de 1854 a 1870

5°

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LVIII. — 1er JUILLET 1865.

x Jouet

IMPRIMERIE E. J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CINQUANTE-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,

RUE SAINT-BENOIT, 20

1865

THE GETTY CENTER
LIBRARY

RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

AUX IVe ET Ve SIÈCLES

IV.

LES MONASTÈRES DE BETHLÉEM.

Jérôme construit à Bethléem un monastère d'hommes, Paula trois monastères de femmes. — Études de Jérôme sur la Bible. — Paula et Eustochium révisent ses livres. — Règles des monastères de Paula. — Lettre de Paula et d'Eustochium à Marcella. — Querelles de l'origénisme. — Rupture entre Jérôme et l'évêque de Jérusalem. — Les monastères de Bethléem sont mis en interdit. — Perfidie de Mélanie et de Rufin. — La paix se rétablit dans les églises de Palestine. — Rufin retourne en Occident.

I.

Rien n'était prêt pour l'établissement de Jérôme et de Paula à Bethléem (1); ils durent se loger provisoirement et fort à l'étroit dans la ville, Paula avec les jeunes Romaines qui la suivaient, Jérôme avec son frère et ses amis, puis on se mit en quête de terrains dans le voisinage de l'église pour y bâtir des monastères. Ils en trouvèrent un situé à mi-côte, près de la porte occidentale, tirant un peu vers le nord : on le destina au futur couvent de Jérôme; celui des femmes fut placé plus loin, et les constructions commencèrent. Paula avait beaucoup d'argent, Jérôme fort peu, et, pour

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1865; voyez aussi, pour le commencement de la série, la *Revue* du 1er septembre et du 15 novembre 1864.

faire face aux dépenses dans lesquelles il s'engageait, il envoya vendre en Dalmatie les débris de son patrimoine de famille, quelques champs en friche, quelques fermes échappées à demi aux ravages des Barbares et à l'incurie des colons, — vente difficile, qui ne fut réalisée qu'en 397 par Paulinien. Paula voulut se charger du reste. Le monastère de Jérôme, bâti dans un lieu de facile défense, fut muni d'une tour de refuge, précaution qui n'était pas superflue, comme l'événement le démontra plus tard; celui de Paula s'éleva dans la plaine, à quelque distance au-dessous, et il s'accrut successivement de trois autres à peu près contigus. L'établissement monastique fut complété par la construction d'un hospice ou hôtellerie gratuite placée près du grand chemin, et destinée aux visiteurs et aux passans, à l'instar de ce qui se pratiquait à Nitrie. « Si Joseph et Marie revenaient à Bethléem, disait Paula avec une grâce charmante, ils trouveraient enfin où loger : » puis il y avait tant de pèlerins sur la route de Jérusalem! Quant à Jérôme, impatient de se mettre à l'étude, il choisit, sous le coteau, une grotte voisine de celle de la Nativité, et la plus spacieuse après celle-ci, pour en faire son cabinet de travail et sa cellule de méditation. On y arrivait du dehors par un sentier qui se détachait de la grande route, près du tombeau d'Archélaüs, ancien ethnarque de la Judée. Ses livres, ses papiers, ses scribes, tous ses instrumens d'étude, furent bientôt installés dans ce lieu, qu'il appelait « son paradis. » Il écrivait de là, quelques années plus tard, à Augustin : « Je me tiens bien caché dans ce trou pour y pleurer mes fautes, en attendant le jour du jugement. »

Il fixa dès lors la manière de vivre à laquelle il resta fidèle jusqu'à sa mort, n'usant que de la nourriture la plus commune et des vêtemens les plus grossiers. Son repas se composait d'un peu d'herbe et de pain bis; le vin et la viande en étaient exclus, sauf les cas de maladie, et il regardait comme une rupture du jeûne de manger avant le coucher du soleil. Les heures de la prière étaient réglées; quant à celles du travail, il les prenait aussi bien sur la nuit que sur le jour. Pour payer sa bienvenue aux habitans de Bethléem, il ouvrit dès son arrivée une école gratuite de grammaire, à laquelle accoururent bientôt tous les enfans de la ville. Il y enseignait le grec et le latin. Ramené par devoir aux livres de sa jeunesse, qu'il avait tant chéris et tant maudits, quittés, repris et quittés encore, il les ressaisit de nouveau avec une passion toute juvénile; Virgile, les poètes lyriques, les poètes comiques, les orateurs, les historiens, les philosophes, Cicéron, Homère, Platon, devinrent sa lecture journalière, et il ne se lassait pas de les relire pour les expliquer, retrempant son génie à ces sources du beau et du grand

en même temps qu'il les ouvrait à des intelligences actives et neuves, avides de sentir et de savoir. Jérôme en cela ne croyait pas faire de ses élèves des chrétiens moins bons que lui-même; il était persuadé au contraire que la foi n'a qu'à gagner aux lumières, et que cette ignorance tant reprochée aux chrétiens par les polythéistes devait disparaître pour l'honneur et le bien de l'église : la rusticité dévote et l'envie en jugèrent autrement, et ces innocentes leçons lui furent imputées à crime. Rufin, implacable pour tout ce qu'il ignorait, voulut y voir une corruption de la jeunesse, et dénonça plus tard son ami comme un apostat, un païen, un prédicateur du polythéisme. Jérôme commettait, il est vrai, un autre crime du même genre en faisant copier des manuscrits de littérature profane par les moines du mont des Oliviers, que Rufin dirigeait : l'austère envieux ne le trouvait pas mauvais alors, attendu que ses moines en tiraient un bon profit, Jérôme payant fort largement. On pouvait même lui reprocher de se faire parfois l'entremetteur de ces petites pratiques païennes, soit en portant les manuscrits à son couvent, soit en collationnant les copies sorties de la main de ses moines. « Pourrais-tu nier, disait-il à Jérôme, dans une de ces invectives où il dressa plus tard l'acte d'accusation de son ancien ami, pourrais-tu nier que j'emportai un jour de Bethléem ton portefeuille, et que dans ce portefeuille se trouvait un dialogue de Platon traduit par Cicéron? » Jérôme se garda bien de le nier, car, s'il y avait eu crime, l'accusateur s'avouait complice.

Cette sirène de l'antiquité classique ne lui fit jamais oublier d'ailleurs qu'il était moine, qu'il était chrétien, et qu'il devait toutes les forces de son génie à la glorification du Dieu dont il était le ministre. Il le sent, le répète, l'écrit jusqu'à satiété, dans ses défenses, dans ses livres, dans ses lettres intimes, et il a besoin de le dire, car la décadence des lettres était générale, et plus d'un prêtre ignorant, en Occident surtout, aimait à cacher sa honte sous le manteau du devoir chrétien. On l'accusait aussi de mêler des citations profanes à celles des Écritures : il s'en justifie par un badinage plein de grâce dans sa réponse à un certain avocat de Rome, nommé Magnus. « Les gens qui m'attaquent, lui dit-il, ne lisent pas plus la Bible qu'ils n'ont lu Cicéron. Ils auraient trouvé dans Moïse et dans les prophètes plus d'une chose empruntée aux livres des gentils. Et qui donc peut ignorer que Salomon proposait des questions aux philosophes de Tyr et répondait aux leurs? L'apôtre Paul lui-même n'a-t-il pas cité dans son épître à Tite un vers d'Épiménide sur les menteurs? N'a-t-il pas, dans sa première épître aux Corinthiens, inséré un vers de Ménandre, et enfin, dans sa dispute à Athènes, au milieu de la curie de Mars, n'a-t-il pas appelé Aratus en témoi-

gnage par une moitié de vers hexamètre? Et que dirais-je des docteurs de l'église? Ils sont tous nourris des anciens qu'ils réfutaient... Ces grands hommes avaient appris de David qu'il faut arracher le glaive des mains de l'ennemi et couper la tête du superbe Goliath avec son propre poignard. Ils avaient lu dans le Deutéronome ce précepte du Seigneur : « Vous raserez la tête de la femme captive, vous lui enlèverez les sourcils, vous lui couperez les ongles, et vous la prendrez pour épouse... » Et que fais-je donc autre chose lorsqu'amoureux de la sagesse antique, admirant le charme de sa parole et la beauté exquise de ses traits, je la rends servante et captive, pour en faire une israélite? »

Entre toutes les études sacrées, sa préférence se porta sur l'hébreu : c'était une inspiration de son récent voyage et un moyen d'en appliquer les fruits. Il avait entendu trop souvent les Juifs se moquer de ceux qui voulaient commenter leurs livres sans savoir leur langue pour ne pas désirer leur fermer la bouche; puis un moine d'Orient, nommé Sophronius, était venu l'aiguillonner. Ce moine, homme de parfaite bonne foi, disputant un jour avec un Israélite, se mit à citer un verset de psaume d'après les Septante. « Ce n'est pas cela, s'écria l'interlocuteur en l'interrompant; l'hébreu porte tout autre chose! » Et en effet on était obligé d'avouer que la version des Septante, admise comme type de l'Ancien Testament dans la chrétienté orientale, exigeait une révision sévère. Sophronius, tout interdit, vint trouver Jérôme et lui raconta sa déconvenue. « Ce serait, ajoutait-il, rendre un grand service au christianisme que de faire d'après l'hébreu une traduction dont les Juifs ne pussent pas nier la fidélité; à Jérôme, qui en avait le pouvoir, en incombait aussi le devoir, et pour lui, Sophronius, il se chargeait de mettre la traduction de Jérôme du latin en grec, ne doutant point qu'elle ne fût adoptée sans hésitation par les églises d'Orient. » L'entreprise était sainte et glorieuse; elle tenta le solitaire de Bethléem, qui l'accomplit en partie. Sophronius de son côté ne manqua point à sa parole, et l'Occident eut le rare et suprême honneur de voir une interprétation grecque de la Bible, puisée chez un auteur latin, remplacer dans beaucoup d'églises d'Asie le texte consacré des Septante.

C'était un rude et difficile labeur pour lequel Jérôme eut besoin de plus d'un maître, car dans l'Ancien Testament, composé de tant de livres, divers d'objets et écrits à des époques différentes, les styles, les dialectes, la langue elle-même, changent souvent d'un livre à l'autre. Chaque rabbin distingué de Tibériade ou de Lydda s'adonnait particulièrement à tel dialecte ou à tel ouvrage dont il approfondissait l'étude : c'est à ces assistances spéciales que recou-

rut Jérôme. Ainsi il fit venir près de lui, à grands frais, sa récente connaissance de Lydda, ce Juif qu'il appelle le Lyddien, et qui réunissait, à ce qu'il paraît, à un très haut degré le goût de l'argent et celui de la science; ils lurent ensemble plusieurs parties de la Bible, le livre de Job par exemple, qui lui coûta beaucoup de peine. Il en étudia d'autres avec un rabbin très renommé de Tibériade. Quand il voulut lire Tobie et Daniel, il lui fallut changer de maître : ces livres sont écrits en chaldaïque, et il dut se procurer un rabbin qui connût à fond cet idiome. Le rabbin lisait le texte de Daniel en hébreu; Jérôme, qui savait parfaitement l'hébreu, traduisait sur-le-champ en latin, et des secrétaires écrivaient sous sa dictée. Mais ce procédé lui inspira des doutes; pouvait-il répondre consciencieusement de la translation hébraïque qu'il mettait en latin? Il ne le crut pas, et pour plus de sûreté il se mit à apprendre le chaldaïque. Autre labeur, autres doutes, autres ennuis. Cette langue le rebuta bien plus encore que n'avait fait l'hébreu dans sa jeunesse. Par instans, il jetait là son livre, jurant de renoncer à une étude si barbare; mais le maître imagina un curieux moyen de l'encourager. Il avait mis en bel et bon hébreu l'adage de Virgile, *labor improbus omnia vincit :* « au travail opiniâtre, rien d'impossible, » et quand il voyait son élève à bout de patience, il le lui récitait avec solennité. C'était comme l'aiguillon enfoncé au flanc d'un coursier généreux : le vieux virgilien se cabrait sous le mot de son poète préféré, il reprenait le chaldaïque, et le livre de Daniel fut traduit.

Les plus savans rabbins étaient d'ordinaire aussi les plus fanatiques, et leurs visites à Bethléem, si honorables qu'elles fussent pour la littérature hébraïque, n'étaient pas toujours sans danger pour eux. Jérôme raconte qu'un de ses maîtres n'entrait jamais chez lui que la nuit de peur d'être lapidé par ses compatriotes et peut-être un peu par les chrétiens. Il ne manquait pas de gens en effet qui criaient que Jérôme se faisait juif; de même qu'on l'avait accusé de se faire un prédicateur de paganisme quand il enseignait Cicéron, on l'accusa d'être un apostat judaïsant quand il étudia l'hébreu. L'ignorance tire parti de tout pour nuire à qui la méprise. Rufin se fit encore l'écho de ces attaques jalouses, d'abord clandestinement et avec mesure, plus tard ouvertement et avec violence. Un des maîtres de Jérôme s'appelait de deux noms, Barraban et Barhanina; profitant de la ressemblance du premier de ces noms avec celui d'un voleur fameux dans l'Évangile, Rufin imagina cette plaisanterie spirituelle, mais âcre comme tout ce qui sortait de lui : « Jérôme est un digne membre de la synagogue de Satan; à l'exemple de ses amis les Juifs, il préfère Barrabas à Jésus-Christ. »

Outre la traduction de plusieurs parties de la Bible d'après l'hé-

breu et la préparation d'un plus grand nombre, Jérôme composa deux ouvrages qui se rattachaient intimement au voyage des années précédentes : l'un était le *Traité des lieux et des noms hébreux*, l'autre celui des *Questions hébraïques*. Il les composa en même temps. Le premier présente une topographie de la Judée d'après les deux Testamens, le second est un recueil de tous les noms propres d'hommes et de lieux mentionnés dans les Écritures, avec leur interprétation selon l'étymologie hébraïque. Il se servit beaucoup d'Eusèbe de Césarée dans la composition de ce travail, où il fit entrer aussi ce que Philon, Origène et d'autres auteurs orientaux avaient dit de mieux sur le sujet; cependant il y ajouta tant de choses d'après ses propres observations, qu'il en fit un travail presque neuf; au moins est-ce ainsi qu'il en parle.

A ces travaux spéciaux, qui servaient indirectement à la lecture de la Bible, il en ajouta de plus directs, et on place pendant les trois premières années de son séjour à Bethléem des commentaires sur plusieurs épîtres de saint Paul, qu'il rédigea à la prière d'Eustochium et de Paula, et un autre sur l'Ecclésiaste. Ce dernier avait été demandé par Blésille durant sa maladie; Jérôme l'avait commencé, la mort était venu l'interrompre; il le reprit en souvenir de cette chère âme, et l'acheva sous les yeux de la mère et de la sœur, auxquelles il le dédia. A leur sollicitation encore, et pour faire connaître aux Occidentaux Origène, dont le nom était si célèbre en Orient, il traduisit les homélies du grand docteur d'Alexandrie sur l'Évangile de saint Luc. Paulinien et Marcella eurent aussi part à ses pieuses dédicaces; il mit en latin, à la prière du premier, le traité de Didyme sur le Saint-Esprit, et l'inscrivit au nom de ce qu'il aimait le plus au monde, son frère et ses deux sœurs de Bethléem. On l'accusait à Rome de vouloir tout changer dans l'église : Eustochium et Paula, gardiennes attentives de sa renommée, lui suggérèrent l'idée de réviser la vieille Vulgate latine de l'Ancien Testament en usage en Italie, mais faite sur un texte fautif des Septante, en la ramenant au texte plus pur donné dans les *Hexaples*. C'était un moyen de concilier la vérité religieuse avec des habitudes séculaires dignes de respect. Jérôme adopta cette idée et prit pour base de sa révision le manuscrit d'Origène conservé à Césarée, et qui faisait loi dans les églises de Palestine. L'entreprise fut, à ce qu'il paraît, menée à bonne fin; mais le manuscrit périt du vivant même de l'auteur, soit par l'infidélité d'un gardien, soit par un parti pris chez les Occidentaux de ne rien changer à la coutume.

De ces grands et nombreux travaux, les uns étaient publiés en Palestine, les autres envoyés à Rome, et partout recherchés avec ardeur. La critique suivait infailliblement chaque publication, critique la plupart du temps malveillante et de plus en plus âcre à

mesure que la gloire de Jérôme se consolidait. Des Grecs venaient lui reprocher de piller les auteurs grecs, des Latins de ne montrer d'estime que pour les travaux faits en Orient, comme si son but avoué n'était pas d'éclaircir l'Évangile et la Bible par des observations prises aux lieux mêmes où les événemens sacrés s'étaient accomplis, et de faire entrer l'Occident, son pays, dans le mouvement scientifique si brillant de la chrétienté orientale. Ces attaques injustes le faisaient bondir de colère, et alors il prenait la résolution de ne plus rien publier. « Gardez ceci pour vous, écrivait-il à ses amis en leur envoyant quelque nouveau traité sorti de ses mains, et faites en sorte que les envieux ne l'aperçoivent pas. » — « Lisez-moi en cachette, disait-il à d'autres, et sauvez-moi du public. Ne donnons pas d'indigestion à ceux qui n'ont pas faim, et quant aux impuissans, qui crient toujours sans rien faire, leur blâme m'est insupportable. » Il y avait parmi ces derniers un moine palestin, nommé Luscius (le louche), qui accueillit avec de grossières accusations de plagiat les *Questions hébraïques*, lorsqu'elles parurent. L'auteur, suivant lui, n'était qu'un compilateur qui s'attribuait impudemment l'œuvre des Juifs et des Grecs. La bile du solitaire s'échauffa, et il cousut à ses *Questions hébraïques* une préface qu'il consacre, dit-il, à la défense de son livre, comme Térence consacrait ses prologues à la vengeance de ses comédies. Il faut se rappeler, pour l'intelligence de ceci, que Térence avait eu pour ennemi un mauvais poète, nommé Lucius Lavinius, qui lui reprochait d'avoir volé Ménandre et les autres Grecs pour s'approprier leurs dépouilles. Térence lui répond dans le prologue de *l'Andrienne*, où il se lamente de perdre son temps à réfuter les attaques d'un vieux poète médisant, au lieu d'exposer tranquillement à ses auditeurs le tissu de sa fable. « Incriminé comme Térence, dit Jérôme, il faut bien que je l'imite un peu, et que je fasse aussi mon prologue. Un certain Lucius Lavinius, proche parent de notre Luscius, accusait le poète d'avoir volé le trésor public. Hélas! Térence n'a pas été seul poursuivi pour ce crime : le cygne de Mantoue fut aussi traité de spoliateur des anciens pour avoir glissé dans ses chants quelques vers d'Homère; à quoi il répondait aux envieux : « Oui, mais il faut être fort pour arracher la massue des mains d'Hercule! » Le même cri de plagiat s'éleva contre le grand Cicéron, ce soleil de la langue latine, ce roi des orateurs, qui plane au sommet de l'éloquence romaine; on lui intenta, comme à un concussionnaire, une action en revendication de la part des Grecs. Que suis-je, moi, à côté de tels hommes, dont la gloire devait écraser l'envie, et que l'envie a tourmentés dans leur gloire? Je dois me consoler, obscur et petit comme je suis, d'entendre grogner autour de moi l'immonde troupeau des jaloux qui veulent fouler aux pieds les perles afin que personne ne

les ramasse, ou plutôt je prends mon parti, je travaille, j'interprète les Écritures, et me soucie peu des fantômes et des larves, dont la nature est, dit-on, de murmurer la nuit dans les coins, pour faire peur aux petits enfans. »

Les trois années qui s'écoulèrent pendant la construction des monastères forment l'époque la plus laborieuse peut-être de la vie de Jérôme, et assurément la plus heureuse. Aucun orage ne grondait encore du côté de Jérusalem, et les nuages qu'on y voyait poindre semblaient pouvoir être dissipés aisément. Exempt des soucis d'une direction monastique et du chagrin des luttes personnelles, sauf les critiques littéraires, dont il semblait avoir pris son parti, il se livrait sans réserve à la contemplation solitaire et à l'étude au sein d'une amitié pieuse et tendre. Les deux bonheurs terrestres qu'il avait rêvés à côté de la perfection religieuse, l'affection et la renommée, étaient venus le chercher en même temps. Paula et Eustochium ne le quittaient guère, l'assistant, l'encourageant dans ses travaux, le soutenant à ses heures de défaillance ou d'irritation. Elles s'étaient fait de l'aimer, de l'admirer et de le servir comme une seconde religion en ce monde : elles y mirent leur gloire et furent pour beaucoup dans la sienne. Symptôme étrange de la révolution qui renouvelait par sa base la société romaine! un des grands noms du Capitole venait, dans un coin de la Judée conquise, s'attacher au nom vulgaire d'un prêtre dalmate, et en recevait une immortalité qui n'a point pâli à côté des souvenirs de Carthage et de Numance. Jérôme a mêlé à des œuvres aussi durables que l'église chrétienne, dont elles sont un des joyaux, le nom et la mémoire de deux filles de Scipion. Leur savoir, leur vertu, leur douceur, leur dévouement filial pour le grand docteur d'Occident, inscrits au frontispice de nos livres saints, sont connus et célébrés jusque dans des pays où l'histoire de Rome est ignorée et ne pénétrera peut-être jamais. Jérôme l'espérait (1), et elles le croyaient, abritant sous cette noble amitié leur bonheur au ciel et leur renommée ici-bas.

Les préfaces de Jérôme et ses lettres intimes nous initient aux mystères de cette communauté de trois âmes pieuses et savantes. Quand il fut installé dans son paradis (il appelait ainsi, comme on l'a vu, son cabinet de travail établi dans une grotte voisine de la crèche), Paula et sa fille brûlaient de l'y visiter au milieu de ses livres et de ses scribes. Elles tentèrent enfin l'aventure et vinrent solliciter la faveur de lire avec lui l'Ancien et le Nouveau Testament. Jérôme refusa d'abord, par sentiment de son insuffisance, dit-il; « mais leurs instances, ajoute-t-il bientôt, étaient si douces que je

(1) « Exegi monumentum ære perennius, quod nulla possit destruere vetustas... ut quocumque sermo noster pervenerit, te laudatam, te in Bethleemitico agro conditam lector agnoscat. » Hier. ep. 84. *Epitaph. Paulæ.*

cédai. » Ils commencèrent donc à eux trois une lecture complète de la Bible, chacun apportant dans ce travail commun un caractère et des dispositions différentes. Paula, lente à prendre la parole, était prompte à écouter, suivant le précepte de l'Exode, qui dit : « Écoute, Israël, et tais-toi. » Elle savait par cœur les Écritures, et, tout en aimant l'interprétation historique et le sens naturel, qui sont le fondement de leur vérité, elle en recherchait avec passion le sens spirituel, comme plus approprié aux élévations de l'âme. Avec cela, son esprit, difficile à contenter, voulait approfondir chaque chose; il lui fallait des explications sur tout. « Quand j'avouais ingénument mon ignorance, raconte Jérôme, elle ne se rendait pas, elle voulait connaître les opinions des auteurs et mon jugement sur eux. Je dirai encore, dussent les jaloux refuser de me croire, qu'elle avait appris en se jouant et à fond cette même langue hébraïque qui m'a coûté tant de peine dans ma jeunesse pour ne la savoir qu'imparfaitement, et qu'aujourd'hui encore je ne perds point de vue, de peur qu'elle ne me quitte. Et non-seulement Paula savait admirablement l'hébreu, mais elle le prononçait sans une ombre d'accent latin. Sa sainte fille Eustochium, modelée sur elle, arriva à la même perfection. » On comprend par ces paroles comment il pouvait dédier à ses deux amies ses traductions de l'hébreu et invoquer leur témoignage en face du monde et de l'église. Il mettait parfois sous l'autorité de leur savoir la responsabilité du sien. « Paula et Eustochium, leur disait-il dans la préface de sa traduction d'Esther, vous si fortes dans la littérature des Hébreux et si habiles à juger le mérite d'une traduction, revoyez celle-ci mot à mot, afin de reconnaître si je n'aurais rien ajouté ni retranché à l'original, ou si, au contraire, interprète exact et sincère, j'ai su faire passer en latin cette histoire hébraïque, telle que nous la lisons en hébreu. »

J'ai raconté dans un de mes précédens récits comment Jérôme, à la prière du pape Damase, et pendant qu'il était secrétaire de la chancellerie romaine, avait révisé sur le grec des Septante la Vulgate italique du Psautier, pour en faire, en Italie, la version autorisée et canonique. Cette œuvre importante s'était altérée par sa propagation même; l'esprit de routine d'un côté, l'ignorance ou l'incurie des copistes de l'autre, l'avaient défigurée au point de la rendre méconnaissable. Pour l'honneur de Jérôme, il y avait nécessité d'en faire une édition corrigée et avouée par lui. Ses deux amies se chargèrent d'en réunir les matériaux, et cette édition, préparée par leurs soins, est restée comme sienne dans l'église. Nous avons jusqu'aux instructions qu'il leur donna pour ce travail, jusqu'aux règles qu'il leur traça pour l'exactitude de leurs copies, jusqu'à la clé des signes qu'il avait adoptés dans la collation des différentes versions avec son texte, et auxquels ses amies devaient

se conformer : c'étaient tantôt une ligne superposée, tantôt des obélisques ou des astérisques. L'obélisque ou virgule suivi de deux points indiquait le retranchement de mots surabondans provenant d'une paraphrase des Septante; une étoile suivie de deux points signalait au contraire l'addition de quelque passage d'après l'hébreu. Une autre marque désignait les emprunts faits à la traduction de Théodotion, peu différente des Septante quant à la simplicité du langage. « Ce travail, destiné à ceux qui aiment l'étude, ne plaira pas à tout le monde, ajoutait Jérôme dans la préface du Psautier; mais qu'importe? Laissons dans leur chagrin superbe ceux qui mettent le dédain au-dessus de la science, et choisissent pour y boire un ruisseau bourbeux, de préférence à la plus pure fontaine. »

En lisant ces curieuses pages, on aime à se représenter les deux nobles matrones attablées devant un vaste pupitre où s'étalent de nombreux manuscrits grecs, hébreux, latins : ici le texte hébraïque de la Bible, là différentes éditions des Septante, les *Hexaples* d'Origène, etc., et les savantes femmes contrôlant, comparant, mettant au net de leur main, avec piété et joie, ce Psautier de saint Jérôme que nous chantons encore aujourd'hui dans l'église latine. L'esprit alors se reporte involontairement sur leurs palais de Rome, leurs lambris de marbre et d'or, leur armée d'eunuques, de servantes et de cliens, sur leur vie enfin, environnée naguère de toutes les délicatesses de la fortune et de toutes les pompes du rang. Comme Marie, sœur de Marthe, elles croyaient avoir choisi la meilleure part, et elles en jouissaient dans toute la plénitude de leur cœur. Ces douces femmes n'aidaient pas seulement Jérôme dans ses travaux, elles l'assistaient aux heures de ses chagrins parfois imaginaires, de ses persécutions trop souvent réelles. Il appelle fréquemment le baume de leurs consolations sur ses plaies, il met ses livres sous leur défense, il y met son honneur. « Je vous en supplie, leur écrit-il dans sa préface du Livre des Rois, je vous en conjure, chères servantes du Christ, qui, pendant que le Seigneur est à table, versez sur sa tête les aromates de la foi; vous qui n'allez pas chercher le Sauveur au sépulcre lorsqu'il est ressuscité, assistez-moi; protégez-moi de vos prières contre la rage de ces chiens qui parcourent la ville, aboyant, calomniant, aiguisant leurs dents pour mieux mordre, de ces ignorans qui font consister leur science à ravaler celle des autres. Défendez-moi de leurs attaques, car vous êtes mon bouclier. »

Ce bouclier ne suffit pas toujours à le couvrir. On lui fit un crime de dédier ses livres à des femmes, « comme si ces femmes, disait-il, n'étaient pas plus compétentes pour les juger que la plupart des hommes! » Il s'en expliquait quelquefois avec elles en riant. « Les

honnêtes gens qui veulent que je les préfère à vous dans mon estime, ô Paula et Eustochium, écrivait-il dans son épître dédicatoire du commentaire de Sophronie, ces gens-là ne connaissent pas plus la Bible que l'histoire grecque ou romaine. Ils ne savent pas qu'Olda prophétisait quand les hommes se taisaient, que Débora vainquit les ennemis d'Israël lorsque Barach tremblait, que Judith et Esther sauvèrent le peuple de Dieu. Voilà pour les Hébreux. Quant aux Grecs, à qui faut-il apprendre que Platon écoutait discuter Aspasie, que Sapho tenait la lyre à côté d'Alcée et de Pindare, que Thémiste professait parmi les savans de la Grèce? Et chez nous, Cornélie, la mère des Gracques! et la fille de Caton, l'épouse de Brutus, devant qui pâlissent et l'inflexible vertu du père et l'austérité de l'époux! ne les comptons-nous pas parmi les gloires de Rome? — Il faudrait des livres entiers pour raconter tout ce qu'il y eut de grandeur chez les femmes. »

L'achèvement des constructions mit fin, quant aux amies de Jérôme, à cette vie de pieuse érudition, qui n'était pour elles qu'un délassement : un autre labeur, d'autres devoirs commencèrent alors, ceux d'une direction monastique. Paula déploya dans ces obligations nouvelles une constance opiniâtre et une fermeté qu'on eût pu croire incompatibles, soit avec la douceur de son caractère, soit avec la mollesse de sa vie mondaine. Le premier monastère fut bientôt rempli, puis le second et le troisième successivement. La petite troupe de vierges romaines amenée par Eustochium avait servi de noyau aux communautés, et il s'y était joint rapidement une multitude de filles et de veuves, les unes riches, les autres pauvres, accourues de toutes les parties de l'Orient, celles-ci pour trouver du pain près d'une femme riche et bienfaisante, celles-là pour partager la gloriole d'un grand nom et recevoir la règle d'une descendante des consuls romains et des rois de Lacédémone. Ces dernières, qui voulaient faire étalage, se présentaient souvent avec un cortége de suivantes ou d'eunuques : Paula ferma la porte à toute cette valetaille. Chacun devait se servir soi-même et servir le couvent : elle en donnait l'exemple aux autres. Non-seulement elle se mettait aux gros ouvrages, mais elle était la première à prier comme à surveiller. Quoique astreintes à la vie cénobitique, les recluses travaillaient et mangeaient séparément, mais elles faisaient l'oraison en commun. C'était au chant de l'*Alleluia* qu'on se réunissait; aucune ne pouvait rester alors dans sa cellule, la règle était absolue. On chantait tout le Psautier de suite à tierce, à sexte, à none, à vêpres et à minuit. Toutes les sœurs étaient tenues de le savoir par cœur et d'apprendre chaque jour quelque chose des Écritures. Ces exercices se pratiquaient dans les chapelles des couvens, où d'ailleurs on n'offrait point le saint sacrifice, Jérôme ayant

renoncé dès son ordination aux pratiques du sacerdoce, et Vincentius, plus moine que prêtre, en déclinant l'honneur par humilité. Le dimanche, toutes les communautés se rendaient à l'église, une des anciennes en tête, et revenaient dans le même ordre; l'église dépendait de l'évêque de Jérusalem et était desservie par des prêtres de son clergé. Au retour, on distribuait les ouvrages de la semaine. Les sœurs faisaient tout elles-mêmes, y compris leurs vêtemens, qui étaient d'étoffe et de couleur uniformes. Toute communication avec le dehors était interdite. Paula, naturellement si pleine de mansuétude, employait parfois la menace et la rigueur dans les corrections, pensant qu'il n'y a pas de règle inflexible et qu'il faut approprier au caractère de chacun les moyens d'amendement. L'apôtre Paul disait : « Qu'ai-je à faire vis-à-vis de vous? Vous reprendrai-je avec sévérité ou avec douceur? Choisissez d'après votre inclination. » Telle fut la pratique de Paula. Elle ne souffrait pas que ses religieuses eussent rien en propre, excepté leurs vêtemens et leur nourriture. Elle savait que la dernière passion qui persiste dans les cloîtres est l'avarice; elle en avait vu de tristes exemples, soit à Rome, soit en Égypte, et se rappelait cet acte d'un saint abbé faisant jeter dans la fosse, avec le cadavre d'un de ses moines, un trésor trouvé chez lui. « Ne les séparons pas, avait-il dit, car ceci était son âme! » Point de contestation, point de querelle parmi les sœurs : Paula accourait au premier signe de dissentiment; elle jugeait, rapprochait ou condamnait. Elle appliquait le jeûne aux besoins de l'âme comme à ceux du corps. « Ayez plutôt, disait-elle à ses religieuses, l'estomac malade que le cœur malhonnête. » Ennemie de la recherche des vêtemens, elle détestait encore plus la négligence et la malpropreté : un extérieur mal réglé dénotait, suivant elle, quelque vice et quelque corruption intérieure. Les caquets, les bavardages l'impatientaient, ainsi que la mauvaise humeur et les chicanes. C'étaient à ses yeux des défauts nuisibles à l'ordre et qu'il fallait réprimer. Le larcin lui faisait autant d'horreur que le sacrilége, et le détournement de quelque bagatelle parmi les sœurs passait dans la communauté pour un crime presque irrémissible.

Tel était le régime des couvens de Paula. Le monastère d'hommes soumis à Jérôme nous apparaît moins comme une maison d'ascétisme monacal que comme une retraite de savans, venus de toutes les parties du monde retremper leur esprit, en même temps que leur âme, dans une pieuse solitude, auprès de la crèche du Sauveur. Quant à l'hospice destiné à l'hébergement des étrangers, il regorgeait continuellement de visiteurs et de pèlerins, hommes et femmes, et malgré la douce inspiration des fondateurs, Joseph et Marie, s'ils s'étaient présentés, auraient bien pu n'y pas trouver de place. Chacun y était reçu, à quelque nation, à quelque rang qu'il

appartînt. « Nous ne sommes pas ici, disait Jérôme, pour peser le mérite de nos hôtes, mais pour leur laver les pieds. » Néanmoins ce concours tumultueux le troublait et lui prenait le meilleur de son temps. Ces admirations, ces curiosités indiscrètes, l'importunaient. « Notre solitude, écrivait-il à Rome, est devenue une foire perpétuelle de passans; la paix en est tellement bannie qu'il nous faudra ou fermer nos portes ou abandonner l'étude des Écritures, qui nous ordonnent de les ouvrir. » Pour se soustraire à ces ennuis, il gagnait en grande hâte le sentier d'Archélaüs et courait s'enfermer dans son paradis, dont l'abord était interdit aux fâcheux. Il paraît même, d'après la tradition, qu'il fit pratiquer dans le roc un chemin plus court, au moyen d'un escalier qui, de l'enceinte de son couvent, conduisait au lieu chéri de sa retraite.

Au milieu de tout cela, Jérôme entretenait une vaste correspondance avec l'Italie, la Gaule, la Dalmatie, l'Espagne, avec Rome surtout. En dépit de leur séparation, il était resté l'âme de l'église domestique et de tout ce qui s'y rattachait de près ou de loin. On le consultait sur toutes choses : questions de discipline monastique, questions de dogme, interprétation des textes bibliques, règles de discipline morale, tout était soumis à son tribunal, presque toujours sans appel. Il trouvait en retour dans les membres de cette petite communauté un dévouement sans réserve : hommes et femmes veillaient à l'envi sur sa renommée et faisaient face à ses ennemis, qui n'avaient point désarmé. La polémique en effet se continuait entre eux et Jérôme d'une rive à l'autre de la Méditerranée : c'est à Bethléem qu'il composa ses livres contre Jovinien, et, sous forme de lettres, plusieurs diatribes très mordantes contre les moines et le clergé romain. Cette nouvelle vie ne faisait point oublier non plus à Eustochium et à Paula les êtres si chers qu'elles avaient laissés en Occident. Malgré l'entraînement religieux, malgré cette fièvre de solitude qui l'avait arrachée à ses enfans, Paula était toujours une tendre mère, et ceux-ci lui pardonnaient volontiers, quand ils étaient chrétiens, car ils se fussent fait scrupule de blâmer une conduite à laquelle les plus grands docteurs chrétiens applaudissaient. Pauline, devenue femme de Pammachius, promettait de lui donner bientôt un héritier. Toxotius grandissait en âge plus qu'en raison, au jugement de sa mère. Il restait païen, païen moqueur, poursuivant les chrétiens de ses sarcasmes, jusqu'au jour assez prochain où l'amour le transformerait. On le destinait à Léta, fille d'Albinus, pontife des dieux païens; mais Léta était chrétienne par sa mère, et le mot de saint Paul devait se réaliser encore une fois : « Femme, qui sait si vous ne convertirez pas votre mari? » Furia, lasse de son veuvage, se décidait à le rompre, non sans beaucoup d'hésitation

et de crainte du jugement de ses amis, et elle envoyait à Jérôme, à titre de consultation, un long exposé de ses raisons. Jérôme répondit par ce virulent traité contre les secondes noces, dont j'ai cité précédemment quelques passages. Un événement cruel venait de frapper Marcella : Albine était morte, laissant autour de sa fille un vide que rien ne pouvait combler. Jérôme eût désiré qu'elle quittât Rome pour venir vivre avec eux, Eustochium et Paula le souhaitaient encore davantage, et ils résolurent tous trois de lui écrire.

La lettre, composée en commun par Paula et sa fille, eut un double but : attirer près d'elles Marcella, qu'elles aimaient à l'égal d'une mère et d'une sœur, et réfuter certains bruits accrédités à Rome sur la Palestine et en particulier sur Bethléem. Beaucoup de gens en effet, par une feinte pitié pour Paula et principalement dans l'intention de blâmer Jérôme, se plaisaient à représenter Jérusalem comme une ville affreusement laide, dont les monumens ne parlaient point à l'âme, et Bethléem comme un mauvais village, aride, dénué de tout, indigne du séjour d'une patricienne de Rome. Curieuse à ce point de vue, cette lettre, que nous avons encore, ne l'est pas moins par le style, où une légère teinte de pédanterie se mêle à une grâce toute féminine; mais un petit étalage de science n'allait pas mal aux pieuses émigrées, et devait trouver bon accueil au couvent du mont Aventin.

PAULA ET EUSTOCHIUM A MARCELLA.

« Ce n'est pas une bien sincère affection que celle qui connaît la mesure, ni un bien vif désir que celui qui sait attendre. Excuse-nous donc si nous, tes humbles disciples, songeant plus à ce que nous voulons qu'à ce que nous pouvons, nous osons faire la leçon à notre maître malgré le proverbe : « n'en remontrez pas à Minerve. » Mais aussi n'es-tu pas celle qui a porté l'étincelle au foyer de nos âmes, et qui, nous réunissant sous ton aile comme des poussins, nous a formées à ton image? Nous laisseras-tu maintenant sans guide, essayant de voler loin des yeux maternels, apprenant nous-mêmes à découvrir l'épervier et tremblant à l'ombre seule de l'oiseau qui passe? Nous sentons trop bien que nous sommes seules... Viens donc, rends-nous Marcella, notre suave, notre douce Marcella, à qui nulle douceur et nul miel ne sont comparables. Voudrait-elle n'être dure et renfrognée que pour nous, que son charme et son amitié ont entraînées sur ses pas dans la confraternité de sa vie?

« Si ce que nous demandons est pour ton bien, et si l'Écriture nous approuve, notre hardiesse est pardonnable. La première parole de Dieu au patriarche Abraham fut celle-ci : « sors de la terre que tu habites, quitte ta parenté, et va dans dans le pays que je te

montrerai. » Abraham laissa là la Chaldée, la ville de confusion, les champs de Sennaar, où la tour d'orgueil s'élevait jusqu'au ciel; il marcha où le conduisait la voix de Dieu. Marie aussi, quand elle sentit que son sein était le temple du Seigneur, abandonna la plaine pour aller vers les hauts lieux.

« Plus cette terre montueuse qui nous rapproche du ciel est étrangère aux délices du monde, plus elle est précieuse à nos âmes. Jérusalem porte dans l'histoire un triple nom : *Jébus*, *Salem*, et *Jérusalem*; le premier signifie *foulé*, le second *paix*, et le troisième *vision de la paix*. C'est ainsi qu'après avoir longtemps marché, nous pouvons atteindre le but et être admis à la vision de la quiétude éternelle. Jérusalem a vu naître Salomon *le Pacifique*; David et sa race l'ont gouvernée, et plus la Judée l'emporte pour des cœurs chrétiens sur les autres provinces de l'empire, plus cette ville l'emporte sur toute la Judée. Elle fut, dit-on, la demeure et le tombeau d'Adam, notre premier père; elle fut le lieu de la mort du Christ : sa sainte montagne s'appelle Calvaire, c'est-à-dire *crâne*, parce qu'elle recouvrait le crâne du vieil homme, afin que le second Adam, par le sang divin qui découla de sa croix, effaçât le péché du premier. »

C'était en effet, comme nous l'avons dit dans un récit précédent, une tradition orientale, que le père des hommes, mort à Jérusalem, avait été enterré au Golgotha, sous le roc qui devait recevoir, au temps marqué par les prophéties, la croix du Sauveur. La tradition ajoutait qu'au moment où le Christ expira, où le jour se voila, où la terre tressaillit jusque dans ses fondemens, Adam sortit de son sépulcre pour n'y plus rentrer. En mémoire de ce fait traditionnel, les Orientaux, dans les représentations de la mort de Jésus, plaçaient toujours un crâne au pied de la croix. Cette tradition d'une si haute poésie avait frappé sans doute les deux amies de Marcella durant leur visite au saint sépulcre, et l'image du père des hommes, s'élevant du pied de la croix pour y recevoir la rosée sanglante de l'expiation par les souffrances du juste, complétait magnifiquement à leurs yeux les grandes scènes de la rédemption.

Abordant le double caractère de Jérusalem, cité bénie et cité maudite, les correspondantes de Marcella cherchent à combattre dans l'esprit de leur amie l'impression qu'avaient pu y laisser des bavardages inconsidérés ou malveillans. Marcella avait écrit, à ce qu'il paraît, qu'elle ne pourrait jamais habiter Jérusalem, que le seul aspect de la ville déicide, de la terre qui avait bu le sang du Sauveur, lui serait insupportable.

« Que fais-tu donc à Rome? lui répondent-elles. Rome n'a-t-elle pas reçu le sang de Pierre et de Paul, ces généraux de l'armée du Christ? Si la confession d'un homme, d'un esclave même, est

glorieuse et sainte, que n'est pas celle d'un Dieu? Nous allons baiser les os des martyrs, et il y a des gens qui pensent qu'il faut dédaigner le sépulcre où Dieu lui-même a reposé! Ceux qui pensent ainsi n'ont qu'à consulter le diable et ses anges : chaque fois qu'on traîne un possédé devant le divin tombeau, il faut voir ses contorsions, il faut entendre ses gémissemens. Le démon est là qui frémit, comme devant le tribunal du Christ; il se lamente, mais trop tard, d'avoir crucifié son terrible juge. Si ce mot qu'on nous répète à satiété : « Jérusalem est un lieu détestable! » si ce mot était vrai, parce que le Christ y a souffert, pourquoi Paul avait-il tant de hâte de s'y rendre? Pourquoi disait-il à ses frères, qui le retenaient : « Que faites-vous là à pleurer et à troubler mon cœur? Je suis prêt non-seulement à être lié, mais à mourir dans Jérusalem pour la confession de mon Dieu. » A la suite des apôtres, combien d'évêques, combien de martyrs, combien de docteurs, sont venus d'âge en âge visiter Jérusalem, persuadés qu'il leur manquerait quelque chose dans l'esprit et dans le cœur, dans l'éloquence et dans la foi, qu'ils n'atteindraient pas à la perfection, s'ils ne venaient *adorer* dans le lieu où l'Évangile a illuminé le monde pour la première fois du haut d'un gibet! On raconte qu'un auteur célèbre reprochait jadis à quelqu'un d'avoir appris le grec non à Athènes, mais à Lilybée, le latin non à Rome, mais en Sicile, chaque province ayant en propre quelque chose qui manque aux autres. Eh bien! pourquoi ne dirions-nous pas aussi que, hors de notre Athènes des études chrétiennes, nul n'en atteindra le sommet?

« Pardonne-nous ce langage. Nous ne prétendons pas posséder le royaume de Dieu et nier qu'il y ait quelque sainteté ailleurs; nous voulons dire qu'on voit arriver ici tout ce qu'il y a de plus saint et de plus savant dans le monde entier. Nous y sommes venues, non assurément comme les premières, mais comme les dernières, afin de voir et d'entendre. C'est une fleur, une pierre précieuse dans la parure de l'église, que ces chœurs de moines et de vierges qui couvrent la Palestine. Quiconque se distingue par la science chrétienne au fond des Gaules n'a qu'une pensée : arriver ici. Le Breton, « séparé de notre monde, » quitte son soleil couchant et se met à la recherche de la lointaine contrée que l'astre des Évangiles lui révèle. L'Orient fait la même chose. L'Arménie, la Perse, les Indes, l'Éthiopie, l'Égypte même, si féconde en solitaires, le Pont, la Cappadoce, la Mésopotamie, nous envoient leurs plus chers enfans. L'univers converge ici, conformément au mot du Sauveur : « où est le corps, là se réuniront les aigles. »

« Nous tardons à te peindre la petite campagne du Christ et l'hôtellerie de Marie; mais en quels termes le faire? En face de cette grotte vénérable de la crèche, il y a plus de respect dans le silence

que dans la parole. Nous n'avons point à décrire d'ailleurs des rangées de vastes portiques, des lambris d'or, des murailles décorées par la sueur des misérables et le travail des condamnés : la demeure du Dieu fait homme n'est point un de ces palais où vous vous empoisonnez avec délices, pensant qu'il vaut mieux apercevoir vos toits que contempler le ciel. C'est dans un petit trou de la terre, dans une fissure de rocher, qu'est né l'architecte du firmament. Oh! je crois ce lieu plus saint que la roche Tarpéienne, tant de fois frappée de la foudre, parce qu'elle est profane et odieuse au Seigneur.

« Lis l'Apocalypse de Jean, et vois ce qu'il dit de la femme vêtue de pourpre, au front de laquelle est écrit : « blasphème, » qui est assise sur ses montagnes et environnée d'eau. La reconnais-tu? Comprends-tu aussi cet ordre du Seigneur : « fuyez du milieu de Babylone, car elle est devenue le domicile des démons? » Je ne veux certes point déprimer l'église où sont les trophées des apôtres; mais l'ambition, la puissance, la grandeur de la ville, la nécessité de voir et d'être vu, de saluer et d'être salué, de louer et de critiquer, d'entendre parler sans cesse, de voir toujours des foules de monde, tout cela l'a gâtée, tout cela oppose un obstacle insurmontable à la quiétude du vrai moine... On vous visite : si vous ouvrez votre porte, adieu le silence! si vous la fermez, vous êtes des orgueilleuses. Rendez-vous la politesse due au monde : vous vous acheminez vers les palais des grands, vous traversez une cohue de valets insolens au milieu de caquetages méchans ou grossiers; enfin vous franchissez les portes dorées, et l'œuvre de la médisance commence. Chez nous, tout est simple, tout est rustique : on ne parle que psaumes; aucun mot frivole ne vous distrait. Le laboureur chante l'*Alleluia* en conduisant sa charrue; le moissonneur, couvert de sueur, se rafraîchit en entonnant un psaume, et c'est encore David qui fournit la chanson du vigneron occupé à tondre sa vigne. Voilà la poésie de ce pays-ci, ses chants d'amour, la flûte de ses bergers, l'amusement de ses paysans.

« Oh! quand viendra le temps où un courrier hors d'haleine nous apportera cette bonne nouvelle : votre Marcella vient d'aborder en Palestine! quel cri de joie dans tout le chœur des moines, dans tout le bataillon des vierges! On ne pourra nous arracher à cet embrassement si longtemps souhaité. Le jour ne luira-t-il donc pas où nous entrerons ensemble dans la caverne du Christ, où, penchées sur le sépulcre divin, nous pleurerons avec une sœur, nous pleurerons avec une mère, où nos lèvres s'attacheront près des siennes au bois sanctifié de la croix, où, sur le mont des Oliviers, nous sentirons s'élever nos désirs et notre âme dans l'ascension du Sauveur? Ne vois-tu pas sortir de la tombe Lazare emprisonné dans

son linceul? Ne vois-tu pas les eaux du Jourdain devenir plus pures pour baigner le corps de Jésus? Voilà les bergeries des pasteurs, courons-y; voilà le mausolée de David, entrons-y prier. Écoutons: c'est le prophète Amos, qui, du haut de sa roche, embouche la corne des bergers, et fait retentir au loin tout le pays. Puis entrons dans Nazareth, cette *fleur* de la Galilée, comme le dit son nom, et ensuite, par Siloh, Bethel et d'autres lieux où des églises s'élèvent comme les étendards des victoires du Christ, nous retournerons vers notre caverne. Là nous chanterons toujours, là nous pleurerons souvent; le cœur blessé de la flèche du Seigneur, nous dirons ensemble : J'ai trouvé celui que cherchait mon âme, je le tiens et ne le laisserai point partir. »

La lettre de Jérôme se terminait ainsi :

« Nous qui avons déjà traversé en flottant bien des espaces de la vie, et dont la fragile nef, battue par les tempêtes, brisée par les écueils, fait eau de toutes parts, hâtons-nous d'entrer dans le port. Ce port, c'est la solitude et les champs. Nous te les offrons. Ici du pain bis, des herbes arrosées de nos mains, du lait, notre gourmandise rustique, vile, mais salutaire nourriture! A ce train de vie, nous ne craignons pas que le sommeil nous détourne de l'oraison, ou que des lourdeurs d'estomac interrompent notre lecture. En été, nous trouvons sous les rameaux d'un arbre la fraîcheur et la retraite. En automne, un lit de feuilles au grand air nous présente un lieu fait pour le repos. Au printemps, quand les champs se peignent de fleurs, quand les oiseaux gazouillent sur nos têtes, le chant des psaumes est bien plus doux. Arrivent l'hiver, le froid et les neiges, je n'ai pas besoin d'acheter du bois; la forêt voisine m'en fournit assez pour veiller ou dormir chaudement à bon compte. Que Rome garde pour elle ses tumultes, que ses arènes cruelles rougissent toujours du sang des gladiateurs; que des applaudissemens insensés ébranlent toujours son cirque, et que la luxure règne sur ses théâtres; enfin, pour parler de nos amis, que le sénat des matrones y soit visité chaque jour! Nous autres ici, nous pensons qu'il est bon de s'attacher à Dieu et de mettre en lui toute son espérance, afin que quand nous changerons cette pauvreté d'ici-bas pour les richesses d'en haut, nous puissions nous écrier à notre tour : « Que désirai-je dans le ciel, et que t'ai-je demandé sur la terre, sinon toi seul, ô mon Dieu? »

Marcella ne vint point, et elle fut plus utile aux solitaires ses amis dans la ville du Capitole que dans celle du Golgotha. Vers la même époque, Jérôme écrivait à Pammachius : « Tu ne reconnaîtrais pas ta belle-mère et ta sœur, si tu les voyais aujourd'hui : leur corps s'est fortifié à l'égal de leur âme. Elles qui, du vivant de Toxotius, étaient les esclaves du siècle, ne pouvaient ni respirer

l'air des carrefours, ni monter un escalier, à qui un vêtement de soie était une pesante charge et la chaleur du soleil un incendie, couvertes maintenant de vêtemens sombres et négligés, mettent la main aux plus gros ouvrages. Elles s'occupent à préparer les lampes, elles allument le feu, balaient la maison, épluchent les herbes, mettent les légumes au pot quand la marmite bout, dressent la table, placent les vases à boire, disposent les plats, courent de côté et d'autre. Elles ont assurément autour d'elles un grand nombre de vierges à qui elles pourraient laisser ces sortes de services, mais elles tiennent à donner l'exemple et ne veulent pas se laisser vaincre dans le travail du corps par celles qu'elles surpassent dans le courage de l'âme. » Il disait encore à Furia : « Que ne puisses-tu voir ta sœur Eustochium ! que ne puisses-tu avoir avec elle un entretien où cette sainte bouche se fît entendre ! Comme tu remarquerais une grande âme dans un petit corps !... Ce que Marie fit devant les femmes d'Israël, elle le fait devant les vierges ses compagnes en chantant la première les louanges du Seigneur. C'est ainsi que l'on passe ici la nuit et le jour, et qu'on attend l'arrivée de l'époux en tenant l'huile toute prête pour les lampes. »

Ils voulaient qu'on les crût heureux, et ils l'étaient en effet, mais leur bonheur ne dura pas. Une froideur toujours croissante se mit entre les couvens de Bethléem et celui du mont des Oliviers : le démon d'envie, comme au temps de Judas le démon d'avarice, s'était glissé dans ce jardin de Gethsémani au-dessus duquel résidait Rufin. Les visites du prêtre d'Aquilée à son ancien ami cessèrent bientôt complétement, et Mélanie n'est pas même nommée dans la lettre d'Eustochium et de Paula. De sourdes hostilités, dont le caractère devenait de plus en plus âcre, venaient de temps à autre émouvoir et irriter les hôtes de Bethléem. Enfin la guerre éclata au grand jour, et le nom d'Origène en fut le signal.

II.

Avant d'introduire mon lecteur au milieu de ces querelles de l'origénisme qui remplirent la fin du IVe siècle et une partie du suivant, et où furent enveloppés Jérôme et ses amis de Bethléem, je dois dire quelques mots de la personne d'Origène, de son génie, du caractère de ses doctrines, des causes enfin qui firent sortir de son tombeau, au bout de cent quarante ans, une des plus furieuses tempêtes qui aient battu la chrétienté.

Né vers l'année 185 de notre ère, Origène appartient, comme Tertullien, à cette époque de demi-incertitude où l'autorité de l'église, encore muette sur beaucoup de questions dogmatiques, laissait le champ libre aux hypothèses, et où de grands et vigoureux esprits,

amis de la vérité, purent consciencieusement flotter entre l'orthodoxie et l'erreur. Fils d'un martyr, maître de disciples dont beaucoup allèrent au martyre, et lui-même intrépide confesseur de la foi dans les prisons de Décius, il n'exerça pas moins de puissance sur son siècle par son caractère que par son savoir. Les surnoms qu'on lui donna d'Adamantius, *cœur de diamant*, Chalcenterus, *entrailles d'airain*, Chalceutès, *homme de bronze ou de fer*, indiquent sur lui le jugement de ses contemporains, que la postérité ratifia. Il avait dix-sept ans quand son père, nommé Léonide, fut conduit au supplice par l'ordre du gouverneur d'Alexandrie, durant la persécution de Sévère, et sa mère dut l'emprisonner lui-même dans la maison et cacher ses habits, pour qu'il ne se livrât pas au bourreau. Réduit à écrire au lieu d'agir, il exhorta son père par un billet à mourir généreusement, sans songer à ceux qu'il laissait après lui. La confiscation des biens, conséquence ordinaire du martyre, le jeta, lui et sa famille (ils étaient six enfans), dans un tel dénûment qu'il fut contraint de vendre ses livres pour une rente de quatre oboles par jour, qui suffisait à le nourrir. Il ouvrit ensuite un cours public de grammaire où il se rendait pieds nus et en haillons. Une riche matrone d'Alexandrie, qui était chrétienne, eut pitié de tant de misère si saintement gagnée et le recueillit dans sa maison, mais il la quitta presque aussitôt parce qu'il y trouva un hérétique. Cependant son enseignement faisait déjà du bruit. Il atteignait sa dix-huitième année, quand la chaire des catéchèses chrétiennes, qu'avait fondée Pantenne et occupée Clément, devint vacante par l'effroi de la persécution, qui en écartait tout le monde. Origène la prit hardiment, et de son école sortirent coup sur coup sept martyrs, ses disciples. Il faillit vingt fois être lapidé; les parens d'un de ses élèves, qu'il avait accompagné à la mort, voulurent un jour le mettre en pièces; sa demeure fut assiégée par des soldats, et il erra longtemps sans domicile, de retraite en retraite. Il n'obtint pourtant pas ce qu'il cherchait avec tant d'audace : soit dédain, soit admiration, le gouverneur d'Alexandrie le laissa vivre.

Ce commencement de sa vie, qui justifiait son surnom d'*entrailles d'airain*, est le tableau du reste. Quand la persécution s'apaisa, il se fit de l'étude un autre martyre. Pour appartenir sans réserve à ces passions de l'intelligence qu'il ressentait si violemment, mais qu'un fol instinct de jeunesse venait déranger parfois, — d'autres disent : pour obéir à une idée exaltée de la chasteté, — il se mutila lui-même, crime qui n'était point rare à ces premiers âges de l'église malgré les pénalités de la loi civile, fortifiées par les prohibitions canoniques. Tout mutilé volontaire était en effet déclaré par les lois ecclésiastiques indigne du sacerdoce, et dégradé, s'il était prêtre; mais la gloire d'Origène brillait déjà de tant

d'éclat, tant de respect environnait son courage et sa science, que les évêques de Jérusalem et de Césarée se disputèrent l'honneur de l'attacher à leur clergé, et il reçut l'ordination.

Prêtre et docteur, il n'éprouva pas moins de traverses au sein de l'église pour l'indépendance de sa pensée que de tourmens au dehors pour la confession de sa foi. Chassé comme hérétique par l'évêque d'Alexandrie, appelé par d'autres, excommunié ici, applaudi ailleurs, et passant tour à tour de l'anathème à l'apothéose, il parcourut la Palestine, l'Arabie, la Phénicie, la Syrie, l'Achaïe, la Cappadoce, professant, catéchisant, et déposant partout les germes de doctrines dont la splendeur éblouissait tous les yeux, mais dont la hardiesse effrayait à bon droit une orthodoxie rigide. De temps à autre, les bourreaux païens apportaient de la diversion aux persécutions ecclésiastiques. Jeté en prison à Césarée, au temps de Décius, Origène, mis sur le chevalet, eut ses pieds tirés jusqu'au quatrième trou, ce qui passait pour une affreuse torture : on le menaçait aussi du gril. Il ne mourut pourtant pas cette fois; mais, dix-huit mois ou deux ans après, il achevait à Tyr cette vie doublement militante à l'âge de soixante-neuf ans. On nous peint Origène comme petit et faible de corps : il fallut la force indomptable de son âme pour qu'une si frêle enveloppe pût résister à tant d'assauts livrés par la misère et par les hommes. Son corps fut enterré, dit-on, dans la muraille de l'église du Saint-Sépulcre, qui était la cathédrale de la ville de Tyr.

Les erreurs doctrinales d'Origène tinrent presque toutes à la nouvelle face qu'il prétendait donner à l'exégèse des livres juifs et chrétiens par l'application de la philosophie grecque. Cette tendance avait existé avant lui dans l'école d'Alexandrie, mais avec plus de réserve et de mesure. Aussi savant que les plus renommés philosophes de son siècle et réputé par eux leur égal, familier avec leurs idées et leurs méthodes, il voulait absorber la philosophie païenne au sein du christianisme en la subordonnant aux données historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Et en effet les polythéistes érudits suivaient son enseignement avec autant de curiosité et presque autant de goût que les chrétiens eux-mêmes; il arriva même à plusieurs de se convertir. Mais Origène ne sentait pas assez qu'il entraînait la religion du Christ hors de sa voie véritable, la simplicité et la foi. Les païens eux-mêmes signalèrent ce vice de la nouvelle doctrine. « Ce fut l'écueil d'Origène, écrivait Porphyre, son admirateur sincère autant qu'ennemi du culte chrétien. Il corrompit ce qu'il y avait d'excellent dans sa personne et dans sa science par ce mélange qu'il entreprit de la philosophie et du christianisme, car, menant une vie chrétienne contraire à toutes les lois, il suivait sur la Divinité et sur tout le reste les sentimens

des Grecs qu'il recouvrait des fables des barbares. Platon était son auteur favori; il lisait assidûment les écrits de Numène, de Longin et des plus habiles pythagoriciens; les stoïciens aussi, Cornutus surtout, étaient ses maîtres. Ayant appris par cette étude la manière d'expliquer et d'entendre les mystères des Grecs, il l'a appliquée aux écritures judaïques. » Ceci est une récrimination païenne; mais on ne peut disconvenir qu'en lavant le christianisme des imputations d'ignorance sur lesquelles vivaient ses ennemis, en appelant les chrétiens eux-mêmes à l'étude des brillans systèmes qui passaient alors pour la vérité philosophique, en imprimant enfin à l'exégèse chrétienne l'élan sublime qui a produit après lui les Grégoire de Nazianze, les Basile, les Chrysostome et Jérôme lui-même, au moins en partie, Origène n'ait rendu un immense service à cette religion qu'il avait si intrépidement confessée. Il était d'ailleurs d'une parfaite bonne foi, reconnaissant ses erreurs quand on les lui montrait, et faisant amende honorable d'avance pour celles qui ne lui étaient point signalées. S'il pécha par trop de science, il le fit en illuminant bien des vérités. Un des conciles qui l'excommunia de son vivant disait de lui dans un amer mais magnifique langage : « Comme Satan, dont il est fils, Origène est tombé du ciel dans un éclair. »

Après sa mort, la division créée par ses écrits se perpétua : il eut des adversaires, il eut des admirateurs éclectiques qui distinguèrent en lui le mal du bien; il en eut d'absolus qui adoptèrent tout sur la parole du maître. Rentré en esprit, comme un triomphateur, dans cette patrie qui l'avait chassé, l'ancien excommunié redevint le roi de son école. J'ai dit (1), à propos de Didyme l'aveugle, quel culte presque idolâtrique y entourait sa mémoire. Lorsque des hommes tels que Didyme, imbus de ses doctrines, mais éclairés par les décisions récentes de l'église, expliquaient les livres du grand docteur, ils se gardaient eux-mêmes des opinions aventureuses et en garantissaient soigneusement les autres. Toutefois, avec moins de clairvoyance, on pouvait se laisser égarer, et il sortit des subtilités extrêmes de l'origénisme plus d'une hérésie immorale ou antichrétienne. D'ailleurs le fils du martyr Léonide avait été le plus fécond des écrivains, ecclésiastiques ou profanes. « Notre Varron n'est rien à côté de lui, disait Jérôme; il a plus écrit qu'un homme ne peut lire dans toute sa vie. » Quelle difficulté alors de faire un choix parmi tant de livres, de tenir le fil de l'orthodoxie à travers ce dédale confus d'opinions! Ce goût exagéré du symbole qui respire dans les écrits d'Origène charmait l'imagination vive des Orientaux; mais l'idole de l'Orient ne trouvait en Occident qu'une médiocre estime. Rome l'avait condamnée autrefois. Église pratique

(1) *Revue* du 1er mai.

avant tout, église de la lettre, comme eût dit Paula, elle n'avait pas vu sans appréhension ces audaces de l'esprit qui vivifient sans doute, mais qui trompent. Même en Orient, on avait l'exemple de sectaires fanatiques qui, poussant à l'excès la manie des interprétations figurées, n'apercevaient plus l'Ancien et le Nouveau Testament que dans les nuages d'une vision apocalyptique. Une forte tendance vers ce mysticisme où le sens religieux se perdait avec la lettre des Écritures existait en Palestine, pays de prédilection du docteur exilé, qui y avait profondément imprimé sa trace. La ferme raison de Jérôme sut s'arrêter sur cette pente. Origéniste passionné dans le principe, il s'était cantonné dans de plus justes limites à mesure qu'il apprenait davantage, et quand il recommandait Origène et Didyme aux moines ou aux nonnes de Bethléem, quand il traduisait les homélies du maître, il savait en signaler les périls ou en corriger lui-même les erreurs.

Parmi les propositions d'Origène qu'on pouvait taxer d'hérésies, quatre surtout furent mises ou remises en discussion vers l'époque où se passent nos récits, et donnèrent lieu à un commencement de vive controverse et de lutte sur différens points de l'Orient, principalement en Égypte. La première de ces propositions regardait la préexistence des âmes. Par une doctrine qui tenait de Platon, de Pythagore et de quelques hérésiarques gnostiques, Origène avait enseigné que les âmes préexistaient à leur union avec les corps, et qu'elles avaient péché à l'état de purs esprits. Leur entrée dans un corps mortel, soumis aux besoins et aux maladies, leur assimilation aux animaux, leur vie terrestre en un mot, était le châtiment de leur péché. Nos premiers parens, coupables d'une désobéissance envers le Créateur, avaient été relégués ainsi dans une prison d'os et de chair, et c'est ce que signifiaient, dans le livre de la Genèse, les tuniques de peaux de bêtes dont Adam et Ève se couvrirent après leur chute. Une seconde proposition, qui se liait à la première, regardait la résurrection des morts au jour du dernier jugement. Sous quelle forme s'accomplirait cette suprême résurrection? Les morts sortiraient-ils du tombeau avec les corps qu'ils auraient eus pendant la vie, avec leur sexe, avec leur laideur ou leur beauté? Origène prétendait que non. Cette dépouille de l'âme, suivant lui, devait rester sur la terre, comme la chaîne du captif rendu à la liberté reste dans la prison où il vient d'achever sa peine. Une figure plus éthérée et inaltérable attendait l'âme, qui irait recevoir l'arrêt du souverain juge, sa récompense ou son châtiment. Il repoussait d'ailleurs la croyance aux peines éternelles : c'était là une troisième proposition en rapport avec les deux autres. Origène voyait dans les épreuves de la vie un moyen de purification offert aux êtres faillibles par l'infinie bonté de Dieu, et le repentir était à

ses yeux l'instrument puissant du pardon. Le repentir et la miséricorde divine qui l'accompagne devaient s'étendre jusqu'aux anges rebelles, et un jour viendrait où Satan lui-même, repentant et pardonné, replacerait sur son front le diadème des archanges; l'enfer alors serait aboli. Origène tirait cette conséquence de l'épître de saint Jude, où il est dit que l'archange Michel, lorsqu'il précipita Lucifer dans l'abîme, s'abstint de prononcer sur lui la malédiction. Cette proposition hétérodoxe souleva tout d'abord tant de clameurs qu'Origène se vit contraint de la retirer et qu'il la nia ensuite. La ressemblance de l'homme avec Dieu, d'après les termes de la Genèse, donnait lieu à une quatrième hypothèse du docteur alexandrin, non moins hardie, non moins discutée que les autres. « Sans doute, disait-il, Dieu a créé l'homme à son image, mais comme âme et esprit; la ressemblance a cessé avec la faute : elle n'existait déjà plus dans le paradis terrestre quand nos premiers parens y revêtirent cette forme matérielle soumise aux infirmités, aux misères, aux vices, que l'Écriture appelle symboliquement des peaux de bêtes : elle renaîtra avec l'expiation. » Le livre de Moïse n'était d'ailleurs pour lui qu'une allégorie dans laquelle s'évanouissait la réalité du récit biblique. Le paradis ne lui paraissait qu'un symbole : dans les arbres dont il était planté, il voyait de purs esprits; dans ses fleuves des vertus célestes : on comprend que cette méthode d'interprétation fût plus favorable à la poésie qu'à la foi.

J'ai dit qu'une lutte fort vive, concernant ces propositions et quelques autres, venait de s'ouvrir en Égypte. Le patriarche d'Alexandrie trouva mauvais qu'on se permît d'attaquer un nom qui contribuait à la gloire de sa cité et à l'éclat de son siége épiscopal, et comme chez Théophile, qui occupait alors ce siége, la persécution était fort voisine du blâme, il traita rudement les moines ou les prêtres qui s'étaient permis des critiques. Théophile d'ailleurs, origéniste de position, passait pour l'être aussi de conviction, car c'était lui qui avait inculqué à Rufin, durant son séjour en Égypte avec Mélanie, quelques-unes des opinions du grand docteur alexandrin. Dans l'esprit logique et froid du prêtre d'Aquilée, ces opinions avaient pris un corps, et à la différence de Jérôme, qui puisait dans Origène des armes pour fortifier sa propre orthodoxie, Rufin refaisait Origène à son image, prêtant à ce maître un peu fantasque l'esprit d'ensemble et de cohésion, qui lui avait toujours manqué. Au dire de Rufin, Origène était la lumière de l'Évangile après les apôtres. Il le redit tant de fois à l'évêque de Jérusalem, avec lequel il s'était lié, il lui en donna tant de raisons arrangées à sa manière, que Jean de Jérusalem, qui était médiocrement savant, devint à peu près origéniste sur la parole de Rufin.

Les choses en étaient là, lorsqu'en l'année 395, un certain Ater-

bius, théologien subtil, et qui avait pris à tâche de combattre Origène, arriva dans Jérusalem, suivant à la trace les disciples du maître pour les confondre avec lui. Aterbius fit son enquête avec une adresse perfide : il vit l'évêque de Jérusalem et assista à ses homélies ; il s'entretint plusieurs fois avec Rufin, et tâcha de savoir de lui ce qu'il fallait penser de Jérôme ; puis il lança tout à coup dans le public un manifeste par lequel il dénonçait l'évêque, le moine Jérôme, et surtout Rufin, comme des origénistes, et le diocèse de Jérusalem comme atteint tout entier de cette lèpre funeste. Jérôme ne perdit pas un moment pour se justifier, indiquant de quelle façon il suivait Origène, de quelle façon aussi il le condamnait : sa déclaration était nette et précise. Rufin se tint enfermé dans son monastère pour ne point voir Aterbius, esquivant toute explication verbale ou écrite. Quant à l'évêque de Jérusalem, il dédaigna l'accusation du haut de son orgueil, mais il en voulut mortellement à Jérôme d'avoir songé à se disculper quand son évêque gardait le silence.

Le successeur de Cyrille au siége épiscopal de la ville sainte, Jean de Jérusalem, avait en effet bien autre chose en tête que d'absoudre ou condamner Origène et de donner son avis sur la résurrection des corps ; il soutenait alors une guerre de prééminence contre l'évêque de Césarée, son métropolitain. Jean avait reçu de ses prédécesseurs l'héritage de cette guerre, qu'il transmit à ses successeurs. Il paraissait en effet contre toute raison et tout droit aux pasteurs de cette grande église, la première du monde, puisqu'elle avait été le théâtre de la rédemption et le lieu d'assemblée des apôtres, qu'on l'eût réduite à l'état d'église secondaire sous la suprématie de Césarée. Ainsi le voulait la hiérarchie civile, qui, lors de l'établissement ecclésiastique, sous Constantin, avait servi de règle à la hiérarchie religieuse. Or qu'était-ce que Césarée dans l'ordre religieux à côté de Jérusalem? Cette subordination pesait donc à tous les évêques possesseurs de ce siége, et ils cherchaient l'un après l'autre à la secouer pour se rendre métropolitains eux-mêmes, ou du moins patriarches indépendans, sur leur territoire. Jean menait avec intrépidité cette campagne, qui se termina finalement à l'avantage de son église. Intraitable dans ses prétentions à l'indépendance, il reconnaissait pour ami quiconque les proclamait comme lui ; mais quiconque en doutait était son adversaire, et devenait son ennemi mortel s'il osait appeler de ses décisions au métropolitain, ou communiquer avec le métropolitain sans son intermédiaire. C'est ce qu'avait déjà fait Jérôme, suivant toute probabilité, à en juger par ce qu'il fit plus tard. Jean tenait donc dès lors en suspicion les monastères de Bethléem et leurs habitans. Il faut dire aussi que la renommée qui entourait Jérôme et

Paula, la gloire littéraire de l'un, le nom illustre de l'autre, et ce grand concours d'étrangers accourus de toutes parts pour les voir, avaient de quoi offusquer un prélat non dénué de mérite, mais que son infériorité reléguait bien loin d'eux dans l'ombre. Rufin, habile à profiter de tout, assez maître de lui-même pour sacrifier froidement sa vanité à son orgueil et son orgueil au plaisir d'écraser un rival, Rufin affectait d'approuver les rancunes de l'évêque pour l'aigrir davantage, et Mélanie, entrée aussi dans les confidences intimes du prélat, attisait le feu contre son ancien ami. Ils trouvèrent mauvais qu'on fît à Bethléem tant d'étalage d'orthodoxie sur la sommation d'un agresseur obscur, envers lequel Rufin ne daignerait employer, disait-il, s'il se présentait à sa porte, que l'argument des personnages de Plaute lorsqu'un valet leur déplaît. Il y avait eu, suivant lui, de la part de Jérôme, intention évidente de les dénigrer tous. Quant à la question en elle-même, Jean de Jérusalem n'était origéniste que pour le peu que lui en avait soufflé Rufin, et il ne se souciait pas d'en apprendre davantage.

Les choses, malgré beaucoup d'aigreur secrète, en seraient peut-être restées là, lorsque apparut tout à coup dans les murs de Jérusalem la discorde théologique elle-même en la personne du vénérable évêque de Salamine, Épiphane, cet ami du bien qui traînait la guerre après lui, cet inflexible gardien de l'orthodoxie qui la compromettait souvent par ses ardeurs imprudentes et ses subtilités scolastiques. Il administrait tranquillement son diocèse de Chypre, lorsque le bruit de cette première querelle était parvenu jusqu'à lui. Humilié qu'un autre eût découvert une hérésie qu'il n'avait pas aperçue, et cela dans une église qu'il pouvait presque revendiquer comme sienne, puisqu'il était né en Palestine, qu'il y avait passé sa jeunesse, et qu'il y dirigeait encore, au moins spirituellement, un monastère, celui qu'il avait fondé jadis près d'Éleuthéropolis, sur la route d'Ælia Capitolina à Hébron, il prit le parti de s'assurer de tout par lui-même. Laisser là son diocèse de Chypre et courir à Jérusalem fut pour lui l'affaire d'un moment; son voyage d'ailleurs n'avait aucune apparence extraordinaire, et il n'en ébruita pas le motif. A son arrivée, il descendit, comme il faisait toujours, chez l'évêque, et comme toujours il accepta sa table. Lui confia-t-il dans cette intimité le soupçon qui l'amenait? l'interrogea-t-il sur les attaques d'Aterbius au sujet de son origénisme prétendu? chercha-t-il à sonder sa foi, à l'éclairer, lui si savant et si rigide en matière de dogme? Jean dit que non, Épiphane affirma le contraire devant témoins, en particulier devant Jérôme et les moines de Bethléem. Quoi qu'il en soit, une explication eut lieu le lendemain, en présence de toute la ville, dans la basilique de Constantin.

La première scène se passa à la chapelle du Saint-Sépulcre. Les

fidèles en nombre immense occupaient l'enceinte de l'édicule et l'atrium contigu qu'on appelait le Golgotha. Épiphane prit d'abord la parole et se mit à prêcher contre Origène et contre les fauteurs de l'origénisme. Les coups frappaient en plein, à ce qu'il paraît, sur l'évêque, qui se trouvait là entouré de ses prêtres, et sur Rufin, qui était absent. Jean et son clergé grimaçaient, murmuraient, les narines serrées et se grattant la tête; leurs gestes, leur contenance dédaigneuse, semblaient dire au public que le vieillard radotait. Enfin un archidiacre se détacha de la bande pour aller intimer à Épiphane, au nom de Jean, l'ordre de cesser son discours. C'était une insulte comme jamais évêque n'en avait fait à son subordonné en face du peuple, et il la faisait à son égal par la dignité, à son supérieur par le mérite et par les cheveux blancs. L'assistance se leva, et de l'église du Sépulcre on se dirigea vers celle de la Croix, à travers le préau du Golgotha, que remplissait une foule serrée de gens de tout âge et de tout sexe. Épiphane eut peine à s'y frayer un passage, tant l'empressement était grand de le voir et de le toucher : des femmes lui présentaient leurs enfans pour qu'il les bénît; d'autres embrassaient ses genoux, baisaient ses pieds, arrachaient les franges de son vêtement. Dans l'impossibilité d'aller plus avant, le vieil évêque dut s'arrêter. Jean se tordait de rage et criait qu'on fît place; il ne rougit même pas de dire en face à son collègue que c'était un jeu qu'il jouait, et qu'il restait là immobile pour se faire adorer.

Ceci avait lieu dans la matinée; une seconde convocation ayant déjà été faite pour l'après-midi dans la grande église de la Croix, le concours de fidèles y fut encore plus nombreux. On espérait entendre Épiphane, mais ce fut Jean qui parla. Pour bien comprendre la portée de son allocution, il faut se rappeler la proposition d'Origène touchant la ressemblance de l'homme avec Dieu, proposition vivement combattue par les catholiques. De cette controverse et des efforts tentés plus anciennement pour interpréter le texte biblique : « Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance, » était sortie la grossière hérésie des anthropomorphites. S'attachant à la lettre de la Genèse et abusant en outre des expressions figurées sous lesquelles l'Écriture aime à peindre l'action et les sentimens de Dieu vis-à-vis des hommes et du monde, ces ignorans sectaires prêtaient au Créateur la forme matérielle de la créature; ils lui supposaient un visage, des membres, des passions à l'instar de l'humanité. Qu'une pareille croyance, indigne de tout examen sérieux, se propageât chez des populations rustiques, capables de tout admettre, ou chez des moines livrés à leurs propres hallucinations, qui se contemplaient eux-mêmes en Dieu, cela se concevait, et en effet la secte ne s'étendait pas plus loin; mais les origénistes, spiritualistes déliés, affectaient d'englober tous leurs adversaires dans

la même catégorie d'erreur. C'était une arme de guerre dont ils ne se faisaient point faute. Il fallait à la vérité beaucoup d'audace pour s'en servir contre un homme tel qu'Épiphane, dont toute la chrétienté admirait la science, et pourtant Jean de Jérusalem l'osa. Tout le temps qui s'était écoulé depuis la réunion du matin, il l'avait employé à aiguiser le trait perfide qu'il réservait à son adversaire. Épiphane avait parlé des origénistes : il parla des anthropomorphites, jetant à pleines mains sur leur doctrine le ridicule et l'odieux. Il fit son discours le corps tourné vers Épiphane, les regards fixés constamment sur lui, et le désignant le plus clairement qu'il pouvait à la risée publique. S'enivrant de sa propre colère, à mesure qu'il parlait, il avait la bouche sèche, la tête rejetée en arrière, les lèvres tremblantes, la voix saccadée par l'émotion : Épiphane au contraire restait impassible sur son siége. Lorsque Jean eut fini, il se leva et fit signe qu'il voulait parler à son tour. Après avoir salué l'assemblée de la voix et de la main, il prononça ces mots avec lenteur et solennité : « Tout ce que Jean, mon frère par l'union du sacerdoce et mon fils par l'âge, vient de dire contre l'hérésie des anthropomorphites, je le trouve fort bien dit et fort à propos, et je joins mon témoignage au sien pour condamner ces sectaires; mais comme nous réprouvons tous les deux cette absurde croyance, il est juste aussi que tous les deux nous déclarions réprouvés les dogmes pervers d'Origène. » Un rire universel suivi d'une longue acclamation accueillit ces paroles du vieil évêque, et l'avantage fut encore pour Épiphane.

Une troisième scène, préparée par Jean, eut lieu le lendemain ou le surlendemain. On était alors au temps pascal, et l'évêque de Jérusalem, dans l'intention de mettre au grand jour son orthodoxie, profita de la présence d'Épiphane pour résumer, dans une grande catéchèse tenue à l'église de la Croix, l'ensemble de ses instructions du carême. Il passa en revue les principaux dogmes de la foi, la trinité, l'incarnation, le mystère de la croix, l'enfer, l'état des âmes avant et après la vie, enfin la résurrection du Sauveur et la nôtre, donnant sur chaque point dogmatique une solution. Il paraît que son exposé fut interrompu plusieurs fois par les cris de désapprobation de l'assemblée, de sorte que Jean, tout troublé, interpella Épiphane pour qu'il eût à déclarer si cette profession de foi lui semblait orthodoxe ou non. La situation était délicate pour l'interpellé, car il s'agissait de prononcer, séance tenante, la condamnation d'un évêque dans sa propre église et devant son troupeau. Épiphane crut s'en tirer en répondant d'une manière vague qu'il ne trouvait rien à redire aux doctrines qu'il venait d'entendre; puis, rentré chez lui et repassant dans sa mémoire les solutions théologiques de Jean, il y découvrit hérésie sur hérésie, et se reprocha

comme une lâcheté la déclaration qu'il avait faite. Il quitte aussitôt Jérusalem sans prendre congé de personne, court à Bethléem, et encore tout hors de lui, raconte à ses amis ce qui vient de se passer, ajoutant qu'il rompt désormais la communion avec cet évêque hérétique. Ce fut comme un coup de foudre tombé sur les monastères. Jérôme, qui ne pouvait approuver ni la précipitation d'Épiphane, ni la violence de son procédé, ni l'extension qu'il donnait à ses anathèmes contre Origène, essaya de changer sa résolution, le priant instamment de retourner à Jérusalem et de se réconcilier, s'il était possible. Les moines de Jérôme, Paula et ses filles joignirent leurs supplications à ces instances pour que la paix de l'église ne fût pas troublée. Épiphane parut céder et se remit en route pour Ælia, mais il ne fit que traverser la ville pendant la nuit et courut s'enfermer dans son monastère de Vieil-Ad, qui dépendait du diocèse d'Éleuthéropolis. Il adressa de là une lettre encyclique à tous les monastères de la Palestine pour les engager à rompre la communion avec Jean, si celui-ci ne donnait prompte satisfaction sur sa foi.

Il y eut dès lors deux camps à Jérusalem, celui de l'évêque et celui d'Épiphane : Rufin et Mélanie se jetèrent avec ardeur dans le premier; Jérôme se rangea dans le second pour ne point abandonner un ami, et aussi parce qu'il ne croyait guère plus à l'orthodoxie de Jean qu'à la droiture de son caractère. Il ne le fit pourtant qu'avec hésitation et scrupule; mais l'évêque l'affranchit de tout ménagement en mettant les monastères de Bethléem en interdit. Les prêtres de Bethléem, qui dépendaient de lui ainsi que l'église, reçurent l'ordre de ne plus communiquer avec Jérôme, ni avec Paula, et bientôt le troupeau des moines et des nonnes se vit fermer la basilique de la Crèche, où ils assistaient au saint sacrifice le dimanche. Leur désolation fut inexprimable. « Quoi donc! s'écriait Jérôme indigné en s'adressant aux prêtres de Bethléem, suis-je retranché de l'église? Suis-je excommunié? Non, je ne le suis pas, car si je ne communique plus avec votre évêque, je communique avec celui d'Alexandrie, avec celui de Rome, je communique avec votre métropolitain de Césarée! » Ce n'était pas précisément le titre qu'il fallait invoquer pour rétablir la paix entre Jean et lui. Les monastères se trouvèrent réduits à leurs prières en commun dans leurs propres chapelles, à l'exclusion du sacrifice, et ce fut là pour eux un cruel supplice. Jérôme, il est vrai, était prêtre, Vincentius était prêtre aussi; mais ni l'un ni l'autre, comme je l'ai dit, n'avaient pu se décider jamais à remplir les fonctions sacerdotales : ils ne le purent pas davantage dans une circonstance si importante, tant étaient grandes à leurs yeux la dignité et la responsabilité du prêtre! Il

fallut chercher en dehors d'eux, et on chercha d'abord dans la communauté. Or, parmi les jeunes moines qui en faisaient partie, un surtout semblait réunir en sa personne toutes les qualités appropriées à ces difficiles fonctions : c'était Paulinien, le digne frère de Jérôme par la science autant que par l'élévation du caractère, le désintéressement et la charité.

Quoique Paulinien n'eût encore que vingt-huit ans, âge que les gens rigides trouvaient alors insuffisant pour une ordination canonique, tout le monde le jugeait digne du sacerdoce. Les monastères le souhaitaient pour eux, et Jean lui-même, à une époque où il vivait en bonne intelligence avec les moines, l'avait menacé plus d'une fois de l'ordonner malgré lui et de l'attacher à son clergé. Paulinien avait toujours refusé et refusait encore, repoussant avec opiniâtreté jusqu'aux sollicitations de son frère. Épiphane, qui déplorait presque comme son ouvrage l'état d'abandon où la tyrannie de Jean mettait ses malheureux amis, prit pour les en tirer un parti violent, mais que justifiaient les mœurs de l'église primitive. Un jour que Paulinien s'était rendu avec quelques diacres à Vieil-Ad pour le consulter sur des affaires concernant le couvent de Bethléem, Épiphane, qui célébrait le saint sacrifice dans l'église d'un village voisin, l'y fit venir, et enjoignit à ses diacres de l'enlever de force pendant qu'il priait. Les diacres se jettent sur lui à un signe convenu, et l'emportent en lui fermant la bouche, de peur qu'il ne conjurât l'évêque, au nom de Jésus-Christ, de ne lui point faire cette violence, ce qui eût pu désarmer Épiphane. Ainsi saisi et bâillonné, il est traîné au pied de l'autel. Épiphane en descend les degrés, s'approche de lui, lui coupe les cheveux, tandis qu'on le tient, l'ordonne diacre, et l'oblige, par la crainte de Dieu et l'autorité des Écritures, à servir en cette qualité la messe qu'il célébrait. Paulinien eut beau protester aux oreilles de l'évêque, qui ne l'écoutait pas : la majesté des fonctions qu'il remplissait bon gré, mal gré, le retint dans l'obéissance. A un nouveau signe de l'évêque, il est saisi une seconde fois, on étouffe sa voix, on le fait agenouiller, et quand il se releva, il était prêtre.

Cette nouvelle, arrivée à Bethléem par un courrier, fut accueillie dans les monastères avec des transports de joie; mais on ne l'apprit à Jérusalem qu'avec des accès de fureur. On s'attendait cependant à quelque chose de pareil, car le but évident des ennemis de Jérôme était de pousser à un éclat qui pût le compromettre gravement et l'évêque de Salamine avec lui. Rufin, puissant machinateur de ruses, l'avait laissé deviner. Causant un jour d'Épiphane et des affaires de Bethléem avec un prêtre nommé Zénon, ami du supérieur de Vieil-Ad, il lui disait avec une curiosité inquiète :

« Crois-tu que le saint évêque ordonne quelqu'un? » Quand Paulinien fut ordonné, on dénonça l'acte comme anti-canonique pour deux raisons : d'abord à cause de la trop grande jeunesse du nouveau prêtre; ensuite, parce qu'il n'appartenait pas à un évêque de conférer les pouvoirs spirituels dans un diocèse étranger et pour les besoins de ce diocèse sans le consentement de l'évêque du lieu. On répondait sur le premier point que, s'il y avait par l'âge de Paulinien infraction aux canons, Jean en avait donné l'exemple tout le premier en détournant du diocèse de Tyr, pour le faire prêtre de Bethléem, un diacre plus jeune que celui-ci, personnage hargneux et bavard, dont il prétendait opposer l'éloquence à celle de Jérôme, ou, pour mieux dire, qu'il chargeait de dénigrer jusqu'aux portes de leur monastère Jérôme et ses amis. On répondait, quant au second grief, que Paulinien n'avait pas été ordonné dans le diocèse de Jérusalem, mais dans celui d'Éleuthéropolis, et avec approbation, ou du moins sans opposition, de la part de l'évêque du lieu; que de plus Épiphane l'avait choisi pour l'attacher à sa personne et à son église, sauf les cas de force majeure que justifiait la charité évangélique. Ces réponses ne pouvaient contenter Jean, qui avait pris son parti de se plaindre et de remplir l'Orient et l'Occident du bruit de ses réclamations. Il lança donc sans plus tarder l'excommunication en forme contre Jérôme, Paula, leurs subordonnés et adhérens, et contre tous les habitans de Bethléem qui reconnaîtraient Paulinien pour prêtre : or ils étaient nombreux dans la ville, où les bienfaits et la sainteté des nouveaux venus leur avaient gagné beaucoup de cœurs. Par suite de cette mesure, non-seulement les prêtres de Bethléem interdirent plus étroitement que jamais l'accès de l'église aux reclus des monastères, mais ils exigèrent de leurs propres paroissiens, avant de les laisser entrer, une réponse catégorique à cette question : « croyez-vous que Paulinien soit un véritable prêtre? »

Sur ces entrefaites, des phénomènes effrayans, qui semblaient être les précurseurs d'une grande catastrophe, parcoururent presque tout l'Orient. Une nuée de feu parut sur Constantinople; des tremblemens de terre se firent sentir en Cappadoce, en Syrie, en Palestine. A Bethléem, le jour de la Pentecôte, le soleil s'obscurcit tout à coup, et la ville, enveloppée d'épaisses vapeurs, fut plongée dans une obscurité complète. Les habitans, glacés d'effroi, désertaient leurs maisons, et dans les rues, où l'on se reconnaissait à peine, un seul cri sortait de toutes les bouches : « La nuit éternelle commence; le dernier jugement est proche! » Il y avait alors dans la ville de nombreux catéchumènes, hommes et femmes, que les moines préparaient à un prochain baptême; croyant le jour suprême arrivé,

ils vinrent frapper aux portes des monastères, demandant qu'on les baptisât. Les monastères aussi en contenaient un certain nombre qui sollicitaient cette grâce avec instance. Jérôme n'osa pas satisfaire à leur vœu, quoiqu'il eût chez lui quelques prêtres en passage. Il craignait d'attirer sur eux tous de nouvelles censures épiscopales en empiétant sur les droits du clergé de la ville. Il engagea donc les catéchumènes à le suivre, et les conduisit lui-même au baptistère de la Nativité. Les prêtres reçurent ceux qui étaient de la paroisse; ils fermèrent le baptistère aux autres, et Jérôme se vit contraint d'envoyer ses catéchumènes à l'évêque de Lydda, Dionysius, qu'il avait connu à Rome au concile de 382, et dont il savait les bonnes dispositions à son égard. Ainsi point de baptême pour les convertis des monastères, point d'assistance religieuse pour leurs malades, et bientôt plus de sépulture pour leurs morts! Un ordre impitoyable de l'évêque enleva aux habitans infortunés des couvens la consolation des derniers sacremens et la sépulture chrétienne. Exclus des cimetières comme de l'église et n'ayant pas le courage d'enfouir les dépouilles mortelles de leurs frères et de leurs sœurs dans une terre profane, ils les déposèrent dans un lieu écarté, jusqu'à ce qu'un peu de terre chrétienne leur fût enfin rendue. Telle était la charité de ce prêtre, qui persécutait jusqu'aux morts, et l'on rougit de penser qu'il avait pour conseillers, souvent pour instigateurs, deux Occidentaux, anciens amis des persécutés.

Jean n'était pas encore satisfait : c'est Jérôme qu'il voulait frapper, afin que le troupeau fût dispersé après le pasteur. Il avait imaginé pour cela un moyen infaillible : c'était de dénoncer le prêtre romain au préfet du prétoire, premier ministre et tuteur d'Arcadius (on était en 394), comme un homme dangereux, un moine factieux d'Occident, qui mettait le trouble dans toute la Palestine. Ce premier ministre d'Arcadius portait, par un des hasards de l'histoire, le même nom que le prêtre ancien ami de Jérôme; c'était ce Rufin dont l'histoire nous fait connaître les cruautés, l'avarice, l'ambition effrénée (1), et qui projetait dès lors contre Stilicon cette guerre fratricide qui finit par séparer Constantinople de Rome et diviser le monde romain en deux empires ennemis. Rufin, qui quêtait des appuis parmi les évêques orientaux, accueillit avec faveur la dénonciation arrivée de Jérusalem, et rendit au nom de l'empereur un décret de bannissement contre Jérôme. Les documens contemporains nous disent que Jean ne l'obtint pas gratuitement de cette cour corrompue, et qu'il ne ménagea près des affidés du ministre ni l'or ni les promesses; enfin il l'obtint, et l'arrêt était parvenu

(1) Voyez sur *Rufin* la *Revue* du 1er novembre 1860.

entre les mains du gouverneur de Césarée lorsque la *bête féroce* (c'est ainsi qu'on désignait le préfet du prétoire) tomba sous l'épée des soldats de Gaïnas, à Constantinople, dans le faubourg de l'Hebdomon. Sans cet événement, Jérôme, mis aux fers comme un criminel d'état, serait allé mourir de misère dans quelque coin inhabitable de l'Éthiopie ou des frontières de la Perse, car les exils de Rufin aboutissaient d'ordinaire à la mort. Le gouverneur de Césarée, magistrat prudent et humain, profita de la chute du ministre pour mettre le décret de côté, et Jean n'osa pas en réclamer l'exécution. Ainsi les monastères de Bethléem furent sauvés d'une destruction complète. Jérôme éleva la voix avec dignité contre cette dernière infamie. « C'est un chagrin pour moi, écrivait-il, que le rescrit impérial ne puisse plus être exécuté : j'y aurais gagné la couronne de l'exil. Néanmoins, si Jean a tant d'envie de me chasser, il peut le faire sans accumuler tant de crimes; il n'a qu'à me toucher du bout du doigt, et je pars à l'instant même! »

L'indignation enfin l'emporta; Jérôme composa contre l'évêque de Jérusalem, dans la forme d'une lettre à Pammachius, une sorte de philippique qui peut se comparer sans trop de désavantage à celles de Cicéron : le même feu, la même ironie terrible, s'y retrouvent, et parfois le même éclat de style.

« A t'en croire, lui disait-il, c'est nous qui divisons l'église, nous qui voulons faire dans son sein un gouvernement à part! Nous diviser l'église, quand notre communauté n'a qu'un désir, ne forme qu'un vœu, communiquer avec tes prêtres dans la basilique du Sauveur! Nous diviser l'église, lorsqu'au milieu de l'effroyable cataclysme qui semblait nous annoncer notre dernier jour, nous avons conduit à tes prêtres, pour les baptiser, quarante catéchumènes, hommes, femmes, enfans, jeunes filles, qui s'offraient à nous, que nous pouvions baptiser, et que nous avons refusé de baptiser, parce qu'il appartenait à tes prêtres de le faire! Puis, lorsque nous avons présenté nos propres catéchumènes, tes prêtres les ont exclus, et nous avons été forcés de les envoyer jusqu'à Diospolis, où Dionysius, évêque et confesseur, les a reçus dans la foi. Nous diviser l'église, quand nous n'y trouvons pas la plus petite place hors de nos cellules, et que nous sommes réduits à contempler de loin la grotte du Sauveur, gémissant et pleurant de voir des hérétiques franchir librement ce seuil sacré qui nous repousse!

« C'est donc nous qui divisons l'église, et non pas toi, toi qui refuses un toit aux vivans, une sépulture aux morts, et qui sollicites l'exil de tes frères! Qui donc est allé, par les armes spirituelles, exciter contre nos vies la redoutable et puissante bête qui menaçait la vie du monde entier? Qui donc a ordonné que les os des saints, ces cendres innocentes, restassent privés de sépulture, battus par la pluie, exposés à tous les outrages du temps? Voilà les douces caresses par lesquelles le bon pasteur nous in-

vite à la paix et nous reproche paternellement de vouloir nous faire un gouvernement à part! Mais nous n'en avons pas besoin : nous ne sommes point séparés; nous sommes unis, dans la communion et la charité, à tous les évêques qui professent la vraie foi. Es-tu donc l'église à toi seul, et celui qui t'offense et celui que tu n'aimes pas doit-il être exclu par le Christ? Si tu défends ton propre gouvernement, montre-nous du moins un évêque dans ta personne, et non un persécuteur. Ce qui nous sépare de toi, c'est la question du dogme : nous le disons, nous le répétons. Prouve-nous que tu es chrétien, que tu es catholique, et lorsqu'il n'y aura plus entre nous d'autre sujet de dissentiment que l'ordination de Paulinien, la paix sera bientôt signée!

« Oh! tes plaintes à ce sujet sont fondées sur de bien grandes raisons! Paulinien est un enfant! et tu nous fais annoncer ce crime canonique par un prêtre, ton légat, ton confident, ton ouvrage, et qui n'a pas l'âge de Paulinien. Paulinien a été ordonné sans ton consentement, dans ton diocèse! mais n'as-tu pas fait venir de l'église de Tyr le diacre Théosèbe pour en faire un prêtre de Bethléem, parce qu'il est notre ennemi, parce que tu le crois éloquent, parce que tu le vois tout prêt à nous accabler de ses foudres? Tu peux sans scrupule fouler aux pieds les canons, car tous tes caprices sont des droits, tous tes actes des règles de doctrine, et tu oses citer le vénérable Épiphane au tribunal du Christ, pour y être jugé avec toi! Tu reproches à ce saint évêque l'hospitalité de ton toit et la communauté de ta table, et tu écris qu'avant le discours prononcé dans la chapelle du Sépulcre il ne t'avait entretenu ni d'Origène ni de ses doutes sur ta foi; tu l'écris, et tu prends Dieu à témoin de la vérité de ton affirmation! Épiphane affirme le contraire, il l'écrit, il te l'a dit en face, il l'a dit à tout le monde, il l'a dit à nous-mêmes, en présence de toute notre communauté, prête à en porter témoignage..... Mais je m'arrête : pour l'honneur de l'épiscopat, je ne voudrais pas convaincre un évêque de parjure. »

Cependant le gouverneur de la Palestine, Archélaüs, homme honnête et éclairé, prit à tâche de rétablir la paix. S'étant rendu à Bethléem, il invita Jean de Jérusalem à s'y rendre de son côté pour s'expliquer en sa présence sur les causes de cette désunion. « Qu'il nous expose sa foi, répétait Jérôme, qu'il dissipe nos doutes, et nous nous soumettrons à lui sans réserve. » Jean promit d'abord de venir; mais au moment fixé pour l'entrevue il manda qu'une certaine dame de sa connaissance était malade, et que cette maladie le retenait à Jérusalem. Le jour de Pâques approchait, et un grand nombre de moines, accourus pour assister à la conférence et regagner ensuite leurs couvens, montraient de ce retard une vive contrariété. Archélaüs écrit de nouveau; il annonce à Jean qu'il restera à l'attendre un jour ou deux. Jean ne vint point; la dame ne pouvait se passer de lui; elle ne pouvait en son absence supporter la migraine ou le mal de cœur : la dame vomissait toujours!

« Quel jeu! s'écriait Jérôme indigné; est-ce d'un évêque ou d'un histrion? » De guerre lasse, Archélaüs s'en alla.

Au fond, c'est ce que voulait Jean de Jérusalem. Peu soucieux d'un arbitrage laïque qui devait aboutir à une conciliation, moins empressé encore de se trouver en face d'un magistrat qui le connaissait de longue main, il avait traîné en longueur, et pendant qu'Archélaüs l'attendait à Bethléem, il sollicitait lui-même un arbitre ecclésiastique. Le juge de son choix, ce n'était certes pas son métropolitain de Césarée, il n'avait garde de s'adresser là; il était allé prendre dans Alexandrie ce même patriarche Théophile, que Rufin proclamait son initiateur à l'origénisme, et qui avait commencé le premier dans les nômes de l'Égypte la guerre qui se poursuivait en Palestine. Jérôme sentit l'habileté perfide du coup. « Voyez, s'écriait-il, la loyauté de cet évêque, qui prend pour juge d'une querelle le même homme qui en est l'auteur! Voyez son obéissance aux lois de l'église, lui qui, dans une question de discipline autant que de dogme, invoque un tribunal étranger! Est-ce que Césarée n'existe plus? Est-ce qu'elle n'est plus métropole de la Palestine? Est-ce que l'église de Jérusalem a été transportée sous l'autorité d'Alexandrie? » Théophile ne refusa point, malgré l'irrégularité de la demande, un arbitrage qui lui était offert au nom de la concorde. Toujours disposé à mettre un pied dans les affaires d'autrui, il acceptait avec empressement ces sortes de mission, quand il ne les briguait pas; c'était relever encore l'importance déjà si haute de son siége que d'en faire un tribunal suprême des doctrines catholiques en Orient. Il entretenait d'ailleurs près de lui, pour cet usage, une sorte de ministre dans la personne du prêtre Isidore, son confident, sa créature, et le même qui joua plus tard un rôle honteux dans les affaires de Jean Chrysostome. Il le dépêchait en qualité de légat dans les églises où naissaient des querelles, et comme il en naissait beaucoup, et de fort envenimées souvent, on avait surnommé Isidore l'Hippocrate des chrétiens.

Avant de partir pour la Judée, le légat s'était fait précéder de deux missives, l'une pour l'évêque Jean à Ælia, l'autre pour le prêtre Vincentius à Bethléem; mais par la plus étrange des aventures, il se trompa d'adresse, et la lettre destinée à l'évêque fut remise par le porteur à Vincentius. La lecture de ce message remplit de stupeur les moines de Bethléem, et il n'y avait pas à se méprendre, la lettre était écrite en entier de la main d'Isidore. Jérôme y était traité du ton le plus méprisant : on ne daignait pas même lui conserver sa qualification de prêtre. Il en fut grandement offensé. « Cet Hippocrate, dit-il avec colère, commence donc par moi ses opérations chirurgicales! Le voilà qui me charpente sans emplâtre ni

collyre, me mutilant du titre qui me fait son égal! » Dans cette lettre tout à fait confidentielle, Isidore s'efforçait de rassurer Jean et les amis de Jean sur les conséquences possibles de sa mission. « Comme la fumée se dissipe dans l'air, écrivait-il avec une emphase tout orientale, comme la cire se liquéfie au voisinage d'un brasier, ainsi vont se dissiper à mon arrivée ces ennemis de la vraie doctrine ecclésiastique, qui cherchent à inquiéter la foi des simples. » Il taxait aussi de « niaiseries » les plaintes et les argumens de Jérôme : c'était en un mot la lettre d'un complice et non celle d'un juge.

En effet, après son arrivée, il resta quelque temps à Jérusalem, dans l'intimité de Jean et de Rufin, complotant ensemble les mesures à prendre vis-à-vis de leurs adversaires. Quand tout fut arrangé, il annonça sa visite à Bethléem, où il revint jusqu'à trois fois. Son attirail et sa tenue en face de ces pauvres moines déguenillés, suivant le mot de Jérôme, furent tout à fait épiscopaux; il affectait un air à la fois dévot et superbe : on eût dit un ambassadeur qui avait à régler les destinées d'un état. On le reçut au monastère avec la dignité qui convenait à ses habitans. Jérôme lui demanda d'abord la lettre que le patriarche avait dû lui écrire avant de le faire interroger : Isidore répondit qu'il ne l'avait pas, et qu'à Jérusalem on lui avait conseillé de ne la point remettre. Il lui demanda alors à voir ses instructions et en quelque sorte ses lettres de créance : « Un légat, disait-il, est tenu de justifier de ses pouvoirs. » Isidore s'y refusa arrogamment, et on fut obligé de passer outre aux explications. L'Égyptien avait la réputation d'un théologien habile, et Jérôme crut pouvoir aborder les points de doctrine qui le séparaient de Jean de Jérusalem; mais Isidore, esquivant les réponses, se retrancha dans cette argumentation : « comment pouvez-vous prétendre que Jean soit hérétique, quand vous avez communiqué avec lui? — Mais, répliquait Jérôme avec feu, je l'ignorais alors, j'ai été éclairé depuis par les lettres du vénérable évêque Épiphane. D'ailleurs Jean n'était peut-être pas encore hérétique quand je communiquais avec lui. Vous devez savoir que c'est la maladie qui fait le malade. » Cette petite épigramme adressée à l'Hippocrate des chrétiens ne changea rien à ses mauvaises dispositions, et Isidore ne sortit point de ce cercle vicieux : « vous avez communiqué avec lui, donc il n'est pas hérétique, ou vous êtes hérétique vous-même; à moins que vous ne vous plaigniez faussement, et que vous ne soyez un calomniateur. » Les moines sentirent qu'ils étaient condamnés d'avance, et le départ d'Isidore les laissa dans la plus grande consternation.

La paix sortit cependant du sein même de la guerre, et les artifices de Jean ne servirent qu'à l'envelopper dans les rets qu'il avait

si ingénieusement ourdis. La mission d'Isidore n'était pas encore terminée, quand Théophile changea brusquement de drapeau : origéniste déclaré et persécuteur, il se trouva sans transition aucune anti-origéniste plus déclaré encore et plus persécuteur. Ces sortes d'évolutions soudaines étonnaient moins en Orient qu'en Occident, soit à cause de l'esprit d'intrigue qui travaillait l'église orientale sur une plus grande échelle, soit à cause de la mobilité des caractères. Le patriarche d'Alexandrie avait-il reconnu, par une illumination spontanée de la conscience, qu'Origène, très bon, très utile entre les mains des savans, offrait un vrai danger pour les ignorans, que les besoins de l'âme ne sont pas les mêmes pour tous les esprits, et qu'un pasteur clairvoyant écarte du sentier des simples la pierre d'achoppement qu'éviterait le philosophe ou le théologien? Peut-être; mais à côté de ce motif respectable l'histoire nous en révèle d'autres qui le sont moins. Théophile n'avait pas vu sans une profonde jalousie s'élever au-dessus de toutes les gloires de l'Orient celle du prêtre d'Antioche, qui, sous le nom de Jean Chrysostome ou Bouche-d'Or, devait bientôt monter au siége épiscopal de Constantinople, désigné par le vœu public et appelé par l'empereur. En examinant avec l'œil perçant de la haine les œuvres de cette nouvelle idole de la Syrie et ses titres à une si prodigieuse fortune, Théophile constata que ses livres contenaient des traces d'origénisme, traces innocentes, il est vrai, et qui n'altéraient en rien l'orthodoxie de Chrysostome; mais celui-ci prêtait le flanc aux accusations en professant pour le grand docteur alexandrin une estime qu'il eût rougi de dissimuler. Théophile, qui tenait déjà les fils d'une intrigue ténébreuse ourdie contre son élection au sein de la ville impériale, vit là une arme propre à ruiner ce rival et une occasion de jouer lui-même un rôle. Il changea donc de thèse, et, abjurant son rôle de protecteur de l'origénisme, il s'en déclara l'adversaire implacable.

Sa résolution ainsi prise, il se hâta de frapper un coup qui attirât les regards, et choisit pour victimes, dans le diocèse d'Héliopolis-la-Petite, trois ou quatre de ces abbés de Nitrie dont il favorisait naguère et encourageait l'origénisme. Il leur enjoignit, sous peine d'anathème, de rejeter de leur couvent les livres d'Origène et de renier ses doctrines. Ceux-ci résistèrent : Théophile les excommunia et les chassa de leurs couvens; puis, comme la population monastique de la ville des saints commençait à s'agiter, le préfet d'Égypte exila les excommuniés en Palestine. Le patriarche, à qui le bruit convenait, y poursuivit ces malheureux, armant contre eux tout ce qu'il y avait d'hommes importans contraires aux doctrines d'origénistes. Épiphane et Jérôme figuraient au premier rang; ils reçurent du patriarche des lettres de congratulation sur leur foi en

même temps que la prière de l'assister dans ses efforts pour étouffer une secte impie. On ne peut se figurer l'étonnement que de pareilles lettres causèrent tant à Bethléem qu'à Jérusalem : à Jérusalem, ce fut un coup de foudre, à Bethléem un rayon de soleil dans la nuit. Jean, qui était exempt de tout fanatisme dogmatique et à qui il était indifférent de dire du bien ou du mal d'Origène dans ses catéchèses, Jean, qui n'avait qu'une seule ambition, celle de se fortifier au dehors contre son métropolitain, et qui trouvait dans l'alliance du patriarche d'Alexandrie un appui qu'il faisait sonner bien haut, Jean ne se révolta point de la brusque conversion de son ancien juge, et, réfléchissant que ce changement entraînait nécessairement le sien, il fit à Jérôme des ouvertures de paix. Vainqueur sur tous les points, celui-ci pouvait-il refuser? Cette longue séparation l'avait trop vivement tourmenté, elle avait trop durement affecté ses amis, et la paix fut conclue. Au reste, il faut le dire à l'honneur de Jean de Jérusalem, il se réconcilia sans arrière-pensée. Bethléem prit donc en un clin d'œil une autre physionomie, comme par l'effet d'une incantation magique. Les portes de la basilique et de sa crypte se rouvrirent aux habitans des monastères, leurs catéchumènes furent admis aux fonts baptismaux, et leurs morts allèrent reposer saintement en terre chrétienne. Jean fit plus. Non moins excessif dans cette voie nouvelle qu'il l'avait été dans l'autre, il ne se contenta pas de reconnaître Paulinien pour prêtre et de l'admettre dans son clergé, il offrit à Jérôme la direction de l'église paroissiale, et Jérôme l'accepta, afin de conjurer pour l'avenir les événemens dont il venait d'être victime. Les prêtres de Bethléem lui furent complétement soumis, quoiqu'il n'exerçât pas les fonctions curiales.

Rufin ne pouvait rester isolé au milieu d'une paix si complète : l'évêque tint à honneur de rapprocher les deux anciens amis. Jérôme et Rufin assistèrent à une messe qu'il célébra pour eux dans l'église de la Résurrection; ils y communièrent ensemble et se donnèrent la main sur le sépulcre du Dieu qui avait pardonné à ses bourreaux. Dans le cœur de Jérôme, la réconciliation fut sincère, fervente même, et il s'y mêla des élans de retour vers les affections de sa jeunesse; dans celui de Rufin, elle fut compassée et froide: chez le moine superbe, l'émotion de l'orgueil humilié dominait toutes les autres. Jérusalem n'était plus pour lui qu'un lieu de supplice, dont la vue lui pesait. Il la quitta donc presque aussitôt pour se rendre à Rome, comme un général vaincu change de position pour recommencer la guerre avec de nouvelles armes. Mélanie resta seule à Jérusalem.

AMÉDÉE THIERRY.

M. SYLVESTRE

TROISIÈME PARTIE (1).

LETTRE XXIIIe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

30 mai 1864.

J'ai reçu ce matin une visite qui m'a beaucoup surpris. Je sortais pour aller voir M. Sylvestre, quand j'ai été saisi au passage par Gédéon Nuñez. — Je venais chez vous, me dit-il. Je vous savais ici. Votre véritable aventure est enfin connue, elle vous fait honneur; je tenais à vous en faire mon compliment. Je suis à La Tilleraie depuis vingt-quatre heures; j'y passe une partie de l'été, et je viens vous demander de prendre gîte chez moi. Ma maison est la vôtre.

Tu connais peu Gédéon. Je dois te dire en trois mots tout ce que je sais de lui, car il n'est pas mon ami intime. Il a eu une jeunesse orageuse; mais, retenu ou repris par ses parens (tu sais que la paternité israélite est rude et tenace), il est rentré dans la voie de l'ordre et de la richesse, qui, aux yeux de sa race, — de la nôtre à présent, — est le chemin de la vertu. Tout cela n'empêche pas Gédéon d'être intelligent, serviable et libéral. A présent je continue.

Après que je l'eus cordialement remercié, l'assurant que je ne m'ennuyais pas de ma solitude, qu'elle était nécessaire à mes projets de travail, et que je trouvais ma demeure agréable, — je lui ai fait croire que j'en étais locataire et que j'avais des ressources assurées, — nous avons causé de Paris et de Vaubuisson, de nos connaissances de là-bas et de nos voisins d'ici, de sa cousine Rebecca, qui, selon lui, mènera bien son mari, de l'ermite des Grez, qu'il a souvent rencontré, mais qui n'a jamais voulu lier conversation avec

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juin.

lui, et finalement de Mlle Vallier, sur le compte de laquelle il voulait, disait-il, me consulter.

— Je sais en gros, mon cher, l'histoire de cette demoiselle, riche et ruinée, honnête et pauvre. J'ai un peu connu son père, un affreux gredin, soit dit entre nous. Je sais qu'elle se dévoue à une servante malade; je sais qu'elle a du talent, je l'ai entendue; je sais qu'elle a de l'instruction, de l'esprit, un noble caractère. Le médecin du pays, en qui j'ai toute confiance, m'a dit d'elle des choses superbes, peut-être en est-il amoureux; mais je ne sais pas si elle est belle ou laide, je ne l'ai jamais vue, et ça m'est parfaitement égal. Eh bien! je suis veuf, j'ai quarante ans et plusieurs millions. J'ai donc l'esprit assez sérieux et la bourse assez bien garnie pour vouloir à tout prix élever on ne peut mieux mes deux mioches, une fillette de cinq ans et un garçon trop jeune encore pour le collége. J'ai pour eux spécialement une gouvernante, une bonne et un groom. Le groom est gentil, la bonne dévouée, la gouvernante assez soigneuse, mais enragée de prosélytisme, et voulant faire absolument baptiser mes petits juifs. Je tiens, moi, à ce qu'ils gardent la foi de leurs pères, et je renvoie la gouvernante. Il m'en faut vite une autre. On va m'en proposer cent; mais j'ai dans l'idée que la meilleure de toutes est là, près de moi, sous ma main. C'est une vertu éprouvée, et je sais que, pieuse ou non, quand elle peut quitter sa malade, ce n'est pas pour aller faire sa cour aux curés, mais pour soigner l'ermite, qui est un vieux esprit fort, à ce qu'on m'assure. J'ai déjà fait une tentative l'année passée pour qu'elle vînt donner des leçons à mon petit Sam, qui a des dispositions musicales merveilleuses. Il n'y a pas eu moyen. J'ai offert d'envoyer l'enfant étudier chez elle : la malade était trop mal. Enfin cette année voici ce que de premier mouvement, sauf votre avis, j'imagine. Je prendrais chez moi la noire avec la blanche; elles auraient pour elles deux un joli pavillon dans mon parc, avec nourriture, entretien complet et trois mille francs d'appointemens. Vie de famille ou vie à part, vie d'anachorète, si bon lui semble, pourvu qu'elle apprenne à lire à la petite et qu'elle enseigne la musique au petit, tout en leur parlant raison et morale de temps à autre, en fille d'esprit, et sans s'occuper de la question de dogme. Veuillez me donner conseil : ferais-je bien, et accepterait-elle?

— A coup sûr, vous feriez bien, d'après tout ce qu'on vous a dit de Mlle Vallier; mais comment puis-je savoir si elle accepterait? je la connais si peu!

— Allons donc, sournois! vous la voyez tous les jours.

— Vous vous trompez. Je la rencontre quelquefois par hasard avec l'ermite, nous causons à trois un instant, et elle s'en va seule.

— Mais quand vous l'avez soigné tous les deux?

— Nous avons toujours été trois et quelquefois quatre auprès de lui. Le malade nous donnait beaucoup d'inquiétude; nous lui sommes très attachés. Les circonstances n'ont donc pas favorisé une liaison bien particulière.

— Diable! je trouve que si!

— Trouvez ce que vous voudrez, mon cher Gédéon, mais je vous jure que je ne suis pas assez lié avec elle pour savoir si elle accepterait vos offres et pour lui donner le conseil de les accepter.

— Votre parole d'honneur?

— Oui, ma parole d'honneur, répondis-je.

— Alors... vous ne pouvez m'aider, je vois ça! Par qui diable lui ferai-je parler? Si le vieux Sylvestre voulait;... mais c'est un ours assez mal léché.

— C'est au contraire un homme charmant.

— Ah! possible! mais il ne l'est pas avec tout le monde. Si je vais chez cette demoiselle, elle ne me mettra pas à la porte?

— Je ne sais pas.

— Elle est donc bien farouche?

— Je n'ai pas eu l'occasion de m'en assurer.

— Je ne suis plus un jeune homme, que diable! un père de famille, un homme posé! Si elle croit que je veux lui faire la cour, c'est une prude! Je ne l'ai jamais vue; elle est peut-être affreuse? Comment est-elle?

— Ni laide ni jolie, plutôt bien que mal, et très distinguée.

— C'est ce qu'on m'a dit. Voyons! quand on veut quelque chose, il faut le vouloir ferme. Vous pouvez me rendre un service; conduisez-moi chez l'ermite, présentez-moi à lui comme un de vos amis; qu'il vienne avec moi chez Mlle Vallier, qu'il assiste à mes propositions et qu'elle décide. Au moins ce soir je saurai à quoi m'en tenir, et si je dois renoncer à elle, je chercherai quelqu'un. Mes enfans ne peuvent pas rester longtemps sans direction, et moi, je ne veux pas être esclave. Je n'aime pas à rester en place. Oh! Mlle Vallier ne me verrait guère à la maison; elle y serait seule pendant les trois quarts de l'année, car mes sœurs et moi n'y passons guère que trois mois, et je compte y laisser les enfans, même l'hiver; l'air de Paris ne leur vaut rien. Voyez! ce serait pour elle une vie de liberté, car ce serait une mission de confiance. Si elle aime la retraite, l'isolement, elle serait servie à souhait et sa malade pourrait guérir, grâce à un comfortable réel. Enfin venez, allons chez ce toqué de Sylvestre!

Je ne pouvais refuser; nous montâmes dans la voiture de Gédéon, et en vingt minutes nous étions à l'ermitage.

M. Sylvestre reçut très froidement le seigneur de La Tilleraie. Il l'avait déjà éconduit ainsi que ses hôtes. Il déteste les curieux et

s'en débarrasse avec une franchise triomphante; mais quand il sut qu'il s'agissait d'une offre avantageuse pour Mlle Vallier, il écouta Gédéon avec une attention marquée, après quoi il lui dit : Je transmettrai votre proposition à cette demoiselle. Il est inutile d'y aller, elle ne vous recevrait pas. Je n'y vais jamais moi-même. Elle m'a dit, une fois pour toutes, qu'elle n'est pas installée de manière à recevoir des visites, et cela doit être vrai; mais elle reçoit les lettres qu'on lui écrit, et je m'étonne que vous n'ayez pas confié votre idée à la poste. C'était beaucoup plus simple et tout aussi prompt. Le facteur passe sur nos chemins deux fois par jour, et il est très exact.

M. Sylvestre avait un air narquois qui n'échappa point à Gédéon; toutefois il insista. — Si je n'ai pas écrit, dit-il, c'est que je savais bien qu'elle vous consulterait avant de me répondre, et j'ai voulu au moins vous dire tout ce qui vous mettra à même de lui faire comprendre ses intérêts.

— Eh bien! monsieur, je vous ai très bien écouté, j'ai bonne mémoire, et je n'omettrai rien de ce que vous m'avez chargé de lui dire.

— J'en suis bien sûr, reprit Gédéon, et pourtant ce n'est pas comme si je lui parlais moi-même. Je pourrais répondre à des objections que je ne prévois pas, et même... augmenter le traitement que j'ai fixé, si elle ne le trouvait pas suffisant.

— Je lui dirai encore cela, et si elle présente des objections, je vous les ferai transmettre par M. Pierre, puisque vous le connaissez.

Gédéon voulait emmener M. Sylvestre en voiture jusque chez Mlle Vallier et l'attendre à la porte pour avoir plus tôt sa réponse. Je vis que cette impatience un peu hautaine de l'homme riche qui croit tout aplanir avec de l'argent déplaisait à l'ermite, et je décidai Gédéon à aller attendre chez lui la réponse que je tâcherais d'être en mesure de lui porter bientôt.

Il voulut alors me mener déjeuner à La Tilleraie, disant que sa voiture serait à ma disposition pour revenir prendre la réponse de M. Sylvestre dans l'après-midi. Je sais que M. Sylvestre déteste les carrosses autour de sa thébaïde, et puis j'étais un peu inquiet de son opinion sur l'affaire qui venait d'être entamée. Je priai Gédéon de me laisser faire ma promenade accoutumée dans les bois et de ne m'attendre que le lendemain.

— Voyez-vous cet israélite rusé et passionné? me dit M. Sylvestre dès que nous fûmes seuls. Je jurerais qu'il a très bien vu Mlle Vallier, précisément parce qu'il s'empresse de nous dire le contraire. Il la désire, il la veut et il l'espère, et vous êtes sa dupe!

Le rouge me monta au visage. M. Sylvestre me révélait crûment la cause du malaise et de l'irritation que, depuis une heure, je sen-

tais gronder et monter en moi. — Eh bien! lui dis-je, je crois que vous avez raison! Je n'osais pas m'arrêter à cette idée, mais la voilà qui m'apparaît aussi! Pourtant... Gédéon a beaucoup aimé sa femme, et il n'y a pas assez longtemps qu'il l'a perdue...

— Votre Gédéon a des passions violentes, je vous dis. Je ne m'occupe pas de ce qu'on en pense et de ce qu'on en raconte dans le pays; mais l'ardeur de ses sens et de sa volonté est écrite sur sa figure moitié bestiale, moitié divine, car il est très beau, du front jusqu'au bout du nez; le reste est inquiétant. Non, il ne faut pas qu'Aldine accepte d'aller chez lui, elle y subirait des obsessions outrageantes, et qui sait à quelle vengeance le dépit d'avoir échoué porterait un homme de cette trempe?

Je devais défendre Gédéon. J'affirmai à M. Sylvestre que je le croyais homme d'honneur.

— Qu'il soit homme d'honneur en affaires, je n'en doute pas, puisque vous le dites, reprit M. Sylvestre. Je sais qu'il fait beaucoup de bien, soit pour se faire pardonner sa richesse, soit par inclination naturelle. Ne croyez pas que j'aie des préventions contre lui ni contre sa race; j'en ai eu autrefois comme tant d'autres, mais l'étude philosophique détruit les préjugés, et les hommes de l'Ancien Testament ont peut-être aujourd'hui plus de nouveauté dans les idées que les hommes du nouveau dogme. C'est une fière race, allez! intelligente comme nous ne le sommes peut-être plus, mais encore primitive à bien des égards, c'est-à-dire terrible dans ses instincts. Non, non, Aldine n'acceptera pas son hospitalité dangereuse! je ne le veux pas.

Je t'avoue, mon cher Philippe, que je ne le voulais pas non plus, et que j'ai attendu avec une assez vive impatience le retour de M. Sylvestre. Il ne va pas encore bien vite, ses jambes se ressentent de la maladie, et il ne met pas moins d'une demi-heure maintenant pour descendre au bord de la rivière, à l'endroit où elle rase le premier degré de la colline. C'est là que Mlle Vallier va ordinairement le rejoindre un instant, quand elle peut sortir. Je craignais tellement de rencontrer Gédéon rôdant de son côté, que je n'accompagnai pas l'ermite. Ou je me serais montré indigné des tentatives auxquelles M. Nuñez voulait m'associer, et il m'eût cru jaloux, ou j'aurais laissé voir à Mlle Vallier des craintes que je n'ai pas le droit de lui exprimer. Le temps m'a paru long; j'ai monté et descendu dix fois le versant à mi-côte duquel, dans une coupure bien ombragée, l'ermitage se cache comme un nid de troglodyte dans les rochers et dans les bruyères. L'endroit est triste, sans horizon, — une seule petite échappée vers le village et la vallée, — et pourtant il a une saveur de mystère et d'abandon qui peut charmer à la longue un rêveur humble et doux comme Sylvestre. Rien de bien austère

ni de franchement pittoresque dans les mouvemens, tantôt brusques, tantôt paresseux, de ces terrains légers qui s'échappent des masses de grès et se laissent couler sous l'effet des pluies, en longues zones jaunâtres, là où la végétation a refusé de les assujettir. Sur les pentes où le taillis s'est bien installé, les plantes sauvages sont belles, vigoureuses, et certaines espèces atteignent des proportions inusitées. Les sentiers du bois sont bien ménagés, faciles même dans les éboulemens; les ronces ne s'en sont pas emparées, les genêts et les fougères n'occupent pas non plus de trop grands espaces dans les clairières, et les nombreux ressauts du coteau ne permettent pas la monotonie. Tout cela est charmant pour ceux qui aiment le moindre détail de la campagne, qui se plaisent à découvrir les tapis de muguets et de jacinthes sous la feuillée, et qui comme moi regardent volontiers pendant une heure la toilette d'un oiseau dans le sable; mais comme le pays n'est pas remarquablement beau, il n'attire personne, et on y peut errer des journées entières sans y rencontrer une figure humaine. Il n'y a aucune clôture, et un petit chemin de piétons conduit du hameau des Grez au sommet de la colline; mais c'est une communication indécise et peu fréquentée. L'ermitage en est assez loin pour qu'aucun regard curieux ne l'atteigne. D'ailleurs qui porterait ce regard indiscret sur un débris si misérable et si insignifiant par lui-même? Le hameau des Grez n'a pas deux cents habitans, et tous sont occupés à leurs travaux. Le dimanche, on va pêcher ou se baigner à la rivière, ou on fait de la politique chez Mme Laroze. Et puis tout le monde connaît l'ermite, il ne se cache pas de ses voisins; il n'y a rien à piller autour de lui; les gamins eux-mêmes respectent sa tranquillité.

Quant aux habitans des villas plus ou moins voisines, aucun que je sache ne s'est épris de botanique, ou bien ils ont trouvé ailleurs une flore plus intéressante. Je n'en ai pas aperçu un seul jusqu'à présent, et sans les femmes mystérieuses qui sont venues un certain soir je pourrais dire que depuis trois mois Gédéon est le seul échantillon du monde civilisé qui ait violé le sanctuaire de M. Sylvestre. Il est vrai qu'à lui tout seul Gédéon nous causera peut-être plus de souci qu'une armée de flâneurs parisiens, et mes anciennes inquiétudes reviennent. Déjà ceux qui me connaissent savent où je suis, et ceux qui ne me connaissent pas vont savoir qui je suis. Ils n'en seront guère plus avancés; je ne suis pas *quelqu'un*, mais je serai peut-être quelqu'un de trop pour Mlle Vallier, quand elle apprendra qu'elle a confié certain petit rêve d'enfance à celui-là même qui en a été l'objet. J'aurais mieux fait de le lui dire, et il me tarde un peu d'en trouver l'occasion.

Enfin M. Sylvestre est revenu, il avait la figure un peu longue.

— Elle n'accepte pas précisément, mais elle ne veut pas refuser non plus. Elle demande à réfléchir. Que voulez-vous! elle ne comprend pas le danger, et, n'étant pas son père, je n'ai pas le droit de le lui faire comprendre. D'ailleurs ce sont toujours là des explications dangereuses. Des idées d'ambition peuvent toujours naître dans une situation pénible, et quant au trouble des sens, la crainte peut l'éveiller dans un être qui s'ignore lui-même. Elle n'a que vingt ans au bout du compte! Elle a toujours vécu captive, elle ne sait rien du monde. Une prudence craintive l'a bien avertie jusqu'à ce jour de se tenir cachée, parce qu'elle est sans appui. Eh bien! elle se figure qu'elle sera plus en sûreté dans le château de La Tilleraie que dans sa petite maison isolée, sans clôture et sans gardien au bord d'un chemin. Elle dit qu'elle y a peur la nuit, qu'elle n'y dort pas, même quand elle pourrait dormir, qu'elle est un peu lasse des soins de la vie matérielle, qui prennent trop de temps et restreignent trop la vie de l'intelligence. Tout cela est malheureusement vrai, l'existence de deux femmes dont l'une ne peut aider l'autre est plus compliquée que la mienne, et il est certain que la beauté de Mlle Vallier m'inquiète. Vous ne me comprenez pas? C'est que vous ne l'avez pas vue arriver ici; elle était encore un peu laide; c'est la fatigue qui lui a donné ce ton fin, cette transparence dans les yeux, cette démarche légère et assouplie. Oh! ce n'est plus la même personne, et, si elle recouvre la santé chez Gédéon, elle ne lui plaira peut-être plus; mais en attendant... D'ailleurs je me suis peut-être trompé. Il se peut qu'il n'ait aucun projet, qu'il ne l'ait même jamais vue. Elle jure que non, que cela ne se peut pas, qu'elle cache soigneusement sa figure, afin de cacher sa jeunesse aux gens qu'elle ne connaît pas, qu'elle ne se met jamais à sa fenêtre sans savoir qui l'appelle; enfin elle s'étonne grandement de mes questions et de mon inquiétude, et j'ai eu peur de lui en trop montrer. J'ai été forcé de me rabattre sur les propos qu'on pourrait faire sur son compte. Elle répond qu'on fait toujours des propos, et qu'on y est peut-être plus exposé dans la solitude que partout ailleurs. Elle me rappelle les histoires qu'on a faites longtemps sur mon compte et les suppositions malveillantes dont elle-même a été l'objet pendant plus d'une année. A présent on voit sa vie, et on lui rend justice. Eh bien! si on jase d'abord de sa résidence à La Tilleraie, on cessera de jaser quand on y verra sa conduite; la vérité triomphe toujours dans l'opinion : la pauvre enfant croit cela! Bref, elle a été étonnée de me voir lui déconseiller une chose si avantageuse pour elle, et je crois bien que la petite Zoé est furieuse contre moi. Elle s'imagine que « de vivre dans *belle maison*, avec des bancs pour s'asseoir dans *grand jardin*, et de ne plus voir maîtresse faire

le ménage, la lessive et la cuisine, » sont des joies qui la guériront du jour au lendemain. Pour conclure, on me prie de réfléchir à ma première impression, et, sans entrer en révolte contre le vieux ami, on espère que je verrai plus clair dans quelques jours. Moi, je ne suis pas sévère; malheureusement le besoin de gâter ceux que j'aime, la crainte de les voir souffrir, m'ont toujours rendu incapable de les bien diriger. Cela, je le reconnais, je n'ai pas la bosse de l'autorité, je suis cruellement payé pour le savoir, et c'est peut-être ce qui m'a toujours préservé de l'ambition. Il est fâcheux, *mon papa*, que vous n'ayez pas trente ou quarante ans de plus, vous auriez été plus persuasif et plus inflexible que moi; mais votre figure de jeune homme vous interdit l'influence et toute tentative de direction sur une jeune fille.

Que pouvais-je répondre à M. Sylvestre? Rien en vérité. De quel droit mettrions-nous obstacle à l'amélioration d'une triste destinée? Pourquoi accuser un honnête homme de projets infâmes parce que son profil grec se termine en barbe de faune? Pourquoi d'ailleurs douter de l'énergie avec laquelle une fille chaste saurait se défendre de la séduction? Et puis, moi, tout cela ne me regarde pas; elle n'est pas ma sœur, elle n'est pas ma fiancée, et quand je dis qu'elle est mon amie, je bats la campagne comme un romancier.

Mais il me répugne, après les doutes que M. Sylvestre a fait naître dans mon esprit, de m'employer à cette négociation. J'ai signifié à l'ermite que je ne m'en mêlerais pas, et, pour qu'il n'y ait pas de doutes à cet égard, j'irai voir Gédéon demain pour lui dire de faire ses affaires lui-même.

La soirée est à l'orage, et la vallée est singulièrement triste et oppressée; le ciel est bas, rayé de nuées violettes qui semblent vouloir tout écraser. Les derniers reflets du couchant sont d'un jaune cuivré lugubre. Les rossignols chantent par phrases nerveuses, inachevées, comme si le bruit de leur voix les effrayait tout d'un coup. La campagne n'est décidément pas belle ici. Trop de joli, et pas assez de caractère. Le joli est mou et fade à la longue. M. de Florian donne ici la main à M. Berquin. Il y a trop de verdure partout, et l'horizon est si court, si court, qu'on s'en lasse. J'en sais les contours par cœur, et les grands arbres se manièrent un peu. Et puis je ne vais plus être seul; les Diamant viennent tous les dimanches, et il faut bien que je vive avec ces braves gens, qui me racontent beaucoup leur histoire. Je la sais à fond maintenant. Gédéon, qui est têtu, va me tourmenter pour que je voie son luxe et ses hôtes nombreux. Mlle Vallier ne manquera pas d'adorateurs, si elle éprouve le besoin d'en avoir. Moi, je ne tiens pas à avoir tant d'amis! Il n'y a que mon ermite qui me retienne; mais peut-être en aurai-je assez dans quelque temps. Ses impressions sont

trop soudaines, et sa volonté n'est pas à la hauteur de ses aperçus. Les hommes pratiques sont rares, et les hommes d'imagination ne feront jamais rien qui vaille.

LETTRE XXIVe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

Vaubuisson, 12 juin.

Oui, je t'ai négligé, mon bon Philippe. J'ai beaucoup travaillé. Je suis devenu un peu dur envers ma question du bonheur. Je la traite du haut en bas, et j'élimine toute illusion décevante. M. Sylvestre perd de son influence, et je crois bien que ma résistance à son idéal optimiste l'agace un peu sans qu'il en convienne. Il est trop patient, ce digne homme, je voudrais parfois l'irriter un peu. D'autres fois je crains de l'assombrir, car, lorsqu'il parle des peines de sa vie réelle, il est d'une sensibilité presque féminine. — Au reste, je ne sais pas pourquoi je me sers de ce mot-là : les femmes n'ont qu'une sensibilité extérieure et physique. Je crois leur âme beaucoup plus froide que la nôtre.

J'ai été plusieurs fois à La Tilleraie. Mes habits d'été de l'année dernière ne sont pas de la première fraîcheur, et je suis déjà, de la tête aux pieds, un peu *démodé*. Je ne m'en apercevrais peut-être pas pour mon compte, mais cela se lit dans les yeux qui m'examinent curieusement. Je ne suis pas fâché de braver ce commencement de divorce avec le monde moderne, car, si mon livre fait *fiasco*, je serai encore plus fané et plus démodé dans un an. Et qui sait si dans vingt ou trente ans, de *fiasco* en *fiasco*, je ne serai pas arrivé au costume suranné et à l'étrange aspect de M. Sylvestre? Pourquoi n'y serais-je pas aussi indifférent que lui?

La Tilleraie est une très belle résidence, et Nuñez y reçoit beaucoup d'hommes. Quelques femmes de sa famille, vieilles et jeunes, y viennent dîner une fois par semaine avec leurs frères, leurs oncles ou leurs maris. Ce monde israélite est admirablement uni et de mœurs exemplaires. Les liens du sang y sont pris plus au sérieux que chez nous, la solidarité de race y crée l'assistance mutuelle sur des bases très larges et très sages; mais ce n'est pas un monde très gai. Ce n'est pas l'intelligence qui y manque à coup sûr, mais bien la légèreté, dont nous avons la bonne ou mauvaise habitude. Moi qui me pique d'être positif, je m'y sens dépassé, et cette éternelle préoccupation d'affaires qui ne m'intéressent pas me fait là un isolement moral qui ne m'amuse pas toujours. On m'y offre les moyens de faire fortune, mais je ne me laisse pas tenter. Je comprends que l'on s'enrichisse en risquant ce qu'on a, c'est un travail, une science, un art si l'on veut; mais risquer ce qu'on n'a pas, en acceptant des avances et en faisant travailler les autres à sa

place, ne convient pas à un homme jeune qui veut être l'artisan de sa destinée et qui est dominé par l'amour des idées.

Tu me demanderas pourquoi je vais souvent là. Il y a des livres, de la liberté, des nouvelles; deux ou trois femmes aimables y ont été amenées par M. et Mme Duport, et ces jours-là les causeries sont plus animées, les préoccupations moins exclusives. Pourquoi ne rentrerais-je pas dans le mouvement de la civilisation, tout en gardant mon indépendance d'ermite?

Je veux même rendre cette indépendance plus entière. Je vais quitter la maison Diamant, que les enfans du tailleur rendent un peu bruyante, et où je crains de gêner leurs ébats. J'ai loué la maisonnette occupée récemment par Mlle Vallier. J'y serai plus près de La Tilleraie, il est vrai, mais aussi plus près de M. Sylvestre. Je verrai mes fenêtres et mes arbres de cet hiver. Ma vue d'été sera l'inverse de ce qu'elle est maintenant, ça me changera un peu. J'ai trouvé une vieille femme pour faire mon ménage et mon dîner. Cela augmente très légèrement ma dépense, et mon travail y gagnera en tranquillité.

Mais Mlle Vallier, me diras-tu? Eh bien! quoi? Mlle Vallier est installée à La Tilleraie dans un charmant pavillon où sa négresse est en train de guérir. Le médecin en est émerveillé et ne peut pas en croire sa propre affirmation. Mlle Aldine a donc bien fait de se décider. Elle paraît très contente des enfans qu'on lui a confiés et s'en occupe assidûment. On la voit fort peu; comme elle a de beaux appointemens, elle a demandé à payer elle-même une servante et à manger chez elle. Elle y donne ses leçons, et quand il y a du monde au château, elle amène les enfans, reste un quart d'heure au salon ou sur la terrasse, et se retire quand les petits vont se coucher avec leur bonne. Gédéon lui témoigne beaucoup de respect, dit le plus grand bien d'elle, et assure qu'elle n'est pas jolie. Elle a pourtant beaucoup de succès auprès des autres hommes, et Mme Duport lui fait mille mamours en déclarant que c'est une personne adorable.

A propos de Mme Duport, avec qui je m'attendais à un combat d'escarmouches tout au moins, elle est délicieuse avec moi, je ne sais pas pourquoi. Voilà toutes mes nouvelles, tu vois qu'il n'y a rien d'intéressant.

LETTRE XXVe. — PIERRE A PHILIPPE.

17 juin. L'Escabeau, par Vaubuisson, département de...

C'est le nom de mon nouveau réduit. Il est très laid, très pauvre extérieurement; mais Mlle Vallier y a laissé quelques recherches à l'intérieur, c'est-à-dire des portes et fenêtres qui ferment bien,

des papiers frais, des planchers bien joints, en un mot tout ce qu'elle y avait dépensé de son petit avoir en vue de rendre l'habitation saine pour sa malade. C'est cette propreté qui m'a décidé à m'installer là. Je ne l'aurais pas trouvée ailleurs à si bas prix.

J'ai pourtant un peu hésité à me charger de ce reste de bail de quelques mois que, par l'intermédiaire de M. Doublot, c'est le nom du médecin, elle m'a autorisé à prendre. Je pensais d'abord qu'en prévision d'une déception quelconque à La Tilleraie elle eût pu se réserver son gîte; mais elle brûle ses vaisseaux, et si je n'eusse loué, elle se hâtait de louer au premier venu. C'est une personne *rangée,* il n'y a pas à dire; elle ne laisse pas un jour de non-valeur dans ses affaires. Pauvre fille! je ne l'en blâme pas. Du moment qu'elle met tant d'ordre dans son budget, il est à croire qu'elle compte mettre de la prudence dans ses actions.

Dois-je t'avouer une faiblesse? Une autre petite raison qui m'a déterminé à prendre ce logement, c'est la crainte de voir briller à cette fenêtre un flambeau de nuit allumé par une main étrangère. Je m'étais habitué à compter les heures de veille de ma pauvre voisine, alors qu'elle était vraiment pauvre, et machinalement je réglais les miennes d'après ce lumineux sablier qui nous mesurait les phases du travail. Je ne pourrais plus m'intéresser à ce vis-à-vis, et j'aime autant avoir à présent celui de mon ancienne fenêtre, où j'apercevrai peut-être mon double illuminer la vitre blafarde et m'exhorter en silence au nocturne labeur.

Tu prétends que je boude Mlle Vallier tout en me rapprochant d'elle et en fréquentant le château qu'elle habite. Tu dis n'être pas dupe du ton d'indifférence avec lequel je te parle d'elle, et que cela cache une secrète jalousie. Je t'ai laissé dans le romanesque, et tu ne veux pas rentrer dans la plate réalité. Eh bien! le roman tourne d'un autre côté, et puisque tu en veux, je vais t'en donner.

L'autre jour, à La Tilleraie, comme nous étions en pleine partie de billard, une carrossée de visiteurs s'est abattue sur Gédéon, et juge de ma surprise quand j'ai vu Mme Duport présenter aux vieilles demoiselles Nuñez, sœurs du châtelain, Mlle Jeanne *de Magneval!* Oui, Jeanne la rousse, la fille d'Irène la courtisane, laquelle est une pécheresse convertie et purifiée au dire de Rebecca, de Rebecca, juive baptisée et par conséquent fervente catholique. Les sœurs de Gédéon sont baptisées aussi, et si Gédéon ne l'est pas, ce n'est pas faute de persécution; mais il tient bon pour lui et ses enfans, par respect pour sa défunte femme, qui était attachée à la tradition de famille : au fond il est aussi sceptique que moi.

Tant il y a que, quand on est du monde, il faut subir les influences les plus contradictoires, et que la haute dévotion de Mlle Irène est un passe-port pour sa fille ici et ailleurs. La dame n'ose

pas encore se présenter en personne, mais cela pourra bien arriver un jour ou l'autre, par la protection des bonnes âmes et la recommandation du clergé. En attendant, la belle Jeanne se produit avec un grand air de candeur et de nonchalance aristocratique, et Mme Duport, qui paraît s'intéresser beaucoup à elle, m'a reproché tout bas de n'être pas assez charmé de sa grâce et de sa beauté.

Mlle Vallier se trouvait assise près de nous, et Rebecca a invoqué son témoignage :

— N'est-ce pas, chère, que Mlle Jeanne est un ange? Dites donc à M. de Sorède qu'il ne s'y connaît pas.

Je réclamai contre le *de* dont Mme Duport voulait m'affubler, et je lui dis qu'il fallait laisser ces usurpations de particule à Mme Irène *de* Magneval, que pour mon compte j'espérais n'en avoir jamais besoin.

— Vous croyez que c'est une usurpation? reprit Rebecca; eh bien! pas du tout. Je me suis informée; Mme Irène est réellement de famille noble, elle est *de* Magneval tout au long, ne vous en déplaise; Mlle Vallier peut nous dire son avis sur Jeanne de Magneval, à qui personne ne peut contester d'être la fille de sa mère.

Mlle Vallier fit l'éloge de Jeanne et ne parut pas ignorer quelle créature était Mlle Irène; soit fermeté d'honnête femme, soit pactisation avec le monde, elle s'abstint de la honnir, et prononça avec beaucoup de décision que Jeanne, innocente des fautes d'autrui, ne devait pas en porter la peine. Selon elle, c'était un préjugé de croire qu'un honnête homme ne pouvait pas épouser une honnête fille, fût-elle née dans la fange.

Était-ce un reproche à mon adresse? car aujourd'hui Aldine sait bien que je suis ce même neveu de M. Piermont qui a méprisé sa fortune et repoussé sa main... son cœur peut-être! Je ne sais ce que j'allais répondre, Rebecca ne m'en laissa pas le temps. — Et moi, s'écria-t-elle, je soutiens que le repentir et la confession purifient tout. Oui, monsieur Sorède, vous aurez beau dire : où est la réhabilitation hors de l'église? Elle n'est que là, et il est heureux que le monde, qui par lui-même serait impitoyable, subisse aujourd'hui l'influence de l'Évangile.

Mlle Vallier fut de l'avis de Mme Duport. Peut-être veut-elle tourner aussi à la dévotion pour prendre le courant des intérêts bien entendus de son siècle. Moi qui veux remonter les courans troublés, dussé-je m'y briser, je parlai avec un peu de véhémence contre l'exploitation de l'Évangile au profit des intérêts personnels.

Je ne sais si Aldine me donna raison au fond de sa conscience, mais Mlle Jeanne, attirée par mon accent un peu vif, s'approcha de nous, et déclara tout bas à Rebecca qu'elle était de mon avis.

— Voyez! s'écria maladroitement Rebecca; voilà Mlle Jeanne qui

ne sait pas du tout de qui nous parlions, mais dont la sincérité répond victorieusement à certains doutes!

— De qui donc parliez-vous? demanda Jeanne ingénument.

Il se fit un silence qui eût pu lui devenir pénible, et j'eus pitié de sa situation. — Nous parlions de vous, mademoiselle, lui répondis-je.

— De moi? dit-elle en rougissant: me prenez-vous pour une hypocrite?

— Oui, repris-je avec un grand sérieux, cela est écrit dans vos regards, et tout le monde ici est d'accord pour se méfier de vous.

Elle vit que je plaisantais et que mon impertinence était un compliment. Elle se mit à rire en baissant les yeux. Elle est réellement touchante de grâce et de simplicité.

A dîner, soit par hasard, soit par suite d'une manœuvre de Mme Duport, je me trouvai assis auprès de Jeanne. Je n'avais qu'un prétexte à conversation, qui était de renouveler ma plaisanterie. Elle la prit fort bien, et je dois dire qu'elle y répondit avec un mélange de finesse et de confiance, sans la moindre coquetterie. Je la crois une très bonne fille. Je la voudrais pourtant plus humble et plus inquiète, telle que j'avais cru la voir et la deviner. Elle est vraiment trop ignorante ou trop abusée. Elle semble toute prête à dire à un honnête homme qui lui ferait la cour : «C'est tout simple que vous m'aimiez; je le mérite à tous égards : comptons! où sont les vertus et les qualités qui vous rendent digne de moi? »

Elle serait dans son droit après tout, si elle est aussi pure et aussi sincère qu'elle le paraît. Je voulais m'en aller de bonne heure, Gédéon me retint. On attendait quelques personnes encore, on allait faire de la musique.

Mlle Jeanne chanta un duo avec Rebecca, qui a une belle voix. Mlle Vallier les accompagnait. La voix de Jeanne est frêle, mais sympathique, et Mlle Vallier accompagne à livre ouvert avec une rare intelligence. Ces trois femmes au piano étaient bien éclairées et très belles : Rebecca avec sa robe bariolée et sa sombre tête de Judith, Jeanne avec sa parure d'un bleu verdâtre et sa chevelure d'un blond véronèse; Mlle Vallier, tout en blanc, formait par le ton plus fin de sa peau et de ses cheveux, le trait d'union entre les deux types. En musique comme en peinture, elle était là une harmonie nécessaire, et quelques personnes ont prétendu que, sans être jolie, elle était la plus charmante du trio.

La soirée finie, il n'y a pas eu moyen de s'en aller; des chambres avaient été préparées pour tout le monde, et des sorbets étaient servis au clair de la lune sous une riche tonnelle de glycine en fleur. On s'est dit bonsoir à une heure du matin. J'ai fait semblant

de gagner la chambre que Gédéon me désignait, et je suis revenu fort tard à l'Escabeau, où j'avais quelques pages à revoir avant de m'endormir.

Ces quelques pages m'ont mené plus loin que je ne pensais. J'ai été tout surpris de voir le jour percer mes rideaux et une traînée de soleil levant s'étendre sur la prairie. J'avais la tête un peu brûlée par la veille, j'ai été tenté de lui procurer un bain de rosée dans le taillis qui descend jusqu'à ma porte. Je suis sorti, et, entraîné par la beauté du matin dans les bois, je me suis trouvé assez près de l'ermitage de M. Sylvestre.

Je ne l'avais pas vu depuis plusieurs jours, et j'allais frapper chez lui quand j'entendis deux voix, et reconnus tout d'abord celle de Mlle Vallier. Je ne voudrais pas qu'elle crût que je cherche l'occasion de la rencontrer hors de la maison où elle a jugé à propos de s'établir. Je me retirai donc et entrai brusquement dans les grès, dont un massif assez élevé touche presque la maisonnette. C'est de là que je vis sortir Mlle Vallier d'abord, puis Mlle Jeanne, à qui M. Sylvestre, en la reconduisant, donna un baiser au front; mais cette caresse fut accompagnée d'un adieu sévère : « Fais ce que je te dis, ou ne reviens jamais, c'est mon dernier mot! » Jeanne la rousse voulut parler : « Non, non! reprit l'ermite vivement; c'est un caprice, selon toi, mais il est invincible. Si tu reviens avec ta mère, je quitterai cette retraite, je disparaîtrai tout à fait et pour toujours. Voilà tout ce que vous aurez gagné à me tourmenter et à m'affliger. »

Il rentra et ferma sa porte. Je venais de comprendre que les deux femmes dont j'avais surpris la visite durant sa maladie n'étaient autres que Mlle Irène et sa fille. Cette fois Jeanne ne pleura pas. Elle paraissait plutôt un peu irritée en prenant le bras de Mlle Vallier; et, en passant près du lieu où j'étais caché, elle lui dit : — Ah! je le vois bien, tenez! il y a des momens où mon pauvre grand-père n'a plus sa tête.

Je ne sais ce que répondit Mlle Vallier; elles passèrent, et Farfadet, qui me sentait là, fit, en furetant autour de ma cachette, un vacarme qui m'empêcha d'en entendre davantage. J'étais curieux de savoir avec qui et comment ces deux jeunes filles avaient fait de si grand matin cette longue promenade. Je les épiai : elles étaient seules et s'en retournèrent mystérieusement par le sentier des piétons qui coupe sous bois et en biais la colline.

Eh bien! j'espère que voilà une aventure, une découverte imprévue? Il ne faut plus se demander à présent pourquoi M. Sylvestre ou M. de Magneval, car c'est probablement son vrai nom, est un pauvre honteux dans toute l'acception du mot. Son nom, il le cache, parce que son indigne fille a l'audace de le porter. Sa misère

qu'il lui serait, à ce qu'on dit avec raison, si facile de changer contre toutes les aises de la vie, il la chérit comme la sauvegarde de son honneur. Ah! le pauvre digne homme! Je comprends le déchirement de sa vie et les paroles qu'il croyait dire à son lit de mort!

Je n'ai pas osé rentrer chez lui tout de suite; j'ai erré encore autour de sa demeure pour lui donner le temps de se remettre, et je l'ai trouvé fort abattu. Nous ne nous sommes rien dit de l'incident : il est hors de doute qu'il serait humilié et blessé si je lui apprenais que son secret n'en est plus un pour moi; mais j'ai beaucoup réfléchi à sa situation, et je me suis demandé pourquoi on le tourmente ainsi. Est-ce pour qu'il accepte un sort meilleur, ou tout simplement pour qu'il se confesse avant de mourir? C'est peut-être l'un et l'autre. Que sa fille ait l'impudence de lui offrir des secours religieux ou matériels, elle n'en choisit pas moins l'innocente Jeanne pour porter ses offres au vieillard, et le rôle de Jeanne est déplorable. Il m'est venu une terrible envie de saisir la première occasion de lui parler sévèrement pour l'empêcher de recommencer. Je vois le mal qu'on fait à *mon fils*, et c'est peut-être à moi de le préserver, puisqu'en cas de maladie nouvelle il me l'a fait promettre. Il se porte bien, il est vrai, mais n'a-t-il pas droit au repos de ses dernières années?

Seulement je n'ai pas revu Mlle Jeanne à La Tilleraie, et je ne sais pas du tout quels motifs lui donner pour la convaincre. Mlle Vallier est initiée au secret de l'ermite, mais il m'est difficile d'échanger quelques mots avec elle. Gédéon paraît jaloux de la réputation de la gouvernante de ses enfans à un point de vue que je ne veux pas trop approfondir. Il s'inquiète visiblement quand on lui parle à l'écart, et même quand on la regarde avec attention. Louis Duport, qui n'a pas toujours une causerie du meilleur goût, semble lui porter ombrage. Je ne voudrais, pour rien au monde, jouer le rôle ridicule d'un séducteur éconduit qui réclame.

LETTRE XXXIe. — PIERRE A PHILIPPE.

La Tilleraie, 20 juin.

Je suis ici depuis deux jours, mais non pour y rester. Une nouvelle soirée musicale, où plusieurs artistes en renom sont venus se faire entendre, m'a attiré; mais cette fois j'ai eu pour me laisser retenir des raisons que je vais te dire.

M. Sylvestre est venu me trouver chez moi avant-hier soir. Lui qui se couche en été avec le jour pour ne pas brûler d'huile, il ne songeait nullement à dormir, et, comme je lui demandais s'il avait

la faculté de changer ainsi ses habitudes : — J'en suis, me répondit-il, le moins esclave possible; mais depuis plusieurs nuits je suis en proie à une cruelle insomnie. J'ai l'esprit tourmenté, le cœur malade; il faut que je vous dise mon chagrin et mes perplexités; peut-être m'aiderez-vous à leur trouver une issue quelconque.

« J'aurais dû vous dire plus tôt mon histoire; après les soins que vous m'avez prodigués, l'amitié vraiment filiale que j'ai trouvée en vous, je vous devais toute ma confiance. J'ai été retenu par ma répugnance habituelle à parler d'un passé que je voudrais oublier et d'un présent auquel je ne puis porter remède.

« Je me nomme Léonce de Magneval. C'est tout vous dire en un mot, car il y a de par le monde une malheureuse créature que vous connaissez, et qui a rendu tristement célèbre ce nom modeste et honorable d'un obscur gentilhomme; mais je dois entrer dans quelques détails.

« Je suis Champenois de race et de naissance; n'ayant hérité d'aucune fortune, j'ai servi l'empire à la veille de la chute. J'ai toujours eu la religion de la liberté; mais à ce moment de notre histoire l'empire, c'était la patrie, et je me suis battu avec la rage du désespoir à Waterloo. A vingt-quatre ans, j'étais officier et décoré. Ma carrière fut brisée. Je ne voulus pas servir la restauration, je dus vivre de ma demi-solde et du mince produit de mon héritage.

« Je ne demandais pas beaucoup plus, j'ai toujours eu des goûts simples, j'étais déjà très studieux; je vivais tranquille quand l'amour mit ses orages dans mon cœur. J'aimais une personne admirablement belle et convenablement élevée qui m'eût rendu heureux si elle eût su être heureuse elle-même. Ses mœurs furent irréprochables, mais son humeur ambitieuse me créa mille tourmens. Elle me reprochait mon apathie et se sentait dévorée d'ennuis et d'humiliations dans notre modeste gentilhommière. Elle avouait m'avoir épousé à cause de mon nom et détruisait par d'incessantes récriminations les illusions de mon amour. Nerveuse, irritable, emportée même, après avoir mal amené au monde deux enfans qui ne vécurent pas, elle élevait notre fille Irène dans des idées absolument contraires aux miennes, ne l'entretenant que de futilités et lui montrant toujours un idéal de richesse et de luxe auquel il ne nous était pas possible de prétendre.

« Irène était belle et remplie de séductions. A dix ans, elle était déjà coquette et agissait comme une femme qui calcule et intrigue pour soumettre tout le monde à ses fantaisies. J'essayai en vain de prendre de l'ascendant sur elle. Je n'en eus jamais. Elle était douée d'une énergie diabolique, et moi, naturellement tendre, je ne savais pas refuser mon pardon et mes caresses à ses larmes et à ses emportemens de repentir habilement joués. Je ne sais pas punir,

voilà mon malheur! Et puis ma femme me reprochait amèrement les moindres tentatives de sévérité, et ma fille, en s'entendant traiter de victime, riait sous cape du rôle ridicule qui m'était assigné.

« Irène avait déjà quinze ans quand notre fortune changea subitement. Nous avions un parent riche, âgé, sceptique et libertin, que je voyais rarement et chez qui je ne voulais pas mener ma fille, certain qu'elle ne trouverait là que de mauvais conseils et de mauvais exemples. Son château était très voisin de notre petite ferme, et il vint une ou deux fois nous rendre visite. Je lui fis un accueil assez froid ; il ne revint pas, et ma femme m'en fit de vifs reproches. Selon elle, ce cousin était malade, usé, près de mourir. Nous étions ses héritiers naturels. Un peu d'amabilité de ma part eût pu assurer une fortune à ma fille, et j'avais fait exprès de lui aliéner la bienveillance qu'elle eût voulu conquérir.

« Ce thème nous ramenait au profond désaccord qui régnait entre nous sur l'appréciation de la richesse. De ce que je ne voulais pas qu'on se crût autorisé à l'acquérir à tout prix, ma femme et ma fille concluaient que j'étais un stoïcien exalté et aveugle, et elles ne parlaient de moi qu'avec la pitié qu'on a pour un fou.

« Tout à coup le cousin mourut, et à ma profonde surprise il me léguait sa fortune. Je ne pouvais en croire mes oreilles à la lecture du testament. Je ne me réjouissais qu'à cause de ma fille. Son ambition satisfaite, je me flattais qu'elle saurait élever ses idées et ses vues. Elle voulait un riche mari, elle pourrait au moins le rencontrer sans intrigue et sans provocation. Elle aimait le luxe, elle allait le trouver dans le château du défunt. Son esprit ne serait plus forcé de se mettre à la torture pour se le procurer. Bientôt rassasiée, elle ouvrirait peut-être enfin son âme à la notion des vrais biens.

« Je me trompais, la lutte recommença plus acharnée sur ce nouveau terrain. Ma femme et ma fille trouvèrent l'opulence de leur château insuffisante, surannée, de mauvais goût. Il fallait tout changer. Elles taillaient et tranchaient comme en pays conquis. En un tour de main, elles firent des laquais et même des fermiers et régisseurs leurs âmes damnées. Le chef de famille n'y entendait rien. Habitué à la vie bourgeoise et imbu avec cela de fantaisies philanthropiques, il n'était bon qu'à se ruiner pour les pauvres fainéans, tout en condamnant sa maison et ses hôtes à une existence parcimonieuse. Donc elles touchaient les revenus, ordonnaient les dépenses, achetaient des chevaux qu'elles montaient ou conduisaient avec une crânerie de parvenues, pour visiter leurs domaines et distribuer leurs aumônes, car, voulant se faire des amis pour se donner raison contre moi, là où je voulais procurer le travail qui moralise, elles jetaient à pleines mains l'argent qui avilit.

« Comment pouvais-je combattre et défendre mon autorité, quand tout ce qui m'entourait, jusqu'à mes plus fidèles serviteurs, jusqu'à mes plus vieux amis, était sous le charme et se tournait contre moi pour m'accuser tantôt de folie, tantôt d'avarice? Pouvais-je me disculper en leur montrant la profonde perversité de celles qui les méprisaient en les flattant? Pouvais-je, en présence de mes fermiers et de mes gens, m'opposer à leurs envahissemens de pouvoir, leur défendre de commander, et renier les dettes qu'elles me faisaient contracter?

« Ma vie était un enfer. Je ne pouvais plus me distraire de mes chagrins par la lecture ou la réflexion, et d'ailleurs le bruit perpétuel, le bouleversement fantasque, qui régnaient dans ma maison, ne me laissaient plus une heure de repos. L'esprit de vertige d'Irène et de sa mère avait passé dans toutes les têtes. Elles m'amenaient des visites, elles se faisaient des amis, elles m'imposaient des relations. Je me trouvais à toute heure en face d'une lutte impossible : la douceur des instincts et la tendresse du cœur aux prises avec la volonté inflexible et l'absence totale de sensibilité. Je devais être vaincu, moi le plus faible.

« De ces deux tyrans de ma vie, le plus terrible était certainement ma fille. Intelligente et pleine de séductions, elle communiquait à sa mère le profond scepticisme qui était en elle. Elle l'aidait à réagir contre moi, quand un reste d'affection menaçait de m'épargner. Durement menée par elle dans son enfance, elle avait tout à coup pris le dessus, et la femme obstinée et violente était devenue l'esclave de la jeune fille railleuse et froide.

« Je fus obsédé de vains conseils, mais personne ne m'aida. Les amis et les parens dont j'invoquai l'influence trouvèrent plus simple de plier devant cette volonté inexpugnable qui savait au besoin jouer tous les rôles. Ils tremblèrent d'abord devant ses sarcasmes et se trouvèrent humiliés de ses mépris. C'était chez elle un système qu'elle posséda d'instinct dès l'enfance, et qui ne se démentit jamais. Quand elle avait froissé l'amour-propre et trouvé le point vulnérable de la susceptibilité, elle feignait de s'adoucir, de vous prendre en quelque considération, de revenir peu à peu d'une prévention injuste, et, passant à la câlinerie, elle persuadait à chacun qu'il était son meilleur ami. Certaine de ramener ainsi à elle des esprits d'autant plus flattés de son suffrage qu'elle les avait fait plus souffrir de son dédain, elle se composa de bonne heure une petite cour dont elle arriva à se faire une armée pour me combattre.

« Ah! j'entends encore ces cruelles et révoltantes paroles autour de moi : « Pauvre homme, laissez-la donc faire! vous n'êtes pas capable de la diriger, vous n'entendez rien aux choses de ce monde. Vous êtes un rêveur, un poète, un idéaliste. Il est heureux pour

votre fille qu'elle ait une meilleure tête que vous! » Les hommes, les femmes, les gens de toutes les classes étaient épris de sa grâce et de ce qu'ils appelaient son habileté. Ah! dans ce temps-là, j'ai bien réfléchi à la raison d'être des dictateurs.

« J'ai bien réfléchi aussi à la puissance fatale des instincts, et je suis souvent resté anéanti devant ce fait brutal qui semblait proclamer, contrairement à toutes mes croyances, leur puissance imprescriptible. Il y a eu des jours où je me suis demandé si cette puissance ne constituait pas un droit, et si le droit sans limites de l'individu ne devait pas l'emporter sur mon code de morale et de progrès.

« Cette atroce situation me conduisait à l'athéisme, et j'ignore comment j'ai pu m'y soustraire. Je me demandais avec effroi si je n'eusse pas mieux fait de ne jamais contrarier cette nature terrible, si elle n'eût pas trouvé d'elle-même une meilleure application de son énergie, et si tout ce que j'avais dépensé de volonté, de dévouement, de conscience et d'ardeur pour la modifier ne l'avait pas au contraire développée par réaction jusqu'à l'excès. Vous voyez que, si quelqu'un au monde est payé pour nier le devoir et la foi au bien, c'est le malheureux qui vous parle. Eh bien! si cette foi a eu des défaillances, si ce sentiment du devoir n'a pas su triompher, ma faute doit m'être pardonnée, par cette seule raison que ma croyance a persévéré quand même, et que je proclame toujours la doctrine de la perfectibilité.

« J'ai donc été la victime d'un fait anormal, j'ai été sous l'empire d'une fatalité exceptionnelle, voilà tout. Vous souvenez-vous que je vous ai dit une fois : « Il y a un certain mérite de ma part à être optimiste, et si l'on consultait les hommes de mon âge, on en trouverait bien peu qui estimeraient et aimeraient encore leurs semblables? » Eh bien! ceux qui résistent comme moi à l'horreur du découragement croient aux bienfaits illimités de l'avenir, car ils savent bien les déceptions sans limites du passé, et sans la foi à l'humanité future ils seraient les ennemis du genre humain.

« Maintenant je passerai vite sur ce qui me reste à vous raconter. Quelle que soit l'atrocité des faits, vous devez y être préparé par ce que je vous ai appris de la jeunesse d'Irène et de nos désaccords sans remède.

« Ma femme mourut. Irène avait vingt-deux ans.

« J'eusse voulu la marier. Je m'imaginais qu'un homme plus énergique et plus intelligent que moi prendrait sur elle un empire qui la sauverait d'elle-même; mais sa fortune et ses séductions n'attirèrent que des gens indignes. Je m'en étonnai. Comment, avec tant de succès, tant de prestige, tant de créatures, ne pouvait-elle conquérir le cœur d'un seul homme de mérite? Je voyais bien que

nous nous ruinions; mais un homme de mérite ne devait pas être attiré par sa dot. Il y avait là un mystère qui me fut révélé bientôt.

« Un jour que j'essayais de lui faire comprendre qu'elle se trompait en croyant que la fortune ne vient qu'aux habiles, il m'arriva de lui citer comme exemple le testament de mon cousin en ma faveur. — Il était entouré de flatteurs et d'intrigans, lui dis-je, et à son dernier moment une lumière s'est faite dans son esprit : il a reconnu que le plus digne de sa fortune était encore celui qui avait gardé vis-à-vis de lui sa dignité d'homme.

« Irène était irritée; elle éclata d'un rire amer, et me répondit que je ne devais qu'à elle seule les bienfaits de mon vieux parent. Effrayé, je l'interrogeai. Elle avoua qu'elle avait été souvent chez lui, en secret, la nuit, et qu'elle s'était emparée de son affection. Elle se défendait de toute impudicité, mais elle se vantait d'avoir acheté par des soins et des flatteries l'héritage dont nous jouissions. Puis, pour se débarrasser de mes reproches, elle me dit, en riant toujours, que nous étions criblés de dettes, et qu'il lui faudrait bientôt trouver, pour me sauver, quelque autre ressource sur le succès de laquelle elle ne comptait pas me consulter.

« Je pris un parti énergique. Cette richesse mal acquise m'était odieuse, et la menace mystérieuse d'Irène me faisait frémir. Je mis toutes mes propriétés en vente, et j'emmenai ma fille à l'autre bout de la France, sinon dans l'espoir de la convertir, du moins dans celui de rompre les intrigues qu'elle pouvait avoir nouées dans notre pays. Nous avions à peine fait cinquante lieues, qu'elle disparut.

« Je la cherchai, je la retrouvai au bras d'un homme avec lequel je me battis, et qu'elle abandonna, blessé, pour un autre qui refusa de se battre et l'abandonna à son tour. Plusieurs fois je la repris avec moi, et toujours elle m'échappa avec une habileté et une promptitude inouies. Un jour je la rejoignis dans une petite maison de campagne où elle paraissait vivre seule et dans des conditions modestes. Elle se disait malade et prétendait vouloir rentrer dans le bon chemin. Elle vivait du produit de quelques bijoux, débris de notre splendeur passée, et dont elle sut justifier la possession d'une manière assez plausible. Moi, j'étais ruiné, mais j'avais, toutes mes dettes payées, le petit revenu de mon patrimoine intact. Elle me supplia de lui pardonner, de rester près d'elle, de l'aider à se bien conduire. Elle s'était, dans sa vie d'aventures, perfectionnée dans l'art de pleurer et de convaincre. Elle jouait admirablement le repentir, et moi, naïf, j'y fus pris. Je m'établis auprès d'elle, et j'y passai trois mois, presque heureux et rassuré. Je n'avais plus besoin de la prêcher, et mes sermons ne lui causaient cette fois nul ennui; elle allait au-devant de toute remontrance en

s'accusant elle-même. Elle était devenue pieuse, sa conduite paraissait exemplaire. De plus, le caractère était tout changé, aimable, prévenant et facile. Sa gaîté me faisait bien encore un peu de mal : je ne comprenais pas que cette fleur de l'âme eût survécu à la honte; mais il y avait un si notable amendement dans tout le reste, que je ne voulais pas lui rendre la sagesse maussade, la vertu repoussante.

« Une lettre qui tomba dans mes mains me fit découvrir que ma présence auprès d'Irène servait à un projet d'*association* avec un riche personnage qui demandait quelques arrhes à sa fidélité. Il trouvait *bien* qu'elle reprît son nom, qu'elle eût pendant une saison les dehors d'une personne modeste, vivant avec un père honorable. A ce prix, il l'aimerait exclusivement et l'établirait dans un château qu'il devait acheter pour elle, et où il désirait que je vinsse m'établir pour la surveiller en même temps que pour couvrir leur liaison, car il n'était pas libre, lui, de faire du scandale : il avait une femme fidèle, une famille puissante, une position très en vue, etc.

« Ainsi ma fille avait réussi à m'attirer dans l'abîme. J'étais avili avec elle, avili pour l'avoir trop aimée, pour avoir poussé le dévouement jusqu'à la bêtise! J'étais sa dupe depuis trois mois, et, pour peu que j'y misse de bonne volonté, on allait me proposer un *sort* pour servir de manteau à des turpitudes!

« Je m'enfuis à l'heure même, je quittai la France après avoir été dire au personnage en question que mon mépris payait le sien avec usure. Il fut d'autant plus irrité qu'il était plus honteux; mais il craignait trop le bruit pour regimber, il dut garder l'insulte.

« Irène osa m'écrire que ma folie faisait échouer la dernière combinaison *honnête et morale* de sa vie, et que, désormais sans ressources, elle était forcée de se donner au plus offrant. Je lui envoyai les clés de ma gentilhommière et une lettre pour mon régisseur. Je lui assurais le mince revenu qui était tout mon avoir, et je lui cédais le seul toit où j'eusse pu reposer ma tête. Elle n'était donc pas forcée de se faire courtisane! Là-dessus, je partis à pied avec soixante-trois francs, et j'allai en Suisse chercher un gagne-pain. J'y ai fait plusieurs métiers sous le nom de Sylvestre.

« J'ai été répétiteur dans un collége, secrétaire, journaliste, commis de librairie, professeur de diverses sciences, copiste, suppléant de maître d'école au besoin. J'ai toujours gagné ma vie à travers plus ou moins de privations dont je ne me suis guère aperçu; mon esprit avait été trop endolori pour que le corps fût resté bien sensible. J'ai su là-bas qu'Irène avait acquis une *brillante* renommée et fait une solide fortune! Elle n'a pourtant pas dédaigné de toucher mon petit revenu et de louer ma maisonnette, peut-être dans

l'espoir qu'elle me verrait m'avilir au point de lui demander l'aumône. Son système a toujours été celui-ci : que personne ne supporte volontairement la misère. J'ai résolu de la faire mentir. J'ai amassé péniblement par mon travail le capital de trois cents francs de rente, et, sur mes vieux jours, malade du désir de revoir la France et menacé de perdre la vue si je ne prenais du repos, je suis venu chercher, à proximité de Paris, un coin où je pusse vivre libre sans être trop isolé. Je n'avais plus besoin de changer de nom, Sylvestre était devenu le mien. Ma figure était oubliée et d'ailleurs transformée par l'âge. Mon costume antique et sordide achevait de me rendre méconnaissable. Je n'avais voulu conserver aucune relation en France. J'ai donc vécu ici neuf ans parfaitement à ma guise et sans être exposé à d'autres importunités que celles de quelques curieux; mais je n'avais ni longue barbe blanche, ni robe de bure : un ermite en redingote noire et en moustache grise les a bien vite désillusionnés.

« Irène vivait à Florence, à Londres, à Bade, partout où elle avait des intérêts à cultiver après vingt ans de l'existence que vous savez. Envahie par l'embonpoint et n'aimant personne, il lui prit fantaisie d'aimer une fille qu'elle avait mise au couvent et qu'elle prit avec elle, prétendant la marier honorablement quand il lui plairait. Cette fille est belle, douce, candide et très bien élevée; mais elle a déjà vingt ans, et personne de convenable ne se présente. Irène s'imagina peut-être que je pourrais relever la situation et se mit à ma recherche. Après bien des pas inutiles et une persévérance inouie, elle me découvrit, m'écrivit, et, sans attendre ma réponse, me fit surprendre par Jeanne un jour de l'année dernière.

« L'enfant a bon cœur, on l'avait bien avertie que j'étais un vieux maniaque. Elle venait me supplier de retourner en Champagne, d'y vivre dans mon ancienne médiocrité aisée, et de permettre qu'elle vînt tous les ans y passer l'été auprès de moi. Sa mère s'engageait à ne pas m'y relancer. Je dus me refuser à cette combinaison. Je suis, en tant que Champenois et hobereau, mort et enterré. Il ne sera pas dit que j'ai souillé un seul jour volontairement la pauvre maison de mes pères par la présence du père de la courtisane. Mon nom m'est devenu odieux, je ne le reprendrai jamais. Mon avoir patrimonial, je ne veux pas l'entamer d'un centime, il restera là pour protester, par l'abandon et la solitude, que l'héritière des Magneval a toujours eu de quoi vivre sans se déshonorer.

« Donc je n'avais qu'un conseil à donner à la pauvre Jeanne. C'était de rentrer au couvent jusqu'à sa majorité ou d'aller vivre à Magneval avec une gouvernante respectable que je tâcherais de lui procurer.

« Vous pensez bien qu'elle n'a rien compris à mes idées. Elle ne

sait rien et ne peut rien deviner du passé de sa mère, qui est aujourd'hui dévote et qui joue l'austérité devant elle. Je n'ai pu me charger d'expliquer le mystère, et elle m'a quitté bien persuadée que j'étais insensé.

« Elles ont su que j'étais malade. Jeanne est revenue, sa mère a osé l'accompagner, pour me proposer un prêtre. Je sais qu'il était dans la voiture qui les a amenées, bien qu'il n'ait pas osé se montrer. Enfin une troisième fois, ces jours derniers, Jeanne a obtenu de Mlle Vallier, qui sait une partie de la vérité et qui devine le reste, qu'elle l'amènerait chez moi. Elle m'a encore supplié de quitter cette ruine où la tempête m'ensevelira quelque jour, d'accepter au moins qu'on la répare, qu'on m'y apporte des meubles et qu'on m'y paie une servante. Je me suis impatienté et lui ai signifié d'obtenir de rentrer au couvent ou de ne plus me voir : voilà où nous en sommes.

« Vous voyez que c'est une question insoluble, si vous ne me suggérez pas une idée. Cette jeune fille est digne d'intérêt. J'ai beau m'en défendre, ses larmes me troublent, et l'idée qu'elle est condamnée à épouser un homme sans âme, ou à se perdre par dépit, par contagion, par fatalité héréditaire peut-être, m'empêche de respirer librement. J'en suis malade, je ne vis plus. Je voudrais l'aimer, je le dois peut-être, bien que je ne sache pas si elle n'est pas la fille du plus méprisable des hommes. Je ne l'aime certainement pas; pourtant je ne puis la voir sans être bouleversé, et je ne puis penser à elle sans une anxiété inconcevable. Est-ce la voix du sang, est-ce pitié pour la jeunesse et l'innocence, est-ce faiblesse de vieillard? La solitude, loin d'atrophier mon cœur, l'a-t-elle rendu plus craintif et plus tendre? Est-ce puérilité, oisiveté d'âme? ou quelque voix secrète de la conscience me crie-t-elle que j'ai encore un devoir à remplir en ce monde, et que je chercherai vainement à m'y soustraire? Voyons, éclairez-moi, vous qui prétendez être très positif et qui avez certainement un vif sentiment de la moralité humaine. J'attends que vous me rendiez le calme philosophique dont je n'aurais peut-être pas dû me départir, ou que vous gourmandiez mon égoïsme, si c'est l'égoïsme qui me fait exagérer le sentiment de ma fierté. Parlez, dites ce que vous feriez à ma place. Je ne le ferai peut-être pas, mais enfin j'y réfléchirai, et j'aurai un but à poursuivre vis-à-vis de moi-même. »

Ainsi parla l'ermite, et tu penses bien que je ne me trouvai pas peu embarrassé. Je demandais le temps de réfléchir aussi. Il ne voulut pas me le donner; ce qu'il voulait, c'était précisément le résultat de mon premier mouvement.

— Eh bien! lui dis-je, à votre place, avec vos instincts de ten-

dresse et de dévouement, je chargerais quelqu'un de parler énergiquement à Mme Irène, et je tenterais de la faire renoncer à tous ses droits sur sa fille. Si elle y consentait, j'emmènerais ma petite-fille à ma gentilhommière de Magneval, et là je la marierais avec un homme assez fier pour repousser les dons de sa belle-mère et assez épris pour rendre sa femme heureuse dans une condition médiocre. Je ne sais pas si vous rencontreriez facilement cet homme-là et si Mlle Jeanne serait assez raisonnable pour le préférer aux brillans cavaliers qui l'entourent; mais, si j'étais M. Sylvestre, je le tenterais, et, si j'échouais, j'aurais été d'accord avec moi-même d'un bout à l'autre de ma vie, ce qui est la seule manière d'être calme malgré tous les chagrins, et de finir en paix après avoir lutté jusqu'à la dernière heure.

— Vous parlez d'or! s'écria l'ermite, dont les yeux brillaient déjà du feu de l'enthousiasme à l'idée de recommencer avec une enfant inconnue et peut-être déjà corrompue au fond du cœur l'effroyable et stérile lutte soutenue contre Irène; mais, comme il n'est pas fou le moins du monde, il rêva un instant et reprit : — Vous m'avez dit ce que vous feriez, si vous étiez moi. Il faut me dire à présent ce que vous feriez, s'il vous était possible de vous trouver dans ma situation avec votre manière de voir.

— Je ferais la même chose, mais je la ferais autrement. Je me dirais que, selon toute probabilité, je ne persuaderai pas à Mme Irène de me laisser marier sa fille à ma guise, non plus qu'à Mlle Jeanne de quitter le monde pour aller s'enterrer à Magneval en vue d'épouser un pauvre hère riche de cœur. Bien certain que je tente une chose à peu près inutile et passablement folle, je la tenterais quand même pour l'acquit de ma conscience, mais fort tranquillement, et si bien préparé à l'insuccès de mon entreprise que je n'aurais pas le moindre regret de la voir échouer. Je remercierais même beaucoup la destinée de me dispenser d'un essai qui m'eût créé beaucoup de soucis, et qui n'eût peut-être pas amené un bon résultat.

— Voilà qui est raisonné sagement, répondit naïvement le bon Sylvestre, et vous me donnez une excellente leçon, mon cher père! Je ferai ce que vous me dites, et je le ferai avec autant de tranquillité d'esprit et de cœur qu'il me sera possible. Agissons donc, et advienne que pourra! Seulement je ne demanderai pas à conduire Jeanne à Magneval; je me suis juré de ne jamais y retourner, je n'y retournerai jamais. Les motifs de ma disparition y sont d'ailleurs trop connus, et si j'avais quelque espoir de bien marier Jeanne, je verrais plus de chances dans un pays où l'on ne saurait rien de notre histoire. En Suisse par exemple, où le père Sylvestre a laissé de nombreux et braves amis, ma petite-fille, si elle con-

sentait à n'avoir pas d'autre nom que mon humble pseudonyme et à ne jamais parler de la fortune de madame sa mère, rencontrerait bien un bon parti comme je l'entends.

— Voyons, prenez garde, lui dis-je, vous entrez en plein roman, ce me semble! Que ferez-vous d'une jeune personne habituée au luxe avec vos cent écus de rente? Au moins, avec le revenu de Magneval, vous la mettriez à l'abri du besoin, et, au lieu de lui faire épouser un ouvrier ou un paysan, vous lui trouveriez peut-être un jeune savant ou un artiste.

— Aussi je compte bien, reprit M. Sylvestre, reprendre possession de mon revenu de Magneval, si je me charge de Jeanne. J'ai là pour elle trois mille francs de rente avec lesquels je me fais fort de l'entretenir très comfortablement, tout en continuant pour mon compte à manger des pommes de terre et à boire de l'eau. Avec trois mille francs de rente, elle se mariera fort bien, je vous en réponds.

— Et vous espérez cacher de qui elle est fille?

— Oui, puisque là-bas j'ai bien su cacher de qui je suis père. Jeanne n'a jamais voyagé : on ne la connaît pas.

— Je vous demande pardon, tout Paris la connaît. Quand une femme est belle et qu'elle a été trois fois à l'Opéra ou aux Italiens en grande loge, elle ne peut pas espérer de voyager en Europe sans être reconnue dans tous les endroits où les gens du monde se promènent.

— Eh bien! reprit M. Sylvestre, nous irons dans les endroits où ces gens-là ne se promènent pas. Oh! je sais, moi, de bons petits coins où votre belle civilisation ne pénètre jamais! Je connais la Suisse, l'Allemagne et une partie de l'Italie comme vous connaissez à présent le val de Vaubuisson. D'ailleurs je ne prétends pas pousser trop loin le mystère. Le jour où le futur qui réalisera mon rêve se présentera sérieusement, je lui dirai tout, et il ne nous en estimera que mieux; mais je parle de tout cela comme si cela devait arriver! Je n'oublie pas que c'est une pure hypothèse. Seulement je veux être prêt à tout, si par impossible on me mettait à même d'agir. Aidez-moi maintenant à entrer en négociations avec cette malheureuse femme de qui dépend la pauvre Jeanne.

Je fis observer à M. Sylvestre qu'il était trop tôt pour y songer. La première chose à faire était de savoir si la *pauvre Jeanne* consentirait à entrer en arrangement, et par quel moyen on pourrait essayer de lui faire comprendre qu'il était de son intérêt d'y consentir, sans lui révéler une situation terrible.

— Attendez, reprit M. Sylvestre, je ne vous ai pas tout dit. Mlle Vallier, qui s'est prise d'amitié pour Jeanne, prétend que Jeanne est très romanesque. Il n'y aurait pas de mal à cela. Son

grand-père disparu était pour elle, à ce qu'il paraît, un personnage légendaire qu'elle rêvait de connaître, et qu'elle a été enchantée de retrouver ermite sans être forcée d'aller le chercher dans l'île de Patmos. Qui sait si elle ne serait pas fière de le ramener à elle et de l'arracher à la solitude? Si Mlle Vallier ne se trompe pas, elle ferait beaucoup de sacrifices à ma bizarrerie pour atteindre ce but, et même elle accepterait l'idée d'un voyage avec moi. Ce serait à moi, durant ce voyage, de faire naître les circonstances qui pourraient fixer son cœur et sa destinée. Savez-vous que cette fille est sauvée si l'amour me vient en aide?... Oh! l'amour fait des miracles! Il y a encore là-bas, en Suisse, en Allemagne, des jeunes gens qui croient à cela, qui ont de la délicatesse, de la fermeté, et qui se chargeraient bien de débarrasser Jeanne de sa mère sans qu'elle comprît trop pourquoi. J'en ai connu de ces amoureux délicats; il y en a encore, allez! Vous avez beau dire que la jeunesse d'aujourd'hui est revenue de tout cela, c'est possible pour quelques milliers de jeunes esprits forts qui tiennent à Paris le dé de la polémique et de la discussion; mais en dehors de votre Babylone il y a des cœurs naïfs, et on les compte par millions. Il y en aura toujours, vous aurez beau faire!

— Que Dieu vous entende, répondis-je, puisque vous avez besoin qu'il y en ait! Mais je persiste à croire que vous devez vous assurer encore mieux de l'acquiescement de Mlle Jeanne, sur lequel Mlle Vallier se fait peut-être illusion. Il faudrait revoir Mlle Jeanne et lui en parler ouvertement.

— Non, je suis à bout de mes réticences sur ce sujet délicat! Et puis elle se méfie nécessairement de ce qu'elle prend pour des théories de sectaire contre la richesse. Il faudrait qu'une personne de bon sens lui ôtât l'idée que je suis fou.

— Est-ce que Mlle Vallier ne serait pas naturellement cette personne-là?

— Sans doute, et elle s'y emploie de toute son âme; mais je crains un peu ici le zèle généreux de Mlle Vallier. Mlle Vallier a une arrière-pensée, qui est de m'arracher à tout prix de mon ermitage. L'excellente fille croit que je suis trop vieux, que j'y suis trop mal, que quelque jour on m'y trouvera mort de faim ou de froid. Enfin, depuis qu'elle n'est plus ma plus proche voisine, elle se tourmente pour son ermite. J'ai donc peur qu'elle ne décide Jeanne par une considération qui n'est pas celle dont je veux me servir et qui me blesserait, je l'avoue.

Je me permis de blâmer *mon fils* et de lui dire qu'il n'était pas digne de lui de faire de sa vie d'anachorète une question d'amour-propre, que je trouverais cela puéril en face d'un devoir de conscience, et que, si le désir de l'arracher à cette solitude était le

principal mobile de Jeanne, il ne fallait pas ôter à cette jeune fille le mérite de lui sacrifier une vie brillante pour partager avec lui une vie médiocre.

Il avoua que j'avais raison, et je le vis tout à coup décidé, avec une admirable bonne foi, à sacrifier l'orgueil de sa vie stoïque et l'amour bien réel qu'il éprouve pour sa retraite. Je crois que le sacrifice sera très grand, et je voudrais bien que Mlle Jeanne en fût digne. Je ne vois pas sans chagrin et sans effroi mon pauvre ami embarqué dans cette entreprise, qui va peut-être le ramener aux agitations et aux douleurs de sa première paternité. C'est pourquoi je l'ai prié, sachant par lui que Jeanne allait revenir à La Tilleraie, de me laisser avant tout observer attentivement les manières et les idées de cette jeune fille. Si je découvrais en elle un mauvais sentiment ou une légèreté incorrigible, mon devoir serait de m'opposer absolument à ce que M. Sylvestre sortît de son repos et risquât de mourir de chagrin et de fatigue pour une ingrate.

Donc me voici à mon poste, c'est-à-dire à La Tilleraie depuis hier matin. Mlle Jeanne n'y a pas encore paru, et j'ai pu m'occuper un peu de mes propres affaires, dont tu me reproches de ne pas me soucier ou de ne pas songer à t'entretenir.

Il est certain que le roman de mon ermite a pris tant de place dans mes lettres que j'ai dû te paraître plongé dans une lâche paresse : cela n'est pas. J'ai compris avec toi que mon traité du *bonheur* pourrait bien prendre dix ans de ma vie sans me rapporter un morceau de pain, que pour mener à bien une recherche si sérieuse il ne fallait pas être pressé par le besoin. Je me suis donc essayé à un travail plus rapide et plus positif. J'ai broché, en une quinzaine de jours, une étude sur le même sujet, mais pris sous un aspect qui n'engage pas sans appel ma conscience philosophique. C'est une simple recherche historique sur la notion du bonheur aux âges primitifs de l'humanité. Si cette première étude réussit, j'en ferai plusieurs autres appropriées aux phases successives de l'histoire, et ces travaux réunis pourront devenir les prolégomènes de mon traité. Donc, à tout hasard, j'ai porté mon ébauche à d'Harmeville pour avoir son avis. Il m'a encouragé au-delà de mes espérances, et ce premier spécimen lui a paru, tel qu'il est, mériter les honneurs de la publicité dans sa *revue*. Aujourd'hui je l'ai rencontré à La Tilleraie, où je crois bien que Gédéon l'avait invité à cause de moi. Nous avons causé ensemble une partie de la journée, et il m'a témoigné, de la suite de mon essai et de mes idées sur l'ensemble, une si grande satisfaction, que j'en suis tout content moi-même et tout surpris. Il prend tout ce que j'ai en manuscrit et en projet, et me verse d'avance une très jolie somme que je ne lui aurais certes pas demandée. Ainsi, mon ami, me voilà riche depuis

ce matin. J'ai cinq cents francs dans ma poche, et le mois prochain j'en aurai autant, si je travaille. Je peux donc sans te fâcher, j'espère, te renvoyer ce que tu m'as prêté et n'en pas priver plus longtemps tes pauvres. Mes trois chapitres, car il y en a trois sur les temps primitifs de l'humanité, vont paraître dans un seul numéro de la *Revue cosmogonique*, la semaine prochaine, et je me hâterai de t'envoyer mon exemplaire. J'ai besoin que tu m'encourages et que tu m'approuves, car ici je reçois tant de complimens que j'ai peur d'être ridicule de les accepter. Mon succès auprès de d'Harmeville a été la nouvelle du jour à la villa Gédéon; tout le monde m'a félicité, et les vieilles sœurs de l'amphitryon ont presque pleuré de joie en me parlant de mon *avenir*.

Une seule personne ne m'a rien dit du tout, c'est Mlle Vallier. Il me semblait pourtant que c'était justement la seule qui dût s'intéresser un peu à moi. Elle ne m'a pas fait l'honneur de partager mon opinion.

J'entends sonner le premier coup du dîner, et il me semble voir passer, comme une flamme dans le jardin, l'ardente chevelure vénitienne de Mlle Jeanne; je vais procéder à ma toilette et je t'envoie cette lettre, car je ne veux pas te laisser plus longtemps dans l'inquiétude sur ma situation. Je reprendrai le récit des aventures de mon ermite aussitôt qu'il me sera possible.

LETTRE XXVIIe. — PIERRE A PHILIPPE.

La Tilleraie, 21 juin.

Cette fois encore je me suis trouvé à table auprès de la belle Jeanne, et je me suis permis de lui parler de sa promenade matinale de la semaine dernière à l'ermitage.

— Ah! vraiment? vous m'avez vue sortir de l'ermitage? Est-ce que vous saviez que je connaissais un peu l'ermite des Grez?

— Est-ce que vous ne savez pas, vous, mademoiselle, que j'étais le garde-malade de M. Sylvestre quand vous êtes venue le voir une autre fois, le mois dernier?

— Ah! c'était vous? Oui, il me semblait bien... Et comme si elle se fût décidée tout d'un coup à la franchise, elle ajouta : D'ailleurs je le savais! Mlle Vallier me l'avait dit. Vous êtes l'ami de ce brave ermite... peut-être n'a-t-il pas beaucoup de secrets pour vous?

Pourquoi aurais-je dissimulé? Aller droit au fait était le moyen d'abréger de vains préliminaires, je répondis sans hésiter : Mlle Vallier a dû vous dire cela aussi.

— Oui, reprit Jeanne en rougissant, et même elle a ajouté que vous étiez d'une discrétion à toute épreuve.

— Je me flatte qu'elle ne s'est pas trompée.

— C'est que vous savez! il tient tant à cacher son nom... Si on le découvrait ici, il partirait tout de suite. C'est bien étonnant, bien bizarre; mais c'est comme cela, et j'ai si grand'peur qu'il ne se sauve encore...

— Ne parlons donc pas davantage de lui à cette table, car je crains les oreilles adroites à saisir ce qui n'est pas dit pour être entendu. Il me semble que votre voisine de gauche, malgré l'énorme monsieur qui vous sépare...

— Mme Duport est curieuse, je le sais. Elle est bien bonne pour moi, et pourtant je ne voudrais lui rien confier.

— Vous plaît-il de remplacer le nom de Sylvestre par celui de Mozart? On croira que nous parlons musique, et nous ne serons plus forcés de tant baisser la voix, ce qui pourrait être remarqué.

— Oh! oui, voilà une bonne idée! Eh bien! vous aimez Mozart, et moi je l'adore!

— Ce serait à vous de l'aimer et à moi de l'adorer, car je le connais beaucoup, et vous le connaissez à peine.

— C'est vrai, mais il a pour moi un prestige... Je ne peux pas expliquer ça! c'est mon rêve de tous les instans. N'est-ce pas qu'il a du génie?

— Le plus beau génie, celui qui vient du cœur.

— Il a bien aussi ses obscurités, on ne le comprend pas toujours.

— Parlez pour vous, mademoiselle Jeanne; moi je le comprends toujours.

— Ah! dame! c'est tout simple, vous êtes un homme instruit, à ce qu'on dit : moi, je ne suis qu'une enfant.

— Eh bien! c'est très beau d'être une enfant! Il faut l'être tout à fait et avoir confiance.

— C'est-à-dire qu'il faut étudier Mozart avec foi?

— Oui, mademoiselle.

— Comme vous dites cela sévèrement!

— Je le dis sérieusement, voilà tout.

Après le dîner, comme j'errais seul sous les grands arbres du jardin, je vis arriver Mlle Jeanne, qui paraissait entraîner Mlle Vallier malgré elle.

— Eh bien! mademoiselle Jeanne, lui dis-je en riant, vous voulez encore parler de Mozart?

— Oui, répondit-elle, mais je voulais d'abord vous parler de vous, et je n'ose pas.

— Osez, mademoiselle, je suis votre arrière-grand-père, car l'ermite me fait l'honneur, pour se moquer de moi, il est vrai, mais avec affection quand même, de m'appeler *son papa*.

— Oh! je sais cela, reprit-elle, je sais tout!... et même je sais des choses que je ne devrais pas savoir... Que voulez-vous? Rebecca est bavarde. Je sais pourquoi vous êtes brouillé avec votre oncle.

— Non, mademoiselle, m'écriai-je, surpris et mécontent d'une ouverture si hardie, vous ne le savez pas!

— Je vous demande pardon, reprit Jeanne avec une décision extraordinaire. Oh! ma bonne Aldine, vous avez beau me serrer le bras à me le rendre bleu pour m'empêcher de parler d'une chose qui vous paraît si délicate, il faut que je la dise, elle ne me trouble pas, et j'ai besoin de la dire. J'ai besoin, au milieu de toutes ces énigmes qui m'entourent, de sauvegarder ma franchise et ma fierté, à moi! Eh bien! voilà... Je sais que votre oncle voulait vous marier, monsieur Pierre, et je sais avec qui; mais je vous assure que ce matin encore je ne le savais pas, et qu'en l'apprenant de Rebecca j'en ai eu un chagrin affreux! Comment! c'est moi qui suis la cause de votre ruine, de votre malheur, de l'obligation où vous voilà de travailler pour vivre! Oui, en apprenant cela, j'ai été presque fâchée contre ma pauvre mère, qui aurait dû, à tout prix, vous réconcilier avec M. Piermont. Voyez donc quelle situation ridicule et vilaine on me fait dans tout cela! Il passe par la tête de votre oncle de vous marier, vous qui préférez peut-être rester garçon, qui, dans tous les cas, ne voulez pas d'une inconnue parce qu'elle est riche. Cela vous fait honneur certainement. De son côté, maman, qui croit apparemment que j'accepterai l'homme de son choix sans le connaître, encourage le beau projet de votre oncle sans me consulter! Et voilà un malheur de famille qui vous écrase! Ah! vous avez bien dû me haïr! Mais je vous jure qu'il n'y a pas de ma faute, et que je gronderai maman de la belle manière!

Que dis-tu, mon cher Philippe, de cette tirade de petite fille bon cœur et mauvaise tête, enfant gâtée s'il en fut, mal élevée à coup sûr, mais peut-être excellente quand même? J'en ai été très abasourdi, et pourtant au fond de cette grosse inconvenance il y avait un tel accent de sincérité que j'ai dû m'y rendre et m'en tirer avec un remercîment cordial au bout d'un petit sermon. Je ne sais pas si j'ai été bien convenable moi-même et si je n'ai pas dû lui sembler pédant de fierté, car je ne pouvais souffrir qu'elle me plaignît d'être pauvre et de travailler pour vivre, surtout en présence de Mlle Vallier, qui travaille bien plus péniblement que moi et qui est bien plus digne d'intérêt. J'étais troublé aussi de l'attitude étrangement impassible et du silence systématique de mon ancienne amie, placée là entre nous deux comme une confidente ou comme un chaperon. Cela me portait sur les nerfs, je ne sais pourquoi, et, ne pouvant plus y tenir, je lui ai demandé ce qu'elle pensait de

l'explication provoquée par Mlle Jeanne. Elle ne se décida pas sans peine à répondre; enfin elle avoua qu'en venant là elle croyait qu'il ne serait question que de M. Sylvestre. — Le reste, ajouta-t-elle, me paraît au moins superflu, et Jeanne a bien compris à mon silence que je ne l'approuvais pas.

— Oh! vous! dit Jeanne en l'embrassant sur l'épaule, vous êtes parfaite, on sait cela, et on est heureuse de le reconnaître; mais aussi vous n'êtes pas dans une position équivoque comme la mienne.

— Équivoque! m'écriai-je; voyons, mademoiselle Jeanne, qu'entendez-vous par là?

— Ma foi, je n'en sais rien, répondit-elle; c'est un mot que j'entends murmurer autour de moi, et qui signifie peut-être que je suis destinée à être très malheureuse. Pourquoi? Je n'en sais rien. Je ne l'ai pas mérité, voilà ce que je sais, et je suis très résolue à réagir contre mon sort dès qu'on voudra bien m'éclairer. D'après la conduite bizarre de mon grand-père, ma mère a eu des torts envers lui, des torts que sans doute elle ne sait pas et ne comprend pas, car elle est si bonne pour moi qu'elle ne peut pas avoir été méchante avec lui. Elle ne paraît songer ni à s'en accuser ni à s'en repentir. Donc cela tient à des opinions différentes, et voilà où mes idées s'embrouillent tout à fait. Peut-on et doit-on se désunir et rompre ses liens de famille parce qu'on ne pense pas de même sur la philosophie ou sur la politique? Alors je me demande si la politique et la philosophie ne font pas plus de mal que de bien en ce monde, et si, en me disant de chercher à convertir mon grand-père, que cette prétention-là a beaucoup offensé, maman ne m'a pas fait faire une grande imprudence, pour ne rien dire de plus. La manière dont mon grand-père m'a répondu m'a prouvé qu'il était bien loin d'être un athée, et que son âme vaut peut-être mille fois mieux que celle de beaucoup de dévots et de dévotes que je connais. En outre il est plus tolérant qu'eux, car il m'a dit : « Sois pieuse, et retourne au couvent, si tu crois à ce qu'on y enseigne. Pourvu que tu sois sincère et pure, Dieu te bénira! » J'aime donc la religion de mon grand-père, et s'il veut m'y instruire, j'irai avec lui où il voudra. Il faudra bien que maman y consente, elle peut être bien sûre que je l'aimerai toujours et que son père me m'en empêchera pas, n'est-il pas vrai, monsieur Pierre?

— Vous pouvez en être sûre; je ne connais pas de cœur plus généreux et plus délicat que celui de M. Sylvestre.

— Ah! j'aime à entendre dire cela! Et comme il parle bien, comme il est éloquent, mon grand-père l'ermite! Comme il est beau avec ses grands yeux noirs, ses épais cheveux gris tout bouclés et son costume pittoresque!

Le costume pittoresque me donna à réfléchir. Il est bien vrai que chez lui, pour ménager sa fameuse redingote, M. Sylvestre s'enveloppe dans je ne sais quel lambeau de couverture de voyage qu'il a coupée et agencée à son usage et qu'il lui plaît d'appeler une robe de chambre. Le hasard ou peut-être l'instinct d'un goût naturel a fait à son insu de cette guenille quelque chose d'assez heureux de couleur et de forme. En outre ses cheveux sont encore superbes, et il ne les cache pas quand il est chez lui; mais, dès qu'il sort, il les ramasse sous une calotte noire qui lui descend jusqu'aux sourcils, et qui, en masquant son beau front, fait par trop valoir la proéminence majestueuse de son nez. Il a adopté cette calotte, que surmonte triomphalement un chapeau vénérablement démodé, dans un temps où il voulait effacer tout vestige de ressemblance avec l'homme qu'il ne voulait plus être. La précaution est bien inutile aujourd'hui que tout le monde l'a oublié; mais l'habitude a prévalu, et la redingote, qui porte au moins la date des glorieuses journées de juillet, est quelque chose de si fantastique sur ce long corps maigre, que je crains fort l'effet de cette apparition sur la romanesque Jeanne lorsqu'elle la verra cherchant des grenouilles dans les fossés ou ramassant des colimaçons dans la campagne pour alimenter le sybaritisme de l'ermitage.

Je crus devoir demander devant elle à Mlle Vallier si elle ne pensait pas qu'il y avait plus d'imagination excitée que de véritable attachement dans l'attrait que Jeanne éprouvait pour son grand-père. Jeanne allait répondre elle-même quand elle crut s'entendre appeler par Mme Duport. Elle nous quitta vivement en disant à Mlle Vallier : « Restez ici, je vais me montrer et je reviens. Oh! soyez tranquille, je saurai dépister la curieuse Rebecca. Le concert ne commencera pas avant dix heures, et j'ai encore bien des choses à dire à M. Pierre. »

Elle glissa comme un rayon dans l'ombre, et je restai seul avec Mlle Vallier.

Je tenais beaucoup, vis-à-vis de celle-ci, à ne pas sembler troublé par le tête-à-tête imprévu, et, continuant la conversation comme si de rien n'était, je lui demandai pourquoi Mlle Jeanne, qui savait bien mon nom de famille, m'appelait familièrement M. Pierre tout court, comme si j'étais son ami d'enfance ou son petit cousin.

— C'est probablement ma faute, répondit Mlle Vallier. Il y a trois mois que je vous connais sous le nom de M. Pierre, puisque vous n'en portiez pas d'autre dans le pays, et en parlant de vous avec Jeanne j'ai toujours dit M. Pierre par habitude. Elle se sera habituée aussi à dire comme moi. Elle manque d'usage d'ailleurs; mais c'est chez elle un mérite, et...

J'interrompis Aldine. Je ne l'écoutais guère; j'étais préoccupé d'un remords personnel. Je me rappelais malgré moi un aveu charmant, bien plus délicat que les condoléances étourdies de Jeanne. Le moment n'était-il pas venu, à présent qu'elle sait qui je suis, de lui faire amende honorable? Aussi, sans trop réfléchir aux conséquences, emporté par un sentiment d'*équité* irrésistible, je l'interrompis pour lui dire qu'après tout je me souciais bien peu de la familiarité de Mlle Jeanne, et que je regrettais le temps où je pouvais m'imaginer qu'en m'appelant M. Pierre, Mlle Vallier avait un peu d'estime et d'amitié pour moi. J'ajoutai que je comprenais bien l'extrême réserve qui devait régner entre nous, maintenant qu'elle se trouvait sous les yeux d'un monde moins bienveillant que nos amis les paysans de la vallée, mais que je tenais à saisir une occasion fortuite, probablement unique, de lui renouveler l'hommage de mon respect et de ma sympathie.

Hélas! je mentais un peu : mon respect et ma sympathie ont légèrement diminué depuis qu'elle a voulu, malgré l'avis de M. Sylvestre, se fier à la protection, encore problématique pour moi, de Gédéon Nuñez; mais, comme après tout je n'ai rien vu qui me donnât le droit de soupçonner le mal, je pensais devoir payer une vieille dette, afin qu'il n'en fût plus jamais question.

Elle me remercia de mon compliment; mais, plus prudente ou plus pudique que Jeanne, elle ne voulut pas avoir l'air d'en saisir la portée rétrospective. Elle m'assura avec un peu de froideur que son estime pour moi n'avait fait qu'augmenter lorsqu'elle avait appris les circonstances où je me trouvais, et elle ajouta, avec une sorte d'empressement singulier, que *Jeanne* avait bien senti le mérite de ma situation, encore qu'elle s'en fût mal expliquée, — que mon succès auprès de M. d'Harmeville, si difficile et si sévère pour la rédaction de sa *revue*, avait été pour moi un triomphe auquel *Jeanne* avait été très sensible, — enfin que *Jeanne*, loin de m'en vouloir pour le passé, était très disposée à suivre tous les conseils que je voudrais lui donner relativement à son grand-père.

Nous remontions une assez longue allée qui nous rapprochait de la maison, et Mlle Vallier ne paraissait pas disposée à attendre le retour de sa compagne, car elle marchait un peu plus vite depuis que nous étions seuls. — Voyons, lui dis-je, puisqu'il nous reste peu d'instans, et que vous ne voulez parler que de Jeanne, c'est-à-dire de M. Sylvestre, car c'est à cause de lui que nous nous occupons d'elle avec tant de sollicitude, parlons-en...

— Attendez, reprit Mlle Vallier; ce n'est pas seulement à cause de son grand-père que je me tourmente pour elle. Je l'aime sincèrement, parce qu'elle le mérite.

— Alors résumons-nous en deux mots. En votre âme et conscience, vous croyez qu'il lui doit sa protection, au risque de tous les ennuis, de toutes les fatigues, de tous les chagrins qui pourront en résulter pour lui?

— Oui, je le crois fermement. C'est une enfant remplie de petits défauts et d'immenses qualités. Si elle cause quelques chagrins à son grand-père, elle lui donnera du bonheur quand même, et, quoi qu'il en dise, il lui faut ces joies et ces peines-là, à lui dont le cœur ne se refroidira jamais.

— Je pense comme vous sur ce point, mais je ne puis si vite accepter Mlle Jeanne comme une si généreuse nature; je ne la connais pas assez, et jusqu'ici je la trouve plus romanesque et plus exaltée que tendre et soumise. Si nous attendions encore un peu pour la juger? Vous-même, ne craignez-vous pas de lui prêter les qualités qui sont en vous?

— Non, et j'ai, pour désirer que nous ne perdions pas de temps, une raison bien grave. Jeanne pressent déjà quelque chose de fâcheux et d'anormal dans sa position. D'un jour à l'autre, une indiscrétion, un hasard, une indélicate sollicitude, peuvent l'éclairer tout à fait... Si on pouvait lui épargner la honte et la douleur de connaître et de comprendre l'infamie de sa mère?... Si on pouvait la soustraire à la mauvaise influence qu'une pareille découverte peut avoir sur elle, et la remettre, encore ignorante et confiante, entre les mains de M. Sylvestre, ce serait infiniment meilleur pour elle et pour lui.

— Je le crois aussi, et vous l'emportez. Donc je vais chercher le moyen de hâter la séparation entre la mère et la fille sans que celle-ci en sache le motif. Il s'agit de savoir qui portera la parole à cette femme. Ce ne peut être moi. Je suis trop jeune, et je la connais trop peu. Ce ne peut être aucune des personnes qui sont ici, puisque toutes doivent ignorer le lien qui existe entre le mystérieux ermite des Grez et la trop célèbre Irène...

— Vous oubliez qu'une de ces personnes sait tout, et qu'elle donnerait sa vie pour épargner à M. Sylvestre la mortelle souffrance d'une explication avec son indigne fille. Cette personne-là, c'est moi.

— Vous? m'écriai-je, vous n'y songez pas! Vous ne pouvez pas aller chez cette femme! vous n'irez pas... Vos amis ne le souffriront jamais! Gédéon...

— Eh bien! quoi, M. Gédéon? Vous croyez qu'il chasserait la gouvernante de ses enfans s'il apprenait une pareille démarche? Il aurait peut-être raison; mais il ne le ferait pas, car il subit l'ascendant du monde tout comme un autre; il voit que l'hypocrisie

triomphe de tout, et, grâce à la feinte dévotion de Mme Irène, il n'est pas impossible qu'elle s'introduise ici un de ces jours. Mme Duport travaille pour elle; donc le temps presse, et il faut que je voie Mme Irène.

— Ainsi vous irez chez elle!

— Non certes! je lui ferai dire par Jeanne que son père la prie d'aller seule à l'ermitage : c'est moi qui y serai pour la recevoir, tandis que vous emmènerez M. Sylvestre bien loin dans les bois.

— Mais que direz-vous à cette femme pour la convaincre? C'est l'athéisme du cœur et de la conscience incarné dans une âme hypocrite et vile.

— Elle aime sa fille, je ne lui parlerai que de sa fille.

— Eh bien! moi, je crois qu'elle n'aime pas sa fille!

— Est-ce possible?

— C'est même probable. Elle l'aime comme un jouet que l'on pare et que l'on montre; une pareille créature n'a que de la vanité.

— Alors je la prendrai par sa vanité. Je lui dirai que ce qu'il y aurait de plus habile et de plus triomphant dans sa situation serait d'avoir pour gendre l'homme le plus honorable et le plus désintéressé.

— Vous la tromperez, car elle se flattera de pouvoir s'appuyer sur le pardon d'un homme qui, s'il se respecte, ne la verra jamais.

— Eh bien! j'essaierai autre chose, mais je ne veux pas vous dire mon secret, vous n'êtes pas assez naïf; vous m'ôteriez la foi, et il faut que j'aie la foi pour réussir. Voici Jeanne qui revient, mais je suis bien sûre que Mme Duport la suit ou l'observe. Déjouez la curiosité de l'une et n'encouragez pas l'imprudence de l'autre. Prenez cette allée à gauche et disparaissez. Moi, je vais me montrer avec Jeanne.

J'ai obéi, tout en trouvant Mlle Vallier remplie de sagesse et de présence d'esprit, et ma mauvaise habitude de douter de tout me souffle bien un peu à l'oreille que la charmante Aldine ne se souciait peut-être pas d'éveiller d'autres soupçons sur son propre compte.

Je ne sais si on nous avait épiés. Quand, après un long détour dans le parc, je me suis retrouvé dans un coin du salon, très loin de Jeanne et d'Aldine, Gédéon est venu se placer près de moi comme pour écouter la musique. Il l'aime avec passion, et, comme la plupart des Juifs, il est admirablement doué sous ce rapport. Après les premiers morceaux, il était dans une sorte d'ivresse, il me serrait les mains comme un homme qui a le vin tendre. — Calmez-vous, lui dis-je, je ne suis pas l'auteur de *Moïse*.

— Ça m'est égal, répondit-il en riant, je vous aime et je vous

estime... oh! mais, très particulièrement! Ne prenez pas cela pour une banalité. Je connais trop les hommes pour en estimer beaucoup.

— Pourquoi donc m'estimez-vous tant que ça, mon cher Gédéon? Qu'ai-je fait de si remarquable et de si méritant?

— Je ne vous dis pas que vous ayez fait des merveilles, mon cher; mais votre caractère n'est pas celui d'un autre. Enfin je m'entends, et il ne tiendra pas à moi que vous ne fassiez votre chemin dans la vie...

Me remerciait-il de ne pas avoir fait la cour à Mlle Vallier, ou m'engageait-il à ne pas la lui faire?

Mlle Jeanne est partie à deux heures du matin avec Mme Duport, et je suis resté. Que veux-tu? c'est bête, mais je voudrais savoir si je joue un rôle ridicule ou misérable dans l'esprit de Gédéon. Il m'est venu des doutes terribles sur le mérite de ma prose et sur la sincérité de d'Harmeville à mon égard. Qui sait si Gédéon n'est pas un des principaux actionnaires de sa *revue*, si son argent ne m'a pas protégé beaucoup plus que mon mérite? D'Harmeville est un fort galant homme, mais il y a des influences qu'il faut bien un peu subir quand le protégé n'est pas tout à fait un crétin.

Enfin ma position me tourmente. Je n'ai pas voulu avoir une pensée d'amour pour Mlle Vallier. Ma conscience me le défendait, et pendant que je n'y voyais que du feu, cette vertu si pure et si respectée était peut-être l'objet de convoitises plus hardies et d'espérances mieux fondées. Ça m'est égal, il y a des jours d'ironie où l'on se dit que deux beaux yeux sont deux beaux yeux, qu'ils soient verts, bleus ou noirs, et qu'il y a beaucoup de beaux yeux partout; mais si Gédéon se persuadait par vanité qu'il m'a supplanté, et que par calcul ou par reconnaissance je me laisse supplanter de bonne grâce..... Tout cela m'ennuie, et j'aimerais autant n'avoir jamais rencontré Mlle Vallier.

J'ai donc résolu, pour me remettre l'esprit en paix, de savoir à quoi m'en tenir, et, puisqu'on me garde gracieusement ici, d'y rester jusqu'à ce que j'aie une notion certaine de la vérité. Je veux bien m'intéresser à la situation romanesque de Mlle Jeanne, mais ma situation à moi est peut-être équivoque aussi, comme dit cette petite fille, et un pauvre diable qui débute dans une carrière délicate doit faire grande attention à entrer dans la vie par la bonne porte.

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

UNE

MISSION RUSSE

EN PALESTINE

M. TISCHENDORF ET LE GRAND-DUC CONSTANTIN

Aus dem heiligen Lande, von Constantin Tischendorf. 1 vol. in-8°. Leipzig 1865.

Un écrivain russe habitué à manier notre idiome, Mme la comtesse de Bagréef-Spéransky, dont on a lu ici même des scènes fort curieuses de la vie moscovite, a publié un ouvrage intitulé : *les Pèlerins russes à Jérusalem.* Ces pèlerins sont surtout des cœurs simples, des âmes pieuses et ardentes, sur lesquelles pèse cette sorte de tristesse particulière aux peuples enfans du vieux monde. Les pèlerins que je viens de suivre à Jérusalem, et que je voudrais présenter au lecteur, ne ressemblent pas aux pèlerins de la comtesse Spéransky; ils sont savans et animés d'une gaîté sereine. L'un est un prince de la maison impériale de Russie, l'autre un des maîtres de la science allemande. Que ce dernier mot ne vous donne pas le change; c'est bien un voyage russe, c'est bien une mission russe en Palestine, et même une mission assez bruyante, que j'ai à raconter. On n'a pas oublié le joli début du *Comte Kostia*, ce grand seigneur russe enfermé dans son donjon des bords du Rhin et confiant à un secrétaire français tout bardé de grec la continuation de

ses recherches sur les empereurs de Byzance; il y a ici quelque chose de cela, mais sous la forme la plus sérieuse et la plus noble. Le peintre élégant du comte Kostia a beau donner à son Gilbert toute la science imaginable, il n'en fera jamais un helléniste paléographe qui puisse être comparé à M. Tischendorf. Quant au seigneur du roman, ce serait une irrévérence de retrouver en lui le moindre rapport direct avec le grand-duc Constantin, frère du tsar Alexandre II. Aussi, écartant avec soin tout ce qui pourrait éveiller un sourire, je me permets seulement de remarquer combien ce tableau d'un grand seigneur, d'un très grand seigneur, ardent, intelligent, avide de savoir, accompagné d'un érudit illustre qu'un autre pays lui prête pour ses explorations, est vraiment un tableau russe de notre siècle.

Ce n'est pas seulement cette mission russe qui nous intéresse, ce n'est pas seulement le curieux récit publié tout récemment par M. Constantin Tischendorf que nous voulons signaler à nos lecteurs; ces tableaux de voyage ne peuvent se séparer d'un sujet plus grave. Ils paraissent dans un temps où l'exégèse multiplie ses recherches, où des chrétiens de tout pays, de toute communion, de toute nuance, vont étudier dans la Palestine même les traces du drame évangélique. Des théologiens d'Amérique, M. Édouard Robinson et M. W.-F. Lynch, traversant les mers pour interroger en critiques les pays que Chateaubriand avait décrits en poète, ont inauguré par des découvertes mémorables les enquêtes de la science moderne. Le médecin suisse Titus Tobler, excité par leur exemple, n'a pas laissé inexploré un seul recoin des rues de Jérusalem, un seul sentier, un seul pli de terrain de la ville sainte à la Mer-Morte. Et que d'exemples à citer encore! L'Écossais George Finlay, à propos de la topographie de l'Évangile, a combattu sur les lieux mêmes et avec une incomparable vigueur les adversaires de la tradition. L'Allemand Fallmerayer, non content de résumer tous ces travaux avec sa verve sarcastique, est allé s'installer tout un mois dans un couvent de Jérusalem afin de juger les champions sur place. M. Ernest Renan publie, à la satisfaction de l'Europe savante, les résultats de sa mission en Phénicie. Un écrivain protestant, M. Edmond de Pressensé, vient aussi d'étudier les lieux saints comme saint Anselme voulait qu'on étudiât le christianisme, *fides quærens intellectum*. En un tel temps et au milieu d'un mouvement d'études si variées, il y aurait vraiment de l'injustice à laisser dans l'ombre les travaux du célèbre helléniste M. Constantin Tischendorf. Ce voyage d'Orient n'est pas un épisode dans sa vie, comme pour tel des hommes que je viens de nommer; le but de toutes ses études, la vraie patrie de son intelligence, c'est l'Orient chrétien. A lire ses

ouvrages, on dirait plutôt un chrétien du vieil Orient occupé à faire des recherches dans les bibliothèques de l'Europe qu'un savant de l'Europe allant demander à la Palestine la confirmation de ses travaux. Les livres saints, la littérature apostolique, les écrits non reconnus par l'église, mais qui, se rattachant aux origines du christianisme, peuvent aider les interprètes des documens sacrés, voilà son domaine. Protestant orthodoxe, il a des convictions très arrêtées; il songe moins pourtant à les défendre par la discussion qu'à publier des textes. Que d'autres construisent leurs théories, remontent le cours des siècles, expliquent le rôle de tel personnage, opposent enfin la science à la science et défendent leur foi par la critique; lui, il a mieux à faire que de soutenir M. Ewald contre M. Baur ou M. Vilmar contre M. Strauss. Sa mission, c'est d'arracher aux ténèbres les manuscrits des premiers âges chrétiens, de les comparer, de les classer, et d'arriver ainsi, de fouille en fouille, jusqu'aux premiers témoins de l'histoire évangélique. Avant tout, c'est un helléniste paléographe. De Leipzig à Paris, de Rome à Saint-Pétersbourg, d'Oxford au Sinaï, pas une bibliothèque ne lui dérobera ce qu'il cherche; il court, s'il le faut, d'un bout de l'Europe à l'autre pour transcrire une page oubliée. Quand un tel homme se met à raconter ses voyages, ses découvertes, ses joies d'antiquaire au couvent du Sinaï, il mérite bien qu'on l'écoute, et avant de le suivre au pays de l'Évangile, en compagnie du grand-duc Constantin, c'est lui d'abord qu'il faut présenter au lecteur.

I.

M. Constantin Tischendorf est né à Lengenfeld, dans le royaume de Saxe, le 18 janvier 1815. Son père, originaire de Thuringe et disciple du célèbre médecin Hufeland à l'université d'Iéna, était digne d'un tel maître par la science comme par le dévouement; sa mère, tout entière à ses devoirs, « n'en connaissait pas de plus grand, écrit un témoin digne de foi, que d'élever ses enfans dans la crainte de Dieu. » On voit tout de suite dans quelle atmosphère de savoir exact et de piété rigide se développait le futur helléniste. Lengenfeld, ville de fabriques, est l'une des premières communautés qui aient accueilli les doctrines de Luther, et l'on sait quelle impulsion la réforme a donnée à l'enseignement populaire en Allemagne. La vieille cité luthérienne est fidèle à cet esprit; les ressources intellectuelles et morales n'y manquent point. Après y avoir poussé ses premières études jusqu'à l'âge de quatorze ans sous des maîtres dont il cite le nom avec tendresse, l'élève du gymnase de Lengenfeld passa au lycée supérieur de Plauen et de là

bientôt à l'université de Leipzig, où il ne tarda guère à prendre le premier rang parmi les hommes de sa génération. Dès l'âge de vingt et un ans, il traitait à fond un sujet mis au concours par la faculté de théologie et remportait la victoire. L'année suivante, il publiait un recueil de vers, car il hésitait encore à cette date entre la science et l'imagination. *Fleurs de mai*, tel est le titre de ce volume publié en 1837, et assez vivement discuté alors par la critique. L'œuvre du jeune poète avait eu cette bonne fortune de rencontrer à la fois des juges très sévères et des admirateurs très indulgens. L'auteur de *Robert le Diable* lui écrivait peu de temps après : « J'ai détaché du recueil plusieurs pièces que j'ai l'intention de mettre en musique. » Meyerbeer a-t-il tenu sa promesse? Cette mélodie, que le *maestro* n'a point fait connaître, se trouvera-t-elle un jour? Je ne sais; une chose certaine du moins, c'est que les chants du jeune théologien de Leipzig avaient éveillé un écho dans l'âme du grand compositeur, et qu'un autre musicien illustre, celui dont l'Allemagne oppose quelquefois l'inspiration idéaliste au réalisme puissant de Meyerbeer, le poétique Mendelssohn, a consacré par son art une page des *Fleurs de mai*.

Avant de quitter l'université aux fêtes de Pâques de l'année 1838, M. Tischendorf écrivit une dissertation en latin sur le chapitre de l'Évangile de saint Jean relatif à la Cène. C'était une réponse à l'appel de ses maîtres, c'était aussi un adieu qu'il leur laissait jusqu'au moment du retour. Pauvre, obligé de se suffire à lui-même, réduit à ce pain *trempé de larmes* dont parle si bien l'auteur de *Wilhelm Meister*, il connut aussi les extases que Goethe promet à la jeunesse en échange de ses épreuves. Tout en remplissant d'humbles fonctions de répétiteur dans l'institut pédagogique de Gross-Städteln, non loin de Leipzig, le jeune théologien exprimait ses idées religieuses dans une sorte de roman intitulé *le Jeune Mystique*. C'est l'histoire d'une âme et en même temps une théorie du mysticisme, non pas du mysticisme insensé, qui n'est que le suicide de la raison, mais de ce mysticisme qui, prenant pour base la raison même, c'est-à-dire la faculté de l'absolu, lui demande un suprême effort pour atteindre son objet. « Il nous manque une bonne théorie du mysticisme, » écrivait plus tard un des plus nobles théologiens de nos jours au moment où il sentait sa foi, jadis un peu hautaine et même intolérante, se dissiper en poussière sous les coups de la critique; c'est précisément cette théorie protectrice que M. Tischendorf imaginait pour lui-même au milieu des angoisses de la lutte intérieure. Cette théorie est-elle bonne? serait-elle de force à préserver des blessures toutes les consciences sincères? N'en demandez pas tant à un novice; son livre l'a soutenu,

c'est beaucoup. Que la doctrine soit contestable ou non, elle révélait du moins un esprit élevé, un cœur pur, avec des analyses psychologiques ingénieuses et quelquefois profondes.

D'autres essais littéraires ou historiques, des traductions du français, des études sur la cathédrale de Strasbourg et sur les flagellans du moyen âge d'après les écrivains de l'Alsace, quelques dissertations de philologie et d'exégèse sur le texte des Évangiles se partageaient son activité pendant ces années d'épreuves. Peu à peu cependant, au milieu de ces occupations variées, une idée s'empara de lui et devint l'unique objet de ses efforts. Le texte grec du Nouveau Testament, malgré les travaux de Richard Bentley et de Karl Lachmann, offrait encore pour les savans bien des incertitudes. Richard Bentley, après avoir annoncé vers 1720 une édition scientifique du livre sacré, c'est-à-dire une édition établie d'après les manuscrits les plus anciens régulièrement classés et historiquement appréciés, avait reculé devant les périls d'une telle entreprise; une seule partie, un faible spécimen de l'immense labeur avait vu le jour. En 1831, l'illustre philologue allemand Karl Lachmann avait eu l'ambition de mener à bien le travail abandonné par le philologue anglais; en publiant une petite édition du Nouveau Testament d'après les principes de la méthode nouvelle, il avouait que c'était là un simple essai et qu'il lui restait encore bien des recherches à faire avant de pouvoir donner une édition définitive, définitive au moins dans les limites du possible, c'est-à-dire justifiée par la comparaison des manuscrits actuellement connus. Entraîné par son ardeur, il annonçait hardiment en sa préface que cette édition serait conduite à bonne fin. Bientôt pourtant il hésita; tant de voyages à faire! tant de manuscrits à retrouver d'un bout de l'Europe à l'autre! l'entreprise l'attirait et l'effrayait tout ensemble; il sentait bien qu'il fallait y renoncer ou s'y livrer sans réserve. Professeur, écrivain, chargé de travaux sans nombre, il s'écriait avec douleur chaque fois qu'on lui rappelait ses promesses de la préface de 1831 : « Et le temps! le temps! » Le premier volume de cette édition, le premier seulement, a paru en 1842. Or c'est précisément à l'époque où Karl Lachmann se plaignait de ne pouvoir se donner tout entier à cette tâche effrayante que M. Constantin Tischendorf résolut d'y consacrer sa vie. Il était jeune, il avait devant lui le long avenir, il pouvait laisser là ses autres travaux, essais incertains d'un esprit qui cherche sa voie; le but de sa carrière était trouvé. Une seule chose lui manquait, le nerf de la guerre pour entrer en campagne. Les premières demandes qu'il adressa au gouvernement saxon ne furent point accueillies. Enfin le premier magistrat de Leipzig, M. Paul de Falkens-

tein, le même qui est devenu plus tard ministre des cultes dans le cabinet de Dresde, averti sans doute par les maîtres sous l'œil desquels avait grandi le jeune docteur, plaida sa cause auprès des ministres et lui fit obtenir un secours de deux cents thalers. La somme était plus que modeste; qu'importe? on vit de pain et d'eau, on couche sur la dure, on voyage le bâton à la main quand on aime la science en apôtre. M. Tischendorf visita les bibliothèques de l'Allemagne, et après deux années de recherches, de lectures, de confrontations scrupuleuses, il donna la première édition critique du Nouveau Testament, sauf à demander un jour le complément de son œuvre à de plus lointains voyages et à des recherches plus étendues. En pareille matière, l'important est d'établir ses bases; le cadre, une fois tracé au nom de la science, s'enrichit tout naturellement des découvertes de l'avenir. Ce hardi travail parut en 1841, une année avant la publication du premier volume de Lachmann. L'événement fit grand bruit parmi les philologues et les théologiens de l'Allemagne. Que l'illustre Lachmann, devancé par un inconnu, ait apprécié l'œuvre de son rival avec peu de justice, on n'en sera malheureusement point surpris. La philologie a ses passions, et Lachmann n'eût pas fait tant de grandes choses, s'il n'avait été le plus impétueux des hommes. Il y avait des juges moins suspects dans les hautes écoles du centre et du nord; un des vétérans de la critique évangélique, M. David Schulz, professeur à l'université de Breslau, en poussa un cri de joie. « Il y a longtemps, écrivait-il dans un recueil d'Iéna, qu'aucune offrande n'a réjoui mon esprit comme celle que vient de nous faire un jeune savant, hier encore presque inconnu, et cela dans un domaine qui m'est cher depuis mes premières années d'étude, dans ce champ de la critique et de l'interprétation évangélique que je n'ai cessé de cultiver avec amour. » Le vieux maître, en finissant, invitait le nouveau venu à ne point se décourager. « Si les contemporains, disait-il, ne lui accordent qu'une attention distraite, les générations survenantes sauront apprécier son œuvre, et la reconnaissance publique ne lui fera point défaut. »

De telles paroles, confirmées par des suffrages de même valeur, étaient déjà une récompense assez précieuse : M. Tischendorf voulut y joindre les éloges du plus sévère de ses critiques. Dès l'année 1830, Lachmann avait signalé certains palimpsestes de notre Bibliothèque nationale comme des documens de la plus haute importance, « promettant une gloire immortelle au philologue parisien qui saurait les transcrire. » Son premier travail terminé, le théologien de Leipzig, qui avait encore une cinquantaine de thalers disponibles sur sa pauvre subvention, se remet en marche et arrive à Paris. Il va droit

à la Bibliothèque; M. Hase, le patron et le guide de ces pionniers du savoir, lui ouvre nos trésors. Des savans d'Allemagne, informés de son entreprise, le chargent de recherches et de transcriptions qui intéressent leurs études en y contribuant par leurs propres ressources. Grâce à ce budget nouveau, si honorable pour tous, grâce à la protection et aux conseils de M. Hase, le travail avance à grands pas. Le palimpseste de saint Éphrem, signalé par Lachmann et réputé illisible, est déchiffré d'un œil sûr; tous les manuscrits de Philon le Juif sont collationnés avec soin pour M. Grossmann, professeur à l'université de Leipzig, et plus d'une page inédite, sans parler des variantes et des corrections précieuses, enrichit le portefeuille de l'antiquaire. A cette date appartient aussi son édition grecque et latine du Nouveau Testament publiée à Paris chez M. Firmin Didot. Par certaines considérations de librairie, on avait désiré lui adjoindre pour collaborateur un professeur de la Faculté de théologie, M. l'abbé Jager. « Pourquoi pas? » disait-il avec confiance. Prévoyant dès 1842 les combats de la période suivante, il souhaitait que des chrétiens de toute communion fussent initiés à l'étude scientifique des textes. En tout ce qui concerne la littérature sacrée des premiers siècles, protestans et catholiques n'ont-ils pas même intérêt? Des rivaux l'ont accusé d'avoir abandonné son église en associant son nom à celui du ministre d'un autre culte; ils n'avaient pas lu cette phrase de la préface où l'auteur se félicite d'avoir éveillé l'étude du texte grec des Évangiles chez ceux-là mêmes pour qui le texte latin est le texte consacré, *quibus latinus textus præ cæteris commendatus et sancitus est.* « N'est-ce pas, disait-il encore, engager des esprits virils et religieux à de nouvelles méditations qui les conduiront de plus en plus vers la lumière du vrai? » Chrétien avant d'être protestant et toutefois protestant fidèle, M. Tischendorf marquait ainsi dès le premier jour avec autant de discrétion que de netteté la place qu'il voulait prendre dans les luttes religieuses du XIXe siècle. Un philosophe même ne devrait-il pas souscrire à ces paroles? Chercher le vrai en établissant d'une main sûre les textes les plus dignes de foi, n'est-ce pas le premier devoir d'une critique impartiale?

Cette impartialité candide, jointe à tant de savoir, est précisément ce qui a valu à M. Tischendorf l'appui des personnages les plus divers, savans ou théologiens, maîtres de la critique ou gardiens des croyances. Au moment où M. Tischendorf allait quitter Paris, un ministre saxon ayant décoré M. Hase pour les services qu'il avait rendus à la science dans la personne du théologien de Leipzig, M. Hase répondait en ces termes : « Ce n'est pas moi seul, monsieur le ministre, ce sont aussi tous mes confrères de l'Institut

et de la Bibliothèque royale, je pourrais dire que c'est la France entière qui rend justice à M. Tischendorf. Nous savons que par sa rare capacité, sa critique éclairée, ses importans travaux, il marque déjà parmi les plus doctes théologiens du nord de l'Allemagne. Favoriser par tous les moyens qui sont en notre pouvoir les travaux d'hommes aussi distingués, c'est à la fois servir la science et remplir les intentions généreuses du gouvernement français. » M. Hase ne dit rien de trop; les maîtres de l'érudition et de l'histoire s'intéressaient aux travaux de M. Tischendorf. Eh bien! celui à qui des hommes tels que M. Letronne, M. Guizot, M. Mignet, M. Alexandre de Humboldt, prodiguaient d'affectueux encouragemens, trouvera le même accueil auprès de Pie IX. « J'ai lu votre nouveau travail avec autant de joie que d'étonnement, lui écrivait un jour M. Alexandre de Humboldt; vous savez combien j'admire l'activité de votre riche carrière. » Pie IX lui écrira dans les mêmes termes : « *Quis posset immanem laborem tuum satis admirari?* »

Je n'ai pas à exposer ici le détail de ce labeur prodigieux dont le voyage à Paris ne fut que le prélude. Raconter les fouilles de M. Tischendorf dans les bibliothèques d'Utrecht, de Londres, de Cambridge, d'Oxford, ses travaux à Berne sous le patronage de l'illustre hébraïsant M. de Wette, ses découvertes dans les manuscrits de Carpentras, décrire les années fécondes qu'il traversa au milieu des richesses bibliographiques de Rome, de Naples, de Florence, énumérer les tributs que payèrent à son esprit investigateur et Venise et Vérone, et Milan et Turin, cela demanderait tout un volume. Je citerai seulement un curieux épisode de ces voyages. Le théologien de Leipzig était arrivé à Rome en 1846, et bien que recommandé par le prince royal Jean de Saxe aux cardinaux Angelo Maï et Mezzofante, par M. Guizot à M. le comte de Latour-Maubourg, ambassadeur de France, enfin par Mgr Affre au pape lui-même, il eut d'abord quelque peine à obtenir communication de certain manuscrit de la Bible, gardé sous triple clé comme le trésor du Vatican. Aux sollicitations les plus hautes, le cardinal Lambruschini opposait une résistance invincible. Le pape seul pouvait triompher des obstacles; il était bien temps de lui présenter la lettre de l'archevêque de Paris. M. Tischendorf fut admis enfin auprès du saint-père. C'était le pape Grégoire XVI; la scène se passe quelques mois seulement avant sa mort.

« La diplomatie dut s'en mêler. L'ambassadeur de France était tout disposé, sur la recommandation de M. Guizot, à prendre l'affaire en main. Il fut prévenu par le chargé d'affaires saxon, M. Platner, connu aussi dans le monde des lettres par son livre sur Rome. M. Platner avait bien le droit de

compter sur son crédit; il me transmit pourtant au bout de quelques jours une nouvelle peu favorable : Lambruschini avait répondu négativement, en ajoutant que ce refus venait du saint-père. M. le comte de Latour-Maubourg reçut bientôt la même réponse.

« Tout cela s'était passé dans les premières semaines de mon séjour à Rome. Pendant ce temps-là, j'allais tous les jours au Vatican. Les deux custodes, le prélat Laureani et monsignor Molza, m'avaient accueilli avec toute la bienveillance imaginable sur les recommandations qu'ils avaient reçues de plusieurs côtés; ils poussèrent l'obligeance jusqu'à me montrer cette précieuse Bible manuscrite, ce joyau tant désiré, sans me permettre, il est vrai, d'en jouir autrement que par la vue extérieure. Ils ne tardèrent pas à recevoir de Lambruschini l'ordre formel de me communiquer tous les manuscrits du Vatican, à l'exception du manuscrit de la Bible; or Lambruschini n'était pas seulement ministre d'état, il était aussi chef officiel ou bibliothécaire du Vatican.

« Quelques semaines après, j'obtins une audience de Grégoire XVI. Lorsque Lambruschini m'annonça que je serais reçu par le saint-père, il y mit la condition expresse, condition notifiée aussi au chargé d'affaires saxon, que nous ne parlerions pas du manuscrit de la Bible. Après avoir, selon l'étiquette de la cour romaine, déposé dans l'antichambre nos chapeaux et nos gants, et M. Platner son épée, nous fûmes introduits dans la chambre particulière de sa sainteté. Le pape nous reçut debout, et resta debout pendant toute la visite, qui ne dura pas moins de trois quarts d'heure. Je lui adressai la parole en latin en me conformant de mon mieux à la prononciation italienne; il m'interrompit et m'obligea de lui parler italien à l'exemple d'un prélat russe qu'on lui avait présenté récemment, disait-il, et qui avait voulu aussi se servir de la langue latine. Je lui remis la lettre de l'archevêque Affre; il la lut à haute voix. Je lui offris ensuite mon édition du Nouveau Testament d'après le texte de la Vulgate en lui faisant remarquer le but de mon travail, qui était de faciliter aux théologiens catholiques de France et d'Italie l'étude directe du texte primitif des apôtres. Là-dessus, il me demanda si je connaissais un ouvrage, — de Bonaventure de Magdalono, je crois, — pour la défense de la Bible latine. Je lui répondis que moi aussi je préférais la traduction latine de saint Jérôme au texte grec publié par Robert Étienne, mais qu'il s'agissait maintenant de demander aux témoins grecs les plus anciens les expressions mêmes employées par les apôtres, et qu'un texte grec comme celui-là était au-dessus de toutes les traductions. Le pape me demanda si, en me proposant une pareille tâche, je ne craignais pas d'être contredit par les théologiens, et me rappela l'exemple de saint Jérôme. Comme il cherchait dans sa mémoire les paroles de ce dernier, je lui fis observer qu'elles étaient citées dans la préface même de mon livre; il les y trouva aussitôt et les lut à haute voix : *Quis doctus pariter vel indoctus, cum in manus volumen assumpserit et a saliva quam semel imbibit viderit discrepare quod lecticat, non statim erumpat in vocem, me falsarium, me clamitans esse sacrilegum, qui aliquid audeam in veteribus libris addere, mutare, corrigere?* Cette expression, *la salive avalée une fois,* le divertit si fort qu'il essaya, en feuilletant le livre,

de rendre l'image sensible aux yeux du diplomate saxon. Pour me prouver combien il était peu étranger à une entreprise comme la mienne, il me raconta que lui-même, plusieurs années auparavant, avait projeté une rectification critique du texte hébraïque de la Bible. Il avait réuni dans cette vue un comité de savans; mais ni les uns ni les autres n'avaient voulu s'en mêler : *nolevano impegnarsi.* Il alla prendre sur des rayons une vieille bible hébraïque reliée en velours rouge et me demanda si je la connaissais. Je vis avec étonnement que c'était l'édition de Leipzig donnée par Reineccius. Je fis un juste éloge de mon compatriote en ajoutant toutefois que la critique du texte hébraïque offrait encore bien plus de difficultés que celle du texte grec. Entrant aussitôt dans cette idée, sa sainteté me signala *tanti punti* du texte hébreu, et moi je confirmai cette exposition si docte, si précise, en lui rappelant le fameux contre-sens des *Septante,* comme on les désigne, lesquels, par suite d'une confusion de voyelles, ont substitué à ces mots : *les morts ne ressusciteront pas,* la formule que voici : *les médecins ne ressusciteront pas,* ce que le pape ne put entendre sans rire de bon cœur.

« Il revint ensuite à mon édition du Nouveau Testament, et, pour en prendre une connaissance plus intime, il lut plusieurs passages des diverses préfaces; il lut aussi la dédicace, sur le désir que je lui en exprimai. Il approuva sans réserve, à plusieurs reprises, mes principes de critique, et déclara entre autres choses que, pour l'étude du véritable texte de saint Jérôme, les documens les plus anciens devaient être préférés. A ces mots de la dédicace où j'exprimais l'espoir de mettre au jour les plus anciens manuscrits du texte sacré en fouillant à fond les plus fameuses bibliothèques de l'Europe, il manifesta son admiration, fit allusion à ma jeunesse, à l'énormité de l'entreprise, et me demanda enfin à quel point j'en étais. Je lui répondis qu'en France, en Hollande, en Angleterre, en Suisse, j'avais obtenu tout ce que je désirais, mais qu'il me manquait encore les manuscrits romains. Le pape dit aussitôt : — Mon Laureani sera tout à votre service.

« Il fallut bien, malgré les instructions de Lambruschini, faire connaître la vérité tout entière. Je racontai sans détour que Lambruschini m'avait refusé communication de ces manuscrits, déclarant la chose absolument impossible. Non-seulement ce refus, on le voyait assez, ne venait point du pape, mais le pape ne pouvait se l'expliquer. *Forse,* — je cite ses paroles mêmes, — *forse perchè passano adesso tanti forestieri.* C'était en effet le temps de Pâques, où Rome, comme on sait, ne manque pas de visiteurs. Il attribua donc la mesure de Lambruschini, mesure générale et temporaire, à la nécessité de défendre le Vatican contre les importuns. Je lui dis dans les termes les plus vifs quelle serait ma reconnaissance si sa sainteté daignait intervenir elle-même dans cette affaire, et il me parut en effet que telle était son intention. Ses derniers mots, adressés au ministre saxon qui m'accompagnait, furent ceux-ci : *Ho tanto piacere di conoscere questo bravo signore professore.*

« Et quel fut le résultat de cette audience? Le même jour, sa sainteté se rendit à la bibliothèque du Vatican auprès de « son Laureani, » et s'in-

forma de ce qui me concernait. C'est alors qu'il apprit l'attitude prise par Lambruschini. Le lendemain matin, Laureani et Molza me racontèrent cette visite du pape. Bien que la défense faite par Lambruschini ne pût être complétement rapportée, on me confia cependant le précieux manuscrit deux jours de suite pendant trois heures, ce qui me permit d'en examiner plusieurs passages et d'en prendre un *fac-simile* exact, le premier qui ait vu le jour. »

Puisque M. Tischendorf a réussi à forcer la consigne du cardinal Lambruschini, il est sûr d'ouvrir les portes les mieux fermées. Les moines mêmes du mont Sinaï seront obligés de secouer leur indolence et de lui livrer leurs trésors. Après l'Europe occidentale et les villes d'Italie, l'Orient attirait le grand explorateur. C'est en 1840 que M. Tischendorf était parti de Leipzig pour Paris avec une cinquantaine de thalers; au printemps de 1844, il s'embarquait à Livourne pour l'Égypte et la Palestine. — Mais, dira-t-on, nous ne sommes plus au temps des apôtres; par quel secret un savant sans fortune a-t-il pu mener à bien de telles entreprises? On a déjà vu que le gouvernement saxon, d'abord assez indifférent à ses travaux, commençait à s'en faire honneur, et lui avait accordé à Rome une protection efficace. Nous avons dit aussi que plusieurs de ses confrères s'intéressaient à lui du fond de l'Allemagne et lui confiaient des recherches spéciales qu'ils rétribuaient de leur bourse. Ce budget extraordinaire s'était accru depuis 1840. Quand on sut que M. Tischendorf voulait explorer les richesses manuscrites de l'Orient chrétien depuis les couvens du Caire jusqu'aux couvens du Sinaï, comme il avait exploré d'Oxford à Naples toutes les bibliothèques de l'Europe, il y eut une sorte d'émulation parmi ses bienfaiteurs. La liste en est touchante, et nous pouvons bien la mentionner en passant, puisque M. Tischendorf a considéré comme un devoir de la proclamer dans les préfaces de ses livres. On y rencontre les noms d'un banquier de Francfort, M. Seyfferheld, d'un riche propriétaire de Genève, M. Favre-Bertrand, à côté du nom du roi de Saxe et du diplomate hanovrien M. Kestner. Les savans y ont aussi leur place : l'illustre M. de Wette et le vénérable David Schulz n'ont pas été les derniers à envoyer leur obole. « David Schulz, dit M. Tischendorf, ne m'a écrit dans toute sa vie qu'une seule lettre un peu grondeuse; c'est le jour où je lui ai restitué cette avance. » Souvenons-nous de cet épisode quand nous sommes portés à médire de notre siècle; y eut-il jamais charité plus délicate pour venir en aide à un pèlerinage plus noble?

M. Tischendorf partit donc pour l'Orient au mois d'avril 1844. Il fit d'abord un assez long séjour au Caire, et de là des excursions aux couvens coptes du désert; il se rendit ensuite à Jérusalem, d'où

il alla visiter le couvent de Saint-Saba, aux bords de la Mer-Morte. De Jérusalem à Nazareth par Samarie et Nablus, de Nazareth à Patmos par Beyrouth et Smyrne, de Patmos à Constantinople, voilà en trois lignes son itinéraire; mais ce qui ne saurait se dire en trois lignes, ce sont les conquêtes de ce voyage triomphant. Des deux bibliothèques du Caire, l'une était fermée ou plutôt murée depuis longues années; M. Tischendorf ouvrit ces catacombes, où étaient enfouies tant de reliques littéraires d'un prix inestimable. Que de pages précieuses dormaient également, inutiles et dédaignées, chez les moines coptes ou chez les cénobites géorgiens, dans les couvens de Jérusalem, au cloître du Sinaï, au monastère de Saint-Saba! En pareil lieu, ce n'était pas assez de feuilleter, de transcrire, de prendre des *fac-simile*; il fallait arracher ces documens à une atmosphère de mort et les transplanter sur le sol vivant de la critique. La moisson fut ample; M. Tischendorf en a donné le détail dans ses *Anecdota sacra et profana*. Manuscrits du moyen âge, manuscrits des temps byzantins, manuscrits du IVe siècle, du grand siècle de l'église grecque, — aucune variété n'y manquait. C'était la pêche miraculeuse. Quelle joie de les classer, de leur donner des noms! Celui-ci, le plus précieux, portera le nom du roi de Saxe : *Codex Friderico-Augustanus*. La bibliothèque de Leipzig s'enrichira d'une part de ces trouvailles. Il y aura là des matériaux pour toute une armée de critiques et d'exégètes. De même que l'histoire romaine, renouvelée par les découvertes épigraphiques, a ouvert aux Mommsen, aux Ritschl, aux Peters, aux Schwegler, un champ immense d'études et de discussions, de même ces manuscrits séculaires, par les rapports ou les différences qu'ils nous offrent, fournissent des problèmes inattendus à la théologie contentieuse. Or ces problèmes, une fois posés, exigent à leur tour de nouvelles recherches. M. Tischendorf, pour les résoudre, n'hésite pas à reprendre sa course. Le cycle à peine fermé venait de se rouvrir; il le parcourt avec la même ardeur de l'Occident en Orient. En 1849 et dans les années suivantes, les bibliothèques de Paris, de Londres, d'Oxford, de Cambridge, de Saint-Gall, de Zurich, l'ont vu recommencer ses fouilles; en 1853, il réveillait encore de leur engourdissement les moines de Jérusalem.

Le bruit que faisaient dans la ville sainte le nom et les travaux de M. Tischendorf attira bientôt l'attention de la Russie. Les Russes ont les yeux naturellement tournés vers Jérusalem; leur défaite en Crimée ne les rendait pas indifférens, il s'en faut bien, à tout ce qui intéresse la Turquie d'Asie. L'année même où le traité de Paris, après la chute de Sébastopol, venait d'arrêter l'ambition moscovite et de consolider l'empire ottoman, c'est-à-dire au moment où les

travaux de la paix devaient succéder pour longtemps aux entreprises guerrières, le chef de la légation russe auprès de la cour de Dresde fit proposer à M. Tischendorf une troisième expédition scientifique en Palestine au nom et aux frais du tsar Alexandre II. L'offre venait du ministre de l'instruction publique de Russie, M. le comte de Norof, connu dans le monde des lettres par ses voyages en Orient et sa solide érudition. Le tsar lui-même s'intéressait vivement à cette affaire; la tsarine, née princesse de Hesse, la tsarine-douairière, sœur des deux rois de Prusse Frédéric-Guillaume IV et Guillaume Ier, y mettaient de leur côté une sorte d'enthousiasme patriotique et religieux. Elles aimaient à montrer à la Russie que l'Allemagne de Hegel et de Strauss n'était pas toujours un foyer de critique destructive; qui donc avait déployé plus de zèle et de savoir que M. Tischendorf pour établir l'authenticité des textes sur lesquels repose la foi des premiers siècles chrétiens, la foi commune à toutes les divisions de l'église universelle, mais que l'église *orthodoxe* revendique au nom de la langue grecque comme un trésor dont le dépôt lui est confié?

On retrouve ici l'exaltation politique et religieuse qui est un des caractères de l'esprit moscovite. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié sans doute les ardentes paroles d'un diplomate russe sur le rôle que les luttes de la papauté romaine et de la révolution réservent dans l'avenir à l'église *orthodoxe*. « Huit siècles, s'écrie-t-il, seront bientôt révolus depuis le jour où Rome a brisé le dernier lien qui la rattachait à la tradition orthodoxe de l'église universelle. Ce jour-là, Rome, en se faisant une destinée à part, a décidé pour des siècles de celle de l'Occident. » Et comme il triomphe en montrant que cette destinée touche à son terme, que Rome, en constituant la papauté temporelle, offrait d'avance une prise terrible à la révolution inévitable, que cette révolution est venue, que la lutte est engagée, et qu'il est aussi impossible à la papauté de vaincre la révolution qu'à la révolution de sauver le genre humain! Quel est donc le refuge, à l'en croire? L'église orthodoxe, gardienne de la foi primitive et appelée à reconstituer un jour l'unité du monde chrétien. Là-dessus, rappelant une visite faite à Rome en 1846 par l'empereur de Russie, il ajoute : « On s'y souviendra peut-être encore de l'émotion générale qui l'accueillit à son apparition dans l'église de Saint-Pierre, — l'apparition de l'empereur orthodoxe revenu à Rome après plusieurs siècles d'absence! — et du mouvement électrique qui parcourut la foule quand elle le vit aller prier au tombeau des apôtres. Cette émotion était légitime. L'empereur prosterné n'était pas seul; toute la Russie était prosternée avec lui. Espérons qu'elle n'aura pas prié en vain devant les saintes re-

liques (1). » Ces remarquables paroles, insérées dans la *Revue* à titre de document, et qui valent mieux en effet que les plus savantes études pour faire comprendre le mysticisme politique et religieux de la Russie au XIXe siècle, sont datées de 1849. Je ne veux pas exagérer le rôle de M. Tischendorf; peut-on cependant ne pas se rappeler une telle scène, lorsqu'on voit le gouvernement russe mettre la main en quelque sorte sur le défenseur du texte hellénique des Évangiles et accorder à ses travaux une protection solennelle? Ce paléographe que les théologiens protestans de Londres, d'Oxford, de Paris, avaient salué comme un sauveur, ce protestant que le pape avait accueilli comme un auxiliaire, le voilà patronné par l'*empereur orthodoxe*, et un prince plein d'ardeur, le frère même d'Alexandre II, veut que son nom soit attaché à ses missions de Jérusalem!

II.

Les négociations avaient été promptement terminées, malgré certains fanatiques de la cour qui s'alarmaient de voir un protestant mêlé aux intérêts religieux de la Russie. Les préparatifs du voyage exigèrent quelques délais. Le grand-duc Constantin et la grande-duchesse sa femme tenaient à se trouver en Palestine en compagnie de l'illustre savant (2). Tout fut combiné pour cette rencontre. M. Tischendorf partit seul de Trieste le 11 janvier 1859. Sa première étape, c'est l'Égypte. Un navire autrichien de la compagnie du *Lloyd*, le *Calcutta*, le conduit d'abord dans cette mouvante Alexandrie, renouvelée à l'européenne par Méhémet-Ali; mais ce ne sont pas les progrès d'Alexandrie qui arrêtent l'attention du voyageur. Quinze années auparavant, il n'avait vu d'autres véhicules dans les rues de la ville que les chameaux et les ânes; que d'équipages aujourd'hui, calèches et droschkas, traînés par des chevaux fringans que conduisent des cochers noirs ou bruns! Quinze ans plus tôt, il était allé d'Alexandrie au Caire sur une modeste embarcation du Nil, et malgré le vent le plus favorable le voyage n'avait pas duré moins de quatre jours. En 1853, le bateau à vapeur avait mis près de trente heures; en 1859, grâce au chemin de fer, cinq ou six heures suffisaient. Dans une ville ainsi transformée, il y

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1850 : *la Papauté et la Question romaine au point de vue de Saint-Pétersbourg.*

(2) Le grand-duc Constantin, frère d'Alexandre II, le second des fils et le quatrième des enfans de l'empereur Nicolas, n'avait alors que trente et un ans; né en septembre 1827, il avait épousé au mois d'août 1848 la princesse Alexandra, fille du duc de Saxe-Altenbourg.

aurait sans doute à observer bien des spectacles curieux, bien des contrastes entre la vieille Égypte et l'Égypte nouvelle : ne les demandez pas à M. Tischendorf. S'il marque au passage d'un trait net et vif les singularités des lieux, son affaire n'est pas de les rechercher. Le Caire même ne saurait le retenir; d'autres pensées l'entraînent. « Je ne pus, écrit-il, ni jouir de la ville ni me permettre aucune excursion dans le pays si curieux qui l'environne; j'étais impatient de revoir le Sinaï. C'était une force impérieuse, — je le sentais bien, sans m'en rendre compte, — qui m'avait arraché aux paisibles travaux de mon foyer pour me faire entreprendre ce voyage. Le Sinaï surtout, avec son cloître, bien que je l'eusse visité deux fois déjà, le Sinaï me faisait signe, le Sinaï m'appelait! »

On voit que l'érudition la plus sévère a aussi ses ivresses et ses extases. Le pèlerin de la science n'emploie donc son séjour au Caire qu'à préparer son expédition. Du Caire jusqu'à Suez, la voie ferrée doit abréger la distance, mais de Suez au Sinaï la route est longue et laborieuse; il faut franchir un bras de mer, traverser le désert à dos de chameau, gravir des montagnes abruptes. Sur la recommandation du consul de Russie, le gouverneur de Suez, Selim-Pacha, un vieux compagnon de guerre de Méhémet-Ali, fit venir devant lui le Bédouin Nazar, guide de la caravane, et lui adressa en quelques mots un discours fort éloquent : s'il ne rapportait pas du Sinaï une lettre où son maître se déclarerait satisfait de son service, il y allait de sa tête; un pacha de Suez a les bras longs, et le désert même ne défendrait pas le coupable. Ainsi endoctriné, le Bédouin fut un guide exemplaire, et tout se passa pour le mieux. C'est le 25 janvier que M. Tischendorf était parti de Suez; le 31, dans la matinée, la caravane, après avoir campé toute la nuit dans la région des aigles, descendait au fond des vallées, et voyait se dessiner bientôt sur le bleu étincelant du ciel les majestueuses cimes de granit « où le Juif, le chrétien et le musulman fêtent encore le souvenir de la révélation de la loi. » La route qu'avaient suivie les pèlerins leur montrait heureusement la montagne sainte du côté le plus pittoresque. Du sein de la vaste plaine de Rahah se dresse à pic l'énorme masse rocheuse appelée le mont Horeb. A droite, sur la lisière du désert, au bord de la mer de sable, s'épanouissent, comme deux oasis, les jardins du couvent. A gauche apparaît bientôt dans les déchirures grandioses des rochers une sorte de forteresse : c'est le cloître de Sainte-Catherine. A l'appel parti d'en bas, une porte s'ouvre du milieu des rocs, à trente pieds au-dessus du sol; une corde glisse le long du granit; les lettres sont placées sur un escabeau et remontent vers l'étage supérieur. Cette porte aérienne ne sert pas seulement aux missives, mais aux voyageurs

eux-mêmes. Quand ils ont obtenu la permission d'entrer, chacun se place tour à tour sur l'escabeau, et des mains exercées soulèvent le poids jusqu'au seuil. On fit exception cependant pour M. Tischendorf, grâce aux recommandations des autorités ottomanes : l'économe du couvent, qui représentait le prieur, descendit à sa rencontre et lui ouvrit une porte réservée. Le drogman seul dut être, ainsi que les bagages, hissé par la voie périlleuse.

C'était la troisième fois que M. Tischendorf revoyait le cloître du Sinaï; il y retrouvait d'anciennes connaissances, et tout cependant lui paraissait nouveau, tant il était persuadé que cette mission au Sinaï devait avoir de grands résultats. Était-ce l'exaltation du désir dans une âme attachée tout entière à la poursuite de son idée? Le moine Dionysios, en le félicitant de cette entreprise accomplie sous le patronage du tsar, lui adresse quelques paroles de bienvenue qui lui semblent un signe d'en haut, une promesse mystérieuse. Les voix intérieures prennent aisément une forme divine dans l'atmosphère de l'Orient. A l'ardeur de la foi ajoutez l'ardeur de la science, une double extase produira bientôt de merveilleux mirages. Je crois donc au récit de l'auteur; je ne le soupçonne pas un instant d'avoir arrangé ces choses après coup, et tous les pressentimens de la découverte qui allait couronner ses voyages me paraissent un fait psychologique très curieux en même temps qu'un témoignage de son zèle. Avec quelle joie il parcourt le vaste et poétique monastère! Quel bonheur d'errer dans les longues galeries, de revoir les cellules, les chapelles, la grande basilique! Voici le chœur, un monument du VIe siècle; au-dessus de l'autel, éclairé par sept candélabres d'argent, on aperçoit une belle mosaïque représentant la transfiguration; à droite et à gauche sont placés les bustes des deux fondateurs du cloître, l'empereur Justinien et l'impératrice Théodora. Rien de plus étrange que ce couvent, où le mahométisme a sa place auprès des souvenirs judaïques et chrétiens. A la basilique de Justinien est adossée une mosquée dont le croissant s'élève à côté de la croix. A-t-elle été construite par Mahomet lui-même, comme le veut la tradition? Il serait difficile de l'affirmer. Une chose certaine au moins, c'est que la mosquée est une sauvegarde pour les religieux du Sinaï, entourés de tous côtés par les Bédouins du désert. Chaque année, les caravanes de La Mecque s'arrêtent au couvent du Sinaï pour aller prier dans la mosquée de Mahomet. Les vassaux, les tenanciers des religieux sont presque tous des Bédouins, qui, en protégeant leurs paisibles suzerains, protégent aussi la mosquée. Ces familles arabes qui cultivent les terres du couvent et sont entretenues par les moines étaient autrefois chrétiennes; elles sont pour la plupart aujourd'hui retournées

à l'islam. Mais ce sont surtout les trois bibliothèques du couvent qui excitent la curiosité enthousiaste du voyageur. Au-dessus de la porte, on lit cette inscription : ἰατρεῖον ψυχῆς. Les moines du Sinaï, dit M. Tischendorf, ayant une santé spirituelle aussi robuste que leurs amis les Bédouins, ni les uns ni les autres ne s'intéressent beaucoup à cette *pharmacie de l'âme*. On devine aisément quel en serait l'abandon, si un moine du Mont-Athos, le vénérable Cyrille, à la fois chroniqueur et poète, n'était venu s'y installer il y a une vingtaine d'années et n'avait entrepris de cataloguer ces richesses. Il ne paraît pas toutefois que le bon Cyrille, malgré les éloges que lui donne M. Tischendorf, ait envié au savant européen l'honneur de ses trouvailles. Entre un bibliothécaire du Mont-Athos et un antiquaire théologien de Leipzig il y a quelque distance. Cyrille n'appréciait pas toujours exactement les trésors qu'il avait sous la main; il aimait mieux illustrer de ses vers les portes et les murs du couvent que de confronter des manuscrits illisibles. Le champ était donc toujours ouvert, et M. Tischendorf n'avait pas de concurrent à redouter parmi ses hôtes.

Au milieu de recherches infructueuses d'abord, mais que soutenait une espérance opiniâtre, il voulut refaire pour la troisième fois l'ascension du Sinaï. C'est une préparation qui en valait bien une autre : visiter la montagne sanctifiée par tant d'augustes souvenirs et consacrée par les prières de tant de générations, n'était-ce pas évoquer le génie du lieu? L'imagination, je ne dirai pas superstitieuse, mais certainement mystique et poétique du grand paléographe n'est pas insensible à ces harmonies des choses. Il gravit donc en savant et en poète les divers sommets du Sinaï. Le savant notait pas à pas tout ce qui a été sujet de controverse pour les historiens de la Bible depuis un demi-siècle, et, comparant les textes sacrés à la physionomie des lieux, vérifiant sur place les opinions de Robinson ou de Titus Tobler, il combinait d'avance un des plus curieux chapitres de son voyage. Le poète ou du moins le chercheur exalté aspirait à pleins poumons le souffle puissant de l'éternité biblique.

« Ce qui m'environne ici aussi loin que mes regards peuvent porter n'a pas d'analogue sur la terre. C'est un désert de rochers le plus sublime et le plus grandiose qui se puisse voir. A des lieues de profondeur et presque de tous côtés se dressent des masses de granit entremêlées de gouffres ou d'arêtes, sombres masses où pas un bois, pas un champ, pas un pré, pas même le fil argenté d'un ruisseau ne fait apparaître le sourire de la végétation. Image de rudesse et de sublimité tout ensemble, image de la gravité qui écrase! Aucun signe de floraison, aucune trace de dépérissement ne signale ici la marche des années; on dirait que le temps s'est arrêté sur

ces cimes, on dirait que le passé s'y élance, s'y enfonce dans le présent avec la force irrésistible des grands phénomènes cosmiques, et apparaît avec sa sainteté, devant qui tout s'efface. C'est donc ici, s'écrie-t-on involontairement, c'est donc ici que le Seigneur a proclamé sa loi au milieu des coups de foudre et des éclairs; il semble que l'inflexible « tu feras, tu ne feras point, » soit toujours inscrit sur ces rochers par une griffe d'airain. Des mains pieuses ont bâti deux chapelles sur les sommets du Sinaï, une chapelle chrétienne, une chapelle mahométane, dont il reste encore quelques ruines; mais la piété n'a pas besoin de ces secours : la montagne elle-même est un autel, un sanctuaire impérissable élevé par la droite de l'Éternel. N'a-t-on pas vu pendant des milliers d'années des pèlerins sans nombre, venus de toutes les zones, s'arrêter ici, plongés dans la contemplation et la prière? N'a-t-on pas vu les juifs, les chrétiens, les mahométans, malgré les barrières qui les séparent, trouver ici un lieu propice pour une même piété? Chose extraordinaire! cette parole de la loi, avec ses avertissemens et ses menaces terribles, de même qu'elle a retenti pour tous, pour tous aussi elle a été intelligible, à tous elle est demeurée chère, tandis que la parole de la promesse joyeuse, céleste, la parole de la consommation libératrice est devenue pour beaucoup une occasion de méprises pernicieuses et une cause de division pour les peuples de la terre. »

Ces derniers mots, qu'un adversaire du christianisme pourrait tourner contre la religion de Jésus, ne sont ici qu'une application des croyances de l'orthodoxie protestante. C'est une allusion calviniste aux paroles célèbres : « Beaucoup d'appelés et peu d'élus. » C'est un souvenir de cette formule si peu chrétienne en apparence, si pleine en réalité de l'esprit de l'Évangile, puisqu'elle exprime en deux mots le réveil de la conscience religieuse et la défense qui lui est faite de jamais se rendormir : « je suis venu apporter, non la paix, mais la guerre. »

Au retour du Sinaï, M. Tischendorf commence ses fouilles nouvelles dans la bibliothèque du couvent de Sainte-Catherine. L'heure décisive approche. Va-t-il trouver ce que la voix mystérieuse lui promet? Va-t-il réparer la faute qu'il a commise quinze années auparavant? Dans son premier séjour au couvent du Sinaï en 1844, il avait mis la main sur une corbeille pleine de vieux papiers, de parchemins rongés par le temps, et il avait découvert parmi ces chiffons plusieurs fragmens d'un manuscrit de la Bible qu'il reconnut bientôt pour l'un des plus anciens débris de la littérature chrétienne. Il y a des signes qui ne peuvent tromper un œil exercé. M. Tischendorf s'était empressé d'acquérir un de ces fragmens : c'est celui qui est déposé aujourd'hui à la bibliothèque de Leipzig, et qui porte le nom du roi de Saxe, le *Codex Friderico-Augustanus*. Quant aux autres, ne pouvant ni en donner le prix ni les trans-

crire, il fut obligé de les laisser au Sinaï, en les recommandant aux soins des religieux. Il se promettait bien de revenir, et comptait sur des jours plus prospères où ni le temps ni l'argent ne lui feraient défaut; mais neuf années s'écoulèrent sans que M. Tischendorf pût reprendre la route de la Palestine. Quand il retourna en 1853 au couvent de Sainte-Catherine, les précieux fragmens avaient disparu; quelque autre savant européen avait-il mis la main sur la proie? Cela paraissait probable, et le voyageur s'était consolé en pensant que la suite du *Codex Friderico-Augustanus* ne tarderait pas sans doute à sortir des presses de Berlin ou d'Oxford. Enfin en 1859 nouvelles recherches et nouvelles déceptions. Le voyageur, qui ne pouvait prolonger son séjour au couvent de Sainte-Catherine, avait déjà fait prévenir ses Bédouins, campés aux environs avec leurs chameaux, de se tenir prêts à repartir le 7 mai; il avait d'autres couvens à visiter, d'autres bibliothèques à fouiller de fond en comble, et le temps approchait où l'escadre russe allait débarquer le grand-duc Constantin dans un des ports de la terre sainte. Le 4 mai, après une promenade sur l'une des cimes voisines en compagnie de l'économe du couvent, le religieux le fait entrer dans sa cellule pour lui offrir quelques rafraîchissemens. On causait des travaux du voyageur allemand, surtout de ses éditions du texte grec de la Bible : « Et moi aussi, dit l'économe, j'ai là une Bible des Septante. » Et il alla prendre dans un coin de la chambre un manuscrit enveloppé d'un drap noir. M. Tischendorf soulève l'enveloppe et reconnaît les précieuses reliques trouvées par lui en 1844 dans une corbeille de rebuts. Il les parcourt, les dévore des yeux. Ah! c'était bien autre chose que des parties détachées de l'Ancien Testament; voici le commencement et la fin des Évangiles, voici même l'*Épître de Barnabé*. Il demande aussitôt et obtient la permission d'emporter le manuscrit dans sa cellule afin de l'examiner à loisir.

« Quand je fus seul dans ma chambre, je m'abandonnai à l'élan de joie et d'enthousiasme que me causait cette découverte. Le Seigneur, je le savais, le Seigneur venait de remettre en mes mains un trésor inestimable, un document de l'importance la plus haute pour l'église et pour la science. Mes espérances les plus hardies étaient de beaucoup dépassées. Au milieu de l'émotion profonde que me faisait ressentir cet événement providentiel, je ne pus me défendre de cette pensée : « à côté de l'*Épître de Barnabé*, ne pourrais-je trouver aussi le texte du *Pasteur?* » Je rougissais déjà de ce mouvement d'ingratitude, de cette demande nouvelle en présence d'une telle grâce, quand mes yeux s'arrêtèrent involontairement sur une page presque effacée. Je déchiffrai le titre et demeurai frappé de stupeur. Voici ce que j'avais lu : *le Pasteur*. Comment décrire ma joie? J'examinai alors

ce que renfermaient ces pages; il y en avait trois cent quarante-six, et du format le plus grand. Outre vingt-deux livres de l'Ancien Testament presque tous complets, c'était le Nouveau Testament tout entier sans la moindre lacune, puis l'*Épître de Barnabé* et la première partie du *Pasteur d'Hermas*. Dans l'impossibilité de fermer l'œil, je me mis à transcrire immédiatement l'*Épître de Barnabé* en dépit d'une mauvaise lampe et de la froide température; je bondissais de joie en pensant que j'allais faire don à la chrétienté de ce texte vénérable. La première partie de cette épître n'était connue jusqu'ici que par une traduction latine très défectueuse, et si on avait pour la seconde quelques manuscrits en langue grecque, c'étaient des manuscrits de date récente et n'inspirant qu'une confiance médiocre. Cependant l'église des IIe et IIIe siècles accordait volontiers à cette lettre, inscrite sous le nom d'un apôtre, le même rang qu'aux épîtres de saint Paul et de saint Pierre. Outre l'*Épître de Barnabé*, je transcrivis encore dans le cloître des fragmens du *Pasteur*, ouvrage non moins considérable aux yeux de la primitive église... »

M. Tischendorf savait par expérience combien les moines du Sinaï étaient peu disposés à vendre leurs manuscrits : il ne voulut pas demander autre chose que la permission de copier le texte de la première page à la dernière; mais comment oser entreprendre un pareil labeur dans le cloître même, c'est-à-dire sans aide et sans ressources? Ce texte ne comprenait pas moins de cent vingt mille lignes, et le calligraphe d'Alexandrie qui les avait tracées au IVe siècle y avait certainement employé plus d'une année. L'idée lui vint d'accomplir son œuvre dans l'une des villes les plus rapprochées, au Caire par exemple. Il fallait encore une autorisation pour emporter le manuscrit, et le prieur du couvent venait précisément de se mettre en voyage quelques jours après l'arrivée du théologien de Leipzig; on avait appris la mort du patriarche de Constantinople, le vieil archevêque Constantios, âgé de cent ans, et le prieur du couvent du Sinaï n'avait pu se dispenser de se rendre dans la capitale de l'empire pour l'élection du nouveau patriarche. M. Tischendorf n'avait qu'un parti à prendre : retourner immédiatement au Caire, où il courait la chance de rencontrer encore le prieur, s'adresser à lui ou bien aux autres dignitaires de l'ordre (car c'est au Caire que se trouve la maison mère des religieux du Sinaï), obtenir enfin le privilége d'emporter pour quelques mois le manuscrit en question; si toutes ces démarches étaient vaines, il reviendrait bravement au Sinaï, résolu à transcrire le texte avec ou sans aides, dût-il y passer l'année entière.

Le 7 février 1859, au lever du soleil, le Bédouin Nazar, avec ses gens et ses chameaux, était devant la porte du couvent. Les religieux accompagnent le voyageur jusqu'à l'entrée du désert, et la caravane se met en marche. On ne perdit pas une minute. C'était un

lundi; le samedi suivant, M. Tischendorf arrivait à Suez, et le dimanche au Caire. Le prieur n'était pas encore parti pour Constantinople. Tout fut réglé avec une promptitude d'action où se reconnaissent l'impatience et l'entrain du savant de Leipzig. Un Bédouin accoutumé à servir les moines et qui avait toute leur confiance est chargé de partir avec un message et de rapporter le manuscrit. La promesse d'une bonne récompense lui donne des ailes; en neuf jours (la chose, dit M. Tischendorf, ne paraîtra point croyable), du 15 au 23 mars, le Bédouin, monté sur son dromadaire, traversa deux fois le désert égyptien ainsi que le désert arabique; en neuf jours il alla du Caire au Sinaï et du Sinaï au Caire. Enfin voilà le manuscrit arrivé; les copistes sont à l'œuvre; M. Tischendorf s'est adjoint deux de ses compatriotes installés sous ses yeux; occupé lui-même à transcrire sa part, il surveille, il dirige ses aides, il répond à leurs questions et résout les difficultés. Pendant deux mois et plus, le pèlerin de la science resta ainsi cloué sur sa chaise à l'*Hôtel des Pyramides*. Vainement la brise printanière se jouait à sa fenêtre, vainement sur la place les chevaux, les dromadaires, le mouvement de la vie européenne mêlée aux choses de l'Orient, les mille bruits et les mille tableaux de ce grand caravansérail sollicitaient l'attention du touriste; sourd à toutes les clameurs, insensible à tous les prestiges, il ne voyait que les lettres saintes tracées il y a quinze cents ans par des mains fidèles, il n'entendait que la voix intérieure répétant sans cesse : « Ne te lasse pas! encore une ligne, encore une page! La science chrétienne attend de toi cette offrande, le texte le plus ancien du livre où a été consignée la bonne nouvelle. »

C'était donc bien là le plus ancien texte de l'Évangile! M. Tischendorf se demande, au milieu de ses effusions, si le lecteur comprendra son extase. Il faut une certaine initiation en effet pour s'y intéresser. Le but de la critique philologique appliquée à la théologie étant de débarrasser le texte sacré des erreurs, des corrections maladroites, des interpolations volontaires ou fortuites, bref de tout ce que la main des hommes a pu y ajouter dans le cours des âges, nos meilleurs guides en cette délicate étude étaient jusqu'en 1859 trois manuscrits du IVe et du Ve siècle : le fameux manuscrit du Vatican, un manuscrit de Londres connu sous le titre d'Alexandrin, et enfin un manuscrit de Paris appelé le palimpseste de saint Éphrem. Or aucun de ces manuscrits n'est complet. Le manuscrit de Paris ne contient qu'une moitié du Nouveau Testament; il manque au manuscrit de Londres tout le premier évangile, deux chapitres du quatrième, et presque toute la seconde épître de saint Paul aux Corinthiens; quant au manuscrit du Vatican, le plus ancien

et le plus important des trois, les *desiderata* embrassent quatre épîtres de saint Paul, les derniers chapitres de l'épître aux Hébreux et l'Apocalypse. On comprend la valeur d'un texte grec égal par l'ancienneté au manuscrit du Vatican, et le seul complet entre tous ceux qui, du ve siècle au xve, ont échappé aux ravages des années.

Voilà par quelle conquête M. Tischendorf inaugurait la mission russe en Palestine, voilà le souvenir qu'il attachait au voyage du grand-duc Constantin à Jérusalem. L'escadre russe peut apparaître dans les eaux de la Méditerranée et aborder à Jaffa; le jour où le frère du tsar et sa noble compagne mettront le pied sur la terre sainte, le chercheur des textes sacrés, envoyé d'avance à la découverte, pourra leur montrer le diamant tant souhaité, la perle de l'Orient chrétien, le *Codex Sinaiticus!* Rome, Paris, Londres, possédaient chacune un témoin de ces vieux âges; Saint-Pétersbourg aura le sien, et ce sera le plus précieux de tous.

III.

Le 10 mai 1859, un mouvement inaccoutumé animait le port de Jaffa. De hauts personnages, membres du corps diplomatique ou dignitaires de l'église d'Orient, se pressaient sur le quai; des barques pavoisées attendaient un signal. Vers midi, on aperçut deux frégates arrivant du côté de la Grèce. Aussitôt le consulat russe et tous les autres consulats de la ville arborèrent leurs pavillons. Plus de doute, c'étaient bien les hôtes annoncés depuis quelques jours; le grand-duc et la grande-duchesse Constantin faisaient leur pèlerinage en terre sainte. Les deux frégates, que venait de rejoindre un vaisseau de ligne, ne tardèrent pas à jeter l'ancre; aussitôt une barque où flottait le drapeau amiral sortit du port, et, bravant les vagues soulevées, se dirigea intrépidement vers le navire impérial. C'étaient des diplomates russes, les consuls de Jaffa et de Jérusalem avec le consul-général de Syrie, impatiens de saluer les premiers les augustes voyageurs. Bientôt le grand-duc et sa femme abordent sur le quai; ils sont reçus par l'archevêque de Petra, vicaire du patriarche de Jérusalem, ainsi que par le caïmakan de Jaffa et le commandant de la garnison. A travers la foule qui se presse au-devant d'eux, ils se dirigent vers la cathédrale grecque, où leur bienvenue est célébrée par un *Te Deum;* ils se rendent ensuite dans le cloître grec, transformé en palais pour les recevoir, et c'est là que le soir même ils donnent un festin somptueux au corps diplomatique, aux autorités de la ville, à tous les notables du pays.

Or, pendant que chacun s'empresse de la sorte pour faire hommage au prince, le personnage le plus intéressé à cette aventure impériale, le savant dont les découvertes patronnées par le tsar doivent relever le prestige de la Russie au sein de l'église orthodoxe, M. Tischendorf enfin, est retenu par la quarantaine dans le lazaret de Jaffa. Vainement en pousse-t-il des cris de colère; tout ce qu'il peut obtenir, c'est de faire passer au prince une lettre où il lui annonce le trésor découvert au Sinaï. Eh bien! de tous les hommages de bienvenue prodigués au noble couple, aucun ne lui fut plus agréable que ce simple billet : « Notre mission n'aura pas été vaine, une grande chose en consacrera le souvenir. Je vais mettre au jour, grâce à vous, le plus ancien manuscrit connu de l'Évangile. »

Le lendemain, dès l'aube, le grand-duc Constantin et sa suite étaient partis de Jaffa pour Jérusalem. C'est dans la ville sainte qu'était le rendez-vous. Délivré ce jour-là même, M. Tischendorf se mit en route avec trois de ses compagnons de captivité, un officier prussien, un Écossais et un Américain. Ils s'étaient procuré en toute hâte des chevaux et des mules; ils parcourent les riches vallées de Saron, si poétiquement célébrées dans le *Cantique des Cantiques*, ils arrivent à Ramleh, où tant de souvenirs bibliques et chrétiens se groupent autour des minarets mahométans; ils s'arrêtent quelques heures au couvent latin de Saint-Nicodème, et bientôt ils aperçoivent à l'horizon la caravane du grand-duc.

« En tête de la caravane marchait un escadron bien équipé. C'étaient l'archevêque de Petra en costume ecclésiastique, le caïmakan de Jaffa, le commandant de la garnison, suivi d'une troupe de cavalerie régulière et de *bachi-bouzouks*, dont les armes brillantes et les uniformes de toute couleur étincelaient au soleil. Le grand-duc montait un cheval blanc de pur sang arabe, que le pacha gouverneur de Constantinople avait envoyé pour lui à Jaffa. La grande-duchesse était dans un palanquin turc, également envoyé par le pacha; c'était une sorte de calèche traînée par deux mules que conduisaient deux Arabes. Quatorze soldats de marine, de la garde particulière du grand-amiral, formaient l'escorte de la noble dame. Les dames de sa suite voyageaient aussi en palanquin, excepté la jeune comtesse Kamarofsky, bien campée sur son cheval. Le jeune grand-duc Nicolas, âgé de dix ans, montait un cheval dont la selle, présent de la reine de Grèce, avait la forme d'un fauteuil. La suite du grand-duc se composait d'une centaine de cavaliers. Nous nommerons parmi eux le conseiller d'état Manzurof, chargé de la direction supérieure du voyage, le médecin Haurowitz, un des plus dévoués serviteurs du grand-duc, le secrétaire intime Golownin, esprit et caractère commandant le respect, le maréchal de la cour Tschitschezin, dont la femme faisait partie de l'expédition, le contre-amiral Istomin, le capitaine de vaisseau Taube, avec huit officiers de l'escadre, les trois aides-de-camp Lissianski, Likhatschof et Boye, les

barons Mirbach et Gorkovenko, gouverneurs du jeune prince, le philologue Kumani, secrétaire de la légation athénienne. Presque tous portaient de légers vêtemens blancs d'été, avec de blanches casquettes de marins, à l'imitation du grand-duc, qui avait de plus, en souvenir de son voyage d'Algérie, un burnous blanc flottant sur ses épaules. Une troupe à pied fermait la caravane : c'étaient trois cents hommes de l'escadre, tous portant l'uniforme de marin, blancs des pieds à la tête, la carabine Minié sur l'épaule, avec un tambour au milieu des rangs. On voyait aussi marcher à pied l'excellent aumônier du grand-duc; il avait fait vœu de ne pas voyager autrement tant qu'il foulerait le sol de la terre sainte.

« Cette caravane, déroulant ses lignes à travers la plaine selon les sinuosités de la route, offrait un spectacle magique. Bien que la grande route des pèlerinages conduise tous les ans au même but, objet de tant d'amour, des milliers et des milliers d'hommes venus de tous les points de l'univers, je ne pense pas qu'elle ait vu pareil cortége depuis les croisades. Les croisades! ah! le souvenir de ces merveilleuses explosions du grand patriotisme chrétien s'éveilla spontanément au fond de mon âme... »

On voit que M. Tischendorf est déjà saisi par l'enthousiasme moscovite. Un des traits de l'ambition russe est de vouloir se faire sa place dans le monde européen par les théories historiques aussi bien que par les armes. Arrivés tard au sein de la société romano-germanique, les Slaves ont déjà des systèmes au nom desquels ils s'approprient sans façon l'œuvre de leurs aînés (1). C'est à eux, disent-ils, qu'appartient l'héritage des croisades. C'est à eux, à eux seuls, de relever le sceptre de Godefroy de Bouillon, comme si les nations occidentales n'avaient rien à revendiquer en Orient! Cette idée des croisades, évoquée au nom et en faveur des Russes, revient souvent dans les pages de M. Tischendorf comme dans les écrits des publicistes de Saint-Pétersbourg. Si la vue de la caravane, au moment où il l'aperçoit de loin, lui cause un tel éblouissement, que sera-ce donc lorsque le cortége du grand-duc fera son entrée à Jérusalem! Après une description très vive des dernières heures qui précèdent l'arrivée, après l'épisode du campement nocturne sur le plateau de Saris, après la visite des voyageurs au chef des Bédouins de la Palestine, à ce fameux Mustapha-Abu-Ghosch, jadis l'effroi des caravanes, fils et petit-fils de princes-bandits, bandit lui-même, emprisonné comme tel par le gouvernement égyptien, puis réintégré dans son domaine en 1851, et aujourd'hui suzerain

(1) Voyez sur ce point une suite de dissertations russes rassemblées et traduites en allemand par M. Frédéric Bodenstedt : *Russische fragmente. Beiträge zur Kenntniss des Staats und Volkslebens in seiner historischen Entwickelung*, 2 vol. in-8°, Leipzig 1862. Nous signalerons surtout dans le second volume le morceau intitulé *Fragmens historiques*, par M. A. S. Chomjakov; c'est toute une philosophie de l'histoire moderne au point de vue russe.

assez pacifique des contrées qu'il désolait naguère, après bien des scènes de ce genre, où les souvenirs de la Bible et les réalités musulmanes forment une confusion orientale des plus pittoresques, nous arrivons enfin avec l'auteur aux portes de la ville sainte, où son enthousiasme moscovite va se donner librement carrière.

D'abord, à quelque distance de la ville sainte, s'avança le patriarche grec, vénérable vieillard à tête blanche, heureux de donner au prince sa bénédiction. *Béni soit*, dit-il d'une voix émue, — et cette formule, adressée à de pareils hôtes, avait une signification qui devait leur plaire, — *béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!* Un peu plus loin, on vit apparaître le patriarche d'Arménie, l'évêque de Syrie, une députation du clergé copte et abyssin. Plus loin encore, aux abords de la ville, trois tentes avaient été dressées pour les cérémonies de la réception officielle. Les nobles voyageurs avaient pris soin de changer de costumes. Au moment où le grand-duc, portant l'uniforme d'amiral avec le cordon bleu de Saint-André, conduisit la grande-duchesse et son jeune fils dans la tente du pacha gouverneur de Jérusalem, des salves d'artillerie éclatèrent au milieu des roulemens des tambours et des fanfares des clairons. Les consuls de France, d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse, d'Espagne, l'évêque anglican, les premiers ulémas de Jérusalem étaient rassemblés autour du pacha et furent présentés au grand-duc. Les rabbins juifs eux-mêmes n'avaient pas voulu refuser leur hommage à celui qui venait visiter le tombeau du crucifié; modestement établis au seuil de la ville dans une petite tente d'étoffe tramée d'or, ils le saluèrent au passage. « Mais ce n'était pas le public des tentes, s'écrie M. Tischendorf, qui était le plus nombreux, ce n'était pas la réception officielle qui était la plus touchante. Déjà, depuis une demi-heure, la caravane s'était grossie d'une multitude de pèlerins venus à notre rencontre. On reconnaissait à leurs yeux mouillés de larmes les pèlerins moscovites; quelle joie, quelle émotion chez eux de trouver tout à coup le frère de leur empereur amené en terre sainte par le même sentiment qui les y avait conduits! » Au sortir des tentes, le cortége fut enveloppé par les flots de la foule; on apercevait des turbans de toute forme et de toute couleur, turbans chrétiens, juifs, mahométans, parmi lesquels apparaissaient çà et là les chapeaux européens et les toques polonaises. Ici c'étaient des groupes de femmes vêtues de blanc et voilées, dans une attitude recueillie, là des jeunes filles qui jonchaient de fleurs le chemin de la grande-duchesse. Peu s'en faut, en vérité, que M. Tischendorf ne nous représente la scène comme l'entrée d'un sauveur à Jérusalem. Fidèle cependant à un pieux usage des princes chrétiens, qui, depuis Godefroy de Bouillon, ne sont pas entrés à cheval dans la ville

sainte, le grand-duc mit pied à terre devant la *porte de Jaffa*. Toutes les rues étaient jonchées de feuilles de roses et parfumées d'essences. L'évêque russe, entouré de son clergé, fut le premier à complimenter les hôtes de Jérusalem. Toutes les fenêtres, toutes les terrasses, tous les toits des maisons étaient garnis de spectateurs. La vieille tour de David, enfermée aujourd'hui dans la citadelle turque, envoyait aux arrivans les saluts de l'artillerie. Le noble couple se fit conduire immédiatement à l'église du Saint-Sépulcre, où le patriarche grec, debout sur le seuil, avec ses ornemens pontificaux éblouissans d'or et de pierreries, environné des dignitaires de son église, accueillit solennellement le frère du tsar Alexandre. Et ce n'était pas seulement le frère d'un empereur qu'on fêtait ainsi à Jérusalem; le patriarche, saluant *les trois membres de la famille impériale*, rappelait que cette famille était la protectrice de *la sainte église par qui est maintenue la foi à la divine trinité*. Voilà certes un rapprochement auquel on ne s'attendait pas : la trinité princière auprès de la trinité céleste! Que cette image appartienne au mystique patriarche ou bien au narrateur ébloui, elle n'en est pas moins un curieux témoignage de l'exaltation moscovite et de sa contagieuse influence sur la terre d'Orient. Après la bénédiction, le patriarche conduisit les illustres pèlerins « dans les deux endroits les plus saints de l'univers, au lieu où le Sauveur expira sur la croix, puis au sépulcre où reposa son corps, » pendant que le clergé grec de la cathédrale chantait à pleine voix les strophes éclatantes du *Te Deum*. Le vieillard conduisit ensuite ses hôtes dans le *Patriarchat*, dont les vastes salles avaient été spendidement décorées. Ce fut là aussi, et dans le cloître grec attenant à la demeure du patriarche, que l'escorte du prince fut logée.

Cette entrée grandiose dans la ville sainte, honneur que n'avait eu aucun prince chrétien depuis les croisades, « était d'autant plus significative, dit M. Tischendorf, que ce magnifique ensemble de fêtes, d'hommages, de cérémonies, était dû au concours spontané des influences les plus diverses. » N'était-ce pas le sultan lui-même qui avait mis un bateau à vapeur à la disposition du patriarche pour qu'il pût se rendre de Constantinople à Jaffa et recevoir le grand-duc à Jérusalem? N'était-ce pas avec une sorte d'élan que le patriarche et tous les dignitaires de l'église grecque s'étaient portés au-devant du prince? Et ces pèlerins russes, et ces juifs, et ces mahométans, qui donc les avait rassemblés ainsi? Le doigt de Dieu. Le prince aurait mieux aimé faire son entrée humblement, silencieusement, tout entier à son émotion et à ses prières, c'est ce qu'il disait le lendemain dans un petit cercle d'intimes; mais cette manifestation qu'il eût voulu éviter, d'autres, s'écrie M. Tischendorf,

l'avaient recherchée avec ardeur. Il fallait bien que les âmes chrétiennes eussent là comme la figure et le présage d'une autre arrivée de souverain, d'une cérémonie du même genre, mais plus importante encore et plus durable. « Ce sentiment, dit-il, était au fond de bien des cœurs. Ceux qui essayèrent d'en restreindre l'explosion ne firent qu'en constater la présence et la force. Ah! si les églises sœurs, en cette occasion solennelle, avaient pu ne point laisser paraître, même d'une manière muette, les dissentimens séculaires qui les séparent, quelle promesse c'eût été pour l'Orient! Le musulman lui-même eût douté de son avenir. »

Quel est le sens de ces paroles? L'union si désirable des églises chrétiennes doit-elle donc s'accomplir sous le patronage de la Russie? Le théologien de Leipzig est-il décidément séduit par l'esprit moscovite? Oublie-t-il l'impartialité de sa foi, si supérieure aux questions de secte, pour se convertir à l'église orthodoxe? Tel est pour moi désormais le principal intérêt de son récit. Je laisse là le journal où est raconté heure par heure le séjour du grand-duc à Jérusalem, du moins je n'en veux prendre que ce qui peut nous révéler l'idée secrète de cette mission, accomplie trois ans après la fin de la guerre de Crimée. Je ne m'arrête pas à ces études si curieuses d'ailleurs sur les lieux saints, à ces vives peintures entremêlées de discussions péremptoires, à ces tableaux si neufs où les derniers résultats de la science sont contrôlés avec tant de précision. Depuis les lettres de saint Jérôme jusqu'aux pages de *la Citez de Jérusalem* écrites au XIIe siècle, depuis les pèlerins et les croisés du moyen âge jusqu'aux grands hagiographes allemands et américains de nos jours, M. Robinson, M. Schultz, M. Titus Tobler, — pas un livre, pas un témoin n'a échappé aux enquêtes de M. Tischendorf. C'est un vrai plaisir de le suivre à la *Via dolorosa*, à la maison de Pilate, à l'église Sainte-Anne, au jardin des Olives. Quel antiquaire résoudrait mieux toutes les questions que pose ici à chaque pas le sphinx des ruines? Souvenirs des Juifs, des chrétiens, des Arabes, des Turcs, débris de tous les âges, reliques de toutes les civilisations, qui les débrouillerait d'un coup d'œil plus sûr? La visite au cloître de Saint-Saba, la visite à Bethléem, offrent des scènes de l'intérêt le plus vif même pour qui a lu déjà les pages admirables de Titus Tobler. Eh bien! je laisse de côté cette chronique, résumé fidèle des dix journées que le grand-duc et la grande-duchesse ont passées à Jérusalem; ce qui m'intéresse par-dessus tout, ce sont les sentimens religieux de l'auteur, et ce qu'y ont ajouté à son insu les séductions du mysticisme russe.

Un jour, après avoir visité à Bethléem le berceau du christianisme, M. Tischendorf ne peut retenir un cri de douleur en pensant

que le lieu même où toutes les communions chrétiennes doivent oublier leurs dissidences est devenu l'arène des rivalités les plus mesquines et les plus opiniâtres. Si l'unité des formules est impossible, si elle est même peu désirable, qu'est-ce donc qui s'oppose à l'union des cœurs? Et où donc cette union s'accomplira-t-elle jamais, si on ne la rencontre pas sur cette terre de Palestine, berceau commun de toutes les églises? Ces réflexions désolent le noble théologien, et il ajoute : « L'auguste voyageur que j'accompagnais à Bethléem caressait l'espérance de voir Jérusalem devenir un jour la capitale de la fédération chrétienne; hélas! que nous sommes loin de cette création grandiose! que nous sommes loin de ce patriotisme chrétien! » Je relève à mon tour les paroles de M. Tischendorf, et je lui demande s'il connaît bien tous les obstacles qui s'opposent à la réalisation de ce noble rêve. Parmi ces causes si complexes, il faut signaler sans doute les misérables querelles des communions rivales; sont-ce bien les seules pourtant? Oubliez-vous les prétentions envahissantes de la Russie? Oubliez-vous que la plupart des églises grecques, tout en remerciant le gouvernement de Saint-Pétersbourg de sa protection et de ses bienfaits, préfèrent la suzeraineté de l'empire ottoman à celle des tsars? Au moment même où M. Tischendorf écrit les paroles qu'on vient de lire, il récrimine en termes amers contre la guerre de Crimée. Parcourant la grande mosquée d'Aksa, construite avec les débris du temple de Salomon, il songe à toutes les vicissitudes du temple à travers les siècles, il se demande quand reparaîtra la croix d'Héraclius, de Godefroy, de Baudoin, sur les murailles profanées, et il ajoute avec confusion : « Nous n'avons pas le droit de répéter la clameur éplorée des fils exilés d'Israël : *Seigneur! combien de temps encore?* Du moins nous ne l'avons plus depuis le bombardement de Saint-Jean-d'Acre et la guerre de Crimée! » Qu'a-t-elle donc fait autre chose, cette guerre de Crimée, que d'empêcher l'invasion russe, c'est-à-dire un des principaux obstacles à cette union dont vous parlez si bien?

Déjà, dans un autre livre sur l'Orient, M. Tischendorf avait dit : « C'est un point hors de doute, il ne faut pas aujourd'hui autant de plumes qu'il a fallu d'épées autrefois pour atteindre le but que poursuivaient les croisades; mais ici se dresse la question épineuse : à qui appartiendra Jérusalem? Le comble de la honte en cette affaire, c'est que les jalousies personnelles l'emportent sur l'intérêt sacré de la communauté. Une chose est claire du moins : il faut que Jérusalem soit chrétienne. Eh bien! pour couper court aux querelles de famille et aux revendications du commun patrimoine, faisons de Jérusalem ou bien la capitale de la fédération chrétienne,

ou bien une ville libre sous le protectorat de la chrétienté. Ce serait le grand acte du siècle, un grand acte d'alliance, et ce mot d'entente cordiale, si souvent employé à faux, serait une vérité. Quel avenir pourrait en résulter pour l'église tout entière! La déplorable étroitesse des communions chrétiennes d'Orient disparaîtrait enfin devant les rayons d'une nouvelle vie religieuse que répandraient nécessairement les légions inspirées des pèlerins d'Europe. C'est à Jérusalem qu'on verrait se reformer l'unité du christianisme. Les peuples, comme des troupeaux séparés, s'y retrouveraient au bercail. Un nouvel évangile y serait annoncé au monde, l'évangile de la paix de l'église. » Ce sont là de nobles espérances; mais M. Tischendorf ne se paie-t-il pas de belles paroles au lieu d'aller au fond des choses? Ne répète-t-il point ce que disent les publicistes mystiques de la *sainte Russie*, les disciples moscovites de Joseph de Maistre, et les hommes beaucoup moins enthousiastes qui font de cette exaltation un instrument politique? Peut-il oublier enfin que ces pèlerins d'Europe seraient surtout des pèlerins russes, ces pèlerins si nombreux, si ardens, si inspirés, et pour lesquels le tsar Alexandre II fait construire en ce moment même toute une cité, la Jérusalem nouvelle à côté de l'ancienne? La première pierre, — c'est M. Tischendorf qui nous l'apprend dans un autre passage, — a été posée en 1860 au nom de l'empereur de Russie avec l'autorisation du sultan.

Certes il y a de belles qualités chez le peuple russe; c'est une race naïve et cordiale. « Je n'ai rien vu de barbare dans ce peuple, écrivait Mme de Staël; au contraire, ses formes ont quelque chose d'élégant et de doux qu'on ne retrouve point ailleurs. » Mme de Staël ne parle pas des boyards, des employés, de tous ceux qui ont exercé ou subi le despotisme; elle parle de la race, de la séve première, le paysan et le soldat. Nous pouvons ajouter aujourd'hui que les princes eux-mêmes font preuve de rares mérites; on les voit racheter par les vertus domestiques les désordres et les crimes d'autrefois. Le grand-duc Constantin, tel qu'il nous apparaît dans le récit de voyage de M. Tischendorf, est vraiment digne de sympathie et de respect. Cette piété, ce savoir, cette ouverture de cœur, tout cela est noble et touchant. J'aimerais, avec un guide comme le théologien de Leipzig, suivre le prince à son retour; j'aimerais à suivre en même temps les destinées du *Codex Sinaiticus*. Après les dix jours passés à Jérusalem, le prince et le savant se séparent. D'un côté, voici le grand-duc à Constantinople; nouvelles fêtes, nouveaux honneurs, empressemens inaccoutumés et contraires à la vieille étiquette ottomane : la grande-duchesse par exemple est invitée à dîner au sérail, chose inouie jusque-là, et

nous avons la relation de cet épisode avec des détails tellement intimes que la princesse a pu seule les fournir. D'autre part, M. Tischendorf, toujours à la poursuite de ses chers manuscrits, s'en allait de couvent en couvent, à Beyrouth, à Ladakia, à Smyrne, à Patmos, faisant de nouvelles découvertes, concluant l'affaire du Sinaï, obtenant enfin des autorités du Caire et de Constantinople que le précieux manuscrit, déjà copié par ses soins, fût transporté à Saint-Pétersbourg pour y être reproduit dans un *fac-simile* monumental. Ces deux événemens, la visite de la grande-duchesse au sérail et la conclusion de l'affaire du *Codex Sinaiticus,* terminent heureusement ce curieux tableau d'une mission russe en Palestine : ici, la noblesse de la femme chrétienne opposée à cette espèce d'enfance où vieillissent des princesses de hasard; là, le théologien allemand qui, sous les auspices de la Russie, sauve les trésors enfouis dans la poussière de l'Orient. Eh bien! tout cela s'efface devant les intérêts que vient d'évoquer M. Tischendorf. « L'unité, dit-il, l'unité des communions chrétiennes sous le protectorat de l'Occident, voilà le programme de l'avenir! » Et il ne lui déplairait pas, on le voit bien, que ce protectorat fût principalement aux mains des Russes. Or, à cette seule idée, l'image de la Pologne se dresse au fond des consciences et proteste devant l'humanité. Comment oser parler de l'union des églises à Jérusalem, comment bâtir là-dessus toute une politique en Orient, quand on a derrière soi ces milliers de familles catholiques transportées en Sibérie? Ce que le gouvernement russe pourra faire de bien en Palestine est détruit d'avance par ces souvenirs horribles. Les églises grecques, en reconnaissant ce qu'elles doivent à la protection des Russes, ont raison de préférer la souveraineté de la Turquie. Tant que la Pologne n'aura pas brisé ce *tombeau plein de vie* où les tsars prétendent l'étouffer, l'action de la Russie sera paralysée en Orient. Ce mot d'union chrétienne invoqué par sa politique révolterait la conscience de l'humanité. Où serait sa place dans ces agapes fraternelles? L'ombre de la victime empêcherait le meurtrier de s'y asseoir. *The table's full.*

Tirons de là une leçon. Certes, si l'on se rappelle tout ce que les chrétiens d'Asie ont eu naguère encore à souffrir du fanatisme musulman, il ne faut pas décourager les hommes qui veulent les affranchir; les Russes eux-mêmes peuvent rendre service à cette grande cause, et l'Europe aurait tort de ne pas accepter leur concours, à la condition de les surveiller d'un œil attentif. Toutefois, en réponse aux espérances enthousiastes de M. Tischendorf, j'ose dire que l'affranchissement de Jérusalem n'est qu'un intérêt secondaire. M. Tischendorf affirme que le jour où Jérusalem deviendra

la capitale d'une fédération chrétienne, on verra se préparer la rénovation du christianisme ; pour moi, je soutiens que cette rénovation ne dépend pas des destinées de la Jérusalem réelle, et que nous devons la chercher en nous-mêmes. L'avenir du christianisme n'appartient pas aux peuples qui domineront dans Jérusalem affranchie; il appartient aux peuples qui appliqueront le mieux aux intérêts immortels de la religion les principes immortels aussi de la société moderne. La vraie Jérusalem, la ville sainte d'où sortira, comme dit M. Tischendorf, un évangile nouveau, c'est le respect des croyances chrétiennes qui la rebâtira tôt ou tard. Ce grand architecte attendu des nations, ce sera la civilisation chrétienne intégrale, non pas celle des sectes, mais celle de l'humanité, non pas celle qui se borne à la tradition d'un livre, mais celle que l'esprit invisible développe au cœur du genre humain, celle qui s'est complétée par la France, par l'Allemagne, par l'Angleterre, par le XVIIIe siècle, par la révolution; — ce sera en un mot le christianisme père de la société moderne et glorifié par elle. Que les églises chrétiennes rivalisent de charité, que le catholicisme romain renonce aux traditions des âges grossiers et rejette hors de son sein tout ce qui offense l'Évangile, que le luthéranisme suédois déchire le code barbare qui le déshonore, que la politique russe efface, s'il se peut, les crimes commis au nom de la foi orthodoxe contre les catholiques de Pologne, enfin que l'humanité chrétienne poursuive ses destinées agrandies sous le soleil vivifiant de la justice, alors, alors seulement on pourra dire avec le poète :

Jérusalem renaît plus charmante et plus belle.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE MONT ETNA

ET

L'ÉRUPTION DE 1865

I.

L'Etna commence à se reposer de l'une des secousses les plus violentes éprouvées pendant ce siècle; les laves se refroidissent lentement sur les pentes, et les cônes d'éruption n'émettent plus qu'une faible quantité de vapeurs et de cendres. Avant la fin de l'année 1865, les nouvelles bouches seront probablement fermées; les seuls indices de l'activité souterraine seront de légères fumerolles et le grand jet de vapeur qui s'élance du cratère terminal de l'Etna pour planer au loin sur la Sicile.

L'éruption de 1865 était annoncée depuis longtemps par des signes précurseurs. Dès le mois de juillet 1863, après une série de mouvemens convulsifs du sol, le cône suprême du volcan s'était ouvert du côté qui regarde le midi; les matières incandescentes étaient descendues avec lenteur sur le plateau qui porte la «maison des Anglais,» et cette masure elle-même avait été démolie par les blocs de lave lancés hors de la bouche du cratère. En certains endroits, des amas de cendres d'une puissance de plusieurs mètres avaient recouvert les pentes du volcan. Après cette première explosion de l'Etna, la montagne ne se calma point complétement; de nombreuses fissures, ouvertes sur les pentes extérieures du cratère, continuèrent de fumer, et la vapeur ne cessa de jaillir de la cime en épais tourbillons. Souvent même, pendant les nuits, la ré-

verbération des laves bouillonnant dans le puits central colorait l'atmosphère en rouge de feu. Les matières liquides, ne pouvant s'élever jusqu'à la bouche du cratère, comprimaient les parois intérieures du volcan et se cherchaient une issue par le point le plus faible de la croûte en fondant peu à peu les roches qui s'opposaient à leur passage. Enfin, dans la nuit du 30 au 31 janvier 1865, la paroi céda sous l'effort des laves; quelques mugissemens souterrains se firent entendre, de légères secousses agitèrent toute la partie orientale de la Sicile, et la terre se fendit sur une longueur de deux kilomètres et demi au nord de la Serra delle Concazze, l'un des grands contre-forts orientaux de l'Etna. C'est par cette fissure, ouverte sur un plateau en pente douce, que les laves comprimées se firent jour à grand fracas vers la surface.

Tous les phénomènes antérieurs annonçant le travail de l'Etna n'avaient fait réfléchir qu'un petit nombre de savans. Les habitans des villages situés sur les flancs de la montagne ne s'en étaient point effrayés; mais, à la vue de l'éruption soudaine, ils furent en proie à la terreur. De Catane à Taormine et de Taormine à Randazzo, sur cette vaste demi-circonférence de près de 100 kilomètres, on voyait, à l'angle le plus saillant du mont, briller l'immense lueur produite par le reflet des laves et par l'incendie des forêts; on entendait les explosions assourdissantes qui se succédaient à intervalles rapprochés en faisant vibrer le sol et résonner les cavités souterraines. L'épouvante était au comble dans les villages qui semblaient le plus immédiatement menacés, et d'où l'on voyait dans toute son horreur le spectacle de l'éruption, Linguagrossa, Piedimonte, Mascali, Sant-Alfio. Tous les habitans passèrent la nuit dans les rues, les uns sanglotant et priant la Vierge et les saints, les autres blasphémant ou regardant avec stupeur la montagne entr'ouverte. En même temps les cloches des églises et des couvens sonnaient à toute volée pour conjurer le fléau. Bientôt les bûcherons, les charbonniers, les pâtres, descendus en courant des pentes supérieures de l'Etna, rendirent compte, chacun à sa manière, des phénomènes dont ils avaient été les témoins, et leurs récits vinrent mettre le comble à la terreur.

Une chose était certaine, c'est que le torrent de laves jaillissait de la crevasse avec une grande abondance et coulait rapidement dans les ravins ouverts au-dessous du plateau de l'éruption. Les paysans dont les maisons de ferme se trouvaient sur le chemin présumé des laves enlevèrent précipitamment de leurs demeures tout ce qu'ils pouvaient emporter, et vidèrent au plus tôt leurs citernes de peur que l'eau, subitement transformée en vapeur, n'agît sur les laves à la manière de la poudre à canon, et ne lançât en

nappes et en fusées les matières incandescentes. Dès le lendemain, des soldats et des pompiers, mandés en toute hâte de Messine et de Catane, aidaient les paysans dans ce travail, tandis que, de leur côté, les prêtres et les moines de la contrée, se mettant à la tête de longues processions de fidèles, escaladaient les pentes pour aller à la rencontre de l'ennemi. Arrivés en vue des bouches qui lançaient à chaque explosion des blocs de pierre ou des nuages de cendres, les prêtres en surplis conjuraient le torrent de lave rouge tout chargé de scories et d'arbres à demi carbonisés, qui descendait à travers la forêt en roulant sur lui-même et en brûlant les herbes devant lui. Vêtus de leurs cagoules de pénitens et chantant les hymnes sacrées, les villageois essayaient d'arrêter le fleuve de feu par l'énergie de leurs prières et la pompe de leurs rites. Ils avaient avec eux les statues de leurs saints et les invoquaient à grands cris. Toutes ces effigies de bois doré ou de carton peint étaient là, rangées en bataille, au-dessous de la nappe en fusion qui s'épanchait des crevasses. C'étaient, avec l'image de la Vierge, grande souveraine des élémens, la statue de sainte Agathe, qui est la patronne spéciale des montagnards de l'Etna et comme la déesse du volcan, puis les divers saints qui protégent les troupeaux et les cultures, et tous ceux qui, durant les précédentes éruptions, avaient commandé aux courans de laves de s'arrêter sur les pentes. Dans ce pays, où l'antique polythéisme s'est maintenu sous une forme moderne, mais en se corrompant et en perdant de sa poésie, chaque maisonnette a ses lares, chaque homme a l'image d'un saint sur sa peau; les animaux domestiques eux-mêmes portent, suspendus à leur cou dans un sachet bénit, les amulettes qui doivent les préserver des accidens et des maladies. Ce sont là les dieux que les habitans des localités menacées invoquaient dans leur péril.

Cependant le courant de matières fondues avançait toujours, et les villageois, emportant leurs saints, devaient reculer pas à pas, puis abandonner complétement le champ de bataille. Durant les six premiers jours de l'éruption, il s'échappa de la crevasse du volcan une quantité de lave évaluée à 90 mètres cubes par seconde, volume deux fois plus considérable que la masse liquide de la Seine au plus bas étiage. Dans le voisinage des bouches, la vitesse du courant n'était pas moindre de 6 mètres à la minute; mais plus bas le fleuve, s'étalant sur une surface de plus en plus large et projetant diverses branches dans les vallons latéraux, perdait peu à peu de sa vitesse initiale, et les franges de scories que les matières incandescentes poussaient devant elles ne progressaient en moyenne, suivant l'inclinaison du sol, que de 50 centimètres à 2 mètres par

minute (1). Dès le 2 février, le courant principal, dont la largeur variait de 300 à 500 mètres sur une épaisseur moyenne de 15 mètres, atteignait le rebord supérieur de l'escarpement de Colla-Vecchia ou Colla-Grande, à 6 kilomètres de la fissure d'éruption, et plongeait en cataracte dans la gorge située au-dessous. Ce fut un magnifique spectacle, surtout pendant la nuit, que la vue de cette nappe de matière fondue, d'un rouge éblouissant comme le fer de la forge, s'échappant en couche amincie des amas de scories brunes graduellement accumulés en amont, entraînant des blocs solidifiés qui s'entre-choquaient avec un bruit métallique, et s'abîmant dans le ravin pour rejaillir en étoiles de feu; mais ce phénomène splendide ne dura qu'un petit nombre de jours : en perdant de sa hauteur, la chute de feu diminuait graduellement en beauté. Au-devant de la cataracte et sous le jet lui-même se formait un talus de laves sans cesse grandissant qui finit par combler le ravin et prolonger la pente du vallon supérieur. De ce réservoir profond de plus de 50 mètres, le torrent continua de couler à l'est vers Mascali en emplissant jusqu'aux bords la gorge tortueuse d'un ruisseau desséché.

Au milieu du mois de février, la coulée, déjà longue de plus de 15 kilomètres, n'avançait qu'avec une grande lenteur, et les laves, encore liquides, se frayaient péniblement une issue à travers leur carapace de pierres refroidies au contact de l'atmosphère. Les villages et les bourgs situés à la base de la montagne n'étaient plus directement menacés; mais les désastres causés par l'éruption n'en étaient pas moins très considérables. Un certain nombre de maisons de ferme avaient été rasées, de vastes étendues de pâturages et de cultures avaient été recouvertes par les roches lentement figées, et, malheur bien plus grand encore à cause du déboisement presque général de la Sicile, une large lisière de forêt, comprenant d'après les évaluations diverses de cent à cent trente mille arbres, chênes, pins, châtaigniers ou bouleaux, était complétement détruite. Vus du bas de la montagne, tous ces troncs enflammés et portés sur la lave comme sur un fleuve de feu avaient singulièrement contribué à la beauté du spectacle. De même que dans tous les événemens de ce monde, le malheur des uns avait fait la satisfaction des autres. Durant la première période de l'éruption, tandis que les villageois de l'Etna se lamentaient ou voyaient avec stupeur la destruction de leurs forêts, des centaines de curieux que des bateaux amenaient journellement de Catane et de Messine venaient se donner

(1) Ces chiffres, empruntés à la relation du professeur Orazio Silvestri, sont le résultat de mesures faites avec soin par un ingénieur italien, M. Viotti.

le plaisir de contempler à leur aise la splendide horreur de l'incendie.

A la fin du mois de mars, les montagnards croyaient que l'éruption était complétement terminée et ne faisaient plus attention aux fumées de vapeur et de cendres qu'ils voyaient jaillir du flanc de l'Etna, lorsque tout à coup la source de lave commença de couler avec une nouvelle violence. C'est du côté de l'ouest, là où le fleuve de matières liquides n'avait encore projeté que des bras peu considérables, que s'épancha le grand courant. Tout l'espace compris entre les cratères du plateau et les anciens cônes d'éruption, connus sous les noms de Cavacci et de Tre-Monti (1), fut transformé en un lac de feu; le Monte-Cavacci lui-même fut enveloppé et changé en île, comme l'avaient été précédemment déjà le Monte-Stornello et d'autres buttes de scories; le ravin de Linguagrossa, qu'avait protégé jusqu'alors un large renflement du sol, fut envahi par la coulée, et les riches cultures de cette commune furent menacées. Ce nouvel épanchement des laves eut lieu d'une manière tellement imprévue et tellement rapide que les bûcherons n'eurent pas même le temps d'emporter les planches et de faire rouler au bas des talus les bois de charpente que leur avait fournis la lisière de forêt qui longeait les bords du courant. Un grand nombre de troncs qu'on n'avait point encore abattus furent également calcinés. Il ne resta debout que des massifs pittoresques de pins croissant sur de hauts remparts d'anciennes laves et sur les monticules situés au-dessus du niveau de l'inondation.

L'aspect du courant de lave, tel qu'il se montre aujourd'hui recouvert de son enveloppe de scories encore brûlantes, est à peine moins remarquable que ne l'était la vue des matières liquides en mouvement. La surface noire ou rougeâtre de ce courant ou *cheire* est toute hérissée de saillies aux arêtes tranchantes qui ressemblent à des escaliers aux marches inégales, à des pyramides, à des colonnes tordues, et sur lesquelles on ne peut s'aventurer que très difficilement, au risque de se déchirer les pieds et les mains. D'ailleurs la poussée intérieure de la pierre fondue, qui, en brisant la croûte dans tous les sens, a fini par lui donner ce profil rugueux, n'a pas complétement cessé d'agir d'une manière visible. Çà et là des lézardes de la roche permettent d'apercevoir comme à travers un soupirail la lave liquide et rouge qui se gonfle et s'écoule lentement au dehors à la manière des corps visqueux. On entend incessamment un cliquetis métallique provenant de la chute des scories qui se brisent sous la pression des matières fluides; parfois des

(1) Ce sont les Due-Monti de la carte de M. de Waltershausen.

espèces d'ampoules se redressent peu à peu sur le courant figé des laves, puis s'entr'ouvrent doucement ou crèvent avec fracas en donnant passage à la masse liquide qui les a soulevées. D'abondantes fumerolles composées de différens gaz, suivant la chaleur des laves qui leur donnent naissance, jaillissent de toutes les issues; même sur les rives du fleuve de pierre, le sol est en maints endroits tout brûlant et percé de lézardes à travers lesquelles s'échappe un air chaud tout chargé de la senteur des racines torréfiées. De grands troncs d'arbres, sciés par la lave alors que celle-ci était déjà recouverte de scories, sont étendus en désordre sur le lit inégal de la coulée, et bien qu'ils ne soient séparés de la matière en fusion que par une croûte de quelques centimètres à peine, la plupart d'entre eux sont encore revêtus de leur écorce; plusieurs même ont gardé tout leur branchage. Bien plus, un grand nombre de pins, isolés ou par groupes, sont environnés d'un mur de laves entassées, et leur feuillage est resté verdoyant : on ne peut encore savoir si les sources de la séve ont été taries dans leurs racines. En certains endroits, il semblerait que la lave s'est arrêtée devant les arbres sans pouvoir triompher de la résistance mystérieuse que lui aurait offerte la couche d'humidité vaporisée autour des troncs. Çà et là des rangées de pins très rapprochés ont suffi pour changer la direction d'une coulée et pour la faire dévier latéralement. Non loin des cratères d'éruption, sur la rive occidentale de la grande cheire, on peut même voir un tronc d'arbre qui, à lui seul, a pu retenir un bras du fleuve de lave et l'empêcher de remplir un vallon ouvert immédiatement au-dessous. Cet arbre, renversé par le poids des scories, est tombé de manière à barrer une petite dépression présentant un lit naturel aux matières fondues. Celles-ci ont fait ployer et craquer le tronc, mais elles ne l'ont pas brisé, et le torrent de pierre reste suspendu, pour ainsi dire, au-dessus de belles pentes boisées qu'il menaçait de ruiner complétement.

Bien que la masse de lave expulsée du sol entr'ouvert soit fixée presque en entier et ne manifeste plus son travail intérieur que par de faibles mouvemens des scories, les cônes d'éruption qui se sont formés au-dessus de la source des matières incandescentes, sur la ligne de fracture du volcan, sont encore en pleine activité, et ne semblent pas devoir se calmer de sitôt. La fissure qui s'ouvrit pendant la nuit du 30 janvier sur le flanc de la montagne, et que l'on suit facilement du regard jusqu'aux deux tiers environ de la hauteur du Monte-Frumento, dans la direction du cratère terminal de l'Etna, semble n'avoir vomi de laves que pendant un petit nombre d'heures; bientôt obstrué par les neiges et les débris des pentes voisines, elle cessa d'être en communication avec l'intérieur de la

montagne, et maintenant elle ressemble à une espèce de sillon que les eaux de pluie auraient creusé sur le talus du cône. Dès le 31 janvier, toute l'activité volcanique de la crevasse s'était concentrée sur le plateau doucement incliné (1) qui s'étend au nord-est du Monte-Frumento et au milieu duquel se sont élevés les nouveaux monticules : c'est sur le prolongement inférieur de la ligne de fracture que se sont distribués d'une manière parfaitement régulière tous les phénomènes de l'éruption proprement dite. Six principaux cônes d'éjection, se dressant au-dessus de la crevasse, ont peu à peu grandi de tous les débris qu'ils rejetaient de leurs cratères, puis, confondant graduellement leurs talus intermédiaires et s'emboîtant en quelque sorte les uns dans les autres, ils ont successivement englobé d'autres petits cônes qui s'étaient formés à côté d'eux et se sont exhaussés à près de 100 mètres d'élévation. Depuis le commencement de l'éruption, les deux cratères supérieurs, juxtaposés sur un cône isolé, ont vomi seulement des blocs de pierre et des cendres, tandis que les jets de lave encore liquide ont été lancés par les cratères inférieurs disposés en demi-cercle autour d'une espèce d'entonnoir. Par suite du poids spécifique des matières évacuées, une véritable division du travail s'est opérée sur les divers points de la crevasse : les projectiles déjà solidifiés, les débris triturés, les fragmens plus ou moins poreux qui flottaient au-dessus de la lave se sont échappés par les orifices plus élevés; la masse liquide, plus compacte et plus lourde, ne peut jaillir du sol que par les bouches ouvertes à une moindre hauteur.

Actuellement le cône d'éruption le plus rapproché du Frumento ne lance plus ni scories ni cendres; la cheminée du cratère est comblée de débris, et l'activité intérieure ne se révèle plus que par les vapeurs sulfureuses ou chargées d'acide chlorhydrique qui s'élèvent en fumée du talus du monticule. Le deuxième cône, situé sur une partie plus basse de la crevasse, est encore en communication directe avec le foyer des laves; mais il ne tonne pas constamment, et se repose après chaque effort comme pour reprendre haleine. Un fracas semblable à celui de la foudre annonce l'explosion; des nuages de vapeur aux énormes replis tout gris de cendres et rayés de pierres, décrivant leur parabole, s'élancent hors de la bouche du volcan, noircissent un instant l'atmosphère, laissent tomber leurs projectiles dans un rayon de plusieurs centaines de mètres autour du monticule, puis, déchargés de leur fardeau de débris, s'inclinent sous la pression du vent qui passe et vont au loin se confondre avec les nuées de l'horizon. Quant aux cônes inférieurs qui se

(1) L'altitude moyenne de ce plateau est de 1,950 mètres.

dressent immédiatement au-dessus de la source de lave, ils ne cessent de mugir et de lancer des matières fondues en dehors de leurs gouffres. Le spectacle qu'offrent ces cratères est certainement l'un des plus beaux qu'il soit possible de voir, et rien ne peut donner une idée plus grande de la puissance créatrice de la planète. Les vapeurs qui s'échappent du puits bouillonnant des laves se pressent et se tordent à l'orifice des cratères; les unes sont rouges ou jaunâtres à cause du reflet des matières incandescentes, les autres sont diversement nuancées par les traînées de débris projetés, mais on ne peut les suivre du regard, tant elles s'enfuient rapidement. Un tumulte incompréhensible de voix stridentes s'échappe en même temps du sol : ce sont comme des bruits de scies, de sifflets et d'innombrables marteaux retombant sur l'enclume; on dirait le mugissement des vagues se brisant sur les rochers en un jour de tempête, si les explosions soudaines n'ajoutaient de temps en temps leur tonnerre à tout ce fracas des élémens. On se sent effrayé, comme devant un être vivant, à la vue de ce groupe de collines qui bruissent et qui fument, et dont les cônes grandissent incessamment des débris projetés de l'intérieur de la terre.

Une vaste clairière s'est formée dans la forêt autour des bouches du volcan; partout le sol est recouvert de cendres que le vent a disposées en monticules allongés comme les dunes du bord de la mer; tous les arbres ont été brisés par les bombes volcaniques, enfouis par les scories et les petites pierres. Les premiers troncs que l'on rencontre, à des distances inégales des bouches d'éruption, sont ébranchés par la chute des blocs, ou bien enterrés dans la cendre jusqu'à la couronne terminale : on se promène au milieu de branches jaunies qui furent naguère les cimes des grands pins. Ainsi tout a changé d'aspect et de forme sur le plateau du Frumento et sur les pentes inférieures : on peut dire que par toutes ces matières éjectées le relief de cette partie de l'Etna lui-même a été sensiblement modifié (1).

II.

Et pourtant cette dernière éruption, une des plus importantes de notre époque, n'est qu'un épisode insignifiant dans l'histoire de la montagne : c'est une simple pulsation de l'Etna. Durant les vingt

(1) Un savant chimiste, M. Fouqué, a longuement étudié les cratères et les fumerolles de la crevasse du Frumento, et quelques-uns des résultats de ses recherches ont été déjà insérés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*. M. Mariano Grassi, d'Aci-Reale, et d'autres membres de l'académie *Gioenia* de Catane préparent aussi des monographies de l'éruption.

derniers siècles seulement, plus de soixante-quinze éruptions ont eu lieu, et dans le nombre il en est dont les coulées n'ont pas eu moins de 20 kilomètres de longueur et qui ont recouvert de laves des espaces de plus de 100 kilomètres carrés, jadis parfaitement cultivés et semés de villes et de villages. Dans les âges antérieurs, des milliers d'autres coulées de basalte et d'autres cônes de cendres ont graduellement exhaussé et prolongé les pentes de la montagne. Le massif du mont Etna, dont le volume total est incomparablement supérieur à celui de chacun des fleuves de pierres vomis de son sein, qu'est-il donc autre chose, du sommet à sa base et jusque dans ses profondeurs sous-marines, que le produit d'éruptions successives lançant au dehors les matières fondues de l'intérieur? C'est le volcan lui-même qui a lentement élevé les parois de son cratère, puis ses longues pentes hors des eaux de la mer Ionienne, et qui, par de nouvelles couches de laves et de scories incessamment ajoutées aux précédentes, a fini par se dresser dans la région des neiges et par devenir, ainsi que le disait Pindare, le grand « pilier du ciel. »

Telle est la théorie la plus simple, et, paraît-il, la meilleure. Non-seulement elle s'impose tout naturellement à l'esprit des observateurs ordinaires, mais aussi la plupart des savans, depuis de Saussure et Spallanzani jusqu'à MM. Lyell et Poulett Scrope, ont été conduits par leurs recherches à l'adopter complétement. Il est vrai que M. Élie de Beaumont, acceptant les idées de Léopold de Buch sur les cratères de soulèvement, avait émis sur la formation de l'Etna une hypothèse toute différente. D'après cette théorie, qui a déjà été exposée dans la *Revue* avec une remarquable clarté (1), le volcan n'aurait sa forme actuelle que depuis une époque géologique tout à fait récente; les anciennes couches de lave, vomies par une multitude d'orifices temporaires, se seraient déposées en nappes sur une plaine basse, en nappes horizontales ou suivant des pentes peu inclinées, puis un paroxysme soudain des matières comprimées de l'intérieur aurait redressé d'un coup toutes ces couches en forme de dôme, ouvert un cratère permanent, et créé la montagne telle que nous la voyons aujourd'hui.

M. de Beaumont appuyait principalement ces diverses suppositions sur ce fait, que la plupart des strates de lave dont on voit la tranche sur les parois de l'immense cirque du val del Bove sont très fortement inclinées. Or, d'après l'éminent géologue, d'épaisses nappes de matières fondues ne peuvent couler sur des pentes rapides sans se réduire aussitôt, par suite de l'accélération de leur

(1) Voyez l'étude de M. de Quatrefages sur l'*Etna* dans la livraison du 1er juillet 1847.

marche, en de minces couches de scories inégales. Pour expliquer la position des laves du val del Bove, il faudrait donc admettre forcément qu'elles ont été redressées postérieurement à l'époque de l'éruption. Toutefois, les observations récentes de M. Lyell (1), et celles des savans italiens qui étudient sur place les phénomènes volcaniques du Vésuve et de l'Etna ont prouvé jusqu'à l'évidence que, dans les temps modernes, un grand nombre de fleuves de lave, et notamment celui du val del Bove en 1852 et 1853, ont coulé sur des pentes rapides variant en inclinaison de 15 à 40 degrés. D'ailleurs, on le comprend, les laves qui se sont déversées sur les talus les plus déclives sont précisément celles qui, n'ayant pas éprouvé de temps d'arrêt ni rencontré d'obstacles dans leur course, peuvent offrir les couches les plus égales de pâte et les plus régulières d'allures. Quant à la forme de l'Etna, dans laquelle M. de Beaumont voyait également une preuve de l'origine récente de la montagne, elle n'a rien qui ne puisse s'expliquer par les phénomènes actuels. Si le profil de l'Etna ne présente pas de chaque côté du cratère une ligne continue, mais se développe au contraire en une série de lignes brisées correspondant aux talus inférieurs, au dôme qu'ils supportent, puis au cône terminal, c'est tout simplement parce que, dans la plupart des éruptions, les laves ne s'élèvent point jusqu'au grand cratère, et brisent les parois du volcan pour s'épancher latéralement sur les flancs de l'Etna. Ces éruptions, qui se succèdent pendant le cours des siècles, ont pour résultat nécessaire d'élargir graduellement le dôme qui constitue la masse principale de la montagne, et de rompre ainsi l'uniformité des talus latéraux. Il en est de même pour le Vésuve du côté qui regarde le rivage de la mer. Là aussi, le cône terminal est porté par une espèce de dôme que les nappes de lave ont formé peu à peu en s'ajoutant successivement les unes aux autres. Que le Vésuve continue d'être le grand évent volcanique de l'Italie et s'élève graduellement dans le ciel par la superposition des laves et des cendres, il ne peut manquer alors de prendre tôt ou tard une forme analogue à celle du géant de la Sicile.

Ainsi les faits observés par les savans autorisent à rejeter l'hypothèse d'un soulèvement récent qui aurait fait ployer en forme de cône les anciennes couches horizontales de laves et frayé une nouvelle issue aux matières incandescentes de l'intérieur par le cratère de l'Etna. La seule élévation du sol qui ait été constatée par la science est le soulèvement lent et général auquel participent

(1) Voyez l'important travail sur *les Laves du mont Etna*, inséré dans les *Transactions philosophiques* de l'année 1858.

toutes les côtes de la Sicile. A diverses hauteurs au-dessus de la base maritime du volcan, on en voit d'indiscutables témoignages consistant en dépôts de coquilles de l'époque actuelle, en plages de cailloux roulés et en lignes d'érosion; mais, quoique ces indices soient d'origine tout à fait moderne relativement à l'incalculable succession des âges, ils ne nous en rejettent pas moins à un nombre très considérable de siècles en arrière. L'Etna est, il est vrai, une des montagnes les plus jeunes de la terre; toutefois, si l'on suppose, d'après les données plus ou moins approximatives fournies par les éruptions les plus récentes, que le volcan vomisse en moyenne pendant le cours de chaque siècle la masse d'un milliard de mètres cubes de laves et de cendres, il ne lui aurait pas fallu moins de quatre cent mille années pour faire surgir du sein des eaux l'amas de roches et de débris qui constitue le dôme actuel de l'Etna. Déjà Recupero, l'un des premiers historiens de cette montagne, était arrivé, par l'examen des sept couches de lave superposées qui forment les falaises d'Aci-Reale, à la conviction que la coulée inférieure datait au moins de quatorze mille ans; mais le bon chanoine, redoutant la colère de l'évêque de Catane, se garda bien de publier cette opinion hérétique, et se contenta d'en faire part en cachette à ses amis.

Pour se faire une idée vraie de la grandeur de l'Etna, il ne suffit point de regarder le magnifique décor que forment, vues du pittoresque théâtre antique de Taormine, les campagnes de sa base, sa masse énorme et sa bouche fumante, il faut aussi contempler sous toutes ses faces cette puissante montagne, dont le pourtour inférieur, deux fois plus considérable que celui du Chimborazo, n'a pas moins de 180 kilomètres. L'Etna est plus qu'un simple volcan, c'est toute une région géographique. Bien que ses versans aient en général une inclinaison beaucoup plus régulière que celle des monts d'une autre origine, ils offrent une étonnante variété d'aspects, et chaque détail accroît l'idée que l'on s'était faite de la beauté grandiose de l'ensemble.

Du côté du nord, où, durant les derniers âges, l'activité volcanique a été moindre qu'ailleurs, les pentes qui se redressent au-dessus de la haute vallée de l'Alcantara sont en grande partie recouvertes de bois des mêmes essences que ceux de l'Europe centrale. Là, comme dans nos forêts, prospèrent le châtaignier, le chêne, le hêtre, le bouleau, le pin; de beaux pâturages occupent les clairières; les champs cultivés en céréales sont ombragés de noyers; un lac étale ses eaux bleues dans une dépression du terrain et sépare les bassins du Simeto et de l'Alcantara, vers lesquels se penchent les gracieux vallons de la chaîne neptunienne :

on pourrait se croire dans quelque vallée des Alpes, si des coulées de lave, toutes jaunes de lichens, ne se montraient çà et là au milieu de la verdure.

Sur la face occidentale, le volcan se révèle au contraire dans toute l'horreur de ses éruptions. La montagne, semblable à un dôme énorme surmonté d'une pyramide, n'offre dans toute sa hauteur que couloirs de neige, talus de cendres et traînées de scories. De nombreux cônes de débris, ayant une élévation de 2 à 400 mètres, environnent la base de ce dôme, et marquent les crevasses d'où jaillirent autrefois les courans de lave. La plupart de ces coulées sont modernes et brillent encore d'un éclat métallique comme autant de fleuves de fer arrêtés sur les pentes. Hérissant de leurs masses rugueuses les flancs de l'Etna, elles descendent en longues murailles parallèles ou faiblement divergentes, et laissent à peine entre leurs rangées d'étroites bandes de terrain où la vigne et le figuier croissent sur les scories plus anciennes. Deux de ces cheires, suspendues pour ainsi dire au-dessus des maisons, enserrent la ville de Bronte, comme si elles voulaient la dévorer, et l'avertissent du sort qui lui est sans doute réservé dans l'avenir. D'autres coulées récentes, après avoir gagné la base de la montagne, ont barré le cours du Simeto et se sont accumulées contre les pentes opposées des montagnes neptuniennes : de là ces magnifiques défilés, le Salto del Pecoraro, le Salto del Pulicello, et d'autres encore que le fleuve a dû se creuser par voie d'érosion dans les murs compactes de rochers qui l'arrêtaient au passage.

Le versant méridional de l'Etna est d'un aspect moins formidable que celui de l'ouest. L'inclinaison générale de la montagne est beaucoup plus douce et se recourbe gracieusement à la base; les nombreux cônes d'éruption, parmi lesquels les célèbres Monti-Rossi, source de la grande éruption de 1669, frappent surtout le regard, sont plus variés de forme et de groupement, les campagnes cultivées entre les divers courans de lave sont plus riches et plus étendues; enfin la vue de la mer et celle de la grande plaine de Catane, qui s'étend au loin vers le sud, donnent plus d'ampleur et de grâce à l'ensemble du paysage : on ne se sent plus écrasé, comme on l'était dans les gorges de Bronte et d'Adernò, par la masse gigantesque de l'Etna.

Néanmoins, tout admirable qu'est la vue de la montagne, contemplée de la plaine de Catane, c'est bien de la mer qui baigne les promontoires basaltiques de la base orientale que le volcan apparaît sous son aspect le plus majestueux. Les falaises, hautes de plus de 100 mètres, sont composées de couches alternantes de scories rouges et de laves d'un noir-bleu aux anfractuosités desquelles se

cramponnent les racines des cactus et s'attachent les vrilles des plantes grimpantes; au-dessus s'étend la plaine ondulée, immense verger rempli de villes et de villages aux nombreuses coupoles; plus haut, les vignes, les oliviers et les châtaigneraies revêtent les courans de lave arrêtés sur les déclivités et les grands cônes d'éruption disposés en forme de cordon circulaire à la base du dôme. La masse suprême de l'Etna, vers laquelle le regard est irrésistiblement attiré, n'offre point de végétation sur ses pentes. Elle est nue, et le seul contraste de couleurs est celui qu'y produisent pendant la plus grande partie de l'année les neiges descendues en avalanches sur les talus de cendres; mais l'ensemble de la montagne, bleui par l'éloignement, n'en est pas moins d'une indicible harmonie : le dôme qui porte le cône terminal, couronné de fumée, s'appuie des deux côtés et à la même hauteur sur deux contre-forts ayant la forme de pyramides émoussées et projetant vers la plaine, comme de gigantesques bras, les murailles parallèles de rochers qui enserrent le grand précipice connu sous le nom de val del Bove. On ne peut s'empêcher de contempler le volcan comme s'il était un être doué d'une vie individuelle et jouissant de la conscience de sa force. Les traits de l'Etna, si réguliers et si nobles dans leur repos, ont quelque chose de la figure d'un dieu endormi : ce n'est point là, ainsi que le disait la légende antique, la montagne qui pèse sur le corps d'Encelade, c'est le Titan lui-même, l'ancienne divinité protectrice des Sicules, délaissée pour les dieux plus jeunes de la Grèce, les maîtres de l'Olympe.

En gravissant directement jusqu'à mi-hauteur le versant oriental du mont Etna, on atteint en un petit nombre d'heures, au-dessus du village de Zaffarana, le sommet de quelque escarpement, d'où l'on voit s'ouvrir à ses pieds le grand cirque du val del Bove, devenu classique par les recherches de M. Lyell et de tant d'autres géologues. Du haut de l'observatoire où l'on se trouve, le regard plonge au cœur même de la montagne. Au nord et au sud, les parois de l'enceinte elliptique se dressent à plusieurs centaines de mètres de hauteur, tandis qu'à l'est elles sont formées par la masse même de l'Etna et se terminent au cône suprême du volcan. Des trainées de neige et des courans de lave, qui semblent complétement noirs à cause du contraste, alternent sur le pourtour du cirque et viennent se perdre, suivant les saisons, dans les névés ou dans les champs de scories qui remplissent toute la largeur du val : çà et là des murs saillans ou *dykes*, comparables aux contre-forts des édifices du moyen âge, sortent de l'épaisseur des escarpemens et donnent à l'ensemble des remparts la vague apparence d'un monument de colossale architecture. Lorsque les neiges sont fondues, tout l'es-

pace compris dans l'enceinte du val del Bove offre l'image d'une mer aux flots noirs qui se seraient solidifiés en pleine tempête. Au milieu de ce chaos, des monticules d'éruption et les débris d'anciennes parois de la montagne se dressent comme des îles dans l'océan. Les tortueux courans de lave, diversement entremêlés, inclinent tous leur surface rugueuse dans la direction de l'est, puis, arrivés à l'arête de rochers qui forme le seuil du cirque supérieur, plongent en manière de cataracte pour descendre dans un deuxième bassin qu'entourent également de hautes parois rocheuses : c'est le val de Calanna. Le Niagara de laves, dont les nappes inégales indiquent par la couleur plus ou moins foncée l'âge relatif des fleuves de pierre, n'a pas moins de 120 mètres de hauteur, et, comme la grande chute de la rivière américaine, il est divisé par un rocher pyramidal en deux bras de largeur différente. Au-dessous du talus, les cheires, entourant çà et là quelques prairies, se dirigent vers le défilé de Porta-Calanna pour s'étaler ensuite dans les campagnes de Milo et de Zaffarana. C'est par cette issue que passèrent en 1852 et en 1853 les grands courans de matières fondues sorties de la région supérieure du val del Bove; c'est aussi par là que s'écoulent les torrens d'inondation après les fortes averses ou lors d'une rapide fonte des neiges.

La vaste dépression du val del Bove et les ruines des rochers qui en forment les parois prouvent que cette partie de la montagne a été le théâtre de violentes révolutions. MM. Lyell et de Waltershausen ont découvert dans l'angle méridional du cirque un cratère oblitéré, hors duquel des courans de laves rayonnent vers tous les points de l'horizon. Cette ancienne bouche, connue depuis les travaux des savans géologues sous le nom de « bouche de Trifoglietto, » se trouvait à 5 kilomètres en ligne droite au sud-est du cratère qui n'a cessé de rester ouvert au sommet du grand cône terminal, et communiquait sans aucun doute avec la même crevasse du foyer des laves. Elle se ferma probablement à la suite de quelque terrible catastrophe qui fit crouler les voûtes du volcan et creusa l'énorme gouffre d'effondrement qui échancre tout le versant oriental de l'Etna. Toutefois le cratère du Trifoglietto, éteint depuis une période géologique antérieure à notre histoire, pourrait bien se rallumer quelque jour et faire de nouveau jaillir son grand cône d'éruption au-dessus des précipices du val del Bove. Sans redouter un pareil cataclysme, les Etnéens bâtissent avec confiance leurs maisons de campagne jusque dans des cônes de cendres voisins et transforment en vergers les anciens cratères. Le Monte-Ilici, qui flanque la paroi méridionale du val del Bove, porte une charmante petite oasis dans le creux de sa cime; sa gueule d'éruption est transformée en une coupe de fleurs.

La beauté grandiose de l'Etna se révèle sous d'autres aspects aux voyageurs qui vont en visiter le cratère. Que l'on gravisse le sommet du volcan par les pentes, presque entièrement déboisées, du versant méridional, et que l'on suive le chemin bien souvent décrit qui mène à la maison des Anglais, ou bien que l'on prenne les sentiers faciles qui passent à travers les bois encore épais de Linguagrossa, on peut également étudier de près les sources des coulées de lave et plusieurs de ces remarquables cônes de cendres et de scories qui s'élèvent au-dessus des crevasses divergentes du grand cratère. Plus haut, on gravit les longs talus tout composés de débris rejetés par l'Etna et complétement arides de la base au sommet. Pas une touffe d'herbes ne pousse entre les pierres, pas un lichen visible à l'œil nu ne s'attache aux blocs épars; aucun insecte ne se montre sur le sol, à l'exception des coccinelles tachetées qui trouvent, on ne sait comment, à vivre dans ce désert. Jusque dans le cœur de l'été, de vastes champs de neige recouvrent les pentes supérieures; mais cette neige, saupoudrée de cendres très fines qui s'échappent incessamment du grand cratère avec le nuage de vapeurs, n'a jamais la blancheur immaculée des névés de la Suisse. Quant à la neige tombée sur le cône central, elle en a disparu presque en entier dès le commencement du printemps, fondue par la chaleur du foyer dont la sépare une simple paroi percée de fumerolles.

Après avoir marché pendant six ou huit heures au moins depuis le village qui a servi de point de départ, on gagne enfin le bord du cratère, entre les deux pointes suprêmes qui ont fait donner à l'Etna la qualification latine de *bicornis*. Tous les voyageurs célèbrent à l'envi dans leurs récits l'incomparable panorama sur lequel se promène le regard du haut de cet observatoire de 3,300 mètres. Il serait en effet bien difficile de rêver un spectacle supérieur en beauté à celui qu'offrent les trois mers d'Ionie, d'Afrique et de Sardaigne entourant de leurs eaux plus bleues que le ciel le grand massif triangulaire des montagnes de la Sicile, tout hérissé de villes et de forteresses, les hautes péninsules de la Calabre et les volcans épars de l'Éolie, fils de l'Etna, que les forces à l'œuvre dans le sein de la terre ont fait lentement surgir du fond de la Méditerranée. La puissante masse du volcan, dont le diamètre n'a pas moins de quinze lieues, s'étale largement au-dessous du cratère terminal avec ses zones concentriques de neiges, de scories, de verdure, de villages et de cités. Tous les détails de l'immense architecture se révèlent à la fois : on distingue les contre-forts et les abîmes, les courans de lave et les monticules d'éruption, pareils à de grandes fourmilières. Suivant les diverses heures du jour, on voit l'ombre gigantesque de l'Etna, accompagnée, comme par une armée, des

ombres de toutes les montagnes qui lui font cortége, diminuer lentement, ou bien s'allonger peu à peu et se projeter au loin sur les plaines et sur la mer. Les nuages qui flottent dans l'étendue au-dessous de la cime du volcan modifient incessamment l'aspect de l'immense tableau : les uns s'effrangent aux cimes inférieures et se déroulent en écharpes transparentes, les autres s'amassent en lourdes assises et voilent tantôt un groupe de montagnes, tantôt une région de la mer; parfois aussi ils remontent les pentes de l'Etna sous forme de brouillard, enveloppent le cône, se mêlent à la fumée du cratère, puis, après avoir limité le champ de la vue à un horizon de quelques centaines de mètres, se déchirent pour laisser voir de nouveau l'espace illimité. D'ailleurs rien de plus facile, même lorsque le temps est parfaitement clair, que d'être le témoin de cette transition soudaine. En se plaçant au milieu des épaisses fumerolles qui jaillissent le plus souvent de l'une des pointes du cône, on reste pendant quelques instans comme perdu dans la fumée d'une fournaise; puis qu'une bouffée de vent emporte les vapeurs, et l'on revoit, comme par magie, les flancs de l'Etna, les côtes si gracieusement dessinées de la Sicile, et la mer, tellement rapprochée en apparence qu'on est tenté de faire un saut pour s'y plonger.

Quelle que soit la magnificence de cette vue d'ensemble embrassant un espace de plus de 200 kilomètres de rayon, néanmoins le regard est toujours ramené par une étrange attraction vers le trou noir que l'on voit fumer à une quarantaine de mètres plus bas. Le cratère, dont les parois fumantes sont en maints endroits colorées en jaune d'or par les dépôts de soufre et de muriate d'ammoniaque, change de forme à chaque éruption. Naguère il était double, et ses deux cratères fumaient à la fois; à d'autres époques, il s'est oblitéré complétement, et les vapeurs s'échappaient par d'étroites crevasses ouvertes çà et là sur les talus. Parfois un cône d'éruption semblable à celui du Vésuve s'élève graduellement au-dessus du puits pour s'écrouler ensuite et faire place à des monticules de débris. Des voyageurs ont vu le cratère rempli de laves jusqu'aux bords, tandis que d'autres y ont trouvé d'énormes couches de glace. Enfin, dans les grandes catastrophes, la masse du cône, réduite en poudre par les explosions volcaniques, a quelquefois disparu tout entière en laissant au milieu du dôme un entonnoir de plusieurs kilomètres. Depuis moins de sept siècles, cet effondrement du cône terminal a déjà eu lieu quatre fois, et quatre fois la cime a été reconstruite de nouveau par le volcan. Aussi la hauteur de l'Etna varie-t-elle sans cesse. D'après Élien, les marins de son temps auraient remarqué que le phare du cratère qui les éclairait pendant

les nuits sur les trois mers de Sicile s'était considérablement abaissé : les vastes dimensions de la plate-forme du dôme qui s'étend au nord vers Bronte peuvent faire croire en effet que le cône supérieur se dressait autrefois à une hauteur beaucoup plus grande.

Telle qu'elle existe actuellement, la bouche de l'Etna ne se distingue point par sa grande profondeur ni par son large diamètre; comparée à la masse énorme du volcan, elle semble même de proportions tout à fait insignifiantes, et le cède de beaucoup au cratère de la petite île éolienne de Volcano; à peine a-t-elle 300 mètres de largeur. Le puits qui s'ouvre au centre de cette dépression n'a qu'une dizaine de mètres au plus; mais il suffit de savoir que ses parois perpendiculaires descendent jusqu'à des profondeurs inconnues, jusque dans les abîmes souterrains des laves, pour qu'on le contemple avec une admiration mêlée de frayeur : ainsi que le disait Spallanzani, on ne peut s'en approcher que saisi d'une « espèce d'horreur sacrée. » Presque transparens à leur issue du gouffre à cause de la température élevée qui les pénètre, les jets de vapeur qui d'ordinaire s'échappent de la montagne se condensent très rapidement dans l'air froid, et, se déroulant dans le cratère en épais tourbillons, prennent aussitôt les proportions d'un nuage considérable. Parfois ce nuage monte en colonne dans l'atmosphère tranquille jusqu'à une hauteur de plusieurs milliers de pieds ou même de plusieurs milliers de mètres au-dessus du cône de l'Etna, puis, arrivant dans quelque zone où passe un courant aérien, il se recourbe gracieusement et se déploie en écharpe sur toute la rondeur du ciel pour aller se confondre avec les nuées qui pèsent au loin sur la mer, bien au-delà des côtes de Sicile. D'autres fois, les vapeurs de l'Etna, saisies dès le bord du cratère par un courant rapide, descendent comme une immense cataracte sur les pentes du cône, et finissent par s'accumuler en brouillards autour des flancs de la montagne.

Au moment où chaque jet de vapeur s'élance dans l'espace, on entend un souffle caverneux comparable à la respiration d'un monstre; souvent aussi la réverbération des laves soulevées dans la cheminée centrale colore les nuages de reflets rougeâtres. Tous ces phénomènes effraient, et, bien que l'on puisse d'ordinaire descendre dans le cratère et s'approcher des bords du puits sans danger, cependant on n'ose guère mettre un pied devant l'autre sans une extrême précaution. Au commencement de cette année, alors que la montagne était recouverte de neige jusqu'aux cultures de sa base, on vit un jeune Allemand gravir tout seul les pentes supérieures de l'Etna. Il atteignit la cime, dit-on, et resta longtemps en contemplation devant le cratère, puis il redescendit à Nicolosi et traversa

le village sans répondre aux habitans qui l'interrogeaient. Le lendemain, on le trouva noyé sur le bord de la plage marine. Les apparences, corroborées d'ailleurs par le témoignage de l'un de ses amis, permettent de croire que ce jeune homme, depuis longtemps las de la vie, a fini par se l'ôter lui-même. Sans doute il avait escaladé l'Etna pour se jeter comme Empédocle dans le puits du cratère; mais, à la vue de cet abîme sans fond, à la vue des nuages qui s'en échappent en grondant, il eut peur du genre de mort auquel il s'était préparé, et, chassé de la montagne par une invincible terreur, il vint chercher dans les eaux une fin moins effrayante et plus vulgaire.

Ce qui rend l'étude des volcans si pleine d'attrait pour les uns et si pénible pour d'autres, c'est en grande partie le mystère de leur formation. La terre étant considérée d'ordinaire comme le symbole de l'immuable, il est en effet bien étrange de la voir s'ouvrir pour lancer dans l'air des torrens de gaz et laisser couler en manière de fleuves les roches fondues de l'intérieur. De quelle source invisible proviennent ces matières fluides qui s'étalent en nappes sur de vastes régions? D'où sortent ces énormes amas de vapeurs assez considérables pour s'épaissir immédiatement en nuages autour des grandes cimes et s'abattre parfois en véritables pluies diluviennes? Quelles sont les vraies causes de ces violentes secousses qui fendent le sol, renversent les cités et détruisent en quelques secondes l'ouvrage de tout un siècle? Ce sont là des questions auxquelles la science n'a point encore répondu d'une manière complète, et dont la solution serait d'une importance capitale pour la connaissance de notre globe.

D'après une ancienne croyance populaire, l'Etna ne ferait que vomir, sous forme de vapeur, les eaux que la mer a déversées dans le gouffre de Charybde. Cette légende est, sous une enveloppe poétique, l'hypothèse des savans qui voient dans les éruptions une série de phénomènes causés en grande partie par les eaux de mer transformées en vapeur. L'alignement si remarquable de tous les volcans sur les rivages de la mer ou des grands bassins lacustres de l'intérieur des continens est un des faits principaux qui témoignent en faveur de cette hypothèse sur l'infiltration des eaux et lui donnent un haut degré de probabilité. Les diverses substances que produisent les cratères, et qui sont principalement du soufre, de la magnésie ou des bases alcalines combinées avec les acides chlorhydrique, sulfurique ou carbonique, semblent indiquer aussi la présence des eaux marines dans le grand laboratoire des laves. Toutefois l'argument le plus décisif que l'on puisse citer en faveur de la libre communication des bassins maritimes avec les foyers

volcaniques est tiré de l'immense quantité de vapeur d'eau qui se dégage des cratères pendant les éruptions. On n'a point encore essayé de jauger approximativement le volume d'eau qui s'échappe sous forme gazeuse du cratère d'éruption et des fissures d'un grand courant de lave; mais, à en juger par le nombre des bouches fumantes, les dimensions considérables des jets de vapeur et la rapidité avec laquelle ils sont lancés dans l'air, il n'est point douteux que ce volume ne puisse être comparé à celui de véritables fleuves. Ainsi que l'a dit depuis longtemps un savant d'Allemagne, Krug von Nidda, les volcans doivent être considérés surtout comme d'énormes sources intermittentes. Peut-être aussi les coulées basaltiques descendent-elles sur les pentes uniquement à cause de l'eau qu'elles contiennent. Il est probable que la plupart des laves qui s'écoulent des fissures volcaniques doivent leur mobilité aux innombrables molécules de vapeur qui remplissent tous les interstices de la matière en mouvement. Composées en grande partie de cristaux déjà formés, ainsi que le prouve l'examen des cheires, dans la masses desquelles on voit des nodules et des cristaux arrondis par le frottement, ces laves ne pourraient descendre sur les pentes, si elles n'étaient rendues fluides par leur mélange avec la vapeur d'eau, et le retard graduel, puis l'arrêt définitif des coulées ont pour cause principale le dégagement des gaz qui servaient de véhicule aux matières solides. C'est par suite de cette rapide déperdition de leur humidité que les basaltes finissent par ne contenir dans leurs pores, comparativement aux autres roches, qu'une faible quantité d'eau (1).

Quant aux phénomènes qui s'accomplissent dans l'intérieur de la terre préalablement à l'expulsion des vapeurs et des laves, une hypothèse bien simple s'est tout naturellement présentée à l'esprit. En pénétrant dans les crevasses de l'enveloppe terrestre, l'eau de la mer ou des fleuves augmente graduellement en température, comme les roches mêmes qu'elle traverse. Suivant une loi bien connue, dont la vraie cause est encore ignorée, cet accroissement de chaleur peut être évalué en moyenne, du moins pour les couches extérieures de la planète, à un degré centigrade par chaque espace de 30 mètres en profondeur. En conséquence, l'eau descendue à 10,000 mètres au-dessous de la surface aurait dans les latitudes méridionales de l'Europe une température d'environ 350 degrés. A 30,000 mètres, la chaleur se serait élevée à plus de 1,000 degrés; mais l'effort de l'eau pour se transformer en vapeur

(1) Cette théorie a été longuement développée par M. Poulett Scrope, dont l'ouvrage classique a été récemment traduit en français sous ce titre : *les Volcans, leurs caractères et leurs phénomènes.*

croissant dans une proportion beaucoup plus rapide que la température, il est probable que déjà vers 15,000 mètres de profondeur les fissures de la terre sont remplies de vapeur d'eau à la température de 4 à 500 degrés. Ces masses gazeuses ont une tension suffisante pour soulever une colonne d'eau du poids de 1,500 atmosphères; toutefois si, par une cause quelconque, elles ne peuvent s'échapper aussi vite qu'elles se sont formées, leur pression s'exerce dans tous les sens et finit par se transmettre de crevasse en crevasse jusque sur les roches en fusion qui se trouvent dans les profondeurs. C'est à cette pression sans cesse accrue qu'il faut attribuer l'ascension des laves dans les soupiraux des volcans, les tremblemens du sol, la fusion et la rupture de l'enveloppe terrestre, et finalement l'éruption violente des fluides emprisonnés.

M. Sartorius de Waltershausen, l'éminent géologue qui pendant six années de sa vie a étudié l'Etna avec une si louable persévérance, a eu l'ingénieuse idée de déterminer la provenance des laves par leur densité. Les roches de la surface terrestre, calcaire, granit, quartz ou mica, ayant un poids spécifique deux fois et demie supérieur à celui de l'eau, tandis que la planète elle-même, prise dans son ensemble, pèse à peu près cinq fois et demie plus que ne pèserait une même masse d'eau distillée, il en résulte que la densité des couches intérieures s'accroît de la circonférence au centre suivant une certaine proportion établie par le calcul. Or M. de Waltershausen a reconnu, au moyen d'un grand nombre de pesées rigoureuses, que les laves de l'Etna ont un poids spécifique de 2,911, qui est également, par une coïncidence singulière, le poids des laves de l'Islande. La conséquence probable que le calcul peut déduire de ce fait, c'est que les roches rejetées par les volcans de Sicile et d'Islande proviennent d'une profondeur de 124 à 125,000 mètres. Ainsi le puits qui s'ouvre au fond du cratère de l'Etna n'aurait pas moins de 124 kilomètres, et la lave qui bout dans cet abîme serait soulevée par une force de 36,000 atmosphères, tout à fait incompréhensible pour notre faible imagination.

Quoi qu'il en soit de ces évaluations du géologue allemand, d'autres savans reprendront sans doute la même série d'études, et finiront par résoudre d'une manière indubitable les divers problèmes qui se rattachent à l'origine des laves. Afin de faciliter ces recherches, il serait très important d'établir sur les pentes de l'Etna un observatoire semblable à celui qui existe sur le Vésuve, et qui a déjà rendu tant de services à la science de la vulcanologie. M. Giuseppe Gemellaro, de Nicolosi, désireux de travailler dès maintenant à l'inauguration partielle de cette œuvre si utile, propose d'installer dans la maison des Anglais, à près de 3,000 mètres au-dessus du

niveau marin, un observatoire où l'on pourra constater journellement l'état du cratère, mesurer les vibrations du sol, se livrer à l'étude des laves et des jets de vapeur, noter, comme dans les divers observatoires de l'Italie, tous les principaux phénomènes météorologiques et reconnaître en même temps si l'opinion populaire, qui voit une corrélation intime dans les tempêtes de l'air et dans celles de l'intérieur des volcans, repose sur quelque fondement sérieux. Parmi ces diverses études, l'une des plus curieuses serait à coup sûr celle de la direction des vents qui soufflent au sommet de l'Etna. La haute montagne, baignée à sa base par les couches d'air plus pesantes, plonge son cône terminal dans les régions supérieures de l'atmosphère, et le plus souvent deux courans aériens superposés viennent la frapper en sens inverse : en bas, les fumées des villes et des villages sont entraînées vers le nord ou vers le sud, tandis qu'en haut on voit la colonne blanche sortie du cratère se reployer majestueusement dans une direction tout opposée. Il n'est point de cime en Europe où l'on puisse observer mieux que sur l'Etna le croisement des vents équatoriaux et des courans polaires.

III.

S'il est important d'élucider tous les problèmes purement scientifiques qui se rapportent à la météorologie de l'Etna ainsi qu'aux divers phénomènes des éruptions et des tremblemens de terre, il est bien plus utile encore de résoudre les questions qui intéressent directement le bien-être et la sécurité des populations. C'est qu'en effet il est bien peu de régions en Italie, et même en Europe, qui nourrissent un nombre d'habitans égal à celui des pentes inférieures de l'Etna. Tout autour de la base du volcan s'arrondit un collier de quinze villes, parmi lesquelles les deux cités de Catane et d'Aci-Reale sont, après Messine et Palerme, les plus populeuses de toute la Sicile. En outre un demi-cercle presque ininterrompu de villages considérables se développe sur les premiers renflemens orientaux et méridionaux de la montagne. En l'année 1863, on ne comptait pas moins de 284,278 habitans sur les versans de l'Etna, et comme la population y augmente environ de 5,000 âmes tous les ans, elle ne peut être actuellement inférieure à 300,000. Cependant tout le dôme volcanique proprement dit, avec ses pentes neigeuses, ses longs talus de scories et ses cônes de cendres, est entièrement désert. La partie habitée de l'Etna est uniquement la bande circulaire des campagnes comprises entre la base du mont et l'altitude moyenne de 800 mètres. Cet espace, qu'on peut à peine évaluer à la moitié de la superficie de l'Etna et à la trentième

partie de l'île entière, est peuplé néanmoins par un huitième de tous les Siciliens. A proportion égale, la France n'aurait pas moins de 170 millions d'habitans.

Dans un avenir prochain, les trois chemins de fer qui vont rayonner autour de Catane et le nouveau port que l'on doit y construire accroîtront certainement dans une forte proportion le chiffre déjà si considérable des habitans; mais actuellement c'est à l'agriculture seule que les populations nombreuses de l'Etna demandent leur subsistance, car l'industrie proprement dite est pour ainsi dire nulle dans ces contrées, et le commerce se borne à l'expédition des produits naturels du pays. La fertilité des roches désagrégées de la base du volcan est vraiment admirable; elle dépasse tout ce que l'on peut voir dans le reste de la Sicile, cette terre pourtant si féconde où la blonde Cérès faisait naître les épis, où Proserpine se couronnait de fleurs. Les vergers de Catane, d'Aci-Reale, de Viagrande, sont de vrais jardins d'Armide. Sur le rivage de la mer, quelques palmiers s'élèvent en groupes, et les agaves des haies dressent leurs hampes chargées de fleurs. Les orangers et les citronniers croissent en forêts autour des villas; sous les grands oliviers et les figuiers au feuillage étalé, les rangs pressés de la vigne, du coton, du sumac, et les nappes onduleuses du froment, fournissent aussi leurs récoltes, et toutes de qualité supérieure. Les vins de Misterbianco et de Motta, ceux de Bronte, que l'on expédie en Angleterre sous le nom de Marsala, sont des crus exquis; les oranges, les figues, les amandes, tous les autres fruits obtenus sur le terrain des laves, se distinguent par leur parfum; le coton de Biancavilla est le meilleur de toute l'Italie. Les arbres cultivés à cause de leur bois ou pour la beauté de leur branchage atteignent des proportions magnifiques. Personne n'ignore ce qu'était autrefois le grand châtaignier des forêts de Carpinetto, ce géant du monde végétal, dont le tronc avait plus de 60 mètres de circonférence, et sous lequel cent cavaliers se mettaient à l'abri. Actuellement cette antique merveille de la Sicile n'est plus qu'une déplorable ruine, et, malgré le témoignage indiscutable de plusieurs documens historiques, nombre de voyageurs se refusent à reconnaître dans ce débris l'arbre colossal que représentaient les gravures du dernier siècle. On arrive sans le savoir au beau milieu de ce qui fut le « châtaignier des cent chevaux. » Un chemin creux, qui pendant les pluies sert de lit aux ruisseaux temporaires, passe précisément à l'endroit où se dressait jadis la partie centrale du gigantesque fût. A gauche du sentier s'élève un tronc isolé, au bois encore sain; à droite se trouvent deux autres troncs évidés à l'intérieur par le feu des pâtres et la hache des bûcherons. Ce sont là

les trois seuls fragmens qui subsistent encore; mais déjà les branches supérieures sont desséchées et le feuillage est appauvri. Il est probable que, dans un petit nombre d'années, cette gloire des forêts de l'Etna aura cessé d'exister. Toutefois, si l'arbre décrépit n'est guère plus qu'une relique du passé, on n'en admire que mieux les jeunes châtaigniers des taillis voisins. On ne trouve en aucune autre partie du globe des arbres de cette espèce, ayant des troncs plus droits et plus unis, une écorce plus fine, une séve plus abondante, un bois plus ferme et plus exempt de défauts. Le sol de prédilection du châtaignier est évidemment le terreau noir formé pendant le cours des siècles par les cendres volcaniques.

Par sa riche végétation, l'Etna contraste singulièrement avec la chaîne des montagnes Neptuniennes qui l'entourent au nord et à l'est en un vaste demi-cercle. Tandis que le volcan, dans la partie de la zone cultivée qui n'a pas été dévastée par des courans de laves récentes, est un immense verger parsemé de villes, de villages, de maisons de campagne, les escarpemens argileux et gypseux qui se dressent en face semblent être en comparaison la solitude même. Quelques villages, pareils à des pointes de rochers, hérissent de leurs murs et de leurs tourelles les cimes les plus hautes; pas une maison isolée, pas une cabane ne se montre sur les pentes. Celles-ci sont rendues verdoyantes ou jaunes, suivant les saisons, par d'interminables champs de céréales, mais on n'y voit pas un seul arbre, et çà et là des talus d'éboulemens rougeâtres s'appuient aux flancs de la montagne ravinée. Le contraste offert par la végétation et l'aspect général des deux formations géologiques est tellement tranché, que d'une distance de plusieurs lieues on pourrait indiquer avec précision la limite qui sépare les laves des terrains de sédiment.

La fertilité des campagnes de l'Etna étonne d'autant plus que dans les divers ravins disposés en forme de rayons autour du dôme central de la montagne il n'existe pas de ruisseaux proprement dits. Les eaux de pluie sont rapidement absorbées par les scories poreuses et les couches de cendres; pendant les fortes averses, des torrens temporaires passent en grondant au fond des tranchées graduellement creusées en pleine lave, puis se dessèchent après avoir entraîné dans la plaine des amas de débris et ravagé les cultures. Lors des premières chaleurs du printemps, quand les neiges fondent en abondance, de petits filets d'eau coulent aussi dans les vallons supérieurs; mais ces filets diminuent peu à peu à mesure qu'ils descendent vers la plaine, et finissent par tarir avant d'avoir atteint la zone des champs cultivés. Çà et là, quelques faibles sources où les paysannes viennent puiser de plusieurs kilomètres à

la ronde jaillissent des anfractuosités des rochers et sont utilisées jusqu'à la dernière goutte. Le Simeto et l'Alcantara, dont les vallées contournent le pied du volcan du côté de l'ouest et du nord, reçoivent sans doute une partie de leurs eaux des nappes souterraines de la montagne; mais le système hydrographique permanent de l'Etna ne comprend qu'un petit nombre de ruisseaux s'échappant dans la plaine des couches inférieures des laves. Tels sont le Fiume-Freddo, dont la gorge, longue d'un kilomètre environ, est dominée par les hauteurs de Piedimonte, — la Bagnara et la Gurna, dont les eaux, retenues par un cordon littoral, s'étalent en marécages dangereux, — la source d'Acque-Grandi et les autres fontaines d'Aci-Reale, qui formaient ensemble le « fleuve » Acis avant d'avoir été cachées en partie sous une cheire vomie par le val del Bove, — le ruisseau d'Amenano, cette eau si fraîche et si limpide qui dans la ville même de Catane échappe à son lit souterrain de basalte pour aller gazouiller sous les ombrages d'un jardin et se jeter dans l'anse du port, à quelques mètres au-delà. Ces sources nous semblent bien peu de chose, à nous barbares du nord qui ne savons apprécier que le colossal et qui réservons toute notre admiration pour les grands fleuves tels que le Mississipi ou le courant des Amazones; mais il fut un temps où les Siciliens, remplis pour toute la nature d'une piété filiale vraiment touchante, savaient honorer la moindre fontaine. Frères de ces Grecs qui ont donné une gloire impérissable au Scamandre, à l'Alphée, à l'Illyssus, ils considéraient l'Acis et l'Amenano comme des dieux tutélaires; ils frappaient des médailles en leur honneur et leur élevaient des statues.

Il est certain que les Etnéens pourraient accroître sans peine, au grand avantage de leur agriculture, la quantité d'eau dont ils disposent aujourd'hui. Ils n'ignorent point que sous la ville même de Catane il leur serait facile de capter un grand nombre de filets d'eau de l'antique Amenano qui ont été recouverts par le courant de lave de 1669, et qui n'ont pas cessé de couler dans les profondeurs. De même la compagnie qui canalise à grands frais le Simeto afin de mettre en culture les plaines inférieures, pourrait s'occuper de recueillir et d'utiliser d'abondantes sources qui maintenant se perdent dans les prairies marécageuses de Paternò et de Biancavilla, et ne servent qu'à entretenir les fièvres paludéennes dans les localités voisines. En établissant des réservoirs au débouché de la plupart des ravins où coule invisible sous les scories et les cendres l'eau qui provient des vastes champs de neige, on disposerait aussi d'un volume de liquide suffisant pour arroser en abondance toutes les campagnes de la zone cultivée. Malheureusement les habitans de l'Etna, en majeure partie simples tenanciers annuels sur les fiefs

(*feudos*) de puissantes communautés religieuses et d'anciennes familles nobiliaires, ne sont point stimulés par l'aiguillon de leur propre intérêt, et ce n'est pas chez eux qu'il faut chercher l'amour du bien public et l'esprit d'association qui pourraient faire entreprendre de grands travaux hydrauliques en vue de l'amélioration des cultures. Il faut ajouter que si les montagnards de l'Etna sont paresseux d'intelligence, ils sont aussi les plus paisibles des Siciliens et n'ont jamais fourni de recrues aux brigands qui pendant les cinquante dernières années ont profité de tous les changemens politiques pour organiser leurs bandes. De nos jours, tandis que des milliers de voleurs de grand chemin parcourent les provinces occidentales de la Sicile et les mettent virtuellement en état de siége, on n'entend point dire qu'un seul crime ait été commis dans tout le district du volcan : les voyageurs étrangers peuvent s'y aventurer tout seuls sans crainte d'être dévalisés. Il y a moins d'un siècle, l'Anglais Brydone parlait avec un effroi simulé sans doute de la férocité des habitans de l'Etna et n'était pas éloigné d'adopter la bizarre opinion de l'abbé della Torre, d'après lequel les exhalaisons sulfureuses du sol auraient développé chez les montagnards tous les instincts du crime. Certes les Etnéens ne méritaient point qu'on inventât pour eux cette singulière hypothèse; leurs défauts et leurs vices, quels qu'il soient, sont bien suffisamment expliqués par l'état de servitude, de superstition et d'ignorance dans lequel les populations ont été maintenues. A la fin de l'année 1863, la proportion de ceux qui savaient lire et écrire était pour le district d'Aci-Reale, l'un des plus avancés de la Sicile, d'un homme sur sept et d'une femme sur vingt-trois. Par un contraste qui n'a rien d'étonnant, les églises sont très nombreuses. On en compte dans le même district cent soixante-dix, non compris les chapelles et les oratoires : c'est un édifice religieux par groupe de quatre-vingts familles.

Les montagnards de l'Etna donnent un triste exemple de leur ignorance et de leur incurie en livrant leurs belles forêts à des spéculateurs qui coupent tous les arbres sans pitié pour transformer les billes en bois de charpente et les branches en charbon. Déjà, sur le versant méridional, là où la plupart des cartes indiquent encore le *bosco di Catania* et le *bosco di Nicolosi*, on ne voit plus qu'un petit nombre de troncs oubliés par la hache. A l'ouest, au-dessus d'Adernò, de Biancavilla, de Bronte, les forêts de pins et de hêtres sont aussi de plus en plus éclaircies, et n'offrent guère maintenant qu'une étroite lisière de verdure entre les noirs escarpemens de la cime et les champs diversement cultivés de la partie inférieure du mont. Du côté du nord et du nord-ouest, les magnifiques forêts de Castiglione ont été complétement détruites dès le

commencement du XVIe siècle; plus tard on rasa tous les arbres de la plaine de Taormine et les innombrables platanes qui ombrageaient la vallée de l'Alcantara. Dans les communes de Maletto, de Randazzo, de Linguagrossa, où de grandes forêts existent encore, l'œuvre de dévastation est poussée avec une sorte de furie, comme si les bûcherons voulaient aller aussi vite en besogne que la coulée de lave descendue de la base du Concazze; la fumée des amas de charbon pèse incessamment en nuages noirs sur les flancs de la montagne. Nul doute que ce déboisement n'ait sur les déclivités de l'Etna les mêmes résultats que dans les autres pays du monde. Les avalanches, se précipitant sans obstacles dans les ravins, entraîneront avec elles beaucoup plus de pierres et de débris; les pluies, au lieu de pénétrer dans le sol et d'en accroître la fertilité, s'écouleront aussitôt en torrens furieux; des éboulemens se produiront avec plus de fréquence, et les vallées, changées en champs de cailloux, s'élargiront sans cesse par l'érosion de leurs bords. Ainsi, depuis les grandes éruptions du val del Bove, qui détruisirent, en 1852 et en 1853, les forêts de Calanna et tant de milliers d'arbres dans les campagnes de Milo et de Zaffarana, les inondations provenant des eaux de neige et de pluie qui se réunissent dans l'entonnoir du val sont devenues beaucoup plus redoutables.

La zone moyenne de l'Etna ne mérite plus aujourd'hui les noms de *nemorosa* ou *silvosa*, qui servaient à la désigner; c'est bien plutôt la région cultivée de la base que l'on devrait appeler ainsi à cause des rangs pressés d'arbres fruitiers qui en font une véritable forêt. Le sol de ces champs, aussi bien que celui des pentes supérieures, n'est que laves et que cendres; mais l'âpre travail de chaque jour en a fait le jardin que l'on voit aujourd'hui, et qui est la merveille de la Sicile. Le paysan s'est attaqué avec acharnement à toutes les anciennes roches, et les a conquises pas à pas pour en transformer la surface raboteuse en terre végétale. Quand la montagne, en s'entr'ouvrant, vomit sur les cultures et les villages un torrent de matières incandescentes, le travail agricole des populations est tout simplement interrompu. Les familles conservent religieusement leurs titres de propriété, comme si la propriété elle-même n'avait pas disparu; puis, après un laps de temps plus ou moins considérable, dès que les laves refroidies sont recouvertes çà et là de plaques de lichens, le cultivateur se met à l'œuvre pour utiliser les moindres crevasses de la roche qui se prêtent à la végétation. Certaines laves compactes, notamment celle qui détruisit une partie de Catane en 1669, se délitent avec une singulière lenteur, et pour en cultiver durant le cours du même siècle les scories

supérieures, il faudrait les broyer et les mélanger à des terres déjà fertiles; néanmoins le travail de la nature et celui de l'homme finissent par en venir à bout : le *sedum*, l'oseille, la valériane rouge, l'euphorbe réveille-matin et d'autres plantes se logent dans les fissures de la cheire de Catane; les jardiniers, de leur côté, y insèrent les bourgeons des cactus, qui se développent rapidement, et cachent la pierre rougeâtre sous un impénétrable fourré de palettes épineuses brillant au soleil d'un éclat métallique. Des figuiers rampant sur le sol glissent leurs longues racines dans les interstices de la roche. En certains endroits, la vigne même réussit à vivre et à porter des fruits sur ces dures scories, qui semblent autant de blocs de fer. Il est aussi diverses laves qui, par suite de la friabilité de leurs cristaux et de la quantité de cendres et de poussière que leur apportent les vents, se prêtent à une culture rudimentaire dans l'espace de quelques années. Telles sont les coulées de Zaffarana, sorties du sein de la terre en 1852 et 1853. Cinq ans après, ainsi que M. Lyell a pu le constater, les habitans des villages voisins plantaient déjà des genêts dans les creux de la cheire où s'étaient accumulés les fragmens brisés des laves (1). Non moins persévérans que les fourmis, qui rebâtissent sans se lasser les buttes détruites par le pied des promeneurs, les paysans de l'Etna recommencent de siècle en siècle leur travail acharné, et sur chaque fleuve de pierre qui recouvre leurs champs ils étendent de nouvelles campagnes non moins verdoyantes que ne l'étaient les vergers disparus.

On s'étonne souvent de voir les Etnéens passer leur existence sans inquiétude sur une montagne qui, d'un moment à l'autre, peut détruire leurs cultures, raser leurs villages et les engloutir eux-mêmes; toutefois cette sécurité est bien plus facile à comprendre que celle des matelots qui voguent sur la mer au milieu des tempêtes ou celle des citoyens d'une grande ville qui respirent l'atmosphère impure des égouts. Il ne faut point s'exagérer les dangers des trois cent mille Siciliens qui vivent et « dansent sur un volcan, » car les désastres causés en moyenne par les éruptions de lave pendant la durée de chaque génération sont relativement assez minimes quand on les répartit sur les nombreux habitans de la contrée et qu'on les compare à l'ensemble des richesses territoriales. Il est vrai que le formidable courant de 1669 s'étendit sur un espace d'au moins 110 kilomètres carrés (2), et détruisit quatorze

(1) Il est à remarquer que les bords des cratères d'éruption sont en général plus élevés du côté de l'est, parce que les vents d'ouest, ceux qui soufflent le plus fréquemment, y ont porté une plus grande quantité de cendres et de poussière : par la même raison, les versans orientaux des buttes sont aussi les plus fertiles.

(2) La superficie de la cheire de Catane est de 112 kilomètres environ. En évaluant

villes et villages habités par plus de vingt-cinq mille personnes; mais ce fut là une calamité tout exceptionnelle. Les matières fluides qui font éruption tous les dix ou vingt ans en divers points de la montagne s'arrêtent presque toujours au-dessus de la zone habitée et ne recouvrent qu'une faible étendue de cultures. D'ailleurs les flancs de la montagne offrent un développement tellement considérable que la plus grande partie de leur étendue a été respectée par les laves et les cendres pendant les siècles historiques : même, dans le voisinage du sommet, la Tour du Philosophe, que l'on croit avoir été bâtie par l'empereur Adrien et dont les débris existent encore, prouve que les fragmens rejetés par le volcan ont à peine exhaussé le sol. Si tous les propriétaires de l'Etna s'unissaient en société d'assurances mutuelles pour parer aux dégâts causés par les éruptions, la somme annuelle qu'ils auraient à payer ne serait qu'une très faible proportion de leurs revenus.

Quant à la mortalité causée par les phénomènes volcaniques de l'Etna, elle est presque nulle à cause de l'altitude considérable à laquelle s'ouvrent généralement les crevasses et de la lenteur relative qui caractérise l'écoulement des laves. La *mal'aria* qui règne au-dessus des terrains marécageux de la base fait cent fois plus de victimes que les éruptions. Le dernier événement grave que l'on cite eut lieu en 1843, quelques jours après la formation d'une crevasse d'où sortait un courant de matière fondue descendant vers Bronte. Une foule de curieux accourus de la ville contemplaient de loin la masse envahissante, des paysans coupaient les arbres de leurs champs, d'autres emportaient à la hâte les meubles de leurs cabanes, lorsque tout à coup on vit l'extrémité de la coulée se gonfler en forme d'ampoule, puis éclater en projetant dans tous les sens des nuages de vapeur et des fusées de pierres incandescentes. Tout fut rasé par cette terrible explosion, arbres, maisons, cultures, et l'on dit que soixante-neuf personnes renversées du coup périrent sur-le-champ ou dans l'espace de quelques heures. Ce désastre était occasionné par la négligence d'un cultivateur qui n'avait pas vidé la citerne de sa propriété; l'eau, transformée soudain en vapeur, avait éclaté avec la force explosive de la poudre à canon. On le voit, il eût été facile d'éviter ce malheur. Depuis lors les paysans prennent leurs précautions, afin que pareil désastre ne se reproduise plus, et d'avance ils explorent avec soin le chemin que se prépare à suivre la lave. Dans les éruptions ordinaires, qui

les dimensions moyennes de ces laves à 20 kilomètres de long, à 5 kilomètres de large et à 10 mètres de haut, la contenance totale de la coulée serait d'un milliard de mètres cubes : c'est un volume dix fois supérieur à celui de toute la terre qu'il faudra déblayer pour le percement de l'isthme de Suez.

d'ailleurs sont annoncées d'avance par les vibrations et les sourds mugissemens du sol, les seuls dangers sont ceux que courent les propriétés; quant aux habitans, ils n'ont point à craindre pour leur vie, et, s'il leur fallait fuir, les routes nombreuses et les bateaux à vapeur leur offriraient de rapides moyens de salut que n'avaient pas leurs ancêtres. Les tremblemens de terre, ces phénomènes si dangereux dans les Calabres, à Messine et dans toute la zone intermédiaire qui rejoint le foyer du Vésuve à celui de l'Etna, étant beaucoup moins à redouter sur les pentes de cette dernière montagne, c'est donc précisément au-dessus des laves incandescentes du volcan que l'on peut vivre dans les conditions actuelles avec le plus de sécurité. Les deux centres volcaniques les plus actifs du globe, ceux de la mer des Caraïbes et de l'archipel de la Sonde, semblent être, d'après le témoignage de l'histoire, les seuls où l'on ait à redouter que les volcans eux-mêmes volent entièrement en éclats et soient remplacés par des abîmes.

La science, qui a déjà fait tant de choses pour approprier la terre au séjour de l'homme et préparer l'âge d'or rêvé par les poètes, pourra-t-elle un jour enlever leurs terreurs aux volcans et se concilier ces forces redoutables des laves et des gaz comprimés qui s'agitent dans les profondeurs? Lorsque ces forces se déchaînent et brisent l'enveloppe terrestre, saurons-nous les neutraliser comme nous le faisons déjà partiellement pour l'orage au moyen de paratonnerres, ou bien leur opposerons-nous des digues comme nous l'avons fait pour résister aux assauts de la mer et prévenir les inondations des fleuves? Notre pouvoir sur la nature extérieure sera-t-il tellement accru dans l'avenir que nous puissions contempler le grand spectacle des explosions volcaniques avec un sentiment de sécurité semblable à celui que nous éprouvons à la vue d'une cataracte qui s'abîme en faisant trembler le sol? Notre ignorance ne nous permet point encore de répondre à toutes ces questions; mais il appartient aux Perrey, aux Scrope, aux Mallet et aux savans qui viendront après eux de résoudre le problème. Qu'ils devinent d'abord les lois qui président aux phénomènes volcaniques, qu'ils en découvrent la périodicité et l'ordre de distribution géographique, qu'ils sachent prévoir en un mot, et les populations sauront alors se garantir des dangers que leur font courir les vibrations et les fractures de l'enveloppe terrestre. Pour triompher de la nature, la première condition, c'est de la comprendre.

ÉLISÉE RECLUS.

LE LIBAN

ET

DAVOUD-PACHA

I.

L'INSTALLATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT.

Le Liban paie depuis 1861 par un oubli profond la sinistre célébrité qu'il devait aux massacres de l'année précédente. Ce serait à croire la question enterrée, quand tous les morts eux-mêmes ne le sont pas. Un silence si subit et si général, presque au lendemain de cette universelle explosion d'indignation et d'épouvante qu'aucune satisfaction sérieuse n'était venue apaiser, ne peut pas uniquement s'expliquer par une réaction de lassitude ou par les nombreuses diversions de la politique européenne proprement dite : si tout le monde a paru oublier le Liban, c'est qu'au fond personne ne se souciait beaucoup d'en parler. Les vainqueurs de la triste bataille diplomatique de 1861, avec une modestie bien explicable, laissaient sous le boisseau un succès dont le résultat le plus clair était d'avoir tout à la fois consacré l'impunité des massacres, aggravé le savant système de division qui les avait préparés et renforcé, du moins en principe, l'action officielle qui les avait dirigés. La France avait des motifs de réserve bien différens, mais où n'entrait pas d'ailleurs, — il est essentiel de bien l'établir pour l'exacte

appréciation de son attitude depuis bientôt quatre ans, — le moindre besoin de dissimuler ses mécomptes militaires de 1860 ou sa défaite diplomatique de 1861.

Ces mécomptes, ne l'oublions pas, sont le résultat d'une illusion fort avouable, celle d'avoir supposé au premier moment, c'est-à-dire au vrai moment de l'action, que les Turcs, vu la gravité de la circonstance, cesseraient pour une fois d'être Turcs, — qu'allant au plus pressé, ils visaient avant tout à se réhabiliter vis-à-vis de l'Europe par la plénitude et la rapidité de la réparation, — qu'à défaut même du soin de leur considération, le désir bien naturel de se débarrasser de l'expédition française les ferait se hâter de rendre sa présence inutile, et qu'il y avait dès lors générosité et habileté à leur laisser le mérite d'une initiative qui, sincère ou non et en les libérant peut-être à trop bon compte pour le passé, les aurait plus ou moins liés pour l'avenir. Notre sécurité à cet égard était d'autant plus naturelle que nous avions droit de faire quelque fond sur la pression de l'opinion anglaise, si énergiquement associée à la nôtre dans cette affaire des massacres, et même de la politique anglaise, qui, pour atténuer la complicité des Druses, dénonçait hautement la culpabilité des agens turcs. Si nous n'avons pas à nous vanter ici de notre perspicacité, nous pourrions tout au moins nous prévaloir de notre désintéressement. Cette attitude de notre alliée de 1854, c'est-à-dire de la seule puissance qui eût dans la circonstance autorité pour discuter et surveiller notre intervention, — la stupeur ahurie des Turcs, qui, en voyant débarquer l'expédition française, semblaient uniquement préoccupés de savoir par quel côté on les laisserait partir, — le terrible conseil de discipline et d'union que venaient de recevoir les différens rites chrétiens, les avances secrètes que dictait aux Druses soit le sentiment de l'écrasante responsabilité encourue par leur race, soit la certitude d'avoir fait un double marché de dupes en oubliant leur traditionnelle antipathie envers ces Turcs qui, après s'être servis d'eux comme assassins, ne demandaient pas mieux que de les offrir comme victimes expiatoires (1); — enfin, et pour sortir du Liban, la notoire lâcheté de ces musulmans de Damas, qu'on aurait imman-

(1) Les seules condamnations à mort prononcées par le tribunal extraordinaire de Beyrout tombèrent, comme on sait, sur les chefs druses, lesquels ne durent leur salut qu'aux délais occasionnés par la commission européenne elle-même, qui demandait peine égale pour Kourchid-Pacha, Taher-Pacha et les autres accusés turcs, condamnés, quoique les plus coupables de tous, à un simple emprisonnement. On doit se rappeler aussi l'insistance avec laquelle Fuad-Pacha offrait une large exécution de Druses, à la seule condition que les évêques et, sur le refus de ceux-ci, les notables chrétiens (qui refusèrent également) consentiraient à donner à cet acte de justice le caractère d'un talion de race en désignant eux-mêmes les têtes à frapper.

quablement vus tomber à plat ventre devant une armée vengeresse, eux qui, en pleine fièvre de pillage et de massacre, et lorsque les baïonnettes turques fraternisaient avec leurs couteaux, avaient, comme au temps d'Ibrahim-Pacha, baissé pavillon devant quelques centaines d'Algériens (1), — tout nous donnait assurément beau jeu pour prendre sans coup férir, presque sans bruit, une complète revanche de la trahison européenne de 1840. Comme pour ne pas nous laisser sur ce point l'ombre d'un scrupule, le commissaire extraordinaire de la Porte se chargeait bientôt lui-même d'ouvrir libre carrière à notre action en violant ostensiblement le contrat européen qui, pour la légaliser, était venu après coup la restreindre à un simple concours. Il demeura, on s'en souvient, avéré, dès la quatrième étape de nos colonnes, que Fuad-Pacha entendait faire de l'expédition française, non plus l'auxiliaire d'une œuvre de réparation, mais bien le chaperon et le paravent d'un système préconçu d'impunité. Or, du moment où la Porte se départait et se jetait même en travers du but qu'elle s'était engagée à poursuivre avec nous, à qui la faute si nous l'avions poursuivi sans elle et au besoin contre elle, sans autre limite à notre liberté d'appréciation que le strict maintien de la suzeraineté du sultan? Au point de simplification où toutes ces circonstances réunies avaient amené les choses, le Liban eût pu être reconstitué et la Syrie entière organisée avant même le réveil des défiances qui vinrent plus tard marchander à l'occupation française une inutile prorogation de trois mois, mais qui alors se seraient estimées quittes à fort bon compte en n'achetant le rappel de nos troupes que par la simple reconnaissance du fait accompli.

Quant au rejet presque absolu de nos idées dans la discussion du règlement de 1861, il ne serait point en second lieu, et si l'on voulait rapetisser la question, sans certains dédommagemens d'amour-propre. L'Europe, si prompte à oublier ses querelles devant cette terrible influence française dont chaque manifestation en Syrie pourrait cependant se compter par des sacrifices, — des sacrifices forcément et sciemment gratuits, — l'Europe n'a peut-être pas pris garde qu'en nous laissant seuls à défendre dans la conférence

(1) C'est au moyen d'une insignifiante garnison de Barbaresques qu'Ibrahim-Pacha avait maté jusqu'à la servilité l'indiscipline et le fanatisme de cette population. Du reste Fuad-Pacha, qui, dans un intérêt facile à comprendre, exagérait avec un empressement presque comique les risques d'un coup de main sur Damas, Fuad-Pacha savait tout le premier à quoi s'en tenir à cet égard, lui qui, sans autre point d'appui que des agens de police indigènes, complices du massacre, et quelques bataillons turcs, au moins sympathiques aux massacreurs, avait si aisément opéré les quelques exécutions et les milliers d'arrestations que lui imposa l'arrivée de l'expédition française.

de Constantinople l'intérêt des chrétiens du Liban, elle reconstituait implicitement, aux yeux de ceux-ci, le vieux monopole de patronage que nous l'avions de si bonne grâce invitée à partager. Nous ne voyons pas trop non plus ce que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie auront gagné à mettre en évidence, pour les Druses comme pour les chrétiens, pour les Grecs comme pour les Maronites, pour les schismatiques comme pour les catholiques, qu'en 1861, non moins qu'en 1840 (1), nous étions également seuls à vouloir résolûment l'unité politique et l'autonomie administrative de la montagne. La France n'avait donc pas à éluder le souvenir de ses deux échecs : outre qu'il n'y aurait ici de véritablement vaincues que l'humanité, la logique et la justice, le premier ne prouverait que la méticuleuse loyauté de notre intervention, l'autre constate la légitimité de notre influence sur les populations libanaises; mais nous devions par cela même éviter, sous peine de nous amoindrir gratuitement, toute récrimination qui ressemblât à de puériles revanches de la vanité froissée, ou qui pût nous faire soupçonner de demander à l'avenir quelque égoïste et cruelle justification de nos prévisions et de nos conseils.

Sous ce dernier rapport, la politique officielle est même allée beaucoup plus loin que le sentiment public. Non contente de promettre sa neutralité à l'expérience triennale inaugurée par le règlement de 1861 (2), notre diplomatie, au risque de créer des argumens contre ses propres craintes, au risque de donner le change sur la valeur d'un système dont elle désirait si justement la condamnation, n'avait pas hésité à saisir la première occasion d'en at-

(1) Avec moins de succès, il est vrai. En 1840-41, bien que le guet-apens diplomatique du 15 juillet ne nous eût pas laissé le temps de nous reconnaître et bien que les soulèvemens habilement fomentés parmi les Druses et les Maronites ajoutassent à l'argument du fait accompli celui d'une sorte de consentement national, l'idée française inspirait encore assez de ménagemens à la coalition européenne victorieuse pour que celle-ci, tout en sacrifiant l'émir Béchir, respectât dans le Liban le double principe de l'unité et de l'indigénat : ce n'est en effet que beaucoup plus tard, et encore à titre d'expédient, que fut substitué à l'unité le fatal système des deux caïmacamies. Comment avons-nous moins obtenu il y a quatre ans, malgré l'autorité exceptionnelle que nous donnaient dans la question le récent sauvetage de la Turquie, le contraste du service rendu avec l'égorgement systématique de nos protégés, la présence en Syrie d'une expédition française, le consentement officiel de l'Europe à cette intervention armée?... C'est qu'apparemment l'Europe ne prenait pas pour une simple curiosité archaïque ces vieilles chartes de protection dont notre diplomatie dédaignait même de se souvenir en 1854 et qu'elle annulait bénévolement, deux années plus tard, en consentant à ne plus figurer que pour un sixième dans l'arbitrage des affaires chrétiennes du Levant. La coalition de 1840 recula devant ce qu'elle eût considéré encore comme une violation du droit européen, tandis que nos alliés de 1861, en écartant l'idée française, restaient dans les limites nouvelles de ce droit, dans le rôle légal et accepté de majorité.

(2) Documens diplomatiques de 1861. Circulaire de M. Thouvenel du 1er juillet 1861.

ténuer pour les populations libanaises l'action malfaisante. La Porte, qui jugeait prudent de ne pas nous laisser trop ostensiblement le rôle de vaincus et qui tenait d'ailleurs à ne pas effaroucher ses complaisans alliés en faisant immédiatement produire aux nouvelles institutions tout ce qu'elle en pouvait attendre, la Porte, dis-je, nous ayant abandonné, en forme de dédommagement, la désignation du sujet ottoman, *chrétien*, mais *non indigène* (1), qui allait avoir mission de les mettre en vigueur, nous ne nous sommes pas récusés, et nous l'avons pris tel que nous aurions pu le vouloir pour recommander un système de notre choix. Qui plus est, dans les trois ans qui viennent de s'écouler, ce gouverneur non indigène n'aura jamais en vain sollicité notre médiation entre lui et les préventions locales, bien que, à n'écouter que l'intérêt étroit de notre influence, nous eussions droit de rester au moins neutres vis-à-vis de celles-ci, soulevées au nom des principes qui n'avaient pas cessé d'être notre programme dans la question du Liban.

J'ai hâte de dire que pour cette fois, et comme compensation des avortemens auxquels avait abouti notre bruyante initiative de 1860, l'abnégation est devenue en définitive de l'habileté. Par une singulière contre-partie de la série de surprises qui avait fait sortir le triomphe complet des Turcs d'événemens considérés comme leur condamnation finale, ce qui pouvait passer à bon droit pour la défaite décisive et même pour une sorte d'abdication de l'idée française aura servi à la consacrer doublement en lui apportant tout à la fois la sanction de la preuve et de la contre-preuve. Comme on va le voir, Davoud-Pacha n'a pu faire quelque bien et il n'a pu surtout empêcher beaucoup de mal qu'en atténuant, en éludant ou même en violant ouvertement les institutions de 1861. Par contre, on le verra aussi, toutes ses défaillances et toutes ses impuissances sont le produit visible et direct de ces institutions, des intérêts spéciaux qu'elles lui créent, des moyens de pression qu'elles donnent à la Porte, des défiances et des griefs positifs qu'elles suscitent dans le principal élément libanais. Cette double démonstration, que résument fort nettement sous ses deux faces l'ordre parfait qui règne dans la moitié sud de la montagne et la quasi-insoumission de la moitié nord, est du reste loin d'avoir produit toutes ses conséquences logiques dans la récente révision du règlement, — ou plutôt il était parfaitement logique que la majorité de la conférence ne s'émût pas trop en 1864 d'inconvéniens sur lesquels elle avait plus ou moins spéculé en 1861. Nous en sommes

(1) L'indigénat n'était ni admis ni exclu par la nouvelle loi organique, ce qui équivalait à réserver la question; mais en fait la Porte et l'Angleterre l'avaient repoussé formellement.

donc réduits à considérer comme un véritable succès diplomatique de n'avoir pas été cette fois battus sur toute la ligne. On peut même avouer que, dans les deux seules modifications sérieuses obtenues par l'ambassade de France, l'idée favorite des Turcs regagne en fait peut-être plus qu'elle ne perd en principe; mais enfin la question reste désormais engagée de façon que, dans l'un ou l'autre des deux sens entre lesquels elle se partage, elle aboutit forcément à l'une ou l'autre de ces conclusions : que les Libanais sont éminemment gouvernables en dehors du système anglo-turc, et qu'ils cessent de l'être au contact de ce système. L'essentiel pour des populations si éprouvées, c'est que, dût-elle mûrir plus lentement, cette question ne mûrisse pas dans les orages, et voilà pourquoi la France n'a pas hésité, une fois bien persuadée que l'heure de l'indigénat n'était pas encore venue, à demander le renouvellement pour cinq ans des pouvoirs de Davoud-Pacha, lequel souffle le chaud et le froid en proportions assez égales pour inspirer certaine sécurité à cet égard. De leur côté, les Turcs, heureux d'avoir mis la main sur un homme si propre à faire patienter les répugnances soulevées par la nouvelle organisation, et qui comptent d'ailleurs beaucoup sur les nécessités de défensive où il se trouve placé pour arriver graduellement et sans esclandre, sous le couvert de la confiance relative qu'il inspire, à l'annulation des grandes influences locales, ses antagonistes-nés, les Turcs, disons-nous, n'ont pas mis moins d'empressement que la France à proposer ce renouvellement.

On sera tenté de demander qui se trompe ici. A notre avis, personne. La Porte spécule sur les mauvais côtés de Davoud-Pacha, comme la France sur les bons. Remarquons seulement, à l'appui du vote de la France, que les premiers tiennent à des vices de situation dont tout successeur non indigène du gouverneur actuel subirait au moins autant que lui l'influence, tandis que les seconds tiennent à des qualités personnelles qu'on ne rencontre pas une fois sur mille parmi les fonctionnaires expédiés de Constantinople. C'est, croyons-nous, l'impression qui résultera de l'ensemble de faits que nous allons exposer.

I.

Davoud-Pacha (1), devenu ainsi pour la seconde fois, et à l'issue d'une expérience qui semblait devoir irrémédiablement le compro-

(1) Garabet Artine Davoud (et non pas Daoud, comme on s'obstine à l'écrire, même dans les documens officiels) est né à Constantinople en 1816. Sa famille, originaire de

mettre d'un côté ou de l'autre, l'expédient de deux politiques opposées, est Arménien catholique, c'est-à-dire qu'il appartient à la fraction la plus européanisée de la seule race chrétienne d'Orient chez laquelle se soit encore manifesté un véritable sens politique. Aux instincts organisateurs et à la dextérité native de cette race, qui, en plein asservissement et tout en paraissant s'identifier par ses fonctionnaires, ses fermiers-généraux, ses banquiers, aux principaux rouages du pouvoir oppresseur, a trouvé le secret de sauvegarder son individualité nationale, administrative, intellectuelle, bien mieux que d'autres en pleine autonomie, il joint un degré de probité et de dignité personnelle beaucoup plus rare chez les Arméniens en place, volontiers plus turcs que les Turcs en ce qui ne touche pas aux intérêts de la grande famille arménienne. Dans la direction générale des télégraphes, où M. de La Valette et Aali-Pacha étaient allés presque simultanément le prendre pour le transformer en *mouchir* ou pacha de premier rang, le futur gouverneur du Liban n'avait pas seulement réalisé ces trois miracles d'une administration ottomane payant régulièrement ses employés, avouant malgré cela un excédant de recettes et faisant intégralement arriver cet excédant de recettes au trésor; il avait encore mis une fermeté qui pouvait passer à Constantinople pour de la raideur à éconduire les diverses influences qui auraient voulu exploiter sa position. Avant cela, il avait longtemps servi dans les ambassades, notamment comme chargé d'affaires à Berlin, où il occupa assez studieusement son séjour pour pouvoir publier sur les origines du droit germanique un travail qui fut remarqué par le monde savant d'Allemagne. Davoud-Pacha était donc assez bien préparé par ses triples antécédens d'administrateur, de légiste et de diplomate au gouvernement d'un pays où l'administration était toute à créer, où le droit civil et le droit pénal ne reposaient sur aucune base fixe, et où lui, gouverneur, allait avoir à louvoyer entre six élémens nationaux armés de droits égaux et de prétentions contraires, sans parler des cinq commissaires des puissances intervenantes, qui s'entendaient encore moins. A ces différentes aptitudes, il joignait le grand mérite de ne pas savoir le premier mot de la question libanaise, et par

l'Asie-Mineure, eut beaucoup à souffrir des persécutions de 1827. Il fit ses premières études au collége français de Smyrne, et débuta dans la carrière des emplois comme professeur de langues étrangères et traducteur à l'école militaire ottomane. Il parle couramment six langues vivantes et en comprend déjà suffisamment une septième, l'arabe, pour pouvoir surveiller ses drogmans, point capital dans le pays. C'est en 1845 qu'il publia, et en français, son *Histoire de la Législation des anciens Germains*, qui le fit nommer membre honoraire de l'académie des sciences de Berlin et lui valut en outre une grande médaille de prix. En 1858, il fut reçu docteur en droit par l'académie des sciences d'Iéna à l'occasion de son troisième anniversaire séculaire.

suite de n'y apporter ni préventions ni compromis d'aucune sorte.

Davoud-Pacha ne feuilleta pour la première fois le règlement de 1861 qu'à bord du paquebot de Syrie, et on l'entend souvent dire que, s'il n'eût pas été trop tard pour se raviser, il aurait décliné le mandat ou ne l'aurait du moins accepté qu'en faisant de nombreuses conditions. A coup sûr, ce n'est pas sa première entrevue avec les Libanais qui dut le remettre en goût. Elle eut lieu le 18 juillet 1861, près de Beyrout, sur l'emplacement du camp français, où, par une dérision fortuite ou calculée, Fuad-Pacha avait convoqué les représentans de la montagne pour leur notifier l'inauguration du régime qui donnait un si cruel démenti à toutes les espérances nées de l'intervention française. Le nouveau gouverneur-général ne fut salué à son apparition que par les malédictions de quelques centaines de femmes de Deir-el-Qamar et de Djezzin, veuves, mères, filles de massacrés, qui, vociférant, sanglotant, se frappant à coups redoublés la poitrine, s'arrachant les cheveux, ramassant la poussière du chemin pour s'en couvrir la tête, erraient comme des folles le long de la haie de soldats turcs qui défendait l'abord de l'estrade officielle. Parmi ceux-ci, plus d'une disait reconnaître les meurtriers des siens. L'élément maronite n'était guère représenté que dans cette lugubre émeute de désespérées, car il n'eût certes pas avoué à pareil moment son tribun favori Yussef Caram-Beck, lequel, toujours dupe de cette incurable circonspection arabe qui l'a si souvent empêché d'avancer ou de reculer à propos, avait consenti, bien qu'implicitement relevé des fonctions provisoires où Fuad-Pacha avait eu l'adresse de l'enchevêtrer, à venir faire nombre avec les croque-morts turcs et européens de cet enterrement présumé de la nationalité libanaise. Pas un seul délégué du Kesraouan en particulier n'autorisait de sa présence la proclamation de cette monstruosité : que désormais les Maronites, dont le nombre est sept fois celui des Druses, huit fois celui des Grecs schismatiques, douze fois celui des Grecs catholiques, vingt fois celui des Métualis, trente fois celui des musulmans, ne comptaient pas plus à eux tous que la moindre de ces minorités (1), dont deux avaient dû être pour le moins aussi stupéfaites que flattées de se voir ériger en « nations. »

Cette assimilation réalisait, il est vrai, le rêve favori des Grecs catholiques et schismatiques; mais ils auraient pour le moment préféré à la consécration de leur existence morale comme « nations » la garantie de leur existence physique comme individus. C'étaient

(1) Le règlement de 1861 n'accordait aux Maronites, comme à chacun des cinq autres élémens de la population libanaise, que le *sixième* des voix (2 sur 12) dans chacun des deux grands conseils administratif et judiciaire.

eux qu'avaient principalement atteints les massacres et les dévastations passées, et eux dès lors que menaçait le plus dans le présent et dans l'avenir l'audacieux déni de réparation que la Porte avait pu se permettre en présence même de l'intervention européenne. Devant une solution qui sanctionnait de fait ces crimes et cette impunité en donnant un surcroît d'action à l'administration turque, au moins solidaire des uns et directement responsable de l'autre; devant ce gouverneur-général qu'on leur présentait comme chrétien, mais qu'ils voyaient sous l'uniforme maudit des pachas, — qu'ils pouvaient d'ailleurs supposer chrétien à la façon d'autres Arméniens, inspirateurs ou agens des plus odieuses manœuvres de Fuad-Pacha, — on conçoit que les coreligionnaires libanais des morts de Damas, d'Hasbeya et de Rachaya, les échappés de Zahlé en cendres, et les rares survivans de Deir-el-Qamar (1) se préoccupaient d'autre chose que des vanités de rite. Les sinistres appréhensions qu'ils puisaient dans leurs souvenirs étaient d'autant plus excusables que le règlement de 1861, en attendant l'organisation d'une force indigène, organisation pour laquelle il n'assignait ni délai ni ressources, confiait la sûreté des routes de Beyrout à Damas, et de Saïda à Tripoli, — c'est-à-dire le Liban en long et en large, — aux bataillons turcs. C'est donc en vain qu'un ancien prêtre catholique de Damas, récemment revenu de Constantinople évêque schismatique et grand ami des Turcs, essaya, dans une harangue de remercîmens à l'adresse du sultan et du commissaire impérial, de réveiller la fibre sensible des deux communautés. Le patriarche schismatique lui-même ne réussit pas à donner le branle aux marques d'approbation. Les Grecs des deux communions abandonnaient décidément, eux aussi, au groupe toujours sanglotant et maudissant des femmes la tâche de répondre à la notification pour laquelle ils avaient été convoqués.

Les Druses, qui, tout en exécrant au fond du cœur Fuad-Pacha, se sentaient plus d'un motif de le ménager, avaient répondu en assez grand nombre à cette convocation; mais leur morne attitude disait suffisamment que les appréhensions et les regrets n'étaient pas tous du côté de leurs victimes. Qu'avaient-ils en effet gagné à trahir la solidarité nationale qui les unissait de temps immémorial aux chrétiens, à ne pas se contenter d'un partage où, malgré leur infériorité numérique, ils pesaient dans la balance des pouvoirs et des influences le même poids que tous les chrétiens ensemble, à chercher dans l'alliance de l'ennemi commun des moyens d'oppres-

(1) La moitié environ de la population de Deir-el-Qamar appartenait aussi aux deux rites grecs.

sion qui, devant les résistances bien naturelles de l'élément lésé, devaient, les Turcs aidant, fatalement se transformer en tactique d'extermination? Ils y avaient gagné, comme Libanais, de tomber sous l'autorité directe de la Porte. Ils y avaient gagné, comme Druses, de voir abolir la puissante organisation féodale à laquelle ils devaient non-seulement leur indépendance vis-à-vis de celle-ci, mais encore leur ascendant social et militaire dans la montagne (1), et de devenir politiquement, qui pis est, le sixième d'une nationalité morcelée et décapitée, lorsqu'il n'avait tenu qu'à eux de rester sans contestation la moitié d'une nationalité réelle. Au réveil enfin de leur rêve de domination générale sur les chrétiens de la montagne, ils perdaient jusqu'à leur suprématie traditionnelle sur ceux du Liban druse proprement dit : ils s'y voyaient assimiler, — outre la colonie maronite, que le classement par religion allait rendre participante de tous les droits de la race mère, — deux communautés jusque-là sans individualité politique, regardées tout au plus par eux comme le tiers-état de leur système social, et qui pouvaient désormais, en se concertant, mettre au service de leurs griefs une influence politique et judiciaire double de celle de l'ancien élément oppresseur, — ou triple, si les Maronites s'en mêlaient.

Les Druses ne devaient guère en effet compter, pour rétablir l'équilibre des voix, sur l'adjonction des Métualis et des musulmans, qui, presque sans contact territorial et par suite sans lien d'intérêt avec eux, auraient au contraire avantage à bien vivre avec la population chrétienne, au milieu de laquelle ces deux minorités sont comme perdues. Les trois communautés non chrétiennes ne se ren-

(1) L'abolition des priviléges féodaux (art. 6 du règlement de 1861), qui pouvait être considérée comme un bienfait par les masses chrétiennes du Liban, était une déchéance pour toutes les catégories de la communauté druse, qui n'en avaient que le bénéfice. La population agricole, la gent taillable et corvéable des cantons druses, se composait presque entièrement d'immigrans maronites et de réfugiés de l'un et l'autre rites grecs, que les cheiks et émirs druses attiraient chez eux de temps immémorial comme colons ou comme fermiers. Les Druses des classes inférieures se rangeaient au contraire autour des cinq familles féodales de leur caste comme agens et copartageans des exactions de celles-ci. De là, par parenthèse, ces airs dominateurs qu'on remarque chez le dernier va-nu-pieds druse, et qui, par le contraste, font paraître servile la politesse affectueuse du paysan chrétien. De là aussi la supériorité militaire très mal interprétée des Druses, qui, toujours sur le pied de guerre et presque toujours en expédition (car plusieurs de leurs cheiks, ayant perdu ou aliéné leurs domaines, n'avaient pour ressource que d'aller prélever la dîme sur les grands chemins), se trouvaient naturellement mieux rompus à la discipline que les paysans chrétiens, lesquels n'abandonnaient la pioche pour le fusil que dans les grandes occasions. L'émir Béchir avait à la fois utilisé et contribué à développer ces différences en composant le noyau de ses forces de Druses, soldats déjà tout faits et que le service militaire n'enlevait qu'au brigandage ou à de dangereuses influences féodales, tandis que les chrétiens étaient des soldats à former et qu'il aurait fallu enlever à l'agriculture.

contraient d'ailleurs que dans les deux grands *midjelès* ou cours centrales de justice et d'administration. Au sein des midjelès judiciaires et administratifs de première instance, où ne devaient figurer que les élémens locaux, les Druses, dans deux au moins des trois arrondissemens que comprend leur ancienne caïmacamie, allaient, si le règlement de 1861 était sincèrement appliqué, se trouver seuls en face des différens groupes chrétiens, fort jaloux, à la vérité, l'un de l'autre, mais pour longtemps unis contre eux par la solidarité du massacre. Cette invention de la représentation par communautés, sur laquelle les Turcs comptaient avec raison beaucoup pour achever de désorganiser les chrétiens en étendant les rivalités de rite à tous les détails de la vie civile, devenait ainsi dans la circonstance pour les Druses une nouvelle cause d'infériorité. Tout se tournait contre eux jusqu'à leur impunité même, car les deux milliers et plus de massacreurs que Fuad-Pacha avait aidés, lors de l'expédition française, à s'esquiver dans le Hauran, mais qu'il se gardait bien de rappeler et qu'il y faisait au besoin traquer pour mieux les tenir en défiance et les dégoûter de revenir, formaient l'élite de leurs combattans (1). C'était sans contredit le tour de force de ce diabolique jeu de bascule si savamment pratiqué par la Porte que d'avoir ainsi combiné avec un refus de réparation qui maintenait dans son intégrité la sanglante dette contractée par les Druses leur affaiblissement politique et militaire et l'avénement officiel des deux élémens chrétiens qui avaient le plus terrible compte à leur demander.

Quel usage Davoud-Pacha allait-il faire de cette nouvelle machine à diviser et à broyer? Si, ce qu'on donnait à entendre, il était franchement chrétien (2) et imposé comme une expiation aux Druses, le moins que ceux-ci crussent devoir en redouter, c'est qu'il laissât les trois communions chrétiennes se dédommager de concert, par exemple dans les questions d'impôt et de cadastre, dévolues aux midjelès administratifs, de l'ajournement dérisoire des indemnités. Les Druses s'étaient assez édifiés depuis dix mois sur le caractère de la protection turque pour comprendre qu'autant celle-ci se montrait jalouse de les couvrir lorsqu'il s'agissait d'entraver toute composition régulière et équitable entre les deux

(1) Ce n'est point certes par égard pour l'opinion européenne que Fuad-Pacha agissait ainsi. Après les monstrueux acquittemens et les condamnations plus dérisoires encore où avaient abouti, à la face des cinq commissaires européens, les procès de Mocktara et de Beyrout, les Turcs n'avaient plus à reculer sous ce rapport devant aucun genre d'audace.

(2) Les agens de la Porte le répétaient tout les premiers avec affectation afin de débarrasser Beyrout des milliers de malheureux que le départ des troupes françaises et la réapparition des troupes ottomanes avaient de nouveau chassés de la montagne.

races (1), autant elle serait portée à fermer les yeux sur une liquidation qui prendrait la forme de représailles. Ce serait bien pis, si Davoud-Pacha n'était qu'un de ces chrétiens courtisans dont fourmillent les bureaux de Constantinople, car il ne perdrait certainement pas si belle occasion de réaliser sous le masque d'un feint emportement de secte, c'est-à-dire sans responsabilité visible pour son gouvernement, le second point du programme traditionnel de Constantinople, de reprendre sous forme de guerre civile la fameuse tentative judiciaire de Fuad-Pacha, en un mot de faire écraser l'élément massacreur par les élémens décimés, qui, résultat non moins précieux, resteraient par le fait seul de leur victoire à la merci de la Porte (2). — L'Europe ne se croirait-elle pas en effet dispensée de les protéger en les voyant se faire justice à eux-mêmes? — Outre l'avantage d'en finir ainsi du même coup avec les deux pivots de la nationalité libanaise (3), la Porte avait à cette manœuvre un grave intérêt de circonstance : celui de couper court aux dangereux pourparlers engagés par les chefs druses du Hauran avec les Maronites, auxquels ils proposaient une réconciliation dont l'usurpation ottomane eût payé tous les frais. Sous l'apparente solidarité qu'une impunité commune, et dont, je le répète, il n'avait pas tenu aux Turcs de les exclure, leur donnait de loin avec le triomphe diplomatique de ceux-ci, les Druses trouvaient donc dans la solution nouvelle plus de sujets de mécompte et autant de motifs d'inquiétude que les chrétiens.

(1) Témoin le double contre-ordre qui, pendant l'hiver de 1860, vint suspendre dans les villages mixtes non-seulement les secours en nature par lesquels les Druses étaient tenus d'aider à la réinstallation des chrétiens, mais encore la *restitution* des objets pillés. Illusoires partout où l'exécution en était confiée aux autorités turques, les mesures prises dans ce sens étaient secondées par les cheiks druses eux-mêmes partout où l'autorité militaire française les couvrait de son contrôle.

(2) La crainte que les Turcs préméditassent une contre-partie *chrétienne* des massacres n'avait pas même attendu pour se manifester la nomination d'un *pacha* chrétien. Au départ des troupes françaises, c'est-à-dire au moment même où le Liban mixte retombait sous la protection exclusive des garnisons turques, une cinquantaine des principales familles druses de Bacline, de Barouck et d'Amatour s'empressèrent d'émigrer.

(3) Bien que ces différens dangers ne se soient pas réalisés, nous avons dû les énumérer, non-seulement pour faire comprendre les difficultés et les tentations contre lesquelles a dû lutter Davoud-Pacha, mais encore et surtout parce qu'ils pèsent comme une menace permanente sur la montagne tant qu'elle sera administrée par un gouverneur non indigène à mission révocable et temporaire, c'est-à-dire lié vis-à-vis des Turcs par la triple chaîne de la reconnaissance, d'une position à sauver et d'un avancement à conquérir.

II.

Dans cette mêlée de défiances contradictoires, mais qui s'accordaient pour le mettre en quarantaine, les unes comme chrétien, les autres comme fonctionnaire turc, toutes comme étranger, Davoud-Pacha arrivait désarmé de toute initiative, de tout moyen normal d'action ou de résistance.

Les membres du medjlis administratif central, auquel appartenaient le vote, la répartition, le contrôle des recettes et des dépenses, ceux des midjelès administratifs d'arrondissement, à la fois tribunaux de contentieux et organes des réclamations individuelles ou collectives des contribuables, ceux enfin de la hiérarchie judiciaire à tous ses degrés, jusqu'aux juges de paix inclusivement, allaient être nommés et dès lors dirigés par les chefs de leurs communautés respectives. L'impôt et la sanction pénale, c'est-à-dire les deux grands ressorts du gouvernement, restaient donc pour commencer à la merci d'influences doublement menaçantes pour le gouverneur. Sans parler de la redoutable unité de direction qu'ils gagnaient à ce système, les griefs de chaque élément allaient tour à tour emprunter et prêter un surcroît d'aigreur à l'antagonisme obligé de l'autorité religieuse vis-à-vis du pouvoir civil. Davoud-Pacha n'avait même pas la ressource de tenter la diversion d'usage, d'opposer aux prétentions ecclésiastiques les exigences laïques dans un pays où les intérêts tant généraux que locaux se classent plus que jamais par religion. En l'absence d'un pouvoir central indigène et par l'abolition des sous-centres féodaux, les chefs de communauté restent aujourd'hui, chacun dans son milieu, la seule incarnation visible et acceptée de ces intérêts (1). Quoi qu'il plût aux différens clergés d'entreprendre contre Davoud-Pacha, le pays allait donc y voir, non pas un empiétement sur le pouvoir civil, mais bien une légitime revanche du véritable pouvoir civil sur l'immixtion étrangère.

En même temps qu'il accumulait les griefs au sein de cette multiple opposition, le règlement de 1861 l'avait, comme on le voit, formidablement armée, et ce n'est pas tout : comme pour lui donner le branle, le règlement instituait auprès du gouverneur-général six *ouékils* ou procureurs fondés des communautés, également nommés par les chefs de ces communautés, et qui, sans attributions spéciales, n'allaient être que plus empressés de faire constater leur

(1) Dans les guerres civiles et dans les petites luttes féodales des régimes précédens, les différentes communautés, tout en réservant comme aujourd'hui leurs prétentions à former chacune une nation distincte, se confondaient dans les deux camps.

utilité en saisissant toutes les occasions de conflit. Ces occasions naissaient par milliers du fait seul de la brutale assimilation établie entre six élémens si inégaux, car tous, petits et grands, ceux-ci pour affirmer leur importance méconnue, ceux-là pour essayer leurs nouveaux droits, s'évertueraient à qui mieux mieux à rendre la vie dure au gouverneur. Quelques moyens de division que ce système lui mît aux mains, Davoud-Pacha ne pouvait pas les faire tourner au profit de l'action régulière du gouvernement. Essayer de gagner les Maronites et les Druses en leur restituant dans la pratique la prépondérance traditionnelle que leur enlevait le règlement, c'était indisposer les quatre minorités qu'il favorisait et s'aliéner huit voix sur douze dans le medjlis administratif central. Intéresser au contraire ces minorités par une application littérale du règlement à assurer la marche du nouveau régime, c'était alimenter le mécontentement des cinq sixièmes du pays. Davoud-Pacha n'avait donc ici que le choix d'entrer en lutte ou avec la majorité qui vote l'impôt, ou avec la majorité qui le paie.

La conférence de Constantinople avait d'ailleurs réglé le budget du Liban de telle façon qu'elle ne s'y serait pas mieux prise, si elle s'était donné pour tâche de faire de cette question de l'impôt non plus seulement un moyen, mais encore une cause directe d'opposition. Après avoir voté une organisation qui devait coûter annuellement, et au plus bas, 11,000 bourses (1), elle maintenait l'impôt de la montagne à l'ancien chiffre de 3,500 bourses, en se bornant à ajouter, d'une part, qu'il *pourrait* être porté au double lorsque *les circonstances le permettraient*, et d'autre part que, « si les frais généraux strictement nécessaires à la marche de l'administration dépassaient le produit des impôts, la Porte aurait à pourvoir à ces excédans de dépense. » Ceci revenait du même coup à créer un déficit immédiat et à fermer indéfiniment la source des recettes qui pouvaient seules le combler. Est-ce au lendemain d'un massacre qui avait privé des milliers de familles de leurs soutiens, au lendemain d'incendies et de pillages qui avaient anéanti le capital des deux principaux centres manufacturiers et commerciaux de la

(1) Environ 1,200,000 francs. Pour ne pas dépasser ce chiffre, le premier budget de Davoud-Pacha réduisait à *cinq* hommes sur mille habitans au lieu de *sept*, proportion fixée par le règlement, l'effectif de la gendarmerie indigène, qui, ainsi limitée, ne devait pas moins coûter 5,154 bourses ou près de la moitié du budget. Quant aux traitemens civils, qui absorbaient presque entièrement le reste, ils n'avaient assurément rien d'exagéré. Celui des ouékils variait entre 550 francs et 150 francs par mois. Les membres des deux cours supérieures touchaient 210 francs, ceux des tribunaux judiciaires et administratifs d'arrondissement 80 fr., les juges de paix 36 fr., les cheiks communaux 22 fr. Parmi les moudirs (espèces de préfets), un seul, celui du Kesraouan, recevait 660 fr. par mois, et les autres 600, — 550, — 440 et 330 fr.

montagne, — est-ce surtout quand l'ajournement des indemnités maintenait, aggravait même dans une effrayante progression les conséquences économiques de ces désastres, qu'on pouvait considérer comme remplie la condition mise à toute augmentation de l'impôt (1)? Les « circonstances » dont le règlement requérait formellement la sanction n'autorisaient-elles pas plutôt les chrétiens, c'est-à-dire l'immense majorité des contribuables, à réclamer un dégrèvement, ou pour le moins à rejeter sur la Porte, — puisqu'elle se déclarait responsable de toute insuffisance justifiée des ressources locales, — le surcroît de charges apporté par un régime que le Liban n'avait pas demandé, et qui méconnaissait même tous ses vœux, toutes ses traditions? Il va sans dire que Davoud-Pacha ne pouvait guère compter de son côté sur l'exactitude de la Porte à parfaire le budget des services courans, lorsqu'elle se pressait si peu de combler le déficit bien autrement impérieux créé par le pillage et l'incendie. Le résultat le plus clair de l'obligation qu'elle assumait ici était donc d'ouvrir la voie à un nouvel empiétement des Turcs, qui allaient pouvoir librement s'immiscer dans le contrôle des recettes et des dépenses, en un mot de fournir tout à la fois aux contribuables une nouvelle défaite et un nouveau grief (2).

(1) Dans les transactions les plus régulières, les plus courantes, l'intérêt de l'argent s'élève souvent en Syrie à 30, 40, 48 pour 100, même pour les emprunts de l'agriculture. Les capitaux engagés dans le petit commerce de détail y servent en moyenne à cinq ou six opérations par an, en rapportant à chaque opération au moins 20 pour 100. Dans la principale industrie libanaise, celle du tissage à la main des étoffes pures ou mélangées de soie, de laine ou de coton, les bénéfices de l'ouvrier, du fabricant et du marchand, dont le total n'est pas inférieur à 50 ou 60 pour 100, se réunissent dans la même main et se renouvellent au moins tous les six mois. Sur ces données, on peut donc hardiment calculer que le retard apporté au paiement des indemnités a chaque année ajouté environ 100 pour 100 aux pertes générales résultant de la disparition des capitaux marchands et manufacturiers détruits par l'incendie ou dispersés par le pillage. Or les indemnités de Deir-el-Qamar et de Zahlé n'ont été tellement quellement réglées qu'au bout de quatre ans, et encore en papier qui s'escompte à 30 et 40 pour 100 de perte. Pour le reste de la montagne, il n'est même plus question d'indemnités. Rappelons en passant que la mauvaise foi turque, plus ruineuse encore pour les Libanais que le massacre de 1860, a été probablement aussi meurtrière. Dès 1861, et quand n'avaient pas encore cessé les abondantes aumônes faites par les divers comités européens, le comité *anglais* évaluait déjà à plusieurs milliers le nombre des survivans du massacre qui avaient péri de misère. Vers le milieu de 1862, c'est-à-dire quand une réaction complète de sécurité avait bien certainement ramené à Deir-el-Qamar le ban et l'arrière-ban de la population survivante, cette ville d'environ 8,000 âmes n'avait retrouvé que 3,500 habitans. Le massacre n'en ayant pris au plus que 2,000, la part du désespoir et de la faim dans le déficit total s'élevait au moins au même chiffre.

(2) Comme première conséquence de cette apparente concession de la Porte, tous les services financiers furent mis sous la direction d'un chef de bureau turc, que son gouvernement, comme pour rendre plus visible la fusion des deux administrations financières, nomma en outre commissaire des indemnités.

Il n'était pas jusqu'aux deux seules bonnes dispositions du règlement, l'abolition de l'exécution par garnisaires et la prescription de lever le cadastre des terres cultivées, qui ne vinssent compliquer cette question de l'impôt. La première, si elle supprimait la cause d'intolérables exactions, enlevait par contre au fisc un moyen de coercition d'autant plus redouté, le seul devant lequel fût habitué à céder le contribuable arabe. La seconde, qui demandait beaucoup de temps, était l'infirmation immédiate du vieux mode de répartition, et elle donnait en attendant aux petits contribuables le prétexte d'arguer de lésions notoires pour refuser l'impôt.

Or, sans l'impôt, c'est-à-dire sans argent, comment organiser une force armée? Sans force armée, comment assurer, dans les dispositions actuelles du pays, la rentrée de l'impôt? Il n'y avait à ce cercle vicieux qu'une issue visible, l'emploi des forces ottomanes, mises par le règlement à la disposition du gouverneur « jusqu'à l'organisation d'une force indigène suffisante pour faire face à tous les besoins de la police ordinaire. » La Porte devait d'autant moins se faire marchander ce genre de concours qu'elle y voyait à la fois le prétexte d'ajourner indéfiniment le rappel de ceux de ses détachemens que le départ de nos troupes avait laissés en possession des districts mixtes (1), et une occasion légale de pénétrer enfin, à la faveur des résistances bien prévues du grand district maronite du Kesraouan, dans la partie jusque-là inviolée de la montagne. Il fallait bien plutôt craindre que les Turcs n'en vinssent jusqu'à imposer ce concours armé en vertu même de l'adroite concession qui ouvrait déjà la voie à leur contrôle administratif. Engagés qu'ils étaient à parer à l'insuffisance de l'impôt, n'avaient-ils pas en effet quelque droit d'exiger que Davoud-Pacha commençât par employer le seul moyen en son pouvoir de faire rendre à cet impôt tout ce qu'il devait légalement rendre? Par un de ces savans enchaînemens de contradictions dont le règlement abonde, les garanties et les moyens de défense laissés aux élémens nationaux concouraient ainsi fatalement à provoquer l'invasion turque, et l'apparent sacrifice par lequel la Porte, non contente de renoncer à la redevance qui était le signe traditionnel de sa suzeraineté, allait jusqu'à se reconnaître éventuellement tributaire du Liban légalisait d'avance cette invasion sous les deux formes.

Le piége était d'autant plus habilement tendu qu'en cédant à la tentation ou à la nécessité de se servir provisoirement des soldats

(1) Aux termes du règlement et sauf le cas de réquisition par le gouverneur-général, l'occupation provisoire par les troupes turques était restreinte aux deux routes de Saïda à Tripoli et de Beyrout à Damas.

turcs, le gouverneur-général se condamnerait à ne pouvoir plus s'en passer. La moitié nord du Liban, qui, même avant de les avoir vus à l'œuvre dans la moitié sud, n'avait jamais toléré, fût-ce à titre d'auxiliaires, leur présence, devait encore moins les accepter comme porteurs de contrainte, et lorsqu'il s'agissait d'un impôt dont la majorité maronite, groupée en masse compacte sur le premier de ces territoires, pouvait, le règlement en main, nier absolument la validité (1). L'apparition du moindre détachement turc dans le Kesraouan y serait donc le signal d'une insurrection générale contre laquelle il n'y aurait de ressource que dans un siége en règle et l'occupation permanente de chacune des innombrables citadelles naturelles qui hérissent le pays. Dans le Liban mixte, dont elles détenaient déjà de fait les principales positions, l'action des troupes turques pouvait être à la rigueur restreinte à un simple service de police, mais avec le double inconvénient d'aggraver là aussi la nécessité d'une force armée et d'y rendre impossible l'organisation d'une force indigène, ce qui revenait toujours, et deux fois pour une, au même résultat final, c'est-à-dire à perpétuer l'occupation turque.

Si la solution nouvelle inspirait aux notables druses assez de défiances pour qu'ils désirassent peut-être plus que jamais un rapprochement avec les chrétiens, l'effet avait été fort différent sur la masse druse. Stylée par ses propres chefs à ne jamais aller au fond même des choses et à ne prendre conseil que de son intérêt immédiat, celle-ci s'était bornée à conclure, en voyant les *nizam* rester maîtres du terrain, qu'ils étaient incontestablement les plus forts et par conséquent les seuls à ménager (2). Tout en maudissant *in petto*

(1) Indépendamment des objections communes à tous les élémens chrétiens, les Maronites avaient le droit de dire qu'un système qui, tout en les considérant comme unités individuelles dans le partage des charges communes, ne les acceptait que comme unité nationale dans le vote, la répartition et le contrôle de ces charges, violait le principe « d'égalité devant la loi » proclamé par le règlement. Dans ce système en effet, 170,000 Maronites environ n'étaient appelés à se partager qu'*un sixième* de la puissance législative et administrative, tandis que les 80,000 contribuables restans s'en partageaient les *cinq sixièmes*. On pouvait, il est vrai, répondre aux Maronites que, le principe d'égalité et la violation de ce principe figurant côte à côte dans le règlement, l'un et l'autre avaient force de loi au même titre. — C'est encore là une des curiosités de l'œuvre bizarre de la conférence de Constantinople.

(2) « Défie-toi de ton âme, » — c'est-à-dire ne réfléchis pas, ne regarde pas au-delà du but immédiat, — tel est le principal précepte donné par les *ockals* ou initiés aux *zahels* ou non initiés, et il a pour commentaires ces deux autres maximes : « tout est permis dans le secret, tout ce qui est utile est bien. » — On comprend, soit dit en passant, quel genre d'avantage cette indifférence pour les moyens, cet élan aveugle et sourd vers le but, doivent à l'occasion donner aux Druses sur les chrétiens, que leurs rivalités de rite, les piéges incessans et multiformes de la Porte, une incontestable supériorité in-

le perfide et onéreux patronage qu'elle était condamnée à subir, elle avait d'autant moins hésité à fraterniser avec eux dans les délirantes démonstrations qui célébraient, depuis le départ de nos troupes, la « défaite » des chrétiens, que, fort perplexe sur le parti qu'un gouverneur à la fois chrétien et pacha allait tirer de ce brutal instrument, elle jugeait prudent à tout hasard de se mettre du côté du manche. D'autre part, les chrétiens, en se retrouvant seuls face à face avec les deux élémens impunis et en apparence plus liés que jamais de la conspiration des massacres, n'avaient pu réprimer un effroi bien naturel, qui puisait déjà dans son excès même, dans l'énergie désespérée de l'instinct de conservation, un caractère résolûment agressif. On comprend quel surcroît d'excitations réciproques l'emploi des soldats turcs comme gendarmerie allait chaque jour apporter aux haines ravivées par leur seule présence. Le moins qui pût en résulter, c'était de maintenir dans un isolement farouche, implacable, des élémens dont le concert au moins tacite était la condition de rigueur mise à la création d'une milice indigène (1); mais, à vrai dire, le choc était inévitable, et c'est le règlement encore qui se chargeait de le déterminer.

Après avoir impitoyablement écarté ou, qui pis est, faussé le principe des majorités dans l'organisation représentative et judiciaire, le règlement de 1861 l'avait admis et même poussé à outrance en ce qui concerne l'administration proprement dite. Les *moudirs* ou administrateurs d'arrondissement, sur la proposition desquels le gouverneur-général devait nommer les administrateurs de canton, devaient être eux-mêmes choisis par celui-ci dans « le *rite* dominant soit par le chiffre de sa population, soit par l'importance de ses propriétés. » De cet apparent retour à l'équité, qu'on pouvait même accepter comme réel dans cinq arrondissemens sur six (2), résultait malheureusement ceci, que, dans l'arrondissement du Chouf, les chrétiens, bien qu'ils fussent sous les deux rapports l'élément dominant, se trouveraient, par suite de leur fractionnement

tellectuelle aussi, ont dressés à outrer la qualité contraire, c'est-à-dire à muser, au moment d'agir, dans le dédale des raffinemens de la circonspection arabe. Ajoutons qu'après avoir épuisé les *si* et les *mais* de la prévoyance humaine, les chrétiens ont encore à délibérer sur la question de savoir comment ils s'arrangeront dans l'autre monde avec Dieu et dans ce monde avec le prophète Élie, si redouté des Syriens tant chrétiens que musulmans.

(1) Aux termes du règlement, elle doit être mixte et recrutée par la voie des engagemens volontaires.

(2) Les Grecs schismatiques dans le Coura, les Grecs catholiques à Zahlé, les Maronites dans le Kesraouan, le Méten et la circonscription de Djezzin, l'emportaient sur l'ensemble des autres élémens disséminés dans chacun de ces arrondissemens.

en trois rites, éliminés du pouvoir exécutif au profit du groupe druse, qui l'emportait sur chacun de ces rites. Le Chouf était justement le foyer et le principal théâtre de la conspiration druso-turque de 1860 : ce qui dit tout, c'est là qu'est Deir-el-Qamar. La population qui avait fourni le plus de victimes aux massacres allait en un mot avoir pour magistrats civils, c'est-à-dire pour gardiens de sa sûreté et de ses droits, les représentans officiels de l'élément massacreur, lesquels auraient eux-mêmes pour auxiliaires obligés ces soldats turcs qui tenaient si bien les têtes quand les cangiars druses sciaient les cous. Pour ne pas voir qu'une telle combinaison devait engendrer des collisions et des rébellions quotidiennes, il fallait oublier que les nerfs tressaillent et que le cœur bat.

L'outrage était surtout irritant et cruel pour Deir-el-Qamar, qui n'avait commis, seize ans auparavant, la faute si lugubrement expiée d'appeler un gouverneur turc qu'en haine et défiance des Druses, dans le lot desquels cette ville se fût trouvée naturellement comprise lors de la fameuse division territoriale en deux caïmacamies. Telles étaient ses susceptibilités sur ce point que, pour protester à la fois contre les prétentions de la féodalité druse, qui n'avait pas cessé de considérer comme une usurpation l'existence au centre de ses domaines d'un grand municipe chrétien (1), et contre les humiliations, les vexations croissantes dont cette féodalité accablait ses vassaux chrétiens, Deir-el-Qamar en était arrivée jusqu'à ne pas souffrir d'habitans druses (2). L'acte tardif de justice qui venait la soustraire à la protection turque, et où la France elle-même voyait une garantie, prenait donc, grâce aux piéges du règlement, pour les survivans de cette population ulcérée, un tout autre caractère : celui d'une consécration officielle et définitive de la conspiration des massacres. C'est par trahison que l'autorité turque avait livré Deir-el-Qamar aux égorgeurs druses, et c'est légalement que l'autorité druse allait pouvoir la livrer aux soldats turcs.

Ce n'est pas encore tout : dans l'évidente pensée d'en activer la reconstruction et le repeuplement, mais sans prendre garde que, sous chacune des ruines à relever, il y avait des morts non vengés, la conférence de Constantinople érigeait Deir-el-Qamar en capitale. L'intention était bonne. Au point d'excitation où, par les

(1) Deir-el-Qamar, sur le versant occidental, et Zahlé, au pied du versant oriental de la montagne druse, n'avaient été en effet, celle-ci créée, celle-là développée par le vieil émir Béchir que comme contre-poids chrétien de cette féodalité.

(2) L'autorité turque, qui comptait bien exploiter la fureur produite chez les Druses par cette explicable, mais insultante exclusion, n'avait eu garde de s'y opposer.

causes énumérées plus haut, se trouvait ramené l'antagonisme des masses druses et chrétiennes, j'aurais cependant défié le mauvais génie auquel le Liban semble échu en partage de trouver mieux qu'une combinaison qui donnait pour rendez-vous obligé aux deux races cette mare de sang à peine figée.

Je m'arrête à mi-chemin dans l'énumération déjà bien longue des incohérences logiques, des fatalités calculées, des absurdités sincères de la loi organique de 1861, et dont la plupart sont maintenues dans celle de 1864. Je n'en pouvais pas moins dire, et j'en ai assez dit pour bien faire voir qu'à défaut même de la double pression que la Porte exerçait, par le droit de nomination ou de révocation et par la question de subsides, sur le gouverneur, tout autour de lui concourait à le pousser dans les voies turques. En face d'une situation violente dont les moindres détails semblaient combinés pour armer les différentes fractions l'une contre l'autre et toutes ensemble contre lui, le règlement ne lui laissait le choix qu'entre deux expédiens : diviser ou comprimer, — la tactique turque ou l'occupation turque, — et, à vrai dire, les deux s'enchaînaient. La politique de division aboutissait nécessairement à des désordres d'où il ne pourrait dégager sa responsabilité que par l'emploi des troupes ottomanes, et l'on a vu que l'emploi de ces troupes ne pouvait qu'envenimer les divisions.

C'est le grand honneur de Davoud-Pacha de n'avoir pas fléchi devant ce dilemme. Assez honnête pour repousser le premier expédient, assez habile et assez hardi pour se passer à ses risques et périls du second, il a été en récompense assez heureux pour trouver des moyens accidentels de gouvernement dans les difficultés mêmes qui l'entouraient. Au bout de cette première et brillante période de son administration, nous aurons, il est vrai, la déception d'entrevoir qu'il résiste moins bien à l'épreuve du succès qu'à celle de la lutte; mais, si les piéges tendus aux ambitions, aux vanités, même aux louables impatiences de cet esprit à la fois si tenace et si délié le faisaient un jour tomber, du rôle d'initiateur qu'on lui reconnaissait déjà, au niveau d'un simple agent de la Porte; si, cédant à la pente au bord de laquelle ses amis ont pu le voir osciller, juste au moment où la France obtenait pour lui une prorogation et un accroissement de pouvoirs, Davoud-Pacha inclinait définitivement vers le système turc, il faudrait encore beaucoup lui pardonner en faveur des argumens inattendus et décisifs qu'il a fournis contre ce système.

III.

L'explosion fut assez prompte pour que le gouverneur-général n'eût pas le temps de se fourvoyer dans l'impasse des tâtonnemens et des demi-mesures. A l'entrée de Deir-el-Qamar, il dut littéralement se frayer un passage entre deux haies mobiles d'ossemens humains que les femmes et les mères des massacrés brandissaient autour de lui. La vue des quelques Druses qui, dans la traversée de la montagne, s'étaient joints au cortége officiel, la pensée qu'à partir de ce moment tous les Druses sans exception pourraient, sous le couvert d'affaires avec l'administration centrale, pénétrer librement, en nombre et à toute heure, dans cette ville dont ils venaient de faire une ruine et un charnier, avaient subitement inspiré cette furieuse évocation du massacre, et Davoud-Pacha allait être encore obligé de jeter de l'huile sur le feu. Il fallait apprendre dès le lendemain à la population survivante qu'outre les allées et venues des Druses, elle aurait à subir, par suite de son fractionnement en trois rites, un *moudir* druse. Les protestations, les assurances de toute nature par lesquelles Fuad-Pacha était parvenu, lors du départ de nos troupes, à la retenir près de ses foyers détruits l'avaient certes mal préparée à voir interpréter contre elle, — et précisément contre elle seule, — l'unique concession faite par le règlement au principe des majorités. Le moins qu'eussent le droit d'espérer les trois fractions chrétiennes de Deir-el-Qamar, c'est que les législateurs de 1861 auraient la logique des assassins de 1860, et que, confondues dans l'égorgement, elles le seraient aussi dans le dénombrement des intérêts locaux.

Pour donner une idée de l'effet produit par cette annonce d'un préfet druse, il suffira de dire que des groupes ameutés sur la place du sérail, — devant ce même sérail que les Turcs ouvraient, treize mois auparavant, comme un asile inviolable aux chrétiens trahis, et qui devenait pour ceux-ci un abattoir, — plusieurs voix s'élevèrent pour redemander un gouverneur turc... Ce qui était encore plus significatif et plus inquiétant que ces hyperboles de l'exécration, c'est que l'émeute avait subitement renoncé au mot d'ordre d'émigration qui était jusque-là sa protestation habituelle, et qu'opposant le parti pris du désespoir à ce qui lui semblait être le parti pris de la dérision et de l'iniquité, elle manifestait une résolution froide, inexorable, de ne tolérer, coûte que coûte, ni l'autorité ni même la présence des Druses.

Bâillonner ces menaces qui n'étaient que des sanglots, réprimer ces répulsions et ces révoltes qui n'étaient que l'involontaire fré-

missement de la chair, employer la force, ce qui signifiait pour le moment les soldats turcs, à protéger les Druses contre les malédictions et les clameurs d'une cité à qui Druses et Turcs n'avaient laissé que ce moyen de défense en n'y laissant guère de vivant que des femmes, — jeter pour l'exemple les plus acharnées, c'est-à-dire les plus désespérées de ces malheureuses, dans cette prison du sérail dont les murs et les dalles gardaient l'empreinte encore rouge du massacre, — ne pas craindre en un mot de faire dire que, pour son début, le gouverneur chrétien enchérissait sur le commissaire ottoman, et qu'après Fuad-Pacha, qui s'était contenté d'éluder les griefs de la population, Davoud-Pacha venait les transformer en délits, — voilà, bon gré, mal gré, la solution naturelle et légale qui se présentait. Mais c'était d'une part justifier et exaspérer les préventions locales, qui, fussent-elles matées sur place, allaient se réveiller en échos indignés dans l'ensemble des trois communautés chrétiennes de la montagne, toutes représentées, on l'a vu, à Deir-el-Qamar, et c'était d'autre part donner aux sauvages passions des masses druses, qui épiaient le premier acte du gouverneur pour s'en faire une règle de conduite, le double encouragement d'une sauvegarde officielle de leur passé et d'une apparente solidarité de défensive entre elles et la nouvelle administration. Au point de tension où il trouvait les choses, Davoud-Pacha se serait vu sur les bras une formidable coalition chrétienne et une nouvelle guerre civile avant de pouvoir dissiper le malentendu.

Se rejeter sur l'expédient opposé, rester neutre dans un conflit où le gouvernement ne pouvait intervenir en faveur de la loi qu'en outrageant l'équité et réprimer le désordre qu'en le généralisant, — compter, non pas certes pour la réconciliation, mais pour une sorte d'apaisement sans lequel la réunion des divers élémens de l'administration centrale devenait impossible, sur l'intérêt évident et avoué des chefs druses à témoigner à force de ménagemens et d'avances leur regret du passé, c'était une solution moins pratique encore, et l'obstacle, tout bien considéré, ne venait peut-être pas ici tant des terreurs de la population survivante que des terreurs des meurtriers eux-mêmes. Exposés à se rencontrer chaque jour face à face avec quelque parent de leurs victimes qui, dans les idées du pays, aurait sur eux un incontestable droit de talion, sauraient-ils tous résister à la tentation de saisir et au besoin de faire naître le prétexte de légitime défense pour se libérer de la dette de sang par la mort du créancier? Or qu'on s'imagine à ces heures de lugubre anxiété, de farouche attente, où, d'un bout à l'autre du pays mixte, chrétiens et Druses s'observaient, l'oreille tendue à tous les bruits et la main sur le couteau, qu'on s'imagine arrivant de sommet en

sommet, par ce télégraphe vocal qui transmet les cris d'alarme et de guerre, l'annonce qu'on assassinait de nouveau à Deir-el-Qamar! Avant que des deux côtés on s'enquît des détails, c'eût été à qui tuerait pour n'être pas tué. Outre qu'en voulant dégager sa responsabilité Davoud-Pacha se fût ainsi exposé à l'aggraver d'une façon terrible, c'était une des fatalités de la situation dont il héritait que sa neutralité eût apporté à l'hostilité réciproque et aux défiances communes des deux races une excitation de plus. Le doute n'était plus en effet permis après la double expérience de 1845 et de 1860; c'est en donnant les coudées franches aux animosités qu'ils provoquaient sous main, c'est en les laissant bien se développer, bien s'envenimer par le libre jeu des représailles de façon à n'intervenir qu'au dernier moment et pour donner le coup de grâce, que tous les pachas et tous les commissaires impériaux qui se succédaient depuis vingt ans avaient invariablement procédé. J'ai dit les motifs des Druses de se croire dorénavant aussi menacés que les chrétiens par ce système traditionnel de la Porte : les uns et les autres se seraient donc empressés de voir dans l'effacement de Davoud-Pacha une arrière-pensée de guet-apens, et par suite un conseil de s'écraser à la première occasion sans merci, afin d'échapper à la perspective de se trouver plus tard sur les bras deux ennemis pour un.

En un mot, la première et en apparence la plus insignifiante application du règlement, — la simple installation des divers services au chef-lieu, — allait faire jaillir des catastrophes effroyables, et soit qu'il agît, soit qu'il s'abstînt, Davoud-Pacha allait avoir pour rôle forcé de mettre lui-même le feu aux poudres. La machine était si savamment combinée qu'elle défiait au besoin les hésitations et le mauvais vouloir du machiniste. Responsabilité pour responsabilité, le nouveau gouverneur eut l'intelligent courage d'assumer celle qui ne compromettait que lui seul. Il enraya purement et simplement la machine au risque d'en gauchir ou même d'en briser les ressorts.

Pour commencer, Davoud-Pacha laissa passer en principe qu'aucun Druse ne pourrait rentrer à Deir-el-Qamar. A quelques jours de là, une famille druse, qui, sous le couvert de vieilles relations d'hospitalité avec un habitant, s'était risquée à venir sonder la portée réelle de cet interdit, dut fuir en toute hâte devant les menaces de mort de la population ameutée, et à cette occasion le gouverneur sut fort adroitement échapper à l'alternative de se rendre suspect aux chrétiens par une médiation intempestive ou de prendre parti contre ces Druses qui avaient après tout la loi pour eux : il punit l'hôte chrétien de ceux-ci pour avoir, par son imprudente

hospitalité, créé une occasion de lutte entre Druses et chrétiens. L'illégalité et la partialité prenaient ainsi la forme d'une mesure d'ordre et de conciliation.

En second lieu, Davoud-Pacha détacha arbitrairement Deir-el-Qamar du district du Chouf pour la constituer en municipalité indépendante relevant du gouvernement seul et avec une force armée exclusivement recrutée parmi ce qu'il y restait d'habitans mâles. Afin de mieux établir son isolement du moudirat druse, Deir-el-Qamar eut en propre un simulacre officiel de moudir, et pour ne pas réveiller à cette occasion les misérables rivalités des trois fractions chrétiennes, rivalités qui survivaient à l'immense immolation où leur sang venait de se mêler en ruisseaux, Davoud-Pacha confia ce mandat nominal à un Arménien de sa suite.

En troisième lieu, Davoud-Pacha transporta le siége de son gouvernement à l'opposite de la vallée, au château isolé de Beit-ed-Din. Placé au rond-point de cinq ou six voies qui rayonnent séparément, les unes vers les centres druses, les autres vers les centres chrétiens, Beit-ed-Din était un véritable terrain neutre où Druses et chrétiens n'étaient exposés à se rencontrer que sous les yeux de l'autorité centrale, et où ils pouvaient d'ailleurs se rencontrer sans que les têtes de mort se missent de l'entrevue. Ce n'est pas que le massacre n'eût fait largement sa besogne dans l'ancienne demeure de l'émir Béchir : pour tout dire, il y avait là aussi une garnison turque; mais elle s'était passée du concours des Druses, fort occupés dans ce moment-là aux environs, pour égorger les cent et quelques paysans maronites que l'offre sacramentelle de protection avait attirés avec leurs familles dans cet antre (1).

Cette triple violation du règlement par laquelle Davoud-Pacha inaugurait son entrée en fonctions, et où il ne voyait probablement lui-même qu'un expédient de circonstance et de détail, déblaya comme par enchantement la situation tout entière. Si prévenues qu'elles fussent contre les pachas qui parlent français et qui citent l'Évangile (une des rubriques de Fuad-Pacha), un fait sautait aux yeux des populations chrétiennes : c'est que, pour reprendre en grand et d'emblée l'œuvre que les agens turcs n'avaient pas cessé de poursuivre même au prix d'une responsabilité effroyable, il eût suffi à Davoud-Pacha de se retrancher, les bras croisés, dans le res-

(1) Le *bimbachi* ou commandant turc recommandait à sa troupe de tuer sans tirer, c'est-à-dire à coups de crosse et à coups de baïonnette, de crainte sans doute que le bruit de la fusillade ne donnât inopportunément l'éveil aux chrétiens traqués qui pouvaient être encore tentés de venir se réfugier à Beit-ed-Din. La femme du *bimbachi* sauva une douzaine de ces malheureux en barrant de son corps aux baïonnettes turques la porte de la chambre où ils s'étaient cachés.

pect littéral de la nouvelle constitution. En l'enfreignant à ses risques et périls plutôt que de laisser se développer une situation qui devait légalement rallumer la guerre civile et rendre légalement obligatoire l'intervention des troupes turques, il rompait donc deux fois pour une avec la tradition de ses devanciers. Par le rapprochement d'autres faits, ce doute calmant devenait peu à peu une certitude. Ainsi à Djezzin, cet autre grand foyer du massacre, Davoud-Pacha avait appliqué la constitution dans le même esprit qui la lui faisait violer à Deir-el-Qamar, c'est-à-dire dans le sens de la réparation et de la conciliation. La population de ce moudirat étant presque entièrement maronite, tandis que la majeure partie du sol y appartient aux Druses, le moudir pouvait être indifféremment pris dans l'un ou l'autre élément au choix du gouverneur, et celui-ci avait nommé un maronite; mais en même temps, pour que les Druses ne pussent pas se croire systématiquement sacrifiés, ce qui n'eût fait que déplacer les causes de défiance et d'irritation, et sans doute aussi par compensation de l'illégalité qui leur enlevait Deir-el-Qamar, il créait au profit de ceux-ci un nouveau rouage : deux fonctionnaires druses étaient nommés pour représenter et défendre exceptionnellement dans les midjelès administratif et judiciaire les intérêts fonciers de l'arrondissement. — Davoud-Pacha ne se séparait pas moins par son langage que par ses actes de l'école turque. Tout en reconnaissant les griefs des chrétiens et en prenant l'engagement de les réparer dans la mesure de son action, il se déclarait prêt à réprimer les vengeances même les plus légitimes. Tout en assurant d'autre part aux Druses que le passé ne remontait pas pour lui au-delà du jour de son installation, il leur donnait en termes sévères le conseil de ne pas réveiller des souvenirs antérieurs. Un Européen n'eût vu là que des banalités administratives; mais, pour les auditeurs écœurés de Fuad-Pacha, qui naguère adjurait, la larme à l'œil, les notables chrétiens de lui demander beaucoup de têtes druses, et qui, dans les villages druses, appelait des massacreurs notoires « mes enfans, » en poussant au besoin la cordialité jusqu'à leur épargner la restitution des objets volés dans les églises, dans les maisons et sur les cadavres des chrétiens, le contraste était décisif (1). Enfin Davoud-Pacha ne courait le pays

(1) Dans les villages mixtes, la nécessité de ménager à la fois et séance tenante les voleurs et les volés mettait souvent les ressources oratoires de Fuad-Pacha en défaut. Il ne sut un jour se tirer d'embarras qu'en désintéressant de ses propres deniers, et à la condition qu'il ne serait plus question de l'affaire, un habitant chrétien qui avait profité de la circonstance pour réclamer la restitution d'une somme assez ronde à lui enlevée par un habitant druse. De tous les expédiens mis en jeu par Fuad-Pacha pour empêcher une liquidation régulière entre les deux races, celui-là est assurément le seul dont les

qu'avec une insignifiante escorte de cavaliers indigènes alors que l'absence de toute force locale organisée lui fournissait un si bon prétexte de promener à sa suite les détachemens turcs dans les districts où ils n'avaient pu encore pénétrer, et au besoin de les oublier en route. Ce respect des invincibles répugnances soulevées par l'uniforme turc ne parut pas surtout joué lorsqu'on vit le nouveau gouverneur se passer des nizam même là où il était exposé à payer de sa personne, comme au Kesraouan, où, nous le raconterons plus tard, il alla parlementer avec une véritable insurrection, et comme à Zahlé, où il eut à faire acte d'autorité au milieu d'un autre mouvement populaire. Les menaçantes et irritantes suspicions auxquelles Davoud-Pacha s'était heurté en arrivant fléchirent insensiblement devant ces habiles témoignages de confiance et de sincérité, et trois ou quatre mois s'étaient à peine écoulés que les chrétiens du pays mixte voyaient déjà en lui bien moins la personnification officielle qu'un palliatif accidentel de la solution anglo-turque.

L'effet ne fut ni moins marqué ni moins salutaire sur les Druses. En s'apercevant que les nizam étaient mis pour le moment au rebut, la plèbe des massacreurs, qui les courtisait pour s'en faire, selon le cas, des protecteurs ou des auxiliaires, leur tourna le dos avec empressement. Elle pouvait, d'autre part, conclure de la concession faite par Davoud-Pacha aux invincibles rancunes de Deir-el-Qamar que, s'il reconnaissait les griefs des chrétiens, il n'entendait ni favoriser, ni tolérer des représailles, puisqu'il en supprimait l'occasion, même au prix d'une illégalité. Soustraite ainsi tout à la fois aux encouragemens de la complicité turque et aux excitations de la peur, cette plèbe, brutalement, mais essentiellement calculatrice, ne trouvait plus à puiser dans le sentiment de son redoutable passé que des conseils de docilité et de prudence. Pas une protestation ne s'éleva contre l'interdiction de Deir-el-Qamar, dont au reste les notables druses recommandaient tous les premiers de ne pas évoquer le souvenir (1). Pas un village druse ne fit mine de répondre

chrétiens n'aient pas payé les frais. Quant au contre-ordre qui était venu suspendre la recherche des cachettes où les massacreurs avaient entassé leur butin, Fuad-Pacha daigna le colorer officiellement du prétexte qu'au lieu de donner l'éveil aux détenteurs de ce butin par des perquisitions successives, il valait mieux les englober dans un vaste coup de filet; mais, comme des indiscrétions bruyantes avaient mis tout Beyrout dans la confidence de ce prétexte, comme la précaution avait été poussée jusqu'à divulguer, *près d'une semaine à l'avance,* le jour et l'heure du susdit coup de filet, les pillards n'avaient à voir là qu'un compérage amical, un avis très peu indirect de mettre en sûreté les objets volés, qu'ils purent en effet expédier à loisir vers le Hauran, sous le regard souriant des officiers turcs et malgré les clameurs indignées des chrétiens.

(1) A Deir-el-Qamar et à Hasbaya, les Druses, grisés par l'exemple des soldats turcs,

à cette interdiction par l'expulsion de ses habitans chrétiens, et enfin, pour que la conversion parût bien complète, les contribuables druses, qui depuis l'émir Béchir n'avaient jamais payé l'impôt, ou qui ne l'avaient payé qu'avec l'argent des colons chrétiens, obéirent avec un empressement unanime à la première invitation de s'exécuter.

Pour avoir su violer à propos le règlement, et surtout pour n'en avoir pas suivi l'esprit, c'est du sein même de la plus inextricable difficulté que ce règlement créât, c'est de la question de Deir-el-Qamar, que Davoud-Pacha voyait ainsi sortir ses premiers moyens moraux et matériels de gouvernement.

Tout en se promettant bien de ramener à la raison un pacha qui employait son savoir-faire à enlever des prétextes à l'occupation ottomane, la Porte avait fermé les yeux sur la violation dont il s'agit. Le commissaire impérial en Syrie était toujours Fuad-Pacha, et bien que celui-ci n'eût pas tout récemment dédaigné, dans son impatience d'annuler coûte que coûte l'intervention française, de mettre sa fine et redoutable intelligence au service de cette lourde rouerie turque qui surprend et arrive à ses fins par la grossièreté même des moyens, par la poursuite brutale et inconsidérée du but immédiat, il recula effrayé devant la certitude d'un succès trop complet et trop prompt. La commission internationale siégeait encore à Beyrout pour surveiller et étudier la mise en train d'une organisation où chacune des puissances signataires avait glissé à la hâte quelques lambeaux de son idée favorite, mais dont le monstrueux ensemble, qui ne pouvait être bien saisi que sur place, commençait à effrayer plusieurs des commissaires. Le doute inquiétant qui planait sur le nouveau règne ne contribuait pas peu à les tenir en éveil sur le formidable usage que la Porte pouvait faire du règlement (1). Le moment eût donc été doublement mal choisi pour rappeler Davoud-Pacha à la stricte exécution de ce règlement, car il n'en aurait pas fallu davantage pour que, dans huit jours, tout le Liban mixte fût en feu, — et ceci n'était pas une simple hypothèse. Lors de sa tournée au nord du Liban, le gouverneur ayant prolongé

avaient tué et violé des femmes et des filles, ce que n'a jamais toléré le point d'honneur, d'ailleurs si tolérant, des guerres locales. Ils disaient aux survivantes : « Si nous épargnons vos vies, c'est pour que *vos cœurs soient brûlés.* » — Un jour que, m'étant égaré, je demandais à un vieux Druse le chemin de Deir-el-Qamar, je ne reçus pour réponse que le regard farouche qu'aurait pu motiver une insulte.

(1) Le paquebot qui avait apporté à Beyrout la nouvelle de l'avénement du nouveau sultan et la confirmatien des pouvoirs de Fuad-Pacha avait laissé à Chypre la grâce de dix-huit massacreurs de Djedda, qui se trouvaient exilés dans cette île, grâce bientôt suivie de la quasi-amnistie de Kourchid-Pacha, de Taher-Pacha et autres organisateurs des massacres du Liban.

son absence bien au-delà des prévisions, le bruit courut dans les districts mixtes qu'il était retenu prisonnier à Eden par un soulèvement des amis de Yussef Caram, et aussitôt Druses et chrétiens de croire que tout allait recommencer. Les *khalouié* (1) s'éclairent chaque nuit; les soldats et officiers turcs redeviennent un moment pour chaque maison druse des hôtes choyés. Ici, c'est un village druse dont les quelques habitans chrétiens s'évadent sans bruit; ailleurs, les chrétiens se comptent et visitent leurs armes, surveillant surtout avec anxiété les gorges par où arrivaient d'ordinaire les bandes du Hauran. — Bientôt même le plus pillard des cheiks druses, jugeant le bon temps revenu, courait avec ses gens à son poste officiel de combat, c'est-à-dire sur la grand'route, et taillait à coups de yatagan un passant chrétien qui n'avait pas livré assez vite son argent. Sur un autre point, un chrétien, se trouvant inopinément face à face avec trois Druses, se ruait en désespéré, presque en aveugle, sur ceux-ci, et tuait sur place l'un d'eux, un vieillard qui n'avait pas pu fuir aussi vite que ses compagnons. Le meurtrier, outre qu'il était seul contre trois, n'avait pour arme qu'un mauvais couteau : la croyance à un nouveau duel à mort entre sa race et les Druses avait pu seule le porter à cet acte, où l'on ne saurait dire ce qui dominait, de la vengeance ou de la terreur. — Pour provoquer ces transes meurtrières d'une part, ces réveils d'audace cupide de l'autre, il avait suffi, je le répète, du simple bruit que Davoud-Pacha pourrait bien ne pas revenir, c'est-à-dire que le règlement, avec son cortége d'incompatibilités sanglantes, d'influences turques et de garnisons turques, allait être mis purement et simplement en vigueur.

Le gouverneur arriva à temps pour isoler les deux courans ennemis et rétablir la trêve; mais Fuad-Pacha se le tint pour dit, et, comptant sur l'avenir pour faire regagner à l'idée turque tout le terrain qu'elle avait momentanément perdu, il accepta, approuva même des violations et des dérogations sans lesquelles c'était le principe même du règlement qui pouvait être mis en cause. Ainsi Davoud-Pacha avait cette fois encore pour auxiliaire les impossibilités de sa situation. Le commissaire extraordinaire du sultan fit plus. Il délégua en partant à Davoud-Pacha le pouvoir de faire exécuter les condamnations à mort avant d'en avoir référé à Constantinople, ce qui devait singulièrement contribuer à tenir en respect les Druses, qui n'auraient ainsi plus à compter sur la protection traditionnelle que tout ennemi des chrétiens trouve au sein du grand

(1) Bâtimens isolés où les Druses, tant initiés que non initiés, tiennent de nuit leurs assemblées religieuses ou militaires.

divan. Ce n'est pas tout encore : le jour même de son départ de Beyrout, Fuad-Pacha escamotait, c'est le mot, Yussef Caram, qui, en agitant le Kesraouan, en plaçant Davoud-Pacha dans la triple alternative d'y jeter des troupes ottomanes, ou d'y encourager par son abstention l'anarchie, ou de chercher à y dominer par les divisions, faisait, — et assurément sans le vouloir, — les affaires de l'idée turque. En un mot, c'est le commissaire impérial lui-même qui, par peur de jouer le tout pour le tout en laissant le règlement produire trop vite ses fruits naturels, délivrait Davoud-Pacha de la pression turque sous toutes ses formes.

La pression turque a pris depuis lors mainte revanche; mais, avant de passer au chapitre des regrets et des craintes, nous devrons arrêter le lecteur devant un tableau fort rassurant et dont nous nous bornons pour aujourd'hui à indiquer les traits principaux. Dès le commencement de 1863, le pays mixte était complétement pacifié : sans la multiplicité des reconstructions, qui racontait les dévastations passées, sans les vêtemens de deuil, qui, dans certaines localités, annonçaient toute une population de veuves, on aurait pu ne pas se douter que l'incendie et le meurtre venaient de passer là. Bien que les Turcs, par l'ajournement systématique des indemnités, laissassent toujours ouvert entre les deux races ce compte de sang et de ruines, la *vendetta* avait disparu non-seulement du domaine des faits, mais encore, et ce qui était bien autrement inattendu, des mœurs. Druses et chrétiens manœuvraient confondus, au commandement de sous-officiers druses et d'officiers chrétiens, dans le noyau de milice indigène qu'un officier français organisait avec un succès où nous aurons peut-être à chercher l'origine de certains refroidissemens et de certaines reculades. Les Druses étaient encore obligés d'éviter Deir-el-Qamar; mais la pacifique progression de l'élément chrétien dans le pays druse avait déjà repris son cours : sur douze cent vingt mutations immobilières enregistrées dans l'année pour l'arrondissement du Chouf, cet élément avait fourni huit cents acheteurs et seulement trois cents vendeurs (1). L'élément druse regagnait de son côté en activité productrice plus qu'il ne perdait en étendue territoriale : faute d'emploi, des bandits de profession étaient redevenus de paisibles et laborieux paysans, et ces bandits-laboureurs poussaient le zèle

(1) Nous avons pu recueillir sur place ces chiffres, que nous garantissons à quelques unités près. Hâtons-nous de dire que ces douze cent vingt actes de vente provenaient pour la plupart de la liquidation de créances en souffrance depuis dix, quinze, vingt ans, et qu'ils donnent ainsi bien moins la mesure du mouvement normal des mutations que celle du fonctionnement régulier de la justice sous la première administration de Davoud-Pacha.

de régularité jusqu'à payer par anticipation l'impôt. La justice fonctionnait si rapidement et si équitablement que les justiciables se montraient aussi empressés à réclamer l'arbitrage des tribunaux que naguère à l'éviter ou à l'éluder. L'action judiciaire était si assurée que la plupart des prévenus et accusés obéissaient à une simple sommation de comparaître, et que des condamnés en fuite trouvaient, réflexion faite, moins risqué de venir volontairement purger leur contumace que de courir les chances de l'impunité. La loi était si bien réhabilitée enfin auprès de ces populations, qui ne voyaient naguère dans l'insoumission qu'un cas de légitime défense et une sorte de point d'honneur, que des villages entiers faisaient, sans délégation ni réquisition, pour le compte de l'autorité, l'office de la gendarmerie, car celle-ci, — et voilà le trait le plus imprévu du tableau, — ne fonctionnait même pas encore. Les Maronites de la moitié nord, jusque-là partagés entre la bouderie et l'hostilité ouverte, cédaient eux-mêmes peu à peu à la contagion : dès la troisième année de son mandat, Davoud-Pacha n'aurait eu véritablement qu'à vouloir pour étendre au grand district du Kesraouan l'ordre modèle dont jouissaient les districts méridionaux (1).

Dans ces résultats si inespérés, il nous faudra faire la part de circonstances exceptionnelles et celle des instincts gouvernementaux du pays; mais, disons-le dès à présent, pour utiliser ces circonstances et mettre en jeu ces instincts, pour opérer en moins de deux années cette merveilleuse identification de l'opinion avec un régime dont elle réprouvait si profondément et l'origine et le programme officiel, il aura suffi à Davoud-Pacha d'ériger en système les expédiens de son début, de prendre en tout et partout le contrepied des traditions et des espérances de la Porte, de se débarrasser graduellement des troupes ottomanes, et de ne pas même reculer devant une humiliation passagère pour laisser croire qu'il pousserait au besoin jusqu'à l'abnégation et au sacrifice son parti-pris de ne pas les employer. Le reniement de la politique turque lui tenait lieu de légitimité; la simple absence des détachemens turcs lui tenait lieu de gendarmerie.

GUSTAVE D'ALAUX.

(1) Juste à ce moment-là, de malencontreux raffinemens de tactique, doublement regrettables chez un homme qui avait si bien réussi par le désintéressement des vues et la rectitude des moyens, ont poussé Davoud-Pacha à spéculer sur le contraste des deux situations.

L'ENSEIGNEMENT

DES CLASSES MOYENNES

EN ANGLETERRE

I. *Rapport à M. le préfet de la Seine*, par M. Marguerin, directeur de l'École Turgot, et M. Motheré, professeur à l'École militaire de Saint-Cyr; 1 vol. in-folio. — II. *Enquête sur l'Enseignement professionnel*, ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics; 1 vol. in-folio.

L'un des mérites de notre enseignement public est la symétrie qui règne dans ses classemens. Rien de plus simple, de plus facile à saisir. Les trois degrés dont il se compose, primaire, secondaire, supérieur, ont une signification qui exclut toute équivoque; les études intermédiaires ou accessoires s'y rattachent naturellement et sans effort. Les pouvoirs ne sont ni moins clairement, ni moins rigoureusement définis; ils se concentrent dans les mains de l'université, qui les exerce ou les délègue : le peu qui lui échappe retombe dans les attributions de ministères spéciaux. L'état est donc présent partout où l'instruction se distribue; quand il ne gère pas, il autorise, dirige ou surveille. C'est un mécanisme dont les organes bien liés obéissent à la même impulsion. Cet ordre, cette régularité de mouvemens, n'existent pas en Angleterre. L'enseignement public y a plus de liberté d'allures et une plus grande variété de formes. Cette liberté et cette variété sont un embarras quand on veut s'en former une idée méthodique et se tracer un plan d'examen. Qui a vu un lycée en France les a presque tous vus; une visite dans un collége communal ou dans une école primaire donne

une idée suffisante de ce que sont les autres. Partout les mêmes plans, la même discipline, le même esprit; les cadres sont si bien disposés que d'un coup d'œil on les embrasse. L'Angleterre n'a pas de ces identités qui simplifient l'observation. Toute école ou du moins toute catégorie d'écoles demande à être étudiée à part, vue sous le jour qui lui est propre, si l'on veut en fixer la physionomie. Celle-ci aura gardé un reflet des traditions, celle-là aura préféré courir les aventures. La carrière est libre, pourvu que l'on ne tende pas la main aux paroisses ou à l'état. De là un régime qui n'est pas exempt de confusion et dans lequel on ne pénètre qu'au moyen d'informations multipliées et persévérantes. Quand les faits sont vérifiés, les principes se mettent d'eux-mêmes en lumière.

Nous avons passé en revue les divers modes de distribution de l'instruction primaire (1); il nous reste à parler des établissemens destinés aux classes moyennes, c'est-à-dire de ce qui répond chez nos voisins à notre enseignement secondaire. Deux documens pleins d'intérêt sont à consulter dans ce travail. Le premier est l'enquête qui a eu lieu au ministère du commerce au sujet de l'enseignement professionnel; le second est le rapport fait au préfet de la Seine par MM. Marguerin et Motheré à la suite d'une mission qui leur avait été confiée. Ce cadre comprend ce qui est ancien et ce qui est nouveau dans les institutions anglaises : une part y est ménagée à l'enseignement des arts et des sciences d'application, pour lequel un département spécial a été créé dans les conseils de la couronne. L'échelle des établissemens en exercice aura été ainsi parcourue. Çà et là il sera aisé de voir qu'un penchant vers la concentration s'est déclaré dans le monde officiel, et il eût été poussé plus loin, si les mœurs du pays n'y eussent profondément répugné. Des essais timides ont été suivis d'un prompt retour. On a regardé de plus près aux sommes que l'état distribuait d'une main libérale et on s'est aperçu qu'elles manquaient en grande partie leur objet. Depuis lors on en est revenu à cette vérité d'expérience, qu'en matière d'éducation comme en toute chose il n'y a pas toujours profit à vouloir forcer les besoins et à répandre inconsidérément la semence sur un terrain qui n'est pas suffisamment préparé.

I.

Dès le sommet des études, le régime anglais se sépare ouvertement du nôtre. L'état s'y efface; les corporations seules se montrent. Les trois universités d'Oxford, de Cambridge et de Durham,

(1) Dans les livraisons du 15 janvier et du 1er juillet 1863.

sans dépendance entre elles, ne reconnaissent comme patronage extérieur qu'un chancelier de leur choix, pris parmi les pairs du royaume, et dont les fonctions comportent plus d'honneurs que de pouvoirs. En réalité, ces universités se gouvernent, s'administrent elles-mêmes en vertu d'anciens statuts scrupuleusement obéis. Le respect du passé s'étend jusqu'au costume, qui est encore, même pour les élèves, celui des traditions. Ces franchises sont accompagnées de priviléges qui partout ailleurs sembleraient exorbitans, entre autres une juridiction qui s'étend à la ville où elles siégent et le droit d'envoyer des représentans à la chambre des communes d'après un mode d'élection particulier. Investies des mêmes droits, ces universités ont eu des destinées inégales, et il s'est fait entre elles, par la force des choses, un partage d'attributions. Oxford est restée ce qu'elle était à l'origine, l'une des colonnes de l'église établie, la gardienne des fortes et anciennes études, sans mélange de nouveautés. Cambridge accorde davantage aux sciences et n'est pas, pour l'orthodoxie, en aussi bonne odeur auprès du clergé régulier. Durham, très déchue, manque de caractère propre et se recrute péniblement. C'est dans ces universités que se confèrent les grades académiques de maître, de bachelier et de docteur, suivant les facultés. Ces facultés sont nombreuses et comprennent les lettres, les sciences et les arts; il y a des docteurs en droit, en médecine, et, ce qui est plus original, même en musique. Deux conditions, le stage et les examens, sont de rigueur pour obtenir ces grades, qui ne sont point uniformes et admettent des degrés d'excellence. Du sein de toute université sort une élite qui se dispute ce qu'on appelle les *honneurs*. Entre le gros des étudians et les candidats aux honneurs, la distance est grande. Pour les premiers, il ne s'agit que de l'effort nécessaire pour obtenir un titre à peu près insignifiant, l'équivalent d'un certificat de médiocrité; pour les autres, c'est une entreprise sérieuse, au bout de laquelle il leur est permis d'entrevoir une distinction qui les classe et leur ouvre les grandes carrières. Des avantages positifs y sont d'ailleurs attachés, des prix d'une certaine valeur, des bourses, quelquefois des pensions qui se prolongent au-delà du temps des études.

L'université, en tant que corps, juge directement les élèves; elle ne les forme qu'indirectement. Autour de son enceinte et comme dépendances sont groupés des colléges nombreux, qui sont autant d'établissemens préparatoires dans toutes les branches de l'enseignement supérieur. Oxford a dix-neuf de ces colléges, Cambridge seize, fondés ou dotés, à diverses époques, par de grands seigneurs, des prélats ou de riches particuliers. Ces dotations ont amplement suffi pour les mettre sur un pied de luxe que la contiguïté des

constructions rend plus frappant. Ce n'est, à vrai dire, qu'une succession de monumens que signalent au loin des tours et des dômes d'architecture variée et entre lesquels des espaces ont été ménagés pour des pelouses, des jardins, des serres, des parcs, qu'animent des eaux vives et des accidens de terrain. Chacun de ces monumens a le style de sa destination; ici une chapelle, là un musée, plus loin une bibliothèque, une salle de théâtre où, dans les solennités, les étudians jouent des pièces grecques et latines, enfin la vaste rotonde avec une galerie ouverte au public, et qui sert aux séances d'apparat où les grades élevés se confèrent. Nous n'avons pas l'équivalent de ces villes essentiellement studieuses, où les autres formes de la vie civile sont pour ainsi dire absorbées par de grandes existences académiques. Cette condition est pourtant heureuse à plus d'un titre; elle écarte les distractions nuisibles et garantit un plus grand recueillement. L'attrait qui s'y mêle est empreint d'utilité; ces jardins sont des jardins botaniques; ces musées, ces galeries enseignent en même temps qu'ils charment; ces bibliothèques sont des plus riches qu'il y ait au monde non-seulement en livres, mais en manuscrits arabes, sanscrits, persans et mexicains; l'une d'elles, à Cambridge, renferme un beau globe céleste de dix-huit pieds de diamètre qui passe pour un chef-d'œuvre du genre. Il y a également des observatoires avec les appareils appropriés. Parmi ces établissemens, il en est qui sont d'usage commun, d'autres qui appartiennent en propre à un collége et ne sont qu'à son usage. Dans leur ensemble, ils composent une véritable cité qui, sur un petit espace, réunit une collection complète d'instrumens pour les hautes études. Aux esprits bien disposés, rien ne manque de ce qui est nécessaire pour s'instruire; sur les plus réfractaires, la nature des lieux agit à leur insu, dompte la volonté et ne laisse pas à l'activité individuelle le choix des directions. Hors du travail scolaire, cette activité n'aurait point d'alimens.

La plupart de ces colléges sont montés dans de grandes proportions. Greffés sur le tronc des anciennes institutions catholiques, ils en ont conservé les plans d'études et le culte jaloux des humanités. Dans les détails d'organisation, cette fidélité aux souvenirs se retrouve. Ainsi près du chef ou maître du collége, assisté par ses agrégés, figurent encore des chapelains, des clercs et des chantres dont les noms et les attributs ont survécu au changement de liturgie. Par un accord rare, la science religieuse et la science profane vivent là côte à côte sans s'exclure ni se heurter. Les universités fournissent des sujets à toutes les carrières, au clergé comme à l'armée, au barreau et à la magistrature comme à la médecine et au génie civil; elles sont à la fois des séminaires, des facultés et

des écoles spéciales. L'ensemble des connaissances humaines y est représenté avec un point de départ commun, le commerce familier de l'antiquité. C'est la force et la raison d'être de ces colléges supérieurs; ils ne courent pas après le nombre; leur objet est rempli si l'élite leur reste. Ce qu'ils dispensent surtout, c'est ce fonds d'instruction qui est la substance et l'ornement des esprits cultivés et accompagne l'homme dans toutes ses destinations. Les méthodes ont surtout en vue une préparation sérieuse où la réflexion concourt avec la mémoire à bien fixer le sens des leçons et à exercer le jugement dans les commentaires qui en découlent. Il n'y a pas seulement des cours dont l'effet se perd quand l'attention est distraite, mais de véritables classes qui exigent un travail personnel et des essais de composition. Chaque étudiant y est interrogé à son tour; il lit et explique les auteurs, répond aux objections, discute ce qui est douteux, éclaircit ce qui est obscur, pose et soutient des thèses à mesure que le sujet lui en fournit. Le maître est là moins pour interrompre que pour écouter; quelquefois il suscite des controverses d'élève à élève de manière à les redresser l'un par l'autre en se réservant le dernier mot sur le débat. On comprend ce que ces exercices ont de favorable au développement des intelligences. L'habitude du raisonnement s'acquiert ainsi dès l'âge qui est celui des élans irréfléchis; l'enfant apprend à mesurer et à peser ses paroles, à leur assigner un ordre, à leur donner quelque valeur; il apprend à exposer ses idées, si superficielles qu'elles soient, à garder sa présence d'esprit devant un auditoire où il a des censeurs dans ses égaux. Il n'est pas jusqu'au choix et à la propriété de l'expression qui ne soient de rigueur dans ces épreuves, et ne marquent, de classe en classe, le degré d'avancement. On s'étonne quelquefois des dispositions qu'ont les Anglais pour les joutes de la vie publique, dans lesquelles ils se montrent rarement hésitans et embarrassés. Ces improvisations sont pour nous des corvées ou une grâce d'état; pour eux, c'est un jeu, et du plus au moins tout le monde y est propre. C'est dans les écoles, et au moment où le cerveau reçoit ses premières façons, qu'ils en acquièrent le don et en prennent le goût. On leur enseigne dès lors deux choses qui s'éloignent du dialogue décousu que préfère notre verve gauloise, l'art de développer leurs idées, et, ce qui est plus rare, l'art de savoir écouter.

L'accès de ces colléges et de ces universités est libre pour toutes les classes de la communauté; seulement la distinction des rangs y est maintenue. Un collége est l'Angleterre en miniature. Dans les classes, l'enseignement est commun; ce qui est également commun, c'est l'obéissance à la discipline. Le régime est un moyen terme

entre la liberté de nos écoles de droit et l'internat de nos lycées. Tous les étudians sont soumis à la surveillance du chef du collége, tous sont astreints à rentrer le soir à une heure déterminée et à porter au dehors la robe universitaire. Des peines sont attachées aux infractions : l'expulsion, l'exclusion temporaire, les supplémens de tâches scolaires. Dans tout cela, point de traitement de faveur, du moins ostensible; c'est la part faite à l'égalité. Les inégalités commencent sous la forme qui, dans nos mœurs, serait la plus blessante. Dans l'intérieur, point ou peu de mélange; chacun fraie avec les siens ou ne déroge qu'en marquant les nuances. Le logement varie suivant le rang ou la fortune. Dans les réfectoires, les fils aînés de lords siégent sur une estrade; il y a aussi dans les classes des bancs réservés pour eux; ils sont par privilége dispensés du stage qui précède les examens. Autant que le régime commun le permettait, on a voulu rendre sensibles aux autres élèves les signes d'élection attachés à leur naissance. Près d'eux, à un degré moindre, les cadets de familles nobles ou les fils aînés de baronnets ont également des priviléges qui remontent à d'anciennes coutumes. Ils portent un habit distinct, comme les fils de lords ont le leur. On peut d'un coup d'œil voir ce qu'un collége renferme de grande ou de petite noblesse, comme dans nos écoles on voit aux galons ceux qui ont le mieux mérité dans leurs études. Même au-dessous des classes titrées, le mélange n'est pas complet en Angleterre, tant la séparation des rangs y est une institution rigide. Notre usage, plus généreux, est de confondre dans nos écoles ce qui y entre à titre payant et à titre gratuit de manière à ce que les conditions d'origine ne troublent pas la nature des rapports. Nos voisins n'ont pas ces attentions délicates, ni cette pudeur dans le bienfait. Ils tiennent surtout à écarter les équivoques et à ce que dans le collége chaque élève passe pour ce qu'il est au dehors. Les pensionnaires payans restent donc distincts des boursiers, et les affinités se règlent en conséquence. Ce n'est pas là une circonstance insignifiante; cette séparation qui date des bancs du collége se réfléchit dans les mœurs et les habitudes. Qui n'a remarqué l'attitude presque défensive d'un Anglais vis-à-vis des personnes qu'il ne connaît pas? Il ne se livre que quand la glace est rompue. Ce pli est pris dès le premier âge et ne s'effacera plus; on lui a enseigné qu'il fallait choisir avant de se communiquer et n'accepter de familiarité qu'avec ses pairs. Il a eu au collége des condisciples et non des camarades; dans le monde, il gardera la même réserve. Pourvu que sa dignité y gagne, il regrettera peu le charme des rencontres et des liaisons accidentelles; il s'exposera même à ce qu'on prenne pour de la morgue ce qui n'est au fond qu'un effet de l'éducation.

Les pensionnaires des colléges appartiennent aux classes nobles ou aisées, qui peuvent supporter la dépense assez onéreuse de la vie universitaire. Tout est cher à Oxford et à Cambridge, le logement, la table, les frais d'étude, les droits d'examen; trois ou quatre ans de stage entre dix-huit et vingt-deux ans sont en outre un sacrifice et un obstacle pour les jeunes gens qui visent à des carrières précoces, soit par besoin, soit par convenance. Aussi le nombre des étudians est-il assez limité, et ne semble pas en rapport avec l'opulence publique. La moyenne dans les trois universités ne dépasse pas 4,500 inscriptions, sur lesquelles Oxford et Cambridge se partagent 4,000 inscriptions, pour n'en laisser que 500 à Durham. C'est le contingent fourni par les vingt millions d'âmes qui peuplent aujourd'hui le vieux royaume. Encore faut-il, s'il s'agit du revenu, en déduire les bourses qui sont largement compensées par des dotations. L'histoire de ces bourses remonte aux temps de la réformation. L'église catholique, là comme ailleurs, tenait dans ses mains l'enseignement de la jeunesse; les couvens, les presbytères, les maîtrises des cathédrales étaient autant d'écoles gratuitement ouvertes, sans distinction de destinations; on y formait des élèves pour le monde comme pour le sacerdoce. Quand vinrent les jours de schisme, suivis de la confiscation des biens, l'établissement ancien croula, et il fallut, sous une autre forme et avec d'autres agens, pourvoir aux besoins de l'instruction publique. Les universités seules restaient debout, plus nominales que réelles et sans moyen de recrutement. De là un appel à l'effort volontaire pour suppléer à ce que fournissaient auparavant les propriétés de mainmorte et les tributs de toute nature perçus par le clergé. Cet appel fut entendu; les souscriptions abondèrent, puis vinrent les donations et les legs, et ce fut ainsi que se fondèrent ce que l'on nomma des écoles de grammaire, destinées à former des humanistes. Au début, il ne s'agissait que de restituer au clergé réformé l'équivalent des séminaires où l'ancien clergé se recrutait; plus tard, on en agrandit les cadres au profit des éducations séculières. Dans cette œuvre d'assistance, les libéralités privées n'étaient pas toutes sans conditions; en plus d'un cas, on y attachait la réserve d'un nombre déterminé de bourses en faveur des enfans pauvres. Tantôt ces bourses étaient au concours pour les plus méritans, tantôt les donataires en gardaient la libre disposition pour les transmettre dans leurs familles d'aîné en aîné. La manière dont on traitait les élèves qui entraient par cette porte est encore un trait de mœurs. Longtemps on les obligea à des actes de domesticité, soit pour tenir marquée la distance des rangs, soit pour regagner sur eux une portion de la faveur qui leur était échue. Ils balayaient

les salles ou faisaient le service des tables. Sur les bancs de la classe seulement, ils redevenaient les condisciples de ceux dont ils avaient nettoyé les habits, et souvent prenaient leur revanche en les battant aux examens. Singulier mélange d'humbles fonctions et d'honneurs académiques! Nous en avons eu des exemples, et il suffit de citer Ramus, qui ne devint professeur au collége de Presles qu'après avoir été garçon de peine au collége de Navarre.

Ces coutumes ont cédé à l'action du temps; les écoles de grammaire elles-mêmes ont peu à peu subi des changemens assez profonds. Les fortunes ont été diverses, et la clientèle a varié au gré de la fortune. Le hasard y a beaucoup fait. Parmi les dotations d'origine, les unes étaient en biens-fonds, les autres en numéraire; cette différence, insignifiante au moment du premier établissement, est devenue décisive dans le cours des siècles par suite de la variation des valeurs. Celles d'entre ces écoles dont les moyens d'existence reposaient sur des placemens immobiliers ont vu d'année en année leurs revenus s'accroître dans une proportion qui dépassait l'augmentation du prix des choses; elles sont aujourd'hui dans l'opulence. Celles au contraire dont les rentes étaient en argent ou en titres mobiliers ont vu leurs ressources décroître d'une manière irrésistible; le mouvement des valeurs a constamment tourné à leur détriment : avec un revenu fixe, elles avaient à pourvoir à des dépenses qui grandissaient. Elles sont dans une situation précaire. Ainsi, d'un même point de départ, les unes ont abouti à la déchéance, les autres à la prospérité; toutes ont changé de destination. Ce ne sont plus des écoles préparatoires pour le clergé; l'aristocratie nobiliaire et financière a envahi les plus florissantes, et par le fait de cette adoption en a écarté les familles qui sont obligées de regarder de plus près à la dépense. Telles sont les écoles d'Eton, de Harrow, de Rugby, de Winchester, dans lesquelles les rangs sont peu mêlés, et qui ne s'ouvrent guère qu'à la naissance ou à la richesse. Tout y est sur un pied qui exclut les petites situations. Au-dessous, il est vrai, le choix ne manque pas. Il y a, dans beaucoup d'autres comtés, de ces anciennes écoles de grammaire, à Bristol, à Exeter, à Coventry; Londres en compte plusieurs. Quelle qu'ait été leur destinée, presque toutes sont restées fidèles jusqu'à l'obstination à l'esprit dans lequel elles ont été fondées. Leurs statuts les obligent à former des humanistes; elles n'y dérogent pas. Ni les engouemens, ni les caprices de l'opinion n'ont pu les détourner de cette voie; elles ont fait à l'enseignement des sciences la part qui convient, une part subordonnée et calculée de manière à ne pas nuire à la force des grandes études. Eton, qui reçoit la fleur de la noblesse, paie en ceci d'exemple; elle en est

restée au rudiment d'Édouard VI, modifié dans les portions qui ont vieilli. Pour n'être pas entraînée dans des nouveautés qui affaibliraient ses programmes, elle choisit ses maîtres parmi ses anciens élèves, et ces maîtres enseignent comme on les a enseignés, tenant pour suffisantes les méthodes qui ont donné à l'Angleterre des géomètres comme Newton, des poètes comme Byron, des orateurs comme Burke et Fox.

Cette persistance des écoles de grammaire à se renfermer dans leurs statuts a donné lieu à quelques incidens bizarres qui montrent jusqu'où est poussé le respect des traditions. Parmi ces écoles, il en est que des circonstances particulières ont vouées à l'abandon, soit que leur rayon d'action ait diminué, soit que l'état de leurs ressources ait réduit la valeur du personnel enseignant. Dans quelques cas, l'établissement restait vide avec un principal qui attendait inutilement des élèves. Appuyé sur son titre et touchant les derniers revenus de l'école, ce principal n'en était pour cela ni plus docile ni plus accommodant; il se retranchait dans sa charte de fondation comme dans un fort, et n'admettait pas qu'on pût le troubler dans les droits qu'elle lui conférait, ni changer la nature des obligations qui y étaient inscrites. En vain lui disait-on qu'il fallait se conformer à l'esprit du temps, vaincre le délaissement par des concessions, régénérer l'école pour la rendre viable. Aucun de ces tempéramens ne lui semblait compatible avec le mandat dont il était chargé; son premier devoir était d'obéir aux clauses constitutives de l'établissement, et il le faisait en vivant de l'école comme un chanoine de sa prébende. S'il avait des loisirs, c'était au public de les interrompre; les portes lui étaient ouvertes. Que faire? qu'opposer à cette force d'inertie? La paroisse et le comité directeur avaient épuisé leurs remontrances; au-delà, il n'y avait qu'un procès à intenter. C'est ce qui a eu lieu : les cours de justice ont été plus d'une fois saisies et ont invariablement jugé dans le même sens en donnant gain de cause au principal de l'école. Il a été décidé qu'en de tels contrats la lettre stricte devait être respectée sans en rechercher l'esprit, ni agiter la question de convenance. A ces arrêts, qui ont fait jurisprudence, le lord-chancelier a pourtant ajouté un conseil qui est désormais suivi : c'est de passer un marché avec les principaux des écoles quand leurs pouvoirs expirent ou se renouvellent. L'occasion est bonne alors pour un débat sur les programmes, et l'investiture peut être mise au prix de certaines conditions. Cette marche a réussi auprès de quelques écoles de grammaire, où elle était susceptible d'application, et vis-à-vis de quelques principaux, qui ont mieux aimé céder que se démettre. Sur deux points, une modification aux statuts a eu lieu.

D'un côté, l'intolérance religieuse a en partie désarmé, et les dissidens ont été admis dans les écoles sans être astreints à des actes qui blessaient leurs consciences. D'un autre côté, les études profanes ont gagné du terrain sur les études théologiques, et près des divisions classiques s'est introduite une division moderne qui place les arts et les sciences sur un pied moins subalterne. Ce mouvement est récent, et il ne s'est produit encore que dans les moindres écoles, celles que l'aristocratie dédaigne; on s'en défend quand on le peut, et là où on l'accepte, c'est comme pis-aller. Il répond au besoin d'études incomplètes et hâtives. A Londres même, dans ce centre d'affaires, les vieilles institutions y résistent : ni Saint-Paul, ni Christ-Church, ni Westminster, ne se sont laissé entamer; on y regarderait comme une déchéance tout ce qui serait l'équivalent de nos mélanges d'études et de nos bifurcations. Pour trouver quelque chose qui s'en rapproche, c'est à l'école de Saint-Olef qu'il faut descendre.

Cette maison est, de toutes les écoles de la tradition, celle qui a le plus dévié de la ligne commune. Ce qu'a fait ailleurs l'appauvrissement, ici c'est l'excès d'opulence qui l'a fait. Fondée par la reine Élisabeth, Saint-Olef en avait reçu comme dotation des terrains vagues situés dans un pauvre faubourg au sud de la Tamise. Ces terrains étaient, par une clause expresse, inaliénables. Londres, en s'agrandissant, les a englobés dans son enceinte; ils sont aujourd'hui couverts de constructions, et toute parcelle se convertit en rentes au profit de l'école. Le revenu est donc énorme, et la charge à l'origine était bien légère. Il ne s'agissait que de choisir dans deux paroisses contiguës quelques enfans destinés à entrer dans les ordres. Dans ces clauses, rien qui ne fût formel et limitatif; bon gré mal gré, il a fallu s'y conformer. Le plus grand embarras était dans l'emploi de l'argent qui s'amassait entre les mains de l'économe avec une abondance toujours croissante. On en jeta une part dans le luxe des bâtimens; on eut des escaliers somptueux, des salles richement décorées, un édifice qui ressemblait moins à une école qu'à un palais. Ces prodigalités n'empêchaient pas les réserves de s'accumuler. Une autre part, la moindre peut-être, était appliquée aux besoins de l'école et au personnel enseignant; mais ici la difficulté n'était pas moindre. Saint-Olef et son annexe n'avaient qu'une population restreinte composée d'ouvriers, de petits marchands et d'industriels. Faire de tous leurs enfans des clercs, comme l'indiquait la fondation, ou des docteurs, ou des bacheliers, il n'y avait pas à y prétendre; les familles ne s'y seraient pas prêtées : c'était déjà beaucoup que de garder les humanités comme enseigne et d'élever pour les universités quelques sujets qui représentaient le

contingent réglementaire. Avec toute la déférence possible pour le texte des statuts, on ne pouvait pas aller plus loin; l'aliment manquait dans les limites des paroisses. Force était donc de prendre un parti à moins de convertir Saint-Olef en une caisse de thésaurisation. Deux écoles à titre gratuit furent alors ouvertes, l'une du premier degré avec 350 élèves, l'autre du second degré avec 400 élèves. Dans cette dernière, le latin et le grec ont été maintenus; en profite qui veut. Des professeurs de choix sont attachés aux deux divisions, depuis l'instruction élémentaire jusqu'à l'instruction supérieure. Saint-Olef ne pouvait donner à ses excédans de recette une meilleure destination. Sans sortir de son enceinte, l'enfant a l'option entre toutes les carrières, et si haut qu'il vise, il trouve les moyens de s'y préparer.

Près de ces écoles qui, par nécessité, ont dû déroger aux conditions de leur origine, il en est d'autres qui l'ont fait en sens inverse et en élevant leur niveau par des interprétations abusives de leurs chartes. Les écoles des corps de métiers sont dans ce cas. Il y en a deux à Londres tenues sur le meilleur pied et qui remontent à deux siècles, celles des marchands drapiers et des marchands tailleurs. En apparence, leur destination était inscrite dans leur titre même et ne pouvait donner lieu à aucune équivoque. Les corps de métiers, en les fondant, ne semblaient avoir en vue que les enfans nés dans la profession. C'était le cas de s'en tenir à une affectation si bien spécifiée. Il n'en a rien été; les moindres élémens de ces écoles sont des fils de drapiers ou de tailleurs; l'armée, le barreau, le négoce, la finance, la bourgeoisie, y fournissent la grande majorité des élèves. Comment cette intrusion a-t-elle eu lieu? Par le cours naturel des choses. En principe, l'affectation spéciale n'était que dans le titre; les statuts étaient plus généreux, ils n'emportaient pas d'exclusion. Les comités chargés de pourvoir aux vacances avaient la liberté des choix, et rien de plus naturel au début, quand ces comités étaient pris dans le corps du métier et se recrutaient d'eux-mêmes; mais, ce qui eût été à prévoir, la composition de ces comités s'altéra avec le temps et en raison de la fortune des écoles. Devenues plus riches, l'ambition les poussa vers une clientèle assortie à leur richesse et une sorte de désaveu de leurs humbles commencemens. Les comités, de leur côté, cédèrent à la vanité des noms, et s'adjoignirent des hommes de naissance ou des parvenus retirés de la profession et qui n'y portaient plus le même intérêt. Peu à peu ces écoles échappèrent ainsi aux mains des corps qui les avaient fondées; les comités en disposèrent comme bon leur semblait, et à peine cherchèrent-ils à sauver les apparences. Le costume et l'enseignement furent néanmoins respectés; ce sont les

seules traditions qui survivent. Dans le reste de la gestion, de grands abus se sont glissés. Pour quelques places que l'on accorde à des enfans de drapiers et de tailleurs, il s'en distribue à titre de faveur un nombre considérable à des familles que protégent les membres des comités. Il y a des sollicitations, des brigues, on dit même des vénalités. L'opinion publique s'en est émue et à bon droit; l'intention des fondateurs était évidemment violée; c'était détourner au profit des classes riches l'obole de l'intelligence destinée aux classes pauvres et forcer l'interprétation de ces pouvoirs discrétionnaires dont la conscience, à défaut de la loi, aurait dû tempérer l'exercice.

Cet abus n'est pas d'ailleurs isolé; il se retrouve dans beaucoup d'écoles de grammaire. Leur destination manifeste était de dispenser l'instruction, soit gratuitement, soit au prix d'une redevance légère, aux enfans des familles qui n'en pouvaient pas supporter la dépense. Leur dénomination générale l'indiquait; c'était la charité dans l'éducation, *educational charities*, il n'y avait pas à s'y méprendre. Nous avons vu pourtant l'aristocratie s'emparer, dans les comtés, des écoles qui étaient à sa convenance, d'Eton, de Rugby, de Harrow, de Winchester; à Londres, la même usurpation a eu lieu vis-à-vis des écoles les plus florissantes, celles de Saint-Paul, de Christ-Church et de Westminster. Des deux parts, de maîtres à élèves, l'accord s'est facilement établi. Les maîtres ont donné la préférence à une clientèle qui flattait mieux leur amour-propre et ajoutait à leurs revenus un prix de pension qui n'était pas à dédaigner. Les familles, de leur côté, ont fait le calcul que ces établissemens, pourvus de dotations, seraient moins exigeans que ceux qui auraient leurs frais à couvrir et leur fortune à faire. Il y avait là, comme apanage, des locaux vastes et bien installés, des rentes qui assuraient le traitement des professeurs, toutes les garanties d'une éducation sérieuse. Où trouver mieux? Les classes nobles ou aisées se substituèrent donc aux premiers destinataires, et dans une certaine mesure cette substitution était justifiée. Si elle n'avait pas eu lieu, les écoles seraient restées désertes. Tout au plus eussent-elles formé quelques théologiens. Les affecter à la classe pauvre et les vouer à la latinité était retirer d'une main ce qu'on donnait de l'autre, ou du moins réduire à quelques unités le nombre d'enfans susceptibles d'y entrer. C'est ainsi que ces institutions, la plupart gratuites, ont manqué leur but charitable et déserté un service modeste pour rendre au pays des services plus brillans. Westminster par exemple peut s'enorgueillir d'avoir vu passer sur ses bancs des enfans qui se sont frayé un chemin vers les grandes carrières et sont devenus des jurisconsultes éminens, des hommes

d'état, des généraux comme lord Raglan. Après la guerre de Crimée, les anciens élèves eurent l'idée d'élever une colonne commémorative en l'honneur de leurs condisciples morts sur le champ de bataille : on peut voir cette colonne devant la façade de l'école; les noms sont inscrits sur le socle, et dans le nombre les noms les plus illustres.

Le fait n'en demeure pas moins abusif; il n'est pas juste que le bénéfice de ces dotations, grossies par d'énormes plus-values, aille à de semblables adresses. Tout récemment le mal s'est aggravé, et les comités des écoles ont dû en agir bien librement pour que le gouvernement, volontiers impassible, ait cru devoir s'en mêler. Sur des actes dénoncés, il ordonna une enquête et envoya des délégués dans quelques-uns de ces établissemens. La tentative ne fut pas heureuse; les portes leur en furent fermées. Ces résistances seraient pour nous un sujet d'étonnement, et avec nos procédés ordinaires nous en aurions promptement raison. Les portes seraient forcées, et on mettrait la main sur les récalcitrans. Nos voisins ne connaissent pas ces descentes sommaires; le gouvernement s'est arrêté, il n'avait pour lui ni le droit ni la coutume. Ces écoles, se suffisant à elles-mêmes et ne recevant rien de l'état, agissent dans leur pleine indépendance; elles ne sont assujetties ni au contrôle ni à l'inspection. Tout Anglais lésé ou non lésé peut leur faire un procès, si elles manquent à leurs obligations, et, condamnées, elles se soumettent; jusque-là leurs actes comme leurs locaux sont à l'abri des moyens de contrainte. Le gouvernement est moins armé contre elles que le plus humble des citoyens. Voilà pourtant des abus, dira-t-on, des abus notoires, et l'action publique, mise en demeure de les réprimer, en est réduite à une déclaration d'impuissance. Est-ce tolérable? On ne les tolère en Angleterre que dans la crainte de tomber dans des abus plus grands. La responsabilité individuelle ou collective, l'inviolabilité du domicile, sont des garanties entrées si avant dans les mœurs qu'aucun esprit sensé ne se laisse troubler par les inconvéniens qui s'y attachent; c'est une place fermée dont on garde avec soin jusqu'aux abords. Que ferions-nous en France en pareil cas? Une chose qui nous paraîtrait la plus simple du monde et en même temps la plus concluante : nous livrerions à l'état les pouvoirs que les comités exercent de manière à blesser le sentiment public; ceci fait, nous croirions avoir partie gagnée. Il y aurait pourtant, au bout de cette exécution, une injustice et un mécompte : une injustice, car pour frapper une école fautive il faudrait les condamner toutes et confondre les innocens avec les coupables; un mécompte, car au lieu d'extirper l'abus on n'aurait fait que le déplacer. Le régime de la faveur n'est pas si

étranger à l'état qu'il puisse répondre de ne pas verser dans la même ornière que les corps auxquels il se serait substitué. Les mêmes solliciteurs qui assiégent les comités d'écoles assiégeraient le ministre ou ses bureaux et en obtiendraient les mêmes complaisances. Tout ce qu'on y aurait gagné, ce serait d'élargir le cadre des postulations. C'est dans cette prévoyance que nos voisins constituent le moins possible l'état en redresseur de torts; la dénonciation publique leur paraît une arme plus sûre. L'opinion est fixée à ce sujet; elle se dit que si l'individu ou les corps sont faillibles, l'état n'est pas une école de perfection et qu'il a de plus le travers particulier de faire servir à sa politique les instrumens dont il dispose.

Telle est la série des établissemens qui datent des temps de la réforme et sont des legs du passé : les universités et leurs colléges, les écoles de grammaire et les écoles des corps de métiers. Ces établissemens ont cela de commun qu'ils vivent de leur propre fonds et peuvent ainsi mettre leur principe constitutif à l'abri et au-dessus des caprices du public. Ce principe, on l'a vu, est le maintien des fortes et anciennes études. Les attaques, les récriminations ne leur ont point été épargnées. On leur reprochait de trop accorder à la théologie au préjudice de la vraie piété, de s'asservir à des formes d'enseignement bonnes tout au plus pour le moyen âge; ils n'ont répondu à ces reproches que par quelques concessions discrètement faites à l'esprit du temps. On est allé alors plus loin : on leur a suscité des concurrences. Ce mouvement est contemporain et ne s'est ouvertement prononcé que vers 1825, sous l'influence du parti whig. Le dessein était de reconstituer l'enseignement de la base au sommet, en l'allégeant de son vieux bagage et en l'appropriant mieux aux besoins des communautés modernes. Comme principe, on entendait se rattacher au mobile de l'utilité que Bentham avait essayé d'introduire dans les sciences morales et philosophiques, et rédiger des plans d'études où l'on donnerait la préférence aux matières dont l'enfant devenu homme pourrait tirer le plus de profit. Sans renoncer au commerce de l'antiquité, on le rejetait sur le second plan; du principal il devenait l'accessoire. La durée des classes de latin et de grec était diminuée au profit des sciences exactes et des sciences d'observation, de l'histoire et de l'économie politique. C'était une éducation positive à instituer comme préparation aux réalités de la vie. Les promoteurs de ce mouvement portaient de grands noms, et à leur appel l'argent vint sans peine. Les sommes versées permettaient d'adresser un défi aux puissances établies : on commença par les plus hautes; l'université de Londres fut fondée.

Les débuts de cette institution furent hésitans et timides; elle semblait douter d'elle-même. Bon gré mal gré, elle eut d'abord à retrancher beaucoup sur les hardiesses qu'on avait projetées. Il y a des noms qui obligent; le nom d'université est du nombre : il ne se sépare pas d'un fonds de notions qui rend familière aux hommes vivans l'existence des générations éteintes, et nous lie ainsi à nos ancêtres dans le génie des arts et la culture de l'esprit. Les programmes de la nouvelle université furent donc plus chargés qu'on ne l'eût voulu de matières grecques et latines; comment remplir les examens et conférer des grades, s'il en eût été autrement? En revanche, on a forcé, autant qu'on le pouvait, les programmes des sciences, et pour leur donner plus d'apparence on y a introduit des superfétations. L'ensemble compose un assez médiocre enseignement. L'université de Londres a pourtant réussi auprès des classes moyennes; plusieurs motifs y ont contribué. Le plus décisif a été une tolérance en matière de cultes dont les autres universités, plus directement placées sous l'influence du clergé, se défendent résolûment. L'obligation de la résidence que maintiennent Oxford et Cambridge, et qui est inséparable d'une lourde dépense, a été une considération non moins déterminante. Enfin le choix du siége a beaucoup agi. La ville de Londres est une cliente comme il y en a peu dans le monde. Si elle eût accordé ses faveurs comme elle accordait son nom à l'institution naissante, les universités provinciales en auraient reçu un ébranlement; elle y a mis de la mauvaise grâce, et les positions respectives sont restées ce qu'elles étaient. L'aristocratie a traité de haut ce travestissement des études, et la bourgeoisie opulente, qui volontiers prend la noblesse pour modèle, n'a pas montré un moindre dédain. Il n'est resté à l'université de Londres que la partie des classes moyennes sur laquelle ces préventions ne pouvaient avoir d'influence. Cet enseignement intermédiaire lui convenait; il était ce qu'il fallait pour des gens d'industrie et de commerce, et peu leur importait d'ailleurs, pourvu qu'il y eût des grades au bout. Avoir un grade est la grande ambition d'un Anglais : cela fait bien à côté du nom; mais il y a diplôme et diplôme, et ceux de l'université de Londres ne sont pas jusqu'ici en grand honneur. Aux yeux des docteurs d'Oxford, c'est de l'enseignement dégénéré, et ils enveloppent dans la même condamnation les écoles de grammaire qui ont consenti à un mélange dans leurs plans d'études.

Comme il était dit que Londres copierait jusqu'au bout les établissemens de la tradition, un collége d'enseignement supérieur a été créé comme annexe à son université. Ce collége prépare les élèves qui aspirent aux grades; il est bien tenu et très fréquenté;

le choix des professeurs y est excellent, surtout dans la partie des sciences; on a pris à tâche d'avoir au moins ce titre de supériorité: il suffisait pour cela de s'adresser aux corps savans dont la ville abonde. C'est en effet la véritable revanche à poursuivre contre les établissemens dominans, et, conduite avec habileté, elle pourrait aboutir à une transaction. Il n'y aurait plus alors cumul, il y aurait partage, et l'université de Londres deviendrait la principale faculté des sciences, tandis que les facultés des lettres resteraient fixées à Cambridge et à Oxford. On dirait que le clergé établi a le sentiment de ce déplacement de puissance, et déjà il a pris les devans. Près des colléges de l'université de Londres, à laquelle il ne peut pardonner d'avoir accueilli les étudians de toutes les croyances, il a ouvert un collége du même degré où les étudians orthodoxes sont seuls admis. C'est le *King's college* ou collége du roi, fondé en 1828, auquel est annexée une école préparatoire. Ces deux institutions étaient des instrumens de combat, et on les a organisées en conséquence. L'enseignement littéraire a été amoindri, l'enseignement scientifique a été fortifié. Comme tous les clergés, celui-ci tient pour légitimes les moyens qui réussissent : avant tout, il lui importe que les élèves ne sortent pas des vrais sentiers de la foi et que les sectes dissidentes ne souillent pas l'enceinte des écoles régulières. On ne saurait imaginer l'ardeur qu'il déploie pour qu'il en soit ainsi et de quel œil jaloux il surveille ce qui essaie d'échapper à son étreinte.

Ce qui précède met en évidence combien ces établissemens d'éducation supérieure ou secondaire diffèrent des nôtres. En vain chercherait-on des analogies, des points de rapprochement : tout est dissemblance, même dans les mots. Les universités anglaises n'ont rien de commun avec notre université, les écoles de grammaire ne sont pas nos lycées, les écoles des corps de métiers ne sont pas nos colléges. Le contraste n'est pas moins grand dans le régime que dans les dénominations. Nos écoles de tous les degrés ne pourraient vivre sans le trésor public, les écoles anglaises vivent de dotations qui leur appartiennent. Chez nous, l'état tient les écoles sous sa dictature; chez nos voisins, les écoles ferment leurs portes à l'état quand il devient importun. Ici l'uniformité, là-bas la diversité. Lorsqu'en France on a adopté un règlement, un plan d'études, des matières d'examen, la consigne en circule dans toutes les écoles et doit être strictement obéie; en Angleterre, les écoles trouveraient étrange qu'on leur taillât de loin ces ajustemens sans avoir pris leur mesure ni tenu compte de leur goût. Chacune d'elles préfère se façonner elle-même ces objets à son usage quand le besoin s'en fait sentir et dans les formes qui lui conviennent. Ces

formes varient à l'infini; d'une école de grammaire à l'autre, on se copie sur quelques points, sur d'autres on se sépare; c'est une affaire de conduite et de discernement. Est-ce à dire que cette liberté d'agir n'aboutisse qu'à des incohérences? Non, et on va le voir en suivant cet enseignement dans son action. D'une confusion superficielle il se dégage alors une harmonie qui n'est autre chose que le produit d'une conformité de tempérament. S'il y a eu des écarts, ils se corrigent par l'expérience; s'il y a une idée heureuse, elle fait promptement son chemin. Les esprits, tendus vers les mêmes problèmes et y procédant de bonne foi, se rencontrent tôt ou tard dans les mêmes solutions. La recherche et l'essai des améliorations ne sont interdits à personne, sous prétexte qu'une autorité supérieure veille à ce besoin, et fixera le moment où il doit être satisfait.

II.

Le trait qui frappe le plus dans l'éducation anglaise est la vigueur morale qu'elle donne. Attribuer cette vigueur à une qualité de race serait se payer d'une défaite. La race ne se constitue et ne dure qu'au moyen d'un certain entraînement; les facultés de l'esprit, comme les forces du corps, ne prennent de valeur qu'en raison de la manière dont on les exerce. Le régime auquel nous soumettons l'enfance ressemble trop à un engourdissement; les vertus passives y tiennent trop de place. Les mieux notés d'entre nos élèves sont ceux qui s'assouplissent le plus aisément, se règlent avec le plus de soin dans leurs discours et dans leurs actes, réussissent d'une manière plus suivie à s'observer et à contenir leurs élans naturels. L'internat, qui est le fait le plus général, conduit par une pente insensible à ce sommeil de la volonté; il est inséparable d'une surveillance qui dégénère en obsession et s'aggrave par l'effet d'un zèle mal entendu. Dans ses jeux comme dans ses travaux, l'enfant est sous les yeux du maître, et calcule ce qu'il peut oser sans lui déplaire. Il ne s'appartient pas et entre dans un moule qui n'est pas le sien; quoi d'étonnant qu'il le brise violemment quand il peut disposer de lui-même?

Dans l'éducation anglaise, cet écueil est évité, c'est l'externat qui domine; il est de règle pour les écoles publiques pourvues de dotations. A l'issue des classes, les enfans rentrent dans leurs familles ou en trouvent l'équivalent dans des pensions que tiennent les professeurs. L'internat, quand il est obligé, n'a pas les formes rigides du nôtre, et se concilie avec une liberté d'allures qu'on n'énerve ni par des consignes, ni par des empêchemens intempes-

tifs. La surveillance s'efface au lieu de se prodiguer; elle ne répand pas sur les élèves cette ombre d'ennui qui y est inhérente et glace leurs ébats. Ils peuvent aller et venir comme bon leur semble et vider entre eux leurs petits différends sans qu'un tiers morose vienne y mêler ses remontrances, quelquefois ses punitions. Ils sont dans l'école, comme ils seraient dans le monde, actifs et responsables. « Nous traitons nos enfans comme des hommes, disait un père de famille à M. Marguerin, afin qu'ils apprennent à le devenir. » C'est le système anglais résumé en quelques mots; il est de beaucoup le meilleur à suivre. Rien de plus sain en effet que l'exercice de la volonté pratiqué de bonne heure; le discernement s'acquiert dans cet apprentissage qu'aucune consigne ne suppléerait. L'enfant apprend à penser, à juger, à choisir par lui-même, à peser les suites de ses déterminations. S'il cède à des pétulances graves, il les expie par le châtiment, cherche dès lors à se vaincre et prend de l'empire sur lui-même. La vie commence pour lui comme elle s'achèvera, par les leçons de l'expérience; en lui épargnant les occasions de faillir, on l'eût moins bien servi qu'en le laissant éprouver à ses dépens où mènent les fautes. Toutes les qualités susceptibles de culture sont ainsi mises en rapport dès les premières années, et de là viennent ces caractères virils, sensés et réfléchis, qui sont moins un privilége de race qu'un produit de l'éducation.

Ce serait une erreur de croire que ces habitudes de tolérance engendrent le relâchement; elles ont un correctif dans une discipline très sévère. Des peines graduées frappent toutes les infractions aux règlemens, et pour les cas les plus graves les châtimens corporels sont encore en vigueur. On connaît le vers latin qui est inscrit, comme menace, sur les murs de la salle des classes de la grande école publique de Winchester :

Aut disce, aut discede; manet sors tertia, cædi.

Cette inscription date de loin et semble jurer avec nos mœurs. Les élèves qui entrent peuvent y lire les trois chances qui les attendent et entre lesquelles il dépend d'eux de faire un choix : apprendre, être expulsé ou châtié. Ce dernier traitement nous répugne; il commence à répugner à nos voisins; l'école n'en maintient pas moins, dans toute sa rigueur, son hexamètre disciplinaire; on dit même qu'elle en use pour ses natures endurcies et qu'entre les verges et l'expulsion elle se décide de préférence pour les verges comme adoucissement. Le plus singulier, c'est que de leur côté les familles s'accommodent de ce compromis. Toujours est-il que l'école n'est point désarmée et que les franchises laissées aux élèves n'ex-

cluent pas la stricte observation de leurs devoirs. Ainsi, après leurs six heures de classes, ils ont liberté plénière; on ne les parque pas dans des cours étroites, encadrées dans de hautes murailles, avec un maître d'études sur leurs pas. On tient en Angleterre à ce qu'ils se retrempent à l'air libre et que leur corps s'y fortifie. Il y a dans l'établissement ou à ses portes de vastes pelouses où tout est disposé pour les distraire ou les exercer, des parties de *cricket*, des appareils gymnastiques, quelquefois des barques sur la rivière pour des courses à l'aviron. On comprend avec quelle ardeur l'élève se porte vers ces jeux et combien il s'en enivre; mais sous cet attrait se cache un danger. Qu'emporté par ces divertissemens il ne tienne pas compte de la fuite des heures et néglige ou tronque la tâche scolaire, il sera le lendemain vivement réprimandé et sévèrement puni après une rechute. C'est la rançon de son indépendance. Il n'en jouit qu'à la condition de ne pas s'oublier et de se commander à lui-même. Il se peut au fond que la part faite aux exercices du corps nuise aux exercices de l'esprit et qu'après les effervescences du jeu l'élève ne retrouve pas à point nommé le calme nécessaire pour l'étude. Le niveau de l'instruction en est-il diminué? On est fondé à le croire, mais ce serait le relever à un triste prix que de condamner la jeunesse à l'étiolement en l'honneur des sciences et des lettres. Le calcul, fût-il juste, ne serait ni heureux ni humain.

Les méthodes d'enseignement ne diffèrent que par le choix des matières; chaque école a ses livres d'adoption et en change rarement. On a vu que, dans les colléges de l'université, il s'est établi des sortes de conférences où le développement oral tient une grande place. Dans les écoles de grammaire, on ne trouve rien de semblable, à quelques exceptions près. Le gros du travail se fait au moyen de *text books*, littéralement des livres de textes. L'élève s'approprie la substance de ces livres, et la classe a plutôt pour but de vérifier son travail personnel que de lui en fournir les élémens. Dans cette combinaison, le maître est un peu effacé; il s'en remet au livre qu'il a choisi pour animer l'intelligence de l'élève, et n'y ajoute que rarement ses commentaires. Celui-ci, de son côté, se blase quelquefois sur sa besogne et la convertit volontiers en un exercice machinal. Ainsi la lecture des auteurs est le fond de l'enseignement littéraire. Les choix portent sur les plus illustres, et comme on les lit par morceaux de longue haleine, on s'identifie mieux avec leur génie qu'au moyen de passages détachés. L'explication est faite à haute voix et précédée d'une préparation personnelle. Ces lectures ont leurs avantages, mais elles demanderaient un complément. Elles exercent le jugement et la mémoire, elles

ne forment pas le style. Ce que nous nommons une version n'est pas d'usage dans les écoles anglaises, du moins d'usage habituel. On n'y choisit pas dans les anciens maîtres une belle page pour la traduire à tête reposée, et s'en rapprocher autant que possible par la fidélité et la puissance de l'expression. En revanche, le thème leur est moins étranger; les écoles en emprunteut le modèle aux exercices de l'université, où il prend le nom de composition. Ces compositions consistent à faire passer dans une langue morte, le latin ou le grec, quelques morceaux de prose anglaise; de même pour la poésie anglaise, qu'on arrange en vers grecs ou latins de différens mètres. C'est quelquefois littéral, d'autres fois ce sont des imitations : on laisse le champ libre aux concurrens. Il y a également des compositions plus relevées où les étudians ne s'inspirent que d'eux-mêmes et développent à leur gré une idée ou un sujet. La robe universitaire donne seule la confiance nécessaire pour prendre cet essor; les écoles ne visent pas si haut. Cependant on y a introduit des compositions d'un ordre plus modeste, dirigées vers des objets usuels. Ce qu'on y demande aux enfans, ce sont des faits plutôt que des phrases, et en ceci comme en toute chose l'esprit anglais se met à découvert. Ce qui est du domaine de l'art est rejeté sur un plan secondaire. Pourvu que l'idée soit juste, précise, peu importe le mode d'expression. Aucun peuple n'a autant besoin de s'inspirer du génie antique, et il a du moins le bon sens de comprendre que, sans cet élément d'emprunt, tout sentiment de l'idéal aurait bientôt disparu de sa littérature.

Pour les sciences exactes, il pourrait vivre de son propre fonds, il a même eu ses génies; c'est à la Grèce qu'il demande ses autorités. La géométrie des écoles de grammaire en est encore au traité d'Euclide. Ce qui leur plaît de ce traité, c'est qu'il ne sort pas de la science pure. Dans d'autres classes de mathématiques, l'enseignement n'est pas simultané; les élèves se groupent suivant leurs forces, et le professeur adapte ses leçons à la force de chaque groupe; en réalité, il n'y a point de classe, mais des élèves isolés. En géométrie, la classe est compacte et l'enseignement simultané. Les élèves récitent par cœur les propositions d'Euclide : le maître écoute, et de mémoire les ramène, s'il est besoin, au texte consacré. « Nos enfans, disait à MM. Marguerin et Motheré un professeur de géométrie, non sans quelque orgueil, nos enfans répètent leur Euclide si couramment que j'ai peine à les suivre. » Les maîtres intelligens ont l'attention de tracer sur un tableau noir la figure qui correspond aux propositions que la classe récite; un petit nombre, par un changement de lettres, force l'élève à apporter à cet exercice autre chose que beaucoup de mémoire. En algèbre, le grand nombre

ne dépasse pas la résolution des équations du second degré; quelques sujets plus intelligens ou plus favorisés passent alors au binôme de Newton, puis au calcul différentiel. Les traités d'algèbre en usage sont très complets; comme pour les lettres, ce sont des *text books* remarquables par le nombre et la variété des exercices pratiques. Le maître n'intervenant que pour éclaircir le livre, celui-ci doit suffire à tout. Cependant la grande affaire pour les Anglais n'est ni l'algèbre, ni la géométrie; c'est l'arithmétique, et on dirait qu'ils se sont ingéniés pour en compliquer l'usage. Le système des poids et mesures varie de province à province; on n'en compte pas moins de dix employés concurremment, et qui n'ont pour base ni la numération décimale, ni aucune numération régulière. Dans une enquête faite récemment, il a été calculé que ces complications allongent de deux ou trois ans le temps nécessaire pour cette étude spéciale. C'est pourtant le gagne-pain de milliers de jeunes gens qui se destinent au commerce, et, coûte que coûte, il faut s'en munir. On peut dire que, telle qu'elle est enseignée, l'arithmétique n'est en Angleterre qu'un ensemble de procédés de calcul. Les opérations restent des énigmes pour les élèves et bien souvent pour les maîtres. « Il semble, dit M. Motheré, qu'elles s'exécutent selon des règles jadis trouvées par des raisonnemens qu'on n'a plus intérêt à connaître. » Voilà où en sont les sciences mathématiques dans la plupart des écoles anglaises. En géométrie, on n'enseigne que la théorie, et en arithmétique que le calcul; en algèbre, la théorie n'est pas exclue, mais on s'y appesantit peu; l'élève l'a entrevue plutôt qu'il ne la possède. Il est permis de se demander si c'est là présenter à l'esprit les objets dans leurs rapports vrais, et s'il est bien régulier d'enseigner les sciences mathématiques, les unes comme des théories qui ne conduisent pas aux applications, les autres comme des procédés pratiques qui ne s'appuient sur aucun principe.

Pour les sciences d'observation, il n'y a guère de cours réguliers et distincts, si ce n'est dans les grandes écoles; ils sont nuls dans celles d'un moindre rang, ou n'y ont qu'une périodicité illusoire. Les amalgames les plus étranges se rencontrent dans la matière des leçons. Dans certains cas, on enseigne simultanément des principes de physique et des faits de chimie en présentant les uns et les autres à mesure qu'ils peuvent servir à s'expliquer mutuellement. La physique elle-même n'est pas acceptée comme corps de science; on traite à part les forces sommaires de la nature, l'électricité, le magnétisme, la chaleur, et en réalité il n'y a pas dans la langue anglaise un mot qui corresponde à notre mot de physique. Il y a des phénomènes, il n'y a point de science des phénomènes. Ce

que nous nommons la cosmographie est dans le même cas et se réduit à un peu d'astronomie usuelle. Les écoles en prennent la part qui touche le plus directement un peuple navigateur, la détermination des distances sur mer par l'observation des astres, les variations des marées, les phases lunaires, les rapports entre le temps vrai et le temps moyen. Point de classement méthodique dans tout cela, point de notions qui s'enchaînent; on se contente de fragmens qui peuvent intéresser l'auditoire sans indiquer même le lien qui les rattache à ce qui les précède et à ce qui les suit. Ce parti-pris de reléguer les sciences expérimentales dans un rang secondaire a lieu d'étonner de la part des Anglais; l'habitude de l'observation est une des qualités de leur génie. Non-seulement ces sciences se recommandent par les applications industrielles dont elles sont susceptibles, mais, envisagées spéculativement, elles sont propres à fortifier et à développer les intelligences. Elles reposent sur le concret et le réel, comme les mathématiques sur la conception abstraite; celles-ci apprennent à bien calculer, celles-là à bien voir : dans ce sens, elles se complètent. Il y a là évidemment une lacune qui s'explique mal dans un pays et chez des hommes si positifs dans leur manière de se conduire.

L'enseignement anglais se partage, comme le nôtre, en deux branches ou divisions, mais avec cette différence, que ce qui pour nous est formel est pour eux arbitraire. Ces deux divisions se nomment la division classique et la division moderne. La première comprend les langues et l'histoire anciennes, les langues et l'histoire modernes, les mathématiques et quelquefois accessoirement des notions de physique et de chimie. Dans la seconde division, la langue grecque disparaît, et l'étude du latin est poussée moins avant. Il reste donc plus de temps pour les mathématiques; mais ici reparaissent les inconvéniens d'un enseignement qui n'est ni simultané ni bien déterminé. L'aptitude et la fantaisie individuelles accélèrent ou ralentissent le mouvement des études. Chaque élève va un peu à son gré; les uns restent en chemin, les autres doublent les étapes. Quelquefois ils rentrent dans les divisions ou en sortent sans qu'aucun obstacle s'oppose à cette mobilité. Il y a quelque avantage à cela, il y a aussi des inconvéniens. L'avantage est de ne pas tenir trop longtemps accouplées des forces et des facultés inégales, en obligeant les plus alertes à se mettre au pas des traînards. Un peu de dégoût s'attache à un retour prolongé de matières dont l'esprit est saturé, l'attention s'y lasse, le temps s'y perd, tandis qu'en montant d'un degré il serait utilement employé. L'inconvénient est de laisser trop beau jeu à des travers auxquels l'enfance n'échappe pas plus que l'âge mûr, — la versatilité et la

confiance exagérée en soi-même. Ce sont les élèves qui se jugent, et il y en a toujours dans le nombre de disposés à se surfaire. Après tout, dans les divisions anglaises, le danger n'est pas grand; elles se ressemblent tellement qu'on pourrait les confondre. Tout se borne à une dose plus ou moins forte de grec et de latin. Elles n'ont pas même, au point de vue des carrières, de destination spécifiée; elles préparent à toutes indistinctement. La division moderne fournit, comme la division classique, des sujets aux professions libérales, moins ornés, il est vrai, mais formés plus promptement, et en outre elle est la pépinière des jeunes gens qui vont peupler les comptoirs du commerce et les bureaux des industries.

Ce qui existe pour les divisions se reproduit dans les classes; il est loisible à un élève d'y monter d'un degré quand il se sent de force à en courir la chance. Sur ce point également, l'organisation anglaise est très élastique. L'année scolaire se partage en trois périodes ou termes, comme ils les nomment; cet avancement spontané est permis à chacun de ces termes. L'élève qui se sent capable franchit alors une classe; on en a vu qui, dans le cours de l'année, en franchissaient deux. A lui ensuite de justifier son ambition en se soutenant de son mieux. La durée des études reste ainsi indéterminée. Il y a bien six classes, mais qui n'emportent pas nécessairement un travail de six années; il dépend de l'élève de les abréger; s'il fait un effort plus grand, il est assuré d'en recueillir le bénéfice. Ce n'est pas sur la différence des matières qu'est fondée la distribution des classes, mais sur le degré de force des élèves. Au fond, pour les sujets d'élite, l'école n'est qu'une préparation aux universités, et c'est là qu'en dernier ressort justice est faite des vocations équivoques. Que l'élève ait franchi trop vite les échelons inférieurs, qu'il se soit abusé lui-même ou ait surpris la complaisance de ses maîtres, il trouvera dans les concours des grades des juges plus clairvoyans, et sera ramené à sa vraie mesure. Il apprendra alors que les fruits hâtifs ne sont pas toujours les meilleurs, et qu'il y a profit à laisser au temps le soin de les mûrir. Ces avortemens ne sont pas rares, et plus d'un étudiant qui passait pour un phénomène dans son école est venu piteusement échouer aux examens de Cambridge et d'Oxford.

C'est là en effet la pierre de touche et le degré vraiment supérieur. Ce que nous venons de voir de défectueux et d'insuffisant dans les écoles de grammaire ne se retrouve ni dans les universités ni dans les colléges préparatoires qui en dépendent. Le niveau des études s'y relève avec un éclat et une solidité incomparables; la culture des facultés y embrasse toutes les connaissances humaines dans leur expression la plus achevée. Rien n'en est exclu, tout y

est conduit à fond. Les lettrés, les savans les plus illustres, se font un honneur et un devoir de porter la robe de l'université; les chaires, toujours briguées, sont livrées aux plus dignes. De tels maîtres, comme on l'imagine, disposent de leur enseignement comme ils l'entendent. Ils sont en communion avec ce que l'Europe renferme de grandes autorités dans les lettres, dans les sciences et dans les arts; ils s'inspirent de ce qui est classé et de ce qui se découvre; leurs noms et leurs travaux sont la garantie de leurs méthodes, qui se distinguent autant par la sûreté que par la variété. Leur indépendance est à peu près celle qui est accordée à nos professeurs du Collége de France, moins le droit de révocation, et la nature de leurs leçons répond à ce qui se pratique dans notre école normale supérieure, moins la partie pédagogique inhérente à une destination spécifiée. Ce n'est pas qu'il n'y ait pour ce haut corps enseignant une discipline intérieure : on s'y juge entre pairs; mais cette discipline est plus comminatoire que réelle, et sommeille dans les vieux statuts. Le titre est sérieux comme les hommes qui le portent; ils le font respecter en le respectant eux-mêmes. La part des hardiesses n'en est pas moins grande, et c'est dans le giron de ces universités qu'est né en partie le goût récent des recherches positives qui est si bien dans le génie anglais, et qui tient désormais dans un état de crise toutes les branches du savoir humain. Les orientalistes d'Oxford et de Cambridge sont entrés pour beaucoup dans les découvertes philologiques qui affectent la question de nos origines; leurs naturalistes n'ont pas moins profondément troublé les notions reçues sur la nature de l'homme et son rang à part dans l'échelle des êtres. Ainsi, sous l'œil du clergé et dans les voies les plus régulières, le champ est libre, même aux déviations, et de tels faits donnent à la fois une idée de l'esprit qui règne et de la puissance qui réside dans ces grands foyers d'études.

On a vu qu'entre les maisons d'éducation les ressources sont très inégales; celles qui sont dotées rendent l'existence pénible à celles qui ne le sont pas. Pour ces dernières, la gêne est permanente : elles sont contraintes de veiller de près à leurs dépenses, afin de les tenir en équilibre avec les recettes; elles doivent se contenter de locaux modestes, pris à bail, qui font une médiocre figure auprès des beaux édifices que les maisons concurrentes ont reçus à titre de dons ou acquis de leurs deniers. Une distance analogue se reproduit dans l'ampleur des services. Par elle-même, la profession est d'ailleurs peu lucrative. L'externat, qui prévaut, ne comporte pas des droits d'école trop élevés, et on n'en pourrait forcer la quotité qu'au détriment du nombre des élèves, qui est dans presque tous les cas assez limité. C'est sur le recrutement des professeurs

que pèse principalement l'état des finances d'une maison. Les meilleurs maîtres vont par la force des choses vers les établissemens qui peuvent le mieux les rétribuer, et il ne reste aux autres qu'à glaner sur une moisson déjà faite. En général les bons maîtres sont rares; l'activité anglaise a tant de moyens de s'exercer et met tant de calcul dans ses choix qu'elle ne se tourne pas volontiers vers des carrières ingrates. Celle-ci l'est de toutes les façons; le profit y est mince, et il ne s'y attache pas une grande considération. Deux motifs seulement peuvent pousser ceux qui s'y engagent : une vocation décidée ou l'impuissance de mieux employer leur temps. C'est naturellement le clergé qui occupe le plus de chaires; le soin d'élever la jeunesse s'y est transmis de main en main, comme un devoir d'état; son brevet d'élection est dans l'habit qu'il porte. Il en est de même des gradués des universités : leur titre les couvre et leur assure un accueil de faveur; on les recherche même au prix de traitemens supérieurs. Pour les autres professeurs laïques, les choix offrent plus d'embarras; il n'y a point d'école normale pour l'enseignement secondaire, par conséquent point de diplômes, et force est de se contenter de certificats délivrés par des personnes qui portent un grand nom ou ont une autorité scolaire. C'est une rude tâche que celle de ces maîtres; il en est qui font jusqu'à six classes par jour, et des classes très diverses, lettres, sciences, histoire. Ils s'y préparent tant bien que mal, laissent leurs élèves réciter ou discourir, prennent des notes sur la manière dont ils s'en acquittent, et les jugent plus qu'ils ne les assistent. Il n'y a pas là d'indifférence ni d'abandon : c'est l'exercice régulier de l'emploi. Il est convenu dans les écoles anglaises que l'enfant doit attendre beaucoup plus de lui-même que de son maître, de ce qu'il découvre que de ce qu'on lui inculque.

Un fait récent semble prouver néanmoins que ce système n'a pas la vertu qu'on lui supposait : on s'efforce d'entrer dans une voie nouvelle. En 1858, les universités, comme gardiennes des études, s'émurent de la médiocrité des élèves que leur envoyaient les écoles publiques, et se décidèrent à y porter remède; Oxford prit les devans, il rendit un statut qui a pour titre : *De Examinatione candidatorum qui non sunt de corpore universitatis.* Ce fut l'origine de ce que l'on a nommé les examens locaux. L'objet de ces examens était de mieux régler les études et de donner aux familles une garantie supérieure qui leur manquait. Par groupes déterminés, les écoles étaient admises à présenter leurs élèves à ces épreuves et à se mesurer entre elles dans une sorte de concours destiné à vérifier leur force. C'était une tournée analogue, aux matières près, à celles qui ont

lieu pour notre école polytechnique. Dans des programmes d'examen qu'Oxford rédigea, son principal soin fut de redresser, pour le choix et le classement des matières, les parties de l'enseignement qui lui avaient paru les plus défectueuses. Ainsi, dans l'ordre des lettres, on donnait à l'explication orale du professeur une importance plus grande, et on rétablissait dans les exercices habituels la version, jusque-là négligée. Dans l'ordre des sciences, une sorte de réhabilitation était ménagée aux sciences physiques et naturelles, la théorie et la pratique retrouvaient un meilleur équilibre. Sur beaucoup de points, l'esprit de réforme agissait de la sorte par voie de conseil. Les écoles restaient libres d'y résister ou d'y déférer, de soumettre leurs élèves à l'examen ou de les tenir à l'écart. Rien d'obligatoire; l'université n'exerçait pas un droit, elle offrait une assistance. Peu d'établissemens ont répondu par des hostilités à cet appel officieux, un certain nombre s'est montré indifférent; mais ils ont tous par le fait accepté ouvertement ou tacitement un arbitre commun. Au-dessus des écoles, il y a désormais une autorité qui décide de leurs mérites, les distingue et les classe. Pour l'Angleterre, le procédé est nouveau; elle a en faible dose ce que nous avons en excès : on dirait qu'elle s'amende et cherche aujourd'hui, sinon l'unité, du moins une sorte d'homogénéité de l'enseignement.

Ces examens locaux comportent deux degrés : l'un inférieur, pour les candidats âgés au plus de quinze ans; l'autre supérieur, pour les candidats âgés de dix-huit ans au plus. La fixation d'une limite supérieure d'âge en fait des examens exclusivement scolaires. Une autre circonstance achève de leur donner ce caractère. Les listes des candidats admis sont publiées avec l'indication de l'école où ils ont étudié. Les familles peuvent ainsi en connaissance de cause se déterminer dans leurs préférences. Les deux programmes d'examen ne diffèrent guère entre eux que par le degré de force, et rappellent ceux qui sont en usage dans l'enseignement secondaire. Quelques détails sont seuls à noter. Il y a une partie obligatoire et une partie facultative. Sous peine d'être rejeté, l'élève doit soutenir la première à la satisfaction des examinateurs; dans la seconde, il suffit qu'il fasse ses preuves dans une faculté sur huit, et il a l'option des facultés. Dans la section religieuse, il peut même se refuser à l'examen pour cas de conscience, comme le disent les termes officiels. Enfin à l'examen supérieur, quand cet examen est heureux, est attaché le brevet d'*associé ès arts*, dont le sens n'est pas facile à saisir. Oxford seul confère ce titre. Cambridge, qui a aussi ses examens locaux, s'en défend : pure querelle de formes entre universités. Maintenant, à rapprocher nos épreuves de baccalauréat du programme des examens locaux, voici ce qui frappe. Notre bachelier, pour gagner ses éperons, est obligé de sa-

voir un peu de tout : langues mortes, histoire, sciences exactes ou naturelles; on lui tend des piéges, on cherche où est le défaut de cette cuirasse dont ses préparateurs l'ont armé. L'associé ès arts s'en tire à moins de frais : il demande à ses juges de l'interroger sur ce qu'il sait; ses juges s'y prêtent de bonne grâce et le tiennent quitte du reste. Il y a un peu de bonhomie dans la pédagogie anglaise, mais aussi que de fictions dans la nôtre! Il est au moins douteux que l'esprit du bachelier ait beaucoup à gagner aux violences qu'on lui fait, et que nos questionnaires raffinés y laissent des traces profondes.

Si accommodans qu'ils soient, les examens locaux ont eu plus de crédit auprès des écoles qu'auprès des familles. Autant les grades des universités sont recherchés, autant le titre d'associé ès arts est délaissé. On se demande à quoi il répond, en quoi il peut servir, et c'est un motif suffisant pour que les élèves n'y tiennent pas et que les familles y renoncent. En réalité, jusqu'à présent, il n'a servi ni répondu à rien : nulle part on ne l'exige; nulle part non plus on n'en tient compte; il n'a encore ni prestige ni utilité. Les universités ne semblent avoir émis là qu'une monnaie de billon dépréciée avant d'avoir circulé. Dans les trois années qui suivirent l'exécution du nouveau statut, il n'y eut en moyenne que 700 certificats distribués sur une population de 18 millions d'âmes. C'était un premier échec; il a été suivi d'autres échecs plus sensibles. L'idée première de ce moyen d'ingérence appartenait au clergé; il voulait vérifier jusqu'à quel point l'esprit de schisme ou d'indifférence avait pénétré dans les écoles. L'instrument de cette vérification était la section religieuse introduite dans les programmes. Les tableaux des examens passés n'ont pas dû lui fournir là-dessus de grands sujets d'édification. En 1862, par exemple, sur 759 élèves examinés, il y en a eu 380 qui ont refusé de satisfaire à cette partie du programme, sensiblement la moitié. L'orgueil national a eu également à souffrir d'un autre détail de ces épreuves. Pour élaguer les incapables, on avait imaginé une section obligatoire, réduite aux plus simples élémens, sans grec ni latin, et ne dépassant pas le niveau d'une bonne instruction primaire. Sur les 759 candidats, 224 ont échoué à cet examen, les trois dixièmes des inscrits, et la plupart pour des écarts d'orthographe trop multipliés. Ces résultats dénonçaient deux faits graves, les défections vis-à-vis de l'église établie et la faiblesse des études élémentaires. On devait s'en émouvoir, et on n'y a pas manqué; la presse a mêlé ses doléances à celles des hommes de robe; on s'est piqué de zèle, on a fait un effort, et il se peut qu'à la longue une revanche soit prise de ces premiers avortemens. Si rien ne s'impose en Angleterre, avec de la persévérance et du temps, tout s'accepte. Il suffit que la valeur

d'une idée ou d'un fait se démontre jusqu'à l'évidence. Or les examens locaux sont un bon instrument; ils établissent entre les écoles un lien qui leur manquait, font naître une émulation qui les excite et les fortifie, associent les noms des élèves et des maîtres qui les ont formés dans un cadre d'honneur où il ne leur sera pas toujours indifférent de figurer. Il ne s'agit plus que d'y habituer les familles et de leur en donner le goût. Ce goût n'est pas venu; il viendra dès qu'il sera constant que l'institution nouvelle rend quelques services.

Ainsi se comportent et s'administrent les écoles publiques qui pourvoient à l'enseignement des classes moyennes en Angleterre. Ces écoles, avec ou sans dotation, et sous quelque nom qu'on les désigne, représentent la portion la moins mobile, la plus régulière de cet enseignement. Leur orgueil est de remonter à la tradition, leur souci de la maintenir; elles laissent à d'autres la part des aventures. Naguère elles n'admettaient pas sur leurs bancs d'élémens hétérodoxes : le relâchement qui peu à peu les gagne est une déviation récente; celles qui y cèdent ne font qu'obéir à des nécessités de position, celles qui peuvent se suffire se renferment résolûment dans leurs statuts. Cette obstination a fait la fortune des écoles privées, qui se multiplient à mesure que le préjugé religieux se détend. Parmi ces écoles privées, les unes appartiennent aux sectes dissidentes, les autres reçoivent indistinctement les élèves de toutes les communions. Il en est dans le nombre qui ont atteint de grandes proportions, elles diffèrent des écoles de l'église établie par leur régime comme par leur tolérance; plusieurs ont une véritable originalité. Comme tout prend chez les Anglais une couleur politique, les mêmes partis qui sont dans l'état se retrouvent dans les écoles et y ont introduit leurs rivalités. Aux établissemens que fondent les whigs, les conservateurs répondent invariablement par des établissemens analogues : à Londres, on l'a vu, ils ont opposé un collége anglican à l'érection de l'université; à Liverpool, ils ont établi un autre collége pour mettre en échec un institut florissant, soutenu par les whigs. Il en a été ainsi partout. Les radicaux de leur côté couvrent de leur protection et assistent de leurs deniers les écoles populaires. Au fond de ces combats d'influence, il y a un sentiment qui les épure : c'est le désir de n'être ni étranger ni indifférent à rien de ce qui se fait d'utile ou de salutaire dans le pays. Ici du moins, et l'exemple a du poids, personne ne se démet de ses devoirs, qu'ils soient corporatifs ou individuels : c'est la communauté entière qui agit, et plus les prérogatives s'élèvent, plus l'obligation devient étroite et le sacrifice étendu.

LOUIS REYBAUD.

UN

HUMORISTE PROTESTANT

Les Prouesses de la bande du Jura, par l'auteur des *Horizons prochains*; 2 vol. in-18, Michel-Lévy, 1865.

Depuis que le protestantisme a fait son entrée dans le monde, le cours des choses a donné un sens nouveau, un sens réel et palpable à cette mystérieuse et libérale parole de Jésus : « Dans la maison de mon père, il y a plusieurs demeures. » L'univers est la grande maison du souverain père de famille; les demeures différentes sont les religions, les cultes où s'enferment les âmes, où elles habitent, où elles prennent en quelque sorte leur pli et leur caractère. Entre ces demeures diverses au sein d'une même demeure, il y a eu bien souvent la guerre; il y a eu des haines, des persécutions, des chocs sanglans; puis est venue la paix. Est-ce bien la paix souveraine et définitive? C'est du moins une trêve entre habitans séparés de la même maison. On se rencontre, on se visite, on s'accoutume à se respecter un peu plus, à se supporter mutuellement. Il n'y a plus que les têtes vives qui font des sorties, soufflant vainement le feu de la guerre, et dans cette paix relative on pourrait dire qu'il s'est formé, au courant du monde moderne, deux lignes parallèles de civilisation, deux ordres d'idées, deux familles d'esprits. Il y a des esprits catholiques et il y a des esprits protestans. Je ne dis pas qu'ils soient opposés en tout, qu'ils ne se confondent sur bien des points. Ils ont puisé à la même source première, ils sont de la même maison; mais il est certain que comme dans cette maison ils ont des demeures diverses, ils se font aussi

à la longue une originalité séparée et distincte, qui se manifeste par mille nuances dans la manière de voir, de sentir et de se produire. Ils ont une façon particulière de comprendre les choses, de les interpréter et de les exprimer. Ce qui n'était à l'origine qu'une divergence de communion religieuse s'étend chemin faisant à toute la vie morale, aux habitudes, aux goûts, à la nature même de l'intelligence, insensiblement modifiée. Les facultés s'aiguisent dans des sens opposés; l'imagination se teint de couleurs différentes; l'ironie elle-même, quand elle jaillit, se ressent de cette variété de formation intellectuelle, et jusque dans les conceptions les plus familières, dans la pénétrante analyse ou dans la grâce des descriptions pittoresques, l'esprit protestant ne ressemblera pas à l'esprit catholique. Chacun d'eux a son monde d'idées et de sentimens, comme il a ses dons particuliers. Chacun porte dans l'art, dans la littérature aussi bien que dans la philosophie, son inspiration et sa séve.

Quoi donc! direz-vous, y a-t-il un art du catholicisme et un art du protestantisme? L'esprit peut-il être protestant ou catholique? — Il peut l'être sans doute, il peut même l'être trop, s'il devient la proie d'une préoccupation fixe et unique, s'il arbore trop ostensiblement et avec une obsédante affectation son symbole et les couleurs de son église. C'est assurément une âme protestante qui se joue dans ces récits des *Prouesses de la bande du Jura*, dernier fruit d'un talent hardi, chercheur et inégal, qui depuis longtemps est occupé à se frayer une voie en dehors des routes banales, en alliant toutes les libertés de l'imagination à la rigidité de la foi religieuse. Mme de Gasparin, l'auteur de ces récits qui viennent après bien d'autres, est ce qu'on pourrait appeler en toute vérité un humoriste protestant, si ces deux mots peuvent marcher ensemble, un humoriste qui enveloppe des histoires de sainteté de toute sorte d'arabesques, qui vous jette à la face des poignées d'éblouissans caprices et de fleurs des Alpes avec les bouffées d'un calvinisme incandescent. Esprit singulier, brillant, tourmenté, subtil, laborieusement naïf, doué d'un vif sentiment de la nature terrestre aussi bien que des choses morales, passant d'un mysticisme ardent à de véritables crudités réalistes, et qui dans ses voyages à travers le monde extérieur et les mondes invisibles de l'âme, dans ses fantaisies, dans sa fine psychologie, dans ses aimables impétuosités, garde toujours la forte saveur du terroir genevois. Mme de Gasparin, pour tout dire, est un moraliste et un paysagiste qui fait l'école buissonnière sous le pavillon protestant. Voilà bien des choses réunies dans un même talent et formant ce que j'appelle un humoriste avec tout le décousu et sans le scepticisme du genre, un humoriste pour le moment lancé par monts et par vaux à tra-

vers le Jura, les sites alpestres et les campagnes attirantes de l'Italie.

Ce n'est point sous cette figure, il est vrai, qu'apparaissent d'habitude nos spirituelles dames de France, même dans un temps qui passe pour propice à toutes les émancipations et à toutes les fantaisies de l'imagination. Je sais bien un chapitre de notre histoire qui serait curieux à retracer. Ce ne serait ni le chapitre des guerres ni celui des révolutions de pouvoir, ni celui des révolutions économiques; ce serait le chapitre plus intime des révolutions dans la vie et dans le génie des femmes, depuis Mme de La Fayette jusqu'à nos plus brillantes contemporaines, en passant par Mme du Deffand, Mlle de Lespinasse, Mme Roland, Mme de Staël, Mme de Souza, Mme de Duras, et tant d'autres qui jusqu'au moment présent forment comme une tradition ininterrompue d'élégance, de grâce ou de supériorité intelligente. Tout a changé, tout s'est transformé, mœurs, idées, caractères, habitudes privées, conditions publiques. L'atmosphère bouleversée par l'orage est restée confuse et agitée. Le monde n'est plus un salon où se jouent de gracieuses influences, où se déploie une sociabilité raffinée; il est devenu un champ de bataille, une mêlée où de nouveaux mobiles se sont fait jour, où le rôle des femmes se ressent nécessairement de toutes les complications, de toutes les excitations de la vie moderne. Ce n'est plus le temps de ces existences somptueusement frivoles qui se prélassaient dans les régions privilégiées, de cette légèreté élégante, de ce ton suprême qui faisait l'originalité d'une maréchale de Luxembourg et qui se perd désormais dans une société tumultueuse, ouverte à tout venant. Les barrières sont tombées, le cadre s'est élargi. La vie est aujourd'hui plus libre, plus affairée, plus vulgaire quelquefois, moins artificielle aussi, et les femmes comme les hommes ont leur part dans cette manifestation d'un monde nouveau, dans cette métamorphose universelle.

Au fond cependant, ce qui tient essentiellement à la nature féminine n'a point changé et ne pouvait changer. Quelles que soient les catastrophes et les révolutions, rien ne peut faire qu'il n'y ait chez les femmes des dons de l'esprit, des habitudes d'intelligence qui survivent à tout et se retrouvent à travers tout : dons de sagacité, de promptitude, de finesse, de spontanéité, d'inspiration facile. Comme il y a des travaux matériels auxquels se prête mieux la nature des femmes, il y a aussi des facultés morales qui dominent en elles, qui marquent tout ce qu'elles font d'une ineffaçable empreinte et donnent un caractère très particulier à leur littérature. Il y a un certain ordre de sentimens, des secrets de passion, des nuances de mœurs, des ridicules qu'elles excellent à découvrir, à deviner quelquefois et à reproduire. Ce sont de merveilleuses observatrices, d'une imagina-

tion plus vive qu'étendue, plus déliée que profonde, plus délicate et plus pénétrante que réellement inventive. Leur vrai domaine est cette vie sociale qu'elles gouvernent même quand ce sont les hommes qui règnent, et qu'elles décrivent d'une main légère, guidée par l'instinct plus que par la réflexion. Elles semblent audacieuses quelquefois, elles sont moins aventureuses par l'intelligence qu'elles ne le paraissent. Elles ont du bon sens, elles sont singulièrement dépaysées dans les abstractions philosophiques ou religieuses, et si on voulait les classer à la lumière de cette distinction dont je parlais entre esprits catholiques et esprits protestans, on pourrait dire qu'en France elles sont au fond catholiques d'imagination et d'éducation. Elles n'ont pas l'instinct protestant, ou, si l'on veut, elles ne sont pas de nature protestante; elles n'ont pas la sévère et vigoureuse trempe d'une miss Brontë, de même qu'en étant d'aimables satiriques, de piquantes observatrices, elles ne vont pas jusqu'à être des humoristes.

Et voilà pourquoi je disais que Mme de Gasparin était une exception dans la littérature des femmes, dans cette famille traditionnelle d'imaginations charmantes qui ont laissé leur gracieuse trace dans l'histoire de notre vie intellectuelle et morale, sans parler de celles qui y ont laissé la marque de leur génie. Mme de Gasparin ne rompt pas absolument sans doute avec cette tradition; elle s'en détache du moins par l'indépendance un peu vagabonde de son imagination, par une certaine saveur âpre d'observation, par les capricieuses hardiesses de sa verve, par les habitudes de sa pensée, par les cadres qu'elle choisit, par la forme même qu'elle donne à ses sentimens, à son active méditation, par ce quelque chose d'agité et d'impétueux enfin qui n'est ni de l'esprit d'une femme ni de l'esprit d'une Française. L'originalité de l'auteur des *Horizons prochains*, originalité réelle, animée et provoquante, tient certainement en partie à sa nature, elle tient aussi aux conditions particulières de sa formation et de son développement.

Mme de Gasparin a notamment cela de caractéristique, qu'elle semble étrangère à cette vie sociale dont s'inspirent le plus souvent les femmes du monde qui écrivent. Son talent est aussi peu parisien, aussi peu mondain que possible; il s'est fait en quelque sorte une autre patrie aux frontières de Suisse, et a pour cadre naturel le Jura, les Alpes, les bords du lac Léman, le pays de Genève. Ce monde-là, Mme de Gasparin le connaît; elle en a exploré les sites et les mœurs, elle y puise son inspiration et sa séve, et ce n'est pas elle qui trouverait, comme Mme de Staël, que la campagne sent le fumier; elle saurait tout au moins trouver dans ce fumier une poésie. C'est une campagnarde, je veux dire une châtelaine, douée du sens agreste, attirée par le spectacle des montagnes à la cime nei-

geuse, par les aspects changeans des prairies sur lesquelles flotte le brouillard du matin ou par les mille bruits des vallons empourprés de soleil. Elle a cela de particulier, d'aimer la nature vraie et réelle, de la sentir, de vivre dans une sorte d'intimité avec elle. Mme de Gasparin a un autre trait distinctif, peu commun en vérité chez les femmes qui écrivent et même chez beaucoup d'hommes : elle a l'humeur voyageuse; elle aime les voyages pour les voyages, pour voir, pour satisfaire une curiosité d'esprit, non pour suivre une mode et tromper une oisiveté frivole. Elle a commencé autrefois par visiter l'Égypte, la Grèce, la Palestine, lorsque c'était un vrai voyage, et elle en a rapporté un livre animé, coloré, ingénieux, qui serait plus intéressant encore, s'il n'était trop parsemé de distribution de bibles et de petites prédications. Aujourd'hui elle pousse moins loin ses excursions, il est vrai; elle va là où tout le monde passe, en Italie; elle découvre plus près d'elle les sources de l'Orbe, le Mont-Tendre, le Suchet, ou les aiguilles de Beaulmes, dans la pétulante compagnie de *la bande du Jura*. Elle a échangé la cange du Nil d'autrefois pour le char à échelles des montagnes. C'est toujours la même curiosité voyageuse, le même goût de mouvement qui, en révélant un trait de caractère, communique pour ainsi dire son animation à tout ce qu'écrit l'auteur, qui laisse tomber sur ses pages le reflet des souvenirs et des impressions. Et avec tout cela Mme de Gasparin reste une puritaine ardente, agitée, intraitable, douée d'une activité infatigable d'analyse, de réflexion, de méditation, d'une curiosité du monde invisible égale à sa curiosité de toutes les choses extérieures. C'est peut-être la plus spirituelle des filles « de la paroisse de Calvin, » selon le mot que Sismondi appliquait à son ami Lullin de Chateauvieux; mais elle est assurément de la paroisse. De là cette physionomie singulière d'une femme alliant une croyance sévère, passionnée, à toutes les fantaisies d'un talent libre et hardi; de là ce mélange de tons se heurtant, se contredisant et finissant par se fondre dans cet ensemble d'œuvres, non pas même d'œuvres, de fragmens au titre poétique, *les Horizons prochains*, *les Horizons célestes*, *Vesper*, *les Tristesses humaines*, qui ressemblent à quelque chose comme une symphonie confuse, stridente, douloureuse ou spirituellement gaie, quelquefois saisissante et passablement bizarre, sur des thèmes toujours vieux et toujours nouveaux.

Que sont en effet toutes ces compositions nées au souffle de l'inspiration du moment et jetées dans le monde sous des noms expressifs ou symboliques, si ce n'est des fragmens détachés, inachevés, à peine liés, formant une collection de rêveries, d'anecdotes, de boutades, d'effusions qui se succèdent et se mêlent, semblables à une mélopée alternée et étrange? L'auteur se définit lui-même et

définit son œuvre : « Il n'y a rien ici pour les utilitaires, rien pour ceux qu'on appelle réalistes, rien pour les amans du drame, rien pour les fins connaisseurs, rien, je crois, en vérité que pour moi et mes pareils, songeurs, vivant de peu, qu'un gros poème épouvante et qu'une corolle entr'ouverte, qu'un bourdon en fête, qu'une agreste silhouette jette dans des rêves infinis... Si cela commence, cela ne s'achève guère. Ce ne sont pas des tableaux, ce sont encore moins des romans. Qu'est-ce? Vraiment, je ne sais. C'est ce quelque chose d'inconnu qui chante en nous, dont la voix aux larges ondes s'épand à mesure que nous marchons et parfois accompagne de mélodies idéales les plus vulgaires détails de la plus prosaïque vie... » Et puis encore tournez le feuillet : « Aux maîtres les symphonies, aux humbles créatures de Dieu les murmures discrets! Chanson de pêcheur, bruissement d'ailes, clarté de ver luisant, ce petit livre sera tout cela, si vous voulez; si vous ne voulez pas, il ne sera rien. »

Je ne réponds pas que la définition soit des plus précises et des plus substantielles. L'auteur dit bien ce qu'il n'est pas, ce qu'il ne veut pas être; il est visiblement un peu plus embarrassé pour dire ce qu'il est, ce qu'il veut être, à quel monde il s'adresse. A travers les bruissemens d'ailes et les clartés de ver luisant de sa définition, c'est dans tous les cas indubitablement une personne d'esprit, d'imagination, de plus de verve que de goût, qui dans sa solitude alpestre n'est point sans avoir lu M. Michelet, et qui s'en souvient, — une personne différente des autres femmes qui écrivent, je le disais, par un certain penchant à tout oser, femme encore pourtant par la mobilité et la finesse avec laquelle elle déroule le tissu des impressions, faisant passer devant vos yeux les visions de l'inconnu comme dans *les Horizons célestes*, les plus humbles réalités terrestres comme dans *les Horizons prochains* ou *Vesper*, les souffrances et les drames invisibles de l'âme comme dans *les Tristesses humaines*, les voyages en belle compagnie comme dans *les Prouesses de la bande du Jura*. Au fond, sous cette forme de liberté humoristique, qui est la forme préférée de l'écrivain, qui est devenue comme son allure naturelle, on pourrait découvrir un conteur, un historien des petites choses de la vie, un moraliste, un peintre; seulement tout cela est à l'état de germe et d'ébauche, tout cela se produit dans un certain désordre agité, nerveux, un peu quintessencié, à travers lequel se laisse voir un esprit qui semble quelquefois s'échapper du dogme religieux dans la fantaisie pour se repentir bientôt de sa littérature en rentrant au plus vite dans l'enceinte sacrée, et qui finit par tout brouiller, tout confondre, au risque de laisser le vulgaire lecteur souvent charmé, plus souvent encore étonné, et, qui sait? peut-être même en définitive impatienté.

Il y a un conteur, dis-je, chez Mme de Gasparin, comme il y a un moraliste, comme il y a un paysagiste, et ce triple don, soutenu, vivifié par une observation directe, perçante et originale, est certainement la meilleure partie de ce talent. Conteur ou moraliste du reste, Mme de Gasparin l'est à sa manière, qui n'est pas la manière commune, qui est celle des imaginations ingénieusement capricieuses et ardentes. Ce n'est point à coup sûr un romancier. Elle n'a rien de l'inventeur qui coordonne un récit, déroule d'une main sûre la trame d'une fiction et s'efface dans la reproduction désintéressée de caractères logiquement reconstruits. Elle serait bien capable de s'arrêter chemin faisant, au premier détour de l'action, et de dire comme dans un de ses contes : « Il fait bon ici, le chemin se glisse sous le couvert; des branches fleuries viennent vous frapper le visage. A mesure que vous avancez, des bruits d'ailes, un cri léger, un vol rapide, décèlent les nids que votre main, en écartant les rameaux, fait doucement balancer... Un tronc mort est couché dans l'ombre; il fait frais, restons. Belle retraite pour philosopher, belle occasion pour discourir avec soi-même... » Belle occasion pour respirer les aromes, pour regarder la dentelle des feuilles se découpant dans le ciel bleu, pour se sentir vivre, l'âme « comme suspendue dans l'éther, » et pour laisser là le roman commencé! Les histoires de Mme de Gasparin ne sont donc pas des histoires, ses personnages ne sont pas des personnages; ce sont des réductions, des types resserrés sur lesquels se concentre un rayon de lumière échappé de l'imagination de l'auteur; ses figures ne sont pas même des figures, ce sont des silhouettes qui passent et se succèdent. Où prend-elle ses héros? Un peu partout, presque jamais dans le monde d'en haut, le plus souvent dans le monde des humbles et des petits ou des excentriques, dans un faubourg perdu, dans un taudis visité par la misère, dans la ferme des montagnes, dans les pâturages ou sur le chemin.

Et ils sont en vérité curieux, ils forment une galerie singulière, j'allais dire une ménagerie, tous ces petits êtres, réels et fantastiques à la fois, subtilement fouillés et vivement enlevés, bûcherons, vachers, fromagers, laboureurs, héros obscurs de quelque détresse inconnue ou passans qu'on voit défiler à l'horizon pour ne les revoir jamais. Ils ont un relief étrange dans un cadre de fantaisie et prennent je ne sais quelle originalité qui tient ou à une situation poignante ou à un ridicule familier, à une nuance de physionomie ou à une habitude morale; monde en définitive assez bizarre où fourmillent les apparitions les plus diverses, depuis le jeune capitaine hégélien qui marche avec l'imperturbable assurance d'un dieu à la régénération de l'humanité, au risque de faire couler des flots de sang, — c'était au temps des révolutions d'il y a quinze

ans, — jusqu'à mademoiselle *la docteuse*, l'héroïne du conte de *Philémon et Baucis*, depuis l'honnête fermier Jacques, qui meurt dans la sérénité, jusqu'aux bohémiens qui campent autour de leur feu au coin d'un bois, jusqu'à ces deux jeunes Italiens au visage noble, au cou nu et à la bouche épanouie, qui ont l'air de princes déchus en faisant leur métier de rhabilleurs de vaisselle, et dont l'aisance contraste avec l'embarras des bons campagnards suisses, vigoureux à l'ouvrage, mais « un peu gauches au repos et comme gênés dans leurs membres. »

Ce sont des personnages qui vivent dans leurs médiocres proportions. Leur histoire est en quelques pages, leur physionomie est en quelques traits. Ils sortent on ne sait d'où. Ainsi le vieux nègre Kalampin, l'être silencieux et timide, tout luisant de propreté, avec sa redingote usée à force d'être brossée, sa chemise éclatante de blancheur, son chapeau frotté à en perdre son dernier poil, ses gants jadis paille, et au milieu de cela un type baroque et touchant de tendresse paternelle. Ainsi le *petit Juif* polonais, hôte passager d'une ville de bains en Allemagne. Qui est-il? quelle est sa vie? quel est même son nom? On ne le sait. Il passe dans sa robe brune et râpée: tête fine, barbe soyeuse, teint pâle, bouche mince, misère et dignité, grandeur et crainte, gravité de patriarche et « démarche rappelant la fuite d'une belette surprise en flagrant délit. » Il se dérobe, il glisse, il rase les poteaux du chemin, comme s'il craignait d'occuper au grand soleil le milieu de la chaussée. Si son regard se croise avec le vôtre, « il le retire d'un mouvement inquiet. » Dans son allure, dans son accent, on devine l'habitude de la dissimulation, le pli de la servitude. Chez lui, il n'est plus le même; ce n'est plus l'être misérable se faufilant à la dérobée : il se redresse. Une bible hébraïque qu'on lui offre, le nom de Jérusalem qu'on prononce, illuminent son visage. Au dehors, il redevient l'être malingre et craintif, le *petit Juif* polonais « courbé sous l'arbitraire, soupçonné, soupçonneux, écrasé, fléchissant. »

Il y a au courant de ces récits des intérieurs de fermes qui resplendissent en quelque sorte de la saine simplicité de la vie, de l'aisance et du travail, et il y a aussi de ces intérieurs de villages nus, froids, désolés, théâtres obscurs de tragédies vulgaires, comme cette maison où s'accomplit la destinée d'Ulysse, le *pauvre garçon*. Il n'est pas fait pour le bonheur, celui-là; c'est un pauvre petit être déshérité, à la tête ébouriffée, avec des yeux écarquillés, effrayés et incertains, une bouche qui serpente d'une oreille à l'autre, des bras et des jambes qui n'en finissent pas. Il fait tout mal, il ne peut bouger sans commettre quelque maladresse; ses camarades se moquent de lui. Il est le fils d'un père rusé campagnard, tyran domestique, égoïste et brutal, qui mange tout au cabaret, laissant la pauvreté

à la maison, et d'une de ces mères qui, à force de plier, de se courber, finissent par n'avoir plus une idée, plus le sentiment d'elles-mêmes. Tant que l'enfance dure, passe encore pour le *pauvre garçon;* il court, il vit aux champs. A mesure que l'âge vient, il ne se débrouille pas; au contraire il acquiert la conscience de sa laideur et de sa stupidité, il devient le souffre-douleur de son père, blessé dans sa vanité. Il se pelotonne d'abord au coin du foyer, puis il devient morne, sauvage. L'insuffisance de nourriture, la solitude, les plaies qui viennent, font le reste : alors il va se blottir dans un réduit, au grenier, comme les bêtes fauves, « et se met à l'écart pour mourir. » Le père ne va jamais le voir; la mère monte et descend sans cesse l'escalier sans rien dire. Un jour elle trouve l'enfant mort, et elle redescend effarée. Le campagnard tousse, se secoue, et impose silence à sa femme, qui se replie, s'affaisse, et la tête basse, le pas mal assuré, « retourne dans la cuisine, au coin du foyer, accroupie comme hier, comme il y a une année, comme demain, comme dans dix ans, tant qu'elle vivra. » L'auteur aime visiblement ces petits drames et ces héros obscurs, Kalampin, le petit Juif, Ulysse, qu'elle rapetisse, qu'elle abaisse, pour les relever par un rayon de lumière morale qu'elle laisse tomber sur eux.

Quelquefois aussi Mme de Gasparin tourne son regard vers un autre monde, et alors ce sont des histoires comme celle de la mystérieuse Anglaise, lady Mary, la fille d'un honnête docteur du Yorkshire, qui a épousé un jeune gentilhomme, a tout pour elle en apparence, la beauté, la fortune, le rang, et s'éteint dans l'obscurité au milieu des fleurs dont elle s'entoure. De quoi meurt-elle donc? Elle meurt peut-être d'un « suicide sans préméditation, » comme elle dit, d'un accident, et elle meurt aussi bien plus sûrement d'un mal innommé, du sentiment du vide et de la solitude, d'une découverte toute morale. Un jour elle s'aperçoit que son bonheur est perdu avec son mari sir John, et par degrés elle glisse dans une indifférence qui la tue. « D'un regard clair, elle avait sondé le caractère de son mari, elle le voyait comme il était : incapable de tenue, jamais fixé ni dans le bien ni dans le mal. » Garder du ressentiment contre son mari, non ; maintenant c'était fini, elle ne s'irritait plus, une réalité morne lui déchirait le cœur. Dans un moment où elle souffre, sir John l'entoure de tendresse et s'écrie : « Mon amour, mon amour, vous ne mourrez pas. » Elle fixe sur lui un regard limpide plein d'une expression terrible, et répète ironiquement ces mots : « Mon amour, mon amour! » Puis, se tournant vers une personne qui est là, d'un accent bref, tranchant comme une hache, elle ajoute : « Six semaines après ma mort, il sera remarié! » Elle est impitoyable dans sa supériorité sur son

mari, et elle en meurt, et effectivement, comme elle l'a prévu, trois mois après sa mort, sir John se trouve avoir épousé un vrai démon. Décidément les hommes n'ont pas le beau rôle dans les récits retracés par des femmes. Lady Mary est une apparition comme les autres personnages de Mme de Gasparin. Après cela, je ne veux pas le cacher, il y a du danger à presser ces histoires; il ne faut pas trop insister, il ne faut pas regarder de trop près ces petits héros; on s'exposerait à les trouver un peu artificiels, à saisir la main de l'auteur qui les fait mouvoir comme dans une lanterne magique, qui a son idée fixe. On finirait par découvrir, à côté de je ne sais quoi de vivant, ce qui est le faible ou le piége de l'auteur, un certain parti-pris dans le décousu et la fantaisie, une certaine note qui vient périodiquement dissiper le charme d'un instant.

« Si cela commence, cela ne s'achève guère, » dit Mme de Gasparin en caractérisant d'un trait fin et juste sa propre manière et le genre de ses histoires. Il est vrai, c'est comme dans la vie, où l'on ne sait souvent, à bien dire, ni ce qui commence ni ce qui s'achève, où tout se noue, se dénoue et s'enchevêtre dans une sorte d'obscurité émouvante, où passions, sentimens, influences, caprices, se succèdent et s'enchaînent sans qu'on puisse préciser l'heure de leur naissance ou de leur déclin ou de leurs métamorphoses. L'homme vit dans ce mystère, dans cet indéfini qui a été de tout temps le thème des explorateurs de la nature morale, que les esprits créateurs mettent quelquefois en roman, et dont Mme de Gasparin elle-même s'inspire, qu'elle fait passer dans ses récits et qu'elle observe aussi plus directement, sous une forme plus abstraite, quoique toujours animée, dans ses pages de moraliste. Ce n'est point sans doute un moraliste comme La Bruyère, précis, sobre, substantiel et vigoureux; c'est plutôt une imagination chaleureuse et libre où vient se refléter tout ce qui a une action sur l'âme humaine, tout ce qui la remplit, l'obsède et la modifie sans cesse, la fuite des choses, les êtres préférés qui s'en vont, l'amertume qui s'exhale du bonheur lui-même, les espérances qui trompent, les dévouemens inutiles, les fatalités contre lesquelles on se débat. Thèmes toujours vieux et toujours nouveaux, je le disais, sur lesquels l'auteur brode sa symphonie de moraliste d'imagination, écrivant à son tour son poème des *Tristesses humaines*, analysant ces tristesses non-seulement en elles-mêmes, mais encore dans leurs mille causes, dans leurs sources, dans leurs caractères, dans leurs effets, qui s'étendent de proche en proche à tous les replis de la nature morale.

Vous vous croyez libre : non, vous ne l'êtes pas; vous êtes entouré d'*oppressions*, — oppressions visibles et invisibles, directes et indirectes, extérieures et intérieures, les préoccupations, les dé-

sirs, quelquefois les scrupules, la vanité, le pédantisme, la nécessité, l'argent, les tyrannies de l'atmosphère, le temps gris, « les mélancolies du ciel, » l'hostilité d'un milieu contraire. Il y a « l'oppression des idées médiocres qui étendent leur niveau sur tout ce qui les dépasse,... l'oppression des gros esprits qui imposent aux faibles leur grosse vigueur,... l'oppression de l'ignorance qui écrase en aveugle,... l'oppression des natures mal ébauchées qui vont de l'avant, cassant et broyant sans pitié... » Et, chose étrange, que remarque finement l'auteur, c'est que ce sont les natures d'élite, les natures les plus délicates, qui sont le plus menacées d'esclavage, parce qu'elles sont travaillées de scrupules, plus disposées à souffrir qu'à se défendre, parce que « le froissement dont s'apercevrait à peine un épiderme moins délicat les déchire, et tel poids qu'enlèverait du bout du doigt un de ces hercules fortement musclés qui se rient de nos membres débiles les laisse abattues par terre. » — Vous avez l'orgueil de la vie, du bonheur, de la puissance : prenez garde, vous êtes aussi entouré de *destructions*. La destruction sous toutes les formes, à pas comptés, fait incessamment son œuvre et touche à tout, à votre force, à votre esprit, à ceux que vous aimez, à vos relations. « Vous souvient-il du *Miserere* de la chapelle Sixtine? A chaque strophe, un cierge s'éteint. Le chant continue de pleurer, plus triste à mesure que l'obscurité se fait plus profonde. C'est bien cela; une tendresse, une faculté, le bonheur, le malheur, tout disparaît... » Mme de Gasparin a de ces tableaux rapides et imagés où se révèle poétiquement le sentiment de la destruction des choses, de l'universalité de la douleur, des contrastes de la vie et de la mort. « La nuit, par une nuit d'été, vous dira-t-elle, avez-vous voyagé au galop d'un rapide attelage? Les brises fraîches couraient autour de vous. Enivré des parfums que les fleurs versent le soir, vos regards s'enfonçaient dans le ciel infini parmi les innombrables étoiles. A moitié rêveur, vous n'habitiez plus la terre qu'à demi, et cette terre était charmante; elle était idéalement belle. Tout à coup, dans quelque village, vous voyez une petite fenêtre éclairée; les autres chaumières dorment; ici l'on veille. Qui veille? Le bonheur? — Non, une mère courbée sur le berceau de l'enfant dont s'éteint la vie; une femme debout, pâle, vers la couche où meurt son mari; deux hommes assis au coin de l'âtre, et sur le lit un corps glacé que demain on portera au cimetière... »

Est-ce un moraliste, est-ce un poète qui parle? Je ne sais; c'est toujours un esprit vif, curieux, qui a l'instinct des tristesses humaines, mais qui ne laisse pas en même temps d'avoir l'œil ouvert sur les ridicules, sur les inconséquences, sur les vices de la race mortelle, qui a certainement son originalité, et qui d'un autre côté

pourtant glisse quelquefois dans le vague domaine des lieux-communs sonores, des banalités moroses. Et Mme de Gasparin, elle aussi, dans sa symphonie, a son couplet sur la décadence du temps. — « Notre génération n'a pas d'air, pas de souffle; elle étouffe et elle subit... » Autrefois, à nos vingt ans,... « on saccageait l'Europe, on jetait aux quatre vents fortune, avenir, sagesse. On était révolutionnaire, on était insensé... » Aujourd'hui notre sagesse s'en est allée, nos *jeunes* ne sont plus jeunes; ils ne se courroucent pas,... ils ne font pas des choses « absurdes et grandes, » ils calculent et aiment à se bien porter et à s'amuser avant de savoir ce qu'ils croiront; ils ne trahissent même pas leurs convictions, ils n'en ont pas... Au rôle de Phaéton tombant à travers les cieux, ils préfèrent le rôle d'un « cocher de fiacre abrité sous une porte cochère. » Pour tout dire, ils sont vulgaires et frivoles. Voilà bien des années que j'entends résonner périodiquement ce glas funèbre. Ainsi c'est entendu, il n'y a plus de jeunesse, plus de convictions, plus de génie, plus de valeur morale. Qui vous l'a dit cependant? Est-ce que quelques jeunes vagabonds, quelques effrontés de tripots et quelques joueurs de bourse représentent toute une jeunesse et toute une époque? Encore si c'était neuf, si cette plainte était seulement propre à notre temps! mais, hélas! voilà des siècles qu'il vient un moment dans la vie où il est bien convenu que le printemps n'a plus de fleurs, que les femmes n'ont plus de beauté, que les hommes n'ont plus de génie, que la jeunesse n'est plus la jeunesse, que tout s'en va en un mot, et il y a même des météorologistes sur le retour qui en certaines années ont assuré qu'il n'y avait plus d'été! D'autres l'ont dit avant nous, d'autres le diront après nous. J'aime mieux, je l'avoue, Mme de Gasparin se jouant à décrire les *méprises* de la vie, même les *belles tristesses*, ou faisant spirituellement la guerre au formalisme, au pédantisme, aux gens bardés de logique et de déductions rigoureuses qui ne poussent pas un soupir dont ils ne tiennent note, qui ne prononcent pas un mot sans avoir l'œil fixé sur un but.

Ce qu'il y a surtout de plus vivant, de plus original dans ces pages prodiguées par une impétueuse imagination, c'est cette partie descriptive et pittoresque qui se mêle à la fiction légère ou à l'analyse morale, c'est ce sentiment énergique, inépuisable, de la nature qui fait explosion en quelque sorte, qui se répand en mille tableaux d'une libre et franche couleur. Mme de Gasparin est le peintre du Jura et des Alpes. Ses fragmens, — je dis toujours ses fragmens plutôt que ses ouvrages, — sont une succession de paysages où passent tous les sites, tous les aspects, les dentelures des montagnes, les ondulations des vallées, la sombre verdure des forêts, la lumière émiettée et mystérieuse des clairières. Elle aime la

campagne parce qu'elle la connaît, parce qu'elle vit dans une étroite et familière intimité avec elle, et elle la connaît non-seulement dans ce qu'elle a de séductions superficielles et banales, mais dans ses secrètes nuances, dans les mœurs de ceux qui l'habitent, dans tous ces détails qui vont se fondre dans la grande harmonie. Elle sait, n'en doutez pas, comment apparaît la nature à toutes les heures et à toutes les saisons, dans son travail éclatant de fécondité et dans son doux déclin d'automne, aux douteuses lueurs du crépuscule et à l'heure chaude, lourde, du *gros du jour*, — par quelles teintes passe la verdure des champs, depuis le vert « cru, énergique, hardi » du printemps jusqu'au vert orangé et rougissant des fins d'été. Aussi les paysages de Mme de Gasparin sont-ils pleins d'expression et de couleur, abondans et nuancés, — trop abondans quelquefois, trop riches de détails. Ils ont l'accent de la vie et de la réalité. Voyez vers la montagne, à mi-hauteur, cette petite maison tout encadrée de sapins, avec un verger planté de pommiers, de poiriers, et des champs de luzerne ou de pommes de terre! Devant la maison, quatre sources versent leurs eaux dans une auge travaillée par la vétusté, encombrée de mousse, et ces sources ont donné leur nom au petit domaine. Tout est solitaire. Les habitans ne descendent guère dans la plaine; l'enclos leur fournit des occupations suffisantes. « Il y a un moment de transfiguration pour le petit domaine, c'est le mois de mai, alors que le verger, serré dans son cadre noir, fleurit comme un bouquet de mariée. Eh bien! cette blancheur immaculée m'attriste un peu; je préfère l'enclos au gros de l'été, quand chaque culture moire le terrain de sa couleur particulière, ou bien encore en automne, au moment où les poires sauvages se dorent, où les petites pommes se teignent de pourpre, où les récoltes s'entassent sous l'auvent de la grange. Une fumée s'élève proche de la maison dans une place abritée; sous la hutte tapissée de bottes de chanvre brille un feu clair, la mère bat les javelles avec ses filles à grand bruit. Ce bruit est le seul à peu près qu'on entende. » Et dans une succession de peintures le clos apparaît, étincelant au mois de mai, enveloppé de frimas en hiver, et toujours calme.

Suivez d'un autre côté l'intrépide voyageuse dans une de ses ascensions, en pleine montagne, aux lueurs incertaines du jour naissant : on tombe dans un campement de bohémiens rangés autour d'un feu; les figures se détachent dans des vapeurs pourpres, et forment un tableau saisissant. « A cette heure, poursuit l'auteur, nous avons franchi la forêt; les horizons élargis apparaissent dans leur splendeur;... la lune, seule reine, verse sa lumière tranquille sur le bas pays qui va se déroulant jusqu'aux Alpes. On ne voit ni

villes ni villages. Les glaciers, presque diaphanes, dressent leur pâle rempart dans le ciel noir. Ce n'est pas le jour, ce n'est plus la nuit. Heure charmante sous le ciel constellé, dans les hauts pâturages, avec les vaches qui nous regardent étonnées et soufflent fortement des naseaux! Montons, montons encore : plus de sapins, plus de troupeaux; l'herbe est fine, le vent de l'aurore commence à courir sur les crêtes. Regardez au couchant : la lune sombre derrière les forêts de France. A l'orient, l'aube jette son ruban argenté, le voilà qui s'empourpre! Le soleil, immense, éclatant, sort et s'arrête comme indécis sur le bord de ce monde... Voyez! une flamme a touché le Mont-Blanc, puis le Cervin, puis le Vélan, puis la Jungfrau, puis la Blumlisalp. Toutes s'éclairent, la plaine reste plongée dans les ombres, les lacs sont ensevelis sous une brume plombée. Avez-vous senti les froides haleines du matin?... » Et au milieu de ces scènes qui se succèdent il y a le souffle humain, il y a le sentiment simple et large de la vie de campagne, de la poésie et de la réalité du travail. C'est la brave fermière qui range la maison; ce sont les bergers qui s'ennuient dans la plaine, qui reconduisent leurs vaches vers les hauts pâturages et les appellent pour la *traite*. Ce sont les faucheurs qui s'acheminent avant le jour, la faux sur l'épaule et à la ceinture l'étui de la pierre à aiguiser. Mme de Gasparin multiplie, prodigue ces tableaux d'une franche et vivante rusticité, au risque d'en encombrer ses pages et d'éblouir par la profusion des couleurs, souvent aussi par l'abus des expressions locales, pittoresques sans doute, mais quelquefois plus alpestres que françaises. Au fond, le sentiment de la nature est réel et prend par instans une ingénieuse originalité.

Il n'y a qu'un malheur, et c'est ce qui atténue souvent le charme de ces pages d'une libre inspiration courant à travers tous les sujets. Peintre de la vie humaine et de la nature, conteur, moraliste ou paysagiste, Mme de Gasparin est encore autre chose : à la description comme à l'analyse morale se mêle sans cesse je ne sais quel souffle de prédication et de psalmodie. Sous l'écrivain il y a, — comment dirai-je? — le sectaire qui perce. En un mot, Mme de Gasparin n'est pas seulement protestante de cœur, d'esprit, de caractère, elle l'est de préoccupation, de forme et d'allure. Je ne veux pas dire certainement qu'on puisse lui appliquer le portrait qu'elle signale comme une des *méprises* des jugemens humains sur un croyant. « Lui! son signalement pend à toutes les murailles. C'est un puritain raide, anguleux, disgracieux, pris dans un étau. Lui! l'ennemi de tout ce qui chante et de tout ce qui s'épanouit sous les cieux... Lui! c'est l'homme de la Bible, l'homme aux noires visions, à la cervelle étroite, au cœur de glace, méticuleux, gourmé, despote. C'est l'homme de Calvin : il a brûlé Ser-

vet. » Mme de Gasparin n'est point évidemment une puritaine de cette famille; elle n'a plus même l'ardeur agressive et l'humeur de propagande qu'elle avait dans ses premiers écrits. Autrefois elle passait en distribuant des bibles, et quand elle plaçait un catholique dans ses histoires, ce malheureux catholique avait assurément le rôle déplaisant et ingrat. Aujourd'hui elle s'est apaisée, et moralement on pourrait dire, d'un autre côté, qu'elle tend à se dégager du formalisme de sa propre église. Il reste toujours cependant la note criarde et monotone dans la symphonie, l'accent d'un méthodisme obstiné.

C'est Mme de Gasparin qui dit quelque part : « Restons chrétiens dans une conversation qui n'a pas le christianisme pour exclusif objet;... parlons en chrétiens de ce qui est autre chose que Christ, des arts, de la philosophie, de la politique; de sujets bien moins relevés, de notre jardin, de notre ferme, de notre verger! » C'est là justement ce que je veux dire : Mme de Gasparin reste protestante, et le laisse voir en parlant de son jardin : elle s'arrête en pleine montagne pour chanter un psaume; elle interrompt l'analyse d'une situation qui est tout près de devenir un drame pour se livrer à quelque effusion biblique. Ses petits personnages sont invariablement couronnés de l'auréole des saints, ou travaillent consciencieusement à conquérir leur couronne. Lisette, la vieille Lisette d'un de ses contes, l'honnête fermière du Jura, est une « penseuse, » une raffinée de la vie spirituelle, qui parle de Jéhovah le terrible, du péché, et qui a des songes mystiques. La jeune fille du *clos des sources*, Marguerite, a la tête perdue et dépérit parce qu'elle a commis le *péché irrémissible*, parce qu'elle a résisté à Dieu. La manière habituelle de l'auteur enfin, cette manière semi-poétique, semi-religieuse, pourrait se résumer, ce me semble, dans cette phrase de la description d'une promenade sur le lac de Côme : « Nos bateliers debout, l'un à l'arrière, l'autre à l'avant, donnent à la nef une impulsion égale. Nous chantons la barcarolle italienne, le *vieux cantique de Luther*, l'air magnifiquement désespéré de Stradella. » Et c'est ainsi que les récits de Mme de Gasparin deviennent facilement des histoires édifiantes, que ses ingénieuses études morales se changent en sermons, et que ses paysages eux-mêmes, si abondans et si colorés, sont envahis par cette teinte prévue, discordante et factice, — factice, bien entendu au point de vue de l'art. Une imagination romanesque et une âme puritaine se livrent dans ces pages un perpétuel combat. Quelquefois l'imagination a l'air de l'emporter et s'abandonne à de capricieuses audaces; mais aussitôt la conscience religieuse se redresse, comme si elle avait laissé trop de liberté au talent, et vient mettre le signe calviniste. De là une certaine affectation jusque dans la sincérité, une certaine recherche

laborieusement subtile, une certaine tension d'humeur et d'intelligence. Je n'y vois pas seulement pour ma part le faible d'un esprit distingué, j'y vois plutôt l'expression d'un phénomène moral. Toute foi relativement nouvelle est le prix d'un grand effort, d'une victoire sur une foi ancienne, et longtemps encore après la victoire elle porte dans toutes ses manifestations la marque de cet effort d'où elle est née, par lequel elle continue à s'affirmer comme doctrine indépendante et distincte. Sans mettre en cause la valeur religieuse des deux croyances, on pourrait dire que le catholicisme, religion ancienne et de tradition, est plus souple dans sa manière de considérer la nature morale et de traiter avec elle, et que le protestantisme laisse dans les esprits la fixité, la rigidité d'une foi nouvelle. C'est justement cette tension qui est visible chez Mme de Gasparin, qui se manifeste dans les préoccupations de son intelligence, jusque dans ses gaîtés, dans ses velléités d'humeur enjouée et facile, dans le mouvement et le bruit qui remplissent les pages des *Prouesses de la bande du Jura* plus que tous les autres ouvrages de l'auteur.

Ceci en effet, pourrait-on dire, est un livre de bonne humeur aussi bien que de bonne foi. Il y a de la gaîté, du bruit, de l'éclat, de la verve, de la liberté; seulement il y a une singulière confusion : la plaisanterie ne laisse pas de sentir l'effort, les saillies sont peut-être quelquefois un peu quintessenciées, et le titre lui-même, ce titre simple et bizarre, est d'une originalité un peu cherchée. Que cache-t-il donc, ce titre poétiquement tapageur de *Prouesses de la bande du Jura?* Simplement le récit d'une série d'excursions faites en bonne et aimable compagnie, quelque chose comme un train de plaisir d'été ou d'automne, bourdonnant et rapide, comme une débauche d'honnêtes gens saisis de l'humeur voyageuse. Vous souvenez-vous de cette vieille pièce du vieux Ronsard, *les Bacchanales, ou folastrissime voyage d'Hercueil près Paris, dédié à la joyeuse troppe de ses compaignons?*

Amis, avant que l'aurore
Recolore
D'un bigarrement les cieux,
Il faut rompre la paresse
Qui vous presse
La paupière sus les yeux.

Io! i'entends la brigade,
J'oy l'aubade
De nos compaings enioués,
Qui pour nous esveiller sonnent
Et entonnent
Leurs chalumeaux enroués...

Je ne sais pourquoi cette vieille poésie me revient à l'esprit. *Her-*

cueil est moins loin que les villes d'Italie ou les lacs de Neufchâtel et de Berne. Les compagnons de Ronsard allaient chercher la bonne chère et le plaisir, la *brigade* de Mme de Gasparin se contente d'égayer sa route en demandant partout des aubergines. La gaie fraîcheur du départ au matin est la même. Honnête et pieuse *bande*, celle-là, qui, dans ses *prouesses*, n'oublie pas de prier! « Il y a parmi nous des natures très variées, nous dit l'auteur, il n'y a pas de caractère disparate : tous amoureux de l'idéal, chacun avec son petit bon sens; tous nageant dans l'éther, chacun marchant sur la terre. De la gaîté, oh! pour cela, de la meilleure. Décidés à voir en beau ce qui est beau, même un peu ce qui est laid. Délicieusement bêtes à nos heures, pas une parole de mauvaise humeur entre tous! Est-ce assez? — *Talis qualis*, la bande se trouve à son gré, et si vous voulez savoir pourquoi, venez-y voir. »

Elle part donc, « la fameuse, la superbe, l'invincible, l'*à jamais* triomphante, la séduisante et mirobolante bande du Jura! » Quand elle n'a pas le bateau à vapeur des lacs, elle prend le char à échelles, ou le vulgaire omnibus, ou la voiture italienne, ou le chemin de fer. Elle va en Suisse, dans le Jura, en Italie. A Neufchâtel, elle tombe au milieu d'une révolution, la révolution qui restaura un moment le roi de Prusse il y a quelques années, et ce n'est pas l'épisode le moins curieux de la campagne. Il se trouve que, dans cette ville révolutionnée pour le roi de Prusse, la *bande* est un événement; on se met sur les portes pour la voir, on la suit d'un regard inquiet. « On aperçoit par-ci par-là trois citoyens, même quatre, qui causent à voix basse. L'un d'eux s'écrie : Il faudra voir comment cela tournera! Mais ces citoyens placides, humant le frais, les mains dans les poches, le nez au vent, la mine plutôt endormie qu'inquiète, n'ont l'air ni de révolutionnaires ni de révolutionnés... » A Milan, la bande fait son pèlerinage au musée, et elle s'arrête devant le tableau qui éclipse tous les autres, un tableau de Raphaël. C'est Valentin Borgia avec « sa méchanceté sinistre, sa diablerie cafarde, » et à côté César Borgia avec « son visage pâli par les débauches, son œil éraillé, son inexorable prunelle d'un bleu clair. » Mme de Gasparin vous les montre en passant, ces deux personnages. « N'allez pas vous imaginer des scélérats vulgaires, dit-elle; Valentin, un parfait *gentleman*, a le visage paisible, l'air doux, la tenue irréprochable; seulement, à mesure que vous le considérez, une sorte de concentration vicieuse et cruelle s'écrit sur ce front lisse. Cet homme est inexorable non parce que la passion l'emporte, mais parce qu'il n'a pas de passion... Cette bouche serrée n'a jamais laissé tomber le mot grâce. La contraction imperceptible des lignes marque un despotisme sans merci, parce qu'il est

sans ivresse : tel est l'homme. » A Venise, la bande visite en courant la ville où « l'Autrichien commande ; » à Gênes, elle va voir la rivière du Levant. Partout elle s'égaie. Et puis, et puis?... Au moment du retour et de la séparation, elle fait comme toujours. La note dominante revient : « Venez,... ici, à l'écart, ouvrons notre Bible, celle qui chaque soir nous a versé sa lumière. Demandons les énergies de la soumission, demandons l'ardeur des beaux zèles... » Rien n'empêcherait après tout d'être un bon chrétien sans avoir l'air à tout instant de faire pénitence de sa bonne humeur.

OEuvre d'humoriste contenu, rectifié par la piété! Au fond, ce n'est point une physionomie vulgaire qui apparaît à travers toutes ces pages, où la vérité du talent se combine avec la monotonie d'une idée fixe. Mme de Gasparin a le mérite d'avoir un de ces talens qui cherchent et qui osent, qui ne craignent pas l'imprévu, qui ont une originalité indépendante au milieu du chœur vulgaire des banalités contemporaines. Elle a cette originalité qui naît d'une inspiration librement formée en dehors des milieux factices, nourrie de la contemplation familière des grands aspects de la nature et de la recherche inquiète, subtile, des nuances mystérieuses de la vie spirituelle. Elle dit quelque part que ce qu'elle écrit n'est point fait pour les fins connaisseurs. Elle se trompe : ceux-là au contraire, et ceux-là seuls, peuvent aller chercher à travers la diffusion, la prolixité et l'effort ce qu'il y a de charme secret, provoquant dans ses ouvrages. Littérairement, ces petits ouvrages ne réalisent point certes l'idéal de l'art; ils ont tout le décousu d'une pensée à peine maîtresse d'elle-même, qui vagabonde et se joue; la langue de l'auteur glisse même parfois dans les plus étranges incorrections, dans les plus abruptes témérités. Ce ne sont point des livres faits, ce sont des fragmens, des pages qui se succèdent un peu en désordre; mais ces pages, ces fragmens, ont ce je ne sais quoi qui est un stimulant, qui fait penser; ils ont le mouvement d'une inspiration morale ambitieuse, et par-dessus tout ils laissent entrevoir à travers les capricieux nuages cette excitante parole inscrite en tête d'un des livres de l'auteur : *Excelsior!* mot d'ordre des cœurs inassouvis, des esprits altérés de grandeur morale, des générations qui se lèvent et se mettent en marche pour porter à leur tour le poids de la journée.

CHARLES DE MAZADE.

REVUE MUSICALE

MENDELSSOHN ET SES ŒUVRES.

Si les meilleures compositions d'un maître sont celles où l'indépendance de son génie se manifeste davantage, les ouvertures de Mendelssohn doivent figurer en tête de son œuvre, et au premier rang parmi ses ouvertures *le Songe d'une Nuit d'été* et *la Grotte de Fingal*. Dans la voie de l'oratorio, des psaumes et autres inspirations sacrées, Bach et Haendel l'ont précédé; ses morceaux de piano, ses *lieder* portent l'empreinte d'un talent rare, mais ses ouvertures sont vraiment une chose à part. Jamais le pittoresque en musique n'avait encore atteint à ce degré. Mendelssohn ne se contente pas de peindre des sentimens; il fait des paysages, des marines. Tel adagio n'est point simplement une méditation poétique en présence de l'immensité, mais une sorte de tableau de la vaste plaine liquide qu'il parcourt moins en héros de roman moderne, à la façon de Child-Harold, pour promener sa rêverie et se donner une occasion de s'analyser lui-même, qu'en spectateur désintéressé s'efforçant de rendre ce qu'il contemple : ὁρόων ἐπὶ οἴνοπα πόντον. J'en dirai autant de ce *scherzo* du *Songe d'une Nuit d'été*, musique délicieuse, orchestre dont la trame semble tissée avec les rayons de la lune et des étoiles. Et quelle richesse de détails! quel art incomparable des nuances! que de perles, de saphirs, de gouttes de rosée sur chaque point de cette frêle et vaporeuse contexture! Tout le monde a remarqué combien la musique prédispose l'âme au merveilleux et réussit à le rendre en quelque sorte vraisemblable. Endormir la froide raison, éveiller la fantaisie, lui sont des priviléges familiers. Quand Shakspeare, qui devina tout, appelait la musique à son aide, il savait bien ce

qu'il faisait, et quel véhicule c'était pour transporter les esprits aux régions de sa pensée. Prenez *la Tempête* par exemple : quel semis de chansons et de fleurettes musicales n'a-t-il pas éparpillé sur tout ce canevas! C'est aux accens de la musique qu'Ariel endort Alonso et ses compagnons, et qu'ensuite il les éveille. Stephano entre en chantant, et Caliban termine par des couplets le second acte. Au troisième acte, Ariel joue un air, tandis que chantent Stephano et Trinkulo. Quand les esprits apportent la table où vont s'asseoir Alonso et ses compagnons, « musique; » quand disparaît Ariel, « musique; » — « musique » lorsque les étrangers entrent dans le cercle magique de Prospero au bruit d'une symphonie à laquelle aussitôt succède une gaie chanson d'Ariel. Mendelssohn nous semble l'auteur qui a le mieux compris le rôle intermédiaire que Shakspeare assignait à la musique dans ses chefs-d'œuvre (1). Quand du *More de Venise* Rossini fait *Otello,* il remanie, il transforme, recompose : de même de Vaccaï, de Bellini, de Verdi, de tous ceux qui, pour leurs opéras, se sont inspirés de *Roméo et Juliette* ou de *Macbeth;* mais le procédé de Mendelssohn est tout autre. Sa musique, à lui, s'adapte au drame dont elle emprunte le titre, et, au lieu de refaire Shakspeare, elle se contente de le commenter.

Quoi qu'il en soit, ce symphoniste-dramatiste, cet exquis traducteur musical de la pensée des poètes, en fait d'opéra n'a rien produit de remarquable. Cette muse, qui s'est exercée dans tous les genres et avec succès, n'a donné au théâtre que des productions médiocres, pour ne pas dire absolument nulles. Faut-il conclure à de l'inaptitude? Je ne le pense pas, attendu que les deux essais auxquels je fais allusion, — *le Retour,* devenu la *Lisbeth* du Théâtre-Lyrique, et *les Noces de Gamache,* — ne sauraient compter. Évidemment un esprit tel que Mendelssohn devait avoir pour la scène sa poétique particulière. Un opéra de Mendelssohn, même ordinaire, aurait toujours offert de quoi éveiller, par un côté, la discussion. Le soin avec lequel, une fois maître de la position, il s'était appliqué à chercher un poème témoignerait au moins d'un vif désir de tenter l'aventure. Ce poème, il croyait l'avoir trouvé dans la *Loreley* de Geibel, à laquelle il travaillait au moment de sa mort, mais avec une lenteur un peu cousine de l'hésitation, et tout en menant de front la composition d'un nouveau grand oratorio intitulé *Christus.* Mendelssohn se défiait-il de son génie dramatique? la tendance vers la musique sacrée dominait-elle chez lui à ce point de le détourner de toute autre inspiration? ou plutôt ne doit-on pas croire que ce double travail cachait un double jeu, et que l'avisé tacticien se ménageait, en cas de non-réussite de son opéra, de couvrir immédiatement sa défaite par le succès de l'oratorio? Toujours est-il qu'il avait écrit le premier acte de cette *Loreley* lorsqu'il mourut, et que ces seuls fragmens dénotent une de ces œuvres qui sont moins des opéras dans le sens français

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1865, — *Faust et Mireille.*

et italien du mot qu'une sorte d'efflorescence jaillissant à un jour donné de tout un grand ensemble musical. Un opéra quelconque de Rossini qui à ses débuts aurait reçu l'accueil fait primitivement à *Fidelio* serait depuis longtemps mort et enterré. Si *Fidelio* a survécu, c'est que chez Beethoven tout se tient, c'est qu'il n'y a pas chez lui d'œuvre existant purement et simplement à l'état individuel, et qui, sonate, caprice, *lied* ou fantaisie, ne plonge ses racines au cœur même du puissant ensemble. Dès lors qu'importe la première impression produite? Aux beaux jours du *rossinisme,* quand *Fidelio* passait pour une partition de bibliothèque, réservée à l'édification de quelques rares initiés, on disait complaisamment de ce splendide second acte : « Ce n'est plus de l'opéra, c'est une *symphonie en action!* » Le mot, quoique exagéré, avait du vrai, attendu que, pour bien goûter cet admirable second acte, pour l'apprécier au point de vue d'une critique compétente et sérieuse, il fallait d'abord avoir connu les symphonies. L'opéra, comme toutes les productions, jusqu'aux moindres, de ce plus grand des maîtres, relevant de l'école symphonique, c'était aux symphonies de préparer la voie à l'opéra, et, grâce à cette diffusion de la musique instrumentale de Beethoven, son *Fidelio,* si l'on savait s'y prendre, réussirait aujourd'hui à Paris, comme il réussit à Londres chaque fois qu'on le donne convenablement exécuté.

Ce que je viens de dire de Beethoven peut également s'appliquer à Mozart, à Weber, à Spohr, à Mendelssohn, à la plupart des maîtres allemands, lesquels sont avant tout, et quoi qu'ils fassent, des *musiciens,* et comme tels, quand l'inspiration les y invite, se mettent à composer pour le théâtre, tandis qu'en France, en Italie, on est d'abord compositeur dramatique et musicien par cela seul. Je ne soutiendrai point cependant que le système, avec ses avantages, n'ait aussi ses inconvéniens, car si chez l'Italien n'ayant en vue que le succès et l'applaudissement de la soirée le métier, la routine, prévalent, s'il oublie l'idéal pour ne songer qu'au modèle qu'il imite servilement, au *poncif,* le musicien allemand écrivant un opéra court d'autres risques : l'artiste chez lui, je l'avoue, est sans reproche; mais gare à l'esthéticien abstrait, au partitionnaire idéologue!

Un opéra de Mendelssohn nous manque, chose fort regrettable. Cette *Loreley* eût été son *Fidelio;* mais, puisque le malheur veut qu'il ne l'ait point terminée, prenons notre destin en patience, et n'allons pas fouiller dans la poussière des papiers de son enfance pour en exhumer des niaiseries du genre de cette *Lisbeth* qu'on vient de produire au Théâtre-Lyrique, car c'est pour le coup que nos *jeunes compositeurs* seraient en droit de se récrier contre ces fameux empiétemens de la muse étrangère et de se pourvoir comme d'abus près du tribunal de l'opinion. Mieux eût valu, puisqu'on était en si belle humeur de sentimentalisme, s'adresser au vieux Weigll et lui demander tout bonnement sa *Famille suisse.* Il n'y a pas un ouvrage de Danzi, de Reissinger, de Konradin Kreutzer, de Wolfram, pas

une partition de maître de chapelle ou de bourgmestre en vacances qui n'eût offert plus d'intérêt à un public de nos jours que cette pauvre berquinade avec son orchestre tout en violons qu'on prendrait pour l'orchestre de la Comédie-Française râclant son petit menuet de Pleyel dans un entr'acte. Si c'est de la sorte que le Théâtre-Lyrique s'imagine honorer d'illustres noms, je me demande comment il s'y prendrait pour les vouer au ridicule. Ce n'est plus le Mendelssohn de l'histoire que vous avez devant les yeux, l'archaïste par excellence cherchant son avenir dans le passé des Bach, des Haendel, le psalmiste des oratorios d'*Élias*, de *Paulus*, le romantique ému, transfigurant les créations du fatalisme classique au souffle rédempteur de l'art chrétien moderne, mais une manière d'écolâtre benêt, de philistin transcrivant Haydn et Mozart sur ses *cahiers de corrigés!* Et quelle pièce, juste Dieu! Le public qui jadis fit les beaux soirs de *la Jambe de bois ou la Piété filiale*, ce public momifié lui-même trouverait cela assommant. On vous dit : « Si vous voyiez la pièce allemande, c'est encore bien plus ennuyeux, bien plus déplorable... » Jolie consolation en vérité! Plus ennuyeux, je doute que ce soit possible, mais non certes plus déplorable, car au moins la pièce allemande a son excuse dans la peinture telle quelle de mœurs qui ne sont point les nôtres, dans la naïveté idyllique d'un sentiment que nous pouvons ne pas comprendre, tandis que dans cette *Lisbeth* une fausse prétention à la littérature remplace toute bonhomie; ce n'est pas une traduction, c'est une charge, et la pire des charges ou la meilleure, comme on voudra, celle qui se fait sans qu'on y pense. Essayez un peu de porter cet aimable petit chef-d'œuvre aux Bouffes-Parisiens, qu'on l'y représente selon les usages et traditions de l'endroit, et vous verrez quel succès de *cascade*, quel fou rire vous obtiendrez avec toute cette pleurnicherie! Je ne regrette qu'une chose, c'est de voir un talent tel que Mme Faure-Lefebvre se dépenser à pareils jeux. On sait comme ces rôles de jeune villageoise vont à sa jolie taille, avec quelle intelligence, quel goût elle les habille, les compose, les rend. Dans *l'Épreuve* de Grétry, vous diriez un Greuze. Ici la fine pointe d'ironie a disparu, à Margot succède Gretchen. Et dans la manière dont elle dit sa romance en *sol mineur*, que de grâce, de style! quel charmant dialogue que celui de sa voix avec le violoncelle! Il n'y a au théâtre œuvre si méchante qui ne se puisse entendre une fois. Je ne conseillerai certes à personne d'aller voir *Lisbeth ou la Cinquantaine*, mais ceux que leur étoile y conduirait rendront cette étoile moins mauvaise en écoutant chanter Mme Faure, et peut-être aussi en portant attention au morceau symphonique qui relie le deuxième acte au premier. Cet intermède instrumental, qui partout ailleurs chez Mendelssohn passerait inaperçu, tranche ici tellement sur la pauvreté du fond, qu'on se sent presque ravi d'aise à ces quelques mesures de musique pittoresque décrivant le passage de la nuit au jour. Il est évident que tout le monde ferait cela, et M. Félicien David, dans son tableau musical du

Désert, a bien autrement traité ce thème; mais les gens qui éprouvent le besoin de prophétiser après coup, de tirer de faciles horoscopes, ont très judicieusement découvert le futur grand maître dans cet agréable bégaiement symphonique. Pourquoi maintenant le Théâtre-Lyrique ne nous donnerait-il pas *les Noces de Gamache*, un autre œuf du même panier, pondu par un bambin de seize ans, et dont il paraît que les Berlinois de l'époque ne goûtèrent point le régal? On aurait de la sorte un petit Mendelssohn complet à l'usage des élèves de solfége.

Soyons sérieux, et ne compromettons pas ainsi par trop de zèle les renommées que nous voulons servir. L'homme que cette fadaise musicale nous représente comme un servile et plat imitateur de l'école viennoise fut celui dont l'œuvre en son ensemble serait au contraire une protestation, une espèce de polémique indirecte contre le maniérisme des faux disciples de Haydn et de Mozart. En prenant Bach, Haendel et Beethoven pour colonnes de son édifice, Mendelssohn faisait surtout œuvre de réaction. A ses idées de production se mêlaient des idées de réforme. Chez lui, le théoricien et le compositeur marchaient toujours de front. C'était un bel esprit, un éclectique, ce que dans le pathos classique on appellerait un réformateur du Parnasse allemand. *Enfin Malherbe vint!* Malherbe ici se nomme Mendelssohn. Il vint pour restaurer le passé et fonder l'avenir par l'étude des maîtres. Regarder en arrière, chercher dans ce que d'autres ont produit avant nous aliment à notre propre inspiration, — raffinement, signe des périodes avancées! Ainsi que Meyerbeer, par la rare culture de son esprit, sa position, sa fortune, Mendelssohn réalisait le type de l'artiste homme du monde, du musicien *gentleman*. Il savait le grec, le latin, parlait, écrivait toutes les langues vivantes, dessinait, peignait de main de maître. C'était de plus un charmant cavalier, beau valseur, fine lame, et capable de défier à la nage ce Byron auquel il ressemblait par son œil de flamme, son noble front, ses cheveux bien plantés d'un noir brillant. On a de lui des conversations intéressantes sur son art, la façon dont il le pratiquait, des points de vue sur les hommes et sur les choses qui, pour n'être pas toujours irréfutables, témoignent d'une haute raison, d'un fonds sérieux de doctrines. Cela est calme, froid, sensé, trop sensé peut-être, et d'un tour d'esprit qui, souvent spécieux, presque toujours conclut bourgeoisement.

« Un musicien, disait-il un jour, ne doit pas laisser s'écouler vingt-quatre heures sans composer quelque chose. *Nulla dies sine lineâ :* c'est mon principe. Par malheur, bien peu d'artistes sont capables d'évoquer ainsi la Muse à point nommé, et s'il en a existé quelques-uns doués de ce merveilleux don, j'avoue humblement ne pas être du nombre. N'importe, j'écris toujours, ne fût-ce que pour m'entretenir la main, car de même qu'un virtuose risque de perdre sa dextérité en négligeant son instrument, ainsi par un trop long repos les facultés de l'intelligence s'engourdissent,

s'altèrent; plus d'aisance, plus de liberté : la rouille s'attache aux ressorts. Afin d'éviter cette mésaventure, j'ai pris le parti de composer toujours, quelles que soient d'ailleurs les conditions de verve et d'inspiration où je me trouve. N'allez point croire cependant que je me tienne pour satisfait de tout ce qui sort de ma plume; à Dieu ne plaise! La plupart de mes œuvres portent au plus haut degré la marque de cette imperfection, et je suis au contraire le premier à le reconnaître.

« — Mais alors, lui fut-il répondu, pourquoi les publier, ces œuvres que désapprouve votre conscience de grand artiste? car vous n'êtes pas de ceux qui ont besoin de travailler pour vivre.

« — C'est possible, mais il y a d'autres motifs que l'argent aux yeux d'un artiste possédant quelque expérience du monde et de la vie.

« — Dites. Je serais bien aise de les entendre de votre bouche.

« — Le monde, hélas! oublie facilement, — poursuivit-il avec un accent de profonde mélancolie, — et l'unique moyen que nous ayons de combattre l'oubli, c'est de produire constamment, sans relâche. Il faut que le public ait toujours notre nom devant les yeux, sans quoi de plus jeunes surviennent qui s'emparent de son attention; disparaissez pour quelque temps de l'affiche et des programmes, cessez de tenir en éveil la curiosité par vos ouvrages, et vous êtes un homme oublié, autrement dit un homme mort! Mieux vaut encore produire, produire infatigablement, à tout prix, dussent parfois vos ouvrages se ressentir de tant de hâte et trahir quelque faiblesse. La chose sans doute pourrait être meilleure; mais on aura toujours par là fait preuve d'activité, de *présence*, et le public, s'il trouve que vous n'avez pas complétement réussi, espère pour vous que l'épreuve une autre fois tournera mieux. A un homme auquel on s'intéresse, on pardonne aisément ses inégalités d'humeur, de caractère; mais de jour en jour éloignez-vous davantage, ne vous montrez plus qu'à de rares intervalles, et vous n'aurez plus affaire qu'à des indifférens qui bientôt ne s'inquiéteront plus même de savoir si vous êtes encore de ce monde! »

Esprit honnête, délicat, d'un bon sens qui parfois touchait presque à la prud'homie, Mendelssohn, à la plus sérieuse information des secrets du métier, joignait dans ses entretiens des qualités très littéraires. Volontiers néanmoins il se tenait sur la réserve, ce qui ne l'empêchait pas d'émettre par momens le résultat de ses méditations, mais dans l'intimité seulement et en ayant soin d'éviter tout ce qui pouvait donner couleur d'argumentation à ses paroles. Directeur du conservatoire de Leipzig, on voulut créer pour lui à l'université une chaire d'esthétique musicale. Il refusa, aimant mieux composer qu'enseigner. Cependant cette veine critique entrevue par ses amis et qui se faisait jour par intervalles ne devait pas se dépenser en pure perte. Parmi les confidens intimes de ses heures de promenade et de coin du feu, plusieurs ont parlé, quelques-uns ont écrit, et c'est ainsi qu'ont survécu de Mendelssohn certains jugemens sur les hommes et

sur les choses qui sont le meilleur commentaire qu'on puisse donner de ses œuvres. Les faiseurs de mémoires ont de notre temps beaucoup abusé de ces dialogues avec les morts illustres dont le désaveu n'est plus à redouter. Cependant l'écrit auquel je viens d'emprunter ma citation se recommande par un sincère accent de vérité; sans afficher la prétention de reproduire les propres paroles du maître, l'auteur, qui a beaucoup vu, aimé, pratiqué Mendelssohn, vous donne ses pensées et l'esprit de ses conversations.

« Vous avez du talent, lui disait un jour Mendelssohn, pourquoi n'écrivez-vous pas davantage? » Et notre homme de répondre que s'il ne dit rien, c'est qu'il croit n'avoir rien à dire, que son silence tient beaucoup plus de la résignation que de la paresse, et qu'en dépit de ce talent qu'on se plaît à lui reconnaître il sent très bien que ses ouvrages, quand il les multiplierait par centaines, ne sauraient *ouvrir à l'art une voie nouvelle*. A ces mots, Mendelssohn réplique par une réfutation pleine de bon sens. « D'abord qu'entendez-vous par cette phrase : ouvrir à l'art des voies nouvelles? Cela veut-il dire des voies où nul avant nous n'ait mis le pied, et qui nous vont conduire en des pays inconnus, enchantés? Eh bien! dès le début, je vous arrête, attendu qu'il ne saurait y avoir de voies nouvelles, par cette raison toute simple qu'il n'y a plus dans l'art de pays nouveaux à découvrir. Les voies nouvelles furent de tout temps l'écueil et la perdition des artistes qui les cherchèrent. En supposant qu'il en existe, qui les découvrira? Probablement les plus grands génies. En ce cas, veuillez me dire si vous trouvez que Beethoven ait ouvert une voie inconnue et dont Mozart ne se soit point douté? Me direz-vous que ce sont des chemins entièrement vierges de toute humaine empreinte que ceux que nous font parcourir les symphonies de Beethoven? je vous répondrai non, cent fois non! Entre les premières symphonies de Beethoven et les dernières de Mozart j'ai beau chercher, je ne découvre aucun abîme, pas le moindre, cela se suit et s'enchaîne le plus naturellement du monde; l'une me plaît, l'autre aussi. Que j'entende aujourd'hui la symphonie en *ut mineur* de Beethoven, et j'en serai charmé; que j'entende demain celle en *ré mineur* de Mozart, et j'en éprouverai le même ravissement; mais jamais l'idée ne m'est venue, ne me viendra, que Beethoven ait ouvert par là une voie nouvelle. Passons maintenant aux opéras. Qu'est-ce que *Fidelio?* Je mentirais peut-être en vous disant que j'admire tout ce qui s'y trouve, ce qui n'empêche pas que je voudrais bien savoir comment vous vous y prendriez pour me citer une partition plus profondément émouvante. Mais, je vous le demande, avisez-vous là un seul morceau, un seul, qui vous ouvre une voie nouvelle? Quant à moi, je n'en connais point. Que je lise ce chef-d'œuvre ou que je l'entende exécuter, j'y trouve partout et toujours le *faire* dramatique de Cherubini, non point que Beethoven ait imité servilement le style de l'auteur des *Deux Journées*, mais tout simplement parce que ce style lui plaisait et qu'il s'y adonnait

comme à un modèle qu'on aime à reproduire. » Ici l'interlocuteur de Mendelssohn cherche à l'embarrasser en évoquant à ses yeux la dernière période de Beethoven, en lui citant les derniers quatuors, la neuvième symphonie, et tant d'autres œuvres d'une force, d'une originalité créatrice, telles qu'aucun nom, fût-ce même celui de Mozart, ne se présente à la pensée pour en contester le caractère typique. A quoi le maître répond avec l'autorité d'une parole longtemps méditée :

« Il se peut qu'à un certain point de vue vous ayez raison. La forme est devenue en effet plus vaste, le style plus travaillé, la pensée plus mélancolique, plus sombre, plus constamment voilée et nuageuse, même alors qu'elle voudrait être sereine, l'instrumentation plus grandiose. On sent que Beethoven a marché plus avant dans les sentiers où il s'était, au début, engagé; mais si vous me parlez de voie nouvelle, je vous réponds qu'il n'y en a pas trace. Et tenez, soyons francs, les régions où il nous conduit surpassent-elles donc tant en beauté les sites d'autrefois? En notre âme et conscience d'artiste ressentons-nous, en entendant la neuvième symphonie, une jouissance incomparablement plus haute que celle que les autres nous font éprouver? Je le nie. Et si l'heure où je l'entends m'est une heure de joie et de bonheur, j'avoue que la symphonie en *ut mineur* me procure une fête pareille, et que l'émotion qui en résulte est plus pure et plus inaltérée. »

Cette idée d'une filiation ininterrompue dans les intelligences préoccupait Mendessohn. Il y revient à tout propos dans ses causeries familières; c'est presque le seul sujet sur lequel il n'admette pas la contradiction, même alors qu'elle cherche à s'appuyer sur des exemples tirés de ses propres œuvres.

« Votre ouverture du *Songe d'une Nuit d'été,* lui dit un jour son interlocuteur, dépasse, à mon sens, tout ce que vous avez écrit jusque-là. J'y trouve un caractère d'originalité sans égale et ne saurais à laquelle de vos autres œuvres la comparer. On dirait que vous avez voulu nous ouvrir une voie nouvelle. »

C'était vraiment toucher le point sensible, et la réplique ne se fit pas attendre.

« Avez-vous donc oublié ce que je vous ai dit là-dessus, et que ce mot « ouvrir des voies nouvelles » signifie à mes yeux créer d'après des lois plus hautes que celles dont les grands maîtres qui nous ont précédés ont eu la révélation? Je n'imagine pas avoir dans mon ouverture inventé la moindre maxime. Tous les ressorts que j'ai mis en usage, vous les trouverez dans l'ouverture de *Fidelio*. Quant aux idées, c'est autre chose : ce sont les idées de Mendelssohn, et non point les idées de Beethoven, tandis que, je vous le répète, les maximes d'après lesquelles l'auteur de la symphonie en *ut mineur* et moi nous composons sont les mêmes. Qu'est-ce qu'a voulu Beethoven dans son ouverture de *Fidelio?* Résumer dans un cadre musi-

cal le tableau rapide de son drame. Je me suis proposé une tâche pareille. Il a tenté une réforme dans l'ouverture; il y a mis plus de couleur, d'espace et de lumière, il a imaginé des périodes plus larges. J'ai fait de même; mais ses périodes, comme les miennes, n'en demeurent au fond pas moins conformes à l'idée ordinaire que l'esprit humain se fait d'une période, et, si minutieusement que vous analysiez mon ouverture, vous n'y trouverez en somme aucun élément musical que Beethoven avant moi n'ait connu et employé... Pardon! ajouta-t-il en souriant. Il y a l'ophycléide; mais de bonne foi cela suffit-il pour qu'on se pose comme ayant ouvert à l'art des voies nouvelles? Beethoven n'a composé comme il a composé que parce que les chefs-d'œuvre de Haydn et de Mozart rayonnaient sur son époque; les idées politiques de son temps ne furent pour rien dans ses idées musicales. Quelles nouvelles la symphonie en *fa* et la symphonie en *si* nous donnent-elles de la révolution française? Toutes les idées politiques du monde ne nous apprendront rien sur la manière d'employer le hautbois et la clarinette, les flûtes et les cors, d'inventer un thème et de le développer. C'est donc de l'étude des maîtres, de la lecture de leurs partitions, que se dégagent les maximes d'après lesquelles chacun ensuite procède à sa guise et selon la puissance de son génie. Le compositeur n'a rien à démêler avec les idées politiques d'aucun temps; sa grande et unique affaire à lui, c'est le cœur humain. L'artiste est *objectif,* il est universel; il doit savoir avec une égale vérité, une égale inspiration, peindre tous les états de l'âme, tous les sentimens : aujourd'hui la *Symphonie héroïque,* demain la *Symphonie pastorale;* aujourd'hui *Hamlet,* demain *le Songe d'une Nuit d'été;* aujourd'hui *Idoménée* ou *Don Juan,* demain *les Noces de Figaro* ou *Così fan tutte.* S'il interroge le monde et la politique, s'il obéit aux divers points de vue de son temps, il abdique sa liberté, cesse d'être créateur, devient esclave. L'artiste, par ses inspirations, échappe à cette vie grossière, aux intérêts qui s'y débattent, et se réfugie au pur et divin royaume de l'idéal. Supposons un compositeur que la politique passionne; il lui arrive de mettre en musique une scène d'amour. Quelle réaction l'atmosphère du dehors va-t-elle exercer sur lui à cette heure? Sera-t-il aristocrate ou démocrate? Évoquera-t-il, pour nous rendre ce riant tableau de grâce et d'innocence, les trésors de haine dont la politique aura dû préventivement gonfler son âme? Tâchons, au moment où nous écrivons, d'être ce que nous voulons représenter; soyons cela, et point autre chose. Il se peut que dans telle circonstance notre sujet concorde avec notre manière de voir, il se peut aussi qu'il en diffère. On a beaucoup reproché à Goethe son aristocratie. Admettons que cela fût, je n'en trouve pas trace dans *Egmont,* où son cœur paraît au contraire ne battre que pour la liberté des peuples. Quelle opinion représentent en politique *Iphigénie en Tauride*, *le Tasse, les Affinités électives?* Supposez à Goethe les convictions que vous voudrez : ce qu'il y a de certain, c'est que ses convictions n'ont

influé en rien sur ses œuvres, lesquelles ne relèvent que de sa conscience de grand poète et de grand homme.

« — Comment expliquez-vous alors qu'une idée selon vous si peu sérieuse compte aujourd'hui tant de prosélytes?

« — Cela vient tout simplement du point de vue exclusif dont on envisage les choses. De ce qu'Auber a écrit *la Muette,* Beethoven la *Symphonie héroïque,* Rossini *Guillaume Tell,* vous en avez conclu qu'il devait y avoir une musique politique et démontré que lesdits compositeurs n'avaient écrit ces œuvres que sous la pression d'une idée dominante et l'influence du temps où ils vivaient; mais que faites-vous du *Maçon* et de *Fra Diavolo,* de *Gustave* et de *l'Ambassadrice,* et de cent autres partitions d'Auber? Oubliez-vous qu'avant *Guillaume Tell* il y avait *le Barbier, Otello, Mosè, le Comte Ory,* que sais-je? Et toutes les œuvres de Beethoven où vous ne découvrirez pas une seule note de politique, et que vous passez sous silence, pour ne me citer jamais que la *Symphonie héroïque!* »

Si le raisonnement de Mendelssohn était juste, il en faudrait tirer une conclusion plus large. Du moment que les œuvres de l'artiste dépendent de sa manière d'envisager le monde, rien n'empêche qu'on ne confonde l'art et la politique d'un siècle dans la même pensée, et qu'on n'interroge les idées politiques pour savoir quelle marche prendra la musique. Haendel n'a écrit comme il l'a fait que parce que son temps le voulait ainsi; Gluck de même, de même Haydn, et Mozart, et les autres, qui tous n'ont fait qu'obéir à l'impulsion d'un siècle et de ses idées politiques dominantes. Le tacticien systématique Mendelssohn n'en trouvait pas moins cette opinion insoutenable.

« Le génie musical de Beethoven, ajoutait-il avec vivacité, n'est point venu au monde pour la première fois en la personne de l'auteur de la symphonie en *ut mineur*. A diverses reprises et à des époques antérieures, cette inspiration s'était déjà rencontrée, mais pour se trouver en présence d'autres traditions et d'autres modèles. Goethe a dit de tel ou tel célèbre artiste qu'il eût été tout autre s'il fût venu dix ans plus tôt ou dix ans plus tard, ce qui signifie tout simplement que, les idées régnantes dans les arts étant autres, sa nature aurait pu en être modifiée, et l'on s'est servi de cet argument pour confondre de nouveau le monde de l'art et le monde de la politique, pour mettre celui-là sous la dépendance immédiate de celui-ci. Si le génie de Beethoven s'est montré ce que nous le voyons, c'est uniquement en vertu d'une certaine filiation d'idées musicales qui a fait qu'il devait être tel et non autre. Au temps de Haendel, Beethoven n'eût assurément pas été Beethoven. De même de Haydn et de Mozart, qui n'eussent pas été Haydn et Mozart s'ils fussent venus après Beethoven. Et croyez bien que la politique en tout ceci n'entre pour rien, et que ces diverses modifications auraient toujours eu lieu, quel qu'eût été d'ailleurs le régime dominant. Je nie que telle ou telle foi politique, — absolutisme, consti-

tutionalisme, république, — exerce aucune espèce d'influence sur la marche et le progrès de la musique, l'artiste, selon moi, ne se développant que conformément à la période où il apparaît. Supposons qu'à dater d'aujourd'hui, et par une incantation quelconque, la musique fût condamnée à dormir cent ans, comme cette princesse du conte bleu, et supposons en même temps que pendant ce sommeil séculaire de notre art les idées politiques et sociales aient continué de marcher : pensez-vous que la musique, s'éveillant de sa longue léthargie, se trouverait de niveau avec le reste du monde? Estimez-vous que les chefs-d'œuvre des nouveaux maîtres seraient de cent ans en avant des meilleures partitions de notre époque? Pas même d'une semelle. Le monde aurait eu beau progresser de toute manière, qu'il ne leur en faudrait pas moins se remettre à étudier nos ouvrages et à renouer le fil interrompu de la tradition! »

De là, Mendelssohn conclut que le progrès de la musique ne saurait avoir rien de commun avec la marche de la religion, de la philosophie, de la science et de la politique, et qu'on doit n'y voir qu'un art qui naît, grandit et meurt selon ses lois naturelles et spéciales. Et nous qui n'eussions pas demandé mieux que de réclamer en faveur de l'auteur d'*Antigone*, de *Fingal* et d'*Élie* contre cette sotte épithète de *spécialiste* que ses ennemis lui jettent à la tête comme un pavé!

Il s'appelait Félix, et tout dans sa carrière semble s'arranger pour justifier ce nom d'heureux. Sans jamais avoir frappé de grand coup d'éclat, il se trouva, quand il mourut, que sa gloire était consentie universellement. Qu'avait-il fait pour tant de renom? Ce qu'en aucun lieu le public ne goûte : des oratorios, des œuvres d'église, des cantates, des symphonies, des quatuors et des sonates, non que les musiciens manquent en Allemagne à ce genre de composition, mais, hélas! les infortunés qui, par force de vocation, s'y entêtent ont renoncé à toute illusion de gain et de célébrité. Mendelssohn eut cette chance unique, après s'être exercé dans les vieilles formes, de voir le succès lui venir, de commander aux éditeurs, au public. Meyerbeer, pour émouvoir, subjuguer, soulever l'Allemagne, établit à Paris son point d'opérations, son centre d'Archimède. Mendelssohn au contraire reste Allemand, et réussit à convaincre, à passionner son pays. Dédaigneux de la France et de l'Italie, il passe devant Mozart, Haydn, en se contentant de leur ôter son chapeau, et lie commerce avec Haendel et Bach. Il les civilise, les forme aux politesses du jour, les modernise. De ces rudes et grossiers bourgeois du dernier siècle, il fait des gens bien élevés, presque des diplomates, leur apprend à mettre des gants, à se tenir dans un salon, à servir le thé. Toujours élégant, aimable, il ne néglige aucune bienséance; son art, sans cesser d'être grand, s'approprie aux besoins, aux conditions de notre époque. Exécutée ailleurs que dans un temple, sa musique religieuse intéresse, édifie; nul ne songe à crier à la profanation. Il sait écrire de la musique de chambre sans être assommant, de la musique

de salon sans être frivole. « Tenez, écoutez ceci; nous disait un jour Rossini, s'arrêtant devant son piano pour y jouer debout une phrase d'Haydn, dont il sait par cœur l'œuvre entière, comme il sait tout Mozart et tout Cimarosa. Quelle distinction! quelle grâce! Quand ces gens-là modulent, il semble que ce soit une caresse qu'on nous fait, tandis que maintenant c'est comme un coup de poing qu'on vous donne dans le dos. » Mendelssohn connaît sa force, il en règle, en mesure le juste emploi, et jamais ses modulations ne ressemblent à des coups de poing; ce qui d'ailleurs ne veut pas dire que chez lui, ainsi que chez Haydn, l'inspiration coule de source. Le travail partout se fait sentir. Il compose comme peignait Flandrin, et ce que nous prenons pour du génie n'est souvent que le résultat d'une patience imperturbable, d'un talent hors ligne; mais la force jeune est absente. Quand on a tant de foi dans le *dièze* et le *bémol*, on cesse d'être dominé, entraîné par ce qu'on a trouvé on ne sait où ni comment. Les pourquoi, les comment, son tort est de s'en rendre un compte trop exact, et toute cette sage économie de théoricien réformateur demandant au passé classique des moyens de réaction contre la platitude, la trivialité, le clinquant d'un art banal, ne suffit pas pour tenir lieu des qualités primesautières de l'imagination.

Comme Weber, Meyerbeer, Hérold, il était excellent pianiste, mais sans vouloir tirer honneur ni bénéfice de sa dextérité mécanique. Louer chez lui le virtuose le molestait. S'il s'asseyait au piano, c'était pour rendre l'esprit d'une composition, non pour faire valoir l'élasticité de ses doigts. A l'orgue, même attitude; vous auriez cru entendre un de ces maîtres des temps passés, un de ces hommes dont la vie s'écoulait dans les combinaisons du contre-point, prodiguant à flots d'improvisations ce que nos modernes ont tant de peine à noter sur le papier. Et le chef d'orchestre que j'allais oublier! Il avait le tempérament de cet emploi, il en avait le physique : port superbe, regard dominateur, oreille exercée, subtile. Joignez à ces dons une singulière présence d'esprit dans les cas difficiles, une parole aisée, toujours imposante, l'imperturbable expérience du sens intime des chefs-d'œuvre, l'habitude, contractée de bonne heure, de diriger de grandes masses, et vous aurez une idée des splendides effets qu'il obtenait. C'était l'idéal du chef d'orchestre : j'en appelle à tous ceux qui l'ont pu voir à Leipzig conduire l'exécution des symphonies de Beethoven.

Si remarquable d'ailleurs que soit l'œuvre de Mendelssohn, je doute que les Allemands l'eussent adoptée avec cette unanimité de suffrages sans diverses considérations spéciales qui s'y rattachent. Mendelssohn, en s'instituant le chef de l'école du bon sens, ne se contenta pas d'opposer une digue aux fausses doctrines; il fit mieux, il centralisa le goût musical en Allemagne. On sait quelle fut de tout temps la dispersion intellectuelle de l'autre côté du Rhin. L'idée qu'on a du particularisme politique en Allemagne n'est rien, comparée à ce qui s'y passe en fait de littérature, de

musique. Autant de capitales, autant d'écoles. Il y a la musique viennoise, la musique berlinoise, saxonne, wurtembergeoise, hanovrienne, la musique de Leipzig, de Hambourg, de Munich, de Weimar, de Cologne, de Schaumbourg-Lippe et de Lippe-Detmold. Les opéras ont leurs marchés, leurs bourses, et tel chef-d'œuvre peut immortaliser son homme sur la place de Darmstadt ou de Cologne sans que l'Allemagne ait le moindre vent de cette gloire musicale, qui d'ordinaire a son cours entre les frontières d'un état et ne franchit pas les limites d'un fleuve ou d'une formation géologique. Je parle ici de l'opéra; mais que serait-ce si j'abordais le chapitre de la musique religieuse! Pas un organiste, pas un chantre qui ne fasse son petit ménage, et, selon sa propre formule et ses goûts particuliers, ne se compose à son usage un répertoire exceptionnel de messes, de mois de Marie, de motets, de préludes. A force de talent, de patience et d'autorité magistrale, le doctrinaire Mendelssohn était parvenu à changer tout cela : il avait reconstitué une sorte d'art national, et le mot de musique allemande cessa pour un temps d'être, comme le saint-empire germanique, une de ces notions qui n'appartiennent plus guère qu'au domaine de l'histoire. Je dis pour un temps, car cette action ne devait pas se prolonger au-delà de son existence. A la mort de l'auteur d'*Antigone*, de *Fingal*, de *Paulus* et du *Songe d'une Nuit d'été*, recommença la diffusion des langues; comme dans le magnifique tableau de Kaulbach, chacun de nouveau tira de son côté. Les groupes se reformèrent, on se reprit à localiser l'intelligence entre deux rivières, à se rembucher derrière sa montagne, à refaire en un mot cette topographie particulariste que Mendelssohn de son vivant avait rayée de la carte de la patrie allemande, et dont le moindre tort est de rendre impossibles tout ensemble de doctrine, toute communauté d'efforts et de tendances.

Puisque nous sommes en Allemagne, restons-y pour nous donner un amusant spectacle. Voilà donc M. Richard Wagner installé à Munich. Après tant de pérégrinations ingrates, de courses et d'erreurs à travers le monde, voilà le trop fameux pèlerin joyeusement établi sous le pavillon du roi de Bavière, dont il s'apprête à former la jeunesse au doux art des belles mélodies.

> Venimus ad summum fortunæ, pingimus atque
> Psallimus.

Heureuse Bavière, *Bavaria felix!* Elle avait la peinture et la statuaire, elle avait Cornelius, Kaulbach et Schwanthaler; mais Gluck manquait encore à son bonheur : on le lui donne. Respectons les illusions généreuses et ne reprochons jamais à un souverain ses excès de zèle en pareille cause; mieux vaut encore prendre M. Richard Wagner pour un Gluck et pour un Eschyle que de ne connaître ni Eschyle ni Gluck, ce qui parfois s'est vu même chez de puissans monarques. Du reste, si généreuse et si magna-

nime que soit l'illusion, nous pouvons douter qu'elle se prolonge, car avec l'auteur de *Tannhäuser* et de *Lohengrin* ces sortes de commerce généralement durent peu. Combien jusqu'à ce jour son arrogance n'en a-t-elle pas fatigué, de ces couronnes à l'ombre desquelles ce champion fougueux de la démocratie aime à se pavaner dans l'outrecuidance de ce qu'il appelle son art, *meine Kunst!* comme il dit en ces manifestes qu'avant de monter en scène il lance aux peuples, car on doit savoir que l'art de M. Wagner n'est point tout simplemement l'art musical, mais *son* art à lui, sa propre chose. « Alors que tout m'abandonnait, un noble cœur n'en battit que plus fort et plus chaudement pour l'idéal de *mon* art. Ce fut lui qui cria à l'artiste aventuré : Ce que toi tu crées, moi, je le veux, et cette fois la volonté avait don créateur, car c'était la volonté d'un... *roi* (1) ! » Il s'agissait pour le moment de monter *Tristan et Iseult* et de préluder par ce jeu de prince à une seconde affaire bien autrement titanique, j'entends la représentation du grand cycle des *Niebelungen*. C'est principalement de l'histoire de cette partition de *Tristan und Isolde* et de ses interminables vicissitudes que traite l'encyclique adressée à l'Allemagne et à l'Europe sous forme de *lettre à un ami*. Au fond, tout ce rabâchage d'une personnalité ivre d'elle-même nous touche médiocrement, n'était pourtant une phrase trop bouffonne pour ne pas être relevée. Parlant de sa campagne de France et de toute une *longue année* de son existence sottement *gaspillée* à cette occasion, M. Wagner entame la question de *Tannhäuser* à l'Opéra, et loin de se plaindre de sa mésaventure, de déplorer la catastrophe, se demande, l'ironie et l'amertume sur les lèvres, s'il ne vaut pas mieux après tout que les choses se soient ainsi passées, « car, dit-il, d'un grand succès, s'il eût été possible, en vérité *je n'aurais su qu'en faire!* » C'est l'histoire de ce joueur qui, ne gagnant pas, aime mieux perdre. Réussir à Paris, dans cette capitale de l'empire des Iroquois, voyez un peu quel embarras! Qu'eût fait d'un succès de ce genre l'auteur de *Tannhäuser*, de *Lohengrin*, de *Tristan und Isolde?* O renard éternel de la fable, qui trouve trop verts et bons pour des goujats ces raisins mûrs et dorés dont les Gluck, les Rossini, les Weber, les Meyerbeer firent de tout temps leurs délices! Parlez-moi de ce qui vient de se passer à Munich à propos de *Tristan et Iseult*, à la bonne heure : cette fois, voici des applaudissemens, un succès, qui n'embarrasseront personne, hormis peut-être l'intendant de la chapelle du jeune roi, lequel va voir en fin de compte ce qu'il en coûte pour payer les violons. Si par hasard M. Richard Wagner, ce grand dégoûté, ne savait que faire de ce succès, tous ceux qui ont lu sa *lettre à un ami* savent du moins comment on l'a fait. « Les représentations, dont trois sont complétement assurées, auront lieu en dehors de tous les usages ordinaires, et seront des

(1) Ein Brief von Richard Wagner, die bevorstehende erste Aufführung der Oper *Tristan und Isolde* in München betreffend. *Süddeutsche Musik-Zeitung*, 15 mai 1865.

représentations modèles! » Impossible de s'expliquer plus clairement sur le public auquel on s'adresse. Il demeurait donc bien convenu que dans ces trois fameuses représentations tout se passerait entre amis, en famille. Ce sont des intimes qui chantent les principaux rôles : Louis et Malvina Schnorr, appelés tout exprès à Munich pour la circonstance; c'est un bedeau de la paroisse, M. Hans de Bulow, qui conduit l'orchestre. On avertit par les journaux les gens de bonne volonté, et comme il ne doit y avoir que trois représentations, ce sera bien le diable si, dans toute cette Allemagne *wagnérisante,* il ne se trouve pas deux cents individus pour venir soutenir le drapeau. On ignore trop ce que peuvent, pour la gloire d'un seul grand homme, deux cents amis dûment groupés et qui manœuvrent sous l'infatigable direction de huit ou dix journalistes jouant du fifre ou du trombone. Ils ne sont que deux cents à peine, et vous croiriez qu'ils sont dix mille. Voyez au théâtre du Châtelet les magnifiques défilés qu'on obtient avec quelques comparses passant et repassant, toujours les mêmes! Ainsi de ce succès de *Tristan und Isolde* à Munich. La salle ne désemplissait pas, et quels bravos, quels enthousiasmes, quels trépignemens! Quels rappels surtout! Il y en eut pour les amis Schnorr (Ludwig et Malvina), pour l'ami Antoine Mitterwürzer si beau dans Kurwenal, pour l'ami Hans de Bulow, et pour le maëstro, le machiniste en chef, Richard Wagner; mais de toute cette fantasmagorie que resta-t-il après trois jours? Ce qui reste d'une fusée d'artifice après qu'on l'a tirée. Hélas! M. Richard Wagner a dit là une chose plus mélancolique qu'il ne pense lui-même : ce sont des *représentations modèles,* des représentations comme il n'y en a pas, comme il n'y en aura plus, un art sans veille et sans lendemain. De l'agitation, des discours qu'entre compères on échange, du brouhaha, puis rien! Je me suis souvent demandé ce que pouvaient bien faire et devenir les personnages de la tragédie classique dans l'intervalle d'une scène à l'autre. Je me fais aujourd'hui la même question au sujet des ouvrages de Richard Wagner. Cette musique-là ne subsiste que d'extraordinaire : tandis que *Don Juan, Orphée, le Barbier, les Huguenots*, *la Muette*, *Oberon,* sont partout chez eux, se laissant vivre honnêtement, tranquillement de la vie de tout le monde, elle, il faut qu'elle s'impose à vous, il lui faut la faveur des rois, le patronage turbulent des journalistes excentriques et des belles dames évaporées. *Tristan et Iseult* à Munich ou le *Tannhäuser* à Paris, deux soirées qui, chacune dans son genre, peuvent en effet compter pour des représentations modèles!

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1865.

La fin d'une session est un moment intéressant dans la vie des états représentatifs, intéressant surtout chez un peuple comme le nôtre, qui se met en mouvement pour rentrer dans la voie du progrès politique. C'est le moment pour le gouvernement et pour le pays de faire un examen de conscience, de mesurer les résultats obtenus dans la campagne politique qui s'achève, de se rendre compte des tendances qui se dessinent et paraissent destinées à prévaloir dans un prochain avenir. A ce point de vue, la session qui va se terminer fournit matière à d'amples et utiles considérations. Cette session n'est point, si l'on veut, remarquable par les résultats acquis, mais elle a une grande importance par les tendances qu'elle a révélées et par l'impulsion que les débats qui l'ont remplie ne peuvent manquer de donner à l'esprit public.

L'intérêt et l'enseignement de la session portent sur trois points : la politique financière, la politique étrangère, et la politique intérieure.

C'est, à vrai dire, pour la première fois depuis treize ans que la politique financière du gouvernement a été mise en vive lumière. Les beaux discours de M. Thiers ont été des actes vigoureux qui ont placé le gouvernement et le public en face des faits. La situation que M. Thiers a si fortement caractérisée était assurément connue de tous les hommes qui s'occupent de finance : les intérêts économiques, dont les chances sont attachées aux vicissitudes de la fortune publique, avaient bien le sentiment instinctif de cette situation ; mais il fallait une voix aussi autorisée et aussi universellement écoutée que celle de M. Thiers pour mettre en quelque sorte le pays et le gouvernement en demeure sur la question financière. Quelle est la portée de cette mise en demeure? Mon Dieu! entre le système de laisser-aller optimiste auquel le pouvoir s'est abandonné et l'opinion qui réclame un équilibre financier certain, assurant à la France l'élasticité et la pleine disponibilité de ses ressources, le débat ne porte point en réalité

sur tel ou tel détail de la balance des derniers budgets présentés. Pour répondre aux objections que la politique financière soulève, il ne suffit pas de dire que les ressources accidentelles à l'aide desquelles on a figuré l'équilibre des budgets sont bien positives, et ne manqueront pas de se réaliser; il ne suffit pas de dire, quant aux 22 millions obtenus de la caisse de la dotation de l'armée, que l'argent est là; quant aux remboursemens mexicains, qu'ils seront effectués; quant aux annulations de crédits, qu'on les obtiendra, s'il le faut, par des réductions sur les travaux publics. L'opposition a bien été obligée de s'arrêter à ces détails pour montrer le caractère exceptionnel, accidentel, précaire, d'une catégorie de recettes à l'aide desquelles on essaie de faire face à des dépenses qui ont au contraire le caractère de la permanence. De même, il ne suffit pas de répondre par des protestations emphatiques sur la richesse et la bonne foi de la France pour avoir raison des argumens de l'opposition, lorsque celle-ci, voulant rendre ses critiques plus sensibles, force ses hypothèses et suppose que tel accident, surprenant nos finances mal ordonnées, pourrait mettre notre pays dans l'impossibilité de remplir immédiatement ses engagemens. Certes, quand on songe à ce qui est arrivé en 1848, on ne voit rien d'excessif dans une telle supposition : son bon sens, sa loyauté, sa richesse intrinsèque, placent sans doute la France au-dessus du soupçon d'une banqueroute absolue, mais 1848 nous a montré que l'honnêteté et la richesse du pays peuvent ne point suffire à prévenir le trouble que jettent dans tous les intérêts et les maux que produisent un simple ajournement ou des modifications forcées apportées dans la forme et l'accomplissement des engagemens publics. La leçon est forte, et elle n'est point ancienne; mais ce n'est pas à de telles extrémités que vise le débat.

Le fait qui a été mis en évidence par les dernières discussions, et qui a frappé et frappera de plus en plus l'opinion publique, est celui-ci : nos dépenses depuis quelques années s'élèvent à une somme qui varie de 2 milliards 100 millions à 2 milliards 300 millions. Ce chiffre de dépenses, se maintenant depuis plusieurs années, peut être considéré comme prenant le caractère de la permanence. D'un autre côté, nos recettes régulières s'élèvent à 1 milliard 920 ou 930 millions. On comble cette différence pour une partie en détournant la dotation de l'amortissement de son application naturelle, pour le reste avec des recettes accidentelles qui ne remplissent point les conditions de certitude et qui ne sont pas destinées à se reproduire régulièrement dans l'avenir. Les inconvéniens de cette façon de procéder sont manifestes. La certitude et la permanence sont dans nos dépenses; elles n'existent point dans une portion de nos recettes. La continuation d'un tel état de choses entretient nécessairement dans nos budgets un caractère aléatoire; l'esprit d'expédiens entre dans la préparation de nos lois de finances. Dans le cas où les expédiens échoueraient ou seraient insuffisans, on est livré à la nécessité de combler la différence entre la dépense et la recette par des emprunts déguisés, par l'accroissement de

la dette flottante, et en définitive par des émissions de rentes perpétuelles. Pour voir et sentir le vice et le péril d'une telle méthode, on n'a pas besoin d'évoquer la perspective et de prononcer le vilain mot d'une banqueroute possible; on n'a pas même besoin de s'attarder à une discussion chicanière de la valeur de tel ou tel des expédiens mis en avant. Il est incontestable que cette méthode donne à nos finances une mauvaise tenue, une fâcheuse attitude, et que cette mauvaise attitude financière place le crédit public dans un état de malaise et de souffrance. C'est là un mal actuel, immédiat, pressant, et il est surprenant qu'on n'en mesure point avec plus de prévoyance et de sollicitude les regrettables effets. Le crédit, c'est la confiance. En matière de crédit public, la confiance qu'il faut inspirer, c'est que le revenu régulier de l'état sera supérieur à ses dépenses, c'est que rien dans l'équilibre du budget n'aura été livré au hasard, c'est qu'on n'est point exposé à la nécessité prochaine d'un emprunt. Quand les capitaux ont cette confiance, le prix des fonds publics s'élève, et avec la hausse des fonds publics, étalon naturel de la richesse générale, la fortune de tous semble s'accroître, un sentiment de bien-être se répand dans la société, l'esprit d'entreprise s'applique avec élan et courage à ses œuvres fécondes. Quand cette confiance fait défaut, les fonds publics sont condamnés à une dépréciation continue : on dirait que le capital national est miné par une lente déperdition, on se décourage, on s'inquiète, un lourd marasme paralyse les forces industrielles du pays. La solidarité la plus étroite règne entre la situation du budget de l'état et le crédit public, entre le crédit public et le mouvement de la richesse générale. Qui pourrait être plus pénétré de cette vérité qu'un gouvernement éclairé de notre époque, qui la touche et la sent pour ainsi dire par tous ses organes? Devant une vérité semblable, le devoir le plus impérieux et le plus pressant d'un gouvernement n'est-il point de placer l'équilibre de son budget au-dessus de tous les hasards, de tous les doutes, de toutes les critiques, de toutes les défiances?

Voilà la démonstration éclatante qui est sortie de la discussion de la question financière. Cette démonstration a produit une impression profonde sur l'opinion publique. Il est évident que l'opinion a pris décidément à cœur la question financière, et qu'elle ne sera pas facilement détournée de cet intérêt vital. Le corps législatif, nous n'en doutons point, est au fond très ému de l'état de nos budgets. Le corps législatif est sorti presque tout entier d'un système pour lequel nous n'avons aucune sympathie, le système des candidatures officielles et du patronage administratif. Nous ne serons que justes cependant, si, tout en regrettant que les idées libérales ne soient point en faveur auprès des membres de cette chambre qui ont été candidats officiels pour devenir députés, nous reconnaissons qu'il y a au sein de la majorité un certain fonds de bon sens et de bon vouloir qui peut profiter à nos progrès politiques. La chambre n'est pas très tolérante pour l'opposition, elle est très dévouée au pouvoir et a pour lui les

ménagemens les plus attentifs, elle n'apporte dans l'accomplissement de sa mission de contrôle ni hardiesse téméraire ni fermeté chagrine; pourtant on y peut remarquer le goût de la correction dans la conduite des affaires, et parfois le désir que les choses pussent mieux aller. Quels qu'en aient été l'origine et le procédé de formation, toute assemblée est peuple, comme disait ce fier connaisseur le cardinal de Retz, et sensible par conséquent à la contagion de l'opinion publique. Puis la majorité de 1852 a pris de l'âge, comme tout le monde; elle est sortie de la période de l'optimisme enthousiaste et des illusions héroïques, et elle aurait le droit de dire avec Burke : « La confiance est une plante qui croît difficilement dans les cœurs vieillis. » Si elle ne l'avoue pas encore tout haut, on peut être sûr que la chambre est gênée et contrariée des conditions précaires de nos budgets. Elle n'est point prête sans doute à faire l'acte de fermeté que lui conseillait virilement M. Thiers; mais on ne se tromperait pas sur ses véritables sentimens, si l'on supposait qu'elle serait très heureuse que le gouvernement sût profiter des critiques de l'orateur de l'opposition et vînt nous apporter l'an prochain un budget qui se tînt bien debout sur ses deux jambes. La majorité a révélé ces dispositions par plusieurs symptômes : elle a repoussé le projet de construction d'un nouvel hôtel des postes. Imposer au gouvernement une réduction de dépenses de 6 millions pour cette année, n'est-ce point une façon de lui conseiller de réaliser des économies plus importantes pour l'avenir? Il y a dans les rangs intermédiaires de la chambre des hommes vraiment sérieux et distingués, MM. Segris, Lepelletier d'Aulnay, Chevandier de Valdrôme par exemple, qui sont des partisans efficaces de l'économie et de la correction financières. Les discours, les votes ou même le silence désapprobateur d'hommes de ce tempérament sont des signes du temps auxquels les gouvernemens doivent prendre garde.

Au point de vue pratique, la question maintenant la plus intéressante serait de savoir quelle influence les dernières discussions financières auront sur le gouvernement lui-même. Quoique le gouvernement ait eu, comme il était naturel, le succès des votes dans l'affaire des budgets, la discussion lui a donné des avertissemens qu'il ne saurait oublier, et en pareille matière ce qui fait événement, ce qui survit et subsiste dans les esprits, ce qui porte sur l'avenir, c'est bien plus la discussion que les votes. Il nous semble que le gouvernement a fait dans ce débat des expériences qu'il doit avoir à cœur de ne plus renouveler. Par exemple, n'est-ce point une controverse pénible que celle qui s'est élevée à propos des 22 millions pris à la caisse de la dotation de l'armée sous prétexte de faire rembourser à l'état les sommes qu'il aurait avancées pour les pensions de retraite des corps non recrutés par l'appel? L'état, dans cette circonstance, a opéré de la façon la plus insolite, la moins conforme à nos bonnes traditions et à l'esprit de nos lois. La caisse de la dotation de l'armée se trouvant beaucoup plus riche qu'on ne l'avait prévu à l'origine, on

pouvait sans doute aviser à lui demander les fonds de retraite des corps non recrutés par l'appel; mais une pareille disposition ne pouvait rétroagir sur le passé, elle ne devait s'appliquer qu'à l'avenir. Le texte de la loi qui a créé la caisse de l'armée était formel : la distinction entre les corps recrutés et les corps non recrutés par l'appel était nettement établie. La caisse de la dotation devait subvenir aux pensions de retraite des premiers de ces corps; l'état demeurait chargé de subvenir aux pensions des seconds. Telle était la volonté expresse, telle la signification littérale de la loi. Cela est si vrai que jamais depuis la création de la caisse on n'avait songé à mettre à sa charge les pensions de la seconde catégorie; si la caisse eût dû supporter cette charge, nous le demandons, est-il possible que le trésor eût oublié et perdu de vue pendant sept ans un tel débiteur? Aujourd'hui on se ravise; on est frappé de la prospérité et de l'opulence de la caisse; on trouve que l'on a eu tort de ne pas lui imposer à l'origine le service de toutes les pensions militaires. On peut, sans examiner la question au fond, reconnaître que c'est le droit du gouvernement et de la chambre de modifier dans ce sens, en vue de l'avenir, la loi sur la dotation de l'armée. Soit : à l'avenir, la caisse fera deux services; mais ce qui est incompréhensible, ce qui a frappé le public de surprise, c'est que l'on ait voulu transporter sur le passé l'action de la disposition légale que l'on arrêtait dans le présent; c'est que l'on ait dit au même moment à la caisse de la dotation : « Désormais vous paierez les pensions des corps que ne recrute pas la conscription, et en vertu de ce principe qu'il est équitable que vous vous chargiez de ce service, vous rembourserez à l'état, comme arriéré, ce que ce service, qui vous est imposé à l'instant même, a coûté à l'état depuis que vous existez. » Nous le demandons : notre point d'honneur financier n'a-t-il point à souffrir d'un tel procédé? Valait-il la peine, pour trouver 22 millions qui viennent équilibrer le budget, de recourir à une revendication pareille? Il est certain que la caisse de la dotation n'était point débitrice des 22 millions qu'on lui réclame et qu'on lui prend. Il est impossible que le gouvernement ne s'aperçoive point de l'effet produit par cette singulière appropriation. Il peut être dur de se condamner à l'économie; mais nous ne sachons pas d'économie qui puisse être plus pénible qu'une pareille façon de se procurer des ressources.

Cet état tendu des finances, en se prolongeant, produit un double effet sur le public. Le public sent d'un côté que ces fâcheux tiraillemens financiers sont la conséquence d'entreprises extérieures que le pays n'a ni conseillées, ni souhaitées; d'un autre côté, il comprend qu'il ne peut trouver de sauvegarde contre les embarras et les dangers de tendances semblables que dans la vigilance qu'il mettra à pratiquer ses droits politiques et à fortifier le contrôle auquel l'initiative gouvernementale doit être soumise. De là deux ordres de conséquences qui se sont montrées dans la session, mais qui apparaissent plus encore dans le mouvement de l'opinion publique : les expéditions lointaines qui ont produit nos difficultés finan-

cières deviennent de jour en jour plus impopulaires; à l'intérieur, on éprouve une sorte de malaise moral contre lequel l'esprit public réagit en inclinant visiblement et progressivement vers l'opposition.

Nous n'insisterons point sur la répugnance que le pays éprouve pour les expéditions lointaines; nous n'avons plus à parler du Mexique. Sur ce point, l'évidence frappe tous les yeux. L'opinion publique se montre de jour en jour plus contrariée de voir la France engagée dans une entreprise qui n'est point dans le courant de nos intérêts traditionnels, et qu'elle n'avait ni prévue ni voulue. L'opinion publique considère l'affaire mexicaine comme une surprise qui lui a été faite par l'initiative gouvernementale. Ce qu'il y a de plus importun dans une telle affaire, c'est son inévitable et coûteuse durée. Ce n'est point là une de ces aventures d'où l'on sort par un coup brillant et rapide. Non : nous nous sommes chargés au Mexique d'un rôle de création; il faut que nous réussissions à y fonder un nouvel état social et politique. Ce n'est qu'après avoir poussé jusqu'au bout une œuvre de si longue haleine que nous pouvons être dégagés ou par le succès ou par l'échec. Et cette œuvre, nous la poursuivons à côté d'un voisin nécessairement malveillant. L'antagonisme des États-Unis contre la création d'un empire au Mexique est une des données certaines du redoutable problème dont nous avons pris à tâche de chercher à grands frais la solution. Si nous parlons de l'antagonisme des États-Unis, ce n'est pas que nous redoutions de la part de la république américaine des hostilités ouvertes et directes. Les États-Unis, pour frapper nos efforts d'impuissance, n'ont pas besoin de faire la guerre à propos du Mexique; ils n'ont qu'à répéter les protestations morales que leur inspirent la forme de leur société politique et leur position géographique. Il leur suffit de rappeler de temps en temps dans leur congrès, dans leurs assemblées populaires, la doctrine de Monroe, et de laisser la France se consumer en stériles dépenses. Ils ne manqueront point à cette conduite. La petite agitation qui s'était produite aux États-Unis à propos du Mexique, après la capitulation des confédérés, s'est bien calmée; cependant, au milieu des fêtes qui viennent d'être données au général Grant par la ville de New-York, les allusions mexicaines n'ont pas fait défaut. Le sénateur Chandler, à la fin de la soirée, haranguait la foule réunie devant l'hôtel d'Astor; le dernier mot qu'il jeta aux masses fut celui-ci : « Je demande que l'on applique la doctrine Monroe; ce continent n'est pas assez grand pour contenir à la fois une république et un empire. » Voilà une parole qui nous reviendra souvent de l'autre côté de l'Atlantique, et qui sera longtemps pour nous un triste souci.

Il est naturel qu'au milieu des défiances qu'inspirent les campagnes lointaines et de cette fatigue inquiète que cause une situation financière trop tendue, le pays commence à se chercher lui-même et favorise le réveil de l'esprit d'indépendance et de contrôle. Partout où l'on rencontre des causes d'incertitudes, des mécomptes et des signes de malaise, on commence à remarquer que les intérêts sont en souffrance dans la mesure même où la

liberté leur manque. La loi qui fait de l'entière liberté la condition fondamentale de l'ordre est reconnue par tous les esprits élevés; mais il est des momens où les intérêts oublient cette loi et des momens où l'expérience leur en apprend de nouveau l'autorité salutaire. Nous sommes au début d'une période où les intérêts vont recommencer à demander à la liberté les garanties et les moyens d'action qui leur sont nécessaires. Sérieusement, de qui peut-on attendre aujourd'hui la prudence dans les engagemens extérieurs et la modération dans les dépenses publiques? Est-ce du pouvoir? est-ce de la liberté? Les chances et le crédit de la liberté sont manifestement en voie de progrès. Un grave souci intérieur nous est né récemment de l'application de la nouvelle loi sur les coalitions. De toutes parts, dans presque tous les corps d'état, les ouvriers ont voulu faire l'essai de cette loi. Chose curieuse! c'est dans un moment de véritable souffrance industrielle, et lorsque le grand commerce est partout ralenti dans le monde par la baisse persistante des prix, c'est alors que les ouvriers, peu informés des circonstances économiques générales, sont venus demander la hausse des salaires et ajouter une difficulté nouvelle aux difficultés industrielles existantes. Cette affaire des grèves et des coalitions, qui se produisait pour la première fois avec un tel ensemble, a été pendant quelque temps une cause d'inquiétude, et tout le monde sent que cette inquiétude est destinée à se reproduire dans l'avenir; mais ce que l'on a senti tout de suite aussi, c'est que notre état politique ne nous fournit point les libertés nécessaires pour faire contre-poids à la liberté des coalitions. Le libre débat des conditions du travail entre les patrons et les ouvriers, entre le capital et la main-d'œuvre, ne peut arriver à une conclusion équitable sans l'intervention morale d'une puissante opinion publique; mais cette opinion n'a une puissance pratique et utile que lorsqu'elle peut s'éclairer et agir par l'usage des libertés publiques. Sans la liberté de la presse, sans la liberté de s'associer et de se réunir, l'opinion publique est privée des moyens d'information qui lui sont nécessaires, et demeure trop éloignée des choses pour exercer un arbitrage efficace dans les grandes contestations économiques et sociales. L'opinion publique, armée de ses libertés naturelles, peut toujours trouver le point variable où les prétentions du capital et du travail doivent équitablement se rencontrer, et terminer par une fusion d'intérêts des luttes qui, lorsqu'elles ne sont point tempérées et équilibrées par la liberté, dégénèrent en un douloureux et périlleux antagonisme de classes. Par toutes les pentes, les esprits, comme les intérêts, sont donc conduits vers la liberté, et ce mouvement se manifeste chaque jour dans les accidens de notre politique intérieure. L'instinct, le sentiment, la volonté du pays, se révèlent par toutes les élections partielles. La plupart de ces élections sont des victoires pour l'opposition libérale. L'opposition vient d'obtenir deux nouveaux succès de ce genre, l'un dans la Marne, l'autre dans le Puy-de-Dôme. Celui-ci surtout est remarquable et doit donner à penser au gouvernement. Dans la circonscription qui nom-

mait M. de Morny à l'unanimité, le candidat de l'opposition a été élu à 2,000 voix de majorité. Le système des candidatures officielles est en train de s'user, et il est certain que, si le pays avait à faire aujourd'hui des élections générales, les candidats libéraux pourraient compter sur de nombreux et éclatans succès.

Les élections générales, c'est l'intéressante épreuve que l'Angleterre va traverser. C'est un moment pittoresque de la vie anglaise que l'élection d'une nouvelle chambre des communes. Là la liberté s'exerce avec une complète sécurité. Les Anglais ne jouissent point encore du bienfait et de la gloire du suffrage universel; ce malheur n'est point pour eux sans compensation. Ils ne connaissent dans le jeu électoral ni les circulaires des ministres de l'intérieur, ni les préfets, ni les sous-préfets, ni les commissaires de police, ni les gendarmes, ni les gardes champêtres. Tous les citoyens ne sont pas électeurs; mais en revanche les électeurs ne sont soumis à aucune pression gouvernementale. Toutes les variétés d'opinions, de tempéramens, d'esprits, d'intérêts, peuvent se donner pleine carrière. L'élection n'est pas seulement un grand acte de la vie publique, c'est un sport. Des Français ont depuis quelques années l'ambition louable de lutter dans les courses de chevaux avec les Anglais en Angleterre même. Cette année, un cheval né en France a gagné le derby d'Epsom, le ruban bleu du turf, comme disait M. Disraeli à propos de lord George Bentinck. Nous rêvons, nous, le jour où nous gagnerons contre les Anglais le ruban bleu de la liberté politique, le jour où, comme nous l'avons déjà fait en 1830 en les aidant au triomphe de leur bill de réforme, nous les provoquerons par notre exemple à accomplir un progrès nouveau dans leur constitution; mais, en attendant que nous puissions leur donner des leçons, nous avons à en recevoir d'eux; avant de les vaincre, nous sommes réduits à les imiter en les enviant. Au surplus, les prochaines élections anglaises ne donneront lieu à aucune lutte violente de parti; on dirait que le progrès politique intérieur de l'Angleterre a été arrêté par les préoccupations que lui inspirent depuis quelques années les événemens extérieurs. Cette influence restrictive du dehors sur le dedans explique l'histoire du parlement dont l'existence va se terminer le 10 juillet. Ce parlement avait été élu sur une question de réforme électorale. Les libéraux, ayant à leur tête tous les hommes d'état doués de vocation ministérielle, avaient crié haro sur le bill de réforme de M. Disraeli. Cette réforme était insuffisante, et les whigs en promettaient bien une autre. Les élections s'accomplirent; les réformistes avancés eurent le dessus, et le cabinet Derby-Disraeli fut renversé au profit du ministère de lord Palmerston et de lord John Russell: mais, depuis ce temps, de la réforme plus de nouvelle. C'était bien de réforme alors qu'il s'agissait! L'esprit de lord Russell et, il faut le dire, de l'Angleterre, était ailleurs. Il était à la question italienne, à l'annexion de la Savoie, à la guerre civile des États-Unis, à l'affaire des duchés danois. Les diversions ont été si fréquentes et si importantes qu'il n'est pas certain que l'Angleterre électo-

rale actuelle soit revenue aux idées de réforme. Les tories se vengent de cet oubli où la réforme est tombée parmi les whigs par un mot. « Les whigs, a dit le grand romancier sir E. Bulwer-Lytton dans son adresse à ses électeurs, sont des oiseaux qui chantent quand ils sont libres et sont muets quand ils sont en cage, » jouant sur les mots *in* et *out*, dedans et dehors, par lesquels les Anglais désignent la situation des hommes politiques suivant qu'ils sont au pouvoir ou dans l'opposition. Les prochaines élections anglaises, n'étant soumises à l'influence d'aucun grand cri politique, laisseront probablement les partis parlementaires dans la proportion de forces respectives où ils se trouvaient auparavant. Il n'y aura guère de curieux dans ce mouvement électoral que les accidens. Par exemple, trois jeunes fils d'hommes d'état vétérans, trois pur-sang de la politique aristocratique ou officielle, vont courir les chances de la lutte électorale : le fils de lord Russell, lord Amberley, à Leeds, le fils de M. Gladstone à Chester, le second fils de lord Derby, M. Arthur Stanley, dans un comté. M. Gladstone a lui-même patronné son fils par un éloquent discours auprès des électeurs de Chester. C'est de la politique patriarcale comme elle n'est possible qu'en Angleterre, dans cette Angleterre qui disperse ses enfans sur la surface de la terre et où cependant la vie de famille demeure si forte. En fait d'accidens électoraux, celui qui nous intéressera le plus dans cette épreuve est l'élection de Westminster. Cette élection, grâce à l'un des candidats, aura un grand relief et sera très originale. Un candidat whig appartenant à l'aristocratique et opulente famille de Grosvenor se présente dans ce district, qui a toujours gardé parmi les circonscriptions de la métropole anglaise un caractère démocratique; mais les libéraux avancés ont eu l'heureuse idée de lui opposer un des noms les plus grands de l'Angleterre dans la sphère de la philosophie sociale et politique, celui de M. John Stuart Mill. De là l'importance et en même temps la singularité de la lutte. M. Mill n'a accepté la candidature qu'à des conditions insolites : il a déclaré d'abord qu'il ne ferait aucune brigue électorale, qu'il s'interdirait le *canvass*, préliminaire obligé de la compétition électorale dans les mœurs anglaises; ensuite qu'il ne ferait aucune dépense pour l'élection, les dépenses électorales devant, selon lui, être encourues non par le candidat, mais par les électeurs eux-mêmes; enfin qu'il ne se laisserait pas interroger par les électeurs sur ses convictions religieuses. M. Mill établit ainsi un précédent tout nouveau et vraiment conforme à la dignité personnelle d'un penseur désintéressé qui s'est suffisamment fait connaître par ses œuvres. Sa conduite semble dire que ce n'est point à lui de rechercher les électeurs, et que c'est à ceux-ci, s'ils veulent de lui, de faire tout le chemin. Aussi jusqu'à présent est-il resté éloigné du champ de la lutte, résidant dans notre Auvergne ou à Avignon, où l'attire depuis plusieurs années le souvenir pieux de sa femme, qu'il a perdue dans cette ville. Si, dans ces conditions, le bourg de Westminster choisit M. Mill pour son représentant, il se couvrira d'honneur; il montrera qu'il est la première *constituency* de la

métropole, qu'il est, au point de vue politique, une capitale dans la capitale.

Tandis que la paisible Angleterre va renouveler en se jouant sa représentation parlementaire, les États-Unis sont occupés à guérir les plaies de leur guerre civile. Les états du sud sont franchement ralliés à la situation que le sort des armes leur a faite : l'abolition de l'esclavage, le retour à l'Union, sont pour eux des faits accomplis, auxquels les masses se résignent sans arrière-pensée; mais restent les deux difficiles problèmes de l'œuvre que les Américains appellent la reconstruction, c'est-à-dire la réorganisation politique et la réorganisation sociale. Cette œuvre sera lente : mais si elle rencontrait trop d'obstacles dans les préjugés ou l'éducation insuffisante des anciennes populations blanche et noire, elle serait accomplie en définitive par des courans féconds d'émigration venus du nord et de l'ouest, l'industrieuse population des états libres ne pouvant pas consentir à laisser stériles les plus riches régions de la république américaine. La politique du parti séparatiste a légué à l'Union un triste héritage, celui de la misère à laquelle elle avait réduit les états du sud. Partout on a trouvé dans le sud le travail désorganisé, les voies de communication presque détruites, les chemins de fer usés, impropres au service, aux mains de compagnies trop pauvres pour les réparer. Le spectacle de cette misère dans laquelle le sud est plongé accuse sévèrement l'obstination des chefs de la révolte : ils ont ajouté à leurs funestes erreurs la faute d'avoir prolongé la lutte au-delà du temps où elle pouvait raisonnablement être soutenue. Après les questions générales viennent les questions personnelles, qui sont peut-être les plus urgentes et les plus délicates. Comment seront traités les chefs de la rébellion? Sur ce point, nous avons la conviction que les prédictions sinistres que se sont hâtés d'émettre les anciens ennemis de l'Union en France et en Angleterre ne seront pas vérifiées. Aucune cruauté ne ternira le triomphe de l'Union. Ceux qui s'étaient hâtés de donner une interprétation odieuse aux premières paroles du président Johnson, sur les punitions légitimes qu'appelait le crime de trahison, ne se rendaient pas compte des pressions d'opinion qui pesaient sur le premier magistrat de la république dans les débuts de son pouvoir. Les masses dans les temps d'effervescence, comment en France pourrions-nous l'oublier? sont plus passionnées et plus violentes que les gouvernemens. En arrivant au pouvoir après l'horrible assassinat de M. Lincoln, M. Johnson était assailli de députations envoyées par les états loyaux, et qui ne respiraient que l'indignation et la vengeance. Il fallait bien parler des sévérités de la loi à ce peuple violemment ému et paraître entrer dans sa passion pour la calmer et s'en rendre maître; mais on voit qu'on ne se hâte point de juger M. Jefferson Davis, qu'on remet son procès au mois de septembre; on sait que si des agens subalternes ont dressé contre le général Lee un décret d'accusation, leur conduite n'est point approuvée par le gouvernement. En de telles circonstances, ajourner la répression, c'est appeler le temps à son secours pour éteindre les passions, c'est préparer les voies à la clé-

mence. Cette politique est déjà en train de réussir; les animosités commencent à s'apaiser. Fait remarquable, ce sont ces hommes de bien et ces vrais patriotes qui poursuivaient la destruction de l'esclavage, ce sont ces abolitionistes autrefois si haïs, si calomniés, si indignement traités par les gens du sud, qui sont aujourd'hui les avocats éloquens d'une politique indulgente. A côté des hommes d'état, travaillés des soucis de la reconstruction du sud et de la justice politique à observer envers les organisateurs de la rébellion, les foules dans les grandes cités américaines prodiguent les fêtes aux chefs victorieux des armées fédérales. Chicago a une foire patriotique où sont acclamés Grant et Sherman. New-York a donné à Grant une hospitalité magnifique. Grant, au milieu de ces ovations, a montré un rare bon goût : dans un pays qui a la manie des discours, il s'est abstenu de toute effusion oratoire. Il a répondu aux plus véhémentes harangues par de courtes phrases de remercîment. La population de New-York n'a pas connu la couleur de ses paroles : au moment où la foule en belle humeur illuminait de feux de Bengale la façade de son hôtel et l'appelait à grands cris, il s'est levé, l'a saluée et ne lui a fait voir que le bout allumé de ce cigare légendaire dont les bouffées accompagnaient ses méditations pendant les opiniâtres et glorieuses campagnes qu'il a conduites.

Les négociations engagées entre la cour de Rome et le roi d'Italie n'ont pas eu l'heureuse issue que nous avions espérée. Il ne faut pas se décourager de ce premier échec. On ne s'est pas entendu sur la question du serment des nouveaux évêques dans les provinces annexées. On y reviendra. Il ne reste pas moins de ces pourparlers un fait important : la première glace a été rompue entre Rome et la nouvelle Italie; on a vu que le roi Victor-Emmanuel et le pape pouvaient négocier ensemble. L'occupation par l'Italie des provinces détachées du saint-siége n'était point en principe un obstacle à un arrangement ecclésiastique. Cette expérience présente un grand intérêt, car elle montre que la convention du 15 septembre est pleinement réalisable, que le gouvernement de Victor-Emmanuel et la cour de Rome pourront vivre en tête-à-tête, et qu'il n'y a point à craindre que l'évacuation de Rome par nos troupes soit le signal d'un exode pontifical. Il est bon que cette démonstration ait été faite, car elle prépare et rend plus facile l'exécution de la convention du 15 septembre. Il n'est pas dit, après tout, que la négociation religieuse soit définitivement rompue. Dans une transaction de cette gravité, aucune des deux parties ne dit d'emblée son dernier mot, et l'on ne doit pas se laisser prendre tout d'abord au piége d'une fausse sortie. La cour de Rome et le gouvernement italien auront bien des occasions encore de se rencontrer. Au pis-aller, si c'était la cour de Rome qui en définitive fût intraitable, la cause de l'affranchissement complet de l'Italie n'aurait rien à perdre à une pareille démonstration quand elle l'aurait acquise au prix de certaines prévenances respectueuses et d'une louable patience.

Parmi les petits potentats qui font de temps en temps parler d'eux, il

en est un, le dictateur de la Roumanie, le prince Couza, qui ne veut point qu'on l'oublie. Le césar roumain vient encore une fois de changer son cabinet. Lorsque Couza s'empara de la dictature, la principale raison qu'il allégua pour abolir une constitution représentative qui avait le caractère d'une convention internationale européenne fut que la chambre lui rendait le gouvernement impossible en l'obligeant à des changemens de cabinet trop fréquens. Aujourd'hui qu'il est souverain absolu, le prince Couza conserve l'habitude de faire et défaire des cabinets, et donne lui-même la preuve que la versatilité politique est un défaut de son caractère qu'il avait calomnieusement attribué à son pays. Ce petit despote se permet d'ailleurs d'étranges choses, et il caricature la France avec un sans-gêne qui n'est guère tolérable. Il a par exemple annoncé qu'il dotait son pays du code Napoléon; mais il a fait subir au code civil de la France des travestissemens honteux. Ainsi il a introduit dans les articles relatifs à l'état des enfans un amendement qui ébranle l'institution du mariage et détruit l'édifice de la famille. D'après son code, « les enfans naturels, lors même que le mariage serait prohibé entre leurs père et mère, succèdent à leur mère, aux ascendans et aux collatéraux de leur mère comme les enfans légitimes. » Il faut lire dans une éloquente brochure récemment publiée à Paris, *le Code Couza devant la religion et la famille*, les protestations indignées que cette législation polygame inspire aux Roumains honnêtes. Au surplus, nous ne sommes pas surpris de la récente révolution ministérielle qui a eu lieu à Bucharest. Nous avions eu naguère sous les yeux un rapport présenté par le dernier ministre, M. J. Strat, sur l'état des finances du prince Couza. Ce rapport paraît être l'œuvre d'un homme intelligent. Il montre que les finances roumaines sont dans un complet désarroi, que les dépenses y dépassent dans une proportion considérable les recettes, que la perception du revenu se fait mal et laisse chaque année d'énormes arriérés. Bref, le ministre ne voyait d'autre ressource que d'employer une portion de l'emprunt contracté récemment pous les lieux saints à couvrir le déficit de cette année. Gêné dans ses finances, nous ne sommes pas surpris que le prince Couza vive difficilement d'accord avec ses ministres, et aime à changer d'intendant; mais les changemens de ministère ne rempliront point ses coffres, et il ne tardera pas à s'apercevoir que les finances sont la pierre d'achoppement de tous les despotismes. E. FORCADE.

Un ministère vient de tomber, un nouveau ministère vient de se former en Espagne. Ce n'est point là précisément ce qu'il y a d'extraordinaire; l'histoire contemporaine de la péninsule se compose de crises ministérielles. Il y a eu depuis trente ans au-delà des Pyrénées quelque chose comme près de cinquante présidens du conseil et quatre cents ministres. La crise actuelle a cela de caractéristique, qu'elle met à nu encore une fois, et d'une façon plus palpable peut-être, cette condition singulière où des cabinets

naissent périodiquement pour détendre une situation, pour être plus libéraux que ceux qui les ont précédés, et où ils cèdent bientôt aux mêmes entraînemens pour aboutir aux mêmes résultats d'impuissance et d'irritation; elle montre surtout ce fait instructif pour l'Espagne comme pour bien d'autres pays, que quand on s'est bien débattu, quand on a bien accumulé les difficultés par les erreurs et les inconséquences, le libéralisme est le grand remède invoqué pour sortir d'embarras et dénouer momentanément des complications naissantes. C'est là, à tout prendre, l'histoire du dernier ministère Narvaez qui vient de tomber inopinément, — pas aussi inopinément pourtant qu'on le pourrait croire. Le ministère tombe, cela est bien clair, sous le poids de ses inconséquences et de ses fautes. Que la reine ait eu l'idée, il y a quelques jours, de choisir tel personnage plutôt que tel autre, le comte Ezpeleta plutôt que le marquis de Novaliches, pour en faire un majordome du prince des Asturies, ce ne peut être là évidemment que le prétexte, la raison apparente; la vraie et sérieuse cause est dans les complications que le ministère s'est plu à amasser autour de lui, dans un affaiblissement moral qui s'est développé en proportion même des déviations de sa politique. Certes jamais ministère en Espagne n'était venu au monde plus naturellement, sous de plus encourageans auspices et dans des conditions plus favorables pour faire face à une situation confuse et embarrassée. Le cabinet Narvaez, si l'on s'en souvient, avait eu la bonne fortune d'apparaître comme un pouvoir libéral et réparateur. Il arrivait avec toute sorte de promesses de conciliation et de tolérance, les mains pleines de générosités pour la presse. Il n'avait qu'à suivre cette voie avec la fermeté d'un bon vouloir résolu et modéré; il y aurait certainement trouvé la sécurité et la possibilité de surmonter tous les embarras avec l'appui des esprits libéraux, qui l'attendaient à l'œuvre, et le concours du pays rassuré et satisfait.

Qu'est-il arrivé cependant? Cela a duré le temps d'une lune de miel. Les déviations ont commencé; le cabinet Narvaez s'est laissé dériver vers cette incohérente situation dont l'expression criante a été cette échauffourée puérilement sanglante du mois d'avril, au-devant de laquelle il est allé légèrement en voulant à tout prix bannir un jeune professeur de sa chaire, en destituant le recteur de l'université de Madrid, — recteur qu'un collége électoral a relevé pour le renvoyer comme député au congrès. Voilà le chemin qu'a fait en peu de temps ce ministère. Il était né pour concilier, pour apaiser, et depuis quelques mois il n'était question que d'agitation révolutionnaire, de conspirations nouvelles. A l'origine, il affirmait et il attestait par des actes sa bonne volonté pour la presse, — et il y a peu de jours il proposait une loi établissant tout simplement la censure préventive. Il se promettait de réorganiser les finances de l'Espagne, et tout récemment il ne trouvait rien de mieux qu'une émission de titres par laquelle il grevait la dette publique de 1 milliard 400 millions de réaux pour avoir 600 millions. Il s'adressait dans les premiers temps aux esprits libé-

raux, et bientôt il en est venu à ne plus pouvoir vivre que par l'appui de toutes les fractions absolutistes du parti conservateur, sous la protection du comte de San-Luis ou de M. Nocedal, si bien qu'on a pu lui dire en plein congrès : « Si la politique de M. Nocedal est la vôtre, vous n'êtes plus rien ; cédez la place à M. Nocedal. » Le résultat a été clair et prompt : le cabinet du général Narvaez a été enlevé d'un tour de main, et toute l'éloquence de M. Gonzalez Bravo dans le congrès n'a pu le préserver d'une mort obscure entre deux portes du palais, pour le choix d'un majordome qui n'a été qu'un prétexte.

Le ministère Narvaez est donc tombé parce qu'il a manqué de fixité dans ses idées libérales, et même parce qu'il a manqué tout simplement d'esprit politique, parce qu'il n'a su rien faire ni rien empêcher. Maintenant c'est le général O'Donnell qui lui succède, et, chose curieuse, il se reproduit ici quelque chose de ce qui se passait à l'avénement du cabinet qui vient de tomber : c'est le général O'Donnell qui arrive aujourd'hui pour détendre encore une fois une situation pleine de sourdes irritations et d'incohérences, qui vient avec des paroles de conciliation, en relevant ce drapeau de l'*union libérale* sous lequel il s'est abrité précédemment. Certes, à ne considérer que les termes du programme de ce nouveau gouvernement, les promesses sont nombreuses et ne laissent pas d'être importantes. Le général O'Donnell, dans ses premières entrevues avec les chambres, a résolûment annoncé que l'Espagne allait reconnaître le royaume d'Italie, ou du moins il a dit que « l'Espagne adopterait une politique qui, sans porter atteinte aux droits de la religion, serait conforme à ce qui appartient à une nation européenne régie constitutionnellement. » Le nouveau président du conseil a mis dans son programme des réformes intérieures d'une certaine portée : l'établissement du jury pour la presse, une nouvelle loi électorale qui, en abaissant le cens, change aussi le système des districts électoraux. Le ministère enfin a reconstitué la municipalité de Madrid, dissoute au mois d'avril par le dernier cabinet, en même temps qu'il a replacé dans leurs fonctions le recteur de l'université, M. Montalvan, et le professeur, M. Castelar, qui avaient été destitués. Tout cela est fort bien. Le programme est copieux et flatteur ; il reste à savoir ce qu'il deviendra à l'exécution, s'il sera une réalité. Il ne faut pas oublier, d'un côté, que ce cabinet, sauf quelques hommes de plus tels que M. Manuel Bermudez de Castro, M. Canovas del Castillo, M. Alonso Martinez, est à peu près le même qui a déjà existé pendant cinq ans, de 1858 à 1863, et qui a fini par mourir d'impuissance pour n'avoir rien fait, rien surtout de ce qu'il propose aujourd'hui. C'est M. Posada Herrera qui est ministre de l'intérieur, de même que le général O'Donnell est président du conseil. Il ne faut pas oublier, d'un autre côté, que le nouveau ministère va trouver devant lui tout ce qu'il y a de vieux conservateurs, de vieux ou jeunes absolutistes, que la reconnaissance du royaume d'Italie notamment soulève tous les instincts réactionnaires des partis. C'est même déjà sur ce terrain qu'on

s'apprête à lui livrer bataille, et le combat sera sans aucun doute acharné. Enfin, à supposer que ces premières luttes aient un dénoûment favorable, les réformes intérieures proposées conduisent naturellement à une dissolution des chambres, épreuve toujours grave. Et pour dire le dernier mot, le ministère sera-t-il suivi, soutenu jusqu'au bout, à travers tous ces défilés par la confiance de la couronne?

La situation du nouveau cabinet espagnol n'est donc pas des plus faciles; elle n'est pas surtout de celles qui peuvent susciter des illusions démesurées. Ce qui est certain, c'est que dans cette situation difficile, compliquée, le général O'Donnell a pour lui l'expérience de son propre ministère et l'expérience du ministère du général Narvaez, qui s'achève à peine. En ne faisant rien, il tombera, comme il est déjà tombé; en se laissant imposer des déviations qui le ramèneront vers une réaction plus ou moins déguisée, il aura le sort du général Narvaez. En s'attachant avec fermeté à une politique sensément libérale, il peut tomber sans doute, il tombera du moins avec honneur, laissant ouverte la seule voie où l'Espagne puisse trouver désormais la sécurité et un ordre durable. On aura beau faire à Madrid, le libéralisme est la seule issue; tout le reste est précaire, sans compter le péril, qui peut aller en croissant. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

UN PRÉCURSEUR FRANÇAIS DE HEGEL (1).

L'histoire philosophique et littéraire du XVIIIe siècle a été creusée et fouillée en tant de sens divers que c'est vraiment une bonne fortune aujourd'hui de découvrir dans ce champ épuisé quelque coin nouveau et non défriché. Cette bonne fortune vient d'échoir à un professeur distingué de l'Université, M. Émile Beaussire, qui, dans un livre curieux, nous raconte, d'après des pièces inédites, un épisode assez inattendu et des plus piquans.

Dans une lettre fort curieuse de Diderot à son amie Mlle Voland, nous lisons ces paroles : « Je fis hier un dîner fort singulier. Je passai presque toute la journée chez un ami commun avec deux moines qui n'étaient rien moins que bigots. L'un d'eux nous lut le premier cahier d'un traité d'athéisme très frais et très vigoureux. J'appris avec édification que cette doctrine était la doctrine courante de leurs corridors. » Ce moine athée qui réjouissait Diderot, mais dont le nom était resté ignoré, est précisément le personnage dont M. Beaussire va nous exposer l'histoire. C'est un bénédictin de l'abbaye de Montreuil-Bellay, nommé dom Deschamps, et ce traité d'athéisme est un ouvrage inédit intitulé *le Vrai système*, dont M. Beaussire a découvert, sinon l'original, au moins la copie dans la biblio-

(1) *Antécédens de l'hégélianisme dans la philosophie française*, par M. Émile Beaussire, professeur à la faculté des lettres de Poitiers; Paris, chez Germer-Baillière, 1865.

thèque de Poitiers. Seulement l'athéisme de ce moine libre penseur se distingue beaucoup, selon M. Beaussire, de l'athéisme généralement répandu au XVIIIe siècle. M. Beaussire croit y retrouver la première apparition du panthéisme idéaliste développé depuis par la philosophie allemande. En un mot, il aurait découvert, nous dit-il, dans un couvent de bénédictins un précurseur français de Hegel. C'est là le côté neuf de son travail. Sans contester toutefois les rapprochemens intéressans que fait l'auteur entre dom Deschamps et Hegel, hâtons-nous d'ajouter à l'honneur de celui-ci qu'il n'aurait jamais accepté les conséquences subversives et étrangement hardies devant lesquelles le bénédictin ne recule pas, et qui n'ont été défendues en Allemagne que par les branches les plus grossières et les plus discréditées de l'école hégélienne.

Indépendamment du manuscrit de dom Deschamps, M. Beaussire a eu à sa disposition une correspondance du bénédictin avec le marquis Voyer d'Argenson, cet ami commun dont parle Diderot. Ce personnage, l'un des correspondans de Voltaire, et qui participait à la liberté d'esprit et à la singularité d'opinions de toute sa famille, était le fils du comte d'Argenson, ancien ministre de la guerre sous Louis XV et neveu de d'Argenson l'aîné, l'auteur des *Considérations sur le gouvernement de la France* et des *Mémoires* si hardis et si piquans. Lui-même fut le père du marquis d'Argenson, célèbre comme un des chefs du parti libéral de la restauration. Ce correspondant de dom Deschamps fut son disciple le plus fidèle et le plus dévoué.

Enfin une troisième classe de papiers a mis entre les mains de M. Beaussire des lettres autographes de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire, d'Helvétius, de d'Alembert, et d'autres personnages célèbres du temps, avec lesquels dom Deschamps a été en communication. C'est là qu'est le vrai joyau de la publication de M. Beaussire.

On sait très peu de chose sur la vie de dom Deschamps. Il mena très régulièrement, tout porte à le croire, une existence monastique, se partageant toutefois entre le cloître et le monde, car nous le voyons séjourner à plusieurs reprises au château des Ormes, chez son ami Voyer d'Argenson; c'est là même qu'eut lieu cette débauche de philosophie que nous a racontée Diderot. Tout libre penseur qu'il était, dom Deschamps était fort attaché aux intérêts de sa communauté, dont il était l'administrateur. Il savait, sans hypocrisie, concilier les convenances extérieures avec les plus grandes hardiesses spéculatives. L'un de ses amis le recommandait à l'évêque de Poitiers en des termes qui sont un témoignage étrange de l'esprit du temps. « Vous lui rendriez peu de justice, si vous le croyiez incapable de faire abstraction de ses spéculations philosophiques pour remplir les devoirs graves d'un ministère public et sacré. Il sait assurément penser avec les sages et agir comme il convient avec ceux qui ne le sont pas. »

En quoi consiste donc le système de ce philosophe inconnu, et par où se distingue-t-il de la philosophie de son temps? C'est ce que nous apprend M. Beaussire. Dom Deschamps était fort ennemi de la philosophie du siècle : il la trouvait grossière, ignorante et aveugle. Il écrivit contre le *Système de la nature,* et même avec tant d'intolérance, que Voltaire crut voir en lui un ennemi de la philosophie. C'est à propos de cet écrit qu'il adressait à

M. Voyer d'Argenson ces lignes si connues et si souvent citées : « Tous ces cris s'évanouiront, et la philosophie restera. Vous verrez de beaux jours, vous les ferez : cette idée égaie la fin des miens. » Dom Deschamps publia même une réfutation du système de Spinoza, contre lequel il propose de bonnes objections. Seulement il nous est impossible de voir en quoi ses propres idées s'éloignent de celles qu'il combat.

Dans ces différens écrits, dom Deschamps semble prendre la cause de la religion contre l'athéisme : il va même, ce qui est vraiment incompréhensible et presque odieux, jusqu'à justifier l'inquisition; mais s'il sacrifie à la religion ce qu'il appelle la fausse philosophie, il n'hésite pas ensuite à sacrifier à la vraie philosophie, c'est-à-dire à la sienne, la religion elle-même. La religion, suivant lui, vaut mieux que l'athéisme; mais au-dessus de la religion il y a quelque chose de mieux encore, qui est la vérité. C'est ce système qui absorbe la religion en l'interprétant, et qui lui est aussi supérieur qu'elle-même l'est à l'athéisme, c'est ce système, dis-je, qu'on peut appeler un hégélianisme anticipé.

Le principal mérite de cette philosophie, selon M. Beaussire, est d'avoir revendiqué énergiquement les droits de la métaphysique, partout alors décriée et remplacée par la physique. Il croit à une connaissance absolue qui atteint le fond des choses, tandis que de son temps on n'admettait qu'une connaissance relative, bornée à des phénomènes et à des apparences. Aussi ne craint-il pas de défendre la thèse discréditée des idées innées contre le sensualisme du siècle et la méthode rationnelle contre la méthode expérimentale. Il semble parler même la langue de Fénelon lorsqu'il dit : « Ma raison seule parlera à celle des hommes, qui ne diffère pas au fond de la mienne... Ces vérités, puisées dans l'entendement, doivent être les vérités de tous les temps et de tous les lieux. »

Mais si notre bénédictin a les mérites de l'idéalisme spéculatif, il en présente aussi tous les excès. C'est ici que commencent les analogies signalées par M. Beaussire entre dom Deschamps et l'école allemande. On retrouve d'abord chez lui le célèbre principe de l'identité de l'être et de la pensée. « La vérité, dit-il, ne peut avoir de réalité hors de nos idées; il ne peut y avoir dans les choses que ce que nous y mettons. » On y retrouve le principe de l'identité des contradictoires. « La vérité, dit-il, ne nie aucun système, elle les épure tous; elle consiste non-seulement dans les contraires, mais dans les contradictoires; elle réunit non-seulement ce qui est entièrement opposé, mais ce qui se nie dans toute la rigueur du terme. » — On trouve même dans dom Deschamps une métaphysique de la religion qui a devancé l'hégélianisme dans la tentative d'expliquer panthéistiquement les dogmes chrétiens. Il admet, dit-il, la création, et reconnaît que Dieu a fait le monde de rien, car il l'a fait de lui-même, qui en un sens est le rien. Il admet la trinité, car Dieu, suivant l'ancien axiome orphique rappelé par Plotin dans le *Dialogue des Lois*, est « le commencement, le milieu et la fin. » Il admet le péché originel, qui n'est suivant lui que le passage de l'état de nature à l'état de lois, et, pour lui, la rédemption, c'est le retour à l'état de nature, c'est-à-dire l'abolition de la propriété, en un mot le pur communisme. Le hardi bénédictin ne s'arrête pas même là,

et suivant les traces d'un de ses ancêtres philosophiques, moine comme lui, Campanella, il ne craint point d'aller jusqu'à proposer la communauté des femmes.

Il est inutile de s'arrêter plus longtemps à l'analyse d'un système qui, s'il nous est permis d'en juger par les extraits que nous donne M. Beaussire, n'aurait d'autre mérite que d'être le germe grossier de certaines idées que la philosophie allemande a développées depuis avec une grande puissance. Nous sommes disposé à croire que M. Beaussire exagère un peu la valeur philosophique de dom Deschamps. Sans doute c'est une curiosité historique intéressante que de rencontrer dans un bénédictin du XVIIIe siècle quelques-unes des formules de l'école hégélienne; mais dom Deschamps nous paraît en général, d'après les citations qui nous sont données, un esprit assez lourd, qui a pu avoir quelques intuitions métaphysiques, mais qui ne paraît pas les avoir développées avec beaucoup de finesse. Nous ne craindrons pas de chagriner M. Beaussire en disant que nous aimons beaucoup mieux ses propres réflexions que les citations qui les accompagnent. Soit qu'il contredise dom Deschamps, ce qui lui arrive le plus souvent, soit qu'il l'explique et le développe dans un bon sens, peut-être avec un peu de complaisance, M. Beaussire fait preuve d'un esprit vraiment philosophique, pensant par lui-même et s'exprimant avec fermeté et avec justesse. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il répudie toutes les doctrines de son héros, et qu'il lui reproche surtout d'avoir sacrifié la personnalité humaine et les attributs moraux de la Divinité.

La partie la plus curieuse sans contredit du livre de M. Beaussire est celle qui traite de la correspondance de dom Deschamps et de ses relations avec les philosophes de son temps. Notre bénédictin en effet avait essayé de faire des conquêtes dans l'école philosophique : il avait envoyé des fragmens et des analyses de son système aux philosophes les plus célèbres d'entre ses contemporains. Ce sont les réponses qui nous sont données par M. Beaussire, et qui méritent d'être lues avec intérêt.

De ce nombre sont principalement cinq lettres de Jean-Jacques Rousseau, dont quatre inédites. La cinquième, quoique déjà publiée, s'éclaircit d'un jour nouveau par les circonstances qui l'expliquent et que l'on ignorait. Dom Deschamps avait beaucoup compté sur la sympathie de Rousseau; mais, comme le dit spirituellement M. Beaussire, « l'auteur de *l'Essai sur l'inégalité* n'avait de goût que pour ses propres paradoxes. » En philosophie, il n'est pas autre chose que l'apôtre du sens commun, et ici il se montre à l'égard du précurseur de Hegel ce que sera Jacobi, le Rousseau allemand, à l'égard de Schelling. Cependant, parmi ces objections de sens commun que Rousseau fait à dom Deschamps, il en est qui témoignent d'une assez grande perspicacité philosophique. Quoiqu'il n'ait eu entre les mains que la préface du livre, il en devine parfaitement le caractère et l'esprit, et en porte le jugement le plus net et le plus judicieux. Voici, par exemple, une des quatre lettres nouvelles données par M. Beaussire, et qui pourrait être intitulée : le jugement anticipé de Jean-Jacques Rousseau sur la philosophie hégélienne. « Vous voulez que je vous parle de votre préface? lui dit-il. Que vous dirai-je? Le système que vous y annoncez est si inconcevable et promet tant de choses que je ne saurais qu'en penser. Si j'avais

à rendre l'idée confuse que j'en conçois par quelque chose de connu, je le rapporterais à celui de Spinoza; mais s'il découlait quelque morale de celui-ci, elle était purement spéculative, au lieu qu'il paraît que le vôtre a des lois pratiques, ce qui suppose quelque sanction.

« Il paraît que vous établissez votre principe sur la plus grande des abstractions. Or la méthode de généraliser et d'abstraire m'est très suspecte, comme trop peu proportionnée à nos facultés. Nos sens ne nous montrent que des individus; l'attention achève de les séparer; le jugement peut les comparer un à un, mais voilà tout. Vouloir tout réunir passe la force de notre entendement, c'est vouloir pousser le bateau dans lequel on est sans rien toucher du dehors. Nous jugeons jusqu'à un certain point du tout par les parties. Il semble au contraire que de la connaissance du tout vous vouliez déduire celle des parties; je ne conçois rien à cela. La voie analytique est bonne en géométrie; mais, en philosophie, il me semble qu'elle ne vaut rien, l'absurde où elle mène par de faux principes ne s'y faisant point assez sentir.

« Votre style est très bon, c'est celui de la chose. Vous avez la tête pensante, des lumières, de la philosophie. Votre manière d'annoncer votre système le rend intéressant, même inquiétant; mais avec tout cela je suis persuadé que c'est une rêverie. Vous avez voulu avoir mon sentiment, le voilà. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur. »

On nous pardonnera d'avoir cité *in extenso* cette lettre si sensée et si spirituelle, et qui aurait encore aujourd'hui de si opportunes applications. Celle qui suit avait été déjà publiée et se trouve dans la correspondance de Rousseau; mais elle est très incorrecte, et M. Beaussire en rétablit le véritable texte. Rousseau y avoue ingénument son incapacité pour la métaphysique. « La vérité que j'aime, dit-il, n'est pas tant métaphysique que morale... Si mes sentimens étaient démontrés, je m'inquiéterais peu des vôtres; mais, à parler sincèrement, je suis bien plus persuadé que convaincu. Je crois, mais je ne sais pas. » Dans une autre lettre, Rousseau fait des aveux non moins piquans sur les lacunes et les faiblesses de ses facultés. Comme on lui a fait la réputation d'être un grand logicien, il est curieux de voir avec quelle sévérité il se juge lui-même à ce point de vue. « Vous êtes bien bon, dit-il, de me tancer sur mes inexactitudes en fait de raisonnement. En êtes-vous à vous apercevoir que je vois très bien certains objets, mais que je n'en sais point comparer, que je suis assez fertile en propositions, sans jamais voir de conséquences, qu'*ordre et méthode, qui sont vos dieux, sont mes furies,* que jamais rien ne s'offre à moi qu'isolé, et qu'au lieu de lier mes idées dans mes lettres, j'*use d'une charlatanerie de transitions* qui vous en impose. » Ce dernier trait, si curieux, nous explique admirablement l'impression de fatigue que nous font éprouver les ouvrages abstraits de Jean-Jacques Rousseau : il est serré sans être lié, et cette fausse apparence de liaison est une fatigue de plus. En général, les lettres données par M. Beaussire font beaucoup d'honneur à Rousseau. Il s'y montre plein de bonhomie et d'ingénuité, à la fois justement respectueux et spirituellement défiant à l'égard de cette métaphysique inconnue qui à la fois l'attire et l'effraie. Dans ce commerce bizarre entre deux hommes qui ne se sont jamais vus, c'est Rousseau qui prend le ton de l'ignorant

et du disciple, dom Deschamps au contraire celui du maître et du pédagogue. Celui-ci n'hésitait pas à le tancer assez vertement sur sa misanthropie, et lui écrivait avec autant de bon sens que de hardiesse : « Allons, rappelez à vous votre raison, soumettez votre cœur à sa férule, et dites-vous bien que c'est compter pour trop les hommes, bâtis comme ils sont, que de s'affecter de leurs perfidies aussi vivement que vous le faites. Si j'étais auprès de vous, je vous ferais voir que vous n'êtes qu'un grand enfant, tout grand homme que vous êtes, et je voudrais vous amener au point de rire sur vous d'avoir pleuré. »

La suite de la correspondance de dom Deschamps n'est pas moins remarquable. Chaque philosophe du temps s'y montre avec son caractère : d'Alembert froid, sec, sceptique, « n'ayant nul goût pour les controverses creuses et interminables de la métaphysique ; » Diderot passionné pour la métaphysique de dom Deschamps, mais protestant contre sa morale. Il était, disait dédaigneusement dom Deschamps, *extrêmement peuple sur ce point*. Helvétius se montre poli, vague, superficiel, Voltaire toujours ravissant d'esprit et de grâce, mais croyant, ce qui est plaisant, qu'on veut le convertir, et disant, comme Saint-Évremond à Waller au moment de mourir : « Vous me prenez trop à votre avantage ! » Malgré la politesse et la bonne grâce de tous ses correspondans, on voit que dom Deschamps était partout éconduit. Celui-ci, très fier de son côté, demandait plus qu'il ne pouvait prétendre d'un siècle sceptique et fatigué. A propos de Voltaire par exemple, il écrivait : « Il ne s'agit pas de lui demander ce qu'il pense, mais de lui apprendre ce qu'il doit penser. » Cette prétention d'instruire un vieillard de soixante-dix-sept ans, quand ce vieillard est Voltaire, prouve que dom Deschamps avait à la fois beaucoup d'orgueil et assez peu d'esprit. De guerre lasse, rebuté par tous les grands du jour, il se tourna vers cet écrivain médiocre et obscur auquel l'engouement bizarre de Goethe a donné une sorte de gloire posthume, à l'auteur du livre de *la Nature*, Robinet. Il y avait assez d'analogie entre ces deux personnages pour qu'ils pussent s'entendre. Nouvelle déception. Robinet, de chute en chute, en était arrivé à ne plus croire à rien du tout, pas même à son propre système. Il s'était mis dans les affaires et ne songeait plus guère qu'à gagner de l'argent. Cependant dom Deschamps réussit encore à l'entraîner pendant quelque temps dans une discussion métaphysique qui ne paraît pas avoir été très lumineuse, car l'un des deux écrivains, nous dit M. Beaussire, soutenait le *rienisme*, et l'autre le *néantisme*. Quoi qu'il en soit, Robinet se lassa de cette discussion, qui ne lui rapportait rien. Dom Deschamps, lassé de son côté, nous trace de ce personnage le portrait le moins flatté. « Je viens d'avoir, dit-il, une conversation des plus curieuses avec un homme de lettres qui a beaucoup vécu avec M. Robinet. Il me l'a dépeint comme un petit-maître de philosophie, idolâtre de sa figure, qui s'est fait un jargon de bel-esprit et de galanterie pour plaire aux femmes des deux sexes. Il est grand maquignon d'ouvrages manuscrits qu'il trafique, rhabille et fait imprimer... Il est d'une profonde dissimulation, de mauvaise foi, dangereux par les voies tortueuses qu'il pratique pour venir à ses fins. Toute son occupation est de recrépir, de vernisser, d'enluminer les manuscrits qu'il distribue à la toise et au rabais à des manœuvres. » Espérons, pour l'honneur de Robinet, que

l'écrivain qui donnait ces détails peu charitables noircissait un peu les choses, ce qui arrive quelquefois entre gens de lettres.

Si dom Deschamps ne réussit guère, malgré ses efforts, auprès des célébrités de son temps, il eut cependant le bonheur de grouper autour de lui et d'associer à ses idées un certain nombre d'esprits enthousiastes et sincères; il put croire qu'il avait fondé une école. Le plus dévoué, le plus enthousiaste de ses disciples fut, nous l'avons dit, le marquis Voyer d'Argenson. Cependant il ne se rendit pas tout d'abord, et pendant douze ans il considéra comme un fou celui dont il finit par préconiser la sagesse. Au dogmatisme métaphysique de dom Deschamps il opposait un absolu pyrrhonisme, et longtemps même après sa conversion il eut encore des retours de scepticisme. « Hélas! lui disait le maître, vous ne m'entendez pas comme je m'entends moi-même! » Avant donc d'être le disciple de dom Deschamps, Voyer d'Argenson en fut le protecteur désintéressé et généreux. Peu à peu cependant il entra dans le système de son ami, et, sans qu'on puisse fixer l'époque précise de ce que l'on peut appeler sa conversion, il finit par y adhérer presque sans réserve. C'est lui surtout qui travaille avec toute l'ardeur du néophyte à gagner des prosélytes au nouveau système, c'est lui qui met dom Deschamps en relations avec tous les philosophes du temps : il est son intermédiaire auprès de Voltaire, lui fait connaître Diderot, et intervient personnellement dans sa polémique avec Robinet. Enfin, après la mort de dom Deschamps, nous le voyons continuer à répandre les doctrines du maître : il étendait sa propagande jusque sur les femmes. M. Beaussire cite de lui une lettre à une duchesse (qu'il suppose, non sans raison, être la duchesse de Choiseul), et dans laquelle il déploie, en sectaire fidèle, les formules assez hétéroclites du bénédictin. Indépendamment du marquis d'Argenson, dom Deschamps fit encore des prosélytes soit dans le cloître, soit dans le monde. Nous voyons en effet d'un côté plusieurs bénédictins, dom Maret, dom Brunet, dom Patert, qui paraissent avoir accepté ses idées, de l'autre deux jeunes gens, M. de Colmont et M. Thibaut de Longecour. Ces disciples furent-ils de vrais disciples dans la rigoureuse acception du mot, ou simplement des amis curieux et sympathiques, plus ou moins enthousiastes pendant la jeunesse, et qui peu à peu oublièrent, après la mort de leur maître, le système qui les avait fascinés? Cette seconde hypothèse pourrait bien être la vraie, car nous ne voyons pas qu'il soit rien sorti de cette école, et d'ailleurs la révolution est venue étouffer tous ces germes et en éteindre la fécondité.

Serait-il vrai cependant, comme M. Beaussire se plaît à le conjecturer, que ces idées étranges et si peu françaises, semblables aux semences de certaines plantes qui, transportées par les vents, vont porter leurs fruits dans des régions lointaines, n'aient pas été absolument étrangères au mouvement philosophique qui commença quelques années plus tard au-delà du Rhin? Il ne serait pas impossible d'indiquer quelques-uns des chemins par où elles auraient pu passer. Strasbourg par exemple était alors, bien plus qu'aujourd'hui, l'intermédiaire entre l'Allemagne et la France. D'illustres personnages y firent leurs études, Goethe et Metternich par exemple. D'un autre côté, Voyer d'Argenson avait des propriétés en Alsace; il y allait souvent, et il transportait partout ses idées avec lui. Robinet, d'un autre côté,

était établi à Bouillon. Bouillon est, comme Strasbourg, sur le chemin de l'Allemagne. Enfin M. Beaussire va jusqu'à conjecturer que quelque émigré, soit religieux, soit gentilhomme, a bien pu semer avec lui quelques germes d'idéalisme. « Un émigré, nous dit-il, Charles de Villers, nous a rapporté le système de Kant : pourquoi un émigré n'aurait-il pas importé en Allemagne le système de dom Deschamps? » Quelque ingénieuses que soient ces conjectures, nous n'hésitons pas à les considérer comme entièrement chimériques. La philosophie allemande a ce caractère original et presque unique d'être une déduction logique rigoureuse, où chaque philosophe poursuit et complète le philosophe précédent. Fichte vient de Kant, Schelling de Fichte, Hegel de Schelling : c'est un développement tout organique, comme disent les Allemands, dans lequel il est absolument inutile de faire intervenir des accidens extérieurs. D'ailleurs les fils intermédiaires qu'imagine spirituellement M. Beaussire sont si ténus et si lâches qu'ils ne permettent pas de prendre très au sérieux cette piquante et patriotique conjecture. Quoi qu'il en soit, nous ne devons pas en vouloir à l'ingénieux écrivain de l'intérêt un peu excessif que lui inspire son héros, car c'est à cet intérêt même que nous devons ses recherches curieuses et persévérantes.

Dom Deschamps mourut le 19 avril 1774, dans son monastère de Montreuil-Bellay. Un témoin oculaire, un médecin, nous atteste qu'étant en pleine connaissance, il demanda et reçut les sacremens de l'église. Dans quelle disposition d'esprit les a-t-il reçus? C'est un mystère dont il ne nous est pas permis de lever le voile; mais quel siècle étrange que celui où un moine athée pouvait aussi paisiblement, aussi publiquement, sans renoncer à aucune des occupations de son état, sans susciter aucun ombrage, se livrer aux spéculations les plus téméraires en religion et les plus subversives en politique, restant avec cela fidèle jusqu'à la dernière heure aux pratiques de son église! Ce spectacle nous paraît plus instructif et plus piquant que toute la métaphysique de dom Deschamps.

PAUL JANET, de l'Institut.

UNE ÉTUDE SUR L'UNIVERS (1).

Il faut être à la fois un savant et un écrivain pour essayer de faire un tableau de l'univers et de raconter dans un livre toutes les merveilles de la nature depuis l'infiniment grand jusqu'à l'infiniment petit. Indiquer les lois de la marche des astres, esquisser les principales hypothèses qui ont été faites sur la formation des corps célestes, appliquer ces théories à l'histoire de notre système solaire et à celle du globe que nous habitons, faire connaître les travaux des géologues et l'ensemble imposant de connaissances précises que nous donne l'examen de l'écorce terrestre, passer ensuite à l'étude de la vie sur la terre, à la physiologie de l'homme, des animaux, des plantes, descendre enfin dans le monde merveilleux que révèle le microscope, étudier les infusoires, montrer cette prodigieuse exubérance de vie qui fait pulluler les microzoaires jusqu'à former des montagnes et presque des continens de leurs cadavres amoncelés, embrasser ainsi

(1) *L'Univers. — Les infiniment grands et les infiniment petits*, par M. F.-A. Pouchet; librairie de L. Hachette, 1865.

l'ensemble des faits que met en lumière l'étude directe de la nature et qui constituent, à proprement parler, les sciences naturelles, voilà le plan que M. Pouchet a sans doute conçu d'abord quand il s'est proposé d'écrire un livre sur l'univers, et personne n'était mieux en état de réaliser cette conception que le savant directeur du Muséum d'histoire naturelle de Rouen. Le sujet, quelque vaste qu'il fût, pouvait très bien être condensé en un petit volume. M. Pouchêt n'eût point été embarrassé de faire tenir en quatre cents pages tout ce que l'on sait de certain et d'essentiel sur ces matières. Malheureusement, au lieu d'aborder son sujet de front et avec vigueur, il s'est contenté de coudre bout à bout des notes relatives à plusieurs parties du vaste ensemble que nous avons esquissé. Non-seulement l'édifice n'est pas construit, mais M. Pouchet ne nous en présente que quelques pierres. « Je désire, dit-il, initier le public aux sciences naturelles. Voici quelques échantillons que je lui sers. Puissent-ils lui plaire assez pour le porter à aller s'instruire ailleurs! » C'est à peu près le langage que l'auteur nous tient dans sa préface pour que nous nous consolions de ne pas trouver dans son livre ce que le titre nous faisait espérer.

S'il ne faut pas chercher dans *l'Univers* de M. Pouchet un ordre général et une juste proportion entre les différentes parties du livre, on y rencontre du moins un grand nombre de faits intéressans. Tout en regrettant le défaut d'ensemble et de composition, on peut y trouver beaucoup de détails bons à recueillir. Quelques chapitres ne sont pas loin d'atteindre le but que l'auteur s'est proposé, et qui est, comme il nous l'a dit, de répandre dans le public le goût des sciences naturelles. Nous pouvons signaler ceux qui traitent de l'anatomie et de la physiologie des végétaux. On y voit, par de nombreux exemples, comment s'entretient le mécanisme de la vie dans les plantes, comment elles respirent et transpirent, comment elles se nourrissent, comment elles dorment, comment se manifeste leur sensibilité, comment s'opère leur génération. Cet exposé met en relief un grand nombre de rapports entre les phénomènes de la vie végétale et ceux de la vie animale; la ligne qui sépare les deux règnes s'efface ou reste souvent indécise, et l'unité des procédés naturels qui conservent et renouvellent la vie apparaît dans toute sa grandeur.

Dans quelques pages fort animées, l'auteur nous fait connaître les trésors d'intelligence et d'activité que les oiseaux déploient pour construire leur nid : c'est d'abord la fauvette cordonnière (*sylvia sutoria*), qui choisit deux feuilles d'arbre très allongées et les coud bord à bord, en surget, à l'aide d'un brin d'herbe ou d'une ficelle, de manière à former un petit sac, qu'elle remplit de coton; c'est le républicain du Cap, qui, vivant par bandes nombreuses, s'installe sur un gros arbre et le couronne d'une sorte de toit circulaire percé d'une cellule pour chaque ménage; c'est le grèbe castagneux, qui se construit un nid en forme de barque et le dirige sur l'eau à l'aide d'une de ses pattes; c'est le manchot de Patagonie qui se maçonne des conduits souterrains. La nation des architectes ailés aborde tous les genres de construction, même l'architecture de luxe et de plaisance. Le chlamydère tacheté, oiseau exotique qui ressemble à notre perdrix, aime à se promener avec sa compagne sous une charmille préparée par ses soins; il commence par former un sol de petits cailloux ronds, puis il y

enfonce de jeunes pousses d'arbres, régulièrement espacées sur deux lignes parallèles, de manière qu'elles forment berceau. Il s'agit alors de décorer ce promenoir. Le chlamydère se met en quête, et tout ce qu'il peut butiner de brillant, des plumes d'oiseau, des coquilles nacrées, des paillettes métalliques, vient orner sa charmille.

La partie sans contredit la plus intéressante du livre de M. Pouchet est celle qui concerne les insectes. Ce n'est pas la première fois que le monde des insectes inspire heureusement ceux qui s'en occupent. L'histoire de ces petits êtres s'est toujours prêtée à des descriptions vives et piquantes. Personne n'a oublié le tableau brillant qu'en a présenté M. Michelet. Il semble que l'on sente dans les pages que M. Pouchet leur consacre comme un certain reflet et une inspiration lointaine de cette œuvre éclatante; le style, ordinairement froid et traînant, s'échauffe et s'élève; l'auteur devient presque éloquent, sans cesser d'être minutieusement exact. L'exactitude, voilà une qualité qui distingue M. Pouchet de son éloquent prédécesseur. Dans *l'Insecte*, comme dans plusieurs livres analogues qu'il a faits depuis, M. Michelet commence par citer quelques faits certains et avérés; mais tout de suite, quittant cette base solide, son imagination, d'un coup d'aile, s'élance dans les hypothèses et les fictions. Le lecteur, ébloui par les métaphores et les artifices du style, est bientôt hors d'état de distinguer où la réalité s'arrête et où le rêve commence, il ne sait plus du tout ce qu'il doit regarder comme un fait scientifique et ce qu'il doit se contenter d'admirer comme un jeu d'esprit; peut-être même l'auteur finit-il par être à cet égard aussi incertain que le lecteur. Avec M. Pouchet, on sent que l'on ne quitte pas la terre ferme; l'auteur et le lecteur marchent sur un bon terrain; tout ce que le livre expose est certain; du moins, si quelques récits hasardés se présentent, la source est indiquée, et les faits hypothétiques sont par là même ramenés à leur juste valeur.

C'est donc en toute sûreté que nous pouvons admirer les merveilles de la vie des insectes telles que M. Pouchet les raconte. Quelle étonnante métamorphose que celle qui, d'une larve grossière, fait d'abord une chrysalide, puis un papillon vêtu des couleurs les plus coquettes! Quelles délicatesses d'organisation dans quelques-uns de ces frêles animalcules! Notre cœur n'est qu'une pompe grossière, comparé au système qui fait circuler le sang de l'éphémère. Et que sont les instrumens de nos travaux et de nos industries, comparés aux scies, aux râteaux, aux ciseaux, aux brosses dont les insectes se trouvent naturellement armés! Aussi voit-on parmi eux une grande quantité d'ouvriers habiles à toute sorte de productions : il y a des maçons, des architectes, des tapissiers, des papetiers, des fabricans de carton, des menuisiers, des hydrauliciens; il y a aussi des fainéans et une assez jolie collection de brigands qui vivent de guerre et de pillage. Dans ces petits êtres, nous retrouvons non-seulement nos industries et nos habiletés, mais nos vertus et nos vices, nos passions, voire nos mœurs politiques. Le monde des insectes nous offre des exemples bien anciennement connus de sociétés policées et régulièrement organisées. Tout a été dit sur les fourmis et les abeilles. Il semble qu'il n'y ait plus à revenir sur ce sujet, et cependant l'exemple de M. Pouchet montre que l'on peut toujours l'aborder sans craindre de lasser le lecteur. M. Pouchet emprunte au

grand historien des fourmis, au Genevois Huber, des récits épiques sur les batailles que se livrent quelquefois les républiques rivales. Il lui emprunte aussi des détails sur les instincts esclavagistes que montrent certaines tribus, et qui les portent à exécuter de vive force, chez les tribus plus faibles, de véritables razzias pour se procurer les serviteurs indispensables à leur paresse. Quant aux abeilles, nous ne pouvons mieux faire que de donner un spécimen de la façon dont M. Pouchet rajeunit leur histoire. « Lorsqu'un ennemi peu redoutable se faufile dans une ruche d'abeilles, les premières sentinelles qui l'aperçoivent le percent de leur aiguillon et en un clin d'œil en rejettent le cadavre hors de la demeure commune; mais si l'agresseur est une forte et lourde limace, tout se passe différemment. Un frémissement général s'empare des travailleurs; chacun apprête ses armes, tourbillonne autour de l'envahisseur et le perce de son dard. Assailli avec furie, blessé de tous côtés, empoisonné par le venin, l'animal rampant meurt au milieu de violentes contorsions; mais que faire d'un si pesant ennemi? Les petites pattes de toute la tribu ne suffiraient pas pour en ébranler le cadavre... Les exhalaisons putrides vont cependant bientôt infecter la colonie et y développer le germe de quelque maladie. Comment sortir de cet embarras? La république avise et prend une résolution subite... Ainsi que sous les pharaons d'Égypte on embaumait les cadavres des animaux, les abeilles embaument le mort dont la présence les menace. Les ouvrières se dispersent dans la campagne pour y recueillir la matière résineuse qui englue les bourgeons,... elles en enveloppent le mort en guise de bandelettes et déposent tout autour de son corps une couche épaisse et solide qui le préserve de la putréfaction... »

Comme on le voit, il y a de très bons morceaux dans le livre de M. Pouchet; mais, il faut cependant l'avouer, le ton de ce livre est languissant. L'auteur n'ayant pas songé sérieusement à se tracer un plan, les faits se trouvent enfilés les uns à la suite des autres, comme les grains d'un chapelet; la succession monotone des exemples fatigue et alourdit le lecteur. Il y a plus, M. Pouchet cite un grand nombre de singularités, de phénomènes exotiques, rapportés souvent sur la foi d'un seul voyageur. Il a grand soin, comme nous l'avons dit plus haut, de marquer l'origine de son récit et d'indiquer ainsi qu'il n'y croit guère : le lecteur sait donc à quoi s'en tenir et ne peut pas se plaindre d'être induit en erreur; mais il est bientôt obsédé de cet inutile étalage d'érudition. Tous ces détails oiseux auraient disparu d'eux-mêmes, si l'auteur avait conçu son œuvre dans un esprit d'ensemble, s'il l'avait rapportée tout entière à quelques grandes lignes principales.

M. Pouchet s'est acquis, comme chacun sait, une grande notoriété depuis quelques années en ramenant l'attention publique sur la question des générations spontanées, et en soutenant avec vigueur contre l'Académie des Sciences à peu près tout entière la cause de l'*hétérogénie* (1). On doit donc s'attendre à trouver dans le livre de *l'Univers* un écho de cette querelle retentissante dont le bruit a récemment ému le monde savant. Et d'abord M. Pouchet se donne le facile plaisir de montrer avec quelle légèreté l'Académie a quelquefois repoussé les vérités qu'on lui apportait et persévéré

(1) Voyez sur cette question la *Revue* du 15 novembre 1860 et du 15 novembre 1864.

dans des erreurs anciennes. Au XVIIIe siècle par exemple, les savans, comme le vulgaire, pensaient que le corail était un arbrisseau sous-marin. On avait même vu des branches de corail, qu'on plongeait dans l'eau de mer aussitôt après qu'elles avaient été pêchées, se couvrir de petites fleurs blanches étoilées de huit pétales. Un médecin français, Peyssonnel, qui avait fait de longues stations sur la côte de Barbarie et suivi avec attention la pêche du corail, vint annoncer à l'Académie que les prétendues fleurs n'étaient que de petits animaux, des polypes, qui construisaient peu à peu cette roche branchue que l'on prenait pour un végétal. L'académicien Réaumur, chargé de faire un rapport à ce sujet, rejeta bien loin l'idée nouvelle. Bernard de Jussieu, l'illustre botaniste, ne se donna pas la peine de constater que les étoiles blanches du corail manquent de tout ce qui constitue essentiellement une fleur. En somme, Peyssonnel fut traité fort dédaigneusement par l'Académie jusqu'au jour où, l'affaire ayant fait grand bruit dans le public, il fallut reconnaître que le médecin avait raison et faire amende honorable. On pense si le directeur du Muséum de Rouen triomphe en racontant comment un simple savant de province fit ainsi prévaloir son opinion contre tous les académiciens de son temps!

Quant à la question même des générations spontanées, elle ne tient pas une grande place dans le livre de *l'Univers*, et l'auteur n'entre pas dans le fond du débat. Il reproche seulement à ses adversaires, aux *panspermistes*, de regarder l'air comme peuplé d'une quantité si prodigieuse de germes, que nous devrions en être aveuglés et étouffés. Comment supposer, dit-il, qu'il y ait sans cesse et partout dans l'atmosphère des germes d'où puissent naître toutes les sortes de plantes ou d'animaux microscopiques? « Il existe des végétaux qui n'apparaissent que dans des circonstances tellement exceptionnelles, tellement extraordinaires, que l'esprit se révolte à la pensée que leurs séminules encombrent de siècle en siècle l'atmosphère, pour ne féconder qu'à de rares intervalles quelque point imperceptible du globe... On connaît un champignon qui ne se développe jamais que sur les cadavres des araignées; un autre n'apparaît qu'à la surface des sabots des chevaux en putréfaction... Un certain champignon ne se rencontre jamais que sur la queue d'une chenille des contrées tropicales... Faut-il donc que, pour ce cas fortuit, l'air ait été bourré de semences, afin qu'il s'en implante une de temps à autre sur un site d'élection qui n'a pas un millimètre carré de surface? » M. Pouchet cite encore un grand nombre d'exemples curieux de générations très spéciales : c'est un végétal qui n'a jamais été rencontré que sur les futailles de nos celliers, c'en est un autre qui vit seulement dans les gouttes de suif que les mineurs laissent tomber sur le sol en travaillant, etc.; mais il ne nous semble pas que l'argumentation de M. Pouchet soit aussi puissante qu'il le suppose. Et d'abord les végétations qu'il cite en exemple ne naissent-elles réellement que dans les cas qu'il fait connaître? Qui a opéré un recensement assez complet de tous les êtres pour oser l'affirmer? Admettons-le cependant, et voyons si la panspermie n'aura rien à répondre à cet argument. Nous ne voulons pas nous porter fort pour les panspermistes; mais nous ne pensons pas que, pour soutenir leur opinion, ils aient besoin d'admettre que l'air contienne absolument tous les germes, et qu'il n'y en ait nulle part ailleurs. M. Pou-

chet et ses adversaires diffèrent d'avis sur la quantité des corpuscules reproducteurs que l'air renferme : M. Pouchet en trouve très peu, les panspermistes en voient un très grand nombre; mais ceux-ci affirment-ils que les germes charriés par l'atmosphère donnent la vie à la totalité des êtres microscopiques? Des germes ne peuvent-ils pas être produits et perpétués dans des milieux spéciaux, au sein de certains tissus animaux ou végétaux par exemple, et venir à éclosion dès que les circonstances extérieures le permettent? Cette supposition ne paraît point essentiellement contraire aux idées générales des panspermistes. Dès lors il ne serait plus besoin d'une monstrueuse profusion de germes pour expliquer les végétations spéciales qui se produisent sur les cadavres d'araignées, sur les sabots de cheval, sur les chenilles tropicales, sur les futailles de nos celliers, ou sur les gouttes de suif tombées dans nos mines. Ainsi s'évanouiraient, au moins en partie, les critiques que le champion de l'hétérogénie adresse à ses contradicteurs.

Aussi bien il convient jusqu'ici à tout le monde d'être modeste et réservé dans cette question des générations spontanées. Elle ne porte pas bonheur à ceux qui, dans un camp ou dans l'autre, émettent des idées trop absolues. La polémique soulevée par M. Pouchet depuis plusieurs années aura eu pour résultat principal de provoquer des études sérieuses sur les microzoaires; il en est sorti déjà beaucoup de faits nouveaux et curieux, qui d'ailleurs n'éclairent pas le fond de la querelle. Sans doute la moisson des faits à recueillir n'est pas épuisée, et l'on peut espérer qu'elle sera encore abondante; mais la controverse reste toujours au même point entre des adversaires retranchés les uns et les autres dans des opinions contraires. Des hétérogénistes enferment une infusion dans une cornue; ils ont fait préalablement tous leurs efforts pour détruire les germes qui pouvaient se trouver soit dans l'infusion, soit dans l'air de la cornue; ils voient bientôt naître des microzoaires. « Voilà, disent-ils, des animaux nés sans germes! — Non, leur répondent leurs adversaires; c'est que vos efforts pour tuer les germes ont été insuffisans. » Les panspermistes font de leur côté les mêmes expériences. Ils tuent les germes et montrent dans leurs ballons des infusions infécondes. « Vous le voyez, disent-ils, point de germes, point de vie! — Fort bien, leur dit-on dans le camp opposé; mais êtes-vous certains de n'avoir pas, en même temps que vous détruisiez les germes, supprimé quelque condition indispensable à la vie des infusoires qui devaient naître dans ces ballons? » Il est désirable que la controverse sorte le plus tôt possible du cercle où elle se traîne. M. Pouchet d'ailleurs est homme à rajeunir par de nouvelles recherches la cause pour laquelle il a soutenu des luttes si vigoureuses. Nous espérons qu'il livrera pour elle de nouveaux combats. Rien ne serait plus fâcheux que de le voir abandonner le champ de bataille pour consacrer tout son temps à des essais de vulgarisation scientifique. Il semble en effet n'apporter à ce dernier genre de travail qu'une aptitude médiocre. C'est du moins l'impression qui nous est restée, et qui restera sans doute au lecteur après l'examen d'un livre trop rapidement fait.

ÉDGAR SAVENEY.

V. DE MARS.

M. SYLVESTRE

QUATRIÈME PARTIE (1).

LETTRE XXVIIIe. — PIERRE A PHILIPPE.

La Tilleraie, 22 juin.

Ce que j'ai entrepris m'est fort pénible. C'est un métier d'espion ou d'inquisiteur; mais comment faire autrement?

Ce matin, j'ai erré dans le parc en véritable mouchard. J'ai vu Mlle Vallier sortir du pavillon isolé qu'elle habite et se rendre au manoir pour donner ses leçons aux enfans. Pourquoi ne les donne-t-elle pas chez elle, puisqu'elle a un piano qui lui appartient?

J'ai aperçu la négresse qui émondait un rosier à trois pas du pavillon. Je suis arrivé comme par hasard auprès d'elle, et naturellement je me suis arrêté pour lui demander de ses nouvelles. — Ah! je suis guérie, bon monsieur! et si contente! Nous riches à présent. Jolie maison, jolies chambres. Venez donc voir!

— Non, mademoiselle Zoé, ce ne serait pas convenable. Je ne dois pas entrer chez vous.

— Maîtresse ne saura pas.

— Raison de plus.

— Alors, par la fenêtre ouverte, voyez! Joli salon, beau papier tout rose, plafond tout brodé d'or! Ah! tout plus beau que chez l'ancien maître!

— Je vois pourtant là d'assez laides choses qui vous viennent de lui et que Mlle Vallier a précieusement gardées.

(1) Voyez les livraisons du 1er juin, du 15 juin, du 1er juillet.

— Grands pistolets et collier de griffes? Ça c'était à pauvre père noir! Jamais jeter ce qui vient de lui!

— Et ces tomahawks, ces mocassins!

— Ça c'était au frère de mademoiselle. Elle jamais jeter non plus. Et le portrait, voyez : pauvre petit! Maîtresse l'aimait plus que tout. Elle pleure tous les jours en le regardant.

— Même depuis qu'elle est ici?

— Encore plus.

— Elle est pourtant contente d'être ici?

— Contente pour moi, oui; pour elle, non. *Monsieur* l'ennuie!

— Ah! M. Gédéon l'ennuie?

— Si brave homme pourtant! Lui mari pour elle quand elle voudra, mari bien bon, bien joli, bien riche!

— Et elle pas vouloir?

Zoé, voyant que je parlais comme elle pour mener plus vite le dialogue, se mit à rire comme rient les nègres, à gorge déployée et sans pouvoir s'arrêter. Heureusement elle se mit à tousser, sans quoi nous y serions encore.

Enfin j'ai réussi à savoir par cette naïve enfant ce qui se passe entre Gédéon et Mlle Vallier. Il lui fait ouvertement la cour en présence de Zoé, qui, par l'ordre de sa maîtresse, ne la quitte jamais quand il vient comme moi flâner autour du pavillon. Jamais il n'y entre. Il ne paraît pas avoir besoin d'être tenu à distance, il s'y tient de lui-même et se conduit absolument comme un homme qui veut épouser. La présence de Zoé ne le gêne pas du tout pour offrir son cœur et sa main, et même devant ses enfans, qu'il amène volontiers avec lui, il parle de ses projets de manière à n'être pas compris, mais dans un sens si honnête qu'ils pourraient le comprendre sans rien perdre de leur respect pour Aldine et pour lui. Telle est du moins l'opinion de Zoé.

Quant à Mlle Vallier, elle lui répond comme si elle ne prenait pas l'offre au sérieux, et elle le décourage si bien que Zoé s'en effraie et s'en désole. — Maîtresse pas raisonnable, pas vouloir marier jamais. Beau M. Gédéon épouser une autre, si ça continue!

Je n'ai pas osé faire de questions trop délicates ni me montrer trop curieux. Je craignais aussi d'être surpris dans cette honteuse occupation de faire parler une suivante. Je me suis éloigné en affectant de l'empêcher d'en dire davantage, afin de lui donner envie d'en dire plus une autre fois. Je suis entré à la villa comme pour chercher un journal dans le salon. C'est dans un salon plus intime, à côté, que Mlle Vallier donne ses leçons aux enfans. Le bruit des gammes que faisait le petit Sam a couvert le bruit de mes pas. Mlle Vallier me tournait le dos. J'ai pu l'examiner à mon aise pour

la première fois depuis que je la connais. Je ne voyais pas sa figure penchée sur le pupitre, mais je contemplais tranquillement sa belle chevelure si moelleuse et d'un ton si doux rabattue en touffes énormes sur sa nuque blanche et forte, son buste un peu serré des épaules, arrondi chastement, souple comme une liane, et si honnêtement vêtu que l'on n'oserait pas le regarder, si elle savait qu'on y songe. On sent en elle, jusque dans le moindre pli de la robe, une décence instinctive, ni cherchée ni affectée, car ce ne serait plus la vraie décence, quelque chose de modeste et de fier, peut-être l'insouciance du succès ou l'inconscience de la séduction. Je me demandais s'il était possible que Gédéon, libre de cœur et de volonté, ne fût pas épris physiquement de cette fille que personne ne peut voir sans ressentir un certain trouble, comme si son austérité cachait des trésors de tendresse ou de volupté, et en même temps je me disais que si cet homme de sens et d'expérience s'imaginait pouvoir la séduire sans l'épouser, il fallait que ce fût là une femme bien hypocrite avec les autres,... ou encore... que je ne sois qu'un niais!

Tout à coup, en me penchant un peu pour la mieux voir, je me suis avisé d'une glace où elle pouvait me voir moi-même, et je me suis sauvé en me sentant rougir comme un écolier pris en faute. Mécontent de moi, je m'en suis allé chez M. Sylvestre. Je voulais lui parler de Jeanne, je ne lui ai parlé que de Mlle Vallier. Je lui ai reproché de songer à partir avec une petite-fille qu'il ne connaît pas, au lieu de songer à surveiller et à diriger cette fille adoptive qui lui a montré tant d'affection et qui a peut-être besoin de ses conseils et de ses avertissemens. Il m'a répondu qu'il était tranquille sur le compte de celle-ci. — Votre Gédéon Nuñez est revenu me voir, et il m'a parlé à cœur ouvert, à ce qu'il dit. Il prétend toujours n'être pas amoureux, et il se défend d'être homme à faire un coup de tête; mais il assure qu'il faut qu'il se remarie. Ses enfans ont besoin d'une mère. Ses sœurs n'entendent rien à la gouverne de sa maison. Il dit que Mlle Vallier est son idéal de raison, de douceur, de convenance et de distinction. Les enfans l'adorent, les valets la respectent. Il tient, lui, à montrer qu'un israélite est aussi désintéressé qu'un autre et ne fait pas toujours du mariage une affaire. Que vous dirai-je? Il me demande en quelque sorte la main d'Aldine, car il me presse de la décider en sa faveur.

— Et vous avez promis...

— Ma foi! oui, j'ai promis de parler pour lui, et je parlerai, à moins qu'elle ne me donne un bon motif pour m'en empêcher. Par malheur, je ne la vois pas souvent à présent : elle a des devoirs à remplir, et moi je ne vais pas dans les châteaux; mais je pourrais

aller bien près, là-haut, sur le versant du bois, et elle viendrait causer avec moi un quart d'heure. Dites-lui cela de ma part, et qu'elle me fasse savoir son jour.

— Ainsi vous me chargez...

— Mais pourquoi pas? Vous n'avez jamais été amoureux d'elle, vous? Vous ne voulez pas de l'amour, vous n'y croyez pas.

Je ne sais si M. Sylvestre a voulu me railler ou me punir. Je ne lui ai pas donné la satisfaction de me taquiner. Je lui ai promis de faire la commission, en ajoutant : — Faudra-t-il que je plaide aussi la cause de mon ami Gédéon?

— Pourquoi non, s'il est vraiment votre ami et s'il mérite de l'être?

— Il ne m'a pas chargé de ses affaires, il ne m'a rien confié.

— Alors ne vous en mêlez pas.

Je lui ai fait part de la résolution que Mlle Vallier a prise de parler à Mme Irène, et du rendez-vous qu'elle doit lui avoir donné de sa part à l'ermitage. Il a été fort attendri de ce dévouement, et, me prenant la main, il m'a dit en me quittant : — Mon ami Pierre, Mlle Vallier est une généreuse et intrépide nature! Je sais ce qu'une telle démarche doit lui coûter. Ah! je regrette que vous n'ayez pas l'indépendance de position de votre ami Nuñez! Peut-être alors comprendriez-vous qu'on peut faire de l'amour l'affaire la plus sage de sa vie.

— Vous parlez ainsi, vous qui avez été si malheureux dans le mariage!

— C'est ma faute, il eût fallu mieux choisir. C'est nous qui avons tort de nous tromper; Dieu, qui a fait l'amour, ne nous a pas interdit le discernement. Allez, allez, l'homme n'a jamais raison de se plaindre, et ce qu'il peut faire de mieux quand il porte la peine de ses aveuglemens, c'est de la porter sans honte et sans faiblesse. C'est la seule manière de les expier.

Je suis revenu à La Tilleraie par le plateau. De là je plongeais d'un côté sur toute la vallée de Vaubuisson, de l'autre je voyais une plaine immense dont les hautes moissons avaient le mouvement d'une mer caressée par la brise. Il faut que j'aie été bien préoccupé depuis quelque temps pour n'avoir pas fait attention au changement qui s'est opéré dans la campagne. Les fourrages et les céréales ont poussé avec tant de vigueur que je ne reconnais plus la place des petits chemins, et que les pommiers, plongés dans cette puissante verdure, semblent s'être enfoncés en terre. Les maisonnettes, basses, éparses dans la campagne, plongent aussi jusqu'à leurs petits toits dans une forêt d'épis. La fertilité de ce sol est presque effrayante. Il faut dire aussi que le paysan travaille sa

terre quatorze heures par jour et n'y laisse pas un brin de plante parasite. La féconde nature s'en rit, car toutes les mauvaises herbes, rejetées sur le bord des chemins ou le long des fossés, poussent là, les unes sur les autres, avec une sorte de folie. Je n'ai jamais vu de fleurs et de graminées sauvages si fières et si dévergondées. Les ruisseaux ne voient plus le soleil, et la terre semble étouffée sous cette toison qui l'opprime. Les arbres sont si chargés de fruits que leurs branches traînent dans le foin avec des attitudes de fatigue et d'accablement. Au milieu de cette richesse inouie, la campagne a quelque chose de pesant et de morne qui m'a passé dans l'âme. M. Sylvestre eût fait des réflexions sur ce luxe de la terre qui déborde sans que l'aisance ait pénétré dans la classe qui cultive et récolte. Moi qui ne me pique pas de tendresse humanitaire, j'étais tout bonnement triste et las quand je suis rentré à La Tilleraie.

LETTRE XXIXe. — JEANNE DE MAGNEVAL A Mlle VALLIER.

22 juin, Paris.

Mon cher ange gardien, maman ira à l'ermitage après-demain, à deux heures de l'après-midi. Elle est si contente que son père consente à la recevoir qu'elle en a remercié Dieu toute la matinée. Je crains même qu'à force de le bénir et de le prier, elle ne l'ait un peu ennuyé, car enfin c'est bientôt fait de lui dire qu'on l'aime et qu'on est content, et je ne vois pas ce que trois heures passées dans une église ajoutent à la vérité de nos sentimens pour lui.

Chère amie, vous croyez donc que maman se prêtera à l'idée d'un voyage que je ferais avec mon grand-père? Ce voyage sera-t-il amusant? Je n'en sais rien; mais si *on* y tient... Vous a-t-*on* reparlé de moi? Il me semble qu'on ne me hait plus. Pourquoi me haïssait-on auparavant? Est-ce à cause de mes cheveux rouges? Non, tout le monde dit qu'ils sont beaux, et maman en est fière. C'est donc toujours ce mystère que personne ne veut me révéler? Oh! je finirai par le savoir, allez! Mon grand-père ne sera pas si impénétrable que maman et vous. Je n'en aurai pas le démenti!

J'ai dit à maman tout ce que je vous ai dit de M. Pierre, je n'ai pas de secrets pour elle. Elle ne l'aime pas, elle; mais elle dit que s'il me plaît et que je le ramène à moi, elle lui pardonnera tout. N'est-ce pas que c'est une bonne mère? Vous, vous êtes une méchante amie de ne vouloir pas me parler de *lui* dans vos lettres. Vous craignez que je n'y pense trop? Si j'y pense trop, ce sera tout de même votre faute. Pourquoi m'avez-vous dit tant de bien de lui? C'est égal, vous êtes mon bon ange, et je vous aime de tout

mon cœur. Vous avez pourtant des jours où vous êtes méchante, ma belle enfant! M'avez-vous assez grondée d'avoir parlé à M. Pierre de notre mariage manqué! Vous dites que c'est de la coquetterie. Eh bien! quand même? Est-ce que je n'ai pas le droit de vouloir plaire à un jeune homme qui n'a rien, moi qui suis riche, et qui n'est pas bien beau, moi qui suis, à ce qu'on dit, une des beautés de Paris? Où est donc mon crime de me sentir désintéressée, généreuse, et pleine de confiance en lui? S'il ne comprend pas cela, il n'a pas de cœur; mais Rebecca, qui est plus consolante que vous, me jure qu'il en a, et qu'il est d'autant plus amoureux de moi qu'il s'en défend et le nie. Nous verrons bien. Je viens de me commander une robe... Oh! ma chère, vous verrez ça, une merveille! une gaze algérienne avec un filet d'argent presque invisible, mais d'un pur! Les quatorze mètres de la jupe passent dans ma bague sans se chiffonner. Avec ça, Dorothée m'a inventé une nouvelle coiffure qui fait bien autrement valoir mes cheveux! A propos, pourquoi donc ne voulez-vous pas prendre un jour de vacances et venir dîner chez nous un dimanche? Maman serait si contente de vous recevoir! Elle dit que si vous vouliez être ma dame de compagnie, elle vous donnerait le double de ce que vous gagnez chez M. Nuñez. Songez-y, ça en vaudrait bien la peine, et je serais si heureuse avec vous! Tâchez qu'on fasse bientôt de la musique à La Tilleraie. Je m'ennuie beaucoup à Paris.

LETTRE XXXe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

L'Escabeau, 24 juin.

J'ai passé l'après-midi avec l'ermite pendant que Mlle Vallier était en conférence avec sa fille à l'ermitage. Il était si ému et si agité en attendant le résultat, qu'il ne pouvait rester en place. La famille Diamant est arrivée chez moi fort à propos pour le distraire. Ces braves gens passent à Vaubuisson les fêtes et dimanches, et quand je ne vais pas les chercher, ils viennent me prendre pour la promenade. J'ai eu par eux des nouvelles de mon oncle. Il sait où je suis, et j'ignore qui lui a dit que je gagnais *beaucoup d'argent.* Il souhaite que j'aille le voir; j'irai, et je lui laisserai croire que je suis très riche.

Les Diamant et l'ermite se sont pris en grande amitié, ils se sont déjà rencontrés plusieurs fois à la pêche. Le vieux et digne aventurier qui a eu quatre-vingt mille livres de rente, et puis soixante-trois francs dans sa poche pour toute ressource, a fait, comme je te l'ai dit, bien des métiers. Il est donc au courant de la vie industrielle sous toutes ses formes, et le parfait gentilhomme parle avec

les Diamant comme s'il avait été *dans la partie*. Il leur dit qu'il a été ouvrier, et ils ne savent que penser de lui, car s'il a toutes les connaissances pratiques du petit et du grand commerce, il a aussi cette distinction de manières et cette grâce aristocratique dont les petits bourgeois sont meilleurs juges qu'on ne l'imagine. — Voyez-vous cet homme-là? dit Mme Diamant; ça a beau avoir travaillé, ça a toujours été quelque chose. Je ne dis pas que nous n'ayons pas des sentimens autant que lui. Pour ce qui est de ça, M. Diamant n'est pas au-dessous d'un sénateur ou d'un archevêque; mais quand on n'a pas reçu d'éducation, on ne sait pas se faire valoir. Si votre vieux ermite voulait demeurer dans notre petite maison de Vaubuisson et donner des leçons de n'importe quoi à nos enfans, nous lui ferions le sort plus heureux qu'il ne l'a, et nous serions encore ses obligés, car l'éducation, c'est tout!

L'ermite repousse cette proposition en disant qu'il est trop vieux, qu'il a perdu la mémoire et qu'il ne sait plus rien. Les Diamant ont pourtant beaucoup insisté. Leurs deux garçons travaillent mal à Paris; ce sont de vrais petits Auvergnats qui ont besoin du grand air pour vivre et qui aimeraient mieux monter dans les cheminées pour aller respirer sur les toits que d'étudier dans une classe. Les plaintes et les inquiétudes des parens m'ont donné l'idée de leur rendre service et de leur témoigner mon amitié. Comme leurs enfans passeront les vacances à Vaubuisson, j'ai offert d'être à cette époque leur précepteur pendant deux heures tous les jours, et de bien examiner leurs aptitudes afin d'indiquer la direction à leur donner. La reconnaissance de M. Diamant a été portée au dernier paroxysme quand je lui ai annoncé avec cela que, sur ma recommandation, Gédéon s'enrôlait dans sa clientèle. Il lui donnera de l'occupation, car depuis que Mlle Vallier est chez lui, il ne trouve plus rien d'assez élégant pour se rajeunir, et quinze fois par jour il maudit son tailleur allemand, qui lui inflige, à ce qu'il prétend, la tournure du docteur Faust avant son pacte avec le diable. Je la lui souhaiterais!

Nous avons pu enfin nous arracher aux effusions de nos braves amis pour aller attendre Mlle Vallier dans le bois, tandis que la voiture de Mme Irène s'éloignait dans la direction de Paris; mais il paraît que j'étais de trop dans ce que l'on avait à dire à l'ermite, car j'ai remarqué un certain embarras chez Mlle Vallier en me voyant avec lui, et je me suis hâté de les laisser ensemble. Au bout d'un quart d'heure, l'ermite m'a rejoint. — *Elle* consent! m'a-t-il dit. Elle me confie sa fille pour un an. Oh! ce n'a pas été facile! Elle était furieuse de ne pas me trouver au rendez-vous, et elle a été fort rude et fort mauvaise avec Mlle Vallier; mais la brave fille a

tenu tête et l'a réduite à merci. Si je sais comment elle a fait!... N'importe, nous aurons plus de détails demain, Aldine m'écrira; elle était pressée de rentrer et paraissait émue et fatiguée. Laissons-la respirer. Moi, je vais réfléchir à mon voyage, puisque c'est décidé!

Il m'a fallu lui démontrer que la première chose à faire était d'avoir de l'argent, vu que Mlle Jeanne ne gagnerait pas la Suisse à pied avec un sac sur les épaules. Il est tellement habitué à se passer de tout, que mon observation l'a troublé. Il lui répugne d'accepter la moindre avance de sa fille, et, pour se faire envoyer le revenu de Magneval, il faut qu'il signe une procuration et fasse connaître son nom ici. Le voyant fort tourmenté, j'ai été heureux de lui offrir cinq cents francs et de lui dire qu'il pouvait m'envoyer sa procuration de Lyon ou de Genève, moyennant quoi je le mettrais en règle pour l'avenir avec son régisseur. S'il faut aller pour cela en Champagne, j'irai, et même je désirerais que ce fût nécessaire. Un petit voyage pédestre ne me ferait pas de mal, car, mon ermite parti, je vais singulièrement m'ennuyer dans ma solitude.

LETTRE XXXIe. — D'ALDINE VALLIER A M. SYLVESTRE.

La Tilleraie, 24 juin soir.

Cher et digne ami, vous m'avez dit que vous vouliez me parler de moi avant de partir. Quand vous voudrez; mais aujourd'hui et avant tout parlons de Jeanne. Vous voulez que je vous raconte en détail mon entrevue avec sa mère. A quoi bon? J'ai été d'abord un peu troublée de son emportement contre moi, lorsque j'ai déclaré que vous ne vouliez pas la voir et confessé hardiment que je l'avais trompée en lui donnant un rendez-vous de votre part. Elle a prétendu qu'elle n'écouterait rien, à moins que je ne consentisse à aller chez elle. Mon refus l'a exaspérée, mais j'ai pu adoucir sa colère en lui parlant avec tant de ménagement qu'elle en a été touchée. Alors elle m'a dit qu'elle savait vos projets, que Jeanne les lui avait confiés, et qu'elle ne s'y opposerait pas, si je voulais accompagner sa fille. Il m'a bien fallu lui dire que cela était impossible, que j'étais pauvre, que je ne pouvais me séparer de Zoé, que je devais gagner ma vie et la sienne, et que vous n'étiez pas assez riche pour payer une gouvernante. Alors est revenue cette triste question d'argent. Elle m'a offert un traitement considérable, et malgré le soin que j'ai mis à ne pas le refuser avec trop de vivacité et à ne pas vouloir motiver mon refus, elle a compris de reste que l'idée de lui devoir quelque chose m'était aussi antipathique qu'à vous-même. Elle s'est emportée contre nos fausses délica-

tesses, contre notre intolérance et nos implacables préjugés. Tout ce que le dépit lui a fait dire là-dessus m'a semblé bien curieux. Elle y mettait autant de passion, autant d'éloquence, autant d'indignation que si elle eût plaidé une cause juste contre des ennemis acharnés et cruels. Elle a déclamé contre la pudeur et la fierté, cherchant à rabaisser avec amertume tout ce qu'elle sent au-dessus d'elle; enfin elle ne m'a pas plus épargnée que les autres, et m'a fait entendre que j'étais désireuse de plaire à M. Nuñez. J'avoue que j'ai été en colère; mais elle ne l'a pas vu, et mon apparente patience l'a forcée de rentrer en elle-même, ou tout au moins de faire semblant. Elle a essayé alors de jouer le rôle d'une pécheresse repentante; mais elle m'a déplu davantage sous cet aspect, et ses feintes larmes ne m'ont pas attendrie. Enfin, après bien des paroles et des émotions inutiles, elle a cédé, non à ce qu'elle appelle votre obstination et votre bizarrerie, mais à une considération dont vous ne vous doutez pas, et dont il faut bien que je vous parle.

Apprenez, mon ami, que Jeanne aime ou croit aimer M. Pierre. Je ne crois pas, moi, que ce soit bien sérieux. Elle est si enfant! Vraiment Jeanne n'a encore que quinze ans pour l'expérience et la réflexion. Elle s'abandonne à ses premières impressions avec une naïveté étonnante, et elle donne tout à coup le nom de passions à ses caprices. Heureusement le moindre jouet, une robe, un éventail, une ceinture, l'occupe tout autant qu'un projet de mariage. Quand elle sera avec vous, elle vous parlera certainement à cœur ouvert, et ce sera à vous de juger si vous devez approuver son choix ou l'en dissuader. Je crois savoir d'avance votre opinion : vous aimez et vous estimez M. Pierre; mais vous le trouvez trop positif pour son âge, et je suis un peu de votre avis. Je crains qu'il ne soit pas du tout disposé à aimer Jeanne comme il faudrait l'aimer pour oublier sa mère; mais il y a ici une petite Mme Duport qui, à je ne sais quelle intention, lui monte la tête et lui fait croire que M. Pierre est amoureux d'elle. Plût au ciel que ce fût vrai, car il ne manque à ce brave et bon jeune homme qu'un peu d'enthousiasme et de foi. Certes il serait digne de vous appartenir, et le jour où il serait assez *ému* pour se charger de l'avenir de Jeanne, on pourrait être tranquille sur cet avenir. Quant à moi, je fais mon possible pour qu'il apprécie le charme, la bonté, la généreuse confiance et la touchante naïveté de Jeanne.

Mme Irène croit-elle réellement que l'amour de Jeanne soit sérieux? Elle déteste M. Pierre, et pourtant elle désire vivement qu'il soit son gendre. Est-ce une revanche qu'elle veut prendre du refus qu'il a fait de sa fille? Elle aime à croire avec Mme Duport qu'il s'est épris de Jeanne en la connaissant davantage, et qu'il ira vous re-

joindre en Suisse, à présent qu'il a trouvé des ressources dans son talent. Après tout, ce n'est pas impossible, et j'ai dû non-seulement laisser cette espérance à Mme Irène, mais encore lui en exagérer un peu la solidité. L'important, c'était de la faire consentir à vous laisser Jeanne pour un an. C'est décidé. Fixez l'époque de votre départ. Mme Irène sera censée conduire sa fille en Italie, c'est jusqu'à Lyon seulement qu'elle la conduira, et c'est là que vous l'attendrez pour qu'elle vous soit remise.

Reste à savoir pour combien de temps Jeanne est à vous. Si vous pouvez la marier d'ici à un an, bien certainement elle est à vous pour toujours, et, comme sa volonté est toute-puissante sur sa mère, elle épousera l'homme qu'elle aimera et dont elle sera aimée. Si M. Pierre ne se décide pas à nous faire connaître ses sentimens, je crois qu'elle y renoncera vite et l'oubliera sans effort. Peut-être aussi jugerez-vous à propos de l'inviter à vous rejoindre en voyage, car je ne réponds pas d'avoir raison en supposant que Mme Duport se trompe et que Jeanne s'abuse. Ce sont choses très délicates, et dont je ne peux m'occuper qu'avec beaucoup de réserve et de discrétion.

J'irai demain au rendez-vous que M. Pierre m'a donné de votre part. Je n'ai pas voulu vous laisser vingt-quatre heures dans l'ignorance de ce qui se passe dans le cœur de Jeanne et dans l'esprit de sa mère.

A vous tout mon dévouement. ALDINE VALLIER.

LETTRE XXXIIe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

25 juin, L'Escabeau.

Mon ami Diamant, qui a été ce matin en grande conférence avec Gédéon à l'effet d'adoniser ses quarante printemps, est venu me voir en revenant de La Tilleraie. D'après lui, il faudrait croire que Mlle Vallier a écouté les sages conseils de sa petite Zoé, et que son mariage avec le châtelain est à peu près décidé. Les domestiques tiennent la chose pour certaine, et les vieilles sœurs le donnent à entendre sans y apporter le moindre obstacle. Comme elle doit être aujourd'hui en explications avec M. Sylvestre et que celui-ci est revenu de ses préventions sur le compte du prétendant, je pense bien que ce soir ou demain Gédéon viendra me faire la confidence de son bonheur, à moins qu'il ne craigne de m'affliger, car il est certain qu'il me redoute un peu. Il a grand tort, je ne suis pas assez l'ami de Mlle Vallier pour qu'elle me consulte, et, si elle me consultait, je lui répondrais qu'avant tout il faut être d'accord avec

soi-même. Elle est raisonnable et positive. La richesse est un grand bonheur pour ceux qui l'aiment. L'occasion est magnifique. Gédéon a le mérite d'être amoureux : pourquoi hésiterait-elle?

Cinq heures du soir.

Je t'ai quitté brusquement. M. Sylvestre est venu me parler. Il croit que Mlle Aldine fera de sages réflexions. Elle lui a promis d'en faire. Moi, je crois qu'elles sont toutes faites, et que l'on ne me dit pas tout. Pourquoi M. Sylvestre, si naïf et si franc, veut-il me laisser croire que le mariage n'est encore qu'à l'état d'éventualité? Je me suis senti impatienté contre une réserve qui n'est pas dans son caractère. Est-ce que Mlle Vallier s'imagine que je suis amoureux d'elle? Gédéon le lui a-t-il persuadé, et par contre l'a-t-elle persuadé à l'ermite? J'ai craint de donner créance à cette absurdité en cherchant à m'éclairer là-dessus. J'ai caché un moment d'humeur, et je me suis vengé en faisant de Gédéon le plus magnifique éloge. L'ermite m'a beaucoup parlé de Jeanne et de ses projets de voyage. C'est dans huit jours qu'il l'emmène. Il m'a demandé si je n'étais pas tenté d'aller faire aussi un tour en Suisse, et j'en suis tenté en effet. Il dit qu'il se fixera pour le reste de la saison du côté de Zurich, et que si je passe par là, il sera heureux de me voir. Pourquoi n'y passerais-je pas?

Je m'ennuie beaucoup ici maintenant, et quand j'aurai terminé le travail que j'ai promis à d'Harmeville, c'est-à-dire dans un ou deux mois, je quitterai cette charmante petite vallée, où je n'aurai plus de motif pour m'enterrer. Le départ de mon ermite m'y fera un vide affreux, et je ne tiens pas à faire mon chemin dans les lettres sous l'égide de Gédéon Nuñez.

LETTRE XXXIIIe. — JEANNE DE MAGNEVAL A SON GRAND-PÈRE.

Paris, 27 juin.

Grand-père chéri, suspendez vos préparatifs de voyage. Il est inutile de vous condamner à cette fatigue. Je fais ce que vous voulez, je quitte maman et je m'installe à La Tilleraie, où les excellentes demoiselles Nuñez se chargent de moi et de mon mariage, si mariage il y a. La grande question, n'est-ce pas, c'était de devenir pauvre pour vous complaire et pour rassurer certaines consciences farouches? Eh bien! c'est fait. J'ai dit à maman : « Garde ta fortune, je ne veux pas de dot. Tu es jeune encore, Dieu merci; le mari qui me voudra n'aura pendant bien longtemps rien à voir dans tes affaires, et quand viendra cette horrible question de l'hé-

ritage, je ne m'opposerai pas à ce qu'il y renonce, puisque c'est un héritage maudit! »

Vous voyez, cher père, que *je sais tout!* Je voulais tout savoir : me voilà satisfaite, c'est-à-dire désolée; mais vous devez être content de moi, vous, et cela me console un peu. Permettez-moi d'aller vous voir demain, je vous expliquerai ce qui s'est passé. A présent vous me permettrez de vous tenir souvent compagnie, n'est-ce pas? J'ai du chagrin, vous me donnerez du courage.

Votre Jeanne qui vous aime.

LETTRE XXXIVe. — PIERRE A PHILIPPE.

L'Escabeau, 28 juin.

Il se passe autour de moi, et peut-être à propos de moi, les choses les plus extravagantes, et j'aurais grand besoin de ta clairvoyance et de tes conseils.

Je me rendais aujourd'hui à La Tilleraie pour dîner. Gédéon m'avait écrit un billet, des reproches sur ma disparition, sur ma sauvagerie. Je crains tant de paraître boudeur et envieux que, malgré mon désir d'être tranquille et de travailler, je suis parti tout de suite, pour montrer la figure d'un homme qui a toute sa quiétude de cœur et toute sa lucidité d'esprit. J'étais à peine entré dans le bois, que je traverse verticalement, parce que c'est le plus court pour gagner les plateaux de La Tilleraie, quand je me suis trouvé en face de Mlle Jeanne. Surpris de la rencontrer seule dans ce petit désert, je lui ai dit qu'elle avait tort de se promener ainsi.

— Allons donc! m'a-t-elle répondu d'un ton décidé et assez brusque, est-ce que le pays n'est pas sûr? Est-ce que mon amie Aldine ne le parcourt pas seule à toute heure?

— A toute heure, non.

— Eh bien! ne sommes-nous pas en plein jour?

— Mlle Vallier a eu jusqu'à présent l'excuse de son indépendance dans sa pauvreté...

— J'ai à présent la même excuse.

— Que voulez-vous dire? Votre mère est ruinée?

— Oui, c'est cela. Son banquier a fait faillite, elle n'a plus rien.

J'ai été sur le point d'en faire compliment à Mlle Jeanne, mais je m'en suis abstenu.

— Vous pensez bien, a-t-elle repris, que ce n'est pas le moment de voyager; je dois songer à économiser, peut-être à travailler. Je viens de voir mon grand-père pour lui expliquer cela; il m'approuve et il est content de moi. A présent voulez-vous me donner le bras pour retourner à La Tilleraie? On vous y attend, je le sais.

— Je n'y vais pas encore, mademoiselle. Il est trop tôt.

— C'est-à-dire que vous ne voulez pas m'accompagner?

— Je ne veux pas vous compromettre, et je ne comprends pas que vous me le fassiez dire.

— Pardon! je ne me croyais pas si facile à compromettre. N'avez-vous jamais escorté Mlle Vallier dans ses visites à l'ermitage?

— Jamais, mademoiselle. Je ne le lui aurais pas offert, et elle ne l'eût pas permis.

— Alors... je vous remercie de votre refus. Au revoir, monsieur Pierre!

Je suis arrivé une heure après elle à La Tilleraie. Dans la soirée, Gédéon m'a pris à part. — Vous savez, m'a-t-il dit, que Mlle Irène est ruinée?

— Est-ce vrai?

— Vous en doutez? Eh bien! vous avez raison, je ne veux pas vous tromper; il n'y a pas un mot de vrai. Le banquier qui a fait faillite n'avait à elle que des sommes insignifiantes.

— Pourquoi fait-elle courir ce bruit?

— Pour lever les scrupules de l'homme qui épousera sa fille.

— C'est donc un piége tendu d'avance à l'amoureux naïf qui s'y laissera prendre?

— Peut-être! Mais Jeanne fera échouer cette combinaison.

— Comment cela?

— Elle refusera toute espèce de dot.

— Je ne comprends pas.

— Jeanne sait tout; une femme de chambre l'a éclairée sur sa situation; elle quitte sa mère. Oh! c'est une fille énergique avec son air enfant! Il paraît qu'elle a écrasé la pauvre Irène. Rebecca a assisté à une vraie scène de mélodrame.

— Eh bien! Mlle Jeanne a eu tort!

— Vous trouvez?

— Oui. Dans les mélodrames, la fille intéressante adore sa mère quand même. C'est classique, et ce n'est pas vraisemblable, mais c'est généreux. J'aurais autant aimé Mlle Jeanne moins réaliste.

— Ah! que voulez-vous? cette petite aime peut-être quelqu'un! Ce n'est pas sa faute si le passé de sa mère est un obstacle! Naturellement l'innocence se révolte contre le vice qui lui fait porter la peine de sa honte.

— L'innocence ne devrait pas si bien comprendre ce que c'est que la honte et le vice.

— L'innocence devine ce qu'elle ne comprend pas. D'ailleurs Irène s'est chargée d'éclairer sa fille, car elle a perdu la tête, et dans son chagrin, dans sa colère, elle a déclamé sur tous les tons,

tantôt s'oubliant jusqu'à maudire les femmes honnêtes, vieille habitude de son métier, tantôt jouant la Madeleine aux pieds du Christ, autre rengaine du diable fait ermite, si bien que la petite, qui voyait trouble probablement dans tout cela, est arrivée à voir assez clair pour vouloir retourner au couvent.

— C'est ce qu'elle aurait dû faire sans rien dire, et puisqu'elle est dévote, il fallait se faire religieuse et donner sa dot à la communauté. L'église n'est pas fière, elle ne demande jamais d'où vient l'argent qu'on lui apporte.

— L'église a raison, mon cher. L'argent est innocent et bon comme tout ce dont l'homme abuse. Est-ce que vous avez les idées du moyen âge par hasard? Dans ce temps-là, quand un homme avait fait pacte avec le diable, on rasait sa maison et on stérilisait son champ en y semant du sel. Était-ce assez bête de détruire une habitation qui n'en pouvait mais, et qui eût servi de refuge à quelque pauvre famille! Quant à la terre, à supposer qu'on l'eût stérilisée avec le sel, l'idée de frapper de mort l'instrument du travail de l'homme, la propriété inaliénable des générations, le don de Dieu enfin, c'est tout bonnement un crime, et je ne comprends pas qu'un garçon d'esprit comme vous, un esprit éminemment social et pratique, en soit encore à croire qu'il y ait de la terre maudite et de l'argent souillé.

— Ainsi vous épouseriez Mlle Jeanne avec la fortune de sa mère?

— Avec ou sans cela, parfaitement, si je l'aimais.

— Vous le pourriez en tout cas, vous qui êtes dix fois plus riche qu'elle; mais si vous étiez pauvre?..,

— Dans ce cas-là, je ferais un établissement de charité avec la dot de ma femme, et personne n'aurait rien à dire.

— Mlle Jeanne est plus scrupuleuse, puisqu'elle paraît renoncer à son héritage, à moins que ce ne soit une feinte?

— Ce n'est pas une feinte, c'est un coup de tête. Il paraît qu'il y a un petit fief de Magneval en Champagne et une espèce de grand-père en Suisse ou en Italie, qui lui en assurera la propriété tout de suite. Donc elle n'est pas dans la misère, et peut s'établir médiocrement, mais honnêtement.

— Alors l'idée du couvent était une petite comédie?

— Non, c'était le premier mouvement. Oh! comme vous êtes sévère pour cette charmante fille! Elle est charmante dans tout cela, je vous jure, très fière et très résignée. D'ailleurs ma cousine Rebecca, qui est une femme de tête, a tout arrangé pour le mieux. Elle se charge de marier Jeanne, elle la prend avec elle; mes sœurs aussi s'offrent à lui servir de tantes. Moi naturellement, je deviens son oncle, et je l'engage à passer l'été chez nous avec Mme Duport, dont

le mari est forcé d'aller en Allemagne pour des affaires. La pauvre Irène, pour couvrir tout cet éclat, fait semblant de courir après son banquier et passe en Angleterre, où elle restera peut-être. Ainsi tout s'arrange pour le mieux, et si vous alliez devenir amoureux de ma belle pupille, je vous dirais : Pourquoi non, mon cher? Mille écus de rente en Champagne et une femme ravissante sous la main, ce n'est pas un mariage d'argent, et dans votre position ce n'est pas non plus une folie. Nous reparlerons de ça quelque jour, si vous voulez.

— Parlons-en tout de suite, mon cher ami.

— Ah! vous y mordez? Voilà qui est bien, et je m'en réjouis.

— Vous allez trop vite. Je n'ai aucune envie de me marier, et il est très probable que je ne ferai jamais à aucune femme le sacrifice de mon indépendance.

— Tant pis pour vous! vous ne connaîtrez jamais l'amour. On n'aime que les femmes honnêtes, mon cher, et on n'est aimé que par elles. Or les femmes honnêtes veulent qu'on les épouse, c'est leur droit.

Gédéon avait raison; c'est l'homme pratique, qui dit avec conviction ces vérités banales que nos paradoxes ne peuvent changer. J'ai reconnu que ma réponse n'avait pas été sérieuse, mais je lui ai déclaré que je ne me marierais pas par amour, comme il l'entendait.

— Vous croyez que je prêche le mariage d'amour? C'est selon comme vous entendez l'amour. Si vous en faites une folle passion, je m'inscris contre l'amour de tête; mais si vous en faites une vive et solide amitié, la joie des sens, le contentement du cœur et la sécurité de l'esprit, je vous dirai que tout ce qui n'est pas cela n'est que libertinage, délire ou vanité. Donc un homme intelligent et raisonnable doit se marier, c'est-à-dire s'attacher pour toujours à une femme pure. Il y en a qui n'exigent pas pour cela qu'on les épouse : elles ont tort. C'est une générosité dont nous abusons presque toujours, et, comme ces unions-là ont tous les inconvéniens du mariage sans en avoir les avantages, il est bien plus simple de sanctionner son affection et de s'ôter la mauvaise chance du caprice. C'est l'opinion de votre ermite, que j'ai été voir hier, et qui par parenthèse est un homme charmant. Je le consultais sur le choix d'un mari pour ma pupille Jeanne, et tout ce qu'il m'a dit sur le mariage m'a donné envie de me marier aussi.

— Pourquoi vous moquez-vous de moi, mon cher ami? Ce n'est pas l'ermite qui vous a donné cette idée-là : elle vous est venue depuis que Mlle Vallier demeure chez vous.

— Vous l'a-t-elle dit?

— L'ermite me l'a dit.

— Eh bien... qu'en dites-vous?

— Que vous faites un très bon choix. Pourquoi me regardez-vous fixement?

— Parce que... parce que... je ne peux pas m'expliquer que vous ne soyez pas un peu amoureux d'*elle!* Tous ceux qui la connaissent en sont épris.

— Eh bien! moi, je ne comprendrais pas que je fusse *un peu* amoureux d'elle. Elle mérite mieux que cela, et si j'étais accessible à une passion, elle en serait peut-être l'objet; mais comme ma raison, ma pauvreté, c'est-à-dire ma conscience, m'interdit de songer au mariage, et qu'une personne comme elle n'est pas faite pour inspirer une autre idée, je ne me permets pas de songer un peu à elle. Je suis assez sage et assez fort pour n'y pas songer du tout.

— C'est parler en homme de cœur et en homme d'honneur. Donc vous pouvez bien songer à une autre?

— Vous y tenez, je le vois. Je vous remercie de votre sollicitude, mais je vous en dispense. Je n'aime pas Mlle Jeanne, et il n'est pas nécessaire que je l'aime pour que vous soyez le plus heureux des hommes.

— Vous me croyez jaloux?

— Qui sait? Dites-moi que vous ne l'êtes pas.

— Je mentirais. Je suis jaloux de tout le monde; mais je vous estime trop pour ne pas me rassurer sur ce qui vous concerne, et ma reconnaissance...

— Oh! mon cher ami, m'écriai-je un peu irrité, ne parlons pas de cela! Je ne veux pas de votre amitié, si elle est le prix d'un prétendu sacrifice. Ce sacrifice-là serait au-dessus de mes forces, et je vous jure que je ne le ferais à personne. On doit sacrifier son amour au bonheur de la personne aimée, on ne peut le sacrifier à aucun autre homme. Je ne vous sacrifie donc rien. Je n'aime personne. Ne me remerciez jamais, si vous ne voulez pas m'offenser mortellement.

— Vous avez raison, répondit Gédéon en me serrant impétueusement la main, vous me donnez une leçon que je comprends et que je ne mériterai plus.

Dans la soirée, Mme Duport m'a pris à part aussi. Moins sincère et par conséquent moins habile que son cousin Gédéon, elle m'a laissé voir clairement, à travers ses ruses, qu'elle comptait me faire épouser Jeanne. C'est, je le crois, une sorte de vengeance du refus que j'ai fait d'elle-même. Il lui plaît de me mettre en contradiction avec mes principes, et comme cette femme n'en a pas, elle s'imagine que j'en viendrais fort bien un jour, après avoir refusé par ostentation la dot de Jeanne, à m'accommoder sournoisement de

son héritage. Je l'ai remerciée avec amertume de la charmante opinion qu'elle a de moi, et elle s'est tirée d'affaire avec des plaisanteries. Elle a l'esprit mordant et spontané qui pallie dans le monde l'absence de jugement; mais je ne lui pardonne pas, moi, et si Jeanne n'était en somme une honnête créature, je me vengerais de tout cela en me moquant d'elle.

Je lui en veux pourtant, à cette sotte petite fille! C'est elle qui m'attire tous ces ennuis. Croirais-tu qu'elle me suppose amoureux d'elle, d'une part parce que Rebecca s'évertue à le lui persuader, de l'autre parce que ces jours-ci j'ai dit à son grand-père que, s'il allait en Suisse, j'irais peut-être l'y rejoindre? J'avais du dépit, tu sais pourquoi. A présent que j'ai contraint Gédéon à être sincère et que j'ai pu sauvegarder ma dignité vis-à-vis de lui, je suis très calme, et je ne sais pas pourquoi je n'achèverais pas mon travail à L'Escabeau. Je ne serai nulle part aussi bien pour me recueillir, et m'y enfermer tranquillement est la meilleure réponse que je puisse faire à Mlle Jeanne pour lui prouver qu'elle n'a pas mis le feu dans ma cervelle.

LETTRE XXXVe. — Mlle VALLIER A M. SYLVESTRE.

La Tilleraie, 4 juillet.

Mon ami, j'ai réfléchi à tout ce que vous m'avez dit, et voici ma réponse, c'est la même que je vous ai faite de vive voix : je n'aime pas M. Nuñez. Tout est là, voyez-vous! Je le regarde comme un honnête et excellent homme : il est généreux, sociable et dévoué; il me témoigne un respect qui me touche, et certes sa proposition n'a rien dont je ne sois honorée; mais que voulez-vous? il y a un idéal... Ai-je un idéal, moi, qui connais si peu de gens et qui ai presque toujours vécu seule? Non! Je ne saurais dire comment serait l'homme que je pourrais aimer; je sais seulement que M. Nuñez n'est pas cet homme-là. Je me consulte, je me raisonne, rien n'y fait. D'abord je n'aime pas les Juifs. N'allez pas croire que j'aie d'antiques préjugés. Je n'aime pas les Anglais non plus, et je ne sais pas pourquoi. Je crois que ces gens trop pratiques me ressemblent trop, car j'ai toujours été forcée de pratiquer une raison au-dessus de mon âge, et je ne peux pas dire que cela m'ait rendue heureuse. Si je devais l'être, ce serait précisément dans la société de gens poétiques et romanesques comme je le suis dans une certaine région bien mystérieuse de ma pensée; mais il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe! Je suis clouée au terre-à-terre, j'y marche sans langueur et sans avoir la prétention d'être faite pour quelque chose de mieux. J'ai mon Corinthe dans un coin de

la cervelle, et quand j'ai fini ma journée de labeur et de raison, je me promène en rêve dans la ville enchantée. Je ne saurais vous dire si elle est d'or ou de pierre, et si ses habitans sont bruns ou blonds; mais personne n'y travaille, personne n'y amasse de richesses, tout le monde y jouit du présent et s'y adonne à la contemplation du beau. Si on y parle de l'avenir, ce n'est pas pour savoir quelle figure on y fera, mais quel mérite on y aura acquis. Eh bien! il n'y a rien de corinthien dans les préoccupations de cette brave famille Nuñez. Ils sont artistes à leur manière, c'est-à-dire à leurs heures, et ils passent du calcul à l'enthousiasme avec une facilité qui me confond. Moi, ce n'est pas sans une secrète souffrance que je me plie à leurs alternatives, et ma souffrance me fait sentir que je suis autre, non pas meilleure, non pas si bonne ni si sage peut-être, mais plus moi-même, plus Française, c'est-à-dire plus jalouse de m'appartenir et de subir les chances de l'imprévu. Je veux par exemple pleurer sous le charme de la musique, ou y être complétement insensible, si ma fantaisie m'emporte ailleurs. Enfin je suis peut-être un peu folle, et je veux avoir le droit de l'être. Qu'est-ce que cela fait, si personne ne s'en aperçoit et ne s'en doute jamais?

Vous reconnaîtrez peut-être là l'effet de ma jeunesse brisée par une tyrannie dont je ressens encore par momens la stupeur et l'effroi. Aussi le mariage m'épouvante, et, s'il m'était permis de rester comme je suis, une fille dont personne n'a besoin de s'occuper et qui n'a besoin de personne pour maintenir sa dignité, je m'estimerais très contente de mon sort et ne penserais jamais au lendemain.

Mais voilà qu'on veut le changer, mon sort! Pourquoi, puisque je ne m'en plains pas? On prétend qu'il faut que je sois riche : quel droit ai-je à cela, et pourquoi d'ailleurs accepterais-je les terribles soucis attachés à une grande responsabilité? Enfin on prétend me rendre heureuse, comme si le bonheur était quelque chose qu'on peut nous donner par-devant notaire! Je n'ai aucun besoin de ce qu'on m'offre, moi! Le luxe m'est odieux depuis que j'ai porté malgré moi des saphirs et des rubis comme des chaînes d'esclavage sur mes bras d'enfant. Cette grande maison toute peinte et toute dorée où me voilà ne me dit rien du tout. C'est comme une riche auberge hospitalière qui appartient à tous les visiteurs, et dont la possession ne cause aucune jouissance à celui qui en fait les frais. Les tableaux, les vases et les statues me rappellent le bric-à-brac de mon pauvre père : j'étais bien plus chez moi à L'Escabeau!

Et puis, voyez-vous, il y a trop de devoirs attachés à cette situation. Il y a deux jeunes enfans à élever, deux vieilles sœurs à entourer de soins, une nombreuse famille, une clientèle immense de

parens, d'amis, d'employés, d'associés, de coreligionnaires, un monde enfin à comprendre ou à deviner, à contenir ou à satisfaire, afin que le rôle important et actif de M. Nuñez ne soit entravé par rien et reste tel qu'il l'entend. Tout ne me plaît pas dans l'édifice de cette puissance et dans l'arrangement de cette cité. Indépendante comme je suis, je peux m'en retirer le jour où je ne saurai plus faire ma note juste dans ce concert; mais si j'étais le chef d'orchestre!... Ah! mon Dieu! j'en perdrais la tête, et si je manquais à la moindre des obligations que cela impose, je n'aurais pas d'excuse; je n'aurais plus qu'à me dire : Tu l'as voulu, George Dandin!

Tout cela ne me paraîtrait rien pourtant, si j'aimais M. Nuñez. Je ne connais pas l'amour; mais dans l'idée que je m'en fais, c'est une des applications de la foi divine, de cette foi qui transporte les montagnes. Quand je regarde l'intelligente et belle figure de M. Nuñez, je ne me demande donc pas si elle me plaît, si je la voudrais plus ou moins jeune, avec des yeux d'une autre couleur et un nez d'une autre forme. Non, je crois l'amour plus mystérieux que cela, et la notion vague que j'en ai est trop chaste pour que je m'arrête à l'examen de la personne extérieure. Son caractère n'a certes rien qui me soit antipathique; mais quand je ferme les yeux et que je me vois Mme Nuñez, riche, parée, trônant dans cette opulence qui est l'œuvre de M. Nuñez, je me sens laide, ridicule, triste, ennuyée, et je me dis alors avec certitude : J'appartiens à un milieu, par conséquent à un homme que je n'aime pas. Il faut qu'il soit laid, puisque je trouve laid tout ce qu'il a créé, depuis ses enfans jusqu'aux fontaines de son jardin.

Alors j'ouvre les yeux, et je me regarde, et je respire! Je ne suis pas Mme Nuñez, je suis moi, jeune, libre et forte. L'avenir m'appartient, donc le présent est très bon. Zoé est guérie, le plus grand souci de mon existence est effacé. Je dois cela à M. Nuñez; je suis reconnaissante, dévouée, attachée à ses enfans. Ils sont très gentils, ces enfans-là, ils ne sont pas miens. Je leur donne les bonnes notions qu'on veut que je leur donne; s'ils n'en profitent pas, ils ont une famille pour les punir et les contrarier. Je m'impose beaucoup de peine pour eux; c'est de la fatigue, voilà tout : cela ne saurait aller jusqu'à la douleur, et si j'ai jamais des enfans à moi, je leur apporterai une âme vierge de cette passion maternelle qui leur sera due.

Pourtant vous m'avez prescrit de réfléchir encore, mon ami, avant de décourager entièrement M. Nuñez. Vous m'avez dit des choses fortes et vraies. Oui, il est très vrai que l'idée d'être mère un jour fait battre violemment mon cœur, et que si je n'avais pas cet instinct-là, je ne serais pas une femme. Il est encore vrai que

dans peu d'années je m'épouvanterai peut-être de l'isolement de ma vie, et que le besoin d'aimer, longtemps refoulé par la raison, ou détourné par la préoccupation du travail quotidien, s'imposera à moi avec une force que je ne peux pas prévoir. Alors il est possible que, sous le coup d'une émotion trop vive, je fasse un choix précipité, beaucoup moins bon que celui que je pourrais faire en ce moment. Je laisse donc échapper une occasion unique dans ma vie sous certains rapports, et comme je ne peux logiquement prétendre à un riche mariage, si j'élève une famille, ce sera avec toutes les anxiétés, toutes les fatigues, tous les périls de la pauvreté. Hélas! oui, je sais bien : si j'écoute mes instincts, si je consulte mes goûts, j'aurai un sort plus que modeste, et ma famille viendra augmenter le chiffre des austères nécessiteux ou des ambitieux éconduits de cette société déjà si pleine de misères cachées ou d'aspirations inquiètes. Devant ce danger, l'amour d'un honnête homme pauvre me paraîtra peut-être un acte de générosité que je n'oserai pas accepter. Peut-être m'abstiendrai-je de vivre par crainte de gâter la vie d'un autre. Vivre seule ou vivre dans la douleur et l'effroi, voilà mon avenir.

M. Nuñez, à qui j'ai dit franchement tout ce que je vous ai dit à vous-même, ne manque pas d'argumens pour m'amener à ses vues, argumens auxquels je ne sais que répondre. Il y met une grande obstination, et je ne puis m'en fâcher, car en réalité, si c'est une manière de me faire la cour, elle ne ressemble en rien à une tentative de séduction. Il ne cherche pas à surprendre mon imagination ni à émouvoir ma sensibilité par des phrases de roman ou de drame. Il raisonne, il plaide, il dit tout ce qu'on peut dire de plus loyal et de plus sage pour me convaincre, et il y a des momens où je me demande si je ne suis pas une folle de rêver autre chose que la solution du bon sens; mais l'instant d'après je reprends possession de mon idéal inconnu, et cette chimère d'un bonheur probablement irréalisable me berce comme une eau qui chante, et m'empêche d'écouter et de comprendre la théorie conjugale de M. Nuñez.

Enfin, malgré mon impatience de sincérité, je suis forcée de consentir à réfléchir trois mois avant de lui dire non absolument. Il me promet de ne plus me questionner ni me prêcher jusqu'à la fin de cette épreuve. Il s'impose le silence, il me jure qu'il ne sera ni troublé, ni importun, ni chagrin. Il combat la terreur que j'ai de me conduire en coquette qui se fait attendre et désirer, en me jurant qu'il n'a pas de passion pour moi dans le sens que l'on donne à ce mot. Sa passion, c'est sa volonté, dit-il, et il est assez fort pour vaincre l'impatience et le dépit. Dois-je me fier à ces pro-

messes, qui annoncent une grande énergie de caractère ou une raison supérieure à toute émotion? J'ai peur d'être vaine et ridicule en doutant de son empire sur lui-même, car en somme je ne suis pas bien jolie et ne me crois pas assez brillante pour tourner une tête si positive dans la gouverne de ses affaires. Je l'ai pourtant menacé, s'il manquait à son serment, de quitter brusquement sa maison et de m'en aller bien loin. Il n'a fait qu'en rire; il dit qu'une fille pauvre ne peut aller loin, et qu'un homme riche la découvre en deux jours, fût-elle cachée dans une cave. C'est une menace de me poursuivre et de m'obséder; mais je ne le crains pas du tout, preuve que je ne l'aime pas!

En voilà bien assez sur mon compte; parlons de Jeanne. La voilà installée ici avec Mme Duport. Ce n'est pas la mère adoptive que je lui aurais choisie; mais il n'y aura pas autant d'inconvéniens que je l'avais craint d'abord. La belle Rebecca est fort mondaine et ne se plaît à la campagne que les jours où Paris vient l'y trouver. Or, comme on ne peut pas être en fête tous les jours de la semaine, et qu'au fond de la vie brillante qu'on mène ici il y a une stricte régularité d'occupations et beaucoup d'ordre, elle s'arrange, en l'absence de son mari, pour courir d'une villégiature à l'autre avec sa belle-mère, qui a les mêmes besoins de bruit et de changement. On ne la verra donc guère ici que les jours de concert ou de réunion un peu nombreuse, et Jeanne a refusé de l'accompagner dans ses courses. L'enfant se plaît ici, quoique un peu désappointée depuis quelques jours. M. Pierre ne s'est pas montré, et il parle de devenir avare de ses visites. Il travaille, et il a raison.

Je crois que s'il aime Jeanne, il ne l'épousera qu'avec la certitude d'avoir des ressources bien soutenues et une certaine fécondité de talent; mais l'aime-t-il? Elle prétend qu'elle en est sûre, parce qu'il l'a vertement grondée un jour où il l'a rencontrée seule dans les bois. Ne pourriez-vous essayer de savoir si cette chère enfant ne s'abuse pas? Il m'est cruel de chercher à la dissuader, et pourtant doit-on entretenir une illusion dangereuse? Je vous soumets le problème, et je vous quitte : voilà les enfans debout. Il est sept heures du matin.

A vous bien tendrement et respectueusement. ALDINE.

LETTRE XXXVIe. — DE PHILIPPE A PIERRE.

Volvic, 6 juillet.

Mon cher enfant, je n'aime pas ce qui se passe autour de toi. Je n'aime plus Mlle Vallier du moment qu'elle est si positive; mais je

crains que tu ne la regrettes sérieusement, et je crains aussi qu'on ne te rende amoureux de Jeanne, *mal amoureux*, par dépit ou par caprice, et qu'entraîné dans quelque folle équivoque, tu ne te trouves forcé d'épouser la fille de la courtisane. C'est ce qu'il ne faudrait pas. Tu me parais très bien pénétrer le plan de Mme Rebecca; mais le deviner n'est pas le déjouer. Moi, je ne crois pas du tout au grand caractère de cette Jeanne qui se débarrasse si brusquement et si facilement de sa mère, mais qui ne voudra peut-être pas se débarrasser d'un avenir de cent mille livres de rentes pour plaire à son grand-père et à toi le jour où tu aurais fait la sottise (Dieu t'en garde!) de te compromettre auprès d'elle. Je sais bien qu'on peut faire ce qu'indique M. Gédéon, utiliser pour les pauvres les talens d'or de Laïs; mais, je suppose que sa fille y consente, quel sera le lendemain d'un tel sacrifice? Il faut une certaine vertu pour quitter ses habits roses et tout ce qui s'ensuit, quand on est une des beautés de Paris, nourrie dans le luxe et habituée à ne rien faire. Je te voudrais plus loin de La Tilleraie et plus près de moi.

Tu as beau faire et beau dire, mon ami Pierre, l'amour est le grand moteur de toutes les sottises humaines, et c'est tout simple : il est le grand prestige de la vie, le grand besoin, la grande aspiration de tout notre être. Pour le conquérir, on risque tout, et beaucoup sont blessés ou tués sur la brèche. Tu en as cherché trop long pour t'en défendre, et, comme un imprudent, tu as nié le danger. Le danger y est, va, et il est immense. Il ne faut point venir nous dire, à nous autres médecins qui voyons la science échouer devant le ravage intellectuel et physique des passions, que la passion pour la femme est une chose factice, née du mysticisme ou de la chevalerie, de la mode ou de la littérature. Ta, ta, ta! En tout temps, il y a eu de violentes déterminations de l'instinct ou de la volonté pour tel ou tel objet, et la femme est le principal. Si l'on ramenait l'homme à l'état de nature en lui disant : « Assouvis tes sens, l'univers t'y convie, et ta liberté n'aura de limites que celles de ton énergie, » le premier animal de la création ne serait pas au-dessous des autres animaux; il choisirait sa compagne, il la garderait avec jalousie, il veillerait sur elle et partagerait avec elle le soin de la famille. La civilisation n'a rien à voir là-dedans. Vous pourrez poétiser ou matérialiser outre mesure cet entraînement, il sera toujours fatal, puisqu'il est naturel, c'est-à-dire qu'il est fatalement divin.

Mais choisissons bien. Plus nous sommes intelligens, plus nous devons savoir discerner et fonder l'association sur la base d'une véritable sympathie. L'ermite des Grez a raison : qui se trompe a tort de se tromper et n'a plus le droit de se plaindre. Il en est

temps encore, mon cher raisonneur! Raisonnez bien, et à force de nier le prestige de la femme n'allez pas le subir un beau jour dans ce qu'il a de fallacieux et de funeste!

Tu ne veux donc pas venir te retremper dans l'air de ma montagne? Ah! tu as bien tort! Ma mère dit que tu es un ingrat, et moi j'enrage de ne pouvoir aller me planter à tes côtés comme l'Ulysse ou le Mentor de L'Escabeau! Tu m'enverrais au diable, mais je ne te laisserais pas coqueter à La Tilleraie autour de ces beaux oiseaux dont le vol n'est pas mesuré sur le tien.

LETTRE XXXVIIe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

L'Escabeau, 15 juillet.

Ne crois pas que je ne tienne aucun compte de tes prévisions et de tes avertissemens. Bien au contraire, je relis plus d'une fois tes lettres; elles résument la théorie d'un bon sens que je suis loin de dédaigner. Ce qu'il a de particulier, c'est qu'il part de l'idéal, dont tu fais une loi physiologique, une nécessité de notre organisation. Tu combats sans ménagement toute révolte contre l'amour vrai tel que tu l'entends. Tu as peut-être raison d'en faire un sentiment exclusif et souverain, une sorte de religion naturelle que l'on ne transgresse pas sans honte et sans souffrance. Gédéon semble être sous l'empire de ce sentiment vrai, car il entoure Mlle Vallier d'une muette et fervente adoration, et, comme sans aucun doute elle en est touchée, il se trouve qu'il aura discerné et conquis la compagne qui lui convient, tandis que j'ai l'humiliation d'être le jouet du caprice de Mlle Jeanne, qui ne me convient sous aucun rapport sérieux.

Tu as très bien défini la situation. On voudrait me rendre amoureux de cette jeune fille, et il y a une véritable conspiration autour de nous. Gédéon et ses sœurs, Mlle Vallier, Rebecca,... et l'ermite lui-même! Oui, le candide et généreux M. Sylvestre a cru me faire entendre avec finesse, mais en réalité m'a dit fort clairement qu'il serait heureux de me donner Magneval et sa petite-fille, et qu'un cœur généreux et droit comme le mien devrait se faire un devoir et une joie de réhabiliter l'avenir de cette enfant. Au moment où il me parlait ainsi en axiomes d'une naïve transparence, Mlle Jeanne est arrivée comme par hasard à l'ermitage. Elle a d'abord joué gaîment et insolemment la surprise; mais devant mon regard elle a rougi, et ses yeux se sont remplis de larmes. Voilà le danger, oui, tu l'as pressenti! On peut devenir amoureux sans aimer, et j'ai éprouvé un grand trouble en voyant que ma figure railleuse et

mauvaise perçait d'un trait amer ce jeune cœur à la fois timide et présomptueux. Oui, elle est séduisante, la fille aux cheveux fauves! Elle avait justement je ne sais quelle coiffure de rubans écarlates qui rehaussait encore l'éclat de cette auréole naturelle. Elle était dans un rayon de soleil, et semblait être descendue de l'astre même pour entrer comme une conquérante apparition dans le sombre réduit de l'ermite. L'ange de l'annonciation n'était pas plus lumineux et plus éblouissant quand il apporta l'extase dans la maison du charpentier. Et moi, quand à cette invasion triomphante de l'ange je vis succéder sur les joues de la jeune fille le trouble de la pudeur alarmée, j'eus un peu de vertige, et je faillis dire à l'ermite : Bénissez-nous!

Mais j'ai su me défendre de cette folie, et je me suis retiré après quelques mots insignifians échangés avec eux. Pourtant j'ai été encore plus faible quand je me suis trouvé seul dans le bois. Mon cœur grondait et battait dans ma poitrine, j'avais le sang dans les oreilles, je m'imaginais entendre le rire frais, un peu forcé, et toujours enfantin quand même de cette belle fille sans cœur ou sans conscience, car je ne l'aime pas, je te le jure, et je la juge encore plus sévèrement que tu ne le fais. Ou elle joue une comédie pour se faire épouser, ou elle n'aime ni ne plaint sa mère. Je sais que celle-ci, pour la première fois peut-être de sa vie, a eu un chagrin vrai, on dit même un désespoir sérieux. C'est un châtiment mérité... Mais j'ai été voir mon oncle, moi; j'ai vu sa tristesse, j'ai été désarmé, je l'ai embrassé avec une effusion qui m'a fait sentir que ce n'est pas à nous de punir nos parens, et que fussent-ils mille fois injustes, égarés ou coupables, nous sommes odieux quand nous les faisons volontairement souffrir.

Alors ce beau rire de Jeanne qui me chantait dans la cervelle m'a semblé aigre et discordant. Je me suis senti impropre à cette cruelle mission de la séparer de la femme qui l'a portée dans ses entrailles, et d'approuver l'ingratitude et la cruauté. Non! si j'étais l'époux de Jeanne, j'aurais pitié de sa mère, je ne saurais pas la chasser de chez moi lorsqu'elle viendrait implorer un regard de sa fille, car enfin il n'est jamais entré dans l'esprit de cette malheureuse, si coupable qu'elle soit, de l'exploiter et de la perdre. Au contraire elle se sacrifie, elle s'annule, elle s'en va... Je lui ferais grâce, et comme la perversité est incorrigible dans de telles âmes, comme l'amour maternel ne les purifie pas, quoi qu'on en dise, le lendemain Irène dirait à Rebecca : « Je le savais bien qu'on ne tiendrait pas rigueur à mes cent mille livres de rente! »

Se charge qui voudra de Jeanne! Sa destinée est un problème que je ne puis résoudre. L'amour me donnerait peut-être le cou-

rage de braver tous les soupçons, mais ce que je sens n'est pas de l'amour; c'est un autre délire, et je serais bien lâche si je ne savais pas le surmonter.

Pourtant le danger y est, tu l'as dit!... Figure-toi qu'avec la résolution d'aller m'enfermer chez moi je suis resté dans le bois à l'attendre. Je voulais la voir passer sans qu'elle me vît, et comme cette fois elle était accompagné d'un vieux domestique de La Tilleraie, je n'avais pas à redouter un tête-à-tête. J'ai attendu cinq heures, et j'ai attendu en vain, elle avait pris un autre chemin; alors, moi, j'ai été pris de je ne sais quelle impatience et de je ne sais quel besoin de la revoir. J'ai couru à La Tilleraie, où je m'étais juré de ne pas retourner avant la fin de la quinzaine, et, au lieu de revenir travailler, j'y ai passé la soirée.

Quand je suis arrivé, Jeanne était dans le jardin avec Mlle Vallier, toutes deux assises sur un banc. Jeanne semblait fatiguée ou triste. En me voyant, elle s'est ranimée, et, bien que je fusse à une certaine distance, j'ai entendu un cri de joie ou de triomphe mal étouffé. J'ai vu le geste de Mlle Vallier qui semblait lui dire : Contenez-vous donc!

J'ai été les saluer sans affectation. Au bout d'un instant, Mlle Vallier m'a demandé si je restais à dîner.

— Oui, si votre question est une invitation.

Elle a paru surprise.

— Me prenez-vous donc pour la maîtresse de la maison?

Jeanne s'est écriée follement : — Si vous ne l'êtes pas encore, vous le serez bientôt!

Aldine est devenue très pâle, elle s'est levée avec un léger haussement d'épaules, et, sans répondre, elle s'est dirigée vers son pavillon, me laissant cette fois, soit à dessein, soit par distraction, seul avec Jeanne.

J'ai demandé à celle-ci pourquoi son amie semblait blessée d'entendre annoncer son prochain mariage. — Que voulez-vous? elle est d'une fierté si farouche! Elle s'imagine qu'on l'accusera d'ambition; mais s'il y a de méchantes langues qui la déprécient, nous la défendrons, n'est-ce pas?

— Vous la défendrez, vous qui connaissez ses sentimens. Quant à moi, je les ignore.

— Vraiment! elle ne vous a pas confié à vous, son ami, qu'elle aimait M. Nuñez très sincèrement et pour lui-même?

— Je ne me suis pas permis de le lui demander; mais, puisqu'elle vous l'a dit et que vous me le répétez, je n'en doute pas.

— Elle ne me l'a pas dit, mais je le vois de reste, et si vous ne le voyez pas, c'est que vous êtes aveugle.

— Je ne cherche pas à être clairvoyant; ce genre de curiosité n'est pas l'apanage de mon sexe.

— Voilà une épigramme?

— Non, c'est une réflexion.

— Dites que c'est un reproche; vous me croyez curieuse.

— Si je vous avais assez étudiée pour avoir des reproches de détail à vous faire, c'est moi qui mériterais d'être accusé de curiosité indiscrète et de mauvais goût.

— En d'autres termes, vous ne m'avez jamais fait l'honneur de vous intéresser à moi? Je me flattais du contraire. La fille de l'ermite et l'amie d'Aldine avait quelque droit à votre sympathie.

— C'est possible; mais que feriez-vous de ma sympathie?

— Vous me donneriez de bons conseils, vous m'en avez donné déjà.

— Vous ne les avez pas suivis.

— Je les ai dépassés. J'ai quitté...

— Oh! ne vous vantez pas de cela; personne ne vous engageait à quitter ainsi votre mère...

— Alors... vous me blâmez, vous?

— Vous voulez que je vous le dise?

— Oui, j'aime mieux savoir ce que vous pensez de moi.

— Eh bien! je vous blâme.

— Vous croyez que je n'aime pas ma mère?

— Je le crois.

— Vous me dites cela d'un ton!... Vous voulez donc me la faire haïr?

Elle accompagnait cette violente réplique d'un regard si étrange, si passionné ou si hautain, que je l'ai regardée à mon tour avec étonnement. Est-ce de l'amour qu'elle a pour moi? me disais-je; est-ce de l'aversion? Et si c'était de l'amour, serais-je vaincu? On est venu nous interrompre. J'aurais dû partir au bout d'un quart d'heure, car je me sentais tout tremblant. Pourquoi suis-je resté? Elle était si belle, ce soir, avec ses cheveux en désordre qu'elle n'a pas pris la peine de lisser en rentrant, avec ses yeux ardens, sa bouche éblouissante toute pleine de mots caressans ou amers! Il y a du sphinx dans cette tête d'enfant gâté. Mlle Vallier n'a pas reparu, elle a fait dire qu'elle avait des lettres à écrire. Nous étions seuls avec Gédéon, qui paraissait tourmenté de son absence et qui a lu les journaux toute la soirée en pensant à autre chose. Ses sœurs ont fait galerie un moment pour rire des excentricités de Jeanne, qui tantôt s'efforçait de me railler ou de me flatter, et tantôt se mettait au piano pour le labourer avec furie. Une de ces respectables demoiselles s'est endormie quand même. L'autre, qui est plus nerveuse, a

trouvé que Jeanne lui écorchait les oreilles et s'est sauvée ; j'avoue que j'avais aussi les nerfs très malades, et que, me trouvant seul un moment avec elle, je me suis approché du piano avec la volonté de le lui fermer sur les doigts. J'étais perdu, si j'eusse cédé à ce mouvement d'impatience. Elle le provoquait. Elle voulait me voir colère, brutal peut-être, afin de se fâcher à son tour, ou de pleurer, que sais-je? Il y avait dans toutes ses paroles, dans tous ses mouvemens une fièvre d'amour ou une rage de coquetterie. O vanité! j'ai failli m'y laisser prendre : heureusement j'ai eu une meilleure inspiration; j'ai feint de m'endormir comme Mlle Noémi Nuñez. Et comme j'étais tourné vers la fenêtre, j'ai eu assez de sang-froid pour voir que Gédéon était assis dehors; puis je l'ai vu se lever, marcher dans la direction du pavillon, revenir, retourner et revenir encore. C'était une simple promenade, inquiète, agitée peut-être, mais sans intention d'aller chez sa fiancée, dont il paraît respecter aveuglément les moindres volontés. Pourquoi le fait-elle souffrir? A-t-elle des caprices, elle aussi? Moi, j'ai peur que les femmes ne vaillent rien!

Quand il est rentré, j'ai fait semblant de m'éveiller, et il n'a pu s'empêcher de rire, car sa fantasque pupille était en train de casser le piano. Il l'en a arrachée sans façon, et Jeanne s'est laissé prendre les mains, les bras et un peu la taille en riant aux éclats. Les sœurs sont rentrées aussi, et nous ont proposé je ne sais quel jeu de cartes où l'on se dispute. Je n'y comprenais rien. J'ai demandé à regarder jouer. Gédéon a été le partner de Jeanne. Ils se sont taquinés très amicalement, et se sont dit avec des regards émoustillés de grosses injures. J'observais Jeanne. Elle est coquette, rien de plus, et j'ai été parfaitement sot de me croire l'objet d'une attaque sérieuse. Elle a fait bien plus de frais ce soir pour irriter, surprendre et occuper Gédéon qu'elle n'en avait fait pour moi; je me suis retiré calmé. Voilà où j'en suis. Encore deux ou trois observations de ce genre, et le danger est passé. C'est une beauté qui parle aux sens. Elle l'ignore et cherche sans doute à éveiller une émotion plus sérieuse, mais malgré elle son charme n'agit pas sur l'âme. Elle n'empêchera pas Gédéon d'aimer Aldine, et moi de trouver que Gédéon a raison.

Chose étrange, c'est quand je pense à Mlle Vallier que je me sens fort contre Jeanne, car il y a des momens... Mon cher Philippe, je veux te dire bien naïvement ce qui se passe en moi. Tu m'as souvent reproché de marcher sur de petites échasses de ma façon, et de vouloir être plus grand d'une coudée que ma taille naturelle. C'est peut-être vrai, je n'en rougis pas, je crois que nous sommes tous ainsi, et peut-être faut-il qu'il en soit ainsi pour que nous tirions de notre petite stature tout le parti possible. Vouloir se

grandir, c'est aspirer au grand. Il me plaisait, je te l'avoue, d'avoir assez profité de mes études et de mes réflexions pour m'élever au-dessus des passions factices et des idées fausses. Je ne suis pas un sot pour cela, mais je puis bien être un homme faible encore et forcé de rester un peu en arrière de son ambition. Reçois donc ma confession entière; oui, je regrette que Mlle Vallier ne puisse être rien pour moi, et son mariage avec Gédéon me fera souffrir. Je ne puis croire que j'éprouve de l'amour pour une femme qui n'a jamais daigné songer à m'en inspirer. Je suis donc persuadé que mon regret est un mauvais sentiment et que je dois le combattre. C'est de la personnalité jalouse, de l'amour-propre blessé, c'est le dépit de voir apprécier un mérite qui n'a pas apprécié le mien! Mais je m'en suis très bien défendu. Je ne l'ai pas laissé paraître; je ne me suis pas permis d'y songer; j'ai assez bien travaillé quand même. Je suis certain d'assister avec dignité et cordialité au mariage; je veux même y assister, être le garçon d'honneur de Gédéon, s'il le faut. Je veux rester son ami, je veux dire et penser de sa femme tout le bien possible. Encore une fois, et bien que je sois peut-être la proie d'une sotte souffrance, je ne suis pas un sot, car cette souffrance, je la surmonterai.

A côté de cette défaillance intérieure que je constate et *jugule*, comme tu dis à propos de l'invasion de certains maux physiques, j'éprouve une surexcitation très naturelle en songeant que Jeanne, soit par dépit, soit par goût momentané, soit par caprice nerveux, désire être à moi. Que veux-tu? L'épreuve est rude pour un homme de vingt-quatre ans qui n'a pas abusé de la vie, et si ma raison juge froidement cette situation, mes sens ne la supportent pas sans révolte. Mon sommeil et mon travail en sont un peu troublés, et je reconnais que si je dois affronter l'intimité de Mlle Vallier, je dois fuir celle de Jeanne. Je ne peux pas me faire un grand crime de cette émotion involontaire, mais je me mépriserais beaucoup, si, pour me donner le droit d'y céder, je me nourrissais l'esprit de sophismes; non, il n'y aura pas de cela! Je ne me persuaderai pas que mon imagination peut parler à la place de ma conscience, qu'il m'est permis de donner le change à mon cœur quand je sens qu'il n'est pas en jeu. Non, je ne me laisserai pas entraîner à un mariage qui me répugne, par la raison que je ne ferai pas la cour à Mlle Jeanne... Et si j'avais le malheur de lui dire un mot d'amour, ce serait un mot brutal qui la dégoûterait de moi; ce ne serait pas une phrase de convention, c'est-à-dire un mensonge et un piége. J'aimerais mieux être grossier que lâche; mais ne crains pas que cela m'arrive. J'éviterai si bien l'occasion qu'elle ne reviendra pas.

Et puis je pensais à l'*autre!* Comme je te le disais, quand son

image se présente à moi, celle de Jeanne disparaît. Et pourtant Jeanne est admirablement belle, Aldine ne l'est pas; mais sa grâce parle à l'esprit et son sourire va droit au cœur. On sent que si elle aimait, on l'aimerait d'amour et d'amitié, ce qui serait sans doute l'idéal de l'affection. Et pourquoi n'aimerait-elle pas Gédéon? Je n'en sais rien, moi, je ne suis pas femme. Il est peut-être très séduisant quand il parle aux femmes. Jeanne est coquette avec lui aussi. Était-ce pour me piquer au jeu? Je rougirais de m'y laisser prendre.

Depuis cette soirée, c'est-à-dire depuis quatre jours, je me suis tenu coi à L'Escabeau, et je n'ai même pas causé avec mon ermite, bien que je l'aie vu aller à la pêche et que nous ayons échangé de loin un signe amical. Je ne veux plus qu'il me parle de Jeanne, je serais forcé de lui faire de la peine, et j'espère qu'il comprendra mon silence. J'ai à peu près terminé mon second article, je n'en suis pas mécontent. J'ai le travail facile, je ne me fatigue pas, car je dors très bien et tout de suite après avoir veillé assez avant dans la nuit. Ne t'inquiète donc pas de moi quand je mets un peu d'intervalle entre mes lettres. Je les fais assez longues et assez détaillées pour te dédommager. Je me suis promis et je te promets de continuer l'analyse consciencieuse et fidèle de cette phase de ma vie. C'est une étude qui n'a rien de bien dramatique; tout se bornera, je crois, à naviguer tant bien que mal, mais sans naufrage, entre deux écueils, puisque le temps d'aborder ce que tu regardes comme la terre promise n'est pas encore venu pour ton ami Pierre. Dans cette navigation, j'ai tout de même une étoile propice que je ne puis invoquer, mais dont la mystérieuse et salutaire influence me préserve du météore à l'ardente chevelure. Aldine me sauvera de Jeanne, et elle ne le saura pas : est-ce que les étoiles savent qu'elles nous éclairent et nous guident?

LETTRE XXXVIIIe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

16 juillet, L'Escabeau.

Ce matin, j'ai vu passer l'ermite si près de ma baraque que j'ai craint de manquer à tous les devoirs de l'amitié en n'allant pas le rejoindre. Je pensais en être quitte pour quelques instans de causerie, car il était équipé pour la pêche, et la pêche à la ligne requiert la solitude ou le silence; mais en me voyant il a posé son attirail à terre, et, s'asseyant sous une saulée à la lisière d'un pré, il m'a dit d'un air confiant et amical : — Causons!

L'endroit était charmant : le pré, doucement incliné vers l'eau, était tout parsemé de spirée-reine-des-prés et de grandes sali-

caires pourpre qui dépassaient princièrement la foule pressée des vulgaires plantes fourragères. Nous avions pour siéges et pour lits de repos de larges blocs de grès, masses hétérogènes descendues jadis de la colline et enfouies dans la terre, que leur dos usé et arrondi perce de place en place. Ces beaux grès propres et sains, semés dans l'herbe sous un clair ombrage, invitent au repos, et l'ermite les connaît bien. — Voilà, me dit-il, un des riches et moelleux boudoirs que dame nature met à ma disposition. Il faut aussi que j'en remercie la généreuse hospitalité de mes semblables, car tout le monde n'est pas autorisé à pénétrer dans ces herbages. En qualité de pauvre discret, j'ai la permission d'aller partout. On sait comme j'aime la beauté des plantes, comme je mesure et dirige mes pas pour ne pas fouler l'herbe, et comme je respecte les petits rejets des arbres. N'est-ce pas là un privilége quasi royal? Toute la vallée m'appartient, et quand le paysan jaloux et un peu despote vient à moi d'un air menaçant, sitôt qu'il me reconnaît, il sourit et me confirme mon droit en me disant : « Tiens, c'est vous, monsieur Sylvestre? Alors c'est bon, c'est bon; restez tranquille, on ne vous dit rien. » Je vous demande un peu quel est le potentat à qui Jacques Bonhomme a jamais d'aussi bon cœur prêté foi et hommage.

C'est ici, continua-t-il, une de mes retraites favorites. Voyez, à cent pas de nous, comme le ruisseau est gracieux en se laissant tournoyer mollement dans cette déchirure du terrain! C'est lui qui a dévasté cette petite rive; il lui a plu, après avoir glissé, docile et muet dans les prairies, de faire ici une légère pirouette et d'y amasser un peu de sable pour y sommeiller un instant avant de reprendre sa marche silencieuse et mesurée. Tout s'est prêté à son innocente fantaisie, la berge s'est élargie, les iris et les argentines se sont approchées pour jouer avec l'eau, les aunes se sont penchés pour l'ombrager, et l'homme, en établissant là un gué, lui a permis de s'étendre et de repartir sans effort. Il y a dans tout cela une mansuétude que l'on ne trouve pas dans la grande culture des plaines ou dans la lutte avec les grands cours d'eau. La petite culture a bien ses petits ennemis; mais elle s'arrange avec eux et leur cède quelque chose pour recevoir quelque chose en échange. Si ce ruisseau était mieux réglé dans son cours, ce pré serait moins frais et moins vert, de même que, si ces roches qui en mangent une partie étaient extirpées du sol, le sol, effondré par les pluies, s'en irait combler et détourner le lit du ruisseau. *Plus tard*... (vous savez, je dis toujours ce mot-là, qui est tout mon fonds de réserve contre les choses mauvaises du présent), plus tard l'homme comprendra qu'il ne faut pas tant dénaturer la terre pour s'en servir, et que

l'on pourrait concilier le beau avec l'utile; mais ce n'est pas d'agriculture que je voulais vous parler. J'ai en tête, depuis quelques jours, de savoir où vous en êtes, et de reprendre avec vous notre discussion sur le bonheur.

— Eh bien! monsieur Sylvestre, je crois à présent que le bonheur existe.

— Bon! Et à quoi vous êtes-vous aperçu de cela?

— A la privation de certains biens qui m'ont paru constituer pour les autres, non pas seulement des élémens de bonheur, mais le bonheur lui-même.

— Vous avez reconnu alors l'excellence de certains dons de Dieu, dons tellement précieux qu'ils peuvent à un moment donné nous faire oublier toutes les misères de la vie?

— S'ils n'avaient cette vertu qu'à un moment donné, ils seraient trop fugitifs pour être le bonheur.

— Oh! quels progrès vous avez faits, mon cher père! Vous en voilà venu à penser avec moi qu'il y a une telle somme de bonheur répandue dans le fait de l'existence et dans l'exercice de la vie, que l'homme sera heureux le jour où il saura l'être?

— Je ne vais pas encore si loin; les hypothèses ont toutes une base qui leur permet de s'établir, et je ne me permets aucune hypothèse, n'ayant pas encore des bases assez solides dans l'esprit. Je n'en suis encore qu'à l'expérience personnelle et aux réflexions successives qu'elle fait naître; mais je crois avec vous que certains hommes peuvent être heureux quand ils ont découvert où gît leur idéal.

— Certains hommes? s'écria M. Sylvestre un peu indigné. Oh! ne dites pas cela! Tous ont des droits égaux, et Dieu ne consacre pas les priviléges.

— Voilà où je ne puis encore vous suivre. Les doctrines du socialisme humanitaire, qui, plaçant le bonheur tout à fait en dehors de l'individu, le font consister dans l'établissement d'une société idéale de leur façon, m'ont toujours semblé très pernicieuses. Elles conduisent tout droit aux révolutions, dont à coup sûr je ne m'inquiète pas à un point de vue personnel, moi qui désormais n'ai rien à perdre et qui aurais peut-être tout à gagner dans un milieu agité et dans une éclosion d'aventures politiques; mais je hais les révolutions qui n'aboutissent pas à l'amélioration des individus, et je ne crois pas aux sociétés meilleures que ceux qui les font. Je crois que les masses, comme on dit aujourd'hui, du moment qu'elles seraient imbues de ce principe, que la société leur doit le bonheur, quelque ignorantes ou corrompues qu'elles soient, deviendraient ivres de fureur et de tyrannie. Personne n'étant capable de ce bon-

heur qui veut avant tout l'ordre, le travail, le dévouement et la modestie, et tout le monde croyant en être digne, nous verrions une lutte effroyable s'établir entre la foule follement exigeante et l'éphémère dictature ou l'intolérable conflit parlementaire chargé de la contenter à l'instant même et sans réserve. La civilisation périrait dans cette tourmente, et le seul refuge serait encore une fois...

— N'achevez pas, ne blasphémez pas, s'écria M. Sylvestre en interrompant l'exposé de ma proposition. Vous voulez dire que vous aimez mieux voir périr la liberté que votre vaine civilisation d'hier ou d'avant-hier? Eh bien! moi, je dis : Périsse l'ouvrage d'hier et de ce matin plutôt que l'âme d'un peuple! Et savez-vous ce que c'est que l'âme d'un peuple? C'est sa volonté d'être heureux, c'est l'éternelle aspiration au bonheur, qui est la promesse éternelle de Dieu à l'humanité. Les gouvernemens les plus craintifs le savent bien, car ils ne prétendent pas détruire ce rêve sacré qui seul maintient le courage des hommes et l'activité de leur industrie. Ils promettent toujours les élémens du bonheur, même quand ils en sapent la base, la liberté! Ils se redressent même un peu contre le clergé romain quand celui-ci proclame qu'il n'y a ni repos, ni bonheur à chercher sur la terre, et que le progrès est la *peste* des sociétés. Le pouvoir se débat alors contre les doctrines de mort et d'abrutissement, — trop tard peut-être pour ses propres intérêts, mais jamais trop tard pour faire vibrer la corde de l'énergie populaire. Faites donc attention, vous qui ne voulez pas des rêves socialistes, que vous donnez la main au mysticisme, qui n'en veut pas non plus.

Je l'interrompis à mon tour.

— Permettez, monsieur Sylvestre. Si on laissait faire le mysticisme, l'univers deviendrait un grand monastère. L'idéal de la communauté a pris naissance dans les cloîtres, et vos socialistes ne font que vouloir répéter ce qui a prospéré avant eux, l'anéantissement de l'individu dans l'association!

— S'il est des socialistes qui veulent cette chose monstrueuse, je vous les abandonne de tout mon cœur, répliqua l'ermite; mais est-ce que je vous parle, moi, d'anéantir ou seulement d'amoindrir l'individu? Avec vos étroits systèmes philosophiques, qui ne veulent et ne peuvent jamais concilier les extrêmes et relier les antithèses par un troisième terme, vous rendez toute conclusion impossible. Vous voulez que l'individu prime l'association, et dès lors vous nous accusez de vouloir une association qui supprime l'individu. Nous ne sommes pas si exclusifs qu'il vous plaît de l'être. Nous voulons que tout homme cherche en lui-même les instincts, les facultés et le libre développement de son bonheur; mais nous vou-

lons aussi que tout homme sache qu'il ne trouvera en lui-même que la moitié de ce qu'il cherche, et que l'égoïsme n'est qu'une demi-satisfaction sans réelle solidité, sans élémens suffisans de durée. Nous voulons que, tout en se rendant propre au bonheur et digne de le posséder par la sagesse, la poésie, la pureté des mœurs et le sentiment du beau et du bon, l'individu soit bien pénétré que ce bonheur-là est inséparable du bonheur des autres, et qu'il doit vouloir ardemment pour tous ses semblables la possibilité d'aspirer aux mêmes biens, c'est-à-dire à l'instruction, à une somme nécessaire de loisir, à l'absence des rigoureuses nécessités, des travaux excessifs et des maladies qu'engendre la misère, à la liberté, à la sécurité, à la notion de l'égalité sainte et de la fraternité en Dieu. Si tous les hommes n'ont pas ces moyens d'arriver au bonheur, aucune sagesse, aucune vertu, aucune force d'intelligence et de volonté ne la donnera même aux hommes d'élite, car je vous défie, fussiez-vous Socrate ou Jésus, de triompher froidement dans la gloire du supplice et de ne pas pleurer des larmes de sang sur l'aveuglement et la méchanceté des hommes qui l'infligent.

Voyons, ajouta-t-il, vous voilà jeune, instruit, libre; que vous manque-t-il pour être heureux? Une philosophie comme la mienne? Non, car, quelque riante qu'elle vous paraisse, elle ne m'inspire que l'espoir, le courage et la foi dans l'avenir de la race humaine; elle ne me donne qu'un bonheur très relatif et troublé cent fois le jour par le spectacle du monde que j'ai sous les yeux. Je ne suis donc pas heureux. Non, mon enfant, nous ne le sommes ni l'un ni l'autre, et si vous prétendiez que votre stoïque appréciation de la réalité suffit au repos de votre esprit et au développement de vos facultés, je ne vous croirais pas. Cherchons donc ce qui nous manque. Est-ce l'amour? Il n'est plus de mon âge, et il est assuré au vôtre. Est-ce le bien-être? Je suis habitué à m'en passer, et quand même vous ne seriez pas certain d'en acquérir, vous êtes de force à vous en passer aussi. Est-ce la gloire, l'influence, un peu d'autorité sur les autres? Vous êtes plus sérieux que cela, et moi je n'y ai jamais songé. Nous sommes donc des gens assez forts, des philosophes convenablement trempés : qui trouvera son bonheur en lui-même, si nous ne l'y trouvons pas?

Eh bien! nous ne l'y trouvons pas complet et assuré, parce que son complément indispensable est en dehors de nous, parce qu'il n'y a pas de lien volontaire et solide entre nous et les autres *nous* qui composent la société où nous vivons, et parce que, eussions-nous ce lien, cet idéal d'une société parfaite en France, il nous manquerait encore pour la solidifier le concours d'autres sociétés fondées sur les mêmes bases, la fraternité européenne. Et après

cela encore il faudrait à l'Europe la fraternité universelle. Tant que des sociétés protesteront contre le principe, le principe aura à lutter, et toute lutte trouble le vrai bonheur quand elle ne l'exclut pas. Quelle satisfaction espérez-vous retirer de votre semblable, si vous sentez en lui un ennemi? Avec la loi du chacun pour soi, nous sommes tous ennemis les uns des autres, et sous ce rapport nous vivons encore à l'état sauvage. Nous nous arrachons les membres de la proie, et, si nous l'osions, nous nous tuerions les uns les autres pour faire de la place aux besoins inassouvis. Où est le bonheur d'être riche, s'il faut toujours craindre d'être dévalisé par les voleurs ou exploité par les intrigans? Où est la sécurité de l'amour, cette chose infiniment précieuse et rare à l'état complet, si autour de vous les ardeurs mal contenues, l'amitié sans foi, le désir sans respect, les convoitises sans pudeur, menacent sans cesse le trésor que vous cachez en vain? Où est le bonheur de faire le bien quand chacun voit l'insuffisance effrayante de ses ressources et la mine inépuisable de la misère? Quand vous avez donné à un pauvre, il en arrive cent autres à qui vous ne pouvez donner, ou à qui vous ne pouvez donner que le pain du corps, sans espoir de détruire en eux l'abaissement et les vices du désespoir. Où est l'enivrement de la gloire, d'un succès quelconque, quand vous sentez l'irritation de vos rivaux et la haine qui vous attend? Où est la jouissance de contempler et d'étudier la nature quand vous savez que tant d'yeux et d'intelligences sont fermés à ses bienfaits et à ses clartés?

J'énumérerais ainsi tous les élémens dont se compose le bonheur individuel, et j'aurais cent mille fois trop d'exemples et de preuves pour vous montrer que le manque d'association dans les intérêts et par conséquent dans les sentimens rend à peu près nulle la somme de bonheur que chacun pourrait trouver en soi. Vous me faites l'effet d'un homme qui prétendrait faire couler un fleuve en isolant chaque goutte d'eau dans un récipient particulier. L'humanité est un seul être, et pour que chaque parcelle animée de cet être concoure au développement et à la durée de sa vie, il faut des conditions générales et absolues de vie pour l'être entier. C'est par là seulement que chacune de ses molécules vivra de la vie qui lui est propre et pourra remplir la fonction particulière qui lui est assignée. Quand je vois combien nous sommes loin de ces conditions vitales, je renonce à l'idée du bonheur sur la terre, je ne le vois possible ni en moi ni en dehors de moi, et il y a des jours où, anéanti, je me cache dans les rochers, appuyant ma tête endolorie et mes mains épuisées sur leurs flancs arides, comme pour leur demander l'admirable privilége dont ils jouissent, celui de savoir attendre sans impatience et sans crainte la longue transformation des

choses. Voilà pourquoi j'aime les pierres. Elles se désagrégent sans souffrir, et souvent je voudrais être calme et patient comme elles; mais la forte virtualité qui est dans l'homme reprend le dessus, et, instruit par l'imposante majesté des choses inertes, ce réservoir inépuisable des choses qui doivent vivre, je sens la foi me ranimer. Je m'exerce à la science de l'*attente*, c'est-à-dire à la certitude des ressources de mon espèce, et je me dis que les hommes meilleurs, les hommes heureux, sont en germe dans ceux dont Rousseau disait encore hier : *Malheureux humains que nous sommes!*

Il termina en me disant : — A présent vous comprenez ma formule : « le bonheur est en nous et en dehors de nous. » J'ajouterai qu'avec ces deux termes il est encore incomplet. Il faut dire encore qu'il est aussi *au-delà de nous*, et je viens de vous le démontrer en vous montrant dans quelle possession du sens de l'avenir je puise mon courage. Il faut donc nous aimer nous-mêmes, aimer nos semblables et les aimer, ainsi que nous-mêmes, dans l'accomplissement des temps que la logique divine nous fait clairement entrevoir. Je ne puis dire que je trouve mes contemporains fort sages et fort aimables; mais ils sont perfectibles, et pour cela je les aime dans le présent comme dans le passé et l'avenir. Avec cette notion, j'ai beau souffrir, je ne suis pas radicalement malheureux; mais qu'il y a loin de cette vertu relative, de ces théories de transition, de cette philosophie péniblement acquise et laborieusement gardée, à la félicité que l'homme pourra un jour trouver en lui-même et dans les autres! Alors il s'apercevra que cette terre tant excommuniée par les mystiques, cette vallée de larmes, ce champ de bataille, est une délicieuse oasis parmi les innombrables oasis de l'immensité; mais je vous parlerai un autre jour du bonheur intrinsèque dont jouit notre planète. J'ai beaucoup trop bavardé aujourd'hui, et je n'ai pas pêché le moindre goujon...

Il me quitta sans avoir fait aucune allusion aux projets de mariage que je lui attribuais l'autre jour. M'étais-je trompé, ou bien a-t-il compris que ces projets étaient irréalisables? Je suis en somme très content d'avoir retrouvé *mon fils* tel qu'il était avant ses aventures paternelles. Le voilà replongé dans son idéal philosophique et oubliant les soucis et les déceptions de la vie réelle. J'ai cru devoir te transcrire tout au long notre entretien. Tu aimes notre ermite, et l'esquisse de sa doctrine explique celle de sa physionomie, que tu m'as plus d'une fois reproché de laisser incomplète.

Gédéon m'a écrit ceci : « Vous semblez nous fuir, et puisque vous n'en dites pas la raison, il faut que je la devine. Voyons. Une certaine beauté coiffée de rubans rouges est absente de chez nous

pour huit jours. Si cette nouvelle nous ramène notre ami, nous serons à l'avenir plus discrets et plus prudens. »

La fin est énigmatique. Se reproche-t-on d'avoir un peu compromis Jeanne vis-à-vis de moi, et se promet-on de ne pas recommencer? Ou bien me promet-on, à moi, de ne plus chercher à me surprendre et de me laisser le temps de la réflexion? N'importe, j'irai demain à La Tilleraie, pour que l'on ne doute pas de ma protestation. Et pourquoi n'irais-je pas ce soir? Il n'est que huit heures, et il fera si bon revenir à minuit, à la pure clarté des étoiles!

17 juillet, L'Escabeau.

Je reprends ma lettre d'hier. J'ai donc passé ma soirée à La Tilleraie. Une soirée charmante! Il n'y avait pas d'étrangers, les enfans étaient couchés, et Mlle Vallier, qui d'ordinaire se retire comme eux à neuf heures, pour aller veiller dans son pavillon, a consenti à rester. Gédéon l'en a priée avec instance, disant que sans elle j'allais m'ennuyer. Elle a souri en répondant qu'elle ne se croyait pas très amusante. — Il n'y a qu'une personne que j'égaie, a-t-elle ajouté, c'est ma pauvre Zoé, qui n'est pas difficile, et qui trouve la soirée bien longue quand je m'attarde ici.

— Eh bien! s'est écrié Gédéon, je vais la chercher!

— Vous n'y songez pas! Elle n'est pas en toilette, elle n'osera jamais.

— Bah! je lui dirai que vous avez besoin d'elle.

— Vous allez l'inquiéter!

— Non, je la ferai rire, elle ne demande que cela.

— Mais vous n'allez pas entrer chez moi? a repris Mlle Vallier d'un ton ferme, quoique enjoué. Mon domicile est inviolable, vous savez les conventions?

— Parbleu! a répondu gaîment Gédéon. Je vais lui jouer un air de guitare, et il faudra bien qu'elle paraisse au balcon. Pierre, venez avec moi, vous chanterez!

Et, prenant une guitare dans le petit salon, il m'a emmené à la conquête de la négresse. Les demoiselles Nuñez et Aldine nous ont suivis pour assister à la scène comique; mais rien de plaisant n'est résulté de l'entreprise : Zoé, attendant sa maîtresse avec l'impatience accoutumée, venait au-devant d'elle. On l'a ramenée au salon, où elle s'est utilisée tout de suite en roulant des *allegradores* pour la provision de la cheminée. J'ai remarqué la gentillesse, c'est le mot, de Gédéon causant avec cette petite comme avec une enfant qu'il voulait adopter aussi, et dont il imposerait au besoin la présence à ses hôtes sur un pied d'égalité. Il lui a reproché de ne

jamais paraître aux soirées de musique, et il lui a demandé si c'était par coquetterie, c'est-à-dire par manque de toilette, qu'elle se cachait ainsi. La négresse a répondu que non, qu'elle avait de plus belles robes que *maîtresse*, parce que quand *maîtresse* en achetait deux, elle gardait pour elle la plus laide et la moins chère. Elle a ajouté que, quant à elle, si elle ne venait pas au salon, c'est parce qu'elle était *noire, née esclave,* par conséquent moins qu'une domestique blanche.

Comme Gédéon allait probablement dire ce que j'étais en train de penser, j'eus l'étourderie de le dire avant lui. Je fis observer à Zoé qu'elle avait été soignée et traitée par Mlle Vallier comme une sœur, et que dès lors tout le monde lui devait les mêmes égards qu'à sa maîtresse. Mlle Vallier me regarda avec surprise, et je me hâtai d'ajouter que j'exprimais à coup sûr la pensée du maître de la maison.

— Et je vous remercie de m'avoir si bien deviné! s'écria Gédéon en souriant, car je n'aurais pas su m'exprimer aussi bien.

Il avait peut-être un peu de dépit; mais je m'attachai à le dissiper, et il reprit confiance; la causerie devint amicale et facile.

Je ne connaissais vraiment pas Mlle Vallier. C'est plus qu'une charmante femme, c'est une femme fortement trempée, et je ne suis plus du tout surpris qu'un homme riche et solidement posé dans la société veuille la mettre à la tête de sa famille et de sa maison. Il faut qu'elle ait un tact exquis et un profond sentiment des plus hautes convenances pour se maintenir avec tant de modestie et de fierté dans la délicate situation où elle se trouve placée. Si elle aime Gédéon, c'est avec tant de pudeur et de retenue qu'il est impossible de surprendre en elle la plus légère émotion au milieu des soins dont il l'entoure et des prévenances dont il l'accable en quelque sorte, car elle ne peut faire un mouvement, lever les yeux ou étendre la main sans qu'il se précipite pour deviner ce qu'elle veut et la servir avec une impétuosité convulsive. Je ne sais si elle en est flattée ou importunée, elle a l'air de ne pas s'en apercevoir. Elle lui parle avec une liberté d'esprit extraordinaire, mais on ne peut deviner si c'est l'effet d'une confiance absolue ou d'une indifférence inexorable. Cela est bien singulier, et j'en suis réduit à croire qu'elle prend tranquillement possession du rang qu'il lui offre comme d'une chose due à ses instincts de haute sagesse et de grâce accomplie. Oui, elle est née pour les situations les plus élevées, les plus difficiles peut-être, et Gédéon comprend qu'elle lui fait beaucoup d'honneur en agréant ses millions.

Pourtant rien ne trahit chez elle l'ambition grande ou petite. La conversation a roulé sur l'ermite des Grez. Gédéon l'a vu plusieurs fois, et il fait le plus grand éloge de son esprit et de ses manières.

Ses sœurs, qui n'avaient jamais été bien curieuses des bizarreries de ce vieillard, commencent à chercher par quel moyen elles l'attireront chez elles, et ni Mme Vallier ni moi ne suffisions à répondre à leurs questions. Elles voulaient absolument deviner quel personnage autrefois important pouvait être cet homme supérieur tombé dans une si profonde misère, ou volontairement adonné à la vie cénobitique. Elles cherchaient naïvement quelle figure historique avait mystérieusement disparu de la scène du monde depuis une dizaine d'années.

— Je ne puis vous répondre, leur dit Gédéon. Je ne sais rien. Je crois bien que Mme Vallier et l'ami Pierre savent tout; mais ils ne vous le diront pas. Ils sont impénétrables.

Je regardais attentivement la figure de Gédéon pendant qu'il parlait ainsi. J'ai cru voir qu'il en sait autant que nous. Est-ce avec la permission de l'ermite que Mme Vallier lui a confié son secret? est-ce l'ermite lui-même ou Mme Jeanne qui a parlé? Nous avons calmé les deux vieilles filles en leur disant que vous leurs efforts pour attirer M. Sylvestre dans leur salon resteraient parfaitement inutiles et ne lui seraient nullement agréables. Et comme elles s'extasiaient sur l'étrange amour de cet homme pour la solitude et la pauvreté, Mme Vallier leur a répondu de manière à leur faire sentir qu'elle appréciait beaucoup plus la liberté d'une telle existence que l'opulence dont elles font si grand cas. Nouvelle surprise de leur part. — C'est que vous ne savez pas, leur dit-elle, les compensations que l'on trouve dans l'indépendance et dans le sentiment de sa force. Pour ceux qui ont passé par la vie restreinte à sa plus simple expression, tout ce qui vous paraît nécessaire semble absolument inutile, et beaucoup de choses que vous trouvez agréables sont à leurs yeux importunes et fatigantes.

Elles ont beaucoup réclamé contre ce qui leur semblait être un paradoxe. Gédéon, pensif, ne disait rien. J'ai cru pouvoir parler et dire que le seul bonheur d'une âme élevée comme celle de Mme Vallier était de se dévouer.

— N'exagérez pas, me dit-elle, c'est là une tendance, et non un bonheur. C'est la consolation des malheureux; leur récompense est de voir leur dévouement devenir utile. Tout cela, c'est le devoir avec ses douleurs et ses joies, ce n'est pas le bonheur.

— Alors, dit Gédéon, le bonheur, c'est...

— Je n'en sais rien, reprit-elle. Il y a des gens tellement pris dans l'engrenage du devoir qu'ils n'ont pas le loisir de savoir si le bonheur existe, et qu'ils n'ont pas même le droit d'y songer.

— Tout le monde a le droit d'échapper aux devoirs qui dépassent les forces, répliqua Gédéon : c'est la plupart du temps une question

d'argent, et tout le monde a le droit de s'enrichir; mais vous avez des préventions, je dirais même des préjugés contre la richesse, et je crois que Pierre les partage.

Je répondis que non, mais je crus devoir développer ma courte théorie. Tu la connais : que les richesses bien acquises soient bien employées, et je les regarde comme de bons instrumens dans la main de bons ouvriers; mais qu'elles soient le but personnel de l'activité de l'individu, c'est, selon moi, un mal. Travailler à la richesse collective et sociale en se contentant des conditions où le travail est un bien, une vertu, une santé, voilà l'ambition légitime et l'activité logique : tout ce qui dépasse ou contredit ce terme est vanité, intempérance ou manie.

Gédéon répliqua fort sagement que dans une société bien ordonnée on pourrait juger du mérite de l'individu d'après le chiffre de son avoir. Celui qui vivrait dans la misère serait avec raison réputé incapable, paresseux ou prodigue, et celui qui arriverait à une vaine opulence pourrait être accusé de cupidité, d'intempérance ou de folie; mais dans le monde troublé où nous vivons il n'en est pas ainsi. La misère peut être grandeur, et la richesse vertu. Tout dépend des hasards, des nécessités, des charges mal réparties, des obligations anormales, enfin de tout ce qu'il y a de factice ou de fatal, de brutal ou d'aveugle dans un monde en voie de transformation depuis la base jusqu'au faîte. Il ne faut donc pas dire d'un homme qu'il est bon ou mauvais parce qu'il est riche, ou parce qu'il est pauvre; il faut connaître sa vie ou réserver son propre jugement.

— Moi qui vous parle, ajouta-t-il, j'ai beaucoup travaillé pour devenir riche. Mes parens ne m'avaient pas enseigné d'autre science que celle de faire de l'argent avec de l'argent. Ils exigeaient que toute ma volonté, toute mon intelligence, toute mon énergie, tout mon temps, fussent consacrés à cet aride labeur. Et comme mes instincts s'y refusaient un peu, j'étais menacé de leur malédiction. J'ai cédé à leur vœu, et j'ai senti la fièvre du gain, qui est une passion de joueur, se développer en moi, me changer, me transformer et m'enivrer, comme il arrive à tous ceux qui font violence à leur nature pour se jeter dans l'extrême; mais j'ai eu le bonheur de m'arrêter à temps. Redevenu libre, j'ai quitté les affaires, et je n'en fais plus que pour rendre service aux autres. J'ai senti la force des affections, et j'ai compris que le bonheur était là. Je crois être dans le vrai et n'avoir pas grand'chose à me reprocher, car si j'ai eu, d'abord comme insouciant et ensuite comme ambitieux, une première jeunesse assez mal réglée, j'ai eu la victoire d'une maturité assez saine, et me voilà riche sans être ni un aigle ni un idiot, ni un coquin ni un grand homme.

— Personne ici ne se permet de vous juger, reprit Mlle Vallier,

et le parti que vous avez pris de quitter les affaires prouve que, quant à la théorie, nous sommes d'accord. Je peux donc dire, sans vous blesser en rien, qu'il ne sied pas aux pauvres de rêver la richesse et le fardeau d'obligations qu'elle impose, car ils ne sauraient le porter.

Ici Gédéon se leva et parla avec une vivacité inattendue, comme si, blessé au cœur par le dédain de Mlle Vallier pour sa prépondérance sociale, dont il avait fait si bon marché, il se décidait à la lui faire sentir.

— Si vous dites, s'écria-t-il, que les pauvres ne sauraient pas être de bons riches, vous confondez tous les pauvres dans un égal mépris. Moi, je vous abandonnais les riches, ne voulant pas tomber dans des généralités de critique ou d'éloge qui n'aboutiraient qu'à des personnalités; mais vous abandonnez bien davantage la cause que vous sembliez défendre, car, selon vous, les pauvres seraient tous incapables ou égoïstes.

— Il me semble, dis-je à mon tour, que nous confondons ici la richesse et la pauvreté avec leurs effets.

— Eh bien! reprit Gédéon, il est impossible, vu l'état des choses sociales et humaines, de faire autrement. La richesse par elle-même est une force, et comme on n'a pas encore trouvé le moyen d'en répartir également les bienfaits, il y a nécessairement des gens qui sont plus ou moins forts dans la société selon qu'ils sont plus ou moins riches. La pauvreté constitue un état de faiblesse. Celui qui ne peut rien pour lui-même ne peut rien pour les autres, tandis que le riche peut beaucoup pour lui et pour beaucoup d'autres. Qu'il se serve mal de sa force ou qu'il ne s'en serve pas, c'est tant pis pour lui et pour la société. Les avares sont des fous qui se coupent les mains pour ne pas porter le fardeau du devoir. Les prodigues sont un autre genre d'insensés qui jettent leurs armes au milieu du combat de la vie. Les uns et les autres sont la proie d'un vertige; mais que prouve tout cela contre la richesse? De ce qu'il y a des ivrognes qui s'usent et se tuent, s'ensuit-il que le vin ne soit pas un cordial généreux destiné à retremper le corps et l'esprit? Vouloir toujours acquérir sans jamais user de ce que l'on acquiert est certainement une maladie que j'ai condamnée; mais ne venez pas me dire que la volonté de ne jamais posséder soit une vertu ou une sagesse. C'est comme si vous me disiez qu'étant faible il ne faut pas souhaiter d'acquérir des forces. C'est nier la logique, c'est déposséder l'homme du besoin de s'améliorer, c'est nier le progrès, et je m'étonne de trouver cette doctrine d'impuissance et de paresse chez deux disciples de M. Sylvestre.

— Permettez, répondit Mlle Vallier, M. Sylvestre croit que, si la richesse n'est pas une force collective dont on pourrait répandre le

bienfait sur tous les hommes, c'est parce qu'elle se concentre trop dans les mains d'un petit nombre qui ne veulent ni ne savent en faire profiter le grand nombre. D'après lui, les riches seraient des gens démesurément forts qui, bien loin d'aider et de porter les faibles, seraient pour la plupart déterminés à les écraser. Admettons qu'il se trompe, qu'il ne les connaît pas, que la plupart soient des hommes de progrès et d'intelligence, et qu'on doive à leur initiative les merveilles de l'industrie et l'espoir du bien-être général : il n'en est pas moins vrai que cette foule de malheureux et d'incapables placés sous la dépendance de quelques personnes habiles, disposant de toutes les forces sociales et parfaitement libres de s'en mal servir, ne présente pas un tableau bien rassurant. Moi, je comprends que l'on ait de l'inquiétude, et qu'une âme tendre et fière comme celle de notre ermite soit naturellement portée à prendre le parti de ces faibles et de ces inhabiles contre les gens heureux et superbes qui ont tout et qui peuvent tout.

— Alors il faut ruiner les riches, les piller ou les pendre? dit Gédéon avec un enjouement très amer. Si votre ermite a raison, je ne vois pas d'autre conclusion raisonnable : la confiscation, l'exil ou la mort pour les capitalistes, après quoi les hommes vivront en frères et sauront tous le moyen de créer la richesse.

L'éclat de rire de Mlle Vallier fit rentrer Gédéon en lui-même. — Je sais bien, dit-il, que vous avez horreur de ces choses-là; mais enfin où veut-il en venir, votre ermite?

— Oh! je ne sais pas, répondit-elle; il ne me l'a pas dit; c'eût été peine perdue. S'il a un système, je ne le comprendrais pas; mais je sais bien qu'il ne veut tuer ni voler personne, et qu'il ne fait pas de prédications incendiaires, car il ne dit sa pensée qu'à ses amis intimes.

— C'est-à-dire à vous et à Pierre?

— Pourquoi vous en tourmentez-vous, si vous la jugez insensée?

— Je ne dis pas cela, je voudrais le mieux connaître et savoir si votre ami est un rêveur, un enragé ou un apôtre.

— Ce n'est rien de tout cela, c'est un sage.

— Et vous, Pierre, que dites-vous?

— Moi, je dis que c'est un saint.

— Ce n'est pas la même chose.

— Non certes, repris-je; les saints ont le droit de franchir les tristes et froides limites de la raison.

— La raison n'est pas la sagesse, dit Mlle Vallier; les vrais sages méprisent l'égoïsme et la petite prudence du monde. La vraie sagesse est une sainteté, et la vraie sainteté est une haute et sublime sagesse.

— Allons, je suis battu pour ce qui concerne M. Sylvestre, dit

Gédéon; mais le problème de la richesse n'est pas résolu. Mlle Vallier ne me dit pas ce qu'il faut faire des riches.

— Il faut en faire des sages, répondit-elle.

— C'est-à-dire des ermites?

— Non, il leur faudrait trop d'idéal; mais il y a sagesse et sagesse. C'est à vous autres de connaître celle qui ne dépasse pas vos forces. Moi, qui n'ai pas besoin de m'élever si haut, je ne puis vous l'enseigner.

— Que voulez-vous dire par là? Je ne vous entends pas. Pierre, est-ce que vous comprenez?

Il me regardait avec des yeux moitié supplians, moitié menaçans.

— Non, répondis-je, je ne sais pas du tout pourquoi Mlle Vallier ne prétendrait pas à une grandeur morale qu'elle sait si bien définir.

— Je veux bien m'expliquer, répondit-elle. Les grands devoirs sont des montagnes que je ne me sens pas obligée de gravir. Je ne suis pas bien forte, et je me suis déjà beaucoup fatiguée à monter et à descendre de petites collines insignifiantes où les chemins étaient bien durs. Ce n'est probablement pas fini. Je n'ai donc pas à me préparer à autre chose, et cela suffit à ma taille. La sagesse des gens qui sont dans ma position consiste à savoir se passer de ce que vous appelez le bonheur. Oh! j'ai lu attentivement l'article de M. Sorède dans la *revue*. Je ne sais pas encore s'il croit au bonheur ou s'il le nie, la question n'est pas là pour moi; mais j'ai tiré ma petite conclusion d'avance : c'est que de tout temps les hommes se sont rendus malheureux pour avoir voulu être plus heureux qu'il ne leur est nécessaire de l'être, et je me suis bien sérieusement demandé s'ils méritaient une si grande félicité quand tout dans l'univers se soumet à la souffrance et se contente de la somme de compensations qui lui est échue. Puisque le bonheur, qui est, je le suppose, le plein exercice d'une grande plénitude de hautes facultés, est si difficile, pour ne pas dire impossible à atteindre, pourquoi donc ne mettrait-on pas son ambition à posséder quelque chose de plus facile à saisir, la résignation par exemple, la modestie des aspirations, une sagesse douce et pieuse, une patience attendrie que je comparerai, si vous le permettez, à un jour de pluie fine avec quelques doux rayons de soleil? Ne peut-on vivre avec cela quand on n'est ni aigle, ni lion, ni d'humeur conquérante, ni doué de forces immenses, ni saint Michel, ni millionnaire, ni riche, ni ermite? Je comprends bien que M. Sorède, écrivain, ambitionne la renommée, que M. Nuñez, capitaliste, aspire à répandre des bienfaits, et que M. Sylvestre, philosophe, rêve les victoires du stoïcisme. Il n'en faut pas tant au commun des martyrs; qu'ils montent paisiblement

les degrés de leur calvaire ignoré et qu'ils se disent : Je ne pourrais pas boire la mer, je dois et je peux me contenter d'une goutte de rosée.

J'essaie de te traduire comme je peux le langage facile et charmant de Mlle Vallier. Elle parlait avec une conviction si touchante et si gracieuse que Gédéon, éperdu, fit le mouvement de saisir ses mains pour les baiser; mais, comme si elle eût pressenti ce mouvement, elle se leva sans le voir et alla frapper sur l'épaule de Zoé en lui disant : Sais-tu, petite, qu'il est onze heures, et que le médecin gronderait s'il te voyait encore debout! Allons dormir.

En parlant à sa négresse, elle rencontra je ne sais comment mes yeux, et je sais encore moins comment et pourquoi ils étaient humides. La peinture qu'elle venait de faire de la résignation m'avait ému apparemment. Elle tressaillit d'une manière imperceptible; mais ce tressaillement n'exprimait que la surprise, et je crois que Gédéon ne s'en aperçut pas.

— Quelle âme forte et quelle douceur de caractère! s'écria-t-il quand elle fut sortie.

— C'est un ange, dit une de ses sœurs.

— C'est une sainte, ajouta l'autre, et toutes deux se retirèrent.

— Et vous, mon ami Pierre, qu'en pensez-vous? me dit Gédéon quand nous fûmes seuls.

— Je pense que vous êtes un *sage* de l'avoir choisie, mais je pense aussi que j'ai à travailler, et qu'il faut que je me sauve.

— Bien, bien... un moment! Dites-moi si vous croyez qu'elle me pardonnera d'être riche?

— Allez-vous souhaiter qu'elle vous en fasse un mérite?

— Non, vous avez raison. Si elle m'agrée, je serai bien sûr de lui plaire!

— Amen et bonsoir, mon cher ami.

Il me suivit jusque chez moi, sous prétexte d'avoir besoin de prendre l'air, mais en réalité pour me confier ses perplexités, qui m'ont paru assez plaisantes. Tantôt il redoute d'être accepté à cause de sa fortune, tantôt il veut qu'on lui tienne compte de cet avantage. Voilà un embarras où ni toi ni moi ne nous trouverons jamais. De plus il voudrait savoir, et savoir par moi, s'il est aimé. Il croit qu'il le sera; mais il s'impatiente. Il m'a répété dix fois : Tâchez donc de le lui faire dire! Voilà une commission trop délicate, je ne m'en charge pas.

GEORGE SAND.

(La cinquième partie au prochain n°.)

DE LA VIE FUTURE

I. *La Vie future*, par M. Th. Henri Martin. — II. *La Vie éternelle*, par M. Ernest Naville. — III. *La Pluralité des mondes habités*, par M. Camille Flammarion. — IV. *La Pluralité des existences de l'âme*, par M. André Pezzani.

« Les mânes sont quelque chose, la mort ne finit pas tout. » Ainsi parlait un des maîtres de l'élégie latine au souvenir de celle qu'il avait aimée et qu'il croyait revoir encore dans ses nuits rêveuses. Ce vers de Properce rend assez bien, sous la forme d'une proposition vague, cette croyance indécise et variable, mais vivace, que la raison et l'imagination, la tradition et la superstition suggéraient ensemble à presque toute l'antiquité païenne, et qui s'est perpétuée après elle, avec des traits plus distincts, sur un fond plus solide et mieux défini. C'était la croyance en un avenir pour l'humanité au-delà de cette vie, en un mode d'existence inconnu, conçu quelquefois comme ayant précédé la naissance, toujours comme postérieur à la mort. Cette idée, presque constamment accompagnée de la foi dans une différence de destinée réservée aux bons et aux méchans par une justice éternelle, représentait la vie future soit comme continuée, soit comme suspendue par intervalle, en sorte que dans les religions ou les opinions traditionnelles elle était souvent accompagnée de l'idée de résurrection, et ce n'était guère que pour les esprits éclairés, et particulièrement pour la philosophie, qu'elle s'élevait jusqu'à devenir la pure idée de l'immortalité de l'âme.

Le dogme de la vie future peut en effet prendre ces deux formes, qui doivent être soigneusement distinguées, quoiqu'elles puissent

quelquefois être réunies dans une commune croyance, la résurrection et l'immortalité. L'imagination des peuples, l'esprit des temps primitifs, se portent plus naturellement vers la première. La mort offre un tel aspect d'anéantissement que, pour attribuer à ceux qu'elle a frappés une existence ultérieure, on se figure volontiers qu'un pouvoir miraculeux les fait revivre. On les suppose soit immédiatement, soit après certains délais, soit accidentellement, rappelés à la vie, quelquefois même par des moyens surnaturels, mais terrestres, qui les ramènent temporairement sur la terre, et de là vient l'ancienne croyance aux apparitions et aux évocations; mais la pensée d'un principe qui subsiste dans l'humanité distinct et indépendant du corps mortel est une pensée philosophique, une vérité de science qui n'était guère entrevue que confusément par le vulgaire, qui même aujourd'hui n'est pas conçue bien distinctement par toutes les intelligences. Sans doute on pourrait prouver à tous ceux qui croient à une résurrection qu'ils admettent forcément quelque chose qui soit ressuscité. Ce n'est pas le néant pour eux qui redevient homme. Entre la mort et la renaissance, ils supposent donc un intervalle, un je ne sais quoi, un je ne sais quel état comparé le plus souvent au sommeil et à l'insensibilité qui l'accompagne, et ce qui persiste ainsi d'une vie à l'autre est ce qu'un peu de réflexion pourrait amener à la conception d'une âme immortelle. Cependant il faut arriver à des philosophes, et à des philosophes d'élite, dans un siècle avancé, pour trouver accouplés ces deux mots âme et immortalité (1). Jusque-là, l'espérance et la tradition se bornent en général à dire, dans les termes de Platon lui-même, qu'il reste quelque chose aux morts, et quelque chose de beaucoup meilleur pour les bons que pour les méchans. Platon même, au lieu de dire que l'âme survit, dit quelquefois qu'elle revit, et semble ainsi confondre l'immortalité avec la résurrection (2). Cependant le *Phédon* demeure encore ce qui s'est tenté de plus fort et de plus heureux pour persuader à la raison que l'âme est immortelle. *Le prix est beau, et l'espérance est grande. La tentative est digne qu'on en coure le hasard* (3). Après deux mille quatre cents ans, on ne saurait encore rien donner de mieux à lire à qui douterait de la vie à venir que l'écrit pathétique qui consolait Caton après Pharsale et le préparait dans une nuit suprême à la mort libératrice.

Ces derniers mots seront à peine lus qu'on m'arrêtera pour me demander si je compte les livres religieux pour rien, et si j'entends

(1) Platon, *Phédon*, XVII, XLIV, XLVIII, LIV et *passim*. — *Animorum immortalitas*, Cicéron, *Tusc.* I, 11, 14, et *passim*. — *Animorum æternitas, id., ib.*, 17, 23. — *Immortalitas animæ*, Tacite, *Ann.*, XVI, 19.

(2) *Phédon*, XVI, XVII, etc.

(3) *Ibid.*, LXIII.

qu'ils ne puissent lutter avec les œuvres de la sagesse profane, pour persuader l'homme des destinées qui l'attendent au-delà du tombeau. A Dieu ne plaise! Le catéchisme fait plus de croyans à l'autre vie que toute la littérature philosophique, et un paysan chrétien en est plus assuré que Socrate au moment de boire la ciguë; mais le christianisme est dispensé par sa puissance même du soin d'établir distinctement le dogme de l'autre vie. Il l'enseigne ou plutôt il le comprend dans sa doctrine, dont ce dogme est un élément nécessaire. Il suffit que par voie de tradition ou d'autorité il ait obtenu la foi pour lui-même, cette foi s'étend naturellement à tous les articles de son symbole, et sans aucune recherche, sans appareil de démonstration, il laisse les fidèles pleins de confiance dans l'avenir éternel, unique motif de la révélation, car si tout finissait à la mort, qu'importerait la doctrine du péché et du salut?

C'est l'avantage de la religion et de toute religion sur toute philosophie, qu'elle affirme ce que la philosophie démontre, et qu'elle a d'autres moyens de se faire accepter que de discuter avec la raison. Toute religion est historique avant d'être philosophique. Par le témoignage et la tradition, par le rôle qu'elle remplit dans l'éducation, par les sentimens auxquels elle s'adresse, par les facultés qu'elle met en jeu, elle emporte tous les doutes, elle ne les laisse pas même naître et fraie aux divers dogmes dont elle se compose un accès facile et durable dans les esprits dont elle s'est emparée. Si au genre d'influence qui lui appartient elle ajoute l'antiquité de son origine, les beautés de son histoire, la grandeur ou la subtilité de ses dogmes, des souvenirs touchans et des leçons utiles, il ne faut pas s'étonner qu'elle s'assure un empire à peu près absolu, et c'est ainsi que, même humainement considéré, le christianisme a pu créer dans les âmes des croyances qui ne périront pas. Au nombre de ces croyances est la vie éternelle, car tel est le nom sacré de la doctrine de l'immortalité de l'âme. Sous ce nom, elle n'en est que plus puissante et plus durable, et plus d'un chrétien qui ignore ou connaît à peine ces mots, *âme immortelle*, est aussi pénétré de la vérité qu'ils expriment que s'ils lui étaient familiers, et rapporte à cette vérité fortifiante et réprimante ses espérances et ses actions. Rien ne surpassera jamais l'ascendant de la religion comme force persuasive; elle sera toujours le plus prompt et le plus sûr moyen de maîtriser l'esprit humain.

I.

Mais quoique les doctrines religieuses ne s'imposent point par l'évidence et ne s'établissent point par l'analyse, l'observation ou le raisonnement, comme les doctrines scientifiques, il y a cepen-

dant une manière scientifique de traiter la religion : c'est la théologie. La théologie est l'application de la raison aux vérités tenues pour révélées. La religion étant prise comme un fait, ses dogmes étant admis à titre de tradition, la raison peut entreprendre, par les moyens qui lui sont exclusivement propres, de rechercher, d'exposer, de fixer le sens, la portée, l'autorité et la vérité de ses enseignemens, et une doctrine historique revêt ainsi les apparences d'une doctrine rationnelle. Telle est pourtant, au point de vue de l'influence pratique sur la croyance, l'infériorité de la voie de discussion, que ce qui commence à obscurcir et à ébranler la religion dans les esprits, c'est la théologie orthodoxe elle-même. Elle divulgue les doutes qu'elle prétend lever, elle fait toucher au doigt les difficultés qu'elle s'attache à résoudre. Ce n'est pas une raison pour la proscrire; il y a des esprits qui en ont besoin. Tous même ont besoin, soit pour donner, soit pour recevoir un enseignement, d'une forme systématique. Cette forme est celle de la science, et la science est au rang des nécessités de l'intelligence humaine. Il y a en nous un certain rationalisme naturel qui réclame sa part. Il la veut plus forte, il domine chez certains hommes dont les facultés critiques sont plus développées que toutes les autres. Pour ceux-là, lors même que l'éducation ou les circonstances ont jeté dans leur âme les fondemens de la foi, il faut encore que la foi devienne à un certain degré science. Ce sont les philosophes de la religion, et ils ne sont pas les moindres dans le royaume des saints. L'église assurément ne met pas les saint Augustin et les saint Thomas au-dessous des François d'Assise et des Vincent de Paul.

Ce n'est guère que pour ceux chez qui prévaut l'esprit scientifique que les pages de ce recueil sont écrites, et puisque nous parlons ici de l'autre vie, nous dirons que ce dogme n'a pas été négligé par la théologie contemporaine. A ceux qui tiendraient à bien connaître dans sa teneur, dans sa substance et ses conséquences, ce fondement de leur foi religieuse, nous indiquerions, sans les entraîner dans l'ombre des écoles ecclésiastiques, deux ouvrages qui, avec des mérites communs et des mérites différens, peuvent satisfaire pleinement la curiosité des esprits modérés, et mettre celle des esprits plus exigeans sur la voie des recherches à faire et des problèmes à résoudre : c'est *la Vie future*, par M. Henri Martin, et *la Vie éternelle*, par M. Ernest Naville.

M. Henri Martin ne doit pas être confondu avec son homonyme, l'auteur distingué d'une importante histoire de France. On pourrait s'y méprendre, précisément dans la question qui nous occupe, car l'habile historien appartient à une école dont Jean Reynaud est le chef et qui, jalouse de rattacher notre esprit national à son ber-

ceau celtique, forte du témoignage de César, attribue par privilége aux druides, instituteurs de nos ancêtres, la foi dans la survivance et la transmigration des âmes; mais l'écrivain dont nous parlons, M. Henri Martin, catholique orthodoxe et fervent, est si éloigné de cette école qu'un des motifs qui lui ont mis la plume à la main est le désir de réfuter le système de Jean Reynaud. Sincère chrétien, philosophe sincère, il s'efforce de rattacher par des nœuds étroits sa philosophie à sa foi, quoiqu'il fût prêt à sacrifier sans hésitation ni regret l'une à l'autre. Peu d'hommes ont une connaissance plus solide et plus étendue des sciences de l'antiquité, dont il promet dès longtemps d'écrire l'histoire. C'est donc avec une parfaite compétence qu'il a entrepris la critique des systèmes de métempsycose anciens et modernes, et s'est attaché à leur opposer la doctrine chrétienne de la vie future. En abordant ce grave sujet, il ne pouvait manquer de se heurter tout d'abord à une pierre d'achoppement souvent signalée. Le christianisme est un développement et une réforme du judaïsme. Or le judaïsme, du moins le judaïsme mosaïque, s'il ne garde pas absolument le silence sur la vie future, en parle si rarement, si obscurément, qu'il a presque réalisé le paradoxe d'une religion qui pourrait se passer du dogme sans lequel toute religion est inutile. Le législateur sacré des Hébreux semble avoir borné à ce monde tous les intérêts du peuple de Dieu. On peut ne pas aller aussi loin que saint Jean Chrysostome et même que saint Thomas d'Aquin, qui veulent que la vie future lui ait été cachée; mais au moins dans le Pentateuque elle n'est insinuée qu'en termes équivoques et susceptibles d'une autre interprétation, et même dans les livres postérieurs de l'Ancien Testament elle demeure la plupart du temps supposée plutôt que professée. Au moins faut-il reconnaître, avec saint Augustin, avec Grotius, Bossuet, Leibnitz, Fleury, que la religion juive ne mettait pas au premier rang, comme article fondamental, la certitude d'une vie à venir avec toutes ses conséquences. Cette singularité est si frappante qu'au moins dans sa première édition M. Martin consacrait bien la moitié de son livre à l'expliquer, et dans la seconde encore il se sent condamné à la tâche ingrate d'inventer des raisons divines pour motiver une omission qui ne peut au premier abord qu'étonner la raison humaine. A le suivre dans sa tentative laborieuse, on ne peut se défendre de penser à la facilité et à la satisfaction que trouveraient les plus ardens apologistes à soutenir la thèse contraire, si l'Écriture avait tenu un contraire langage. Supposé que l'enseignement mosaïque établît aussi formellement l'immortalité de l'âme et en développât les conséquences avec autant de clarté qu'il expose par exemple le monothéïsme, de quelle ar-

deur, de quel ton de triomphe exalterait-on ce privilége éminent d'une doctrine qui, seule au milieu des obscurités des religions anciennes, aurait mis en pleine lumière cette double vérité, un seul Dieu et une autre vie! Au lieu de cela, il faut que les plus sincères se résignent à soutenir que la vie future est une de ces vérités dangereuses dont on peut abuser, que le peuple juif, inférieur à ces nations idolâtres à qui nos missionnaires la portent sans hésitation ni ménagement, n'aurait pu l'entendre sans la confondre avec le pouvoir de ressusciter les morts par une évocation, et que Dieu, comme un monarque sage, a dû *entourer de voiles prudens* ce qu'il prescrirait aujourd'hui de proclamer sur les toits. Ainsi c'est en législateur politique que le Seigneur aurait agi lorsqu'il a laissé dans l'ombre le fondement de toute espérance et de toute obligation religieuse; mais cette politique qui conseille de mettre la vérité à l'écart parce qu'on en peut faire abus, et de tenir le peuple dans l'erreur ou l'ignorance de peur qu'il ne s'égare en s'éclairant, n'est ni bonne, ni belle, quand elle est pratiquée par un roi de la terre; comment donc l'imputer à un roi qui s'appelle Jéhovah? Que des sujets de Louis XIV et Bossuet lui-même se laissent persuader ainsi par la raison d'état, cela se comprend, on n'en savait alors pas davantage. Aujourd'hui de tels argumens ne se peuvent souffrir, et il est surprenant que M. Henri Martin n'y ait pas pensé. A qui persuader qu'il y ait une situation sociale où l'attente d'une autre vie soit une vérité nuisible?

Le seul tort est d'avoir essayé d'expliquer l'inexplicable. Il valait mieux sans doute, comme le fait l'auteur avec plus de succès, aller droit à la croyance chrétienne et la montrer qui s'élève au-dessus des opinions confuses et changeantes de l'ancien monde, pour déterminer par des affirmations positives la certitude et les conditions des destinées de l'humanité et fonder la foi la plus précise et la plus durable dans la vie à venir qui ait jamais existé sur la terre. Il serait sans doute injuste de soutenir que l'antiquité ait été étrangère à l'*attente d'une autre existence après cette vie fugitive qui ne peut satisfaire ni la pensée ni les désirs de l'homme :* M. Henri Martin établit même qu'il n'est point de temps ni de peuple qui n'en offre au moins des traces visibles, et chez les nations les plus célèbres cette attente reposait sur des dogmes publics ou secrets qui lui donnaient une forme distincte; mais la beauté de quelques-uns de ces dogmes et surtout des maximes morales auxquelles ils servaient d'appui n'empêchait pas qu'un mélange de fictions bizarres ou de préjugés superstitieux n'en altérât la pureté et n'en compromît la puissance. La superstition, qui peut un temps servir à la religion en contribuant à son influence, lui nuit à la longue

en la décriant dans l'esprit des sages. Elle est cause qu'en devenant plus éclairés les peuples deviennent incrédules, et, malgré les efforts méritoires et souvent heureux de la philosophie pour renouveler ou raffermir les bases de la doctrine d'une autre vie, la croyance s'en était affaiblie dans l'antiquité gréco-latine aux approches de l'ère chrétienne. Les fables du Styx et du Tartare avaient discrédité les idées mêmes dont elles avaient été longtemps les symboles. En cela comme en tant de choses, le christianisme vint bien à propos pour restaurer les espérances du genre humain, et M. Henri Martin s'attache à montrer avec développement toute la supériorité que ses enseignemens lui paraissent avoir sur les croyances antérieures, soit traditions populaires, soit doctrines hiératiques, soit hypothèses de philosophes. Il est trop éclairé, trop familier avec Platon pour contester que la vie future soit parfaitement conciliable avec l'idée d'un principe spirituel qui, dégagé par la mort des liens de l'organisme, survivrait au corps et persisterait à jamais seul, incorruptible et libre, ce qui est la pure doctrine de l'immortalité de l'âme; mais il remarque que les anciens l'ont en général associée à l'idée d'une résurrection possible de l'être humain tout entier, ou du moins encore pourvu d'une forme sensible. Cette addition aux révélations du pur spiritualisme a pu prêter à quelques erreurs regrettables, elle a certainement favorisé l'hypothèse de la métempsycose; mais elle a paru généralement satisfaire mieux à certains besoins de l'esprit humain. Elle a donné un corps, pour ainsi dire, à la croyance comme à l'âme elle-même, elle a rangé l'imagination du côté de la raison, et M. Martin n'hésite pas à déclarer que le christianisme a plus et mieux fait pour la vie future qu'aucune métaphysique, en la fondant à la fois sur le principe de la spiritualité de l'âme et sur le dogme de la résurrection des corps. Cette double doctrine donne lieu à une multitude de questions de philosophie, de théologie, de physique même, et l'auteur les traite avec autant de clarté que de savoir, d'autant plus hardi à les aborder qu'il est rassuré contre les difficultés qu'elles présentent par l'orthodoxie de ses solutions. En effet, si les philosophes peuvent reprocher aux théologiens quelque timidité quand il s'agit de poser les principes, les théologiens sont beaucoup moins timides que les philosophes à l'égard des questions particulières. Pourvus d'une foi préalable qu'ils ne mettent jamais en jeu, ils ne craignent pas de la compromettre au contact des théories hasardées ou des objections insolubles. Ainsi, en se rattachant aux plus saines des interprétations adoptées par l'église, M. Henri Martin a pu se jeter avec une intrépidité savante au milieu des problèmes ardus qui font reculer d'effroi les élèves et les maîtres mêmes des

écoles profanes. Son livre offre un exposé complet où toutes les parties du sujet sont discutées, où du moins rien n'est omis d'essentiel. C'est presque un traité de christianisme, recommandable par la pensée comme par l'érudition. S'il y reste des lacunes et des obscurités, j'ai bien peur qu'il ne faille s'en prendre aux vides de la connaissance humaine en pareille matière, vides que les religions mêmes ont vainement prétendu combler.

L'ouvrage de M. Naville est d'un autre genre, quoique dans le même esprit. Ce n'est plus un traité scientifique, ce sont sept discours ou plutôt sept sermons, car ils n'auraient pas été déplacés dans la chaire évangélique, et le ton, oratoire sans déclamation, est plus propre à gagner et à toucher l'auditeur que la diction froide de l'érudit et du critique. Ce n'est pas que M. Ernest Naville se contente de traiter des questions aussi sérieuses avec une éloquence superficielle. Ancien professeur de philosophie, il les étudie en elles-mêmes et pour elles-mêmes, et, quoique décidé d'avance à les résoudre chrétiennement, il ne néglige presqu'aucune des armes que la raison peut prêter à la foi. Il est un de ces philosophes qui aiment et cultivent la science, mais qui trembleraient de la voir longtemps cheminer sans l'appui de la révélation. L'objet de son étude n'est pas, comme il le dit lui-même, une survivance quelconque des âmes, une sorte d'immortalité anonyme, c'est la vie éternelle offerte et promise par Jésus-Christ. C'est la philosophie de l'Évangile qu'il a prêchée devant un auditoire de croyans avec un talent qui n'a jamais été mieux inspiré. A ceux qu'effaroucheraient les analyses et les recherches toujours un peu scientifiques de M. Henri Martin, nous recommanderons avec confiance les sept oraisons de M. Ernest Naville. Avec plus d'ornement et de mouvement, la pensée n'en repose pas moins sur un fonds solide de connaissances et de réflexions, et, en s'inquiétant particulièrement de l'état actuel des esprits et des attaques de la critique contemporaine, l'orateur a su donner à sa parole un à-propos qui la rend plus propre à pénétrer dans les âmes et à s'y graver.

II.

Dans les jours où j'écris, grand est le nombre de ceux qui goûtent peu les vérités religieuses quand on les sépare d'une foi positive, et qui iraient jusqu'à les dédaigner, si on les leur présentait dégagées de la garantie d'un appel au surnaturel. Je ne juge pas cette disposition, qui aurait fort surpris, il y a une trentaine d'années, une bonne partie de ceux-là mêmes qui l'éprouvent à présent; je la constate et j'y défère, lorsqu'ayant à discuter sur la vie fu-

ture, je prends mes sûretés en commençant par la placer sous la protection d'une science toute chrétienne. Ce n'est pas que j'ignore tout ce que dans les termes où l'exprime la philosophie orthodoxe elle peut encore soulever d'objections particulières et provoquer de doutes raisonnés. Ainsi un écrivain fort sérieux, déjà connu par un essai remarquable de philosophie originale, M. Charles Lambert, vient de publier un ouvrage où la critique le dispute à l'érudition, pour établir que la vie éternelle de l'Évangile devrait être entendue comme une abolition de la mort en ce monde (1). Selon lui, l'idée biblique de l'introduction de la mort sur la terre par l'effet du péché, entendue littéralement par David, l'avait conduit à l'espoir d'un retour à l'immortalité par la destruction du péché. Cet espoir recueilli par le Messie, mais fécondé et réalisé par la pensée d'un sublime sacrifice, aurait été l'âme de la mission du Rédempteur, vainqueur en mourant du péché et de la mort, et ce serait là le résultat vingt fois prédit par lui en termes ambigus à ses disciples, et que saint Paul aurait annoncé, non plus seulement au peuple de David, mais aux nations, c'est-à-dire à l'humanité entière. Le savoir nous manque pour apprécier une interprétation que M. Lambert appuie sur une étude attentive des textes sacrés; mais nous devons lui dire que son herméneutique serait aussi exacte qu'elle nous paraît neuve, qu'elle ne changerait rien à l'esprit réel du christianisme. Les religions ne sont pas comme les systèmes philosophiques. Ceux-ci, on est en droit de leur demander ce qu'ils ont voulu dire, et d'en fixer le véritable sens par une analyse rigoureuse des termes et des idées; mais les religions, étant surtout du ressort de l'histoire, doivent être traitées historiquement. Il faut les entendre comme elles ont été entendues; elles sont encore plutôt des événemens et des institutions que des doctrines. Quand l'enseignement dont le Nouveau Testament est le monument authentique aurait eu pour objet une sorte d'immortalité terrestre, que par une erreur assez étrange on aurait prise plus tard pour la destinée des âmes après la mort, cette grande méprise, engendrée par la nécessité d'accommoder les prédictions aux événemens, n'en serait pas moins elle-même un grave événement, le plus grave des événemens, et qui a influé sur le sort de l'humanité. C'est cette croyance-là qu'on appelle le christianisme, celui qui a été et qui est, si, comme vous le voulez, ce n'est pas celui qui aurait dû être. La plus savante exégèse n'est bonne que pour les esprits exigeans et curieux : elle intéresse à peine les masses, elle ne peut rien sur les faits accomplis. Un seul christianisme importe,

(1) *L'Immortalité selon le Christ*, 1865.

c'est celui de l'histoire. Fût-il une inconséquence, il n'en est pas moins la forme près de vingt fois séculaire sous laquelle les peuples de l'Europe et de l'Amérique, c'est-à-dire les sociétés les plus civilisées de l'histoire et du globe, ont accepté et compris les promesses et les menaces attachées au dogme philosophique de l'immortalité de l'âme. Tout est dans cette parole que, selon saint Jean, prononçait le Christ à la dernière cène : « Père, l'heure est venue, glorifie ton fils pour que ton fils te glorifie, comme tu lui as donné puissance sur toute chair, pour que tout ce que tu lui as donné leur donne la vie éternelle. Or la vie éternelle, c'est pour eux de te connaître, toi le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ, que tu as envoyé (1). »

On espère avoir fait jusqu'ici à la théologie sacrée sa juste part avec respect et sincérité. On a reconnu expressément que, pour captiver la croyance, les affirmations fondées sur le témoignage d'une tradition non contestée sont supérieures aux conclusions laborieuses d'une inquisition philosophique incessamment remise au contrôle de la raison. Il ne s'ensuit pas cependant que ces affirmations si persuasives soient elles-mêmes à l'abri de toute objection. De fait, elles ne réussissent pas à convaincre tout le monde; il ne faut jamais oublier que, sous la forme chrétienne, elles n'ont encore gagné que la minorité du genre humain, et parmi les nations converties combien d'intelligences rebelles trouvent moyen de douter et de contredire, en présence même des héritiers de la prédication apostolique! Il y a des esprits qui, sans repousser la révélation, ont besoin que les propositions fondamentales sur lesquelles elle s'appuie leur soient préalablement et démonstrativement enseignées. Ils veulent des preuves et non des témoignages; ils demandent des raisons et non des traditions. Ces esprits ne sont pas à mépriser, et les deux écrivains orthodoxes que nous avons cités, surtout M. Henri Martin, sont loin de les avoir négligés. Plus d'une de leurs pages a été écrite pour les esprits de cette nature; mais pour eux aussi la doctrine chrétienne de la vie future a des difficultés spéciales que laissent subsister tous les écrits et tous les systèmes orthodoxes à nous connus. Nous en indiquerons quelques-unes.

Nous ne concevons guère ceux qui contestent au christianisme d'être spiritualiste. Quelques expressions équivoques ou malheureuses, qu'on retrouverait dans les pères et jusque dans saint Paul,

(1) Ces paroles, traduites ici littéralement, offrent un exemple des expressions sur lesquelles M. Lambert croit pouvoir édifier son système. Littéralement, c'est à *toute chair* que la vie éternelle est promise, d'où l'on pourrait à la rigueur prétendre que la vie éternelle n'est que l'immortalité de l'homme en chair et en os.

n'empêchent point que l'enseignement constant de l'église ou des églises soit conforme à l'idée d'un principe intelligent et moral qui subsiste dans l'homme, et qui est lié au corps sans en dépendre absolument. Il est de foi que ce principe, *délivré de ce corps de mort*, est immédiatement, en quittant la terre, soumis au jugement qui décide de son sort, et l'admet sans intervalle à la béatitude éternelle ou le livre aux épreuves soit expiatoires, soit pénales, décrétées par la divine justice; mais si l'âme est distincte du corps et lui survit, comment lui a-t-elle été unie? comment est-elle née? Cette question, embarrassante pour le théologien comme pour le philosophe, est résolue par le premier à l'aide d'un acte spécial de création. C'est du moins la solution ordinaire; c'est celle de saint Thomas d'Aquin, c'est celle de M. Henri Martin. Ainsi chaque âme est créée à part à une époque plus ou moins rapprochée de la conception ou de la naissance. N'insistons pas sur la répugnance que l'esprit éprouve à mettre ainsi la puissance créatrice aux ordres de certains phénomènes naturels déterminés par les passions humaines. Bornons-nous à demander comment alors des âmes peuvent sortir des mains du Créateur entachées de la souillure du péché originel. Pour expliquer cette première cause du mal moral, pour en rendre l'homme seul responsable, on soutient dans tous les livres que Dieu, qui ne fait rien que de bien, n'a pu créer l'homme pécheur, et qu'Adam, formé dans l'état d'innocence, a seul, avec Ève et le tentateur, introduit le péché dans le monde. Et voilà que par une contradiction flagrante on veut que l'âme, que toutes les âmes, non pas engendrées, mais créées, le soient par Dieu même en un état de péché tel qu'il suffit pour les priver de la béatitude, s'il n'est miraculeusement remis! Ainsi Dieu produirait à chaque fois et l'âme et le péché, qui ne vient pas de lui!

Quoique l'âme rendue à elle-même par la mort n'ait pas besoin d'organes pour exister et même pour connaître soit les biens, soit les maux de l'autre vie, la religion nous apprend qu'à la fin des temps l'esprit doit renaître sous une forme extérieure, reprendre un corps, reprendre son corps, pour subir le jugement définitif qui prononce de nouveau sur son sort éternel. Tout le monde connaît les difficultés de ce dogme singulier. Je veux bien qu'il ne s'agisse pas de la renaissance du corps identique avec lequel l'âme a vécu, j'admets avec M. Martin qu'il ne soit question que du principe d'identité de la nature organique de l'individu, qui n'est pas le corps matériel; mais cette opinion, tolérée et non pas acceptée par l'église, donne naissance à des difficultés nouvelles. Ce principe d'identité, c'est l'âme même, s'il faut suivre la définition de l'âme donnée par Aristote et adoptée par des conciles. C'est l'âme

encore, si l'on s'en rapporte à la définition de Descartes, qui n'admet rien dans l'homme qu'une âme constituée par la pensée et un corps tout mécanique. Enfin, si l'on supposait, ce que ne prouve aucune bonne psychologie, qu'il y eût dans l'homme un troisième principe qui ne serait ni l'âme ni le corps, que deviendrait, où serait ce troisième principe qui, à la mort, ne suivrait ni le corps, qui va se dissoudre et périr, ni l'âme, qui ne doit le reprendre qu'au dernier jugement?

Enfin comment ne pas indiquer ce doute de l'esprit, cet effroi du cœur, soulevés l'un et l'autre contre l'éternité des peines? Le sujet est trop grave pour être traité en passant; le lecteur trouvera plus qu'un dédommagement dans l'ouvrage écrit par M. Callet avec beaucoup de verve et d'émotion (1). On rappellera seulement ici cette question connue : comment le dogme de la résurrection du corps est-il compatible avec la peine du feu éternel entendu au sens propre que l'église ne rejette pas, et s'il faut, avec M. Martin, prendre figurativement ces mots, résurrection, corps, feu éternel, le dogme ne s'évanouit-il pas en quelque sorte dans une métaphore arbitraire? Quant au fond de l'idée, il a quelque chose de si terrible que notre église a été obligée de le tempérer par l'atténuation du purgatoire, et que de notre temps elle permet à ses plus célèbres docteurs d'élargir tellement les conditions du salut que le dogme du petit nombre des élus est remplacé par celui du petit nombre des réprouvés.

On voit que la doctrine si formelle et si péremptoire de la vie future selon la foi n'échappe pas, dès qu'on l'examine, à la triste condition de nos plus importantes croyances; elle offre de cruelles difficultés. De là des doutes possibles, légitimes, si l'on veut, mais qui, je le répète, ne sont pas inévitables, car l'office de la religion est de persuader, non de démontrer, et les hommes reçoivent d'elle une certitude volontaire, acceptée une fois pour toutes, et non pas une conviction débattue qu'il faut incessamment reviser. Cette certitude pieuse n'est point celle de l'évidence; elle ne se fonde ni sur des axiomes, ni sur l'observation, ni sur la déduction. Elle est d'une tout autre nature. Qu'importe si, pour celui qui la possède, elle est inébranlable?

III.

Mais, si la foi brave les difficultés qu'on lui oppose, il n'en est pas de même de la raison. Celle-ci ne se doit qu'à la vérité qu'elle

(1) *L'Enfer*, par M. Auguste Callet, 1861.

voit, et elle est tenue de s'arrêter sincèrement devant les obstacles qu'elle ne peut franchir, de suspendre son jugement devant les objections qu'elle ne peut résoudre. Elle n'a pas, comme la foi, le droit d'ériger les problèmes en théorèmes, et de poser au besoin la contradiction en principe. Aussi les incertitudes, s'il s'en élève sur la réalité de l'autre vie, ont-elles en philosophie de plus graves conséquences, et l'on ne s'en débarrasse pas aisément. Il faut toujours citer les paroles de Socrate : « Il semble bien que l'âme est immortelle... C'est une espérance dont il faut comme s'enchanter soi-même. » Cicéron est plus affirmatif dans une des *Tusculanes* qui se lit encore après le *Phédon*, qu'elle ne fait guère que répéter; mais ailleurs il montre moins d'assurance, et il fait dire au vieux Caton : « Je crois les âmes des hommes immortelles; si c'est une erreur, c'est une erreur que j'aime. » Tacite invoque l'autorité des sages pour espérer que les grandes âmes ne s'éteignent point avec le corps. Enfin M. Cousin, résumant tout ce que l'esprit humain a trouvé de mieux, a dit avec une sincérité courageuse : « La philosophie démontre qu'il y a dans l'homme un principe qui ne peut périr; mais que ce principe reparaisse dans un autre monde, avec le même ordre de facultés et les mêmes lois qu'il avait dans celui-ci, qu'il y porte les conséquences des bonnes et des mauvaises actions qu'il a pu commettre,... c'est là une probabilité sublime qui échappe peut-être à la rigueur de la démonstration, mais qu'autorisent et consacrent le vœu secret du cœur et l'assentiment universel des peuples. » M. Franck est plus confiant : le mot de démonstration ne l'effraie pas; il a présenté avec autant de clarté que de force toutes les preuves qui en justifient l'emploi, et il les a ramenées à une puissante unité (1).

Nous nous rangeons volontiers du côté de M. Franck, et ne nous sentons nulle envie de contester ses conclusions; mais depuis que Kant a écrit, et surtout de nos jours, la science métaphysique ne saurait mettre trop de soin à sonder et à raffermir les croyances mêmes qui sont comme les appuis nécessaires de la raison et de la conscience dans la conduite de la vie. Il importe de leur donner, s'il se peut, le caractère scientifique dans un temps où la science aspire à devenir l'unique autorité. Aucune vérité ne brille d'une lumière sans nuage; nulle preuve n'est absolument sans objection. La philosophie fera donc bien de reviser incessamment les titres de la vie future à la croyance humaine, et de les mettre à l'abri de tout débat. On a vu sur quelles raisons principales M. Cousin fon-

(1) Voyez, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, les articles *âme* et *immortalité*.

dait cette *probabilité sublime*. Au vœu du cœur et au consentement universel qu'il invoque, on ajoute d'ordinaire d'autres preuves ou considérations, — l'autorité des sages, — l'intérêt de la morale, — la nécessité de concilier l'ordre général avec la justice de Dieu, — la nature de l'âme. De ces raisons, dont aucune peut-être à elle seule ne serait décisive, on compose ce que M. Franck s'est cru en droit d'appeler une démonstration. Le besoin de les réunir semble l'aveu que sur chacune il pouvait y avoir quelque chose à redire.

Ainsi le consentement universel bien examiné pourrait n'être pas une aussi péremptoire autorité qu'il le paraît à Cicéron. « Si haut que l'on remonte, si loin que la vue s'étende, point de nation si barbare, dit-il, qu'elle ne reconnaisse l'existence des dieux, et en toute matière l'accord de toutes les nations doit être tenu pour une loi de la nature. » C'est en effet par une loi de la nature que les peuples divers se seraient rencontrés dans une même opinion; mais il ne suit pas nécessairement de ce qu'une opinion est naturelle qu'elle soit vraie. Nous avons vu dans une religion fondée sur l'unité de Dieu la vie future presque oubliée, et maintenant on sait sur les meilleures autorités qu'il existe dans une grande partie du monde une énormité singulière, une religion athée, ou plus exactement un système sur les destinées de l'homme en ce monde et dans l'autre où l'idée de Dieu ne trouve aucune place. Tel est le bouddhisme, que nous font connaître des livres excellens. Comment donc prétendre à rencontrer parmi les hommes en matière religieuse une décisive unanimité? Notre capacité d'erreur est plus grande qu'on ne croit.

Quant au *vœu secret du cœur*, il est de la nature de la foi. C'est un motif de détermination plus puissant peut-être qu'un argument logique; mais, pour lui attribuer une valeur absolue, il faudrait avoir prouvé que l'homme est incapable d'illusions naturelles, et que le monde est constitué pour lui plaire. On ne peut s'étonner que ce genre de preuve touchât particulièrement Rousseau : une âme vraiment sensible n'en demandera pas d'autre.

L'autorité des sages, que Tacite invoquait, est faite pour ébranler au moins tout esprit d'une certaine élévation. Lorsqu'il se laissait aller à être lui-même, M. Royer-Collard avouait que cette considération mettait seule un temps d'arrêt à son scepticisme illimité, et qu'il aimait, après tout, à penser avec les seuls hommes de tous les siècles qu'il aurait aimé à entendre. Il n'est cependant que trop certain que les plus intelligens et les meilleurs n'échappent pas à l'influence de leur pays et de leur temps, et leur accord n'est pas un signe infaillible d'infaillibilité.

C'est une considération souvent prépondérante dans les choses

que l'intérêt de la morale. Il y a toujours une hardiesse assez suspecte à le négliger; mais il ne peut au fond fournir qu'un argument politique, un peu gâté par l'usage que les politiques en ont fait. Il n'est pas jusqu'à Robespierre qui n'en ait usé, et qui n'ait proclamé l'immortalité de l'âme pour se débarrasser d'Hébert et des hébertistes. Ce serait pourtant une témérité bien orgueilleuse que de compter pour rien le seul argument à peu près qui ramenât Kant aux vérités de la métaphysique religieuse, et c'est au moins un préjugé d'un grand poids en faveur d'une opinion qu'elle profite à la morale.

Les deux dernières preuves que nous avons indiquées sont d'un ordre plus élevé, plus difficiles à établir, et, bien établies, elles seraient les plus scientifiques, les plus directes, les plus fortes; mais elles ont l'inconvénient, comme elles ont l'honneur, d'appartenir à la théologie rationnelle et à la psychologie rationnelle, c'est-à-dire à deux parties de la métaphysique contre lesquelles Kant a dirigé ses plus redoutables batteries. Cependant il tombe sous le sens que si l'on parvenait à mettre hors de question l'idée de la justice de Dieu, telle que la raison humaine la conçoit, et à déduire de cette justice, combinée avec les autres attributs divins, la nécessité de la vie future, on élèverait la *probabilité sublime* au rang d'une vérité absolue, et elle partagerait la certitude de l'existence de Dieu.

De même, si plus directement encore on réussit à trouver dans la nature même de l'âme le signe et le gage de son immortalité, la vérité ainsi obtenue naîtra de la science même, elle en fera partie, et passera au rang des principes de la psychologie. C'est au fond la tentative de Platon dans le *Phédon*; mais sa démonstration célèbre, répétée par Cicéron dans sa *République* et ses *Tusculanes*, n'aboutit guère à prouver qu'une chose : c'est que l'âme, n'étant pas de même nature que le corps, ne périt pas nécessairement avec lui. Il en est de même de tout ce qu'on nous enseigne dans les écoles. On s'y réduit en général à montrer que l'âme, ayant d'autres lois d'existence que le corps, doit pouvoir exister sans lui, puisqu'elle existe autrement. Or c'est là une possibilité et non pas une certitude.

On ne saurait donc recommander avec trop d'insistance ces deux capitales questions à l'étude approfondie des philosophes. Celle surtout qui est du ressort de la psychologie mérite toute leur attention. La psychologie a pour ainsi dire des réparations à faire à l'immortalité de l'âme. Elle l'a trop négligée, par crainte, je le sais, non par dédain. Elle a droit assurément à toutes les louanges que nous lui donnons : elle est le commencement et la base de toute bonne philosophie; mais souvent elle se contente de cela, et sur

cette base on ne construit rien. La méthode psychologique est la seule voie sûre pour arriver à la métaphysique, mais souvent elle n'y arrive pas. La psychologie parmi nous se ressent toujours de son origine; elle a gardé de l'école écossaise une timidité systématique qui touche au scepticisme. Je le confesse pour moi et pour des philosophes qui valent mieux que moi, nous avons trop prudemment tenu à faire de la psychologie une science purement descriptive, et l'exposition des phénomènes de la conscience nous a suffi, au point de nous rendre indifférens aux lumières que projettent ces phénomènes sur l'être même qui leur donna naissance. Jouffroy s'est obstiné à circonscrire ses recherches en-deçà de l'être. Il décrit attentivement, supérieurement, les modes d'action de l'âme, et ne veut absolument pas savoir ce qu'elle est. Il se doute bien qu'elle est une chose simple et spirituelle, il admet volontiers qu'elle est immortelle; mais ce n'est pas son affaire, ni celle de la science qu'il enseigne, et tout au plus veut-il bien accepter comme un fait de quelque valeur que l'esprit croit assez naturellement à son existence propre dans le présent et dans l'avenir. Cela du moins est un phénomène du moi. Il faut absolument sortir de cette impasse, et il me semble que nos philosophes contemporains commencent à y penser; mais, à mon avis, ils n'y travaillent pas encore avec assez de hardiesse et de suite. Entre le scepticisme et le positivisme, qui les pressent, leur intérêt et leur devoir est de rendre à la science qu'ils professent les allures et les droits d'une science de la réalité des choses.

On nous permettra d'indiquer plusieurs des points de vue qu'il nous semble que la psychologie aurait à considérer pour mieux connaître la nature et la destinée de l'âme. Nous terminerons par la revue de quelques tentatives récentes en ce sens, et qui, bien qu'accomplies en dehors des écoles psychologiques, doivent leur donner à réfléchir.

IV.

Nous ne venons pas certes chercher querelle au spiritualisme. Dans son expression ordinaire, il représente la vérité, quoiqu'il ne la représente pas tout entière ni avec une parfaite exactitude. Oui, l'homme est matière et esprit, ou plus simplement il a un corps et une âme, et ce sont deux choses différentes; mais est-ce là tout l'homme? Est-ce bien là l'homme, ce qui *a* ces deux choses différentes? S'il les *a*, il n'est ni l'une ni l'autre, il est donc une troisième. Si elles ne sont que deux propriétés dont il soit le sujet, elles ne sont plus deux choses, deux substances. Et si elles sont

deux substances, ayant chacune l'être en soi, qu'est-il, lui? Un nom, il n'y a plus d'homme. Ces difficultés, qui ne paraissent au premier abord porter que sur les termes, et auxquelles on s'arrête peu, ne sont cependant pas évitées ni résolues dans beaucoup d'expositions de la doctrine spiritualiste. Les Écossais ont rendu à Descartes cet hommage de déclarer qu'il avait, plus nettement que personne avant lui, marqué la distinction du corps et de l'esprit. Cela est vrai. Descartes mérite cet hommage; mais en vérité je crains qu'il ne le mérite trop. « L'esprit, dit-il, est une substance dont l'essence est de penser, le corps une substance dont l'essence est l'étendue. La pensée n'est pas étendue, l'étendue ne pense point. » Voilà donc deux substances non-seulement différentes, mais essentiellement contraires. Or l'homme est corps et esprit : qu'est-il et qu'est-ce que cela veut dire? Qu'il est l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre, l'un ou l'autre? Dans le premier cas, il n'y a pas d'homme, mais deux êtres et qui n'ont rien de commun, à moins qu'il ne soit un troisième être qui n'est ni énoncé ni défini, et ce serait alors le second cas. Or Descartes en est à mille lieues, et il incline au dernier. Il existe par ce qu'il pense, en tant qu'il pense; il est esprit. Que devient le corps? Une mécanique. On a cru quelquefois que la théorie cartésienne qui réduit l'animal au pur mécanisme était une fantaisie, une supposition du plus inventif des philosophes : c'était une nécessité. Il ne pouvait établir aucune relation entre le corps et l'âme, aucune jonction, aucune influence réciproque. Aussi Arnauld lui a-t-il reproché d'avoir défini la matière et l'esprit, mais non pas l'homme. L'homme de Descartes n'est pas un animal; son esprit n'est pas une âme; le nom d'homme désigne un phénomène, et non plus un être. Ces objections ne seraient pas, j'en conviens, un obstacle à l'immortalité du principe pensant; mais elles en sont un à la vérité du spiritualisme comme doctrine anthropologique. Ni le sentiment universel, ni l'expérience de la vie, ni la physiologie, ni l'observation du moi dans ses modes et dans son action ne cadrent avec le spiritualisme exprimé dans les termes mêmes de Descartes. Or, sans s'y astreindre rigoureusement, notre école ne s'en est pas assez librement écartée. Je me permets cette critique parce que je l'ai méritée moi-même, et je suis persuadé qu'on a négligé de mieux étudier l'homme pour avoir porté des scrupules exagérés dans la recherche des parties obscures de la psychologie. Ainsi l'on ne s'est pas assez appliqué à définir le corps et l'âme de manière à n'en pas rendre l'union absolument inexplicable. Qu'importe, s'est-on dit, puisque les hypothèses imaginées pour l'expliquer n'ont servi qu'à prouver que ce problème est hors de la portée de la science? Avec cette idée, on s'abstient de tenir

compte des faits qu'on ne peut éclaircir dans l'examen des faits qu'on peut connaître, et, renonçant à tout système sur l'union du corps et de l'âme, on en pose, on en exprime la distinction comme si cette union n'existait pas; mais, cette union étant un fait certain, c'est la distinction qu'on réussit à rendre douteuse. Du moins on la hérisse de difficultés épineuses dont on ne sera quitte qu'à la condition de se faire, fût-ce par voie de supposition, ce que Bacon appelle *doctrina de fœdere*, c'est-à-dire une doctrine des rapports du physique et du moral.

Ce n'est pas tout. On ne réussira jamais à instituer une saine théorie de l'âme dans son état actuel, si l'on s'interdit de la considérer dans son passé et dans son avenir. Quel moyen de parler affirmativement de la nature de l'âme, si l'on ne se fait absolument aucune idée de son origine, et si l'on prend le parti de la définir de telle sorte qu'elle n'ait pas d'origine possible? J'ai remarqué déjà que la théologie s'est montrée souvent plus hardie que la philosophie. Ainsi les théologiens n'ont pas reculé devant ce problème de l'origine de l'âme; les philosophes s'en éloignent au contraire avec un saint respect, et, sous prétexte qu'il est impénétrable, le déclarent indifférent. Les pères de l'église, à leur tête saint Augustin, à leur suite saint Thomas d'Aquin, sont loin d'en juger ainsi. Ils veulent savoir d'où vient l'âme en naissant, tandis qu'Origène, qui la dit préexistante à cette vie, croit n'avoir plus besoin d'expliquer sa naissance. J'ouvre au contraire nos traités de psychologie et les plus récens, je consulte M. Garnier, M. Waddington, M. Nourrisson (1); ils gardent le silence sur ce point obscur et délicat. On dirait qu'ils se récusent devant la question, comme si elle appartenait exclusivement à la physiologie; mais alors de quel droit parler de spiritualisme, et lorsqu'on en parle, lorsqu'on affirme que l'âme est un esprit pur, n'est-on pas tenu de montrer qu'un esprit pur peut naître ou survenir dans une génération qui semble purement organique? Comment d'ailleurs l'origine de l'être ne serait-elle pas une question de métaphysique?

Ainsi, faute d'avoir assez exactement déterminé la nature de l'âme, on rend impénétrable l'obscurité de ses rapports avec le corps, et, faute d'avoir éclairci les deux questions, on élimine arbitrairement celle de son origine. Or ces éliminations ou ces abstentions successives ont finalement pour effet d'envelopper dans la même proscription toute recherche sur le mode d'existence de l'âme après la mort; on la déclare bien immortelle, mais on ne prend pas la peine d'examiner, de conjecturer comment cette im-

(1) *Traité des facultés de l'Ame. — De l'Ame humaine. — La Nature humaine.*

mortalité est possible. Tous ces points, dit-on, sont hors de la science. Alors ils se tournent en objections contre la science. Tous ces points, dit-on encore, sont des questions insolubles. Il se peut; je veux dire que peut-être on n'en saurait donner de solution évidente et péremptoire; mais il resterait à les résoudre par des hypothèses. Une hypothèse non prouvée, mais qui concorde avec les faits, est un procédé légitime et usité dans les sciences. En ne se pourvoyant pas, sur l'origine de l'âme, sur son union avec le corps, sur sa destinée après cette vie, d'hypothèses compatibles avec tout ce qu'on sait et tout ce qu'on affirme de son existence et de sa nature, on compromet tout ce qu'on affirme et tout ce qu'on sait de l'une et de l'autre. Pour ne vouloir parler des choses qu'avec certitude, on rend incertain tout ce qu'on en dit, et la science qui se récuse sur tant de questions finit par être récusée sur toutes.

V.

C'est cette considération entre autres qui a donné naissance aux recherches et aux spéculations dont il nous reste à entretenir le lecteur. Nous les présenterons, non comme des complémens acquis à la science de l'homme, il s'en faut bien, mais comme les produits intéressans d'une curiosité légitime, comme les tentatives ingénieuses d'une juste ambition de faire converger toutes nos connaissances vers la vérité philosophique. Nous voulons parler des essais hasardés dans ces derniers temps pour déterminer presque scientifiquement les conditions d'existence et de séjour de l'âme après la mort. Ce n'est pas la moins obscure ni la moins difficile des questions que nous avons signalées à la psychologie comme moins étrangères à son objet qu'elle ne l'a paru croire jusqu'à présent : non cependant que la psychologie puisse à elle seule les résoudre, car l'expérience interne ne nous dit rien du monde où nous pouvons nous survivre. Il faut, pour oser y pénétrer, que le champ de la pensée s'agrandisse; autrement on reste éternellement en présence de quelques idées partielles et détachées qui ne se laissent point coordonner ensemble. D'abord une psychologie timide et restreinte se borne à supposer qu'il y a une âme et qu'elle survit; puis vient la théodicée, qui tient seulement à nous annoncer un avenir de peine et de récompense; enfin la théologie, comme confirmation, nous présente le monde comme divisé en deux parties seulement, le paradis et l'enfer. Que faire, avec ces trois notions isolées, obtenues par des voies différentes, de ce que nous enseigne l'astronomie de l'immensité du monde, tandis que l'astronomie elle-même, séparée des autres sciences, ne nous le montre que

comme un vaste système de pierres en mouvement? Voilà évidemment quatre points de vue fort divers, et dont aucun ne peut satisfaire l'esprit qui les considère chacun à part; il n'en sera pas de même si l'esprit s'y place successivement, s'attache à éclairer l'un par l'autre et à combiner ensemble les sciences de l'âme, du monde et de Dieu, et même la tradition évangélique. Cette pensée, développée par Jean Reynaud, a inspiré les travaux et déterminé le caractère d'une école dont il peut être considéré comme le fondateur, et qui a constamment cherché à édifier un système sur la réunion de ces deux idées, — l'immortalité de l'âme et la pluralité des mondes.

Jean Reynaud a été un des hommes distingués de notre temps. Esprit élevé et ferme en même temps qu'ingénieux et subtil, il unissait la force de tête nécessaire au mathématicien avec cette vivacité d'imagination qui rend aisément systématique. Il était réfléchi et hasardeux, exact et téméraire, et, comme plus d'un géomètre, son goût pour la démonstration ne le préservait pas des chimères. Ses qualités pouvaient en faire un inventeur, mais ne garantissaient pas la solidité de ses théories ni la vérité de ses découvertes. L'ouvrage où il a exposé ses vues, *Ciel et Terre*, répond à ce qu'on devait espérer comme à ce qu'on pouvait craindre de son tour d'esprit, de ce genre périlleux de supériorité qui peut s'élever aux grandes vérités comme aux grands paradoxes et qui ne craint pas d'aventurer la raison dans les nuages de l'hypothèse. Ce n'en est pas moins un livre grave et qui impose à ceux mêmes qu'il ne persuade pas. Quoique la lecture en soit difficile, car la manière mâle et simple de l'écrivain réclame toujours l'attention et ne la délasse jamais, l'ouvrage a eu plus de succès qu'on ne pouvait l'augurer du genre sérieux auquel il appartient, et ceux qui croient connaître notre temps parce qu'ils en disent grand mal ne se seraient jamais doutés que de hautes idées hasardées sous une forme austère pussent trouver autant d'accès dans la pensée contemporaine. Ce n'a pas été, ce ne sera jamais le livre de la foule; mais nous savons des esprits qui, sans se donner pour méditatifs, sont sérieux et sincères, simples et vrais, et qu'il a touchés profondément en leur ouvrant des perspectives sur l'inconnu.

Cet ouvrage a donné le signal, et plus d'un écrivain s'est élancé dans la même voie. Ceux qui voudront apprécier définitivement leurs travaux feront bien de revenir au livre qui en a été comme le point de départ. L'analyse n'en est pas nécessaire cependant pour parler de l'influence qu'il a exercée (1). Rappelons seulement quelques idées

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1855.

générales. La constitution du globe terrestre oblige l'homme dans son organisation présente à toutes les conditions connues de son existence, conditions dont la dureté est adoucie par une certaine perfectibilité d'ailleurs limitée. En même temps la faiblesse de toutes les théories sur l'origine des âmes ramène à la pensée de leur préexistence dans une autre économie que l'économie terrestre. Cette préexistence suppose leur transmigration par des mondes différens, et cette transmigration suppose entre ces mondes une corrélation et une harmonie que l'astronomie fait entrevoir. Cette succession d'existences diverses, qui, à en juger par celle qui nous est connue, sont très loin d'être parfaites, ne peut s'expliquer que par l'accomplissement d'une loi morale qui n'est elle-même que la justice divine. Ce doit être une série d'épreuves, d'expiations, de progrès, qui conduisent, par un amendement, par une purification continuelle, à des degrés de plus en plus élevés d'excellence et de béatitude. Telle est, en termes fort sommaires, la doctrine ou plutôt la religion de Jean Reynaud.

Ce sont là de bien libres spéculations, et quelques-unes sont de véritables hérésies. On se tromperait toutefois, si l'on prenait l'auteur pour un adversaire du christianisme. Il n'en parle qu'avec respect et déférence, et met un soin singulier à montrer que lorsqu'il se sépare de l'église, c'est l'église qui s'est trompée sur la tradition et qui a méconnu le vrai sens des livres saints. Il échoue certainement dans la défense de son orthodoxie, mais il n'est pas après tout beaucoup plus hérétique qu'Origène. Il ressemble en effet bien moins aux philosophes incrédules qu'à ces chrétiens indépendans des premiers siècles qui, en invoquant l'autorité du Christ, en citant l'Écriture, substituaient une gnose nouvelle et une doctrine originale en style d'évangile à ce qui est demeuré ou devenu à travers les siècles la tradition des apôtres.

La métempsycose, malgré l'autorité de Platon, n'est pas beaucoup plus de mise dans la religion naturelle que dans la religion révélée. Il s'en faut cependant que la philosophie de Jean Reynaud ait usurpé le titre qu'il lui donne de philosophie religieuse. Partout, dans son livre, vous trouverez l'idée d'un plan divin, celle d'une providence, celle d'une suprême justice, la responsabilité de l'homme, la nécessité d'une expiation pénale, enfin le monde soumis à un ensemble de lois qui concordent avec la loi morale. Que faut-il de plus pour imprimer à une doctrine le caractère le plus religieux? D'ailleurs la métempsycose peut être une erreur, mais nullement une impiété. La résurrection, dit un écrivain célèbre, est la forme sémitique de l'immortalité de l'âme; or dans toute doctrine de l'immortalité de l'âme il reste quelque chose de l'idée de la résurrection.

Survivre à la mort du corps, mais dans un autre milieu et sous une autre forme que la vie humaine, c'est à quelques égards renaître, et comme le lieu et les conditions de cette renaissance sont nécessairement des choses nouvelles, c'est comme une transmigration de l'âme dans un nouvel être. L'orthodoxie elle-même assigne à l'âme après la mort deux phases au moins, d'abord l'existence à l'état provisoire d'esprit pur, puis le retour final à des accidens corporels. Or le corps même, qui sera un jour reconstitué, doit être renouvelé et transfiguré, au moins pour les bienheureux. Ces changemens, sans compter le passage du lieu du purgatoire au séjour des élus, représentent bien quelques sortes de métempsycose. La différence, et elle est capitale, c'est que l'âme, dans les idées chrétiennes, ne cessera pas de se connaître pour la même âme, et qu'étant dans le secret de ses mutations providentielles, elle en comprendra le sens et la raison et pourra s'appliquer la loi morale qui les lui impose. Il est étrange en effet de tenir si grand compte de la justice de Dieu, de la responsabilité des êtres libres, de l'idée de l'expiation, et de supprimer dans l'homme la conscience et le souvenir, en sorte qu'il mérite et démérite sans le savoir, qu'il expie sans s'en douter, qu'il soit justifié sans que sa volonté y entre pour rien. C'est introduire le fatalisme dans l'empire de la liberté humaine; c'est proclamer l'immortalité de l'âme en détruisant son identité.

Jean Reynaud n'a pas ignoré ces objections; mais, en essayant d'y répondre, il ne les a pas détruites. Voyons si ses successeurs ont été plus heureux.

Du temps que l'on croyait la terre immobile, on la prenait naturellement pour le centre de l'univers. Le soleil n'existait que pour elle, et l'homme était exactement le roi de la création. Les idées religieuses se réglaient sur ces illusions, et les plus justes, les plus vraies elles-mêmes, appliquées à un monde amoindri, prenaient les proportions de notre égoïsme, qui croyait remplir à lui seul tout l'espace habitable.

Un étroit empyrée au-dessus des nuages, la surface du globe et ses cavités intérieures, c'était là le ciel et la terre, et c'était tout. Le christianisme lui-même, au moins dans l'esprit de la foule, confondant la fin du genre humain avec la fin du monde, se réduisait à la mesure d'un système qui peut-être exagérait l'homme, mais certainement diminuait Dieu et son ouvrage. Une liaison si étroite s'était établie entre ses dogmes et une fausse cosmologie, que lorsque le système du monde fut mieux connu et que la science restitua au *cosmos* son immensité, l'église prit l'alarme et traita d'hérésies dangereuses les découvertes qui inscrivaient en beaucoup plus

grands caractères la gloire du Très-Haut au front des étoiles. Ces puérils préjugés ne sont peut-être pas entièrement dissipés, il est du moins certain que le premier jour qu'un fidèle d'un esprit simple entend parler de l'énormité des distances célestes et de la multitude innombrable des astres, sa foi en est un moment troublée. Il craint que dans un si vaste ensemble l'homme et la terre ne soient trop peu de chose pour avoir attiré la sollicitude divine au point de mériter le miracle de la révélation. Cette crainte même est une faiblesse d'esprit, et désormais tous les docteurs éclairés admettent sans scrupule la grandeur de l'univers et la pluralité des mondes. Ils ne se récrient plus à la supposition que la terre ne soit pas seule habitée, ni l'homme le seul être vivant, sensible, intelligent, qui porte sur sa face un reflet de la lumière éternelle. A proprement parler, depuis Copernic et Newton, ces mots de terre et de ciel ont changé de sens. Cette dualité n'est plus la vraie division des choses. Tout est ciel; la terre même est dans le ciel et en fait partie. Pour concevoir que l'homme passât d'une existence à une autre, il a toujours fallu supposer que, par une transmigration dont l'observation de la nature physique ne nous donne aucune idée, il changeât de résidence et allât, comme on dit, dans un autre monde. Puis donc qu'il y a désormais tant de mondes divers, comment cet autre monde ne serait-il pas un de ceux-là, et de quel droit affirmer que le système planétaire, que même tous les systèmes qui de sphère en sphère s'étendent dans l'espace soient nécessairement étrangers à l'existence de l'homme, maintenant surtout qu'ils ne sont plus inaccessibles à sa raison? C'est au développement de l'idée contraire que M. Camille Flammarion a consacré un ouvrage remarquable, intitulé *la Pluralité des Mondes habités.*

Le livre commence par une description des élémens du système du monde, et surtout du système solaire. C'est un tableau plein de grandeur et d'éclat. Une exacte précision et une parfaite clarté n'ôtent rien à l'intérêt que le talent animé de l'écrivain a su répandre dans cette exposition, technique et pittoresque à la fois. Des données que possède la science aujourd'hui, il a cru pouvoir induire des notions certaines sur la constitution des divers astres placés dans la sphère d'attraction du soleil, et de ces notions, qu'il rend au moins probables, il tire des conclusions peu favorables à notre pauvre planète. Il établit d'une manière plausible que la terre, reléguée dans la hiérarchie planétaire à un rang inférieur, ne peut, comme monde habitable, soutenir la comparaison avec d'autres globes qui tournent aussi autour du soleil, par exemple avec Jupiter, qu'il décrit avec magnificence. Cette partie de l'ou-

vrage, encore toute scientifique, quoique l'hypothèse n'en soit pas bannie et que la conjecture commence à s'y montrer, se lit avec curiosité et captive l'attention, qui s'en détache malaisément. C'est ce que l'auteur a fait de mieux, et son style, qui parfois effleure la déclamation ou s'égare dans le vague, n'a guère, tant qu'il marche appuyé sur la science, que les qualités qui plaisent à l'imagination sans inquiéter la raison.

Comme l'auteur croit en Dieu, en un Dieu juste qui a des desseins et qui fait tout avec sagesse, il ne peut souffrir que cette hiérarchie harmonique des mondes n'ait aucun but, et que, soigneusement observée, elle ne doive pas nous suggérer quelques vues inductives sur la place et la fin de l'existence de l'être fixé un moment à la surface de l'un des plus humbles satellites du soleil. Ici l'hypothèse philosophique vient se greffer sur l'hypothèse scientifique, et l'auteur se croit fondé à reproduire l'idée de la pluralité des existences d'un même être concordante avec la pluralité des habitations qu'il peut traverser. La pensée n'est pas nouvelle, et il en trace une histoire assez curieuse; mais pendant longtemps elle a pu se ranger parmi les visions d'un monde imaginaire. La nouveauté est de la rattacher à l'étude méthodique du système de l'univers tel que le révèlent l'observation et la géométrie.

Cette partie métaphysique de l'ouvrage avait besoin d'être la mieux exécutée : elle ne l'est pas; elle manque de preuves et de développement. Sans être dénuée d'intérêt, elle devrait, pour provoquer un examen sérieux et approfondi, être complétée par un second ouvrage que M. Flammarion annonce, et qui sera la description et la discussion des mondes imaginaires. Tel qu'il est, son livre, qui est à sa quatrième édition, mérite le succès qu'il a obtenu. Il est d'une lecture plus facile et plus attrayante que l'ouvrage de Jean Reynaud, et il peut suffire à ceux qui veulent prendre une teinture des idées d'une école déjà pourvue de quelques-unes des conditions nécessaires pour devenir une secte. Après Reynaud, M. Flammarion est en tout cas le premier qui doive être lu.

Parmi les écrivains qui, sans s'être concertés pour la plupart, professent des doctrines analogues et ne sont pas fort connus, nous pouvons citer encore M. Pezzani, auteur de quinze ouvrages qui n'ont pas tous une valeur égale, mais dont le plus curieux et le plus intéressant a pour titre : *la Pluralité des existences de l'âme*. M. Pezzani se donne pour un continuateur de Jean Reynaud et de M. Flammarion; mais il s'attache spécialement au problème philosophique et moral, jugeant avec quelque raison le problème astronomique résolu. Il y a plusieurs mondes, pour parler le langage usité depuis Fontenelle, et ces mondes sont habités; il me

semble que, malgré Hegel et M. Whewell, le simple sens commun a décidé ce dernier point. Maintenant ce point décidé se lie-t-il à la transmigration de l'âme immortelle? On peut encore pencher pour l'affirmative. Si l'âme ne remplit pas l'espace à la manière d'un corps qui en déplace un autre, l'expérience et la conscience, si ce n'est la raison, nous disent qu'elle occupe un point dans l'espace. Il faut donc qu'elle soit quelque part, et ce point peut-il être ailleurs que dans le ciel ou l'espace céleste? Il n'y en a pas d'autre. Dire ensuite que ce soit dans tel astre déterminé, c'est une pure conjecture, une hypothèse, et bien plus conjecturale, plus hypothétique encore est la pensée d'une succession d'existences diverses qui pour l'âme précèdent et suivent cette vie. M. Pezzani n'hésite pas. Les trois quarts de son livre sont employés à chercher dans tous les temps et dans tous les pays la doctrine de ces réincarnations successives, car il tient à la retrouver dans l'histoire, à montrer que, plus ou moins voilée ou altérée, elle a subsisté au fond de la plupart des religions et des philosophies, et que l'humanité ne l'a jamais abandonnée. Il y a beaucoup à apprendre dans cette partie du livre, qui nous donne d'une manière intéressante ce qu'on pourrait appeler la littérature du sujet. Venant enfin au fond de la doctrine, l'auteur l'appuie sur le fait, qu'il tient pour incontestable, de l'inégalité native des âmes sous le rapport de l'intelligence et de la moralité. Pas plus que les théologiens, il n'admet que Dieu puisse en être l'auteur. Cette inégalité ne peut donc être primitive, elle est le résultat d'un passé inconnu; le péché originel est le péché antérieur; c'est l'effet de diverses existences d'où l'âme sort dans un état fort différent de développement et de perfection. Ces existences peuvent être considérées comme des épreuves qui progressivement l'élèvent et l'épurent. L'enfer, comme l'exprime l'étymologie du mot, n'est que le lieu *inférieur*, par exemple la terre. Il n'y a donc pas d'enfer absolu, c'est-à-dire d'éternité des peines, pas plus qu'il n'y a de béatitude oisive, sans travail et sans progrès. Quant à la personnalité de l'âme, elle subsiste à travers toutes ces phases de l'existence, et les éclipses de la mémoire n'ont jamais entraîné l'extinction de l'être pendant les intervalles échappés à son souvenir. Telle est en résumé la doctrine. On goûte si peu aujourd'hui les spéculations sur l'inconnu, on paraît si résolu à n'admettre que ce qui est ou expérimental ou traditionnel, qu'on sera surpris peut-être de l'attention que nous réclamons pour des recherches quelque peu chimériques; nous pouvons cependant assurer à ceux qui liront le livre de M. Pezzani qu'ils ne s'en repentiront pas.

VI.

Il faut bien en effet se l'avouer à soi-même, on ne peut penser à la survivance de l'âme sans que l'imagination cherche à se la figurer sous des traits déterminés. On est nécessairement entraîné à concevoir une existence d'un nouveau genre dans un milieu nouveau. Le dogme catholique, qui prête à l'âme renaissante une forme corporelle, conduit à supposer un monde matériel où les lois fondamentales de la physique seraient interverties, et que l'imagination des peintres de toutes les écoles s'est plu à reproduire fantastiquement. Le pur spiritualisme lui-même nous oblige de douer l'âme d'une propriété que les scholastiques appelaient la *vélocité*, et qui lui permette de traverser l'espace et de changer de milieu d'une manière inconnue. C'est même cette dérogation aux phénomènes observables qui motive quelquefois l'incrédulité de l'empirisme des sciences naturelles. Il ne peut donc être inutile de répondre à ces suppositions ou à ces doutes par des recherches sérieuses et des considérations cosmologiques qui ôtent jusqu'à un certain point aux espérances religieuses cet air de magie qui les discrédite auprès de certains esprits. Des hypothèses scientifiques (car je ne crois pas qu'on puisse obtenir davantage), en montrant la possibilité de rattacher à la physique générale les anticipations de la croyance métaphysique, ne seraient donc ni sans à-propos ni sans fruit. Bien loin de s'éprendre du surnaturel, comme c'est la mode aujourd'hui, il faut s'efforcer d'en restreindre le domaine dans l'intérêt de la religion même, car au fond il n'y a pas de surnaturel, il n'y a que de l'inconnu. Tout ce qui est vrai, Dieu lui-même, est nécessairement dans la nature des choses.

Ayons donc, nous autres défenseurs du spiritualisme, le courage de nous rappeler les difficultés et les lacunes mystérieuses de nos doctrines, et pour les mettre à l'abri des atteintes de la critique moderne reconnaissons la nécessité d'aborder d'embarrassans problèmes dont on ne se délivre pas en les négligeant. Provoquer des recherches hardies a été notre principal but en écrivant ces pages. Or quiconque reviendra à ces problèmes trop longtemps écartés s'apercevra bientôt que, parmi nos diverses spéculations sur la nature et l'avenir de l'âme, il en est qui donneraient lieu de penser qu'elle est indestructible, d'où l'on conclurait aisément qu'elle est éternelle, et la métempsycose sortirait de là comme une conséquence naturelle. La question de la naissance de l'âme ne peut donc être impunément séparée de celle de sa nature, objet constant des études des spiritualistes.

Maintenant nous devons, en finissant, rappeler les termes constans dans lesquels la psychologie rationnelle doit poser ces questions. Il y a dans l'homme un principe pensant. Il se connaît pensant et pense d'après certaines lois qu'il reconnaît pour les lois des choses. Ce sont des vérités qui l'ont précédé et qu'il tient pour éternelles. Comme la connaissance lui en est naturelle et que cette connaissance suppose quelque chose d'antérieur, on a pu appeler les notions dont elle se compose des idées innées, ou bien, avec Platon, le fait de les concevoir une réminiscence ou une participation aux idées divines. Toutes ces expressions ne veulent dire, à parler simplement, qu'une chose : c'est que nous sommes naturellement capables de vérité, c'est-à-dire intelligens; mais de ce que les idées fondamentales de l'intelligence correspondent à des vérités qui la précèdent, il ne suit pas nécessairement que l'intelligence ait existé avant le temps où elle les a connues, où elle s'est connue elle-même. La préexistence de son objet et de ses lois n'implique pas la sienne. A ne consulter que l'expérience, nous l'avons vue naître : elle n'existe dans sa plénitude que lorsqu'elle a conscience d'elle-même. Cependant tout porte à croire que le principe pensant existe en puissance ou en germe avant la naissance. Il a, comme l'organisme, sa vie embryonnaire, vie sans conscience aucune. Tout au moins existe-t-il dans l'enfant qui vient au monde, quoique la conscience alors soit encore bien faible, bien obscure, et que la mémoire, dont elle a grand besoin pour se développer, soit à peu près nulle. Les deux ou trois premières années de l'enfance elles-mêmes ne laissent guère de souvenir. Ainsi les apparences expérimentales n'attestent nullement une existence antérieure à celle-ci, et la formation lente de la mémoire, et par elle le développement de la conscience, ne déposent pas en nous d'une intelligence qui ait vécu avant nous. La succession des incarnations est donc une pure hypothèse.

En tout, l'analogie de la raison humaine avec la vérité ou avec une raison indépendante de l'humanité n'entraîne pas entre l'une et l'autre une solidarité, encore moins une identité d'existence. Il faut oser le remarquer, quoique cette analogie ait été plus d'une fois invoquée à l'appui de l'immortalité de l'âme. De quelques beaux développemens que cette thèse soit susceptible, il faut en bien calculer la portée. Au fond, il n'en sort légitimement que l'existence de Dieu, ou plutôt d'une raison divine, et celle d'une certaine relation, d'une certaine communauté entre Dieu et l'homme. On ne peut guère en tirer autre chose sans courir risque de panthéisme. Voyons pourtant comment on en raisonne, et comme il nous semble qu'on en doit raisonner.

Qu'il y ait dans l'homme quelque chose de divin, comment en douter, quand ceux mêmes qu'on appelle quelquefois athées disent que c'est tout ce qu'il y a de divin au monde? Cette parcelle divine, cette flamme céleste, ce souffle de Jéhovah dans la Bible, c'est ce qui est en nous de pure intelligence, de pure raison, de vérité. « O raison, n'es-tu pas le Dieu que je cherche? » s'écrie Fénelon. Temps perdu que de parler de philosophie avec ceux qui nieraient cela! S'il n'y a pas de raison, il n'y a pas de Dieu, car la raison en soi, c'est Dieu même. Sur ce point, tout le monde est d'accord : Aristote avec Platon, Plotin avec saint Augustin, M. Cousin avec M. Vacherot. Cette idée implique l'immortalité du principe divin qui est en nous, et, à rester dans les termes généraux, il semble qu'il ne subsiste ni doute ni débat. Notre mort n'emporte pas ce qui ne peut périr.

Mais l'accord est apparent, il passe à la faveur d'une équivoque. Ce je ne sais quoi de divin, est-ce bien toute l'âme humaine, est-ce notre être moral, ce dont enfin l'immortalité nous intéresse? Dès qu'on s'explique là-dessus, on se divise. Aristote, qui insère dans l'homme un principe de raison qui lui vient du dehors, tient sans doute ce principe pour indissoluble et impérissable; mais cet intellect pur, ce principe *noétique*, sans souvenir, sans personnalité, simple et impassible, n'est venu et n'a passé dans l'homme qu'accidentellement, et demeure comme étranger à sa nature.

Ce qui est immortel pour Aristote, ce n'est donc pas l'âme, c'est l'intelligence. Et cette distinction a de graves conséquences pour les intérêts de l'humanité et le salut de ses meilleures espérances. On a critiqué cette distinction, et surtout l'abus qu'on en peut faire. On a dit (1) que c'était une idée de gnostique qui avait égaré quelques pères de l'église. On aurait pu ajouter que l'idée était chrétienne ou plutôt paulinienne. Saint Paul fait une grande différence entre l'homme psychique et l'homme pneumatique, — pour parler français, entre l'âme et l'esprit, — et ce n'est peut-être pas l'unique trace qu'on puisse apercevoir dans ses épîtres d'un commencement ou d'un avant-goût de gnosticisme. Socrate s'exprimait mieux. On n'a pas assez remarqué que, dans le *Phédon*, l'immortalité est promise, non pas au *nous*, au verbe, au principe de l'intelligence, mais à l'âme même, à la *psyché*, au principe à la fois de la raison et de la vie, à l'acte constitutif de l'homme même. Telle est la doctrine que doivent soutenir tous ceux qui se disent platoniciens, et voici comme il nous paraît qu'elle peut être établie en bonne psychologie.

(1) M. Henri Martin.

On sait que nous ne discutons pas avec ceux qui nieraient qu'il existe telle chose que la vérité homogène à la raison, et que nous en trouvons le signe et le gage dans le *moi*, dans ce que la conscience nous y révèle de vérité et de raison. Or, s'il est de la nature de la vérité et de la raison d'être immortelles, elles ne peuvent l'être sans un *moi* quelconque. Qu'est-ce qu'une vérité et une raison sans conscience? Une vérité qui ne peut être connue, une raison qui ne se connaît pas, c'est comme rien. Aussi admet-on que l'élément *noétique* dans l'homme n'est pas soumis à la mort du corps. Mais le noétique est la connaissance ou l'intelligence de la vérité. La vérité, c'est l'existence, la nature et l'ordre des choses. C'est sous ces trois rapports que notre esprit les conçoit et les connaît : conception imparfaite, connaissance limitée, ainsi le veut la nature humaine, mais conception et connaissance à quelque degré lucides, distinctes et certaines. Or cette intelligence n'est pas seulement spéculative, elle est active. La conscience, qui nous la révèle, nous la montre également noétique et pratique. Il est de la nature du *moi*, non-seulement de penser l'ordre des choses, mais, par la faculté de vouloir, de l'employer, de le mettre en œuvre, et jusqu'à un certain point de le diriger. Son pouvoir sur l'organisme n'est qu'un moyen instrumental de donner à cette volonté et à son action une réalité objective sur la terre et dans la sphère de l'expérience. L'homme exerce son activité en tirant parti et en prenant la direction de la causalité, c'est-à-dire en disposant des causes en vue des effets. Dans cet usage de son activité comme dans la connaissance de l'ordre des choses, il perçoit avec une certitude qui ne peut être ébranlée le bien et le mal, j'entends ces mots équivoques dans tous leurs sens, l'honnête et le déshonnête, le bonheur et le malheur, le beau et le laid, ce qu'il doit aimer et ce qu'il doit haïr. Ce sont là des facultés, des notions, des propriétés, des modes d'action, ou, de quelque manière qu'on veuille les appeler, des élémens du *moi* pensant, et la conscience, qui les éclaire tous, les enveloppe dans la même certitude. Or tout cela, c'est l'âme humaine, telle qu'elle se manifeste dans un *moi* indivisible. Si donc, comme on en convient généralement, le pur intellect est de sa nature immortel, il l'est avec tout ce qui en est inséparable. Il l'est avec sa conscience, et la conscience ne va pas sans souvenir. Il n'a pas l'immortalité d'une vérité abstraite, mais il a celle d'un être réel : c'est celle de l'âme tout entière. Les positivistes, qui généralement admirent beaucoup la convention nationale, ne devraient donc pas la trouver si sotte d'avoir reconnu, avec l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme.

CHARLES DE RÉMUSAT.

DEUX NÉGOCIATIONS

DE

LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

POLOGNE ET DANEMARK. — 1863-64.

Denmark and Germany, correspondence respecting the affairs of the duchies Holstein, Lauenburg and Schleswig, presented to both Houses of Parliament (mars-juin 1864). — *Protocols of conferences held in London relative to the affairs of Denmark, presented to both Houses of Parliament* (juillet 1864). — *Exposé de la situation de l'empire* et *Documens diplomatiques*, etc. (novembre 1863, mars 1864 et février 1865). — Papiers d'état communiqués au *rigsraad* de Copenhague (1864). — Pièces inédites, etc.

V.

UNE EXÉCUTION FÉDÉRALE ET UNE OCCUPATION PACIFIQUE.

I.

Lorsque le bon abbé de Saint-Pierre eut imaginé sa *diète européenne*, qui devait établir la paix perpétuelle du monde, l'évêque de Fréjus ne trouva qu'un seul défaut à cette conception, de tout point d'ailleurs excellente. « Vous avez oublié, monsieur l'abbé, lui dit-il, de commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit des princes... » C'est un argument de même nature que fit valoir lord Russell contre le congrès européen dont la France venait de saisir les cabinets au commencement de novembre 1863 (1), et le langage tenu en cette occasion par le chef du *foreign office* a été, on ne saurait le nier, aussi judicieux qu'ir-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril; voyez aussi, dans la *Revue* du 15 septembre, du 1er octobre 1864, et du 1er janvier 1865, le commencement de cette série.

réfutable. Aux invocations quelque peu idylliques de M. Drouyn de Lhuys, l'impassible Johnny opposa les dures réalités du temps, les considérations tirées de la force des choses et de la faiblesse des humains; ce fut, comme eût dit Voltaire, un curieux dialogue entre un ministre entendu et « un secrétaire d'état de la république de Platon. » Si, selon un mot maintenant célèbre, il suffisait en effet dans les affaires compliquées de ce monde d'être logique pour être juste, l'auteur de la verte dépêche à lord Cowley du 25 novembre 1863 pourrait aisément défier tout reproche, et il importe aussi de reconnaître que le comte Russell n'a été dans ce moment solennel que la conscience même de la nation britannique. L'Angleterre s'était montrée dès le premier jour unanime à repousser toute idée de congrès. Aussi, à l'ouverture du parlement, M. Disraeli félicitait-il les ministres de la reine d'avoir décliné une proposition qu'il ne craignait pas de qualifier d'*adroite manœuvre*, et il n'est pas jusqu'à MM. Cobden et Bright qui ne crussent devoir traiter sans merci les illusions d'un gouvernement ami du *free-trade*, les répudier avec un dédain marqué. Toutefois il est permis de se demander si lord John avait bien fait de prendre l'initiative d'un refus aussi péremptoire, et surtout de formuler sa réponse en des termes aussi acerbes, aussi blessans pour le souverain d'un grand pays. « Mon noble ami, devait dire plus tard (1) à ce sujet le très honorable M. Gladstone en prenant la défense de son collègue le principal secrétaire d'état, mon noble ami est un homme de loyauté et d'honneur, toujours porté à exprimer sa pensée *avec aussi peu de circonlocutions que les circonstances peuvent le permettre...* » Mais les circonstances d'alors permettaient-elles de se passer de toute circonlocution, et le moment était-il bien choisi par le ministre britannique pour faire sortir du puits de sa sagesse la vérité nue et choquante? Un mois auparavant, le cabinet de Saint-James était en instances auprès du cabinet des Tuileries pour une action commune en faveur du Danemark, qui pouvait bien aboutir à une guerre avec l'Allemagne; un mois plus tard, il devait renouveler sa démarche en l'accentuant d'une manière encore plus significative, — et c'est dans l'intervalle de ces deux propositions, au moment même où un changement de règne venait d'aggraver les complications, les périls sur les bords de l'Eider, que lord Russell jugeait opportun d'infliger au gouvernement de la France une mortifiante leçon, de combattre « une idée » assurément peu viable, et qui, pour mourir de sa mort naturelle, n'avait nul besoin d'un pareil déploiement des forces britanniques! Il y a en diplomatie un art bien simple, presque élémentaire, et dont le chef actuel du *foreign office*

(1) Séance de la chambre des communes du 4 juillet 1864.

ne paraît guère se douter : c'est l'art de laisser dire par les autres ce qu'on aurait de la mauvaise grâce à dire soi-même. Serait-il donc vraiment si difficile, comme l'assurait Horace, de ne *point* écrire de satire, et le principal secrétaire d'état ne pouvait-il pas s'en remettre à l'Autriche, à la Russie et à la Prusse du soin d'enterrer le malencontreux projet de congrès, en se ménageant pour lui-même tout le bénéfice de sa réserve auprès d'un gouvernement allié dont le concours était jugé indispensable pour le salut de la monarchie danoise?

Lord Russell ne se borna pas d'ailleurs à exprimer sa pensée : il fit de la propagande, et une propagande des plus actives même. Pendant tout ce mois de novembre 1863, il perdit presque entièrement de vue les dangers du Danemark et n'eut qu'une seule et fiévreuse préoccupation : il tint à préserver les cours étrangères de la contagion de l'idée française, et ne se lassa pas de prêcher à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Berlin l'abstention du congrès. Il prêchait des convertis, qui ne se refusèrent pas néanmoins le malin plaisir de le maintenir quelque temps dans le doute sur leurs dispositions véritables. On parle ici de la Russie et de la Prusse, car l'Autriche était trop irritée et effrayée pour user d'artifice et déguiser ses sentimens. Le discours du trône du 5 novembre avait été accueilli à Vienne avec une stupeur et une consternation faciles à comprendre. On ne savait comment concilier cette improvisation soudaine avec la politique suivie depuis tant de mois, avec les ouvertures toutes récentes de M. de Gramont touchant une alliance contre la Russie; on ne se dissimulait pas non plus que les principes énoncés dans le manifeste français ébranlaient les fondemens mêmes de la monarchie des Habsbourg. Vainement le cabinet des Tuileries s'efforçait-il bientôt d'atténuer le sens de son manifeste, de *dégraisser sa proposition*, pour emprunter une expression caractéristique au cardinal de Retz. Dans la seconde moitié de novembre, le prince de Metternich mandait de Compiègne au comte de Rechberg que la France n'entendait soumettre au congrès projeté que quatre « questions pendantes, » à savoir les questions d'Italie, de Pologne, des duchés de l'Elbe et des principautés danubiennes; que pour l'Italie le cabinet des Tuileries se bornerait à demander la reconnaissance des faits accomplis; quant aux affaires polonaises, l'intention du gouvernement français serait de revendiquer une autonomie complète pour le royaume de 1815 et une administration séparée pour les « anciennes provinces » (la Lithuanie et la Ruthénie). L'ambassadeur de François-Joseph terminait même sa dépêche en exprimant sa conviction intime que l'empereur Napoléon accepterait encore à ce moment toute combinaison qui pourrait unir la France et l'Autriche dans une action commune

contre la Russie. De telles explications n'étaient cependant pas de nature à rassurer le cabinet de Vienne, d'autant plus qu'un rapport secret du général Benedek lui signalait en même temps une recrudescence d'agitation en Vénétie et demandait la formation immédiate d'un corps de 60,000 hommes près de Vérone (1). Il n'en fallait pas tant pour rendre l'Autriche méfiante, pour lui faire voir partout des embûches et des piéges : aussi le comte Appony reçut-il promptement des instructions pour féliciter le gouvernement britannique de son « initiative, » à laquelle le cabinet impérial s'empressait d'adhérer en tout point.

L'adhésion de la Russie ne s'obtint pas avec la même facilité. Le prince Gortchakov, on s'en souvient, n'avait pas été aussi complétement que M. de Rechberg pris au dépourvu par le discours du 5 novembre; il n'était pas resté tout à fait étranger à la brusque évolution de la France, qui faisait alors l'étonnement du monde politique : il ne pouvait donc décemment condamner sans phrase et sans délai une pensée dont il avait lui-même déposé le premier germe dans ses insinuantes conversations avec le marquis Pepoli (2). D'ailleurs il était dans l'intérêt manifeste du cabinet de Saint-Pétersbourg de laisser l'incident se prolonger et s'envenimer; on tenait aussi à faire quelque peu expier à lord Russell le ton *magistral* de ses récentes remontrances, et on ne céda à ses sollicitations de plus en plus vives qu'après avoir reçu des explications très satisfaisantes et catégoriques, après s'être bien prémuni contre tout prochain retour de l'entente entre les deux grandes puissances de l'Occident. On trouve à ce sujet, dans la correspondance de lord Napier, un passage éminemment significatif, et qui n'a pas manqué d'être relevé dans les discussions du parlement britannique aussitôt qu'on en a eu connaissance. « Le prince Gortchakov est d'avis, écrivait l'ambassadeur anglais en date du 6 janvier 1864, qu'il serait très désirable que l'action de l'Autriche et de la Prusse ne fût séparée de l'Angleterre et de la Russie dans aucune des questions pendantes. *Les quatre gouvernemens, qui heureusement pensent et agissent maintenant en parfaite harmonie dans une question bien autrement importante que celle de Slesvig-Holstein,* ne devraient

(1) Le rapport du général Benedek était daté de Vérone et adressé au comte Degenfeld, ministre de la guerre. Le gouverneur-général du royaume lombardo-vénitien se prévalait surtout des papiers saisis sur un émissaire piémontais dans les environs de Peschiera. D'après cette correspondance, Garibaldi, dont la complète guérison était prévue pour le mois de février, devait entrer en Vénétie, au commencement du mois de mars, à la tête de volontaires que le Piémont viendrait bientôt secourir « sans avoir déclaré la guerre à l'Autriche. » Avec cette « invasion » devait coïncider un soulèvement de la Hongrie.

(2) Voyez la troisième partie de cette étude, *M. de Bismark et l'Alliance du Nord* (*Revue* du 1er janvier 1865).

pas, sur cette dernière matière, se fendre (*split*) en deux camps opposés... »

Ainsi, vers la fin de 1863, les gouvernemens du Nord étaient « heureusement » d'accord avec l'Angleterre sur une question bien autrement importante que celle des duchés de l'Elbe, et rien de plus facile à coup sûr que d'indiquer le terrain sur lequel se fit le rapprochement et de nommer la grande puissance dont il n'est pas parlé dans ce nouveau concert européen si ingénument dénoncé. Rien aussi de moins étonnant au fond que de voir ici la Prusse expressément comprise dans la joyeuse « harmonie » qui charmait tant le vice-chancelier russe, bien que le cabinet de Berlin eût d'abord affecté une divergence d'opinion assez marquée et donné par cela même beaucoup de soucis à la candide diplomatie du *foreign office*. De toutes les grandes puissances en effet, la Prusse avait été la seule à répondre d'une manière presque sympathique à l'appel d'un congrès. Dans sa lettre à l'empereur Napoléon du 18 novembre 1863, le roi Guillaume Ier avait offert « son concours impartial et désintéressé à la tâche d'établir entre les puissances convoquées l'accord préalable sur le principe du congrès, » et il n'avait pas non plus décliné l'invitation de venir à Paris, « sûr qu'il était d'y retrouver l'accueil cordial qui lui rendait si cher le souvenir de son séjour à Compiègne. » Les mobiles de cette conduite sont aisés à comprendre. Trop heureux de voir lord Russell si alarmé, si complétement absorbé par la proposition française, M. de Bismark s'était bien gardé de le rassurer plus tôt qu'il n'était besoin, de lui rendre prématurément toute liberté d'esprit, de lui créer par exemple des loisirs qui lui auraient permis de penser sérieusement au péril du Danemark. « La Prusse n'avait rien à redouter de la proposition française, se plaisait à dire M. de Bismark dans ses conversations avec l'ambassadeur anglais pendant tout ce mois de novembre; la Prusse n'étant jamais sortie de la limite des traités (il oubliait le grand-duché de Posen), elle n'avait pas d'intérêt direct à en empêcher la révision, devenue peut-être nécessaire. » Du reste, le ministre du roi Guillaume Ier n'avait-il pas lancé le premier, et dès l'été, ce mot d'un *congrès européen*, et n'était-ce pas au fait le moyen le plus simple de mettre fin aux « embarras » du conflit dano-allemand? M. de Bismark se savait sans peur et sans reproche, — et en quoi donc, après tout, un appel suprême à la justice pouvait-il effaroucher la monarchie de Frédéric le Grand, une monarchie qui avait toujours eu pour devise ces deux mots sublimes et touchans : *suum cuique?* Sir Andrew Buchanan fut assez déconcerté par un pareil langage; il prit la peine de ramener le président du conseil à une appréciation plus « pratique » des affaires, et ne se lassa pas de combattre une *idéologie* vraiment déplorable. Il insista sur les impossibilités de la

conception française, sur la situation difficile de la Prusse dans l'aréopage projeté, sur les desseins on ne peut plus ténébreux de l'empereur Napoléon. — Et puis, ajoutait l'ambassadeur britannique, le congrès ne devait-il pas forcément s'occuper de la question polonaise, et le gouvernement du roi n'avait-il pas déclaré à plusieurs reprises que toute reconstitution d'une Pologne, la plus restreinte même, serait un danger pour la Prusse? — L'argument était à coup sûr étrange dans la bouche d'un agent qui jusqu'alors, d'accord en cela avec son chef du *foreign office*, n'avait cessé de protester contre une pareille assertion toutes les fois que le cabinet de Berlin avait voulu la reproduire pendant la dernière campagne diplomatique. Aussi M. de Bismark s'empressa-t-il de « prendre acte » des paroles de M. Buchanan et de « se féliciter » de voir enfin l'Angleterre lui rendre justice; mais il n'en continua pas moins à envisager avec une parfaite sérénité l'hypothèse d'un congrès. « Les puissances dont les intérêts sont plus particulièrement engagés dans cette question polonaise ne pourraient-elles *s'accorder d'avance*, demandait ingénieusement le ministre prussien, sur l'attitude à garder dans la réunion réclamée par la France, et, cette précaution remplie, quel inconvénient y aurait-il alors à *tenter l'entreprise?* » La Prusse, dans tous les cas, ne pouvait procéder qu'avec la plus grande circonspection à l'égard de l'empereur des Français, ajoutait mystérieusement le président du conseil de Prusse, et M. de Bismark se donnait ainsi jusqu'au bout l'air de regretter que le refus de l'Angleterre rendît toute réunion d'un congrès impossible.

Quoi qu'il en soit de ces regrets de M. de Bismark, la proposition française se trouvait être décidément écartée vers le milieu de décembre, et lord Russell put enfin respirer. Ne devait-il même pas être fier à bon droit du résultat de sa dernière et laborieuse équipée? Il avait isolé le cabinet des Tuileries, rétabli « l'harmonie » entre les quatre grandes puissances, et, ce qui est plus encore, tandis que les autres gouvernemens s'étaient contentés de répondre à l'empereur des Français avec une courtoisie évasive et diversement nuancée, lui, il avait exprimé sa pensée en « homme de loyauté et d'honneur; » il l'avait exprimée avec aussi peu de circonlocutions et autant de mauvaise humeur que possible... Malheureusement, dans ces cinq ou six semaines si bien remplies par la guerre faite à un fantôme, les catastrophes s'étaient multipliées du côté de la Baltique. Un monarque patriote y était mort au milieu de la crise, un prétendant étrange y avait surgi, les premières lueurs d'une guerre de succession avaient apparu à l'horizon, et pendant que sir Andrew Buchanan s'était épuisé à combattre l'idéologie française à Berlin et à y prêcher des vues « pratiques, » M. de Bismark avait tranquillement marqué ses étapes vers le port de Kiel...

Coïncidence fatale, et qui a bien étrangement signalé la fin comme les débuts de cette longue tragédie de l'Eider! En 1848, lors de la première tentative des Allemands sur les duchés, et au moment même où ils allaient envahir le territoire danois, le décès subit de Christian VIII venait ajouter au péril de la monarchie menacée dans son intégrité. Seize années plus tard, le successeur de Christian expirait, lui aussi, et d'une manière également imprévue, au milieu de complications semblables, à la veille d'une seconde invasion allemande bien plus calamiteuse encore. Certes les vicissitudes contemporaines du Danemark n'ont point manqué d'incidens dramatiques, et il y a comme un *rhythme* douloureux et saisissant dans cette double et soudaine intervention de la mort aux momens des crises suprêmes pour l'état scandinave. Ce n'est d'ailleurs que par cette fin que les deux règnes se ressemblent, et si l'histoire a pu garder rancune au bon roi Christian pour sa longue incurie envers la propagande du *slesvig-holsteinisme*, elle ne saurait par contre refuser de reconnaître en son successeur un monarque aussi vigilant que patriotique. Arrivé au pouvoir au milieu de la tourmente de 1848 et de l'épreuve terrible que fit subir à son trône l'Allemagne « régénérée » et avide de conquêtes, Frédéric VII eut toujours présens à l'esprit les dangers auxquels son royaume demeurait exposé; il fut loin de les croire à jamais conjurés par les débiles arrangemens de la diplomatie en 1852, et il voulut s'entourer d'appuis plus solides. Animé d'un amour ardent pour la nationalité danoise, il ne cessa de la protéger et de la développer dans toutes les sphères, de l'encourager jusque dans les plus humbles de ses manifestations, — jusque dans ces fouilles archéologiques qui attestaient un passé reculé et autochthone, — et en même temps il résolut de retremper les forces de son peuple dans l'exercice digne et viril de la vie publique. Il eut hâte de doter son pays des institutions les plus larges et les plus libérales; il encourut ainsi la disgrâce du tsar Nicolas, la mauvaise humeur constante de MM. de Manteuffel et de Buol, sans cependant se laisser jamais détourner de sa voie ni emporter par le triste courant de réaction devenu si général depuis 1852. Il se montra jusqu'à la fin le propagateur zélé et éclairé de toutes les réformes. Dans sa politique extérieure, Frédéric VII fut attentif à multiplier partout ses relations, à se ménager des amitiés et des protections pour le moment toujours prévu d'une lutte suprême. Il fut un des premiers à reconnaître le nouveau royaume d'Italie; il donna volontiers un prince de sa famille à la Grèce secouant sa dynastie bavaroise, et il eut l'esprit assez délié pour ne pas même prendre ombrage du *mouvement scandinave*, qui semblait lui promettre l'assistance éventuelle de la Suède. Parmi les grandes puissances, il croyait

pouvoir toujours compter sur la Russie, dont l'appui efficace ne lui avait pas fait défaut en 1848; mais sa plus ferme confiance, il la plaçait surtout dans l'intérêt que l'Angleterre n'avait cessé de lui témoigner. Le mariage du prince de Galles avec la fille du duc de Glüksbourg, l'héritier désigné du trône, les ovations prodigieuses, enthousiastes, vraiment populaires, qui accueillirent la belle princesse Alexandra lors de son entrée à Londres, ne firent naturellement que relever à cet égard les espérances du Danemark. Le moyen de supposer que la Grande-Bretagne, si puissante, si fière, devenue même si *démonstrative*, souffrirait jamais qu'on démembrât la patrie de sa future et gracieuse reine! Ce fut cependant le cabinet de Saint-James qui donna le premier signal de ce démembrement par la fatale dépêche de Gotha du 24 septembre 1862. Et lorsque, dans l'année suivante, les ministres britanniques voulurent réparer le mal, apaiser l'effroyable tempête qu'ils avaient déchaînée eux-mêmes, ils ne surent au fond faire autre chose qu'imposer au gouvernement de Copenhague des concessions toujours nouvelles et de plus en plus pénibles! Frédéric VII s'était prêté à toutes les transactions que lui recommandaient tour à tour lord Russell et l'ambassadeur anglais sir A. Paget; il avait répondu du ton le plus conciliant aux hautaines sommations du *Bund* vers la fin du mois d'août 1863; il avait souscrit aux points stipulés entre M. Buchanan et M. de Bismark dans la fameuse *minute* du 14 octobre, en ne rejetant même pas d'une manière absolue « l'avis » de révoquer entièrement la patente du 30 mars. Sans doute ces diverses et douloureuses concessions, le roi les faisait avec bien peu d'empressement et en s'en défendant même beaucoup: il les faisait cependant, il suivait docilement les conseils du cabinet de Saint-James; il espérait qu'à l'heure des épreuves l'Angleterre lui tiendrait compte de tant de sacrifices. Disons-le toutefois, jusque dans ces condescendances envers la Grande-Bretagne, l'honnête souverain ne se départit pas de la conviction qu'il s'était formée de bonne heure sur les intérêts vitaux de sa monarchie, et jamais peut-être prince n'est demeuré jusqu'au bout aussi conséquent avec lui-même. Dès les premiers jours de son avénement, il avait fait la loyale déclaration (1) qu'il accorderait au Holstein tout ce qu'on pourrait désirer, mais qu'il n'aliénerait jamais rien de l'antique patrimoine du peuple danois, et ce programme, on le retrouve tout entier dans les deux derniers actes importans de son règne. Le même jour en effet où le *risgraad* de Copenhague, après plusieurs semaines de longs et solennels débats, donnait sa sanction définitive au projet

(1) Dans sa réponse aux insurgés de Rendsbourg, le 4 avril 1848. — Voyez la *Revue* du 1er avril.

de constitution que lui avait présenté le gouvernement pour les provinces scandinaves, le plénipotentiaire de Frédéric VII à Francfort soumettait au *Bund* un décret de son souverain qui accordait au Holstein le droit de voter lui-même son budget normal et complétait ainsi l'autonomie absolue de ce duché fédéral. Ceci se passait le 14 novembre 1863; le lendemain, Frédéric VII avait cessé de vivre... Assurément il n'est point sans grandeur, ce spectacle d'un monarque retraçant ainsi pour la dernière fois, d'une main près de se dessécher, l'extrême limite de ses concessions et de ses droits, et disparaissant ensuite pour ne pas être témoin du triomphe de l'iniquité et de la ruine de son peuple.

Chose curieuse, aux yeux de lord Russell, cet événement fut d'abord loin d'offrir un caractère menaçant; il contribua même à ranimer en lui des espérances de paix. La semaine d'auparavant, dans sa dépêche éplorée du 9 novembre à sir Andrew Buchanan, le ministre britannique semblait décidément abandonner la partie, et déclarait renoncer à une médiation que la duplicité du cabinet prussien rendait tout à fait dérisoire; mais le 18 du même mois il se reprenait à traiter, et offrait de nouveau sa médiation à Copenhague, à Vienne, à Berlin et à Francfort. C'est que la mort de Frédéric VII lui paraissait rouvrir la porte aux négociations; c'est qu'il espérait, disait-il naïvement, qu'on aurait des égards pour la situation douloureuse du Danemark; le *Bund* allait maintenant « retarder l'exécution, donner au nouveau roi le temps de se reconnaître et de former son gouvernement. » Lord John comptait sur la délicatesse de cœur de M. de Bismark, sur le sentiment des convenances qui distingue si éminemment ce bon peuple tudesque! Il est juste toutefois de reconnaître que le langage du comte Rechberg put un instant autoriser quelque peu des illusions si étranges. Au reçu de la grave nouvelle de Copenhague, M. de Rechberg exprimait devant lord Bloomfield « l'espoir que cet événement, triste en lui-même, n'en aurait pas moins un effet favorable pour les affaires du Holstein; » il déclarait avoir écrit « dans un sens conciliant » à Francfort et à Copenhague, et l'ambassadeur eut hâte de transmettre par le télégraphe cette bonne nouvelle à sa seigneurie du *foreign office*. « Son excellence, ajoutait lord Bloomfield, est évidemment désireuse d'employer l'influence de l'Autriche afin d'arrêter autant que possible toute complication qui pourrait surgir à la suite de ce changement de règne. » Dans le lamentable imbroglio dont le jeu désormais se resserrait de plus en plus, l'Autriche allait ainsi rappeler en maintes circonstances encore ce personnage connu de la comédie qui, au plus fort de l'action, profite de chaque *a parte* pour dire qu'il aurait grande envie de s'en aller...

L'envie de s'en aller, l'Autriche l'éprouvait régulièrement au passage de chacun des innombrables gués dont cette question de Slesvig-Holstein était sillonnée, comme d'autant de Rubicons internationaux. De temps en temps, un doute s'élevait dans l'esprit des hommes d'état de Vienne; ils se demandaient s'ils n'allaient pas tout bonnement à une guerre européenne, et s'ils ne se trouveraient pas en fin de compte, autre doute plus cuisant encore, avoir travaillé pour le roi de Prusse! M. de Rechberg eut plus d'une fois de ces retours, de ces défaillances *lucides*, s'il est permis de s'exprimer ainsi; mais il suffisait presque toujours d'une sommation, d'un avis, d'une « communication » venue de Berlin pour triompher des hésitations du cabinet autrichien et le faire marcher droit dans ce qu'on appelait le chemin de la vertu et du patriotisme! Et par exemple, immédiatement après avoir annoncé au principal secrétaire d'état les dispositions si heureuses de M. de Rechberg à la suite du décès du roi Frédéric VII, lord Bloomfield dut de nouveau affliger son chef par la dépêche suivante, datée du 18 novembre, du jour même où lord John revenait à son offre de médiation. « Le comte Rechberg m'a informé hier, écrivit-il, que le baron Werther (l'ambassadeur prussien à Vienne) venait de lui faire une autre communication touchant l'incompatibilité de la constitution votée par le *rigsraad* avec les engagemens que le Danemark avait contractés envers l'Allemagne à l'égard du Slesvig. Son excellence me dit que ce procédé du gouvernement de Copenhague était bien regrettable, et ne pouvait que compliquer les affaires en augmentant les difficultés dont cette question n'était déjà que trop entourée... » Dans l'espace de deux jours, l'aspect des choses se trouvait donc complétement changé à Vienne. Décidément le baron Werther avait le don de persuader.

Cette constitution de novembre, qui devint ainsi d'un jour à l'autre le grand grief de M. de Bismark et le sujet des doléances du comte Rechberg, n'était point cependant un fait soudain, imprévu, un acte de « trahison, » un coup d'état diplomatique du « violent » parti de l'Eider! La loi avait été soumise au *rigsraad* par le monarque défunt dès le 28 septembre; elle avait été discutée dans chacun de ses articles par la représentation nationale, débattue solennellement, publiquement, pendant six longues semaines, et sans devenir pendant tout ce temps l'objet d'une observation quelconque de la part des deux puissances allemandes. Bien au contraire, pendant tous ces débats du *rigsraad*, le président du conseil à Berlin avait tenu un langage qui ne pouvait qu'encourager le gouvernement de Copenhague dans une œuvre poursuivie au su et aux yeux de l'Europe entière (1). Préoccupé alors d'obtenir du cabinet de

(1) Rien de plus curieux, de plus instructif que la correspondance de M. Quaade, en-

Saint-James son désistement absolu dans la question polonaise et d'arracher à lord Russell sa déclaration de *satisfait* vis-à-vis du prince Gortchakov, M. de Bismark s'était montré à cette époque (octobre 1863) des plus concilians dans les affaires des duchés, formulant même, dans ses conversations avec sir Andrew Buchanan, le programme *d'un Danemark indépendant jusqu'à l'Eider et d'un Holstein indépendant jusqu'au même fleuve*. Or ce programme, il était précisément réalisé en tout point par la loi fondamentale que le *rigsraad* venait de sanctionner à la veille du décès de Frédéric VII, et que le nouveau monarque était tenu de proclamer, à moins de provoquer un soulèvement national. Le peuple danois avait religieusement recueilli ce testament politique de son roi patriote; il voyait

voyé du Danemark à Berlin, du mois d'octobre et des premiers jours de novembre 1863. De cette correspondance, qui a été communiquée au *rigsraad* en août 1864, il ressort avec une clarté lumineuse qu'à cette époque (à l'époque où fut discutée la nouvelle constitution dans le parlement de Copenhague), M. de Bismark *conspirait* avec l'Angleterre et le Danemark dans le dessein d'arranger le différend de la manière la plus avantageuse pour la monarchie scandinave, la plus décevante pour la *grande patrie allemande*. M. Quaade ne tarit pas d'éloges sur le ministre prussien. « Je puis déclarer en conscience que le gouvernement prussien désire que l'exécution n'ait pas lieu. M. de Bismark m'a assuré que lui personnellement et le gouvernement dont il fait partie sont en faveur d'un arrangement (21 octobre). » — « Ce qui est important pour moi, c'est d'éviter soigneusement tout ce qui pourrait manifester de ma part un manque de confiance dans les paroles ou dans le pouvoir de M. de Bismark. Il m'a donné itérativement l'assurance que l'affaire était dans la meilleure situation possible; il est sincère dans ses efforts pour trouver une issue pacifique (23 octobre). » — Le 6 novembre encore, M. Quaade écrivait : « Le premier ministre de Prusse, soit en raison de ses vues personnelles, soit à cause de l'attitude prise par l'Angleterre, a mis l'affaire dans une position *qui dépasse de beaucoup tout ce qu'on aurait pu prévoir...* » Et l'envoyé danois remarquait avec regret que la diplomatie britannique n'avait pas pu ou voulu agir à Vienne avec autant de succès qu'à Berlin. « Je ne suis pas certain que la question soit envisagée à Vienne, du côté de l'Angleterre, avec la même netteté et la même chaleur qu'elle l'est ici... » Par la *netteté* du point de vue, il fallait entendre ceci : c'est que le Danemark fît des concessions dans le Holstein, ôtant ainsi tout prétexte à l'exécution fédérale, et qu'il agît avec le Slesvig selon ses convenances. « D'après ce que l'ambassadeur anglais m'a rapporté confidentiellement, M. de Bismark a dit : Que la question du Holstein soit seulement arrangée, et il n'y aura plus de risque. Si le gouvernement danois accorde au Holstein ce que la diète demande, l'exécution est impossible, et quant à la seconde partie de l'affaire (le Slesvig), *assurément personne ne fera la guerre pour cela* (23 octobre). » — « Le grand mérite de M. de Bismark dans la situation présente des affaires, écrit de nouveau M. Quaade en date du 6 novembre, me paraît consister en ce qu'il s'abstient complétement de faire aucune allusion à tout ce qui ne se renferme pas strictement dans la question du Holstein... » Citons encore un autre passage étrangement naïf de la correspondance de M. Quaade (8 octobre). En parlant de l'arrangement tel quel des affaires du Holstein, M. de Bismark dit : « Les projets de *danisation* dans le Slesvig n'en seraient que de plus facile exécution. » Et M. Quaade ajoute : « Ici je crus devoir protester immédiatement; j'ai dit que mon gouvernement n'avait nullement le dessein d'incorporer le Slesvig... » Ainsi au mois d'octobre 1863 M. de Bismark se montrait plus danois que le gouvernement de Copenhague lui-même. Ce dernier trait achève le tableau.

dans cette charte le palladium de sa liberté et de son intégrité, il l'embrassait dans l'étreinte suprême de l'amour et de la mort, il insistait avec d'autant plus d'ardeur sur une promulgation immédiate, qu'il n'était pas le seul à supposer chez son nouveau souverain de forts penchans germaniques. Christian IX ne pouvait se dispenser de donner un gage à son malheureux peuple, à la sécurité de son trône; lord Russell lui-même, interrogé par le télégraphe (17 novembre), ne voulut point prendre la responsabilité d'une décision négative, lui qui dans toutes les autres circonstances ne ménageait guère les conseils péremptoires au gouvernement de Copenhague. Et c'est à un pareil moment que M. de Bismark s'avisait tout à coup de trouver la charte de novembre « incompatible » avec les intérêts de l'Allemagne, et que le comte Rechberg se plaignait des « procédés » du Danemark!... « Je ne pus cacher mon extrême étonnement à M. de Balan (l'envoyé prussien) à l'endroit de ces protestations inattendues, écrit sir A. Paget de Copenhague en date du 18 novembre. Rien de ce qui s'est passé, lui dis-je, dans les négociations avec M. de Bismark ne pouvait faire supposer qu'il était contraire à la loi en question; jamais une parole n'a été prononcée à ce sujet par lui ni devant M. Buchanan ni devant l'envoyé danois à Berlin; le débat avait toujours roulé sur le budget normal du Holstein, et sous ce rapport le gouvernement danois a satisfait à toutes les exigences de M. de Bismark. D'ailleurs le projet de constitution a été discuté pendant les six dernières semaines dans le *rigsraad;* c'était alors le moment de produire des objections, au lieu de venir ainsi à la onzième heure : un tel mode de procéder était étrange, pour ne rien dire de plus. — M. de Balan admit qu'on eût mieux fait de protester plus tôt, mais que ce n'était pas cependant de sa faute, *attendu qu'il était vers ce temps en congé!* — On avait si peu de raisons, continuai-je, de croire M. de Bismark opposé à la nouvelle constitution, que, quant à moi personnellement, je pensais qu'elle fondait précisément l'état de choses que le cabinet prussien semblait si désireux de voir introduire. Je citai à l'appui le passage d'une lettre de sir Andrew Buchanan où le président du conseil de Prusse demandait un arrangement des affaires danoises, de telle sorte qu'il y eût *un Danemark indépendant jusqu'à l'Eider et un Holstein indépendant jusqu'au même fleuve.* C'étaient les propres expressions de M. de Bismark, et ce langage a été tenu non pas seulement à sir Andrew Buchanan, mais aussi à l'envoyé danois; j'ai lu la dépêche de ce dernier rapportant le même fait. Avec quel semblant de raison, demandai-je, M. de Bismark peut-il donc venir maintenant accuser le gouvernement danois d'ajouter aux complications existantes, puisque la mesure dont il s'agit est précisément en accord parfait

avec les vues qu'il exposait lui-même il y a trois semaines? — M. de Balan put seulement répondre qu'il n'avait pas eu connaissance de ce langage de M. de Bismark; *il convint qu'il y avait contradiction* entre ce qui avait été dit alors et la démarche qui lui était prescrite maintenant; mais il ne pouvait, pour ce qui le regardait, que suivre ses instructions officielles... »

Il fallut bien passer cette *contradiction* à M. de Bismark, et peu de jours après l'on dut même lui savoir gré de ses « vues modérées dans la question (1), » car l'Allemagne en était à demander déjà tout autre chose que le retrait de la constitution de novembre; elle demandait la franche spoliation du Danemark et proclamait le duc d'Augustenbourg souverain légitime des duchés!... Ce n'était pas, bien entendu, le vieux duc Christian-Auguste Augustenbourg qui se mettait cette fois sur les rangs, l'ancien et perfide conseiller du bon roi Christian VIII, l'exilé qui en 1852, et contre un million et demi de *rixdalers* reçu du gouvernement de Copenhague par l'entremise de M. de Bismark, s'était solennellement engagé « *pour lui et sa famille*, sur sa parole et son honneur de prince, à ne rien entreprendre qui pût troubler la tranquillité de la monarchie danoise. » Ce noble vieillard était désormais « décidé à se retirer de la vie publique et à passer ses derniers jours dans son château de Primtenau, dans le repos et le *contentement*. » Ainsi s'exprimait-il dans un acte daté du 16 novembre 1863; mais par ce même acte il déclarait céder « à son bien-aimé fils Frédéric » tous ses droits, notamment le droit de souveraineté dans les duchés de l'Elbe, « ses duchés héréditaires, » et le bien-aimé Frédéric s'empressait d'annoncer son joyeux avénement aux peuples du Slesvig et du Holstein; un paragraphe spécial de la proclamation était aussi consacré aux habitans du Lauenbourg, — « beau pays échangé contre un pays dont je porte le nom! » disait le prince Frédéric dans un galimatias double et attendri... L'impudence de cette démarche ne fut égalée que par l'enthousiasme avec lequel l'accueillit la loyale et généreuse nation allemande. Les démocrates d'outre-Rhin ne jurèrent que par « l'ancien ordre de succession » qu'invoquait le manifeste du prétendant; les *unitaires*, toujours désolés de la multiplicité des princes régnans dans la *grande patrie*, apprirent néanmoins avec une joie ineffable qu'il y avait un souverain de plus en Germanie; le duc de Cobourg-Gotha fut le premier à reconnaître le prince Frédéric; le *Bund* ordonna à son comité l'examen approfondi de la *question de succession*, et avant tout il résolut de ne plus admettre dans son sein le plénipotentiaire de Christian IX pour le Hol-

(1) L'expression est du prince Gortchakov; on la trouve dans la dépêche citée plus loin de lord Napier, et qui porte la date du 1er décembre 1863.

stein. Dans leur premier élan pour le jeune et vaillant champion « du droit et de l'honneur allemand, » les patriotes teutons voulurent bien lui pardonner jusqu'à un appel fait à « l'ennemi héréditaire, » jusqu'à la lettre adressée de Gotha le 2 décembre 1863 à l'empereur des Français, dans laquelle le prétendant invoquait pour les « souffrances » du Slesvig-Holstein les sympathies d'un grand souverain « qui n'a jamais été indifférent à la voix des peuples opprimés : l'Europe entière en est témoin (1). » L'appel finissait par un curieux *anch'io!* « Et moi aussi, disait le prince Frédéric à Napoléon III, j'ai eu à lutter contre un sort hostile, j'ai eu à supporter de pénibles revers, et si un mouvement d'orgueil m'était permis, j'ajouterais : Et moi aussi, je n'ai jamais renoncé à l'espérance, ni surtout à mon devoir!... » L'auteur de l'épître oubliait seulement d'ajouter qu'il n'avait non plus jamais renoncé au million et demi de *rixdalers* reçu par son père. Le souverain de la France fit à cette lettre, le 10 décembre 1863, l'honneur d'une réponse. Il y rappelait qu'ayant combattu pour l'indépendance italienne, élevé la voix pour la nation polonaise, il ne saurait en Allemagne avoir d'autres sentimens ni obéir à d'autres principes. « *Le Danemark a pu avoir des torts envers l'Allemagne...* Toutefois, ajoutait l'empereur Napoléon III, si ce pays était opprimé par de puissans voisins, l'opinion publique en France se retournerait de son côté. » Ces paroles ne manquaient pas sans doute de gravité, car c'était la première fois que le gouvernement français déclarait ainsi hautement vouloir tenir la balance égale dans le conflit sur l'Eider, et admettait que le Danemark « avait pu avoir des torts ; » mais le motif de ce changement, il sera permis de le chercher dans un passage de la lettre où l'empereur exprimait « son regret, sous ce rapport comme sous bien d'autres, que l'Angleterre eût refusé d'assister au *congrès* qu'il avait proposé... »

Malgré la haute distinction dont le duc d'Augustenbourg était ainsi devenu l'objet, nous nous garderons bien de lui accorder dans ce récit une place plus grande qu'il ne mérite et qu'il n'est probablement destiné à occuper dans ses « duchés héréditaires. » Bornons-nous à noter ici que le prétendant forma un ministère composé d'un M. Samwer, décréta le 5 décembre « un emprunt volontaire et *sans intérêts,* » dont nous ne connaissons pas le résultat, et annonça le dessein d'organiser sur le territoire de Cobourg « une armée slesvico-holsteinoise, » que seul le mauvais vouloir

(1) Du reste, le prétendant sut tenir plus d'un langage, et on lit aussi dans les *state papers* la dépêche suivante de lord Napier en date du 25 décembre : « Le prince Frédéric Augustenbourg a adressé une lettre à l'empereur de Russie où il sollicite d'être reconnu au nom des *principes légitimistes*. Le prince Gortchakov m'informe que la lettre ne sera pas renvoyée, mais qu'elle sera laissée sans réponse... »

de l'Autriche et de la Prusse a très certainement empêchée de se couvrir de gloire. L'Autriche et la Prusse en effet furent loin d'éprouver pour « le champion du droit et de l'honneur allemand » la sympathie qu'il inspirait aux petits états et aux grands patriotes de la Germanie. M. de Bismark jugea prudent de ne pas se prononcer du tout dans cette « question de succession; » l'ambassadeur anglais à Berlin remarquait seulement avec une certaine satisfaction (dépêche du 28 novembre) que la fameuse *Gazette de la Croix*, l'organe intime du ministre et du parti des *hobereaux*, ne cessait de tourner en ridicule l'enthousiasme de messieurs les libéraux pour la cause de la légitimité dans les duchés, et de parler du jeune duc et de sa famille sur un ton d'hostilité extrême. Le cabinet de Vienne tint un langage plus clair, très décidé, piquant même à rappeler aujourd'hui, — aujourd'hui que l'Autriche plaide assez chaleureusement la cause du prince Frédéric dans le vain espoir d'empêcher Kiel de devenir un port prussien! En 1863, le cabinet de Vienne avait de tout autres convictions à ce sujet. « Le comte Rechberg me dit, écrivait lord Bloomfield le 26 novembre, que ces prétentions du duc d'Augustenbourg étaient insoutenables et ne sauraient résister à un examen critique. Le père du duc a renoncé par un acte solennel et pour toujours en son nom et au nom de sa famille; ni lui ni son fils ne peuvent plus se dégager de cet acte, ou c'en est fait de la foi des traités, et tout prince serait désormais libre de répudier les obligations contractées par son prédécesseur! Le futur empereur d'Autriche, par exemple, pourrait ainsi déclarer qu'il n'était pas lié par les engagemens de Villafranca, et ressaisir la Lombardie... » Dans un autre entretien avec l'ambassadeur anglais (dépêche du 19 novembre), le ministre autrichien citait la curieuse opinion du prince Schwarzenberg, opinion qu'il s'était formée « sur de bonnes autorités juridiques, » à savoir que, les prétentions des Augustenbourg une fois admises, il faudrait reconnaître de toute force que l'empereur de Russie avait des droits bien plus antérieurs et incontestables à la succession dans les duchés!...

Tout en estimant à leur juste valeur les « droits » du prince Frédéric, les deux grandes puissances allemandes ne se firent pourtant pas faute de profiter de l'effervescence que sa cause provoquait en Germanie, de l'excitation toujours croissante des esprits, pour démontrer à l'Angleterre l'impossibilité où elles se trouvaient de résister au courant. M. de Bismark surtout affectait devant M. Buchanan un air « très alarmé; » il se déclarait débordé par le sentiment populaire et la pression des petits états, — les deux choses que d'ordinaire cependant il redoutait le moins et bravait même le plus volontiers; — il appréhendait « un mouvement dé-

mocratique » en Allemagne, une insurrection nationale dans les duchés, la proclamation du duc d'Augustenbourg sur le Mein et sur l'Eider; enfin il trépignait sur une douzaine de volcans en travail d'éruption. Sir A. Paget eut beau exprimer (2 décembre) l'opinion très sensée « que si l'Autriche et la Prusse voulaient agir avec bonne foi et sincérité, elles amèneraient bien facilement la confédération à ne demander que des choses raisonnables; » lord Russell eut beau rassurer le cabinet de Berlin sur l'état intérieur des duchés, *où tout était calme.* « Notre ministre à Copenhague, s'empressa-t-il de répondre le 2 décembre, me mande que le Holstein est parfaitement tranquille, et ce rapport est confirmé par le langage du comte Blome et du baron Plessen. » Rien n'y fit : M. de Bismark tint absolument à être « très alarmé. » Et alors se joua une scène magnifique, — la plus magnifique peut-être de toute cette longue pièce de cape et d'épée, — et qu'il importe de suivre de près dans les précieuses révélations des *state papers* anglais.

Rendant un jour compte de la situation des partis à Berlin, sir Andrew Buchanan s'exprimait en ces termes : « Des personnes ayant des intimités avec le gouvernement et le ministère des affaires étrangères parlent de l'impossibilité pour la Prusse de résister à un mouvement si général, si populaire, du danger même qu'il y aurait à contrarier à ce point le sentiment national; mais en même temps elles sont convaincues que le gouvernement restera fidèle à ses obligations internationales, et qu'il ne se laissera pas emporter par le courant comme les petits états. Ces personnes croient donc que le gouvernement n'a devant lui qu'une seule voie de salut : c'est d'adopter quelque demi-mesure (*by adopting some half measure*) qui donnerait une certaine satisfaction au vœu populaire. Elles affirment qu'une exécution dans le Holstein calmerait à la fois l'effervescence du moment et préviendrait tout mouvement révolutionnaire dans les duchés... » C'est cette *demi-mesure* en effet que l'ingénieux ministre de Guillaume Ier allait prendre à tâche de faire agréer au cabinet de Saint-James. « M. de Bismark me dit, — écrivait le 28 novembre sir Andrew Buchanan à lord Russell, — qu'il avait conclu des rapports de M. de Bernstorff que votre seigneurie pensait, comme lui, qu'une exécution fédérale préviendrait tout mouvement révolutionnaire dans le Holstein, et serait en même temps à un certain degré une *reconnaissance indirecte* du roi Christian IX comme duc de Holstein de la part de la diète de Francfort. Son excellence affirma que l'état alarmant de l'Allemagne commandait qu'il fût procédé immédiatement à l'exécution; mais elle ne put ou ne voulut m'expliquer comment une pareille exécution serait une reconnaissance de la souveraineté du roi Christian et pourrait éviter l'apparence d'une occupation... » Ainsi c'était pour préserver

Christian IX d'une révolution que la Prusse demandait à entrer dans ses états; c'était pour le faire reconnaître « indirectement » comme souverain du Holstein qu'elle pressait l'exécution! Il a été donné au ministre de la philosophique et transcendante Prusse de trouver de la sorte un pendant précieux au célèbre axiome de Descartes, un principe qu'on pourrait formuler par ces mots : *je dépouille, donc je reconnais!* Et, chose curieuse, cette thèse incroyable vint assaillir le cabinet de Saint-James de divers côtés à la fois, de Vienne par exemple et même de Saint-Pétersbourg! « Le comte Rechberg, écrivait lord Bloomfield en date du 26 novembre, ne voit plus la possibilité d'arrêter l'exécution; bien au contraire, son excellence est maintenant convaincue que plus on hâtera l'exécution et mieux cela vaudra *tant pour le Danemark* que pour le Holstein, qu'on empêchera ainsi de devenir la proie de l'anarchie et de la confusion. La présence des troupes régulières agissant au nom de la confédération germanique contribuera plus que toute autre chose à maintenir l'ordre et l'autorité dans ce duché jusqu'à l'époque où le différend sera complétement vidé... » De son côté, lord Napier mandait le 1er décembre de Saint-Pétersbourg : « Le langage du prince Gortchakov me fait croire qu'il est persuadé que M. de Bismark a des *vues modérées* dans cette question. Le vice-chancelier est disposé à considérer une exécution fédérale, si elle est bien conduite (*if properly managed*), comme une *mesure conservatrice*, comme le moyen de procurer une satisfaction légitime au parti modéré en Allemagne et de décourager ainsi les desseins de la secte révolutionnaire. Dans l'opinion du prince, les troupes fédérales, agissant d'après des instructions judicieuses, assureraient l'ordre, et maintiendraient la distinction nécessaire entre la question législative et la question dynastique... »

Assurément ce langage du prince Gortchakov était significatif : il prouvait que les trois cours du Nord « pensaient et agissaient en harmonie parfaite, » plus parfaite même que ne voulut jamais l'admettre le cabinet de Saint-James, qui demeura jusqu'au bout persuadé que la Russie n'avait cessé de lui prêter « un loyal concours. » Quoi qu'il en soit, la triple argumentation de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg ne manqua pas d'émouvoir lord John Russell. S'il pouvait en effet contenter le parti « modéré » en Allemagne, laisser occuper le Holstein, laisser la Prusse mener à bien sa *demi-mesure*, — puis discuter sur le reste, exercer la médiation qu'il tenait toujours à la disposition du *Bund!*... Et au fait la diète fédérale, qui s'obstinait à repousser de son sein le plénipotentiaire de Christian IX, ne serait-elle pas forcée de reconnaître ce même souverain en se transportant chez lui, en occupant son

territoire, — de le reconnaître *indirectement* du moins, *à un certain degré*, comme le disait si bien M. de Bismark? Le moyen d'exécuter fédéralement un prince en lui contestant le caractère de prince fédéral!... Une objection se présentait toutefois ici à la grave diplomatie britannique. Puisque, comme on ne cessait de l'affirmer, l'Allemagne était si exaltée, le Holstein prêt à éclater et à acclamer le duc d'Augustenbourg, n'y avait-il pas alors à craindre que l'apparition des forces allemandes sur l'Eider ne devînt le signal d'une explosion, que des cris séditieux ne fussent poussés, « l'autorité du roi méconnue, » et que les troupes fédérales, au lieu d'*exécuter*, ne s'avisassent de « fraterniser » avec les insurgés qui se lèveraient dans le Holstein? — Qu'à cela ne tienne! répondit à cette question M. de Rechberg, on saura y pourvoir. — « Si j'ai bien compris son excellence, écrivait lord Bloomfield le 10 décembre, il est entendu que, pour se prémunir contre toute fraternisation entre les soldats autrichiens et les habitans du Holstein, la brigade impériale sera composée de régimens *hongrois* et *polonais*... » O nationalité, que de comédies on joue en ton nom!... C'est pour délivrer des « frères allemands » que les puissances germaniques se mettaient en campagne contre le Danemark; mais en même temps elles se gardaient bien de trop *fraterniser* avec ces *frères*, et pour mieux s'en préserver elles confiaient l'œuvre libératrice à des Hongrois, à des Polonais qu'elles opprimaient!... Certes il appartenait de droit à l'Autriche de dire ainsi le dernier et sublime mot de cette sainte « guerre de nationalité » sur l'Eider!...

Avant de se résigner toutefois à la *demi-mesure* de M. de Bismark, lord Russell avait eu soin d'épuiser tous les moyens, de demander tous les délais; il avait tenu surtout à bien semoncer les petites cours allemandes sur leur conduite « injustifiable. » Il envoya missive sur missive à la Bavière, au Wurtemberg, à la Saxe et au Hanovre; il expliqua longuement et itérativement la grande, l'incommensurable différence qu'il y avait entre une exécution plus ou moins légale et opportune dans le Holstein et une attaque contre le Slesvig, pour ne plus rien dire de l'inconcevable prétention des petits états à ne pas reconnaître le traité de Londres et le principe de l'intégrité de la monarchie danoise. En train de faire la leçon à tout le monde, le principal secrétaire d'état en fit même à l'un de ses propres agens, à l'un de ceux qui certes en avaient le moins besoin, et M. Malet (le seul peut-être des diplomates britanniques qui ait montré dans toute cette affaire de la sagacité et de la prévoyance) reçut une verte réprimande pour avoir imité inconsidérément les Germains en donnant au traité de Londres le « *sobriquet* (*nick-name*) de protocole de Londres; » il était prié de ne plus

jamais confondre les deux expressions (1) ! De temps en temps, lord Russell se tournait aussi du côté de la France et invitait le comte Cowley à « communiquer » à M. Drouyn de Lhuys telle de ses missives qu'il destinait pour Copenhague, pour Berlin, pour Francfort ou pour Dresde. M. Drouyn de Lhuys lisait tout « attentivement, » prononçait un *sempre bene*, mais ne montrait nulle velléité de suivre de si beaux exemples d'éloquence. En dernier lieu, le principal secrétaire d'état s'attachait avec ardeur à une proposition venue soudain de Saint-Pétersbourg. Vers la fin de novembre 1863, le prince Gortchakov suggéra tout à coup l'idée d'une mission spéciale à Copenhague, qui, sous le prétexte de complimenter le roi Christian IX de son accession, rechercherait les moyens d'un arrangement possible. Certes l'inspiration était pour le moins singulière : en bonne logique, c'était plutôt sur Berlin qu'il eût fallu diriger les pacificateurs, et La Fontaine a négligé ce trait d'une ambassade envoyée par les lions et les aigles pour persuader à l'agneau de ne pas troubler la boisson du loup. Quoi qu'il en soit, la France ne se refusa point à la tentative, et le général Fleury fut désigné pour être le collègue du conseiller d'état russe M. d'Ewers dans cette mission au roi Christian. Le cabinet de Saint-James choisit pour son représentant lord Wodehouse, jeune diplomate plein d'espérance qui, avant de partir, avait prononcé dans le parlement un discours chaleureux en faveur du Danemark, et devait pour cela même être d'autant mieux écouté à Copenhague.

Il faut bien le reconnaître en effet, le cabinet de Saint-James avait été jusque-là beaucoup plus heureux dans ses négociations avec le « violent » parti de l'Eider qu'avec M. de Bismark, dont le prince Gortchakov avait pourtant loué les « vues modérées... » Il va sans dire que le gouvernement de Copenhague s'était empressé d'accepter dès l'origine (le jour même de l'offre, le 20 novembre) la médiation britannique, que l'Allemagne s'obstinait à repousser; M. Hall avait seulement à cette occasion hasardé une remarque, demandant s'il ne vaudrait pas mieux réserver la question des duchés au *congrès européen* que la France venait de proposer, ou à une conférence spéciale des puissances signataires du traité de Londres. Le ministre britannique remercia (30 novembre) le Danemark de son acquiescement à la médiation proposée; quant à la remarque concernant le congrès, on répondit sèchement « que le gouvernement de la reine n'avait point accepté l'invitation de l'empereur des Français. » L'offre de médiation n'ayant produit aucun effet sur l'Allemagne, le chef du *foreign office* eut hâte (25 novembre) d'émettre

(1) Voyez la dépêche à sir A. Malet du 14 décembre 1863, sur laquelle M. Disraeli a si agréablement plaisanté le comte Russell pendant la grande discussion du *vote of censure* (4 juillet 1864).

« l'opinion » que le roi Christian devrait révoquer « et dans le plus bref délai possible » la *patente du* 30 *mars* (1). Le Danemark s'exécuta (4 décembre), bien que M. Hall ne pût découvrir aucune utilité à cette démarche pénible, le débat étant maintenant transporté sur un tout autre terrain. « Je répondis à M. Hall, écrit sir A. Paget le 9 décembre, que je partageais ses vues et que je n'espérais pas non plus un résultat quelconque de cette révocation; toutefois, comme le décret de la diète de Francfort se prévaut de la patente du 30 mars pour justifier l'exécution, il est peut-être utile de la retirer... » Après avoir ainsi fait ôter à l'exécution jusqu'à l'ombre d'un prétexte, le cabinet britannique insista de nouveau (depuis le 7 décembre) auprès du gouvernement de Copenhague pour qu'il subît cette mesure fédérale sans résistance et évacuât le Holstein!... La demande était grave, le sacrifice à faire des plus douloureux, car, comme le disait M. Hall à l'ambassadeur anglais (dépêche du 10 décembre), « si le sentiment public était fort en Allemagne, il l'était bien aussi dans le Danemark. » Et puis, l'exécution n'ayant plus aucun prétexte quant au Holstein, c'était donc en vue du Slesvig qu'on voulait entrer sur le territoire danois. Le *Bund* le déclarait d'ailleurs en propres termes, et les deux grandes puissances allemandes commençaient, elles aussi, à tenir le même langage. Déjà en effet la *demi-mesure* de M. de Bismark prenait distinctement les amples formes d'une mesure des plus complètes : ce n'étaient plus les petits états « qui méconnaissaient l'autorité du roi, » M. de Rechberg lui-même déclarait (dans la séance du *reichsrath* du 4 décembre) que l'occupation du Holstein ne préjugeait en rien « la question de succession, » c'est-à-dire, pour parler le langage du ministre de Guillaume Ier, que l'exécution ne serait point une *reconnaissance indirecte* de la souveraineté du roi Christian dans les duchés. En même temps les cours de Vienne et de Berlin refusaient de recevoir l'amiral Irminger, qui devait simplement leur notifier l'avénement du nouveau monarque danois (2). Sir A. Paget

(1) Voyez, sur la signification de cette patente, la quatrième partie de cette étude, *les Duchés de l'Elbe et les interventions anglaises* (*Revue* du 1er avril).

(2) « Je demandai à M. de Bismark, — écrit lord Wodehouse le 12 décembre, — sur quoi au monde l'Autriche et la Prusse peuvent se fonder pour ne pas recevoir un envoyé de Christian IX venant leur annoncer l'accession de ce souverain au trône du Danemark. La diète de Francfort ne prétend pas, je suppose, étendre ses droits jusque sur le Danemark proprement dit, et si Christian IX n'est pas le roi de ce pays, je serais bien aise d'apprendre qui doit être considéré comme tel... » L'amiral Irminger avait attendu huit jours à Berlin sans obtenir une audience du roi; on finit par lui en promettre une à son retour de Vienne. « J'ai exprimé à ce sujet, écrivait M. Buchanan le 5 décembre, mes appréhensions à M. de Bismark que le comte Rechberg ne vît dans cet arrangement un désir de la Prusse de rejeter sur le dos de l'Autriche une cause d'impopularité... » Les appréhensions de sir A. Buchanan ne tardèrent pas à se vérifier.

n'en « conseilla » pas moins l'évacuation du pays jusqu'à la frontière du Slesvig; lord Wodehouse, fraîchement débarqué, joignit ses prières, ses recommandations, sa pression, — et le Danemark céda aussi sur ce point (20 décembre). Lord Wodehouse n'avait pas pour cela épuisé tous ses conseils : il lui restait encore un autre moyen de salut à faire agréer, — l'abrogation de la charte de novembre, « le suicide, » comme l'appelait M. Hall; — mais la première partie de la besogne était déjà faite avant Noël, et la diplomatie anglaise était parvenue à aplanir les routes devant M. de Bismark jusqu'à l'Eider.

Donc, dès le 21 décembre, les Danois commencèrent à évacuer le Holstein, et à mesure qu'ils se retiraient, on voyait entrer les troupes fédérales. Parmi ces troupes, dont la plus grande partie restait échelonnée dans le nord de la Germanie, on distinguait des régimens hongrois de la patrie d'Arpad, des régimens polonais de la Galicie et du grand-duché de Posen : on ne voyait pas « l'armée slesvico-holsteinoise » que le duc d'Augustenbourg avait déclaré former sur le territoire de Cobourg. Le duc n'en resta pas pour cela inactif : il adressa une proclamation à ses chers sujets de Slesvig-Holstein où il les engageait « à respecter les commissaires du *Bund* et à éviter les *conflits*... » Sérieusement la mouche du coche pensait faire aller la machine.

II.

Au moment où les troupes de Christian IX évacuaient le duché de Holstein, le cabinet de Copenhague adressait à ses agens une dépêche circulaire, en date du 24 décembre, qui protestait en termes dignes et mesurés contre les violences subies et en faisait pressentir de nouvelles. « Ce n'est pas sans faire un grand effort sur nos sentimens, disait la circulaire danoise, que nous avons accepté d'attendre de ce côté de l'Eider la marche ultérieure des événemens. Si nous avons pris cette résolution, c'est uniquement pour nous rendre aux conseils et aux instances des puissans gouvernemens amis et pour différer aussi longtemps que possible une collision à main armée, — *collision qui néanmoins nous semble inévitable.* » Inévitable en effet était désormais le conflit, et l'attitude de l'Allemagne, de ses peuples aussi bien que de ses gouvernemens, ne laissait guère de doute à cet égard. Le ministre de Hesse-Darmstadt baron de Dalwigk, un de ces imperceptibles satellites qui gravitaient alors autour du corps germanique, et qui pendant un moment se flatta même de briller par sa propre lumière, déclarait le 18 dé-

Le comte Rechberg renvoya à la Prusse « une cause d'impopularité... » L'amiral ne fut pas admis devant l'empereur François-Joseph, et dès lors il devint naturellement « impossible » de l'admettre devant le roi Guillaume Ier.

cembre à sir A. Malet « que le moins que l'Allemagne puisse accepter en tout cas, ce serait le Holstein, le Lauenbourg et la partie méridionale du Slesvig; son excellence penchait même pour l'annexion de ce troisième duché en entier. » Les états secondaires de la confédération germanique avaient décidément épousé la cause du jeune et chevaleresque prétendant; ils demandaient sa reconnaissance immédiate par la diète de Francfort, et poussaient de toute leur force à « l'œuvre nationale » de la Baltique. Du reste, cette œuvre, ils auraient bien mieux aimé la voir protégée par l'empereur d'Autriche que par M. de Bismark, et le duc de Cobourg, l'ancien, mais désabusé zélateur de « l'hégémonie » prussienne, envoyait au commencement de décembre 1863 son confident intime, M. de Loewenfels, avec une lettre autographe à Vienne, pour supplier François-Joseph « de ne pas faire obstacle à un mouvement devenu irrésistible et de se placer lui-même à la tête du parti populaire en Allemagne (1). » Une politique aussi hasardeuse convenait bien peu, il est vrai, aux sentimens et aux traditions de la vieille maison des Habsbourg, et de tous les gouvernemens germaniques (en exceptant peut-être le Hanovre), celui de l'Autriche se montra sans contredit le moins épris de la grande cause des duchés, le plus désireux de trouver une issue pacifique quelconque à un débat qui ne laissait pas de lui inspirer de graves appréhensions. C'était déjà, au gré de certains et loyaux personnages de la cour, un fâcheux inconvénient de cette question du Slesvig de présenter une analogie si embarrassante avec la question hongroise, — le point vulnérable de l'empire « régénéré » par la patente de M. Schmerling du 26 février 1861. Il fallait bien s'avouer que si le *rigsraad* unitaire de M. Hall menaçait « d'une manière criminelle, » au dire des Allemands, la prétendue « autonomie » du Slesvig, le *reichsrath* unitaire de M. Schmerling faisait, lui, bien autrement violence à la plus légitime des autonomies historiques, à cette antique constitution hongroise que le peuple magyar défendait précisément alors avec une persévérance et un sens de légalité admirables contre la patente impériale du 26 février. En dehors de cette considération tout intime, mais qui ne manquait pas de poids dans certains cercles de la *Burg*, il y avait bien d'autres raisons encore pour mettre l'Autriche en garde contre les entraînemens des états secondaires. Pour un gouvernement qui faisait toujours profession de respecter scrupuleusement les engagemens internationaux, il était plus que gênant, il était presque impossible de répudier un pacte aussi solennel, aussi européen que le traité de Londres, de le répudier surtout à un moment où la France venait de consterner les cabinets

(1) Dépêche de lord Bloomfield du 3 décembre 1863.

conservateurs par sa déclaration contre les traités de 1815. On ne pouvait non plus se dissimuler que l'agitation allemande pour les duchés présentait un caractère et invoquait un principe que l'Autriche, moins que toute autre puissance au monde, était libre d'admettre. Dans un de ces *a parte* dont il a été parlé plus haut, et où le gouvernement de Vienne trahissait de temps en temps le grand malaise qu'il éprouvait, le comte Rechberg déclarait à lord Bloomfield (dépêche du 31 décembre) « que personne ne regrettait plus que lui la tournure que semblait prendre l'affaire danoise, *rien n'étant plus éloigné des désirs et des intérêts de l'Autriche que de soulever la question des nationalités...* » A tous ces scrupules de conduite et de principe venait s'ajouter encore une crainte bien autrement grave et sérieuse, la crainte de troubler la paix du monde et de donner le branle à une conflagration européenne.

D'un autre côté cependant, comment rompre brusquement en visière avec les aspirations de la *grande patrie*, qu'on avait jusqu'ici flattées et encouragées? Comment permettre à la Prusse d'exploiter à elle seule et au profit de son « hégémonie » un mouvement aussi populaire? Comment surtout s'aliéner les sympathies de la Germanie à un moment où l'on en avait plus besoin que jamais, à la veille peut-être du jour où l'on aurait à réclamer son aide pour la défense du Mincio? Depuis le discours impérial français du 5 novembre, les hommes d'état autrichiens demeuraient obsédés par la pensée qu'une seconde guerre d'Italie était imminente, qu'au printemps une armée française descendrait de nouveau dans les plaines de la Lombardie, et en passant en revue les alliés possibles dans la lutte qu'ils croyaient proche, ils ne trouvaient guère que l'Allemagne sur laquelle on pût compter avec quelque assurance, pourvu qu'on lui donnât les gages d'une politique « nationale » sur l'Eider. Au milieu de ces perplexités, de ces tiraillemens en sens divers, le gouvernement autrichien crut que le plus sage était de s'unir à la Prusse et de tâcher de résoudre avec elle tant bien que mal, très probablement beaucoup plus mal que bien, le problème si ardu et si épineux du Slesvig-Holstein. L'action commune avec la Prusse présentait déjà, et dès le premier abord, un avantage considérable : c'est qu'on aurait, dans tous les cas, avec qui partager l'impopularité d'un arrangement qui, pour satisfaire à un degré quelconque la diplomatie européenne, devrait nécessairement mécontenter au plus haut point « l'honneur et le droit allemands, » — et le cabinet de Vienne ne pensait guère alors à un autre dénoûment possible. De plus, en marchant de concert avec Berlin, on était au moins sûr de ne jamais s'avancer au-delà de ce que pourrait permettre la Russie, car M. de Rechberg, beaucoup plus clairvoyant en cela que le ministre britannique, se doutait bien que M. de Bismark ne ferait

pas un seul pas qui risquerait de sérieusement déplaire au prince Gortchakov : à ce sujet, on avait même à Vienne des assurances très positives. Enfin, et pour dernière raison déterminante, la Prusse avait, aux yeux des hommes politiques autrichiens, un mérite précieux dans la circonstance, et qui la distinguait très avantageusement des autres états de la confédération, beaucoup trop emportés : la Prusse reconnaissait les engagemens pris envers l'Europe en 1852 et entendait maintenir le traité de Londres!

C'était là en effet le langage qu'avait constamment tenu jusqu'ici M. de Bismark, non-seulement à Copenhague et à Londres, mais bien aussi à Vienne et à Saint-Pétersbourg : il demandait péremptoirement au Danemark le rappel de la constitution de novembre, mais il protestait toujours de son respect pour les stipulations de 1852. Bientôt cependant il entendit ne plus accorder ce respect qu'*à terme*, jusqu'au 1er janvier 1864 (1) : si d'ici là la malencontreuse constitution n'était pas révoquée, « les puissances allemandes se considéreraient comme déliées de tous leurs engagemens envers le Danemark, y compris le traité de 1852. » Ainsi le déclarait-il le 12 décembre à lord Wodehouse, qui s'était arrêté deux jours à Berlin avant d'aller remplir sa mission auprès de Christian IX. Lord Wodehouse objecta qu'un pareil changement de la loi fondamentale d'un pays ne pouvait, dans tous les cas, se faire en un si bref délai, que, le *rigsraad* danois expirant sous peu de jours, il faudrait convoquer une assemblée nouvelle pour trancher une question aussi capitale. « Son excellence me dit (lisons-nous dans la dépêche du noble lord du 12 décembre) qu'il lui importait peu quelle assemblée abrogerait en définitive la loi; il était toutefois convaincu qu'il serait nécessaire que le roi du Danemark se séparât de ses ministres actuels, et qu'un *coup d'état serait la meilleure solution* de la difficulté. Le fait était que l'Allemagne ne serait jamais en bons termes avec le Danemark *aussi longtemps que les institutions démocratiques du Danemark seraient maintenues...* » Ainsi le ministre prussien prétendait imposer un *coup d'état* à une monarchie voisine, lui faire changer des institutions entachées à ses yeux de *démocratie!* « J'ai dit, continue lord Wodehouse, que je regrettais d'entendre ce langage, qui équivalait à une intervention dans les affaires intérieures d'un état indépendant, » et il pressa son interlocuteur d'indiquer les moyens d'un arrangement; on lui répondit « que c'était non aux Allemands, mais aux Danois de les proposer. » Qu'on veuille bien admirer ici le machiavélisme constant de la diplomatie germanique, qui, tout en réprouvant l'un

(1) Dès que le cabinet autrichien eut donné *carte blanche* au comte Karolyi pour se concerter avec lui. (Dépêche de lord Bloomfield, 10 décembre).

après l'autre chacun des divers essais que faisait le Danemark depuis tantôt vingt ans pour organiser ses états (la patente de 1846, la constitution de 1849, la constitution *commune* de 1855, la suspension de cette constitution *commune* pour le Holstein en 1858, la patente du 30 mars 1863, la constitution de novembre 1863), se gardait bien cependant de préciser un plan quelconque pour un établissement comme elle l'entendait, et disait toujours que *c'était aux Danois de faire des propositions!* « Les gouvernemens d'Autriche et de Prusse, écrivait sir A. Buchanan le 14 décembre (le lendemain du départ de lord Wodehouse pour Copenhague), continuent de la sorte la vieille politique de la diète de Francfort, dont le Danemark s'est tant de fois plaint : ils énoncent seulement ce à quoi ils s'opposent, mais ils refusent positivement de donner la moindre indication sur la nature d'un arrangement qui pourrait enfin leur agréer... » Sir A. Buchanan ne put même obtenir du président du conseil prussien la promesse de ne pas envahir le Slesvig alors que le gouvernement de Copenhague se déclarerait prêt à abroger la constitution. « M. de Bismark répliqua, mandait le ministre anglais le 31 décembre, qu'il ne pouvait donner de promesse positive pour l'avenir sans la sanction du roi, et qu'il ne pouvait non plus soumettre à la sanction du roi une pensée arrêtée dans une question qui subissait journellement le contre-coup d'incidens multiples et échappant à tout contrôle!.. » Notons aussi au passage cette intervention soudaine du nom du roi dans les pourparlers de Berlin. A la « pression » dont M. de Bismark se disait toujours victime de la part des états secondaires et des révolutionnaires allemands vint s'ajouter en effet, surtout vers la fin de décembre, l'animation croissante du monarque lui-même, de Guillaume Ier, que le président du conseil déclarait avoir toutes les peines du monde à maîtriser. D'ailleurs le prince Gortchakov avait déjà depuis plusieurs semaines charitablement prévenu lord Napier que M. de Bismark « contenait le roi de Prusse, qu'un entourage exalté poussait à des mesures plus extrêmes. » Vers l'approche du nouvel an, des bruits divers arrivaient au *foreign office*, qui présentaient la position de ce ministre comme fortement ébranlée par suite de sa résistance à la fougue patriotique de son souverain, et il y eut un moment où lord Russell dut faire des vœux pour la conservation à son poste de cet étrange « conservateur de la paix (1)! » Quoi d'étonnant dès lors que M. Hall, dans sa circulaire du 24 décembre, jugeât une collision « inévitable, » que M. Drouyn de

(1) Dépêches de lord Napier (1er décembre 1863), de lord Loftus (29 décembre 1863) et de sir A. Malet (2 janvier 1864).

Lhuys exprimât vers le même temps à M. Grey ses doutes sur une issue pacifique possible, et que sir A. Malet prédît (2 janvier 1864) la ruine certaine de la monarchie danoise, si elle n'était point secourue?

Lord Russell s'obstina pourtant dans ses espérances de paix. N'avait-il pas offert sa « médiation » à l'Allemagne? L'Angleterre, la Russie et la France n'avaient-elles pas aussi envoyé une ambassade spéciale à Copenhague, ambassade pleine de solennité et de persuasion? Il est vrai que des trois personnages qui composaient cette « mission extraordinaire, » l'un parlait peu et manquait souvent d'instructions, tandis que l'autre en était amplement pourvu et ne soufflait mot pour cela. Arrivé le 16 au soir à Copenhague, le général Fleury en repartit dès le 20, ayant soigneusement évité toute démarche commune avec ses deux collègues : il s'était contenté d'une ou deux entrevues avec le roi et M. Hall. Invité par lord Wodehouse à joindre ses efforts aux siens, le général Fleury répondit « que ses instructions n'étaient pas qu'il prît part ici à des négociations, mais de faire savoir d'une manière explicite au gouvernement du roi Christian que, si le Danemark était engagé dans une guerre avec l'Allemagne, la France ne lui viendrait pas en aide... » L'envoyé spécial de Russie, le conseiller d'état M. d'Ewers, fit preuve de plus de confraternité. Il en référait trop souvent peut-être à Saint-Pétersbourg à propos de tout incident, mais il ne refusait jamais d'assister lord Wodehouse et sir A. Paget dans leurs pourparlers avec les divers membres du gouvernement. Lui aussi, il recommandait la soumission absolue aux exigences de l'Allemagne; il ne compromettait guère par de pareilles recommandations les bons rapports du prince Gortchakov avec M. de Bismark. Le premier et important résultat de cette étrange mission fut, comme on l'a vu plus haut, l'évacuation du Holstein par les Danois devant les troupes fédérales. Cette concession obtenue, l'envoyé de l'Angleterre se mit en devoir de faire agréer au gouvernement de Copenhague un second sacrifice bien plus immense, le retrait de la loi fondamentale du pays! Ce point ne se trouvait pas dans les instructions qu'il avait emportées de Londres : le principal secrétaire d'état britannique n'avait pas encore prévu alors cette nécessité impérieuse; mais, informé depuis de l'*ultimatum* posé à Berlin, il s'était empressé d'écrire le 17 décembre une note à l'adresse du Danemark et d'y réunir les « argumens pour la révocation de la constitution. » Le ministre qui n'avait pas trouvé une seule objection à faire contre la loi pendant les six semaines que dura la discussion du *rigsraad*, le ministre qui, un mois auparavant, n'avait pas osé en déconseiller la signature au roi Christian montant sur le trône, le même ministre, subitement illuminé, déclarait maintenant cette constitu-

tion de novembre « contraire aux engagemens de la cour du Danemark, » et demandait « qu'elle fût rapportée!... » — « C'est le désir du gouvernement de sa majesté, ajoutait l'imperturbable conseiller, que cela soit fait de la manière qui conviendra le plus à la *dignité* et au caractère du Danemark comme nation *libre et indépendante!* » Trois jours après, il expédiait une dépêche électrique pour Copenhague, annonçant « que le rappel de la constitution était *indispensable.* » Cette fois il ne fut pas même fait mention de « la dignité et du caractère : » c'était sans doute la faute du laconisme obligé du télégraphe. Lord Wodehouse entreprit courageusement une œuvre aussi difficile; il ne demandait pas mieux que d'y réussir, « de mettre fin (*put an end*) à la constitution, » ainsi qu'il s'exprimait avec une aisance toute cavalière dans une de ses dépêches; mais il devait rencontrer une résistance opiniâtre, — et c'est ici, dans la correspondance des deux agens britanniques, qu'il faut se donner le spectacle d'un poignant débat entre le client si constamment sacrifié et le superbe protecteur si ardent toujours à prêcher « l'immolation de soi-même (1)... »

Certes, disaient les ministres de Christian IX, le Danemark a donné des preuves assez nombreuses de sa déférence pour les conseils du cabinet de Saint-James : il a répondu humblement à une sommation hautaine du *Bund*, révoqué la patente du 30 mars, subi une exécution fédérale injustifiable, évacué le Holstein sans coup férir. Aujourd'hui on lui demande d'abolir sa loi fondamentale, de briser le seul lien qui unit un peuple cruellement éprouvé à un souverain nouveau, peu connu ou méconnu dans le pays, et dont lord Russell lui-même, dans ses missives aux diverses puissances, exalte si inconsidérément les « sympathies germaniques! » Aux angoisses de l'invasion étrangère, on nous propose ainsi d'ajouter la tourmente des bouleversemens intérieurs! Du reste, cette concession accordée aux Allemands, est-on bien sûr de n'avoir pas à en faire d'autres encore, et le contraire plutôt n'est-il pas avéré dès à présent? Le plus digne, le plus politique aussi ne serait-il point dès lors de prendre une forte position dans le Slesvig et d'accepter la lutte, devenue inévitable? Ne pourrait-on même pas se reprocher d'avoir attendu jusque-là, d'avoir laissé venir l'hiver, car n'était-ce pas sur la saison des glaces que les Allemands avaient compté dès l'origine, et au su de tout le monde, pour mettre complétement hors de combat la seule force sérieuse que le Danemark pût leur opposer, sa marine?...

Les agens britanniques ne surent trop que répliquer à une ar-

(1) *Self-immolation*, le mot est de sir A. Buchanan (dépêche du 5 janvier 1864). Pour le résumé qui suit, voyez les dépêches de lord Wodehouse et sir A. Paget (21, 22 et 24 décembre 1863).

gumentation aussi animée et pressante. « J'engageai M. Hall, raconte lord Wodehouse, à bien peser la gravité des dangers qui menaçaient le royaume. Il était de mon devoir de lui déclarer que, si le gouvernement danois repoussait notre conseil, le gouvernement de sa majesté devait laisser le Danemark s'engager dans la lutte avec l'Allemagne sous sa propre responsabilité. » M. Hall répondit qu'il ne connaissait que trop les dangers dont le Danemark était menacé, s'il repoussait le conseil de l'Angleterre; mais les dangers qu'il courait en l'acceptant étaient encore plus graves... « Maintenant le roi et son peuple étaient unis, et cette union cordiale du roi et du peuple avait la puissance d'une forteresse : si la constitution était abolie, ce grand avantage serait perdu. » Passant ensuite aux divers modes d'exécution, le ministre danois démontrait que le *rigsraad* allait expirer légalement dans vingt-quatre heures, et qu'il était inutile de vouloir prolonger ses séances, puisqu'on n'obtiendrait jamais de lui un vote favorable à l'abrogation. Il faudrait donc réunir un nouveau parlement, faire procéder à des élections; mais outre que de tels préparatifs demanderaient beaucoup plus de temps que n'en accordait l'ultimatum de Berlin (le 1er janvier, et on était au 20 décembre!), outre aussi qu'il était fort douteux que le *rigsraad* futur se montrât moins récalcitrant, la nouvelle assemblée ne pourrait, dans tous les cas, être convoquée qu'au nom de la constitution de novembre : or M. de Bismark avait déclaré que toute mise en pratique de la constitution de novembre serait considérée par lui comme un *casus belli*. On tournait dans un cercle vicieux... Lord Wodehouse, il est vrai, « espérait » pouvoir obtenir une prolongation du fatal délai qui rendrait la réunion d'un nouveau *rigsraad* possible, pourvu, bien entendu, que les membres du Slesvig ne fussent pas appelés à y prendre place, — c'est-à-dire pourvu que l'on tranchât d'avance la question sur laquelle on se donnerait l'air de vouloir consulter le pays! « Il n'est pas d'usage, s'écria M. Hall, de convoquer un parlement dans la seule pensée de lui faire commettre un suicide!... » Et il finit par demander quel était l'*équivalent* qu'on lui offrait en échange d'un sacrifice aussi immense, aussi plein de périls? Promettait-on au moins que ce serait là le terme des concessions imposées? On n'avait pas même la certitude de voir toute la question déférée à un verdict de l'Europe; on n'avait pas même l'assurance que le Slesvig ne serait point envahi malgré le rappel de la constitution!... Comme dernier expédient, le ministre danois proposa de *suspendre* la constitution jusqu'au 1er janvier 1865; on aurait ainsi toute une année devant soi pour négocier. Lord Wodehouse trouva que l'idée n'était pas tout à fait mauvaise (*not altogether a bad one*); il ne lui donna pas de suite pourtant, et M. Hall finit par se démettre de

son poste (le 24 décembre), pour ne pas faire obstacle à des essais d'arrangement avec l'Allemagne. Une crise ministérielle s'ensuivit, qui dura plusieurs jours, et c'est seulement vers la fin de l'année que l'évêque Monrad put compléter une administration nouvelle. M. Monrad du reste se montra aussi peu disposé que son prédécesseur à inaugurer l'œuvre du « suicide. » Il dit le 31 décembre à sir A. Paget que, « si un arrangement définitif en réalité pouvait être proposé au Danemark, on consentirait à de grands sacrifices, mais qu'il ne souscrirait à aucune espèce de concession qui n'aurait pour effet que d'obtenir un résultat temporaire. » Et l'évêque-ministre répéta à plusieurs reprises que, « dans l'état actuel des affaires, il ne restait plus d'autre parti à prendre que de *lancer le peuple* (1). »

Tandis que la diplomatie anglaise éprouvait de si grandes difficultés à « en finir » avec la constitution à Copenhague, le cabinet de Saint-James était constamment tenu en éveil, en alarme, par des propos excentriques de M. de Bismark, que sir A. Buchanan s'empressait de rapporter en toute hâte à Londres. Le 20 décembre par exemple, le président du conseil de Berlin jetait négligemment, et pour la première fois, une pensée à laquelle il réservait encore un rôle des plus importans, la pensée « qu'une guerre avec le Danemark mettrait fin à tous les engagemens de l'Allemagne envers l'Europe concernant cette monarchie. » Trois jours après, il déclarait à l'ambassadeur britannique que la Prusse n'avait que « deux alternatives » devant elle : ou répudier les obligations de 1852 et laisser le *Bund* procéder à l'installation du duc d'Augustenbourg dans le Holstein, ou bien maintenir les obligations de 1852, mais à la condition que les puissances resteraient *neutres* dans la guerre que ferait le *Bund* au Danemark pour la revendication de ses droits dans le Slesvig! Le principal secrétaire d'état protesta de toutes ses forces contre les « alternatives » et les aphorismes de Berlin, et le ministre de Guillaume Ier s'étonna à son tour d'être si mal compris. Il tenait toujours aux engagemens internationaux, au traité de Londres. « Le respect du traité de Londres! disait-il à sir A. Buchanan, mais vous prêchez un converti! » Il ne voulait pour rien au monde déchirer ce traité, encore moins faire la guerre au Danemark, et c'est précisément pour éviter l'une et l'autre de ces extrémités qu'il demandait.... à occuper le Slesvig, à l'occuper pacifiquement et comme « un *gage* de l'accomplissement par le Danemark des vœux légitimes de l'Allemagne. » La proposition était éminemment conservatrice, soutenait-il, *faite sur la base du maintien de l'intégrité de la mo-*

(1) Ces trois mots curieux sont en français dans la dépêche de sir A. Paget du 3 janvier 1864.

narchie danoise, et la preuve, c'est que la diète de Francfort accueillait avec déplaisir ce projet (le 28 décembre), comme entaché d'une reconnaissance indirecte des droits de Christian IX. En effet, continuait à démontrer le ministre prussien, en se saisissant du Slesvig comme d'un « gage, » ne confirmait-on pas par cela même les titres du Danemark sur ce duché, et ne prévenait-on pas tout mouvement révolutionnaire, toute acclamation du duc d'Augustenbourg?... C'était, comme on le voit, la répétition exacte de la pièce jouée un mois auparavant à propos du Holstein, l'application au pays d'au-delà de l'Eider de la fameuse *demi-mesure* qui avait fait des merveilles dans le pays en-deçà de ce fleuve. On procédait contre le Danemark par une « exécution » dans la première de ses provinces, par une « saisie » dans la seconde, le tout pour mieux constater sa souveraineté légitime! Et pour que l'analogie fût complète de tous points, cette fois encore Vienne et Saint-Pétersbourg trouvèrent les argumens de M. de Bismark aussi pleins de vérité que de *modération.* Cette fois pourtant lord Russell n'y tint plus, la plaisanterie devenait trop forte même pour lui, et il adressa à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Berlin une dépêche identique (29 décembre), dans laquelle il déclarait « que le gouvernement de sa majesté était incapable de comprendre (*at a loss to understand*) comment une agression du territoire danois pouvait être considérée comme une barrière élevée contre les passions extrêmes de l'Allemagne; bien au contraire, une telle agression, au lieu d'être un frein, deviendrait un éperon pour les mouvemens révolutionnaires... » C'était parler d'or, et c'était même parler de fer et de feu lorsque lord Russell faisait savoir le 1er janvier 1864 à M. de Bismark, et par le télégraphe, « que l'invasion du Slesvig mettrait en *grand danger* les relations de la Grande-Bretagne et de la Prusse (1)... » Il est vrai que le chef du *foreign office* atténua bientôt notablement cette parole trop courageuse, et qu'il en donna le 6 janvier la curieuse explication qui suit : « le gouvernement de sa majesté *n'a pas dit* que les relations de l'Angleterre et de la Prusse pourraient être exposées par une invasion du Slesvig, bien qu'il crût qu'une pareille invasion pourrait avoir cet effet (*might do so*), si on ne donnait pas au Danemark le temps nécessaire pour accorder les concessions qu'on lui demandait. Le gouvernement de sa majesté se plaît à croire que le gouvernement de Prusse a, comme celui d'Autriche, l'intention de jouer un *rôle honorable* dans la crise présente!... » Toujours est-il que cette menace du cabinet de Saint-James fit de l'impression à Berlin. Le 1er janvier si redouté,

(1) Le menaçant télégramme a été omis dans le *blue book*, mais on le trouve résumé dans la réponse de sir A. Buchanan du 2 janvier. Voyez aussi les explications de lord Russell dans sa dépêche du 6 janvier.

et que M. de Bismark avait fixé comme le dernier jour de l'état de paix, se passa sans encombre; lord Russell eut un moment de répit, et travailla aussitôt avec ardeur à la réunion d'une conférence européenne qui devrait enfin mettre un terme au différend dano-allemand.

Cette nécessité de convoquer une conférence des divers gouvernemens de l'Europe n'avait pas été d'abord trop reconnue par la diplomatie britannique, et lord Russell ne se décida pour un tel projet que bien tard, vers les derniers jours de l'année 1863. Jusque-là il avait constamment pensé que les efforts de l'Angleterre seule suffiraient. Il s'en tenait au projet du mois d'octobre, alors que, dans la plus parfaite entente avec M. de Bismark au sujet de la question polonaise, il avait été convenu que, pour le règlement définitif du litige sur l'Eider, il ne serait fait appel qu'à l'*unique médiation* du cabinet de Saint-James (1); mais on était déjà loin de ces beaux jours d'octobre. De très graves événemens avaient eu lieu depuis lors, et la France entre autres avait fait sa fameuse proposition d'un congrès, qui était devenue le signal d'un notable déplacement des positions sur l'échiquier diplomatique de l'Europe. Déboûté par l'Angleterre, le cabinet des Tuileries n'avait pas cependant complétement renoncé à son idée; il avait même profité de la grave complication survenue dans l'intervalle au sujet des duchés de l'Elbe, pour démontrer la sagesse de ses prévisions, et dans une circulaire datée du 8 décembre M. Drouyn de Lhuys s'était adressé aux différens gouvernemens du continent pour leur proposer, à défaut d'un congrès général, une réunion préalable dans le sens qu'avait indiqué le roi de Prusse dans sa lettre à l'empereur Napoléon III, — une conférence des ministres qui s'entendrait sur les questions qu'on pourrait soumettre plus tard au jugement éclairé des souverains. Lord Russell ne put cacher devant M. de Bernstorff « sa surprise » de voir le gouvernement français persister dans des projets qui, pour assumer une forme plus modeste, n'en devenaient pas pour cela plus « pratiques. » Il apprit avec satisfaction qu'on était du même avis à Saint-Pétersbourg, et que M. de Rechberg, lui aussi, ne croyait pas que la question des duchés « fût déjà mûre pour les délibérations d'un congrès européen. » Autre fut le sentiment de M. de Bismark. Pourquoi pas des conférences ministérielles sur toutes les questions pendantes? demanda le ministre prussien, qui feignait de garder un faible pour l'*idéologie* française. Et puisqu'on ne vou-

(1) M. Quaade écrivait alors à M. Hall : « *En conséquence d'une observation de l'ambassadeur anglais,* je crois bon de vous avertir que le gouvernement du roi ne doit pas essayer de provoquer *d'autre médiation que celle de l'Angleterre,* pas plus que l'intervention de plusieurs gouvernemens... » (Papiers d'état communiqués au *rigsraad.*)

lait pas même de ce « congrès restreint, » il suggérait une *conférence spéciale* sur les affaires du Danemark en désignant *Paris* pour lieu de réunion (dépêche de sir A. Buchanan du 16 décembre). Le gouvernement britannique fut d'abord loin d'être ravi de la suggestion prussienne, et le lieu indiqué pour le rendez-vous n'entrait pas pour peu dans ce sentiment de répulsion, car qui lui garantissait qu'une conférence spéciale à Paris n'engendrerait pas, par impossible, un congrès général, et qu'à l'encontre de l'aventure arrivée jadis au vainqueur des Philistins, ce ne serait point cette fois du *doux et de l'utile* que sortirait l'*animal dévorant*, pour parler le langage du Samson de la Bible?... Après quelques jours d'hésitation, lord Russell déclara le 24 décembre qu'il ne « répugnait pas » à ce que la question fût discutée dans une conférence, pourvu, bien entendu, qu'elle se bornât « strictement » à ce seul sujet. Il n'avait pas non plus d'objection contre Paris, « bien que les conférences antérieures sur ces affaires aient été tenues jusqu'à présent à Londres. » L'adhésion, comme on le voit, n'était pas des plus chaleureuses; mais la situation s'aggravant d'un moment à l'autre, et lord Bloomfield ayant mandé (24 décembre) que l'Autriche était très désireuse (*anxious*) « qu'une conférence se réunît le plus tôt possible, pour que la question des duchés pût dépouiller son caractère germanique exclusif et assumer un caractère européen » (M. de Rechberg cherchait une issue!), le ministre britannique commença par éprouver pour l'idée de M. de Bismark une ardeur qui alla croissant à mesure même que l'auteur primitif se refroidissait pour elle.

Comment cependant faire la proposition d'une conférence sur la question danoise au cabinet des Tuileries? Après avoir exprimé sa pensée « avec aussi peu de circonlocutions que possible, » après avoir dit son fait au gouvernement de la France au sujet du congrès et « heureusement » rétabli contre lui « l'harmonie » des quatre grandes puissances, le principal secrétaire d'état ressentait quelque gêne de venir de nouveau lui parler d'une conférence spéciale à Paris, « strictement limitée » à la question des duchés. Il demanda conseil à Saint-Pétersbourg (1), et le prince Gortchakov fut d'avis que le mieux serait d'employer l'intermédiaire du gouvernement de Copenhague. C'était maintenant au pauvre Danemark de tirer lord Russell d'embarras! Le télégraphe joua immédiatement pour Copenhague, et lord Wodehouse fit une proposition,... non pas précisément une proposition (soyons bien exact), mais une insinuation, ainsi qu'il eut soin de le faire remarquer à M. Vedel,

(1) Voyez, sur cette plaisante transaction, les dépêches de lord Napier (25 décembre), de lord Wodehouse (26, 29 et 30 décembre), de lord Bloomfield (31 décembre).

sous-secrétaire dans le cabinet danois. Le nom importait peu à l'affaire; mais M. Vedel voulut savoir si la conférence prendrait pour base le traité de Londres, c'est-à-dire le principe de l'intégrité de la monarchie danoise. — L'intégrité de la monarchie! s'écria le diplomate anglais, elle est indiscutable : c'est la femme de César, dont il ne doit pas même être parlé! « Ce serait, dans mon opinion, une méprise (*mistake*) que de faire mention spéciale du traité de Londres, car ce serait faire supposer que la validité en pût être mise en doute. » Le gouvernement de Copenhague trouvait que c'était peut-être trop de respectueuse réserve; il ne pouvait pas, dans tous les cas, préparer dans les vingt-quatre heures les notes qu'on lui inspirait : le nouveau cabinet n'avait même pas encore un ministre des affaires étrangères pour les écrire convenablement. Impatienté de ce retard et pressé par les événemens, aiguillonné surtout par l'Autriche, qui croyait *qu'on ne devrait pas perdre un seul instant*, le ministre britannique se décida enfin à faire lui-même la grave démarche. Déjà le 28 décembre il avait adressé aux cosignataires du traité de Londres (France, Russie, Autriche, Prusse, Suède et Danemark) une missive quelque peu philosophique, où, traitant « l'embarrassante et inextricable question de Slesvig-Holstein à un point de vue plus large et plus général, qui pourrait fournir un fil conducteur pour s'échapper du *noir labyrinthe* vers la clarté du jour, » il s'était efforcé d'établir les « principes d'un arrangement. » Il fallait pour cela tout simplement donner une égale satisfaction aux exigences du Danemark, maintenu dans son intégrité, et aux vœux de ses habitans d'origine allemande, — chose d'autant plus facile à l'heure qu'il est (disait lord Russell), que le nouveau souverain Christian IX « *était né Allemand* et naturellement disposé à traiter ses sujets germaniques avec la même libéralité que ses sujets danois. » Guidé par ces deux principes, le cabinet de Saint-James fit donc, le dernier jour de l'an 1863, la proposition formelle d'une conférence « pour traiter du différend entre le Danemark et l'Allemagne. » La conférence siégerait « à Paris ou à Londres, » serait composée des représentans des puissances signataires du traité de 1852, « plus d'un ministre de la diète germanique; » enfin le *statu quo* serait maintenu dans les duchés jusqu'à l'achèvement des travaux de la réunion. C'est ce que lord Russell appelait les *bases de la conférence*, — bases que M. de Rechberg et M. de Bismark devaient encore manier et remanier pendant plusieurs semaines. Le ministre de Guillaume Ier s'élevait surtout contre la condition du *statu quo*, et, ce qui est bien plus curieux encore, c'est que le prince Gortchakov ne la goûtait guère non plus, « le *statu quo*, disait-il à lord Napier (dépêche du 5 janvier), étant la loi fondamentale votée

par le *rigsraad* et acceptée par le roi. » M. de Bismark, lui, ne comprenait pas pourquoi, tout en traitant d'un arrangement à Paris ou à Londres, il ne pourrait pas s'avancer dans le Slesvig et y saisir un « gage matériel. » A l'instar des pieux compagnons de Néhémie, le président du conseil de Prusse voulait absolument travailler d'une main au temple de la paix, et de l'autre pousser son épée dans les reins de l'*agresseur* danois.

Le temple manquait malheureusement de bien d'autres *bases* encore; le sol même où il devait être placé se dérobait sous lui, et le *foreign office* n'avait pas encore expédié sa note solennelle que déjà tous les cabinets étaient informés que le gouvernement français se refuserait plus ou moins clairement à la conférence projetée. D'ailleurs, et bien avant l'éclosion de ce projet de conférence, de nombreux indices étaient venus prouver que la France avait depuis un certain temps ses vues originales dans la question des duchés : il suffisait de se rappeler la lettre de l'empereur des Français au duc d'Augustenbourg et le langage tenu par son aide-de-camp à Copenhague. Depuis l'avortement du congrès, le cabinet des Tuileries avait évidemment commencé à envisager le litige dano-allemand sous un jour nouveau. Il éprouvait des doutes et des perplexités, il se demandait si les Danois « ne pouvaient avoir des torts, » s'il ne s'agissait pas sur l'Eider du principe sacré des nationalités, et si M. de Bismark, M. de Beust ou le prince Frédéric ne seraient pas d'aventure les défenseurs du *droit nouveau* contre un traité vermoulu.... A ces grands scrupules vinrent s'ajouter des oublis plus singuliers encore. Et par exemple, lorsque le chargé d'affaires britannique de Paris, M. Grey, « communiquait » à M. Drouyn de Lhuys les instructions données à lord Wodehouse, le ministre français fut « tout étonné » d'y trouver la mention qu'en 1851 et 1852 l'Autriche et la Prusse avaient explicitement renoncé à toute prétention d'une *union* entre le Slesvig et le Holstein. « Son excellence me déclara n'avoir pas eu soupçon d'un pareil fait, encore moins s'est-il jamais douté que la diète elle-même eût adhéré à cette déclaration; il prit note des différentes dates citées à ce sujet dans notre dépêche, et dit qu'il examinerait soigneusement toute la question... Il avoua son entière ignorance de tous ces détails (1). »

Ce n'est pas sans une émotion profonde qu'on peut lire dans les *state papers* le récit que fait lord Cowley de sa première entrevue avec M. Drouyn de Lhuys où il fut parlé de la conférence (29 décembre) : ce simple récit est toute une situation. On y voit deux grands gouvernemens se rencontrer malgré eux après un éloigne-

(1) Voyez les dépêches de lord Cowley des 24 et 25 décembre (*inclosure*).

ment qui a accumulé un trésor de griefs, tristes tous les deux, désabusés, et, comme dit le poète, « avares en paroles pour ne pas être prodigues en récriminations... » Le ministre français commença par expliquer qu'un grand nombre de souverains ayant gracieusement accepté les invitations de l'empereur pour un congrès, il ne conviendrait pas à la dignité de l'empereur et il serait contraire aux égards dus à ces souverains qu'une conférence à laquelle ils ne seraient pas appelés fût tenue à Paris. Tout en déclinant la « courtoisie » qu'on avait voulu faire à la capitale de la France, M. Drouyn de Lhuys exprimait également ses doutes que la diète allemande pût agréer Londres, lieu où fut signé ce traité de 1852 qui risque bien de devenir une « lettre morte. » Il avait aussi des objections contre l'idée d'adjoindre à la réunion projetée un représentant de la diète fédérale. Lord Russell l'avait évidemment émise dans le désir d'en finir avec la tactique des Allemands, qui prétextaient toujours de leur *Bund* pour échapper aux obligations contractées par leurs gouvernemens; mais M. Drouyn de Lhuys pensait qu'un tel plénipotentiaire du *Bund* ne manquerait certainement pas d'user de tous les moyens pour défaire les arrangemens de 1852. En général, il déclarait vouloir avant tout attendre que les puissances germaniques eussent indiqué d'une manière précise « leurs exigences envers le Danemark, » à quoi lord Cowley répondit qu'on pourrait attendre ainsi dans l'éternité (*for ever*), et pendant ce temps la Germanie dicterait sa loi au Danemark. En ce qui touchait cette monarchie scandinave, et tout en regrettant que sa conduite n'ait pas été « plus libérale » dans les duchés, le ministre de France convint, il est vrai, que ses droits, en vertu du traité de Londres, étaient indiscutables; mais quant à prendre les armes pour sa défense, le gouvernement de l'empereur « avait besoin de voir plus clair devant lui avant de se prononcer. » Du reste, et malgré ce qu'avait pu dire à Copenhague le général Fleury, l'empereur gardait toujours une pleine liberté d'action selon les circonstances... L'ambassadeur anglais fit un effort suprême pour rompre la glace. « Ce serait, dit-il, une chose pénible (*a grievous thing*) que la différence d'opinions qui s'est manifestée sur les mérites d'un congrès général fût de nature à diviser les deux gouvernemens à tel point que chacun en vînt à suivre une conduite isolée. J'espère qu'il n'en sera point ainsi. Le gouvernement de la reine fera tout son possible pour l'éviter; il a le désir sincère d'agir de concert avec le gouvernement impérial en cette question. Nous pensons qu'en nous entendant nous pouvons éviter la guerre, qui sans cela est imminente... » — « M. Drouyn de Lhuys me répondit qu'il partageait cette manière de voir; mais il n'ajouta rien à ces paroles. »

Très alarmé par les rapports de son ambassadeur à Paris, le principal secrétaire d'état eut l'idée qu'une proposition venant directement de Copenhague trouverait peut-être plus de faveur auprès du cabinet impérial, et il télégraphia en ce sens à lord Wodehouse. L'envoyé spécial répondit que le gouvernement danois, au lieu d'une conférence, préférerait demander la *médiation* des puissances non germaniques signataires du traité de Londres (l'Angleterre, la France, la Russie et la Suède). Lord John Russell voulut bien l'admettre, et, sans attendre les notes de Copenhague, il chargea immédiatement lord Cowley de proposer au cabinet des Tuileries un « concert des quatre puissances non germaniques » pour obtenir un délai d'abord et pour travailler ensuite à une « conférence ou à une médiation des puissances non germaniques ou à tout autre mode d'un arrangement amiable. » C'était le 5 janvier; mais vers ce temps M. Drouyn de Lhuys devint presque inabordable pour l'ambassadeur anglais : il était indisposé, il devait prendre les ordres de l'empereur, il donnerait sa réponse par écrit et promptement; cette réponse ne s'en faisait pas moins singulièrement attendre (1). On eut cependant plusieurs courtes entrevues (le 3, le 5 et le 7), qui n'amenèrent à aucun résultat. Le ministre de France avait toujours les mêmes objections : il trouvait que la présence d'un plénipotentiaire de la diète ne produirait que de la « confusion » dans les débats; il estimait en général que les propositions du cabinet de Saint-James n'étaient point « pratiques. » « Il n'avait pas besoin de dire que les sentimens nés des circonstances passées ne doivent point influer sur une décision dans une cause aussi importante; » mais il demandait ce qu'on ferait si l'Allemagne n'acceptait pas la médiation proposée et continuait les hostilités. Lord Cowley répondit naïvement « que dans ce cas de *nouvelles délibérations* entre les puissances deviendraient nécessaires : à quoi bon cependant s'occuper par anticipation de difficultés qui peut-être ne se réaliseront jamais?... » On comprend qu'une pareille perspective n'avait guère de quoi sourire à un ministre déjà si éprouvé par les négociations au sujet de la Pologne, et l'ambassadeur anglais eut beau représenter que les grandes

(1) On lit entre autres dans une dépêche de lord Cowley du 7 janvier : « J'ai informé votre seigneurie que M. Drouyn de Lhuys m'a fait espérer le 5 une réponse dans le courant de la journée. Le jour passa toutefois sans aucune communication de la part de son excellence. Le lendemain, et au reçu de votre télégramme, je ne perdis pas un instant; je me rendis chez le ministre et le priai de me fixer une heure. A quatre heures de l'après-midi, deux billets m'ont été remis de la part de son excellence, l'un daté de la veille, *et qui a ainsi mis vingt-quatre heures à arriver chez moi.* Il déclarait que le gouvernement impérial, avant de nous répondre, veut attendre les communications de Copenhague... »

puissances « devraient au moins se donner la *consolation* de n'avoir rien négligé pour détourner un malheur, » il eut beau même s'écrier : « Ce n'est pas *en nous croisant les bras* que nous empêcherons la guerre d'éclater ! » le ministre de France ne se laissa pas persuader. Il voulut, dans tous les cas, attendre l'arrivée des notes du Danemark, qui devaient déjà être en route.

Il s'en faut néanmoins que M. Drouyn de Lhuys se fût entièrement « croisé les bras, » et pendant que le comte Cowley s'efforçait en vain de faire sortir le cabinet des Tuileries de sa désespérante inertie, l'agent britannique près la cour du Hanovre, M. Howard, signalait au *foreign office* le 9 janvier l'existence d'une circulaire française qui traitait du projet de conférence et tranchait même à certains égards le fond de la question. La circulaire portait la date du 4 janvier et était surtout destinée aux états secondaires de l'Allemagne (1). M. Drouyn de Lhuys y parlait du projet anglais et établissait d'abord la différence qui existait entre une conférence discutant une question spéciale et le congrès général ou restreint dont l'empereur avait conçu la pensée. « Un congrès ayant à régler les intérêts les plus divers eût offert des élémens de transactions qui feront nécessairement défaut, si la délibération demeure circonscrite à un objet isolé. » Toutefois le gouvernement français ne se refuserait pas à la tentative de la Grande-Bretagne ; mais la conférence de Londres de 1852 n'ayant fait qu'une *œuvre impuissante*, « ainsi que l'état présent des choses le prouve surabondamment, » il serait essentiel, en se réunissant aujourd'hui, « de se placer dans des conditions propres à donner l'espoir d'un résultat plus satisfaisant. » Avant donc de se déclarer définitivement, le cabinet des Tuileries voulait s'assurer « de la manière de voir des états allemands. » Ces états accepteraient-ils le *statu quo* pour la conférence, et la diète de Francfort consentirait-elle à être représentée au sein d'une telle réunion et à lui déférer sa cause ?

Tout dans ce document, aussi bien que dans les circonstances qui l'accompagnèrent, était de nature à étonner quelque peu, à surprendre bien d'autres gouvernemens encore que celui de l'Angleterre. On ne saurait peut-être faire un reproche au cabinet des Tuileries de n'avoir pas communiqué sa circulaire à lord Cowley (le comte Russell n'a pas péché par un excès d'égards envers la France en cette année 1863), il est également inutile de demander s'il n'y avait pas une légère contradiction entre le langage tenu devant l'ambassadeur anglais sur les inconvéniens de l'admission

(1) Elle n'a pas été comprise parmi les pièces diplomatiques que le gouvernement français a présentées au corps législatif sur les affaires des duchés de l'Elbe.

d'un plénipotentiaire de la diète, sur la « confusion » qui en résulterait, et cet appel direct et exclusif aux états secondaires, à la diète; mais le plus grave sans contredit, ce fut l'arrêt prononcé sur les stipulations de 1852, qualifiées ainsi publiquement, et devant l'Allemagne, d'*œuvre impuissante*. La déclaration allait au-delà de ce que souhaitait probablement l'Autriche, au-delà même de ce qu'avait osé dire jusqu'à présent M. de Bismark : le trait frappait un autre encore que le *foreign office;* il ne faisait que heurter lord John, il atteignait le Danemark au cœur. Cette circulaire du 4 janvier fut la *dépêche de Gotha* du cabinet des Tuileries pour la malheureuse monarchie scandinave. Certes le traité de Londres était loin de constituer un chef-d'œuvre, et on n'a point manqué dans ce récit d'en relever à l'occasion tous les côtés défectueux (1); mais le moment était-il bien choisi par la France pour passer solennellement condamnation sur lui? Aussi peu, oserions-nous dire, que le fut, par rapport à la Pologne, le moment où l'on déclarait que les traités de 1815 avaient cessé d'exister. Les stipulations de Vienne demeuraient en novembre 1863 le seul soutien européen pour les Polonais, comme les stipulations de Londres constituaient en janvier 1864 la plus forte position diplomatique du Danemark. L'arrêt prononcé en novembre ne put qu'être agréable au prince Gortchakov, comme le manifeste du 4 janvier dut nécessairement remplir de joie le cœur de MM. de Beust et de Pfordten. Les sourdes menées de ces derniers, les allées et venues des divers petits diplomates des états secondaires germaniques faisaient-elles réellement illusion à la France et l'amenaient-elles à croire qu'une *troisième Allemagne* était en train de se former, dont il importerait de se ménager l'amitié à la veille d'une conflagration générale? Ou bien le cabinet des Tuileries ne voulait-il faire ressortir les nombreuses divergences des gouvernemens que pour mieux démontrer la nécessité d'un congrès et amener jusqu'à lord Russell à invoquer « l'idéologie » française comme le seul fil conducteur du « noir labyrinthe? » Ou bien encore ne cherchait-on que la simple satisfaction de déchirer un traité quelconque, celui de Londres, qui était à portée, à défaut de celui de Vienne, qui persistait à ne pas vouloir disparaître?

Le ministre britannique dut refouler dans son cœur le dépit que lui causa la circulaire française; il eut soin seulement, à partir du 9 janvier (puisque décidément on parlait de la femme de César), de placer le « maintien du traité de Londres » à la tête des « bases de conférence » qu'il ne cessait de remanier avec MM. de Rech-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1865.

berg et Bismark, et il continua ses négociations avec Paris. Il envoya le 10 janvier 1864 une nouvelle proposition, — la cinquième depuis dix jours, si nous avons bien compté. Les puissances non germaniques devraient faire une « représentation commune » (*joint representation*) à la diète de Francfort « portant que l'invasion du Slesvig constituerait un acte de guerre envers le Danemark, et lui opposant la grave responsabilité dont elle se chargerait en rompant par des mesures précipitées la paix de l'Europe. » M. Drouyn de Lhuys demanda de nouveau à prendre les ordres de l'empereur; il attendit jusqu'au 14 janvier, et alors il rapporta la réponse qui avait déjà été faite en septembre 1863 à M. Grey, au commencement même de ces complications, — la réponse qui devait être faite plus d'une fois encore dans le cours des événemens, et qui était comme le refrain et la moralité saisissante de cette douloureuse négociation au sujet du Danemark. « M. Drouyn de Lhuys m'a fait remarquer, — lisons-nous dans la dépêche de lord Cowley du 14 janvier, — qu'il ne pouvait oublier que, quand la Russie a été avertie par la France, la Grande-Bretagne et l'Autriche, de la responsabilité qu'elle encourait par sa conduite envers la Pologne, le prince Gortchakov avait répondu que la Russie était prête à assumer cette responsabilité devant Dieu et devant les hommes. Il (M. Drouyn de Lhuys) ne se soucierait pas, quant à lui, de provoquer maintenant, et de la part de l'Allemagne, une réponse du même genre, qui serait accueillie avec une même indifférence... » — « Du reste, ajoutait le ministre de France, l'empereur ne voyait pas quel avantage il y aurait à faire à la diète de Francfort des représentations qu'il serait plus logique assurément d'adresser à l'Autriche et à la Prusse, puisque c'étaient ces deux grandes puissances qui non-seulement avaient proposé au *Bund* l'invasion du Slesvig, mais qui s'apprêtaient à exécuter ce dessein, avec ou même sans le consentement de la confédération. » En effet, au moment où lord Cowley insistait sur une « représentation commune » à l'adresse de la diète de Francfort, celle-ci avait déjà fini son rôle : un véritable coup d'état venait d'avoir lieu sur les bords du Mein, et M. de Bismark était maintenant le seul exécuteur de la grande œuvre patriotique...

Force nous est donc de retourner ici un peu en arrière et de raconter un épisode de l'histoire intérieure de l'Allemagne. Ce fut, dans le drame général qui occupait la scène du monde, un drame tout intime, éminemment tudesque, et auquel on pourrait bien donner pour titre : *grandeur et décadence des petits états germaniques.*

III.

Il a été parlé plus d'une fois dans ce récit de l'ardeur avec laquelle les états secondaires de l'Allemagne avaient embrassé dès l'origine la cause du Slesvig-Holstein. Seul, le royaume de Hanovre avait fait longtemps exception et donné des espérances à la diplomatie britannique. Enclavée dans la Prusse, cette patrie des deux Schlegel et de la maison actuellement régnante en Angleterre n'avait guère hâte de voir à sa frontière de l'est (la frontière du Holstein) les sombres poteaux *noirs et blancs* qui ne la serraient déjà que trop des divers autres côtés, et le ministre hanovrien comte Platen fit tout son possible pour amener une solution pacifique du différend. Il mérita même à ce titre, et plus d'une fois, les vives félicitations du comte Russell, qui, lorsqu'elles furent connues plus tard (à l'apparition des *state papers*), soulevèrent contre M. de Platen la grande colère de tous les bons patriotes. Vers la fin de 1863 toutefois, M. Howard dut mander au comte Russell (31 décembre) que le Hanovre, lui aussi, ne reconnaissait plus le traité de Londres, soit qu'il ne pût résister plus longtemps au courant général, soit qu'il eût à ce moment l'espoir, l'illusion, que « la délivrance des duchés, » qui avait été, en 1848, une entreprise toute prussienne, pourrait bien cette fois devenir une œuvre nationale, une œuvre vraiment allemande, l'œuvre en un mot des états secondaires. Ces états avaient de tout temps cherché dans la question de l'Eider un petit rôle pour eux, l'occasion de se produire, de devenir marteau après avoir toujours été enclume. Du reste, et depuis l'extension que commencèrent à prendre dès 1840 les tendances unitaires en Allemagne, les petites cours furent hantées bien souvent par l'idée d'une *triade*, d'une solidarité étroite à établir parmi les états secondaires afin de s'interposer entre l'Autriche et la Prusse, afin d'échapper aussi aux annexions et aux hégémonies futures, et de faire figure dans le monde, s'il était possible. Étoiles microscopiques et au point même d'être déclarées filantes, elles se demandaient si, serrées en un groupe unique, elles ne formeraient pas une constellation qui aurait sa place dans le système européen. Ce *parti de Würzbourg* (ainsi qu'on devait le nommer bientôt en l'opposant au *parti de Gotha*) était depuis bien des années déjà dirigé par une espèce de triumvirat composé de M. de Beust, ministre de la Saxe, M. de Pfordten, plénipotentiaire de la Bavière près la diète de Francfort, et M. le baron de Dalwigk, ministre de Hesse-Darmstadt. Ancien professeur de droit à l'université de Leipzig, M. de Pfordten était le grand jurisconsulte du parti, le rappor-

teur constant et interminable dans les comités du *Bund*, l'homme qui maintenant avait surtout à cœur de bien établir les droits héréditaires du duc d'Augustenbourg. Nous ne saurions trop dire ce qu'était dans le triumvirat M. de Dalwigk; bornons-nous à constater qu'il faisait nombre. Quant à M. de Beust, il fut le diplomate par excellence, le Richelieu, le Talleyrand et le prince de Ligne de cette *troisième Allemagne* en train de se former.

Fier de ses succès de salon, de sa prestance et de l'air dégagé de ses notes, M. de Beust n'a jamais pu se consoler d'être le grand ministre d'un tout petit royaume. C'est, à ce qu'on prétend, lord Clarendon qui le définit un jour « un aigle en cage, » et il est certain dans tous les cas que l'homme d'état que son portefeuille attachait à la jolie ville de Dresde n'a négligé aucune occasion de constater qu'il aspirait vers la région des tempêtes, qu'il savait regarder le soleil et pousser bravement son cri. A l'époque de la guerre d'Italie par exemple, il engageait une polémique acerbe avec le prince Gortchakov pour prouver que l'Allemagne était un « grand tout, » ayant le droit de secourir l'Autriche contre la France, et il n'avait pas encore fini sa démonstration lorsqu'intervint la paix de Villafranca. On se doute bien quelle fascination exerça sur cet esprit remuant la grande effervescence du patriotisme germanique dans la cause des duchés. Au mois de décembre 1863, il tint à la chambre de Dresde un discours significatif que lord Russell s'empressa de dénoncer à l'indignation de MM. de Rechberg et de Bismark. « Il est à peine nécessaire de rappeler à la chambre, disait M. de Beust, que le gouvernement de la Saxe a depuis nombre d'années plaidé ce principe, que les états secondaires devraient cimenter entre eux une alliance étroite : l'idée dominante de ce projet était qu'une occasion pourrait se présenter où ce groupe, influent s'il est uni, aurait non-seulement à imposer aux deux grandes puissances (l'Autriche et la Prusse) une ligne politique purement allemande, mais à poursuivre cette ligne contre la volonté même de ces puissances... » Quant au traité de Londres, le ministre de Saxe avait été l'un des premiers à le déclarer lettre morte malgré la signature qu'il avait apposée dans le temps à cet acte international. Interpellé à ce sujet par M. Murray, ambassadeur anglais près la cour de Dresde (dépêche du 26 décembre), M. de Beust répondit qu'il avait bien pu donner au traité de Londres son « assentiment, » mais qu'il ne lui avait jamais accordé son « adhésion ! »

Dans un curieux entretien qu'eut un jour M. de Bismark avec l'envoyé danois au commencement d'octobre 1863, — à l'époque où il *conspirait* avec M. Quaade et M. Buchanan pour le bonheur du Dane-

mark, — le ministre de Guillaume Ier dit qu'il voudrait bien voir ce que les petits états pourraient faire dans la question du Slesvig-Holstein, si son gouvernement se retirait du jeu. « Jusqu'à ce moment, — ainsi s'exprimait le président du conseil en belle humeur (1), — toutes les fois que la question danoise était remise sur le tapis, le reste de l'Allemagne avait toujours dit à la Prusse : *Hic Rhodus, hic salta;* maintenant c'est à la Prusse de répéter aux petits états le même mot... » Le mot n'embarrassait guère M. de Beust, il ne demandait même pas mieux que de faire le *saut*, qui ne lui paraissait point du tout périlleux. L'entreprise, selon lui, était des plus simples et des plus faciles. Le duc d'Augustenbourg n'avait qu'à être reconnu par la diète de Francfort comme souverain légitime du Holstein, et puisque heureusement, grâce à l'exécution fédérale, ce pays était occupé par des troupes allemandes sous le commandement du général saxon Hake, l'installation du prince Frédéric se ferait sans encombre. Resterait le Slesvig, sur lequel la diète n'avait pas peut-être une entière compétence, mais sur lequel le prince Frédéric avait des droits incontestables. Or qu'est-ce qui pourrait empêcher le prince Frédéric, déjà en possession du Holstein, de conquérir sur le Danemark son duché héréditaire du Slesvig à l'aide de son armée, à l'aide aussi des « volontaires d'Allemagne » qui accourraient de toutes parts, et des troupes du *Bund*, qui n'a jamais reconnu le traité de Londres? L'œuvre nationale serait ainsi accomplie par la nation elle-même, par l'élan de son héroïque jeunesse, sans l'immixtion des grandes puissances germaniques, et par conséquent sans fournir de prétexte à l'intervention de l'Europe. *Farà da se* (2)!

C'est cette ingénieuse combinaison dans la tête (« tête trop forte pour son royaume, » disait vers ce temps un diplomate français) que M. de Beust se mit en route subitement le 18 décembre pour Munich, après avoir annoncé son départ au corps diplomatique de Dresde avec une solennité inaccoutumée. Le même jour arrivait à Munich le duc d'Augustenbourg, voyageant *incognito* sous le nom du comte Storman-Augusten, et le roi de Bavière le recevait au bas de son escalier. Des conciliabules eurent lieu, un plan de campagne fut arrêté; le Wurtemberg et le Hanovre lui-même entrèrent de loin dans la ligue. On ne négligea pas non plus de renouveler auprès de l'Autriche l'appel récemment fait par le duc de Cobourg, et

(1) Dépêche de M. Quaade du 8 octobre 1863. (Papiers d'état communiqués au *rigsraad.*)

(2) Les dépêches de lord Loftus des 23 et 29 décembre résument assez bien le plan de conduite des états secondaires. Voyez aussi la dépêche de M. Murray du 19 décembre.

on fit entrevoir l'assistance certaine du *Bund* dans l'éventualité d'une guerre d'Italie, si l'empereur François-Joseph voulait favoriser l'élan patriotique de l'Allemagne. Des tentatives furent-elles aussi faites alors et simultanément dans la direction de Paris? La logique de la situation le ferait déjà supposer, à défaut même d'autres indices, qui cependant ne manquent pas. Quoi qu'il en soit, les résultats de l'entrevue de Munich ne tardèrent point à se produire : lorsque le 28 décembre 1863 l'Autriche et la Prusse soumirent à la diète le projet d'une « occupation éventuelle » du Slesvig comme *gage*, le baron Dalwigk leur opposa immédiatement un contre-projet tendant à la reconnaissance indirecte des droits du duc d'Augustenbourg. Deux jours après (30 décembre), le prétendant arrivait tout à coup et « inopinément » à Kiel. Le pays était occupé par des troupes saxonnes et hanovriennes (les contingens de la Prusse et de l'Autriche demeuraient encore dans le nord de l'Allemagne), — et alors eurent lieu des scènes que sir A. Paget juge ainsi dans une dépêche du 31 décembre qui prend presque la forme des *terzine* dantesques, — *facit indignatio versum.* — « Une exécution fédérale d'une légalité quelque peu douteuse est votée par la diète; des armées, au nombre de cinquante mille hommes, sont mises en mouvement pour exécuter ce décret fédéral; les commissaires de la diète, dans la forme voulue et selon l'usage consacré, annoncent que leur mission est de prendre possession du duché au nom de la diète, sans préjudice des droits du souverain, qui ne sont que temporairement suspendus; le roi de Danemark, quoique persuadé que ses droits sont injustement attaqués, retire son armée du Holstein pour ne pas précipiter les actes d'hostilité; les troupes fédérales entrent dans le duché avec des bandes jouant l'air révolutionnaire (1); les couleurs du duc d'Augustenbourg sont partout déployées, tandis qu'en même temps les couleurs du roi de Danemark sont partout arrachées. Des affiches, il est vrai, sont publiées qui défendent de proclamer le duc d'Augustenbourg, mais le duc n'en est pas moins proclamé partout, sinon par le fait des commissaires de la diète, du moins en leur présence, et, pour couronner le tout, le prétendant lui-même arrive à Kiel, où, sous la protection de l'autorité de la diète, il lui est permis de résider, bientôt même de se déclarer souverain. Voilà les procédés sur lesquels l'Europe est appelée à se prononcer!... »

Lord John Russell se prononça sans retard et protesta énergiquement à Vienne. Le comte Rechberg blâma devant le duc de Gramont et lord Bloomfield (dépêche du 31 décembre) « l'apathie » du

(1) L'air du *Slesvig-Holstein enlacé par la mer.*

commissaire saxon et du général Hake, et déclara qu'il fallait « se débarrasser du duc d'Augustenbourg, dût-on y employer la force! » Le 2 janvier 1864, l'Autriche et la Prusse proposèrent à la diète d'inviter le prétendant à quitter le Holstein; mais, bien qu'appuyées par la Saxe (par M. de Beust!), elles restèrent en minorité. L'exaspération du ministre britannique fut à son comble. Les menées du *Bund* et de M. de Beust n'avaient pas laissé de l'irriter depuis longtemps. Dès le 25 décembre 1863, il avait demandé à M. de Bismark « de vouloir bien lui indiquer, *pour son information*, le traité ou document qui conférait à la diète le droit de décider dans des questions de succession. » Le président du conseil à Berlin répondit avec une bonhomie narquoise « qu'il ne connaissait aucun traité ou document de ce genre, et que si le gouvernement britannique voulait poser la même question à la diète de Francfort, *il l'embarrasserait beaucoup* (1)! » Trop heureux de pouvoir à son tour mettre quelqu'un dans l'embarras, le principal secrétaire d'état se garda de négliger l'occasion. Il fit à la diète la communication solennelle du traité de Londres, et entama une correspondance des plus aigres avec les divers états secondaires. Le 5 janvier 1864, il leur adressa une dépêche courte, mais d'une originalité vraiment magnifique. — Puisque, disait-il, ce n'est plus une exécution fédérale que veulent les Allemands dans le Holstein, mais le renversement de la dynastie, la loyauté leur commandait au moins d'évacuer sur-le-champ ce duché, pour que le Danemark pût le défendre contre leur invasion; « autrement une *fraude* aurait été commise, et l'exécution fédérale n'aurait servi que de prétexte pour une conquête déguisée... » En honnête et loyal Anglais, lord John demandait aux petits états de jouer *fair play* et de ne pas employer la ruse, — comme si la ruse n'était pas l'arme constante et pour ainsi dire le droit naturel de tout être faible et dépendant, de la femme, du nègre et des hommes d'état tels que M. de Beust! Il est vrai qu'il n'y a rien de si arrogant que l'être faible, lorsqu'il se sent à l'abri d'une correction. Aussi M. de Beust répondit-il (5 janvier) à une des semonces du comte Russell par la note la plus insultante qu'ait jamais eu à décacheter le *foreign office*, et où il affirmait que le langage blessant du noble lord « égalait la légèreté de ses assertions et son ignorance des choses qui se passaient en Allemagne. » A la lecture de ce document étrange (car M. de Beust avait eu soin de lui donner la plus grande publicité possible), M. de Bismark remarqua finement « qu'une telle note n'aurait jamais été écrite, si l'Angleterre eût été une puissance continentale, ou la Saxe une

(1) Dépêche de sir A. Buchanan du 31 décembre 1863.

puissance maritime (1)... » Qui le sait cependant? « Il est de mon devoir de dire, écrivait sir A. Malet au principal secrétaire d'état le 8 janvier, qu'il y a ici une *indifférence miraculeuse* pour toutes nos représentations, et la conviction étant absolue que l'Angleterre n'interviendra pas matériellement, nos avis ne sont d'aucun poids... »

L'Angleterre ne tarda pas cependant à trouver un vengeur de sa dignité compromise, de son autorité méconnue, et ce vengeur ne fut autre que M. de Bismark-Schœnhausen. Le ministre de Guillaume Ier eut hâte d'exploiter l'incident et de faire valoir ses *vues modérées* auprès de la diplomatie britannique, car enfin qu'avait-il voulu par sa motion à la diète du 28 décembre 1863 qui lui avait attiré le télégramme menaçant de Londres?... Rien qu'une occupation « éventuelle » et pacifique du Slesvig, une simple prise de « gage » qui reconnaissait implicitement les droits du roi Christian IX, et laissait tout le temps à des conférences et à un arrangement à l'amiable, tandis que le *Bund* poussait à la guerre, au renversement de la dynastie, à la révolution! Qui sait du reste où tendait « l'ambition » des petits états? Les avances que leur faisait le cabinet des Tuileries, la lettre impériale au duc d'Augustenbourg, la circulaire de M. Drouyn de Lhuys déclarant le traité de Londres une « œuvre impuissante, » n'étaient-ce point là les symptômes d'une situation des plus graves, d'un travail souterrain formidable, d'une tentative de faire revivre la néfaste confédération du Rhin? Heureusement M. de Bismark était là pour veiller au salut du monde : il promit de faire rentrer le *Bund* dans ses limites, M. de Beust dans son lit, et il tint parole. Dès le 2 janvier, lord Russell put annoncer par le télégraphe à M. Howard, son envoyé en Hanovre, la bonne nouvelle « que l'Autriche et la Prusse étaient désormais résolues à *prendre en leurs mains* la conduite de l'exécution fédérale. » Cette phrase devint le mot d'ordre de la situation. « Dans les mains de l'Autriche et de la Prusse, disait M. de Rechberg à lord Bloomfield (dépêche du 7 janvier), la question ne saurait compromettre la paix de l'Europe. » Alors on vit un spectacle curieux : l'homme qui avait jusqu'ici tant redouté (il le disait du moins) l'esprit ombrageux du *Bund* et les « mouvemens démocratiques » en Allemagne, le même homme se mit tout à coup à traiter toutes ces puissances et tous ces spectres avec un sans-gêne et un dédain cavalier qui permettaient de suspecter gravement la sincérité de ses terreurs de la veille. Le 4 janvier, M. de Bismark, dans un comité de la chambre de Berlin, faisait une sortie violente contre les états secondaires et la confédération germanique. — Les

(1) Dépêche de sir A. Buchanan du 14 janvier 1864.

questions politiques, déclarait-il, n'étaient pas des questions de droit, mais de force, et la Prusse était une puissance européenne qui ne se laisserait pas *majoriser* par quelques voix au sein de la diète fédérale. Il déniait à cette diète le droit de décider dans la question de succession; elle n'avait pas de droits souverains quelconques, elle était une simple *compagnie d'assurance.* Et le ministre concluait en comparant d'une manière encore plus significative qu'originale les deux grandes puissances allemandes à une « serre » (*glashaus*) qui protégeait les états secondaires de la confédération contre les *courans d'air de l'Europe!...* De son côté, M. de Rechberg adressait le 10 janvier 1864 une longue dépêche au gouvernement de Bavière, pour démontrer que l'Autriche non plus ne pouvait se laisser *majoriser* par la diète de Francfort, et que la motion faite par les deux grandes puissances le 28 décembre 1863 allait « jusqu'à la dernière limite » du droit fédéral. Simultanément, et à coup sûr non sans une suggestion venue de Berlin, le *Journal officiel* de Saint-Pétersbourg publiait tout à coup (9 janvier) le *protocole de Varsovie* de 1851. C'était rappeler à M. de Beust et aux états secondaires que la maison de Gottorp n'avait renoncé à certains droits qu'en faveur de l'arrangement consacré par le traité de Londres, et que si ce traité venait à être annulé, si la question de succession était posée, la Russie pourrait bien faire valoir des titres que le prince Schwarzenberg lui-même avait déclarés « supérieurs et antérieurs » à ceux du duc d'Augustenbourg (1).

Les tempêtes s'accumulaient de toutes parts au-dessus de « l'aigle » de Dresde, et déjà le 7 janvier sir A. Buchanan put écrire que le langage des états secondaires devenait « plus modéré, » qu'ils commençaient même à considérer la réunion d'une conférence comme un moyen désirable de sortir d'une position décidément trop dangereuse. L'ambassadeur anglais ajoutait encore une remarque qui peint on ne peut mieux la situation. « L'attitude

(1) Dépêche de lord Napier du 10 janvier. N'oublions pas de noter que lord Russell avait soin de faire toujours et simultanément à la Russie les mêmes propositions qu'il adressait au cabinet des Tuileries : or rien de plus caractéristique que l'attitude du prince Gortchakov dans toutes ces circonstances. Il était toujours d'accord lorsqu'il s'agissait d'exhorter le Danemark aux concessions; il fut beaucoup moins empressé dès qu'il fut question d'arrêter l'agresseur. Le vice-chancelier russe voulait bien participer à des démarches contre la diète, « son désir (écrit lord Napier le 10 et le 11 janvier) étant *d'encourager l'Autriche et la Prusse à réassumer leur contrôle sur la confédération;...* mais il avait une grande répugnance (*great reluctance*) à faire des représentations à la Prusse et à l'Autriche. » — C'était, comme on le voit, tout le contraire de la France, qui aurait trouvé « au moins logique » de s'en prendre à l'Autriche et à la Prusse, mais qui ne voulait d'aucune manière blesser la diète et les états secondaires. Cette différence de vues explique à elle seule toute la situation politique en janvier 1864.

de la Prusse, dit-il, est devenue une cause d'anxiété pour les petites cours; on se demande si l'objet réel de ses armemens est bien celui qu'elle indique, et si ce n'est pas plutôt contre l'Allemagne, et non contre le Danemark, qu'elle réunit tant de troupes... » Vint enfin la grande journée du 14 janvier. Ce jour-là, l'Autriche et la Prusse renouvelèrent leur motion du 28 décembre au sein de la diète fédérale, qui la rejeta à une majorité considérable (11 voix contre 5), et immédiatement après ce vote les deux grandes puissances déclarèrent « que, vu leur position spéciale et l'impérieuse urgence de la question, elles ne croyaient pas pouvoir se soustraire à l'obligation de *prendre en main propre* la défense des droits de la confédération dans le Slesvig et de procéder aux mesures réclamées par cette défense. » Qu'on veuille bien réfléchir sur l'étrangeté de la complication : c'est pour sa prétendue désobéissance au *Bund* que le roi de Danemark a été puni d'une exécution fédérale, et c'est pour mieux renforcer cette punition que l'Autriche et la Prusse notifiaient maintenant leur désobéissance au même *Bund!* « La déclaration des deux grandes puissances germaniques, écrit sir A. Malet le 14 janvier, est une violation flagrante de la constitution fédérale. Les états secondaires poussent de hauts cris : ils disent que la diète est virtuellement dissoute!... » Ce fut en effet un coup d'état véritable, et la Saxe et la Bavière firent d'abord mine de résister. Déjà même on affirmait que les troupes fédérales dans le Holstein allaient s'opposer au passage de l'armée austro-prussienne, et certes le tableau eût été complet, si la campagne entreprise pour la délivrance des *frères* au-delà de l'Eider eût préludé et fini par une guerre civile entre les autres *frères* en-deçà de ce fleuve; mais cette extrémité fut évitée. Le *Bund* trouva plus sage de se résigner, d'accepter quelques explications « rassurantes, » et bientôt (20 janvier) le général Hake, la grande épée de M. de Beust, évacuait Kiel pour prévenir tout « conflit » avec les généraux austro-prussiens qui préparaient leur entrée.

La politique « nationale » du *farà da se* était donc écartée, la « troisième Allemagne » refoulée dans son néant, et il se peut que M. Drouyn de Lhuys en ait éprouvé quelque regret. Lord Russell toutefois ne savait pas trop comment se réjouir de la victoire qu'il avait remportée de compte à demi avec la Prusse, car dans toute cette dispute si passionnée des diverses *Allemagnes* le débat n'avait roulé, qu'on nous passe l'expression, que sur la sauce à laquelle le Slesvig allait être mangé; quant à l'envie de le manger, elle fut égale chez tous. Au début de cette campagne étrange, les relations s'étaient naturellement quelque peu détendues entre Londres et Berlin, et la diplomatie britannique avait cru le moment venu pour

faire un chaleureux appel à la sensibilité de M. de Bismark. « Je représentai à son excellence, écrit sir A. Buchanan en date du 4 janvier, que la situation actuelle du Danemark était déjà si remplie de fiel pour tout peuple fier et brave, que ses pires ennemis en devraient être satisfaits, qu'il était déjà prêt à livrer tout ce qu'un ennemi triomphant pourrait exiger avec quelque justice... » Hélas! ce fut là le langage que tint la *happy England* en faveur de son protégé à un agresseur insolent et qui n'était encore qu'aux portes, — *at her gates*, comme disait M. Buchanan dans la même dépêche. Le président du conseil de Prusse n'en fut point ému. Il voulait bien accepter une conférence, en discuter les *bases*, y inscrire même le « maintien du traité de Londres » en première ligne; mais il n'abandonnait pas l'idée de l'occupation *pacifique* du Slesvig. « Si les Danois résistaient cependant? demandait le principal secrétaire d'état en détresse. — Oh! s'ils résistaient, lui fut-il répondu, alors ce serait un grand malheur, car ce serait la guerre, et la guerre pourrait bien changer les *dispositions favorables de la Prusse et de l'Autriche...* » Ainsi parlait le ministre de Guillaume Ier; le comte Rechberg ne put guère dire autre chose, et comme toujours, le prince Gortchakov finit, lui aussi, par trouver que le raisonnement de M. de Bismark avait du bon. « Le vice-chancelier m'a fait ce matin la suggestion, mandait lord Napier de Saint-Pétersbourg en date du 11 janvier, qu'on devrait engager le Danemark à *admettre* l'occupation du Slesvig par des forces de l'Autriche ou de la Prusse à titre de *garantie* donnée à ces deux puissances par rapport à la population allemande du duché; le duc d'Augustenbourg serait en revanche éloigné du Holstein... » Bientôt même le prince Gortchakov exécutait ce beau projet et envoyait à Copenhague la recommandation expresse de ne pas résister à la « prise de gage. »

Le comte Russell n'eut pas l'âme aussi haute. Il écrivit à Saint-Pétersbourg « que le gouvernement de la reine ne croyait pas avoir le droit et n'avait pas certainement l'intention de donner un conseil semblable, » et il prononça même à l'adresse de l'ambassadeur de Prusse des paroles menaçantes. « J'ai dit au comte Bernstorff, racontait-il dans une missive à lord Bloomfield et à sir A. Buchanan, que je ne saurais déterminer d'avance la décision du cabinet et de la reine, mais qu'à en juger par les sentimens du parlement et de la nation, une invasion du Slesvig par l'Allemagne pourrait bien nous amener à donner notre concours au Danemark. Le comte Bernstorff insista fortement sur les dangers que courrait l'Europe, si jamais l'Allemagne et l'Angleterre devenaient ennemies. Je reconnus pleinement ces dangers, mais je dis que la voix de l'Angleterre n'avait pas été entendue alors qu'elle les avait signa-

lés, et que peu de place était maintenant laissé à la réflexion, à la sagesse et à la modération... » Le 13 janvier cependant, le ministre britannique n'en était déjà plus qu'à demander un délai, un simple délai « de quinze ou même de dix jours, » pour que le Danemark pût convoquer le *rigsraad* et retirer la constitution, — et il ne craignit pas d'ajouter, dans cette note destinée à Vienne et à Berlin, que si ce délai accordé ne devait point aboutir, « l'Autriche et la Prusse auraient des raisons beaucoup plus fortes pour entrer dans le Slesvig! » M. de Bismark répliqua seulement que c'était aux Danois de profiter du temps qu'exigeaient encore ses préparatifs militaires, et de donner dans cet intervalle, *dont il ne pouvait déterminer la durée*, la satisfaction que l'Allemagne exigeait; mais l'ambassadeur anglais à Berlin avait toute raison de croire que la durée de l'intervalle n'était que trop bien connue du ministre prussien, qu'elle se comptait par heures, — et il ne se trompait guère dans ses pressentimens. M. de Bismark n'attendait que l'issue du coup d'état qu'il avait préparé à Francfort (le 14), et le matin du 16 M. Buchanan dut écrire à son chef une dépêche significative conçue en ces termes : « Quoique le gouvernement de la Prusse *ait constamment, et jusqu'à ce matin*, répondu à toutes mes questions qu'une sommation à l'adresse du Danemark était prête, *mais n'avait pas été expédiée*, je trouve aujourd'hui que mes impressions étaient justes. *La sommation a été expédiée pour Copenhague il y a trois jours*, et un télégramme de cette nuit ou de ce matin en a ordonné la remise immédiate... » En effet, le 16, dans l'après-midi, les envoyés d'Autriche et de Prusse apportaient au président du conseil, à Copenhague, une note identique de leurs gouvernemens qui sommait le roi Christian d'abroger la constitution de novembre *dans deux jours;* passé ce délai (le 18), les envoyés des deux puissances quitteraient la capitale du Danemark. C'était une déclaration de guerre!...

Dans ce danger extrême, lord Russell eut recours à son procédé ordinaire : il demanda des concessions à Copenhague et un peu d'aide à Paris! Déjà le 13 avril il avait écrit à sir A. Paget que le roi Christian devrait réunir le *rigsraad* pour lui faire voter le retrait de la constitution, et en même temps sir A. Buchanan envoyait de Berlin « l'assurance » que M. de Bismark « ne s'opposerait plus » à la convocation du parlement danois (1). Le 15, le ministre britan-

(1) Toutefois, dans une note adressée plus tard (30 janvier) au cabinet de Londres, M. de Bismark devait déclarer : « Ne reconnaissant pas l'existence de la constitution de novembre, nous ne pouvons prêter la main à un procédé qui impliquerait *pour le moment* la reconnaissance de cette constitution,... » c'est-à-dire qu'il exigeait le retrait de la constitution, mais qu'il ne voulait point permettre la réunion du *rigsraad* pour

nique revenait sur sa demande avec plus d'insistance encore; le 18, deux jours après la sommation des puissances allemandes, il « suppliait sérieusement » M. Monrad de ne pas perdre de temps, et, pour donner plus de poids à son conseil, il ajoutait « que le gouvernement de la reine était engagé dans des négociations dont il espérait le plein *succès!...* » C'est que le principal secrétaire d'état avait fait le même jour (18 janvier) une proposition au cabinet des Tuileries qui lui semblait devoir être décisive. M. Drouyn de Lhuys avait déjà sur sa table toute une collection de projets anglais pour le salut de la monarchie scandinave, — sans compter la demande directe du gouvernement danois pour la médiation des puissances non germaniques. Lord Wodehouse, au retour de sa mission spéciale de Copenhague, venait enfin d'apporter à Paris, le 12, ce dernier document, qui manquait jusqu'ici. Pour rappeler un vif passage du discours de M. Disraeli, le ministre des affaires étrangères de France pouvait choisir à son gré entre « une conférence à Paris, une conférence à Londres, une conférence à Vienne, entre une médiation commune et une médiation solitaire, entre des notes originales, des notes relatives, des notes identiques, des notes séparées, ou des notes jointes et séparées en même temps... » Cette fois cependant le cabinet de Saint-James avait l'air de parler un langage plus adapté à la circonstance : il demandait à la France « *son concert et sa coopération* pour le maintien de l'intégrité du Danemark!... » On a depuis beaucoup reproché au cabinet des Tuileries de n'avoir pas pris en considération cette demande de lord Russell, d'avoir négligé la précieuse occasion qui lui fut donnée à ce moment pour resserrer son alliance avec l'Angleterre, pour sauver la monarchie scandinave et prendre même sa revanche de l'échec subi dans la question polonaise. Les reproches sont-ils fondés, et la proposition du 18 janvier avait-elle vraiment la portée qu'on a bien voulu lui assigner? Une seule remarque suffira pour répondre : c'est que le cabinet de Saint-James adressa simultanément la même dépêche à tous les signataires du traité de Londres, c'est-à-dire non-seulement à la France et à la Suède, mais aussi à la Russie et même à l'Autriche et à la Prusse! Or, si le comte Russell pouvait encore se faire illusion sur le singulier

l'abolir légalement, puisque le *rigsraad* serait *momentanément* convoqué au nom de cette constitution! « Comment donc faire alors pour ne pas *tomber dans le vide?* » demandait M. Monrad à sir A. Paget (dépêche du 19 janvier). Il est vrai que M. de Bismark avait depuis longtemps indiqué un *coup d'état* à Copenhague comme le seul moyen de sortir de la difficulté constitutionnelle, et de même M. de Rechberg disait à lord Bloomfield (dépêche du 19 janvier) que le mieux pour le roi Christian serait de proclamer l'*état de siége!*

rôle du cabinet de Saint-Pétersbourg dans toutes ces transactions, il ne lui était guère permis d'ignorer ce que faisaient l'Autriche et la Prusse, il ne lui était guère permis d'ignorer que ces deux puissances allemandes avaient pris « en leur propre main » les griefs de la Germanie, et qu'elles étaient sur le point d'envahir le Slesvig après avoir si bien exécuté leur *demi-mesure* dans le Holstein. Demander à ces deux puissances leur « concert et coopération » en faveur du Danemark au moment où elles lui faisaient la guerre, c'était là à coup sûr l'idée la plus originale qui eût jamais surgi dans un cerveau de diplomate, et certes M. Layard a eu raison de répudier pour la missive du 18 janvier le nom d'une « dépêche de guerre, » que voulut lui décerner l'opposition lors des fameux débats du *vote of censure*, et de l'appeler plutôt une « dépêche de paix dans toute l'acception du mot! » Elle fut pacifique en effet, elle fut même quelque chose de plus...

« Qu'est-ce que le gouvernement britannique entend par ces mots de *concert et de coopération?* » demanda M. Drouyn de Lhuys à la lecture de cette note du 18 janvier, et la même question revint au *foreign office* de Vienne et de Saint-Pétersbourg. Le comte Russell répondit longuement et avec une foule de *distinguo* (24 janvier). Il distingua d'abord entre la diète fédérale, qui n'était cependant plus en cause, puisque les deux grandes puissances germaniques s'étaient chargées du Slesvig, et l'Autriche et la Prusse. Les exigences de la première n'allaient à rien moins, disait-il, qu'au démembrement de la monarchie danoise, et c'est dans cette éventualité qu'il proposait aux puissances concert et coopération « pour assister matériellement le Danemark, si besoin était. » Quant à l'Autriche et à la Prusse, « leur plan *semble être* d'obtenir du Danemark l'accomplissement de certains engagemens compatibles avec l'indépendance et l'intégrité de cette monarchie. Des complications *plus sérieuses* sont difficilement admissibles, » et dans tous les cas « l'effet moral » d'une union telle que la proposait le cabinet de Saint-James « suffira pour atteindre le but qu'on avait en vue. » M. Drouyn de Lhuys dut étrangement sourire à ces merveilles qu'on lui faisait espérer de l'*effet moral;* cela le ramenait au beau temps de la campagne en faveur de la Pologne. Il s'excusa, et bientôt le prince de Latour-d'Auvergne vint lire au *foreign office* une dépêche de son gouvernement (1), tendant à expliquer que l'empereur Na-

(1) Elle n'a point été jusqu'ici publiée *in extenso;* lord Russell la résume seulement, d'après la lecture que lui en a faite l'ambassadeur français, dans une dépêche ultérieure au comte Cowley du 30 janvier 1864. M. Drouyn de Lhuys a toutefois reconnu la parfaite exactitude de ce résumé, ainsi que le mande lord Cowley dans sa dépêche du 31 janvier.

poléon III avait toujours été disposé à montrer de grands égards pour les sentimens et les aspirations des nationalités, qu'il éprouverait par conséquent de la répugnance pour tout moyen qui l'obligerait à s'opposer par les armes aux vœux des Allemands, et que par ces raisons il ne pouvait prendre aucun engagement au sujet du Danemark... « Je n'ai pas interrompu la communication de l'ambassadeur ni débattu avec lui la substance de la dépêche, écrit le principal secrétaire d'état en informant lord Cowley de cette communication du cabinet des Tuileries. Je me suis borné à tâcher de préciser bien clairement la position prise par le gouvernement français... »

Dès lors les événemens se précipitèrent avec une rapidité fatale. Le cabinet de Saint-James eut beau démontrer à l'Autriche et à la Prusse (18 janvier) toute l'injustice de leur demande d'un *gage matériel*, leur rappeler même « que l'occupation des principautés danubiennes comme gage matériel par la Russie était devenue la cause directe de la guerre de Crimée. » De son côté, le cabinet de Copenhague eut beau faire la concession la plus extrême et annoncer que, puisque M. de Bismark voulait bien le permettre, il allait convoquer immédiatement le *rigsraad* pour procéder à l'abrogation de la loi fondamentale du pays (21 janvier). Le gouvernement de Copenhague ne demandait plus que six semaines de délai pour satisfaire à toutes les exigences de l'Allemagne : ce temps lui était indispensable pour effectuer légalement une pareille révolution à l'intérieur, pour accomplir le « suicide » par-devant notaire... L'Angleterre et cette fois aussi la France et la Russie appuyèrent la demande, qui fut rejetée par les deux cours allemandes (23 janvier). Elles rejetèrent également la proposition de lord Russell (26 janvier) de signer un *protocole* à Londres par lequel les puissances non germaniques « assureraient » à l'Allemagne le retrait de la constitution de novembre, — et le 1er février le général Wrangel passait l'Eider. La guerre était commencée.

Une seule pensée consolait le cabinet britannique dans ces tristes temps et à la veille même de la guerre : c'est que les deux puissances allemandes avaient constamment déclaré vouloir maintenir le traité de Londres. En d'autres termes, elles prétendaient respecter l'intégrité de la monarchie danoise, tout en envahissant ses provinces, en écrasant ses armées et en « réservant » la question de succession. La thèse était quelque peu contradictoire, c'était un problème ou plutôt un mystère presque religieux; mais, comme tout grand mystère religieux, il constituait le fondement même de la foi,... de la foi du moins que lord Russell n'avait cessé d'affirmer dans le cours de toute la négociation, — *animosa firmat*

fides!... Le ministre britannique voulut cependant s'assurer au dernier moment si le dogme demeurait toujours intact, et il pressa les cours de Vienne et de Berlin de lui donner à ce sujet une nouvelle et satisfaisante déclaration. Les deux cours lui répondirent le 31 janvier par une note identique où, tout en témoignant « de leur intention de ne pas se départir du principe des engagemens de 1851-52 (on évitait le nom du traité de Londres), » elles prévoyaient le cas « où elles se verraient forcées à *renoncer* à des combinaisons qui n'offriraient plus un résultat proportionné aux sacrifices que les événemens leur imposaient. »

Le principal secrétaire d'état eut peut-être alors une vague appréhension, et comprit que des « complications *plus sérieuses* » devenaient décidément « admissibles. » Le jour où cette notification arrivait au cabinet de Saint-James s'ouvrait le parlement britannique (4 février 1864), et les ministres de la reine durent bien dire quelques mots de cette monarchie scandinave qui était dès lors engagée dans sa lutte suprême. Dans le discours qu'il fit à la chambre des communes, lord Palmerston ne parut point du tout alarmé. « En examinant bien la question, » le noble vicomte trouvait que l'Allemagne s'était rendue coupable « d'une agression injuste; » il trouvait aussi que les gouvernemens d'Autriche et de Prusse avaient bien fait de s'opposer aux desseins des états secondaires allemands, et s'étaient montrés dans ce sens les *amis du Danemark*. Enfin lord Palmerston pensait encore « qu'une déclaration reçue, il y a quelques heures, » de la part de ces étranges amis du Danemark était rassurante pour l'intégrité des états du roi Christian IX. Dans la chambre des lords, le comte Russell tint un langage bien différent. Moins superbe que le premier ministre ou rendu plus circonspect par la pratique plus directe de M. de Bismark, le chef du *foreign office* se contenta de lire devant les nobles lords la dernière déclaration des deux puissances germaniques « en laissant à leurs seigneuries et à l'avenir le soin de *déchiffrer le vrai sens* de cette réponse... » Leurs seigneuries ne devaient pas tarder à être très complétement édifiées sur le sens de la note austro-prussienne du 31 janvier 1864.

JULIAN KLACZKO.

LES ÉTATS-UNIS

PENDANT LA GUERRE

III.

UN BORDER-STATE. — LES ÉTATS DU CENTRE.

I.

Sous l'empire de l'émotion causée par la mort de M. Lincoln, j'ai dû interrompre un moment les études commencées ici sur les États-Unis (1). Qui aurait consenti à suivre, au lendemain de ce déplorable événement, un long itinéraire à travers tant de lointaines provinces, et comment aurais-je pu moi-même échapper à de douloureuses préoccupations pour revenir à loisir sur mes pas et jeter un peu d'ordre au milieu de tant d'impressions fugitives? Maintenant qu'une dette a été payée dans la *Revue* à cette grande mémoire, rien n'empêche plus de reprendre et de terminer le récit commencé. Après avoir conduit le lecteur, par les états du nord et de l'ouest, de l'Atlantique au Haut-Mississipi, je n'ai plus à le mener que dans les états du centre, en traversant un de ces états-frontières où les discordes civiles ont laissé des traces si profondes. Le temps viendra où cette dénomination d'état-frontière, de *border-state*, si fréquemment employée encore en Amérique, n'aura plus de sens. L'esclavage seul avait tracé au cœur même

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1864 et du 15 avril 1865.

du vaste territoire de l'Union une ligne de frontières idéale; la guerre l'a déjà effacée à demi, et la reconstitution des états reconquis la fera totalement disparaître. Les frontières véritables de la république américaine ne seront plus cherchées au nord que le long du Canada, au sud le long du Mexique; mais, il y a quelques mois encore, à l'époque où je visitais les États-Unis, le mot de *border-state* avait gardé toute sa signification, que la guerre civile avait même rendue plus apparente et plus sinistre.

Le *border-state* que je me proposais de visiter était le Missouri, et c'est à Quincy, petite ville de l'Illinois, que je comptais m'embarquer pour me rendre par le fleuve à Saint-Louis. J'arrivai de nuit à Quincy, et descendis aussitôt dans l'unique hôtel de la ville. Toute la journée, j'avais entendu parler autour de moi de l'invasion du Missouri, où les confédérés étaient entrés et commettaient de grands excès. Comme il arrive toujours en pareil cas, mille rumeurs trouvaient cours, et l'alarme s'était répandue jusqu'à Quincy. En arrivant à l'hôtel, j'appris que pendant la soirée le gaz avait été subitement éteint dans la ville et à la gare du chemin de fer par une main inconnue. Le portier de l'hôtel avait fait patrouille avec d'autres habitans; mais, à voir sa mine blême, il me parut qu'au cas où les confédérés passeraient le fleuve et attaqueraient Quincy, il n'y aurait pas lieu de compter beaucoup sur ce défenseur. Dans la chambre commune, où rougissait un fourneau chargé jusqu'à la gueule, se tenaient des groupes d'hommes aux longs cheveux, à la barbe hérissée, sombres et presque tous occupés à lire les journaux en lançant de temps à autre un jet de salive jaunie par le tabac. Certains visages avaient une expression tout à fait farouche. Je vois encore entrer un pauvre soldat boiteux, appuyé sur sa canne et amaigri par les fièvres. Un officier coiffé de son chapeau de feutre noir orné d'une torsade à petits glands où brillent quelques brins dorés s'assoit à une table, et dépouille avec solennité une correspondance que le train du chemin de fer venait de lui apporter. Le maître d'hôtel vient m'annoncer qu'on ne peut pas me donner à souper, parce qu'il est plus de onze heures. Il semble étonné que j'insiste, ayant grand'faim, pour obtenir du moins un morceau de pain : les voyageurs américains ont en pareil cas une sorte de résignation et d'indifférence passive qui m'a toujours étonné chez un peuple si libre, si volontaire, si ennemi de toute entrave. Hommes et femmes acceptent sans mot dire les petites misères du voyage avec un fatalisme où se mêle quelque dédain. Les compagnies de chemin de fer ont singulièrement abusé de cette patience; je ne crois pas m'être jamais trouvé dans un train qui arrivât à destination à l'heure indiquée. Jamais pourtant on ne lit

dans les journaux des États-Unis ces réclamations qu'à tout propos les Anglais adressent aux leurs : l'ennui passé, l'Américain a hâte de l'oublier.

Placé sur la limite des états libres et des états à esclaves, le Missouri, où se rencontrent les deux plus grands fleuves du continent américain, devait nécessairement devenir un des champs de bataille de la guerre civile, — champ de bataille excentrique, placé loin des provinces où devait se porter l'effort principal des combattans, mais par là même condamné à servir de théâtre à des scènes plus désolantes, à des passions plus ardentes, plus farouches, moins soumises au frein de l'honneur et de la discipline militaire. Au moment des premiers troubles, la plupart des Missouriens ne cachaient point leurs sympathies pour les rebelles. Les partisans de l'Union ne comptaient guère que pour un tiers dans un état que les relations commerciales, les traditions politiques et surtout l'institution de l'esclavage rattachaient par tant de liens à la nouvelle confédération. Après la première élection de M. Lincoln, il ne tint qu'à peu de chose que Saint-Louis et avec cette ville le Missouri tout entier ne fussent perdus pour la cause du nord. Déjà les partisans de la révolte s'étaient armés, avaient formé un camp à la porte de Saint-Louis et se préparaient à passer une *ordonnance de sécession*. Quelques unionistes courageux et dévoués organisèrent silencieusement les forces du parti républicain et recrutèrent surtout des alliés dans la population allemande. Le 10 mai 1861, un peu avant le terme désigné pour la publication de l'ordonnance de sécession, le capitaine Lyon, à la tête d'une poignée de volontaires, se rendit au camp Jackson, y entra sans coup férir, et dispersa ceux qui s'y étaient réunis. Une heure d'audace empêcha une vaste province d'unir sa cause à celle des rebelles, et épargna peut-être au nord des années d'efforts et d'immenses sacrifices. A plusieurs reprises, les confédérés essayèrent cependant d'arracher le Missouri à l'Union. Le sang coula dans les rues de Saint-Louis, qui devint le chef-lieu d'une circonscription militaire; plus de quarante mille Missouriens s'enrôlèrent dans les armées du sud. Un ancien gouverneur de l'état, Sterling Price, qui jouissait encore d'un grand prestige, surtout parmi les populations rurales, fut nommé général par M. Jefferson Davis, et envahit une première fois le Missouri à l'époque où le général Fremont exerçait le commandement à Saint-Louis. L'invasion fut repoussée; les unionistes, qui avaient fui devant les régimens de Price, purent rentrer dans leurs foyers. Cependant la sécurité ne fut jamais parfaitement rétablie : des bandes armées parcoururent longtemps le pays en tous sens; la fidélité de ceux mêmes qui avaient servi la cause fédérale fut mise à l'épreuve,

quand ils ne purent plus douter que l'esclavage ne survivrait pas à la guerre civile. Le sentiment unioniste n'avait jamais été tout à fait pur dans le Missouri : chez beaucoup d'habitans, il était resté subordonné à leur attachement invétéré à l'institution servile. Plus cette institution fatale semblait près de la ruine, plus obstinés étaient les efforts de ceux qui voulaient encore la sauver. Quelque temps avant l'élection présidentielle de 1864, et pendant que les partisans et les ennemis de l'esclavage étaient partout aux prises, le général Price annonça d'avance qu'il allait envahir de nouveau le Missouri : il acheva tranquillement ses préparatifs, fit des enrôlemens dans les comtés méridionaux de l'état, et sa troupe atteignit bientôt le chiffre de vingt mille hommes. La conscription, l'enrôlement des noirs dans les armées de la république, la politique émancipatrice, la longue interruption du commerce du Mississipi, avaient contribué à augmenter le nombre des mécontens, qui n'attendaient qu'un chef pour se déclarer en faveur de la sécession. Le général Rosencranz commandait à Saint-Louis, mais pendant longtemps il ne fit point mine de vouloir gêner les mouvemens de Price. Son inaction permit à la cavalerie rebelle de se montrer à Hermann, à très petite distance de Saint-Louis, sur le chemin de fer du Pacifique, et à Pilot-Knob, qui est également très rapproché de cette ville. Le gouvernement avait envoyé Rosencranz à Saint-Louis, bien qu'il eût commis quelques fautes militaires dans le Tennessee : on l'avait choisi en qualité de catholique, pour donner une sorte de gage à ses coreligionnaires allemands de Saint-Louis. Pendant les premières campagnes de la guerre, il avait acquis une grande réputation; les correspondans des journaux s'étaient plu à le représenter comme une sorte de héros chrétien, passant de la prière au combat et du combat à la prière; mais à Saint-Louis comme dans le Tennessee Rosencranz se montra inférieur à sa tâche. Il permit à Price de traverser à l'aise tout le Missouri : au moment où j'étais à Quincy, le général confédéré avait fait couper les ponts du chemin de fer du Pacifique et dispersé les ouvriers occupés aux travaux de cette ligne, appelée à un si grand avenir et aujourd'hui déjà terminée jusqu'à Warrensburg. Ses maraudeurs paraissaient fréquemment sur le chemin de fer d'Hannibal à Saint-Joseph, qui va de la vallée mississipienne à celle du Missouri. Pendant que Price se dirigeait dans la direction du Kansas pour aller frapper un grand coup parmi la population de ce jeune état, tout dévoué à l'Union, des chefs de partisans opéraient autour de lui, notamment deux bandits nommés Bill Anderson et Quantrell, ce dernier déjà célèbre pour avoir l'année précédente surpris la ville de Lawrence dans le Kansas, et pour y avoir fait massacrer deux cents personnes dés-

armées. Anderson et Quantrell avaient des commissions régulières du gouvernement confédéré, mais ils agissaient en véritables voleurs de grand chemin; ils rançonnaient les amis comme les ennemis, et leur nom répandait la terreur sur toute la rive droite du Mississipi.

A Quincy, le fleuve a déjà une grande largeur. La ville est de construction très récente, mais elle ne peut que grandir rapidement, car elle est située sur l'un des chemins de fer qui servent aux communications des deux rives du Mississipi. La grande place, plantée d'ormes, est entourée de boutiques où les fermiers de tout le pays voisin viennent faire leurs achats. Le port est encombré de sacs, de barriques, de caisses; de toutes parts on amène des troupeaux qui montent sur les bateaux à vapeur du fleuve. Ces *steamers* ne ressemblent en rien à ceux qu'on voit sur les lacs et sur les rivières de l'Europe. Les Américains n'ont point conservé dans les bateaux qu'ils destinent à la navigation fluviale les formes des navires qui doivent tenir la mer : le Mississipi, lors des basses eaux, a une très faible profondeur, et son lit est partout rempli de bancs de sable qui sans cesse changent de place; aussi le bateau qui de tout temps a été propre à ce grand fleuve est ce que l'on nomme un *flat-boat*, bateau plat et rectangulaire, qui n'a qu'un très faible tirant d'eau, et où le fret s'étale sur une grande surface. Le *steamer* du Mississipi n'est lui-même en réalité qu'un *flat-boat* à vapeur surmonté d'une maison. Sur le plancher principal, placé un peu au-dessus du niveau de l'eau, on loge les chaudières du côté de l'avant : elles ne sont point ensevelies, comme sur nos bateaux, dans une cale profonde, et la nuit les portes ouvertes où l'on jette le charbon luisent de loin sur le fleuve comme de grands yeux enflammés. Derrière les générateurs de vapeur est la machine; les cylindres sont presque toujours horizontaux, et d'immenses bielles horizontales communiquent directement l'impulsion aux manivelles des roues motrices, qui sont fort étroites et logées à l'arrière. Entre la machine et l'extrémité du *flat-boat* reste un grand espace où s'accumule le fret. Sur le bateau où je m'étais embarqué, on avait entassé des bœufs, des chevaux et des mulets envoyés à l'armée du Bas-Mississipi. Bien que ce bateau, le *Sucker-State*, ne tirât que trois pieds d'eau, le volume du fleuve était si bas, par suite de longues sécheresses, qu'on avait chargé presque tout le fret sur deux bateaux plats ordinaires, alléges attachées à ses flancs. Un escalier conduit de ce que l'on pourrait appeler le rez-de-chaussée du bateau au premier étage, qui n'est qu'un grand salon en forme de couloir tout le long duquel s'ouvrent les portes numérotées des cabines. Celles-ci ont une seconde porte extérieure sur un balcon

qui court le long du bateau. Aux heures des repas, le salon intérieur est converti en salle à manger. A l'une des extrémités est un *bar* où toute la journée on voit préparer des liqueurs de toute espèce, dont le *whisky* forme presque toujours l'élément principal. Le salon et les cabines sont recouverts d'un toit plat, enduit de bitume, qui porte un second étage en retrait, et beaucoup plus petit, où sont logés les agens et les officiers du *flat-boat*. Cet étage est surmonté d'une sorte de petit observatoire carré qui domine tout le navire, et où le pilote se tient à la roue du gouvernail.

Les eaux étaient si basses que l'on dut s'arrêter la première nuit un peu au-dessous d'Hannibal, sur la rive missourienne. On embarqua à la lueur des torches un grand troupeau de bœufs à demi sauvages. Ils n'avançaient qu'à force de cris et de coups sur le plancher de bois qui conduisait au pont. Les matelots noirs, les bouviers, armés d'immenses bâtons, s'agitaient en tous sens : les bœufs effarés poussaient de sourds beuglemens; quelques-uns, pris de terreur, se précipitaient dans le fleuve. On voyait des lueurs courir à travers le bois. L'affreux vacarme dura près de deux heures, puis tout rentra dans le silence et l'obscurité. A cette latitude, les nuits sont déjà d'une admirable splendeur. Orion brillait d'un éclat merveilleux; la Grande-Ourse, penchée sur l'horizon, se reflétait dans le fleuve, et, renversée, paraissait presque aussi brillante. Dans le salon des passagers, les hommes, le cigare à la bouche, se tiennent du côté de l'avant, groupés autour d'un poêle de fer où un nègre vient de temps à autre mettre du charbon. Quelques rôdeurs de rivière à mine sauvage jouent aux cartes; quelques-uns lisent les derniers journaux de Quincy ou de Saint-Louis, d'autres causent à voix basse, et de temps à autre on entend les noms de Price, de Lincoln, de Mac-Clellan. Il y a là des figures qui ne dépareraient pas les hordes du Missouri : les cheveux incultes, les barbes hérissées, les regards obliques, les habits usés, les chapeaux mous enfoncés sur les yeux, font penser involontairement aux bandits qui suivent Quantrell et Bill Anderson. A l'autre extrémité se tiennent les femmes, les enfans, les hommes qui les accompagnent ou qui sont admis à l'honneur de leur conversation. Les Missouriens réfugiés à bord du bateau à vapeur s'entretiennent des atrocités commises par les guérillas. Je rapporterai seulement un de leurs récits, parce que j'eus l'occasion d'en vérifier l'authenticité à Saint-Louis. Après que le général Price eut quitté la petite ville de Glasgow, Quantrell et Anderson y entrèrent. Anderson, accompagné d'un capitaine, se rendit à la maison d'un vieux propriétaire unioniste très riche et très respecté, M. Benjamin Lewis. Il demanda à voir M. Lewis : on lui répondit que celui-ci était sorti, sur

quoi il menaça de mettre le feu à la maison. Mme Lewis envoya chercher son mari. Elle avait à ce moment chez elle Mme Clark, mère du général confédéré Clark, et M. Yorth, beau-frère du général Price; mais Anderson ne voulut point écouter leurs supplications. Quand M. Lewis parut, Anderson lui dit : « J'ai entendu parler de vous; vous avez fait plus de mal à notre cause qu'aucun autre homme dans cet état. » Là-dessus, il lui demanda tout ce qu'il avait d'argent. M. Lewis apporta environ 1,000 dollars, ajoutant que c'était tout ce qui lui restait; mais Anderson ne se déclara point satisfait. Resté seul avec M. Lewis (Mme Lewis était sortie avec Mme Clark et M. Yorth, pour chercher de l'argent chez ses voisins et ses amis), il frappa le vieillard à la tête avec la crosse de son pistolet, le renversa, et continua de le frapper à terre avec l'aide de son compagnon. Ils mirent l'un après l'autre le canon de leur revolver dans sa bouche en le menaçant de lâcher la détente. Anderson lui ordonna ensuite de se relever, et continua de le menacer avec son pistolet. Quatre heures se passèrent ainsi pendant lesquelles le malheureux vieillard resta exposé à la furie d'Anderson. A deux heures du matin, une cousine de M. Lewis arriva et demanda au capitaine qui accompagnait Anderson combien il faudrait donner pour obtenir sa délivrance. Anderson exigea 6,000 dollars : ils lui furent comptés, 5,000 en papier et 1,000 en or. Alors seulement le bandit consentit à se retirer. Quelques jours après, M. Lewis se réfugiait à Saint-Louis; son état était encore déplorable : il était couvert de contusions, et l'anxiété qu'il avait éprouvée lorsque, quatre heures durant, il avait été menacé de mort avait profondément ébranlé sa santé.

On m'avait donné pour compagnon de cabine un jeune fermier du Kansas qui conduisait son neveu, un enfant de dix ans, à Saint-Louis. Il lisait assidûment *la Démocratie en Amérique* de M. de Tocqueville dans la traduction anglaise. L'exemplaire portait la marque de la « bibliothèque publique de Leavenworth. » Sa conversation m'intéressa vivement. Depuis dix ans établi au Kansas, il avait vu fonder et s'agrandir Leavenworth, qui a aujourd'hui 20,000 habitans, Lawrence et Atchison, qui n'en ont encore que 3,000. Ces trois villes sont les plus importantes du Kansas, où la population est surtout disséminée dans des fermes et de petits villages. Il n'est pas une province où l'amour de l'Union soit plus énergique et plus passionné. Le Kansas a connu la guerre civile avant qu'elle éclatât dans le reste du pays. Là s'alluma l'étincelle qui depuis a tout embrasé. Le souvenir de John Brown y est encore vivant, et la figure héroïque de ce rude fermier qui faisait la guerre avec ses fils à la façon des Macchabées est déjà comme

enveloppée dans la légende. « Elle marche, l'âme de John Brown (*his soul is marching on*)! » dit le refrain de la plus belle chanson que la muse de la guerre ait trouvée, chanson qu'on entend presque partout où l'on rencontre un groupe de soldats de l'Union; elle marche! mais c'est aux solitudes du Kansas qu'elle a d'abord vu la liberté aux prises avec la tyrannie et qu'elle s'est préparée à la lutte suprême. De l'état du Kansas sont partis depuis le commencement de la guerre 30,000 volontaires; 10,000 fermiers, organisés en milices et habitués à manier les armes, attendaient l'armée de Price, bien déterminés à défendre leurs champs et leurs foyers. Avec 1,000 soldats fédéraux, commandés par Curtis et en garnison au fort Leavenworth, le Kansas n'avait pas d'autres défenseurs au moment où je descendais le Mississipi.

La fidélité ardente et exaltée de cet état à la cause de l'Union ne s'inspire point de motifs vulgaires, car l'intérêt le relie à peine aujourd'hui aux provinces de l'Atlantique ou même à celles de l'ouest. Placé sur la rive droite du Mississipi, le Kansas est déjà, qu'on me permette le mot, sur le versant du Pacifique, bien que les Montagnes-Rocheuses élèvent leur muraille entre son territoire et la rive californienne. Ses communications principales sont ouvertes avec les régions que traversent les grandes chaînes de l'intérieur : pourquoi enverrait-il ses blés dans l'Illinois, qui en regorge? Placé aux confins des pays cultivés, il expédie ses céréales dans le district de Colorado, à Santa-Fé, aux mines argentifères de Virginia-City, dans le district de Nevada, aux mines d'or d'Idaho. Son commerce est un commerce de caravanes : bestiaux, farines, lavoirs pour les sables aurifères, tout part maintenant du Kansas ou du pays des mormons pour arriver à ces oasis métallurgiques longtemps ignorées, et où la fièvre des mines a pourtant attiré une population très nombreuse.

Le second jour, le bateau à vapeur s'amarra encore le soir sur la rive missourienne, à une petite distance de l'embouchure de la rivière Illinois. Le lendemain matin, nous arrivâmes en vue d'Alton; le promontoire rocheux sur lequel est bâtie cette ville est dominé par un vaste pénitencier qui servait de prison pour les soldats confédérés. Les baïonnettes des sentinelles étincelaient aux rayons du soleil matinal, et des soldats désœuvrés se promenaient sur le quai de débarquement. Peu de temps avant notre arrivée à Alton, un jeune homme qui m'avait vu dessiner sur le pont vint me demander en rougissant si je ne consentirais point à lui faire un croquis de la prison d'Alton. Malgré sa barbe rousse inculte, ses yeux brillans et ses cheveux en désordre, il avait un air si naïf et si candide que je cédai à son désir. Je lui demandai cependant pourquoi il avait

choisi ce point de préférence à tout autre. Il rougit encore plus, et me dit que beaucoup de ses amis au village connaissaient Alton et seraient bien aises d'en avoir un dessin. J'appris quelques jours après à Saint-Louis que les bandes confédérées avaient eu la pensée de surprendre Alton pour y délivrer les prisonniers. Le projet ne fut point mis à exécution : mon dessin de la prison ne servit donc à rien, s'il sortit des mains de mon jeune inconnu, que j'ai depuis soupçonné d'avoir servi dans les armées de la rébellion.

Un peu au-dessous d'Alton, le Missouri et le Mississipi mêlent leurs eaux : celles du Missouri, limoneuses, toutes chargées d'argile, ont le volume le plus puissant. Aussi le Mississipi, jusque-là limpide, prend-il bientôt une couleur grise et terreuse qu'il conserve jusqu'aux méandres de son embouchure. On aperçoit enfin Saint-Louis; les vastes usines, les hangars, les magasins, les vieilles maisons rouges du port s'allongent le long du quai, où se presse une véritable flotte de blancs *steamers*. Il y avait peu d'animation sur le port : presque tous les feux des bateaux à vapeur étaient éteints, et sur les talus du quai on ne voyait que peu de ballots et de barriques. La ville, au premier abord, me parut triste et sale. Les maisons de brique qui avoisinent le fleuve sont toutes délabrées. Saint-Louis a déjà, dans quelques parties, l'air d'une vieille ville, bien qu'elle soit entièrement moderne. Le petit poste fondé par Laclède et Chouteau est devenu depuis vingt ans la métropole commerciale du centre du continent. Saint-Louis aspire aujourd'hui à étendre son influence jusque sur la côte californienne : elle a son chemin de fer du Pacifique, déjà terminé jusqu'à Dresden, au-delà de Jefferson-City, la capitale politique du Missouri. Avec les avantages naturels que possède Saint-Louis, maîtresse du plus grand fleuve de l'Amérique du Nord, cette ville aurait fait des progrès bien plus rapides, si elle n'eût été soumise aux énervantes influences de l'esclavage. Le « compromis du Missouri » livra à l'institution fatale un pays que sa latitude aurait dû en préserver, et qui offrait au travail libre un champ d'une admirable fécondité : ce fut le premier triomphe d'une politique envahissante et sans scrupules. Le sud s'engageait alors à ne réclamer pour l'*institution favorite* aucun autre territoire situé au-delà du 36e degré de latitude. Comment cette promesse fut tenue, quelle suite d'humiliations pour le nord, de victoires pour le sud, les précipita enfin tous deux dans la guerre civile, c'est ce que chacun sait. Pour le Missouri lui-même, l'esclavage n'a jamais été qu'un fléau : il en a écarté l'esprit d'entreprise, l'émigration, le génie industriel. Peut-on comparer les forges et les usines à fer du Missouri à celles de la Pensylvanie? Pourtant le Missouri a de véritables montagnes de mi-

nerai de fer dans les monts Ozark ; les masses métalliques d'Iron-Mountain et de Pilot-Knob rivalisent pour la qualité avec les célèbres gisemens de l'île d'Elbe, de la Suède et de la Norvége.

La population française de Saint-Louis a été de tout temps et reste encore aujourd'hui attachée à l'esclavage ; à sa fidélité aux anciennes traditions coloniales se mêle je ne sais quel dédain instinctif et méfiant pour tout ce qui passionne les races envahissantes dont elle se trouve enveloppée. C'est, je dois le dire, pour un Français un spectacle douloureux que celui de cette population aimable, riche, estimable, mais, par sa propre faute, presque absolument privée d'influence. Tandis que tout marche autour d'elle, elle reste et veut rester stationnaire. Elle ne descend point dans l'arène politique et n'a pas encore fourni à la république un seul homme d'état. Le clergé catholique, très riche et par ses vertus très digne de respect, ne laisse guère percer d'autre préoccupation que celle de soustraire les enfans catholiques aux écoles publiques, où l'éducation est gratuite et conserve un caractère tout à fait laïque. Saint-Louis fait involontairement penser à telle ville de province en France à la fois timide et frondeuse, endormie, paresseuse, gouvernée par des gens qu'elle connaît à peine ou qu'elle ne connaît point, insouciante ou ignorante de ses droits municipaux et politiques, contente d'elle-même sans rien néanmoins attendre d'elle-même. Otez-lui de plus la fierté nationale, l'écho des voix lointaines de la capitale, le sentiment obscur et profond de je ne sais quelle puissante solidarité qui sert de ciment à toutes les âmes, l'assurance enfin d'une grande destinée pour la nation : voilà du moins le Saint-Louis des Français. A côté de celui-là se trouve le Saint-Louis des Américains et des Allemands. Il ne paraît pas dans cette grande ville un seul journal français ; en revanche on y publie un grand nombre de journaux anglais et allemands. C'est peut-être dans la population germanique qu'il faut chercher les défenseurs les plus exaltés de l'Union, les ennemis les plus résolus de l'esclavage. Moins familiarisés toutefois que les émigrans de race anglo-saxonne avec les habitudes de la vie publique, les Allemands apportent encore dans les luttes politiques un enthousiasme trop irréfléchi, une certaine naïveté qui se repaît facilement de phrases creuses, un entêtement qui s'use dans de misérables personnalités. En flattant leur passion démagogique et leur vanité, quelques meneurs hostiles à M. Lincoln avaient réussi à leur faire adopter la candidature du général Fremont au commencement de la campagne présidentielle de 1864, et quand le général se retira de la lice, les radicaux missouriens ne prêtèrent au candidat républicain qu'un appui fort tiède.

Si le radicalisme d'une partie de la population germanique de l'ouest a pu causer quelques embarras au gouvernement, il est juste de reconnaître que les Allemands ont montré un vif attachement, un grand dévouement pour leur nouvelle patrie. Ayant compris dès l'origine le caractère et le but de la guerre civile, ils ont épousé la cause de l'Union et de l'émancipation avec une ardeur et une passion dont le contre-coup a été ressenti jusqu'en Europe par les populations d'outre-Rhin. La part qu'ils ont prise dans la guerre, le courage qu'ils ont déployé sur les champs de bataille, leur hostilité à l'esclavage et au parti démocratique, leur assurent désormais une place importante dans la politique des États-Unis. L'esprit anglo-saxon, exclusif, envahissant et jaloux, il faut le dire, habitué à tout vaincre, à tout absorber, devra compter avec cette force qui s'est révélée dans les jours de lutte et de danger. En Californie comme en Missouri, les Allemands se sont trouvés aussi Américains, je dirais presque plus Américains que les *Yankees;* la guerre civile a signé leurs lettres de grande naturalisation. Les véritables amis des États-Unis ne peuvent que s'en féliciter. Il y a dans la race germanique des qualités et des élémens qui sont destinés à rajeunir la race anglo-saxonne. La haute culture allemande a encore bien peu de représentans au-delà de l'Atlantique, et l'Allemagne n'y envoie guère que les plus ignorans et les plus pauvres de ses enfans; mais ils portent dans leurs veines et dans leur cerveau les germes mystérieux qui, dans la vieille patrie, ont déjà eu leur plein épanouissement. Dans la patrie nouvelle, ces germes ne resteront pas toujours endormis : à l'audace, à la ténacité, à la raideur anglo-saxonne s'alliera quelque chose de neuf, de plus naïf, de plus poétique. Au point de vue même purement physique, on peut attendre quelque chose du mélange des deux races; l'une est trop nerveuse et irritable, l'autre trop rustique et trop épaisse; mais leur mariage intellectuel portera sans doute les fruits les plus précieux.

La situation du Missouri n'était, au moment où je m'y trouvais, rien moins que satisfaisante : depuis la prise de Vicksburg, les canonnières fédérales circulaient librement sur tout le Mississipi, mais les relations commerciales entre Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans étaient à peu près interrompues; les transports de l'armée continuaient seuls à donner un reste d'animation au fleuve; les guérillas tiraient encore fréquemment sur les bateaux à vapeur et ôtaient toute sécurité aux voyageurs. La violence des partis était extrême; les démocrates reprochaient à M. Lincoln sa politique émancipatrice, et leur candidat aux fonctions de gouverneur de l'état n'était autre qu'un cousin germain de Sterling Price, qui par deux fois

avait envahi la province. Ce cousin, du nom de Price aussi, était en 1860 resté fidèle à l'Union, et M. Lincoln, pour l'en récompenser en même temps que pour donner un témoignage de ses dispositions conciliatrices, l'avait nommé d'emblée brigadier-général dans l'armée des volontaires. Cela n'empêchait point, au mois d'octobre 1864, le brigadier Price de soutenir la candidature de Mac-Clellan, et dans une assemblée populaire il osait déclarer que, si M. Lincoln était réélu, le Missouri aurait à examiner s'il ne serait pas conforme à ses intérêts d'unir sa destinée à celle des états de la nouvelle confédération. D'autre part, les républicains se croyaient abandonnés, presque trahis par le gouvernement; ils reprochaient à M. Lincoln les moindres complaisances pour les démocrates; ils avaient obtenu dans une convention l'abolition graduelle de l'esclavage, mais ils redoutaient que la mesure émancipatrice ne restât une lettre morte, si leurs ennemis parvenaient à reprendre l'influence. Partout les unionistes étaient exposés aux plus grands dangers; l'inertie du commandant militaire de la province avait pour la seconde fois livré l'état à des bandes de pillards et d'assassins. Des deux côtés on se plaignait de la conscription. Le Missouri avait déjà donné trente mille soldats à l'armée du nord, près de quarante-cinq mille avaient suivi le drapeau du sud, et l'on demandait encore à l'état un contingent fixé d'après le chiffre de la population en 1860.

Ma visite la plus intéressante à Saint-Louis fut celle du camp Jefferson, situé à petite distance de la ville. Je m'y rendis par le chemin de fer américain, et aperçus en passant l'un des onze forts, aujourd'hui abandonnés, que le général Fremont fit élever quand il commandait à Saint-Louis, plutôt pour tenir la ville en respect que pour la protéger. Les maisons de bois du camp s'allongent autour de grandes places d'armes, à côté d'un parc autrefois affecté à des expositions agricoles. Parmi les beaux chênes noirs au tronc droit, aux branches anguleuses, s'élèvent quelques bâtimens légers qui ont tous été convertis en hôpitaux; on a construit en outre beaucoup de maisons de bois pour loger les soldats malades, les familles noires et les réfugiés du sud. L'hôpital de ces derniers, où j'entrai d'abord, offrait un spectacle lamentable : partout des femmes, des enfans émaciés par les longues marches, la fatigue, la faim et la maladie. On me fit voir une pauvre vieille femme qui était venue seule sur un petit cheval depuis le Texas jusqu'à Saint-Louis. Pendant que je passais tristement entre les rangées de lits, un vieillard s'agitait dans les lentes convulsions de l'agonie en soulevant des bras amaigris qui déjà ressemblaient à des ossemens. Une odeur fétide de cuisine et de pharmacie alourdissait l'atmosphère

échauffée par les poêles de fer. On voyait encore étendus sur les couvertures de laine grise des couchettes les vêtemens en lambeaux que les fugitifs avaient apportés. Quelques femmes à l'œil hardi riaient tranquillement entre elles, et leur gaîté auprès de ces lits de mort avait quelque chose de cynique et de lugubre. Ont-ils vu souvent de tels tableaux, ceux qui ont donné le signal de la guerre civile? et s'ils les ont contemplés, ont-ils pu se défendre d'un remords?

L'hôpital militaire avait un tout autre aspect : les couchettes blanches et propres étaient presque toutes vides; des guirlandes en papier de couleur pendaient en festons entre les colonnes de bois et sur les plafonds. Au-dessus des portes et des lits de fer étaient accrochés de grands cartons où l'on avait écrit en gros caractères des versets de la Bible, des devises, des sentences patriotiques. La plupart des malades étaient des hommes de couleur. L'un d'entre eux avait eu les pieds gelés pendant les opérations du siége de Vicksburg. Les convalescens étaient assis en groupes; quelques-uns portaient leurs cheveux tressés en petites queues qui se dressaient sur la tête; leurs habits bleus reluisaient de propreté.

Après les hôpitaux, je parcourus les cases bâties à la hâte pour les réfugiés, gens de couleur ou petits blancs. Dans le quartier des premiers, les négrillons semblaient sortir de tous les coins. Les femmes faisaient la cuisine. Une vieille femme à mine réjouie passait en portant des patates. « Pourquoi, lui dit mon guide, n'achetez-vous pas des pommes de terre? Elles coûtent bien moins cher. — Bah! fit-elle avec un air de tête et un sourire indescriptibles, est-ce que je mange des patates irlandaises? » Un vieillard à la barbe et aux cheveux blancs se chauffait au soleil sur un escabeau; il avait au moins quatre-vingts ans, mais il ignorait son âge véritable. « Pourquoi, lui demanda-t-on, avez-vous fui le sud? — Pour me reposer : l'oncle Sam ne me fera plus travailler. » Les maisons affectées aux familles blanches réfugiées n'étaient guère remplies que de femmes et d'enfans; on n'y voyait que peu d'hommes, tous trop vieux ou trop faibles pour trouver un emploi. Les membres de la même famille restaient réunis. Ces malheureux nous regardaient avec une curiosité étrange; les femmes surtout entraient volontiers en conversation : elles ne semblaient connaître ni le sentiment de l'embarras ni celui de la pudeur; quelques-unes, occupées à se peigner, ne prirent point la peine de renouer leurs cheveux. Mon guide, par les soins duquel avait été récemment ouverte dans le camp une école pour les enfans des réfugiés, demanda à une jeune femme dont le visage délicat et encore enfantin annonçait tout au plus seize ans : « Êtes-vous déjà allée à notre école? — A l'école! dit-

elle avec surprise et hauteur, en rejetant en arrière ses longues tresses blondes, je suis, monsieur, une dame mariée (*I am a married lady*). » Toutes ces femmes du sud sont des dames, des *ladies*, ce qui ne les empêche point de fumer tranquillement dans des pipes en terre, comme des soldats ou des matelots (1). La jeune *dame* qui s'était révoltée à la pensée d'aller à l'école fut pourtant obligée d'avouer qu'elle ne savait point lire. Elle n'en parut nullement honteuse : les blancs qui dans les états du sud forment la classe intermédiaire entre les grands propriétaires et les esclaves vivent dans la plus profonde ignorance. C'est dans cette classe rude, grossière et demi-sauvage, dès longtemps habituée à une entière dépendance, que l'oligarchie du sud a recruté ses armées; elle est parvenue à lui inspirer l'horreur de tout ce qui pourrait la régénérer : ces soldats, dont le sang a coulé sur tant de champs de bataille, croyaient se battre pour l'indépendance, et se battaient en réalité pour avoir des maîtres. Les soldats de l'esclavage étaient eux-mêmes des esclaves.

En sortant du camp, je vis arriver une troupe de cavalerie missourienne qui revenait d'une expédition à Pilot-Knob; l'escadron fit halte à la porte du camp en attendant qu'on lui assignât ses quartiers. Hommes et chevaux avaient l'air également fatigué, n'ayant pas eu de repos depuis plusieurs jours; les vestes bleues ornées de quelques passementeries jaunes, les longs manteaux, les chapeaux de feutre noir étaient chargés de poussière, les grandes bottes et les étriers de cuir à la mexicaine couverts d'une épaisse couche de boue desséchée. Tous les hommes avaient des mousquetons pendus à la selle et des revolvers au ceinturon. Ils avaient battu le pays en quête des guérillas, mais eux-mêmes avaient tout l'air de partisans plutôt que de soldats. La plupart étaient si las qu'ils s'étaient assoupis sur leurs chevaux, les uns assis, pour se reposer, dans la posture des amazones, les autres tenant les deux jambes croisées par-dessus le pommeau de leur selle. Il y avait dans le nombre de magnifiques types militaires : je me rappelle notamment un jeune capitaine qui était descendu de cheval; le bras appuyé sur la selle, avec son sabre traînant, son visage souriant et martial, ses dents qui brillaient sous une belle moustache blonde, il avait l'air aussi gai et aussi dispos que s'il revenait de la parade. A voir les figures hardies de ces Missouriens, on devine qu'ils doivent se battre comme des démons, mais qu'ils préfèrent les expéditions

(1) L'abus du mot *lady* est au reste très général aux États-Unis dans le nord comme dans le sud. On m'a cité à ce propos cette phrase d'un sermon : « Qui vint d'abord au pied de la croix? Des dames (*ladies*). Qui resta le plus longtemps au pied de la croix? Des dames. »

d'aventure à la vie des camps et aux longues opérations d'une guerre régulière.

Les hôpitaux de Saint-Louis et de ses environs sont sans cesse visités par les membres de la *commission sanitaire de l'ouest*. Ces commissions, indépendantes de l'état, fonctionnent dans toutes les grandes villes de l'Union. Elles ne contrarient en rien l'action du corps médical ni des officiers de l'armée, et s'efforcent seulement d'en rendre la tâche plus aisée. La générosité du peuple américain leur fournit des ressources qui permettent d'ajouter partout un peu de superflu au nécessaire, des fruits, des antiscorbutiques à la ration réglementaire des camps et des hôpitaux, quelques vêtemens plus chauds à l'uniforme d'ordonnance; ces mêmes ressources ont servi à fonder des écoles pour les noirs, à diminuer les souffrances de tant de malheureux, noirs ou blancs, qui sont les victimes innocentes de la guerre civile. Peu de commissions sanitaires ont eu une tâche plus difficile que celle de l'ouest. Les offrandes et les dons patriotiques se portaient plus naturellement vers la grande commission de Washington et vers ses succursales de Boston, de Philadelphie, de New-York. La commission de Saint-Louis et de la vallée mississipienne eut les débuts les plus modestes; après les premières batailles livrées dans le Missouri pendant l'été de 1861, rien n'était prêt pour les blessés, on n'avait ni lits, ni fourneaux, ni matelas, ni couvertures, ni remèdes, ni infirmiers. Au moment où j'étais à Saint-Louis, la commission avait déjà reçu 275,000 dollars et des contributions en nature pour une valeur d'environ 1,250,000 dollars. Le président de la commission, M. Yeatman, avait 2,000 dollars à dépenser par jour : de toutes parts de vastes hôpitaux avaient été élevés; la commission avait fondé dans plusieurs villes des *soldier's homes*, établissemens où les soldats en route pour les armées ou pour leur pays recevaient gratuitement le vivre et le couvert; elle distribuait, par l'intermédiaire des chirurgiens de l'armée, dans les camps et les hôpitaux, des couvertures, des bas, des chemises, des conserves de légumes, du vin, des fruits, des livres, etc., tout ce qui pouvait ajouter au bien-être du soldat. Des caisses arrivaient chaque jour de toutes les parties de l'Union, remplies des objets les plus variés : depuis le Maine jusqu'au Minesota, de Boston à Saint-Louis, il n'est pas un village qui n'ait envoyé son offrande; mais c'est du Massachusetts que sont venus les secours les plus abondans et les plus précieux. Non-seulement ce petit état a fait des dons plus importans en nature et en argent, il a donné des chirurgiens, des infirmiers, des infirmières, des institutrices. Le ministre unitaire de San-Francisco, Starr King, dont la patriotique éloquence a peut-être empêché la

Californie de se détacher de l'Union, et qui a obtenu de cet état jusqu'à 300,000 dollars pour les commissions sanitaires de Washington et de Saint-Louis, était de Boston. M. Elliott, ministre unitaire de Saint-Louis, qui, avec un ancien propriétaire d'esclaves du Tennessee, M. Yeatman, était l'âme de la commission de Saint-Louis, venait également de la Nouvelle-Angleterre. J'ai vu l'une de ses nièces, qui était arrivée à Saint-Louis pour apprendre l'alphabet à des enfans nègres, passer, à l'âge de vingt ans, toutes ses journées sur les bancs d'une école. Un démocrate s'écriait un jour devant moi avec colère : « La guerre actuelle, c'est la conquête de l'Amérique par le Massachusetts. » Il avait raison, mais cette conquête n'est pas celle de l'épée.

Quand je quittai le Missouri, tout y était confus et incertain; mais peu de temps après mon départ le général Price fut battu par les rudes milices du Kansas, soutenues par quelques troupes fédérales et par la cavalerie de Stoneman. Au premier échec, l'armée d'invasion, démoralisée par ses propres excès, se fondit en quelque sorte : le général Price n'en ramena que quelques débris dans les solitudes de l'intérieur du continent. Son deuxième appel aux populations du Missouri avait été aussi vain que le premier. Il était venu, disait-il dans ses proclamations, les soustraire à la tyrannie de M. Lincoln et leur donner pour la dernière fois l'occasion de se soulever contre le gouvernement de Washington; mais il n'avait trouvé d'autres recrues que des pillards et des bandits. Le général Rosencranz, malgré la faiblesse qu'il avait montrée, conserva encore son commandement jusqu'à l'élection présidentielle du 4 novembre, après quoi il lui fut retiré. Le Missouri donna ses voix à M. Lincoln; du même coup les électeurs choisirent dans la fraction la plus radicale du parti républicain leur gouverneur, les membres d'une nouvelle législature et ceux d'une convention chargée de refaire la constitution de l'état. Les terribles leçons de la guerre civile n'avaient pas été perdues pour les habitans de cette malheureuse province, ravagée en tous sens et deux fois condamnée à toutes les horreurs de l'invasion. La nouvelle convention commença vaillamment son œuvre : elle ne voulut pas laisser vivre un jour de plus la fatale institution, considérée à bon droit comme la cause de la guerre civile, et on effaça de la nouvelle charte politique tout ce qui pouvait la rappeler.

II.

Le Missouri m'avait montré dans toute leur âpreté les passions politiques qui avaient compromis la cause de l'Union. Dans les états

du centre, où allait se continuer mon voyage, je devais observer la société américaine sous un aspect plus calme. C'est vers Cincinnati que je me dirigeai d'abord en quittant Saint-Louis. Je traversai le fleuve de grand matin en bateau à vapeur pour aller prendre le chemin de fer sur la rive gauche. La ville était enveloppée dans une légère brume qui dormait sur le fleuve; à travers ce voile, les grands *steamers* peints en blanc semblaient comme des flocons cotonneux. De Saint-Louis à Vincennes, on traverse la pointe méridionale de l'état de l'Illinois : cette région, entièrement peuplée par des émigrans du sud, Missouriens ou Kentuckiens, s'appelle familièrement *l'Égypte;* c'est la tache noire de l'Illinois, le pays d'ignorance, de sauvagerie, de pauvreté. On traverse de belles forêts où les arbres du midi se mêlent déjà aux arbres du nord; jamais, je crois, je ne vis nulle part autant d'essences mélangées dans un si pittoresque désordre. On aperçoit de temps à autre dans la solitude des fourrés quelque cabane de bûcheron ou une pauvre ferme qui s'entoure de riches cultures. A toutes les stations se tiennent des groupes désœuvrés attendant les journaux. Arrivé à l'une d'elles, je descends un moment, et j'entends une violente discussion entre un unioniste et des démocrates qui lui parlent d'un ton de menace. A la mine farouche des interlocuteurs, on devine qu'il ne doit pas y avoir loin dans ce pays de la parole à l'action. « Si Lincoln est nommé, s'écrie l'un d'eux avec d'horribles jurons, on verra du nouveau ici. » Le train repart au milieu des étincelles et suit sa ligne droite à travers les chênes noirs, les ormes, les érables, les acacias, les cerisiers, les noyers sauvages, les charmes, les bouleaux et les troncs morts que les vignes vierges couvrent de pampres jaunis ou pourprés. Sur le Wabash, l'un des nombreux affluens de l'Ohio, est Vincennes, un des anciens établissemens des Français au Canada; c'est encore aujourd'hui le siége d'un évêché catholique. Dans tout autre pays, le Wabash passerait pour un grand fleuve, mais en Amérique on n'en parle pas. Au-delà de Vincennes, on est dans l'Indiana. Le pays conserve le même caractère. On n'aperçoit que des *loghouses* dans les clairières de la forêt; quelques troncs d'arbres dont les interstices ont été bouchés avec du limon, une cheminée grossière en pierres mal jointes ou en bois noyé dans le pisé, une petite fenêtre et une porte basse, voilà le *loghouse.* Les porcs errent alentour en liberté parmi les ronces, les herbes et les mousses sur l'humus formé par les débris accumulés des végétaux. Quelquefois un enfant demi-nu, aux longs cheveux blonds, se tient sur le seuil du *loghouse* et suit des yeux la bruyante locomotive. Dans les villages, traversés de rues boueuses, passent les lourdes voitures allemandes. Presque à

chaque station j'aperçois les manteaux bleus de quelques cavaliers fédéraux qui ont attaché leurs chevaux aux clôtures de bois. Après une journée entière passée dans les splendides forêts de l'Indiana, on atteint l'Ohio ou *Belle-Rivière*, et le chemin de fer en suit les bords sinueux depuis Aurore jusqu'à Cincinnati.

Cincinnati est la ville la plus populeuse et la plus importante de la magnifique vallée de l'Ohio; elle est depuis longtemps déjà florissante, mais la guerre a encore donné une impulsion plus vive à son principal commerce, qui est la salaison et la vente des porcs. Chicago commence pourtant, je l'ai dit, à lui disputer le nom de Porcopolis sous lequel elle a été longtemps désignée familièrement. Dans les rues principales et sur le port règne une grande activité; les deux gigantesques piles d'un pont suspendu s'élèvent déjà sur les bords opposés du fleuve, et bientôt les trains des chemins de fer passeront au-dessus des bateaux à voiles et des bateaux à vapeur. Partout se dressent d'énormes constructions où l'on emploie les matériaux les plus variés, les calcaires siluriens qui miroitent au soleil, les grès verdâtres du terrain carbonifère qui ont les délicates nuances de la molasse suisse. La fantaisie des architectes se donne libre carrière; on ne peut reprocher aux maisons la monotonie, si l'on n'en peut toujours louer le dessin et les proportions. Tous les styles se mêlent, ou plutôt, au milieu de ces formes moresques, gothiques, italiennes, françaises, il n'y a plus aucun style. Les environs sont charmans. Par des faubourgs escarpés, je montai jusqu'au sommet du Mont-Auburn, éminence qui domine la ville au nord. Les versans du côté de Cincinnati sont arides, et sur les pentes supérieures quelques maisons délabrées y pendent sur les couches schisteuses du rocher. Dans ces schistes mis à nu, le géologue peut faire une riche moisson de coquilles siluriennes d'une extrême délicatesse. Au sommet, on domine toute la vallée, et l'on voit la ville étendue autour du fleuve comme un vaste croissant. De toutes parts, la masse confuse des toits, des clochers, des usines, des cheminées, est enceinte par des collines, où çà et là de coquettes habitations sont semées à toute hauteur au milieu des arbres. Le ruban du fleuve trace sa courbe majestueuse au centre de ce vaste tableau. Quand on s'éloigne de l'escarpement du Mont-Auburn, on entre dans un pays pastoral, traversé de molles ondulations, où des arbres magnifiques jetés çà et là au milieu des pâturages forment comme un parc sans limites. Les érables à sucre se mêlent à quatre espèces de chênes, aux noyers, aux frênes, aux pâles bouleaux. Quelques maisons de campagne, que j'aperçus d'une belle avenue, nommée Clifton-Avenue, me rappelèrent les plus belles résidences de l'Angleterre par la douceur veloutée des pelouses,

l'heureuse distribution des grands arbres en bouquets et en massifs; mais où trouverait-on en Angleterre ce ciel d'une admirable pureté, cette lumière légère et transparente qui donne à toute chose un relief si puissant, des nuances si riches, si éclatantes?

Revenu vers la vallée, j'admirai longtemps la position de Cincinnati, étendue au fond d'une coupe de verdure. En 1812, tout était encore silencieux et désert dans ces lieux où s'agite maintenant une multitude humaine. J'entendais de loin les cris de quelques soldats à cheval qui conduisaient un grand troupeau de mulets à un petit ruisseau qui descend au fond d'un pli dans l'Ohio. La fumée des bateaux marquait d'une traînée noire la courbe du grand fleuve. Au loin, parmi de sombres conifères, quelques taches blanches indiquaient la place d'un cimetière, ville des morts presque aussi peuplée déjà que la ville des vivans. La brume du soir commençait à ramper sur l'Ohio, et, montant avec lenteur, adoucissait les angles des toits rougeâtres. Je quittai à regret les hauteurs et ne rentrai qu'à la nuit tombante dans le tumulte des rues.

Le chemin de fer que j'allais suivre de Cincinnati à Pittsburg me fit traverser tout l'état d'Ohio. Aux environs de la ville, je vis passer les longues maisons de bois du camp Denison, les champs de manœuvres, les villas converties en hôpitaux, éparses parmi des champs et des bouquets de bois. Le chemin de fer serpente longtemps dans la riante vallée du Petit-Miami, parmi de belles fermes, d'immenses champs de maïs, des prés où restent encore debout les plus beaux arbres, de petits bois dorés par l'automne. On franchit la rivière Scioto à Columbus, ville grande, visiblement florissante, traversée de larges rues où roulent sur des rails les lourds omnibus américains; des maisons neuves et bien bâties portent des combles à la Mansard. Au-delà de Hanover, on entre dans la fertile vallée de la rivière Miskatung; des champs de maïs interminables s'étendent entre des collines violettes couvertes de bois; le chemin de fer suit longtemps un canal qui du fleuve Ohio va jusqu'à Cleveland, sur le lac Érié. Aux approches des Alleghanys, le paysage prend un aspect plus agreste : aux arbres verts se mêlent les conifères; des ruisseaux bruyans coulent au fond de vallons sauvages.

A quelque distance de Steubenville, un train de marchandises déraillé intercepte quelque temps la voie, et pour retrouver à Steubenville le train qui arrive de Cleveland et auquel le nôtre doit s'atteler, la locomotive descend avec une vitesse effrayante les courbes sinueuses d'une petite vallée où un torrent écumeux court entre des forêts de pins. Nous regagnons le temps perdu au risque d'être jetés par la force centrifuge hors de la voie, qui suit les méandres capricieux du cours d'eau. Le train, lancé à toute vitesse,

ne s'arrête qu'à grand'peine dans la gare de Steubenville, et arrache aux freins les grincemens les plus affreux. Sans descendre même un instant à Steubenville, on repart pour Pittsburg : au bout de quelque temps, nouvel arrêt en pleine campagne; tout le monde descend sur la voie et court aux informations. Dans une tranchée voisine, un train de marchandises avait heurté une vache et déraillé. Toutes les locomotives américaines portent à l'avant ce qu'on nomme un *cow-catcher*, espèce de double soc qui peut jeter à droite ou à gauche les vaches qui souvent s'aventurent sur la voie; mais dans une tranchée étroite, ouverte pour une seule voie, le *cow-catcher* rejette seulement l'obstacle d'un côté à l'autre, et le train peut facilement sortir des rails. Nous attendîmes longtemps que la voie redevînt libre; j'étais sorti du wagon et regardais les croupes assombries des premières chaînes alléghaniennes, pareilles à de longs murs horizontaux. On désespéra bientôt de débarrasser assez rapidement la voie, et il fallut prendre un parti héroïque : de l'autre côté du train déraillé était un convoi qui se trouvait, comme le nôtre, arrêté. On changea la destination des deux trains; les voyageurs qui descendaient la voie vinrent prendre nos places, et nous allâmes nous-mêmes nous installer dans les wagons qu'ils laissaient vides. L'opération ne fut point des plus faciles; quand l'échange des bagages et des voyageurs fut complet, il était déjà très tard : aussi nous n'arrivâmes à Pittsburg que vers une heure du matin.

La ville de Pittsburg est bâtie sur le cap où se rencontrent les deux rivières Alleghany et Monongahela, qui en se mêlant forment l'Hudson. Les Français, dès 1754, y avaient élevé un fort qui reçut le nom de Duquesne. Avant la guerre de l'indépendance, et pendant la lutte entre les colonies anglaises et les Français du Canada, Washington, alors jeune officier de milice, déclarait que le fort Duquesne était la clé de tous les domaines de l'ouest. Le 25 novembre 1758, le général anglais Forbes prit le fort, auquel ses troupes donnèrent par acclamation le nom de Pitt. En 1845, Pittsburg fut presque entièrement brûlée; mais elle fut promptement rebâtie, et les noires fumées du charbon y tombent aujourd'hui sur un *court house* en style dorique, qui a coûté 1 million, et sur plus de cent églises. Sur la rive gauche de la rivière Alleghany est Alleghany-City, reliée par plusieurs ponts à Pittsburg, et où l'on a bâti à grands frais un magnifique pénitencier. A Lawrenceville, un des faubourgs de Pittsburg, les États-Unis ont un arsenal. Il suffit de lever la tête pour reconnaître qu'on est au centre d'un grand district industriel : un nuage épais flotte sans cesse au-dessus des

innombrables usines de Pittsburg et des environs. De toutes parts s'élèvent des collines où les couches de charbon tracent leurs noirs affleuremens : les tranchées du chemin de fer les montrent à nu; le mineur n'a pas besoin de chercher le combustible au fond de puits creusés à grands frais; il lui suffit d'entrer dans la montagne en y perçant des galeries. Sur tous les flancs des vallées, on aperçoit les ouvertures d'où sortent les wagons qui, descendant sur de frêles plans inclinés de bois, vont déverser le charbon au niveau des chemins de fer ou des cours d'eau. Le sol recèle trop de richesses pour qu'on se donne la peine de le cultiver, et l'aspect sauvage qu'il conserve ne révèle que trop cette insouciance des habitans. Les bois sont coupés sans merci pour construire les revêtemens des galeries de mines. Çà et là seulement restent quelques bouquets épargnés par la hache, et dont la beauté fait regretter que l'homme ait été obligé de ravager la surface pour extraire de cette terre privilégiée les trésors qu'elle recèle.

Dans toute la chaîne alléghanienne, les minerais de fer accompagnent les couches de combustible. En 1864, les divers districts houillers de cet état ont fourni 12 millions de tonnes de charbon minéral (1). Le prix moyen du charbon a été, pendant la même année, de 6,50 par tonne; la valeur de la production houillère peut donc être estimée à environ 78 millions de dollars, ce qui en or, au cours de 200 (et pendant toute l'année 1864 l'or s'est tenu le plus souvent au-dessus de ce cours), représente 39 millions de dollars. La houille extraite en 1860 valait environ 15 millions de dollars. On peut juger par ces chiffres quelle impulsion fébrile la guerre et les nouveaux tarifs mis en vigueur en 1860 ont donnée à l'industrie pensylvanienne. On évalue à 700,000 tonnes environ la quantité de fonte produite en 1864 en Pensylvanie. Les prix de la fonte ont subi d'étranges fluctuations : ils se sont élevés de 30 dollars la tonne à 70, et puis sont retombés à 60. Le prix moyen de l'année 1864 a été de 53 dollars, ce qui donne pour la production totale 37,100,000 dollars en papier-monnaie, ou environ 18,500,000 dollars en or; mais cette fonte se transforme en fer, en rails, en canons, en machines, en instrumens aratoires. Quand

(1) Ce sont la Pensylvanie, l'Ohio et la Virginie occidentale qui fournissent le plus de charbon dans l'est. En 1860, la Pensylvanie a donné 9,397,332 tonnes d'anthracite évaluées à 11,869,574 dollars, et 66,994,295 boisseaux de charbon bitumineux évalués à 2,833,859 dollars : valeur totale, 14,703,433 dollars pour 7,529,683 dollars, chiffre de la production en 1850. En charbon bitumineux, l'Ohio a donné en 1860 28,339,900 boisseaux estimés 1,539,713 dollars, et la Virginie 222,780 boisseaux estimés 222,780 dollars.

elle a subi toutes ces transformations, elle représente au moins un capital de 80 millions de dollars en or (1).

Conemaugh est un centre industriel placé au cœur même des Alleghanys. Les vastes usines à fer s'y adossent à des collines en exploitation de remblais extraits des galeries. Les panaches épais vomis par les cheminées traînent sur toute la ville. Les habitations ouvrières, toutes construites sur le même plan, sont assez semblables aux petites maisons qu'on voit dans les faubourgs de Londres; seulement elles restent isolées, tandis qu'à Londres, appuyées les unes contre les autres, elles forment de longs et monotones massifs de brique. On est heureux de sortir de la fumée de ces usines de Conemaugh et de rentrer dans la solitude des bois. Des sapins foncés et des pins bleuâtres bordent les torrens, et presque partout les rochers se recouvrent du manteau luisant des rhododendrons. Les formes des vallées alléghaniennes sont très saisissantes : par momens, on peut se croire transporté dans les montagnes du Jura, tant il y a de ressemblance entre les deux chaînes. Seulement en Amérique ce n'est point le terrain dit jurassique, c'est le terrain carbonifère qui se trouve replié en larges ondulations. Comme dans notre Jura, ces plis grandioses forment de grandes chaînes parallèles, droites, et séparées par des vallées longitudinales quelquefois fort élevées. Ces murailles de forêts sont interrompues par des vallées transversales pareilles aux *combes* du Jura français ou aux *cluses* de la Suisse. De la sorte, chaque chaînon, aux deux bouts terminé sur deux combes, ressemble à une chenille, et l'ensemble de la vaste chaîne qui va de la Pensylvanie au Tennessee ne saurait mieux se comparer qu'à un peuple de chenilles rangées les unes au bout des autres sur plusieurs lignes parallèles. Les grands fleuves ne descendent point les vallées longitudinales, ils serpentent de combe en combe, ajoutant ainsi à la sauvage majesté de ces gigantesques coupures. De toutes parts, quand on en suit le cours tortueux, on voit les couches terrestres repliées en immenses arceaux, en berceaux symétriques; les joints tracent des courbes majestueuses qui témoignent de l'écrasement formidable dont fut accompagné le soulèvement de l'Alleghany. Les combes sont de véritables défilés, mais les vallées longitudi-

(1) Les quantités de fer à l'anthracite produites en Pensylvanie ont été pendant cinq années :

1859	286,332	tonnes.
1860	313,000	—
1861	310,000	—
1862	381,000	—
1863	430,000	—

nales sont ordinairement larges, et l'on y rencontre de petites plaines où les cours d'eau n'ont qu'une pente peu rapide.

La topographie de la chaîne alléghanienne mérite d'autant plus d'exciter l'intérêt que cette région montagneuse a joué dans la guerre un rôle des plus importans. Le fleuve du Potomac suit dans sa partie supérieure les profondes coupures des combes de la Virginie occidentale; à Harper's-Ferry, il se mêle aux eaux de la Shenandoah, qui descendent d'une belle vallée longitudinale large et fertile. Cette intéressante région est comme enfermée entre deux longs murs parallèles : à l'ouest s'élèvent de hautes chaînes où n'entre aucun chemin de fer et où une armée considérable ne peut s'engager; à l'est court la chaîne basse des *Montagnes-Bleues*, dernier contre-fort du massif de l'Alleghany. Au-delà s'étendent les grandes plaines boisées de la Virginie occidentale, qui pendant quatre ans ont servi de champ de bataille aux armées principales du nord et du sud. Sur quelques points, le mur qui sépare ces plaines de la vallée de la Shenandoah est interrompu; plusieurs combes (les Américains se servent du mot *gap*, qui littéralement veut dire bâillement) sont comme autant de portes naturelles par où l'on peut jeter des troupes dans la grande vallée. Masquée par le rideau des Montagnes-Bleues, une armée peut rapidement se porter sur le Potomac, inquiéter à son gré les derrières des corps placés entre ce fleuve et Richmond, ou, franchissant les gués du Haut-Potomac, se jeter dans le Maryland et la Pensylvanie. La *grande vallée* (c'est le nom qui désigne ordinairement la vallée de la Shenandoah) était la route favorite de ce général Jackson qui a joué un si grand rôle pendant les deux premières campagnes de Virginie. Au printemps de 1862, lorsque le général Mac-Clellan menaçait Richmond, Jackson, profitant de ce que Banks, laissé dans la vallée avec quelques milliers d'hommes, s'amusait à y fortifier Strasbourg, se jeta hardiment dans le *gap* de Front-Royal. Banks, menacé d'être coupé, se replia précipitamment sur Winchester, où Jackson arriva en même temps que lui et d'où il le délogea. Ce mouvement jeta l'alarme dans Washington : toutes les troupes dont on pouvait encore disposer furent opposées à Jackson, qui les battit en détail. Le général Mac-Clellan, ne recevant point les renforts sur lesquels il comptait pour le tirer d'une situation déjà difficile, donna le signal de la retraite, et le fruit de plus d'une année d'efforts se trouva perdu. Deux fois l'armée du sud, descendant par la grande vallée, a pu inquiéter la capitale de l'Union au moment même où Richmond semblait le plus menacé, et ces retours agressifs n'ont été arrêtés la première fois qu'à Antietam, la seconde fois qu'à Gettysburg. Placée au confluent

de la Shenandoah et du Potomac, la ville d'Harper's-Ferry n'a jamais pu arrêter le flot de l'invasion, car cette place, protégée du côté de la vallée par une ligne de hauteurs qui portent le nom de Bolivar, est tout à fait dominée par des collines qui, sur la rive opposée du Potomac, atteignent 500 mètres de haut. On n'a trouvé d'autre moyen de fermer enfin aux armées du sud la voie qui leur avait permis si souvent de déjouer les combinaisons des fédéraux que de brûler les granges, les moulins, et d'enlever tout ce qui pouvait servir à des approvisionnemens. Sheridan a fait payer cher à la grande vallée les priviléges que la nature lui a conférés et la renommée acquise à des noms qui resteront indissolublement liés à l'histoire de la guerre civile.

De Pittsburg à Philadelphie, on traverse en biais tout le massif de l'Alleghany. Le premier chaînon important est le Chestnut-Ridge ou la Crête-des-Marronniers, que l'on traverse à Blairsville. La rivière Conemaugh y sort des montagnes par une combe étroite en courant sur des rapides interrompus de distance en distance par des barrages qui fournissent une chute d'eau à des usines. Sur une grande partie de son cours, la rivière a pu être canalisée; le long des rapides, un canal la suit à petite distance. La gorge est si étroite qu'il y a place à peine en certains endroits pour le canal, la rivière, le chemin de halage et le chemin de fer. Les voitures de chemins de fer et les locomotives ont aux États-Unis l'essieu de devant mobile; de la sorte, la voie ferrée peut suivre les courbes les plus hardies. Le voyageur y gagne, car on ne s'enfonce pas aussi souvent qu'en Europe dans l'obscurité des tunnels. Après la chaîne dite des Marronniers, on arrive à la chaîne la plus élevée de l'Alleghany proprement dit. Au pied occidental est Cresson, charmant lieu de plaisance où l'on prend les eaux l'été. On n'y aperçoit encore qu'un immense hôtel en bois surmonté du pavillon étoilé, quelques jolis chalets, et un parc nouvellement planté. Peu après, on pénètre dans une vallée transversale; le train s'y élève par degrés, en décrivant des lacets, sur des rampes très inclinées. On frémit à l'idée d'un déraillement quand on laisse ses regards plonger le long du gigantesque talus de la montagne jusqu'au fond de la vallée, où le torrent ne trace plus qu'un mince filet argentin. On l'aperçoit seulement à travers les pointes des sapins. A mesure qu'on s'élève, le paysage grandit en quelque sorte, et à travers les entre-bâillemens des vallées l'on voit monter les plans verts ou bleuâtres des chaînes plus éloignées, dont les sommets horizontaux fuient les uns derrière les autres. Au pied de la chaîne, on arrive à Altoona, petite ville perdue dans une vallée longitudinale solitaire. On entre peu après dans la vallée de la Juniata. La Juniata est

une rivière magnifique, qui, après de longs méandres, vient se jeter à Cove dans le Susquehannah, et le voyageur qui suit la rive droite de ces fleuves arrive bientôt à Harrisburg.

Harrisburg est la capitale politique de l'état de Pensylvanie. Un magnifique pont en treillis, appuyé sur dix-huit grandes piles, y traverse le fleuve. Cet admirable ouvrage d'art faillit être détruit pendant la seconde invasion du Maryland et de la Pensylvanie par l'armée confédérée en 1863. L'avant-garde de Lee était le 27 juin 1863 à Kingstown, à treize milles seulement de Harrisburg. Deux jours après, le général Lee portait son quartier-général à Carlisle. L'alarme s'était répandue dans toute la Pensylvanie, et déjà l'on travaillait à élever des défenses autour de Pittsburg. La victoire de Gettysburg, remportée par le général Meade, obligea les confédérés à évacuer la Pensylvanie et les rejeta de l'autre côté du Potomac. Pendant cette courte invasion, les populations allemandes qui occupent les vallées de la partie méridionale de la Pensylvanie furent soumises à de nombreuses réquisitions. Les *Dutchmen*, c'est le nom qu'on donne partout aux Allemands dans les États-Unis, ne songèrent même pas à résister aux envahisseurs; dans le grand drame auquel ils se trouvaient mêlés par hasard, ils semblaient vouloir conserver le simple rôle de témoins. Certains régimens levés dans la Pensylvanie, surtout au commencement de la guerre, se montrèrent inférieurs à tous les autres en courage, en solidité, en intelligence militaire. De tous les états de l'Union, la Pensylvanie, bien qu'il soit un des plus anciens, est peut-être celui où la population reste encore le moins homogène. On pourrait aisément en faire la carte ethnographique. Les plaines du nord sont occupées par les gens de race anglo-saxonne. Sur les bords de la Juniata s'est jeté un courant d'Écossais, d'Irlandais protestans et de *Yankees* qui se mêlent seulement dans la partie méridionale de la vallée aux *Dutchmen*. Les Allemands sont les maîtres de toutes les terres fertiles qui séparent Harrisburg de Philadelphie. Économes jusqu'à l'avarice, ils laissent à la race anglaise les soucis et les émotions de la politique; ils ne songent qu'à étendre leur riche domaine, et d'année en année chassent les Américains proprement dits des terres qui leur restent encore. L'énorme barrière de l'Alleghany les a tenus séparés du grand courant qui porte hommes et idées depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'aux régions sans limites de l'ouest. L'Allemand de la Pensylvanie vit isolé dans une sorte d'oasis intellectuelle; il n'a pu être gagné que par la contagion des doctrines qui longtemps ont régné souverainement dans Philadelphie, la *cité des amis*, et il n'en a pris que ce qui convenait à son égoïsme, à son amour du repos, à sa simplicité, laissant de côté ce qu'il y a

de plus noble, de plus élevé, tout ce qui demande un sacrifice ou impose une lutte à la conscience.

Dans Philadelphie même, l'influence des quakers reste aujourd'hui à peine visible. Cette grande et belle ville, à la fois commerciale et industrielle, diffère peu des autres cités du nord des États-Unis. Peut-être les rues, qui se coupent à angle droit, y sont-elles un peu plus monotones encore et plus régulières, peut-être y a-t-il un peu d'affectation dans la propreté des maisons, dont les petits escaliers de marbre blanc, sans garde-fous, sont lavés tous les jours; les portes et les fenêtres sont aussi de marbre, et des volets pleins, peints en blanc, remplacent les persiennes vertes qu'on voit partout ailleurs. Dans les maisons en deuil, les volets sont fermés, et à l'entre-bâillement pend un long crêpe noir. Si tout dans cette ville a je ne sais quoi de grave et de décent, on n'y voit cependant pas un seul homme qui porte le costume sévère et traditionnel de Penn, pas une femme dont la tête soit enveloppée des coiffes blanches des quakeresses. A côté des douze églises ou *meeting-houses* des *amis* (le mot de *meeting-house* remplace celui de *church* dans les villages puritains de la Nouvelle-Angleterre), toutes construites avec une extrême simplicité, les épiscopaliens ont élevé trente et une églises, dont plusieurs ont l'aspect monumental; les presbytériens en ont jusqu'à cinquante et une, les catholiques quatorze, sans parler d'une grande cathédrale qui vient d'être terminée. Les baptistes sont très nombreux et ont vingt-deux temples, les méthodistes vingt et un, les luthériens huit, sans compter plusieurs autres sectes de moindre importance. Cette énumération démontre du moins que Philadelphie n'a point perdu son caractère religieux; elle est également restée fidèle à son caractère philanthropique : ses hôpitaux, ses écoles de médecine sont dignes de leur vieille réputation; elle a des asiles pour les sourds-muets, pour les aveugles, des dispensaires pour les pauvres, des établissemens de toute sorte pour les orphelins, pour les femmes sans ressources, des sociétés sans nombre pour l'éducation des prisonniers, des gens de couleur, etc. Son système pénitentiaire a été copié par beaucoup de pays. La grande prison cellulaire, qui a la forme d'une vaste roue, semble avoir servi de modèle à notre prison de Mazas; les bâtimens affectés aux détenus forment comme autant de rayons qui vont converger vers un centre commun et qui sont séparés par des préaux angulaires. L'isolement des prisonniers n'est plus aussi complet qu'autrefois; ils voient plus fréquemment des figures humaines et peuvent échanger quelques paroles avec leurs gardiens, ainsi qu'avec les personnes autorisées à les visiter. C'est du toit du collége de Girard que j'aperçus l'ensemble de cet

immense édifice. Le collége de Girard est un temple grec où tout est de marbre, jusqu'au toit. Girard était un Français qui émigra jeune en Pensylvanie, et qui, s'étant enrichi dans la ville des quakers, lui légua sa fortune pour la fondation d'une école d'orphelins. Il spécifia dans son testament qu'aucun prêtre ne serait reçu à l'intérieur du collége, que le terrain serait entouré d'un mur de dix pieds de haut, et que le bâtiment aurait un toit de marbre. Pour appuyer un semblable toit, on n'a trouvé rien de mieux que de faire un temple gigantesque : qu'on se figure la Madeleine remplie à l'intérieur de salles d'études et de dortoirs pour trois cent soixante-dix enfans. Le mur de dix pieds empêche de voir le monument. Enfin l'exclusion des ministres est restée une lettre morte, attendu qu'il n'y a personne qui s'enquière de la profession des visiteurs, et par le fait on m'a assuré que l'administration du collége est entièrement tombée entre les mains de la secte épiscopalienne.

Ce que la ville de Philadelphie offre peut-être de plus intéressant aux philanthropes et aux économistes, ce sont les logemens de la classe ouvrière. Depuis longtemps, on y a résolu les problèmes qui commencent seulement à occuper aujourd'hui l'attention en Europe : presque toutes les rues où se loge la population ouvrière et même la petite bourgeoisie ont été bâties par des associations. Rien de plus simple que le système qu'elles ont adopté. Quelques ouvriers en bâtiment s'associent temporairement; ils achètent un terrain et le paient en partie au moyen d'un emprunt hypothécaire. Chacun d'eux fournit à l'association son travail spécial, maçonnerie, serrurerie, menuiserie, vitrerie, etc. Les maisons, aussitôt achevées, sont revendues, et les bénéfices sont partagés au prorata des journées de travail. La moitié de Philadelphie a été bâtie de cette façon, et les ouvriers construisent ainsi pour leur propre usage des maisons qui ont très bonne apparence; elles sont saines, aérées, munies de tout ce qui peut ajouter quelque chose au bien-être et à la salubrité. Le propre des associations ouvrières de Philadelphie est d'être temporaires; les conventions varient suivant les circonstances, les prix, le nombre des associés. Ce n'est point un conclave d'économistes ou d'administrateurs qui préside à leurs efforts en imposant des programmes, des dessins, un mode de comptabilité. Aux États-Unis, on déteste les entraves permanentes, les systèmes, l'uniformité. Il n'est certainement pas une ville au monde où la population ouvrière soit logée comme elle l'est à Philadelphie, et il faut ajouter qu'elle ne doit cette supériorité qu'à elle-même et à ses efforts intelligens. L'éducation du peuple commence dans les écoles publiques : 56,000 enfans reçoivent l'instruction dans 55 écoles dites écoles de grammaire, dans 48 écoles secondaires et 156 écoles

primaires; de nombreuses bibliothèques sont accessibles à tout le monde; la presse enfin livre à la population de Philadelphie 8 journaux du matin, 4 journaux du soir, 29 journaux hebdomadaires, sans compter une foule de recueils périodiques, religieux, littéraires ou scientifiques. La ville de Penn n'a point oublié les paroles de son fondateur : « un gouvernement a beau être bon, si les hommes sont mauvais, ils gâteront le gouvernement; ce qui conserve le gouvernement, c'est la sagesse et la vertu des hommes, lesquelles, n'étant point héréditaires, doivent être propagées par l'éducation de la jeunesse. » Le dirai-je pourtant? jusque dans ces dernières années, la sagesse et la vertu de Philadelphie ont pu être trop souvent comparées à la piété du pharisien. Sous le manteau de la bigoterie religieuse et philanthropique se sont souvent cachés l'égoïsme, l'esprit de lucre, la dureté; la ville des quakers a été l'un des derniers asiles du commerce honteux de la traite; les efforts courageux des abolitionistes de la Nouvelle-Angleterre n'y ont jamais trouvé beaucoup d'encouragement ni d'appui. Le parti démocratique a bien longtemps régné en maître dans une ville où l'émigration lui apportait sans cesse de nouvelles recrues; mais, depuis que la guerre civile a éclaté, Philadelphie est sortie de sa longue apathie morale : la cause fédérale a réveillé des flammes endormies et y a trouvé des défenseurs nombreux, enthousiastes et résolus. En ce point, Philadelphie ne diffère pas de la plus grande partie de l'Union : dans presque toutes les provinces, la conscience publique s'était endurcie par la prospérité. Complice de l'esclavage, le nord avait fini par confondre les idées de servitude et de liberté; l'habitude des sophismes, des compromis et des mensonges politiques avait par degrés éteint cette vertu sans laquelle Montesquieu dit que ne peuvent vivre les démocraties. Il arrive souvent qu'un malheur soudain, en troublant les joies d'une jeunesse étourdie et frivole, la prépare mieux que toutes les leçons des moralistes à la sagesse et aux sévères responsabilités de l'âge mûr. Il est permis de dire aussi que la guerre civile n'a pas été sans profit pour la république américaine, car elle l'a rendue en quelque sorte à elle-même et à ses nobles traditions.

En parcourant deux fois dans des directions opposées les États-Unis du nord, je trouvai partout l'expression de ces sentimens; le langage ne changeait point avec la longitude ou la latitude : les différences politiques qu'autrefois il était possible de signaler entre les états de la Nouvelle-Angleterre, entre les états de l'ouest, les *border-states*, les grands états du centre s'étaient effacées graduellement. Les passions et les doctrines qui jadis n'avaient eu pour foyer que les provinces de la Nouvelle-Angleterre s'étaient ré-

pandues, comme une inondation, sur la surface entière du pays; l'ébranlement causé par la guerre civile s'était communiqué jusqu'aux populations oubliées et comme perdues dans les hautes vallées de la Pensylvanie : dans les plaines sans fin des états centraux et de l'ouest, rien n'avait pu l'arrêter; la vague court plus lentement d'un bout à l'autre de l'Atlantique. L'esprit provincial avait abdiqué partout devant l'esprit national. Il est permis cependant, même aujourd'hui, de tracer dans la grande confédération certains groupes naturels fondés en même temps sur l'histoire et sur la géographie. Les états de la Nouvelle-Angleterre, groupés autour du Massachusetts, seront bien longtemps encore les inspirateurs politiques, intellectuels et religieux de la nation. La région qui depuis le Maine jusqu'à Washington confine à l'Atlantique restera toujours ouverte aux idées européennes; ses grandes métropoles commerciales, Boston, New-York, Philadelphie, serviront de lien entre l'ancien et le nouveau monde. Au-delà de la chaîne des Alleghanys s'étendent de vastes provinces où le génie américain, isolé du reste du monde, se montre déjà plus indépendant, plus original. J'ai montré dans les états de l'ouest une population imbue de passions démocratiques, vigoureuse, fière, confiante dans ses destinées, sans autre frein que le travail et le sentiment de sa dignité. Les états centraux remplissent entre les grands lacs du nord du continent et l'Ohio la vaste zone qui sépare du *Far-West* les États-Unis de l'Atlantique. C'est le propre de ces grands états centraux, l'Indiana, l'Ohio, la Pensylvanie, de servir en quelque sorte d'intermédiaire entre toutes les parties de la république. Leur masse est trop compacte pour qu'on puisse songer à la diviser; qui pourrait la rattacher à je ne sais quelle confédération du nord-ouest, alors que par la Pensylvanie elle s'étend jusqu'à l'Atlantique? Au moment même où la fortune des armes semblait sourire à la rébellion, quelqu'un pouvait-il avoir la folle prétention d'annexer à un empire noir des provinces qui ne connaissent point l'esclavage, et dont la population se pénètre chaque jour de toutes les idées, de tous les sentimens, de toutes les passions des états septentrionaux? La solidarité manifeste, inévitable des états centraux avec les états de l'est d'une part et de l'autre avec ceux du nord-ouest autorise à repousser comme improbable une rupture entre l'Atlantique et le Mississipi, et tant que les vastes ressources d'une zone si riche, si peuplée et si étendue demeureront entre les mêmes mains, on aura le droit de considérer comme chimérique toute tentative faite par les états méridionaux pour échapper à l'Union, qui les domine et les enveloppe de toutes parts.

Les états du centre forment donc, au point de vue politique, une

grande masse conservatrice qui sépare les deux ailes extrêmes de la Nouvelle-Angleterre et des états de l'ouest, où le bouillonnement des doctrines nouvelles est toujours le plus tumultueux. La vie politique est, si l'on me permet le mot, plus intense aux extrémités qu'au centre : l'indépendance absolue du pionnier, l'orgueil du *Yankee*, fondé sur une culture intellectuelle très avancée, sur la longue pratique des institutions libres, exercent aux deux bouts du territoire de l'Union la même influence. Entre les plus anciens et les plus nouveaux états vit un peuple plus calme, plus ennemi des nouveautés, moins facile à émouvoir et à passionner, excepté lorsqu'il s'agit de ce qui touche à l'existence même de la nation. Les états frontières enfin ont été longtemps un terrain neutre où les idées incompatibles du nord et celles du sud ont pu vivre passagèrement côte à côte. La guerre civile déchaînée, ces provinces sont devenues le champ de bataille des deux confédérations rivales. Elles ont appris récemment, au prix de grandes douleurs et de terribles sacrifices, qu'elles ne pouvaient séparer leur cause de celle du nord : instruites par l'expérience, elles seront bientôt les champions les plus ardens et déjà elles sont devenues les foyers les plus actifs de la propagande émancipatrice. C'est là qu'il faut chercher aujourd'hui les hommes d'état les plus résolus, les plus hardis, ceux qui se préoccupent le plus vivement d'empêcher le retour de la guerre civile et de désarmer les partisans de l'esclavage. Puisse le jour venir bientôt où ce mot de *border-state* n'aura plus de sens, et où, sous des institutions communes, l'Union régnera dans les cœurs depuis le Maine jusqu'au Rio-Grande, comme elle est maintenant rétablie par les armes!

Si ces souvenirs de voyage ont montré quelle puissante énergie la société américaine déployait encore après quatre ans de guerre civile, j'aurai atteint mon but. Je n'ajoute plus que quelques réflexions. Quand les blessures aujourd'hui encore saignantes seront cicatrisées, on verra que la guerre a fortifié plus qu'elle n'a affaibli l'Union. Elle a révélé au peuple américain toute la profondeur du sentiment qui l'y attache. En lui imposant de terribles sacrifices, en le condamnant à de grandes douleurs, elle l'a porté comme d'un coup de la jeunesse à la maturité. Elle a rendu à la constitution fédérale son caractère primitif, au pouvoir exécutif la force dont l'école démocratique l'avait par degrés dépouillée; elle a mis fin à la contradiction fatale entre la servitude et la liberté; elle a donné à la nation plus de confiance en elle-même, dans la grandeur de ses destinées, dans la noblesse de ses idées épurées et désormais sans alliage. Elle a montré que la liberté est assez forte, non-seulement pour soulever un jour les hommes contre une tyrannie, mais

pour fonder des institutions, une nation, une patrie. Après tant de sacrifices faits par le peuple américain à l'Union, tant de sang versé, tant de richesses perdues, peut-on redouter que ce peuple ne sache point faire les sacrifices désormais bien plus légers, bien plus faciles, qui seront nécessaires pour consolider son œuvre? Croit-on qu'il cédera trop facilement aux instigations de la rancune et de la colère, et qu'il se jettera par exemple à plaisir dans les complications de la guerre étrangère? Il a reconquis tout son territoire, mais il n'a aucune envie de l'étendre. Il sait mieux que personne combien les difficultés qu'il a eu à vaincre ont grandi par l'immensité même de ce territoire. Son ambition ne rêve point l'annexion de provinces nouvelles : il lui importe bien plus d'effacer dans les anciennes toute trace de la guerre civile. Il n'est pas à craindre non plus que dans l'enivrement de son triomphe il se montre sans pitié pour les vaincus; tout sera pardonné à ceux qui cesseront d'être les ennemis de l'Union. Le nord tirera lui-même le sud de l'abîme de ruine et de misère où il s'est volontairement jeté : il lui offre déjà ses capitaux, ses bras, ses machines, ses écoles, ses institutions municipales, le secours de son intelligence et de son activité. Il ne lui demande qu'une chose en retour : c'est l'abdication de cette puissance sinistre et barbare qui a pour armes non-seulement des fusils, mais des fouets et des poignards, qui a fait répandre des torrens de sang humain et failli amener la ruine de la république. Pour que l'Union vive, il faut que l'esclavage périsse, et que périsse avec lui tout ce qui reste encore de son œuvre politique et sociale.

AUGUSTE LAUGEL.

LE CERVEAU ET LA PENSÉE

II.

DONNÉES PHYSIOLOGIQUES ET INDUCTIONS PHILOSOPHIQUES.
FOLIE. — LOCALISATIONS. — MÉCANIQUE CÉRÉBRALE.

Nous avons un oubli à réparer. Parmi les différentes circonstances par lesquelles on a cherché à expliquer la diversité et l'inégalité des intelligences, nous avons négligé de rappeler la composition chimique du cerveau, qui a cependant attiré l'attention de quelques observateurs (1). Ces recherches ont même donné naissance à une théorie très répandue, et que M. Moleschott a exprimée en ces termes : « sans phosphore, point de pensée. » Le phosphore est devenu le grand agent de la pensée et de l'intelligence, le stimulant universel, l'âme elle-même. Un célèbre romancier avait déjà exposé cette théorie dans *la Recherche de l'absolu*. « L'homme, disait-il, est un matras. Selon moi, l'idiot est celui dont le cerveau contiendrait le moins de phosphore; le fou, celui dont le cerveau en contiendrait trop; l'homme ordinaire, celui qui en aurait peu; l'homme de génie, celui dont la cervelle en serait saturée à un degré convenable. » En Allemagne, Feuerbach avait pris tellement au sérieux cette théorie du phosphore qu'il n'hésitait pas à signaler comme une cause de l'affaiblissement des caractères en Europe l'usage exagéré de la pomme de terre, qui contient peu de phosphore. Pour régénérer les peuples et relever le tempérament moral de l'humanité, il proposait

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

sérieusement de remplacer la pomme de terre par la purée de pois, aliment très phosphoré. Ces extravagances avaient leur origine dans le mémoire d'un savant chimiste, M. Couerbe, qui avait cru trouver en effet dans le phosphore le principe excitateur du système nerveux. Suivant lui, le cerveau des hommes ordinaires contient 2,50 pour 100 de phosphore; celui des idiots, de 1 à 1,50; celui des aliénés, de 4 à 4,50. Il en concluait que « l'absence de phosphore dans l'encéphale réduit l'homme à l'état de la brute, qu'un grand excès irrite le système nerveux et le plonge dans ce délire épouvantable que nous appelons la folie, enfin qu'une proportion moyenne rétablit l'équilibre et produit cette harmonie admirable qui n'est autre chose que l'âme des spiritualistes. » A cette théorie, on a opposé que la cervelle des poissons, qui ne passent pas pour de très grands penseurs, contient beaucoup de phosphore. De plus M. Lassaigne, qui a analysé des cerveaux d'aliénés, n'y a pas trouvé plus de phosphore que dans ceux des hommes sains en général. Enfin les travaux de M. Couerbe sur la chimie du cerveau ont été entièrement détruits et réfutés par un savant mémoire de M. Frémy. Il serait sans doute très imprudent de soutenir que la composition chimique du cerveau n'a aucune influence sur le développement intellectuel, et le fait du crétinisme peut donner à réfléchir, car il paraît établi que cette malheureuse monstruosité est un arrêt de développement qui tient en partie à l'absence de certains élémens (iode ou autres) dans la composition de l'air atmosphérique. Il y a donc là une considération dont il faudra tenir compte; mais que cette considération soit la seule et que l'on puisse avec le phosphore, l'iode ou telle autre substance, remplacer l'âme, comme le pensait M. Couerbe, c'est ce qui reste fort douteux.

Pour compléter la revue de toutes les conditions physiques que l'on a cru pouvoir assigner à la pensée, nous aurions encore à rappeler la structure microscopique du cerveau, l'action de l'électricité sur le système nerveux, etc.; mais ce serait dépasser de beaucoup le cadre de ce travail. Nous renverrons pour les détails de ce genre au livre de M. Lélut, et nous passerons immédiatement à des questions plus importantes. La folie, les localisations, la mécanique cérébrale, appellent notre attention; seulement ce sont là des questions si vastes et si complexes que nos recherches auront pour objet beaucoup moins de les résoudre que d'inspirer le désir de les étudier.

I.

Dans les sciences physiques et chimiques, lorsque l'on veut connaître les conditions qui déterminent la production des phénomènes, on fait ce que l'on appelle des expériences : on supprime telle ou telle circonstance, on en introduit de nouvelles, on les varie, on les renverse, et, par toute sorte de comparaisons, on cherche à découvrir des effets constans liés à des causes constantes. Il est très difficile d'appliquer une telle méthode à la question qui nous occupe, au moins dans l'humanité; on ne peut à volonté, si ce n'est dans des cas très rares et avec quelques périls, jouer avec l'intelligence humaine, comme avec des vapeurs ou des gaz (1); mais, hélas! la nature, se substituant à l'art, fait en quelque sorte à notre place de tristes expériences, lorsque, sous l'influence des causes les plus diverses, elle trouble, elle bouleverse, elle anéantit chez l'homme le sentiment et la raison. C'est ce qui a lieu dans ce cruel et mystérieux phénomène que l'on appelle la folie, ce désordre si étrange que quelques médecins mystiques ont voulu y voir une expiation et un châtiment de nos péchés et de nos passions. Il semble qu'une si triste expérience devrait avoir au moins l'avantage de jeter quelque lumière sur le problème que nous étudions, car si l'on découvrait dans quelle condition se trouve le cerveau lorsque la pensée s'égare, on pourrait conclure de là par opposition les conditions normales de l'exercice de la pensée. La folie par malheur, bien loin d'éclaircir ce mystère, y introduit des obscurités nouvelles et plus profondes encore.

C'est d'abord un fait reconnu par les médecins les plus judicieux et les plus éclairés que l'anatomie pathologique, dans les maladies cérébrales, est pleine de piéges, de mystères, de contradictions. « On peut poser en principe, dit M. Jules Falret, qui dans la médecine mentale soutient dignement le nom paternel, que les lésions les plus légères des membranes ou de la surface du cerveau sont accompagnées des troubles les plus marqués des fonctions intellectuelles, motrices et sensitives, tandis que les lésions les plus considérables peuvent exister pendant de longues années dans l'encéphale sans déterminer de perturbation notable des fonctions cérébrales, quelquefois même sans donner lieu à aucun symptôme appréciable... Comment comprendre en outre l'intermittence fré-

(1) On a pourtant fait des expériences de ce genre : telles sont celles du docteur Moreau, de Tours, sur le haschish; mais, outre qu'elles ne peuvent pas se renouveler sans danger, elles ne donnent guère de résultats appréciables sur l'état physiologique du cerveau pendant l'ivresse. De telles expériences n'ont qu'un intérêt psychologique.

quente des symptômes coïncidant avec la constance des lésions (1)? »

Si tels sont les résultats de la pathologie cérébrale en général, quels sont ceux de la pathologie mentale en particulier? Consultons l'une des plus grandes autorités de notre époque dans ce genre de recherches, Esquirol; il nous apprendra qu'il faut bien distinguer la folie de toutes les affections nerveuses qui la compliquent et qui la masquent, telles que la paralysie, les convulsions, l'épilepsie. — Or, nous dit-il, les lésions organiques de l'encéphale et de ses enveloppes ne sont en général observées que dans les cas de complication. — Il nous apprend en outre que toutes les lésions organiques observées chez les aliénés se retrouvent souvent dans les cadavres d'individus qui n'avaient point perdu l'usage de la raison. Bien plus, dans un grand nombre de cas, le cerveau des aliénés ne présente aucune altération appréciable, quoique la folie ait duré un grand nombre d'années. Enfin comment expliquer les guérisons subites et instantanées de la folie, si elle se rattache toujours à quelque lésion? Une lésion ne se guérit pas instantanément (2). Un autre médecin célèbre, Georget, quoique très organicien, confirme l'opinion d'Esquirol; il insiste sur ce point important, que les altérations ne se rencontrent que dans des folies déjà anciennes, et que, lorsque les aliénés succombent promptement, les organes intellectuels ne présentent rien de bien remarquable et qui ne puisse se retrouver également chez les hommes de l'esprit le plus sain (3). Pinel, dans son *Traité de la manie*, s'exprime de la même manière (4).

Parmi les médecins qui ont étudié plus récemment les maladies mentales, MM. Lélut (5) et Leuret se sont surtout signalés par leur lutte contre l'organicisme exclusif qui veut toujours rattacher la folie à quelque lésion visible et palpable du cerveau. Le premier nous dit que, sur vingt cas de manie aiguë observés par lui, il en a trouvé dix-sept au moins n'offrant aucune altération appréciable. Dans la manie chronique, il a fait la même observation pour la moitié des cas. Quant à M. Leuret, on peut lire dans son ouvrage sur le *Traitement moral de la folie* la critique vraiment scientifique à laquelle il soumet tous les résultats pathologiques donnés par la science. La conclusion de cette critique, conforme à l'opinion d'Esquirol et de Georget, c'est que les altérations des organes cérébraux

(1) M. Jules Falret, *Séméiologie des affections cérébrales* (*Archives de médecine*, octobre 1860).

(2) Esquirol, *Maladies mentales*, chap. Ier, p. 110.

(3) Georget, *De la Folie*, ch. VI, § 14.

(4) Pinel, *De la Manie*, sect. III, § 15.

(5) *Inductions sur les altérations de l'encéphale dans la folie.*

ne se rencontrent que dans les cas où la folie est compliquée de troubles dans les mouvemens et dans la sensibilité, mais qu'on ne les trouve pas dans les cas de folie simple, c'est-à-dire de trouble intellectuel non compliqué.

A ces assertions, sans doute excessives, de M. Leuret, on a objecté l'insuffisance de nos moyens d'investigation. Il peut y avoir en effet des lésions qui échappent à nos sens, et nier tout ce que l'on ne voit pas serait d'un esprit bien peu scientifique. Telle était l'objection du savant et consciencieux M. Ferrus. M. Leuret répondait à cette objection avec beaucoup de bon sens. « Sans doute, disait-il, quand je ne vois aucune altération, je dois m'abstenir de conclure qu'il n'y en a pas; mais, avec la même circonspection, je me garderai bien de conclure qu'il y en ait une. Lorsque le cerveau d'un aliéné me paraît sain, je n'affirme pas avec M. Ferrus que ce cerveau soit malade; je reste dans le doute jusqu'à ce que la vérité me soit démontrée. Et si les cas où le cerveau me paraît sain sont précisément ceux où il y a eu un délire sans complication de symptômes physiques, un délire de l'intelligence et des passions, si les cas où le cerveau est altéré sont ceux où il y a eu paralysie, agitation, torpeur, insomnie, j'attribue ces différens accidens à la lésion du cerveau, et la cause de l'aberration mentale me reste encore inexpliquée. »

Non-seulement on ne rencontre pas toujours d'altérations organiques dans la folie, mais les altérations qu'on rencontre ne sont pas toujours les mêmes. Selon les uns, la lésion a lieu surtout dans les viscères; aussi, selon quelques médecins allemands, la folie est-elle une affection viscérale, une irradiation morbide qui se transmet des viscères au système cérébral : telle est l'opinion de Nasse, Jacobi, Flemming. Selon d'autres, les altérations sont cérébrales, mais de toute sorte de nature. Les uns rapportent la maladie à une hyperémie ou à une hypertrophie du cerveau, les autres à une atrophie de cet organe, les autres à un œdème; tantôt on invoque l'altération de densité, tantôt le changement de coloration. N'est-il pas étrange cependant que des phénomènes de nature si diverse soient employés à expliquer un même fait? Aurait-on par hasard constaté quelques rapports constans entre telle altération et telle espèce de folie? Nullement, ou du moins on ne l'a fait que pour un seul cas, le cas de la paralysie générale compliquée de folie, et ordinairement de folie ambitieuse. On aurait constaté alors un symptôme constant, à savoir l'adhésion des méninges ou membranes enveloppantes du cerveau aux circonvolutions cérébrales; mais M. Leuret fait observer avec raison que dans ce cas, la folie étant compliquée d'une maladie évidemment organique, on n'en peut rien

conclure pour les cas où la folie existe seule sans complications.

Je vais plus loin; je suppose que l'on ait trouvé une lésion organique constante dans tous les cas de folie, ou des lésions spéciales corrélatives aux différentes espèces : je demanderai si cette lésion peut être considérée comme le fait caractéristique, essentiel, de la folie, et si elle peut servir à en donner une idée quelconque. Quel rapport y a-t-il par exemple entre l'adhésion des méninges et l'aberration des facultés intellectuelles? Le premier de ces phénomènes nous conduira-t-il à nous faire une idée plus exacte du second? Je ne vois là qu'une liaison tout empirique entre deux ordres de faits hétérogènes, mais rien qui ressemble à une explication.

La folie est un phénomène essentiellement psychologique, de quelques accidens physiques qu'elle soit accompagnée. Les médecins le savent bien, car lorsqu'ils sortent des hypothèses pour donner une définition caractéristique de la folie, ils ne sont plus que psychologues. En voici un exemple. Il n'y a pas de médecin plus convaincu que M. Moreau de Tours que la folie a son siége dans une lésion du cerveau. Cependant, lorsqu'il cherche le fait caractéristique de la folie, il le trouve dans l'identité du rêve et du délire. Et en effet il n'est pas un seul caractère du rêve qui ne se rencontre dans la folie, et réciproquement : même incohérence dans les idées, mêmes associations fausses, mêmes raisonnemens justes sur des principes faux, rapidité extrême des sensations et des idées, exagération des sensations, transformations d'une sensation interne en objet externe, etc. Dans le rêve somnambulique, les analogies se multiplient encore; le dormeur agit suivant ses conceptions erronées. Éveillez-le : s'il continue la série d'actions et de pensées que vous avez interrompue, c'est un fou. La folie est donc, suivant M. Moreau de Tours, le rêve de l'homme éveillé. Fort bien; mais qu'est-ce qu'un rêve? C'est un état de l'âme dont les conditions physiologiques nous sont inconnues. Définir la folie par le rêve, c'est donc en donner une définition psychologique, non physiologique.

J'en dirai autant de celle que donne un autre médecin très éclairé, le docteur Baillarger : celui-ci ramène la folie à un fait fondamental qu'il appelle l'*automatisme de l'intelligence*. Selon lui, la folie consiste précisément dans la suspension de toute action volontaire et dans l'entraînement fatal avec lequel les idées se reproduisent d'elles-mêmes sans être appelées. Dans l'état normal, ce même fait se reproduit souvent : nous sentons notre esprit traversé par des idées fortuites, accidentelles, qui rompent la suite de nos conceptions; mais nous avons la force de les écarter pour suivre un certain ordre d'idées, ou, si nous nous y livrons, c'est avec con-

science, et sans prendre des rapports tout subjectifs pour des rapports réels. Dans la folie au contraire, les idées s'entraînent l'une l'autre sans que nous y puissions rien, et sans que nous ayons la conscience de cet entraînement. Il s'établit ainsi des associations fatales et étranges où le moi n'est plus pour rien.

Non-seulement c'est dans la psychologie que les médecins cherchent la définition de la folie. C'est encore à elle qu'ils empruntent le principe de leurs classifications. Si la folie se manifestait par des signes organiques constans et certains, pourquoi ne se serviraient-ils pas de la différence de ces signes pour établir la division des différentes espèces de folies? Ce n'est point ainsi qu'ils procèdent. Je prends pour exemple la classification célèbre d'Esquirol, très contestée sans doute, mais non remplacée. Esquirol reconnaît quatre espèces de folies : la monomanie ou délire partiel avec prédominance de gaîté, la mélancolie ou délire partiel avec prédominance de tristesse, la manie ou délire général avec excitation, la démence ou délire général avec dépression de toutes les facultés. Il saute aux yeux que les différences qui distinguent ces quatre types sont toutes psychologiques et non physiologiques. Depuis, beaucoup d'essais de classification ont été proposés. Celle de M. Baillarger est la plus rapprochée de la classification d'Esquirol; il se contente de transporter la mélancolie dans la classe des délires généraux, et il fait rentrer dans la monomanie toutes les formes du délire partiel, accompagnées non-seulement de gaîté, mais d'excitation, d'exaltation et même de violence. Je crois ces corrections excellentes, mais elles sont dues à une observation psychologique plus exacte, et ne découlent ni de la physiologie, ni de la pathologie. M. Delasiauve présente à son tour un autre système : il distingue deux grandes classes de folies, les folies affectives et les folies intellectuelles, et il pense qu'il peut y avoir autant d'aberrations particulières qu'il y a de facultés normales. Dans cette doctrine, la psychologie morbide ne serait que la contre-partie et la contre-épreuve de la psychologie normale. C'est là un très bon principe, mais qui confirme entièrement ce que nous cherchons à établir. Enfin M. Guislain, l'Esquirol de la Belgique, dans son ouvrage sur les *phrénopathies*, aussi remarquable par la finesse de l'observation que par la circonspection du jugement, par la richesse des descriptions et des analyses que par la clarté et l'élégance du langage, a inventé un système de classification très savant et très compliqué, dont le point de départ est emprunté à l'observation psychologique de l'état normal. Il y découvre six types pricipaux, tristesse, stupéfaction, colère, singularité, erreur, nullité, d'où il déduit six formes simples d'aliénation mentale : mélancolie, extase, manie, folie, dé-

lire, démence. C'est là certainement une classification assez artificielle; mais, comme les précédentes, elle est empruntée à la psychologie. On voit par ces exemples quel faible rôle jouent les lésions organiques dans la théorie et dans les classifications de la folie.

Quelques médecins spiritualistes, comme M. Dubois d'Amiens (1), quelques philosophes spiritualistes, tels que M. Albert Lemoine, ont soutenu l'hypothèse d'un siége organique de la folie en s'appuyant sur ce principe, que la folie est une maladie, et que l'âme ne peut pas être malade. Ce dernier surtout, dans son livre de *l'Aliéné*, a soutenu cette doctrine avec beaucoup d'habileté et de vigueur. Je ne sais si l'on peut dire que l'âme d'un fou est malade, mais à coup sûr elle ne me paraît pas bien portante. La folie est un désordre très positif de l'entendement, une perversion des affections morales. Appelez ce désordre comme il vous plaira, je l'appelle une maladie, et si vous reconnaissez l'âme comme le principe qui pense et qui sent, je ne vois pas ce qui empêche de dire que l'âme est malade lorsqu'elle pense et sent d'une manière absurde. Que l'origine de la folie soit ou non dans les organes, toujours est-il qu'elle finit par pénétrer jusqu'à l'âme, car on ne peut nier qu'elle n'atteigne l'entendement et la sensibilité; or ce sont là certainement des facultés de l'âme. Que la maladie soit consécutive ou qu'elle soit essentielle, comme disent les médecins, toujours est-il que l'âme en est affectée. Il n'est donc pas contraire à la nature des choses que l'âme soit malade, et ce principe ne peut nous servir à rien pour décider si la folie a son siége organique, oui ou non.

M. Albert Lemoine nous dit que, si l'on prend la folie pour une maladie de l'âme, on n'aura pas de critérium pour la distinguer des désordres moraux et intellectuels proprement dits. On la confondra avec le péché, comme le fait Heinroth, ou avec l'erreur, comme le fait Leuret; mais je réponds que si l'âme est susceptible de deux sortes de désordres aussi différens l'un de l'autre que le péché et l'erreur, je ne vois pas pourquoi elle n'en admettrait pas un troisième, à savoir la folie. J'accorde qu'il n'est pas facile de définir et de distinguer la folie de ce qui l'avoisine; cependant M. Lemoine sait très bien qu'il n'est pas aisé non plus de définir l'erreur et de la distinguer du péché, ou réciproquement, ce qui n'empêche pas que l'un et l'autre ne soient très distincts. Et puis enfin, lors même que la folie serait une espèce d'erreur, quel mal voyez-vous à cela?

Il y a, je l'avoue, dans le livre de M. Lemoine, d'autres argumens

(1) Voyez *Dictionnaire des sciences philosophiques*, article *Folie*.

beaucoup plus solides que les précédens. Il nous dit que, dans des cas nombreux et incontestables, des causes purement physiques déterminent la folie, qu'un traitement tout physique la guérit. La folie peut résulter d'une maladie, d'une chute, de la suppression d'une éruption cutanée, etc. En dehors même de ces cas de folie, nous voyons que la fièvre produit le délire, que le sommeil change les conditions de la pensée, que la catalepsie produit des états intellectuels anormaux. En outre, parmi les causes de la folie que l'on appelle des causes morales, il en est qui certainement n'agissent sur l'esprit que par l'intermédiaire des organes : par exemple, l'abus des boissons, le libertinage, ne causent la folie qu'après avoir altéré l'organisme. Eh bien! n'est-il pas rationnel de conclure de ces faits, si connus et si positifs, à ceux qui le sont moins? Nous sommes sûrs que, dans certains cas, la folie dérive d'une cause physique et se lie à un désordre de l'organisation : pourquoi n'en serait-il pas de même dans tous les cas?

Cela peut être, sans aucun doute; mais cela est-il? Voilà la question. On ne peut contester qu'il n'y ait des cas où le désordre intellectuel a sa cause dans quelque désordre organique en vertu des lois de l'union de l'âme et du corps; n'y en a-t-il pas d'autres aussi où il semble que le trouble soit exclusivement moral, et où l'organisme n'intervient qu'incidemment et subsidiairement : par exemple, lorsque la folie est causée, ce qui est très fréquent, par des chagrins domestiques, un amour contrarié, une ambition déçue, des scrupules religieux portés à l'excès? Qui pourrait nier alors que le trouble initial ne soit dans l'ordre moral? C'est là qu'il se produit, qu'il continue, qu'il s'étend, qu'il s'invétère, qu'il devient incurable. Il n'est pas besoin de faire intervenir une cause organique pour comprendre que le chagrin puisse produire la folie. Le lien entre ces deux faits est immédiat, et il est même possible d'en saisir la trace dans l'état normal. Si je viens à ressentir une grande douleur morale dans le moment où je suis occupé d'un travail intellectuel, je deviens incapable de le continuer, et si je veux m'y forcer, je ne sens mes idées ni si vives, ni si faciles, ni si suivies qu'auparavant. Une passion exclusive rend les actes raisonnables plus pénibles à accomplir. C'est là un rapport psychologique, et non organique. Supposez que ce trouble superficiel devienne plus profond, que mon libre arbitre soit suspendu, que mes idées, affranchies de leur discipline habituelle, se produisent fatalement, suivant une sorte d'automatisme : me voilà sur le chemin de la folie. Que ce délire momentané devienne chronique, c'est la folie même. Or, dans cette génération de faits, où est la nécessité d'une altération organique? Chacun sort de l'autre par la puissance

propre de l'âme, et en vertu des lois d'association ou de répulsion qui président au développement des phénomènes moraux.

Je sais ce que l'on peut répondre, et M. Lemoine a trop de perspicacité pour n'avoir pas prévu cette objection et essayé de la résoudre. Selon lui, rien n'est plus simple. Le trouble moral commence à la vérité dans l'âme, mais il amène à sa suite un trouble physique, et c'est ce trouble physique qui est la cause directe et déterminante de la folie. En un mot, il en est de toutes les causes morales comme de l'ivresse, qui n'attaque l'entendement qu'après avoir lésé le cerveau. C'est là une théorie ingénieuse, mais qui me paraît bien compliquée. N'est-ce pas comme si l'on disait : J'apprends la nouvelle de la mort d'un ami; cette nouvelle imprime une secousse anormale à mon cerveau, et à la suite de cette secousse j'éprouve une grande douleur, d'où il suivrait que le chagrin causé par la mort d'un ami ne serait en réalité que la conséquence d'un mal de tête? On ne peut admettre une pareille conséquence, et il faut reconnaître qu'il y a des liaisons immédiates entre les faits moraux. S'il en est ainsi, le désordre intellectuel ou affectif peut être un de ces faits qui se produisent spontanément dans l'âme, ou du moins dont la cause déterminante est dans un des états antérieurs de l'âme elle-même. J'avoue maintenant volontiers qu'une suite de phénomènes moraux peut avoir sa répercussion dans l'organisme; mais cette répercussion n'est qu'un effet, et non une cause : autrement c'est renverser toute la psychologie et revenir à son insu, par un chemin détourné, à l'hypothèse de l'homme-machine.

En vérité, je ne vois pas ce qui peut empêcher d'admettre que le trouble initial qui détermine la folie est tantôt dans le corps et tantôt dans l'âme, que les modifications organiques qui l'accompagnent sont tantôt la cause, tantôt l'effet. La folie est avant tout un trouble intellectuel et moral qui peut être produit par des causes diverses. C'est ainsi que dans l'état normal même nous employons, pour exciter la pensée, tantôt des moyens physiques, tantôt des moyens moraux, l'espoir d'une récompense ou une tasse de café; mais le trouble de l'esprit est un phénomène du même ordre que l'excitation de l'esprit, et il peut être produit par les mêmes causes. Sans vouloir toutefois rien nier d'une manière absolue, contentons-nous de conclure que les conditions physiologiques de la folie sont aussi obscures pour l'homme que toutes les conditions physiques de la pensée en général, et que l'étude du premier de ces problèmes fournit très peu d'élémens de solution au second.

II.

Certains savans, persuadés que le cerveau est l'organe de la pensée, mais frappés des démentis bizarres que l'expérience semble donner à cette théorie, ont été par là conduits à supposer que la plupart des erreurs commises venaient de ce que l'on voulait toujours considérer le cerveau en bloc, au lieu d'y voir un assemblage d'organes différens, associés pour un but commun. Tel est le principe de l'organologie de Gall, soutenu encore à l'heure qu'il est par de savans médecins. A l'aide de ce nouveau point de vue, toutes les contradictions apparentes que nous avons signalées dans notre premier travail peuvent s'expliquer facilement. Que signifieraient en effet la masse et le poids d'un organe complexe dont chaque partie aurait une signification déterminée? S'il y a dans le cerveau des parties nobles et des parties inférieures, comment ces différences se traduiraient-elles dans un total brut, qui enveloppe tout sans rien démêler? Tel cerveau, moins pesant que tel autre, peut lui être supérieur, si les parties consacrées à l'exercice de la pensée l'emportent, et si l'infériorité de poids ne tient qu'à la faiblesse des parties grossières, consacrées aux appétits des sens et aux besoins de la vie organique. La première chose à faire est donc de démêler dans le cerveau ses différentes parties et les diverses facultés qui y correspondent. Gall a entrepris cette œuvre, mais il en a compromis le succès par une précipitation excessive : il a voulu réaliser à lui tout seul une entreprise qui, en supposant qu'elle fût possible, demanderait peut-être plusieurs siècles d'observations et d'expériences rigoureusement suivies. Aussi pas une seule des localisations proposées par lui n'a-t-elle gardé de valeur scientifique, et son hypothèse est frappée au coin d'une témérité frivole qui n'est pas sans mélange de charlatanisme. Il faut reconnaître cependant qu'il a contribué à donner dans la science une place au principe des localisations, et que, sans avoir lui-même rien découvert, il a provoqué les recherches de ce côté; il a attiré l'attention sur la complexité de l'organe cérébral, et l'exagération même de ses vues sur le rôle des circonvolutions a été pour quelque chose dans les études plus exactes et plus profondes qui ont été faites depuis.

Disons encore que parmi les objections dirigées contre la phrénologie, il en est quelques-unes qui ne nous paraissent pas suffisamment démonstratives, et que l'on pourrait écarter du débat : ce sont certaines objections *à priori* tirées de la philosophie, et qui n'ont pas suffisamment d'autorité dans un débat essentiellement physiologique et anatomique. La philosophie en effet ne peut pas

avoir la prétention de savoir d'avance si le cerveau est un organe simple ou complexe. Interdire tel ou tel système anatomique au nom d'une doctrine philosophique, ce serait raisonner comme les théologiens du moyen âge qui condamnaient le mouvement de la terre au nom de la révélation. Que reprochait-on au docteur Gall? De détruire l'unité du moi en admettant la multiplicité des organes cérébraux, et de détruire le libre arbitre en soutenant l'innéité organique des instincts. En un mot, on reprochait à la doctrine de Gall de conduire au matérialisme et au fatalisme. Il y a réponse à ces deux objections.

Pour ce qui est du matérialisme, Gall lui-même s'expliquait en ces termes : « Quand je dis que l'exercice de nos facultés morales et intellectuelles dépend des conditions matérielles, je n'entends pas que nos facultés soient un produit de l'organisation; ce serait confondre les *conditions* avec les *causes efficientes*. » Cette distinction est précisément celle que font les spiritualistes quand on leur objecte l'influence du physique sur le moral, et elle est très à sa place ici. On dit que la pluralité des organes cérébraux est contraire à l'unité du *moi*, et M. Flourens insiste particulièrement sur cette objection. Gall répond qu'on ne voit pas pourquoi l'âme ne se servirait pas de plusieurs organes tout aussi bien qu'elle se sert d'un seul. Lors même que le cerveau ne serait pas un organe complexe, un composé d'organes, il n'en est pas moins, puisqu'il est matériel, un tout composé; or l'unité de l'âme n'est pas compromise par cette multiplicité de parties : pourquoi le serait-elle par la multiplicité des organes? L'objection de M. Flourens est d'autant moins fondée de sa part que lui-même admet certaines localisations; il distingue l'organe de l'intelligence ou le cerveau de l'organe de la sensibilité, qui est la moelle épinière, de l'organe coordinateur des mouvemens, qui est le cervelet. Que ces localisations soient plus ou moins générales, cela importe peu; toujours est-il que l'âme manifeste son activité par plusieurs organes différens, car on ne peut nier que la sensibilité et la coordination du mouvement n'appartiennent à l'âme aussi bien que l'intelligence. La pluralité des organes n'est donc pas contraire à l'unité de l'esprit.

L'imputation de fatalisme, qui est la plus répandue contre la doctrine de Gall, ne me paraît pas non plus très fondée. Que l'on accepte ou non cette doctrine, on est bien obligé de reconnaître que nos inclinations et nos passions sont plus ou moins liées à l'organisme. L'école cartésienne même, suivant en cela les traces de l'école thomiste, définissait les passions « des mouvemens de l'âme liés à des mouvemens corporels. » La vieille théorie des tempéramens et de leur influence sur les caractères peut avoir été plus ou

moins exagérée; mais l'expérience de tous les jours est là pour nous montrer que la gaîté, la tristesse, l'audace, la timidité, et beaucoup d'autres affections ont une liaison étroite avec l'organisation. Enfin les changemens qui ont lieu dans nos sentimens et nos affections sous l'influence des maladies prouvent bien aussi qu'il y a là quelque chose d'organique. Or en quoi serait-il plus immoral de lier nos instincts à la prédominance de tel organe cérébral que de les subordonner à l'ascendant de telle humeur, de tel viscère, de tel système, sanguin, lymphatique ou nerveux?

Mais, dira-t-on, si les instincts sont soumis à la prédominance de certaines parties du cerveau, si l'on naît avec la bosse du vol, de l'homicide, du libertinage, que devient le libre arbitre? A cette objection, Gall répondait par une distinction très juste et très philosophique, par la distinction du désir et de la volonté. Il disait qu'il ne faut pas confondre les instincts avec la faculté de les gouverner, de les discipliner, de les diriger vers une fin donnée, que ce qui est lié à l'organisation ce sont les instincts, que ce qui appartient à l'âme c'est la volonté, que la volonté peut modifier les effets de l'organisme, que c'est là du reste une difficulté qui subsiste dans tous les systèmes, puisque dans tous les systèmes il faut bien accorder qu'il y a des instincts innés, quelquefois même de mauvais instincts. L'influence de l'hérédité sur les penchans est incontestable, et la religion elle-même reconnaît cette hérédité et innéité des mauvais instincts, puisque c'est principalement sur cette donnée qu'elle fonde la doctrine du péché originel. La phrénologie n'était nullement coupable en cherchant le siége organique de ces différens instincts, et elle n'était point par là plus contraire au spiritualisme que toute autre doctrine physiologique.

On aurait donc dû se dispenser de ces argumens, qui, outre leur faiblesse intrinsèque, ont un grand inconvénient : c'est que si à un jour donné la science venait à démontrer la doctrine des localisations (ce qui n'a rien d'impossible), le spiritualisme se trouverait battu par ses propres armes. J'approuve donc l'ingénieux psychologue qui, dans son livre récent sur la *Phrénologie spiritualiste*, soutient que la doctrine de Gall peut se concilier avec le plus pur spiritualisme. Le docteur Castle défend solidement sur ce point la doctrine de son école, souvent compromise, il faut le dire, par les imprudentes exagérations des adeptes. Cependant, si la phrénologie ne paraît pas avoir été atteinte par les objections *à priori* que l'on a dirigées contre elle, on peut dire qu'elle a tout à fait succombé sur le terrain des faits et de l'expérience. La physiologie et la psychologie se sont trouvées d'accord pour écarter de la science une hypothèse aussi superficielle qu'erronée. M. Adolphe Garnier, dans

une polémique impartiale et pénétrante, a fait la part du vrai et du faux avec une justesse et une équité d'appréciation bien rares dans la controverse. Le docteur Castle n'hésite pas à lui donner raison sur les points les plus importans; il reconnaît qu'une bonne organologie suppose préalablement une psychologie bien faite, et que la psychologie elle-même ne peut se faire sans l'observation de la conscience. C'est sur ces bases qu'il entreprend de régénérer la phrénologie. J'applaudis volontiers à son entreprise, et j'accorde qu'il y a beaucoup de bonne psychologie dans son livre. Seulement j'y cherche, je l'avoue, la phrénologie; elle n'y est guère que pour mémoire, et cette défense sensée et honnête ressemble plutôt à une retraite honorable qu'à une apologie victorieuse.

Si faible que fût la psychologie des phrénologues, elle était encore supérieure à leur organologie. Là tout est hypothétique, chimérique, arbitraire. Mauvaise méthode, assertions erronées, preuves ridicules, tout se rencontre pour constituer une mauvaise hypothèse scientifique. Aujourd'hui que la question peut être considérée comme jugée, résumons les diverses objections devant lesquelles la phrénologie a succombé. Elles sont de deux sortes : les unes générales, les autres particulières.

La méthode des phrénologues était mauvaise. Quoi de plus grossier par exemple, de plus empirique, de moins précis que le procédé de Gall, tel qu'il nous le rapporte lui-même? Il faisait venir des portefaix, les enivrait, afin que l'abandon du vin lui révélât leur vrai caractère; puis il tâtait leurs bosses et cherchait des analogies et des rencontres entre le caractère qu'il avait cru découvrir et les protubérances de leurs crânes. Ou bien encore il consultait les bustes anciens, bustes toujours plus ou moins authentiques, mais qui d'ailleurs, comme on peut le présumer, n'avaient guère la prétention de reproduire tous les accidens du crâne. Il allait même jusqu'aux portraits, et on le voit citer sérieusement comme une autorité le portrait de Moïse! Est-ce avec de pareils procédés que l'on peut fonder une science aussi délicate que celle de la physiologie de la pensée? Plus tard, les phrénologues ont fait usage de l'anatomie comparée; mais, si l'on en croit l'un d'entre eux, ce serait avec une grande inexpérience. Voici comment s'exprime M. Vimont. « L'ouvrage de Spurzheim, nous dit-il, contient une multitude d'erreurs extrêmement graves. Toutes les figures servant à l'explication sont imaginaires. Il est complétement dépourvu d'anatomie et de physiologie comparée. L'ouvrage de M. Combes me paraît encore au-dessous de celui de Spurzheim pour la représentation des objets. Un anatomiste un peu distingué ne peut réellement jeter les yeux sur ces figures sans éprouver un sentiment pénible, tant elles

sont peu conformes à celles que la nature nous offre. » Je laisse à décider aux anatomistes si M. Vimont a su lui-même éviter les erreurs qu'il reproche à ses confrères. Toujours est-il que les fondateurs de la secte avaient des connaissances bien peu positives.

La seconde faute des phrénologues est d'avoir compliqué leur hypothèse physiologique de ce qu'ils appelaient la crânioscopie, qui consistait, comme on sait, à reconnaître et à mesurer les facultés de l'âme par l'inspection extérieure du crâne. Suivant eux, les circonvolutions du cerveau, siége des facultés intellectuelles et morales, se manifestaient extérieurement par des protubérances, vulgairement appelées *bosses*, qui servaient à juger de l'intérieur par l'extérieur. Cette méthode n'avait pour but que de séduire la multitude par la prétention d'une soi-disant révélation des caractères. En suivant cette voie, les phrénologues se sont mis à lutter avec les chiromanciens et les diseurs de bonne aventure, et s'ils entraînaient par là la superstition, toujours avide d'extraordinaire et d'inconnu, c'était au détriment de la vraie science. Les anatomistes en effet nous apprennent que le crâne ne se moule pas sur les circonvolutions cérébrales; il ne les représente, nous dit M. Flourens, que par sa face interne, et non par sa face externe. Souvent même la forme du cerveau n'est pas la même que la forme du crâne. M. Lélut en donne pour exemple le blaireau, le renard et le chien, qui diffèrent beaucoup par la forme de leurs crânes, mais chez lesquels le cerveau est, à peu de chose près, identique.

Si des crânes nous passons au cerveau, la difficulté est d'y déterminer avec précision des organes vraiment distincts. Sans doute l'encéphale, comme nous l'avons vu, est un organe complexe, et c'est là qu'on pourra, avec le plus de succès, établir certaines localisations; mais si l'on se borne aux hémisphères cérébraux, ils semblent bien être un seul et même organe, ou du moins un double organe homogène, semblable aux deux poumons, aux deux yeux, etc. Quant à décomposer anatomiquement les hémisphères par le moyen des circonvolutions, rien de plus difficile et de moins précis. Ces circonvolutions en effet se continuent les unes les autres comme les plissemens d'une étoffe, et ne se séparent point rigoureusement : il n'y a en réalité qu'une surface unie, qui, pour se caser plus aisément dans une boîte fermée, qui est le crâne, se replie sur elle-même et paraît se diviser en se rassemblant (1). Aussi les anatomistes qui, avec Desmoulins, voyaient dans le développement des

(1) Il faut remarquer toutefois que les plissemens ne se font pas d'une manière arbitraire, et que les circonvolutions ont des places fixes et déterminées, ce qui a permis de les désigner par des chiffres; mais cela ne détruit pas ce que nous venons de dire de la continuité et de l'homogénéité de l'organe cérébral.

circonvolutions les indices du progrès intellectuel voulaient-ils simplement dire que plus il y a de circonvolutions, plus il y a de matière cérébrale dans un espace donné. Il n'y a pas là toutefois cette délimitation précise qui permet de distinguer un organe d'un autre. « Encore, dit M. Leuret, si les phrénologues se fussent attachés à lier exactement telle faculté à telle circonvolution déterminée, il y aurait là quelque chose de positif et de digne d'examen; mais non, ils font avec un crayon des départemens sur des cartes. De limites naturelles sur les crânes ou sur le cerveau lui-même, on ne se donne pas la peine d'en indiquer. » M. Leuret fait cette remarque à propos des planches de M. Vimont, qui, on l'a vu, est si sévère lui-même pour celles de Spurzheim et de M. Combes. Enfin le système de Gall supposerait que le siége des facultés serait situé à la surface du cerveau. Or, lui répond M. Flourens, on peut enlever à un animal, soit par devant, soit par derrière, soit par côté, soit par en haut, une portion assez étendue de son cerveau sans qu'il perde aucune de ses facultés.

La question la plus importante soulevée par la doctrine phrénologique, et qui même aujourd'hui n'est pas encore entièrement jugée, est de savoir si les parties antérieures du cerveau, et que l'on appelle les lobes frontaux, ne seraient pas le siége spécial des facultés de l'entendement. Ce qui paraît avoir conduit à cette théorie, c'est ce fait de sens intime qui nous fait localiser la pensée dans cette partie de la tête; c'est là en effet, et ce n'est pas par derrière, que nous nous sentons penser. Il s'agit là cependant d'un phénomène très complexe, qui n'a peut-être pas toute la valeur que l'on pourrait croire. En général, les localisations subjectives sont pleines d'incertitude. On sait que les amputés souffrent dans les organes qu'ils ont perdus; on sait que les lésions des centres nerveux se font sentir surtout aux extrémités. Ce qui est plus décisif encore et se rapporte de plus près au fait en question, c'est que, d'après les phrénologues (et en cela les physiologistes leur donnent raison), les affections, les émotions, les passions, ont leur siége dans le cerveau : or il ne nous arrive jamais de les localiser là; nous n'avons pas conscience d'aimer par la tête, mais par le cœur. Ce n'est cependant pas dans le cœur qu'est le siége de l'affection. Si donc nous nous trompons en localisant dans le cœur les affections qui n'y sont pas, nous pouvons nous tromper en localisant la pensée dans la partie antérieure du cerveau (1). D'ailleurs la localisa-

(1) Je sais que M. Claude Bernard, dans un travail qu'a publié la *Revue* (1er mars 1865), a essayé de réhabiliter le cœur. Il a montré qu'il n'y a pas une seule des émotions ou affections qui ne retentisse dans le cœur, et que les plus fugitives, les plus délicates impressions du cerveau se traduisent en altérations des battemens du cœur.

tion de l'intelligence dans les lobes antérieurs soulève de graves objections. M. Leuret par exemple fait observer qu'à mesure qu'on descend de l'homme aux animaux inférieurs, ce ne sont pas les parties antérieures du cerveau qui viennent à manquer, ce sont les postérieures, celles-là précisément où Gall localise les facultés animales. Pour répondre à cette difficulté, les phrénologues déplacent les facultés et les font marcher avec le cerveau; mais, dit M. Leuret avec raison, si les organes peuvent ainsi se déplacer et aller d'arrière en avant, ils peuvent tout aussi bien aller d'avant en arrière, et alors pourquoi les organes frontaux n'iraient-ils pas se ranger sous le pariétal? Les organes n'ayant plus de place fixe, il est impossible de les déterminer. S'ils sont liés au contraire d'une manière rigoureuse à telle faculté, cette faculté doit disparaître avec eux; par conséquent les instincts purement animaux doivent disparaître ou être plus faibles chez les mammifères inférieurs et l'intelligence rester au moins égale, puisque c'est la partie postérieure du cerveau qui disparaît, et non l'antérieure. C'est certainement là un des argumens les plus forts contre la doctrine phrénologique. D'autres faits non moins graves déposent contre la localisation des facultés intellectuelles dans les parties antérieures du cerveau : c'est d'abord le fait signalé par M. Lélut, à savoir que cette partie du cerveau est égale chez les idiots à ce qu'elle est chez les autres hommes; ce sont enfin de nombreux cas pathologiques d'où il résulte que les mêmes troubles intellectuels peuvent se produire, dans quelque partie du cerveau qu'ait eu lieu la lésion, soit en avant, soit en arrière, soit sur les côtés. Les phrénologues expliquent ces faits en disant que lorsque la blessure ou le mal se produit par derrière, les parties antérieures sont sympathiquement malades; mais on pourrait faire le raisonnement inverse avec la même autorité, et par là toutes les indications de l'anatomie pathologique sont entachées d'incertitude et d'obscurité (1). Enfin l'on cite de nombreux cas de lucidité intellectuelle coïncidant avec les lésions de la partie antérieure du cerveau.

Une dernière objection très grave contre la phrénologie, et même contre le principe des localisations cérébrales en général, se tire des vivisections, qui n'ont jamais permis de surprendre une faculté isolée des autres. Nous avons vu que, suivant M. Flourens, on peut enlever dans un animal une partie considérable du cerveau sans qu'aucune faculté soit perdue; mais, au-delà d'une certaine

Ces faits sans doute sont éminemment curieux : toujours est-il que le cœur ne fait que recevoir le contre-coup de ce qui se passe dans le cerveau : c'est dans le cerveau qu'a lieu le phénomène initial, et de celui-là nous n'avons nulle conscience.

(1) Voyez Longet, *Anatomie comparée du système nerveux*, *t.* Ier, p. 279.

limite, si l'une disparaît, toutes disparaissent. La contre-épreuve de cette expérience est très curieuse. On peut conduire l'opération de telle sorte que la lésion guérisse et que les fonctions renaissent. Eh bien! dès qu'une faculté renaît, toutes renaissent. Tout se perd, tout renaît à la fois. C'est là du moins ce que nous affirme M. Flourens, et il y trouve la preuve physiologique de l'unité de l'intelligence.

On a fait observer, à l'appui de la phrénologie, que dans la folie les facultés peuvent être surprises dans un certain état d'isolement. On voit en effet telle faculté persister, telle autre disparaître. La mémoire subsiste souvent seule dans la ruine de toutes les facultés; le raisonnement continue souvent à s'appliquer à des idées fausses avec une singulière subtilité. Réciproquement, tel ordre de pensées, tel ordre d'affections peut disparaître seul, le reste demeurant intact. On a toutefois répondu à cette objection que ces faits sont absolument analogues à ceux qui se produisent dans l'ordre de nos sensations, sans que l'on soit pour cela obligé de conclure à la diversité des siéges organiques. Ainsi tous les nerfs sensitifs de la peau ont assurément les mêmes propriétés (1), et cependant un malade peut perdre la sensation de température et conserver la sensation de douleur, de tact, et réciproquement. Il en est de même des autres sens; on peut avoir la perception de telle couleur et non de telle autre, ressentir encore le goût du sucre, perdre le goût du sel, etc.; ces perturbations étranges et isolées nous conduiront-elles à localiser chacune de ces sensations? Non sans doute. Ainsi un même organe peut perdre tel de ses modes d'action sans qu'on ait le droit de mettre en doute son unité.

Telles sont les raisons générales qui ont été invoquées contre la doctrine phrénologique, et il est impossible d'en méconnaître la valeur; mais, indépendamment de ces objections, qui atteignent la théorie générale, on peut dire que de toutes les localisations proposées par les phrénologues aucune n'a été confirmée par l'expérience. Par exemple, le cervelet avait été proposé par Gall comme

(1) C'est ce qu'affirme M. Vulpian dans ses leçons du Muséum; mais est-il bien démontré que les nerfs tactiles jouissent tous des mêmes propriétés et sont tous homogènes? Gratiolet paraissait incliner à l'opinion opposée. « Les sens, disait-il (*Anatomie comparée du système nerveux*, p. 403), sont moins simples qu'on ne l'avait supposé, et il est probable *que les nerfs d'un même sens contiennent plusieurs variétés de filamens élémentaires*. Gall admettait dans le nerf optique l'existence d'autant d'élémens doués de propriétés spéciales que nous pouvons distinguer de couleurs. Certaines expériences de M. Claude Bernard confirment ces vues quant au sens du goût, et la pluralité des sens du toucher n'est plus un doute pour personne. » Ce qui paraît du reste certain, c'est qu'il est impossible d'admettre autant d'espèces de nerfs qu'il y a d'espèces de sensations, car il en faudrait un nombre infini.

l'organe de l'instinct de propagation. Il est inutile d'insister sur les faits qui ont renversé cette doctrine; mais il n'y en a pas de mieux réfutée (1). L'organe de l'amour des enfans ou philogéniture, placé par Gall à l'extrémité postérieure des hémisphères cérébraux, formait, suivant lui, une saillie très frappante chez les femmes et chez les femelles des animaux. M. Lélut a trouvé cette saillie sur un grand nombre de crânes de voleurs, et parmi les animaux indifféremment chez le mâle et la femelle. On sait que l'on a trouvé l'organe du meurtre chez le mouton. Broussais a essayé de justifier la doctrine de Gall sur ce point, et soutient que la destruction des végétaux peut très bien être assimilée à celle des animaux : il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'organe de la destruction puisse se rencontrer chez le mouton aussi bien que chez le chien; mais Gall avait établi précisément cet organe sur la comparaison des carnivores et des frugivores. « Il existe, disait-il, chez les carnassiers des parties cérébrales dont les frugivores sont privés. » D'ailleurs aucune localisation n'a été mieux réfutée que celle de l'organe du meurtre. M. Lélut, qui a eu entre les mains un très grand nombre de crânes d'assassins, n'y a jamais rien trouvé d'exceptionnel. Le célèbre Fieschi n'avait pas non plus l'organe de la destruction. L'organe de la vénération encore est très remarquable chez le mouton. Broussais explique ce singulier fait par la docilité du mouton à se soumettre au chien; mais il se trouve que le même organe se rencontre chez le loup, le tigre et le lion. L'organe de la musique est beaucoup plus développé chez l'âne, le loup et le mouton que chez l'alouette, le pinson et le rossignol. Enfin l'organe de la propriété, très saillant, suivant Gall, chez les voleurs opiniâtres et chez les idiots enclins à voler, ne se trouve, selon M. Lélut, ni chez les uns ni chez les autres.

Ces faits, qu'il est inutile de multiplier, suffisent pour établir que l'hypothèse phrénologique n'avait aucun fondement sérieux dans l'expérience, et qu'elle n'était qu'une œuvre d'imagination, ou tout au moins une conjecture prématurée. Cependant il serait imprudent de dire que le principe des localisations cérébrales est entièrement et définitivement réfuté. Les expériences mêmes de M. Flourens ne peuvent pas aller jusque-là, car il est bien difficile de savoir au juste ce qui se passe dans une tête de poule ou de pigeon, et affirmer que les facultés disparaissent ou reparaissent toutes à la fois dépasse peut-être ce que notre science sait de la psychologie des poules. De plus, sans méconnaître l'abus que l'on

(1) Sur ces faits et tous ceux que je cite plus loin, on peut consulter : *Rejet de l'organologie*, par le docteur Lélut, *De la Phrénologie*, par M. Flourens, le premier volume de M. Leuret, *Anatomie comparée*, etc.

peut faire des raisons *à priori*, il est difficile cependant de ne pas être frappé des paroles suivantes de M. Broca : « je ne puis admettre, dit-il, que la complication des hémisphères cérébraux soit un simple jeu de la nature, que la scissure de Sylvius ait été faite uniquement pour donner passage à une artère, que la fixité du sillon de Rolando soit un pur effet du hasard, et que les lobes occipitaux aient été séparés des lobes temporaux et pariétaires à cette seule fin d'embarrasser les anatomistes. On trouve par l'embryogénie que les cinq lobes de chaque hémisphère (le frontal, le pariétal, le temporal, l'occipital, l'insula) sont des organes distincts et indépendans. Or je ne puis me défendre de croire que des organes distincts ont des fonctions distinctes (1). »

Indépendamment de ces raisons *à priori*, il est déjà certain aujourd'hui que l'encéphale au moins, sinon le cerveau, est un organe complexe dont les diverses parties ont chacune son rôle, quoique rien ne soit plus difficile à déterminer par l'expérience. C'est ainsi que la moelle allongée paraît être le principe des mouvemens de la respiration. Le cervelet, suivant M. Flourens, serait l'organe de l'équilibre, de l'harmonie, de la coordination des mouvemens, et cette doctrine, quoique contestée, paraît de plus en plus autorisée dans la science. Les tubercules quadrijumeaux ont une grande importance dans la vision, et l'ablation de ces tubercules entraîne la cécité. Les lobes olfactifs, qui manquent chez l'homme, mais qui existent chez les animaux, sont liés au sens de l'odorat. Enfin les hémisphères cérébraux eux-mêmes sont considérés encore, nous l'avons vu, par certains médecins comme des organes complexes; on y distingue la substance grise de la substance blanche, et c'est dans la première, qui forme l'écorce du cerveau, que MM. Parchappe, Foville, Broca, placent le siége de la pensée. A l'heure qu'il est même, on discute avec ardeur dans le camp médical la localisation de la faculté du langage dans les lobes antérieurs du cerveau, et certains faits pathologiques, constatés par MM. Bouillaud, Broca et autres, semblent autoriser cette hypothèse, très contestée, il est vrai, par d'autres observateurs (2). Enfin Gratiolet lui-même, tout opposé qu'il est à la théorie des localisations, admet

(1) *Bulletin de la société anthropologique*, t. II, page 195. On objectera sans doute que M. Broca fait usage ici du principe des causes finales, dont certains savans ont une sainte horreur; mais il est facile, dans la phrase que nous citons, de remplacer les mots de *fin* et de *but* par les mots de *résultat* et d'*effet*, de manière à ce que l'orthodoxie scientifique ne soit pas blessée.

(2) Sur cette question curieuse de l'*aphasie, alalie, aphémie* (perte de la faculté du langage sans perte d'intelligence), on peut consulter Trousseau, *Clinique médicale*, t. II, deuxième édition, *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1862, *Bulletins de l'Académie de médecine*, mai et juin 1865.

cependant que les parties antérieures du cerveau ont plus de dignité que les parties postérieures, ce qui indique évidemment quelque différence dans le rôle de ces parties. De plus il admet dans le cerveau des départemens distincts, non pour l'intelligence, mais pour les sensations, les nerfs olfactifs, gustatifs, optiques aboutissant à des parties différentes du cerveau. Or de la prédominance de tel ou tel système sensitif peuvent résulter évidemment de grandes différences dans les instincts et les habitudes de l'animal. Même chez l'homme, certains talens très circonscrits et très déterminés pourraient encore s'expliquer dans cette hypothèse, et l'on reviendrait ainsi par un chemin détourné à une doctrine qui ne serait pas très éloignée de celle de Gall. Si l'on analyse toutefois les faits précédens, on verra qu'ils établiraient seulement des siéges différens soit pour la sensibilité, soit pour le mouvement, mais que jusqu'ici l'on n'a rien trouvé qui ressemble à une décomposition de l'intelligence (1) ni même des facultés affectives. La question est donc toujours en suspens, ou, pour mieux parler, l'unité du cerveau comme organe d'intelligence et de sentiment peut être considérée comme le fait le plus vraisemblable dans l'état actuel de la science.

III.

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupé que des rapports extrinsèques de la pensée et du cerveau. En effet, que la masse, le poids absolu ou relatif, les lésions matérielles, les développemens anormaux, puissent correspondre à un certain degré d'intelligence, ce sont là des relations tout empiriques qui ne disent rien à l'esprit, de simples rapports de coïncidence et de juxtaposition qui laissent parfaitement obscure la question des vrais rapports, des rapports intrinsèques et essentiels du cerveau et de la pensée. Prétendrait-on connaître la nature ou l'action d'une locomotive, parce qu'on saurait que, pour transporter une somme donnée de voyageurs, elle doit avoir tel poids déterminé, ou parce qu'on saurait encore qu'étant brisée, elle devient incapable de faire son service? Non, sans doute; le bon mécanicien est celui qui sait dé-

(1) Le fait le plus important, s'il était bien établi, serait la localisation de la faculté du langage dans les lobes antérieurs du cerveau; mais là encore je ne vois guère qu'un phénomène de motilité. Dans la plupart des cas cités en effet, les malades, en perdant la faculté d'articuler des sons, ne perdent pas pour cela la faculté de comprendre la parole des autres, ni même de s'exprimer par gestes. Le sens du langage n'est donc pas radicalement détruit. Il résulterait seulement de là qu'il y a une sorte de mutisme cérébral, comme il y a une cécité cérébrale; mais le mutisme, à proprement parler, n'est pas un phénomène d'intelligence, quoiqu'il ait des effets sur l'intelligence.

composer la machine, en démonter tous les ressorts, en démontrer les mouvemens, et qui nous fait comprendre comment ces mouvemens sont appropriés au genre d'action qu'elle doit produire. La vraie science du cerveau devrait donc comprendre, outre la description anatomique de cet organe, une analyse de ses opérations et nous faire voir comment ces opérations sont liées au résultat final, qui est la pensée. Il est inutile de dire que cette partie de la science est non-seulement dans l'enfance, mais que même elle n'existe absolument pas.

Deux hypothèses célèbres ont été proposées pour expliquer les fonctions cérébrales, l'hypothèse des esprits animaux et l'hypothèse des fibres vibratoires. La première, qui date de l'antiquité, a été rendue célèbre par Descartes et par son école; la seconde aurait été introduite par le docteur Briggs, professeur d'anatomie de Newton. D'autres enfin, Newton lui-même, Hartley et Bonnet, paraissent avoir combiné les deux hypothèses en substituant aux esprits animaux un fluide plus général, qui a obtenu de plus en plus de crédit dans la science moderne, l'éther.

L'hypothèse des esprits animaux consistait à supposer que les nerfs sont de petits tubes creux, remplis d'une sorte de vapeur composée des parties les plus subtiles du sang et sécrétée par le cerveau : ce sont de petits corpuscules ronds qui, par leur extrême ténuité, échappent aux sens, et par leur extrême mobilité sont susceptibles des situations les plus variées. Descartes et Malebranche se servaient de ces corpuscules ou esprits pour expliquer non-seulement les mouvemens musculaires, ce qui se comprendrait aisément, mais la mémoire, l'imagination, les passions. On a opposé à cette hypothèse qu'elle est démentie par l'observation, qui n'a jamais réussi à découvrir la structure tubulaire des nerfs. Cette objection n'est pas très démonstrative, car, outre que beaucoup de savans physiologistes soutiennent aujourd'hui que les nerfs sont creux, cela importe assez médiocrement; si on considère en effet les esprits animaux comme un fluide analogue aux fluides impondérables, ils n'auraient guère besoin, pour traverser les nerfs, d'un tube visible à nos sens, la lumière et la chaleur traversant des corps qui nous paraissent parfaitement pleins. Les esprits animaux, ressuscités de nos jours sous le nom de fluide nerveux, n'ont donc rien d'inadmissible. Quant à la théorie vibratoire, on a objecté que les fibres du cerveau, étant molles et humides, ne sont pas susceptibles de ce genre de mouvement, qui suppose une certaine tension. Cette objection est très forte contre le système du docteur Briggs, qui supposait que les fibres cérébrales, semblables aux cordes d'un instrument, ont des vibrations différentes selon la

longueur et le degré de tension; mais si l'on suppose les fibres cérébrales divisées en parties infiniment petites, plongées dans un milieu élastique très subtil, tel que l'éther, on peut concevoir que des vibrations propagées par l'éther se communiquent à chacune de ces parties infinitésimales de la fibre cérébrale. Il n'y a rien là sans doute d'absolument impossible, et il n'est pas interdit de faire des recherches et des conjectures dans cette direction. Tout ce que l'on peut dire sur ces hypothèses, c'est qu'elles n'ont été ni réfutées ni établies, et qu'elles restent dans le domaine libre de la fantaisie et de la conjecture.

Au reste, la physiologie, par l'organe de ses plus grands maîtres, n'hésite pas à reconnaître la profonde ignorance où nous sommes encore, où nous serons peut-être toujours, sur les fonctions cérébrales. « Les fonctions du cerveau, dit Cuvier, supposent l'influence mutuelle, à jamais incompréhensible, de la matière divisible et du *moi* indivisible, hiatus infranchissable dans le système de nos idées et pierre éternelle d'achoppement dans toutes les philosophies. Non-seulement nous ne comprenons pas et nous ne comprendrons jamais comment des traces quelconques imprimées dans notre cervelle peuvent être perçues de notre esprit ou y produire des images, mais, quelque délicates que soient nos recherches, ces traces ne se montrent en aucune façon à nos yeux, et nous ignorons entièrement quelle est leur nature. »

Le savant et profond physiologiste allemand Müller s'exprime en termes non moins significatifs. « Il est bien vrai, dit-il, que les changemens organiques du cerveau font quelquefois disparaître la mémoire des faits qui se rapportent à certaines périodes ou à certaines classes de mots, tels que les substantifs, les adjectifs; mais cette perte ne pourrait être expliquée au point de vue matériel qu'en admettant que les impressions se fixent d'une manière successive dans des portions stratifiées du cerveau, *ce à quoi il n'est pas permis de s'arrêter un seul instant*... La faculté de conserver ou de reproduire les images ou les idées des objets qui ont frappé les sens ne permet pas d'admettre que les séries d'idées soient fixées dans telles ou telles parties du cerveau, par exemple dans les corpuscules ganglionnaires de la substance grise, car les idées accumulées dans l'âme s'unissent entre elles de manières très variées, telles que les relations de succession, de simultanéité, d'analogie, de dissemblance, et ces relations varient à chaque instant. » Müller ajoute : « D'ailleurs, si l'on voulait attribuer la perception et la pensée aux corpuscules ganglionnaires et considérer le travail de l'esprit, — quand il s'élève des notions particulières aux notions générales, ou redescend de celles-ci à celles-là, — comme l'effet d'une exaltation

de la partie périphérique des corpuscules ganglionnaires relativement à celle de leurs parties centrales ou de leur noyau relativement à leur périphérie, si l'on prétendait que la réunion des conceptions en une pensée ou en un jugement qui exige à la fois l'idée de l'objet, celle des attributs et celle de la copule, dépend du conflit de ces corpuscules et d'une action des prolongemens qui les unissent ensemble, si l'on prétendait que l'association des idées dépend de l'action soit simultanée, soit successive, de ces corpuscules, — on ne ferait que se perdre au milieu d'hypothèses vagues et dépourvues de tout fondement (1). »

De tout ce qui précède, je ne crois pas qu'il soit bien téméraire de conclure que nous ne savons rien, absolument rien, des opérations du cerveau, rien des phénomènes dont il est le théâtre lorsque la pensée se produit dans l'esprit. Admettons pourtant que toutes les questions que nous avons signalées soient résolues, que l'on sache avec précision que la pensée correspond à un mouvement du cerveau, et de quel genre est ce mouvement, admettons même que l'on puisse suivre dans le dernier détail la correspondance des mouvemens et des pensées : que saurons-nous de plus, si ce n'est qu'il y a là deux ordres de phénomènes constamment associés, qui même pourront être considérés comme réciproquement causes les uns des autres, mais qui sont absolument incomparables et irréductibles? On pourra bien dire : La pensée est liée au mouvement; mais on ne dira pas : La pensée est un mouvement.

C'est cependant cette dernière formule qui jouit aujourd'hui d'une certaine popularité dans quelques écoles. Or il me semble que cette proposition, si elle n'est pas une métaphore hyperbolique, est absolument inintelligible et recouvre un véritable nonsens. Le mouvement est un mouvement, et la pensée est une pensée; l'un ne peut pas être l'autre. Le mouvement est quelque chose d'objectif, d'extérieur, c'est la modification d'une chose étendue, figurée, située dans l'espace. Au contraire il m'est impossible de me représenter la pensée comme quelque chose d'extérieur : elle est essentiellement un état intérieur. Par la conscience, je ne puis saisir en moi ni forme, ni figure, ni mouvement, et par les sens au contraire, qui me donnent la figure et le mouvement, je ne puis saisir la pensée. Un mouvement peut être rectiligne, circulaire, en spirale : qu'est-ce qu'une pensée en spirale, circulaire ou rectiligne? Ma pensée est claire ou obscure, vraie ou fausse : qu'est-ce qu'un mouvement clair ou obscur, vrai ou faux? En un mot, un mouvement pensant implique contradiction.

(1) Müller, *Physiologie*, t. II, liv. VI, sect. I, chap. II, trad. franç., p. 493.

A la vérité, on peut retourner la formule de M. Moleschott, qui soutient cette théorie, et au lieu de dire : La pensée est un mouvement, on dira : Le mouvement est une pensée; mais cette seconde proposition est le renversement de la première. Loin d'expliquer la pensée par la mécanique, on explique la mécanique par la pensée. Je ne suis pas porté à croire que cette seconde proposition soit plus vraie que la précédente. En tout cas, elle est préférable, et nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Écartons aussi du débat actuel (car il ne faut pas mêler toutes les questions) la grande hypothèse suivant laquelle toutes les pensées ou tous les mouvemens de l'univers ne sont que les modes d'une même substance, d'un substratum universel, qui absorbe toutes les différences dans son indivisible unité. Nous ne sommes pas en mesure de discuter ici cette séduisante et redoutable doctrine. Réduisant la question à des termes précis, nous disons : La pensée est-elle un phénomène que la série des phénomènes matériels amène dans son développement? Si nous circonscrivons dans l'ensemble des phénomènes matériels de l'univers cette portion limitée que nous appelons un corps, un cerveau, la pensée est-elle à ce cerveau ce que la forme ronde est à la sphère, ce que le mouvement est à la pierre qui tombe, ce que le droit ou le courbe est au mouvement? Non, la pensée a une source plus haute, et fussions-nous spinoziste, nous dirions encore que la pensée a sa source en Dieu, et que les phénomènes corporels qui l'accompagnent n'en sont que les conditions extérieures et les symboles imparfaits.

Ceux qui soutiennent que la pensée est un mouvement font valoir deux considérations empruntées aux nouvelles découvertes de la science. — Nous voyons, disent-ils, les vibrations de l'éther se changer en lumière; nous voyons la chaleur se transformer en mouvement, et le mouvement en chaleur. Une même force peut donc se manifester sous deux formes différentes, et il n'y a pas de contradiction à supposer que les mouvemens du cerveau se transforment en pensée. — Ceux qui se servent de ces comparaisons ne s'aperçoivent pas qu'ils tombent dans ce genre de sophisme qui consiste à prouver le même par le même (*idem per idem*) : c'est ce qu'il n'est pas difficile d'établir.

On nous oppose que les vibrations de l'éther deviennent de la lumière et de la couleur sans être en elles-mêmes ni lumineuses, ni colorées; mais on oublie ce que les cartésiens avaient déjà si profondément aperçu, à savoir que le mot de lumière signifie deux choses bien distinctes : d'une part, quelque chose d'extérieur, la cause objective, quelle qu'elle soit, des phénomènes lumineux, cause qui subsiste pendant, avant, après la sensation, et indépen-

damment d'elle; d'autre part, la sensation lumineuse elle-même, qui n'est rien en dehors du sujet sentant. Or, si l'on en croit les physiciens, cette cause extérieure des phénomènes lumineux, ce quelque chose qui subsiste dans l'absence de tout sujet sentant et de toute sensation actuelle, paraît n'être qu'un mouvement vibratoire d'un milieu élastique conjectural appelé éther. On a donc raison de dire que la lumière prise en soi est un mouvement; mais, prise en soi, elle n'a rien de semblable à ce que nous appelons lumière, et tant qu'elle n'a pas rencontré un sujet sentant, elle n'est rigoureusement qu'un mouvement et pas autre chose. Jusqu'ici point de transformation.

Maintenant les vibrations de l'éther arrivent jusqu'à l'œil, et par le moyen du nerf optique elles déterminent une action inconnue, à la suite de laquelle a lieu la sensation de lumière. Ce que nous appelons lumière nécessite donc la rencontre d'un objet sensible et d'un sujet sentant. Avant l'apparition du premier animal doué de vision, il n'y avait point de lumière, et c'est seulement alors que l'on a pu dire que la lumière fut. Ainsi cette lumière sentie est toute subjective; elle n'existe que par le sujet sentant et en lui; elle est déjà une sensation consciente — et — à quelque degré — une idée. La lumière sensation est donc profondément différente de la lumière objet; la seconde est hors de nous, la première est en nous; la seconde est une propriété parfaitement déterminée de la matière, la première est une affection du *moi*. — Mais, dira-t-on, la sensation de lumière est au moins un phénomène nerveux, un phénomène cérébral. Je réponds : Ne voyez-vous pas que c'est précisément ce qui est en question? Sans doute il se passe quelque chose dans les nerfs et dans le cerveau, et ce quelque chose peut être supposé analogue aux vibrations extérieures de l'éther; mais ce mouvement, quel qu'il soit, n'est pas encore la lumière : il ne la devient que lorsque le *moi* est apparu et avec lui la sensation consciente. Comment se fait ce passage? C'est ce que nous ne savons pas; c'est précisément le passage du matériel à l'immatériel qu'il s'agit d'expliquer. On a bien raison d'assimiler le rapport des vibrations du cerveau à la pensée et celui des vibrations de l'éther à la sensation lumineuse, car c'est une seule et même chose, la sensation étant déjà une pensée.

Le second argument dont on se sert pour prouver que le mouvement peut se convertir en pensée se tire de la transformation de la chaleur en mouvement et du mouvement en chaleur. Si le mouvement, dit-on, peut se convertir en chaleur (phénomène si différent du mouvement), pourquoi ne se convertirait-il pas en pensée? Cette objection est du même genre que la précédente. Une certaine cause

externe, dont la nature échappe à nos sens, produit sur nos organes un certain effet que l'on appelle la sensation de chaleur, et par suite on a donné le nom de chaleur à la cause qui produit cet effet; mais cette cause est très différente de la sensation qu'elle produit. Le feu n'a pas chaud, la glace n'a pas froid; on dit que l'un est chaud et que l'autre est froide, parce qu'ils sont l'un et l'autre cause de ces deux sensations contraires. Eh bien! cette cause extérieure inconnue que nous appelons chaleur peut, dans certaines conditions, disparaître à nos sens et cesser d'être sentie comme chaleur; alors il se passe en dehors de nous un autre phénomène, qui est précisément l'équivalent de la chaleur perdue, à savoir un phénomène de mouvement. La machine qui absorbe une certaine quantité de chaleur produit une certaine quantité de mouvement, et dans tous les cas ces deux quantités sont égales. En un mot, une même cause peut, selon les circonstances, produire tantôt la sensation de chaleur sur un sujet sentant, tantôt un phénomène de mouvement dans un corps qui ne sent pas. Tout ce qui résulterait de là, ce serait donc qu'une même cause peut produire sur deux substances différentes deux effets différens, mais non pas que cette cause puisse se transformer en autre chose qu'elle-même et devenir ce qu'elle ne serait pas. On ne peut donc rien conclure de là en faveur de la transformation du mouvement en pensée.

Il y a plus : la chaleur elle-même, en tant que chaleur, n'est déjà, suivant l'hypothèse la plus répandue, qu'un phénomène de mouvement, et les physiciens n'hésitent pas à n'y voir, comme pour la lumière, qu'une vibration de ce fluide impondérable que l'on appelle l'éther. Ainsi objectivement la chaleur, comme la lumière, n'est pour nous qu'un mouvement, et elle ne devient chaleur sentie que dans un sujet sentant. La chaleur sentie est donc, comme la lumière sentie, un phénomène tout subjectif, qui implique la présence de la conscience, non pas sans doute de la conscience philosophique et réfléchie, mais d'une conscience proportionnée à la sensation même. Or, la chaleur objective étant déjà un mouvement, comment s'étonner qu'elle produise des mouvemens? Seulement ce mouvement imperceptible de l'éther tantôt, se communiquant à nos nerfs, produit dans le moi ou dans l'esprit la sensation de chaleur, et tantôt, se communiquant aux corps qui nous environnent, produit des mouvemens visibles à nos sens. Il n'y a pas là la moindre métamorphose, la moindre sorcellerie. Le mouvement produit du mouvement, il ne produit pas autre chose. A la vérité, il reste toujours à expliquer comment ce qui est extérieurement mouvement détermine intérieurement la sensation de chaleur; mais c'est là, je le répète, ce qui est en question, et on retrouve toujours

deux ordres de phénomènes irréductibles, dont les uns sont la condition des autres, mais qui ne peuvent se confondre.

Ceux qui font la matière pensante rencontrent donc précisément la même pierre d'achoppement que les spiritualistes, car ils ont à expliquer, tout comme ceux-ci, le passage du matériel à l'immatériel, de l'étendue à la pensée. Encore le spiritualisme, en séparant ces deux choses, n'a-t-il devant lui que cette difficulté : comment le corps agit-il sur l'esprit et l'esprit sur le corps? Mais ses adversaires en ont une bien plus grave à résoudre, à savoir : comment le corps devient-il esprit? La pensée en effet, de quelque manière qu'on l'explique, est un phénomène spirituel, qui ne peut être représenté sous aucune forme sensible. Un corps qui pense serait donc un corps qui se transforme en esprit. Ceux qui se laissent satisfaire par une telle hypothèse ne me paraissent pas bien exigeans.

Maintenant on pourra nous dire : Si la pensée a son principe en dehors de la matière, comment se fait-il qu'elle ait absolument besoin de la matière pour naître et pour se développer? Nulle part en effet l'expérience ne nous a permis de rencontrer une pensée pure, un esprit pensant sans organe, une âme angélique dégagée de tous liens avec la matière. La superstition seule, et la plus triste des superstitions, peut faire croire que l'on communique ici-bas avec de tels esprits. Comment donc s'expliquer cette union nécessaire de l'âme et du corps? On la comprend pour ces sortes d'actions que l'âme exerce en dehors d'elle dans le monde extérieur. Pour agir sur les choses externes, il faut des instrumens; même pour exprimer sa pensée au dehors, il faut encore des instrumens. Or la pensée est un acte tout interne, où il semble que l'on n'ait besoin de rien d'extérieur. Comprend-on que l'on puisse penser avec quelque chose qui ne serait pas nous-même? Ce qui pense et ce avec quoi on pense, cela ne peut être qu'une seule et même chose. Ou le cerveau ne peut servir de rien à la pensée, ou il est lui-même la chose pensante. On comprend un instrument d'action, mais on ne comprend pas ce que pourrait être un instrument de pensée.

Voici ce que l'on peut opposer à cette difficulté. De quelque manière que l'on explique la pensée, soit que l'on admette, soit que l'on rejette ce que l'on a appelé les idées innées, on est forcé de reconnaître qu'une très grande partie de nos idées viennent de l'expérience externe. Les idées innées elles-mêmes ne sont que les conditions générales et indispensables de la pensée, elles ne sont pas la pensée elle-même. Comme Kant l'a si profondément aperçu, elles sont la forme de la pensée; elles n'en sont pas la matière. Cette matière est fournie par le monde extérieur. Il faut donc que

ce monde extérieur agisse sur l'âme pour qu'elle devienne capable de penser : il faut par conséquent un intermédiaire entre le monde extérieur et l'âme. Cet intermédiaire est le système nerveux, et comme toutes les sensations venant par des voies différentes ont besoin de se lier et de s'unir pour rendre possible la pensée, il faut un centre, qui est le cerveau. Le cerveau est donc le centre où les actions des choses externes viennent aboutir, et il est en même temps le centre d'où partent les actions de l'âme sur les choses externes.

Ce n'est pas tout. On connaît ces deux lois qui ont pu être exagérées sans doute par l'école empirique et sensualiste, mais qui restent vraies dans leur généralité : l'âme ne pense pas sans images, l'âme ne pense pas sans signes. Les images et les signes (qui eux-mêmes ne sont que des images) sont donc les conditions de l'exercice actuel de la pensée. En d'autres termes, il faut que les actions, quelles qu'elles soient, exercées sur le cerveau par les choses externes, s'y conservent d'une certaine manière pour réveiller dans l'âme les images sensibles sans lesquelles la pensée est impossible, d'où il suit que le cerveau n'est pas seulement l'organe central des sensations, le *sensorium commune;* il est l'organe de l'imagination et de la mémoire, auxiliaires indispensables de l'intelligence. On comprend donc que l'être humain, dans les conditions actuelles où il est placé, ne puisse pas penser sans cerveau. La pensée résulte du conflit qui s'établit entre les forces cérébrales dépositaires des actions extérieures et la force interne ou force pensante, principe d'unité, seul centre possible de la conscience individuelle. En ce sens, il n'est pas inexact de dire que la pensée est une résultante, car elle n'existe en acte qu'à la condition que le système cérébral auquel elle est liée soit dans un certain état d'équilibre et d'harmonie. Si l'organe des images et des signes est altéré ou bouleversé, la force pensante ne peut pas à elle toute seule exercer une fonction qui, selon les lois de la nature, exige le concours des forces subordonnées. On voit en quel sens le cerveau peut être appelé l'organe de la pensée.

Mais, s'il en est ainsi, le doute le plus grave vient envahir l'âme et la jeter dans un abîme de mélancolique rêverie. Si le cerveau est l'organe de l'imagination et de la mémoire, comme l'expérience semble bien l'indiquer, si l'âme ne peut penser sans signes et sans images, c'est-à-dire sans cerveau, qu'advient-il le jour où la mort, venant à dissoudre non-seulement les organes de la vie végétative, mais ceux de la vie de relation, de la sensibilité, de la volonté, de la mémoire, semble détruire ces conditions inévitables de toute conscience et de toute pensée? Sans doute l'âme n'est pas détruite

par là même, et elle conserve encore virtuellement la puissance de penser; mais la pensée actuelle, mais la pensée individuelle, la pensée enfin accompagnée de conscience et de souvenir, cette pensée qui dit moi, celle-là seule qui constitue la personne humaine et à laquelle notre égoïsme s'attache, comme étant le seul être dont l'immortalité nous intéresse, que devient-elle à ce moment terrible et mystérieux où l'âme, en rompant les liens qui l'unissent à ses organes, semble en même temps rompre avec la vie d'ici-bas, en dépouiller à la fois les joies et les misères, les amours et les haines, les erreurs et les souvenirs, en un mot perdre toute individualité? La science, disons-le, ne connaît pas de réponse à ces doutes et à ces questions, et là sera éternellement le point d'appui de la foi, car l'homme ne veut pas mourir tout entier; peu lui importe même que son être métaphysique subsiste, s'il ne conserve, avec l'existence, le souvenir et l'amour. Disons seulement que, si les décrets de la justice divine exigent l'immortalité personnelle de l'âme, une telle immortalité n'a rien en soi de contradictoire, quoique nous ne puissions nous faire aucune idée des conditions selon lesquelles elle serait possible. L'embryon dans le sein de la mère ne sait rien des conditions d'existence auxquelles il sera un jour appelé, et il peut croire que l'heure de la naissance est pour lui l'heure de la mort. Pour nous aussi, la mort n'est peut-être qu'une naissance, et ce que nous croyons l'extinction de la pensée n'est peut-être que la délivrance de la pensée. Si vaste que soit notre science, elle ne peut avoir la prétention d'avoir sondé l'abîme du possible et d'en avoir atteint toutes les limites. Ce qui est n'est pas la mesure de ce qui peut être. Cet appel à une vague possibilité est bien peu sans doute pour satisfaire les ardentes ambitions de notre âme; c'est assez cependant pour qu'il ne soit pas interdit à l'homme sage, suivant la belle expression de Socrate, « de s'enchanter d'une si noble espérance. »

PAUL JANET, de l'Institut.

L'EXPÉDITION DE CHINE

EN 1860

I.

PRISE DES FORTS DE TAKOU.

I. *Correspondence respecting affairs in China*, 1859-60. — II. *Papers relating to the affairs of China*, 1864. — III. *Relation de l'expédition de Chine en 1860*, rédigée au dépôt de la guerre, 1862. — IV. *Relation de l'expédition de Chine par le lieutenant de vaisseau Pallu*, 1860. — V. *Négociations entre la France et la Chine en 1860, Livre jaune du baron Gros*, 1864. — VI. *Mémoires sur la Chine*, par le comte d'Escayrac de Lauture, 1864.

Le mouvement qui entraîne aujourd'hui l'Europe vers l'extrême Orient rappelle à certains égards celui qui au XVIe siècle entraînait l'Europe vers le Nouveau-Monde. C'est bien en effet un monde nouveau que nous explorons avec toute l'ardeur de la découverte et vers lequel nous nous sentons poussés par un instinct irrésistible. Que l'on se reporte à ce qu'était, il y a vingt ans, la situation des Européens en Chine et au Japon. L'Europe n'était représentée en Chine que par des factoreries honteusement reléguées dans un faubourg de Canton, sous la tutelle impuissante d'un fonctionnaire de la compagnie des Indes et de quelques agens consulaires; au Japon, la Hollande seule, en vertu d'une tolérance alors très enviée, occupait une étroite presqu'île de quelques hectares à Nangasaki. Aujourd'hui des légations régulièrement accréditées sont en rapports directs avec les gouvernemens de Pékin et de Yédo; les communications sont ouvertes, et les Européens peuvent résider, trafi-

quer, professer leur religion dans plusieurs villes des deux empires, d'où ils s'étaient vus si longtemps repoussés comme des étrangers et même comme des barbares. L'élan est donné : les progrès accomplis sont déjà très considérables, et l'on ne doit y voir pourtant que le commencement de l'œuvre que la civilisation européenne poursuit dans ces régions éloignées de l'Asie.

Cette œuvre occupe un rang élevé, peut-être même le premier rang, parmi les entreprises de notre génération. Quelle que soit la gravité des questions politiques et religieuses qui remuent l'Europe contemporaine, ces questions, il est permis de le dire, ne sont pas nouvelles. Elles se rattachent à de vieux problèmes que le passé nous a transmis et que nous léguerons sans doute à l'avenir. Luttes d'équilibre, guerres de nationalités, conflits entre le temporel et le spirituel, tout cela est né avant nous et nous survivra. Pour ce qui est de l'Europe, ce sont toujours les mêmes drames qui se jouent sur un ancien théâtre par les mêmes acteurs, avec les mêmes passions, dans le même langage, drames interminables dont on attend vainement le dernier acte et sur lesquels il semble que le rideau ne tombera jamais. Il en est autrement du spectacle que nous présente l'Asie. La toile se lève à peine sur cette scène éloignée dont notre génération aura été la première à étudier les vastes et mystérieuses perspectives. Dès que nous y sommes apparus, nous avons observé des gouvernemens et des peuples bien différens de ceux avec lesquels nous nous étions jusque-là trouvés en rapport. Plus d'une fois déjà nous les avons combattus, et nous avons traité avec eux. Dans le combat, ils nous ont opposé une manière, nous n'oserions dire une tactique nouvelle, dans les négociations une diplomatie tout à fait originale; ennemis ou alliés, ils ont pour nous le charme de l'imprévu, et sur le lointain théâtre où nous sommes allés les chercher, nous marchons de surprises en surprises. Cela seul suffirait pour attirer de ce côté nos regards fatigués des mirages politiques de la vieille Europe; mais indépendamment de cet attrait particulier il y a dans l'étude des affaires de l'extrême Orient l'espérance d'une conclusion. Si vaste qu'elle paraisse, l'œuvre est simple. Il s'agit d'ouvrir à l'activité européenne la portion la plus populeuse et la plus riche de l'Asie, de pénétrer au sein de la Chine et du Japon, d'établir entre l'antique civilisation de ces deux contrées et la nôtre des relations politiques et commerciales dont l'une et l'autre sont appelées à retirer de grands avantages. Avec l'esprit de suite, avec la force, avec l'incontestable supériorité que nous donnent la science et l'industrie, nous sommes assurés que tôt ou tard nous atteindrons le but. C'est une entreprise purement matérielle dont les progrès peuvent se mesurer jour par jour. Elle exi-

gera plus ou moins d'efforts, de luttes armées, de négociations diplomatiques; mais, nous le répétons, elle est simple, et elle doit réussir, parce qu'elle ne froisse aucun intérêt, parce qu'elle n'est contrariée, quant à présent, par aucune de ces complications religieuses ou internationales qui se rencontrent à chaque pas sur le terrain de la politique européenne, enfin parce que tous les peuples de l'Europe et de l'Amérique, si divisés ailleurs, se trouvent là réunis et ligués pour le même dessein et prêts à s'entr'aider jusqu'à ce que l'extrême Orient leur soit définitivement ouvert.

Les héroïques aventuriers du XVIe siècle couraient à la découverte et à la conquête violente des territoires : marins et soldats, ils s'emparaient des continens et des îles où le hasard portait leurs navires, et leur plus grande gloire consistait à donner à la mère patrie des millions de sujets répartis sur des espaces sans limites. L'ambition des peuples modernes procède différemment à l'égard de l'Asie. Elle ne cherche pas à s'emparer du sol; elle ne désire point dominer sur des races vaincues. Ce qu'elle veut avant tout, c'est un triomphe à la fois moral et social, qui, laissant debout les nationalités, permette à la civilisation européenne de s'étendre pacifiquement sur des régions où la libre concurrence, substituée aux restrictions de l'ancien régime colonial, doit favoriser le développement du travail et l'échange des produits. L'Europe ne songe point à occuper des territoires en Chine ni au Japon; elle ne prétend pas davantage y introduire par la force la religion chrétienne. Ni conquête ni conversion. Elle ne revendique que la loi naturelle et le droit commun. N'est-ce point là une entreprise plus légitime que ne l'était, au XVIe siècle, celle des audacieux conquérans du Nouveau-Monde? Nous voilà engagés, non pas, comme au temps de Cortez et de Pizarre, contre des races débiles et inoffensives, mais contre des nations compactes, civilisées et armées. Si elle est plus difficile, la mission que notre siècle s'est attribuée est assurément plus généreuse et plus féconde, car elle aura pour conséquence non point l'asservissement d'une partie du monde, mais un grand bienfait assuré au monde tout entier par le rapprochement des races, par le contact des idées et par l'échange des produits.

Il importe donc de suivre attentivement les différentes phases de la révolution qui s'accomplit en Asie et d'étudier à mesure qu'elles se présentent les opérations militaires et diplomatiques par lesquelles l'Europe pratique chaque jour une trouée plus large dans les vieilles murailles de la Chine et du Japon. C'est ce qui nous engage à retracer ici l'historique de la dernière campagne entreprise contre le Céleste-Empire, campagne décisive qui a eu pour couronnement l'occupation de Pékin. Nous avons sous les yeux

les *blue-books* distribués au parlement anglais, les relations émanées des ministères de la guerre et de la marine, les extraits de la correspondance diplomatique de M. le baron Gros, et enfin plusieurs récits qui, pour n'être point revêtus de la marque officielle, n'en sont pas moins exacts et instructifs. Parmi ces derniers, il est juste de mentionner particulièrement les *Mémoires sur la Chine* publiés par M. le comte d'Escayrac de Lauture, dont le nom rappelle l'incident le plus dramatique de la guerre de 1860. A l'aide de ces documens, nous pouvons espérer de reproduire avec exactitude la physionomie et les détails d'une expédition qui laissera dans l'histoire de notre siècle un souvenir ineffaçable.

I.

Les ratifications des traités conclus à Tien-tsin les 26 et 27 juin 1858 devaient être échangées à Pékin dans le délai d'un an. Les ministres de France et d'Angleterre, MM. de Bourboulon et Bruce, étaient chargés par leurs gouvernemens d'accomplir cette formalité. Arrivés à Shang-haï, ils eurent avis que l'on exécutait de grands travaux de défense aux forts de Takou, qui couvraient l'entrée du fleuve Peï-ho et la route de Pékin. Ils reçurent des commissaires impériaux qui les attendaient à Shang-haï les invitations les plus pressantes, d'abord pour reviser diverses clauses des traités, puis pour échanger les ratifications dans cette ville plutôt que dans la capitale, et enfin pour aller à Pékin par la voie de terre plutôt que par mer. S'en tenant à la lettre et à l'esprit des traités, ils repoussèrent toutes ces propositions, refusèrent même de conférer à Shang-haï avec les commissaires impériaux, et, pour ne point laisser expirer le terme assigné à l'échange des ratifications, ils résolurent de se diriger sans retard vers le nord. L'escadre française étant occupée en Cochinchine, un seul bâtiment, le *Duchayla*, se trouvait à la disposition de M. de Bourboulon; mais la division anglaise, commandée par le contre-amiral Hope, demeurait libre, et il fut convenu qu'elle accompagnerait les deux ministres à l'embouchure du Peï-ho pour leur prêter au besoin main-forte. Les avis reçus de la capitale, l'attitude des commissaires impériaux, les efforts tentés à la dernière heure pour modifier les traités et en particulier pour empêcher les ministres étrangers de se rendre à Pékin, tous ces symptômes permettaient de concevoir des doutes sérieux sur la loyauté des Chinois.

Ces doutes se changèrent bientôt en certitude. Arrivés le 20 juin 1859 à l'embouchure du Pei-ho, MM. Bruce et de Bourboulon n'y trouvèrent aucun mandarin pour les recevoir; ils virent que l'entrée

du fleuve était barrée et qu'une garnison nombreuse occupait les forts de Takou. On leur dit, il est vrai, que ces mesures de défense avaient été prises en vue des rebelles, et on les engagea à se rendre à Peh-tang, port situé à dix milles plus haut, dans le golfe de Petchi-li, où des commissaires impériaux devaient les attendre pour les conduire à Pékin. Ils ne jugèrent point qu'il fût convenable ni digne de modifier leur itinéraire; c'était par le Peï-ho et par Tien-tsin, par la grande route et non par une voie détournée, qu'ils voulaient arriver à la capitale. Dès lors, sans s'arrêter aux mauvaises raisons ni aux indications peut-être fausses qui leur étaient données, ils convinrent de recourir à la force et invitèrent le contre-amiral Hope à prendre ses dispositions en conséquence. Le 25 juin, l'escadre anglaise, à côté de laquelle se dépliait le pavillon français du *Duchayla*, attaqua les forts de Takou; mais elle rencontra des obstacles insurmontables, elle ne put rompre les formidables estacades placées à l'entrée de la rivière et fut exposée pendant tout le jour au feu meurtrier des batteries. Un débarquement, tenté le soir, n'eut pas plus de succès. L'entreprise échoua donc malgré d'héroïques efforts, et les alliés furent obligés de se retirer après avoir éprouvé des pertes sensibles.

Le ministre des États-Unis, M. Ward, embarqué sur la frégate *Powhattan*, assistait à ce regrettable incident. Il était venu, lui aussi, pour échanger les ratifications du traité conclu l'année précédente entre la Chine et les États-Unis, et il comptait arriver à Pékin en même temps que ses collègues de France et d'Angleterre. Il ne prit aucune part à la lutte, non-seulement parce qu'il n'avait à sa disposition ni à sa portée aucun moyen d'agir militairement, mais encore parce que le traité américain lui attribuait une situation toute différente. Ce traité se bornait à stipuler que le ministre des États-Unis pourrait venir à Pékin une fois par an avec une suite de vingt personnes, sous la condition d'annoncer sa visite par l'entremise du bureau des rites, et de ne rester que le temps strictement nécessaire pour l'expédition des affaires. Grâce à la clause qui conférait en outre aux États-Unis le traitement de la nation la plus favorisée, le gouvernement et les sujets américains étaient appelés à profiter ultérieurement des conditions plus libérales conquises par les armes des puissances européennes; mais, tant que les traités de Tien-tsin n'étaient point échangés et mis en vigueur, cette clause demeurait sans application, et jusque-là M. Ward se voyait réduit aux termes restreints de son traité et obligé de se soumettre à la décision du gouvernement chinois quant à la route à suivre pour aller à Pékin. Ce fut ainsi que M. Ward, présent à l'attaque du 25 juin, observa la neutralité, sans dissimu-

ler toutefois sa sympathie pour la cause des pavillons européens qui combattaient sous ses yeux. Il n'eut donc pas à refuser de prendre la route de Peh-tang, qui lui était indiquée par les commissaires chinois. Disons tout de suite que le 20 juillet, en vertu d'un décret impérial, il fut autorisé à débarquer à Peh-tang; il arriva à Pékin le 28, après un voyage des plus pénibles, effectué partie en chariot, partie en barque; il y resta quinze jours sans pouvoir remettre en personne la lettre adressée par le président des États-Unis à l'empereur de Chine, parce qu'on voulait exiger de lui l'humiliante cérémonie du *ko-tou*. Il dut laisser cette lettre aux commissaires chinois chargés de la recevoir, et finalement il revint à Peh-tang, où s'accomplit sans la moindre solennité l'échange des ratifications par les mains du gouverneur général de la province du Chih-li.

Après l'échec de Takou, l'escadre anglaise quitta le golfe de Pe-tchi-li et ramena MM. de Bourboulon et Bruce à Shang-haï. En rendant compte à leurs gouvernemens des faits qui venaient de se passer, les deux ministres n'eurent pas de peine à justifier la conduite qu'ils avaient tenue, et qui était d'ailleurs conforme à leurs instructions. Il ne leur restait qu'à attendre de nouveaux ordres, inspirés par la situation nouvelle qu'avait créée la reprise des hostilités. Un assez long délai devant s'écouler jusqu'au retour du courrier d'Europe, ils pouvaient étudier à loisir les dispositions des Chinois et recueillir des renseignemens exacts sur l'effet produit à Pékin par les derniers événemens.

Ainsi qu'on l'avait déjà remarqué dans tout le cours des relations européennes avec la Chine, il existait au sein du gouvernement chinois deux opinions, deux partis contraires, l'un prêchant la guerre sainte contre les barbares et poussant aux mesures extrêmes, l'autre conseillant la paix et la modération envers les étrangers. Le parti de la guerre, à la tête duquel se trouvait alors le prince San-ko-lin-sin, le vainqueur de Takou, se composait principalement des généraux et des dignitaires qui, n'ayant jamais quitté Pékin, demeuraient convaincus de la supériorité chinoise et s'obstinaient à penser que leur céleste empereur ne pouvait considérer les Européens que comme des rebelles dignes de tous les châtimens. Au parti de la paix appartenaient les mandarins qui, soit en qualité de commissaires impériaux, soit à titre de gouverneurs-généraux des provinces, avaient vu de près les étrangers, et pouvaient apprécier leurs ressources ainsi que leurs moyens d'action. Mieux éclairés, ces mandarins ne se dissimulaient pas que la force était bien réellement du côté des Européens; ils ne se laissaient pas aveugler par les lauriers que le glorieux San-ko-lin-

sin venait de cueillir à Takou, et ils comprenaient que cette victoire tout à fait accidentelle pouvait n'être que le commencement d'une guerre nouvelle et d'une nouvelle humiliation pour leur pays. L'antagonisme entre les deux partis contraires devait se manifester avec plus de vivacité que jamais en présence des événemens si graves qui venaient de s'accomplir. Il est facile d'en observer la trace dans les édits impériaux et dans les pièces diplomatiques émanées des agens du gouvernement chinois après l'affaire du 25 juin. Voici d'abord un édit, à la date du 5 juillet, d'après lequel on peut se former une première idée des obsessions qui entouraient l'empereur pour l'exciter aux mesures violentes :

« Dans un mémoire qu'ils ont remis aujourd'hui, San-ko-lin-sin et Tsai-hang, rappelant que les barbares anglais se sont mis en état de révolte ouverte et que les barbares français ont fait cause commune avec eux, insistent vivement sur l'énormité de ce crime, pour lequel la mort même ne serait pas une peine suffisante; ils veulent que l'on profite de cette occasion pour venger notre dignité et pour dompter enfin, par les mesures les plus sévères, l'incorrigible perversité de ces rebelles.

« Depuis la vingt et unième année du règne de Tao-kwang (1841), les barbares ont constamment fomenté des querelles : maintes et maintes fois ils ont foulé aux pieds la dignité de l'empire du ciel. Le défunt empereur, dans sa paternelle indulgence, ne put se résoudre à déployer contre eux la rigueur des lois. Bien plus, il leur permit de trafiquer dans cinq ports, et il puisa de l'argent dans son trésor pour les calmer et les consoler. S'ils avaient eu la moindre conscience, ils se seraient livrés tranquillement à leurs affaires en cherchant à gagner leur vie, et, s'ils avaient eu quelque motif de plainte, ils auraient trouvé les autorités locales disposées à les entendre et à leur rendre justice. D'où viennent donc leurs exigences, leur orgueilleuse attitude, leurs continuelles forfanteries?... Il nous suffirait de mettre nos troupes en mouvement pour les exterminer d'un seul coup! Cependant nous nous souvenons de la clémence de nos ancêtres... C'est pourquoi, si les chefs barbares changent de conduite, s'ils font acte de foi et de soumission, nous ne nous montrerons pas trop rigoureux à leur égard; mais s'ils persistent dans leur conduite coupable, s'ils reproduisent encore des demandes qu'ils n'ont pas le droit de présenter, alors nous les anéantirons jusqu'au dernier!

« La loyauté et le courage des princes, dont le mémoire est sous nos yeux, est assurément digne des plus grands éloges;... mais quant aux mesures de rigueur qui nous sont demandées, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'y recourir. Nous ordonnons en conséquence que les conclusions du mémoire ne soient point adoptées, et que cette pièce soit renvoyée à ses auteurs. »

Pendant son séjour à Pékin, c'est-à-dire à la date même que porte cet édit, le ministre des États-Unis, M. Ward, avait observé

l'exaltation guerrière qui animait toutes les classes de la population. La victoire de Takou avait tourné toutes les têtes. Décidément ces Anglais n'étaient pas bien à craindre. Habitant une île de rochers, condamnés à l'état de matelots, ils pouvaient avoir quelque avantage sur mer; mais une fois à terre ils n'étaient pas de force à lutter contre la grande armée chinoise. Voilà ce que pensait et disait la foule, dont les passions étaient excitées par le langage de San-ko-lin-sin et de ses officiers. Telle était l'opinion de la cour, qui n'apercevait pas la moindre difficulté à l'anéantissement des barbares. L'empereur partageait sans doute cette illusion. Il eut pourtant la sagesse de résister au parti qui lui conseillait la guerre à outrance; les protestations de magnanimité et de dédain qu'il exprimait dans son édit aboutissaient en définitive à une conclusion pacifique, et ce fut là le point de départ des instructions qui furent adressées par le cabinet de Pékin aux gouverneurs de Shang-haï et de Canton, auxquels il convenait de prescrire sans délai la conduite à tenir envers les fonctionnaires et les négocians étrangers établis dans ces ports. Il était évident que ces mandarins, mieux édifiés sur le véritable état des choses, devaient se montrer disposés à la conciliation, et qu'ils se feraient avec empressement les organes d'une politique de paix. Nous avons lu l'édit de l'empereur; voyons maintenant le style de ses mandarins.

Dans le courant de juillet 1859, peu de jours après le retour des ministres alliés à Shang-haï, M. de Bourboulon reçut du commissaire impérial Ho, gouverneur-général des deux Kiangs, la dépêche suivante :

« Les correspondances qui ont été échangées entre votre excellence et moi, lorsque vous êtes arrivé d'Europe, nous ont depuis longtemps déjà mis en rapport. Plus tard, à votre second passage à Shang-haï, nous ne nous sommes point vus : votre excellence est immédiatement partie pour Tien-tsin. Les commissaires impériaux, Kwei-liang et ses collègues, se sont dirigés en même temps vers Pékin par la route de terre. J'espérais donc que les traités auraient été promptement échangés, et que les nouveaux tarifs stipulés en faveur du commerce ne tarderaient pas à être en vigueur. Mon attente a été déçue. Votre excellence et le ministre anglais, M. Bruce, vous voici de retour à Shang-haï. Cependant, si je suis bien informé, le ministre américain, M. Ward, s'est rencontré à Peh-tang avec le gouverneur-général du Chih-li. Ils se sont fait visite, ils sont dans les meilleurs termes, et sitôt que Kwei-liang et ses collègues seront arrivés à Pékin, le traité américain sera échangé tel qu'il a été signé. Le ministre anglais, M. Bruce, ne sachant pas que le gouverneur-général l'attendait à Peh-tang, s'est présenté à Takou, ce qu'il n'aurait pas dû faire. Il en est résulté, sans qu'il y eût évidemment aucune intention d'un côté ni de l'autre, un accident fâcheux, et tout à fait imprévu.

« Kwei-liang et ses collègues doivent aujourd'hui être à Pékin, et il me semble que votre excellence gagnerait du temps en se rendant promptement à Tien-tsin pour y échanger son traité. Je n'ai point encore jusqu'ici eu l'occasion de correspondre personnellement avec le ministre anglais, M. Bruce, et je craindrais de m'écarter des règles en m'adressant directement à lui dans les circonstances présentes. Je viens donc prier votre excellence de se charger de mes meilleurs complimens pour lui, de le calmer, et de lui persuader que, s'il voulait bien vous accompagner dans le nord, il y recevrait un accueil empressé de la part de Kwei-liang et de ses collègues, qui le verraient à Peh-tang en exécution de ses engagemens. Ainsi serait rétablie la bonne harmonie entre les Chinois et les étrangers... »

M. de Bourboulon répondit que les ministres anglais et français ne pouvaient se prêter à aucune discussion concernant le voyage à Pékin avant d'avoir reçu de nouvelles instructions de leurs gouvernemens. Aussitôt, prenant texte de quelques paroles courtoises qui se trouvaient dans cette réponse, le gouverneur-général écrivit directement le 1er août à M. Bruce pour lui demander le jour où il comptait partir pour Pékin, ainsi que M. de Bourboulon, afin d'y échanger les traités, comme venait de le faire M. Ward pour le traité américain. Le ministre anglais lui opposa une objection de procédure : il déclina la compétence du gouverneur-général, qui, chargé seulement des intérêts du commerce, n'avait point qualité pour s'occuper des difficultés pendantes entre les puissances alliées et le cabinet chinois. — Tandis que ces correspondances s'échangeaient à Shang-haï, les consuls établis à Canton remarquaient les dispositions pacifiques et bienveillantes que les autorités chinoises manifestaient à l'égard des étrangers. On y publiait avec profusion un édit impérial recommandant au gouverneur-général de traiter les Anglais et les Français avec douceur, d'éviter soigneusement tout conflit et de préparer les voies au retour des relations amicales. En un mot, à Canton comme à Shang-haï, c'était la politique conciliante qui paraissait triompher. A l'exaltation qui avait suivi la victoire succédait peu à peu un sentiment de préoccupation et d'inquiétude sur les conséquences que pourrait entraîner la reprise des hostilités. Le cabinet de Pékin eût sans doute éprouvé une vive satisfaction, si les ministres alliés avaient accueilli les avances directes et indirectes qu'il leur prodiguait par ses édits et par les correspondances des mandarins. Sans doute il espérait que MM. Bruce et de Bourboulon s'inspireraient de l'exemple de M. Ward et qu'ils s'estimeraient heureux de pouvoir échanger leurs traités en ne considérant l'affaire de Takou que comme un incident fâcheux, comme une méprise qui ne méritait pas de donner lieu à une nouvelle guerre.

Les ministres alliés n'avaient point à se départir de l'attitude expectante qu'ils avaient adoptée depuis leur retour à Shang-haï. La réception qui venait d'être faite à M. Ward n'était point de nature à les attirer vers Pékin. Leur expérience ne leur permettait point de douter des difficultés de toute sorte qu'ils rencontreraient dans la capitale, s'ils voulaient y revendiquer les droits inscrits dans les traités de Tien-tsin. Tout en observant les démarches conciliantes par lesquelles on cherchait à effacer les traces du récent conflit, ils sentaient bien que l'esprit chinois ne tarderait pas à reprendre le dessus, et que dans les circonstances présentes un rapprochement sérieux était devenu impossible. Enfin comment se seraient-ils résignés à dévorer l'affront de Takou et à s'engager de nouveau sur la route de Pékin, non plus comme des vainqueurs apportant les conditions d'une paix qu'ils avaient imposée l'année précédente, mais comme des vaincus allant, au lendemain de la défaite, implorer la clémence impériale? D'un autre côté, le ministre d'Angleterre ne se dissimulait pas qu'il existait dans son pays un parti nombreux et puissant qui, après avoir exprimé une répugnance très vive contre l'expédition de Chine, se montrerait sans doute peu disposé à accepter les dépenses et les embarras d'une seconde campagne : il voyait de loin le mécontentement que devait produire à Londres l'annonce des événemens de Takou; il entendait les plaintes des partisans de l'économie et de la paix, qui en aucun temps n'avaient voulu admettre que la dignité ni les intérêts commerciaux de l'Angleterre dussent être compromis par les fanfaronnades de quelques mandarins. Il jugeait donc qu'il lui convenait de laisser la question entière, sans la compliquer par aucune démarche amicale ou hostile qui pût engager la politique de son gouvernement, dont il attendait les ordres avec une impatiente anxiété. Quelle que fût sa conviction, partagée par son collègue de France, quant à la nécessité de reconquérir par la force le prestige européen, qui venait de recevoir une si rude atteinte, il se voyait retenu par le sentiment de la responsabilité. Pour le moment d'ailleurs, l'absence de troupes suffisantes pour appuyer des paroles de guerre le condamnait à l'inaction. De là une situation vraiment unique dans l'histoire du droit des gens : des ambassadeurs accueillis à coups de canon demeuraient sur le sol ennemi avec leur caractère officiel; leurs nationaux continuaient à faire le commerce comme par le passé; les autorités locales adressaient des dépêches et des complimens aux consuls, qui leur répondaient poliment; les populations du centre et du sud ne se préoccupaient en aucune façon de ce qui était arrivé dans le nord, peut-être même elles l'ignoraient. Les relations et les transactions suivaient leur cours

naturel, comme s'il n'existait pas le moindre nuage entre les gouvernemens. Des traités non ratifiés étaient invoqués et exécutés de part et d'autre au profit du commerce. L'ordre le plus parfait régnait à côté du désordre qui troublait les rapports diplomatiques et à la veille d'une rupture presque certaine : situation des plus étranges; mais nous sommes en Chine, et cela dispense de toute explication.

II.

C'est au mois de septembre 1859 que les cabinets de Paris et de Londres reçurent la nouvelle des événemens qui s'étaient accomplis le 25 juin de la même année devant les forts de Takou. Le gouvernement français n'éprouva pas la moindre hésitation sur le parti à prendre. Le pavillon avait été gravement insulté : il fallait le venger à tout prix. Au moment où la France poursuivait en Cochinchine une œuvre de conquête et de colonisation, il lui importait essentiellement de ne point laisser diminuer le prestige qui lui était indispensable pour appuyer son action dans les contrées de l'extrême Orient. L'honneur militaire parlait plus haut que tout le reste. Avoir été obligé de faire retraite devant des canons chinois, c'était là une pensée à laquelle ne pouvait se résigner le gouvernement, et qui ne devait pas être davantage acceptée par le tempérament de la nation. La guerre fut donc immédiatement résolue. A Londres, les opinions furent d'abord très divisées. Certes on y ressentait comme à Paris l'insulte qui venait d'être infligée au drapeau national, et les considérations politiques les plus pressantes commandaient à l'Angleterre de maintenir le prestige de ses armes aux yeux du monde asiatique, dont une partie est directement soumise à son empire et dont l'autre partie subit la domination morale de son influence et de son commerce; mais en même temps on songeait aux dépenses énormes que devait entraîner une reprise d'hostilités contre la Chine, on calculait les pertes qu'une nouvelle guerre pouvait causer à l'industrie et au commerce de la Grande-Bretagne, et l'on n'apercevait pas le terme de tant de sacrifices. — Pourquoi, disait-on, ne pas se borner à garantir aux Européens l'accès des villes du littoral, où il était aisé de les protéger avec quelques navires de guerre, et à quoi bon faire violence aux préjugés chinois, aux sentimens et à la dignité de l'empereur de Chine, en exigeant que la légation anglaise fût admise à la cour de Pékin et résidât au besoin dans la capitale? Insister sur l'exécution de cette clause du traité, c'était s'exposer à des difficultés sans cesse renaissantes, compromettre à tout moment les bonnes relations, provoquer des

avanies et des crises, placer le commerce et la politique dans un état d'inquiétude continuelle. La moindre mésintelligence éclatant à Pékin entre le cabinet chinois et les représentans des souverains européens deviendrait immédiatement très grave à raison du caractère des personnes engagées, tandis que les discussions qui s'élevaient dans les ports entre les mandarins et les consuls pouvaient toujours se terminer à l'amiable. Telles étaient les impressions d'une partie notable et influente de l'opinion publique en Angleterre, où les susceptibilités militaires n'étaient pas excitées aussi vivement qu'en France par l'échec subi devant les forts de Takou. Il était impossible enfin de ne pas tenir compte de la situation particulière où se trouvait la Chine aux prises avec une insurrection formidable qui, depuis plusieurs années, ruinait les plus belles provinces. Était-il prudent d'ajouter aux périls d'une situation déjà si compromise et de précipiter par une attaque extérieure la chute de ce vaste empire, dont les débris écraseraient les établissemens européens créés après tant d'efforts et au prix de tant de sacrifices à Canton, à Shang-haï, à Ningpo? Il y avait là un grave sujet de préoccupation. La question chinoise, dont on se croyait, momentanément au moins, délivré par les traités de Tien-tsin, réapparaissait ainsi tout entière avec ses complications et ses périls, menaçante pour les intérêts commerciaux, très onéreuse pour le budget. C'était pour le cabinet anglais une malencontreuse aventure sans gloire et sans profit.

Les premières dépêches écrites par lord John Russell à la suite de l'incident de Takou exprimèrent tout à la fois l'approbation de la conduite tenue par M. Bruce, la volonté de ne pas supporter l'insulte faite au drapeau anglais, et le désir ainsi que l'espérance d'une solution amiable. « Il n'y a point lieu, dit une dépêche du 10 octobre 1859, d'interrompre les relations amicales avec les Chinois à Shang-haï, à Canton et dans les autres ports. On fait des préparatifs en Angleterre et en France pour arriver à l'exécution pleine et entière des traités de Tien-tsin; mais il est à espérer que, lorsque nos conditions et nos préparatifs seront connus du gouvernement chinois, les rapports pacifiques pourront être solidement rétablis sans autre effusion de sang. » Le 29 octobre, lord John Russell transmettait à M. Bruce des instructions pour le cas où le cabinet de Pékin se montrerait disposé à reprendre les communications diplomatiques. Il lui prescrivait d'exiger en premier lieu des excuses formelles à raison de l'affaire de Takou, de réclamer les facilités nécessaires pour se rendre à Pékin en remontant jusqu'à Tien-tsin sur un navire anglais, et de déclarer au gouvernement chinois que l'arrangement particulier en vertu duquel lord Elgin

avait promis de ne point insister sur l'exécution de la clause relative à la résidence permanente de la légation anglaise dans la capitale devait être désormais considéré comme nul et non avenu. Si l'empereur de Chine n'acceptait pas ces conditions, M. Bruce devait faire connaître que l'Angleterre aurait recours à la force des armes, et il pouvait commencer les hostilités en ordonnant la saisie des jonques chargées de grains qui approvisionnent les provinces du nord et la capitale et en occupant l'une des îles Miatow. Lord John Russell terminait ainsi cette dépêche :

« Par des motifs d'humanité, le gouvernement désirerait, si cela est possible, ne point se trouver dans la nécessité d'entreprendre une expédition militaire contre la capitale de l'empire chinois. Aussi apprendra-t-il avec satisfaction que les mesures ci-dessus indiquées auront eu pour effet d'amener l'empereur de Chine à adhérer aux conditions modérées qui lui seront proposées. — Il convient toutefois de se préparer à l'éventualité contraire, et le gouvernement prend ses dispositions pour l'envoi d'un corps d'armée considérable qui partirait du sud, lors du changement de mousson, s'il était nécessaire d'engager les opérations par terre. — Il me reste à ajouter que, dans la pensée du gouvernement, vous ne devez point vous regarder comme obligé par vos instructions à exiger une entrevue personnelle avec l'empereur. Il est essentiel que vos rapports avec les principaux dignitaires de l'empire soient réglés sur le pied de la plus parfaite égalité, et que vous refusiez de vous soumettre à aucune formalité humiliante, soit pour une audience de l'empereur, soit en toute autre occasion; mais vous vous inspirerez de votre propre jugement et de l'exemple des autres ministres étrangers pour décider s'il y a lieu d'insister pour que l'empereur de Chine vous reçoive en audience... »

Ainsi, tout en se préparant à la guerre, le cabinet anglais conservait une espérance de paix. Ses prétentions et ses conditions étaient en réalité des plus modestes. Au point de vue de sa dignité, il ne pouvait demander moins : des excuses et l'exécution pure et simple du traité. Encore avait-il soin de transiger sur la question d'audience, qui pouvait blesser l'orgueil de l'empereur de Chine et provoquer des difficultés d'étiquette. Ce qu'il souhaitait par-dessus tout, c'était de n'avoir pas à entreprendre une seconde campagne et de n'être point obligé de s'ouvrir par les armes la route de Pékin. Ces espérances furent de peu de durée. Elles n'étaient point partagées par le gouvernement français, qui dès la première heure avait mieux jugé la situation, et qui considérait la guerre comme inévitable. Elles furent complétement détruites par les dépêches successives de M. Bruce, qui rendait compte par chaque courrier de l'état des choses et de l'attitude des mandarins. Le cabinet de Londres se mit donc d'accord avec celui de Paris pour organiser l'expé-

dition militaire. On étudia un plan de campagne : on arrêta l'effectif des corps d'armée, qui devaient se composer de 20,000 hommes (12,000 Anglais, tirés en grande partie des garnisons de l'Inde, et 8,000 Français). On régla les attributions des commandemens, qui furent confiés pour le corps français au général de division Cousin-Montauban, et pour le corps anglais au lieutenant-général sir Hope Grant. On pressa avec la plus grande activité l'embarquement des troupes ainsi que l'envoi des approvisionnemens de toute nature. Dès le mois de janvier 1860, le contingent français avait pris la mer et était en route pour la Chine. Le déploiement considérable de forces navales appelées à concourir à cette campagne lointaine engagea le gouvernement français à placer son escadre sous les ordres d'un vice-amiral, et le 4 février 1860 M. Charner fut nommé à ce poste important. Enfin les deux gouvernemens jugèrent que le succès des négociations diplomatiques, soit pour prévenir, soit pour terminer la guerre, serait facilité par l'intervention personnelle des signataires des traités de Tien-tsin. Ils remirent donc une seconde fois leurs pleins pouvoirs au baron Gros et à lord Elgin, qui allaient se retrouver ainsi en présence de leurs anciens adversaires et sur un terrain qu'ils connaissaient.

Pendant que les cabinets de Paris et de Londres se concertaient pour l'action commune, la situation des affaires en Chine ne s'améliorait pas. M. Bruce avait reçu au commencement de janvier les instructions de lord John Russell, dont on a lu plus haut le résumé; mais son collègue, M. de Bourboulon, n'avait pas encore les instructions qu'il attendait, et il était très essentiel que les deux ministres se missent d'accord pour adresser en même temps et dans les mêmes termes leur ultimatum au gouvernement chinois. En outre l'amiral Hope, commandant en chef de l'escadre anglaise, déclarait qu'il ne pourrait avant le mois d'avril disposer de forces suffisantes pour appuyer les clauses comminatoires qui devaient être insérées dans cet ultimatum. Les deux ministres continuaient à résider à Shang-haï, au milieu de la colonie européenne, qui se livrait à ses opérations commerciales avec une entière liberté. Ils attendaient, sans la voir venir, une communication de Pékin. Ils avaient appris qu'un décret impérial recommandait aux gouverneurs des provinces de ne commettre aucun acte d'hostilité, de se montrer même bienveillans à l'égard des Européens; mais évidemment cette attitude ne pouvait être acceptée comme un regret, encore moins comme une excuse de l'incident de Takou. On arriva ainsi au mois de mars. Alors seulement (le 14 mars) MM. Bruce et de Bourboulon, qui n'avaient point encore avis de la nomination de lord Elgin et du baron Gros, se trouvèrent prêts à adresser à Pékin

leurs sommations, en accordant un délai de trente jours pour la réponse. Ces sommations exigeaient des excuses, l'échange à Pékin des ratifications des traités, l'exécution complète de ces traités, et enfin une indemnité à raison des préparatifs coûteux que l'Angleterre et la France avaient dû faire pour obtenir satisfaction de la déloyauté des autorités chinoises.

Les réponses du cabinet de Pékin parvinrent à Shang-haï le 4 avril, plusieurs jours avant l'expiration du délai fixé. Au fond, elles étaient absolument identiques, c'est-à-dire qu'elles contenaient un refus très net de satisfaction, accompagné de récriminations plus ou moins vives; mais, dans la forme, elles présentaient des différences très marquées. En répondant à l'ultimatum de M. de Bourboulon, le gouvernement chinois s'appliquait à mettre la France complétement en dehors de ce qui s'était passé à Takou. — La France, disait-il, n'y est absolument pour rien; elle n'a pris aucune part à l'attaque. Si son ministre n'est pas venu à Pékin, comme l'a fait le ministre des États-Unis, c'est un simple malentendu. Les demandes de réparation, d'indemnité, etc., ne reposent donc sur aucun fondement. Quant à l'échange des ratifications du traité, le ministre français n'a qu'à s'entendre avec le vice-roi, à Shang-haï, pour la révision de certaines clauses, au sujet desquelles des explications sont nécessaires; puis, qu'il vienne à Pékin avec une suite peu nombreuse, par la voie de Peh-tang, et tout sera terminé. — La réponse à l'ultimatum de M. Bruce était rédigée en termes tout autres. Le rédacteur du document chinois commençait par raconter à sa façon les événemens de Takou, dont il rejetait la responsabilité sur les Anglais. Pourquoi les Anglais sont-ils venus avec une escadre si nombreuse pour l'échange d'un traité de paix? Pourquoi leur ministre Bruce a-t-il refusé de s'entendre avec les commissaires impériaux envoyés à Shang-haï pour régler l'ordre du voyage à Pékin? Pourquoi a-t-il voulu forcer le passage du Peï-ho, qui lui était fermé, et pourquoi n'a-t-il pas voulu prendre la route de Peh-tang, qui lui était ouverte? Les Anglais ne peuvent s'en prendre qu'à eux seuls de l'échec qu'ils ont éprouvé. Ils réclament des indemnités! mais la Chine a eu à supporter aussi des dépenses de guerre, et il y a au moins compensation. Ils exigent la résidence permanente de leur ministre à Pékin; mais cela est contraire aux conventions intervenues entre les commissaires impériaux et lord Elgin postérieurement au traité, et la demande est vraiment inconcevable. Est-ce ainsi qu'ils reconnaissent les bontés de l'empereur, qui a daigné leur accorder le bénéfice des diminutions de droits de tonnage stipulées par le traité américain, le seul qui fût exécutoire? Au surplus, s'ils veulent

maintenant échanger les ratifications, leur ministre, après s'être mis d'accord avec le vice-roi, à Shang-haï, sur les points en litige, peut se rendre à Peh-tang, où il sera fait pour lui ce qui a été fait pour le ministre des États-Unis. La réponse chinoise se terminait par un paragraphe ainsi conçu : « La dépêche du ministre anglais est écrite dans un langage trop insolent pour que le conseil croie devoir la discuter plus à fond. Qu'à l'avenir ce ministre soit plus respectueux. »

Évidemment le cabinet de Pékin croyait faire acte de profonde politique en essayant d'isoler la France de l'Angleterre. Sans être bien au courant de l'histoire européenne, il pouvait avoir appris que les deux nations, toujours rivales, sont souvent jalouses l'une de l'autre, et il se figurait probablement qu'il lui serait facile de les diviser. De là les termes relativement mesurés de sa réponse à M. de Bourboulon et le langage tout à fait arrogant de sa réponse à M. Bruce. Comment ne pas remarquer l'infatuation vraiment incroyable de ce gouvernement qui, après tant d'humiliations qui lui ont été infligées à diverses époques, après le traité de Nankin, après l'occupation de Canton, après les traités de Tien-tsin, s'avise encore de prendre ces airs dédaigneux et superbes avec une nation européenne? Combien lui faudra-t-il de leçons pour qu'il apprenne et sa faiblesse et la force d'autrui? Et, ajoutons-le incidemment, cette infatuation si obstinée ne fait-elle pas craindre que pour longtemps encore les relations de l'Europe avec la Chine ne demeurent exposées aux plus menaçantes éventualités?

En réponse aux notifications qui venaient de leur être adressées au nom du cabinet de Pékin, les ministres de France et d'Angleterre ne pouvaient que mettre à exécution la menace qui terminait leurs ultimatums : ils signifièrent donc le 13 avril 1860 au gouverneur-général qu'ils avaient remis la suite de l'affaire entre les mains des chefs militaires, et le lendemain 14 ils tinrent à Shang-haï une conférence à laquelle assistaient les généraux de Montauban et Hope Grant, ainsi que le contre-amiral Page, afin d'arrêter les mesures à prendre. La conjoncture était assez délicate. Les instructions reçues de Londres prescrivaient à M. Bruce de commencer les hostilités par le blocus des côtes du nord, par l'arrestation des jonques chargées des approvisionnemens de riz pour la province du Pe-tchi-li, ainsi que par l'occupation d'une des îles Miatow. Or, à la suite d'une longue et minutieuse enquête, le ministre anglais avait reconnu d'une part que le gouvernement chinois avait pris les devans pour les achats de riz destinés à l'alimentation de Pékin, et que le blocus n'aurait plus à cet égard aucun effet, d'autre part que ce blocus, en ruinant le cabotage qui s'effectue sur la côte septentrio-

nale de la Chine, porterait atteinte à un capital de près de 200 millions appartenant en grande partie au commerce de Shang-haï et de Ning-po, commerce dans lequel les négocians étrangers avaient des intérêts très importans, qu'il jetterait à terre les équipages de trois mille jonques, c'est-à-dire près de cent mille matelots, privés de tout moyen d'existence, mécontens, prêts à se joindre soit aux bandes de rebelles ou de pillards qui infestaient les provinces, soit à l'armée impériale, qui cherchait partout des recrues. Ces considérations engagèrent M. Bruce à s'écarter du texte de ses instructions, et sur sa proposition la conférence anglo-française décida que l'on se bornerait pour le moment à occuper l'île de Chusan, en attendant que l'arrivée des renforts annoncés d'Europe et de l'Inde permît de pousser plus activement les hostilités. Au surplus, la prise de possession de Chusan semblait être indiquée par les prévisions de toute la population de Shang-haï. La communauté européenne, qui suivait avec une anxiété bien légitime la marche des événemens, la conseillait avec instance, ne fût-ce que pour écarter de l'esprit des ministres et des généraux la pensée d'un blocus général qui eût compromis très gravement ses intérêts. Quant aux négocians chinois de Shang-haï et de Ning-po, ils y poussaient par les mêmes motifs, et aussi parce qu'il se trouvait parmi eux un certain nombre de spéculateurs qui, comptant sur l'occupation de Chusan, avaient eu l'heureuse idée d'y louer des terrains et des magasins qui leur promettaient de magnifiques revenus pendant la présence des alliés. Voilà le patriotisme des Chinois! Au surplus, depuis l'origine du conflit, les Chinois de Shang-haï prêtaient le plus actif concours aux préparatifs dirigés contre le gouvernement de leur pays. Ils se pressaient aux portes des consulats et des commissariats pour soumissionner les fournitures et les transports; ils se dévouaient corps et âme au service de l'expédition anglo-française, et cela se passait sous les yeux de leurs mandarins, qui les laissaient faire et qui peut-être ne dédaignaient pas de prendre une part d'intérêt dans ces fructueuses spéculations. La résolution d'occuper Chusan fut donc accueillie avec une satisfaction générale. L'escadre, aux ordres des contre-amiraux Page et Hope, se présenta le 21 avril devant la capitale de l'île, Ting-haï, qui n'opposa aucune résistance, et dont la population fut probablement charmée de posséder dans ses murs des ennemis qui consommaient beaucoup et qui payaient bien.

Au moment où s'exécutait ce premier acte d'hostilité, MM. Bruce et de Bourboulon informaient le gouverneur-général qu'ils étaient obligés de recourir à la force, et le mandarin se bornait à leur répondre qu'il ne voyait vraiment pas pourquoi deux peuples depuis

si longtemps amis allaient se faire la guerre, et qu'il vaudrait bien mieux s'en tenir à une discussion amicale. On ne pouvait jamais tirer autre chose de ces mandarins, et l'on serait presque disposé à croire qu'ils étaient quelquefois sincères dans leurs protestations pacifiques. Il ne faut pas oublier que les idées d'honneur national, comme les lois du droit des gens, sont en Chine toutes différentes de ce qu'elles sont pour les peuples européens; il importe également de considérer qu'un Chinois de Canton ne s'imagine avoir aucun lien d'intérêt ni de dignité avec un Chinois de Shang-haï, et que de même un Chinois de Shang-haï ne s'explique pas qu'on vienne le troubler et lui demander raison pour des faits qui concernent Pékin.

Au surplus, le gouverneur-général Ho avait à ce moment d'autres soucis. Une nombreuse armée de rebelles, après avoir défait les troupes impériales, était arrivée presque sous les murs de Soutchou, et de là menaçait Shang-haï. Plusieurs villes de la province avaient été pillées; les campagnes étaient dévastées, les populations, pleines d'épouvante, fuyaient pêle-mêle dans toutes les directions. En l'absence du gouverneur-général, le principal magistrat de Shang-haï supplia les ministres étrangers de pourvoir à la défense de la ville. Ho lui-même, dès son retour et sous le coup de la défaite que son armée venait d'essuyer, sollicita une conférence avec MM. Bruce et de Bourboulon pour leur exposer l'état des choses et leur demander leur appui. M. Bruce a conservé le procès-verbal de l'audience qu'il voulut bien lui donner et qui dura plus de deux heures, pendant lesquelles Ho, assisté de deux mandarins, déploya toutes ses ressources diplomatiques. En premier lieu, il avoua qu'il était un peu sourd, ce qui devait lui permettre de ne pas tout entendre, de tout désavouer au besoin, en laissant le fardeau et les périls de la discussion à ses acolytes; puis, déplorant le désaccord qui régnait entre les puissances étrangères et le cabinet de Pékin, il annonça qu'il avait reçu les pouvoirs nécessaires pour arranger les difficultés. Toutefois, quand on le pria d'exhiber ces pouvoirs, il se trouva qu'il avait oublié de les apporter. Enfin, et c'était là le principal objet de sa visite, il demanda que les Anglais lui prêtassent assistance pour rétablir la tranquillité dans toute la province et pour défendre contre les rebelles une contrée où les négocians européens avaient toujours été si cordialement accueillis. Si ce concours était accordé, nul doute que l'empereur ne fût disposé à en tenir grand compte lorsqu'il examinerait les propositions des ministres alliés et à manifester toute sa clémence. — Le gouverneur-général tint probablement le même langage à M. de Bourboulon. Il n'est pas besoin de dire que ni le ministre anglais ni le ministre

français ne se laissèrent prendre aux finesses du diplomate sourd qui, pour les besoins de sa cause, leur faisait ces tardives avances. Disons tout de suite, pour achever le récit de la comédie, qu'en écrivant à Pékin son rapport sur ces entrevues, le gouverneur-général, entre autres altérations sensibles de la vérité, déclara que le ministre anglais était venu lui rendre visite en son palais, alors qu'il avait très humblement sollicité la faveur d'être reçu par M. Bruce. Faut-il l'en blâmer? S'il avait fait un rapport exact, s'il avait avoué qu'il était venu implorer le secours des étrangers, il eût été sévèrement censuré; mais, d'un autre côté, quelle est la conséquence de ces mensonges continuels qui s'élèvent de mandarins à mandarins, de degrés en degrés, jusqu'au trône impérial? C'est l'ignorance la plus complète de tout ce qui se passe, ce sont les plus étranges illusions suivies des déceptions les plus cruelles, c'est la plus triste des politiques. Ne nous lassons pas de signaler et de mettre en relief tous ces petits faits à mesure qu'ils se rencontrent à l'occasion d'événemens plus graves. Ils donnent la clé de bien des énigmes, ils nous font comprendre ce qui, à première vue, paraît inconcevable, et, par leurs détails ridicules, souvent même grotesques, ils révèlent les causes les plus sérieuses de la faiblesse d'un gouvernement auquel sont confiées les destinées de trois cents millions d'âmes.

Le gouverneur-général Ho n'avait pas besoin de faire tant d'efforts pour décider les ministres alliés à protéger Shang-haï contre l'invasion des rebelles. Il y avait là un intérêt d'humanité en même temps qu'un intérêt européen. M. le général Montauban, qui se trouvait alors à Shang-haï, était disposé à lancer une colonne de deux mille hommes pour balayer les bandes d'insurgés, dont le nombre lui paraissait tout à fait indifférent, et pour protéger la ville de Sou-tchou, qui renfermait, disait-on, plusieurs milliers de catholiques; mais les ministres ne jugèrent pas qu'il fût utile de s'aventurer si avant dans une entreprise qui eût été considérée comme un acte d'intervention directe dans les affaires intérieures de la Chine, et qui eût risqué d'engager pendant un temps plus ou moins long une partie des forces militaires qu'il importait de conserver disponibles pour les opérations projetées contre Pékin. Ils pensèrent qu'il suffisait de garantir la sécurité de la ville de Shang-haï, qui, plus d'une fois déjà, dans des circonstances analogues, avait dû son salut au voisinage des établissemens européens. Il fut convenu qu'on s'en tiendrait là, et les mesures furent prises en conséquence. On se trouvait donc, comme le faisait observer M. le baron Gros, arrivé à Shang-haï au milieu de ces événemens, « dans la singulière position d'avoir à défendre l'empereur

de la Chine dans le sud pendant qu'on allait le combattre dans le nord. Tout est anormal dans ce curieux pays. » C'était en effet une anomalie. M. le baron Gros, avec son expérience des affaires de Chine, pouvait en être peu surpris. Il en avait déjà vu et il devait en voir encore bien d'autres.

Telle était, à la fin de juin 1860, la situation. Lord Elgin et le baron Gros arrivaient d'Europe pour prendre la direction des affaires diplomatiques, et allaient se rendre dans le golfe du Pe-tchi-li, où étaient réunis les escadres et le corps d'armée anglo-français. MM. Bruce et de Bourboulon conservaient leur résidence à Shang-haï, attendant que la route de Pékin leur fût ouverte et protégeant contre les rebelles l'intérêt européen en même temps que l'intérêt chinois. Un faible détachement de troupes alliées occupait l'île de Chusan. La guerre était ainsi déclarée, et la campagne commençait. Hâtons-nous de le dire, cette guerre était à la fois légitime et nécessaire. Aujourd'hui que le droit de la force n'est plus glorifié ni même accepté, et que les puissans comme les faibles comparaissent à titre égal devant l'opinion, c'est un devoir de demander à la guerre qu'elle se justifie. Peut-être le misérable incident qui, à propos de la saisie plus ou moins régulière d'une barque (la *lorcha Arrow*), motiva les campagnes de 1857 et 1858, n'était-il point de nature à excuser le recours aux armes : ainsi l'avait jugé le parlement anglais; mais cette fois il s'agissait de riposter à un affront direct et prémédité. Mauvaises raisons, faux prétextes, mensonges, le gouvernement chinois avait tout épuisé. La France et l'Angleterre étaient réellement condamnées à venger l'insulte faite non-seulement à leurs drapeaux, mais encore au droit des gens. Ne point agir ou se contenter d'une demi-satisfaction, qui d'ailleurs ne leur fut pas offerte, c'eût été déserter les intérêts de la civilisation européenne dans l'extrême Orient, et perdre en un seul jour les résultats obtenus après tant d'efforts au profit du monde entier et de la Chine elle-même. La guerre était donc inévitable. Dès qu'elle fut décidée, l'Angleterre et la France s'empressèrent de déclarer tout d'abord et de prouver par leurs premiers actes qu'elle était dirigée uniquement contre le gouvernement et non contre le peuple chinois, et qu'elle devait punir le vrai, le seul coupable, en épargnant les populations innocentes et inoffensives. Bien plus, ces populations, que leur souverain, aussi débile qu'orgueilleux, ne pouvait défendre contre le fléau de la guerre civile, elles s'engagèrent à les protéger à Canton, à Ning-po, à Shang-haï, partout où elles le pouvaient, au même titre que leurs propres nationaux. Guerre au gouvernement, alliance avec le peuple, tel fut leur mot d'ordre. Rappelons enfin que, dès le début des hostilités, l'An-

gleterre et la France proclamèrent en faveur des puissances neutres les principes libéraux adoptés par le congrès de Paris en 1856. Cette guerre, dont nous allons poursuivre le récit, était juste et méritait d'être glorieuse.

III.

Trois cents navires européens étaient mouillés au mois de juillet à l'entrée du golfe du Pe-tchi-li, cent navires de guerre et deux cents navires de commerce. Cette immense escadre avait transporté de France, d'Angleterre et de l'Inde un corps d'armée de vingt mille hommes et tous les approvisionnemens. Si l'on réfléchit à la longueur du voyage, aux risques de la navigation, aux complications inséparables d'un tel mouvement de navires, on doit apprécier l'excellente organisation et le commandement habile qui assurèrent le succès de cette grande expédition militaire. Grâce aux progrès accomplis par la marine, progrès qui se sont principalement développés lors de la guerre de Crimée, il n'y a plus, à vrai dire, de campagne lointaine. Il semble que l'Europe a les bras plus longs que le monde : au premier signal, elle frappe ses coups rapides à l'extrémité du globe et jette ses armées sur tous les rivages. C'est à la marine qu'est due cette puissance nouvelle, qui rend praticables des entreprises devant lesquelles récemment encore les esprits les plus audacieux auraient reculé. La campagne de Chine a montré de la façon la plus éclatante non-seulement ce que la marine est en mesure de faire par elle-même, mais aussi ce qu'elle permet d'oser.

La conduite d'une expédition aussi complexe, poursuivie en commun par deux grandes nations et avec le concours de l'armée et de la marine, présentait des difficultés particulières. Il existait nécessairement entre les commandans des forces alliées une légitime émulation, qui devait dans certains cas tourner à la susceptibilité. Des avis différens pouvaient se produire sur la marche des opérations, et il n'y avait point là d'autorité supérieure pour les juger et les concilier. Sans revendiquer le premier rôle, ce qui eût été contraire au principe d'égalité absolue établi par les conventions, chacun des commandans anglais et français avait toujours l'œil sur les actes de son allié pour n'être jamais devancé ni effacé, et pour conserver au drapeau qu'il avait l'honneur de porter la place qui lui était due. Il fallait à chaque mouvement s'ingénier en combinaisons afin que Français et Anglais partissent le même jour, arrivassent le même jour et fussent en tout temps, en tout lieu, sur le même plan. Cette préoccupation incessante de l'alignement pou-

vait avoir pour effet d'embarrasser et de retarder les opérations. Quant au sentiment de rivalité que l'esprit de corps a de tout temps entretenu entre l'armée de terre et l'armée de mer, il devait se montrer plus ou moins ouvertement dans le cours d'une expédition où le soldat et le marin se trouvaient si fréquemment en contact. Ainsi jalousie internationale, susceptibilité du commandement, passion de l'esprit de corps, tout était de nature à créer, sinon des conflits sérieux entre alliés, du moins des situations délicates. Nous n'exprimons ces réflexions que pour faire mieux ressortir le mérite de l'heureux accord qui subsista entre les commandans français et anglais, entre les deux armées et les deux marines. Les documens officiels qui ont été publiés montrent bien que, dans certaines occasions, les inconvéniens presque inséparables de l'action commune faillirent se produire; mais ces occasions furent rares, et les petits dissentimens ne compromirent pas un seul instant la bonne direction de l'expédition. Quoi qu'il en soit, la campagne de Chine peut, à la suite des campagnes de Crimée et d'Italie, fournir d'utiles enseignemens sur les difficultés que soulèvent l'organisation et la conduite d'armées alliées. Pour tout esprit impartial et attentif, l'expérience conseille l'unité de commandement et de responsabilité. même à la tête de drapeaux différens. On ne saurait se fier uniquement aux qualités personnelles, aux dispositions conciliantes des chefs, que le sentiment de l'amour-propre national, si haut et si bien placé chez les militaires, peut trop aisément détacher de l'intérêt commun. Là, comme dans la direction de toute affaire, c'est le principe d'unité qui est destiné à prévaloir.

Dès le mois de juin, les troupes françaises avaient été débarquées à Tche-fou et les troupes anglaises à Talien-houan. Dans ces deux cantonnemens, situés à vingt lieues de distance et en regard l'un de l'autre à l'entrée du golfe de Pe-tchi-li, elles devaient s'organiser et se tenir prêtes à s'embarquer de nouveau pour pénétrer dans le golfe et entrer définitivement en campagne. Pendant que des reconnaissances étaient occupées à rechercher les points les plus favorables pour effectuer le débarquement du corps d'armée dans le voisinage des forts de Takou, le baron Gros et lord Elgin eurent à se concerter sur la conduite à tenir à l'égard du gouvernement chinois. Leurs instructions prévoyaient deux hypothèses : ou bien, lors de leur arrivée en Chine, l'ultimatum adressé à Pékin par MM. de Bourboulon et Bruce aurait été accepté, et la paix se trouverait rétablie, ou bien, par suite du rejet de cet ultimatum, les hostilités seraient engagées. Dans l'opinion de lord Elgin, aucune de ces deux hypothèses n'était réalisée : l'ultimatum avait été rejeté, mais il n'y avait encore eu aucun acte d'hostilité. D'a-

près le baron Gros, la prise de Chusan par les alliés et le débarquement des troupes à l'entrée du golfe du Pe-tchi-li, c'est-à-dire à quelques journées de marche de Pékin, devaient être considérés comme des actes hostiles, bien qu'il n'eût pas été tiré un seul coup de fusil. L'interprétation de lord Elgin, fort contestable au point de vue du droit des gens, pouvait entraîner de graves conséquences, car si l'on ne se croyait pas en état de guerre, il convenait que les deux ambassadeurs fissent notifier à Pékin leur arrivée, ainsi que l'objet de leur mission, et très certainement le gouvernement chinois aurait profité de cette démarche pour traîner les choses en longueur par de fausses négociations. On aurait perdu un temps précieux pour la campagne. En adoptant l'avis du baron Gros, on ne courait point ce risque. Les alliés, continuant la guerre, devaient s'emparer des forts de Takou et remonter jusqu'à Tien-tsin, où les ambassadeurs, armés du prestige de la victoire, seraient en mesure d'imposer de nouveau au cabinet de Pékin les conditions de la paix. Lord Elgin n'hésita pas à reconnaître qu'il y avait tout avantage à laisser l'action militaire s'exercer jusqu'à ce que les troupes fussent maîtresses de Tien-tsin, et à s'abstenir de transmettre aucune communication diplomatique aux Chinois avant que ce premier acte de l'expédition militaire fût accompli. Les deux ambassadeurs écrivirent dans ce sens aux généraux et aux amiraux. La lettre adressée par le baron Gros au général Montauban ainsi qu'au vice-amiral Charner, à la date du 17 juillet, expose clairement le plan qui fut alors concerté :

« Nous nous sommes entendus, lord Elgin et moi, sur la marche que nous avions à suivre, et nous avons pensé que nous devions nous adresser aux commandans en chef de nos forces respectives, pour les engager à poursuivre activement la mise à exécution des plans qu'ils ont arrêtés de concert, et qui consistent à enlever les forts qui défendent l'embouchure du Peï-ho, à faire disparaître dans la rivière de ce nom les obstacles qui en entravent la navigation jusqu'à Tien-tsin et à s'emparer de cette ville, qui deviendrait une place d'armes communiquant avec la mer, ville où les deux ambassadeurs s'établiraient encore une fois pour y attendre les ouvertures qui pourraient être faites par le gouvernement chinois, ou prendre l'initiative de celles qu'ils croiraient devoir adresser au cabinet de Pékin, sauf plus tard à agir de concert avec les commandans alliés, selon les circonstances qui surgiraient de cet état des choses.

« Nous avons pensé, lord Elgin et moi, que, le gouvernement chinois ayant gardé le silence le plus complet depuis les notes qu'il a passées à M. de Bourboulon et à M. Bruce pour rejeter les demandes de la France et de l'Angleterre, nous devions aussi nous abstenir de toute communication à lui faire jusqu'au moment où le résultat des opérations commencées permettrait aux ambassadeurs de s'établir à Tien-tsin, et aurait prouvé au

cabinet de Pékin que le parti de la guerre compromet l'existence même du gouvernement, et que, toute résistance étant désormais inutile, l'intérêt de sa propre conservation le force à se soumettre.

« Toute autre marche à suivre n'amènerait, nous en sommes persuadés, mon collègue et moi, que des lenteurs qu'il faut éviter, et une démarche faite par nous auprès du gouvernement chinois avant qu'il ait perdu le souvenir de ses succès à Takou ne serait considérée par lui que comme un acte de faiblesse ou de crainte de notre part, qui le rendrait plus arrogant encore et plus aveugle qu'il ne l'est déjà sur ses véritables intérêts.

« Nous comptons, lord Elgin et moi, nous rendre devant l'embouchure du Peï-ho lorsque les deux expéditions s'approcheront des forts de Takou, afin d'être prêts à remonter jusqu'à Tien-tsin dès que vous voudrez bien nous faire connaître que la route est ouverte. »

Un conseil de guerre fut tenu à Tche-fou le 19 juillet pour l'exécution de ce plan. Il y fut décidé que le départ des troupes alliées aurait lieu sans retard, et que les escadres se mettraient en marche le 26 pour le rendez-vous, qui était fixé à quelques milles de l'embouchure de la rivière Péh-tang, à portée de l'endroit choisi pour le débarquement. Ces dispositions furent ponctuellement exécutées. Le 28 juillet, les deux escadres étaient mouillées au poste qui leur avait été assigné; le 30, elles se rapprochèrent du rivage; le 1er août, les troupes formant le premier corps de débarquement furent mises à terre et se portèrent sur Peh-tang. Il suffit d'une reconnaissance d'avant-garde pour occuper un fort que les Chinois avaient prudemment évacué, et où l'on ne trouva que deux canons en bois cerclés de fer. Le lendemain, 2 août, le petit corps d'armée entra sans résistance dans le village de Peh-tang, qui devint la base des premières opérations.

Les ministres des États-Unis et de Russie, M. Ward et le général Ignatief, se trouvaient devant Peh-tang en même temps que les escadres alliées. Ils étaient là comme simples spectateurs pour observer les événemens, et au besoin pour jouer le rôle d'intermédiaires amiables dans le conflit. Le 31 juillet, le général Ignatief vint voir le baron Gros et l'entretint d'une communication qui lui avait été adressée par le vice-roi du Chih-li, Hang, communication identique, au fond et dans les termes, à la réponse qui avait été faite à l'ultimatum de M. de Bourboulon. Hang ne comprenait pas que les Français prissent part à des actes d'hostilité, puisqu'ils n'étaient pas en 1859 à l'affaire de Takou; il annonçait que le négociateur français et même le ministre anglais pouvaient se rendre à Pékin par la route de Peh-tang. C'était la répétition de la tactique essayée déjà à Shang-haï pour établir une différence de situation entre les deux puissances alliées et pour donner au gouver-

nement chinois les apparences d'une attitude conciliante; mais cette communication indirecte, dont le général Ignatief avait accepté d'être l'organe, ne pouvait être suivie d'aucun effet. Quelques jours après, le 6 août, le ministre des États-Unis, M. Ward, se rendit auprès du baron Gros et de lord Elgin pour leur donner lecture d'une note qu'il venait de recevoir du vice-roi Hang, et qui était datée du 4. Hang exprimait l'étonnement qu'avait éprouvé l'empereur en apprenant le débarquement des alliés et l'occupation de Peh-tang. Il ajoutait que, dans sa magnanimité, l'empereur consentait à oublier ces faits, et que si avant trois jours les deux ambassadeurs voulaient se réunir à des mandarins qui allaient être nommés pour traiter avec eux, on pourrait éviter bien des malheurs. Les troupes alliées devraient alors retourner sur leurs navires et les ambassadeurs aller à Pékin pour y procéder à l'échange des ratifications des traités de Tien-tsin, pendant que de leur côté les forces chinoises campées dans les plaines de Peh-tang seraient internées, ce qui rétablirait la paix, et pour toujours. M. Ward était prié de bien faire comprendre aux deux ambassadeurs que leurs troupes, excellentes sur mer, ne pourraient lutter contre les innombrables armées impériales, qu'une seconde défaite, plus complète encore que la première, les attendait, si la lutte s'engageait. Comme conclusion, il leur était donné un délai de trois jours pour se soumettre aux conditions magnanimes de l'empereur : passé ce délai, les troupes impériales recevraient l'ordre d'agir. — Les termes de cette étrange proposition furent confirmés, plusieurs jours après, par le général Ignatief, qui, ainsi que M. Ward, était honoré des communications du vice-roi Hang et de ses mandarins.

Le vice-roi n'en était pas moins désireux d'entrer en relation directe avec les ambassadeurs; mais il était et devait être fort embarrassé, car il n'avait pas été avisé officiellement de leur arrivée, et il eût paru contraire à sa dignité et à toutes les règles diplomatiques qu'il adressât le premier la parole à des personnages qui ne s'étaient point présentés à lui. Un petit incident vint le tirer d'embarras. Le contre-amiral Hope, en envoyant des embarcations prendre de l'eau près d'un campement de Tartares établi sur le rivage, avait chargé un interprète de faire connaître à l'officier qu'il ne s'agissait point là d'une opération de guerre, et que les Anglais n'attaqueraient point les Tartares, si ceux-ci de leur côté restaient tranquilles. Ce simple avis avait été transmis par une embarcation surmontée d'un pavillon blanc sur lequel étaient inscrits en chinois deux mots exprimant l'idée de trêve. C'en fut assez pour que le vice-roi se crût autorisé à s'adresser directement à lord Elgin, et le 6 août il lui écrivit la lettre suivante :

« Le gouverneur-général, informé que le ministre anglais était en route pour venir échanger les traités, crut devoir envoyer à Peh-tang des officiers chargés de recevoir les communications officielles qui pourraient être faites. Dès que l'approche de navires fut signalée, il ordonna la retraite de la garnison de Peh-tang, afin que le ministre anglais fût entièrement libre de ses mouvemens et n'eût rien à craindre. Il ne savait pas alors si le ministre était, ou non, arrivé, et, ne recevant de lui aucune dépêche, il s'abstint de lui écrire. Sur ces entrefaites, il a appris par une lettre des Américains que le ministre anglais était arrivé depuis quelques jours, et il se disposait à se mettre en rapport avec lui, lorsque plusieurs milliers de soldats anglais sont débarqués, ont pris possession de Peh-tang, et le 3 août ont fait une sortie pour attaquer un poste chinois : repoussés par nos troupes, ils sont rentrés dans le village. Fort heureusement il n'y a eu de pertes ni d'un côté ni de l'autre.

« Sans doute le ministre anglais ne connaissait point cet incident. Il ne s'agissait probablement que d'un mouvement isolé, entrepris sans ordre par les soldats, car il est absurde de penser qu'il y ait pour les deux nations aucune nécessité de se faire la guerre.

« Le 5 août, le ministre anglais a envoyé un officier porteur d'un pavillon blanc sur lequel il était écrit : « Ne combattez pas » (terme d'armistice)!... Cette démarche a comblé de joie le gouverneur-général, qui compte que le ministre donnera à ses troupes les ordres les plus sévères pour ne point provoquer les hostilités, et qui de son côté engagera le général en chef des troupes chinoises à recommander à ses officiers et à ses soldats de ne se laisser entraîner par leur amour de la gloire à aucun acte qui puisse troubler la paix.

« S'il y a quelque sujet de discussion, le gouverneur-général prie le ministre anglais de s'entendre avec les Français pour que l'on puisse fixer le jour et le lieu d'une conférence. Il a reçu les instructions nécessaires pour traiter toutes les affaires avec le ministre anglais. Pour ce qui concerne l'armée, le général en chef est indépendant de son action. — Le gouverneur-général espère que le ministre répondra à cette communication, et il saisit l'occasion d'adresser ses meilleurs souhaits à son excellence. »

Lord Elgin s'empressa de répondre que le gouverneur-général se méprenait complétement sur la portée de l'incident qui avait motivé cette lettre. Quant aux offres de négociations, il se bornait à dire qu'il serait toujours prêt à examiner avec attention toute dépêche qui lui serait adressée par un commissaire impérial régulièrement accrédité, mais qu'en aucun cas il n'avait à se départir des conditions énoncées dans le dernier ultimatum.

Une fois engagé dans la voie des correspondances, le vice-roi ne paraissait point disposé à s'arrêter; il devenait au contraire de plus en plus ardent et pressant à mesure que se développaient les opérations militaires, dont la gravité ne pouvait lui échapper. Le lendemain de l'occupation de Peh-tang, les alliés avaient fait une reconnaissance en dehors du village : c'était la marche du 3 août à

laquelle Hang faisait allusion dans sa dépêche, et sur le résultat de laquelle il s'exprimait en style de bulletin chinois. Tout en se décernant la victoire, le vice-roi avait quelque motif d'être inquiet en voyant que les alliés cherchaient une route pour s'avancer plus loin. Son prétendu triomphe l'effrayait. Retenus quelques jours à Peh-tang par les pluies et par le détestable état des routes, les alliés purent en sortir le 12 août, et ils enlevèrent des ouvrages considérables que les Tartares avaient établis près d'un village nommé Sinko. Le 14 août, ils prirent d'assaut un camp retranché à Tangko. Ces deux engagemens les avaient rapprochés des forts de Takou, qui couvraient les deux rives du Peï-ho, et qu'ils se disposaient à attaquer avec le concours des canonnières et des bâtimens légers mouillés près de l'embouchure du fleuve.

Dès que le vice-roi vit que les alliés avaient quitté Peh-tang, il commença le feu de ses dépêches. Du 14 au 17 août, il écrit chaque jour au baron Gros et à lord Elgin, et chaque jour le ton de cette correspondance devient plus doux et plus insinuant. — Je ne savais pas, dit-il au baron Gros, que vous fussiez ici (et il oubliait que peu de jours auparavant il lui avait fait parler par M. Ward et par le général Ignatief). J'ai tout de suite informé le gouvernement de votre arrivée, et l'empereur a désigné deux hauts fonctionnaires pour conférer avec vous à Pékin. — Vous nous faites la guerre, dit-il par le même courrier à lord Elgin; mais pourquoi donc? L'empereur est plein de bonté : l'on vous attend dans la capitale pour négocier. — Dans d'autres lettres, il annonce aux ambassadeurs que l'empereur, prenant en considération le long voyage qu'ils ont dû faire, a daigné nommer les grands dignitaires Ouen et Heng-ki pour s'entendre avec eux. Bientôt Ouen et Heng-ki écrivent eux-mêmes : ce sont en quelque sorte des troupes fraîches, et il faut voir leurs premières manœuvres. Voici leur lettre :

« Nous avons l'honneur de vous faire savoir que l'empereur a donné à Hang, gouverneur de la province du Chih-li, l'ordre de vous adresser, dès votre arrivée à Tien-tsin, une dépêche officielle pour vous engager à venir échanger les ratifications du traité et assurer ainsi une paix éternelle entre les deux empires; mais sur ces entrefaites nous avons appris que des troupes étaient encore descendues à terre et avaient commencé les hostilités. Nous avons alors reçu un décret de l'empereur, qui nous prescrit de venir vous donner des explications complètes. Sa majesté craignant que le gouverneur du Chih-li n'ait pas su conserver les relations pacifiques qui existaient entre nous, nous sommes arrivés à Tien-tsin pour nous entendre avec vous et vous accompagner ensuite à Pékin, afin d'y échanger les ratifications du traité et d'assurer ainsi la paix entre les deux empires. Il est urgent que vous nous adressiez une réponse. »

Les nouveaux envoyés commençaient donc par sacrifier le vice-roi Hang, qui cependant avait déployé tant de zèle épistolaire. Hang n'avait pas su arrêter les alliés; il n'était plus aux yeux de l'empereur qu'un fonctionnaire maladroit. Il fallait réparer ses fautes en promettant toutes les concessions imaginables; mais, de leur côté, les ambassadeurs ne se souciaient plus d'accepter la paix qu'on venait maintenant leur offrir avec empressement. Ils craignaient, au contraire, que la cour de Pékin ne cédât sur tous les points avant que les troupes se fussent emparées des forts de Takou et de la ville de Tien-tsin, car il leur paraissait avec raison nécessaire que la leçon pour le gouvernement chinois fût complète. Comme les dépêches de Hang et des commissaires récemment désignés n'avaient pas dit un mot de l'ultimatum et qu'elles ne contenaient au fond que des protestations d'amitié, lord Elgin et le baron Gros purent décliner toute réouverture des négociations tant qu'il n'aurait pas été fait droit aux premières demandes. Ils répondirent par cette fin de non-recevoir; mais en même temps, connaissant par expérience les excès de lâcheté dont les diplomates chinois sont capables et redoutant l'acceptation *in extremis* de l'ultimatum, ils prièrent les généraux alliés de presser autant que possible les opérations devant Takou.

Les défenses chinoises au Peï-ho comprenaient, sur chaque rive à l'embouchure, un fort énorme battant la mer et les approches des estacades qui avaient été disposées pour arrêter les navires; en amont un second fort couvrant de feux le premier et enfilant la rivière, enfin un vaste camp retranché à la limite des lagunes et de la terre ferme. Cet ensemble d'ouvrages était vraiment formidable. On avait songé d'abord à traverser le fleuve pour commencer l'attaque par les forts de la rive droite, parce que la prise de ces forts, qui dominaient ceux de la rive gauche, devait entraîner la reddition de ces derniers; mais il fallait construire un pont, travail difficile qui devait prendre plusieurs jours. On modifia donc les premières dispositions, et on résolut d'attaquer immédiatement les forts de la rive gauche. Le feu fut ouvert le 21 au matin, et l'assaut donné bientôt après. La garnison tartare déploya beaucoup d'activité et de courage; elle continua à se défendre même après que la colonne française eut pénétré dans l'enceinte du fort : elle dut céder cependant à l'énergie de l'attaque et aux feux combinés des batteries de terre et des canonnières. A neuf heures, les alliés étaient maîtres de la position, à la suite d'une lutte acharnée dans laquelle ils eurent environ quatre cents hommes hors de combat. Restaient les autres ouvrages. D'après la résistance que l'on venait d'éprouver, on pouvait s'attendre à rencontrer des difficultés sérieuses;

mais les Tartares et les Chinois étaient complétement démoralisés : les alliés entrèrent sans coup férir dans tous les retranchemens de la rive gauche, pendant que des officiers étaient envoyés en parlementaires pour sommer les forts de la rive gauche de se rendre à discrétion. Le vice-roi, triste témoin de la défaite et de la fuite de cette armée tartare à laquelle le général San-ko-lin-sin avait si souvent promis la victoire, le malheureux Hang hésita plusieurs heures; il dut pourtant se résigner. Il écrivit aux généraux alliés qu'il cédait toutes les positions du Peï-ho, et le 23 août il adressa au baron Gros la lettre suivante :

« Comme le 21 de ce mois les forces de terre et de mer de votre noble empire se sont emparées des forts qui servaient à notre défense, elles ont prouvé ainsi leur grande habileté dans l'art de la guerre, et nos troupes ont dû s'avouer vaincues. Aussi cette dépêche est-elle écrite pour faire savoir à votre excellence qu'il est inutile de continuer la guerre, et que, relativement au traité conclu il y a deux ans et aux clauses de l'ultimatum de cette année, de hauts commissaires, munis de pleins pouvoirs, sont déjà partis de Pékin et arriveront certainement aujourd'hui. J'espère que votre excellence voudra bien se mettre en route en passant par Takou. »

Une communication conçue presque dans les mêmes termes parvint à lord Elgin. Ainsi le gouverneur-général s'avouait vaincu. Il rappelait les traités de 1858, il mentionnait l'ultimatum; il ne parlait plus de la route de Peh-tang, qu'il avait indiquée si obstinément dans ses précédentes dépêches; il conviait lui-même les alliés à remonter le Peï-ho et à pénétrer par la grande porte sur le sol impérial; en un mot, il désarmait. Arrivés à Tien-tsin le 25 août, les ambassadeurs allaient enfin quitter le rôle passif qu'ils s'étaient imposé et conférer directement avec les envoyés de Pékin. L'échec éprouvé en 1859 devant Takou était vengé d'une manière éclatante. La victoire du 21 juin avait rétabli le prestige du nom européen. Par ce fait d'armes, le premier but de l'expédition était atteint, et il semblait permis d'espérer que la paix, négociée sous l'impression des derniers événemens, ne tarderait pas à être conclue.

On avait trouvé dans un camp abandonné par les Chinois des liasses d'archives qui contenaient des correspondances de San-ko-lin-sin, du vice-roi Hang et de plusieurs mandarins. Il résultait de ces pièces que le général tartare, enorgueilli par sa victoire de 1859, ne doutait point d'un second triomphe. Il ne croyait pas que les alliés commissent la folie de s'aventurer au-delà du rivage : il pensait qu'ils se borneraient à l'attaque des forts de Takou, et se chargeait de les jeter très aisément à la mer. Les autres mandarins s'imaginaient que les Anglais et les Français n'avaient point sérieu-

sement l'intention de commencer les hostilités, qu'ils n'élevaient si haut la voix que pour effrayer, s'ils le pouvaient, le gouvernement impérial, et que, dans la crainte de se voir réclamer des indemnités pour avoir troublé la paix de l'empire, ils en demandaient eux-mêmes, sachant qu'ils n'y avaient aucun droit, mais espérant que la clémence de l'empereur se prêterait à une sorte de compensation. Quant à l'empereur, les correspondances des mandarins le représentaient comme fort ennuyé du bruit que faisaient les barbares et très désireux d'en finir avec leurs prétentions extravagantes : tout en prescrivant de mettre le pays en bon état de défense, d'anéantir l'ennemi, s'il osait la moindre attaque, il recommandait la conciliation dans les rapports avec les chefs, et il ordonnait de conclure la paix, ce qui voulait dire évidemment qu'il daignait oublier les fautes des Européens, qu'il n'entendait pas les punir de leur désobéissance ni leur réclamer d'indemnité, et qu'il convenait de ménager leur orgueil en accueillant les dispositions dont on l'assurait qu'au fond ils étaient animés. Bref, l'ensemble de ces documens découverts par hasard au milieu des bagages qu'un général tartare, San-ko-lin-sin peut-être, avait oubliés dans la précipitation de sa fuite, montraient une fois de plus à quel degré l'empereur et ses conseils étaient mal informés de ce qui se passait. La prise des forts de Takou, le mouvement des troupes anglo-françaises dans la direction de la capitale, la fuite de l'armée tartare, tout cela, accompli en quelques jours, allait-il enfin éclairer la cour de Pékin et faire tomber les voiles qui lui avaient jusqu'alors caché le véritable état des choses? Telle était la question qui devait se décider à Tien-tsin. Le baron Gros et lord Elgin étaient bien résolus à ne rien abandonner de leurs prétentions, et les troupes alliées n'attendaient qu'un signe de la diplomatie pour porter les drapeaux de la France et de l'Angleterre sur les murs de Pékin. Ainsi l'occupation de Tien-tsin, succédant à la prise des forts de Takou, marquait dans l'expédition de Chine le commencement d'une nouvelle période, qui sera l'objet d'un prochain récit.

C. Lavollée.

LES

FINANCES AMÉRICAINES

APRÈS LA GUERRE CIVILE [1]

I. *Our Burden and our Strength*, by David A. Wells, New-York 1864. — II. *The Commercial and Financial strength of the United States*, by Lorin Blodget, Philadelphia, King and Baird 1844. — III. *How our national debt can be paid*, by Dr William Elder, Philadelphia, Sherman and Co 1865. — IV. *Official Reports of the Secretary of the Treasury*. — *Report on the internal revenue*. — *Report on the eight census of 1860*, by Kennedy, superintendant.

La guerre d'Amérique est terminée, le dernier général rebelle a rendu son armée aux autorités fédérales, le prétendant Davis et les principaux fauteurs de la conspiration du sud sont arrêtés et jugés pour cause de haute trahison. Le président Johnson vient de publier une proclamation d'amnistie en faveur de ceux qui s'étaient mis en lutte contre l'Union; la réorganisation des états jadis rebelles a commencé, le coton de l'intérieur reprend le chémin du littoral, et le commerce du monde pénètre de nouveau dans ces régions du sud qui ont été si longtemps fermées. Ces changemens considérables, opérés d'une manière si rapide dans la situation politique des États-Unis, offrent une excellente occasion d'examiner l'état des finances américaines.

L'opinion libérale en France, les classes populaires de la Grande-Bretagne et la nation allemande tout entière ont attendu avec confiance les résultats qui viennent de se produire. Leur sympathie était acquise à la

(1) L'auteur de ce travail a pu, comme inspecteur des banques du Massachusetts, étudier de près les causes de la prospérité financière des États-Unis. Quand il affirme que cette prospérité sort intacte et même agrandie de l'épreuve de la guerre, il peut invoquer à l'appui de son opinion non-seulement des documens authentiques, mais les données de sa propre expérience.

cause de l'Union; elles se réjouissaient de ses victoires et déploraient ses désastres, sachant bien que les intérêts engagés dans le conflit étaient ceux de la liberté et de la justice. L'étendue et la sincérité de cette confiance se sont surtout manifestées récemment par l'importance des capitaux que les Allemands ont placés dans les fonds des États-Unis. Sans doute le cours relativement peu élevé de ces valeurs a facilité les achats, sans doute aussi les capitalistes se sont laissé tenter par la garantie d'un revenu supérieur à celui que paient la plupart des états d'Europe pour leurs emprunts; toutefois la principale raison qui a déterminé ces achats si nombreux est la certitude morale que les obligations émises seront intégralement remboursées, intérêt et capital. Sans une pareille certitude, les épargnes d'un peuple industrieux et économe comme le peuple germanique n'auraient certainement pas été placées dans les fonds américains, si bas qu'ait pu en être le cours.

Tout en constatant que les acheteurs allemands ont donné une preuve sérieuse de leur confiance dans la solidité des finances américaines, il importe d'étudier les bases sur lesquelles ces finances reposent, et cela non-seulement pour affermir dans leurs idées ceux qui connaissent déjà les immenses ressources de l'Union, mais aussi pour rendre le doute complétement impossible à tous les esprits que n'aveugle aucune prévention. En conséquence, on voudrait montrer ici comment les ressources actuelles des États-Unis et les richesses destinées à s'accumuler dans l'avenir assureront le paiement futur de la dette et de ses intérêts à l'époque de l'échéance. Tous les faits, tous les chiffres que l'on citera dans cette étude sont tirés de sources officielles. Parmi les publications que nous avons consultées avec le plus de fruit, nous mentionnerons surtout celles du docteur Elder, attaché au bureau statistique des finances, celles du professeur Wells, président du comité des recettes, et les rapports officiels du secrétaire du trésor.

I.

Et d'abord quelle est la dette publique des États-Unis? A la date du 31 mai 1865, le passif du trésor fédéral se décomposait de la manière suivante :

Dette portant intérêt en espèces (obligations à 5 et 6 pour 100)..	5,983,814,746 fr.
Dette portant intérêt en monnaie légale (1).....	5,688,772,404
Dette ne portant plus d'intérêt.....	4,245,858
Dette ne portant pas d'intérêt (*greenbacks* et *postal currency*) (2).	2,553,278,061
Total.....	14,230,111,069 fr.

(1) Les paiemens en espèces étant suspendus, on entend aujourd'hui par « monnaie légale » aux États-Unis les billets émis par le gouvernement et connus sous le nom de *greenbacks*. A la reprise des paiemens en espèces, l'or et l'argent seront de nouveau la seule monnaie légale.

(2) Papier-monnaie, représentant une fraction du dollar, 3, 5 ou 10 cents. Le gou-

L'intérêt annuel de cette dette s'élève aux chiffres suivans :

Intérêt payable en espèces	348,194,643 fr.
— — en monnaie légale	324,855,276
Total	673,049,919 fr.

Bien que la guerre soit terminée, on ne peut d'une manière certaine évaluer tout ce qu'elle aura coûté, et le gouvernement devra sans doute acquitter de nombreuses dépenses qui ne sont pas encore portées sur le grand-livre de sa dette. Cependant on peut fixer sans crainte une somme de 3 milliards de dollars (16 milliards 200 millions de francs) comme une limite extrême qui ne sera pas dépassée. Le taux de l'intérêt sur les obligations dont le revenu est payable en or est de 5 et 6 pour 100; celui des bons du trésor et des autres dettes payables en *greenbacks* varie de 5 à 7, plus 3 dixièmes, pour 100; le taux moyen de toute la dette publique ne dépasse pas 4, plus 7 dixièmes, pour 100, vu la quantité considérable de papier-monnaie sans intérêt émis par le gouvernement. Toutefois, ces billets devant être tôt ou tard retirés de la circulation et remplacés probablement par des obligations portant intérêt, il sera prudent d'évaluer, avec le docteur Elder, à 5 et demi pour 100 le taux moyen de l'intérêt pour la dette des États-Unis, telle qu'elle sera définitivement constituée. La dette totale portant intérêt est aujourd'hui de 11,672,587,150 francs; admettons qu'en 1866 elle soit de 13 milliards et demi, l'intérêt s'élèverait alors à 742,500,000 francs; il serait en 1867 de 891 millions, si l'ensemble de la dette montait à cette époque au chiffre de 16 milliards 200 millions. Telles sont les charges que le gouvernement des États-Unis peut avoir à supporter dans un avenir prochain. Est-il en mesure de payer régulièrement tous les intérêts à l'échéance et de réduire en même temps le capital? Il sera aisé de répondre à ces questions.

Le chiffre total de la population et la valeur de toutes les propriétés mobilières et immobilières sont établis avec le plus grand soin au début de chaque période décennale par les employés chargés du recensement (*census*). Ces opérations embrassent non-seulement tous les faits statistiques qui ont rapport aux habitans, elles indiquent aussi la nature, l'étendue, la valeur de toutes les propriétés; elles énumèrent tous les produits de l'agriculture, des fabriques, des mines et carrières, du commerce, des pêcheries, des forêts, etc. On cherche à réunir toutes les données propres à jeter quelque jour sur la condition présente et les progrès du pays en général et de chaque groupe de population en particulier. Pour faciliter tout ce travail statistique, on partage le territoire en un grand nombre de districts peu étendus, que des milliers de personnes in-

vernement fédéral a émis pour une somme d'environ 250 millions de ces billets, qui servent aux petits échanges.

telligentes et expérimentées sont chargées de parcourir méthodiquement. Les résultats obtenus sont envoyés à Washington, au bureau du recensement, et là on les met en ordre, on les classe par tableaux, puis, dès que ce long dépouillement est achevé, on les publie en plusieurs volumes in-folio. Dans les premières périodes, les officiers du recensement se bornaient à recueillir les faits relatifs à la population, et ce n'est qu'en 1840 que l'on s'occupa pour la première fois de la statistique comparée des propriétés et des produits. Depuis cette époque, deux autres rapports officiels, ceux de 1850 et de 1860, contenant cet ensemble complet de renseignemens, ont été préparés par les soins du bureau central (1). Quant à la valeur et à l'accroissement de la richesse et des produits de la république américaine antérieurement au premier grand recensement de 1840, il est impossible de les connaître avec une entière exactitude : c'est uniquement par la discussion des divers élémens de comparaison que l'on peut établir d'une manière approximative la statistique de chaque période décennale. C'est ainsi qu'on est obligé de procéder en France, en Angleterre et dans tous les pays du monde où ces évaluations complètes de la fortune et des revenus publics ne sont pas faites officiellement à intervalles réguliers.

Toutefois il est bon de dire, relativement aux estimations des propriétés et des produits faites aux États-Unis par des employés du recensement, que tous les statisticiens et les économistes les considèrent comme étant de beaucoup inférieures à la valeur réelle. En effet, les propriétés immobilières servant de base à la répartition de l'impôt, l'habitude constante est de les évaluer seulement aux deux tiers de leur prix vénal, et quant aux propriétés mobilières et personnelles, il est souvent très facile d'en cacher l'existence et d'échapper ainsi à la taxation (2). Dans un écrit récemment publié, le professeur Wells a prouvé par une savante discussion de la richesse totale de deux localités prises au hasard dans l'état de New-York, une grande cité et une ville rurale, que les estimations du recensement sont dans un cas inférieures de moitié, dans l'autre de plus des trois quarts, aux valeurs réelles.

Le chiffre et l'accroissement de la population étant l'élément le plus intéressant pour la connaissance des forces productives d'un pays, il importe de donner une idée des merveilleux progrès des États-Unis sous ce rap-

(1) Le recensement de 1860 n'a pas encore été publié en entier; mais un résumé des principaux résultats est depuis quelque temps déjà dans les mains du public.

(2) Prenons un exemple. On est tenu de déclarer les valeurs de banque seulement lorsqu'elles se trouvent dans les établissemens financiers de l'état où s'opère le recensement. Il en résulte que tout riche capitaliste dont les fonds sont placés en dehors des limites de l'état où il réside est dispensé de déclarer un centime de sa fortune. Ce moyen d'échapper légalement à l'impôt est appliqué sur une très grande échelle. Dans les banques de New-York, une proportion considérable des capitaux appartient à des spéculateurs de la Nouvelle-Angleterre; de même un grand nombre des négocians de New-York ont leurs fonds à Boston, à Providence et autres villes situées dans les états voisins.

port en les comparant aux îles britanniques et à la France. En 1790, la population de la république américaine était de 3,929,827 habitans; en 1860, elle s'élevait au total de 31,445,080 personnes : c'est une augmentation d'un peu plus de 700 pour 100 dans l'espace de soixante-dix années. Durant la période qui s'est écoulée de 1793 à 1861, c'est-à-dire en soixante-huit années, les îles britanniques n'ont gagné que le double, soit 103 pour 100 en population, tandis que la France, beaucoup plus lente, a vu de 1801 à 1861 le chiffre de ses habitans s'augmenter seulement de 37 pour 100, un peu plus d'un tiers.

Ce n'est pas tout : les prodigieux développemens de la population américaine ont suivi la marche la plus régulière. Le chiffre des habitans n'a cessé de s'accroître aux États-Unis d'une manière singulièrement uniforme, le taux du progrès décennal oscillant entre les deux extrêmes de 32,67 et de 36,43. Cet accroissement, qui s'est produit avec une si grande régularité pendant une période de soixante-dix ans et sous les influences les plus diverses, peut être considéré comme un accroissement normal sur lequel il est permis de compter dans l'avenir. On pourrait même supposer que, grâce aux avantages considérables qui sollicitent l'immigration depuis la fin de la guerre, les progrès de la population seront de plus en plus rapides; toutefois nous abaisserons dans nos calculs le taux futur de l'accroissement décennal à 30 pour 100, chiffre bien inférieur à l'augmentation constatée depuis 1790 dans chaque période de dix ans.

POPULATION ET RICHESSE DES ÉTATS-UNIS.

ANNÉES.	POPULATION.	VALEUR DES PROPRIÉTÉS mobilières et immobilières.	ACCROISSEMENT décennal de la population.	ACCROISSEMENT décennal de la richesse.	RICHESSE moyenne par tête.
		(estimée)			
1790	3,929,827	4,050,000,000 fr.			1,010 fr.
1800	5,305,937	5,788,800,000	35,02 pour 100	43 pour 100	1,092
1810	7,239,814	8,100,000,000	36,43 —	39 —	1,119
1820	9,638,191	10,162,800,000	33,13 —	25,40 —	1,053
1830	12,866,020	14,326,200,000	33,45 —	41 —	1,112
		(officielle)			
1840	17,069,453	20,125,600,000	32,66 —	41,07 —	1,188
1850	23,191,876	38,533,212,000	35,87 —	89,06 —	1,661
1860	31,445,080	87,258,600,000	35,59 —	126,42 —	2,754

Ainsi, tandis que la population s'est accrue d'une manière uniforme, les progrès de la richesse publique ont augmenté suivant une proportion beaucoup plus rapide. De 1850 à 1860, cet accroissement a dépassé chaque année 4 milliards 800 millions de francs, somme supérieure au tiers de la dette actuelle. Pendant la période de dix années correspondante à la dernière décade du recensement américain, les progrès du royaume-uni ont été seulement de 7 sur 100 pour la population et de 33 sur 100 pour la fortune publique.

Il faut maintenant comparer la richesse des États-Unis avec le montant de la dette qu'auront à supporter les Américains jusqu'en 1900, en supposant, ce qui est tout à fait improbable, que nul remboursement du capital de 3 milliards de piastres n'ait été encore opéré à cette époque. Le taux de l'accroissement décennal dans la fortune publique est évalué à 100 pour 100 au lieu de 126 pour 100, qui est le taux de la dernière période de recensement.

PROPORTION DE LA DETTE A LA RICHESSE NATIONALE.

ANNÉES.	POPULATION.	RICHESSE publique.	RICHESSE moyenne par tête.	DETTE moyenne par tête.	INTÉRÊT annuel par tête.	PROPORTION de la dette à la richesse.
		fr.	fr.	fr. c.	fr. c.	
1860	31,445,080	87,258,600,000	2,754			
1865	34,000,000	116,499,600,000	3,426	444 69	28 89	13,90 pour 100
1870	40,950,000	174,517,200,000	4,261	395 60	23 65	9,28 —
1880	53,235,000	349,034,400,000	6,556	304 29	18 25	4,64 —
1890	69,205,500	698,068,800,000	10,141	234 52	14 04	2,32 —
1900	89,964,150	1,396,137,600,000	15,514	180 04	10 80	1,16 —

On le voit, la richesse publique est destinée à s'accroître rapidement, et le poids de la dette doit diminuer en même temps pour chaque citoyen. L'histoire moderne de la Grande-Bretagne présente un fait analogue, puisque dans les quarante-neuf années qui se sont écoulées de 1816 à 1865 la proportion de la dette nationale à la richesse publique s'est abaissée graduellement de 40 à 10 pour 100, tandis que la dette elle-même n'a pas diminué de 800 millions sur un capital primitif de 21 milliards de francs. Et pourtant les progrès en richesse de la Grande-Bretagne ont été singulièrement distancés par ceux de la république américaine.

Après avoir montré quel est actuellement et quel sera dans l'avenir le poids de la dette sur les habitans des États-Unis, il importe de mettre cette charge en regard de celle que supporte l'Angleterre. A la fin des grandes guerres européennes, en 1816, la dette de l'Angleterre s'élevait à vingt et un milliards vingt-cinq millions de francs, répartis sur une population totale de 19,275,000 habitans : c'était donc environ une somme de 1,090 francs par personne. Actuellement la charge que chaque Anglais doit porter dans la dette nationale a diminué dans une forte proportion; mais elle est encore plus considérable quant au capital et à peine moins élevée quant à l'intérêt que ne l'est celle de l'Amérique. En réfléchissant aux immenses ressources de la république et à la grande supériorité matérielle que lui réserve l'avenir sur les diverses contrées d'Europe, on ne saurait douter que les obligations des États-Unis ne prennent honorablement leur rang dans les marchés monétaires à côté des *consolidés*, des *rentes* et des fonds publics les mieux cotés, d'autant plus que le taux élevé de leur intérêt constitue un placement beaucoup plus rémunérateur.

On pourrait objecter que dans les évaluations précédentes nous avons fait entrer les populations des états qui étaient naguère en rébellion, et que nous semblons attendre d'elles qu'elles prendront leur part de la dette et contribueront au paiement de l'intérêt, ce qui leur serait impossible aujourd'hui. Si l'on ne tenait compte que du moment présent, l'objection pourrait avoir une certaine force. Il convient donc d'examiner la question sous une nouvelle face et de rechercher si les états loyaux sont assez forts pour supporter à eux seuls tout le poids de la dette nationale.

En 1860, la richesse totale des états fédéraux, en défalquant la valeur en argent des esclaves du Maryland, du Delaware, du Kentucky, du Missouri et du district de Colombie, était évaluée à la somme de 57 milliards 866 millions de francs. En juin 1865, elle doit s'être élevée, suivant le taux normal de l'accroissement, à 87 milliards, c'est-à-dire à un chiffre plus de cinq fois supérieur à celui de la dette nationale. Leur production annuelle était en 1860 de 15 milliards 498 millions, ou de 26,8 pour 100 de la richesse évaluée. En 1865, leur production totale doit être de 23 milliards 317 millions, somme énorme, en comparaison de laquelle l'intérêt de la dette nationale (673,050,000 francs) est seulement de 2,88 pour 100. Si l'on continue d'évaluer la fortune publique et la production annuelle des États-Unis jusqu'en l'année 1884, époque de l'échéance la plus éloignée des obligations nationales, on arrive au tableau suivant, dans lequel nous avons pris soin de réduire de 126 à 100 pour 100, à partir de 1870, le taux de l'accroissement décennal de la richesse du pays.

ANNÉES.	DETTE portant intérêt.	INTÉRÊT annuel.	RICHESSE des états loyaux.	PRODUCTION des états loyaux.	RAPPORT de l'intérêt à la production.
	fr.	fr.	fr.	fr.	
1865	11,672,000,000	673,000,000	87,000,000,000	23,317,000,000	2,88 pour 100
1866	13,500,000,000	742,500,000	94,110,000,000	25,299,000,000	2,93 —
1867	16,200,000,000	891,000,000	102,110,000,000	27,362,000,000	3,25 —
1870	»	»	130,770,000,000	35,046,000,000	2,54 —
1880	»	»	261,540,000,000	70,092,000,000	1,36 —
1884	»	»	343,650,000,000	86,076,000,000	1,03 —

Si les états loyaux avaient donc à soutenir tout seuls le fardeau de la dette nationale, l'intérêt qu'ils auraient à payer en 1884 dépasserait à peine 1 pour 100 de la production probable, et l'ensemble de la dette n'atteindrait même pas au cinquième de ce revenu : dans une courte période de vingt années, la production annuelle se serait élevée à une valeur presque égale à celle de toute la richesse publique telle qu'elle existe en 1865.

Bien que nous ayons eu soin de réduire à 100 pour 100 le taux d'accroissement normal de la richesse des États-Unis pendant chaque période de dix années, il faut néanmoins reconnaître que, pour des raisons indépen-

dantes de l'issue de la guerre, les progrès futurs seront beaucoup plus rapides que ceux du passé. Chaque année, des espaces considérables sont livrés à la colonisation et à la culture. Les nouveaux états de Nevada, de Colorado, les territoires de Dacotah, d'Arizona, d'Idaho, de Montana, dont l'estimation n'entre même pas dans le recensement de 1860, comptent parmi les contrées du monde les plus riches en métaux précieux, et rivaliseront bientôt en importance avec la Californie. Le gouvernement fédéral possède encore dans les régions de l'ouest et du nord-ouest un domaine de 380 millions d'hectares, qui représente pour le trésor une réserve de 6 milliards de francs, et, chose bien plus importante, ce domaine va se diviser en propriétés dont la valeur imposable s'accroîtra au taux de 455 pour 100 dans l'espace d'une période décennale, comme l'ont fait en moyenne toutes les nouvelles terres mises en culture depuis 1850. En vingt années, la fortune des colons sera trois fois décuplée.

Les jeunes états de l'ouest croissent beaucoup plus rapidement en prospérité matérielle que les états de l'est, plus anciennement peuplés. Les exemples qui prouvent cette supériorité de l'ouest sont des plus frappans. Ainsi, tandis que, durant la période décennale de 1850 à 1860, l'Union tout entière s'enrichissait de 126 pour 100, l'ensemble des valeurs imposables de l'Iowa s'élevait de 128,056,000 à 1,335,625,000 francs, soit de 943 pour 100; la Californie montait de 119,669,000 à 1,122,520,000 francs, soit de 838 pour 100. Le progrès était de 550 pour 100 dans le Wisconsin, de 467 pour 100 dans l'Illinois, de 330 pour 100 dans le Michigan. L'état d'Ohio ajouta pendant la même période une somme de 3 milliards 721 millions de francs ou 138 pour 100 à sa richesse totale; la Pensylvanie, plus populeuse et plus anciennement colonisée, gagna 3 milliards 748 millions ou 96 pour 100, tandis que la somme de 4 milliards 120 millions, dont s'accrut l'actif du grand état de New-York, ne représente pour la période décennale qu'une augmentation de 71 pour 100. Ces sommes ne sont point les revenus des états, mais bien les épargnes que les travailleurs de toute espèce, agriculteurs, industriels, commerçans, ont ajoutées à leur capital, et qui dès maintenant servent à leur tour à développer de plus en plus rapidement la richesse accumulée de la nation.

Ce serait une erreur de croire que les états du nord ont été épuisés ou appauvris par les quatre années de guerre. La preuve convaincante du contraire est qu'ils ont pu livrer au gouvernement des produits de leur industrie pour une somme d'environ 16 milliards de francs, montant de la dette nationale qui a été entièrement souscrite dans le pays. Le secrétariat des finances n'a point négocié ni vendu à l'étranger, soit directement, soit indirectement, un seul dollar de rente. Sur un emprunt s'élevant aujourd'hui à 14 milliards 230 millions, 1 milliard et demi ou 2 milliards à peine ont pris le chemin des pays étrangers par les voies ordinaires du commerce.

D'autres preuves ne sont pas moins péremptoires. Depuis l'ouverture des hostilités, la situation de toutes les classes de la population s'est sensiblement améliorée dans les pays du nord. Les riches sont devenus plus riches, les travailleurs ont obtenu de plus forts salaires, et par conséquent sont plus à leur aise. Les causes de ce progrès sont évidentes. Les commandes du gouvernement ont donné une prodigieuse impulsion aux fabriques du nord et à l'agriculture de l'ouest; en outre des centaines de mille hommes, en entrant dans les rangs de l'armée, ont fait augmenter les salaires de ceux qui sont restés dans les grandes villes. On a dû faire appel à la charité publique moins fréquemment que par le passé, et malgré de nombreuses souscriptions aux emprunts nationaux faites directement par les classes travailleuses, l'importance des capitaux mis à la disposition des caisses d'épargne a rapidement grandi.

Qu'il nous suffise de citer en exemple les caisses d'épargne des états de Massachusetts et de New-York, qui peuvent être considérés comme les représentans des autres états du centre et de la Nouvelle-Angleterre. Au Massachusetts, le total des sommes déposées dans les caisses d'épargne en octobre 1860 s'élevait à 243,292,874 francs, appartenant à 230,068 déposans, la moyenne de chaque livret étant de 1,036 francs par tête. En octobre 1864, l'ensemble des dépôts était de 337,811,062 francs, appartenant à 291,616 personnes; la moyenne par déposant s'était donc élevée à 1,158 fr. Ainsi, pendant les quatre années de la guerre, l'accroissement avait été de près de 100 millions sur le montant des dépôts, de 120 fr. sur la moyenne, et de plus de 60,000 sur le nombre des déposans. Il y a plus de comptes ouverts dans les caisses d'épargne qu'il n'y a de chefs de famille dans le Massachusetts tout entier. Chose remarquable, en 1862 le capital réuni de toutes les banques de cet état ne dépassait pas la somme de 360,941,400 fr., de sorte que les économies du pauvre égalaient presque en importance le capital employé dans les grandes affaires du principal état manufacturier de l'Union. Dans l'état de New-York, les progrès ont été encore plus remarquables. Au 1er janvier 1860, les sommes déposées dans les caisses d'épargne de New-York s'élevaient au total de 328,068,338 fr., et le nombre des déposans était de 273,697, ayant versé en moyenne 1,198 fr. Au mois de janvier 1865, ces banques devaient à 456,403 personnes la somme formidable de 644,443,522 fr., soit environ 1,406 fr. par déposant. Pendant la guerre, les dépôts se sont donc accrus dans le seul état de New-York de plus de 300 millions, ou de près de 100 pour 100; plus de 182,000 personnes ont grossi le nombre des déposans, et la moyenne de chaque compte s'est élevée de plus de 200 fr. Ainsi les populations se sont également enrichies dans les états de New-York et de Massachusetts, dont l'un est presque uniquement agricole et commercial, tandis que l'autre est principalement manufacturier. Il faut remarquer aussi que les caisses d'épargne ne reçoivent point l'argent des riches, de sorte que l'augmentation considérable du capital de

ces institutions est une preuve certaine de la prospérité croissante de la masse du peuple pendant la guerre. Ajoutons que les travailleurs des états du nord ont en grande partie placé leur argent dans les fonds publics : l'accroissement du capital des caisses d'épargne ne représente donc que d'une manière très incomplète les économies réalisées par le peuple des États-Unis durant les quatre années de la guerre civile.

Quant aux autres établissemens financiers, la plupart ont également prospéré. Les revenus des capitaux ont été à la fois très élevés et très régulièrement servis. En plusieurs endroits, les placemens mobiliers ont monté plus rapidement sur le marché que le prix de l'or. Payés en espèces, les dividendes de plusieurs sociétés, chemins de fer et compagnies d'assurances, de mines, de télégraphes et de caisses d'escompte, ont été plus considérables pendant la guerre qu'ils ne l'avaient été précédemment. De même les bénéfices de la plupart des transactions commerciales se sont accrus dans de fortes proportions. Ainsi le nord, bien loin de se trouver épuisé à l'issue des hostilités, a vu ses ressources s'accroître, et peut charger vaillamment sur ses épaules le fardeau de son budget.

Nous allons citer quelques faits de statistique à l'appui de ces conclusions générales, en ayant soin de prendre nos exemples dans les états du nord où les enrôlemens militaires ont produit, dit-on, les effets les plus désastreux. L'état d'Iowa, qui, sur une population de 675,000 habitans en 1860, a fourni depuis le mois de mai 1861 jusqu'en décembre 1863 une force totale de 52,240 hommes, a porté le nombre des hectares en culture de 1,378,000 en 1859 à 1,880,000 en 1862, et à 1,960,000 en 1863. Sa production en blé a monté de 2,995,500 hectolitres en 1862 à 5,299,720 en 1863. L'Indiana a produit 5,509,540 hectolitres de froment en 1859 et plus de 7,200,000 hectolitres en 1863, bien qu'à cette époque, sur une population totale de 1,350,000 âmes, l'état eût donné plus de 124,000 combattans à l'armée.

Dans les états loyaux situés à l'est du Mississipi, les produits en houille, cuivre, plomb, fer et sel ont partout été plus élevés qu'ils ne l'étaient avant la guerre. Prenons pour exemple les districts miniers du Lac-Supérieur. En 1862, 115,721 tonnes de fer ont été chargées à Marquette, et plus de 200,000 tonnes en 1863. Les produits des mines de cuivre de ce même district ont suivi la progression suivante : en 1858, 3,500 tonnes; en 1859, 4,200 tonnes; en 1860, 6,000 tonnes; en 1861, 7,400 tonnes; en 1863, 8,548 tonnes. Ce dernier chiffre est supérieur de moitié au rendement de toutes les mines de cuivre si renommées de la Grande-Bretagne.

En 1858, la richesse minière du pays s'est encore augmentée d'un article dont la production, à peu près restreinte aux États-Unis, a suivi une progression presque sans exemple dans l'histoire du commerce et de l'industrie : nous voulons parler de l'huile de pétrole. Dans la statistique de 1860, le pétrole n'était pas même inscrit comme un élément de la fortune

publique. Depuis, on a fait la découverte de sources de pétrole dans la Pensylvanie, dans l'Ohio et dans plusieurs autres états. La valeur de cette huile recueillie dans l'année 1864 ne peut pas être évaluée à moins de 216 millions de francs. L'ouverture d'un grand nombre de puits augmentera considérablement la production de cet article, qui deviendra l'une des plus importantes sources de revenu.

Les régions minières, dans lesquelles se rendront en foule les soldats licenciés de l'une et l'autre armée et la multitude plus nombreuse encore des immigrans d'Europe, s'étendent sur un espace de 17 degrés de latitude et d'une longitude presque égale. Elles ont une étendue d'environ 2,600,000 kilomètres carrés. Elles sont pour ainsi dire remplies d'or, d'argent, de pierres précieuses, de marbre, de plâtre, de sel, d'étain, de mercure, d'asphalte, de charbon, de fer, de cuivre et de plomb. Si l'on y dépensait la même quantité de travail que dans la Californie, elles donneraient un produit annuel qui se chiffrerait par milliards dès qu'on aurait pourvu aux moyens de transport. Ce sont là non de simples possibilités, mais l'expression de faits qui déjà peuvent être considérés comme certains. Une population de 30 millions d'habitans qui depuis un demi-siècle double dans une période de vingt-trois ans et demi, qui dispose de toutes les ressources industrielles et mécaniques de notre époque, qui de plus est animée par une indomptable initiative, par la foi en sa mission et par un ferme espoir, une population pareille saura certainement accomplir de plus grandes choses que nous n'osons le prédire.

II.

Les états loyaux, on vient de le voir, sont assez forts pour sortir promptement de leurs embarras financiers sans le secours de leurs voisins du sud; mais les états rentrés depuis la fin de la guerre dans le sein de l'Union ne sont pas annihilés, et sans aucun doute ils contribueront pour leur part, dans un avenir prochain, à consolider le gouvernement fédéral et à payer la dette de la nation. Les propriétés mobilières et immobilières de ces états ont été évaluées dans le recensement de 1860 à 18 milliards 622 millions de francs, soit environ 25 pour 100 de la richesse totale de l'Union. On ne saurait douter que leurs ressources et leurs forces productives ne soient grandement augmentées dans l'avenir par l'abolition de l'esclavage, bien que la transition entre les deux systèmes de travail puisse retarder le développement de la prospérité nationale pendant quelques années. D'ailleurs il est probable qu'on s'est exagéré la destruction et le ravage des propriétés qui ont eu lieu dans le sud. On a beaucoup parlé des ruines fumantes que laissaient derrière elles les armées en campagne, et certainement plusieurs villes américaines ont été livrées aux flammes; une forte proportion des

bêtes de somme et de labour a péri au service des combattans qui se disputaient le territoire; des campagnes cultivées ont été transformées en désert. Toutefois il y a peu de contrées dans le monde où les immeubles faciles à détruire offrent une proportion relativement moins considérable que les états du sud de l'Union. Ce sont, à l'exception de certains districts de la Virginie, du Tennessee et de la Georgie, des régions purement agricoles, où l'on ne cultive que le cotonnier, le riz et le tabac. Les cases des esclaves et des petits blancs sont des constructions des plus grossières; les maisons des grands planteurs sont rares, isolées et sans beauté architecturale, si ce n'est dans les cités, et çà et là sur les bords du Mississipi. On ne voit pas dans les contrées du sud ces innombrables granges et ces hangars qui frappent de tous côtés les regards du voyageur parcourant les états du nord. Les barrières, étant peu utiles, sont presque inconnues, excepté dans les régions du centre, où l'on s'occupe de l'élève des bestiaux. Les instrumens agricoles sont simples et peu nombreux, puisque jusqu'à nos jours le planteur comptait presque uniquement sur les bras de ses nègres. A l'exception de la presse à coton et de l'égreneur, les propriétaires n'avaient pas besoin d'acheter de machines coûteuses, car les districts sucriers de la Louisiane forment une trop faible partie du territoire pour qu'il soit nécessaire de les faire entrer en ligne de compte (1). Les valeurs imposables du sud consistent surtout en sol cultivable, et cette propriété reste entière. On peut même dire qu'elle a gagné en force productive par ces quatre années de jachère partielle. Grâce au travail libre et au flot grossissant de l'émigration, qui se dirige des états du nord et même de l'Europe vers les terres fertiles du sud, grâce aussi à l'excellence reconnue du coton, ce grand article d'exportation dont les États-Unis ont eu longtemps le monopole et dont sans aucun doute ils redeviendront bientôt les principaux producteurs, la prospérité matérielle du sud ne peut manquer de se développer bientôt avec une rapidité dont on n'a pas eu d'exemple dans l'histoire de ces contrées. Si les états méridionaux, entravés par l'esclavage, ont pu représenter un quart de la richesse de l'Union, ils représenteront certainement bien davantage avec le travail libre, et pourront contribuer en proportion de ce progrès aux charges de la dette. Une taxe frappée sur le coton, le tabac et autres denrées du sud, et atteignant principalement le consommateur étranger, pourrait facilement, dans un avenir prochain, donner un revenu annuel de 300 à 500 millions de francs.

Le besoin de coton est tel que de 1850 à 1860 les immenses progrès de la culture n'ont jamais été trop rapides. La Grande-Bretagne employait à elle seule une quantité de coton en laine augmentant de 20 millions de

(1) Si la guerre avait eu pour théâtre les états du nord, où une très grande partie de la richesse publique consiste en manufactures, en usines, en maisons de ferme et autres constructions faciles à détruire, les ravages eussent été incomparablement plus grands que dans les contrées agricoles du sud.

kilogrammes tous les ans, et pourtant c'est à peine si l'on commence à se faire une idée des masses énormes de coton que pourraient fournir les États-Unis. Ainsi M. Atkinson, l'économiste qui a le mieux traité ces questions, nous apprend que la quantité de terrain cultivé en coton n'a jamais dépassé 1 et 7 dixièmes pour 100 de l'étendue des terres qu'on pourrait consacrer à ce produit.

La question des futurs approvisionnemens de coton ne dépend pas non plus nécessairement de l'activité que pourront déployer les nègres. C'est un fait établi que dès l'année 1850 un neuvième de la récolte avait été produit par des mains libres. On n'ignore pas que depuis cette époque l'emploi des travailleurs salariés a été en augmentant, et que les colons allemands du Texas occidental ont parfaitement réussi dans leurs cultures. Déjà nous voyons se porter des états du nord vers les états du sud une émigration dont le succès ne fait pas le moindre doute. L'armée fédérale ayant été licenciée, de nombreux soldats iront établir leurs foyers sur ce sol plus fertile, et feront preuve, pour les travaux de la paix, de la même énergie que sur le même théâtre ils ont déjà déployée dans les célèbres campagnes de Grant et de Sherman. La société d'émigration de la Nouvelle-Angleterre (1), grâce à laquelle, après une lutte sanglante et désespérée, le Kansas a été colonisé, organisé et finalement gagné à la cause de la liberté, se prépare à coloniser les états du sud comme elle a déjà colonisé les territoires de l'ouest. Partout où se présentent les vaillans fils de la Nouvelle-Angleterre, ils s'entourent de leurs écoles libres et de leurs églises, et portent avec eux le suffrage universel, l'ordre, l'industrie et la sobriété, toutes choses tendant à produire la richesse, qui est le nerf d'un état.

Il est facile de juger des avantages du travail libre sur le travail servile en comparant le Maryland, un des états à esclaves les plus favorisés, au Massachusetts, un des états libres les plus prospères. Le Maryland offre une superficie de 28,811 kilomètres carrés, supérieure de 8,600 kilomètres à celle du Massachusetts. Le Maryland a une longueur de côtes fluviales et maritimes de 2,150 kilomètres, et le Massachusetts de 1,229 seulement. Le Maryland possède un domaine agricole double en étendue de celui qui appartient au Massachusetts. La nature a donc éminemment favorisé le Maryland. Voyons maintenant ce que nous dit la statistique. En 1860, la mortalité dans le Massachusetts était de 1 sur 92, dans le Maryland de 1 sur 52. La production du Massachusetts était évaluée à 1 milliard 550 millions de francs, celle du Maryland à 356 millions. Le revenu par tête était de 1,269 francs dans le Massachusetts, et de 518 fr. dans le Maryland, moins de la moitié. Au Massachusetts, la propriété tant mobilière qu'immobilière était évaluée à 4 milliards 401 millions, dans le Maryland à 2 milliards

(1) *The Emigrant Aid Society.*

30 millions. En comparant ces derniers chiffres à ceux du revenu, on voit que les intérêts du capital s'élèvent à 35 pour 100 dans le Massachusetts, et à 17 pour 100 seulement dans le Maryland.

L'émancipation, en permettant aux anciens esclaves de se procurer des marchandises diverses, fait de ces hommes des membres beaucoup plus utiles à la communauté qu'ils ne l'étaient avant leur changement de fortune. On en a eu la meilleure preuve lors de l'émancipation qui a eu lieu, il y a deux ans, dans les *sea-islands* de la Caroline du sud. Dans ces colonies, chaque femme s'est déjà procuré sur ses économies une robe de soie et des pendans d'oreilles, ce qui est d'autant plus remarquable que plusieurs n'avaient jamais auparavant possédé un seul écu. Sur quelques-unes des plus petites îles, une colonie de quelques centaines de nègres émancipés a, dit-on, acheté et payé dans l'année des articles d'usage domestique pour une somme de 110,000 francs.

Il est donc incontestable que les États-Unis ont en jouissance et en expectative une richesse suffisante pour subvenir aux exigences de leur budget. Il reste à se demander quels sont les voies et moyens qui assurent le revenu national.

Les impôts, tels qu'ils sont constitués par le système actuel, donneront à l'intérieur une somme s'élevant pour l'année courante à 1 milliard 404 millions de francs. En ajoutant les recettes fournies par les douanes et les ventes de terrains, on arrive à une recette totale de 1 milliard 755 millions. Au 31 mai dernier, l'intérêt de la dette était de 673,049,919 francs, laissant au trésor une somme de 1 milliard 82 millions disponible pour les besoins ordinaires. Grâce au retour de la paix, les dépenses pour les services civils, militaires et maritimes ne dépasseront pas ce chiffre, et de son côté la dette publique s'arrêtera probablement à la limite que nous lui avons assignée. En 1866, la rente à servir aux créanciers de l'état n'excédera pas 750 millions en chiffres ronds, pourvu que les 2 milliards de monnaie légale compris dans la dette restent sous leur forme actuelle de billets remboursables par le trésor sans intérêts. Pour le service de 1867 et des années subséquentes, nous avons établi qu'une somme d'au plus 891 millions sera l'intérêt total à payer par le pays, et que cet intérêt sera suffisamment garanti par l'accroissement assuré du produit des impôts, des douanes et de la vente des terrains. Dans la période du plus grand épuisement, après une guerre de quatre années qui a tari en partie les sources de revenu, le gouvernement dispose encore d'amples moyens pour payer sur les recettes ordinaires les intérêts de la dette publique. Personne donc ne peut mettre en doute qu'à l'avenir le trésor ne soit dans la meilleure situation non-seulement pour payer la rente de ses emprunts, mais aussi pour rembourser le principal de sa dette.

III.

Nous pouvons admettre, sans crainte de nous tromper, qu'en l'année 1870 le mouvement industriel aura repris sa marche normale dans les états du sud, et que les populations jadis rebelles seront parfaitement en mesure de contribuer à l'accroissement des revenus de l'Union. Dans ce cas, ce n'est certainement pas une exagération d'évaluer au moins à 25 pour 100 l'apport des états du sud dans l'ensemble des richesses de la république américaine. En acceptant cette estimation, et en fixant le budget annuel de la paix à 1 milliard 800 millions pour la décade qui s'écoulera de 1870 à 1880, et à 1 milliard 340 millions pour la décade suivante, le docteur Elder a prouvé qu'il serait facile de payer complétement la dette nationale avant 1890, sans qu'il en résultât une gêne considérable. Que l'on consacre seulement 1 pour 100 de la production totale des États-Unis à l'amortissement du capital de 16 milliards 200 millions, et la dette américaine, diminuant d'année en année, ne sera plus que de 575 millions en 1880, de 316 millions en 1885, de 32 millions en 1889, pour être l'année suivante définitivement rayée du grand-livre.

Des ennemis de la cause défendue par les États-Unis se sont étudiés à répandre l'idée que le gouvernement fédéral en viendrait quelque jour à repousser la dette de la guerre et à faire tout simplement banqueroute. Un pareil soupçon est vraiment injustifiable, et rien dans le passé de l'Union ne peut l'autoriser. Disons-le nettement, la doctrine de la banqueroute (*repudiation*) a été inventée par les mêmes hommes qui ont prêché les *state-rights* et le droit de sécession. C'est dans l'état du Mississipi que cette doctrine a été mise en pratique pour la première fois, et c'est Jefferson Davis qui s'en était fait le grand apôtre. Récemment, lorsque le président des états soi-disant confédérés refusait d'accepter le papier-monnaie qu'il avait émis lui-même, il ne faisait que recommencer, sur de plus grandes proportions, l'œuvre de sa jeunesse. Quant au gouvernement des États-Unis, non-seulement il n'a jamais refusé de payer le capital ou l'intérêt de ses obligations, mais il a su même acquitter en entier une dette contractée dans des circonstances analogues à celles de la guerre qui vient de finir. En 1816, après sa lutte contre l'Angleterre, la république américaine était obérée d'une dette de 686 millions de francs, constituant une charge moyenne de plus de 79 fr. par personne et 7 pour 100 de la valeur approximative de toutes les propriétés de l'Union. Cette dette s'élevait donc proportionnellement à la moitié de la dette actuelle, et cependant elle fut entièrement remboursée en dix-neuf années par le surplus des ressources ordinaires du trésor, sans qu'il eût été nécessaire de recourir à des taxes spéciales et sans que le moindre embarras financier eût entravé

la prospérité de la nation. Bientôt après l'acquittement de la dette, il y avait déjà surabondance d'argent dans le trésor fédéral, et 200 millions de francs qui se trouvaient de trop dans les caisses publiques par suite de l'accumulation des excédans du revenu furent distribués aux états, et par les états aux diverses villes de l'Union, qui employèrent cet argent à fonder des écoles, des bibliothèques et d'autres établissemens d'utilité générale. Il n'y a pas dix ans que, se trouvant en possession d'un autre excédant de recettes, le gouvernement fédéral fit racheter à près de 20 pour 100 de prime ses propres obligations, portant 6 pour 100 d'intérêt. L'expérience du passé et les traditions nationales rendent le peuple américain très désireux de se débarrasser encore une fois, et promptement, du fardeau de la dette. C'est à ce point de vue qu'il faut regarder le mouvement qui se produit actuellement pour acquitter par voie de souscription publique l'énorme capital de 16 milliards. Déjà les actions souscrites dans cette entreprise financière d'un nouveau genre s'élèvent à un chiffre considérable; mais quel que soit le résultat définitif de cette tentative, dont la réussite serait un des épisodes les plus remarquables des temps modernes, qu'il nous suffise de dire que cette proposition, faite après une terrible guerre, de payer par des cotisations privées une dette plus considérable que celle de la France, et seulement inférieure d'un quart à celle de la Grande-Bretagne, est une proposition sérieuse, et que les Américains riches ou seulement aisés y répondent avec empressement. C'est là, ce nous semble, un fait qui place au-dessus de toute espèce de doute la probité financière de ce jeune peuple et sa confiance dans ses ressources. Quand il s'agit d'une nation donnant de tels exemples, le mot de banqueroute n'est qu'une indigne calomnie.

Un fait qui se rattache aux oscillations du prix de l'or et des obligations des États-Unis témoigne d'une manière éloquente quelle est la sécurité du peuple en présence des engagemens contractés par le gouvernement fédéral. Tandis que le prix de l'or, réglé uniquement par les intérêts des obligations et non par le capital lui-même, s'élevait par secousses jusqu'à 184 au-dessus du pair, les obligations connues sous le nom de *five-twenties* et les obligations du trésor, payables en papier-monnaie et non en or, étaient à peine influencées par l'état du marché monétaire et se maintenaient à leur prix normal. Au mois de juillet 1864, l'or étant côté à 284, les obligations étaient à 104 1/2, et lorsqu'au mois de mai 1865 l'or fut tombé à 130, les obligations étaient encore marquées au prix de 104. Il n'est donc pas déraisonnable d'espérer que la valeur de l'or sera ramenée au pair, et que lorsque les paiemens en espèces auront été repris les obligations des États-Unis ne tomberont pas au-dessous de leur valeur nominale. Ce serait là dans l'histoire financière des nations un phénomène sans précédent et un éclatant témoignage de la confiance inébranlable que la probité de leur gouvernement inspire aux Américains.

D'ailleurs, pour réduire complétement au silence tous les bruits malveillans, il suffit d'exposer simplement les faits qui rendent la banqueroute impossible. Nous avons dit que la dette actuelle, dépassant 14 milliards, a été contractée envers des nationaux, et qu'au moins les sept huitièmes des obligations se trouvent encore entre les mains de citoyens de la république. Il est également constant que toutes les classes de la nation ont à l'envi contribué aux emprunts. Les titres de 50 et de 100 dollars font partie de presque toutes les épargnes. Les détenteurs de *five-twenties* (obligations payables en cinq ou vingt années) se comptent à eux seuls par centaines de mille, et le nouvel emprunt des *seven-thirties* (obligations à 7 trois dixièmes pour 100 payables en trois années) est encore beaucoup plus populaire. On peut hardiment affirmer que le nombre de personnes peu fortunées qui possèdent, sous une forme ou sous une autre, des obligations des États-Unis est beaucoup plus considérable que celui des riches créanciers, bien que d'un autre côté le total des sommes avancées par de forts capitalistes constitue la partie la plus élevée des emprunts. Or, dans un pays où le suffrage universel s'exerce constamment et sur toutes les questions d'intérêt national, dans un pays où le possesseur d'un billet de 50 dollars a le même pouvoir politique que le millionnaire, est-il possible que des mesures législatives puissent confisquer ainsi l'argent dans la poche du pauvre? De pareilles mesures ne pourraient être prises que par le congrès, c'est-à-dire par une assemblée issue du suffrage universel; mais les détenteurs des obligations du gouvernement sont en majorité dans tous les districts électoraux, et rendraient impossible la nomination d'un seul membre disposé à répudier la dette.

D'ailleurs une raison plus forte encore, s'il est possible, milite en faveur du crédit national, et cette raison n'est autre que le mode de taxation adopté aux États-Unis. La plus grande partie des ressources nationales provient des contributions directes, taxes sur le revenu, taxes sur les manufactures, patentes, timbres, etc. Les cinq septièmes des recettes du budget de 1865 sont le produit de cette classe d'impôts, et deux septièmes seulement sont fournis par les douanes. Ce dernier impôt pèse également sur tous les consommateurs riches ou pauvres; il en est de même des taxes intérieures qui tombent sur les produits nationaux et en exhaussent le prix; mais une grande partie de l'impôt direct pèse principalement sur le riche. En aucun pays du monde, le système de taxation n'est combiné de manière à épargner davantage le pauvre en faisant peser les impôts sur les citoyens aisés. Dans la répartition des votes, chaque congrès populaire a toujours pour but d'épargner dans la mesure du possible les classes laborieuses. Comme exemple de cette sage politique, il suffira de citer la loi établissant l'impôt sur le revenu, qui est pour le trésor fédéral la principale source de recettes. En vertu de cette loi, les personnes qui ont un revenu inférieur à 3,240 fr., c'est-à-dire la grande majorité des ouvriers, des petits marchands, des fer-

miers, échappent complétement à l'impôt. Les revenus de 3,240 à 27,000 fr. sont taxés à 5 pour 100, et tous les revenus supérieurs à 27,000 fr. doivent payer 10 pour 100. En votant cet impôt progressif, qui mesure les charges à la fortune, les législateurs se sont souvenus de cette parole de la Bible, que « la veuve paie de sa pauvreté et le riche de son abondance. » En résumé, les citoyens de la république, quelle que soit leur fortune, sont au même titre créanciers du gouvernement, ils sont aussi les égaux les uns des autres en pouvoir politique; mais l'impôt sur le revenu est établi de manière à laisser le pauvre exempt des taxes que doit acquitter le riche. Comment donc, en de pareilles circonstances, la majorité des électeurs, qui se compose de travailleurs peu fortunés, pourrait-elle voter la répudiation d'un emprunt dans lequel sont placées toutes ses petites épargnes? Les mêmes raisons préviendront toute réduction du taux de l'intérêt, autre forme de banqueroute nationale qu'en certains pays d'Europe l'on semble craindre pour les États-Unis, mais dont les considérations précédentes démontrent suffisamment l'impossibilité.

Il nous reste un dernier mot à dire. Quoique nous ayons mis en contraste les intérêts et les charges des classes opulentes et des classes moins aisées de l'Union, il ne faut pas pour cela s'imaginer un instant qu'il existe en Amérique le moindre antagonisme entre les riches et les pauvres. Bien au contraire, les uns et les autres ont fait preuve de l'entente la plus cordiale pour concourir aux charges de la guerre, chacun dans la mesure de ses forces. Le même dévouement patriotique a fait battre le cœur de tous les citoyens. Le patrimoine commun était en péril, et chacun a contribué de son mieux et avec la même persévérance à la grande œuvre du salut national.

GEORGE WALKER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1865.

Nous entrons dans la saison riante et poétique de la France; la politique fait place à la villégiature; nous avons devant nous quelques mois d'idylle. Nous ne savons pourquoi la saison d'été en France nous ramène toujours aux couleurs et aux senteurs du XVIIIe siècle. La littérature française de ce temps-là n'a guère été pourtant bucolique, et il faut arriver à Rousseau pour trouver le goût et le sentiment de la nature; mais la peinture et l'art du XVIIIe siècle ont été des interprètes plus fidèles des gaîtés champêtres de notre pays. Quelques beaux esprits, quelques poètes étrangers semblent aussi avoir mieux compris que nos pères la naturelle harmonie qui unit les grâces riantes de la belle saison française à la bonne humeur nationale. La poésie alors, même dans les pays romantiques, était un peu abstraite et généralisatrice. Cependant chaque été, quand finissent chez nous les tracasseries et les soucis de la saison politique, et quand les champs resplendissent, nous ne pouvons nous rappeler sans charme les beaux vers du bon Goldsmith dans son *Traveller :*

Gay sprightly land of mirth and social ease,
Pleased with thyself, whom all the world can please,
How often I led thy sportive choir,
With tuneless pipe, beside the murmuring Loire.
. . . . . .
. . . . . .
So bless'd a life those thoughtless realms display;
Thus idly busy rolls their world away...

« Terre gaie et brillante de la joie et du bien-être social, — qui te plais à toi-même et à qui peut plaire tout le monde, — combien de fois j'ai conduit tes danses enjouées — avec ma flûte qui détonnait au bord de la Loire murmurante!. . . . . Telle est la vie bénie que mènent ces insoucians royaumes; — ainsi roule ce monde dans son oisiveté active. »

Un peu plus tard, c'est dans ce moqueur sentimental que notre ami Montégut étudiait récemment ici avec tant de finesse, c'est dans Sterne que nous surprenons un rayon miroitant du bonheur d'autrefois, qui est le bonheur d'aujourd'hui. « Quel spectacle pour un voyageur, dit Yorick, quand il traverse la Touraine dans le temps des vendanges! Que ces coteaux si rians et si agréables de la Loire sont différens de ces campagnes sombres que nous traversons en Angleterre! quel ravissement pour mon cœur quand je faisais ce voyage! La musique à chaque pas battait la mesure au travail, et les enfans portaient leurs grappes en dansant au pressoir... Mes sensations n'ont jamais été si vives. Les aventures naissaient à toutes les postes où je m'arrêtais. » Quelques années après, un agriculteur savant, Arthur Young, était très éloigné de cet enthousiasme, et se gardait bien d'adresser d'aussi délicieux complimens aux campagnes françaises; mais qui avait raison, de l'économiste étudiant nos ressources agricoles ou des poètes qui venaient saisir les impressions que la nature pouvait donner aux Français dans les momens d'oubli, de repos et de bonheur? Assurément les poètes. L'élégant Yorick, dans sa fantaisie rustique, nous fait deviner peut-être quelque chose du plaisir gracieux que dut éprouver Marie-Antoinette en arrangeant Trianon. Goldsmith, le vagabond naïf, se promenant la flûte à la main parmi nos paysans, avait le cœur ému des mêmes sympathies qui faisaient palpiter Manon Phlipon, lorsque, ignorant les sanglans mystères de l'avenir, elle s'embarquait au Pont-Neuf, joyeusement endimanchée, les beaux matins des jours de fête, pour aller sentir vivre dans les bois de Meudon sa fraîche et douce jeunesse.

Il est bien d'autres choses que l'été qui font en ce temps-ci penser au XVIIIe siècle. Nous avons traversé une époque de béate léthargie qui n'est point sans analogie avec l'assoupissement dont la France fut prise durant certaines périodes du règne de Louis XV, par exemple des environs de 1750 aux environs de 1760. La comparaison pourrait s'appuyer sur plus d'un trait philosophique, politique, social ou moral. Pourquoi chercherions-nous les symptômes de ressemblance quand ils se présentent d'eux-mêmes? N'est-ce point un symptôme de ce genre qui se trahissait l'autre jour dans une bizarre question portée au sénat, que le sénat n'a point dédaigné de discuter, mais dont il a eu l'idée de prévenir par la formule réglementaire du comité secret le retentissement fâcheux? On a soumis au sénat une question qui jusqu'à présent avait été du ressort exclusif de la comédie hardie, la question du demi-monde. Le rapporteur de la pétition et M. Dupin sont parvenus à rompre la consigne du huis clos et ont publié leurs discours. M. Dupin surtout, ce gaillard octogénaire, a traité cette cause grasse avec une verve réjouissante. Ses considérations, exprimées en paroles énergiques et brèves, ont réuni l'éloge de la tolérance de saint Louis à la réprobation des crinolines et à une éloquente imprécation contre les débordemens du luxe; mais à quoi peut aboutir cette honnête colère ora-

toire? Le mal existe, c'est constant; il va même s'aggravant depuis plusieurs années, c'est vous qui le confessez, et l'on n'a nul motif de vous contredire; mais d'où vient cette corruption des mœurs dont vous vous affligez, et comment y porter remède? Ceci n'est point affaire de législation : on ne réglemente point les désordres moraux; il n'y a point aujourd'hui d'esprits assez rétrogrades pour songer à prévenir ou à réprimer les effets d'un luxe corrupteur par des lois somptuaires. Faut-il donc se contenter de gémir et de grommeler comme des vieillards impuissans, et n'est-il pas possible, en comparant les effets aux causes, de tirer de ces révélations affligeantes un enseignement pratique? Le luxe excessif allié de si près à la corruption des mœurs n'est point seulement un mal moral, il est aussi un mal économique. Le luxe est aussi sévèrement condamné par l'économie politique que par la morale. L'économie politique, en nous apprenant quelle est la fonction des capitaux dans le développement de la richesse, nous enseigne que le luxe appauvrit les nations comme les individus. Le luxe est en effet une destruction de capitaux. Le prodigue, pour satisfaire sa fantaisie ou sa passion personnelle, consomme improductivement, et par conséquent anéantit les capitaux qu'il dépense. Il diminue ainsi pour son plaisir propre le capital général, c'est-à-dire la réserve des produits au moyen desquels doivent s'accroître la force productive du travail et la richesse commune. S'il y a en économie politique une notion claire et certaine, c'est celle-là. Voilà la loi que la nature humaine, dans sa liberté, peut méconnaître, mais dont elle ne peut vaincre la force impérieuse. Il n'est pas douteux qu'un grand nombre d'hommes, en tous temps et en tous lieux, méconnaîtront cette loi. Les sermons sur le luxe ne convertiront pas plus aujourd'hui le spéculateur enrichi à la hâte, le fils de famille prodigue, l'homme qui trouve la fortune à l'improviste dans le succès d'une révolution politique, l'étranger opulent, avide d'épuiser toutes les jouissances qu'offre une métropole de plaisirs, qu'ils n'ont converti autrefois les fermiers-généraux de notre pays, les vieux nababs d'Angleterre, les favoris des despotes. Le *shoddy* américain de nos jours, enrichi d'hier par l'exploitation d'un puits de pétrole, semblable au nègre affranchi, qui regarde l'oisiveté comme le premier attribut de la liberté, prend le luxe pour l'expression la plus vraie de la richesse, et ira acheter un diamant de vingt mille dollars avant de songer à s'habiller comme les honnêtes gens. Vous n'extirperez donc pas la passion du luxe du cœur des individus, et vous ne supprimerez point par de simples prédications l'étalage cynique des vices qu'elle provoque et qui l'excitent elle-même. M. Dupin doit se résigner à voir toujours autant surchargées de parures que de péchés ces petites femmes que le vaillant saint Paul appelait *mulierculas oneratas peccatis*. Cependant l'émotion du sénat, le désir, les vœux vagues d'amélioration morale exprimés par cette auguste assemblée, répondaient à un intérêt réel. On ne peut espérer de purger la société de ses vices apparens et se-

crets; mais le sens moral souffre, s'effraie, proteste à bon droit, quand il voit une certaine nature de corruption se révéler, s'afficher avec insolence comme la tendance dominante et entraînante d'une époque. L'influence d'un déréglement moral sur le caractère d'une société et d'un temps, voilà le mal dont on se sent humilié, et contre lequel il n'est point impossible de réagir. Ce mal, on ne peut le combattre qu'en donnant l'impulsion et l'exemple de très haut. Il y a évidemment des inspirations supérieures de la vie sociale qui sont capables de lutter contre le désordre moral, ou du moins de lui enlever son ostentation et sa gloriosité. Cette tonique élevée de la vie sociale, on ne peut la demander qu'à la politique et à l'éducation que donne à un pays l'exercice franc, complet, viril des libertés publiques. Qu'un peuple soit vraiment libre, l'émulation dominante s'y portera sur les services et les honneurs de la vie publique, le prestige y appartiendra à l'éclat du talent et à la générosité du caractère, et toutes les vanités du luxe immoral seront rejetées dans l'ombre, et ne porteront plus de dommage à la renommée d'une société et d'un temps. Si la corruption morale a fait un si mauvais renom au règne de Louis XV, ce n'est peut-être pas qu'il y eût plus de vices dans cette société que dans une autre : c'est que, la liberté politique étant absente, ce fut le vice élégant, brillant, somptueux qui donna le ton. Que ceux qui s'effarouchent de certains aspects de la France présente cherchent donc le remède où il est : ce qui a laissé le champ libre de nos jours au succès et à la manifestation insolente des vanités corruptrices, ce sont les éclipses de la liberté politique, ce sont les pertes qu'ont faites chez nous la dignité et la virilité sociale privées de l'excitation et du contrôle de la liberté. Les laideurs morales qui troublent M. Dupin dans la gaîté de sa vieillesse ne peuvent être combattues et remises à leur place que par le réveil de la vie politique. Il faut que la société française prenne de nouveau à cœur la noble ambition de se gouverner elle-même et de secouer les fragiles entraves par lesquelles ses libertés ont été momentanément paralysées. Voilà le refrain consolant que tout nous chante aujourd'hui. Le bon goût et les bonnes mœurs sont décidément parlementaires, et la morale, quoi qu'en puisse penser M. de Persigny, conclut comme les anciens partis.

On s'est mis ainsi, comme la session finissait, à traiter des matières à la fois graves et légères du ton enjoué que prennent naturellement des Français allant en vacances. Le sénat, dont l'attention est amenée sur tous les sujets par les rapports des pétitions, s'est égayé à propos de la médecine homœopathique. M. Dumas, M. Bonjean et M. Dupin, déjà nommé, ont lutté de facéties en dignes enfans de Molière. De la comédie médicale, le sénat est passé à la musique, et ce fut son dernier exercice. Une commission du sénat, dont les idées ont été exprimées avec une spirituelle précision par M. Mérimée, a proposé le rejet d'une loi votée par le corps législatif, sous prétexte que cette loi portait atteinte aux droits de la propriété, dont le

sénat est le gardien constitutionnel. La loi en question, proposée par le gouvernement, adoptée par la chambre après un débat assez animé, autorise la reproduction de morceaux lyriques par les boîtes à musique, les serinettes, les orgues de Barbarie et les pianos mécaniques. On réserve à ces instrumens le privilége de vulgariser les compositions musicales sans payer des droits d'auteur. Certaines personnes, et, comme M. Marie l'a rappelé, la magistrature française par des arrêts antérieurs, voient là une sérieuse question de propriété intellectuelle. Pour notre compte, nous trouvons que l'on exagère beaucoup trop en ce temps-ci les droits et les appétits de la propriété littéraire et musicale. En matière de littérature et d'art, nous ne craindrions point d'être un peu communistes, et il nous semble que c'est à ce communisme que l'Europe a dû en grande partie la culture littéraire qui l'a élevée depuis plusieurs siècles. Nous permettrions volontiers aux écrivains et aux artistes, à ces riches par droit de nature, le luxe un peu bohême qui prodigue sans compter les œuvres de l'imagination et de l'esprit. Il n'est pas bien certain que tous les règlemens de propriété littéraire doivent profiter aux auteurs, et nous craignons qu'ils ne servent plutôt, sans grand bénéfice pour les écrivains et les artistes, et au détriment du public, aux commerçans qui exploitent leurs œuvres. Nous ne serions pas surpris qu'un homme d'un véritable génie, comme Rossini, eût la générosité et la fierté de donner carte blanche pour ce qui le concerne aux fabricans de tabatières à musique, petites ou grandes. L'incident du sénat n'en est pas moins curieux. Dans une affaire qui touche au droit de propriété, voilà une commission du sénat qui met en échec le gouvernement et le corps législatif. Voilà le sénat, si accoutumé à ne pas s'opposer, qui s'oppose, ou du moins montre la velléité de s'opposer. La bonne chance de cet innocent conflit est, nous le répétons, de nous avoir valu le piquant morceau de M. Mérimée.

L'Algérie est-elle aussi pour nous une question d'été? On le dirait. L'Algérie a été le motif récent d'excursions intéressantes. Hier c'était l'empereur qui revenait d'Afrique; aujourd'hui c'est Abd-el-Kader qui arrive en France. Que vient-il faire chez nous, le grand homme de la nationalité arabe, lui, comme l'a dit le poète :

> Lui, le sultan né sous les palmes,
> Le compagnon des lions roux,
> Le hadji farouche aux yeux calmes,
> L'émir pensif, féroce et doux?

Malheureusement notre corps législatif ne songeait qu'à s'envoler lorsque la question algérienne lui est arrivée sous la forme de la grande société avec laquelle l'état a traité pour le développement des travaux publics et du crédit dans notre colonie. Le sénat a bien eu une délibération curieuse, où il a été fort question de polygamie à propos du sénatus-consulte algé-

rien; M. Buffet a bien prononcé au corps législatif sur la colonisation un discours plus instructif et plus remarquable que tout ce qui a été dit au sénat. Une harangue aussi forte que celle de M. Buffet n'est plus de saison au commencement de juillet. M. Buffet a soutenu que nulle part et jamais on n'a colonisé dans les conditions où nous sommes et où nous voulons rester en Algérie. Il a eu en cela parfaitement raison; mais si la saison permettait d'entamer un si sérieux débat, on aurait le droit de lui faire observer que l'Algérie est vis-à-vis de nous non une colonie, mais une contrée et une race conquises. Entre une colonie et une conquête, grande est la différence. Si l'on peut chercher des termes de comparaison pour l'Algérie, il ne faut point parler des colonies anglaises nées spontanément pour ainsi dire, vigoureusement produites par une émigration capitaliste. Les exemples des États-Unis, de l'Australie, n'ont rien à faire ici. C'est plutôt de l'Inde qu'il faudrait parler. L'embarras pour nous en Algérie est d'être en face d'une population en même temps très guerrière et très pauvre, fermée par l'opiniâtreté de sa religion à la force d'assimilation et d'absorption que nous pourrions exercer sur une population chrétienne, comme nous l'avons fait par exemple depuis un siècle sur la Corse. Puisque la volonté de la France s'est attachée à l'Algérie, nous avons à résoudre très lentement et à grands frais un problème très complexe. Dans les circonstances présentes, il eût été fort intéressant pour le public d'être mis à même d'apprécier les solutions auxquelles l'empereur s'est arrêté durant son voyage. Nous regrettons, quant à nous, que la presse française ait été invitée à s'abstenir de reproduire et de discuter le mémoire où l'empereur a résumé ses idées sur l'Algérie. Nous croyons que la publicité donnée à ce mémoire, tout en provoquant des contradictions qui eussent été utiles au gouvernement, eût fait honneur à l'empereur. L'affaire algérienne ne peut être en notre temps un secret d'état, un *arcanum imperii*. Elle ne peut réussir que par la coopération constante de l'opinion du pays éclairé par des communications et une discussion incessantes sur les chances et les conditions de l'entreprise. L'Algérie est un sujet sur lequel l'opinion publique et l'empereur lui-même peuvent se prononcer avec plus de compétence et d'utilité qu'ils ne le sauraient faire sur l'histoire de Jules César. Nous regrettons que l'empereur, qui n'a point hésité à confier au public le fruit de ses études sur l'histoire ancienne, nous laisse ignorer le résultat bien plus important et bien plus utile des recherches et des réflexions qu'il a consacrées à l'Algérie. La presse étrangère est plus à l'aise à cet égard que la presse française. Elle a publié des analyses et des fragmens du mémoire impérial; mais nous n'osons nous fier à des révélations qui, étant interdites chez nous, doivent nous paraître suspectes quand elles nous arrivent sous un passeport étranger. Cependant, s'il était permis d'ajouter foi à des traductions étrangères, il n'y aurait point d'indécision dans la pensée de l'empereur, et le chef de l'état se promettrait

des résultats décisifs, si les mesures combinées par lui étaient réalisées. Le mémoire, d'après le *Times*, se terminerait ainsi : « Les mesures que je propose doivent être discutées une à une par les ministres et le gouverneur-général de l'Algérie. Lorsqu'elles seront adoptées, elles formeront un système complet d'administration qui sera suivi en Algérie par l'apaisement des passions et la satisfaction des intérêts. L'Algérie sera alors pour nous, non plus, comme je l'ai dit en commençant, un fardeau, mais un nouvel élément de force. Les Arabes, contenus dans de justes limites et satisfaits, nous donneront ce qu'ils peuvent nous donner de mieux, c'est-à-dire des soldats, et la colonie, devenue prospère par le développement de sa richesse territoriale, créera un mouvement commercial éminemment favorable à la métropole. » Une pareille conclusion est bien faite pour exciter notre curiosité et nous faire dresser l'oreille. L'empereur ne pense-t-il point que, parmi les nombreuses questions qu'il embrasse, il en est, et des plus graves, sur lesquelles l'opinion publique serait en état de l'éclairer mieux que les plus éminens ministres? Cette idée par exemple de recruter des régimens parmi les Arabes mériterait à elle seule un public examen et de publiques explications. S'il ne s'agit d'employer les troupes indigènes dont on veut accroître le nombre qu'en Algérie, à la bonne heure; mais s'il était question d'avoir en France des garnisons arabes, si l'on voulait que dans ses guerres avec les nations chrétiennes la France eût, comme la Russie, ses Cosaques et ses Kirghiz, ce serait une autre affaire, et il y aurait lieu de prendre en prompte et sérieuse considération les observations très opportunes présentées par M. Lanjuinais dans la dernière session sur les garanties légales qui doivent entourer l'emploi des troupes musulmanes en Europe.

Les élections municipales qui vont avoir lieu confirmeront, nous n'en doutons point, les symptômes du réveil de l'esprit public que l'on constate partout depuis quelque temps. Les populations urbaines feront triompher les tendances libérales qui se manifestent chez elles. De récentes élections particulières de conseillers-généraux ont montré que le mouvement libéral se poursuit sur la surface du pays avec une fermeté soutenue. L'essentiel dans cette circonstance est que les communes, et les plus considérables surtout, manifestent la volonté de reconquérir leur spontanéité, leur initiative, de donner issue aux forces vives locales, et de s'affranchir de la tutelle de l'administration. L'administration, en ayant la prétention de diriger, quelquefois par une pression directe, le système électoral, a placé la pratique de nos institutions représentatives dans un cercle vicieux. L'objet des institutions représentatives, c'est le contrôle de l'administration. Pour que cet objet soit atteint, il faut que les électeurs gardent dans tous les degrés de la hiérarchie électorale l'indépendance de leur initiative; mais, quand celui qui doit subir le contrôle pèse sur celui qui doit l'exercer, le jeu des institutions représentatives est faussé. Les instructions très modé-

rées données publiquement par le ministre de l'intérieur aux préfets à propos des prochaines élections municipales montrent que le gouvernement commence à comprendre cette vérité, dont le public s'est d'ailleurs préoccupé avant lui. Nous verrons si l'action des préfets répondra au ton de la circulaire. En tout cas, il est évident que les électeurs commencent à se sentir hors de page; l'expérience des élections municipales qui vont avoir lieu sera un exercice et une école qui profiteront infailliblement à l'éducation publique et aux progrès d'indépendance que mettront en lumière les élections générales quand le moment d'y recourir sera venu.

La session anglaise s'est terminée au commencement du mois; la clôture a été suivie immédiatement de la dissolution de la chambre des communes, arrivée au terme de son mandat, et des élections. Un triste et dramatique épisode a marqué les derniers jours de la session. Nous voulons parler du vote indirect de censure de la chambre des communes qui a obligé le chancelier, lord Westbury, à se démettre de ses fonctions. Ce vote, les débats qui l'ont précédé, les faits qui l'ont motivé, forment une page instructive de l'histoire des mœurs politiques de l'Angleterre. Le chancelier a été blâmé pour l'emploi qu'il a fait de son patronage. On sait qu'en Angleterre les fonctions publiques qui sont à la nomination des ministres sont relativement peu nombreuses, dotées en général de salaires importans, et qu'une grande latitude est laissée au pouvoir ministériel pour la fixation de l'époque des mises à la retraite et des pensions. Le membre du cabinet qui a le plus grand patronage, c'est-à-dire qui a le plus grand nombre de places à sa nomination, est le lord-chancelier; le patronage du lord chancelier s'étend sur une certaine quantité de bénéfices ecclésiastiques et sur les fonctions de l'ordre judiciaire. Autrefois on trouvait tout naturel en Angleterre que les lords-chanceliers fissent tourner à l'avantage de l'établissement de leurs propres familles le grand patronage dont ils disposaient. Les chanceliers sont la classe d'hommes qui recrutent de parvenus l'aristocratie anglaise. Le chancelier est sorti du barreau, il s'est élevé par son talent et son travail au premier rang de sa profession; il a été *solicitor-general, attorney-general,* et en prenant les sceaux il entre dans la chambre des lords et fonde une nouvelle maison patricienne. Autrefois, pour doter ses fils cadets et ses parens, entraînés à sa suite dans l'orbite aristocratique, le chancelier avait comme un apanage de sinécures à titres gothiques. Lord Brougham, en arrivant au pouvoir après l'acte de réforme, supprima ces sinécures fantastiques, patrimoine abusif des familles de chanceliers, et qui rapportaient des émolumens dont le total s'élevait à 20,000 livres sterling par an. Il a existé aussi en Angleterre de singulières pratiques dans la manutention des deniers publics. Jusqu'à la fin du XVIIIe par exemple, les trésoriers de la guerre et de la marine avaient le maniement direct des fonds de leurs départemens, et trouvaient dans la façon dont ils les faisaient valoir une source de bénéfices énormes. On voyait alors des

hommes politiques d'une grande influence préférer le poste de *paymaster general* aux premières places du cabinet. La fortune de quelques-unes des grandes familles du *peerage* anglais n'a pas une autre origine. Ces vieux abus traditionnels, qui offenseraient justement aujourd'hui la conscience anglaise, ont peu à peu disparu sous l'influence de l'esprit honnête et réformateur de notre siècle. Il en est resté quelques vestiges à l'insu de tout le monde. Ainsi, dans l'affaire de l'*Edmund's scandal,* on vient de voir qu'un agent comptable, sous la dépendance des lords-chanceliers, a pu, durant plusieurs années, garder par devers lui et détourner des sommes qui appartenaient à l'état. Le malheur de lord Westbury, c'est que la révélation d'une partie de ces malversations qui dataient de plus loin se soit faite sous son administration, et que, par un laisser-aller regrettable, mais qui n'était peut-être pas sans précédens, tout en imposant leur démission aux coupables, il les ait laissés partir avec des pensions de retraite. Son grand malheur surtout est que le nom de l'aîné de ses fils, ruiné par des paris de course, ait été mêlé à ces tristes intrigues de places retirées aux uns pour être données à d'autres. Personne n'a cru que lord Westbury ait eu connaissance du rôle joué par son fils dans ce marchandage de fonctions publiques; cependant le spectacle de la tragédie domestique qui se passait dans la famille du lord-chancelier n'a point désarmé les hostilités politiques et l'honnête susceptibilité de l'opinion publique; on n'a point épargné le magistrat dans le père soumis à la plus douloureuses des épreuves. Le scandale avait éclaté d'une façon retentissante; il fallait pour le réparer le sacrifice de celui qui l'avait laissé commettre par omission ou négligence. Lord Palmerston a soutenu le chancelier avec cette vaillance opiniâtre qu'il a toujours déployée dans la défense de ses amis; le secours de l'homme le plus populaire d'Angleterre n'a pu néanmoins sauver lord Westbury. Cette catastrophe d'une grande carrière mettra fin sans doute à des abus qui avaient échappé jusqu'à présent aux investigations de l'esprit de réforme; mais, plutôt que de laisser ainsi exposées à des responsabilités cruelles la conscience et la réputation de personnages si considérables, les Anglais ne feraient-ils pas mieux de régler et de contrôler l'exercice du patronage? C'est un des points sur lesquels ils pourraient demander à la France d'utiles exemples. Pourquoi, comme nous, ne mettraient-ils pas, suivant les circonstances, certaines conditions à l'investiture des fonctions? Pourquoi n'imposeraient-ils pas des règles générales à l'avancement et à la détermination des pensions de retraite?

La chute de lord Westbury a donc attristé la fin de la session anglaise; mais les Anglais ne sont pas tendres. Voilà un homme à la mer; on n'y songe plus dans l'excitation joyeuse du mouvement électoral. On peut dire que lord Palmerston, dans son adresse aux électeurs et dans les familiarités enjouées dont il a régalé, avec sa verve infatigable, les *ladies* et les *gentlemen* de Tiverton, a exprimé d'une façon très juste le sentiment au milieu duquel s'accomplissent les élections anglaises. Ce sentiment est ce-

lui d'une satisfaction générale. Les Anglais sont très heureux de leur sort, et ne cessent point de le proclamer et de se le répéter à eux-mêmes. Ils sont heureux d'avoir conservé la paix; ils sont satisfaits d'avoir pratiqué avec un courage inébranlable la politique de non-intervention; ils sont fiers d'avoir diminué leurs taxes et d'avoir devant eux la perspective de nouvelles réductions d'impôt; ils sont glorieux d'avoir réalisé la liberté du commerce et d'avoir propagé en Europe la doctrine du libre échange. Ils ont en outre le sentiment de la vertu bienfaisante de la libre discussion; ils ont la conviction que chez eux la libre opinion publique restera toujours maîtresse du gouvernement, et obtiendra toutes les réformes et tous les progrès, quand elle-même elle en aura sonné l'heure. Les idées libérales y jouissent avec une sécurité complète de leurs succès passés, et y goûtent d'avance les succès certains que l'avenir leur réserve. Certes, en Europe, durant ces six dernières années, on a, en mainte occasion, porté sur les Anglais des jugemens bien différens; on les a trouvés à la fois très révolutionnaires et très prudemment égoïstes dans les affaires d'Italie; on les a accusés de manquer de chevalerie dans la question polonaise; ils ont paru assez médiocres dans l'affaire danoise; on leur en a voulu comme à des alliés qui faussaient compagnie dans l'aventure du Mexique; on a cru qu'ils n'osaient pas soutenir la politique de leurs opinions et de leurs intérêts dans la guerre civile des États-Unis; on les dénonçait comme énervés par les vieux ministres septuagénaires et octogénaires qu'ils conservent à leur tête comme des momies embaumées. La campagne de six années d'une législature finie, c'est d'une tout autre façon qu'ils dressent eux-mêmes leur bilan. Ils rappellent que depuis 1860 ils ont opéré sur leurs taxes des réductions qui se montent à 400 millions de francs, et qu'ils possèdent un revenu annuel supérieur à celui avec lequel ils ont commencé cette œuvre prodigieuse de dégrèvement. Ils disent que pendant la même période ils ont réduit de 300 millions le capital de leur dette publique. Lord Stanley annonçait l'autre jour à ses électeurs qu'il était possible avant peu de diminuer encore la taxation du pays de 5 millions sterling par an. Certes, quand on voit l'usage que les Anglais savent faire de la paix, il est difficile de contredire les éloges qu'ils se décernent et de ne pas regretter que ces exemples aient si peu d'imitateurs parmi les gouvernemens de notre continent.

Dans un pays qui se sent bien gouverné, gouverné dans le courant de ses idées et de ses intérêts, les chances de l'opposition sont petites. Aussi l'opposition est-elle peu bruyante aux *hustings*. Le parti tory maintiendra à peu près ses forces parlementaires, grâce aux influences locales sur lesquelles il s'appuie, influences protégées elles-mêmes par le système électoral en vigueur; il perdra cependant quelques voix, et il aura surtout contre lui les imposantes démonstrations des votes des grandes villes. Londres s'est vraiment conduit dans cette occasion comme la métropole intellectuelle d'un empire. Les tories n'avaient essayé la lutte que dans

deux districts électoraux de Londres, dans la Cité et à Westminster. Leurs deux candidats ont échoué dans la Cité, et ils ont été battus à Westminster. Westminster a élu John Stuart Mill; nous nous étions trompé quand nous avions redouté qu'il n'y eût rivalité dans cette importante *constituency* entre la candidature patricienne, mais libérale, du capitaine Grosvenor et celle de M. Mill. Les deux comités libéraux, qui étaient peut-être un peu en défiance l'un de l'autre dans le principe, se sont mis d'accord dans l'action, et le véritable adversaire de M. Mill a été le candidat tory, M. Smith, un honnête et opulent négociant qui, au *poll*, est resté bien loin en arrière. La nomination de M. Mill par un district comme Westminster réjouira et réconfortera tout ce qu'il y a d'esprits libéraux en Europe. M. Mill a tenu à faire triompher avec lui un principe destiné à purifier les élections anglaises, le principe que les électeurs dans le choix de leurs représentans ne doivent être dirigés que par des considérations d'intérêt public et non par des vues d'intérêt local. C'est l'homme public et les idées générales dont il est la personnification que les électeurs, suivant M. Mill, doivent rechercher dans leur député. Le succès d'un tel principe suppose une éducation politique élevée chez les électeurs, et c'est en ce sens surtout qu'il fait honneur à ceux de Westminster. M. Mill a encore eu le mérite de ne vouloir contribuer en rien aux frais matériels de l'élection; ce sont les électeurs eux-mêmes qui ont fait les fonds indispensables et qui ont assuré par leurs efforts personnels le triomphe de leur représentant. La victoire à ce point de vue est encore très remarquable; on assure en effet que le candidat tory qui combattait M. Mill n'a pas dépensé moins de 200 ou 250,000 francs. Aussi, après le vote, les processions des partisans de M. Mill ont parcouru les rues de Westminster avec des drapeaux portant cette inscription : « l'idée a vaincu l'argent. » D'autres districts métropolitains se sont mis à l'unisson de Westminster en nommant des hommes d'opinions éprouvées et de talens distingués tels que M. Torrens et M. Hughes, le spirituel auteur d'un livre que la *Revue* a fait connaître à ses lecteurs, *Tom Brown's School Days*. Il n'est pas possible assurément de tirer dès à présent l'horoscope de la chambre des communes qui va sortir des élections. La prétention aux prophéties serait d'autant plus téméraire que rarement dans des élections anglaises l'esprit de controverse politique a été plus contenu et plus réservé qu'il ne l'a été dans celles-ci. Pourtant sur deux points et dans des sens opposés a été poussé le cri de guerre au bruit duquel les partis sont destinés à se livrer de prochaines batailles. M. Bright, à Birmingham, a relevé la question de la réforme électorale dans un ample et mâle discours; à Calne au contraire, M. Lowe, un libéral qui n'est pas réformiste et qui sera le plus vigoureux adversaire de M. Bright, a repris la thèse qu'il a soutenue, il y a quelques mois, à la chambre des communes contre une prétendue réforme qui ne ferait que soumettre l'intelligence indépendante à la brutale tyrannie du nombre. Un autre orateur éloquent, libéral aussi, mais comme M. Lowe

opposé à une nouvelle extension du droit du suffrage, M. Horsman, vient d'être réélu. Pris en masse, le parti libéral dans la nouvelle chambre se sera accru en nombre; mais aussi sur certaines questions les scissions éclateront avec moins de ménagement entre les fractions dont il se compose. Il ne faudrait pas une trop grande victoire numérique du parti libéral pour que le ministère pût maintenir l'équilibre artificiel d'opinion et de conduite qui l'a fait vivre depuis six ans.

Ce n'est point de cette prospère exubérance de vie que l'Autriche nous présente l'image. Cependant les derniers incidens politiques qui ont eu lieu à Vienne, et que nous avions pressentis, sont loin d'être dépourvus d'intérêt. L'empereur d'Autriche a pris courageusement un grand parti : il veut essayer de se réconcilier politiquement avec la Hongrie. Le système unitaire et centralisateur de M. de Schmerling est abandonné; l'opinion qui veut tenir plus de compte des aspirations originales des nationalités qui composent l'empire prévaut avec M. de Mensdorf-Pouilly et le comte Belcredi. La politique de M. de Schmerling, à en juger par les résultats, n'avait réussi à rien. M. de Schmerling a eu sans doute le mérite d'aider à l'établissement du régime constitutionnel en Autriche, la droiture et la loyauté de ses intentions doivent être reconnues; mais il n'a rien fait de sensible pour la réorganisation de l'empire autrichien. Il n'obtenait rien des grandes nationalités dissidentes, et, les choses restant de ce côté dans un état précaire, on ne réduisait pas les armemens, on ne pouvait parvenir à rétablir les finances. Le *statu quo* devenait périlleux et inquiétant. Nous ne sommes point surpris de cet échec. Il eût fallu, pour qu'elle réussît, que l'œuvre d'unification et de centralisation politique au moyen des institutions représentatives eût été tentée depuis un siècle. Voyez l'Angleterre : il y a un siècle et demi qu'elle s'est uni l'Écosse, il y a plus de soixante ans qu'elle s'est uni l'Irlande, et de ces deux unions il n'y en a qu'une qui ait complétement réussi jusqu'à ce jour. Nous ne sommes pas d'ailleurs à une époque où le travail de fusion entre des nationalités qui ont conservé leur originalité persistante se puisse accomplir. Il faut donc que l'Autriche, si elle veut tenter quelque chose de pratique, s'efforce de vivre par un système de concessions intelligentes et de compromis avec les élémens variés dont elle est formée. La réconciliation de la Hongrie doit être la base de cette politique aussi humaine que raisonnable. Quand la cour de Vienne est mal avec la Hongrie, à un malaise intérieur s'ajoute pour elle un véritable affaiblissement vis-à-vis de l'étranger. Il est difficile à l'Autriche d'avoir au dehors une politique décidée lorsqu'elle se sent intérieurement déchirée. Aussi a-t-on vu dans ces derniers temps la politique de M. de Schmerling, trop allemande à l'intérieur, manquer de force pour être assez allemande vis-à-vis de la Prusse et protéger suffisamment dans l'affaire des duchés la cause des états moyens contre les envahissemens de la Prusse. Par contre, il est permis d'espérer que le jour où elle se sera entendue avec la Hongrie, la cour de Vienne se sentira plus capable de

reprendre avec autorité son rôle naturel dans les affaires de la confédération germanique.

Il est une autre réconciliation que nous aurions plus à cœur encore, c'est celle de l'Italie et de la cour de Rome dans le domaine du spirituel. Malheureusement les documens publics ne nous apportent que l'annonce d'un premier échec dans les négociations qui ont été récemment essayées entre le pape et le roi Victor-Emmanuel. Nous nous croyons cependant autorisés à ne pas désespérer du succès final de ces tentatives quand nous voyons le ton de modération et de bonne foi qui règne dans le rapport du général La Marmora. La raison de l'intérêt que nous portons aux négociations entamées entre Rome et l'Italie est bien simple; nous voyons dans le succès de ces négociations la garantie de la réalisation paisible de la convention du 15 septembre. Quand la cour de Rome et l'Italie auront montré qu'elles peuvent s'entendre sur les délicates questions du spirituel, que l'Italie ne veut point opprimer les intérêts catholiques, et que le pape sait accepter avec une résignation pieuse, en vue des intérêts religieux qui lui sont confiés, les faits accomplis qui ont pu froisser ses intérêts temporels, la France sera délivrée des responsabilités que lui impose son intervention, et l'exécution de la convention du 15 septembre ne pourra plus inquiéter les consciences. Nous demeurons convaincus que ni à Rome ni à Florence la pensée des négociations n'est abandonnée. Peut-être, par une tactique diplomatique usuelle, feint-on aujourd'hui à Rome et à Florence, après la suspension des négociations, plus de raideur dans certaines prétentions qu'on n'est disposé à en montrer jusqu'à la fin. Il ne nous appartient point d'indiquer les concessions mutuelles que devraient se faire les parties contractantes; il nous semble que l'Italie, qui marche à la réalisation du principe de l'église libre dans l'état libre, pourrait être sans danger assez coulante. Quoi qu'il en soit, nous nous refusons à croire qu'on doive renoncer à la perspective que Pie IX a ouverte au monde en conviant lui-même Victor-Emmanuel à la pacification religieuse par une démarche aussi intelligente que généreuse.

Si l'on voulait un exemple du chemin moral que la cause italienne a fait dans le monde, l'Espagne nous le fournirait. Un ministère aujourd'hui, en Espagne, acquiert de la force et donne un signe de vitalité en annonçant qu'il est disposé à reconnaître le royaume d'Italie. On supposait que le duc de Valence avait une intention semblable quand il forma son dernier cabinet; si cette hypothèse était exacte, l'ajournement de son dessein n'a point porté bonheur au général Narvaez. Espérons que le maréchal O'Donnell montrera plus de décision et de fermeté. Le ministère espagnol vient de renvoyer les cortès, qui ne sont jamais en Espagne la difficulté des cabinets. Nous n'avons point la prétention de donner au maréchal O'Donnell des avis sur la politique intérieure de la péninsule, soumise à des combinaisons dont la subtilité capricieuse nous échappe la plupart du temps; mais nous ne pouvons nous empêcher de l'inviter à porter son attention

sur les finances de son pays. La crise financière dont souffre l'Espagne a un douloureux retentissement sur les intérêts français; toutes les valeurs espagnoles sont frappées de discrédit, et malheureusement les capitalistes français qui ont avec tant de confiance commandité la construction des chemins de fer espagnols subissent, par l'effet de ce discrédit, des pertes énormes. Il eût été facile au maréchal O'Donnell de conjurer ce désastre, dans son précédent ministère, en accordant de justes et intelligentes réparations aux créanciers lésés de l'Espagne. Le mal s'est bien aggravé depuis ce temps-là; mais, si le cabinet actuel s'efforçait d'y porter remède, le maréchal O'Donnell gagnerait à cette politique une grande considération en Europe et surtout en France. E. FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

POLÉMIQUES HISTORIQUES ET LIVRES NOUVEAUX.

Ce n'est point certes l'activité, ce n'est pas du moins l'apparence de l'activité qui manque dans le champ des lettres contemporaines, dans ce vaste champ qui semble prendre tous les jours une extension nouvelle, où fleurissent histoires et romans, poésies et découvertes d'érudition, œuvres originales et traductions, livres sérieux et livres frivoles. Ce qui manquerait bien plutôt, ce serait ce temps de repos où les esprits se recueillent et se renouvellent comme les forces de la nature se réparent et se retrempent dans des sommeils apparens. Pour l'esprit, il n'y a ni halte, ni saisons, ni sommeil d'hiver, ni repos d'été. La production intellectuelle est de tous les instans; humble ou riche, la moisson retombe incessamment sur l'aire. Tous les jours des milliers de mains rédigent leur éternel placet pour cet être éternellement fuyant et insaisissable qui s'appelle la postérité et qui ne reçoit pas tout ce qu'on met à son adresse. Des multitudes d'intelligences connues ou inconnues sont obstinément à l'œuvre. Les uns fouillent l'histoire dans tous les sens et en font revivre les spectacles, les personnages, qu'ils éclairent de lumières nouvelles; les autres se jouent dans l'invention, au risque de recommencer plus d'une fois les mêmes récits. Ceux-ci étudient la poésie et les arts dans leurs lois essentielles, dans la variété de leurs manifestations; ceux-là observent et décrivent les mœurs, la vie sociale. Il en est qui mettent toute leur imagination et leur habileté à gonfler laborieusement des bulles de savon qui s'évanouissent presque aussitôt dans l'air. Tous sont à l'œuvre; bien peu sans aucun doute atteignent victorieusement le but, et, tout compte fait, le domaine des lettres s'enrichit ou s'encombre de cet effort multiple, de cette production infatigable, des livres nouveaux qui se succèdent, sans parler des vieux livres qu'on remet au jour, des mémoires, des correspondances, des rela-

tions qu'on tire de l'oubli et qui s'accumulent de plus en plus. Il faut en convenir en effet, nous sommes d'un temps qui a particulièrement ce goût des exhumations et des restaurations où se mêlent un zèle singulier d'exactitude et une curiosité souvent indiscrète ou futile. L'inédit a pour nous une saveur irrésistible. Nous avons la passion des détails familiers sur les hommes et sur les choses, des secrets qui dorment dans la poussière des archives privées ou publiques, et cette émulation de découvertes ne laisse pas quelquefois de faire naître d'étranges épisodes entre érudits qui se disputent une même époque ou un même personnage.

Toujours est-il que ce goût du nouveau et de l'inconnu, ce goût du document intime, qui a sans contredit ses bizarreries et ses puérilités, a aussi ses résultats sérieux et devient un des traits les plus caractéristiques du moment présent. Il se forme en vérité depuis quelque temps toute une littérature de révélations et de rectifications historiques. Des mémoires qu'on croyait connaître, et qui étaient plus ou moins altérés, sont rendus à leur intégrité première; des témoignages nouveaux se multiplient sur le XVIIIe siècle comme sur la révolution; des correspondances inattendues se produisent, et c'est ainsi que tout récemment encore, on le sait, la reine Marie-Antoinette elle-même, entre tant d'autres personnages de l'époque révolutionnaire, devenait l'héroïne d'une de ces révélations ou de ces restaurations qui, sans modifier essentiellement l'histoire, lui impriment du moins un cachet plus précis, plus familier et plus vivant. On disait bien qu'il y avait des lettres de la reine, et de temps à autre quelques-unes de ces lettres se glissaient dans des livres sur la révolution ou dans des recueils de documens historiques. Des éditeurs sont venus qui ont rassemblé tous ces fragmens épars, ceux qu'on connaissait avec d'autres qu'on ne connaissait point encore, et il en est résulté les curieuses, les attachantes publications de M. d'Hunolstein et de M. Feuillet de Conches. Ces lettres, recueillies un peu partout, dans des archives de famille et dans des archives publiques, ont frappé et devaient frapper l'attention; elles mettaient de nouveau en lumière et la reine et le roi Louis XVI, et tout ce règne qui ressemble à un honnête et impuissant prologue de la révolution. Ce n'était là cependant encore que le commencement d'un épisode qui tend aujourd'hui à devenir singulier. Après les collections françaises en effet est survenue une autre publication faite à Vienne par le directeur des archives, M. le chevalier d'Arneth, et qui contient une correspondance toute nouvelle, toute différente, entre Marie-Antoinette et sa mère l'impératrice Marie-Thérèse (1). Cette correspondance va de 1770 à 1780, c'est-à-dire de l'époque du mariage de la reine à la mort de l'impératrice. Elle se déroule à travers les mêmes événemens, les mêmes préoccupations, sans se rencontrer avec les lettres mises au jour en France. Il n'y a qu'une seule lettre

(1) *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, par M. Alfred Ritter von Arneth; 1 vol. in-8°. Vienne et Paris, chez Ed. Jung-Treuttel, 19, rue de Lille, 1865.

commune aux collections françaises et à la collection de Vienne. Le livre de M. d'Arneth a donc un intérêt propre et distinct, qu'il tire non-seulement de la correspondance de Marie-Antoinette, mais encore et surtout de celle de l'impératrice, et sous ce rapport il se relie aux travaux dont la grande Marie-Thérèse est aujourd'hui l'objet en Allemagne.

En réalité, c'est un document de plus, un document de la plus sérieuse valeur, où apparaissent ces deux figures de femmes, l'une, toute jeune encore, faisant gaîment, légèrement, son apprentissage de future reine de France, l'autre grave, un peu grondeuse parfois, ayant quelque peine à comprendre cette vie française au sein de laquelle elle voit sa fille emportée, mêlant la politique à la tendresse, l'austérité à une prévoyance affectueuse. Il n'est point douteux que ces lettres nouvelles font pénétrer plus intimement dans un certain ordre de sentimens de Marie-Antoinette et dans ses rapports avec sa mère; elles montrent surtout d'une façon plus sensible le retentissement qu'avaient à Vienne jusque dans la famille impériale et dans l'âme même de Marie-Thérèse tous ces bruits malveillans, envenimés, qui formaient autour de la reine à Versailles la plus dangereuse atmosphère. L'impératrice, on peut le voir, s'en inquiétait gravement. Elle voulait que la reine vécût avec le roi, qu'elle fît un dauphin, qu'elle tînt ferme pour l'alliance dont elle était l'image. Marie-Thérèse ne badine pas sur ces choses-là et sur tout ce qui trouble son haut sentiment royal ou sa simplicité allemande. Il y a des momens où elle ne tarit pas sur les légèretés de Marie-Antoinette, sur ses promenades à cheval, sur ses toilettes, sur ses familiarités compromettantes, et rien ne serait plus facile que de tirer parti contre la fille des paroles de la mère, de chercher dans les lettres de Marie-Thérèse la confirmation de tous ces bruits dont elles ne sont pourtant qu'un écho. Sous ce rapport, la publication faite à Vienne, en mettant en scène de tels personnages, en précisant certains points, en dévoilant un peu plus certaines particularités intimes, ne ferait, ce semble, qu'ajouter à l'intérêt des autres publications en les complétant; mais voici bien une autre affaire : autour de cette mémoire douloureuse de la plus aimable des femmes vient de s'engager un de ces combats d'érudits, une de ces contestations bizarres dont je parlais. Le livre de M. d'Arneth a été le prétexte, et, cette collection de Vienne à la main, un des principaux publicistes d'Allemagne, un professeur de l'université de Bonn, M. de Sybel, a ouvert à grand renfort de preuves et d'argumentations toute une campagne pour battre en brèche l'authenticité des collections françaises. Ainsi toutes ces lettres que nous avons lues, où nous avons cru voir l'esprit, le caractère, la perplexité de la brillante et malheureuse reine, ne seraient plus qu'un ramassis de documens apocryphes! C'est aller, si je ne me trompe, un peu rudement en besogne. Il y a une question de fait sur laquelle les éditeurs français voudront s'expliquer sans doute; mais il y a aussi une question morale d'appréciation qui appartient à tout le monde, et dès ce moment il ne me paraît pas absolument nécessaire, je l'avoue,

pour que les lettres de M. d'Arneth gardent tout leur intérêt, que les lettres publiées en France soient reléguées parmi les plus audacieuses mystifications.

Certes l'érudition allemande est justement renommée pour sa sagacité investigatrice, pour la précision de ses méthodes, et M. de Sybel notamment est un écrivain estimé, quoique très passionné. D'un autre côté, c'est incontestablement le droit, c'est le devoir d'une véritable critique de ne pas laisser s'introduire d'une façon subreptice dans l'histoire des documens de fantaisie. Il faudrait faire attention cependant et ne pas réduire la science à une sorte de procédure méticuleuse, finissant par se perdre dans ses propres minuties, laissant échapper la vérité vraie et frappante pour courir après des détails subalternes et de petits faits compendieusement rapprochés et mis en contradiction. Il y a longtemps qu'on a dit qu'avec trois lignes d'écriture on pouvait faire pendre un homme. Qu'est-ce donc lorsqu'on a toute une correspondance, et qu'il ne s'agit après tout que de demander à cette correspondance des preuves contre elle-même, contre sa propre authenticité? Il est vrai, rien ne serait plus aisé que de découvrir et de noter dans les lettres de Marie-Antoinette publiées en France des erreurs de date, des variantes de texte qui arrêtent au premier moment, des lacunes, des contradictions. A travers tout, une certaine vérité se fait jour, et au demeurant les démonstrations tentées en Allemagne ne me semblent nullement concluantes. On a voulu trop prouver, et on ne prouve rien; on amasse simplement de petits nuages d'interprétations; or il faudrait vraiment arriver un peu mieux muni de preuves, un peu mieux armé, pour dire à des gens sensés : Vous êtes les complices ou les dupes d'une falsification hardie! Quoi donc! parce qu'à l'époque de la mort du roi Louis XV l'impératrice, à la date du 30 mai 1774, écrit et se plaint de n'avoir point de nouvelles depuis le 10, qui est le jour du fatal événement, il s'ensuit nécessairement que Marie-Antoinette n'a rien écrit dans cet intervalle, qu'il ne peut exister de lettres, ou que ces lettres que M. d'Arneth n'a point retrouvées, et que publient d'autres collections, sont radicalement fausses! L'invraisemblance morale serait assurément là, dans cette supposition que la reine n'eût rien écrit dans un pareil moment. Il serait au moins aussi simple de croire tout bonnement qu'à l'heure où elle se plaignait, Marie-Thérèse n'avait effectivement rien reçu, qu'elle a pu avoir des nouvelles plus tard, et que ces lettres ont pu, avec le temps, se trouver ailleurs qu'à Vienne. — Quoi donc encore! parce que dans les archives de l'archiduchesse Marie-Christine, duchesse de Saxe-Teschen, il ne s'est rencontré aucune correspondance de la reine, il faut en conclure absolument que les lettres de Marie-Antoinette à sa sœur ne peuvent pas, ne doivent pas exister! Je n'en sais rien; ce qui est certain, c'est que la correspondance même de Marie-Thérèse fait plus d'une fois allusion aux rapports habituels, intimes, de la reine avec ses sœurs, et que dès lors il n'est certainement pas impossible qu'il en subsiste des témoignages. On pourrait citer

bien des confusions semblables. Certes, si un événement devait toucher Marie-Antoinette, c'était la disgrâce du duc de Choiseul, le négociateur de son mariage, l'homme de l'alliance autrichienne : ouvrez cependant la collection d'Arneth, il n'y a qu'une lettre de Marie-Thérèse; de la jeune dauphine, rien. Les autres publications au contraire contiennent une lettre de Marie-Antoinette sur la disgrâce de Choiseul. Cette lettre serait-elle réputée fausse uniquement parce qu'elle ne se sera point trouvée à Vienne, ou parce qu'il y a une erreur de date dans la collection de M. d'Hunolstein?

Il y a du reste un fait à remarquer, c'est que dans la collection de M. d'Arneth elle-même il y a d'évidentes lacunes, que Marie-Antoinette écrivait cependant beaucoup, et qu'il faut bien que tout ce qu'elle écrivait se soit rencontré quelque part. On a mis en avant, il est vrai, comme un sérieux motif de soupçon, une différence sensible de ton et d'esprit entre les lettres publiées à Vienne et les lettres publiées à Paris. D'abord qu'y aurait-il d'étonnant que Marie-Antoinette, qui craignait un peu sa mère, qui avait pour elle une sorte de culte, mît dans ses rapports avec l'impératrice une certaine réserve, qu'elle prît le ton de celle à laquelle elle écrivait, qu'elle se fît en ces momens-là un peu plus allemande? Mais en outre la différence est-elle réellement aussi sensible qu'on le dit? C'est là justement ce qui ne me frappe pas du tout. Ce sont les mêmes habitudes de penser et de sentir, les mêmes tours d'esprit, les mêmes impressions sur les choses et sur les hommes, et quand on compare toutes ces lettres, quelquefois rapprochées de dates, on trouve en fin de compte qu'il n'y a entre elles aucune discordance, qu'elles se suivent même assez bien, qu'elles sont écrites sous les mêmes préoccupations, et font allusion aux mêmes circonstances intimes. Où donc est la raison de considérer les unes comme parfaitement authentiques, les autres comme une œuvre de spécieux mystificateurs qui n'ont eu qu'à puiser dans les mémoires de Mme Campan ou de Weber? Si c'est parce que lettres et mémoires parlent des mêmes choses, on oublie en vérité que Mme Campan était femme de chambre de la reine, initiée à son intimité, en position de tout savoir, peut-être de lire ses lettres, et qu'elle a fort bien pu s'en souvenir, d'autant mieux qu'elle tenait note de tout. A se lancer dans cette voie d'ailleurs, on peut aller loin, et le livre même de M. d'Arneth courrait des risques. Vous souvenez-vous par exemple de cette petite aventure où Marie-Antoinette rabroue si vivement M. de La Vauguyon, le précepteur du dauphin, qui a la prétention de se mêler un peu trop des affaires intimes du jeune couple? Vous avez pu lire cette histoire dans tous les récits du temps. Or l'honorable directeur des archives de Vienne a recueilli une lettre où la dauphine elle-même raconte cette scène. On pourra donc dire aussi, d'après ce système, que cette lettre est faite avec les mémoires du temps, puisqu'elle raconte les mêmes choses presque dans les mêmes termes. Voilà où l'on peut arriver! Au fond, je le crains bien, il n'y a dans tout cela, si l'on me passe le mot, qu'une véritable querelle d'Allemand. La pauvre reine n'eut jamais de chance : autre-

fois, en France, on l'accusa d'être trop autrichienne, aujourd'hui les Allemands la trouvent trop française, pas assez autrichienne, dans ces lettres qui ont tout au moins pour elles la vérité morale, — et c'est peut-être le mobile le plus clair de cette campagne à coups de textes. Puis viennent ceux qui se laissent un peu trop aller à croire du premier mouvement que tout ce qui se dit en Allemagne est un article de foi, que nous sommes des enfans en critique, que nous sommes tout à fait inaptes à discerner le vrai caractère d'un document français; puis arrivent ceux qui se sentent secrètement froissés de tout ce qui relève une reine, qui croient bonnement la révolution intéressée à laisser se perpétuer de vieilles accusations, comme si la révolution avait besoin pour se grandir de ces immolations de renommées. Au-dessus de ces nuages cependant, Marie-Antoinette apparaît dans sa séduisante et douloureuse majesté, suppliciée durant sa vie, objet de contestation après sa mort, et résumant dans sa personne les perplexités d'une époque, les grâces de la femme et les fiertés de la reine.

Je ne veux point dire, on le comprend, qu'il faille se montrer facile pour toutes les exhumations et ouvrir complaisamment les portes de l'histoire à l'invasion des documens apocryphes; mais, en fin de compte, quelle est la correspondance, si authentique qu'elle soit, qui résisterait à ce système d'étroite et rigoureuse procédure, allant chercher partout, dans une variante, dans une apparente contradiction, dans une nuance de langage, un texte de condamnation pour faux témoignage? Tenez, voici cette autre copieuse correspondance de Mme Du Deffand, qui n'est point nouvelle, mais qui reparaît aujourd'hui, rajeunie, rassemblée, coordonnée et commentée par un écrivain fort zélé dans ces matières, M. de Lescure (1); ouvrez une lettre du président Hénault à Mme Du Deffand qui est alors aux eaux de Forges: il vous dira que c'est incompréhensible, surnaturel, que depuis six jours il n'a rien reçu, — d'où on pourrait conclure, tout aussi péremptoirement que pour Marie-Antoinette, que les lettres écrites dans l'intervalle par Mme Du Deffand et reproduites aujourd'hui, quoique le président se plaignît de ne les avoir pas reçues, sont évidemment supposées, — qu'en somme un violent soupçon doit peser sur toute cette correspondance. Et cependant elles sont bien vraies, les lettres de cet anodin et précieux président, et elles sont vraies aussi les lettres de cette femme spirituelle, mordante, agitée et dégoûtée, curieux phénomène moral dans un siècle qui fut lui-même un étonnant phénomène de licence et de grandeur. M. de Lescure a eu l'heureuse pensée de réunir ce qui était dispersé et de replacer Mme Du Deffand dans son siècle, dans son monde, au milieu de ses amis. Complète, cette correspondance ne l'est pas tout à fait malgré son titre, puisqu'elle ne contient pas les lettres à la duchesse de Choiseul, qui appartiennent à

(1) *Correspondance complète de la marquise Du Deffand avec ses amis*, classée dans l'ordre chronologique et augmentée de lettres inédites au chevalier de l'Isle, précédée d'une histoire de sa vie, de son salon, de ses amis, par M. de Lescure; 2 forts vol. in-8o. Plon, 1865.

une autre collection; elle embrasse du moins les plus saillans épisodes de l'existence de Mme Du Deffand, sa liaison avec le président Hénault, sa passion tardive pour Horace Walpole, ses rapports avec Voltaire, Montesquieu, d'Alembert. On peut la suivre ainsi d'un coup d'œil dans cette longue carrière qui va de la fin du XVIIe siècle jusqu'au règne de Louis XVI, à travers ce courant de vie mondaine, de conversations, de soupers et d'esprit.

Elle apparaît bien là tout entière, cette étrange femme, la première des épistolières après celle qu'Horace Walpole appelait *Notre-Dame de Livry*. Oh! sans doute Mme Du Deffand n'a pas la grâce souriante et colorée, l'éblouissant bon sens, la saine et franche gaîté, l'imagination féconde de Mme de Sévigné; elle est de son temps, elle a son originalité à elle dans le tourbillon des licences, l'originalité d'une femme tourmentée d'ennui, qui ne peut vivre avec elle-même et à qui le monde ne suffit pas, qui a goûté à tout et tout épuisé sans connaître la puissance d'un sentiment vrai, et qui finit dans sa vieillesse par s'éprendre d'une passion bizarre pour un Anglais sceptique tout occupé à se tenir en garde contre le ridicule de la tendresse et des démonstrations d'une septuagénaire. Nature étrange assurément qui se dévoile avec une sorte d'ingénuité dans cette longue correspondance, où il y a plus de mouvement et de liberté que de chaleur, où l'accent du dégoût revient sans cesse, où, à travers l'émotion d'un moment, se laissent entrevoir une imagination active et une âme prématurément desséchée! Avec un esprit fait pour tout comprendre, Mme Du Deffand a le malheur de n'avoir aucune illusion; elle cherche obstinément à s'intéresser à quelque chose, elle n'y parvient pas; elle se crée une agitation factice qu'elle porte jusqu'à quatre-vingts ans. Ses lettres ne sont pas seulement l'expression de son esprit, elles sont l'histoire légère d'un temps, d'une société, et c'est ce qui en fait une œuvre à la fois morale et littéraire, une de ces œuvres dont la restitution est dans le goût du jour et reprend un intérêt nouveau.

On aime à revenir vers ce passé qui ne reviendra plus, qui est séparé de nous par une révolution; on aime à le revoir non-seulement dans ses contours extérieurs, dans ses grandes lignes, mais dans le menu de tous les jours pour ainsi dire, dans la familiarité des mœurs et des choses. De là l'attrait de cette correspondance d'une femme du monde d'un esprit terriblement clairvoyant, et, dans un autre genre, de ces curieux et libres *mémoires* du marquis d'Argenson dont M. Rathery met au jour le septième volume, des *journaux* du bourgeois Matthieu Marais, du bonhomme Buvat sur la régence. Ce sont les chroniques secrètes du temps, les récits à la Procope d'un monde qui a rendu ses comptes devant la souveraine justice et qui les rend encore chaque jour devant l'histoire. Ces publications se multiplient décidément aujourd'hui; on les édite, on les commente, on les annote avec soin, on les exagère aussi quelquefois. Elles forment une littérature qui, sans avoir la valeur originale des conceptions spontanées et sans y suppléer, amuse et instruit encore. A la condition qu'on ne s'y ab-

sorbe pas, c'est un moyen de s'étendre, de se renouveler, de même que l'étude des littératures étrangères est un moyen de s'étendre dans un autre sens, de se fortifier par une connaissance plus intime de toutes les formes de la pensée, de toutes les nuances de civilisation morale et intellectuelle. Reproductions de livres anciens inédits ou incomplétement connus et traductions de livres étrangers marchent de pair.

Autrefois on s'en tenait, en fait de traductions, aux grandes œuvres, aux œuvres consacrées et aux grands noms, à Shakspeare, à Milton, à Dante, à Tasse. Aujourd'hui on va plus loin; la curiosité contemporaine est au travail, fouillant dans le présent comme dans le passé, ne se contentant plus des noms environnés de l'auréole ou des plus grandes œuvres des plus grands poètes, et c'est ainsi que M. Guardia, avec un zèle patient et intelligent, fait passer en français un des écrits les moins connus, les moins lus de Cervantes, *le Voyage au Parnasse,* — que M. Alphonse Royer, esprit fin et habile, met tous ses soins à traduire, non plus Calderon ou Lope de Vega, mais le poète espagnol Alarcon, et mieux encore les folles, les spirituelles féeries de l'aimable humoriste italien Carlo Gozzi (1). M. Guardia s'est laissé séduire par le charme secret qu'il y a dans tout génie d'une nature puissante et sympathique, et il a cru, non sans raison certainement, que les moindres œuvres de l'auteur de *Don Quichotte* avaient toujours quelque chose de la forte séve de l'imagination qui les créa. Il a joint à la traduction du *Voyage au Parnasse* une biographie complète, nourrie, substantielle, à laquelle il ne manquerait qu'un peu de lumière et d'ordre. Il ne faut pas s'y tromper cependant, c'est toujours par *Don Quichotte* et les *Nouvelles* que Cervantes est ce qu'il est; c'est là qu'il a mis le sel de son esprit, la grâce supérieure de son bon sens, la finesse de son observation, tous les élans de son âme héroïque et opprimée. *Le Voyage au Parnasse* n'est qu'une bluette satirique qu'il était difficile de traduire, et que M. Guardia a fait passer habilement dans notre langue : spirituelle boutade, représaille sans fiel d'une imagination puissante et enjouée contre ses contemporains. Cervantes, sous une forme ingénieuse et animée, passe en revue tous les poètes de son temps, criblant les mauvais de ses railleries, honorant les bons et se montrant lui-même le plus pauvre et le plus malheureux, ayant bien assez de génie pour écrire *Don Quichotte,* qui est « une ressource contre le chagrin et la mélancolie en toute saison, » et les *Nouvelles,* qui « ont ouvert un chemin à la langue castillane, » mais fort embarrassé quand le dieu des vers l'invite à plier son manteau et à s'asseoir dessus : il n'y a qu'un malheur, il n'a pas de manteau. « J'ai, dit-il, j'ai et j'aurai mon esprit, grâce au ciel, qui me guide vers le bien, affranchi et libre de toute adu-

(1) *Le Voyage au Parnasse* de Michel Cervantes, traduit en français pour la première fois, avec une notice biographique, par M. J.-M. Guardia; 1 vol. in-18, Jules Gay, éditeur, 1865. — *Alarcon, théâtre,* traduit pour la première fois par M. Alphonse Royer; 1 vol. in-18. Michel Lévy. — *Carlo Gozzi, théâtre fiabesque,* traduit pour la première fois par M. Alphonse Royer, 1 vol. in-18. Michel Lévy, 1865.

lation. Mes pieds ne suivent jamais la voie du mensonge, de la fraude et de la fourberie, ennemis mortels de la vertu sainte. Je ne m'emporte point contre ma mauvaise fortune, et pourtant, en me voyant debout en un tel lieu, je sens encore plus vivement ma misère. Si grands que soient mes désirs, je me contente de peu... » Il y aura toujours profit à les voir passer comme dans un nuage, ces génies fiers et indulgens, ces héroïques maladroits, ces vaillans infortunés qui portent leur misère avec une mélancolie souriante, à côté des raffinés, des mondains et des habiles, qui le plus souvent sont aussi les heureux.

C'était peut-être bien aussi un homme à la mode de Cervantes, quoique avec bien moins de génie, ce poète dont M. Alphonse Royer s'est fait le traducteur, cet Alarcon qui arrivait du Mexique, son lieu natal, et débarquait en Espagne vers la fin du XVIe siècle, au moment où tous les *désespérés* d'Europe partaient au contraire pour l'Amérique. Cervantes le fait figurer tout jeune encore, sans doute peu après son arrivée du Nouveau-Monde, dans le récit burlesque d'une fête de *San Juan d'Alfarache* à Séville. Quelle fut la vie d'Alarcon? On ne le sait guère. Il n'avait pas certes la beauté en partage. Il était laid, de maigre apparence, bossu, et il eut surtout à lutter contre la mauvaise fortune, même contre le déchaînement des poètes ses contemporains, qui l'assaillirent de brocards. Il avait fini par obtenir un emploi, et vers 1739 on trouve cette note : « Est mort don Juan d'Alarcon, poète renommé par ses comédies et par ses bosses, et rapporteur au conseil royal des Indes. » Alarcon est en effet ce « poète renommé, » le vrai créateur de la comédie de caractère en Espagne. On connaît ses œuvres au moins de nom, *la Vérité suspecte*, premier modèle du *Menteur* de Corneille, *le Tisserand de Ségovie, Acquérir des Amis, Changer pour trouver mieux*. M. Alphonse Royer n'a pas eu seulement l'idée de les traduire, il a eu la patience d'en traduire au moins une en vers octosyllabiques. Je conçois bien que la traduction d'Alarcon ait été pour M. Alphonse Royer un travail sérieux; mais ce qui est certain, c'est que la traduction de Carlo Gozzi a dû être un amusement autant qu'un travail. Assurément rien ne diffère plus du poète espagnol que le poète vénitien. Ici, on est en pleine vie indolente sous le ciel de Venise, en pleine féerie au théâtre San-Samuel, en pleine guerre aussi contre la comédie larmoyante de Goldoni. Cet humoriste est un autochthone, un défenseur du vieux langage, des vieilles mœurs, des vieux amusemens nationaux. Gozzi a le mérite d'être un original dans l'exiguïté de son génie. C'est de la féerie, direz-vous, c'est un jeu d'esprit bizarre et puéril : c'est possible; mais, comme le remarque avec une spirituelle ironie M. Royer, il faut pardonner au poète vénitien de ne pas prêcher sur son théâtre, de ne faire courir dans ses fables « aucune mère après son enfant perdu, aucun héritier dépossédé après les papiers qui doivent lui rendre son nom et sa fortune au bout de cinq actes de gymnastique dramatique. » Ces puissantes machines n'étaient pas connues du temps de Carlo Gozzi. Fermez les

yeux un instant, vous verrez passer, comme dans un rêve bizarre, toutes ces pièces : *l'Amour des trois oranges, Turandot, le Roi cerf, la Femme serpent, l'Oiselet vert,* et ces personnages populaires, Truffaldin, Tartaglia, Pantalon, Brighella. Tout ce qu'il y a de grâce folle et de caprice se joue dans ces inventions dont la gaîté petille au bruit monotone et indistinct de la décadence vénitienne, car enfin, s'il est vrai que les œuvres de l'esprit reproduisent une époque, elles la peignent quelquefois par contraste. Il y a des bergeries sous la terreur. La reine de l'Adriatique marche à la ruine au milieu des plaisirs, des voluptés faciles et des lazzis de Truffaldin; elle marche vers la mort, mais pour renaître, pour se relever, rajeunie, retrempée par le malheur, par la séve d'un sentiment national qui prépare son avénement à une vie nouvelle. Et voilà comment un simple humoriste, un faiseur de contes de fées, ramène, d'un peu loin il est vrai, et par des chemins un peu détournés, aux grandes contentions et aux obscurs problèmes d'un temps que n'entrevoyait guère l'auteur de *l'Amour des trois oranges.*

L'art, dans sa plus haute acception, dans sa plus intime essence, a cela de merveilleux et de caractéristique, qu'il prend toutes les formes, la plus légère aussi bien que la plus sérieuse, la plus fantasque aussi bien que la plus sévère. Il va plus loin, il ne se renferme pas dans un seul mode d'expression du monde intérieur; il se sert de tout, de la langue parlée, des sons harmonieusement coordonnés ou de la couleur : poésie, musique ou peinture, c'est toujours l'art, c'est-à-dire l'expression, sous des formes diverses et par des procédés différens, des mêmes sentimens, du même idéal, des mêmes passions de l'âme. L'auteur de *Meyerbeer et son temps,* M. Henri Blaze de Bury, est bien de ceux, on le sait, qui saisissent, qui sentent ce lien des choses, cette parenté intime de tous les arts (1). Il éclaire la poésie par la musique, la musique par la poésie, sans oublier la peinture, sans oublier le reste, le mot fin, l'anecdote, le sens philosophique. De là la bonne grâce, l'agrément et la vie de sa critique. De là aussi l'intérêt varié et charmant de cette étude dont le héros est ce génie contemporain de la musique, qui est arrivé entre tous à élever son art par un prodigieux mélange d'inspiration et de réflexion, à l'agrandir, à lui faire exprimer ce qu'il y a de plus profond dans le sentiment religieux, ce qu'il y a de plus large et de plus poignant dans la passion humaine. Le génie musical de Meyerbeer, son caractère, ses habitudes, ses manières d'être et de procéder, c'est là ce que reproduit ingénieusement M. Henri Blaze dans ce livre où les souvenirs se mêlent aux analyses pénétrantes, aux histoires faciles, et où dans l'abandon perce toujours un fin sentiment de l'art. D'autres feront de l'exégèse; M. Henri Blaze a fait un livre agréable, couronne de critique et d'ami posée sur le front de Meyerbeer au lendemain de *l'Africaine* et à la veille de *la Jeunesse de Goethe.* CH. DE MAZADE.

(1) *Meyerbeer et son temps,* par M. H. Blaze de Bury, 1 vol. in-18, Michel Lévy, 1865.

ESSAIS ET NOTICES.

—

SELF-HELP, par SAMUEL SMILES (1).

Au sud de la bruyère de Blackheath (*Blackheath Common*) s'élève une villa anglaise, blanche, commode, élégante, entourée de jardins et de feuillages. Cette maison, tout récemment construite, a été bâtie avec un livre. Sur la pierre de fondation, il est dit que Samuel Smiles a fait ériger la présente résidence avec les produits de *Self-Help*. C'est ce livre, si populaire chez nos voisins, que vient de traduire M. Alfred Talandier, professeur au Collége militaire de Sandhurst.

Le succès de l'ouvrage, qui s'est répandu comme par enchantement dans les mains de la jeunesse, dans les bibliothèques des villes et des villages, dans les cottages des ouvriers, est un remarquable indice des tendances du génie anglo-saxon. Le titre à lui seul est à peu près intraduisible : *Self-Help* (aide-toi toi-même). L'auteur est de ceux qui croient que ni les lois, ni les institutions de l'état, ni les écoles, ni les livres, ne peuvent élever le niveau d'une société sans le concours libre et persévérant des individus. Les gouvernemens n'ont à ses yeux qu'une valeur négative et restrictive; c'est à l'homme de penser et d'agir par lui-même. Quel pouvoir extérieur changera jamais le paresseux en un ouvrier utile? Ceux qui tournent leurs regards vers l'état pour lui demander le bien-être, la lumière morale, et en quelque sorte le chemin de l'avenir, invoquent avec une stupide idolâtrie une force qui reçoit au contraire l'impulsion de la souveraineté individuelle. La providence des nations ne réside point dans ceux qui les gouvernent : elle est dans la volonté de chacun. — Ces principes, si justes qu'ils puissent être à un certain point de vue, offrent pourtant un danger: ne conduisent-ils point à l'indifférence en matière politique? « La manière dont un homme est gouverné, ajoute l'auteur lui-même, peut ne pas avoir une immense importance. » Il se peut aussi qu'elle en ait une très grande. Ce que les penseurs de tous les temps par exemple ont le plus reproché au despotisme, c'est l'abaissement des caractères. Certaines institutions politiques impuissantes à créer ont le triste privilége de détruire, et ce qu'elles détruisent chez l'homme, ce sont précisément ces forces de l'âme, ces ressorts énergiques du *moi,* ces viriles initiatives du sentiment personnel, que M. Smiles considère avec raison comme les seuls véritables élémens du progrès.

On avait cru jusqu'ici que le génie était un don de la nature, et que le succès dans les beaux-arts, dans la science, dans la littérature, tenait à une disposition innée. M. Smiles aime au contraire à en trouver la source dans les efforts héroïques des individus et dans la puissance du travail. Chaque

(1) Traduit en français par Alfred Talandier. Paris, Henri Plon, rue Garancière, 8.

homme porte en lui-même son étoile, dont il dirige l'influence secrète par les artifices de la patience. Le feu sacré appartient à ceux qui savent l'allumer. Cette thèse est soutenue avec vigueur et avec habileté. M. Smiles invoque le témoignage des artistes eux-mêmes, raconte leurs pénibles débuts, les suit pas à pas de l'atelier sur le théâtre de la vie publique, et arrache aux faits cette triomphante vérité : le génie est une création de la volonté. On peut bien faire à une telle théorie quelques objections : n'est-ce point au contraire une faculté très forte incarnée dans certains hommes qui développe chez eux les ressources du caractère, tend les nerfs de la vigueur morale et les arme d'une résolution bien trempée qui résiste à tous les obstacles? Quoi qu'il en soit, il est bon de rappeler aux artistes que sans cette application, qui est à la fois la conscience et la dignité du talent, les plus heureux dons de la nature avortent dans la fleur. Le succès appartient aux forts; mais, suivant M. Smiles, la force morale est elle-même une faculté acquise qui s'accroît par l'exercice. Virgile n'a point cueilli sans peine le rameau d'or. Même dans le domaine de la poésie, les rêves et les chimères ne profitent qu'à ceux qui savent les dompter. La morale de ce livre est sévère; à tout jeune homme qui se plaint de la destinée, des injustices du hasard, du goût blasé de son siècle, l'auteur répond : « Travaille, lutte, persiste, ne compte que sur toi-même; il te faut passer par des sentiers étroits où d'autres se sont déchirés aux broussailles, mais pour en sortir meurtris et vainqueurs. »

A plus forte raison en est-il ainsi dans l'industrie et le commerce. M. Smiles croit d'ailleurs que les lois de l'intelligence sont les mêmes pour toutes les professions. Peu importe l'objet auquel l'homme s'applique, pourvu qu'il s'y dévoue avec toutes les mâles énergies de son caractère. Selon lui, « c'est une double erreur, qui de tout temps a été chère aux niais, que les hommes de génie sont impropres aux affaires, et que le maniement des affaires rend les hommes impropres aux travaux qui exigent du génie. » A l'appui de son opinion, il invoque des noms et des exemples célèbres. Milton, qui commença par être maître d'école, fut élevé sous la république au poste de secrétaire du conseil d'état, et le livre des ordres du jour du conseil, qui existe encore, fait le plus grand honneur à son exactitude d'esprit. Shakspeare avait géré avec habileté les affaires de son théâtre et réalisé une somme assez ronde lorsqu'il se retira pour vivre de ses rentes dans sa ville natale de Stratford-sur-Avon. Walter Scott commença par être copiste dans une étude d'avoué où il gagnait six sous par page, et à cette discipline sévère il attribuait plus tard l'habitude du travail et de l'application, source de ses plus heureux succès littéraires. Plus tard il eut à remplir les fonctions de greffier de la cour des sessions à Édimbourg. John Stuart Mill, un des plus grands esprits de l'Angleterre, était il y a peu de temps encore membre du conseil de la compagnie des Indes orientales, et avait établi une excellente organisation dans ses bureaux. M. Samuel Smiles lui-même est secrétaire de la compagnie du chemin de

fer connu sous le nom de *South-Eastern*, et à cette position il doit la connaissance pratique des faits, les renseignemens minutieux et les réflexions solides qui distinguent sa *Vie des Ingénieurs*.

Self-Help vous enseigne à chaque page la philosophie des petites choses, les avantages de l'économie et la valeur du temps. *Time is money*, disent nos voisins; mais pour M. Smiles le temps est bien plus que cela c'est la culture, l'amélioration de soi-même, la formation du caractère. Pour les hommes d'état, le temps c'est le pouvoir. Lord Palmerston, lord Russell, M. Gladstone, disputent aux heures fugitives de la vie tout ce que peuvent leur arracher une résolution vigoureuse et un travail opiniâtre. Là est le secret de leur influence. Lord Brougham est surtout, malgré son grand âge, un des représentans les plus illustres de cette activité anglo-saxonne qui ne fléchit jamais. Sir Samuel Romilly, auquel on demandait un travail qu'il ne pouvait entreprendre, répondit un jour : « Adressez-vous à lord Brougham; celui-là trouve du temps pour tout. » Quelqu'un disait encore : « Tel est son désir d'exceller en tout que si le sort l'avait fait naître décrotteur, il ne se fût point donné de repos qu'il ne fût devenu le meilleur décrotteur de Londres. » Sans mépriser la fortune, M. Smiles ne la considère point comme le but de l'activité humaine. Il rappelle ce beau mot de Swift : « Il faut avoir l'argent dans la tête et non dans le cœur. » La fortune n'a de mérite que quand elle sert de véhicule à une idée et à de nobles sentimens. « Pour nous, ajoute-t-il, nous ne croyons pas qu'il y ait de plus grave affaire dans la vie que de se faire un caractère viril et d'arriver au plus haut développement possible du corps, de l'intelligence et de la conscience; c'est là le but, et on ne devrait voir dans tout le reste que des moyens. »

L'auteur de *Self-Help* attache une grande importance à la biographie des inventeurs. L'homme qui invente ne rend pas seulement par sa découverte un service à l'humanité : il laisse un exemple. Ce sont ces exemples que M. Smiles recueille avec un soin pieux, et qu'il propose aux générations nouvelles comme un encouragement ou un reproche. Parmi ses esquisses biographiques des grands hommes fils de leurs œuvres, il est plus d'une anecdote connue, trop connue peut-être; mais un intérêt véritable s'attache à l'histoire de quelques savans modernes dont le public n'admirait jusqu'ici que les travaux. Qui savait, par exemple, que M. Michael Faraday, un des grands philosophes de la science, est le fils d'un pauvre forgeron, et qu'il avait été apprenti jusqu'à l'âge de vingt-deux ans chez un relieur? Sir Roderick Murchison découvrit un jour à Thurso, dans le nord de l'Écosse, un boulanger, nommé Robert Dick, qui était à la fois un profond géologue et un botaniste éminent. « Je reconnus à ma grande humiliation, dit le directeur-général de la société géographique de Londres, que ce boulanger en savait plus que moi, oui, dix fois plus que moi en botanique. » On pense bien que M. Smiles n'oublie point non plus Hugh Miller, ouvrier dans une carrière de l'Écosse, qui, le marteau à la main, ouvrit des perspectives

nouvelles dans les champs pétrifiés des anciens mondes. La vie est une école : c'est à l'enseignement austère des faits, au frottement des hommes les uns contre les autres, aux dures leçons de l'adversité, bien plus encore qu'à la lecture des meilleurs ouvrages et à l'éducation des écoles, que l'auteur de *Self-Help* attribue l'essor du génie individuel. Nul ne peut aider celui qui ne s'aide point lui-même. Pour quiconque au contraire se cherche et s'appuie sur ses propres forces, la moindre circonstance peut faire jaillir l'étincelle qui est la révélation du talent. « Un baiser de ma mère fit de moi un peintre, » disait West.

Une grande sagesse qu'on pourrait appeler la splendeur du bon sens, comme Platon définissait le beau la splendeur du vrai, tel est le caractère qui distingue surtout *Self-Help*. Ce livre, si populaire chez nos voisins, répond admirablement aux idées de la famille anglo-saxonne. Recevra-t-il chez nous le même accueil? Je l'espère, mais il aura aussi, je le crains, plus d'un vieux préjugé à combattre. En France, n'a-t-on point trop compté sur les institutions politiques malgré la durée éphémère des gouvernemens? L'état peut faire du premier venu un ministre : il ne saurait en faire un grand homme, ni même un fonctionnaire intègre et capable. Il est donc bon de chercher à d'autres sources ces énergies morales qui développent et régénèrent les sociétés. La traduction de M. Talandier est à la fois fidèle, nerveuse et élégante; elle contribuera, je n'en doute point, à propager en France les saines idées de M. Smiles. ALPHONSE ESQUIROS.

HOLBERG CONSIDÉRÉ COMME IMITATEUR DE MOLIÈRE.

Le nom du poète Holberg (1), qui créa au XVIIIe siècle le théâtre national danois, n'a guère été prononcé en France que depuis la révolution. Quant aux pièces de son répertoire, nul n'a songé jusqu'ici à les faire passer dans notre langue. Si l'on excepte une ingénieuse étude de M. Ampère (2), on ne trouve plus chez nous que de rapides notices et de courts fragmens de traductions, quand on veut se faire quelque idée d'un écrivain qui règne encore sur toutes les scènes, non-seulement des pays de langue danoise, mais d'un bout à l'autre de l'Allemagne, de Hambourg à Vienne. C'est là un exemple et aussi un fâcheux effet de cette indifférence avec laquelle le Français, dédaigneux des œuvres des autres peuples, a vécu longtemps enfermé dans sa propre littérature. Aujourd'hui même sommes-nous sûrs d'avoir bien secoué cet égoïsme et cet isolement littéraires? Ce courant intellectuel qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, a filtré de la France sur les divers pays de l'Europe, savons-nous ce qu'il a produit autour de nous, et quels sédimens il a déposés sur sa route? Que l'on suive par exemple le génie comique de Molière dans son rôle et son influence à l'étranger. Quelle suite glorieuse de conquêtes et d'envahissemens! A peine émigré en Angle-

(1) Né à Bergen, en Norvége, en 1784, mort à Copenhague en 1754.
(2) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1832.

terre, il détrône un moment Shakspeare : cent auteurs, Dryden, Wicherley, Shadwell, Fielding, d'autres encore, se l'approprient en le dénaturant, et s'efforcent de l'accommoder au goût anglais contemporain. Dans les contrées d'outre-Rhin, à Amsterdam, à Leipzig, à Torgau, à Nüremberg, les pièces de Molière sont jouées presque autant qu'en France; elles forment, elles inspirent des écrivains tels que Gottsched, Krueger, Lessing, Elias Schlegel. La péninsule italienne traduit, refond ces mêmes pièces jusque dans ses patois et dans ses dialectes populaires. Goldoni, dont le théâtre comique est encore à présent le plus goûté en Italie, procède directement du poète français. Molière transforme de même la comédie espagnole et lui donne entre autres Moratin et Yriarte. En Danemark enfin, son esprit et ses œuvres enfantent Holberg.

Les rares écrivains qui ont essayé chez nous d'appeler l'attention sur Holberg n'ont pas bien vu l'étroite parenté qui le rattache à l'auteur de *Tartufe*. C'est le mérite et l'attrait d'un travail que M. Legrelle vient de publier sur le poète du Nord (1) de montrer clairement cette filiation intéressante. Le génie de Molière s'est greffé sans peine sur la souche de l'esprit danois. Dès l'an 1669, il y avait à Copenhague une scène sur laquelle une troupe d'acteurs français jouaient dans leur langue les pièces de Molière, et après même qu'Holberg eut écrit et fait adopter son théâtre populaire, on continua de représenter les comédies du poète étranger en danois avec celles de l'auteur national. Plus que Plaute encore, Molière fut l'initiateur et le guide d'Holberg, qui, non content d'avoir pu l'étudier à l'aise dans son pays, vint séjourner deux ans à Paris en 1715 et 1716. Le livre de M. Legrelle, très clair et très méthodique, perce à jour l'esprit et les procédés d'imitation de l'écrivain danois. Comme Molière, Holberg est le peintre de la vie bourgeoise et des intérieurs de famille. L'hypocrisie, ce vice que Molière flagelle tour à tour sur la joue de Tartufe, d'Arnolphe, de Trissotin et d'Arsinoé, est aussi celui que l'auteur danois fouette avec le plus de plaisir et d'ardeur. Il n'y a pas à s'y tromper : si Molière met en scène la classe bourgeoise élevée, tandis qu'Holberg se prend surtout à cette partie de la classe moyenne qui en Danemark confine au peuple, les personnages des deux côtés sont les mêmes, si ce n'est que la teinte du ciel danois estompe naturellement les tableaux d'Holberg, et que la couleur historique et locale marque ses pièces. Ces valets de ville étourdis et rieurs, mais honnêtes et dévoués au fond, de la comédie danoise, on les reconnaît pour les avoir vus dans Molière. Ces domestiques campagnards, à la fois balourds et madrés, naïfs et retors, espèce de boucs émissaires sur qui retombent invariablement tous les coups, on les reconnaît également : ce sont ces colons de la maison des champs que Plaute amène si souvent à la ville, ce sont les Alain, les Jeannot, les Lucas, les Lubin de Molière. Ces pères égoïstes et intéressés, mais qui demeurent néanmoins honorables et honorés, et qui ne compromettent plus, comme les pères du théâtre antique et italien, la dignité de leurs cheveux blancs dans des aventures libertines, c'est Molière qui les a rendus ainsi réhabilités à la scène moderne. Et cette épouse à l'humeur acariâtre et despotique, qui

(1) *Holberg considéré comme imitateur de Molière*, 1 vol. in-8. Hachette.

impose silence d'une voix si haute à un mari faible d'esprit et de caractère, et le conduit en quelque façon par l'oreille, d'où vient-elle? De la scène française en droite ligne : c'est Beline du *Malade imaginaire*, c'est Philaminte des *Femmes savantes*. Quant à ce type de jeune fille qui n'offre pas seulement le charme de la primevère gracieuse, mais qui montre encore l'habitude de la réflexion et un tempérament moral et intellectuel solidement affermi, il est impossible de s'y méprendre : il est, comme celui de cette suivante pleine d'entrain et de gaîté que le théâtre français doit transformer plus tard en soubrette, la fille légitime de Molière. Voilà pour les profils comiques et pour la peinture générale des caractères. Qu'on saisisse maintenant au hasard un individu parmi cette foule de personnages burlesques, de gens atteints de monomanie ou d'une espèce de sottise incurable qui s'agitent dans les pièces d'Holberg, on aura Vadius, Purgon, M. de Pourceaugnac, et tous ces types empreints à dessein d'un peu de fantaisie et d'invraisemblance, afin de porter au comble chez le spectateur le délire de l'hilarité. Le précepteur pédant de *la Chambre de Noël*, le magister Rosiflengius de *l'Heureux naufrage*, les philosophes comiques du *Voyage de Sganarelle au pays de la philosophie*, on en trouve sans peine les modèles chez le poète français. Et la manie judiciaire des gens de loi et des médecins, dont toute la science et le prestige résident dans la robe noire et le bonnet pointu, c'est encore un emprunt fait à Molière. Deux pièces, *le Onze juin* et *le petit Paysan en gage*, ne sont, d'après M. Legrelle, que la reproduction des mésaventures de M. de Pourceaugnac.

Non-seulement les personnages sont communs aux deux auteurs, mais le plan et l'ordonnance du drame présentent aussi d'étroites ressemblances. Chez l'un et chez l'autre, le héros comique est le centre vers lequel tout converge, et l'attention du spectateur se trouve concentrée sur le développement d'un vice, d'un travers ou d'un ridicule. Qu'est-ce que *le Ferblantier politique*, la première pièce par laquelle Holberg inaugura en 1722 le théâtre national du Danemark? C'est une satire, exagérée peut-être, de la manie de faire de la politique sans rime ni raison. Qu'est-ce que *la Poudre arabique?* La peinture amusante d'un mari dont toutes les ressources s'en vont en vaine fumée. Le type du soldat fanfaron de Plaute se retrouve dans *Jacob de Tyboe* et dans *Diderich la Terreur de l'humanité*. Dans *la Sorcellerie* et dans *le Spectre de la maison*, le poète danois bat en brèche la superstition. Dans *Don Ranudo de Colibrados*, il drape l'orgueil nobiliaire, comme il se moque ailleurs du ridicule de la rusticité.

A côté de ces pièces de caractère, Holberg en a écrit d'autres, qui sont de pures comédies d'intrigue offrant l'attrait de l'à-propos, et où il saisit les ridicules à la mode et les engouemens du jour, car si cet écrivain procède de Molière dans les principaux sillons de sa veine dramatique et dans la peinture des caractères, il a puisé à d'autres sources secondaires, chez Destouches, Dancourt, Gresset, Dufresny, l'art de démêler adroitement les imbroglios compliqués et l'habitude de faire apparaître le chevalier d'industrie, en diminuant au profit de l'intrigue l'intérêt psychologique du drame et en répandant sur le tout une nuance de comique anodin et un peu convenu. *Ulysse d'Ithaque*, une de ces pièces d'*actualité*, est une parodie littéraire où le poète met en relief dans un curieux pêle-mêle tout le

pédantisme grotesque des déclamations allemandes, éternel sujet de rire pour l'esprit net et précis des peuples scandinaves. Une autre, *la Chambre de l'accouchée,* est la critique de l'usage absurde qui en Danemark force la femme en couches de subir de son lit le défilé interminable des visiteurs et des visiteuses qui viennent causer et bruire à son chevet.

Avec un peu plus d'exagération et une pointe sensible de trivialité toute danoise, Holberg a également pris à Molière son art de la perspective et du grossissement théâtral; il lui a ravi le secret de ce dialogue fécond en surprises et en évolutions inattendues, cette symétrie, ce parallélisme de langage et d'argumens, au moyen desquels le poète français sait épuiser les situations comiques ou bien les rompre et les renverser brusquement. M. Legrelle, dont la plume, un peu dénuée de vivacité et d'entrain, trace cependant plus d'un aperçu ingénieux et fin, indique trois procédés qui ont été transportés par Holberg du théâtre de Molière sur la scène danoise : ce sont d'abord les querelles, puis les visites à domicile, qui répondent à ces rencontres des comédies antiques, dont l'action se passait généralement dans la rue ou sur la place publique, enfin les quiproquos, qui sont restés l'une des ressources principales de la comédie moderne. Le chapitre consacré par M. Legrelle à l'étude comparée des menus ressorts du style dans Holberg et dans Molière est curieux, instructif, fort substantiel, et le livre tout entier, malgré les négligences de la forme, fait bien comprendre la nature du talent et des œuvres du poète danois.

Quelles que soient les traces d'imitation que révèlent les pièces d'Holberg, cet écrivain n'en a pas moins en propre une verve puissante et une originalité scandinave incontestable. Holberg laisse percer, comme Molière, un fonds de misanthropie; mais il raconte lui-même dans l'histoire de sa vie qu'il se guérissait de ses accès de colère contre le genre humain en avalant deux pilules : ce remède n'eût suffi, à coup sûr, ni à l'amant bourru de Célimène, ni à l'époux malheureux d'Armande Béjart. Ce qui distingue surtout Holberg de Molière, c'est qu'il n'a pas, comme le rénovateur de notre comédie, l'art de fouiller dans tous ses recoins le cœur de la femme. Il n'a pas non plus, comme celui-ci, cette fleur de distinction exquise et de délicatesse morale. On devinerait, rien qu'à lire ses pièces, qu'avant d'être un poète il avait été un savant. S'il a moins que l'auteur des *Femmes savantes* cette expérience que donne la vie, il a une plus grande érudition, et la philosophie acquise montre même parfois le bout de l'oreille dans ses comédies; mais que de questions il a remuées! Il n'a pas agi seulement sur le goût, il a exercé une grande influence sur les mœurs de son pays, en déracinant par le rire bien des préjugés et de sottes pratiques. Si l'éclat momentané que lui a dû le théâtre de Copenhague s'est vite éteint, le répertoire d'Holberg reste et fait de lui le représentant le plus illustre de la littérature dramatique danoise. Ses comédies ont noué une solidarité étroite entre l'esprit français et l'esprit danois, à tel point qu'aujourd'hui encore notre influence littéraire est toute vive en Danemark, non plus, il est vrai, par l'imitation de chefs-d'œuvre tels que ceux de Molière, mais par l'importation de l'amusant vaudeville moderne. JULES GOURDAULT.

V. DE MARS.

RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

AUX IVe ET Ve SIÈCLES

V.

LUTTES DE L'ORIGÉNISME A ROME. — MORT DE PAULA.

Douleurs aux couvens de Bethléem. — Visite de Fabiola, sa pénitence publique à Rome. — Rufin prêche à Rome l'origénisme sous le nom de Jérôme; il est condamné par un synode. — Il publie ses *Invectives*, Jérôme répond par son *Apologie*. — Vigilantius. — Mort de Pauline; Pammachius se fait moine. — Naissance de la jeune Paula. — Voyage de Mélanie à Rome. — Mariage de la jeune Mélanie, sa petite-fille; l'aïeule veut faire séparer les deux époux. — Elle échoue dans ses tentatives pour faire absoudre Rufin. — Ses prédictions sur la chute de Rome. — Maladie et mort de Paula. — Ses funérailles, son sépulcre à Bethléem. — Désespoir de Jérôme.

I.

Que devenaient Eustochium et Paula au milieu des disputes, des excommunications, des souffrances de toute sorte accumulées sur les monastères de Bethléem (1)? Paula surtout éprouva le contre-coup des haines liguées contre son ami. A Bethléem comme à Rome, elle vit pleuvoir sur elle le dénigrement et la calomnie : ses moindres actions, ses moindres paroles, rapportées à Jérusalem, étaient noircies ou tournées en ridicule. Un personnage qu'ils désignaient

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1865; voyez aussi, pour le commencement de la série, la *Revue* du 1er septembre, du 15 novembre 1864, du 1er mai 1865.

entre eux par le surnom d'Adad l'Iduméen — ce cruel ennemi de Salomon, suscité par Dieu même — se faisait l'odieux instrument des persécutions contre Paula. C'était, suivant un mot de Jérôme, le soufflet placé par le Seigneur près de sa joue pour l'empêcher de s'enorgueillir. La persistance et la méchanceté des outrages finirent pourtant par décourager le solitaire, et alors eut lieu entre son amie et lui une scène touchante dont il nous a conservé le souvenir.

Un jour qu'il avait ressenti l'injure jusqu'au fond de l'âme, il alla, dans l'excès de sa douleur et de son affection, trouver Paula pour lui conseiller de retourner à Rome. « Partez, lui disait-il; on ne lutte pas corps à corps avec l'envie, on la fuit. Jacob s'est retiré devant Ésaü, David s'est dérobé par l'absence aux embûches de Saül. — Non, répondit avec fierté la noble femme, je ne partirai pas. Lorsque Dieu permet au démon de persécuter ses serviteurs, vous le fuiriez en vain, il vous précède dans votre fuite. Je suis ici au lieu que j'ai choisi : quel autre endroit de l'univers me rendrait ma Bethléem (1)? » — Elle disait encore : « Une conscience tranquille sait ce que valent les afflictions de la terre; ce sont des préparations aux joies d'en haut. Saint Paul a tracé la conduite du chrétien en face des injustices qui l'assiégent. « Ne vous révoltez pas contre le mal qu'on vous fait, nous enseigne-t-il; sachez plutôt l'étouffer à force de bien. » Elle aimait à citer aussi ces beaux versets du prophète Isaïe sur la destinée humaine : « O homme, dès que tu es sevré du lait de ta nourrice et qu'on t'a arraché à la mamelle de la femme, attends tribulation sur tribulation, attends en même temps espérance sur espérance. » De ce jour, son parti fut pris. Lui arrivait-il de la part de son ennemi implacable quelque nouvelle et poignante injure, elle se mettait à chanter avec le Psalmiste : « Quand le méchant s'élevait contre moi, je me suis tue, et je n'ai pas même voulu dire de bonnes choses. Je suis restée comme un sourd qui n'entend rien, comme un muet à qui la parole est refusée, et ma langue n'a trouvé ni malédiction ni blâme. » Cette sainte sérénité finit par entrer dans le cœur de Jérôme : il ne parla plus de départ.

Cet Adad l'Iduméen, ce lâche persécuteur de Paula, c'était Rufin sans nul doute, et les commentateurs ne s'y sont point trompés; mais Rufin n'était pas seul. Dans les machinations ourdies à Jérusalem contre Jérôme, on reconnaît aisément la haine ingénieuse et persévérante d'une femme. Mélanie était au fond de tous les complots, envenimant de ses propres rancunes celles de Rufin, con-

(1) « Si... et Bethleem meam in alia reperire possem parte terrarum. » (Hier., ep. 86.)

seillant ou plutôt gouvernant Jean de Jérusalem. Sa volonté impérieuse put seule en effet amener aux dernières violences cet homme inconsistant et faible. « Mélanie et Rufin étaient ses maîtres, » nous dit Jérôme. Quel motif poussait donc cette femme à vouloir accabler ainsi un homme qui l'avait tant exaltée, dont elle avait recherché l'amitié au temps de sa jeunesse, et si vivement peut-être qu'on en avait médit? Les blessures de l'orgueil suffiraient au besoin pour expliquer sa haine. L'orgueil par lequel Mélanie vivait, tout autant que par l'exaltation religieuse, avait été froissé, brisé chez elle de toute façon depuis l'arrivée de Jérôme et de Paula. Bethléem avait éclipsé Jérusalem. Les regards de la chrétienté s'y fixaient désormais sans partage, et les pèlerins ne faisaient plus que traverser le mont des Oliviers pour s'arrêter aux monastères de la Crèche. La fastueuse humilité d'une patricienne d'époque récente n'imposait plus à côté de l'abnégation de deux filles des Scipions offrant en holocauste, devant l'étable du Christ, le plus grand nom de l'histoire romaine. Les douces vertus de Paula, son savoir modeste, sa vie saintement cachée, ne contrastaient pas moins avec l'humeur altière et l'agitation bruyante de Mélanie; mais ce qui dut blesser celle-ci sur toute chose, ce fut de voir l'homme à la renommée duquel elle avait cru jusqu'à y attacher la sienne amoindri, effacé devant l'incomparable gloire de Jérôme. De ces plaies de l'orgueil et de la jalousie, il s'était formé dans son cœur un ulcère qui le rongeait. Irrité de tant de persécutions où l'odieux se mêlait à l'injustice, Jérôme s'en vengea avec éclat, et, dans l'ordre de sentimens qui avaient prise sur son ennemie, sa vengeance fut complète. Il retrancha de ses livres les éloges qu'il lui avait donnés jadis et qui l'avaient fait connaître dans tout le monde. Le passage de sa chronique où il la proclamait la plus illustre des femmes chrétiennes et une seconde Thècle fut impitoyablement supprimé. Il évita dès lors de la nommer dans ses lettres, ou il ne le fit plus qu'avec amertume. Comme Mélanie, en grec, signifiait *noire,* il disait que « son nom était l'image vivante de son âme. »

On comprend au reste son irritation, quand on voit les basses manœuvres dirigées contre ses amies et lui de cette officine d'intrigues qui avait son siége au mont des Oliviers. Un étranger de distinction revenait-il de Bethléem, on le circonvenait à son passage, on s'emparait de lui, on cherchait à détruire la bonne impression qu'il rapportait de son séjour et du mérite de ses hôtes. Tantôt on déchirait à belles dents Jérôme, le représentant comme un homme d'humeur intraitable, dont l'envie effaçait les bonnes qualités, un homme si jaloux qu'il l'eût été de son propre frère, et près de qui aucun moine de quelque valeur ne pouvait vivre. Tantôt

on s'attaquait à Paula, affectant même pour elle une pitié menteuse, afin de mieux faire ressortir le caractère impérieux de Jérôme. Nous retrouvons l'écho de ces dénigremens dans un livre de Palladius, évêque d'Hélénopolis, qui avait été quelque temps hôte du couvent de la Crèche. Ce n'est pas tout. Rufin et Jean de Jérusalem allèrent jusqu'à corrompre les serviteurs du monastère pour épier Jérôme, connaître ses lettres polémiques et savoir à quoi il travaillait. Un jour on lui déroba la traduction d'une lettre d'Épiphane contre le même Jean de Jérusalem, traduction qu'il faisait pour un de ses moines qui ne savait pas le grec, Eusèbe, avocat de Crémone, à qui échut l'insigne honneur de lui succéder à Bethléem. Un frère attaché à la personne d'Eusèbe en qualité de domestique ayant disparu tout à coup avec le manuscrit de Jérôme et tout l'argent de son maître, la traduction se trouva quelques semaines après en la possession de Rufin. Quelquefois une main inconnue glissait dans la chambre des hôtes tantôt un livre dirigé contre Jérôme, tantôt un ouvrage hérétique, pour faire croire qu'on professait aux couvens de la Crèche des doctrines contraires à l'église. Telles étaient les embûches au milieu desquelles il leur fallait vivre.

Cette sorte de crise passée, les solitaires reprirent leur train de vie habituel, cumulant la direction de leurs maisons avec les devoirs de l'hospitalité vis-à-vis des étrangers et l'étude des saintes Écritures. Les dernières persécutions avaient eu pour effet de briser complétement chez Paula les attaches qui la retenaient au monde. Ses austérités dépassaient la mesure de ses forces. Jérôme la grondait de coucher sur la terre nue, sans autre matelas qu'un cilice, et d'user ses yeux à force de veilles, où le matin la surprenait priant. En la voyant pâle et défaite, il lui disait : « Gardez vos yeux, vous en avez besoin pour lire les Écritures. — Ah! répondait-elle, ces yeux ont trop recherché le monde, je les ai peints trop souvent; j'ai trop souvent fardé mon visage et amolli mon corps dans les délices, pour que le moment ne soit pas venu de les punir. J'ai trop voulu plaire ici-bas; puissé-je enfin plaire à Dieu! » Excessive en tout, elle semait autour d'elle l'argent sans compter, malgré la diminution graduelle de ses revenus et la charge croissante des monastères. Jérôme cherchait à la modérer dans ses aumônes inconsidérées; mais quoiqu'elle lui portât, avec une admiration sans bornes, l'obéissance d'une fille soumise, elle lui résistait dans ces matières, emportée par l'élan de sa charité. Elle avait aussi vers le mysticisme un penchant que l'austère et âpre raison de son ami tâchait de gouverner, sinon de détruire, et il ne manqua pas de gens qui lui en firent un crime. Cet hôte de Bethléem dont je parlais tout à l'heure, Palladius, origéniste, ami de Rufin et de Méla-

nie, dont il s'est fait l'historien, disait au sujet de Paula : « Elle était née pour la vie sainte et spirituelle, si elle n'eût été retenue par la volonté jalouse de Jérôme, et on l'aurait peut-être vue s'élever au-dessus de son sexe, tant le ciel lui avait départi de belles et rares qualités; mais il la comprimait par une domination tyrannique, la réduisant à n'avoir de pensée que la sienne, et de volonté que son caprice. » Palladius nous démasque ici l'artifice des affidés de Rufin, soufflant le chaud et le froid, et rendant leurs caresses aussi venimeuses que leurs morsures.

Sur ces entrefaites, la santé de Paula s'altéra, et son mal, aggravé par les chaleurs d'un mois de juillet très ardent, la mit à deux doigts de la mort. Une fièvre opiniâtre la dévorait. Quand cette fièvre tomba et que la convalescence commença, les médecins ordonnèrent à la malade, qui ne buvait que de l'eau, de prendre un peu de vin pour se fortifier, craignant, disaient-ils, qu'elle ne devînt hydropique; mais elle s'y refusa avec obstination. Épiphane se trouvait alors à Bethléem, appelé sans doute par les inquiétudes de son ami. Jérôme le pria de voir Paula en particulier, de l'exhorter à suivre la prescription des médecins, de l'y obliger même au besoin par l'autorité de son caractère et de son âge. Épiphane accepta la mission et la remplit du mieux qu'il put. Tandis qu'il parlait, assis au chevet de la malade, employant pour la convaincre tout ce qu'il possédait d'éloquence, celle-ci l'écoutait avec une attention ironique. « Je sais, lui dit-elle enfin en souriant malicieusement, je sais qui m'a valu cet excellent discours, » et, prenant sa revanche, elle se mit à haranguer l'évêque à son tour. Lorsqu'Épiphane sortit de la chambre, Jérôme, qui l'attendait au dehors, l'aborda avec anxiété : « Eh bien! lui demanda-t-il, qu'as-tu fait? — Ce que j'ai fait? répondit le vieillard. J'ai si bien réussi qu'elle a presque persuadé à un homme de mon âge qu'il ne devait plus boire de vin! »

Ils reçurent vers cette époque (394-396) deux visites qui firent une diversion heureuse à leurs travaux et à leurs soucis. La première était celle d'Alypius, l'ami de cœur d'Augustin et son futur collègue dans l'administration des églises d'Afrique. Alype fut un lien entre ces deux hommes célèbres, lien imparfait sans doute, car la différence des caractères et la divergence des vues en matière ecclésiastique ne permirent jamais qu'il s'établît entre Augustin et Jérôme une intimité confiante. La seconde visite fut celle de Fabiola, l'ancienne amie de Paula et de sa fille. Toujours livrée aux résolutions imprévues, l'héritière des Fabius prit terre à Joppé sans que personne l'y attendît, et elle était déjà aux portes de Jérusalem lorsqu'on apprit son débarquement. Un des plus chers amis de Jérôme, Oceanus, l'accompagnait. Jérusalem, cité curieuse

de grands noms et de scènes nouvelles, se porta tout entière à leur rencontre; Jérôme, Paula, Eustochium, accoururent aussi de Bethléem, et au bout de peu de jours Fabiola était installée au monastère de Paula, Oceanus à celui de Jérôme.

J'ai dit quelques mots de Fabiola, dans le premier de ces récits (1), à propos des nobles matrones qui composaient la communauté de l'Aventin, et, sans rabaisser sa piété, je l'ai classée parmi les plus élégantes et les plus mondaines. Sa jeunesse, en effet, avait été traversée par de grandes passions, suivies de grandes méprises. Presque au sortir de l'enfance, un amour insensé l'avait jetée dans les bras d'un mari indigne d'elle, d'un homme infâme qui l'avait déshonorée, opprimée, trahie à la face de Rome. Les dames romaines possédaient contre de pareilles infortunes un remède dont elles savaient user, le divorce : Fabiola divorça; mais une nouvelle passion la dominait alors, aussi impérieuse que l'ancienne. Elle se précipita dans un autre mariage, un bandeau sur les yeux, et son second mari ne valut pas même le premier. Elle eut alors un remords de conscience, et elle se demanda si, chrétienne qu'elle était, elle se trouvait réellement mariée à cet homme. Les élans religieux ressemblaient un peu chez elle à la fougue des affections terrestres : tout entière au moment présent, Fabiola embrassait avec une égale ardeur ce qui satisfaisait son penchant et ce que réclamait son repentir. Elle avait donc quitté son second mari, mais sans invoquer le divorce. Que venait-elle faire à Bethléem? Elle avait un autre motif que celui de visiter le tombeau du Sauveur en suivant la mode qui poussait les grandes dames romaines en Palestine, ou plutôt elle en avait deux. Elle voulait essayer d'abord si la solitude, la vie régulière, les pratiques de l'ascétisme sérieusement exercées, n'apaiseraient pas le bouillonnement incessant de son âme et le sentiment de son malheur. Elle voulait aussi être éclairée sur une certaine chose, prendre discrètement l'avis de Jérôme sur un parti auquel elle avait songé plus d'une fois; mais, en digne fille de Fabius Cunctator, elle pensa qu'il fallait faire sa première expérience avant de consulter sur la seconde et de révéler tout le fond de son âme au directeur qu'elle venait chercher. Le cas de conscience qui l'intéressait au point de passer les mers pour le résoudre se trouvait exposé dans une lettre écrite de Rome par un prêtre nommé Amandus, qui semblait consulter sur sa propre sœur, et Fabiola était dépositaire de cette lettre. On verra plus tard ce qu'elle en fit.

Le calme profond de l'antique patrie de David, les émotions de

(1) *Revue* du 1er septembre 1864.

la crèche, les merveilles d'un pays peuplé de tant de grands souvenirs, transportèrent d'abord Fabiola. Elle crut avoir trouvé le nœud de sa destinée, et supplia Jérôme de lui procurer une maison où elle s'installerait avec toute sa suite, ne comprenant guère autrement la solitude. Sans être une nouveauté pour elle, car elle avait l'esprit très orné, les études de Paula et d'Eustochium la charmèrent; elle voulut s'y joindre, et Jérôme l'accueillit avec une bonté toute paternelle. Fabiola prit des livres et se plongea avec ardeur et délices dans l'étude de l'Ancien Testament, qui la piquait plus que celle du Nouveau. Son intelligence vive et perspicace, mais un peu légère, ne s'arrêtait guère à creuser un sujet, et dans son désir de savoir une question n'attendait pas l'autre. En face de cette pétulance, qui contrastait si fort avec la réserve d'Eustochium et la maturité de Paula, Jérôme restait court quelquefois, obligé lui-même de réfléchir, ou bien il avouait ingénument qu'il ne savait pas. « Non, non, cela n'est pas possible, s'écriait Fabiola avec une grâce enfantine; mais je ne suis qu'une ignorante, et je ne comprendrais pas ce que vous avez à dire. » Elle désira connaître la raison profonde du costume assigné par la loi mosaïque au grand-prêtre Aaron et à ses successeurs; Jérôme lui en donna l'explication symbolique dans un petit traité curieux qu'il dicta dans une nuit. Il composa aussi pour elle un autre traité sur les quarante-deux stations ou campemens des Israélites dans le désert, appliquant à chaque campement une instruction morale et présentant ce voyage des Hébreux vers la terre promise comme une figure du passage de l'homme en ce monde à travers les épreuves qui conduisent au ciel. Sous cette légèreté de Fabiola se cachait une bienveillance sans fard avec une charité sans bornes, et son séjour à Bethléem laissa parmi ses amis un souvenir que nous retrouvons vivant dans leur correspondance. Elle-même aussi cherchait à plaire. Dans une heure de doux épanchement, peut-être un soir, sous ces beaux arbres que Jérôme peignait si poétiquement à Marcella, Fabiola se mit à réciter des passages de la fameuse lettre qu'il avait écrite du désert de Chalcide à son ami Héliodore, pour l'engager à se faire moine : Fabiola l'avait trouvée si belle qu'elle l'avait apprise par cœur. On ne pouvait payer plus gracieusement son hospitalité.

Ils menaient réunis cette vie tranquille qu'Oceanus goûtait avec ravissement, et l'âme inquiète de Fabiola commençait à se calmer quand un cri de guerre retentit : « L'ennemi arrive! Les Huns ont franchi le Caucase! Ils assiégent Antioche, ils marchent sur Jérusalem! » Tout cela était vrai. Par suite des intrigues criminelles du préfet du prétoire Rufin pour enlever la direction de l'empire à Sti-

licon et la couronne d'Orient à son pupille Arcadius, les Huns s'étaient jetés sur l'Asie, dont la trahison leur avait ouvert les portes, tandis qu'Alaric et les bandes visigothes prenaient possession de la Grèce. Une fois introduits dans ces provinces orientales, si molles et si peu défendues, « les loups du Caucase, » comme on les appelait, éparpillèrent leurs escadrons rapides, et partout le pillage, l'incendie, le viol, le meurtre, se répandirent avec eux. La Galatie, la Phrygie, l'Asie-Mineure, la Syrie enfin, furent mises à feu et à sang; les villes de l'Oronte tombèrent l'une après l'autre sous les coups de ces brigands sauvages, et, comme on leur avait dit que Jérusalem renfermait des trésors immenses envoyés de toutes les parties du monde par la dévotion chrétienne, ils avaient pris pour mot de ralliement Jérusalem. « Que le Seigneur Jésus nous sauve! écrivait Jérôme à ses amis d'Occident. Qu'il daigne éloigner de l'univers romain ces bêtes dévorantes, portées sur des chevaux ailés, dont la vitesse dépasse le vol même de la renommée! Ni la religion, ni la dignité, ni l'âge ne trouvent merci devant eux; le vagissement de l'enfant nouveau-né ne les désarme pas, et ils forcent à mourir celui-là même qui n'a pas commencé de vivre. — On se hâte, mais bien tard, de réparer les murs de Jérusalem, que l'incurie de la paix laissait tomber en ruines... Que de monastères saccagés, de fleuves rougis de sang, de populations prisonnières, emmenées sous le fouet, comme du bétail! La Phénicie, l'Arabie, la Palestine, l'Égypte, se croient déjà captives, et Tyr, s'isolant de la terre par un fossé, cherche à redevenir une île comme autrefois. »

Je laisse à penser l'agitation qui de proche en proche se fit sentir dans tous les monastères de la Palestine. Jérôme avait à répondre d'un dépôt sacré, les trois couvens de Paula menacés d'outrages et de ruine par d'affreux barbares. Sans perdre un moment, il courut sur la côte de la Méditerranée se procurer à tout prix un nombre de navires suffisant pour recevoir cette population tremblante et celle de ses propres moines. Il voulait les mettre à l'abri dans les îles voisines de la Syrie, probablement à Chypre, sous la protection de son ami, l'évêque de Salamine. Quand tout fut prêt, il rassembla son troupeau et vint s'établir, dans une sorte de campement, sur le rivage, prêt à s'embarquer à la première apparition de l'ennemi. Pour comble d'inquiétude, la mer devint mauvaise et le vent violent. « Toutefois, nous dit-il, je craignais moins le naufrage que les barbares, et, dans les barbares, notre perte à tous que le déshonneur de nos vierges. » L'ennemi ne parut pas; soit crainte, soit caprice, il changea tout à coup de direction : les escadrons ailés retournèrent sur leurs pas avant d'avoir franchi le Liban. Jérôme et Paula reprirent alors le chemin de Bethléem, mais Fa-

biola refusa de les suivre. Elle avait assez d'une solitude que de pareils incidens pouvaient troubler, et, disant adieu à ses amis, elle s'embarqua pour l'Italie avec Oceanus. Jérôme trouva au monastère la lettre du prêtre Amandus, qu'une main discrète y avait remise, et il apprit par elle le second des motifs qui avaient amené la fille des Fabius dans ce petit coin de la Palestine.

La lettre d'Amandus roulait dans son contenu sur certains points de dogme ou d'exégèse biblique dont ce prêtre demandait la solution à Jérôme; mais un petit billet, d'une autre écriture vraisemblablement, était renfermé dans le papier, et le petit billet portait ces mots : « *lui* demander si une femme qui a quitté son mari pour cause d'adultère et d'autres crimes encore, et qui en a pris un second *par violence*, peut rester dans la communion de l'église du vivant du premier. » Amandus énonçait dans sa lettre que cette consultation, il la faisait au nom d'une sœur qu'il avait. Amandus pouvait effectivement avoir une sœur, peu connue de Jérôme; mais les faits se rapportaient si pleinement à la vie de Fabiola et à sa situation actuelle qu'il était impossible de s'y tromper, et le casuiste consulté ne s'y trompa point. Quelle était l'intention secrète de Fabiola? Elle savait que ni son divorce, ni son second mariage ne l'avait brouillée avec l'église, et à ce propos le scrupule était un peu tardif. Désirait-elle apprendre si un second divorce et un troisième mariage rencontreraient la même indulgence? Une fois le principe des secondes noces admis, pouvait-elle se dire, les troisièmes noces étaient de droit; puis elle mettait en avant un cas de violence qu'il était bien difficile d'admettre. Quelles violences l'avaient conduite dans les bras de son second mari? On n'en connaissait pas, à moins que ce ne fût la violence de la passion, l'entraînement irrésistible d'un fol amour. Le cas de conscience était bien délicat à traiter, si l'on devait conclure de là à la nullité du second mariage, et l'on conçoit que Fabiola eût rougi de demander en face à l'austère Jérôme, et pour elle-même, l'avis qu'elle sollicitait indirectement sous le nom d'une tierce personne. Celui-ci sentit quel danger recélait pour les mœurs cette doctrine de la soumission de l'âme par faiblesse aux instincts les plus déréglés, et, sans donner à entendre qu'il eût rien deviné, il répondit au prêtre Amandus comme s'il se fût agi de sa sœur. Sa décision fut nette et sévère : il ne pouvait y avoir, selon l'église, qu'un seul mari, le premier. « Quelle est donc cette violence dont parle ta sœur? lui disait-il. En sommes-nous donc venus à ce point que les femmes regardent comme un cas de violence faite sur elles-mêmes leurs propres passions, un amour insensé ou la soif du plaisir? Quoi! cela suffirait pour exempter des peines de l'église! Quoi! il

suffirait d'être débauché par nature pour être délié des devoirs imposés à ceux qui sont chastes! Ta sœur est dans une erreur funeste. La loi de Moïse a défini par le viol la violence qu'une femme peut subir, et encore, si le viol a été commis dans une ville et que la femme n'ait pas crié, elle est réputée adultère. Quelle qu'ait été l'indignité de son premier mari, ta sœur vit en adultère avec le second, qu'elle le sache bien. Au reste, console-la, et tâche de l'amener à la pénitence. »

La prétendue sœur d'Amandus accepta sans murmurer l'arrêt du juge : elle aimait beaucoup mieux faire pénitence que de reprendre son premier mari, et elle avait quitté le second. Sur ces entrefaites, celui-ci mourut. Cette mort ne dégagea point la veuve du devoir de pénitence qu'elle s'était imposé. Fabiola se trouvait d'ailleurs au moment décisif de sa vie, celui où la religion devait l'emporter sur le monde, et non-seulement elle tint à manifester son repentir, mais encore elle voulut que cette manifestation fût éclatante et publique. Rome eut alors un spectacle incompréhensible pour tous ceux qui fermaient leur intelligence et leur cœur au souffle d'un esprit nouveau. La représentante de ces altiers Fabius, qui partageaient avec les Claude, dans l'histoire de l'ancienne république, le privilége de l'arrogance aristocratique et de la dureté, fit savoir à l'évêque de Rome qu'elle se sentait coupable d'un grand crime et désirait être admise à la pénitence publique. Les portes de l'église lui furent aussitôt fermées, jusqu'à ce que sa confession, suivie d'une absolution solennelle, permît à l'évêque de l'y faire rentrer. C'était le samedi saint, sous les portiques de la basilique de Latran, que se rassemblaient les pénitens de l'église romaine, attendant l'heure de la réconciliation et du pardon. Fabiola parut au milieu d'eux, les cheveux épars, le visage défait et creusé de larmes, le vêtement négligé et souillé de cendres. Elle se tint en silence, comme les autres, au-delà du seuil, dans l'attitude d'une profonde humilité. Toute la ville était accourue pour voir en cet état la matrone naguère si brillante de luxe et de beauté, et si fière du nom qu'elle foulait maintenant sous ses pieds. Le patriciat romain contenait à peine sa colère; les chrétiens applaudissaient, l'église surtout triomphait. Elle constatait sa puissance jusque sur les lois, car le crime dont s'accusait Fabiola était un acte licite d'après la législation de son pays. L'église montrait par de tels exemples comment un droit nouveau sorti de son sein se portait déjà le rival et le réformateur du droit civil.

De ces épreuves sortit une nouvelle Fabiola, dans laquelle on ne reconnaissait plus rien de l'ancienne, excepté la bonté. Renonçant sérieusement au monde, celle-ci vendit tout son bien, établit des

hôpitaux, entretint des églises et des monastères de moines ou de vierges à Rome, et principalement sur la côte de Toscane. Elle bâtit aussi à Ostie un hospice pour les étrangers, et non-seulement elle soulageait de ses deniers les malades et les pauvres, mais elle les servait de ses propres mains, ne reculant pas devant les soins les plus abjects. Cette charité passionnée eût racheté chez elle de plus grands torts que les siens. Quant à son premier mari, l'histoire n'en parle plus, et il est à croire qu'elle ne retourna jamais à lui : l'église acceptait volontiers les séparations entre époux; elle était même très disposée à les provoquer, quand la vie religieuse en devait être la conséquence.

II.

Cependant le vaisseau qui conduisait Rufin en Italie, « vaisseau chargé de blasphèmes, » suivant le mot de Jérôme, avait pris terre à Ostie. S'il ne portait pas dans ses flancs « la peste et le poison pour la foi romaine, » comme on l'en accusait à Bethléem, il portait au moins la guerre, car Rufin était parti approvisionné d'ingrédiens théologiques propres à réveiller en Occident l'incendie assoupi en Orient. Il avait avec lui une collection des livres d'Origène et de ses principaux disciples. Ce n'est pas que Rufin se proposât de prêcher l'origénisme dans l'église de Rome à front découvert et de se faire martyr du confesseur de Césarée : ses allures étaient plus prudentes. Il se mit dès son arrivée à parler d'Origène et de l'origénisme, et à glisser dans ses discours quelques-unes des doctrines du maître, mais discrètement, sans fracas, et il le faisait (qui l'eût cru?) sous l'autorité de Jérôme. Il avait extrait des ouvrages de cet ancien ami, surtout des premiers, composés au temps de sa grande ferveur pour l'exégèse orientale, tout ce qui avait couleur d'origénisme, et, rapprochant ou isolant les passages, tronquant les textes ou les altérant selon le besoin de la cause, il mettait Origène sous la protection de Jérôme. Avec une bonne foi apparente, Rufin travaillait à faire du chef des anti-origénistes d'Orient un chef d'origénisme en Occident. C'était le coup perfide que le réconcilié réservait à celui dont il serrait la main sur le sépulcre du Sauveur. A Rome, où ces questions étaient toutes neuves, beaucoup de gens se laissèrent prendre à la ruse; on se demandait comment la dispute avait pu devenir si grave au-delà des mers, et quand on avait entendu Rufin, la conduite de Jérôme paraissait contradictoire et inexplicable. Inquiets de ce mouvement souterrain, les amis du solitaire lui écrivaient lettre sur lettre pour qu'il leur donnât le mot de l'énigme. Rufin d'ailleurs, froid et com-

passé, entourait le nom de Jérôme des plus grands éloges, mais le miel de ses paroles renfermait plus d'amertume que le fiel le mieux distillé.

Ces manœuvres, contenues d'abord dans un cercle étroit de confidences calculées et de prédications à huis clos, éclatèrent au dehors par suite d'une audacieuse imprudence. Rufin était allé passer quelques jours dans un monastère de la campagne romaine, où il émerveillait les moines par ses récits sur l'Orient et les entretenait beaucoup d'Origène. Il s'y rencontra avec un homme du monde nommé Macarius, homme de savoir aussi, et qui, adonné aux plus hautes spéculations philosophiques, composait un traité sur la Providence divine opposée au système païen de la fatalité et aux mensonges de l'astrologie. Macarius avait bien entendu parler d'Origène, mais il n'avait rien lu de ses livres, soit qu'il ignorât la langue grecque, soit qu'il la sût trop mal pour affronter une si difficile lecture. Rufin s'offrit à lui en traduire quelque chose qui pût faire juger de ses doctrines, et il choisit l'ouvrage intitulé *Périarchôn*, c'est-à-dire « des Principes. » Le livre *des Principes* était le plus fameux des ouvrages du maître, mais aussi le plus attaqué; il contenait, comme réfutation des erreurs du gnosticisme, une formule de la foi chrétienne telle que la pouvait donner au IIIe siècle un esprit ardent et aventureux, une imagination imbue des brillantes rêveries du néoplatonisme. Origène y touchait d'une main indécise et souvent égarée à presque tous les dogmes : la Trinité, les rapports du Verbe avec Dieu, l'incarnation, la mort du Christ, sa résurrection, la résurrection des corps au dernier jugement et la damnation éternelle. Produit d'une science immense et d'une intelligence parfois sublime, le *Périarchôn* pouvait mériter l'admiration des savans; c'était un détestable guide en matière de foi et à peine un livre chrétien. Rufin, en le traduisant, le dégagea de ses plus choquantes erreurs, sans néanmoins les faire disparaître toutes, il y glissa même quelques additions orthodoxes; en un mot, il donna, au lieu d'un Origène du IIIe siècle encore incertain et confus, un Origène à peu près catholique de la fin du IVe siècle. « Traduire ainsi était, suivant le mot de Jérôme, non pas changer la langue d'un livre, mais en changer l'auteur. » Rufin atteignait par là un double but : il réhabilitait Origène en se réhabilitant lui-même aux yeux des Occidentaux. Fidèle à sa tactique vis-à-vis de Jérôme, il joignit à sa traduction une préface par laquelle il la mettait en quelque sorte sous le patronage du célèbre solitaire, dont il ne manquait pas d'exalter le mérite, laissant à penser que lui aussi partageait les doctrines du livre des Principes. Il avait fait à Macarius la condition de tenir son travail caché; mais, comme il s'y attendait bien,

le *Périarchôn* latin et sa préface se trouvèrent presque aussitôt dans toutes les mains. La surprise fut grande en voyant l'orthodoxie du livre le plus attaqué du docteur d'Alexandrie; on s'étonna à bon droit des violences d'Épiphane, des contradictions de Jérôme et des anathèmes tardifs de Théophile : Rufin du même coup frappait tous ses adversaires.

Une copie de ce *Périarchôn* latin, tombée en la possession d'un ami de Jérôme, qui ne l'eut qu'à prix d'argent et en la payant même fort cher, lui fut envoyée à Bethléem. Pour toute justification de sa conduite, pour toute démonstration de la fraude impudente de Rufin, il prit l'original, et, toute affaire cessante, il le traduisit mot pour mot, hérésie pour hérésie, blasphème pour blasphème, comme il disait, et la traduction, fidèle cette fois, partit pour l'Italie, accompagnée d'une lettre à Pammachius et à Marcella, où Jérôme repoussait avec indignation les éloges empoisonnés de Rufin. L'Origène qu'on vit apparaître alors était si différent de l'autre, que l'église romaine, tout en rendant grâces au traducteur, crut devoir en interdire la lecture; mais déjà Rufin avait quitté Rome. Profitant de l'effet favorable produit au premier moment par sa traduction, qui lui servait de profession de foi pour lui-même, il avait obtenu du pape Siricius des lettres de communion avec lesquelles il s'était réfugié à Milan, pour observer de là la marche des événemens. Oceanus, rentré en Italie avec Fabiola, Paulinien, qui revenait de Dalmatie, où il avait vendu le dernier lambeau du patrimoine de sa famille, et le prêtre Vincentius, qui l'accompagnait, se joignirent à Pammachius, à Marcella, à toutes les matrones de l'église domestique, pour engager le pape à rétracter le certificat d'orthodoxie que lui avait surpris Rufin. Siricius balançait, et il mourut sur ces entrefaites, au mois de novembre 398, laissant pour son successeur au trône pontifical Anastase, homme plus énergique, mieux au courant des questions doctrinales, et en relations plus particulières avec Marcella, dont il estimait le mérite et respectait le caractère. Il somma Rufin de se rendre à Rome pour y fournir des explications sur sa conduite et donner sans ambages son acte de foi catholique. Non-seulement Rufin s'y refusa, mais de Milan il se transporta dans Aquilée, dont l'évêque était son ami. Les choses en étaient là, quand une lettre du patriarche d'Alexandrie notifia au pape de Rome qu'un synode par lui convoqué venait de frapper d'anathème la mémoire d'Origène, ses livres, ses doctrines, et tous leurs fauteurs et adhérens. Anastase, piqué d'honneur, réunit aussi un synode à Rome, et l'origénisme fut anathématisé en Occident comme en Orient.

Il ne restait plus à Rufin vaincu que la dernière ressource des

batailles : prendre son ennemi corps à corps et le perdre avec soi; il s'arrêta froidement à ce parti. Enfermé dans une maison de campagne qu'il possédait près d'Aquilée, il y commença la rédaction d'un mémoire justificatif qu'il intitula son *Apologie*, mais que les contemporains et la postérité ont appelé plus justement ses *Invectives contre Jérôme*. Il mit trois ans à ce travail, qu'il fit paraître fragment par fragment. Il le divisa en deux livres, auxquels il ajouta plus tard un supplément. Son but était double : se laver d'abord du crime d'hérésie, en rejetant sur Jérôme l'accusation dont il était l'objet, puis déshonorer Jérôme lui-même et le rendre odieux par des imputations personnelles, tout en gémissant, disait-il, d'être obligé à de tels procédés envers un ami. Ce qui semblait l'avoir mis à bout de colère, c'était l'ironie hautaine avec laquelle Jérôme avait renié ses éloges : éloges compromettans pour lui-même, car à l'entendre c'était lui qui était l'orthodoxe et Jérôme l'hérétique, si un admirateur d'Origène pouvait mériter ce nom. Reprenant une à une dans son livre, comme il l'avait fait dans ses enseignemens clandestins à Rome, les citations de son adversaire qui prêtaient à sa thèse, il en faisait sortir avec un grand art des conclusions à sa guise. De cette façon les rôles changeaient; le solitaire de Bethléem devenait l'hétérodoxe et l'accusé, Rufin l'orthodoxe et le juge. Tel fut le plan de son apologie, écrite d'ailleurs avec calme, déduite avec logique, et où l'emportement éclatait plus dans la pensée que dans les termes. Le prêtre d'Aquilée était, à tout prendre, un redoutable adversaire.

Quant aux personnalités, son libelle, que nous avons encore, en est plein, mais il y procède surtout par insinuation. Pour incriminer Jérôme, Rufin se sert de ses propres aveux, de mots échappés dans le laisser-aller de correspondances devenues publiques néanmoins. En parlant de son départ de Rome en 385, il s'arrête à temps pour ne pas armer contre lui les parens de Paula : il ne la nomme point. Dans les démêlés de Jérusalem, au contraire, il fait l'éloge de Mélanie, et reproche à Jérôme d'avoir insulté, en la retranchant de sa chronique, cette femme d'un caractère trop fier et trop élevé pour le sien. Il ramasse dans les fanges de la calomnie l'accusation de faux portée jadis par les apollinaristes contre Jérôme, au concile de 382, et qui avait tourné si pleinement contre eux; il la reprend, en la lançant de nouveau avec des réticences et des enjolivemens odieux. Reprenant aussi la lettre à Eustochium, il en détache des mots d'une liberté énergique, et telle que la tolérait la langue latine, pour crier à l'obscénité. Jaloux surtout de cet immense savoir de Jérôme et de cette éloquence qui versait tant d'éclat sur les plus arides discussions de l'église, il s'arrête longue-

ment à cette prétendue vision du désert de Chalcide, où Jérôme, dans le délire de la fièvre, avait promis à Dieu de brûler ses livres profanes et de n'être plus *cicéronien*. Vainement Jérôme affirmait que ce n'était qu'un rêve. — « C'était une vision, répliquait Rufin, car toi-même tu l'as qualifiée ainsi autrefois. » Et il partait de là pour le déclarer violateur d'un serment fait à Dieu lui-même en présence de ses saints anges, et doublement parjure, car, non content de lire toujours ces livres païens qu'il avait promis de brûler, il en infectait par ses enseignemens la jeunesse chrétienne de Bethléem. D'une récrimination, Rufin passait à l'autre : après l'imputation de paganisme venait celle de judaïsme, et « Barrabas préféré à Jésus-Christ. » — « Oui, ajoutait-il avec une méchanceté consommée, tes fautes et notre brouillerie sont le fruit de tes fréquentations anti-chrétiennes. Tu étais mon frère bien-aimé avant que tu m'eusses été enlevé par les Juifs. Ce sont eux qui t'ont séduit par l'appât d'une fausse science et t'ont précipité dans le malheur. Ils te font infliger dans tes livres des notes infamantes aux chrétiens, ils ne te permettent pas d'épargner même des martyrs; c'est pour leur plaire que tu débites le bien et le mal, le vrai et le faux, sur toutes les classes des fidèles, que tu troubles notre paix, que tu engendres des scandales à l'église... » Voilà comment Rufin se vengeait d'ignorer l'hébreu.

Il lui disait encore dans ce passage où est résumé tout le fond de son Apologie : « Tu te repens d'avoir professé les doctrines de l'origénisme, et tu cries bien haut ton repentir, pour qu'on y croie : c'est fort bien; mais, moi, je n'ai pas besoin de me repentir. Il n'y a pas un de mes livres où j'aie à corriger une erreur. Tandis que tu vas de rétractation en rétractation, et que tu as des livres entiers qui, de ton propre aveu, doivent être condamnés, je présente les miens avec confiance au plus orthodoxe. Dans ton repentir intolérant, tu m'attaques sur des choses que tu as affirmées, et tu ne songes pas qu'en me défendant contre toi, je te défends toi-même! Singulier procès, où l'accusé s'appuie de son accusateur, où l'accusateur ne peut l'emporter qu'en se condamnant! Je suppose que le synode des évêques (le synode n'avait pas encore prononcé définitivement au moment où il écrivait ceci) ordonne, conformément à ton avis, que tous les livres qui contiennent les choses que tu dénonces seront anathématisés avec leurs auteurs : il faudra commencer par les Grecs, des Grecs on passera aux Latins, et voilà tes livres et ta personne en cause, car on y trouvera les opinions que tu poursuis. Prends garde pourtant, et comme il n'a servi de rien à Origène que tu l'aies loué, il ne te servira pas davantage que je te justifie : je courberai la tête sous l'arrêt de l'église, et s'il faut fouler aux pieds les livres d'Origène, je n'épargnerai pas les tiens. »

Le savoir-faire de Rufin égalait l'habileté de sa plume. Il mit d'abord son Apologie sous la protection d'un haut personnage de Rome, Apronianus, dont il avait commencé la conversion, et qu'il appelle son très cher fils. De sa campagne d'Aquilée, il lui envoyait le libelle fragment par fragment. Apronianus lisait et faisait lire dans toutes les grandes maisons de Rome, sans permettre toutefois qu'on en prît copie. Il en résultait que les amis de Jérôme ne purent d'abord lui en transmettre au-delà des mers que de vagues analyses, et par-ci par-là des passages retenus de mémoire. C'étaient autant de flèches que recevait au fond de sa tanière le vieux lion, plus effrayé de ce mystère que de la vue de l'ennemi. Deux diacres ou disciples de Rufin, Cérialis et Anabase, suivaient dans les provinces la même pratique qu'Apronianus à Rome. Ils parcoururent l'Italie, la Gaule, l'Espagne et jusqu'à l'Afrique, d'église en église et de monastère en monastère, communiquant confidentiellement cette apologie secrète que bientôt tout le monde sut par cœur. La diffamation était universelle : amis et ennemis y travaillaient à l'envi, en répétant à bonne ou mauvaise intention ce qu'ils en avaient appris, et on venait, par troupe, d'Occident en Orient rapporter au solitaire quelque injure, quelque imputation, quelque défi de son ennemi. Dans un travail douloureux, comparable à celui du martyr qui compte ses plaies, Jérôme recueillait, coordonnait tous ces rapports et construisit là-dessus la charpente de sa défense. Enfin Paulinien, de retour à Bethléem, lui remit une partie de l'ouvrage obtenu à grand'peine, et Jérôme put répondre. En méditant cette œuvre si artificieusement combinée et si contenue dans la forme, il sentit qu'il devait se modérer lui-même, suivre son redoutable ennemi d'attaque en attaque, d'argument en argument, ne rien négliger, ne rien laisser sans réponse, se servir en un mot des mêmes armes; il lui emprunta jusqu'à son titre d'*Apologie*. Jamais Jérôme ne s'est élevé plus haut que dans ces pages qu'on ne lit plus guère aujourd'hui. Discussion théologique, justification personnelle, attaques, plaintes, colère enfin quand l'indignation l'emporte, tout cela est présenté avec une vivacité de style, une abondance de traits, une force de raison vraiment merveilleuse. L'Apologie de Rufin porte sans doute la trace d'un grand talent : celle de Jérôme est un chef-d'œuvre. Et quand on se transporte au temps où ces pages furent écrites, quand on songe aux intérêts qui prédominaient dans ce siècle livré aux passions religieuses, on ne s'étonne pas que cette lutte de deux prêtres à propos d'Origène ait divisé l'attention du monde chrétien, au moment même où Rome était menacée par les barbares. Nos temps modernes nous ont donné plus d'une fois de pareils spectacles sous l'empire d'autres préoccupations et avec d'autres formules.

Je ne suivrai pas l'écrivain dans les explications théologiques qui forment le fond du débat : elles ne sont pas le but de cette étude; je m'attacherai seulement aux passages qui peuvent peindre le caractère des hommes et les mœurs de l'époque. Jérôme parle sobrement et dignement de son séjour à Rome; il évite, malgré la provocation du libelle, toute allusion à Paula, et se représente environné, à son départ, des chrétiens, — prêtres, moines ou laïques, — les plus recommandables et les plus saints de l'église romaine. A propos de la falsification d'un texte d'Athanase au concile de 382, il éprouve une juste indignation, et renvoie aux baladins et aux mimes les coups de théâtre bouffons qu'on ose ainsi mêler à la gravité des questions de dogmes. Il s'arrête plus longtemps à cette aventure de Chalcide dont l'hypocrite Rufin faisait tant d'éclat. « Voilà assurément, lui dit-il, un genre d'attaques dont la glorieuse invention t'appartient : c'est de m'objecter un songe. Tu m'aimes à ce point de t'inquiéter de mes rêves!... Il faut prendre garde néanmoins, car la voix des prophètes nous prévient de ne point ajouter foi aux songes. Il ne faut pas se croire voué au feu éternel parce qu'on a rêvé d'adultère, et s'il nous arrive de rêver de martyre, il ne faut pas croire pour cela avoir gagné la couronne du ciel. » On verra tout à l'heure à quoi Jérôme fait allusion. « Oui, poursuit-il sur le même ton, je rêve souvent, je le confesse. Combien de fois n'ai-je pas cru me voir mort et étendu dans le sépulcre! combien de fois ne m'a-t-il pas semblé voler au-dessus de la terre et franchir les montagnes et les mers dans une natation aérienne! Suis-je donc obligé pour cela de ne plus vivre, et devra-t-on, à ta réquisition, m'implanter des plumes aux épaules et aux flancs, parce que mon esprit, comme celui de tous les mortels, s'est laissé abuser en de vaines images? Combien de gens, riches en songe, se trouvent mendians quand ils ont ouvert les yeux! A-t-on soif en dormant, on boit des fleuves entiers, et on se réveille la gorge sèche et haletante. Telle est la condition de tout le monde, telle est aussi la mienne, et je demande de n'être pas comptable des promesses que j'ai pu faire dans mes rêves. — Mais parlons un peu plus sérieusement, et, revenant à la réalité, occupons-nous de ce qui doit se faire dans la veille. As-tu fait, toi, tout ce que tu as promis à ton baptême? Oui, nous deux qui portons le nom vénérable de moine, avons-nous toujours rempli les devoirs qu'il impose? Avons-nous bien examiné si notre œil, ingénieux à trouver le fétu dans l'œil du voisin, ne cacherait pas lui-même la poutre? Je le dis avec une sincère douleur, cela n'est pas bien, cela est contraire à la loi de Dieu, d'appeler un homme son ami, de l'accabler de louanges, et d'aller le poursuivre ensuite, non-seulement dans la vie réelle, mais jusque dans ses

songes et de vouloir discuter ce qu'il a dit ou fait en dormant. Voilà le côté odieux de ces faux semblans d'amitié... » Rufin s'était vanté d'avoir souffert pour la foi dans Alexandrie, on ne sait à quelle occasion, et il l'avait écrit. Jérôme continue avec sa terrible ironie : « Toi aussi, frère, tu rêves parfois; tu te vois en dormant captif du Christ, tu te crois arraché à la gueule d'un lion, tu crois combattre les bêtes dans le cirque d'Alexandrie, et ensuite, quand tu es réveillé, tu t'écries fièrement : « J'ai consommé ma course, j'ai gardé ma foi, et j'attends la couronne de justice! » Calme-toi, réfléchis, et tu verras que ce n'est qu'un rêve comme le mien. On n'est point confesseur sans prison, et il n'y a point d'exil sans un décret de bannissement. Sais-tu où est située ta prison? Sais-tu comment se nommaient tes juges? Tâche de te le rappeler, car personne n'a jamais rien entendu raconter de pareil, ni en Égypte, ni ailleurs. Alors ce sera curieux, ce sera beau, et nous réciterons les actes de ta confession dans le martyrologe d'Alexandrie. Tu seras bien fort contre moi, quand tes partisans pourront dire en parlant de moi : « Il attaque un confesseur du Christ! »

On avait fait courir en Afrique (car tous les moyens étaient bons aux ennemis de Jérôme) une lettre signée de son nom par laquelle il déclarait que, poussé par certain Juif à traduire la Bible d'hébreu en latin, il l'avait traduite sur des livres falsifiés, et qu'il en faisait pénitence. Dans cette lettre pseudonyme, on avait essayé probablement de reproduire son style et les formes vives de son langage; mais la chose n'était pas aisée, et aucun homme habile ne s'y trompa. Toutefois ce coup fut plus sensible à Jérôme que tous les autres, parce qu'il attaquait le long et saint labeur où il avait consumé sa vie. Quoi! dans sa profonde croyance en la vérité des Écritures, il avait voulu les ramener à la plus grande pureté de leur texte, il avait pour cela revisé les Septante, et, non content d'en avoir donné l'édition la plus sûre, il avait voulu remonter jusqu'à l'original hébreu, afin de gratifier l'Occident d'une bible latine qui fût le miroir de la vraie Bible, et voilà qu'on lui faisait dire qu'il se reconnaissait la dupe des ennemis du Christ! Il se trouvait avoir infirmé l'autorité de la Vulgate latine et celle de la vieille traduction grecque, que beaucoup de gens regardaient comme inspirée, et cela pour y substituer une falsification judaïque! Loin d'avoir été utile au christianisme, il en aurait été le plus fatal adversaire, et c'était dans sa bouche qu'on osait placer cet aveu! « Ah! s'écrie-t-il avec amertume dans son Apologie, mes ennemis sont bien indulgens, et je les remercie du fond de mon cœur. J'aurais pu confesser dans cette lettre que je suis homicide, adultère, sacrilége, parricide, et dans la forêt de crimes dont je dois être coupable ils ont

daigné ne ramasser que celui de faussaire! » L'attaque en effet dépassait les bornes permises; elle indigna les gens honnêtes. Rufin, à qui on l'attribuait, vit le sentiment public se tourner contre lui. Entré dans un vrai paroxysme de rage, il menaça Jérôme de le tuer, s'il ne s'expliquait catégoriquement sur certaines questions qu'il lui posait. « Mon embarras est grand, lui répondit celui-ci avec un calme dédaigneux, car ton dilemme est puisé, non dans les écoles de dialectique, que tu ne connais guère, mais dans les écoles de bourreaux, que je ne connais pas. Toi moine, toi prêtre, toi imitateur du Christ, qui déclares homicide et digne de la géhenne du feu celui qui a dit à son frère : Raca! que penses-tu de celui qui veut le tuer? La mort! elle est le lot de tous les êtres, et le plus vil des serpens peut me la donner; l'homicide est le lot des méchans. »

Nous ne quitterons point le redoutable ennemi de Jérôme sans réunir ici les détails que l'histoire nous fournit sur son extérieur et ses manières. C'était, à ce qu'il paraît, un personnage raide, gourmé et d'une solennité théâtrale. Avec une grande difficulté de parole, il avait la manie de parler en public, et lorsqu'il discourait, il faisait précéder ses périodes d'une sorte de grognement dû, soit à un défaut naturel de prononciation, soit à l'embarras d'improviser. Jérôme, pour cette raison, l'avait surnommé *Grunnius* en souvenir de Marcus Grunnius Corocotta Porcellus, héros d'une farce populaire composée dans le goût des Atellanes et fort en faveur à Rome. Ce surnom eut du succès, et en Italie, en Gaule, dans tout l'Occident, au moins parmi les amis de Jérôme, Rufin ne fut plus connu que par ce sobriquet ridicule. Voici un portrait de lui peint au vif dans une lettre de son adversaire au moine Rusticus de Marseille : il y est question de Rufin à propos des vaniteux naïfs, qui prennent pour des vérités toutes les louanges qu'on leur adresse et tous leurs admirateurs pour des gens sérieux :

« Ah! si ces hommes-là, dit le correspondant de Rusticus, retournaient brusquement la tête, quand, enivrés de la fumée des adulations, ils se promènent gravement les mains croisées derrière le dos, quel spectacle ne verraient-ils pas! — Ils verraient le col des cigognes, dont parle le satirique (1), s'allonger pour venir les pincer; ils verraient des doigts railleurs s'agiter derrière eux, comme des oreilles d'âne, ou une langue narquoise se tirer, à leur intention, comme celle d'un chien altéré. — Grunnius appartenait à cette classe d'orgueilleux satisfaits. Devait-il disserter en public, il s'avançait majestueusement d'un pas de tortue, laissant échapper

(1) O Jane, a tergo quem nulla ciconia pinsit. *Pers.* I, 45.

par intervalle quelques sons entrecoupés, de sorte qu'il paraissait sangloter plutôt que parler. Il étalait d'abord sur la table des monceaux de livres, et alors, le sourcil froncé, le front ridé, les narines contractées, il faisait claquer ses deux doigts : c'était son appel à l'attention de l'auditoire. Alors commençaient des propos sans raison et des déclamations sans fin contre tout le monde. On eût dit le rhéteur Longin enseignant le sublime, et mieux encore le censeur de l'éloquence romaine, si l'éloquence romaine avait un tel magistrat. Grunnius notait qui il voulait sur son album, chassait qui il voulait du sénat des doctes. Cela prêtait à rire; mais comme il avait beaucoup d'écus, il prenait sa revanche en donnant de bons dîners à ses auditeurs : aussi n'en manquait-il pas, et après boire il se montrait en public dans un cortége serré d'admirateurs parasites. Caton au dehors, c'était un Néron au dedans. Homme ambigu, mélange de natures diverses et contraires, il offrait aux yeux ce monstre bizarrement fabriqué dont parle le poète : « lion par devant, dragon par derrière, chimère au milieu. »

Ce qui excuserait au besoin l'amertume de ce portrait, c'est que Rufin n'était pas seulement un jaloux médiocre, il passait chez beaucoup de gens pour un malhonnête homme. On ne pouvait même expliquer sa fortune, devenue très considérable, que par le détournement des aumônes qui lui étaient confiées; on disait de lui « qu'il festoyait de la faim des pauvres. » Comment Jérôme, attaqué dans son honneur, n'aurait-il pas eu le droit d'arracher le masque à ce ténébreux hypocrite?

III.

Non content d'agir par lui-même dans cette guerre qu'il faisait contre Jérôme, Rufin ramassait en Italie et ailleurs pour se les associer tout ce qu'il pouvait trouver d'esprits jaloux et malveillans, d'écrivains obscurs ou de sectaires désireux d'illustrer leur nom par quelque grande indignité. Quiconque débarquait d'Orient était aussitôt circonvenu, enrôlé dans sa bande. C'était comme une meute retentissante qu'il lançait sur tous les points de l'horizon, et dont l'écho parvenait, à travers la Méditerranée, jusqu'aux rochers de Bethléem. « On aboie contre moi dans les tempêtes de l'Adriatique, disait Jérôme; on aboie sur les neiges des Alpes cottiennes, on aboie jusque dans les murailles qui m'entourent! » Une des recrues de l'ennemi de Jérôme fut un certain prêtre gaulois, ancien visiteur des monastères de la Crèche, Vigilantius, qui doit à son ingratitude envers ses hôtes une sorte de renommée bouffonne encore subsistante : Jérôme l'a immortalisé en le tuant.

Vigilantius, qu'il appelait *Dormitantius*, à cause de sa nature épaisse et lourde, avait pris naissance sur le revers septentrional des Pyrénées, dans la cité gauloise des Convennæ, aujourd'hui Comminges, cité assez mal famée, à qui l'on reprochait d'avoir été dans l'origine une colonie de vagabonds et de voleurs, établie de force par Pompée. Son père s'était expatrié on ne sait pourquoi, avait passé en Espagne, et tenait dans la ville de Calagurris un commerce de vins. Cette patrie de Quintilien inspira au jeune Vigilantius, à ce qu'il paraît, le goût, sinon le génie des lettres; il étudia tant bien que mal, voulut être prêtre, et un évêque gaulois l'ordonna. L'idée lui étant venue de visiter la Palestine, il obtint par la recommandation de Sulpice Sévère une lettre de Paulin pour Jérôme, son ami, et sous un tel patronage il trouva au monastère de Bethléem l'hospitalité la plus cordiale. Sans être précisément obtus, et tout en possédant une sorte d'originalité, ce personnage ignorant avait toutes les prétentions de la science et de l'esprit. Jeté par le hasard dans la compagnie du plus grand théologien qui fût au monde, il se crut théologien lui-même, et plus grand que Jérôme, et se mit à parler de toutes choses sans mesure ni raison, à contredire ses hôtes, à émettre sur l'exégèse et le dogme des opinions tellement étranges, que Jérôme, impatienté, fut contraint de lui imposer silence. Dormitantius lui en garda une profonde rancune, comme on le verra. Son savoir-vivre marchait de pair avec sa science, et il avait gardé du premier métier de son père certaines habitudes d'intempérance faites pour choquer, plus peut-être que tout le reste, dans cette patrie de la sobriété et du jeûne, où la lettre de Paulin l'avait introduit.

Le citoyen de Comminges et de Calagurris était d'ailleurs d'une poltronnerie qui n'avait pas d'exemple. Pendant son séjour au couvent, Bethléem ayant ressenti un de ces tremblemens de terre fréquens en Palestine, Vigilantius, réveillé en sursaut au milieu de la nuit, s'enfuit de sa cellule et se mit à courir à travers champs : il n'avait oublié que son vêtement. Le lendemain, au lever du jour, lorsqu'on se mit à sa recherche, on le trouva agenouillé tout nu près de la caverne de la crèche, et à demi mort de peur. Cette réjouissante histoire amusa non-seulement le monastère, mais la ville entière de Bethléem.

Le grotesque personnage eut à peine pris congé de ses hôtes qu'il allait à Jérusalem s'unir à leurs ennemis et les déchirer; mais l'évêque, fidèle à la paix jurée, l'éconduisit honteusement. A son retour en Europe, il eut plus de succès : c'était l'homme qu'il fallait à Rufin, et Rufin l'enrôla sans peine sous son drapeau. Dans un libelle qu'il composa, et que les ennemis de Jérôme vantèrent sans

doute comme un chef-d'œuvre, Vigilantius déclarait origéniste le solitaire de Bethléem; origénistes son frère Paulinien, le prêtre Vincentius, Eusèbe de Crémone, et leurs compagnons; les dames non plus n'étaient pas épargnées : à entendre ce transfuge, les couvens de la Crèche étaient un nid d'hérésie. Il ajoutait qu'il avait eu là-dessus de fréquentes discussions avec ses hôtes, et qu'il avait réduit Jérôme à se taire. C'était bien jusque-là, au gré de Rufin; mais Vigilantius, fier du succès de son premier écrit, en fit un second dans lequel il voulut dogmatiser. Il avait sa théologie à lui qu'il exposa : il attaquait la virginité, il attaquait la tempérance, il attaquait le culte des saints, il attaquait l'emploi des cierges dans l'usage ecclésiastique comme entaché de paganisme; en un mot, il bouleversait tout dans l'église. Ce second libelle nuisit au premier. Jérôme, à qui l'on eut soin de les faire passer tous deux, y répondit, par humilité, disait-il; mais sa réponse, dictée de verve, rendit l'ingrat Dormitantius la risée du monde chrétien, comme il avait été celle de Bethléem. Tous les lecteurs de ses œuvres ont présente à l'esprit cette pièce tour à tour sanglante et bouffonne où il feint de vouloir ramener le prétendu hérésiarque à sa profession antérieure, et, au milieu des sarcasmes dont il l'accable, expose cependant, pour l'enseignement des fidèles, avec une logique et une élévation admirables, la raison et l'antiquité des usages chrétiens. « Frère, lui dit-il, retourne au métier que tu faisais dans ton jeune âge, il n'est pas bon de changer ainsi. Autre chose est d'être cabaretier ou théologien, autre chose de déguster les vins ou d'avoir l'intelligence des prophètes et des apôtres, autre chose de savoir vérifier le bon aloi d'une pièce d'argent ou de contrôler l'église. Je n'accuse pas le vénérable Paulin de m'avoir trompé en t'introduisant dans ma demeure : je me suis trompé moi-même, car j'avais pris ta rusticité pour une humilité modeste. Si pourtant tu t'obstines à être un docteur, écoute ce conseil d'ami. Va à l'école, suis les grammairiens et les rhéteurs, étudie la dialectique, instruis-toi de ce que furent jadis les sectes des philosophes, et lorsque tu auras appris tout cela, apprends encore à te taire. Je crains néanmoins que ce ne soit perdre son temps que de te donner des conseils, à toi qui en remontres à tout le monde : je ferais mieux d'écouter le proverbe grec qui dit « Ne pas jouer de la lyre à un âne! »

Les années 396 et 397 apportèrent à Bethléem, au milieu de ces ennuis, deux vraies et profondes douleurs. En 396, Jérôme perdit son fils spirituel le plus cher en la personne du jeune Népotien, prêtre dalmate et neveu de son vieil ami Héliodore, devenu évêque d'Altinum. La vie du neveu s'était modelée sur celle de l'oncle avec une naïve et touchante affection : tous deux avaient été soldats,

tous deux avaient eu la faveur de l'empereur, et, parvenus tous deux à un grade déjà élevé, ils avaient déposé le ceinturon de la milice pour le froc des cloîtres. A la cour, Népotien se dérobait aux devoirs de sa charge pour s'enfermer et prier; à l'armée, il portait un cilice sous sa cuirasse. Sorti de l'état militaire, il voulut donc être moine tout de bon; mais son oncle le retint, il avait besoin d'un aide : il l'attacha malgré lui au service du ministère épiscopal. L'ancien habitué des champs de bataille, l'ancien courtisan du palais des césars eut d'abord pour emploi d'allumer les cierges, de préparer les vêtemens sacerdotaux, de distribuer aux pauvres le pain et les aumônes, de visiter les malades; il devint ensuite diacre et prêtre. Népotien pourtant ne franchit ce dernier pas qu'après mille hésitations, car le désir de la solitude le travaillait intérieurement jusqu'au pied des autels, et il ne se soumettait à ces devoirs séculiers que par obéissance pour un évêque qui était en même temps son oncle. Il fit de Jérôme le confident de ses doutes, il lui ouvrit son âme, et celui-ci le raffermit dans la voie que, pour leur intérêt commun, Héliodore lui avait tracée. Il lui montra comment il pouvait allier des fonctions dont le respect lui faisait un devoir avec les pratiques de l'ascétisme : Népotien se résigna. Rien n'est plus beau, plus attendrissant que cette correspondance et ces pieux efforts d'un ami pour conserver à un ami l'appui de sa vieillesse. Jérôme devint donc comme un dieu pénate au foyer de l'évêque; son image y était toujours présente, son nom s'y trouvait à tout propos dans toutes les bouches. Cependant le bonheur qu'il avait cru raffermir ne dura pas : Népotien fut atteint d'une maladie qui le conduisit lentement au tombeau. Avant de rendre le dernier soupir, il fit apporter sur son lit ses vêtemens de prêtre, et, prenant la main de son oncle : « Je te supplie, lui dit-il, d'envoyer cette tunique à mon très cher père par l'âge, mon frère par la dignité, et si tu me dois quelque affection, comme à ton neveu, reporte cette affection tout entière sur celui que tu aimais déjà avec moi. » On devine de qui il voulait parler. Jérôme reçut, avec la nouvelle de cette mort, le vêtement que Népotien avait consenti à porter d'après son conseil. Il fondit en larmes, mais il avait un autre devoir à remplir que celui de pleurer : il dut consoler Héliodore.

L'année suivante, 397, lui imposa avec une douleur plus poignante encore d'autres devoirs de consolation. La femme de Pammachius, la seconde fille de Paula, Pauline, mourut vers la fin de décembre dans tout l'épanouissement de la jeunesse et de la santé, elle mourut, comme Rachel, en mettant au monde un enfant; mais « le fils de sa douleur » était déjà mort dans son sein. Après douze ans d'une union constamment sereine, elle laissait son mari seul,

sans postérité, inconsolable. Elle lui avait légué ses biens par testament, à la condition de les distribuer aux pauvres. Jamais dernière volonté ne fut plus religieusement accomplie, car Pammachius joignit aux biens de sa femme une partie des siens et se fit moine. Il voulut même présider en personne à leur distribution, et offrit en cette occasion à la ville de Rome un de ces spectacles chrétiens qui piquaient sa curiosité sans exciter sa sympathie.

Le paganisme, au temps de sa ferveur, eut ses libéralités funéraires, destinées à honorer la mémoire des morts : des repas donnés sur la tombe de celui qu'on pleurait, aux parens et aux amis, et des distributions de pain, de vin, de viande, de sportules enfin, aux cliens et aux pauvres. Pour les riches, ces distributions et ces repas étaient ordinairement périodiques, une rente constituée par le testament du défunt y devait pourvoir; souvent aussi le legs était fait sous cette condition à une municipalité. C'était pour la famille une consolation, pour le mort un pieux honneur, qui réjouissait ses mânes dans la sombre nuit du tombeau. Quand la ferveur païenne déclina, l'orgueil prit sa place. On vit de riches célibataires, des matrones sans enfans, des patrons qui ne voulaient pas quitter leur clientèle en quittant la terre, instituer par leur testament de grands repas et de grandes distributions, à certains jours déterminés, près de leur demeure sépulcrale. Pour le riche sans famille, c'était un moyen d'échapper à l'oubli des vivans; pour le patron superbe, c'était une sorte de revue de ses cliens passée encore après la mort. Le lieu consacré à ces réunions était habituellement le sépulcre même et ses alentours. Les riches y joignaient, comme salle de festin, tantôt un portique, tantôt un appentis temporaire; quelquefois le testament désignait à cet effet le temple ou l'édicule de quelque divinité propice au défunt.

Cette coutume, sujette à plus d'un abus assurément, mais qui prenait sa source dans un sentiment respectable, passa du paganisme au christianisme. Les fidèles célébrèrent longtemps et célébraient encore à la fin du IVe siècle des repas funèbres sur les tombeaux des martyrs pendant la vigile de leur fête. Quant aux repas et distributions établis par testament en l'honneur de morts non sanctifiés, ils avaient pour théâtre à Rome l'église même de Saint-Pierre, et c'est là que le *funeraticium* chrétien de Pauline reçut son emploi.

Le sénateur Pammachius fit donc publier à son de trompe dans tous les quartiers de la ville qu'un repas suivi d'une distribution d'argent serait donné aux pauvres pour les funérailles de sa défunte épouse, et, comme on le pense bien, l'invitation trouva peu de rebelles. Dès le matin du jour fixé, Rome voyait défiler dans ses rues

une foule pressée de gens en guenilles, se dirigeant vers le quartier du Vatican et la basilique de Saint-Pierre. Vagabonds, mendians, indigens honnêtes, tous ces déshérités de la fortune qui vivent au jour le jour, et qu'un écrivain chrétien de ce temps appelle si bien « les pensionnaires de la Providence divine, » arrivèrent de tous les points de Rome, et bientôt la basilique et ses environs furent encombrés. Des tables avaient été dressées dans les nefs, dans l'abside, sous les portiques, partout où se trouvait un espace vide, et une armée de serviteurs, presque aussi nombreux que les conviés, les plaçaient en bon ordre à leur arrivée. Lorsqu'ils étaient rassasiés, on les congédiait pour qu'ils fissent place à d'autres. Le repas dura probablement toute la journée, et, grâce à l'agilité qui distinguait à Rome les distributeurs publics de denrées, tous les convives purent y avoir part. Avant de se séparer, Pammachius remit lui-même à chacun d'eux un vêtement neuf et une large aumône.

Le premier argent qui passa dans cette largesse funèbre fut celui des bijoux, des robes de soie brochées d'or, voiles de lin, ceintures de pierreries, objets de toilette de toute sorte, fards blancs, rouges ou noirs, dont s'était servie Pauline. Tout l'instrument de Satan, si Satan eut jamais rien de commun avec une si chaste et si modeste matrone, avait été vendu à vil prix pour cette destination. « Quel changement! écrivait Jérôme émerveillé : ces pierreries, ces perles qui étincelaient naguère sur la tête et le col de Pauline calment aujourd'hui la faim du pauvre! Les tissus de soie, l'or battu et tréfilé, se transforment en bonne laine chaude qui couvre la nudité du corps sans alimenter la coquetterie. Cet aveugle qui demande l'aumône et crie souvent où il n'y a personne, c'est l'héritier de Pauline, le cohéritier de Pammachius. La main d'une tendre jeune femme soutient ce mendiant mutilé, qui rampe à ses pieds sur le sol... Oh! Pammachius est bien ambitieux! Il pose sa candidature au ciel en briguant le suffrage des pauvres, et sa robe blanche est fabriquée de leurs haillons. Il y a des maris qui soulagent leur douleur en répandant sur le tombeau de leurs femmes la violette et la rose, la fleur de pourpre et le lis; Pammachius arrose cette sainte poussière du baume de la charité. » Paulin, sénateur comme Pammachius, voulut tirer du spectacle étalé sous les yeux des Romains une leçon politique pour l'avenir. « O Rome, écrivait-il, si tous tes sénateurs avaient de tels divertissemens, si on ne te donnait pas d'autres spectacles, tu pourrais conjurer les malheurs dont te menace l'Apocalypse! »

La première fois que Pammachius parut avec la robe monacale parmi ses collègues du sénat, ceux-ci éclatèrent de rire; « mais, nous dit un contemporain, c'était le moine qui se moquait d'eux. »

Renonçant au monde sans le quitter, il employa le reste de son immense fortune à construire des églises et des hôpitaux : toujours prêt d'ailleurs à soutenir l'intérêt des chrétiens dans les affaires du gouvernement, et toujours le fidèle correspondant de Jérôme. Le christianisme, en pénétrant dans le patriciat romain, ce qu'il fit surtout vers la fin du IVe siècle, y produisit des effets vraiment singuliers. Enrichies à l'origine par la conquête violente et plus tard par la spoliation organisée des provinces, ces grandes maisons, une fois chrétiennes, semblèrent n'avoir plus d'autre idée que de se rabaisser. On eût dit une sorte de talion qu'elles s'imposaient à elles-mêmes au nom d'une religion sortie du sein des pauvres et du rang des nations conquises. La pauvreté devient comme un but vers lequel elles marchent de concert : elles se hâtent, elles précipitent leur ruine avec autant d'ardeur qu'elles en avaient mis jadis à entasser leurs prodigieuses richesses. Suivant une expression énergique, empruntée au langage du temps, « leur opulence, si longtemps le fléau des pauvres, veut en être la mamelle, et leurs palais de marbre aiment à se transformer en hospices du Christ. »

Je ne parlerai point du désespoir de Paula ni de celui d'Eustochium : Jérôme jette un voile sur leur douleur, comme le peintre antique sur la face d'Agamemnon devant le sacrifice d'Iphigénie. Il nous dit seulement que Paula trouva dans la conduite de Pammachius tout le soulagement qu'une mère pouvait attendre. Plus il donnait, plus il dispersait, plus ces cœurs brisés semblaient recueillir de consolations et de grâces.

Un rayon de soleil vint enfin percer la sombre nuit qui enveloppait les cœurs aux couvens de Bethléem. Marié dans sa quatorzième année à Léta, fille d'Albinus, Toxotius devint père. J'ai dit que ce fils unique de Paula avait nourri longtemps de vives rancunes contre le christianisme, qui lui avait enlevé sa mère; mais il les abjura à la voix de la femme qu'il aimait. Léta était pourtant fille d'un païen, et plus encore d'un pontife des dieux païens. Toutefois Albinus ne mettait dans l'observation de son culte ni fanatisme ni intolérance. Sa femme, morte alors, avait été chrétienne; elle avait élevé ses filles dans la religion chrétienne, et elles avaient épousé indifféremment des païens ou des chrétiens, mais les païens s'étaient successivement convertis. Ces mariages mixtes, que les théologiens du temps appelaient *matrimonium impar*, loin de déplaire à l'église, étaient un des objets de sa sollicitude. L'apôtre Paul les avait recommandés aux premiers fidèles en disant qu'il en naîtrait des saints, et l'incrédule Toxotius offrait de cette vérité un nouvel et mémorable exemple. Son union avec Léta fut menacée d'abord de stérilité. Après plusieurs fausses couches coup sur coup, la jeune femme fit vœu, sur le tombeau d'un martyr, que, s'il lui

naissait une fille, elle l'élèverait pour la vie religieuse : cette fille naquit, et Léta remplit sa promesse.

L'enfant fut nommée Paula, comme sa grand'mère, et la première parole que la mère lui apprit à former fut celle d'*Alleluia*. Jérôme, dans un tableau charmant, nous peint le pontife des dieux, entouré de sa postérité chrétienne, le nouveau-né sur ses genoux, l'écoutant avec délice balbutier le cri de triomphe des chrétiens. Cette naissance et cette consécration remplirent de joie les hôtes de Bethléem. Jérôme y voyait déjà la conversion d'Albinus. « Comme une sainte et fidèle maison, écrivait-il à Léta, sanctifie l'infidèle! Albinus est déjà le candidat de la foi, une foule de fils et de petits-fils chrétiens l'assiégent : je crois, quant à moi, que, si Jupiter lui-même avait une telle famille, il se convertirait à Jésus-Christ. Que le pontife éclate de rire et se moque de ma lettre, qu'il me déclare un homme stupide ou fou, je le lui permets; son gendre Toxotius en faisait bien autant naguère. On devient, on ne naît pas chrétien. Le Capitole et ses lambris dorés sont noircis par la rouille; la mousse et les toiles d'araignée tapissent les temples de Rome; la ville, sortie de ses fondemens, se déplace, et ses peuples passent comme un torrent devant les chapelles ruinées des dieux, pour courir aux tombeaux des martyrs. »

Léta, dans l'enivrement de son bonheur, rêvait déjà un plan d'éducation complet pour cette chrétienne au maillot, et elle pria sérieusement Jérôme de le lui tracer : prière maternelle dont celui-ci ne sourit point, et à laquelle il acquiesça avec sa grâce accoutumée. Il rédigea donc pour Léta sous forme de lettre un petit traité que nous avons encore, où il expose les principes qui devaient diriger l'enfance d'une Romaine dans les conditions de richesse, de rang, de vocation, que présentait l'héritière de Toxotius. On retrouverait au besoin dans cette aimable et sage lettre la trace des conseils de Paula et des désirs d'Eustochium, qui réclamait avant tout le monde l'éducation de sa nièce. Répondant à leur vœu commun, il disait à Léta : « Je crains qu'il ne te soit difficile, impossible même d'élever ta fille à Rome d'après ces règles; envoie-la à Bethléem, où sa grand'mère et sa tante la façonneront plus aisément et plus sûrement. Ce sera une perle précieuse sur le lit de Marie; elle reposera dans la crèche de Jésus. Nourrie dans le monastère, au milieu du chœur des vierges, elle ne connaîtra ce monde qu'à travers la vie des anges... Eustochium veut l'avoir; confie-lui cette petite, dont le vagissement seul est une prière au ciel pour toi. Que ton enfant voie, aime, admire, dès ses premiers regards, celle chez qui tout est enseignement de vertu : la parole, la tenue, la démarche! Que cette nouvelle Paula soit bercée sur le sein de sa grand'mère, qui recommencera pour la petite-fille ce qu'elle a fait

si heureusement pour la fille! » Il revendiquait pour lui-même une part dans les soins, il serait le père nourricier de l'enfant, il serait son maître d'école; il lui apprendrait à marcher, il lui apprendrait à parler et à lire. « Envoie-la-moi, écrivait-il, je la porterai sur mes épaules; vieillard, je me ferai enfant avec elle, je balbutierai pour me plier à son langage, et, crois-le bien, je serai plus fier de mon emploi qu'Aristote ne le fut jamais du sien. Le philosophe du monde avait à instruire un roi de Macédoine, destiné à périr dans Babylone par le poison; moi, je formerai le cœur d'une épouse du Christ, à qui la couronne du ciel ne manquera pas. » Ainsi leurs joies et leurs peines venaient toutes se confondre dans un commun sentiment de dévotion ardente et de tendre amitié.

Leur vœu d'ailleurs ne s'évanouit pas comme une vaine chimère. La jeune Paula, après avoir pris le voile des vierges, vint à Bethléem assister sa tante Eustochium dans la direction des monastères quand sa grand'mère n'était plus. Restée la dernière de la famille, elle put fermer les yeux de Jérôme.

IV.

Au mois de mars de l'année 402, un événement imprévu (c'était un événement pour eux) jeta quelque inquiétude dans les couvens de Bethléem : Mélanie partit pour l'Italie et Rome, qu'elle n'avait pas revues depuis trente-sept ans. On donnait pour motif à son voyage soudainement résolu une affaire de famille dont voici le fond.

Ce fils unique que Mélanie avait abandonné à l'âge de cinq ans, le laissant à la tutelle du préteur urbain en compagnie de tous les orphelins de la ville, Publicola, avait secoué par l'énergie de son caractère les misères de l'abandon maternel. Il était devenu un homme considérable et considéré, et dans le sénat, dont son nom et sa fortune lui avaient ouvert les portes, on le comptait parmi les membres les plus éminens en honnêteté et en savoir. La ferveur chrétienne systématique, celle qui préconisait les doctrines absolues de renoncement à la famille et à soi-même, ne manqua pas d'attribuer la réussite du fils à la conduite de la mère. Elle voulut voir dans ce sacrifice du plus sacré des devoirs humains une sorte de mise en demeure faite à la Providence divine de prendre soin de l'enfant délaissé, mise en demeure à laquelle la Providence avait dignement répondu. Tels étaient les égaremens impies où le mysticisme entraînait des esprits orgueilleux ou faibles, et parfois aussi de beaux génies et de grands cœurs. Quant à Publicola, élevé dans le christianisme, il restait chrétien, chrétien fort tiède au jugement de sa mère, parce qu'il cherchait à garantir ses propres enfans

des exagérations et des malheurs dont il avait été victime. De son mariage avec une riche patricienne nommée Albine, il lui était venu deux enfans, un fils puîné, appelé comme lui Publicola, et une fille à qui on avait donné le nom de son aïeule, et qui porte dans l'histoire celui de Mélanie-la-Jeune. L'opposition des caractères et du genre de vie n'avait point empêché qu'une correspondance respectueuse, assez suivie, n'existât entre Publicola et sa mère, et de la solitude du mont des Oliviers celle-ci dirigeait l'éducation chrétienne de sa petite-fille, dont elle domina peu à peu l'esprit et la volonté. Les qualités viriles qui distinguaient cette femme, son détachement de tout, son fanatisme, que ne déparaient point l'étrangeté de ses aventures dans tout l'Orient et sa vie monacale en Judée, avaient jeté sur elle un grand éclat, au moins dans la société chrétienne d'Occident. Vue de loin, Mélanie se dessinait comme un personnage idéal en dehors de toute comparaison au sein de la chrétienté. Ce sentiment d'admiration s'enracina de bonne heure chez la jeune Mélanie, qui se fit de son aïeule une sorte d'idole, malgré la dissemblance de leurs cœurs.

Arrivée à l'âge de treize ans, Publicola voulut la marier; elle s'y refusa d'abord, encouragée par les exhortations de sa grand'mère, et prise, assurait-elle, d'un profond dégoût pour le mariage : ce dégoût ne persista pas quand elle eut connu son fiancé, et la grand'mère fut vaincue. Le mari que Publicola offrait à sa fille était un jeune homme de dix-sept ans, fils d'un ancien préfet d'Afrique, et réunissant en lui toutes les conditions d'esprit, de fortune et de rang qui créent une grande position dans le monde : il se nommait Pinianus. Mélanie l'aima, et ils se marièrent; mais leur union fut stérile. Au milieu de leur bonheur, qui ne connaissait que ce seul nuage, l'épouse se sentait tourmentée d'un désir indéfinissable de la vie solitaire; elle en fit la confidence à son aïeule, qui ne manqua pas d'y reconnaître une vocation d'en haut et de l'exhorter à se séparer en amenant son mari à une résolution pareille. L'idée de se quitter cependant n'effraya pas moins l'un que l'autre. Publicola aussi, Albine, toute la famille, jetèrent les hauts cris au seul mot de séparation, déclarant qu'ils n'y consentiraient jamais, et qu'ils useraient de leur autorité domestique plutôt que de laisser rompre, pour un motif quelconque, une union si bien assortie. A côté de la séparation effective et réelle exigée par l'état monastique, il y avait une séparation fictive que comportaient les mœurs chrétiennes, et qui consistait à dissoudre le mariage sous le toit conjugal. Deux époux, en se liant par le vœu mutuel de continence, pouvaient changer en association fraternelle le lien que la loi romaine avait si admirablement défini « une communauté de la vie entière, une communication du droit divin et humain, à l'intention de créer une

famille. » Cette séparation volontaire, il est vrai, était soumise à plus d'un retour, et le vœu religieux fondé sur elle exposé à plus d'un danger : les exemples de cette sorte de parjure n'étaient pas rares, même dans les rangs ecclésiastiques élevés, où la séparation des époux était d'obligation canonique; mais Publicola n'était pas plus partisan de celle-ci que de la première. Resté en cela plus Romain que chrétien, il voulait une postérité. Au milieu de ce conflit, l'aïeule crut sa présence nécessaire pour « museler les bêtes féroces » (ce mot désignait les parens), et tracer aux jeunes époux la route qu'ils devaient suivre : la femme avait alors vingt ans, le mari en avait vingt-quatre.

L'idée en effet était bien digne du fanatisme de Mélanie : aller briser la famille de ses petits-fils, comme elle avait brisé la sienne; mais un esprit de vertige précipitait la société romaine dans l'abîme, où les plus nobles instincts de l'âme concouraient à l'entraîner. La terrible Mélanie allait donc traverser les mers, après trente-sept ans d'absence, pour désunir deux époux qui s'aimaient. Ce n'était point là toutefois ce qui pouvait inquiéter les solitaires de Bethléem et ce qu'ils pouvaient blâmer dans leur ennemie, car, à la mesure près, moins excessive chez eux, ils partageaient, sur la perfection de la vie monastique, l'opinion de plus en plus générale dans l'église; mais ils soupçonnèrent à ce voyage un second motif qui les touchait de près, et ils avaient bien deviné. C'était le moment de la plus grande lutte entre Rufin et Jérôme. Rufin, en 401, avait été retranché de la communion romaine; le pape Anastase l'avait condamné en même temps qu'Origène, dont un décret de l'empereur Honorius venait de prohiber les livres; enfin un effort tenté par Jean de Jérusalem auprès de l'évêque de Rome dans le but de réconcilier Rufin ne lui avait attiré qu'un refus énoncé en termes nets et sévères. Mélanie voulait essayer si par son influence directe, aidée d'une puissante parenté, elle n'apporterait pas un poids nouveau dans la balance des conseils de Rome : c'était dans le naufrage de son ami une dernière planche de salut.

Ses préparatifs furent bientôt faits, et elle alla s'embarquer, contre l'habitude, à Césarée, avec plusieurs saints, c'est-à-dire, en langage du temps, plusieurs moines ou prêtres, qui voulurent l'accompagner jusqu'en Occident. Après vingt jours d'une traversée heureuse, elle aborda à Naples, où l'attendait sa famille. Publicola, Albine, leur fille, leur gendre, et quelques sénateurs, ses parens, s'étaient rendus dans cette ville pour la recevoir. Tous à peu près étaient inconnus d'elle, et de sa famille elle n'avait jamais vu que son fils, qu'elle avait quitté à cinq ans. Ils venaient dans le plus grand appareil de leur rang, et elle arrivait dans le plus humble de celui qu'elle avait choisi; mais les contrastes violens

étaient dans sa nature. Mélanie avait alors soixante ans, et son teint, hâlé par le soleil d'Asie, était encadré de cheveux gris. Elle portait une robe de grosse laine sans aucun ornement, et par-dessus sa robe un court manteau d'étoffe si rustiquement tressée, qu'on l'eût prise pour une natte de cette sorte de jonc qu'on appelle sparte : le tout était de couleur brune. Elle avait aussi amené avec elle une bête (cheval ou mulet) qui lui servait de monture à Jérusalem, animal si chétif et si laid, au dire des témoins oculaires, que l'âne d'Italie le plus humble paraissait à côté un coursier superbe. Quand il fallut partir de Naples pour Rome, Mélanie traça elle-même son itinéraire à travers la Campanie, et fixa une première halte à Nole chez le sénateur Paulin, son parent, qui s'était construit à un mille de cette ville une solitude contiguë à la basilique du martyr Félix. Elle lui apportait de la part de Jean de Jérusalem un morceau du bois de la vraie croix, et de sa part à elle une tunique tissue en Judée avec des laines provenant vraisemblablement de quelque pâturage fameux dans la Bible.

Paulin, averti d'avance de son arrivée, lui fit une réception dont il nous a laissé le tableau dans une lettre écrite en belle prose, très recherchée, très contournée, à la mode du temps. Prosateur estimé et poète en vogue chez les païens avant d'avoir renoncé au monde, Paulin continuait de l'être chez les chrétiens, dont il célébrait en vers les mystères et chantait les saints, quoique dans ses nouveaux ouvrages les puristes, et son maître Ausone en tête, pussent lui reprocher de négliger la langue, de décolorer la poésie latine en s'abstenant par système des périphrases et de métaphores mythologiques qui en font le charme, et de commettre enfin contre les Muses de pieuses fautes de quantité.

Voici comment il nous décrit l'apparition de Mélanie et de son cortége à leur débouché dans la ville de Nole.

« Nulle part, dit-il, on ne vit contraste plus curieux et plus plein d'enseignement que celui de la mère et des fils, dans leur appareil et dans leur tenue, et ce contraste fit briller à tous les yeux la gloire du Seigneur. Mélanie arriva la première, assise sur un bourriquet maigre, plus vil que tous les ânes du monde, tandis que derrière elle les sénateurs de son cortége, rivalisant de magnificence, nous étalaient, à l'envi les uns des autres, toutes les pompes du siècle. La voie Appienne étincelait et gémissait à la fois sous la multitude de leurs chevaux superbement harnachés, sous le roulement des chars couverts d'or, le balancement des litières, le croisement des véhicules qui l'encombraient; mais un seul rayon d'humilité chrétienne effaçait ces splendeurs de l'orgueil. Les riches admiraient celle qui était pauvre, les profanes celle qui était sainte,

et elle, elle se moquait de leurs richesses. Nous vîmes là une confusion digne des triomphes de Dieu : l'or, la pourpre, la soie, s'abaissant devant la serge noire et usée et se faisant ses serviteurs; nous bénîmes alors le Seigneur, qui rend sages ceux qui sont humbles, fait de l'humilité la suprême élévation, et laisse là les riches dans leur indigence. »

Paulin les reçut dans sa cabane, comme il l'appelait, cabane capable pourtant de les contenir tous avec leur suite, « les riches comme les saints. » C'était un grand bâtiment en forme de monastère à deux étages, séparés par un corridor longitudinal sur lequel s'ouvraient des cellules. Outre cette partie du logement qu'on appelait le cénacle, des salles spacieuses étaient consacrées aux réunions communes et à la table. De vastes portiques régnaient à l'extérieur. De deux petits jardins attenant à l'habitation, l'un, celui des légumes, était assez stérile et fort mal cultivé, de l'aveu même de Paulin; l'autre, planté d'arbres fruitiers, communiquait avec la basilique de Saint-Félix, où les habitans de la maison avaient une entrée particulière. Paulin entretenait là quelques commensaux à demeure et des visiteurs plus nombreux qui, sans être moines, se pliaient comme lui aux pratiques de la vie ascétique. L'ancien sénateur que le vœu du peuple de Nole, ou plutôt sa violence, devait élever bientôt à l'épiscopat de cette ville avait alors, pour son occupation la plus active et la plus chère, la glorification du martyr Félix, dont les reliques étaient déposées dans la basilique voisine. Chaque année, par des constructions faites à ses frais, il ajoutait aux anciennes nefs des chapelles ou des nefs coordonnées avec les premières, et qui donnaient à l'ensemble l'apparence d'une petite ville. La quatrième venait à peine d'être terminée avec une magnificence tout impériale, que déjà une cinquième s'élevait au-dessus du sol. Félix était en effet le grand saint de la Campanie, et les vertus attribuées à son tombeau y attiraient une foule incessante de peuple. Les femmes croyaient lui devoir leurs enfans, les enfans la vie de leurs pères, le laboureur les moissons de son champ, le vigneron l'abondance de sa vigne, et Paulin lui-même vit dans ce puissant patron la main qui remontait les cordes de sa lyre, devenue chrétienne, et le ramenait dans les sentiers du Parnasse, qu'il n'osait pourtant plus nommer. Du cénacle et des parloirs, on entendait l'écho des chants de l'église. Quand la nuit fut venue, Mélanie se déroba à sa compagnie pour aller se joindre aux troupes d'enfans dont les chœurs retentissaient sous les voûtes de la basilique. Les autres visiteurs, gens du monde, d'un caractère et d'un genre de vie bien différens, ne l'imitèrent point; ils s'abstinrent néanmoins de toute conversation et de tout bruit, tant que

dura la sainte psalmodie. Une crainte religieuse semblait les tenir en respect : on eût dit qu'ils s'associaient au chant sacré par leur silence même.

Durant le séjour de Mélanie et de sa parenté au monastère de Saint-Félix, la *sainte*, comme on l'appelait, fut l'objet de respects qui touchaient à l'adoration. S'il faut en croire le récit de Paulin, empreint d'ailleurs de beaucoup d'exagération, il se passa là des choses étranges, et qui montrèrent, suivant son expression, le servage et l'abaissement de la soie devant la bure. Les hommes jetaient aux pieds de Mélanie leurs toges de pourpre pour qu'elle marchât dessus, les femmes leurs voiles de lin brodé d'or; ils demandaient à se couvrir de ses haillons : on eût dit qu'ils voulaient se communiquer, en l'approchant, la contagion de la pauvreté. Paulin accueillit pour son église, comme un palladium chrétien, ce morceau de la vraie croix que lui envoyait Jean de Jérusalem. Il en détacha quelques parcelles pour ses plus chers amis, et fit enchâsser le reste dans un riche ostensoir, que l'église de Nole conserva longtemps. Quant à la tunique de laine de Judée, cadeau de Mélanie, après l'avoir portée quelquefois, il en fit don à Sulpice Sévère, le plus cher de ses amis.

La première des affaires qui avaient amené Mélanie à Rome, la séparation de sa petite-fille et de Pinianus, ne semblait pas la plus aisée, car il fallait lutter contre un père, contre une mère, contre les époux eux-mêmes, qu'une tendre affection liait l'un à l'autre : toutefois, avec le temps, avec cette inflexibilité de caractère qui ne se laissait jamais détourner du but, Mélanie, installée au sein de la famille qu'elle voulait désunir, y parvint, en partie du moins, comme nous le verrons.

L'autre affaire, sur laquelle elle comptait davantage, échoua tout au contraire, et échoua complétement. La situation des choses semblait pourtant s'être améliorée depuis son départ de Jérusalem. Une mort imprévue venait d'enlever Anastase, le 27 avril 402, après trois ans et quelques mois de pontificat, et Innocentius lui succédait. Or Mélanie, se fiant sur la marche ordinaire des choses qui veut que le successeur dans une grande fonction réagisse contre son prédécesseur, défasse ce que celui-ci a fait et accorde ce qu'il a refusé, Mélanie, dis-je, avait pu croire qu'il en serait ainsi à l'égard de Rufin, et qu'Anastase l'ayant excommunié malgré la lettre de communion octroyée par Siricius, Innocentius n'aurait rien de plus pressé que de lever l'excommunication d'Anastase, surtout quand on lui en prouverait l'injustice. C'est de quoi elle se chargeait, et déjà elle se réjouissait de l'absolution de son ami, obtenue, pensait-elle, par son crédit et par ses soins. Mélanie se

trompa cette fois. La question de doctrine était trop grave, et la cour pontificale trop engagée. Rufin, sommé de venir se justifier devant le pape, avait blessé par un refus hautain la discipline que Rome travaillait à établir autour d'elle; en second lieu, il avait été condamné dans un synode, et enfin l'empereur Honorius, conformément à la double décision du synode et de l'évêque, avait interdit la lecture d'Origène et la propagation de ses écrits : Rufin se trouvait englobé dans les dispositions du décret. Vainement Mélanie voulut-elle l'emporter de haute lutte près d'Innocentius en faisant mouvoir tous les ennemis de Jérôme, elle rencontrait partout ses amis, Pammachius, Marcella, Fabiola, toute l'église domestique, qui l'avait admirée si longtemps, et qui la rejetait aujourd'hui de son sein. Il est même douteux que Rufin excommunié ait pu la venir visiter à Rome, le pouvoir temporel prêtant la main dans ces circonstances aux interdictions spirituelles. Devenue plus implacable encore par cet échec, elle attisait en tout lieu contre Jérôme le feu de la haine; elle ne vivait qu'avec ses adversaires, et l'histoire nous la montre dans l'intimité de cet Apronianus à qui Rufin avait dédié son Apologie. Apronianus, dont la conversion, comme je l'ai dit, avait été commencée par le prêtre d'Aquilée, portait encore en ce temps la robe des catéchumènes. Sa dévotion était sincère, ainsi que celle de sa femme et de sa fille, qu'il aimait tendrement. Tous trois écoutaient à l'égal d'un docteur de l'église cette Mélanie qui avait vécu près des plus grands docteurs et visité les plus grands solitaires; mais ils l'écoutèrent trop. Elle leur prêcha tant et si bien les délices de la vie monastique, qu'à son départ de Rome Apronianus et sa femme vivaient séparés et que leur fille était dans un cloître.

Le monde traversait alors une des plus sombres époques auxquelles la Providence l'eût encore réservé. Jamais la vie humaine n'avait été si précaire. La société politique n'attendait plus de lendemain. Chaque instant voyait tomber quelque morceau de l'édifice que la vertu romaine avait mis dix siècles à construire, et qu'elle s'était plu à croire éternel. Les attaques des barbares de toute race, Germains, Sarmates, Huns, Saxons, Éthiopiens, Numides, sur toute la circonférence de l'empire, étaient devenues journalières, ou plutôt il n'y en avait plus qu'une seule, générale, incessante. C'était maintenant vers l'Italie et Rome, cœur du monde romain, que la barbarie concentrait ses forces les plus irrésistibles. En 401, Alaric avait pénétré jusque dans la Vénétie; en 402, il était maître des rives du Pô et marchait sur Rome, quand Stilicon le vainquit à Pollentia. En 406, Radaghaise arrivait plus près : c'est à Fésules, au-delà de Florence, que le même Stilicon l'arrêta. Le dernier jour de cette année néfaste, les Vandales, les Alains, les Suèves, fran-

chissaient le Rhin et inondaient la Gaule et l'Espagne, bientôt perdues pour l'empire. Quelques mois plus tard, ce fut le tour de la Bretagne, qui se déclara indépendante. Enfin, et, comme pronostic des dernières ruines, l'esprit de vertige s'emparait du gouvernement romain : Stilicon était assassiné par les ordres d'Honorius, son pupille et son gendre, et l'Italie resta sans défense. Alaric alors reparut. L'insolent barbare, qui ne trouva plus d'ennemis à combattre, rançonna Rome, et l'épargna, gardant sous sa main la ville maîtresse du monde, comme un jouet pour ses colères, ou un enjeu pour ses caprices de gloire.

Ces faits portaient avec eux une signification éclatante, et la cause en était claire pour des yeux non prévenus. La faiblesse du gouvernement romain, l'incapacité des empereurs, la discorde des ministres, les intrigues d'une cour peuplée d'eunuques et d'étrangers, et avant tout la mauvaise politique qui livrait l'aigle romaine à la garde des barbares, suffisaient pour tout expliquer; mais le IVe siècle, absorbé par les passions religieuses, ne voulait rien voir dans les événemens de la terre qui ne vînt du ciel. A la faveur des malheurs publics qui le fortifiaient, le paganisme, relevant la tête, accusait le culte chrétien des maux de la patrie : tombé, aux jours prospères, par l'indifférence et le mépris de ses adorateurs, il se retrempait par la haine dans les calamités du temps présent. Le christianisme de son côté reprochait aux païens d'avoir excité la colère de Dieu, d'abord par leurs persécutions sanguinaires, puis par leur incrédulité opiniâtre ou leur scepticisme hautain. D'un camp à l'autre, on se faisait une guerre d'argumentation, d'injures, de menaces; on se faisait aussi une guerre de prophéties. Les polythéistes déterraient des oracles annonçant à point nommé la fin de la religion du Christ et l'anéantissement des chrétiens. Ceux-ci, les livres juifs et chrétiens à la main, proclamaient la chute prochaine de l'empire; beaucoup y ajoutaient la ruine du monde actuel et l'avénement de l'antechrist. Les millénaires chassés de l'église y reparaissaient en grand nombre : le désordre était partout, dans les croyances comme dans les choses. Mélanie appartenait à cette secte, ou du moins elle avait apporté d'Orient on ne sait quel système de révélations apocalyptiques que son esprit ingénieux appliquait aux événemens présens, et elle laissa dans Rome près de beaucoup de gens la réputation d'une prophétesse.

« Mes enfans, disait-elle à sa famille, il y a bientôt quatre cents ans qu'il a été écrit : « La dernière heure approche. » Comment donc voulez-vous toujours rester dans les vanités de cette vie? L'antechrist va paraître, ne redoutez-vous pas sa venue? Des malheurs sans nombre s'apprêtent à fondre sur vous, et vous croyez jouir des richesses que vos ancêtres vous ont laissées! » Ces paroles, re-

dites à tout propos et avec l'autorité d'une voyante, ne furent pas sans effet sur l'esprit de la jeune Mélanie et de son mari. Ils vendirent leurs biens malgré l'opposition de Publicola, leur père; l'aïeule l'emporta. C'est ce qui s'appelait, dans le langage des mystiques destructeurs de la famille, livrer combat aux bêtes farouches du siècle. Toutefois la jeune épouse ne céda pas sans résistance; elle demandait grâce pour une maison de campagne qu'elle aimait (peut-être celle où elle avait passé ses premières années, peut-être celle où elle avait connu son mari); l'aïeule fut inflexible, il fallut tout vendre. Alors elle les entraîna à sa suite en Sicile, où Rufin vint les rejoindre, puis en Afrique.

Publicola, resté à Rome, y mourut peu de temps après. Mélanie supporta cette perte avec une constance plus que virile. « Elle retint son affliction dans le silence, nous dit Paulin, quoiqu'elle ne pût refuser quelques larmes aux entrailles maternelles. » Augustin, qui la vit en cet état, loue beaucoup son calme courage, et, dans une lettre à ce même Paulin, il la propose comme exemple aux personnes du monde, pour bien gouverner leur douleur. « Mélanie, écrit-il, avait ressenti d'abord l'émotion du sang et de la nature; mais elle ne fut plus touchée bientôt que d'un regret spirituel. Les larmes qu'elle versa eurent moins pour cause la perte d'un fils unique disparu de ce monde (accident tout humain) que la promptitude de cette mort, qui l'avait surpris encore enveloppé dans les liens du siècle. Ce qui affligeait cette pieuse mère, ce qui excitait ses lamentations, c'est que Dieu n'avait pas attendu pour prendre son fils que ce fils, obéissant aux désirs maternels, eût jeté bas la toge du magistrat pour le cilice du moine et préféré la solitude du cloître aux splendeurs du sénat. » Ainsi raisonnaient dans cette période d'abandon de soi-même et de son pays les plus grands saints de l'église, et l'orgueilleuse Mélanie croyait se grandir en refoulant dans son âme tous les instincts de la nature, les plus amers comme les plus doux.

Elle se trouva, par la mort de son fils, complétement maîtresse du sort de sa petite-fille et de Pinianus. Déjà elle avait obtenu une grande victoire : c'est que les deux époux fissent vœu de continence, sans rompre cependant la vie commune; elle échoua pour le reste, et les efforts de ses intolérans auxiliaires échouèrent aussi. Pinianus et sa femme eurent bien des assauts à soutenir contre ce fanatisme du temps qui ne voulait laisser dans le cœur des hommes aucune affection humaine, même la plus légitime, même la plus sainte. Le mari soutint presque un siége contre les habitans d'Hippone, qui s'étaient mis en tête de le faire prêtre malgré lui, et la femme dut implorer avec larmes la protection d'Augustin et le pardon de son amour. L'aïeule, voyant que, malgré tous leurs mérites

et toute leur obéissance, elle ne pouvait arracher à ses petits-fils ce dernier sacrifice de leur ensevelissement dans un cloître, secoua sur eux la poussière de ses sandales et repartit pour Jérusalem.

Elle vécut là quelque temps, solitaire, silencieuse et déjà morte au siècle. De son couvent du mont des Oliviers, comme d'un observatoire qui dominait les tempêtes du monde, elle suivait de l'œil la ruine de l'empire, et, le livre de l'Apocalypse à la main, elle en notait les degrés. Abîmée dans la contemplation des desseins de Dieu et insensible aux souffrances des hommes, cette sibylle des temps chrétiens s'éteignit au milieu de son travail, quarante jours environ après son retour dans la ville sainte.

V.

Tandis que ces événemens se passaient à Rome, de grandes douleurs envahissaient les monastères de Bethléem, et les intrigues de Mélanie, la nouvelle défaite de Rufin, le nouveau triomphe de Jérôme, trouvaient à peine une place au milieu de préoccupations plus poignantes. La mort semblait s'acharner sur la famille de Paula, où les catastrophes se succédaient avec une rapidité effrayante. La tombe s'était à peine fermée sur Pauline que Rufina y descendait à son tour. C'était cette jeune fille, non encore nubile au départ de Paula, qui, debout sur le rivage, tandis que le navire s'éloignait, semblait envoyer ce reproche à sa mère à travers les flots : « Attends au moins que je sois mariée ! » Paula fut plus sensible à cette mort qu'elle ne l'avait été à toutes les autres : « Sa pieuse âme, nous dit Jérôme, en resta consternée. » Ces chagrins, joints à des indispositions répétées et à des excès de jeûne, ruinèrent sa santé, et vers la fin de l'année 403 elle prit le lit pour ne le plus quitter.

Sa maladie fut longue et douloureuse : la fièvre, qu'aucun soin ne put dompter, consuma ses forces jusqu'au bout. Durant tout ce temps, Eustochium montra quels trésors de tendresse et de sollicitude renfermait ce cœur que dirigeait une si austère raison. Elle semblait avoir pris domicile au chevet de sa mère; elle la gardait d'un œil jaloux, tantôt soutenant sur des coussins sa tête vacillante, tantôt renouvelant l'air autour d'elle avec un éventail, tantôt réchauffant ses pieds, qu'un froid sinistre gagnait peu à peu. C'était elle qui faisait tiédir l'eau que Paula devait boire, qui lui présentait sa nourriture, qui faisait son lit, et nulle autre qu'elle n'avait le droit de la servir. La malade s'endormait-elle quelques instans, Eustochium courait à la crèche du Sauveur, mêlant les remèdes du ciel à ceux de la terre et suppliant Dieu avec larmes de la faire partir la première. Cependant le mal marchait toujours; les

extrémités de la malade devinrent glacées, la vie s'était refoulée au cœur. Paula comprit que sa fin approchait, et, avec la joie calme d'un voyageur qui est sûr de rentrer au gîte, elle se mit à réciter ces versets du Psalmiste : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire. — Que vos tabernacles sont aimables, ô Seigneur des vertus! Mon âme les désire et défaille à leur aspect. — J'ai voulu vivre pauvre et méprisée dans la maison de mon Dieu plutôt que d'être riche au domicile des méchans. » Lorsqu'elle avait fini le dernier verset, elle reprenait le premier. On lui fit quelques demandes auxquelles elle ne répondit pas. Jérôme alors, s'approchant de son lit, lui demanda avec douceur pourquoi elle se taisait et si elle souffrait. « Non, lui dit Paula en langue grecque, je ne souffre pas; j'entrevois au contraire, je ressens déjà une paix immense. » Ce furent là ses dernières paroles. Fermant les yeux comme si elle eût voulu échapper au spectacle de la terre, elle ne fit plus que murmurer d'une voix de plus en plus faible les trois versets de psaume qui flottaient dans son souvenir. Son doigt, qu'elle tenait sur ses lèvres, y traçait incessamment le signe de la croix. Bientôt la respiration devint plus âpre, et l'agonie commença. Dans ce suprême combat du corps contre l'âme qui va le quitter, elle s'efforçait de redire en mots entrecoupés ces versets qu'elle aimait, et le dernier cri de sa vie, nous dit son biographe, fut encore une louange au Seigneur. Enfin elle expira le mardi 26 janvier de l'année 404, au moment où le soleil venait de se coucher. Elle avait alors cinquante-six ans et huit mois; il y avait dix-huit ans qu'elle était arrivée en Orient et seize qu'elle habitait Bethléem.

Paula était morte, et l'on n'entendit autour d'elle ni lamentation ni plainte; mais un concert de psaumes chantés dans toutes les langues de l'Orient et de l'Occident éclata tout à coup et remplit de ses échos la cellule et le monastère. Pendant sa longue maladie, dont on ne prévoyait que trop la fin, les évêques étaient accourus de tous les diocèses environnans, et Jean de Jérusalem, réconcilié, lui rendit les derniers devoirs. Quand elle eut été ensevelie, les évêques la déposèrent eux-mêmes dans le cercueil, et, élevant ce cercueil au-dessus de leurs têtes, ils le portèrent du monastère à l'église, tandis que d'autres tenaient des lampes et des torches allumées. Placée au centre de la basilique, Paula y resta exposée pendant trois jours, le visage découvert. La mort n'avait altéré ni la gravité de son maintien ni la beauté calme de ses traits; seulement elle était plus pâle et semblait dormir.

On peut dire que la Palestine entière assista à ses funérailles. Il n'y eut pas un couvent de moines, pas un monastère de nonnes, qui ne voulût s'y transporter, pas un ermite qui ne sortît de sa solitude pour rendre le suprême honneur à une pareille femme : y

manquer eût paru un sacrilége. Les pauvres surtout et les veuves s'y trouvèrent en foule innombrable; ils montraient les vêtemens qu'elle leur avait donnés; ils l'appelaient leur mère et leur nourrice. Après trois jours d'une psalmodie continue en hébreu, en grec, en latin, en syriaque, on reprit le cercueil pour le descendre dans la crypte où se trouvait la crèche du Sauveur. Une place avait été creusée à quelque distance, dans le flanc du rocher : c'est là que fut introduit le cercueil, puis une dalle de pierre scellée au roc ferma provisoirement l'excavation. Pendant ces funèbres journées, Eustochium, toujours près de sa mère, ne l'avait pas plus quittée morte que vivante; elle lui baisait les yeux, elle se collait à son visage, et quand il fallut mettre le cercueil en terre, elle se précipita dessus violemment, l'enserrant de ses bras et demandant à être enterrée avec lui.

Jérôme était là, soutenu par un devoir plus grand que sa peine; mais cette âme altière, faite pour la lutte, qui cherchait les douleurs afin de les surmonter, et regardait les épreuves comme des grâces, ne put supporter celle-ci quand le devoir eut cessé de parler. Sa pensée ne se détournait plus de la perte qu'il avait faite; il était inconsolable comme Rachel, dont il avait poussé le cri dans le voisinage de Rama. Tous ses travaux restaient abandonnés, et dans l'intimité de ses relations il ne craignait pas de montrer la plaie saignante de son cœur. Il écrivait, quelques mois après, à Théophile d'Alexandrie, qui réclamait de lui un travail commencé : « Je n'ai rien pu faire, même sur les Écritures, depuis la mort de la sainte et vénérable Paula. Le chagrin m'accable. Tu sais qu'elle était ma consolation et celle des saints, qui trouvaient en elle une mère dévouée et vigilante. » Il dit encore dans un autre endroit qu'il resta longtemps dans le silence de l'accablement, « non pas certes qu'il doutât de la résurrection, dont l'espérance nous console, mais parce que dans la mort de Paula il entrevoyait celle de leurs monastères. » Enfin Eustochium essaya de le tirer de cet affaissement, et elle le fit en lui parlant de sa mère : elle le pria de composer son éloge funèbre, afin que cette sainte mémoire ne périt pas avec eux. Ce fut comme un trait de lumière pour Jérôme; il tenta d'écrire, mais il le tenta vainement. Chaque fois qu'il saisissait ses tablettes pour travailler à cet éloge, ses doigts se raidissaient, et le style lui tombait des mains; son esprit se trouvait sans force, ou la douleur le suffoquait. Il prit enfin le parti de dicter, et, par un effort surhumain, il rédigea en deux veilles de nuit le livre que nous avons encore, où il retrace toute la vie de Paula depuis son enfance jusqu'à ses derniers momens, livre qui m'a servi de guide dans ces récits. Il l'adressa sous forme de lettre à la vierge Eustochium.

Il commençait ainsi : « Quand tout mon être deviendrait langue et voix, je ne suffirais pas à proclamer dignement les vertus de la vénérable Paula. Noble par la naissance, plus noble par la sainteté, puissante jadis par ses richesses, plus illustre maintenant par sa pauvreté dans le Christ, la fille des Gracques et des Scipions, l'héritière de Paul-Émile, dont elle porte le nom, la vraie et directe descendante de Marcia Papyria, mère de l'Africain, a préféré Bethléem à Rome et un toit de boue aux faîtes éclatans des palais. Nous ne pleurons pas de ce que nous l'avons perdue, nous remercions Dieu de l'avoir possédée. Que dis-je? nous la possédons toujours, car tout vit par l'esprit de Dieu, et les élus qui retournent à lui restent encore dans la famille de ceux qu'il aime.

« J'atteste Jésus et ses saints, j'atteste surtout l'ange particulier qui fut le gardien et le compagnon de cette admirable femme, je les atteste tous, que la faveur,—encore moins la flatterie,—ne guidera point ma langue. Tout ce que je dirai, je le dirai sous la foi du témoignage, et ce que je dirai est encore bien loin de ses mérites, que l'univers célèbre, que les prêtres admirent, que les vierges prennent pour modèle, que la troupe des moines et des pauvres poursuit de larmes amères; un seul mot résume toutes ses vertus, elle est morte plus indigente que les pauvres à qui elle a été enlevée.

« Je laisse à d'autres le soin de remonter au berceau de sa race, de nous montrer au foyer de Blésille et de Rogatus, parmi les images des ancêtres, d'un côté la lignée des Gracques, de l'autre celle d'Agamemnon et les reliques du siége de Troie. Nous ne louons, nous, que ce qui appartient à l'homme et ce qui découle des plus pures sources du cœur. Les apôtres demandaient un jour au Sauveur ce qui leur reviendrait, s'ils abandonnaient leurs biens pour le suivre : « Le centuple aujourd'hui, leur répondit-il, et après, la vie éternelle. » Nous apprenons par là que la gloire n'est pas de posséder la richesse, mais de la mépriser au nom du Christ, de s'enfler des grandeurs et des dignités, mais de les mettre sous ses pieds au nom de la foi; voilà le bien présent que promettait Jésus. Se donner à lui, c'est échanger la gloriole d'une ville pour l'estime de l'univers. Habitante de Rome, Paula n'était point connue hors de Rome; elle se cache à Bethléem, et la chrétienté barbare et romaine tout entière l'admire. Quelle région en effet, quel peuple, quelle race n'envoie pas ses enfans aux saints lieux? Or, parmi les merveilles humaines, que voyait-on au-dessus de Paula? Ainsi resplendit dans un collier de perles la perle la plus précieuse; ainsi un rayon de soleil efface les humbles flambeaux de la nuit. Paula voulait être la dernière, et tout le monde l'a proclamée la première; plus elle se cachait, plus elle apparaissait aux regards. Si noble par elle-même, elle avait épousé Toxotius, dont la généalogie re-

montait aux Énée et aux Jules. De là vient que sa fille, la vierge du Christ, Eustochium, s'appelle aussi Julia. Cela est grand sans doute, mais plus grand à dédaigner qu'à porter... »

Jérôme suit Paula dans toutes les phases de sa vie : son mariage, sa viduité, sa consécration à l'état religieux, ses douleurs de famille et la persécution de ses proches; puis il raconte son départ de Rome, leur commun voyage en terre sainte, leur visite aux solitudes de Nitrie, leur séjour à Bethléem. C'est le fil de vingt années passées l'un près de l'autre qu'il se plaît à dérouler devant cette amie absente. Il n'oublie rien : Paula revit dans son récit; elle marche, elle parle, on entend les austères leçons que sa bouche adresse à ses nonnes, ses controverses avec des moines hérétiques, et jusqu'aux douces saillies de cet esprit sans fiel. Le deuil des enfans, les langueurs de la maladie, les derniers combats de la mort, tout est rappelé, tout est décrit avec larmes. Souvenirs sacrés d'un ami, destinés à réveiller ceux d'une fille et à se confondre avec eux! C'est en lisant ces suprêmes confidences de l'ami à la fille, en face de la mort et sous les yeux de Dieu, que tout doute s'effacerait au besoin sur la sainteté de leur affection. L'ouvrage porte d'ailleurs l'empreinte de ce qu'il devait être et de ce qu'il est réellement. « Sur ton désir, dit-il à Eustochium, j'ai dicté ce livre en deux veilles de nuit, car je n'ai jamais pu l'écrire;... la pointe de mon style glissait sur la cire, et la vie me quittait. Tu ne trouveras donc ici qu'un discours inculte, sans élégance, sans choix d'expression, mais tu y trouveras la pensée et le cœur de celui qui l'a fait...

« Jésus m'est témoin, ajoute Jérôme en terminant, que Paula n'a pas laissé à sa fille un écu, mais qu'elle lui a laissé beaucoup de dettes, et, ce qui est plus lourd que des dettes, un peuple de frères et de sœurs qu'il est bien difficile de nourrir, qu'il serait impie de renvoyer. Est-il un spectacle de vertu comparable à celui-ci? Une femme de la plus noble famille, de la plus grande opulence, tellement dépouillée par sa foi qu'elle meurt dans un degré de misère extrême! Que d'autres se vantent de l'argent et du bronze qu'ils accumulent dans le trésor de Dieu, qu'ils étalent aux voûtes des églises leurs dons votifs pendant à des chaînes d'or : personne n'a plus donné aux pauvres que celle qui ne s'est rien réservé. Sois tranquille, Eustochium; te voilà riche d'un grand héritage, le Seigneur est ton lot, et, pour compléter ton opulence, ta mère vient d'être couronnée par un long martyre, car ne crois pas que l'effusion du sang soit le seul caractère de la confession : on confesse aussi le Seigneur par la servitude immaculée de son âme, par le martyre quotidien du dévouement. Si la confession sanglante a sa couronne tressée de roses et de violettes, le lis est pour la confession du cœur. Les deux couronnes, celle de la paix et celle du

combat, sont également admises dans le concours des récompenses célestes. Ta mère a entendu la voix qui disait à Abraham : « Sors de ton pays et de ta famille. » Elle a entendu cet autre cri poussé par la bouche du prophète : « Fuyez du milieu de Babylone et sauvez vos âmes. » Elle est partie, elle n'a point regardé derrière elle; elle n'a point regretté les délices de l'Égypte, et son pied n'a pas touché de nouveau la Chaldée. Escortée d'un chœur de vierges, elle est venue se faire près de cette étable la compatriote du Sauveur.

« O Paula, adieu! Soutiens par tes prières la vieillesse défaillante de celui qui te vénère et qui t'aime. Associée au Christ par le mérite de la foi et des œuvres, et présente au tribunal du juge, plaide pour moi : ta voix sera plus puissante là-haut qu'elle n'aurait pu l'être ici-bas! » Puis, en proie à une de ces réminiscences classiques qui s'agitaient tumultueusement dans sa mémoire, mêlées au langage des prophètes, et qui le ressaisissaient aux momens de grande émotion, il s'écrie avec la conscience de sa gloire : « J'ai achevé un monument plus durable que l'airain, une œuvre que le temps ne détruira point. J'ai écrit ces pages pour toi, et j'ai gravé ton éloge sur ton sépulcre, afin que, en quelque lieu que parvienne ce livre, on sache que tu as été louée à Bethléem, et que ta cendre repose à Bethléem. »

Il prit ensuite les dernières dispositions pour la demeure mortuaire de Paula. La chambre sépulcrale qui devait contenir le tombeau fut taillée dans le roc vif, tout près de la grotte où lui-même avait placé son lieu favori de méditation et de travail. Elle s'ouvrait sur une galerie naturelle qui conduisait de cette grotte à la crypte de la Nativité. Lui-même aussi composa, comme il nous le dit, les inscriptions qui la décorèrent. La première, gravée sur le tombeau, portait « que la femme qui dormait là de son sommeil en Dieu était petite-fille de Scipion, de Paul-Émile et des Gracques par sa mère, d'Agamemnon par son père; qu'elle s'appelait Paula du nom de sa famille; qu'elle était la mère d'Eustochium et la première matrone du sénat romain; qu'ayant embrassé la pauvreté du Christ, elle était venue habiter les campagnes de Bethléem. »

Cette inscription était en vers latins hexamètres. Une seconde, également en vers, fut placée au fronton de la chambre sépulcrale. Elle disait : « Passant, vois-tu ce petit sépulcre creusé par le ciseau dans le rocher? C'est la demeure passagère de Paula, qui habite les royaumes célestes. Frère, enfans, richesse, patrie, Rome enfin, elle avait tout quitté pour venir vivre, près de la sainte caverne, à Bethléem. Elle y repose à son tour. Là-bas est le berceau du Christ, plus loin les mages ont offert à l'Homme-Dieu les dons mystiques de la foi : ici est le tombeau de Paula. »

Au-dessous, on lisait ces lignes écrites en prose :

« Sainte et bienheureuse, elle s'est endormie, le sept des calendes de février, après le coucher du soleil; elle a été ensevelie le cinq, Honorius-Auguste étant consul pour la septième fois, Aristenète pour la première. »

Quitte de ses devoirs envers une mémoire sacrée, Jérôme put ramener ses regards à loisir sur lui-même, sur leur commune entreprise, sur leurs espérances déçues. Dans cette association de deux grands cœurs, les vulgaires calculs de l'intérêt n'avaient jamais pris place, et guère plus la prévoyance humaine. Le petit patrimoine de Dalmatie avait passé jusqu'à la dernière obole dans le monastère de Jérôme, sans regret pour son frère ni pour lui. La fortune de Paula et d'Eustochium s'était également fondue dans des aumônes parfois confuses et excessives, mais qui étaient toujours de la charité. Qu'allaient-ils devenir tous? Chasserait-il de leurs cellules, faute de pouvoir les nourrir, ces moines qui se formaient près de lui au goût des lettres en même temps qu'à l'orthodoxie de la foi? Eustochium fermerait-elle aussi les couvens de sa mère? Rejetterait-elle dans les dangers du siècle ces cinquante vierges dont elle s'était conservé la direction particulière, et qui étaient ses sœurs et ses filles? Qui distribuerait du pain aux pauvres qui assiégeaient leur porte chaque matin? Qui couvrirait la nudité des orphelins et des veuves? Voilà ce que Jérôme se demandait avec épouvante. Il se demandait encore si ce gouvernement des monastères, qu'Eustochium avait partagé avec Paula, ne serait pas une trop lourde charge pour elle seule, si débile de corps. Ne s'effraierait elle pas d'une responsabilité terrible à tous les yeux? Sa famille enfin, ses amis de Rome, ne réussiraient-ils pas à l'y ramener? L'idée d'une dernière séparation à son âge, et sous le poids de tant d'infirmités, lui semblait plus cruelle que la mort.

Les pensées qui tourmentaient Jérôme agitaient aussi l'esprit calme et réfléchi d'Eustochium dans la solitude de son deuil. Elle prit enfin un parti, comme elle savait les prendre, et se remit tranquillement à ses travaux. Jérôme un jour la vit entrer chez lui, tenant à la main le livre de Ruth, qu'elle le pria de lui expliquer. Elle semblait lui dire, comme autrefois, dans ces mêmes campagnes de Bethléem, la douce Moabite à Noémi : « Où vous irez, j'irai; où vous demeurerez, j'y veux demeurer avec vous. Votre peuple sera mon peuple, et votre Dieu sera mon Dieu. »

AMÉDÉE THIERRY.

(*La dernière partie à un prochain n°.*)

M. SYLVESTRE

DERNIÈRE PARTIE (1).

LETTRE XXXIXe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

L'Escabeau, 25 juillet.

L'absence de Mlle Jeanne se prolonge. Je peux retourner souvent à La Tilleraie. J'y passe des heures agréables. Depuis que je suis bien sûr de n'être pas amoureux de la future Mme Nuñez, je trouve dans l'intimité de cette remarquable personne un charme réel. Ma sympathie, parfaitement désintéressée, me permet de l'apprécier chaque jour davantage. Le sot dépit que j'ai eu contre elle est entièrement vaincu. Je trouve on ne peut plus naturel qu'elle soit touchée des soins de mon ami Gédéon, et je dois dire que je m'étais trompé aussi sur le compte de cet homme généreux et sincère. Nous sommes volontiers injustes envers les riches. Ce n'est pas de l'envie, c'est de l'exigence. Nous sentons bien qu'ils possèdent en effet de grandes forces sociales, mais nous leur imposons des devoirs qui dépassent souvent le pouvoir toujours limité dont ils disposent. Et puis nous leur attribuons une vanité outrecuidante qu'ils n'ont pas toujours et que Gédéon n'a certainement point, car il me paraît douter quelquefois outre mesure du succès de son entreprise, et il me demande avec une naïveté d'enfant de lui *enseigner à plaire,* comme si j'avais ce secret-là, moi qui n'ai encore plu qu'à une petite folle, et sans le vouloir encore!

Il prétend qu'il a quelque chose de vulgaire au fond de ses idées et de ses manières. C'est peut-être vrai, mais cela est compensé

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juin, du 1er et du 15 juillet.

par un second mouvement qui rachète ou efface toujours le premier, et une femme intelligente doit lui savoir d'autant plus de gré de ce continuel effort sur lui-même qu'elle peut l'attribuer à son influence. Si Mlle Vallier ne pense pas ainsi, elle est injuste. J'espère qu'elle ne l'est pas. Je me suis trouvé seul avec elle une ou deux fois; j'ai fait vivement l'éloge de Gédéon, elle m'a répondu de manière à me prouver qu'elle avait encore mieux que moi observé et apprécié les côtés excellens de son esprit et de son caractère. J'ai redit ses paroles à mon ami; j'ai voulu brûler mes vaisseaux. Il en a été touché jusqu'aux larmes. Heureux homme! ne fût-il pas aimé passionnément, l'état de son âme est digne d'envie. Il aime, lui, et il espère!

Oui, Philippe, je le reconnais en présence du fait, heureux ceux qui peuvent aimer! J'ai nié cela, moi, ou du moins j'ai cru qu'en dehors de la rigide et tranquille amitié conjugale, il n'y avait rien qu'une surexcitation des sens ou de l'imagination. Je vois bien qu'il y a autre chose, puisqu'un homme positif comme celui que j'ai sous les yeux a des émotions si douces et si vives. Il faut peut-être l'action d'une femme sincère et forte en même temps que gracieuse et charmante pour faire naître ce sentiment qui est un mélange d'ardeur et de délicatesse. C'est comme un besoin de vivre à deux dans le sens intellectuel et moral du mot. On ne se contente plus de sa propre approbation, on sent qu'elle est froide et stérile. On cherche sa conscience dans celle de la femme aimée, car on la lui donne, on désire qu'elle l'interroge et qu'elle l'apprécie, et un mot d'encouragement qu'elle lui accorde vous fait tressaillir, un éloge d'elle vous enivre. On n'existe plus par soi-même, on se trouve sot d'avoir cherché si longtemps en soi une force qui n'y était pas, et on découvre que cette force, née du souffle de l'amour, peut devenir immense et faire un homme supérieur de l'homme très ordinaire que l'on était avant ce baptême.

Je ne sais si je me trompe sur le compte de Gédéon, si je m'exagère ce qu'il éprouve, s'il est véritablement à la hauteur de cet enthousiasme ou de cette vigoureuse croyance, s'il est sincèrement naïf, et si, en feignant d'implorer mon appui, il ne travaille pas adroitement à m'engager. Ce que je sais, c'est qu'en cherchant à pénétrer la cause de ses alternatives de tristesse et de gaîté, d'abandon et de méfiance, je me suis avisé de quelque chose de nouveau en moi-même, de quelque chose que je ne peux ni ne dois éprouver pour Mlle Vallier, mais qu'elle eût pu me faire connaître, si la destinée m'eût permis de lui offrir une vie aisée et solide, au lieu des éventualités du travail au jour le jour.

N'importe, je lui sais un gré infini de m'avoir — à son insu, —

révélé la notion d'une faculté que j'ignorais, et sans laquelle mon travail sur le bonheur fût resté incomplet, glacé, erroné peut-être! Ah! pauvre homme de lettres! voilà ta destinée, à toi : regarder vivre les autres, analyser les ressorts de leur existence, en découvrir attentivement les principaux mobiles, plaindre leurs déceptions ou applaudir à leurs triomphes, et faire de tout cela... un livre!

Enfin! je sais à cette heure non-seulement que l'amour est quelque chose, mais encore que c'est une très grande chose. J'y rêve avec attendrissement dans mes promenades solitaires. J'ai repris en amitié ma jolie petite vallée. Il y a, entre le sol aplani qui borde le ruisseau et les collines abruptes qui ferment l'horizon, des mouvemens de terrain qu'on pourrait appeler les *sous-collines*, et qui font l'horizon encore plus resserré quand on est assis au bas de leurs molles déclivités. Il n'y a là que de l'herbe, des saules blancs trapus, étageant leurs grosses boules de feuillage argenté sur un fond de prairie éclatant de fraîcheur, et un peu plus haut des zones d'arbres fruitiers d'un ton sombre, se détachant sur les lignes bleues des arbres forestiers étagés aussi plus haut et plus loin : tout un paysage de verdure, sans maisons, sans chemins, sans diversion au sentiment de la solitude où l'on est et de l'oubli où l'on peut vivre. C'est là une impression qui s'accuse beaucoup dans ces régions de pâturages où l'on n'élève pas de troupeaux et où, le temps de la récolte passé, on ne rencontre pas d'autres êtres vivans que ceux qui ne dépendent pas de l'homme. Le calme y est si profond que, malgré la grâce et la mollesse de formes du paysage, malgré la richesse du sol et la fraîcheur du coloris, on y est saisi d'un certain effroi ou d'une sorte de tristesse inexprimable. Il n'est donc pas nécessaire d'aller chercher dans les déserts du Nouveau-Monde l'émotion de l'isolement. On la trouve à deux pas de Paris, peut-être à deux pas de Londres, et par cela même qu'on échappe si facilement à l'action de ces grands centres d'expansion sociale, on sent plus vivement le charme et la douleur de n'appartenir à rien et de ne rien posséder sur la terre.

J'ai dit dit le charme et la douleur. Il y a de l'un et de l'autre dans mes promenades sans but et dans mes rêveries sans objet déterminé. Je ne cherche pas beaucoup à rencontrer M. Sylvestre, et même, si je ne l'aimais pas infiniment, je l'éviterais dans la disposition d'esprit où je suis. Je redoute ses analyses, son besoin de se rendre compte de tout et de se consoler de tout par l'espérance de temps meilleurs qu'il ne verra pas. Moi qui suis jeune, j'aurais besoin de vivre de ma propre vie; mais cela ne m'est pas permis. Il faut que je travaille ou que je pâtisse, sans qu'un être aimé soit associé à ma fatigue, à mes dangers ou à mes

privations. Ce serait mal de souhaiter, insensé de se plaindre. J'ai dans ma jeunesse et dans ma raison des forces appropriées à la destinée que j'ai choisie. Allons... Quelques larmes coulent parfois de mes yeux distraits, sans que je sache bien sur quoi j'ai envie et besoin de pleurer. Suis-je un être assez intéressant pour que je me berce et me console comme un enfant qui s'ennuie? Non certes! ces larmes sont vite essuyées, et je rentre pour écrire d'une main ferme : Le bonheur n'est pas un mot, mais c'est une île lointaine. La mer est immense, et les navires manquent.

Onze heures. — Ce soir Gédéon est venu causer avec moi. Tout à coup l'*heureux mortel* m'a beaucoup déplu. Il a été suffisant et fat. Il a oublié que, s'il avait quelque motif d'espérer, c'est moi qui le lui avais donné en provoquant l'éloge qu'on a fait de lui et en le lui rapportant. Il n'est pas si épris que je croyais, puisqu'il croit en lui-même. Il me semble que l'amour doit être craintif et placer son idole dans une si haute région que le respect la défende de nos chants de triomphe. Si j'étais agréé par une femme comme Mlle Vallier, je ne le dirais qu'à toi ou à M. Sylvestre. Gédéon ni aucun autre ne me le ferait avouer, j'aurais peur qu'un sourire ne me fît comprendre que je suis indigne d'elle. Loin de là, Gédéon proclame sa victoire avant de l'avoir remportée, et s'il ne dit pas qu'il est aimé, il déclare qu'il sera adoré. Quand donc? pourquoi? Il m'a donné des envies de rire et des frissons de colère. J'ai été sur le point de lui dire qu'il était un sot.

Mais de quel droit, et de quoi est-ce que je me mêle? Il a peut-être reçu des encouragemens que j'ignore, et au fait je ne sais rien du tout de ce qui se passe entre eux. Mlle Vallier n'est pas obligée de me le dire. Elle peut avoir déjà disposé irrévocablement de son avenir, et le nier par prudence ou par pudeur. Gédéon m'a dit ce soir : Aussitôt après mon mariage, je la mènerai en Italie, c'est son rêve. Si elle veut un palais à Venise pour y aller passer un mois de temps en temps, ce sera moins vulgaire que de descendre à l'hôtel. J'ai déjà en Suisse un chalet qui lui plaira, une vraie maison de paysan à l'extérieur, mais très grande, et l'intérieur est d'un comfortable et d'un goût exquis. Ça ne m'a coûté qu'une quarantaine de mille francs à décorer; vous viendrez nous y voir...

Que de navires il étale sous mes yeux pour sa conquête de la terre promise! Allons, tant mieux pour Mlle Vallier! je n'ai pas même une pirogue de sauvetage à lui offrir.

LETTRE XLᵉ. — DE M. PIERMONT A M. SYLVESTRE.

Paris, 25 juillet.

Monsieur, j'ai appris par M. Diamant, qui est un homme très estimable et très dévoué à ma famille, que vous étiez un vrai philosophe, vivant d'une manière extraordinaire et pratiquant la plus étonnante sagesse. Mon âge et mes infirmités ne me permettent pas de me rendre auprès de vous, car il paraît que vous demeurez sur une hauteur où aucune route carrossable ne mène, et je vous avoue que je ne puis m'élever aussi haut que vous au physique et au moral. D'ailleurs on m'a dit que vous n'aimiez pas les visites, et je m'abstiens par discrétion; mais je me permets de vous écrire pour vous demander un conseil et peut-être un service.

Vous êtes, à ce que l'on m'assure, l'ami pour lequel mon neveu Pierre Sorède a la plus grande estime, la plus grande confiance et le plus grand respect. C'est donc de lui que je veux vous parler.

Quand ses parens moururent, ils ne laissèrent aucune fortune; mais un frère de sa mère, M. le vicomte de Pongrenet, qui était un vieux garçon économe et assez riche, vivait encore; il était sous le joug d'une servante-maîtresse qui le grugea tant qu'elle put et se fit léguer son bien. Toutefois M. le vicomte eut un repentir, et peu de temps avant sa mort il vint me trouver pour me confier une somme de cent mille francs qu'il me pria de faire valoir sous mon nom. La personne avec laquelle il vivait ignorait l'existence de cette somme, et M. le vicomte désirait que ladite somme, dont il ne faisait aucune mention dans son testament, fût par moi remise à son unique neveu, Pierre Sorède, capital et intérêts, lorsqu'il aurait atteint l'âge de vingt-cinq ans. La preuve de cette volonté est constatée dans un billet de trois lignes dont je joins copie à cette lettre, et dont Pierre, qui prétend ne rien recevoir de moi, pourra voir l'autographe entre mes mains. Je tiens donc à sa disposition le capital de cent cinquante mille francs qu'il pourra toucher dans trois mois, afin de se conformer, quant à l'âge de vingt-cinq ans révolus, à la volonté expresse du testateur.

J'ai gardé, conformément à cette volonté, le secret absolu sur le dépôt placé entre mes mains. M. le vicomte craignait sa gouvernante, il craignait sa propre faiblesse; il en était réduit à tromper cette femme pour assurer au fils de sa sœur une faible portion de sa fortune. Après sa mort, j'ai cru devoir garder encore le secret pour échapper à toute réclamation inique de la part de cette créature. Elle est morte maintenant, et nous n'avons plus rien à craindre. J'aurais donc pu annoncer à Pierre, qui est venu me voir le

mois dernier, les ressources qu'il possède et qui lui permettent de s'établir à sa guise; mais j'ai craint quelque folie : on m'avait dit qu'il était fort épris d'une Mlle Vallier que j'ai voulu autrefois lui faire épouser, mais qui, étant aujourd'hui entièrement ruinée, ne lui convient plus. J'apprends par M. Diamant que cette demoiselle fait un très beau mariage, et je sais en outre par Mme Duport que mon neveu est en position de plaire à Mlle Jeanne de Magneval, qui serait un grand parti pour lui. Pierre a des sentimens de fierté que je ne blâme pas, il ne voudrait pas se présenter dans la misère à une héritière riche; mais je pense qu'en se voyant dans une position qui, sans être brillante, est assez honorable, il n'aura plus de scrupule et pourra se livrer à une inclination que je suis loin de désapprouver.

Dans l'intérêt de l'avenir de mon neveu, je viens donc vous prier, monsieur, de l'informer de ce qui fait l'objet de cette lettre, à moins que vous n'y voyiez de l'inconvénient. Par exemple, si Mlle Vallier manquait son mariage avec M. Gédéon Nuñez, et que, se rejetant sur mon neveu, elle lui fît négliger l'espérance de plaire à Mlle de Magneval, vous penseriez certainement comme moi qu'il ne faut pas mettre le jeune homme à même de faire une sottise, et vous attendriez que le danger fût passé.

N'ayant pas l'avantage de posséder la confiance de M. Pierre, qui est un bon cœur à coup sûr, mais une tête bien légère et bien exaltée, je remets son sort entre vos mains, et vous prie, monsieur, d'excuser ma démarche, et de me croire votre très humble serviteur.

BAPTISTE PIERMONT.

LETTRE XLIe. — DE M. SYLVESTRE A M. PIERMONT.

L'Ermitage, 26 juillet.

Je regrette, monsieur, de ne pouvoir répondre à votre confiance avec la conformité de vues qui vous donnerait satisfaction; mais le secret que vous me confiez n'appartient plus ni à vous, ni à moi. Du moment que le don que vous êtes chargé de transmettre à votre neveu ne court plus le danger d'être contesté, Pierre doit connaître sa situation, et si l'ignorance de cette situation devait influer sur ses déterminations actuelles dans un sens contraire à son inclination, vous pourriez avoir de graves reproches à vous faire. Fiez-vous donc à sa raison, et trouvez bon que je lui dise la vérité. Pierre n'est ni exalté ni frivole, vous ne le connaissez pas; c'est au contraire un esprit très sérieux, un caractère très énergique, d'une droiture à toute épreuve et nullement disposé à se laisser gouverner par ses passions. J'ignore ses sentimens pour Mlle Vallier, mais

je puis vous répondre qu'il n'a aucune inclination sérieuse pour Mlle de Magneval, et que, cette jeune personne voulant bien m'honorer aussi de sa confiance, je ferai ce que j'ai déjà fait, c'est-à-dire que je lui donnerai le conseil de ne jamais songer à M. Pierre. Renoncez donc à une illusion toute gratuite et considérez que dans trois mois vous serez forcé de dire à votre neveu ce que vous hésitez à lui dire aujourd'hui. Laissez-le disposer de son sort et vous savoir gré d'une preuve d'estime et de confiance qui lui est due.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentimens distingués.

SYLVESTRE.

LETTRE XLIIe. — PIERRE A PHILIPPE.

1er août, L'Escabeau.

Mon cher ami, mon Philippe, figure-toi que je suis riche, très riche, sept à huit mille francs de rente; un roman, un don posthume du frère de ma mère. Je te conterai ça une autre fois. Je suis ivre! C'est honteux, n'est-ce pas, pour un philosophe?... C'est que tu ne comprends pas, et comment me comprendrais-tu? Il y a trois mois que je te trompe en me trompant moi-même. J'aime Mlle Vallier! Ou je ne le savais pas, ou je ne voulais pas le savoir. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne devais pas me l'avouer, c'est que je ne devais pas le dire, même à mon meilleur ami. L'amour, l'île enchantée, était inabordable; je n'avais pas de navire! A présent, j'ai au moins une barque, et pourquoi ne lutterais-je pas contre la flotte de Gédéon? — Car elle ne l'aime pas, je le sentais bien, et à présent je le sais, l'ermite me l'a dit. Il croit qu'elle n'aime personne; je le crois aussi, mais qui sait? Je n'ai jamais cherché à gagner sa confiance, je ne lui ai jamais laissé soupçonner que j'étais ému auprès d'elle, et que loin d'elle je ne pensais qu'à elle; n'est-ce pas mon droit de le lui dire à présent? Si je ne lui apporte pas l'opulence, j'apporte du moins, non-seulement le courage et une certaine capacité, mais encore l'aisance modeste et la certitude du nécessaire. La misère, c'est bien plutôt la crainte du lendemain que la souffrance du présent. Dans le mariage, tout est lendemain, tout est prévision, et le bonheur d'être père est étouffé par l'appréhension de laisser des orphelins sans ressources. Pourquoi donc n'aurais-je pas une femme et des enfans, moi qui ne suis ni galant ni libertin, ni coureur d'aventures, ni possédé de la vanité du vice? J'ai un état, je suis un homme, un peu plus par mon humble talent que le premier venu, et sûr de ne pas être un lâche, un étourdi ou un sot. Il faudrait être aimable, je ne le suis pas, je ne l'ai jamais été. Je ne m'appartenais pas : j'étais méfiant, hautain, farouche, comme

sont forcés de l'être ceux qui ne veulent ni tromper ni mendier; mais qui sait si je ne suis pas un homme charmant? Faut-il pour cela se prosterner devant la femme aimée? faut-il l'écraser de louanges? faut-il courir au-devant de ses moindres désirs? Gédéon est charmant, et il n'est pas aimé! Ce n'est donc pas comme lui qu'il faut être. Comment? Je ne sais; ce doit être affaire d'inspiration...

Mais, mon ami, conseille-moi; que vais-je dire? que vais-je faire? Gédéon m'a confié sa cause, j'ai promis d'être son avocat, et il mérite plus que moi la reconnaissance, puisqu'il offre un sort mille fois plus heureux que mon humble médiocrité. Que pensera-t-il de moi quand je vais lui apprendre... car il faut que je le lui dise ou que je le trahisse, et trahir m'est impossible? Il m'est impossible aussi de revoir Mlle Vallier sans changer de rôle et sans lui laisser voir que je déteste l'idée de son mariage avec un autre que moi. — Ne pas la revoir, m'éloigner, attendre qu'elle ait ôté toute espérance à Gédéon serait le plus sage; mais si en mon absence elle allait se mettre à l'aimer? Cette pensée me rend fou, et je ne me reconnais plus. Je suis même un peu honteux de moi, car je me sens dominé par l'ennemi que je bravais, et l'amour me révèle des agitations qui sont peut-être indignes d'un esprit sérieux. Me voilà inquiet, ombrageux, sans sommeil, sans repos, sans volonté, et tout à coup emporté par un vouloir âpre, aveugle et jaloux, prêt à mal agir plutôt que de renoncer à mon but, et capable de passer par-dessus des scrupules de conscience qui ne me paraissent rien aujourd'hui après m'avoir rendu héroïque jusqu'à présent. Ce que c'est que l'espérance! C'est donc la tentation, c'est donc le mal?

J'ai ouvert mon cœur à mon vieux ami Sylvestre. Il est tout surpris, tout bouleversé. Il ne m'a pas dit un mot de blâme; il m'a demandé le temps de la réflexion, deux ou trois jours! J'ai promis, mais pourrai-je tenir ma promesse? Comment! La Tilleraie est à un quart d'heure de chemin. J'y vais tous les jours, et je n'irai pas aujourd'hui, ni demain! Et pendant que j'attendrai ici follement le conseil d'un vieillard qui ne sait plus ce que c'est que l'amour, Gédéon arrachera peut-être à l'estime et à la reconnaissance une promesse qui ne pourra plus être révoquée!

Dix heures du soir.

J'ai voulu essayer mes forces et connaître l'état de mon cœur. J'ai été à La Tilleraie. Gédéon n'y était pas; il a des affaires à Paris pour deux jours. Si je l'avais su, je n'aurais pas fait cette visite. J'y ai beaucoup souffert. Me trahir en son absence serait une perfidie apparente. Il faut qu'il ait mon secret avant qu'il ne m'é-

chappe. Je me suis trouvé presque seul avec *elle :* une des sœurs était indisposée et gardait la chambre; l'autre, sans méfiance, allait et venait, laissant à Mlle Vallier le soin de me tenir compagnie. Le médecin, mandé pour la malade, n'est resté qu'un instant au salon, mais cet instant a failli faire éclater la crise. Je t'ai parlé de ce brave homme, c'est celui qui a soigné Zoé. Il exerce la médecine et la chirurgie dans les campagnes environnantes. Il est fort attaché à Mlle Vallier, et, avec une rondeur naïve, un peu inconvenante sans le savoir, il lui a presque fait compliment de son mariage avec Gédéon, disant que c'était la nouvelle du pays. Elle lui a répondu que tout le pays s'occupait d'une chose dont elle n'avait jamais entendu parler.

Quand nous avons été seuls, je lui ai demandé pourquoi elle niait un fait qui me paraissait notoire. A quoi bon cette dissimulation avec un ami comme le docteur? Et moi, n'étais-je pas aussi une espèce d'ami, ou tout au moins un dévoué serviteur qu'elle devait savoir capable de garder un secret?

— Vous voulez donc savoir la vérité? C'est pour la dire à M. Nuñez, n'est-ce pas?

— Je présume qu'il n'en est pas à l'apprendre.

— Mais il a dû vous dire où nous en sommes?

— Il dit qu'il espère et qu'il craint.

— S'il espère,... je dois quitter sa maison.

— Il a donc tort d'espérer?

— Je n'ai pas à répondre à cette question; mais il m'avait promis de ne pas espérer avant d'y être autorisé par moi. S'il manque à sa parole, je ne suis pas obligée de tenir la mienne.

— C'est selon. Que lui avez-vous promis?

— De réfléchir. S'il vous a dit autre chose, il n'a pas pris ma réponse au sérieux, et dès lors je dois m'en aller, pour ne pas me trouver engagée à mon insu.

Je me suis senti très agité. Il est certain que Gédéon m'a laissé croire qu'il avait reçu des encouragemens. Pourtant je n'avais pas encore le droit de le desservir en disant la vérité, et la sotte position que sa confiance m'a faite me force de mentir à Mlle Vallier. J'ai essayé d'éluder ma réponse. Elle a insisté. — Je veux savoir si M. Nuñez compte que j'accepterai ses offres.

J'ai fait un effort terrible. J'ai répondu qu'il ne comptait sur rien, mais qu'un homme très épris avait toujours, sinon le droit, du moins la liberté d'espérer.

— J'ai demandé conseil à M. Sylvestre, a repris Mlle Vallier. Il m'a dit de réfléchir, je réfléchis. M. Nuñez a accepté cette situation, qui doit durer un certain temps; mais s'il ne l'accepte pas au

pied de la lettre, il est inutile qu'elle se prolonge. Je n'ai pas eu le temps de fixer mes idées, j'irai réfléchir ailleurs.

— Il vaudrait mieux vous presser un peu de lire en vous-même. Est-ce donc si difficile?

— Est-ce de sa part que vous m'y engagez?

— Non,... c'est de la mienne. Vous voyez qu'on parle de votre mariage : est-il bon de faire parler de soi?

— Ah! si Zoé était radicalement guérie!... J'ai fait bien des sacrifices à cette pauvre enfant. Le plus rigoureux est certes celui que je lui fais en ce moment! Tenez, si je lui disais ce soir : « Faisons nos paquets et quittons cette belle maison! » je ne répondrais pas d'une rechute pour demain matin, au lieu que, si je pouvais tarder encore quelques semaines, elle aurait tout à fait recouvré ses forces.

— Ainsi c'est pour Zoé, encore et toujours pour elle, que vous acceptez le malheur? Hier c'était la misère, aujourd'hui c'est l'obsession, demain peut-être ce sera la calomnie!

— A coup sûr, ce n'est pas pour moi!

— Vous avez pour cette enfant une tendresse que j'admire. Pourtant ne craignez-vous pas qu'elle soit exagérée?

— Je sais que le dévouement a certaines limites. On dit qu'une femme doit ne sacrifier sa réputation à personne. Eh bien! il y a des circonstances où à cela même il faut se résigner. Si vous aviez vécu ma vie, vous seriez aussi tendre et aussi faible que moi. J'ai eu, parmi beaucoup de chagrins profonds, la douleur de perdre mon frère, un enfant adorable de douceur et de sensibilité, le portrait vivant de ma pauvre mère. Ce n'est pas Dieu qui l'avait fait trop faible pour vivre, c'est l'injustice et l'emportement d'autrui qui l'ont brisé. Quand je l'ai vu sur son lit d'agonie, où il a langui plusieurs mois, j'ai senti vivement que la douceur et la tendresse eussent pu le ranimer encore; mais on nous séparait, et cette tendresse qui fait des miracles lui a manqué. Quand j'ai vu Zoé dans une situation analogue, je me suis juré que celle-là ne périrait pas par manque de soins et d'affection. Tout le monde ne sait pas ce qu'il y a d'amer, ce qu'il y a d'horrible à voir mourir ceux que l'on croit avoir été capable de sauver. Pour moi qui le sais, que j'aie tort ou raison, que mes amis me condamnent ou m'approuvent, je n'hésiterai jamais entre mes devoirs envers moi-même et la vie de ceux qui n'ont que moi pour appui.

En parlant ainsi et en se rappelant son frère, elle avait la figure couverte de larmes qu'elle ne songeait ni à montrer ni à cacher.

J'ai eu envie de me jeter à ses pieds et de lui dire les choses les plus folles. Ce n'est pas la crainte d'être absurde qui m'a retenu,

c'est celle de lui paraître lâche. On est venu nous interrompre. Je me suis retiré quelques instans après, et à présent je me dis que je n'aurais pas été lâche du tout. N'est-elle pas libre? La cause de Gédéon n'est-elle pas perdue? N'est-ce pas lui qui a été un peu lâche de me cacher la vérité et de me confier avec tant d'aplomb ses espérances, jusqu'à faire devant moi des projets, et de me parler de son bonheur au futur bien plus qu'au conditionnel? Enfin n'ai-je pas été sa dupe, le confident d'un bonheur imaginaire, le gardien d'un château en Espagne? Pourquoi laisser croire et laisser dire à tout son entourage et à tout le pays que son mariage est décidé? C'est le mariage d'Arlequin qui était *à moitié fait*, par la raison qu'il voulait épouser Isabelle; il est vrai qu'Isabelle ne voulait pas épouser Arlequin...

Pauvre Gédéon! je le raille et je l'accuse. Je n'ai pas encore ce droit-là. Il faudrait s'expliquer avec lui, voir si, devant un interrogatoire sérieux, auquel je n'ai pas encore eu le sang-froid et le courage de le soumettre, il persisterait à mêler la fatuité à ses illusions. Et puis il faudrait reprendre la parole que je lui ai donnée de le servir, et lui déclarer franchement, dussé-je l'irriter et l'avoir pour ennemi mortel, que, moi aussi, j'aime Mlle Vallier, et que je veux le lui dire. — Il faudrait? il faut! sans cela, je suis un fourbe à ses yeux. J'attendrai son retour, je ne reverrai pas Aldine malgré le sentiment que j'ai à présent de mon droit. Gédéon a été passablement léger avec moi dans cette affaire; je ne veux pas l'être avec lui, je ne le serai pas.

Je suis dévoré d'impatience jusqu'à en souffrir. Qu'importe? je vois bien que l'amour est une chose terrible; il est pourtant le bonheur! Un bonheur terrible? voilà une définition étrange. Mais pourquoi veut-on que le bonheur soit calme? Un si grand mot peut-il s'appliquer à un état négatif? N'est-ce pas plutôt une exaspération de puissance vitale, et n'est-il pas bien bon de se sentir tout à coup, un beau matin, supérieur à soi-même?

Qu'importe d'ailleurs que l'amour soit ou ne soit pas le bonheur? Il est le but réel de l'homme, et si le bonheur n'est qu'un but imaginaire, il est bien facile de s'en passer quand on a une réalité si palpitante et si enivrante à saisir!

LETTRE XLIIIe. — DE PHILIPPE A PIERRE.

Volvic, 3 août.

Mon cher enfant, ta lettre m'inquiète. Il y a une rupture violente, un duel peut-être, au bout de l'explication que tu veux avoir avec M. Nuñez. Pourquoi brusquer ainsi une situation délicate?

Éloigne-toi, et contente-toi de lui écrire. Oui, tu es dans ton droit, puisqu'il t'a un peu joué; mais il l'a fait très naïvement, je le parierais, et il serait déplorable de se couper la gorge avec un ami pour une sorte de malentendu. Et puis le scandale, les propos sur le compte de Mlle Vallier! — Prends ton temps, il n'y a pas péril en la demeure; *elle ne l'aimera pas!* Confie ta cause à l'ermite, c'est à lui de savoir si tu as de meilleures chances. Qu'en savons-nous? Qu'en sais-tu? Si tu n'en as pas, pourquoi se presser de rompre avec Gédéon? De toutes manières, l'absence est un régime indiqué, et je te le prescris en attendant que nous sachions ce qui menace. Veux-tu que j'aille lui parler, moi, à ce Gédéon? Je l'apaiserai, je le convaincrai, j'en suis sûr; mais auparavant je parlerai à Mlle Vallier, je saurai ce qu'elle pense de toi. Si elle t'agrée, je lui dirai de quitter la maison de M. Nuñez, où elle peut subir quelque affront si tu manques de prudence. J'espère que l'ermite s'avisera de tous les dangers de la situation et qu'il en préservera ses deux amis avant que j'arrive. Un mot de réponse par le télégraphe. Dis-moi que tu vas m'attendre à Paris et j'y serai presque aussitôt que toi, ma mère y consent et m'y engage.

LETTRE XLIVe — TÉLÉGRAMME. — A M. PHILIPPE TAVERNAY, A VOLVIC.

5 août, Paris, deux heures après-midi.

Trop tard; mais n'aie pas d'inquiétude, tout va bien. Ne viens pas.

PIERRE SORÈDE.

LETTRE XLVe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

Paris, 5 août.

Je viens de t'envoyer un télégramme pour te rassurer. Il m'a fallu pour cela venir ici, car il n'y a pas de ligne télégraphique dans la paisible vallée de Vaubuisson. J'ai profité de cette course pour rendre visite à mon oncle. Il est sorti; je t'écris de chez lui en l'attendant.

Tout ce que tu me disais est fort sage, mais trop sage pour moi. Tu oublies que je ne suis plus le *stoïco-sceptique* que tu connaissais hier ou avant-hier. Je suis un homme qui aime, qui veut, qui agit, qui existe. De la prudence à moi, allons donc! Que penserait de moi celle à qui je prétends offrir ma vie, si je ne commençais pas par l'offrir pour elle à la vengeance d'un rival? Et lui d'ailleurs, s'il allait croire que j'agis dans l'ombre et avec circonspection par peur de sa colère! Car il est furieux, ce pauvre Gédéon; mais jusqu'ici il se contient, et il est possible qu'il s'en tienne là. Voici ce qui est arrivé.

Sache d'abord que je n'ai rien à me reprocher. Je n'ai pas revu Mlle Vallier depuis l'entretien que je t'ai raconté. Le lendemain, je me suis contenté d'envoyer à La Tilleraie un billet où je priais Gédéon, dès qu'il y serait de retour, de venir me trouver à L'Escabeau pour affaire pressante. Il y est accouru le jour suivant, c'est-à-dire hier.

— Mon ami, lui ai-je dit, je ne dois plus remettre les pieds chez vous. Je suis amoureux de la personne que vous voulez épouser.

Il est devenu pâle, et s'efforçant de sourire : — Que me dites-vous là? Est-ce une plaisanterie?

— C'est la chose la plus sérieuse que j'aie jamais éprouvée.

— Allons donc! vous qui ne croyez pas à l'amour!

— J'y crois à présent, vous le savez bien.

— Ah! oui, depuis que vous me voyez le traiter sérieusement; mais chez vous ce n'est qu'une velléité, une rêverie!

— C'est tellement le contraire d'une rêverie que je suis résolu à épouser Mlle Vallier, si elle m'agrée.

— Vous le lui avez offert?

— Je ne lui ai pas même laissé soupçonner ma passion.

— Sa passion! Est-il original! Et depuis quand cette grande passion?

— Depuis le premier jour où je l'ai vue.

— Alors vous m'avez trompé quand vous m'avez dit...

— Je vous ai dit que je n'avais jamais songé à lui faire la cour. Je ne vous ai pas dit autre chose.

— Peut-on aimer *avec passion* sans songer à provoquer l'amour?

— C'est un devoir quand on n'a que la misère à offrir.

— Vous êtes donc riche à présent?

— J'ai de quoi vivre. Un héritage inattendu.

— Combien?

— Cent cinquante mille francs.

— Peuh!

— Tout est relatif. Mlle Vallier n'a que douze cents francs de rente.

— Elle sait que vous avez cette petite fortune?

— Non.

— Vous êtes venu chez moi il y a deux jours. Vous le lui avez dit?

— Non.

— Mais vous avez chargé l'ermite de le lui dire?

— Je le lui ai défendu.

— Alors vous ne lui avez fait aucune déclaration?...

— Écoutez, mon cher Gédéon. Du moment que, vous sachant absent, je ne suis pas retourné chez vous, et du moment que je vous fais venir ici pour vous dire mes sentimens et mes intentions, à vous le premier, sans détour, sans hésitation et sans ménagement, vous devez comprendre que je vous ai gardé fidèlement ma parole jusqu'à ce jour. En douter serait me faire injure, et j'espère que vous n'en doutez pas.

— C'est juste. Je n'ai rien à vous reprocher quant au passé; mais quant au présent vous pensez bien que je ne vais pas vous autoriser...

— Permettez! Je ne vous demande aucune espèce d'autorisation.

— Vous comptez venir me couper l'herbe sous le pied? Voilà qui est fort!

— Si vous êtes un homme sage et solide, vous direz vous-même mes intentions à Mlle Vallier.

— Par exemple! moi? je ferais la cour pour vous?

— Vous ne feriez que me rendre la pareille.

— Mais vous renonciez, et je ne renonce pas!

— Raison de plus. Priez-la de décider entre nous deux. Si elle ne veut, comme je le crains, ni de vous ni de moi, restons ses amis et ne montrons aucun dépit ridicule. Si elle vous choisit, je me retirerai sans murmurer, et je ne vous en aimerai pas moins. Si c'est moi qu'elle accepte, trouvez son choix légitime, et ne me prenez pas en haine. Tout ce que nous ferons, vous et moi, en dehors de ce programme sera misérable et absurde.

— C'est très bien raisonné; mais je ne suis pas si fort que cela. Mlle Vallier est engagée envers moi; elle m'a promis d'attendre trois mois avant de se prononcer : jusque-là, personne n'a le droit de l'influencer en sens contraire, et je vous interdis ce droit-là.

— Je n'accepte pas l'interdiction. Mlle Vallier ne s'est pas engagée à ne réfléchir que sur votre proposition.

— C'était sous-entendu.

— Matière à procès! Je plaide contre vous.

— Alors c'est la guerre?

— Si vous le voulez, mais une guerre loyale où je ne compte pas, moi, vous desservir personnellement. Grâce à la droiture de ma conduite et de mes instincts, je n'ai rien à changer à la manière dont je lui ai jusqu'à présent parlé de vous, et le bien que je compte toujours lui en dire est même nécessaire à la justice et à la dignité de ma cause.

— Ainsi vous êtes un héros de candeur et de générosité?

— Pourquoi pas? Cela me semble facile.

— Qui m'eût dit que vous deviendriez un don Quichotte?

— J'ai toujours aimé don Quichotte, et je ne serais pas humilié d'arriver à lui ressembler.

— Moi, je préfère le bon sens de Sancho, et je n'accepte pas le duel avec les moulins à vent. Je ne ferai pas votre déclaration.

— Je la ferai moi-même.

— Où? comment?

— Du moment que vous ne vous en chargez pas, je n'ai plus de comptes à vous rendre.

— C'est très bien; mais je vous avertis que je plaiderai fort et ferme contre vous.

— Vous ferez ressortir la médiocrité de ma fortune, car je vous défie de dire du mal de mon caractère.

— Si j'en savais, je le dirais. J'avoue que je n'en sais pas et que je ne suis pas homme à vous calomnier; mais je pourrai bien lui dire que vous êtes fou.

— En quoi suis-je fou?

— Que diable! ce changement de face, cette affectation de froideur, et tout à coup ce roman de chevalerie, cette demande que vous me faites sérieusement de me sacrifier à vous ou d'entrer dans la lice avec vous comme un paladin, tout cela est d'un cerveau fêlé, mon cher ami, et je ne me gênerai pas pour en rire!

— Vous voulez me piquer, vous ne réussirez pas. Dites tout cela à Mlle Vallier. Si elle est romanesque, comme vous le lui avez quelquefois reproché devant moi, vous aurez servi mes intérêts.

— C'est pourtant vrai. Eh bien! je combattrai les tendances romanesques. Au lieu de parler respectueusement et généreusement de la pauvreté, je lui prouverai qu'elle est une preuve d'infériorité morale.

— Vous avez, je le vois, plus d'une théorie au service du moment; mais je vous le pardonne, vous êtes jaloux, et vous ne savez pas bien ce que vous dites.

— C'est possible; mais, si vous n'êtes pas jaloux aussi, c'est que vous n'aimez pas.

— J'ai été très jaloux de vous. Je le suis depuis le jour où Mlle Vallier est entrée chez vous. Cela ne m'a pas rendu injuste, car, tout pauvre que j'étais, je lui ai toujours parlé de la richesse comme d'une puissance réelle bien placée entre vos mains, et je ne changerai pas de thème. Il y a quelques jours, vous ne vouliez pas être aimé pour votre richesse; moi, je ne veux pas l'être pour ma pauvreté relative.

— Tout cela est superbe et sans réplique; mais je déclare que vous êtes un faux ami, un égoïste et un ingrat!

— Ces mots-là sont fort blessans; mais, en voyant que vous avez l'intention de m'irriter, je me garderai de la colère. Voyons, soyez

aussi calme que je veux l'être. Démontrez-moi tranquillement mon égoïsme et mon ingratitude. Si vous me les prouvez, je me reconnaîtrai coupable. M'avez-vous rendu de tels services que je vous doive le sacrifice de ma vie entière? Vous m'avez offert une hospitalité et des secours que j'ai obstinément refusés.

— Eh! qui vous parle de cela? Vous les eussiez acceptés que je n'aurais pas la platitude de vous les reprocher. Ce que je vous reprocherais bien plutôt, ce serait de les avoir refusés avec une prudence qui cachait une arrière-pensée.

— Cela n'est pas possible; faites un effort de mémoire : quand je les ai refusés, vous ne connaissiez pas Mlle Vallier.

— Je la connaissais, je l'avais vue, j'étais épris d'elle depuis un an.

— Alors c'est vous qui m'avez trompé.

— Vous me faites des reproches, vous!

— Pourquoi pas? Ils sont sans amertume et font partie de ma justification. Vous me traitez d'ingrat...

— Oui, je vous traite d'ingrat. Quand on a accepté l'amitié et les confidences d'un homme de bonne foi, on ne cherche pas à le supplanter; on se préserve de la tentation, on s'observe, on ne se permet pas d'improviser en soi-même un caprice qui peut le désespérer; on le lui sacrifie, on ne dit rien et on s'éloigne. L'amitié est un contrat, et, quand on l'a signé avec sa conscience, on ne le déchire pas à la première bouffée de convoitise qui vous passe par la tête, surtout quand on se pose en Amadis et en Grandisson!

— Mon cher Nuñez, vous exagérez les liens de notre amitié. Elle n'était pas intime avant notre rencontre dans ce pays-ci, et cela date de quelques semaines. Vous m'avez fait toutes les avances, c'est fort aimable; mais j'y ai très discrètement répondu. Vous m'avez confié votre amour le plus tard possible, et quand vous ne le cachiez plus à personne, quand je savais vos intentions formelles par M. Sylvestre, à qui vous n'aviez pas recommandé le secret, et tout cela après m'avoir trompé, je le répète, car, en voulant m'employer pour décider Mlle Vallier à se charger de l'éducation de vos enfans, vous m'avez presque juré que vous n'aviez jamais vu sa figure. Ceci n'est pas d'une franchise chevaleresque, et si je pardonne à votre amour des contradictions et des dissimulations qui ne sont pas de grands crimes, vous pouvez bien pardonner au mien une résolution et une sincérité qui ne sont pas des actes de vertu farouche et insupportable.

— Vous avez plus d'argumens que moi, mon cher, vous en avez fait provision d'avance, et vous me battrez aisément en paroles. Reste à savoir si vous serez aussi éloquent par correspondance avec

Mlle Vallier, car j'imagine que vous ne viendrez pas dans ma maison faire la guerre contre moi.

— Je vous ai dit, dès que vous êtes entré ici, que je ne pouvais pas retourner chez vous. Inutile de me le défendre.

— Ainsi nous n'avons plus rien à nous dire? Vous ne voulez pas renoncer?...

— Non.

— Et vous avez de l'espérance?

— Non.

— Mais vous agirez comme si vous en aviez?

— Oui. Et vous, vous ne voulez pas admettre que j'en aie le droit?

— Non, certes.

— Et vous allez me haïr?

— Je vous en réponds.

— Comment comptez-vous manifester votre haine?

— Vous le verrez quand elle se manifestera. Adieu!

Et, jetant les portes avec violence, il est remonté dans sa voiture, a fouetté son cheval avec fureur, prenant à travers bois par un chemin impossible qui mène à L'Ermitage.

J'ai laissé passer deux heures et j'ai été trouver M. Sylvestre. Je l'ai rencontré en chemin. — J'allais chez vous, me dit-il. Je viens d'avoir une vive discussion avec M. Nuñez. Il a cassé sa voiture et abîmé son cheval pour venir chez moi, et il s'en retourne à pied par le haut. Redescendons pour ne pas le rencontrer. Il n'a pas sa tête; s'il doit vous chercher querelle, que ce soit du moins de parti pris et après avoir dormi sur sa colère.

— Vous n'avez pas réussi à le calmer?

— Comment pouvez-vous croire que cela eût été possible?

— Blâmez-vous la manière dont j'ai agi?

— J'aurais agi comme vous. Il m'eût été insupportable de dissimuler seulement une heure; mais je suis une mauvaise tête, moi, et je regrette que mon cher papa ne soit pas plus sage que moi.

— Qu'eût-il donc fallu faire pour être sage?

— Ce que vous conseillait votre ami Philippe : faire une absence, écrire de loin, et me charger de vos intérêts.

— Mais je compte bien vous en charger; je ne me permettrai pas d'écrire des billets doux.

— Oh! pour le moment, il faut laisser Mlle Vallier tranquille, ne pas l'exposer à des explications désagréables, et attendre l'explosion ou l'apaisement de l'orage.

— Mais l'orage est en moi aussi, mon cher fils! Je crains qu'elle ne se décide en faveur de mon rival.

— Il faut donc que je vous rassure et que je vous montre une lettre de Mlle Vallier qui la peint tout entière et que je viens de montrer à M. Nuñez pour le calmer aussi. La chère enfant n'aime sans doute ni vous, ni lui, mais...

On sonne, c'est mon oncle qui rentre; je mets cette lettre dans ma poche. Je la finirai ce soir à L'Escabeau.

L'Escabeau, onze heures du soir.

Oh! j'ai bien des choses à te raconter; je t'ai quitté comme on sonnait à la porte de l'appartement de mon oncle. Pendant que je pliais ma lettre pour l'emporter, j'ai entendu deux voix et j'ai reconnu celle de Gédéon; j'étais entré pour écrire dans le cabinet contigu au salon. Le domestique qui m'avait introduit était apparemment sorti, et apparemment la gouvernante ne me savait pas là. Mon oncle et Gédéon sont entrés au salon sans se douter de ma présence. Une porte entr'ouverte nous séparait. J'ai entendu prononcer mon nom. Je suis resté assis devant le bureau. J'étais curieux de savoir ce que Gédéon venait dire de moi à mon oncle. Il parlait très haut comme un homme très animé. Il racontait de point en point ce qui s'était passé entre nous, et, voyant que mon oncle blâmait beaucoup mon projet de mariage avec Mlle Vallier, il l'engageait à s'y opposer. — Comment faire? disait mon oncle. Il est majeur, et je ne suis pas son père.

— Menacez-le de le déshériter.

— Vous ne le connaissez pas. Il s'en moque bien, de mon héritage! surtout à présent que ce coquin d'ermite lui a parlé du legs de son oncle maternel.

— Retenez ce legs.

— Je n'en ai pas le droit.

— On peut toujours soulever un empêchement, une difficulté. Dites-lui que votre banquier a emporté l'argent, que vous n'en étiez pas responsable, que vous êtes ruiné aussi.

— Je ne peux pas voler mon neveu, et je n'ai jamais volé personne.

— Mais c'est une feinte que je vous indique pour le sauver d'une folie. Dans trois mois, il ne pensera plus à Mlle Vallier, peut-être sera-t-elle ma femme, je l'espère. Alors vous lui direz la vérité, et il ne vous saura peut-être pas mauvais gré de ce que vous aurez fait pour son bien.

— Il est trop tard. Et puis je ne suis pas menteur. J'ai parlé trop tôt. J'ai fait une sottise, tant pis!

— Eh bien! prenez-le par les sentimens, demandez-lui un service, envoyez-le à l'étranger pour une affaire fictive. Je vous fournirai les moyens de donner à cela une apparence de vérité.

— Cela, c'est une idée, quoiqu'il m'en coûte de mentir, je vous le répète.

— Ne désirez-vous pas qu'il épouse Mlle de Magneval?

— Sans doute! Cent mille livres de rente!

— Eh bien! elle est de retour d'un petit voyage; elle doit être chez moi ce soir. On pourrait inventer un incident, amener une rencontre romanesque. Elle a du dépit contre lui, elle voudra lui plaire. Elle est ravissante, il ne résistera pas. Espérez tout de l'avenir, si vous réussissez pendant trois mois à faire croire à Pierre qu'il est ruiné.

— Mais enfin vous avez donc bien peur qu'il ne plaise à Mlle Vallier?

— Eh bien! oui, j'en ai peur. Je suis jaloux; il y a des momens où je crois voir qu'elle est éprise de lui. Que voulez-vous? J'ai quarante ans, il en a vingt-cinq, il est joli garçon, il écrit bien, il vient d'avoir un succès littéraire. Et puis la gloire d'avoir converti à l'amour un homme qui se vantait de n'y pas croire! Les femmes sont si vaines! Enfin j'ai peur. Aidez-moi, et je vous réponds qu'il épousera Jeanne.

— Eh bien! je vais lui écrire de venir me voir. Indiquez-moi le prétexte pour l'éloigner.

— Ce n'est pas difficile. Je viens dernièrement d'envoyer Louis Duport en Allemagne pour y gagner de l'argent. Envoyez Pierre auprès de lui sous prétexte que Duport peut vous faire rentrer une créance importante. J'avertirai celui-ci, il saura jouer son rôle. Quand il en sera temps, je lui ferai tenir une somme que Pierre vous rapportera et qui sera censée vôtre. Pendant qu'il sera en Allemagne, Mme Duport ira y rejoindre son mari avec Jeanne. Essayons, ne nous laissons pas battre sans combattre. Voyons, vous êtes un homme de volonté, et je suis là pour vous seconder.

Mon oncle a promis, et Gédéon est sorti plein d'espoir et d'activité après lui avoir remis des notes au moyen desquelles mon pauvre oncle devait me mystifier; mais je l'ai affranchi de ce triste soin en me montrant, en lui disant que j'avais tout entendu, et en lui faisant avouer que Gédéon lui faisait jouer un vilain jeu. Il s'est fâché d'abord; j'ai réussi à le calmer en le prenant par l'amour-propre; j'ai été plus adroit, plus patient, plus *gentil*, comme il dit, que je n'ai encore su l'être avec lui. L'amour assouplit le cœur et l'esprit apparemment, car j'ai trouvé des paroles persuasives. Mon oncle s'est laissé gagner. Il n'aime pas les gens plus riches que lui, et il ne m'a pas été difficile de le dégoûter de son alliance improvisée avec Gédéon. Enfin, s'il ne consent pas encore à m'approuver, il est résolu du moins à ne pas seconder mon adversaire.

Ah! mon ami, depuis cette lettre de Mlle Vallier que l'ermite m'a

fait lire, je suis rempli du feu sacré de l'espérance. Elle a une répugnance invincible pour la position que Gédéon lui offre, et elle n'éprouve aucun attrait pour sa personne. Et pourtant elle aime! elle aime sans objet, elle rêve l'inconnu, elle aspire aux joies de la famille. On sent que son cœur parle et déborde, et ce qu'elle dit là-dessus est si beau, si bon, si chaste et si vrai! Je l'adore, je veux qu'elle le sache. Je persuaderai bien à M. Sylvestre de l'attirer chez lui pour que je lui parle, après quoi, si elle veut que, pour lui donner le temps de se dégager et de quitter tranquillement La Tilleraie, je m'éloigne pendant trois mois, j'obéirai. Si elle dit seulement *peut-être!* je partirai heureux, confiant, plein d'énergie et de soumission. M. Sylvestre m'approuve, tout en me grondant de ma précipitation. Ah! l'excellent homme! on voit bien qu'il a aimé, lui! Il comprend si bien la douce fièvre qui m'agite! Il semble heureux de me voir revenir à ce qu'il appelle l'état normal de la jeunesse; il dit que, dès le premier jour de ma rencontre avec Mlle Vallier chez lui, il a pressenti que, malgré tous les obstacles, nous nous aimerions, car il croit qu'elle m'aimera, il le désire, il y travaillera de toute son âme. Il dit tout cela pour me calmer, pour me faire prendre patience, il croit que c'est le moyen.

Trois heures du matin.

C'est la journée et la nuit aux aventures. Pendant que je t'écrivais, avec la fenêtre ouverte, un cheval est passé au galop sur l'étroit chemin qui rase ma pauvre maison. A son allure déréglée, j'ai senti le cheval sans cavalier, et, devinant un accident, j'ai descendu l'escalier extérieur. J'ai regardé, j'ai écouté; il m'avait semblé entendre un faible cri, la voix d'une femme. J'ai cru distinguer un corps étendu en travers du chemin à quelque distance. J'y ai couru. Ce n'était qu'un manteau dont le cheval échappé s'était débarrassé. J'ai continué à marcher. J'ai vu bientôt une personne assise sur un gros arbre équarri au bord de la route. Il faisait sombre, et l'endroit est fort ombragé; je ne distinguais pas si c'était un homme ou une femme. J'ai demandé qui était là, et si l'on avait été démonté.

— Oui, aidez-moi; mon cheval m'a emportée et jetée à terre.

— C'était la voix de Jeanne.

— Êtes-vous blessée?

— Non, je ne sais pas, je suis étourdie, j'ai été effrayée; aidez-moi à rejoindre Mme Duport et M. Nuñez, qui doivent être bien inquiets de moi.

— Pouvez-vous marcher?

— Je ne sais pas, j'essaierai.

— Et où sont-ils?

— Ils doivent être fort près d'ici, ils couraient après moi.

Je prêtai l'oreille, rien ne troublait le silence de la nuit, sinon le clapotement d'une petite source voisine et le chant d'une rainette. Il était bien étonnant que les compagnons de promenade de Mlle Jeanne se fussent laissé devancer à ce point en la voyant en danger. Je lui demandai s'ils étaient montés sur des ânes; je me rappelais ce que Gédéon avait dit à mon oncle du projet d'une rencontre imprévue, d'une surprise romanesque. Jeanne s'était levée, je ne pouvais voir si c'était avec effort. Sans la prévenir, j'enflammai vivement une allumette et je la regardai attentivement pendant la demi-minute que dura ce faible luminaire. Elle me sembla très pâle, mais elle ne paraissait avoir aucun mal; sa robe ne portait aucune trace de chute, sa chevelure n'était pas dérangée sous son petit chapeau, dont le voile n'était pas déchiré et dont l'aigrette de plumes n'était pas brisée, sa cravache ne s'était pas échappée de sa main. — Mademoiselle Jeanne, lui dis-je, lorsque l'allumette fut finie, vous n'êtes pas tombée, et ceux qui vous accompagnent ne sont pas inquiets de vous; vous les avez avertis de ce que vous alliez faire; vous êtes descendue de cheval ici, vous avez donné à votre monture un coup de cravache qui l'a fait partir au galop et s'en retourner gaîment à son écurie; vous avez compté que je donnerais dans le piége, que je m'attendrirais sur l'accident, que je vous porterais chez moi ou que je vous reconduirais à votre gîte, enfin que je serais assez simple pour vous compromettre, après quoi, en homme d'honneur, je serais dans la délicieuse nécessité de vous offrir mon cœur et mon nom. Eh bien! vous n'avez pas fait cela de vous-même, car vous ne m'aimez pas; si vous m'aimiez, vous m'estimeriez un peu et vous ne me jugeriez pas capable de vous aimer par surprise, comme on aime la première venue. Vous avez été trompée; on vous a dit que j'étais amoureux de vous, que ma fierté se refusait à vous implorer, et que, si vous faisiez naître un incident favorable, je succomberais à l'émotion pour tomber à vos pieds. Or, comme vous vous ennuyez de votre position, dont j'apprécie les difficultés et dont je plains les tristesses, vous avez consenti à jouer cette comédie de mauvais goût qui vous répugne et que vous n'avez pas seulement su mettre en scène.

Jeanne s'était rassise, j'entendais les sanglots briser sa poitrine. Était-ce une feinte? Elle pouvait pleurer de colère. Je distinguais dans l'ombre son mouchoir blanc collé contre sa figure; je le touchai sans qu'elle vît approcher ma main, il était parfaitement sec. Elle sentit mon mouvemement et se retira en arrière avec indignation. — Ne craignez rien, lui dis-je, je cherche vos larmes et je ne les trouve pas; tant mieux pour vous! On dit que les femmes pleurent à volonté, et vous êtes trop franche et trop fière pour aller jusque-là.

— Écoutez! dit-elle, ne me jugez pas sur les apparences. Il y a

du vrai dans ce que vous avez dit; mais vous ne savez pas ce que je pense. Si je me suis prêtée à une comédie dont vous n'avez pas été dupe, mes motifs ne sont pas ceux que vous supposez. Il est certain que je ne vous aime pas, mais on a voulu me faire croire que vous m'aimiez, et pendant quelques jours je l'ai cru. Mon grand-père, M. Nuñez, Mlle Vallier, Mme Duport, tous ceux qui m'entouraient s'efforçaient de nous engouer l'un de l'autre. Il me semblait voir que vous n'aviez pour moi que de l'antipathie; je le disais, on me répondait que vous étiez furieux de m'aimer et que vous m'aimiez d'autant plus. Cela m'a peut-être rendue un peu indécise, un peu coquette, un peu curieuse; vous pouvez bien me le pardonner, on me faisait perdre la tête; je sentais qu'on me poussait peut-être à jouer un rôle ridicule et déplacé; j'avais des momens de lucidité, par conséquent de colère. Enfin tout à coup j'ai cru voir que vous aimiez Mlle Vallier, je le lui ai dit : elle l'a nié; je lui ai reproché de me tromper, nous nous sommes fâchées. J'ai quitté La Tilleraie très mécontente de tout le monde et de moi un peu; j'y reviens aujourd'hui, et ce soir après de grands conciliabules entre Mme Duport et M. Nuñez on me propose l'équipée que je viens de faire, en me promettant qu'on ne me perdra pas de vue...

— Permettez, lui dis-je en l'interrompant; est-on là auprès de nous? entend-on ce que vous me dites?

— Je n'en sais rien, mais peu importe, je suis résolue à tout braver; je veux savoir la vérité. C'est pour cela que je me suis prêtée à leur fantaisie; j'ai cru deviner que M. Nuñez était affreusement jaloux de vous et qu'il voulait me compromettre pour vous engager avec moi. Je me suis dit : Il est temps de voir clair dans une intrigue où je sers de jouet à ceux qui se disent mes meilleurs amis. Je verrai M. Sorède, je lui parlerai sans qu'on ose m'interrompre, je lui demanderai une franchise entière. Parlez donc; aimez-vous Mlle Vallier?

— Je n'ai pas à répondre à une question que je ne vous ai pas donné le droit de me faire.

— Vous craignez d'être entendu?

— Non, dis-je en élevant la voix; je n'ai pas de secret pour Gédéon Nuñez!

— Mais pour Mme Duport?

— Gédéon peut disposer de mes confidences.

— Vous lui avez confié votre amour pour Aldine, à lui?

— Eh bien... oui, mademoiselle!

— Alors vous me le confiez à moi aussi?

— Oui, puisque vous me dites que cela est nécessaire pour faire cesser un *quiproquo* ridicule.

— Aldine sait que vous l'aimez?

— Non, elle ne s'en doute seulement pas.

— Vous me le jurez?

— Sur l'honneur.

— Alors elle ne m'a pas trompée. J'ai été injuste envers elle. Je vais lui en demander pardon.

— Vous ferez bien.

— Voulez-vous que je lui dise que vous l'aimez?

— J'y consens de tout mon cœur!

— Ah!.. Vraiment?

Jeanne, qui s'était rassise, resta un moment sans rien dire; puis elle se leva, et avec une énergie de sincérité dans la voix : Vous êtes un brave et honnête garçon! Aldine est ma véritable amie. Elle se sacrifiait pour moi, car je suis sûre qu'elle vous aime. Eh bien! je lui dirai tout ce que nous venons de nous dire.

— On vous en empêchera.

— M'empêcher, moi, de faire ce que je veux? J'en défie l'univers! Oh! j'ai une volonté, allez! On ne me connaît pas. Je ne me connaissais pas moi-même avant ces derniers événemens, qui m'ont prouvé que ma destinée dépendait de mon énergie. Elle est terrible, ma destinée, mais je serai aussi terrible qu'elle. Ne me croyez pas mauvaise pour cela. J'ai rompu en apparence avec ma mère, mais nous nous écrivons et nous nous entendons très bien; dès que je serai mariée, je saurai l'imposer à ma nouvelle famille et triompher de toutes les circonstances. Je connais mon pouvoir à présent! J'ai essayé mes forces depuis quinze jours que l'on me promène dans le beau monde. J'ai été affreusement coquette, et je n'aurais qu'à choisir un mari parmi les jeunes fous à qui j'ai fait perdre la tête; mais je veux une très grande fortune et un homme raisonnable. Vous voyez que je n'étais pas aussi éprise de vous qu'on a sans doute essayé de vous le faire croire.

— Je ne l'ai jamais cru.

— Quand vous l'auriez cru un peu, qu'importe? Vous me connaissez maintenant; je suis ambitieuse, je dois l'être. Si je ne l'étais pas, si je n'avais pas la volonté et la force de combattre le malheur de ma naissance, je serais forcée d'être courtisane ou religieuse. Je ne serai ni l'une ni l'autre. Je serai riche et considérée, coquette et vertueuse. On croit que c'est difficile. Je sais à présent que c'est très aisé; il ne s'agit que de renoncer à l'amour et de ne pas tomber dans le roman. On a voulu m'y jeter, je m'insurge; mais tout cela ne m'empêche pas d'être bonne, et je veux être grande. Tenez! donnez-moi la main, monsieur Sorède : à partir de ce jour, vous avez en moi une sincère amie. C'est moi qui vous marierai avec Mlle Val-

lier, je vous en donne ma parole, et si M. Gédéon vous cause quelque ennui, c'est moi qui vous vengerai.

— Comment cela?

— En devenant sa femme.

— Vous?

— C'est une résolution que j'ai prise ce matin en consentant à la farce de ce soir.

— Mais, pauvre enfant, vous ne l'aimez pas!

— Non; mais, en le voyant si agité par sa passion pour Aldine, je me suis dit que ce n'était pas à elle, mais à moi, d'inspirer cette passion-là.

— Vous ne craignez pas qu'il vous entende?

— Non; regardez ce gros saule là-bas, tout au bas de la prairie!

— Eh bien! il est caché là?

— Oui, avec cette mauvaise pièce de Rebecca, qui a voulu me jouer et qui me le paiera tôt ou tard. Nous nous adorons en attendant.

— Dois-je vous reconduire auprès d'eux?

— Non. Restez là, suivez-moi des yeux. Dans l'ombre qui couvre ce chemin désert, on n'a pu vous voir. Je dirai que je ne vous ai pas vu.

— On ne vous croira pas.

— Pourquoi donc? Mon cheval emporté pouvait passer devant votre maison, je pouvais gémir, frapper même à votre porte. Vous dormiez profondément, ou vous n'étiez pas chez vous.

— Mais si l'on me demande...

— Vous mentirez. Aimez-vous mieux me compromettre?

— Je mentirai.

— Que pensez-vous de moi?

— Beaucoup de mal et beaucoup de bien.

— Vous ne m'épouseriez pour rien au monde, n'est-ce pas?

— Pour rien au monde.

— Mais vous pouvez être mon ami?

— Oui, si vous écoutez quelquefois un bon conseil.

— Nous verrons, adieu!

Elle rassembla vivement les plis de son amazone, franchit lestement un petit fossé qui nous séparait de la prairie, coupa en droite ligne dans l'herbe humide, et se perdit dans la brume qui montait de la rivière. En regardant bien, je vis, au bout d'un quart d'heure, trois ombres sortir de derrière le saule, qui était à l'état d'ombre lui-même, et pour n'être pas rencontré, si l'on venait du côté où j'étais, je rentrai chez moi sans m'écarter du couvert des grands cerisiers qui bordent mon chemin.

Ma lampe, que j'avais laissée dans un courant d'air en sortant à

la hâte, était depuis longtemps éteinte. J'observai de ma fenêtre la marche des trois ombres encore visibles sur le fond clair des prés blanchis par la rosée du soir. Je distinguai sur la route de Vaubuisson quelque chose qui ressemblait à des chevaux, et le groupe s'éloigna dans la direction de La Tilleraie par le bas du vallon.

J'allais refermer ma fenêtre pour me coucher, il était près de minuit, quand j'entendis tout près de ma maisonnette des pas légers et rapides qui faisaient crier faiblement le sable. Une divination soudaine, surnaturelle, un violent battement de cœur, une sorte de révélation magnétique qui tient du prodige, me firent descendre précipitamment et m'écrier comme dans un rêve :

— Est-ce vous, mademoiselle Vallier?

— Oui, c'est moi, répondit-elle tout essoufflée. Le cheval que montait ce soir Jeanne à la promenade vient de rentrer seul à La Tilleraie. Je suis sortie avec les domestiques, ils m'ont devancée, ils ont dû entrer dans le bois par ici. Vous n'avez rien vu, rien entendu?

— Je sais qu'il n'est rien arrivé de fâcheux. Mlle Jeanne avait mis pied à terre quand son cheval s'est échappé.

— Ah! Dieu merci! dit Mlle Vallier en se laissant tomber sur les marches de son ancien escalier. J'étouffe!

— Laissez-moi vous aller chercher un verre d'eau.

— Je ne pourrais pas le boire. Laissez-moi reprendre haleine.

Elle resta quelques instans sans pouvoir rien dire, et moi sans trouver un mot. J'étais seul avec elle, dans la nuit, au seuil de ma demeure. C'était le moment de lui parler. Quand le retrouverai-je, ce bienheureux moment? Je l'ai laissé perdre... Un ravissement inexprimable, un respect craintif, ont enchaîné ma langue. Je rêvais tout éveillé. Je me croyais à ses genoux, je m'imaginais lui parler. Un flot d'expressions éloquentes comme la passion vraie bouillonnait dans ma poitrine, mes lèvres étaient muettes. Qu'a-t-elle dû penser de moi? Tout ce que j'ai pu faire, c'est de lui tendre la main quand, brisée encore par sa course, elle s'est relevée pour partir. Elle s'est aperçue que je tremblais. Elle n'a pas compris pourquoi.

— Vous me trompez, s'est-elle écriée, il est arrivé un malheur!

J'ai dû jurer que non pour la rassurer. Elle ne se doute donc pas que je l'aime à en mourir...

Quelqu'un venait vers nous. A sa taille, j'ai reconnu le groom de Gédéon. Nous l'avons interrogé. C'est lui qui accompagnait son maître à la promenade. — Je m'en retourne à pied par le plus court, nous a-t-il dit, parce que le cheval de la demoiselle s'est sauvé. Elle a pris celui de monsieur, et monsieur a pris le mien. La demoiselle ne se tient guère, assise de côté, sur une selle

d'homme; ils sont forcés de rentrer au pas. Voilà tout. Personne n'est tombé.

— Je rentrerai avec vous, lui a dit Mlle Vallier, et elle m'a quitté. Je n'ai pas offert de la suivre. Et à peine avait-elle disparu que j'ai couru après elle. Pourquoi ne lui aurais-je pas offert mon bras? Les promeneurs rentraient au pas, j'avais tout le temps de la reconduire sans risquer de les rencontrer. La présence du groom eût ôté à mon offre toute idée compromettante; mais ce groom était peut-être dans la confidence du tour que l'on devait me jouer. Peut-être était-il chargé de passer par L'Escabeau pour savoir si j'y étais. Peut-être racontera-t-il ma courte rencontre avec Mlle Vallier. Je ne veux pas qu'on l'interroge, elle, je ne veux pas qu'à cause de moi on lui fasse sentir les piqûres d'un sot et injuste dépit. Non, non, ce n'est pas par surprise et à la dérobée que je veux goûter le bonheur de la voir et de l'entendre! Elle viendra à L'Ermitage. M. Sylvestre consentira bien à l'y appeler, et devant notre ami commun, devant notre père adoptif, je lui dirai que je l'aime comme un fou, comme un enfant, comme un frère, comme un esclave... — Bonsoir, mon bon Philippe; je t'aime davantage depuis trois jours. Il me semble que je ne t'avais pas encore aimé comme tu mérites de l'être.

LETTRE XLVIe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

L'Escabeau, 6 août.

Je ne la reverrai peut-être jamais. Ah! pourquoi ne lui ai-je pas dit cette nuit, quand elle était là : Aimons-nous et fuyons ensemble! Nuñez nous eût poursuivis, mais j'aurais eu un jour de bonheur, un jour où elle m'eût dit : Je t'aime!.. Bah! je suis fou! elle ne peut pas m'aimer, elle ne me connaît pas; je me suis toujours montré à elle si différent de ce que je suis! Tant mieux après tout, car si elle m'aimait, je serais lâche, et ce n'est pas le moment de l'être.

Ce matin, comme j'étais chez M. Sylvestre, résolu à lui arracher la promesse de me faire obtenir un entretien avec *elle*, j'ai trouvé chez lui Gédéon fort animé. Il venait de lui faire de vifs reproches, et le vieillard lui avait répondu avec fermeté qu'il me regardait comme investi du droit imprescriptible de lui disputer la main de Mlle Vallier. Il lui avait parlé avec tant de force et de raison que Gédéon avait été ébranlé un instant; mais bientôt il s'était montré d'autant plus irrité qu'il se sentait dans son tort.

Louis Duport, arrivé d'Allemagne ce matin à l'improviste, était là aussi, s'efforçant de le calmer, et s'y prenant fort mal, car il voulait lui persuader de renoncer à Mlle Vallier, la traitant de coquette ambitieuse, et jurant qu'elle avait voulu courir *deux lièvres à la*

fois. M. Sylvestre défendait chaudement sa jeune amie, et on se disputait réellement quand je suis entré. N'étant pas au courant de ce qui s'était passé, je devais attendre qu'on m'adressât la parole. Le silence soudain qui m'accueillait était fort embarrassant. M. Sylvestre, visiblement inquiet de ma présence, dit à Gédéon :

— Nous reprendrons cette discussion quand vous voudrez, monsieur... Maintenant j'ai affaire, je sors avec M. Sorède, et je vous salue.

Il me prit le bras avec autorité, et nous allions sortir, quand Gédéon, hors de lui et dans un véritable état de démence, s'est jeté sur moi avec l'intention de me frapper. Il est physiquement beaucoup plus fort que moi; mais je crois que je me serais tué si j'avais reçu de lui cette insulte, car, l'eussé-je lavée dans son sang, je n'aurais jamais osé me présenter devant Aldine avili par la main de mon rival. La crainte d'un tel affront a décuplé ma vigueur : j'ai terrassé Gédéon, je l'ai tenu sous moi comme un enfant, et, sans l'injurier ni le frapper, je l'ai laissé presque évanoui de stupeur et de rage dans les bras de Duport et de M. Sylvestre.

Je suis revenu chez moi attendre le résultat de cette scène de violence, ne sachant vraiment pas lequel de nous devrait réparation à l'autre, car s'il avait eu l'intention d'une agression brutale, il en avait subi les humiliantes conséquences, et nous étions quittes.

J'ai vu bientôt arriver Louis Duport avec M. Sylvestre. Gédéon voulait un duel : il se disait l'offensé. Quelle qu'eût été son intention en s'élançant sur moi, je ne m'étais pas contenté de parer ses atteintes, je l'avais renversé, tenu à terre, j'avais déchiré ses habits; c'est ce qui l'offensait le plus, et M. Sylvestre dut rappeler que ce n'était pas moi, que c'était son chien, qui, en me voyant menacé, s'était jeté sur Gédéon et l'eût mordu si je ne l'eusse préservé. N'importe, Louis Duport m'accusait de brutalité et me demandait réparation de la part de son ami. M. Sylvestre jurait que la chose ainsi présentée était inique et absurde, que Gédéon était l'agresseur, et que, s'il y avait rencontre, j'avais le choix des armes. — Ne discutons pas là-dessus, lui dis-je, la rencontre est inévitable. Je ferais en vain grâce à l'emportement de M. Nuñez, il est décidé à me pousser à bout. Je n'attendrai pas de nouvelles insultes, et, bien que j'aie été parfaitement maître de moi et que je ne l'aie provoqué en aucune façon en me préservant de sa furie, j'accepte toutes les conditions qu'il lui plaira de demander. Veuillez être mon témoin. Je présume que M. Duport sera celui de M. Nuñez, et je souscris d'avance à tout ce qui sera décidé entre vous.

Duport m'a dit que Gédéon réclamait en effet son assistance, et qu'il ne pourrait la lui refuser, mais qu'il ne savait pas si je parlais

sérieusement en lui proposant de s'entendre avec M. Sylvestre, qui était un philosophe ennemi du duel, et peu versé probablement dans la pratique de pareilles affaires.

— Pardonnez-moi, monsieur, répondit l'ermite en se redressant; j'ai servi, je me suis battu à Waterloo avant que vous fussiez né, je sais subir toutes les nécessités de la vie pratique, et je reconnais que, pour ne pas rester exposé aux outrages d'un homme qui a perdu la tête, M. Sorède doit fatalement se battre avec son ancien ami. C'est odieux, mais on nous y force, et nous acceptons le malheur de cette situation. Il pourrait y avoir discussion entre nous sur le véritable auteur de l'agression; mais vous voyez que M. Sorède ne recule devant rien, et en gens d'honneur c'est à nous d'égaliser les chances.

— Quant à moi, messieurs, leur dis-je en prenant mon chapeau, je sais que je ne dois plus me mêler de rien. Je vous laisse ensemble.

J'ai été faire un tour de promenade, et, chose étrange, je n'ai eu qu'une préoccupation, celle de finir mon article payé d'avance par la *Revue cosmogonique*. Si je suis tué, mon travail historique doit au moins être complété, et je veux y laisser percer ma pensée, que jusqu'à présent j'ai trop réservée. Je dirai ce que je crois comprendre maintenant. Le bonheur n'a jamais été défini et ne pourra jamais l'être. Chaque homme s'en fait une idée qui lui est propre, et qui varie même selon l'état de son âme. Rien n'est le bonheur proprement dit, et tout est bonheur pour une âme bien vivante. Il ne s'agit donc pas de poursuivre le bonheur, mais de développer la vie, qui nous le donne, humble ou magnifique, ardent ou calme, enivrant ou gracieux, comme elle donne le talent ou le génie selon l'organisation qui se manifeste. Et je pourrai bien ajouter que, pour la jeunesse, le véritable et le plus bel emploi de la vie, c'est l'amour!

En rentrant chez moi, j'ai trouvé M. Sylvestre seul, très accablé d'abord, car il m'aime, le cher homme, et je crois que s'il m'arrive malheur, il me regrettera beaucoup. En me voyant si joyeux d'avoir trouvé ma conclusion, il a repris courage. Il a consenti à dîner avec moi, et nous avons discuté et philosophé deux bonnes heures. Il n'est pas mécontent de ma formule. Il voudrait bien que je fisse une petite réserve pour le bonheur absolu dans les temps futurs; mais je n'en suis pas encore là. — Laissez-moi vieillir, lui disais-je; j'arriverai peut-être à croire comme vous que l'homme est indéfiniment perfectible en me sentant perfectible moi-même. Certes, si j'emploie bien ma vie, si je connais les joies de l'amour partagé, si j'ai des enfans, je deviendrai meilleur, plus actif et plus intelligent

que je ne suis. Qui sait si, quand j'aurai atteint votre âge, je ne me sentirai pas assez purifié et assez grandi pour penser comme vous?

J'avais oublié absolument que je me bats demain. Je me le suis rappelé en voyant l'ermite se détourner pour me cacher deux grosses larmes qui roulaient dans ses gros yeux noirs. Oui, mon ami, c'est demain, à cinq heures du matin, que la querelle sera vidée auprès de L'Ermitage. Gédéon est fort au pistolet, et je n'y entends rien; mais nous sommes à peu près égaux à l'épée : on a décidé que ce serait notre arme. Notre ami le médecin-chirurgien sera pris au saut du lit par Gédéon, qui le conduira dans sa voiture. Tout est prévu et fixé. Je me sens très calme. Certes je serais désolé de tuer Gédéon, je comprends si bien sa colère! Aussi je suis enchanté de pouvoir lui offrir ma vie en échange du sacrifice qu'il voulait m'imposer. Je ne puis mieux faire, et si mon cœur est affligé, du moins ma conscience est satisfaite.

Onze heures du soir.

Je viens de finir mon article, j'en suis très content. Je vais dormir. Je me sens fatigué, et j'ai à me lever de bonne heure. Si j'étais blessé,... viendrait-elle me voir? Non! je ne suis pas son frère; ah! que ne suis-je son fiancé!

Le 7, à quatre heures du matin.

J'ai bien dormi. J'ai cacheté mon manuscrit. J'emporte cette lettre, qui ne partira qu'après le duel. J'ai mis mes papiers en ordre. J'ai fait mon testament; je partage entre Mlle Vallier et toi la petite fortune confiée pour moi à mon oncle. Vous aurez soin de l'ermite. Je me fie à vous. — Je regretterais la vie, elle ne faisait que de commencer pour moi; mais l'amour m'a initié au mystérieux sentiment de l'espérance. Si je meurs, j'aurai la mort douce. Il y a peut-être quelque chose après, qui sait? Oui, l'amour porte avec lui la notion de l'infini! Adieu, ami de mon cœur. Les oiseaux s'éveillent et l'horizon blanchit. Le beau temps, la belle matinée! Mourir, moi? Allons donc! c'est impossible! — Jeanne m'a dit : *Elle vous aime!* Si c'était vrai!... Ah! je voudrais une bonne blessure; elle viendrait au moins par charité.

LETTRE XLVIIe. — TÉLÉGRAMME. — M. SYLVESTRE A PHILIPPE.

L'Ermitage, 7 août, six heures du matin.

Venez tout de suite. Pierre grièvement blessé. Il est chez moi. Il vous demande.

LETTRE XLVIIIe. — TÉLÉGRAMME. — PHILIPPE TAVERNAY A SA MÈRE, A VOLVIC.

L'Ermitage, 8 août, sept heures du soir.

Je l'ai trouvé vivant. On désespère de lui; mais tant qu'il y a de la vie, rien n'est perdu.

LETTRE XLIXe. — GÉDÉON NUNEZ A M. PIERMONT, A PARIS.

La Tilleraie, 10 août, trois heures après midi.

Votre visite lui a fait du bien. La nuit a été passable. Espérez, monsieur. Il ne manque de rien. J'y veille.

LETTRE L^e. — TÉLÉGRAMME. — PHILIPPE A SA MÈRE.

12 août.

Sauvé! Je réponds de lui. Je me porte bien, pas fatigué. Sois tranquille.

LETTRE LIe. — PHILIPPE A SA MÈRE.

L'Ermitage, 12 août.

Je t'ai envoyé ce matin un second télégramme pour te faire vite partager ma joie et te rassurer sur mon compte. Mon malade a dormi cette nuit; j'ai donc pu dormir aussi. Je suis très bien installé. Les deux chambres de L'Ermitage sont assez vastes, et en quelques heures M. Nuñez y a fait porter un véritable matériel d'ambulance. Nous nous partageons, l'ermite et moi, les plus grosses fatigues de nuit. Il est étonnant, ce vieillard! De tous les hommes qui m'aident, il est le plus solide, le plus alerte, le plus fortifiant à voir et à entendre. La noble vieillesse! comme c'est bien la récompense logique d'une bonne vie!

Je dois dire que Mlle Vallier est infatigable aussi. Elle est arrivée à L'Ermitage une heure après l'événement. Elle le pressentait, elle l'avait deviné la veille à l'agitation de M. Nuñez et le jour même à sa sortie matinale, dont elle s'était aperçue. L'ermite m'a raconté qu'à ce moment-là on ne croyait pas que Pierre vivrait deux heures. L'épée avait presque traversé le corps. La prostration était complète; le chirurgien était sans espoir. Quand Mlle Vallier est entrée, M. Nuñez suçait la plaie. Il faut te dire que cet animal furieux est le meilleur des hommes... quand il n'est pas furieux. Il a certes voulu tuer son adversaire, il a poussé son arme avec rage, et, à peine vengé, il a eu horreur de lui-même, il a soigné Pierre comme s'il eût été son fils. En voyant Mlle Vallier, il lui a dit

avec égarement : — Le voilà, regardez! Il est perdu, je l'ai tué!... Haïssez-moi! Je me déteste!

Mlle Vallier n'a rien répondu. Elle s'est penchée sur le pauvre Pierre, et devant tout le monde elle l'a baisé au front; puis elle est tombée sur une chaise, et l'ermite a cru qu'elle allait mourir aussi. Gédéon lui a dit tout bas : — Vous l'aimiez donc! Il fallait le dire! — Elle n'a pas paru entendre, et, se relevant avec énergie, elle a jeté son chapeau, son mantelet, ses gants, et s'est mise à l'œuvre comme une sœur de charité. Elle n'a pas voulu quitter le chevet du lit jusqu'à mon arrivée; elle était debout depuis trente-six heures quand je l'ai trouvée là. M. Nuñez et M. Duport ont été en course jour et nuit pour procurer tout ce qu'il fallait et ensuite pour aller m'attendre à Paris et m'amener ici. Hier seulement j'ai obtenu que Mlle Vallier se reposât un peu, en lui remontrant que j'aurais peut-être besoin longtemps de son assistance et qu'il ne fallait pas m'en priver en tombant malade. Elle est allée dormir quelques heures à l'auberge des Grez, où sa négresse, avertie par elle, l'attendait. Mlle Vallier ne veut plus remettre les pieds à La Tilleraie. Malgré le repentir exalté et sincère de Gédéon, elle ne lui pardonne pas. Elle ne lui a pas dit une parole de reproche, mais je vois qu'elle a horreur de lui; elle lui répond par monosyllabes quand il essaie de lui parler, et quand il a voulu lui persuader de retourner chez lui, elle l'a foudroyé à plusieurs reprises par un *non* si calme, si froid et si ferme, qu'il n'ose même plus la regarder.

Ce pauvre Pierre, quand il est tombé sur le terrain, s'est écrié : A moi, Philippe! comme s'il eût senti que je le sauverais. M. ***, le grand chirurgien, a été amené de Paris; il n'a pas voulu se prononcer et s'est borné à approuver le traitement suivi. Hier soir enfin, la respiration s'est rétablie, les yeux se sont abaissés, le pouls a fonctionné régulièrement. J'ai pu sonder complétement la plaie sans craindre de voir le malade expirer entre mes mains; aucun organe essentiel n'est lésé. L'inflammation tend à se dissiper; il y a eu sommeil véritable et complet. A trois heures du matin, il a essayé de parler sans pouvoir se faire comprendre; il m'a regardé sans surprise, et par signes imperceptibles qu'il m'a fallu deviner il m'a témoigné qu'il avait déjà entendu et reconnu ma voix. Une autre pantomine exprimait peut-être qu'une autre voix l'avait frappé; ses yeux, qui n'avaient pas encore repris leur mobilité, semblaient m'interroger. En ce moment, Mlle Vallier, qui était partie à dix heures du soir, rentrait avec une petite lanterne, toute seule, intrépide, à pied à travers les bois que le jour n'éclaire pas encore. Elle est venue le regarder, et il l'a vue. — Ah! ma chère mère,

quel doux rayon de vie la présence d'une femme aimée répand sur la figure d'un homme qui vient de lutter avec la mort! Pierre est beau, tu le sais; mais tu ne l'as jamais vu, tu ne le verras jamais comme je viens de le voir, avec sa pâleur de Christ, ses grands yeux creusés, sa légère barbe noire frisant sur ses joues amaigries, et ce demi-sourire, effort suprême d'une joie qui ne peut encore se manifester et qui ressemble presque à une souffrance. Il n'a pu parler. Aldine a pris sa main dans les siennes. — Eh bien! lui ai-je dit, embrassez-le donc! il est sauvé. — Elle a baisé la main qu'elle tenait et elle a senti sur son front deux larmes qui ont semblé amener la résurrection. Lazare a dû pleurer ces deux larmes régénératrices quand la voix de l'*ami* lui a dit de se lever et de sortir du tombeau. Pierre a pu parler; il a dit : « Je veux bien mourir à présent. » J'ai incliné avec autorité la tête de son amie sur la sienne; elle a séché ses larmes avec ses lèvres. Et qu'on vienne me dire à présent qu'il ne vivra pas!

J'ai ordonné le silence; elle est assise près de lui, soutenant sa tête sur son épaule et réchauffant ses mains dans les siennes, pendant que je t'écris. Ah! je suis bien heureux, va! et je sais que tu vas être si contente de ma joie! Je t'embrasse de toute mon âme, chère mère. Nous allons avoir du calme, je pourrai t'écrire à tête reposée et te donner des détails un peu mieux coordonnés.

Il me regarde écrire. Il me fait signe de t'embrasser pour lui.

LETTRE LIIe. — PHILIPPE A SA MÈRE.

L'Ermitage, 14 août.

Puisque tu tiens à avoir l'histoire complète de notre cher enfant, tu pourras joindre mes lettres aux siennes que je t'ai confiées, car me voilà son historien jusqu'à nouvel ordre. Je ne saurai pas comme lui rendre compte du moindre battement de son cœur. Je ne suis qu'un pauvre narrateur, et tu ne comprendrais rien aux bulletins techniques du médecin; mais je te dirai en deux mots que le mieux s'est admirablement soutenu, que nous commençons à le nourrir pour ramener les forces, enfin que, la jeunesse, la vie antérieure très pure et la bonne constitution aidant, je compte le remettre sur ses pieds dans un très court délai. J'y ferai de mon mieux, sachant que tu ne veux guère vivre sans moi, et n'ayant guère envie non plus de passer des semaines sans te voir.

Mlle Vallier est toujours là, du matin au soir, et prolongeant sa veillée quand le malade a un peu de malaise ou d'agitation. En somme, c'est un blessé modèle, souffrant avec une patience à toute épreuve, et se soumettant à tout comme un enfant qui n'a pas la notion de la mort et qui obéit pour faire plaisir à ses parens. Il

nous disait hier, en montrant sa bien-aimée : Je n'ai jamais cru que je mourrais, je la sentais près de moi. Un homme aimé d'elle ne peut pas mourir...

Je suis forcé de le faire taire, car à présent il parlerait plus que je ne veux; mais je lui parle, moi, et l'ermite aussi. Nous lui disons ce qu'*elle* nous dit. Elle l'a toujours aimé. Depuis le jour où il l'a déclarée laide, lorsqu'elle était encore enfant, elle n'a jamais rêvé que de lui. Et pourtant elle ne connaissait de lui que le son de sa voix et ses injures. Cette préoccupation romanesque est devenue une vive sympathie, et plus encore, quand elle l'a connu ici, quand elle a veillé avec lui au chevet de l'ermite malade; mais elle a toujours cru qu'il n'éprouvait rien pour elle, et même il y a eu des jours où elle a pris sa jalousie pour de l'aversion. Elle le chérissait quand même et croyait travailler à son bonheur, à la satisfaction de M. Sylvestre, en désirant son mariage avec Jeanne.

A propos, cette fameuse Jeanne, je l'ai vue. Elle est venue deux fois savoir des nouvelles de Pierre, d'abord avec sa protectrice, Mme Duport, et ensuite avec les demoiselles Nuñez. C'est une très belle personne, qui ne me plaît *mie*, comme on dit chez nous, non plus que la belle Rebecca. Ces deux astres de toilette n'ont pas plus de cœur l'une que l'autre, et Mlle Vallier a fait preuve de bonté plus que de clairvoyance en prenant en si généreuse amitié la petite-fille de l'ermite. L'ermite a été le premier à ouvrir les yeux; il sent bien que cette enfant n'a rien de lui, et il m'a dit à plusieurs reprises : « On serait bien sot de se tourmenter de son avenir. Elle est plus forte que nous tous, elle n'a ni sensibilité ni imagination, elle fera sa place dans le monde, et, selon le monde, ce sera une très belle place. J'espère qu'elle sera vertueuse par égoïsme. Amen! Je n'ai rien à lui enseigner dans cet ordre d'idées. »

Mlle Vallier persiste à lui trouver des qualités, elle dit qu'elle est très franche et très généreuse, pourvu qu'elle se sente la plus forte ou qu'elle puisse jouer le plus beau rôle. Il paraît que dans la nuit où Jeanne a fait sa dernière tentative auprès de Pierre, et où elle lui a promis d'être son amie, elle a tenu parole en révélant à Mlle Vallier l'amour qu'il avait pour elle, et en lui disant qu'elle saurait bien la délivrer des poursuites de Gédéon. Que n'a-t-elle réussi plus tôt! mon pauvre Pierre ne serait pas sur le flanc. Quant à triompher avec le temps de la passion de M. Nuñez pour une autre, je commence à croire qu'elle en viendra à bout. Ne me sachant pas initié à ses grands projets, elle ne s'est pas méfiée de mes observations, et j'ai vu, à sa dernière visite avec lui, qu'elle le tenait déjà par une oreille. Abasourdi comme il l'est par les deux catastrophes qu'il a provoquées, la mort un instant imminente de Pierre et l'aversion dès lors inexorable de Mlle Vallier, il ne sait

plus à qui se donner. Il est très malheureux, et comme son repentir est très vrai, son châtiment très sérieux, je ne peux m'empêcher de le plaindre. Il m'a parlé avec beaucoup d'effusion dans les premiers jours; puis, à mesure que nous avons été rassurés sur le compte du malade, il s'est montré plus retenu et plus sombre. Hier matin, il m'a dit qu'il comptait vendre La Tilleraie; j'ai cru devoir lui répondre avec franchise : — C'est ce que vous pouvez faire de mieux. Ce pays vous rappellera toujours de tristes souvenirs.

— Oui, a-t-il répliqué, et mon intention est d'aller faire un tour en Allemagne avec M. et Mme Duport aussitôt que Pierre ne vous donnera plus la moindre inquiétude.

Je l'ai autorisé à partir sans crainte. Je prévois que Mlle Jeanne sera du voyage, et alors elle aura bien des chances, ne fût-ce, de la part de Gédéon, que le besoin de montrer au monde une très belle femme, brillante et recherchée, et de ne pas se laisser plaindre d'avoir échoué auprès d'une humble et modeste créature, ce qui pour un homme dans sa position est probablement fort désagréable.

Dix heures du soir.

Avant de me coucher dans le lit qu'on m'a dressé auprès de mon malade, — tu vois que je ne me fatigue pas, — je veux te dire que la journée a été bonne et la soirée excellente. Comme le pauvre Gédéon ne se couche pas sans revenir savoir de ses nouvelles, Pierre a demandé à le voir. Ils ne s'étaient encore rien dit depuis l'événement. Du moment où le malade a eu sa connaissance, Gédéon ne s'est plus approché de son lit, il a même évité d'attirer ses regards. J'ai d'abord combattu le désir du blessé : je craignais de l'émotion, je craignais aussi quelque retour de colère chez son rival, j'ai dû céder. Pierre m'a dit : J'ai besoin de le voir. J'ai entendu qu'il allait partir, j'ai quelque chose à lui dire auparavant.

Gédéon, averti de ce désir, a été fort troublé et comme hésitant. Il m'a semblé que, ne craignant plus la mort de son adversaire, il sentait revenir son dépit. Je lui ai dit que, s'il était mal disposé, il valait mieux refuser l'entrevue. Il a répondu :

— Non, je ne le dois pas, il faut que je lui demande pardon, car j'ai eu tous les torts. Cela me coûte, n'importe! allons!

Il est entré dans la chambre, et comme il s'approchait avec répugnance, Pierre lui a tendu la main en lui disant : Il faut me pardonner! Touché de cette générosité, Gédéon a fondu en larmes. Ils se sont embrassés. Gédéon lui a dit : Soyez heureux! Je pars demain. J'ai été fou; je l'ai payé cher. Je mérite ma punition.

Je suis intervenu. — Avez-vous quelque autre chose à vous dire? Dois-je me retirer? Je ne vous donne que cinq minutes. Pierre ne doit pas se fatiguer.

— Il m'a embrassé, a répondu Pierre; c'est tout ce que je voulais.

Gédéon est sorti en lui disant : Vous valez mieux que moi.

Bonsoir, chère bonne mère. Tu vois que ce triste voyage, que tu redoutais, n'a mis dans ma vie que des émotions douces, et que je te reviendai optimiste comme auparavant.

LETTRE LIIIe. — DE GÉDÉON NUNEZ A Mlle VALLIER.

La Tilleraie, 15 août, quatre heures du matin.

Je pars dans deux heures. Vous ne me reverrez jamais. Soyez donc miséricordieuse et tâchez de me pardonner. Je vous ai accusée dans mon cœur, mais Jeanne m'a prouvé que vous ne me trompiez pas, puisque vous ignoriez l'amour de celui que vous aimez. Et d'ailleurs vous ne m'avez jamais encouragé; c'est moi qui me suis fait des illusions déplorables. Je les ai bien expiées! Ne me maudissez donc pas. Pierre vous donnera l'exemple de la générosité.

Je laisse mes enfans sous la garde de mes sœurs. Je leur ai trouvé une gouvernante qui viendra à La Tilleraie dans huit jours. Ne jetterez-vous pas jusque-là un coup d'œil sur mes pauvres orphelins? Ils sont innocens de mon crime, et vous les aimiez. Ils vous demandent tous les jours, et Sam a pleuré en apprenant que vous ne vouliez pas revenir. Soyez grande. Adieu!

LETTRE LIVe. — DE Mlle VALLIER A M. NUNEZ, PAR LE RETOUR DE L'EXPRÈS.

Les Grez, cinq heures du matin.

Je verrai les enfans tous les jours jusqu'à l'arrivée de ma remplaçante.

LETTRE LVe. — Mlle VALLIER A PHILIPPE TAVERNAY, A VOLVIC.

L'Ermitage, 2 septembre.

Cher docteur, votre départ a laissé de l'attendrissement, par conséquent un peu de fatigue, mais rien de douloureux, car nous n'avons parlé hier et aujourd'hui que de votre retour si bien promis et si vivement désiré. Vous savez que nous jurons de ne pas nous marier sans vous avoir pour témoin. Vous êtes l'ange de notre salut!.. M. Sylvestre dit qu'il vous aime comme son fils, et il dit vrai, et il a raison! M. Piermont est revenu tantôt voir son neveu

pour la troisième fois. Pour la troisième fois il a monté la colline sans trop se plaindre, et pour la troisième fois il m'a dit que « j'étais bien pauvre, mais qu'il ne m'en estimait pas moins. » Que serait-ce donc si j'étais riche!

La gouvernante est arrivée à La Tilleraie. Je ne serai plus forcée de faire cette course tous les jours. J'ai reçu une lettre triomphante de Jeanne. M. N... la déteste, d'où elle conclut qu'il l'adore. La famille Diamant est revenue aussi. Ils ont trouvé ce que nous cherchions, et mieux que nous n'espérions. C'est la jolie maison rose du village des Grez, au bas de la colline. Vous nous la désiriez. Vous aimiez son jardin rustique, sa grande vue au midi sur les deux vallées, et son rempart de bois en talus qui la défend du vent du nord. Le propriétaire s'est décidé à la louer. Notre malade y passera doucement l'automne, et peut-être y resterons-nous l'hiver. M. Sylvestre, qui ne veut pas que nous nous quittions, consent à y demeurer avec nous jusqu'au mariage. Les Diamant disent que nous pourrons l'acheter, si nous nous y trouvons bien, et nous rêvons d'y garder l'ermite avec nous; mais nous ne le lui disons pas encore. Il aime tant son ermitage! nous transigerons. Il y passera la journée et consentira à reposer sous notre toit. La Tilleraie est en vente. Nous ne connaîtrons pas les acquéreurs, rien ne troublera notre solitude. Mme Laroze, qui ne fait pas bien ses affaires, parle de vendre son cabaret et de devenir notre domestique. Je le désire beaucoup; Zoé n'est pas assez forte pour travailler autrement qu'à l'aiguille, et puis Mme Laroze a eu tant de dévouement pour l'ermite et pour Pierre, que je l'aime de tout mon cœur. Adieu et au revoir, cher et digne ami. Pierre veut que je vous embrasse pour lui et pour moi. Oh! je le veux bien, certes! Il me promet que nous irons dans vos montagnes au printemps et que votre mère m'aimera aussi. M. Sylvestre n'aime plus les voyages, mais il dit que, pour aller vers vous, il en fera encore un. Soyez béni, voilà ce que je dirai, moi, tous les jours de ma vie.

Zoé vous bénit aussi, vous avez complété sa guérison. Farfadet vous a cherché toute la journée hier. M. Sylvestre lui a dit gravement : « Tenez-vous tranquille, il reviendra. » Farfadet s'est résigné, et vous ne voudrez pas que l'ermite ait menti une fois en sa vie, ne fût-ce qu'à son chien.

LETTRE LVIe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

Les Grez, 15 septembre.

J'ai la force de t'écrire. J'ai bien eu celle de descendre à pied la colline pour m'installer dans la maison rose! C'est un paradis! Être

là dans ce ravissant petit coin, avec elle et avec l'ermite! Ah! laisse-moi espérer que tu viendras vivre ici pour compléter mon univers, j'ai besoin d'être trop heureux! Cela m'est dû, à moi qui ai si longtemps attendu la notion du bonheur; mais quelle revanche je prends aujourd'hui! Je vis dans la joie en attendant l'ivresse! Mes journées oisives passent comme des heures. Je croyais cela impossible, moi, de vivre sans agir et sans réfléchir. Délicieux affaiblissement de mon être! tout m'attendrit et me charme. J'ai des gaîtés d'enfant et des larmes aussi qui sont comme un excès de bien-être. Je ne suis pas encore bien sûr de ne pas rêver. Elle m'aime, elle est là, elle sera là toujours, et toujours occupée de moi! La nuit nous séparait, elle va maintenant dormir sous mon toit en attendant qu'elle dorme sur mon cœur. Je la verrai dès le matin, épiant mon réveil, passant sa main fraîche sur mon front humide, lisant dans mes yeux le bonheur de revivre! Elle travaillera près de moi et avec moi! Nous dirons toute la journée que nous nous aimons sans lasser la patience de notre vieux ami, cet ange de tendresse qui nous bénit d'un éternel sourire, et dont la présence sanctifie encore en nous ce qui est la sainteté même! Et je suis encore calme comme si je n'avais qu'à me laisser porter sur un fleuve de lait. Les orages que j'ai traversés sont comme des fantômes évanouis. La mort m'a donné un froid baiser en me disant : « Je suis la langueur de la volupté, et je te brise pour que tu savoures l'attente au lieu de dévorer le présent. » Cher ami, si tu voyais comme je suis aimé! Mais tu l'as vu, tu le sais, et tu sais par qui! N'est-ce pas qu'elle est la seule femme belle, la seule douce et forte, la seule intelligente et modeste, la seule qui sache aimer? Il y a en elle quelque chose qui me frappe comme une découverte et qui m'ouvre un monde nouveau. C'est la vaillance de son caractère. Elle m'enseigne à toute heure et sans le savoir une raison pratique que je cherchais dans de vains et continuels raisonnemens. Elle a une organisation *sage*, et possède l'énergie sans effort, comme on possède la santé et la vie. Je m'étonnais de cela hier avec l'ermite. — Comprenez-vous, lui disais-je, un être humain qui ne se plaint jamais et qui ne paraît jamais souffrir?

L'ermite m'a répondu quelque chose dont j'ai été frappé aussi. L'espèce humaine, selon lui, se divise en deux séries : les âmes actives et fortes qui cherchent leur jouissance dans celle des autres, et les âmes délicates et molles qui demandent le bonheur sans savoir le donner. — Pensez à cela, me dit-il, car cela rentre dans votre étude. La vie des premiers se passe à oublier de vivre afin d'entretenir chez les autres l'éclat et le feu de la vie : peine inutile! ceux-ci acceptent le sacrifice et n'en profitent pas. Voilà l'écueil du bon-

heur dans la région du sentiment : trop de dévouement d'une part, trop d'ingratitude de l'autre. Vous voyez bien qu'il faut une société qui, au lieu de représenter la lutte entre ces tendances extrêmes, sache les équilibrer et faire qu'une moitié du genre humain ne soit pas exploitée éternellement par l'autre.

— Ami, lui dis-je, ne me parlez pas du genre humain. Parlez-moi de la femme que j'aime. Est-elle donc trop dévouée? Est-ce moi qui vais être l'égoïste, le lâche et l'ingrat?

— Non, car vous lui apprendrez ce que c'est que le bonheur; elle ne le sait réellement pas. Toute sa vie a été une cruelle épreuve, et son caractère a pris le pli d'une résignation sublime, mais exagérée. Elle s'est habituée à croire que son infortune était la volonté de Dieu. Otez-lui cette pensée. Dieu ne condamne jamais l'innocent au malheur. Ne la laissez pas être rude envers elle-même, comme elle n'y est que trop portée. Aimez-la si bien qu'elle en vienne à s'aimer à cause de vous. L'ami Gédéon, qui, avec de bons instincts, est pourtant dans la série des égoïstes naïfs, l'eût exploitée sans le savoir, car en la recherchant il n'a jamais songé à autre chose qu'à avoir une compagne merveilleusement appropriée aux exigences de son milieu et aux besoins de sa position. Il ne m'a jamais dit une seule fois, en me parlant de sa passion pour elle : Mon but et mon ambition, c'est de rendre heureuse et libre une sainte fille qui n'a connu que l'esclavage ou la misère. Il n'y a jamais songé! Aussi ce qu'il appelait passion n'était qu'un calcul ennobli par un instinct de reconnaissance, mais calcul quand même, comme tout ce qui germe dans ces dures et fortes têtes israélites. Si j'ai penché vers lui la balance pendant quelques instans, c'est que je ne voyais pas encore bien clair dans sa nature; il m'a fallu la lettre d'Aldine pour trouver le secret de l'indifférence qu'il ne pouvait, qu'il n'aurait pu jamais vaincre, même si elle fût devenue sa femme. Elle n'eût été dévouée qu'au devoir. Oh! mon cher enfant, ne devenez jamais ce que deviennent la plupart des hommes à qui Dieu accorde une compagne ainsi faite! Ne vous contentez pas de l'avoir soumise et fidèle par vertu, car il s'agit d'être heureux, après avoir tant cherché dans les régions philosophiques cet idéal que Dieu a mis sur la terre, tout bonnement comme il y a mis le cèdre et la rose. Respectez le vaste ombrage de l'arbre, adorez les parfums de la fleur. Ne dites pas que cela vous était dû plus qu'à un autre, songez tous les jours à le mériter. Ne vous endormez pas une seule fois sans bénir l'auteur de toute félicité humaine. Il n'a pas fait pour vous tel ou tel de ses bienfaits; il en a semé la vie, et il vous a donné un cœur pour comprendre et savourer chaque don de sa munificence infinie.

C'est ainsi que me parle cet homme pur et vraiment pieux. Je ne me défends plus de ses croyances, je les aime, en attendant que je les partage, car pourquoi ne les partagerais-je pas? Je le lui avais presque promis la veille du jour où j'ai été presque tué. Quand j'aurai recouvré mes forces, redeviendrai-je rebelle? Je ne sais pas, je ne crois pas. Il me semble que cette manne dont je me laisse nourrir renouvelle mon être, et que le jour où l'énergie de la santé complète ravivera toutes mes facultés, je sentirai avec délices que je suis devenu tendre, et que cela est plus nécessaire et plus vrai que d'être fort.

Ce que je sais d'une manière certaine, tiens! un tableau dont je m'enivre, — c'est que, le jour où je verrai dans les bras de ma femme sourire un enfant questionneur qui me dira, comme ils disent tous : Père, où est le bon Dieu? — je mettrai ma main sur ce cœur sans défense de l'enfant qui bégaie sa première curiosité, et je lui dirai : Dieu est là, c'est ce qui aime et fait aimer.

LETTRE LVII. — DE M. SYLVESTRE A PHILIPPE.

Les Grez, 4 janvier 1865.

J'ai reçu avec gratitude, mon cher enfant, les vœux de nouvel an que vous avez chargé nos amis de m'exprimer de votre part. J'y veux répondre moi-même, vous serrer cordialement les mains, et vous parler de ceux que nous aimons.

Oui, on se soumettra à vos prescriptions, on n'a le droit de rien vous refuser, on vous doit la vie. On ne se mariera pas avant le printemps. La santé s'améliore de jour en jour, mais l'hiver retarde en effet le retour complet des forces, et il y a encore à combattre cette petite fièvre nerveuse qui reparaît de temps en temps. Ce que vous prescrivez au corps, je l'aurais volontiers prescrit à l'âme. Savoir attendre le bonheur, c'est s'en rendre digne. L'apprentissage du respect envers la femme est la vertu de l'amant; c'est la dot morale de l'époux.

Vous terminez votre lettre par un mot auquel j'éprouve le besoin de répondre : *J'espère que l'ermite te convertira complétement au spiritualisme.*

Mon cher enfant, l'ermite n'est pas un convertisseur. Je soutiens mon opinion quand on veut que je cause; mais la plupart du temps j'aime mieux la fortifier et l'éclairer en moi-même en écoutant celle des autres. Je suis un vieux rêveur très patient, vous savez pourquoi. Je dis toujours de la vérité, comme du bonheur : « Cela est en nous et hors de nous, — et cela est surtout *au-delà* de nous. »

Je compte tant sur la lumière à venir que les ombres du présent ne me découragent jamais. Je crois fermement à ma doctrine; mais aucune doctrine ne m'irrite, quand ce n'est pas une des doctrines de mort du passé. J'ignore si notre ami Pierre deviendra un croyant comme nous et comme Aldine. C'est beaucoup pour lui que de ne plus être aussi affirmatif dans la négation et de pouvoir dire avec attendrissement : *Qui sait?* C'est un esprit amoureux de sincérité, et la droiture de son cœur est si grande que, chez lui, le doute est un scrupule d'honnête homme, et jamais une vanité d'impuissant. Cette disposition intellectuelle m'a inquiété, quand elle menaçait de réagir sur son appréciation des personnes et des choses. Poussé trop loin, le scepticisme rend méfiant. C'est là un malheur et une maladie. L'amour l'en a préservé; le cœur est guéri : il saura être heureux. La femme adorablement bonne qui se charge de sa vie ne le laissera pas retomber dans l'effroi de vivre; mais si les circonstances nous modifient, elles ne nous transforment pas d'un jour à l'autre, et j'aurais une pauvre opinion d'un homme qui passerait du doute à l'enthousiasme, comme on voit certains cerveaux affaiblis et détériorés se jeter tout à coup dans le mysticisme pour échapper à l'impuissance ou à la folie. Non, la saine philosophie, la sainte vérité ne fait pas de miracles, et ces conversions-là ne seraient pas dignes d'elle. Il n'y a pas dans le passé de refuge contre l'implacable appel de l'avenir, et, quelque forme que prenne l'éternelle doctrine du spiritualisme, jamais elle n'aura le droit de s'imposer à la conscience humaine comme un coup d'état à une société lassée de désordre, ou comme une révélation fantastique à un malade exténué d'insomnie. Il faut que l'homme valide cherche lui-même sa raison de croire ou de nier, et l'influence des autres hommes doit se borner à provoquer ses réflexions. La foi surprise n'est pas la foi. Il faut laisser aux capucins et aux prédicateurs à la mode ces conquêtes d'ignorans ou de femmelettes, vrais tours de gobelets où la pauvre raison escamotée n'est guère plus précieuse que la noix muscade des jongleurs.

Il est fort possible que notre ami ne croie jamais d'une manière absolue et complète à ce que nous croyons. Eh bien! ne vous en affectez pas, mon cher enfant, et ne vous imaginez pas qu'il vaudra moins que nous. Ces esprits rigides qui ne veulent guère céder à l'espérance, et que le sentiment ne subjugue jamais entièrement, ont une valeur intrinsèque égale à celle des esprits ouverts à l'idéal. L'homme n'est que trop porté à l'illusion. Il est bon que ceux qui ont des forces pour s'en défendre nous retiennent sur une pente dangereuse. Quant à moi qui rêve l'accord futur de la raison et de la poésie, je suis content qu'il y ait aujourd'hui de solides et d'ar-

dens représentans de ces deux forces intellectuelles de l'humanité, et je dirais volontiers sans rien perdre de ma religion : Place aux athées! Ne sont-ils pas comme nous tournés vers l'avenir? Ne combattent-ils pas comme nous les ténèbres de la superstition? Et faut-il qu'au lieu de terrasser l'ennemi commun, nous perdions le temps et dépensions l'énergie à nous exclure les uns les autres du champ de bataille?

Non, mon enfant, il ne le faut pas. Les sceptiques et les athées sont nos frères; ils apportent des matériaux pour le nouveau temple. Ne dites pas que la négation ne crée rien. Elle crée la notion de la liberté de conscience, qui est la base sans laquelle on ne construira jamais rien. Pour moi qui ai longtemps obéi, comme vous, à une ferveur d'apôtre, à mesure que j'avance vers la tombe, j'éprouve le besoin de tendre la main à tous ceux qui marchent. Je ne me détourne que de ceux qui reviennent sur leurs pas et qui se replongent dans l'horrible nuit du moyen âge par crainte de la lumière. Plus j'approche de la mort, plus je sens que ces morts sont fous et qu'ils s'ensevelissent dans la peur et le mensonge. Eh quoi! ils prétendent aller à Dieu en maudissant la vie! ils croient mériter la vie éternelle en niant la vie de l'humanité! Ils arrachent leurs ailes pour mieux voler! Ils damnent les autres et croient faire de Dieu leur complice!

O enfer, risible et monstrueux idéal des âges de barbarie, n'est-il pas temps que chacun de nous, idéaliste ou non, te jette la pelletée de terre qui doit murer ta porte infâme et ensevelir ta cité dolente dans l'oubli? Jeunesse, jeunesse, viens vite, aide-nous! Plutôt que de croire à la méchanceté de Dieu, nie son existence. Cela nous inquiète peu qu'on la nie, elle se manifestera toujours. Elle se manifestera en toi-même, que tu la sentes ou que tu ne la sentes pas. Ton audace et ton énergie la prouveront malgré toi. Si l'on en pouvait douter, c'est si tu doutais de toi, c'est si tu te lassais de protester, c'est si tu te faisais vieille avec les vieilles idées, morte avec les doctrines de mort.

Voilà ce que je crierais à notre ami Pierre, si je le voyais passer avec indifférence à travers les luttes du présent et céder au besoin de repos qui a brisé tant d'âmes au temps où nous vivons. Je lui dirais alors : « Redeviens incrédule plutôt que de te faire égoïste; Dieu n'aime pas les enfans lâches. »

GEORGE SAND.

Palaiseau, 12 mai 1865.

LA POÉSIE

LES POÈTES EN 1865

Est-il vrai que les siècles aient une destinée comme les hommes? Est-il vrai que ces grandes existences collectives soient soumises, comme les existences individuelles, à des conditions impérieuses, et qu'après les rêveries de l'enfance, après le tumultueux essor de la jeunesse, après les œuvres savoureuses de l'âge mûr, elles soient condamnées à l'inévitable déclin? Rien de plus faux, si on ne voit dans ce mot de siècle qu'une période de cent ans, la période officielle en quelque sorte, celle qui commence et finit à jour fixe. Attachez-y un sens plus idéal, voyez-y surtout cet ensemble de sentimens et de pensées qui impriment un même caractère à une suite de générations. Aussitôt vous serez tenté de dire : Les siècles ont une âme, ils ont un esprit, une vocation, une destinée qui leur est propre; ils naissent, ils grandissent, ils vivent, et quand ils ont combattu longtemps, — car vivre c'est combattre, comme disait le philosophe latin, *vivere est militare*, — ils meurent, victorieux ou vaincus.

A ce point de vue, il est incontestable que notre XIXe siècle a traversé déjà ses années d'enfance, ses heures de vive jeunesse, et que, parvenu à sa maturité, il est engagé désormais dans ce combat de la vie dont l'issue lui assignera son rang parmi les âges. Saura-t-il défendre les principes spiritualistes qui ont éclairé ses premiers pas d'une si belle lumière, ces principes qui, proclamés par les penseurs et chantés par les poètes, formaient véritablement ce trésor commun qu'on peut appeler l'âme d'une époque? Saura-t-il les défendre, c'est-à-dire les renouveler et les agrandir? Res-

tera-t-il fidèle aux aspirations libérales par lesquelles il s'est révélé au monde, et s'il lui est refusé d'atteindre le but qu'il avait rêvé, le verra-t-on du moins résister aux séductions, éviter les embûches, triompher de l'indifférence et du matérialisme? Il est difficile d'écarter ces questions quand on s'intéresse aux destinées de notre siècle, quand l'on songe surtout à la crise morale dont nous sommes les témoins. D'Alembert écrivait ces singulières paroles à la première page de ses *Élémens de Philosophie :* « Il semble que, depuis environ trois cents ans, la nature ait destiné le milieu de chaque siècle à être l'époque d'une révolution dans l'esprit humain. » Commentant cette pensée, il citait les révolutions qui, vers le milieu de trois siècles consécutifs, étaient venues précipiter la France en des voies toutes nouvelles : au XVIe, les guerres de religion, conséquences d'un mouvement d'idées qui rejetait dans l'ombre les paisibles travaux de la période antérieure; au XVIIe, la philosophie de Descartes, qui avait renouvelé tous les domaines de l'intelligence; au XVIIIe enfin, cette ardeur de réformes si rapidement, si universellement répandue vers 1750, « révolution, ajoutait-il, dont notre postérité connaîtra mieux que nous les inconvéniens et les avantages. » Si d'Alembert revenait aujourd'hui parmi nous, il dirait sans doute que le milieu du XIXe siècle a confirmé sa remarque par un nouvel exemple, et, appliquant à notre époque ce qu'il affirmait de la sienne, il écrirait encore ces mots : « Pour peu que l'on considère avec des yeux attentifs le milieu du siècle où nous vivons, les événemens qui nous occupent, ou du moins qui nous agitent, nos mœurs, nos ouvrages, et jusqu'à nos entretiens, on aperçoit sans peine qu'il s'est fait à plusieurs égards un changement bien remarquable dans nos idées, changement qui par sa rapidité semble nous en promettre un plus grand encore. » Pour moi, bien loin d'apercevoir ici une révolution, je crois être d'accord avec les esprits les plus élevés de notre temps en n'y voyant qu'une crise, une épreuve, c'est-à-dire une de ces occasions favorables ou funestes suivant l'usage qu'on sait en faire. Le XIXe siècle, avec ses aspirations et les principes qui lui donnent une physionomie à part, est trop jeune encore pour que ses destinées soient finies. Il ne paraît pas disposé à s'abandonner lui-même. Il suffit par exemple de voir avec quelle vigilance la philosophie spiritualiste précise ses études et agrandit son domaine pour être rassuré sur l'avenir de cette noble cause. Un danger si bien compris est plus qu'à demi écarté.

Mais au milieu de préoccupations si graves n'y a-t-il pas toute une part de notre activité littéraire qui semble condamnée à languir? Deux choses principalement ont marqué d'un signe glorieux l'avénement du XIXe siècle : d'un côté, la grande critique appliquée aux faits et aux idées, c'est-à-dire l'histoire et la philosophie; de

l'autre, la poésie lyrique, la poésie annoncée en 1820 par ce petit volume anonyme intitulé simplement *Méditations* et continuée pendant les quinze années qui suivirent par les strophes éclatantes de Victor Hugo, les rêveries idéales d'Alfred de Vigny, les fantaisies étincelantes de Musset, la passion subtile et pénétrante de Sainte-Beuve, les iambes vengeurs de Barbier, les idylles savamment agrestes de Brizeux. Ce concert merveilleux où éclatèrent tant de voix originales appartient à l'adolescence du XIXe siècle; il a commencé, il a fini avec ces vives années d'enthousiasme et d'espoir. Certes, à côté des poètes que je viens de nommer, plus d'un a fait encore entendre des chants harmonieux, des talens nouveaux se sont révélés; chacun pourtant suivait désormais son sentier, les voix ne s'accordaient plus, le concert des quinze années avait jeté au vent ses dernières notes. Les efforts, les bizarreries, les subtilités, le dilettantisme ou les tristesses de ceux qui vinrent plus tard s'expliquent par cette situation même; les glorieux aînés d'avance avaient dérobé les cadets. Le siècle grandissait d'ailleurs, il avait ses soucis et ses luttes; des intérêts, non pas certes plus élevés, mais plus urgens, le réclamaient tout entier. En était-ce donc fait de la poésie du XIXe siècle? La période de l'inspiration était-elle fermée? Fallait-il croire enfin que, dans le développement d'un *siècle*, la poésie est le privilége exclusif de son adolescence et que sa virilité veut des œuvres d'un autre ordre? Bien des gens, nous le savons, seraient disposés à régler les choses de la sorte. C'est une philosophie de l'histoire assez commode, soit qu'on prétende cacher sous cette gravité trompeuse l'indifférence et la sécheresse de son esprit, soit qu'on ait intérêt, poète soi-même et poète malheureux, à dissimuler sa déconvenue. « Des poèmes! dit-on, c'est bien tard, l'heure est passée, la muse de nos jours a dit tout ce qu'elle avait à dire. Vous allez répéter vos devanciers, et si vous essayez d'éviter ce péril, vous êtes condamné infailliblement aux laborieuses puérilités de la forme. Ressasser des idées ou tourmenter des mots, voilà votre sort. Quand un siècle nouveau se lèvera, quand un autre mouvement d'idées, ouvrant des perspectives inattendues, saisira les imaginations, ce siècle aura ses poètes en ses heures de jeunesse, comme le spiritualisme libéral de nos jours a été chanté de 1820 à 1835 par M. de Lamartine et ses émules. »

S'il y a du vrai dans ces conseils, la conclusion est fausse. L'histoire réfute ces théories impérieuses qui prétendent assigner la poésie à telle période et l'interdire à telle autre. Les conditions, les sujets, les devoirs de la poésie peuvent changer et changent en effet de génération en génération; la poésie est immortelle. L'instinct poétique est aussi indestructible au fond du cœur de l'homme que l'instinct philosophique et l'instinct religieux. Ces trois forces

que Dieu a données au genre humain pour l'élever au-dessus de la vie terrestre et soupçonner quelque chose de l'éternité, rien ne les empêche de se développer simultanément. Dire qu'il y a une époque pour la religion, une époque différente pour la philosophie, c'est la marque d'un esprit qui n'aperçoit qu'un côté des choses. Ouvrons les yeux, nous verrons que ces nobles sœurs, changeant de rapports entre elles, ne s'éclipsent jamais l'une l'autre, et que, se retrouvant toujours dans toutes les époques de l'histoire, elles habitent quelquefois les mêmes âmes. Comment dire enfin que, dans le développement d'une période déterminée, la poésie est réservée à la jeunesse de cette période? Le XVIIe siècle vieillissait quand Racine écrivait *Athalie* et La Fontaine ses dernières fables; l'esprit d'un âge tout opposé, l'esprit anticipé de la régence, éclatait déjà dans les vers où Regnard chantait si gaîment l'enterrement de Boileau, ce qui n'empêchait pas le vieux poète de retrouver en ses dernières satires une verve rajeunie avec une audace de couleurs qu'on ne lui connaissait pas. Le mouvement littéraire du XVIe siècle ne semblait-il pas épuisé aussi lorsqu'on entendit retentir les voix de deux vrais poètes, Du Bartas, Agrippa d'Aubigné, l'un qui devait inspirer Milton et exciter l'admiration de Goethe, l'autre qui, dans le déclin d'une littérature affadie, appliquait si énergiquement ses poétiques pensées au jugement de son époque? Tant qu'un siècle n'a pas dit son dernier mot, la poésie peut être une des formes de sa vie intellectuelle. Qu'on y prenne garde toutefois : maintenir le droit de la poésie, c'est formuler ses devoirs. L'imagination est tenue de se renouveler avec la société même dont elle chante les joies ou les douleurs. Ce qui convenait au temps de l'adolescence ne convient plus aux heures viriles. Bien des strophes, bien des pages qui ont charmé les lecteurs il y a une trentaine d'années les laisseraient indifférens aujourd'hui. Les poètes qui se plaignent de la dispersion du public pour lequel chantaient leurs devanciers n'ont-ils pas un retour à faire sur eux-mêmes? ont-ils toujours pris leur art au sérieux? ont-ils bien tenu compte des changemens des idées et des conditions nouvelles qui leur sont faites? Pour nous, placés entre le public, qui dédaigne les poètes, et les poètes, qui accusent la vulgarité du public, nous disons à l'un : « Prenez garde, fussiez-vous les plus sérieux esprits de nos jours, philosophes, historiens, publicistes, hommes de grave labeur et de culture pratique, prenez garde de dédaigner comme frivole un art qui élève le niveau général et sans lequel toute civilisation est incomplète; » mais nous disons aux autres : « N'abaissez pas votre art, si vous voulez qu'on le respecte, et renoncez aux puérilités du métier, puisque vous parlez à des hommes. » Voilà notre critique en deux mots : nous maintenons le droit des poètes afin de leur rappeler leurs de-

voirs. Ainsi s'expliquent à la fois et nos sympathies attentives et nos légitimes exigences.

Étudié à cette lumière, le mouvement poétique de l'heure présente ne manque pas d'intérêt. Il y a profit à rechercher ce que signifient la transformation des anciens genres et l'apparition de sentimens nouveaux. Le principe que nous venons de rappeler, et qui n'est en définitive que l'idéal même de notre siècle, remplit ici l'office d'un instrument de précision; grâce à lui, les poètes peuvent se juger eux-mêmes, ils viennent du moins se classer tout naturellement par catégories diverses sous les yeux de la critique, dont la tâche se trouve bien simplifiée. Et d'abord voilà les vieilles lamentations écartées du premier coup. On ne répétera plus impunément que la situation est mauvaise pour les poètes nouveau venus, que l'inattention publique les décourage, que le matérialisme des mœurs va dispersant de jour en jour les auditeurs fidèles. Ceux qui rediraient ces litanies surannées nous déclareraient eux-mêmes combien leur vocation est factice. Ignorent-ils donc que le grand art est précisément une protestation, non en plaintes, mais en œuvres, contre la vulgarité du monde, et que la première tâche du vrai poète est de se créer son auditoire? A part les époques si rares où le souffle de la patrie et de l'humanité emplit tout à coup une poitrine puissante et lui inspire des chants immortels, à part les jours privilégiés où l'élévation des sentimens publics soutient dans les hauteurs l'interprète de la pensée commune, ce n'est pas sur la foule que le poète doit compter. Rejetons les théories trop commodes qui rendraient l'artiste irresponsable. Quoi que le poète puisse emprunter à son temps, et il lui emprunte toujours beaucoup soit pour exprimer ses pensées, soit pour les combattre, il doit tout transformer dans son creuset. Son œuvre, en dernière analyse, n'appartient qu'à lui seul. Sans la séve originale et personnelle, sans une âme qui vibre sous la joie et la douleur, nulle poésie possible; l'individu seul y met la flamme et la vie.

I.

Parmi les poètes qui viennent solliciter aujourd'hui notre attention, en est-il beaucoup qui répondent à ce programme? Ceux-ci, qui ont déjà donné leur mesure, se sont-ils renouvelés avec le mouvement continu du siècle? Ceux-là, dont le nom est encore inconnu, nous révéleront-ils des accens inespérés? Certes la *volée* est nombreuse, comme disait Étienne Pasquier, et si j'avais à composer l'anthologie de l'année 1865, je ne dédaignerais ni les fauvettes ni les sansonnets; il y a très souvent des mélodies aimables là même où l'originalité est absente. Je me restreins volontairement à

quelques noms, car c'est l'art même qui m'occupe encore plus que les personnes, et si les réflexions que m'inspire cette étude doivent être utiles, les écrivains que je suis obligé d'omettre en profiteront comme les autres. Parlant de quelques-uns, j'essaierai de m'adresser à tous. Les débutans avec leur jeune ardeur, les vétérans avec leurs tentatives nouvelles, tels sont les deux groupes que je veux interroger; si quelques voix de femmes, comme il y a trente ans, s'élèvent çà et là au milieu de la mêlée, il faudra les entendre, et je suis assuré d'avance que la discussion en fera son profit. Nous ne sommes pas de ceux qui disent : *Taceat mulier in ecclesia.* Dans l'assemblée des poètes particulièrement, il y a des écoles subtiles et des écoles violentes; la présence des femmes est souvent la sauvegarde du goût. Elles ramènent au sentiment, c'est-à-dire au fond même de la poésie, le chanteur enivré qui s'écarte, comme le joueur de flûte rappelait au ton naturel et humain l'orateur impétueux qui oubliait de maîtriser sa voix.

Ce que je cherche dans les poèmes des nouveaux venus, est-il besoin de le dire? ce sont des accens originaux. Il y a de la grâce, de la facilité, des sentimens purs dans tel recueil nouveau, par exemple dans les *Figures jeunes* de M. Louis Ratisbonne; mais cette élégance n'est-elle pas un peu précieuse? Cette morale si honnête n'est-elle pas un peu banale? J'adresserai presque les mêmes demandes à M. Achille Millien, auteur des *Poèmes de la nuit.* M. Achille Millien a de beaux élans qui ne durent pas; il s'exhorte vaillamment à marcher, puis il s'arrête en route :

> En avant! c'est le cri qu'ont poussé tous les âges,
> C'est la loi qui préside à la création,
> D'aller ferme et viril au milieu des orages,
> De marcher malgré tout vers la perfection.
> Malheur à qui s'endort! Honte à qui se repose
> Et s'immole à vos pieds, inertes voluptés!
> Toi, parmi les écueils qu'un sort jaloux t'oppose,
> Va, lutte, cherche, monte aux sereines clartés!

Voilà de brillantes promesses assurément; après de tels préludes, pourquoi donc de si maigres mélodies? La nuit a sa poésie, ses extases, ses tableaux ténébreux ou consolans; si le crime rôde dans l'ombre, la justice veille; si la misère est plus cruelle pendant les heures noires, la charité y apparaît plus douce. M. Millien, en choisissant ce sujet, ne paraît pas en avoir soupçonné les richesses. L'Allemagne, il y a un quart de siècle, a entendu les chants d'un *Veilleur de nuit,* qui n'avait pris son sujet qu'au point de vue politique et qui, dans ce cadre restreint, avait déployé bien autrement de vigueur. La nuit qu'il voulait peindre, c'était la société assoupie dans les ténèbres, et le veilleur, en parcourant les rues de la cité,

n'oubliait aucune partie de son tableau. Il y avait là un exemple pour M. Achille Millien.

Nous sommes ici en présence d'un premier groupe, celui des chanteurs qui cherchent encore leur voie, et dont nous ne faisons que consigner les promesses. Parmi ces nouveaux venus, un des plus dignes d'encouragement est M. André Lemoyne. Un premier recueil, couronné par l'Académie française, avait déjà signalé chez lui un artiste sérieux; les pages qu'il y ajoute aujourd'hui dans ses *Roses d'Antan* témoignent d'un sentiment élevé de la nature joint au scrupuleux respect de la composition et du style. Bien différent de ceux qui jettent leurs rimes au hasard ou de ceux qui s'amusent au cliquetis savant des mots comme des joueurs de castagnettes, M. André Lemoyne a toujours une pensée pour laquelle il choisit une image expressive; cette image, il la dessine, il la met en relief, il en compose une médaille : telle est la belle pièce intitulée *Une Larme de Dante*. Ce poète trop discret n'est jamais mieux inspiré qu'en peignant la beauté morale. Voyez son idéal du genre humain, ou, comme il dit, son *Ecce Homo :*

On rencontre parfois des hommes dans la vie;
J'en ai vu quelques-uns dans notre âge de fer :
Pas une haine au cœur, pas une ombre d'envie,
Et le monde ignorait ce qu'ils avaient souffert.

Un front vieilli trop jeune et des lèvres plissées
N'avaient pas enlaidi d'un faux sourire amer
Leur visage éclairé par de belles pensées,
Pures comme le ciel, grandes comme la mer...

Ils ne ressemblaient pas à d'ennuyeux stoïques,
Traîneurs de robe longue à larges plis bouffans.
C'étaient des gens naïfs, simplement héroïques,
Que les femmes aimaient et qu'aimaient les enfans.

Ils étaient aussi doux qu'un verset d'évangile
Murmuré dans la nuit par un pauvre qui dort;
Ils étaient aussi doux qu'un beau vers de Virgile;
Ils parlaient aussi bien que saint Jean Bouche-d'Or.

Quand ils ouvraient leur main et leur âme loyale,
Leur front resplendissait d'une austère beauté.
Ils avaient dans la marche une aisance royale,
Souverains de la grâce et de la majesté...

Que manque-t-il à M. André Lemoyne? Plus de souffle, plus de variété, peut-être aussi plus de confiance en lui-même. Le fond est riche, on le devine sans peine; il faut maintenant que ce poète, enhardi par l'étude, ose chanter à pleine voix.

J'indiquais tout à l'heure certains arrangeurs de rhythmes, vrais joueurs de castagnettes, dont le talent se dépense en puérilités la-

borieuses; les symptômes révélés par les poètes que je viens de citer réussiront peut-être à les convertir beaucoup mieux que n'ont fait jusqu'ici les avertissemens de la critique. C'est une inspiration honnête qui relève le vers languissant de M. Louis Ratisbonne et supplée aux poèmes incomplets de M. Achille Millien, c'est un sentiment pur et une pensée précise qui donnent de l'intérêt aux compositions trop timides de M. Lemoyne. Quant aux raffinés de la forme, aux tourmenteurs de mots, à ceux qui croiraient déshonorer leurs ciselures en y cachant une idée, je ne sais vraiment que le ridicule qui puisse les tirer de l'ombre où ils s'exaltent. On sait qu'un de leurs principes est celui-ci : « la pensée est bonne pour qui n'a pas de style. » Ce sont eux encore qui, trouvant les rimes trop pauvres, les ciselures trop simples chez l'auteur des *Feuilles d'automne* comme chez l'auteur des *Méditations*, formulent ainsi un des axiomes de leur esthétique : « Lamartine et Victor Hugo sont des poètes; quel malheur qu'ils ne sachent point écrire en vers! » Sur cette pente-là, on va loin; rien de plus dangereux que ces petites églises où des esprits blasés s'exaltent les uns les autres et jettent au public affairé de grotesques anathèmes. Le public, il est vrai, ne s'en doute guère, et de là un redoublement d'indignation chez les dévots de l'art pour l'art. Voyez pourtant quelles illusions dans cet orgueil! Malgré leur sainte horreur pour les philistins, ils sont en ce moment même sur la pente du philistinisme le plus divertissant, et ils montreront une fois de plus combien il est vrai que les extrêmes se touchent. Dès que la pensée n'est plus rien pour l'écrivain, dès que l'art de chanter, le plus divin de tous, n'est plus que le jeu de la rime et du hasard, est-il une sottise qu'on soit sûr d'éviter? On craignait le poncif des lieux communs, on tombe dans le poncif des tours de force. Étienne Pasquier, dans ses curieux chapitres sur la poésie de son temps, nous raconte avec complaisance les tours de force du XVIe siècle : ce sont des vers qui ont un sens quand on lit de gauche à droite, et un sens tout différent quand on les lit de droite à gauche; ce sont des sonnets qui peuvent se démonter comme des mécaniques, si bien qu'un seul en renferme trois. La langue latine paraissait se prêter plus docilement que la française à ces exercices; nous voyons en effet que le chef-d'œuvre du genre, cité par le disciple de Ronsard, est le distique de ce magistrat qui, voulant pousser un mémorable cri de guerre contre les huguenots au moment où éclatèrent les luttes religieuses, s'imposa la loi de n'employer que des mots commençant par une même lettre et de les ranger de telle façon que le premier mot eût une syllabe, le second mot deux syllabes, le troisième mot trois syllabes, ainsi de suite jusqu'à la fin. Il aurait pu dire en prose : « Fils de l'église, nous sauverons la cause commune, le roi,

l'état, la patrie, la religion. » Il aima mieux écrire ce distique, à la joie des raffinés de son temps :

Rem, regem, regimen, regionem, religionem
Restauraverimus, religionicolæ.

Eh bien! la langue française elle-même, la langue naïve de Marot, la langue enrichie par Ronsard et si fière de ses conquêtes, eut le malheur de lutter victorieusement avec les merveilles de la syllabe latine. Étienne Pasquier remplit de ces jeux, comme il les appelle, trois chapitres de ses *Recherches sur la France*, et il a beau dire : « Qui moins en fait, mieux il fait; » on voit qu'il ne regrette pas d'avoir prouvé par tant d'exemples la docilité de notre idiome. Vous souriez; quel rapport, dites-vous, entre ce pédantisme et nos élégances? Je réponds : Prenez garde! la forme seule diffère, le vice est le même au fond. Le XVIe siècle, époque d'érudition farouche, a vu sa poésie disparaître dans les subtilités pédantesques; au XIXe, après la rénovation de l'idiome lyrique, la poésie périrait par le raffinement de l'art, si elle s'enfermait dans vos prétentieux cénacles. L'école dévoyée de M. Victor Hugo, comme l'école déchue de Ronsard, aboutirait au même néant. Sous une forme ou une autre, ce serait toujours la parole étouffant la pensée. Non, certes, je ne fais pas un rapprochement forcé en rappelant cette décadence du XVIe siècle à nos *stylistes* contemporains; les preuves ne me manqueraient pas, si j'avais le temps de m'y arrêter. Le bon Pasquier ne nous parle-t-il pas de la *taille de rime à queue simple* et de la *taille de rime à double queue?*

Parmi ces tailleurs de rime à double queue, je ne voudrais pas ranger M. Joséphin Soulary, bien qu'il s'entende mieux que personne au cliquetis des mots sonores, ou du moins, si je le rapproche un instant des ciseleurs qui ne sont pas autre chose, c'est afin de montrer aussitôt combien il s'éloigne de ce fâcheux voisinage : nouveau symptôme, d'où je conclus que l'école de l'art pour l'art ne suffit décidément plus à quiconque porte en soi une étincelle de poésie. L'étincelle, voyez-la petiller chez l'auteur des *Paysages* et des *Figurines!* Nous cherchons du nouveau, en voici : l'inspiration générale, les sujets, la mise en œuvre, tout ici est inattendu. Nous n'avons pas affaire à un imitateur de Lamartine ou de Victor Hugo; rien ne le rattache non plus à l'école gauloise de Béranger, à l'école aristocratique d'Alfred de Vigny, à l'école humaine de Barbier ou de Brizeux. Le seul des maîtres chanteurs de nos jours avec lequel on puisse lui découvrir certaines affinités, c'est l'auteur de *Rolla;* mais que de métamorphoses ils ont subies, ces emprunts involontaires! Comme l'alliage, s'il y en a eu d'abord, s'est durci en se réduisant! Comme le métal aux lignes anguleuses porte bien l'effigie de celui

qui l'a frappé! L'auteur a beau nous donner ses médailles pour des fantaisies de hasard, on les dirait cuites et recuites au feu d'une passion concentrée. Un point incontestable, c'est que ce bizarre chanteur est surtout un lapidaire. Il prend un caillou, le taille, le fouille, y cherche l'étincelle cachée; il la trouve quelquefois, et alors nous avons un diamant de plus dans l'écrin des muses françaises. Souvent aussi le caillou mal dégrossi reste caillou comme devant, la pierre ébrèche la lime, et il ne nous reste entre les mains qu'un sonnet rocailleux. Un sonnet! oui, cette forme curieuse, bizarre, ce jouet charmant, mais qui n'est qu'un jouet, est le mode préféré, que dis-je? le mode unique des inspirations de M. Soulary. Benvenuto de la rime, il cisèle ses petites coupes dans le bois ou dans la pierre avec une dextérité merveilleuse. Voulez-vous une larme de la rosée du matin dans la coque de noix de Titania? Aimez-vous mieux une goutte de fine essence, le philtre de l'ivresse, le breuvage de l'oubli, ou bien un peu de ce poison que distillent les joies d'ici-bas? Voici des aiguières de tout prix; celles-ci sont faites avec les pierres dures que taillent si patiemment les mosaïstes de Florence, celles-là sont de chêne ou d'érable. Voulez-vous des médaillons de jeunes filles, tout un musée de figures, de figurines, de silhouettes? Le magasin de l'orfévre est richement pourvu.

Mais quoi! toujours de l'orfévrerie! toujours la poésie qui brille au lieu de la poésie qui chante! Cette dernière pourtant, c'est la vraie. Oh! qu'une phrase musicale, qu'un air de flûte ou de hautbois serait doux à entendre au milieu de ce tintement des métaux! Quand l'ouvrier, son outil à la main, est enchaîné à son œuvre dans l'atelier sombre, il rêve parfois à l'oiseau qui vole, au nuage qui passe, et il s'écrie tout bas : Des ailes! des ailes! Je ne demande pas mieux que la muse ailée vienne parfois s'asseoir dans l'humble salle et prenne aussi plaisir à la rude besogne, la lime ou la pince à la main. Ces échanges ne sont pas sans grâce. Faut-il pourtant que la messagère s'oublie à jamais dans ces travaux d'ordre inférieur? Elle cesse alors d'être la muse, la consolatrice, et volontiers nous lui dirions; Envole-toi de nouveau dans les hauteurs, envole-toi et chante, ton chant lointain nous touche plus que le bruit de ton outil mêlé à notre besogne quotidienne. Il y a pourtant des idées, des sentimens, une philosophie, si l'on veut, dans cette multitude de strophes où le poète oublie de chanter; cette philosophie, j'essaierai de la découvrir.

Parmi les images sans nombre que le poète évoque en courant et qui s'évanouissent aussitôt qu'apparues, au milieu de ces petites scènes aussi vives, aussi brillantes, aussi fugitives que l'étincelle, deux sujets principaux reviennent sous les formes les plus diverses : l'amour et la mort, — l'amour sensuel, la mort lugubre, — l'amour

qui dévore à belles dents le fruit de la joie, la mort qui fauche l'arbre à la racine et pousse des ricanemens hideux. Le poète, il est vrai, nous prévient au seuil de son cimetière :

Lecteur, ces petits vers ne sont pas tout eau rose :
Ils sentent quelque peu le moisi du cercueil.
Si l'abord vous effraie, arrêtez-vous au seuil.
Mettons qu'il vaut mieux rire, et parlons d'autre chose.

Et pourquoi donc ne pas parler de la mort, si vous en parlez en poète? Il vous plaît, dites-vous, « d'agacer le vieux sphinx du néant; » il vous plaît d'entrevoir l'éternelle vie à travers ce fantôme d'existence que l'homme traîne ici-bas. Prisonnier de la chair, esclave du tombeau, vous aimez à glisser la tête « par la lucarne » pour aspirer l'air incorruptible : excellente promesse, mais trop vite oubliée! Cet air plus pur, ces régions sereines où refleurira la vie, je les cherche vainement en vos pages capricieuses. Ce que j'y trouve sans cesse au contraire, c'est l'amour ouvrier de la mort. On dirait que la vie humaine, aux yeux du poète, se réduit à cette formule : dépenser sa force en gaîtés meurtrières. C'est l'amour qui scie les planches du chêne pour en faire un cercueil, c'est l'amour qui creuse la fosse, c'est l'amour qui jette la dernière pelletée sur la tombe : singulière façon de considérer le sentiment le plus fort et le plus viril, celui qui, réglé par une volonté pure, devient la source de tous les dévouemens! Qu'est-ce que l'amour dans ce *canzoniere?* un charmant assassin :

Pour chaque enfant qui naît ici-bas, Dieu fait naître
Un petit fossoyeur expert en son métier,
Qui creuse incessamment sous les pieds de son maître
La place où l'homme un jour s'abîme tout entier.

Connaissez-vous le vôtre? Il est hideux peut-être,
Et vous tremblez de voir à l'œuvre l'ouvrier;
Par un regard si doux le mien s'est fait connaître,
Qu'à sa merci mon cœur m'a livré sans quartier.

C'est un bel enfant rose et blanc, sa lèvre est douce;
De caresse en caresse à ma fosse il me pousse;
On ne saurait aimer d'assassin plus charmant!

Espiègle, as-tu fini? Dépêchons. L'heure approche.
Donne avec un baiser ton dernier coup de pioche,
Et dans ma tombe en fleurs pose-moi doucement!

Vers charmans, poésie malsaine : le poète se calomnie quand il parle de la sorte, ou plutôt il ressemble à ce sonneur étourdi dont il a placé l'image au milieu de ses figurines. Placé en haut de la tour et distrait par les spectacles changeans de la voûte céleste, le sonneur s'embrouille en tirant ses cloches. L'une est pour la joie,

l'autre pour la tristesse : il les confond, le rêveur, et c'est le glas qui sonne le mariage, tandis que le carillon salue le convoi funèbre. Est-ce bien une distraction, ou s'est-il trompé à dessein? « N'est-ce qu'un fou? serait-ce un sage? » On s'adresse continuellement cette question en parcourant ces poétiques imbroglios, et trop souvent on s'aperçoit que le sage, à force d'emprunter un costume qui n'est pas le sien, finit par être pris au piége. Amour, poésie, humanité, pensées de la vie et de la mort, c'est l'espiègle insensé qui folâtre avec ces grands sujets, et ce jeu prolongé cause une sorte d'impatience. Il est temps que le poète renonce à cette forme du sonnet, où sa pensée étranglée perd son vrai caractère; en retrouvant ses libres allures, elle y gagnera aussi un plus juste sentiment de la destinée humaine. Bien des pages de ce livre sentent la mort; c'est la vie que le poète doit chanter, la vie d'ici-bas avec ses fécondes épreuves, la vie supérieure avec ses promesses immortelles. Et je ne demande pas à M. Soulary des efforts que ne lui permettrait point son talent; il n'a qu'à se souvenir de la jolie pièce intitulée *l'Escarpolette*. Un jour qu'il avait renoncé au sonnet pour écrire une sorte de poème, son inspiration s'est déployée en même temps que son vers, et il a composé un tableau où l'intérêt des détails ne nuit pas à la précision du dessin, ni la naïveté du poète à la finesse de l'observateur. Qu'il se souvienne aussi de ces gracieuses pages consacrées aux choses les plus simples et les plus naturelles, qu'il s'inspire souvent des sentimens purs, comme dans *les Deux Cortéges*. En regard du *charmant assassin* qu'il nous peignait tout à l'heure, je veux placer, pour l'encouragement du poète, ce symbole de l'amour le plus suave consolant la plus cruelle douleur et triomphant, ne fût-ce qu'une minute, de la puissance même de la mort.

Deux cortéges se sont rencontrés à l'église.
L'un est morne, il conduit la bière d'un enfant.
Une femme le suit, presque folle, étouffant
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise.

L'autre, c'est un baptême. Au bras qui le défend
Un nourrisson gazouille une note indécise;
Sa mère, lui tendant le doux sein qu'elle épuise,
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant!

On baptise, on absout, et le temple se vide.
Les deux femmes alors, se croisant sous l'abside,
Échangent un coup d'œil aussitôt détourné,

Et, merveilleux retour qu'inspire la prière,
La jeune mère pleure en regardant la bière,
La femme qui pleurait sourit au nouveau-né!

Quand on sait rendre aussi délicatement ces harmonies des choses qui sont le véritable domaine de la poésie, est-il donc nécessaire

de recourir aux subtilités? Quand on possède une langue si nette, si claire, quel plaisir peut-on prendre à ces ellipses bizarres d'où la meilleure pensée ne sort jamais intacte?

Un poète auquel il ne faut pas recommander l'ampleur des formes et la richesse des développemens, c'est M. André Lefèvre; il en use et abuse. En revanche, on peut lui souhaiter quelque chose de l'ardente passion de M. Soulary. Ici, nulle flamme, nulle étincelle; ce n'est pourtant pas la bonne volonté qui lui manque. Il voudrait être le chantre de la volupté, d'une volupté idéale, exquise, et on voit bien qu'il y a toute une philosophie dans ses vers. Rien de mieux; la philosophie la plus haute, à ce degré de civilisation où nous sommes, peut payer son tribut à l'imagination du poète lyrique. Sophocle a profité de Platon, Racine et La Fontaine doivent quelque chose à Descartes; Newton a inspiré Voltaire; vers la fin du XVIIIe siècle, André Chénier a célébré, non pas tel ou tel système équivoque, mais l'ardeur générale des esprits, de même que la pensée de Hegel se retrouve transfigurée dans les strophes de Goethe : pourquoi donc le mouvement intellectuel de nos jours, les conquêtes de la science, l'étonnement des esprits, les luttes des doctrines contraires, ne fourniraient-ils point à un vrai poète des occasions glorieuses? Le *cosmos* d'un côté, l'âme de l'autre, et Dieu par-dessus tout, voilà bien le domaine éternel de la poésie, un domaine qui s'agrandit sans cesse avec les progrès de notre race. Je ne lui demande pas, à ce poète que j'appelle, l'orthodoxie spiritualiste ou religieuse, je ne lui demande qu'une émotion sincère. Quel que soit le système qu'il adopte, s'il est vraiment poète, s'il est vraiment ému en face de ces spectacles sublimes, son émotion corrigera bientôt les erreurs de l'école. Lucrèce a beau chanter le nihilisme d'Épicure, la hauteur de son génie et l'essor naturellement religieux de son âme nous laissent une impression toute contraire à celle que produit le philosophe. Est-ce cette poésie-là, la poésie de l'âme, la poésie des émotions personnelles et ardentes, que M. André Lefèvre applique à la philosophie de nos jours? Nullement; c'est une inspiration de tête, calculée, combinée, toute factice : donnons-lui son vrai nom, c'est l'inspiration alexandrine. Ses maîtres s'appellent Lycophron et Callimaque.

M. André Lefèvre avait débuté, il y a trois ans, par un recueil intitulé *la Flûte de Pan*. Un berger, disait-il, aimait une vierge qui mourut avant de l'avoir aimé; il coupa des roseaux nés sur sa tombe, et, les assemblant avec un peu de cire, en fit un instrument mélodieux pour chanter sa douleur. Il la chanta si bien qu'il devint bientôt un des terrestres génies, le génie à qui appartenait l'empire des forêts et des prairies au pied du vieil Olympe. Mer-

veilleuse destinée de la flûte amoureuse! elle avait chanté d'abord la passion d'un seul, elle chanta ensuite le monde pastoral; admise enfin au séjour des dieux avec celui qui la maniait si bien, elle fut désormais l'emblème de la vie universelle jusqu'au jour où le pilote grec dont parle Plutarque entendit sur les rivages de Sicile d'immenses lamentations, et, interrogeant de loin les gens de la côte, reçut d'eux cette réponse : « Le dieu Pan est mort. » C'est ce dieu trépassé aux premiers temps de l'ère chrétienne que M. André Lefèvre essayait de ressusciter poétiquement, les trois choses que représente l'antique légende étant précisément celles qui forment le fond de sa poésie. Quelles choses? L'amour, les champs, et enfin « le grand-tout, la nature vivante, ce mouvement infini dont l'humanité orgueilleuse cherche vainement à s'isoler. » D'après cela, si je comprends bien, c'est par orgueil que l'homme se distingue du mouvement fatal du *cosmos*. En se confondant avec la vie universelle, il rentrerait dans la loi. Cette manière pieuse de prêcher le panthéisme ne manque pas d'originalité. Je l'ai dit pourtant : panthéisme ou non, peu m'importe le système, pourvu qu'il y ait chez le poète un candide enthousiasme. J'ouvre le livre, j'écoute la flûte; oh! la grave musique! C'est une langue habilement cadencée qui place désormais M. Lefèvre parmi nos versificateurs les plus experts, et toutefois, malgré le charme de quelques beaux vers, je me sens envahi par le froid. M. Lefèvre chante les amours de Jupiter et de Léda avec un mélange de peintures sensuelles et d'interprétations philosophiques; il chante la nature extérieure, il chante le mouvement éternel des mondes dans l'espace infini, et sa passion a beau appeler une sorte d'impudeur à son aide, comme dans la scène de Léda, son panthéisme a beau découronner l'humanité : on n'éprouve pas, en le lisant, ces âcres sensations qui sont la poésie du désespoir. C'est qu'en effet il n'y a ni révolte ni désespoir dans la pensée de l'auteur. Il s'installe complaisamment dans le néant, ou plutôt il lui suffit que le néant n'existe pas au point de vue métaphysique; il lui suffit que la matière se transforme perpétuellement dans le creuset de l'immense univers, et cette matière toujours renaissante, cette matière qu'il ose appeler l'être, le console de tout ce que sa philosophie lui enlève.

La science étreint l'être avec ses fortes mains.
Elle a, fouillant la vie, en de profonds chemins
Vers le néant osé descendre :
Rien n'est vide, et de tout elle a trouvé le fond.
O néant fabuleux! mon foyer te confond :
Le bois brûle, il reste la cendre.

D'ailleurs, où tomberait un atome détruit?
L'infini ceint le monde au loin; rien ne s'enfuit.

On ne perd pas un grain de sable.
Sous ses pas, sur sa tête, au ciel, à terre, en soi,
L'homme sent sourdement vivre je ne sais quoi
De solide et d'impérissable.

Ces vers sont la clé du recueil de M. André Lefèvre et l'explication de cette froideur glaciale que ne peuvent dissimuler tous ses efforts. Quand on lit ces choses-là en prose, on les prend pour ce qu'elles valent; ce sont les erreurs d'un métaphysicien égaré par sa dialectique. Le poète est un esprit d'un autre ordre; il pense et il sent. A quoi bon exprimer en vers une philosophie quelconque, si ce n'est pour exhaler la joie ou la douleur que vous inspirent vos croyances et pour devenir ainsi l'interprète de vos frères en chantant vos impressions propres? Ou bien l'auteur de *la Flûte de Pan* a célébré ce néant de l'humanité comme un thème assez répandu aujourd'hui qui offrait matière à versification, ou bien, si telle est sa croyance philosophique, il n'en éprouve aucun sentiment qui vaille la peine d'être chanté. Dans l'un et l'autre cas, un juge impartial doit lui contester le titre de poète.

Cette impression de froid que tant de lecteurs ont ressentie, M. André Lefèvre semble vouloir l'effacer dans son nouveau recueil. Plus d'amours mythologiques subtilement interprétés, plus de philosophie abstraite, plus de cosmogonie du hasard; c'est l'homme et ses passions que l'auteur essaie de peindre. L'écrivain a fait de réels progrès : pensées abstraites, tableaux du monde extérieur, il sait tout exprimer sans apparence d'embarras. Avec tant de ressources, d'où vient qu'il touche si peu? Dans le singulier poème intitulé *les Aventures de Ramon et de la Vierge aux yeux bleus*, l'auteur met en scène les poursuivans de l'idéal. Dans *Julie et Trébor*, il raconte un drame intime, un drame de famille, les luttes de la foi tyrannique et de l'amour impatient du joug, la foi étant représentée par une mère, l'amour par une jeune fille. Enfin, dans *le Départ d'Ixion*, il chante le roi des Lapithes devenu amoureux de Junon et montant au ciel pour la conquérir, vieux symbole rajeuni à la moderne, image voluptueuse de cette lutte de l'homme contre Dieu qui se retrouve sous une forme plus sévère dans toutes les littératures. La Bible a peint le combat de Jacob avec l'ange; *violenti rapiunt illud*, ont dit les mystiques chrétiens. *Le Départ d'Ixion*, comme *Julie et Trébor*, comme *Ramon et la Vierge aux yeux bleus*, nous montre donc le poète aux prises avec les sujets les plus grands, puisque le réel et l'idéal, la nature et la grâce, l'homme et Dieu, s'y trouvent en présence. Eh bien! quelle que soit l'habileté du style, quelle que soit même la témérité des doctrines de l'auteur, l'émotion est absente. Est-ce seulement un défaut de composition qu'il faut accuser ici? Est-ce la longueur du

récit, la lenteur des détails, qui refroidissent ces œuvres laborieuses? Certes le roman versifié de *Julie et Trébor* paraîtra bien prolixe, si l'on se rappelle que Goethe a traité le même sujet en quelques strophes de feu dans sa *Fiancée de Corinthe*. On regrettera aussi ce qu'un poète comme Alfred de Musset par exemple aurait tiré en deux ou trois pages de la donnée hardie et brillante du départ d'Ixion. Je ne pense pas toutefois que l'abondance et le fini des détails aient produit cette froideur du tableau ; ce qui manque ici, ce n'est point l'art, c'est la flamme. L'artiste aura beau concentrer son œuvre ; si l'homme n'y paraît pas, il aura perdu sa peine. Je disais tout à l'heure que la critique ne devait pas demander compte au poète de sa foi métaphysique ou religieuse ; c'est au poète lui-même de se demander à présent si des doctrines qui détruisent toute liberté, toute activité humaine, qui font de l'homme un misérable atome jouet de la vie et de la mort, n'éteignent pas aussi ce foyer d'où sort toute inspiration poétique.

Le jeune auteur d'un recueil intitulé *Stances et Poèmes*, M. Sully Prudhomme, nous signale bien plus vivement que M. André Lefèvre la crise que traverse la poésie de nos jours entre le panthéisme énervant et le spiritualisme libéral. Des instincts opposés se partagent son inspiration. Il cherche, il souffre, et son âme délicate rend des sons qui font vibrer la nôtre. Tantôt il se confond en quelque sorte avec le monde immense au point que sa pensée même semble lui échapper :

J'ai voulu tout aimer, et je suis malheureux,
Car j'ai de mes tourmens multiplié les causes ;
D'innombrables liens frêles et douloureux
Dans l'univers entier vont de mon âme aux choses,

Tout m'attire à la fois et d'un attrait pareil,
Le vrai par ses lueurs, l'inconnu par ses voiles.
Un trait d'or frémissant joint mon cœur au soleil,
Et de longs fils soyeux l'unissent aux étoiles.

La cadence m'enchaîne à l'air mélodieux,
La douceur du velours aux roses que je touche ;
D'un sourire j'ai fait la chaîne de mes yeux,
Et j'ai fait d'un baiser la chaîne de ma bouche.

Ma vie est suspendue à ces fragiles nœuds,
Et je suis le captif des mille êtres que j'aime :
Au moindre ébranlement qu'un souffle cause en eux,
Je sens un peu de moi s'arracher de moi-même.

Comment s'étonner après cela qu'il éprouve le dégoût de la vie, et que le mot *toujours* résonne à ses oreilles comme la menace d'un supplice sans fin? C'est alors sans doute qu'il s'écrie : « Je suis épouvanté d'être homme! » Bientôt pourtant il a compris la

grandeur de nos destinées, et cette immortelle vie, objet de son effroi, lui devient si précieuse qu'il invoque des argumens tout nouveaux pour convaincre ceux qui ne peuvent y croire. Newton a découvert la loi de l'attraction et révélé une partie de la splendeur des cieux; vienne aussi le Newton de l'âme humaine, « et tous les cieux seront ouverts. » Ce Newton, ce Dante de l'humanité moderne, ce révélateur qui montrera scientifiquement l'évolution des âmes vers Dieu, qu'importe qu'il ne puisse pas venir? L'appeler de la sorte, c'est faire acte de foi, c'est aussi ajouter une preuve à des preuves séculaires, puisqu'il est certain que cette aspiration universelle des âmes gémissantes est pour l'humanité, dès cette vie d'ici-bas, une prise de possession de l'existence infinie. Si M. Sully Prudhomme était spécialement philosophe, il aurait d'autres argumens encore à faire valoir, et sans doute il n'oublierait pas ceux que fournissent le principe du mérite et du démérite, la nécessité d'un jugement moral infaillible, l'impérieux besoin de perfection qui est le fond de notre être, en un mot l'insuffisance si manifeste de cette vie « où il n'y a en toute chose que des commencemens. » Poète délicat, il a des argumens d'un autre ordre, argumens gracieux et fantasques dont il tire le meilleur parti. Qu'on lise la jolie pièce intitulée *les Yeux*.

Comment donc, après avoir parlé de Dieu comme du centre autour duquel graviteront éternellement les âmes, après avoir chanté les yeux des fils de l'homme, les yeux si beaux, si vifs, si avides de voir, les yeux que charmait l'aurore, que les étoiles émerveillaient, et qui certainement se sont ouverts derrière la tombe à des spectacles plus magnifiques, — comment donc le poète ose-t-il pousser des cris de colère contre celui qui a créé ce monde d'amour et d'enchantemens? Il lui reproche son indifférence, il l'accuse, et dans une pièce très belle, d'être demeuré impassible pendant que le Christ expirait sur la croix. Il ose lui dire : Reste dans ta solitude altière, ô maître indifférent! Je ne veux pas te connaître. Qu'y a-t-il de commun entre toi et nous?

> Tes puissans bras sont faits pour ceindre l'univers,
> Ils sont trop étendus pour une étreinte humaine;
> Nul n'a senti ton cœur battre en tes flancs déserts.

Rassurez-vous; ce n'est pas le Dieu vivant qui est blasphémé ici. Que le poète le sache ou non, cette invective est chrétienne. Je vois bien que dans sa colère il s'en prend aux ascètes, aux purs esprits, aux rêveurs de paradis sans joies humaines, à ceux qui, comme le personnage de Molière, *enseignent à n'avoir d'affection pour rien*. Qu'importe? une belle âme chrétienne de nos jours a

écrit aussi des pages très vives contre *le Paradis qui fait peur*. En réalité, le Dieu que le jeune poète insulte en ces termes, c'est le dieu des stoïciens antiques, le dieu des panthéistes modernes. Le père révélé par Jésus, et dont tant de chrétiens timorés ont une idée si fausse, est aussi loin du dieu indifférent des panthéistes que du tyran jaloux imaginé par les ascètes; c'est celui dont nous sentons la présence dès que nous descendons un peu avant au fond de nous-mêmes, celui que Fénelon appelle le maître intérieur et universel, celui dont saint Paul a dit : *In Deo vivimus*. Il ne manque à M. Sully Prudhomme qu'une inspiration plus précise pour éviter sur ce point toute confusion. En somme, la lecture de son livre est saine, car, après des pièces où l'auteur hésite entre le vrai et le faux et semble confondre les voluptés énervantes avec les joies viriles, il termine par des accens qui résonnent comme un cri de triomphe. L'idéal de l'humanité se découvre à ses yeux au moment où il a retrouvé le sentiment de la vie individuelle. Ici par exemple, il célèbre la parole humaine, et traçant à grands traits son histoire, c'est l'histoire de la civilisation libérale qui se déroule sous sa plume. Taisez-vous, bruits de la nature, voix des flots ou de l'orage, de la terre ou du ciel, un monde supérieur est né; la parole humaine vient de se faire entendre! C'est elle qui va dompter les monstres et fonder les cités, proclamer le droit éternel et briser le glaive inique; ah! depuis le jour où cette parole s'éleva pour la première fois, timide, étonnée d'elle-même, au milieu du tumulte des élémens, jusqu'au jour où elle s'élança de la poitrine de Mirabeau pour dominer les tempêtes, quelles destinées furent les siennes! Que de progrès! que de victoires! Eh bien! dit le songeur, un progrès plus grand encore lui est réservé dans l'avenir; un jour viendra où cette parole vengeresse ne sera plus nécessaire, où la parole douce, simple, bienfaisante, régnera sans efforts sur l'humanité libre. — Et soudain, mariant les rêves du chantre de Pollion aux préceptes du sermon sur la montagne, il s'écrie :

O divine éloquence, alors tu n'auras plus
Pour image la mer aux éternels reflux;
Tu prendras pour symbole une source féconde,
Un fleuve large et pur, le flot de la Gironde,
Qui, donnant son murmure aux lèvres qui l'ont bu,
Trempe au cœur des enfans l'amour et la vertu.
Et comme l'eau descend des cimes aux vallées
En charriant l'argile et les pierres salées,
Et sans niveler l'herbe et les chênes entr'eux,
Les baigne également d'un torrent savoureux,
Ainsi dans les cités, à travers les campagnes,
Tu répandras ce baume épanché des montagnes.

Heureux les simples cœurs! ils seront rois au ciel.
Heureux les offensés qui s'éloignent sans fiel!
Car ils seront jugés par leur miséricorde.
Heureux les fils de Dieu, les hommes de concorde!
Heureux les désolés! ils vont lever le front.
Heureux les altérés de justice! ils boiront.
Heureux les purs! leurs yeux vont goûter la lumière.
Heureux les doux! les doux posséderont la terre.

Si tel est le rêve du jeune poète au sujet de la parole, quel sera donc l'idéal de cette parole privilégiée qui se nomme l'art? *L'art*, c'est le titre d'une espèce de symphonie qui commence assez bizarrement par la glorification de Hegel, mais où la pensée de l'auteur, se dégageant peu à peu, finit par célébrer l'union de la pensée et de la forme, le juste accord du réel et de l'idéal. M. Sully Prudhomme enseigne ici par le précepte beaucoup plus que par l'exemple : il ne possède pas encore cette harmonie dont il parle; il s'exhorte à l'acquérir, il y vise, il l'atteindra peut-être. La recommander si chaleureusement, l'appeler avec tant d'ardeur même en des vers inégaux où il y a plus de souffle que de mesure, ce n'en est pas moins un bon signe. Les images se heurtent, je l'avoue; n'importe, les conseils sont vrais, l'inspiration est noble, et, comme l'auteur semble parler au nom des générations qui arrivent, nous prenons acte bien volontiers de ce solennel engagement, de ces vives paroles qui terminent son poème, et qu'il adresse aux maîtres de l'art ancien :

Vous tous, prodiguez-nous les leçons et l'exemple,
Vous, les forts, dont l'esprit veut reposer toujours
Sur le couronnement solide et pur du temple,
Sur l'aile du poème ou le flot du discours!
Enseignez-nous encor le secret de vos lyres,
De vos mâles ciseaux, dont la naïveté
Nous fit toucher le vrai jusque dans leurs délires
Et jusque dans les dieux sentir l'humanité.
Transportez-nous encore où le bonheur commence,
Au seuil des paradis que nous promet la mort :
La foi dans l'idéal est la sainte démence
Qui fait de l'œuvre humaine un vertueux effort.
Elle est le goût suprême, et toute fantaisie
Se condamne à périr en lui faisant affront.
Le beau reste dans l'art ce qu'il est dans la vie.
A défaut des vieillards, les jeunes le diront...

Qu'ils le disent donc, et puissent-ils demeurer fidèles à leurs promesses! Dans une pièce du même genre sur Alfred de Musset, pièce ardente et inégale, l'écrivain continue le développement de sa pensée. Il prend à partie le chantre aimé de la jeunesse, et lui demande compte des dons merveilleux qu'il avait reçus. Sans le

repousser avec injure comme les puritains de la démocratie, sans s'agenouiller devant lui comme les adorateurs d'une idole : « O poète de la passion, lui dit-il, tu seras éternellement jeune; mais n'y a-t-il pas une autre poésie que la tienne, une poésie plus virile, plus digne de nous, et que tu aurais pu déployer à nos regards? Ton génie alle à parcouru tous les degrés de l'univers moral, nulle part tu n'as fixé ta demeure. Par un charme qui n'est qu'à toi seul, souriant et pleurant à la fois, tu irrites à plaisir la sensibilité individuelle; tu ne t'inquiètes jamais de la grande humanité. » Rouvrant alors les perspectives lointaines, il décrit à grands traits les œuvres et les jours de notre race depuis la fondation des antiques cités jusqu'à ce XIXe siècle plein de travaux splendides, et à la poésie de la volupté il oppose la poésie de l'action. C'est ainsi que dans l'ordre poétique il a échappé à l'imitation d'Alfred de Musset, comme dans l'ordre philosophique il s'est dégagé de l'influence hégélienne. S'il y a là un espoir trop ambitieux, le symptôme du moins est à noter. Rappelons toutefois à M. Sully Prudhomme que, s'il veut frayer la voie à cette inspiration supérieure qu'il semble chercher si ardemment, il a encore besoin d'affermir sa pensée et de donner à son langage l'unité qui lui manque. Tant qu'on ne verra pas chez les nouveaux venus ce signe de force qu'on appelle la sérénité, on pourra toujours craindre le retour des sentimens suspects dont ce livre de *Stances et Poèmes* a gardé l'empreinte, comme tant d'autres tentatives poétiques de notre temps.

II.

Au moment où éclatait la poésie originale du XIXe siècle, il y a trente ans et plus, quelques voix de femmes se mêlèrent discrètement au concert; on se rappelle surtout Mme Tastu et Mme Desbordes-Valmore, l'une si sage, si mesurée, l'autre si éplorée dans sa douleur et jetant des cris sortis de l'âme. Les femmes qui ont reçu le don de poésie affichent rarement la prétention de créer un art nouveau; elles empruntent d'ordinaire le style, les rhythmes, les images que les poètes régnans ont mis à la mode. C'est ainsi que Mme Tastu et Mme Desbordes-Valmore, après avoir chanté d'abord sous l'impression de la poésie de l'empire, adoptèrent avec enthousiasme le mode lamartinien, mode si gracieux, il est vrai, si conforme à leurs sentimens intimes qu'elles semblaient n'avoir jamais parlé d'autre langue. Au milieu des tentatives un peu confuses que nous venons de décrire, au milieu de ces artistes occupés à chercher leur voie, l'un ardent et fantasque, l'autre abstrait et subtil, ce dernier ne redoutant pas les périlleux systèmes, mais sa-

chant dégager son âme et interroger Dieu, je me demande si les femmes qui chantent n'ont pas subi à leur tour ces doutes et ces indécisions. En poésie comme en philosophie, il y a sur bien des points une mauvaise tendance à sortir de l'humanité; si je retrouvais quelque chose de cela chez les femmes poètes de l'heure présente, j'en serais attristé comme d'un symptôme funeste. Rassurons-nous, il n'en est rien. La poésie d'il y a trente ans, la poésie spiritualiste et généreuse est toujours celle qui plaît à leurs âmes. C'est la poésie éternelle, il ne s'agit que de la rajeunir, c'est-à-dire de la marquer à notre empreinte. C'est pourquoi je veux placer ici, comme un intermède souriant, quelques-unes des femmes dont le chant vient de se révéler à nous. Les stylistes bruyans qui tout à l'heure sans doute nous trouvaient trop sévère seront peut-être un peu scandalisés de notre indulgence; qu'importe? Nous ne cherchons pas ici des chefs-d'œuvre; dussent les femmes poètes dont nous allons prononcer les noms encourir certaines critiques (et les nôtres même ne leur manqueront pas), elles auront rempli une tâche aimable, si la note dominante de leur chant indique aux chefs d'orchestre le véritable ton.

« Qu'est-ce que ce livre? Un mot de ma foi, un mot de ma charité, un mot de mon espérance. Je n'écris pas parce que je raisonne, j'écris parce que je sens. S'il est vrai, comme le dit Mme de Staël, que *la poésie est une jouissance momentanée de tout ce que notre âme souhaite*, la poésie est en moi. Mes vers sont pour ainsi dire une sensation chantée, une harmonie intérieure qui vibre au contact de tout ce qui me touche extérieurement. Que ce soit par la nature dans la création ou par l'homme dans l'humanité, si j'ai été touchée, j'ai chanté. » Mme Auguste Penquer se fait peut-être quelque illusion en caractérisant ainsi son livre des *Révélations poétiques*; n'importe, il faut lui savoir gré de son idéal. Je n'aime pas toujours ses vers, j'aime ce qu'elle a voulu. Cette poésie est trop souvent le reflet des *Feuilles d'automne* et des *Méditations*; on y rencontre néanmoins, au milieu même des réminiscences, des accens émus et gracieux, des mélodies touchantes parce qu'elles sont sincères. Quand le souvenir des maîtres ne la domine pas trop, c'est bien de la poésie de femme, poésie facile, compatissante, un peu molle, comme celle que Mlle Ernestine Droüet a fait applaudir à l'Académie française il y a quelques années. Il semble même que le succès de l'auteur de *Caritas* ne soit pas étranger à ces vocations, non pas tardives peut-être, mais jusque-là timides, et qui se sont déclarées tout à coup. *Anch'io son pittore!* Compagne d'un médecin justement estimé dans un grand port de Bretagne, Mme Penquer depuis longtemps déjà égayait et charmait la vie grave du

foyer par ses chants solitaires quand l'idée lui vint de se faire entendre au dehors. Goethe voulait que toutes les âmes qui ont vécu et senti, pour peu qu'elles eussent le don des vers, livrassent ainsi leurs confidences au public. « Assurément, disait-il, on n'y gagnerait pas des chefs-d'œuvre, on y gagnerait du moins des révélations délicates, des accens, des motifs, élémens épars dont le véritable poète fait son profit le jour où ce poète apparaît. » L'Allemagne n'a que trop bien répondu à cet appel, et chaque année amène un tel essaim de chanteurs domestiques que la critique ne sait plus auquel entendre. Je ne voudrais pas donner chez nous le conseil que Goethe donnait à ses compatriotes ; le danger serait bien plus grand ici qu'au-delà du Rhin, et l'on y oublierait plus vite encore la condition imposée par le maître, c'est-à-dire la simplicité parfaite, l'absence de toute prétention. Je n'engagerais même pas Mme Penquer à de fréquentes récidives, on doit la remercier néanmoins de quelques notes gracieuses qui ont résonné à propos. C'est l'air de flûte ou de hautbois que je réclamais tout à l'heure pour nous reposer de ce cliquetis métallique auquel se plaisent les écoles savantes.

Quant aux femmes qui chantent pour calmer une blessure saignante, qui donc voudrait arrêter le chant sur leurs lèvres? Ce ne serait pas seulement une cruauté, ce serait aussi une grave erreur de critique. De toutes les poésies féminines, celle-là est la plus vraie. Si la poésie prétentieuse est intolérable, la poésie consolatrice est digne de toute sympathie. C'est même dans cet ordre de sentimens que se trouve la seule rénovation possible de l'art aux époques où l'inspiration lyrique semble avoir épuisé tous les sujets. Puisque la poésie, suivant une définition très belle, est une création idéale par laquelle certaines âmes, plus vivement touchées de la misère commune, corrigent ou complètent le monde réel, sommes-nous donc placés désormais au-dessus de ces consolations? Le progrès général a beau améliorer la condition de la race humaine, il développe en même temps chez un plus grand nombre d'êtres une sensibilité plus vive, et la cible où portent les traits du mystérieux archer ne cesse point de s'agrandir. Autant de prises offertes à la douleur, autant de gages donnés au perpétuel rajeunissement de la Muse. Une telle poésie appartient surtout aux femmes; soit qu'elles pleurent sur elles-mêmes, soit qu'elles compatissent à des infortunes secrètes que nos yeux distraits n'aperçoivent pas, c'est bien à elles de réaliser idéalement le vœu de l'auteur de *Marie :*

Des autels renversés par la fureur civile
Nous bâtirons un temple au milieu de la ville,
Et de nos pleurs purifié,
Nous le consacrerons, ce temple, à la Pitié.

Sur la place publique, afin qu'on le contemple,
A la douce Pitié nous bâtirons un temple....

Je faisais ces réflexions en lisant quelques pièces singulièrement expressives de Mme Louise d'Isole dans un petit volume intitulé *Passion*. Je m'y abandonnais surtout en feuilletant les pages d'un livre qui porte ce simple titre : *le Long du chemin*. Le livre est écrit en prose, mais l'auteur est un poète. Le chemin qu'a suivi Mme Blanchecotte est tout ensemble un chemin de douleur et de poésie. Il y a quelques années, elle avait publié un recueil de vers, *Rêves et réalités*, qui fut justement remarqué des esprits attentifs. L'Académie française lui avait décerné une de ses couronnes. Un second volume, intitulé simplement *Nouvelles poésies*, avait valu à l'auteur des suffrages non moins précieux. Aujourd'hui c'est le commentaire, ou plutôt la substance même de ses chants, que nous livre Mme Blanchecotte. Si tous ceux qui écrivent des strophes étaient tenus de publier en prose, sous forme nette et précise, les sentimens d'où leur poésie est née, on verrait bientôt la rimaillerie aux abois. Il y a tant de strophes d'airain qui sonnent creux, tant de timbales retentissantes derrière lesquelles on ne sent que la main du timbalier! Mme Blanchecotte ne redoute pas cette épreuve; sa poésie au contraire y gagne un relief nouveau. L'âme de ses chants, on le voit bien d'après les confidences du moraliste, c'est précisément cette pitié dont nous parlions tout à l'heure, virile pitié dans un cœur de femme, pitié courageuse et féconde qui fait sortir de sa propre souffrance un enseignement pour tous. La vie a été dure pour l'humble et noble personne qui a tracé ces pages; en s'exhortant à souffrir, c'est-à-dire à supporter, elle songe à tous ceux que son effort peut encourager au bien. Elle est vraiment le poète de la résignation, non pas d'une résignation inerte, mais de la résignation armée, toujours en garde contre elle-même, toujours prête à lutter contre la destinée. Quand l'époux dont le travail nourrissait le foyer modeste eut senti s'altérer sa raison, la femme, dévouée désormais au malade qui n'avait que son appui, attendait précisément à cette heure de désolation la venue d'un nouveau-né. C'est alors qu'elle jetait ce cri :

Petit être adoré dont le sexe inconnu
Me fait souvent rêver un nom doux et sonore,
Viens, oh! viens, je t'attends! Quand tu seras venu,
J'ai de l'amour pour toi, je puis souffrir encore;
J'ai gardé pour ta vie un fécond dévoûment.
A toi la paix, mon ange! à mon cœur le tourment!
Joins à mes maux, Seigneur, ceux que tu lui destines!
Je supporterai tout, forte pour mon enfant,
Car le cœur d'une mère a d'immenses racines.

Deux ans se passent; écoutez ce cri navrant sorti de la pauvre mansarde, vous aurez le point de départ d'une symphonie où la lutte de l'âme contre la destinée finit par se fondre en quelque sorte dans un stoïcisme chrétien, un stoïcisme qui méprise sa douleur personnelle et chante à pleine voix pour tous ceux qui souffrent. La misère, disait-elle, la misère au teint hâve, aux bras de squelette,

Celui qui n'a jamais crié sous ses étreintes,
Qui, robuste et joyeux, a toujours eu du pain;
Celui qui ne sait pas ce que c'est que la faim,
Celui-là, s'il gémit, ah! ses larmes sont feintes!
Comme un vain bruit du vent son vain sanglot se perd;
Rien en lui ne me touche; il n'a jamais souffert!

Elle dit cela aux premiers jours de détresse; laissez la souffrance accomplir son œuvre dans cette âme courageuse et tendre, vous verrez quels démentis elle va se donner à elle-même. Comme elle saura bien qu'il y a d'autres douleurs encore que celles de la faim! Passion et compassion, tel est le résumé de son livre. Et ce n'est point une compassion banale. Accoutumée à vivre avec la douleur, elle sait quel en est le prix et ce qu'on en peut tirer. Cette science, elle la montre à ses frères, non comme une doctrine régulièrement déduite, mais comme on partage un pain trempé de larmes. Ne dirait-on pas un Vauvenargues féminin quand elle écrit ces mots : « L'attendrissement sur soi-même et vis-à-vis de ses peines est une fâcheuse et meurtrière faiblesse. Le mot de la vie est d'aller en avant : pour atteindre les hauteurs, ne faut-il pas franchir des précipices? L'action est le remède à la souffrance... Mais si déjà les défaillances de la solitude sont déplorables, combien plus encore le sont les plaintes vis-à-vis des autres! Pauvre âme ensanglantée, à quoi bon? Souffre sans te plaindre, agis sans te montrer, triomphe dans ta conscience, le malheur lassé prend fin quelquefois. Et d'ailleurs qu'importe? la vie elle-même se lasse, le but arrive, la tâche est faite; alors seulement le soldat valeureux rend les armes. » Et à la page suivante : « Plus on vit, plus on voit qu'il faut se préoccuper des autres dans la grande affaire de ce monde... L'homme est inerte de sa nature, et si quelque sensation douloureuse n'aiguisait ses facultés actives, il s'annihilerait dans le repos de l'apparent bonheur. Plus la leçon est rude, plus les effets sont bons. Et ne croyez pas que je parle ainsi comme ferait un paresseux emmaillotté de bien-être et caressé par des amitiés douces. J'écris avec mon sang, et j'ai grand'peine à contenir le brisement de mon cœur. Je commence par m'adresser à moi-même les exhortations que je fais aux autres : Dieu sait combien j'ai besoin d'invoquer le courage! » Ainsi elle va le long de son chemin hérissé d'épines, ainsi elle

exprime avec sincérité les émotions de chaque heure, et, tout en cédant çà et là à des accès de misanthropie, elle finit par ne plus prêcher que la bonne humeur, la gaîté confiante, le dévouement joyeux. Pourquoi? C'est que la poésie est née pour elle de ce long travail intérieur; la poésie, fleur sans pareille quand elle s'épanouit dans les ronces, la poésie a tout parfumé sur sa route et tout *ensoleillé*.

Je ne donne pas ces pensées comme un système de morale où tout soit enchaîné avec autant de nouveauté que de vigueur, je ne signale pas les deux recueils de Mme Blanchecotte comme une œuvre poétique où la forme égale toujours la noblesse et la franchise du sentiment; il est impossible pourtant de ne pas y voir une page détachée toute vive d'une destinée humaine. Eh bien! je ne cherchais pas autre chose en introduisant ici ce chœur des voix de femmes. Je voulais savoir si, au milieu des doutes, des hésitations, des efforts laborieux et prétentieux des écoles savantes, la poésie étudiée à sa source avait contracté quelque chose des maladies courantes; je la trouve saine au contraire, saine dans la joie et dans la douleur. Aujourd'hui, comme il y a quarante ans, comme à toutes les époques où l'inspiration lyrique a refleuri, le spiritualisme naturel, l'émotion, l'humanité enfin est la première condition de l'art, *et mentem mortalia tangunt*. Non, la poésie n'est pas morte, non, le XIXe siècle n'a pas épuisé sa veine; il ne s'agit pour l'artiste généreux que de marquer l'or à son effigie et de préparer, s'il est possible, par des transformations heureuses une phase nouvelle du développement poétique, la phase virile, sereine, consolatrice, après la phase des amusemens puérils et des fantaisies équivoques.

III.

En traçant ces dernières lignes, j'ai songé involontairement au poète futur, comme celui que Joachim Dubellay, au XVIe siècle, appelait de ses vœux et couronnait d'avance; il est bien permis de rêver un peu quand on parle de poésie, et quel rêve plus doux pour le critique des vers contemporains que de saluer le chantre de l'avenir? Je remarque toutefois dès aujourd'hui que des poètes déjà éprouvés par la lutte ont compris comme nous cette nécessité d'une transformation. Se transformer tout en restant fidèle à l'inspiration si riche de notre âge, voilà le devoir de la poésie dans la crise qu'elle traverse, comme c'est le devoir de la philosophie, de l'histoire, de la science religieuse, le devoir de toutes les grandes études inaugurées jadis avec tant d'éclat et trop souvent compromises en ces dernières années. Quiconque essaie de se transformer ainsi

a droit à une sérieuse attention, et, dût-il ne pas atteindre le but, je le félicite d'y avoir visé.

Tel est l'intérêt que me paraît offrir le nouveau recueil de M. Victor de Laprade intitulé *les Voix du silence*. Quelque opinion qu'on ait de l'auteur de *Psyché*, quelques reproches qu'on puisse adresser au ton habituel de ses chants, il est difficile à un esprit impartial de ne pas apprécier chez lui l'élévation de la pensée. Ce que j'estime avant tout dans sa carrière d'écrivain, c'est sa fidélité constante à son art et le développement progressif de son talent. Les défauts qu'on lui a reprochés, il les connaît, il les avoue, il a souvent travaillé à les vaincre. De la froideur, de la monotonie, une gravité un peu tendue, voilà ce qui empêchait ces beaux vers de pénétrer au sein de la foule et d'y semer les hautes pensées familières à ses méditations. Il s'est assoupli, il a cherché la grâce, la variété du style, il s'est détaché de la nature, où son âme rêveuse courait le risque de s'absorber tout entière, et il a vécu parmi les hommes. Il est même descendu dans l'arène, s'exposant, hélas! à plaire aux partis plutôt qu'aux vrais amans de l'art, et à recueillir des applaudissemens ou des injures qui se trompaient également d'adresse. Ne sont-ce pas là des transformations, insuffisantes sans doute, mais curieuses à suivre pour un œil attentif, et qui attestent avec la bonne volonté de l'artiste un vrai foyer d'inspirations? — Vous le trouvez froid d'abord, parce qu'il habite naturellement les hautes cimes de l'esprit; vous croyez que ses créations sont pareilles à des statues de marbre, parce que son langage austère dédaigne les fausses élégances de la mode. Regardez-y mieux; ces statues ont un cœur, cette gravité magistrale recouvre toutes les émotions généreuses; la vie est là, non pas la vie artificielle d'une littérature surexcitée, mais la vie de l'âme, celle qui se renouvelle sans cesse au foyer du spiritualisme chrétien. Gustave Planche ne s'y était pas trompé lorsqu'ici même, il y a neuf ans, il jugeait en ces termes l'auteur des *Symphonies :* « Si le maniement des images est en poésie une affaire de première importance, il n'est pas permis d'oublier que la valeur des idées domine la valeur des images, et je reconnais avec empressement que M. de Laprade s'en est toujours souvenu. Qu'il ait parfois méconnu le côté musical de son art, qu'il ait négligé de charmer l'oreille ou de séduire l'imagination, je ne le nie pas. S'il n'est pas à l'abri de tout reproche dans la partie technique de la poésie, il peut s'en consoler facilement en songeant qu'il soutient la comparaison avec les plus habiles par l'émotion et la pensée. La pratique du métier lui enseignera ce que tant d'autres savent si bien et prennent pour la poésie même. Malgré les taches que je signale dans son talent, il occupe dès à présent un rang élevé dans

la littérature contemporaine. Il sent et il pense avant de parler... » C'est ce foyer de sentimens et de pensées qui me paraît un des traits distinctifs de M. de Laprade, et les conseils, les exhortations que l'austère critique lui adressait avec confiance donnent, ce me semble, une valeur instructive au tableau des transformations accomplies ou tentées par le poète. Dans une étude qui ne se borne pas au jugement de quelques œuvres, mais qui se préoccupe de l'état général et de l'avenir de notre poésie lyrique, il n'est pas inutile de relier le passé au présent. La voix de Gustave Planche m'invite à jeter un regard en arrière pour marquer avec plus de précision ce que représente le recueil nouveau de M. Victor de Laprade.

M. Sully Prudhomme, dans sa pièce à Alfred de Musset, le félicite d'être venu à l'heure privilégiée du siècle :

> Toi qui naissais à point dans la vie où nous sommes,
> Ni trop tôt pour savoir, ni, pour chanter, trop tard.

M. Victor de Laprade est venu un peu tard pour chanter; il a débuté en 1840, au moment où le grand concert venait de finir, où les auditeurs se dispersaient, où l'attention publique se tournait d'un autre côté. Il était seul, il chanta cependant; il chanta sans se décourager, et peu à peu il sut se former un auditoire. Son poème de *Psyché* était un noble début. Sous le voile des antiques fictions, le jeune compatriote de Ballanche, le disciple fervent d'Edgar Quinet célébrait les efforts, les combats, les douleurs, les ravissemens de l'âme au milieu des mystères de la vie, et le triomphe du bien sur le mal. Les *Odes et Poèmes*, son second ouvrage, étaient l'hymne du poète en face de la nature. Entraîné par l'ardeur lyrique, M. Victor de Laprade avait-il cédé aux séductions de l'enchanteresse? Pareil à ce pêcheur de Goethe que fascine le chant de l'ondine, ne s'était-il pas plongé et comme perdu au sein de la vie universelle? N'y avait-il pas enfin çà et là un souffle de panthéisme dans ces amours du poète avec les chênes au fond des forêts *fraternelles?* On l'a dit, et je crois en effet que l'expression enthousiaste a quelquefois trahi la pensée de l'écrivain; mais l'inspiration générale du recueil ne réfutait-elle pas suffisamment ce reproche? Deux pièces, *Alma parens* et *la Mort du Chêne*, tout imprégnées de ces émanations de la nature, ont été précisément glorifiées sans réserve par le juge dont je viens de citer le nom. Ce que M. de Laprade cherchait sous les chênes druidiques, ce n'étaient pas les énervantes rêveries des peuples du Nord, c'étaient les mâles conseils d'une nature toute pleine de Dieu. Il fallait cependant que cette aspiration ardente vers l'infini revêtît enfin une expression plus précise.

Après avoir demandé aux méditations philosophiques et aux enchantemens des solitudes le Dieu dont son âme est avide, le poète alla le chercher plus simplement dans le récit de la vie et de la mort de Jésus. Les *Poèmes évangéliques* sont une troisième évolution, une évolution toute logique de la pensée du poète. On dirait qu'il reproduit spontanément dans les rêves secrets de son intelligence le travail du genre humain lui-même. Des temples de l'antique sagesse, il nous avait conduits sous les vieux chênes celtiques qui abritèrent le berceau des races modernes; il était temps de faire entendre la bonne nouvelle aux peuples régénérés. L'élévation philosophique, l'amour enthousiaste de la nature, la pureté du sentiment religieux, ces trois choses que M. de Laprade avait développées séparément dans ses trois premières œuvres, il essaya d'en faire un harmonieux accord, de là le recueil des *Symphonies*, et, quelques années après, les *Idylles héroïques*. Encore une transformation : ce que l'auteur appelait des symphonies, c'étaient des pièces d'une forme assez nouvelle, des pièces où une pensée philosophique, religieuse, morale, se déroule comme une scène dramatique, des pièces où plusieurs voix se répondent tour à tour, où l'homme interroge la nature, où la nature a ses échos dans le cœur de l'homme, où Dieu lui-même se fait entendre, de même que Beethoven recueillait les voix du monde extérieur, et, combinant l'*andante*, l'*allegro*, le *scherzo*, composait de tous ces bruits et de tous ces contrastes les pages merveilleuses dont le poète voudrait dérober le secret au musicien.

Quelles sont ces *voix du silence* que l'auteur de *Psyché* fait retentir aujourd'hui? Encore des chants de l'âme, mais dont les notes plus variées, plus calmes, plus souriantes, conviennent au soir d'une journée laborieuse. On y retrouve quelque chose des œuvres précédentes sous une forme où la sympathie domine. Les abstractions ont presque entièrement disparu. La philosophie et la poésie, trop séparées naguère, s'unissent harmonieusement. Le poète est toujours à la poursuite de l'idéal, mais il a quitté ces âpres sommets où le lecteur hésitait à le suivre; c'est par les prés en fleur, par les bois embaumés qu'il nous conduit à sa *tour d'ivoire*. Il y a quelque chose de Spenser et de Tennyson dans ces graves féeries. Le poète emprunte, non pas une légende précise, mais des figures, des couleurs, à notre vieille poésie du cycle d'Arthur, et ce cycle efféminé, qui ne représentait que trop gracieusement l'immoralité naïve du moyen âge, acquiert entre ses mains une élégance virile. Que M. de Laprade condamne tant qu'il voudra, et souvent avec une rigueur injuste, l'esprit de notre XIXe siècle, cette transfiguration des poèmes du Saint-Graal est la réponse que je lui

oppose. Il a montré là, qu'il le sache ou non, combien le XIXe siècle est supérieur au XIIIe. Ce rapprochement que me fournit le poème de *la Tour d'ivoire* est une occasion de signaler une erreur fort regrettable à mon avis dans la carrière de M. Victor de Laprade, erreur qui lui a été funeste et contre laquelle il doit enfin se prémunir. D'où vient qu'après vingt-cinq ans d'inspirations si hautes M. de Laprade n'ait pas recueilli toutes les sympathies qu'il mérite? d'où vient même qu'une certaine impopularité s'attache à ses dernières œuvres? Ce n'est pas seulement parce qu'il fait acte de parti, parce que la vivacité de la lutte a entraîné le songeur solitaire au-delà du but qu'il voulait atteindre, parce qu'il lui est arrivé plus d'une fois d'exprimer ou de paraître exprimer des pensées qui ne sont pas exactement les siennes, et qu'il s'est trouvé enveloppé dans la juste réprobation de ce qu'on appelle aujourd'hui le cléricalisme, c'est-à-dire le catholicisme théocratique. Au fond, les esprits désintéressés ne s'y trompent pas: M. de Laprade, ils le savent bien, est beaucoup plus libéral qu'il ne le paraît, plus libéral qu'il ne le dit lui-même. Ce n'est pas le rêveur des hautes cimes qui consentirait à s'emprisonner dans la secte étouffante des pharisiens. Aussi a-t-il sa place, comme les meilleurs d'entre nous, dans les vulgaires *satires* d'un insulteur connu; certes il méritait cet honneur, et l'on s'étonne à bon droit que les attaques de M. Veuillot n'aient pas épargné à l'auteur des *Symphonies* la malveillance du parti opposé. Le tort de M. de Laprade, je crois le savoir, c'est qu'il n'aime pas assez son siècle. On peut nourrir sa pensée du mépris des choses communes, on doit condamner les misères morales qui nous entourent; ce n'est pas une raison pour se séparer de son temps, et il est défendu au poète plus qu'à personne d'en méconnaître la grandeur.

Un sentiment plus juste de ce que vaut le XIXe siècle commence à se dégager par momens dans *les Voix du silence*, et c'est là surtout ce qui m'intéresse dans quelques poèmes du nouveau recueil, par exemple dans la belle pièce intitulée *Silva nova*. Le poète est retourné dans la forêt qui enchantait les rêves de sa jeunesse; il a voulu visiter la place où, vingt ans auparavant, il avait vu le grand chêne tomber sous la hache du bûcheron. Ce chêne, hélas! n'était pas seulement l'arbre au tronc couvert de mousse, aux branches noueuses, à la cime vénérable; pour le chantre ami des symboles, c'était avant tout le témoin du passé, l'abri des jours anciens. Quel tableau va s'offrir à ses yeux? Dès le pied de la montagne, des bruits, des chants, des odeurs, mille murmures, mille symptômes, attestent que la vie est revenue dans les lieux dévastés. Ce sont des bourdonnemens d'insectes, c'est le chevreuil qui passe effa-

rouché, c'est la source limpide tamisée par la végétation, c'est la brise chargée de parfums sauvages. Tout cela vient de là-haut; le poète sent un courant qui l'attire. Écoutons-le :

Moi, je suis ce courant qui m'attire et me pousse;
Repris par la jeunesse et l'instinct d'autrefois,
Je marche allégrement, car j'ai senti les bois.
Cinq coureurs inégaux dont la gaîté me gagne
Bondissent près de moi, vrais fils de la montagne.
L'aîné, déjà, me prête une robuste main;
La mienne au plus petit allège le chemin,
Et tous, joyeux, grimpans, chantans, roulés dans l'herbe,
Nous allons par les fleurs, et chacun fait sa gerbe.
Au détour d'un rocher, le coteau m'apparaît
Où trôna seul jadis le roi de la forêt.
Étonnés, dans une ombre où tout chante et fourmille,
Trouvant au lieu du père une immense famille,
Nous entrons sous un dôme où de minces piliers
Formaient d'étroits arceaux et poussaient par milliers.
Les rameaux enlacés verdoyaient sur nos têtes;
Tout un peuple d'oiseaux y célébrait ses fêtes.
Les nids et les essaims, effrayés par momens,
Nous poursuivaient de cris et de bourdonnemens.
Le bois se défendait, vierge encor de visites.
D'inextricables nœuds, ronces et clématites,
Le troène et le buis, nous retenaient captifs.
Les hêtres et les pins, les érables, les ifs,
Semés là par le vent des montagnes prochaines,
Y luttaient de vigueur avec les jeunes chênes.
Tout vivait sur ce sol que j'avais laissé nu.
L'homme absent, il semblait que Dieu fût revenu;
Tout avait refleuri sous sa main paternelle.
C'était au lieu d'un chêne une forêt nouvelle.

Cette forêt, ô poète, ne le voyez-vous pas? c'est notre société moderne, héritière de la révolution. Vous avez pleuré la mort du chêne, saluez ses rejetons sans nombre. Une France vieillie a disparu, une France nouvelle s'épanouira plus riche et plus vivace. Vous avez raison, dans les vers qui suivent, de rêver un bel avenir pour la jeune forêt et de lui prédire des journées heureuses. C'est l'avenir que le poète doit chanter. Vous laissiez trop croire jusqu'ici que vous vous enfermiez à jamais dans le culte du passé, que vous aviez résolu de vivre et de mourir avec le druide de la forêt celtique, avec ce dernier des druides dont vous n'avez pas craint de célébrer le suicide. Des admirateurs intéressés et suspects vous séparaient de vos amis véritables, de vos compagnons de labeur et d'espérance; les méditations du silence vous ont été plus salutaires que l'excitation des partis. Voilà les conseils qu'un génie familier aurait dû adresser à M. de Laprade dans cette pièce, si belle d'ail-

leurs, où Corneille lui-même vient l'encourager et le soutenir : non pas certes que nous voulions détourner le poète de ses luttes généreuses contre les mauvais instincts de nos jours. Réconcilié avec son siècle, il peut retourner sur les Alpes et s'écrier :

Ma muse a pris chez vous sa parure et ses armes;
Des vivantes couleurs vous m'ouvrez le trésor.
Là j'ai trouvé peut-être, au lieu de vaines larmes,
Un vers âpre et nerveux vêtu de fer et d'or.

Sans doute aux jours d'enfance où l'on gémit sans causes,
J'aimai trop vos déserts de l'amour d'un banni;
J'ai trop oublié l'âme en embrassant les choses,
J'ai trop méprisé l'homme au nom de l'infini.

Mais la vie a pour moi peuplé vos solitudes...

Qu'il cesse donc de mépriser l'homme, qu'il ne prodigue plus ces mots de *vils passans*, de *viles multitudes*; qu'il n'oppose pas toujours les *grands morts* du passé au vil troupeau des vivans. Pour moi, ne le croyant pas encore assez guéri de ses dispositions amères, je lui souhaite le pèlerinage de la *Silva nova* plutôt que celui des Alpes. En voyant ce renouvellement perpétuel de la vie, en voyant Dieu revenu dans les lieux maudits par le poète, il acquerra, j'en suis sûr, les forces qui lui manquent encore et dont l'absence paralyse son talent, une juste sympathie pour notre siècle, une libérale confiance dans l'avenir de l'humanité.

Un poète qui aime son siècle, alors même qu'il le châtie, c'est M. Auguste Barbier. Ses débuts, on le sait, remontent à trente-cinq ans, et depuis les *Iambes* jusqu'aux *Satires* publiées hier, sa pensée honnête et cordiale a suivi le même chemin. Certes l'élan poétique ne s'est pas toujours soutenu chez l'auteur de *la Curée* et de *l'Idole*; comment s'élever encore, comment se maintenir seulement au rang des premiers jours, quand on a eu la gloire et le malheur de débuter par du Michel-Ange? Sous le coup des émotions de 1830, le jeune poète, d'un seul et unique jet, s'était presque donné tout entier. J'admire qu'après les clameurs des *Iambes* il ait produit encore ces larges tableaux de l'Italie intitulés *Il Pianto* et cette peinture de l'Angleterre inscrite sous le nom de *Lazare*. Quelle puissance! quelle variété d'images! quel sentiment de l'humanité! Les générations nouvelles, étonnées de ne pas voir se renouveler ces grandes choses, ont été souvent bien ingrates pour l'artiste à qui nous les devons. On a parlé de glorieux hasards; singuliers hasards, en vérité, qui se sont diversifiés tant de fois! hasards bien complaisans, qui, après avoir produit *la Curée*, *l'Idole*, *la Popularité*, *Melpomène*, *Quatre-vingt-treize*, *l'Amour de la*

Mort, tout un cycle sans modèle, ont inspiré ensuite ces toiles où l'auteur lutte avec le vieil Orcagna aussi bien qu'avec Léopold Robert, et met à nu les misères engendrées par la civilisation la plus riche! Citoyen, artiste, philosophe, M. Barbier avait obéi à une inspiration fortuite, quand il avait traduit en figures grandioses les impressions que lui avaient laissées la France, l'Italie, l'Angleterre! Souhaitons aux poètes que nous attendons des hasards comme ceux-là. Au lieu d'opposer ainsi, dans l'œuvre de M. Barbier, les dernières productions aux premières, ne serait-il pas plus juste de signaler chez lui cette persévérance de l'artiste qui, pouvant se taire et jouir de sa renommée, s'exerce encore à des tentatives imprévues? Il y a de la bonhomie dans cette ardeur; il y a la joie d'écrire, de composer, d'imaginer des formes nouvelles pour l'expression de sa pensée, ce que Goethe appelait si bien *Lust zu fabuliren*; il y a aussi le désir plus grave de dire son mot sur les mœurs publiques. M. Auguste Barbier, quel que soit le ton de ses vers, est le chantre des doctrines morales, et quand on s'intéresse comme lui au progrès du genre humain, on a toujours, triste ou joyeux, un fonds de vérités à mettre en œuvre. Corneille, — je vais embarrasser un instant la modestie de M. Barbier, — Corneille aussi, quand il eut composé ses quatre chefs-d'œuvre, aurait pu s'arrêter sans que sa gloire en souffrît. « Au-dessus de *Polyeucte*, a dit Fontenelle, il n'y a rien. » L'auteur de *Polyeucte* ne pensait pas de la sorte. « Quoi donc! lui disait son instinct, parce que, jeune encore, j'ai créé mes chefs-d'œuvre, je m'interdirais à l'avenir les joies de l'imagination! Parce que j'ai trouvé pour peindre l'héroïsme des traits que je ne surpasserai point, je renoncerais à l'étude de l'homme et de ses luttes intérieures! » Et il imaginait des intrigues, il combinait et compliquait des drames, il tentait enfin les régions inconnues, au risque de s'y perdre cent fois pour une. Un des grands contemporains de l'auteur du *Cid* nous parle de *sa voix qui tombe et de son ardeur qui s'éteint*; la voix de Corneille peut tomber, son ardeur ne s'éteint pas.

Je crois deviner que le lecteur a souri : voilà, pense-t-on, un rapprochement un peu hasardé, voilà du moins bien des détours pour dire à un poète aimé que ses *Satires* ne valent pas ses *Iambes*. Non certes, ce n'est pas là ce que je veux lui dire, car il le sait mieux que moi. J'ai essayé seulement, par ces analogies lointaines, d'indiquer à un public distrait une situation délicate et touchante. Loin d'opposer aux *Satires* de M. Auguste Barbier les créations puissantes de sa jeunesse, besogne à mon avis peu digne de la critique, puisqu'elle serait aussi facile qu'injuste, je serais tenté plutôt de défendre le poète contre ses propres défiances. J'aimerais à le pro-

téger aussi contre le lecteur mal préparé. Certes, si on vient de lire quelque ouvrage sorti de l'école de M. de Lamartine ou de M. Hugo, si on vient de relire les *Iambes*, et que tout à coup, sans préparation, sans commentaire, on ouvre les *Satires* de M. Barbier, la première impression sera fâcheuse. Où est ce jet de poésie retrouvé il y a quarante ans? où est ce lyrique essor qui avait renouvelé jusqu'à la forme de la vieille satire? « Vous n'avez pas oublié, monsieur, le cri d'étonnement qui accueillit les premiers vers de Barbier, écrivait Gustave Planche à Victor Hugo dans une lettre célèbre. Jamais, vous le savez, le symbolisme n'avait été si hardiment réalisé. Une fois maître d'une image harmonieusement unie à sa pensée, il la mène à bout, il la déploie et la drape, il promène le regard parmi les plis ondoyans et lumineux, il ne laisse ignorer aucune des richesses du vêtement qu'il a choisi. Une image unique lui suffit parce qu'il en devine toutes les ressources et qu'il sait les appliquer toutes aux besoins du sentiment qui le domine. » Sans doute rien de pareil dans la nouvelle œuvre de M. Barbier, mais rappelez-vous que l'auteur, ayant épuisé les formes de la satire lyrique, essaie ici la satire à la Régnier. Ce n'est plus le poète confrontant la réalité hideuse avec son sublime idéal, c'est l'homme de bien, l'homme de sens tâchant de parler, comme nos pères, le franc langage gaulois. Les conditions du problème sont toutes changées.

Il y a des conditions pourtant, et la satire gauloise a ses exigences aussi bien que la satire lyrique. Le défaut des *Satires* de M. Barbier, c'est l'absence d'unité dans les pensées comme dans le style. Le *sermo pedestris* d'Horace ne doit pas être confondu avec la prose, surtout avec une prose qui ne redoute pas la langueur ou la trivialité. Rien de plus difficile que de faire marcher la Muse en ces sentiers épineux, elle y a trébuché plus d'une fois. M. Barbier, malgré sa rare sagacité d'artiste et son culte des anciens, ne s'est peut-être pas rendu compte de toutes les difficultés de sa tâche; de là des disparates et des erreurs de goût. Ce n'est assurément ni la finesse ni la franchise qui lui manquent; il a parfois des traits comiques excellens. Quand il bafoue les vanités provinciales, quand il persifle les départemens, les villes, les villages qui veulent absolument élever des statues à des gens qui se contenteraient d'un buste, il évoque à la fin Voltaire en personne, le précepteur des Welches, et lui prête ce discours sarcastique :

. . . . . O Voltaire!
Si ton esprit encore habitait cette terre,
Comme il rirait de voir le bon peuple gaulois
Jaloux de se pourtraire à l'exemple des rois!

O Welches! dirais-tu, puisqu'aux races future
Vous voulez sûrement transmettre vos figures,
Donnez-vous ce plaisir, allez même à Paros
Puiser l'élément pur d'où tant de fiers ciseaux
Tirèrent l'idéal de notre forme humaine,
Et d'où sortit un jour la blanche Anadyomène.
Pour vous, rien de trop beau, rien de trop précieux :
Posez-vous en guerriers, en prophètes, en dieux;
Prenez six pieds de taille et des crânes énormes;
Couvrez-vous de manteaux ou laissez voir vos formes;
Soyez tels qu'il vous plaît d'être vus,... mais jamais
Ne soyez ressemblans, car vous êtes trop laids.

D'autres pièces montrent la même verve, la même gaîté au service du bon sens. Il y a du Callot et du Régnier dans la peinture des *Raffinés*. *Les Embaumeurs* contiennent, sous une forme légère, une pensée assez forte. *Le Dîner d'Anges* est une jolie esquisse où le poète châtie en souriant des personnages qui se croient redoutables. J'aime aussi dans *Une Réfutation d'Horace* ce vieux paysan de l'Ombrie qui semble dessiné par un Léopold Robert, ce langueyeur de porcs si content de son humble fortune et opposé plaisamment au génie de l'action, à l'organisateur infatigable, insatiable, à celui qui disait un jour : « La place de Dieu le père, je n'en voudrais pas; Duroc, c'est un cul-de-sac. » Mais pourquoi donc la pensée toujours si honnête de M. Auguste Barbier se produit-elle çà et là sous des masques de théâtre qui vraiment ne sont pas dignes de lui? S'il avait songé davantage à l'unité de ton, il n'aurait pas rajeuni une satire d'Horace en substituant à Ulysse et à Tirésias les étranges interlocuteurs qu'il met en scène. Ce ne sont pas là des types que l'art puisse avouer. *Moralités* et *atellanes* demandent aujourd'hui une délicatesse que pouvaient dédaigner les vieux âges. En somme, bien que M. Barbier ait retrouvé quelques accens du badinage gaulois, la meilleure pièce du recueil est celle que soutient une pensée forte. Tel est ce dialogue de l'Arétin et de Titien où le cynisme de l'épicurien athée et l'indifférence morale du grand artiste sont mis à nu avec une habileté magistrale. Point d'indignation, point de trivialité non plus; les deux personnages discutent le plus naturellement du monde et se trouvent bientôt d'accord. C'est le train de l'Italie au XVIe siècle, hélas! c'est le train du monde en toute société corrompue, et le poète a intitulé son tableau *le Secret de bien des gens*. Je n'avais pas tort de dire que M. Auguste Barbier, à travers toutes les variétés et même les défaillances de son inspiration, a été constamment fidèle à ce respect de la pensée, à ce souci de l'honnête, à cette haute moralité humaine sans laquelle il n'est pas de poète digne de ce nom.

Ces derniers mots seront la conclusion de notre étude. Il faut à la poésie un fond solide et généreux, sans quoi elle tombe dans les fadaises ou se perd dans les abstractions périlleuses. Ce fond, c'est l'humanité, non pas l'humanité générale que considère le philosophe, mais l'humanité vivante, militante, avec les émotions que lui fournit et les devoirs que lui impose une époque déterminée. Si un siècle agité par des crises profondes est une espèce de drame, la poésie en est le chœur. C'est donc à nous-mêmes que nous songeons en surveillant ses destinées; voilà le secret de nos exigences et de notre sollicitude. Le brillant chœur poétique du XVIe siècle, auquel on a pu comparer le mouvement lyrique inauguré en 1820, n'a pas tenu jusqu'à la fin tout ce qu'il avait promis. Savez-vous comment il a été jugé par la postérité immédiate? A propos de l'école dont Joachim Dubellay avait tracé le programme enthousiaste, je lis dans Mézeray ces énergiques paroles : « La poésie française, qui jusqu'à ce temps-là n'avait presque été qu'une rimaillerie grossière sans beaucoup d'art et d'invention, commença à se décrasser et à se vouloir parer des ornemens de l'antiquité; mais les mêmes qui travaillaient à lui rendre cette douce harmonie, qui n'a été inventée que pour élever l'âme à des choses sublimes et divines, la déréglèrent malheureusement par le mauvais usage qu'ils en firent; car s'étudiant, par une complaisance criminelle, à flatter la vanité et les passions impudiques de la cour, ils métamorphosèrent, si j'ose le dire, les muses en sirènes et abaissèrent ces nobles filles du ciel à quelque chose de plus honteux que la mendicité et l'esclavage. » Ce jugement n'est que trop vrai; si nous voulons que nos héritiers ne tiennent pas le même langage sur la poésie de ce siècle en rappelant son essor et ses défaillances, ayons soin de ne pas dilapider nos richesses.

On ne saurait méconnaître les mérites divers des poètes que nous venons d'interroger; chez presque tous pourtant, les défauts que nous avons dû signaler pourraient être rattachés à cette cause unique : un sentiment faux ou incomplet de l'humanité. Ce qui efféminerait l'art aujourd'hui, ce serait une vague tendance à l'inertie du panthéisme. Défendons l'homme contre ces mauvais courans, rappelons-le au sentiment de sa dignité, ne permettons pas à la poésie d'ajouter une action énervante à tant d'influences pernicieuses. C'est pour obéir à ce devoir que nous avons rassemblé ici quelques symptômes heureux et indiqué l'écueil aux générations qui s'avancent.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DU PROGRÈS

DANS LES

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES

La méthode expérimentale, qui depuis longtemps est appliquée avec tant de succès à l'étude des phénomènes des corps bruts, tend de plus en plus aujourd'hui à s'introduire dans l'étude des phénomènes des êtres vivans; mais beaucoup de savans doutent encore de son utilité réelle, et il en est qui croient que la spontanéité vitale sera toujours un obstacle insurmontable à l'application d'une méthode commune d'investigations dans les sciences physiologiques et dans les sciences physico-chimiques.

Les corps bruts étant tous dépourvus de spontanéité, les manifestations de leurs propriétés demeurent enchaînées d'une manière absolue aux variations des circonstances qui les environnent, ce qui permet à l'expérimentateur de les atteindre facilement et de les modifier à son gré. Les êtres vivans, étant au contraire doués de spontanéité, nous apparaissent comme s'ils étaient tous pourvus d'une force intérieure qui rend les manifestations de la vie d'autant plus indépendantes des variations des influences extérieures que l'être s'élève davantage dans l'échelle de l'organisation. Chez l'homme et chez les animaux supérieurs, cette force vitale semble avoir pour résultat de soustraire le corps vivant aux influences physico-chimiques générales et de le rendre ainsi tout à fait inaccessible aux procédés ordinaires d'expérimentation. D'un autre côté, tous les phénomènes des animaux vivans sont reliés par la sensibilité et maintenus par elle dans une harmonie réciproque telle qu'il paraît impossible de séparer une partie de leur organisme sans amener immédiatement un trouble dans tout son ensemble.

Beaucoup de médecins et de naturalistes ont exploité ces divers argumens pour s'élever contre l'emploi de l'expérimentation chez les êtres vivans. Ils ont admis que la force vitale était en opposition avec les forces physico-chimiques, qu'elle dominait tous les phénomènes de la vie, les assujettissait à des lois tout à fait spéciales, et faisait de l'organisme un tout vivant auquel l'expérimentateur ne pouvait toucher sans détruire le caractère de la vie même. Cuvier, qui a partagé cette opinion, et qui pensait que la physiologie devait être une science d'observation et de déduction anatomique, s'exprime ainsi : « Toutes les parties d'un corps vivant sont liées; elles ne peuvent agir qu'autant qu'elles agissent toutes ensemble. Vouloir en séparer une de la masse, c'est la reporter dans l'ordre des substances mortes, c'est en changer entièrement l'essence (1). »

Si les objections précédentes étaient fondées, il faudrait reconnaître, ou bien qu'il n'y a pas de *déterminisme* possible dans les phénomènes de la vie, ce qui serait nier purement et simplement la physiologie expérimentale, ou bien il faudrait admettre que la force vitale doit être étudiée suivant une méthode particulière, et que la science des corps vivans doit reposer sur d'autres principes que la science des corps inertes. Ces idées, qui ont été florissantes à d'autres époques, s'évanouissent aujourd'hui de plus en plus sous l'influence des progrès de la physiologie. Cependant il importe d'en extirper les derniers germes, parce que ce qui reste encore de ces idées dans certains esprits constitue un véritable obstacle à la marche de la science physiologique et de la médecine expérimentale. Je me propose de démontrer que les phénomènes des corps vivans sont, comme ceux des corps bruts, soumis à un *déterminisme* absolu et nécessaire. La science vitale ne peut employer d'autres méthodes ni avoir d'autres bases que celles de la science minérale, et il n'y a aucune différence à établir entre les principes des sciences physiologiques et ceux des sciences physico-chimiques.

I.

La spontanéité dont jouissent les êtres vivans n'empêche pas le physiologiste de leur appliquer la méthode expérimentale (2). En effet, malgré cette spontanéité, les êtres vivans ne sont pas indépendans des influences du monde extérieur, et leurs fonctions sont con-

(1) Lettre de Cuvier à J.-C. Mertrud, *Leçons d'anatomie comparée*, p. 5, an VIII.

(2) Je renvoie le lecteur, pour la démonstration technique de ces considérations, à un ouvrage qui ne tardera pas à paraître sous ce titre : *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*.

stamment liées à des conditions qui en règlent l'apparition d'une manière déterminée et nécessaire.

Dès qu'on entre dans l'étude des mécanismes propres aux phénomènes de la vie, on s'aperçoit bientôt que la spontanéité apparente dont jouissent les corps vivans n'est que la conséquence toute naturelle de certaines circonstances bien déterminées, et il nous sera facile de prouver qu'au fond les manifestations des corps vivans, aussi bien que celles des corps bruts, sont rattachées à des *conditions d'ordre purement physico-chimique.* Nous ajouterons que le problème que se posent le physiologiste et le médecin expérimentateur n'est point de remonter à la cause première de la vie, mais seulement d'arriver à la connaissance de ces conditions physico-chimiques déterminantes de l'activité vitale.

Notons d'abord que l'indépendance de l'être vivant dans le milieu cosmique ambiant n'apparaît que dans les organismes complets et élevés. Dans les êtres inférieurs réduits à un organisme élémentaire, tels que les infusoires, il n'y a pas d'indépendance réelle. Ces êtres ne manifestent les propriétés vitales, souvent très actives, dont ils sont doués que sous l'influence de l'humidité, de la lumière, de la chaleur extérieure, et dès qu'une ou plusieurs de ces conditions viennent à manquer, la manifestation vitale cesse, parce que les phénomènes physico-chimiques qui lui sont parallèles s'arrêtent. Beaucoup de ces animaux tombent alors dans un état de *vie latente* qui n'est autre chose qu'un état d'indifférence chimique du corps organisé vis-à-vis du monde extérieur. Cette suspension complète des manifestations apparentes de la vie est susceptible de durer un temps en quelque sorte indéfini. Spallanzani a vu la vitalité reparaître sous l'influence d'une goutte d'eau chez des anguillules du blé niellé, inertes et desséchées depuis près de trente ans (1). Dans ce cas l'eau, restituée au corps, y a simplement fait reparaître les phénomènes chimiques, et a permis aux tissus de manifester leurs propriétés vitales.

Dans les végétaux, les phénomènes de la vie sont également liés quant à leurs manifestations aux conditions de chaleur, d'humidité et de lumière du milieu ambiant, et c'est ce qui constitue l'influence des saisons, que tout le monde connaît. Il en est de même encore pour les animaux à sang froid; les phénomènes de la vie s'engourdissent ou se réveillent chez eux suivant les mêmes conditions climatériques de chaleur, de froid, d'humidité, de sécheresse. Or l'eau, la chaleur, l'électricité, sont aussi les excitans des phénomènes phy-

(1) Spallanzani, *Observations et expériences sur quelques animaux surprenans que l'observateur peut à son gré faire passer de la mort à la vie. OEuvres,* in-8°, p. 293.

sico-chimiques, de telle sorte que les influences qui provoquent, accélèrent ou ralentissent les manifestations vitales chez les êtres vivans sont exactement les mêmes que celles qui provoquent, accélèrent ou ralentissent les manifestations minérales dans les corps bruts. Loin de voir, à l'exemple des vitalistes, une sorte d'opposition ou d'incompatibilité entre les conditions des fonctions vitales et les conditions des actions minérales, il faut au contraire constater entre ces deux ordres de phénomènes un parallélisme complet et une relation directe et nécessaire. Cette relation est plus étroite chez les êtres inférieurs, chez les végétaux et chez les animaux à sang froid; mais chez l'homme et chez les autres animaux à sang chaud il y a en général une indépendance évidente entre les fonctions de l'organisme et les conditions du milieu ambiant. Les phénomènes vitaux ne subissent plus dans leurs manifestations l'influence des alternatives des saisons ni celle des variations cosmiques. Par suite d'un mécanisme protecteur plus complet, l'animal possède et maintient en lui, dans un *milieu intérieur* qui lui est propre, les conditions d'humidité et de chaleur nécessaires aux manifestations des phénomènes vitaux. L'organisme de l'animal à sang chaud, étant suffisamment protégé, n'entre que très difficilement en équilibre avec le *milieu extérieur;* il garde en quelque sorte ses organes en serre chaude, et il leur conserve ainsi leur activité vitale. C'est de même que nous voyons, dans les serres de nos jardins, se manifester une activité vitale végétative indépendante des chaleurs et des frimas extérieurs, mais liée cependant d'une manière intime et nécessaire aux conditions physico-chimiques de l'atmosphère intérieure de la serre.

Les manifestations de la vie que nous observons chez l'homme ou chez un animal supérieur sont beaucoup plus complexes qu'elles ne nous apparaissent; mais ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que, quelle qu'en soit la complexité, elles sont toujours la résultante des propriétés intimes d'une foule d'élémens organiques dont l'activité est liée aux conditions physico-chimiques des milieux internes où ils sont plongés. Nous supprimons dans nos explications le milieu intérieur que nous ne voyons pas pour ne considérer que le milieu extérieur qui est sous nos yeux, et c'est ainsi que nous pouvons croire faussement qu'il y a dans l'être vivant une force vitale qui viole les lois physico-chimiques du milieu cosmique général.

Les machines vivantes sont donc créées et construites de telle façon qu'en se perfectionnant elles deviennent de plus en plus libres dans le monde extérieur; mais il n'en existe pas moins la détermination vitale dans leur milieu interne, qui par suite de ce même perfec-

tionnement s'est isolé de plus en plus du milieu cosmique général. Les machines que l'intelligence de l'homme crée, quoique infiniment plus grossières, possèdent aussi une indépendance qui n'est que l'expression du jeu de leur mécanisme intérieur. Une machine à vapeur possède une activité indépendante des conditions physico-chimiques du milieu extérieur, puisque, par le froid, le chaud, le sec et l'humide, la machine continue à marcher; mais pour le physicien qui descend dans le milieu intérieur de la machine, il trouve que cette indépendance n'est qu'apparente, et que le mouvement de chaque rouage intérieur est déterminé par des conditions physiques absolues et dont il connaît la loi. De même pour le physiologiste, s'il peut descendre dans le milieu intérieur de la machine vivante, il y trouvera un déterminisme qui doit devenir pour lui la base réelle de la science expérimentale des corps vivans.

Pour comprendre l'expérimentation sur les êtres vivans, et surtout chez les êtres vivans d'une organisation élevée, il faut nécessairement tenir compte de deux milieux : le milieu cosmique ou *extra-organique*, qui est commun aux êtres vivans et aux corps bruts, et le milieu *intra-organique*, qui est spécial aux êtres vivans. Ce dernier milieu, qui est en rapport avec nos élémens organiques actifs (muscles, nerfs, glandes, etc.), est formé par tous les liquides circulans (la liqueur du sang et tous les liquides intra-organiques et blastématiques). Nous trouvons dans ce milieu liquide les conditions de température, l'air et les alimens dissous dans l'eau, car, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (1), tous les élémens organiques actifs qui composent notre organisme sont nécessairement aquatiques, et ce n'est que par un artifice de construction que notre corps peut exister et se mouvoir dans l'air sec.

La médecine expérimentale ou scientifique sera surtout fondée sur la connaissance des propriétés du milieu intra-organique. Quand un médicament exerce sur nous son action, ce n'est point dans notre estomac qu'il agit, mais seulement dans notre milieu intra-organique, après avoir pénétré dans notre sang et s'être mis en contact avec nos particules organisées. Cette idée du milieu intérieur, dirigeant mes études en physiologie, m'a servi à déterminer d'une manière plus précise l'action des substances toxiques sur les divers élémens de notre corps (2); mais en outre il en résulte des considérations nouvelles, qui sont destinées à guider le physiologiste dans ses expérimentations et à servir de base à la fois à la physiologie et à la pathologie générales. En effet, au point de

(1) *Revue* du 1er mars 1865.

(2) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1864, *Etudes physiologiques sur le curare*.

vue médical ou thérapeutique, nous ne saurions trouver, ni chez l'homme ni chez les animaux élevés, une indépendance vitale à l'égard des poisons et des médicamens. Tous les jours nous pouvons modifier les phénomènes de la vie ou les éteindre en faisant pénétrer des substances actives dans notre sang ou dans notre milieu organique; mais ce serait une illusion que de ne voir, dans toutes ces modifications si variées et si multiples de l'organisme, que l'expression indéterminée d'une force vitale quelconque. Elles dépendent toutes au contraire de conditions physico-chimiques précises survenues dans notre milieu intérieur ou dans les élémens histologiques de nos tissus.

Autrefois Buffon avait cru qu'il devait exister dans le corps des êtres vivans un élément organique particulier qui ne se retrouverait pas dans les corps minéraux (1). Les progrès des sciences chimiques ont détruit cette hypothèse en montrant que le corps vivant est exclusivement constitué par des matières simples ou élémentaires empruntées au monde minéral. On a pu croire de même à l'activité d'une force spéciale pour la manifestation des phénomènes de la vie; mais les progrès des sciences physiologiques détruisent également cette seconde hypothèse, en faisant voir que les propriétés vitales n'ont pas plus de spontanéité par elles-mêmes que les propriétés minérales, et que ce sont les mêmes conditions physico-chimiques générales qui président aux manifestations des unes et des autres. On ne saurait inférer de ce qui vient d'être dit que nous assimilons les corps vivans aux corps bruts; le bon sens de tous protesterait immédiatement contre une pareille confusion. Il est évident que les corps vivans ne se comportent pas comme les corps inanimés. Il s'agit seulement de bien caractériser et de bien définir leur différence, car c'est un point capital pour bien comprendre la science physiologique expérimentale.

De toutes les définitions de la vie, celle qui est à la fois la moins compromettante et la plus vraie est celle qui a été donnée par l'Encyclopédie : « la vie est le contraire de la mort. » Cette définition est d'une clarté naïve, et cependant nous ne pourrons jamais rien dire de mieux, parce que nous ne saurons jamais ce qu'est la vie en elle-même. Pour nous, un corps n'est vivant que parce qu'il meurt et parce qu'il est organisé de manière à ce que, par le jeu naturel de ses fonctions, il entretient son organisation pendant un certain temps et se perpétue ensuite par la formation d'individus semblables à lui. La vie a donc son essence dans la force ou plutôt dans l'idée directrice du développement organique; c'est la force

(1) Buffon, *Œuvres complètes* publiées par Lacépède, t. IX, p. 25.

vitale ainsi comprise qui constituait la force médicatrice d'Hippocrate, la force séminale et l'*archeus faber* de Van Helmont. Si je devais définir la vie d'un seul mot, je dirais : la vie, c'est la *création*. En effet, la vie pour le physiologiste ne saurait être autre chose que la cause première créatrice de l'organisme qui nous échappera toujours, comme toutes les causes premières. Cette cause se manifeste par l'organisation; pendant toute sa durée, l'être vivant reste sous l'empire de cette influence vitale créatrice, et la mort naturelle arrive lorsque la création organique ne peut plus se réaliser.

L'esprit de l'homme ne peut concevoir un effet sans cause, la vue d'un phénomène éveille toujours en lui une idée de causalité, et toute la science humaine consiste à remonter des effets observés à leur cause; mais de tout temps les philosophes et les savans ont distingué deux ordres de causes, — les *causes premières* et les *causes secondes* ou *prochaines*. Les causes premières, qui sont relatives à l'origine des choses, nous sont absolument impénétrables; les causes prochaines, qui sont relatives aux conditions de manifestation des phénomènes sont à notre portée et peuvent nous être connues expérimentalement. Newton a dit que celui qui se livre à la recherche des causes premières donne par cela même la preuve qu'il n'est pas un savant. En effet, cette recherche reste stérile, parce qu'elle nous pose des problèmes qui sont inabordables à l'aide de la méthode expérimentale.

En résumé, il y a dans un phénomène vital, comme dans tout autre phénomène naturel, deux ordres de causes : d'abord une cause première, créatrice, législative et *directrice* de la vie, et inaccessible à notre connaissance, — ensuite une cause prochaine ou *exécutive* du phénomène vital, qui toujours est de nature physico-chimique, et tombe dans le domaine de l'expérimentateur. La cause première de la vie donne l'évolution ou la *création de la machine organisée;* mais la machine, une fois créée, fonctionne en vertu des propriétés de ses élémens constituans et sous l'influence des conditions physico-chimiques qui agissent sur eux. Pour le physiologiste et le médecin expérimentateur, l'organisme vivant n'est qu'une machine admirable, douée des propriétés les plus merveilleuses, mise en action à l'aide des mécanismes les plus complexes et les plus délicats. C'est une machine dont ils doivent analyser et déterminer le mécanisme, afin de pouvoir les modifier, car la mort accidentelle n'est que la dislocation ou la destruction de l'organisme par suite de la rupture ou de la cessation d'action d'un ou de plusieurs de ces mécanismes vitaux.

II.

La recherche des causes premières, avons-nous dit, n'est point du domaine scientifique. Quand l'expérimentateur est parvenu au *déterminisme* des phénomènes, il ne lui est pas donné d'aller au-delà, et sous ce rapport la limite de sa connaissance est la même dans les sciences des corps vivans et dans les sciences des corps bruts.

La nature de notre esprit nous porte d'abord à rechercher la cause première, c'est-à-dire l'essence ou le *pourquoi* des choses. En cela, nous visons plus loin que le but qu'il nous est donné d'atteindre, car l'expérience nous apprend bientôt que nous ne pouvons pas aller au-delà du *comment*, c'est-à-dire au-delà du déterminisme qui donne la cause prochaine ou la condition d'existence des phénomènes.

Ce que nous appelons le *déterminisme* d'un phénomène n'est rien autre chose que la *cause déterminante* ou la cause prochaine, c'est-à-dire la circonstance qui détermine l'apparition du phénomène et constitue sa condition ou l'une de ses conditions d'existence. Le mot *déterminisme* a une signification tout à fait différente de celle du mot *fatalisme*. Le fatalisme suppose la manifestation nécessaire d'un phénomène indépendamment de ses conditions, tandis que le déterminisme n'est que la condition nécessaire d'un phénomène dont la manifestation n'est pas forcée. Le fatalisme est donc anti-scientifique à l'égal de l'indéterminisme.

Lorsque, par une analyse expérimentale successive, nous avons trouvé la cause prochaine ou la condition élémentaire d'un phénomène, nous avons atteint le but scientifique que nous ne pourrons jamais dépasser. Quand nous savons que l'eau avec toutes ses propriétés résulte de la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène dans certaines proportions, et que nous connaissons la condition de cette combinaison, nous savons tout ce que nous pouvons savoir scientifiquement à ce sujet; mais cela répond au comment et non au pourquoi des choses. Nous savons comment l'eau peut se faire; mais pourquoi la combinaison d'un volume d'oxygène et de deux volumes d'hydrogène donne-t-elle de l'eau, nous n'en savons rien, nous ne pouvons pas le savoir, et nous ne devons pas le chercher. En médecine aussi bien qu'en chimie, il n'est pas scientifique de poser la question du pourquoi : cela ne peut en effet que nous égarer dans des questions insolubles et sans applications. Serait-ce pour se moquer de cette tendance anti-scientifique de la médecine qui résulte de l'absence du sentiment de cette limite de nos connaissances que Mo-

lière a mis dans la bouche de son candidat docteur, à qui l'on demandait pourquoi l'opium fait dormir, la réponse suivante : *Quia est in eo virtus dormitiva cujus est natura sensus assoupire?* Cette réponse paraît plaisante ou absurde; elle est cependant la seule qu'on pourrait faire. De même, si l'on voulait répondre à cette question : « Pourquoi l'hydrogène, en se combinant avec de l'oxygène, fait-il de l'eau? » on serait obligé de dire : « Parce qu'il y a dans l'hydrogène une propriété capable d'engendrer l'eau. » C'est donc seulement la question du pourquoi qui est absurde, puisqu'elle entraîne une réponse qui paraît naïve ou ridicule. Il vaut mieux reconnaître que nous ne savons pas, et que c'est là que se place la limite de notre connaissance. Nous pouvons savoir comment et dans quelles conditions l'opium fait dormir; mais nous ne saurons jamais pourquoi.

Les propriétés de la matière vivante ne peuvent être manifestées et connues que par leurs rapports avec les propriétés de la matière brute, d'où il résulte que les sciences physiologiques expérimentales ont pour base nécessaire les sciences physico-chimiques, auxquelles elles empruntent leurs procédés d'investigation et leurs moyens d'action. Le corps vivant est pourvu sans doute de propriétés et de facultés tout à fait spéciales à sa nature, telles que la plasticité organique, la contractilité, la sensibilité, l'intelligence; néanmoins toutes ces propriétés et toutes ces facultés sans exception, de quelque ordre qu'elles soient, trouvent leur déterminisme, c'est-à-dire leurs moyens de manifestations et d'action, dans les conditions physico-chimiques des milieux extérieur et intérieur de l'organisme. Mais dans les phénomènes vitaux pas plus que dans les phénomènes minéraux la condition d'existence d'un phénomène ne saurait rien nous apprendre sur sa nature. Quand nous savons que l'excitation extérieure de certains nerfs et que le contact physique et chimique du sang, à une certaine température, avec les élémens nerveux cérébraux sont nécessaires pour manifester la pensée ainsi que les phénomènes nerveux et intellectuels, cela nous indique le déterminisme ou les conditions d'existence de ces phénomènes, mais cela ne saurait rien nous apprendre sur la nature première de l'intelligence. De même, quand nous savons que le frottement et les actions chimiques développent l'électricité, cela nous indique le déterminisme ou les conditions du phénomène, mais cela ne nous apprend rien sur la nature première de l'électricité.

L'expérimentateur peut modifier tous les phénomènes de la nature qui sont à sa portée. Par une disposition que nous devons sans doute trouver fort sage, il ne pourra jamais agir sur les corps cé-

lestes; c'est pourquoi l'astronomie est condamnée à rester à tout jamais une *science d'observation* pure. « Sur la terre, dit Laplace, nous faisons varier les phénomènes par des expériences; dans le ciel, nous observons avec soin tous ceux que nous offrent les mouvemens célestes (1). » Parmi les sciences des phénomènes terrestres qui seules sont appelées à être des *sciences d'expérimentation*, les sciences minérales ont été les premières, à cause de la plus grande simplicité de leurs phénomènes, à devenir accessibles à l'expérimentateur; mais c'est à tort qu'on a voulu exclure l'expérimentation de la science des êtres vivans, en disant que l'organisme s'isole comme un petit monde (*microcosme*) dans le grand monde (*macrocosme*), et que sa vie représente la résultante d'un tout ou d'un système indivisible dont nous ne pouvons qu'observer les effets sans les modifier. Si la médecine, par exemple, voulait rester une science d'observation, le médecin devrait se contenter d'observer ses malades, se borner à prédire la marche et l'issue de leurs maladies, mais sans y toucher plus que l'astronome ne touche à ses planètes. Donc le médecin expérimente dès qu'il donne un remède actif, car c'est une véritable expérience qu'il fait en essayant d'apporter une modification quelconque dans les symptômes de la maladie. L'expérimentation scientifique doit être fondée sur la connaissance du *déterminisme* des phénomènes, autrement l'expérimentation n'est encore qu'aveugle et empirique. L'*empirisme* doit être subi comme une période nécessaire de l'évolution de la médecine expérimentale; mais il ne saurait être érigé en système, comme l'ont voulu quelques médecins.

L'expérimentation peut être appliquée à tous les phénomènes naturels de quelque ordre qu'ils soient, et cela se comprend, puisque l'expérimentateur n'engendre pas les phénomènes, mais agit seulement et exclusivement sur leur état antérieur, c'est-à-dire sur la condition physico-chimique qui en précède et en détermine immédiatement la manifestation. Quand l'expérimentateur refroidit un corps liquide pour le faire cristalliser, il n'agit pas sur la cristallisation, qui est la propriété innée de la matière minérale, il ne fait que déterminer la condition dans laquelle elle a lieu. Quand on chauffe à 100 degrés du chlorure d'azote et qu'il s'ensuit une explosion qui devient à la fois une source puissante de mouvement et de chaleur, on n'agit pas sur l'explosion elle-même, on ne fait qu'apporter une température de 100 degrés qui est la condition déterminante de l'explosion. Pour les phénomènes organiques, il en est absolument de même. Quand on a mis par exemple

(1) Laplace, *Système du monde*, ch. II.

des globules de levure de bière dans un liquide sucré, qu'on maintient à une température inférieure à — 10 degrés, rien ne se passe dans le liquide; la levure engourdie reste sans action sur le sucre, et il ne se forme ni acide carbonique ni alcool; mais si on élève la température à + 30 degrés, on voit bientôt la fermentation marcher avec une très grande activité. Dans ce cas encore, on n'a pas agi sur la propriété de fermentation qui est essentielle et innée à la levure; on n'a fait que produire les conditions chimico-physiques sous l'influence desquelles la fermentation s'arrête ou se manifeste. Si maintenant nous prenons nos exemples dans les phénomènes les plus élevés et les plus mystérieux des êtres vivans, nous verrons que l'application de l'expérimentation doit toujours être comprise de la même manière. Ce qui se passe chaque jour sous nos yeux pendant l'incubation dans l'œuf d'une poule serait bien fait pour nous émerveiller et pour nous montrer toute la profondeur de notre ignorance; mais par habitude nous cessons de nous étonner des phénomènes vulgaires, parce que nous cessons d'y réfléchir. On a comparé l'évolution organique silencieuse qui s'accomplit dans cet œuf à l'harmonie muette des corps célestes dans l'espace. Van Helmont, qui nous apparaît comme une sorte d'esprit lucide au milieu des ténèbres du moyen âge, avait placé dans l'œuf un *archeus faber*, ou une *idée*, qui dirigeait l'évolution (1). Cela ressemble bien en effet à une idée qui se développe, car dès ce moment tout est coordonné, tout est prévu non-seulement pour l'évolution du nouvel être, mais pour son entretien fonctionnel durant sa vie entière, car la nutrition n'est que la génération continuée. Et si maintenant nous recourons à la science moderne, nous verrons que dans l'œuf la partie essentielle se réduit à une petite vésicule ou cellule microscopique, tout le reste de l'œuf de l'oiseau, le jaune et le blanc, n'étant que des matériaux nutritifs destinés à fournir au développement qui doit se faire en dehors du corps maternel. Nous serions donc obligés de mettre dans la simple cellule organique microscopique qui compose l'œuf de tous les animaux une idée évolutive tellement complexe que non-seulement elle renferme tous les caractères spécifiques de l'être, mais qu'elle retrace encore tous les détails de l'individualité. C'est ainsi que chez l'homme une maladie qui apparaîtra par hérédité vingt ou trente ans plus tard se trouve déjà en germe dans cette vésicule mystérieuse. Mais cette idée spécifique contenue dans l'œuf ne se manifeste et ne se développe elle-même que sous l'influence de conditions purement physico-chimiques. Comme notre cellule de levure de bière, la cel-

(1) Voyez la thèse sur Van Helmont de M. J. Guislain, *la Nature*, etc., p. 164.

lule de l'œuf reste engourdie au-dessous d'une certaine température, et ce n'est qu'à + 35 degrés que l'idée organique manifestera son activité. Je m'arrête ici : les exemples que j'ai cités, et qui se rapportent tous à des faits bien connus, me paraissent suffisans pour exprimer mon sentiment et faire comprendre ma pensée. L'expérimentateur ou le *déterministe* doit donc observer les phénomènes de la nature uniquement pour trouver leur cause déterminante, sans vouloir, pour les expliquer dans leurs causes premières, recourir à des systèmes qui peuvent flatter son orgueil, mais qui ne font en réalité que voiler son ignorance.

Il faut cesser, on le voit, d'établir entre les phénomènes des corps vivans et les phénomènes des corps bruts une différence fondée sur ce que l'on peut connaître la nature des premiers et que l'on doit ignorer celle des seconds. Ce qui est vrai, c'est que la nature ou l'essence de tous les phénomènes, qu'ils soient vitaux ou minéraux, nous reste complétement inconnue. L'essence du phénomène minéral le plus simple est aussi totalement ignorée du chimiste et du physicien que l'est du physiologiste l'essence des phénomènes intellectuels ou la cause première d'un autre phénomène vital quelconque. Cela se conçoit d'ailleurs : la connaissance de la nature intime des choses ou la connaissance de l'absolu exigerait pour le phénomène le plus simple la connaissance de l'univers entier, car il est évident qu'un phénomène de l'univers est un rayonnement quelconque de cet univers, dans l'harmonie duquel il entre nécessairement pour sa part. La connaissance de l'absolu est donc la connaissance qui ne laisserait rien en dehors d'elle. L'homme y tend par sentiment, mais il est clair qu'il ne pourra la posséder tant qu'il ignorera quelque chose, et la raison paraît nous dire qu'il en sera toujours ainsi. Toutefois la raison, même en servant de correctif au sentiment, ne le fait pas disparaître. L'homme, en se corrigeant, ne change pas sa nature pour cela; son sentiment, refoulé sur un point, reparaît et se fait jour ailleurs. C'est ainsi que l'expérience, qui vient à chaque pas montrer au savant que sa connaissance est bornée, n'étouffe pas en lui son sentiment naturel, qui le porte à croire que la vérité absolue est de son domaine. L'homme se comporte instinctivement comme s'il devait y parvenir, et le pourquoi incessant qu'il adresse à la nature en est la preuve. Il serait du reste mauvais pour la science que la raison ou l'expérience vînt étouffer complétement le sentiment ou l'aspiration vers l'absolu. Le savant dépasserait alors le but de la méthode expérimentale, comme celui qui, pour redresser une branche vers une meilleure direction, la romprait, et ferait cesser en elle toute séve et toute végétation. En effet, on le verra plus loin, c'est cette espé-

rance de la vérité, constamment déçue, constamment renaissante, qui soutient et soutiendra toujours les générations successives dans leur ardeur passionnée à étudier les phénomènes de la nature.

Le rôle particulier de la science expérimentale est de nous apprendre que nous ignorons, en nous montrant nettement que la limite de nos connaissances s'arrête au déterminisme; mais, par une merveilleuse compensation, à mesure que la science froisse notre sentiment et rabaisse notre orgueil, elle augmente notre puissance. Le savant qui a poussé l'analyse expérimentale jusqu'au déterminisme d'un phénomène voit clairement qu'il ignore ce phénomène dans sa cause première, mais il en est devenu maître; l'instrument qui agit lui reste inconnu dans son essence, mais il connaît la manière de s'en servir. Nous ignorons l'essence du feu, de l'électricité, de la lumière, et cependant nous en réglons les phénomènes à notre profit. Nous ignorons l'essence de la vie, mais nous n'en réglons pas moins les phénomènes vitaux dès que nous connaissons suffisamment leurs conditions d'existence. La seule différence est que dans les phénomènes vitaux le déterminisme est beaucoup plus difficile à atteindre, parce que les conditions sont infiniment plus complexes et plus délicates et qu'elles sont en outre combinées les unes avec les autres.

Le physicien et le chimiste, ne se plaçant pas en dehors de l'univers, peuvent étudier les corps et les phénomènes isolément, sans être obligés pour les comprendre de les rapporter à l'ensemble de la nature; mais le physiologiste, se trouvant au contraire placé en dehors de l'organisme animal dont il peut voir l'ensemble, doit tenir compte de l'harmonie de cet ensemble en même temps qu'il cherche à pénétrer dans l'intérieur pour analyser le mécanisme de chacune des parties. Il s'ensuit que le physicien et le chimiste peuvent repousser toute idée de causes finales dans les faits qu'ils observent et que le physiologiste au contraire est porté à admettre une finalité harmonique et préétablie dans le corps organisé, dont toutes les actions partielles sont solidaires et génératrices les unes les autres. Si, à l'aide de l'analyse expérimentale, on décompose l'organisme vivant en isolant ses diverses parties, ce n'est point pour les concevoir séparément. Quand on veut donner à la propriété physiologique d'un organe ou d'un tissu toute sa valeur et sa véritable signification, il faut toujours la rapporter à l'organisme, et ne tirer de conclusion sur elle que relativement à ses effets dans l'ensemble organisé. Il faut reconnaître en un mot que le déterminisme dans les phénomènes de la vie est non-seulement un déterminisme très complexe, mais que c'est en même temps un déterminisme harmoniquement subordonné. Les phénomènes physiologiques, si com-

pliqués chez les animaux élevés, sont constitués par une série de phénomènes plus simples qui s'engendrent les uns les autres en s'associant ou se continuant vers un but final commun. Or l'objet essentiel pour le physiologiste est de déterminer par l'analyse expérimentale les conditions élémentaires des phénomènes physiologiques complexes et d'en saisir la subordination naturelle, afin d'en comprendre et d'en suivre les diverses combinaisons dans les mécanismes si variés que nous offrent les êtres vivans. L'emblème antique représenté par un serpent qui forme un cercle en se mordant la queue donne une image assez juste de la vie. En effet l'organisme vital forme un circuit fermé, mais ce cercle a une tête et une queue, en ce sens que tous les phénomènes vitaux n'ont pas la même importance, quoiqu'ils soient connexes et se fassent suite dans l'accomplissement du *circulus* vital. Ainsi les organes musculaires et nerveux entretiennent l'activité des organes qui préparent le sang ou le milieu intérieur; mais le sang à son tour nourrit les organes qui le produisent. Il y a là une solidarité organique et sociale qui entretient dans l'économie animale un mouvement sans cesse dépensé et sans cesse renaissant, jusqu'à l'heure où le dérangement ou la cessation d'action d'un élément organique nécessaire amène un trouble dans le jeu de la machine vivante ou même en provoque l'arrêt définitif. Le problème du médecin expérimentateur consiste donc à trouver le *déterminisme simple* d'un dérangement organique compliqué, c'est-à-dire à découvrir la condition du phénomène pathologique initial qui amène tous les autres à sa suite par un *déterminisme complexe*, qui n'est lui-même que l'enchaînement d'un plus ou moins grand nombre de déterminismes simples.

Le déterminisme du phénomène initial une fois saisi sera le fil d'Ariane qui dirigera l'expérimentateur, et lui permettra toujours de se retrouver dans le labyrinthe en apparence si obscur des phénomènes physiologiques et pathologiques. Il comprendra dès lors comment une succession de déterminismes subordonnés les uns aux autres engendre un ensemble logique de phénomènes se reproduisant toujours avec le même type comme des individualités appartenant à une espèce définie. A l'état physiologique, ces types de phénomènes constituent les fonctions; à l'état pathologique, ils forment les maladies. La production d'une maladie pour Van Helmont était due à l'évolution d'une idée morbide (*idea febrilis*), et pour les médecins d'aujourd'hui, c'est encore l'expression d'une *entité morbide*. Les empoisonnemens comme les maladies se ramènent à un déterminisme complexe, ayant pour déterminisme initial l'action physico-chimique du poison sur un élément organisé, bien qu'il puisse ensuite, dans les déterminismes secondaires, in-

tervenir des conditions de phénomènes qu'on peut appeler *vitales*, parce qu'elles ne reproduisent pas en dehors de l'organisme vivant, sain ou malade (1).

Enfin la connaissance du déterminisme physico-chimique initial des phénomènes complexes physiologiques ou pathologiques permettra seule au physiologiste d'agir rationnellement sur les phénomènes de la vie et d'étendre sur eux sa puissance d'une manière aussi sûre que le font le physicien et le chimiste pour les phénomènes des corps bruts. Toutefois il ne faudrait pas nous abuser sur notre puissance, car nous obéissons à la nature au lieu de lui commander. Nous ne pouvons en réalité connaître les phénomènes de la nature que par leur relation avec leur cause déterminante ou prochaine. Or la loi n'est rien autre chose que cette relation établie numériquement de manière à faire prévoir le rapport de la cause à l'effet dans tous les cas donnés. C'est ce rapport, établi par l'observation, qui permet à l'astronome de prédire les phénomènes célestes; c'est encore ce même rapport, établi par l'observation et par l'expérience, qui permet au physicien, au chimiste et au physiologiste non-seulement de prédire les phénomènes de la nature, mais encore de les modifier à son gré et à coup sûr, pourvu qu'il ne sorte pas des rapports que l'expérience lui a indiqués, c'est-à-dire de la loi. Ceci veut dire, en d'autres termes, que nous ne pouvons gouverner les phénomènes de la nature qu'en nous soumettant aux lois qui les régissent.

L'expérimentateur ne peut changer les lois de la nature. Il agit sur les phénomènes, quand il en connaît le déterminisme physico-chimique; mais il ne lui est donné ni de les créer de toutes pièces ni de les anéantir absolument; il ne peut que les modifier. Les conditions physico-chimiques des phénomènes sont d'autant plus faciles à analyser et à préciser que le phénomène est plus simple; mais au fond et dans tous les cas, ainsi que nous l'avons dit, la cause première du phénomène reste entièrement impénétrable. L'expérimentateur *peut donc plus qu'il ne sait*, et, quelle que soit la manière dont son esprit conçoive les forces de la nature, vitales ou minérales, son problème est toujours le même : déterminer les conditions matérielles dans lesquelles un phénomène apparaît; puis, ces conditions étant connues, les réaliser ou non, pour faire apparaître ou disparaître le phénomène. Pour produire un phéno-

(1) Je pourrais citer beaucoup d'exemples pour prouver ce que j'avance. Je me bornerai à rappeler mes recherches sur l'action du curare publiées dans la *Revue*, et dans lesquelles on peut voir comment la lésion physique d'une extrémité nerveuse motrice retentit successivement sur tous les autres élémens vitaux, et amène des déterminismes secondaires qui vont se compliquant de plus en plus jusqu'à la mort.

mène nouveau, l'expérimentateur ne fait que réaliser des conditions phénoménales nouvelles; mais il ne crée rien, ni comme force ni comme matière. A la fin du siècle dernier, la science a proclamé une grande vérité, à savoir qu'en fait de matière rien ne se perd ni rien ne se crée dans la nature; tous les corps, dont les propriétés varient sans cesse sous nos yeux, ne sont que des transmutations d'agrégats de matières équivalentes en poids. Dans ces derniers temps, la science a proclamé une seconde vérité dont elle poursuit encore la démonstration, et qui est en quelque sorte le complément de la première, à savoir qu'en fait de *forces* rien ne se perd ni rien ne se crée dans la nature; d'où il suit que toutes les formes des phénomènes de l'univers, variées à l'infini, ne sont que des transformations équivalentes de forces les unes dans les autres. Sans vouloir aborder ici la question de la nature des forces minérales et des forces vitales, qu'il me suffise de dire que les deux vérités que je viens d'énoncer sont universelles, et qu'elles embrassent les phénomènes des corps vivans aussi bien que ceux des corps bruts.

Comme conséquence de ce qui précède, nous voyons que tous les phénomènes, de quelque ordre qu'ils soient, existent virtuellement dans les lois immuables de la nature, et qu'ils ne se manifestent que lorsque leurs conditions d'existence sont réalisées. Les corps et les êtres qui sont à la surface de notre terre expriment le rapport harmonieux des conditions cosmiques de notre planète et de notre atmosphère avec les êtres et les phénomènes dont elles permettent l'existence. D'autres conditions cosmiques feraient nécessairement apparaître un autre monde dans lequel se manifesteraient tous les phénomènes qui y rencontreraient leurs conditions d'existence, et dans lequel disparaîtraient tous ceux qui ne pourraient s'y développer; mais quelles que soient les variétés de phénomènes infinies que nous concevions sur la terre, en nous plaçant par la pensée dans toutes les conditions cosmiques que notre imagination peut enfanter, nous sommes toujours obligés d'admettre que tout cela se passera d'après les lois de la physique, de la chimie et de la physiologie, qui existent à notre insu de toute éternité, et que dans tout ce qui arriverait il n'y aurait rien de créé ni en force ni en matière, qu'il y aurait seulement production de rapports différens, et par suite *création* d'êtres et de phénomènes nouveaux.

Quand un chimiste fait apparaître un corps nouveau dans la nature, il ne saurait se flatter d'avoir créé les lois qui l'ont fait naître; il n'a fait que réaliser les conditions qu'exigeait la loi créatrice pour se manifester. Il en est de même pour les corps organisés : un

chimiste et un physiologiste ne pourraient faire apparaître des êtres vivans nouveaux dans leurs expériences qu'en obéissant aux lois éternelles de la nature.

III.

La méthode expérimentale a pour but de trouver le déterminisme ou la cause prochaine des phénomènes de la nature. Le principe sur lequel repose cette méthode est la *certitude* qu'un déterminisme existe; son procédé de recherche est le *doute* philosophique; son critérium est l'*expérience*. En d'autres termes, le savant croit d'une manière absolue à l'existence du déterminisme qu'il cherche, mais il doute toujours de l'avoir trouvé. C'est pour cela qu'il est sans cesse obligé de s'en référer à l'expérience. La méthode expérimentale n'est que l'expression de la marche naturelle de l'esprit humain allant à la recherche des vérités scientifiques qui sont hors de nous. Chaque homme se fait de prime abord des idées sur ce qu'il voit, et il est porté à interpréter les phénomènes de la nature par anticipation avant de les connaître par expérience. Cette tendance est spontanée; une idée préconçue a toujours été et sera toujours le premier élan d'un esprit investigateur. La méthode expérimentale a pour objet de transformer cette conception *à priori*, fondée sur une intuition ou un sentiment vague des choses, en une interprétation *à posteriori*, établie sur l'étude expérimentale des phénomènes. C'est pourquoi on a aussi appelé la méthode expérimentale *méthode à posteriori*.

L'esprit humain a passé par trois périodes nécessaires dans son évolution. D'abord le sentiment, s'imposant à la raison, créa les vérités de la foi, c'est-à-dire la théologie. La raison ou la philosophie, devenant ensuite la maîtresse, enfanta les systèmes ou la scolastique. Enfin l'expérience, c'est-à-dire l'étude des phénomènes naturels, apprit à l'homme que les vérités du monde extérieur ne se trouvent formulées de prime abord ni dans le sentiment ni dans la raison. Ce sont seulement nos guides indispensables; mais pour atteindre ces vérités il faut nécessairement descendre dans la réalité objective des faits, où elles se trouvent sous la forme de relations phénoménales.

C'est ainsi qu'apparaît par le progrès naturel des choses la méthode expérimentale, qui résume tout en s'appuyant successivement sur les trois branches de ce trépied immuable : le *sentiment*, la *raison* et l'*expérience*. Dans la recherche de la vérité au moyen de cette méthode, le sentiment a toujours l'initiative, il engendre

l'idée *à priori :* c'est l'intuition. La raison ou le raisonnement développe ensuite l'idée et déduit ses conséquences logiques; mais si le sentiment doit être éclairé par les lumières de la raison, la raison à son tour doit être guidée par l'expérience, qui seule lui permet de conclure.

L'esprit humain est un tout complexe qui ne marche et ne fonctionne que par le jeu harmonique de ses diverses facultés. Il faudrait donc se garder, dans l'association que j'ai signalée plus haut, de donner une prédominance exagérée soit au sentiment, soit à la raison, soit à l'expérience. Si le sentiment fait taire la raison, nous sommes hors de la science et nous arrivons dans les vérités irrationnelles de foi ou de tradition. Si la raison n'invoque pas sans cesse l'expérience, nous tombons dans la scolastique et sous la domination des systèmes; si l'expérience se passe du raisonnement, nous ne pouvons pas sortir des faits, et nous croupissons dans l'empirisme. La méthode expérimentale est la méthode qui cherche la vérité par l'emploi bien équilibré du sentiment, de la raison et de l'expérience. Elle proclame la liberté de l'esprit et de la pensée. Son caractère est de ne relever que d'elle-même, parce qu'elle emprunte à son critérium, l'expérience, une autorité impersonnelle qui domine toute la science. Elle n'admet pas d'autorité personnelle; elle repousse d'une manière absolue les systèmes et les doctrines. Ceci n'est point de l'orgueil et de la jactance. L'expérimentateur au contraire fait acte d'humilité en niant l'autorité individuelle, car il doute de ses propres connaissances, et il soumet ainsi l'autorité des hommes à celle de l'expérience et des lois de la nature.

La première condition à remplir pour un savant qui se livre à l'investigation expérimentale des phénomènes naturels, c'est donc de ne se préoccuper d'aucun système et de conserver une entière liberté d'esprit assise sur le doute philosophique. En effet, d'un côté nous avons la certitude de l'existence du déterminisme des phénomènes, parce que cette certitude nous est donnée par un rapport nécessaire de causalité dont notre esprit a conscience; mais nous n'avons, d'un autre côté, aucune certitude relativement à la formule de ce déterminisme, parce qu'elle se réalise dans des phénomènes qui sont en dehors de nous. L'expérience seule doit nous diriger; elle est notre critérium unique, et elle devient, suivant l'expression de Goethe (1), la seule médiatrice qui existe entre le savant et les phénomènes qui l'environnent.

(1) Goethe, *OEuvres d'histoire naturelle*, traduction de M. Martins, introduction, page 1.

Une fois que la recherche du déterminisme des phénomènes est admise comme but unique de la méthode expérimentale, il n'y a plus ni matérialisme, ni spiritualisme, ni matière brute, ni matière vivante, il n'y a que des phénomènes naturels dont il faut déterminer les conditions, c'est-à-dire connaître les circonstances qui jouent par rapport à ces phénomènes le rôle de cause prochaine. Toutes les sciences qui font usage de la méthode expérimentale doivent tendre à devenir anti-systématiques. La médecine expérimentale ne sera pas un système nouveau de médecine, mais au contraire la négation de tous les systèmes. Elle ne devra se rattacher à aucun mot systématique; elle ne sera ni animiste, ni organiciste, ni solidiste, ni humorale : elle sera simplement la science qui cherche à remonter aux causes prochaines des phénomènes à l'état sain et à l'état morbide.

Ce que nous venons de dire relativement aux systèmes médicaux, nous pouvons l'appliquer aux systèmes philosophiques. La physiologie expérimentale ne sent le besoin de se rattacher à aucun système philosophique. Le rôle du physiologiste, comme celui de tout savant, est de chercher la vérité en elle-même, sans vouloir la faire servir de contrôle à tel ou tel système de philosophie. Quand le savant poursuit l'investigation scientifique en prenant pour base un système philosophique quelconque, il s'égare nécessairement dans les régions des causes premières. L'idée systématique donne à l'esprit une sorte d'assurance trompeuse et une inflexibilité qui s'accordent mal avec la liberté du doute que doit toujours garder l'expérimentateur dans ses recherches. Les systèmes sont tous nécessairement incomplets; ils ne sauraient représenter tout ce qui est dans la nature, mais seulement ce qui est dans l'esprit des hommes. Or, pour trouver la vérité, il suffit que le savant se mette en face de la nature, qu'il l'interroge librement en suivant la méthode expérimentale à l'aide de moyens d'investigation de plus en plus parfaits, et je pense que dans ce cas le seul système philosophique consiste à ne pas en avoir.

Comme expérimentateur, j'évite donc les systèmes philosophiques, mais je ne saurais pour cela repousser cet *esprit philosophique* qui, sans être nulle part, est partout, et qui, sans appartenir à aucun système, doit régner non-seulement sur toutes les sciences, mais sur toutes les connaissances humaines. C'est ce qui fait que, tout en fuyant les systèmes philosophiques, j'aime beaucoup les philosophes, et je me plais infiniment dans leur commerce. En effet, au point de vue scientifique, la philosophie représente l'aspiration éternelle de la raison humaine vers la connaissance de l'inconnu. Dès lors les philosophes se tiennent toujours dans les

questions en controverse et dans les régions élevées, limites supérieures des sciences. Par là ils communiquent à la pensée scientifique un mouvement qui la vivifie et l'ennoblit; ils fortifient l'esprit en le développant par une gymnastique intellectuelle générale en même temps qu'ils le reportent sans cesse vers les solutions inépuisable des grands problèmes; ils entretiennent ainsi une sorte de soif de l'inconnu et le feu sacré de la recherche qui ne doivent jamais s'éteindre chez un savant.

En effet, le désir ardent de la connaissance est l'unique mobile qui attire et soutient l'investigateur dans ses efforts, et c'est précisément cette connaissance, qu'il saisit et qui fuit toujours devant lui, qui devient à la fois son seul tourment et son seul bonheur. Celui qui ne connaît pas les tourmens de l'inconnu doit ignorer les joies de la découverte, qui sont certainement les plus vives que l'esprit de l'homme puisse jamais ressentir. Mais, par un caprice de notre nature, cette joie de la découverte tant cherchée et tant espérée s'évanouit dès qu'elle est trouvée. Ce n'est qu'un éclair dont la lueur nous a découvert d'autres horizons vers lesquels notre curiosité inassouvie se porte encore avec plus d'ardeur. C'est ce qui fait que, dans la science même, le connu perd son attrait, tandis que l'inconnu est toujours plein de charmes. C'est pour cela que les esprits qui s'élèvent et deviennent vraiment grands sont ceux qui ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes dans leurs œuvres accomplies, mais qui tendent toujours à mieux dans des œuvres nouvelles. Le sentiment dont je parle en ce moment est bien connu des savans et des philosophes. C'est ce sentiment qui a fait dire à Priestley (1) qu'une découverte que nous faisons nous en montre beaucoup d'autres à faire; c'est ce sentiment qu'exprime Pascal (2), mais sous une forme peut-être paradoxale, quand il dit : « Nous ne cherchons jamais les choses, mais la recherche des choses. » Pourtant c'est bien la vérité elle-même qui nous intéresse, et si nous la cherchons toujours, c'est parce que ce que nous en avons trouvé ne peut pas nous satisfaire. Sans cela, nous ferions dans nos recherches ce travail inutile et sans fin que nous représente la fable Sisyphe, qui roule toujours son rocher qui retombe sans cesse au point de départ. Cette comparaison n'est point exacte scientifiquement : le savant monte toujours en cherchant la vérité, et s'il ne la trouve jamais tout entière, il en découvre néanmoins des fragmens très importans, et ce sont précisément ces lambeaux de la vérité générale qui constituent la science.

(1) Priestley, *Expériences et observations sur différentes espèces d'airs*. T. Ier, préface, p. 15.

(2) *Pensées morales détachées*, art. IX-XXXIV.

Le savant ne cherche donc pas pour le plaisir de chercher, mais pour le plaisir de trouver. Il cherche la vérité à cause du désir ardent qu'il a de la posséder, et il la possède déjà dans des limites qu'expriment les sciences elles-mêmes dans leur état actuel. Mais le savant ne doit pas s'arrêter en chemin : il doit toujours s'élever plus haut et tendre à la perfection, il doit toujours chercher tant qu'il voit quelque chose à trouver. Sans cette excitation constante qui est donnée par l'aiguillon de l'inconnu, sans cette soif scientifique toujours renaissante, il serait à craindre que le savant ne se systématisât dans ce qu'il a d'acquis ou de connu. Alors la science ne ferait plus de progrès et s'arrêterait par indifférence intellectuelle, comme quand les corps minéraux saturés tombent en indifférence chimique et se cristallisent. Il faut donc empêcher que l'esprit, trop absorbé par le connu d'une science spéciale, ne tende au repos ou ne se traîne terre à terre, en perdant de vue les questions qui lui restent à résoudre. La philosophie, en agitant la masse inépuisable des questions non résolues, stimule et entretient ce mouvement salutaire dans les sciences, car, dans le sens restreint où je considère ici la philosophie, l'indéterminé seul lui appartient, le déterminé retombant nécessairement dans le domaine scientifique. Je n'admets donc pas la philosophie qui voudrait assigner des bornes à la science, pas plus que la science qui prétendrait supprimer les vérités philosophiques qui sont actuellement hors de son propre domaine. La vraie science ne supprime rien, elle cherche toujours et regarde en face et sans se troubler les choses qu'elle ne comprend pas encore. Nier ces choses ne serait pas les supprimer; ce serait fermer les yeux et croire que la lumière n'existe pas. Ce serait l'illusion de l'autruche qui croit supprimer le danger en se cachant la tête dans le sable. Selon moi, le véritable esprit philosophique est celui dont les aspirations élevées fécondent les sciences en les entraînant à la recherche de vérités qui sont actuellement en dehors d'elles, mais qui ne doivent pas être délaissées par cela même qu'elles s'éloignent et s'élèvent de plus en plus à mesure qu'elles sont abordées par des esprits philosophiques plus puissans et plus délicats. Maintenant cette aspiration de l'esprit humain aura-t-elle une fin, trouvera-t-elle une limite? Je ne saurais le comprendre; en attendant, le savant n'a rien de mieux à faire que de marcher sans cesse, parce qu'il avance toujours.

Un des plus grands obstacles qui se rencontrent dans cette marche générale et libre des connaissances humaines est donc la tendance qui porte les diverses connaissances à s'individualiser dans des systèmes. Cela n'est point une conséquence des choses elles-

mêmes, parce que dans la nature tout se tient et que rien ne saurait être vu isolément et systématiquement, mais c'est un résultat de la tendance de notre esprit, à la fois faible et dominateur, qui nous porte à absorber les autres connaissances dans une systématisation personnelle. Une science qui s'arrêterait dans un système resterait stationnaire et s'isolerait, car la systématisation est un véritable enkystement scientifique, et toute partie enkystée dans un organisme cesse de participer à la vie générale de cet organisme. Les systèmes tendent donc à asservir l'esprit humain, et la seule utilité que l'on puisse, suivant moi, leur trouver, c'est de susciter des combats qui les détruisent en agitant et en excitant la vitalité de la science. En effet, il faut chercher à briser les entraves des systèmes philosophiques et scientifiques, comme on briserait les chaînes d'un esclavage intellectuel. La vérité, si on peut la trouver, est de tous les systèmes, et pour la découvrir l'expérimentateur a besoin de se mouvoir librement de tous les côtés sans se sentir arrêté par les barrières d'un système quelconque. La philosophie et la science ne doivent donc point être systématiques, elles doivent être unies et s'entr'aider sans vouloir se dominer l'une l'autre.

Mais si, au lieu de se contenter de cette union fraternelle pour la recherche de la vérité, la philosophie voulait entrer dans le ménage de la science et lui imposer dogmatiquement des méthodes et des procédés d'investigation, l'accord ne pourrait certainement plus exister. Pour faire des observations, des expériences ou des découvertes scientifiques, les méthodes et procédés philosophiques sont trop généraux et restent impuissans; il n'y a pour cela que des méthodes et des procédés scientifiques souvent très spéciaux qui ne peuvent être connus que des expérimentateurs, des savans ou des philosophes qui pratiquent une science déterminée. Les connaissances humaines sont tellement enchevêtrées et solidaires les unes des autres dans leur évolution, qu'il est impossible de croire qu'une influence individuelle puisse suffire à les faire avancer lorsque les élémens du progrès ne sont pas dans le sol scientifique lui-même. C'est pourquoi, tout en reconnaissant la supériorité des grands hommes, je pense néanmoins que, dans l'influence particulière ou générale qu'ils ont sur les sciences, ils sont toujours et nécessairement plus ou moins *fonction de leur temps*. Il en est de même des philosophes : ils ne peuvent que suivre la marche de l'esprit humain, et ils ne contribuent à son avancement qu'en attirant les esprits vers la voie du progrès, que beaucoup n'apercevraient peut-être pas; mais ils sont encore en cela l'expression de leur temps. Ce serait donc une illusion que de prétendre absorber les découvertes particulières d'une science au profit d'une méthode

ou d'un système philosophique quelconque. En un mot, si les savans sont utiles aux philosophes et les philosophes aux savans, le savant n'en reste pas moins libre et complétement maître chez lui, et je pense, quant à moi, que les savans dans leurs laboratoires font leurs découvertes, leurs théories et leur science sans les philosophes. Joseph de Maistre a dit que ceux qui ont fait le plus de découvertes dans la science sont ceux qui ont le moins connu Bacon (1); ceux qui l'ont lu et médité, ainsi que Bacon lui-même, n'y ont souvent guère réussi. C'est qu'en effet l'art d'obtenir le déterminisme des phénomènes à l'aide des procédés et des méthodes scientifiques ne s'apprend que dans les laboratoires, où l'expérimentateur est aux prises avec les problèmes de la nature. Quand on est en face de phénomènes dont il faut déterminer les conditions d'existence ou les causes prochaines, les procédés du raisonnement doivent varier à l'infini, suivant la nature des phénomènes dans les diverses sciences et selon les cas plus ou moins difficiles et plus ou moins complexes auxquels on les applique. Les savans, et même les savans spéciaux en chaque science, peuvent seuls intervenir dans de pareilles questions, parce que non-seulement les procédés diffèrent, mais parce que l'esprit du naturaliste n'est pas celui du physiologiste, et que l'esprit du chimiste n'est pas celui du physicien. Quand des philosophes tels que Bacon, ou d'autres plus modernes, ont voulu donner une systématisation de préceptes pour la recherche scientifique, ils ont pu paraître séduisans aux personnes qui ne voient les sciences que de loin; mais en réalité de pareils ouvrages ne sont d'aucune utilité aux savans faits, et pour ceux qui veulent se livrer à la culture des sciences, ils les égarent par une fausse simplicité des choses; bien plus, ils les gênent en chargeant l'esprit d'une foule de règles vagues ou inapplicables, qu'il faut se hâter d'oublier, si l'on veut entrer dans la science et devenir un véritable expérimentateur.

Je crois que dans l'enseignement scientifique le rôle d'un maître est de montrer expérimentalement à l'élève le but que le savant se propose, et de lui indiquer tous les moyens qu'il peut avoir à sa disposition pour l'atteindre. Le maître doit ensuite laisser l'élève libre de se mouvoir à sa manière, suivant sa nature, pour arriver au but qu'il lui a montré, sauf à venir à son secours, s'il voit qu'il s'égare. Je pense enfin que la vraie méthode scientifique est celle qui contient l'esprit sans l'étouffer, celle qui laisse autant que possible l'esprit en face de lui-même, et le dirige tout en respectant ses qualités les plus précieuses, qui sont son originalité

(1) Joseph de Maistre, *Examen de la Philosophie de Bacon*, t. Ier, p. 81.

créatrice et sa spontanéité scientifique. En effet, les sciences n'avancent que par les idées nouvelles et par la puissance créatrice ou originale de la pensée. Il faut donc prendre garde, dans l'enseignement des sciences, que les connaissances qui doivent armer l'intelligence ne l'accablent par leur poids, et que les règles qui sont destinées à soutenir les côtés faibles de l'esprit n'en atrophient ou n'en étouffent les côtés puissans et féconds. Je n'ai point à entrer ici dans d'autres développemens; j'ai dû me borner à prémunir les sciences physiologiques et la médecine expérimentale contre les exagérations de l'érudition et contre l'envahissement et la domination des systèmes, parce que ces sciences, en y succombant, verraient disparaître leur fécondité, et perdraient l'indépendance et la liberté d'esprit, qui seront toujours les conditions essentielles de leurs progrès.

Si le génie de l'homme a dans les sciences comme ailleurs une suprématie qui ne perd jamais ses droits, cependant, pour les sciences expérimentales, le savant doit appliquer ses idées à la recherche du déterminisme scientifique et interroger la nature dans un laboratoire, avec les moyens convenables et nécessaires. On ne concevrait pas un physicien ou un chimiste sans laboratoire. Pour le physiologiste il doit en être de même : il faut qu'il analyse expérimentalement les phénomènes de la matière vivante, comme le physicien et le chimiste analysent expérimentalement les phénomènes de la matière brute. En un mot, le laboratoire est la condition *sine quâ non* du développement de toutes les sciences expérimentales. L'évidence de cette vérité amène et amènera nécessairement une réforme universelle et profonde dans l'enseignement scientifique, car on a reconnu partout aujourd'hui que c'est dans les laboratoires que germent et grandissent toutes les découvertes de la science pure, pour se répandre ensuite et couvrir le monde de leurs applications utiles. Le laboratoire seul apprend les difficultés réelles de la science à ceux qui le fréquentent. Il leur montre en outre que la science pure a toujours été la source de toutes les richesses réelles que l'homme acquiert et de toutes les conquêtes qu'il fait sur les phénomènes de la nature. C'est là une excellente éducation pour la jeunesse, parce qu'elle seule peut lui faire comprendre que les applications actuelles si brillantes des sciences ne sont que l'épanouissement de travaux antérieurs, et que ceux qui profitent aujourd'hui de leurs bienfaits doivent un tribut de reconnaissance à leurs devanciers, qui ont péniblement cultivé l'arbre de la science sans le voir fructifier.

CLAUDE BERNARD.

DEUX

VISITES ROYALES EN HONGRIE

1741 — 1865

Dans l'histoire, tout se reproduit. « Un miracle d'Autriche ! » disait Frédéric II, parlant de ces heureuses surprises qui ont tenu de tout temps une si grande place dans les annales de l'empire austro-allemand. Frédéric savait d'ordinaire assez bien ce qu'il disait, surtout quand il lui arrivait de louer un ennemi. Le mot qu'il appliquait à Marie-Thérèse et à son voyage de Presbourg en 1741 reste aujourd'hui encore celui qui caractérise le mieux l'importance d'une autre visite royale en Hongrie, celle de l'empereur François-Joseph dans l'été de 1865. Les deux événemens dans l'histoire moderne de l'Autriche se ressemblent par plus d'un côté. Les complications, l'état des partis, la somme, sinon le caractère des difficultés, tout est pareil. Ces deux visites mémorables évoquent forcément le parallèle. On assistait à l'une, on voudrait étudier l'autre, et cette idée de rapprocher le passé du présent, qui tente chaque jour les meilleurs esprits, trouve ici sa plus naturelle application.

I.

L'année 1741 est une des plus agitées de cette vie que Marie-Thérèse appelait à tort « désastreuse. » Assise sur le trône depuis deux mois à peine (l'empereur Charles VI mourut le 20 octobre 1740), Frédéric II ne tarda pas à lui manifester de quelle nature serait l'affection dont il ne se lassait pas de prodiguer des assurances. Dans les premiers jours de décembre, il avait pris toutes

ses mesures pour se rendre facile la possession de cette Silésie, à laquelle il ne comprenait pas que l'Autriche lui disputât ses droits « évidens! » Le 18 du même mois, il passa l'Oder à la tête d'une armée de trente mille hommes, et des troupes prussiennes campèrent le 22 devant Glogau. Le roi de Prusse appelait cela des « contestations d'amitié (1)! »

Frédéric II met une grande unité dans la vie de Marie-Thérèse, car pendant quarante ans qu'elle régna, c'est en somme en vue de la Prusse qu'elle agit toujours. Le grand Fritz est l'ennemi par excellence, le *Gegner*, comme on dit en allemand. Les traités de paix qu'on signe avec lui pour le danger valent les guerres, car avec cet homme qui affirme en propres termes ne « vouloir être honnête que s'il y a quelque chose à y gagner (2), » désarmer c'est courir double risque. De ce point de vue, Frédéric domine la politique de l'Autriche. Des autres ennemis on se débarrasse, on bat les Bavarois, les Saxons, les Espagnols, les Français même, puis on traite, et tout est dit; mais de lui on n'est jamais quitte. On le bat aussi parfois, jamais on ne lui échappe, et, quoi qu'on fasse, on sent que la question demeure toujours ouverte et que les phases seulement se succèdent dans une situation qui au fond se perpétue. La curiosité tient d'ailleurs l'attention publique éveillée sur ce prince étrange, car, à dire vrai, ceux auxquels il donne des victoires se l'expliquent aussi peu que ceux auxquels il inflige des défaites. Pour l'Allemagne entière, nord ou sud, Frédéric était un mystère, et, selon toutes les règles, ce fourbe couronné, ce cynique, ce contempteur de tout ce qui est honnête ou loyal, moral ou religieux, devait périr ignominieusement ou même disparaître de Sans-Souci une nuit, emporté par le diable au milieu de flammes bleues. Sans cela, qui prouverait aux peuples que la vertu est toujours récompensée? Tous les « bien pensans » du monde entier sont contre Frédéric. Il est d'autant plus terrible qu'il demeure inexplicable. Tous ses procédés sont inconnus, toutes ses voies excentriques; il ne veut rien faire comme les autres, et en fin de compte on lui laisse toujours faire sa volonté. Prenons comme exemple les négociations qui précèdent le traité de paix de

(1) Dans une lettre toute de sa main adressée à François de Lorraine le 12 janvier 1741 (et que cite M. d'Arneth dans son excellent livre sur Marie-Thérèse), Frédéric dit au grand-duc : « J'ai vu avec un véritable chagrin que votre altesse royale avait pris si mal les contestations d'amitié que je lui ai faites, et que, malgré la justice de mes droits, la reine votre épouse ne voulait avoir aucun égard à l'*évidence* de mes prétentions sur la Silésie..... Ce qui me fait le plus de peine est de voir que je serai obligé de faire malgré moi du mal à un prince que j'aime et que j'estime, et pour lequel mon cœur sera toujours porté, quand même mon bras serait obligé d'agir contre lui. »

(2) Lettre du roi à Podewils, saisie avec d'autres documens par Reipperg et expédiée à Vienne.

Kleinschnellendorf : le roi entre en pourparlers (1); on lui propose pour les préliminaires un diplomate; non, il veut un dignitaire de l'église. Il lui plaît, à cet ami de Voltaire, de se fier à un prêtre, à un certain comte Giannini, chanoine à la cathédrale d'Olmütz; puis, — quand après deux ou trois semaines de chômage il lui convient à lui, Frédéric, de reprendre les négociations, — il envoie quérir l'homme d'église par un trompette et le somme de venir sur l'heure s'entretenir « secrètement » avec lui! Ce singulier personnage semblait créé exprès pour ouvrir les yeux à l'Autriche, qui des leçons qu'effectivement il lui donnait ne comprenait pas toujours le premier mot.

De son temps, tous les jugemens de l'Allemagne sur Frédéric portaient nécessairement à faux, car il n'appartenait qu'aux âges qui l'ont suivi de l'expliquer. Ceux qu'il battait croyaient à ses « gros bataillons, » et personne ne savait que ses vrais « gros bataillons » étaient les idées nouvelles. Le grand Frédéric représentait l'époque qui commençait, c'était là sa puissance, et lui-même peut-être se méprit souvent sur sa supériorité, se croyant *plus* que les autres, tandis qu'il n'était simplement que plus avancé. Une des raisons pour lesquelles il eût été impossible à l'Autriche de se rendre compte de la vraie valeur de Frédéric, c'est qu'elle se serait infailliblement demandé comment le bon Dieu eût jamais permis à un pareil homme de devenir l'apôtre d'une doctrine juste ou saine. Pour elle, le « fléau de Dieu » seul se manifestait, et elle ne s'inquiétait guère de savoir « si le génie » pouvait ou non être « une de ses vertus. »

Or cet adversaire qui devait préoccuper l'Autriche incessamment pendant quarante ans s'était révélé dès le lendemain de l'avénement de Marie-Thérèse, et bien que de tous côtés elle rencontrât cette même influence néfaste, la menaçant tantôt sous une forme, tantôt sous l'autre, elle ne trouvait nulle part (pas plus à l'intérieur qu'à l'extérieur) un appui ferme sur lequel elle pût compter dans son œuvre de résistance. Rien ne paraissait plus tenir ensemble (2) le jour où se rompit le lien naturel de tant de populations et de pays divers. Avec l'empereur s'éteignait l'empire, depuis si longtemps héréditaire dans la maison des Habsbourg, et la Hongrie et la Bohême ne restaient maintenues sous le sceptre de l'Autriche qu'en vertu de la succession féminine établie dans la récente *pragma-*

(1) Voyez les si intéressans rapports de Pfütschner dans les archives d'état de Prusse et les rapports et lettres du comte Giannini.

(2) « *Pur troppo si prevede la separazione di si vasta monarchia che da se medemisa, mancato il capo, non potia reggersi,* » dit Zeno, l'envoyé de la république vénitienne à Vienne, lorsqu'il apprend la mort de l'empereur Charles VI.

tique sanction, si récente qu'elle n'était pas encore reconnue par les cours de l'Europe, et que, parmi les souverains engagés de parole à la reconnaître, certains nièrent leur promesse dès le lendemain de la mort du *Kaiser*. De près et de loin, rien que défection et danger : la Bavière conspirait ouvertement, et quêtait des votes pour l'élection impériale; la Saxe louvoyait entre tous les partis en attendant de s'attacher à la triple alliance franco-bavaro-prussienne; l'Espagne comptait sournoisement les heures, impatiente de fondre sur l'Italie. La France d'avant Choiseul cachait des intrigues de demi-monde sous une politesse emmiellée, et le cardinal Fleury jetait de l'eau bénite sur les grossièretés du maréchal de Belle-Isle. Quant à l'Angleterre, selon sa coutume, elle observait chaque incident de la lutte imminente, résolue à n'accorder l'appui toujours décisif de son alliance qu'au plus fort, puis s'entretenait la main par une immixtion incessante dans les affaires d'autrui. La Prusse fut la première à agir, un des grands secrets de Frédéric étant de toujours se presser, instinctivement persuadé que, dans l'action la mieux réussie, les neuf dixièmes du mérite consistent à *avoir agi*. Frédéric devinait la situation presque désespérée de Marie-Thérèse; l'Angleterre devina bien vite la fortune de Frédéric, et cette pénétration de l'Angleterre était encore fatale à l'Autriche, qu'elle paralysait du côté de sa seule véritable alliée à l'étranger.

A l'intérieur, on s'étonnait de se trouver gouverné par une femme, et, selon la louable habitude autrichienne, on s'effraya outre mesure de ce à quoi on n'était pas accoutumé; puis, au bout du compte, on avait à peine un nom, car François de Lorraine, le mari de l'archiduchesse Thérèse, n'était plus même un prince souverain, ses états ayant été cédés à la France; c'était tout au plus un grand-duc de Toscane rappelé de Florence pour venir apporter à Vienne des façons italiennes ou, qui sait? françaises (1)! C'était le chef d'une des plus grandes maisons d'Europe, un descendant des Guises, mais impossible de voir en lui un roi de Bohême ni un roi de Hongrie. Et la fille de Charles VI elle-même, qu'était-elle? Il ne lui restait qu'à s'intituler reine de Hongrie, ce qu'elle fit, mais au risque manifeste (du train dont marchaient ses sujets hongrois) de demeurer reine *in partibus*. On le voit, il était difficile d'entrer en ménage de royauté avec moins de ressources que ne le firent Marie-Thérèse et le grand-duc François en l'année 1741.

Mais si jamais le mot de Médée put s'appliquer avec justesse, ce

(1) « La casa di Lorena non è grata all'Impero perchè pose loro straniera *e mezza Francese*. » Zeno.

fut à Marie-Thérèse. Rien ne lui restait... *qu'elle!* Heureusement elle le comprit d'inspiration, ce qui sauva tout. Elle avait vingt-trois ans, et, avec une beauté incontestable, possédait ce qui dépasse toute beauté, le *charme*. Nul ne lui résista jamais, et c'est à cette conscience de ce qu'elle vaut par elle-même que la rivale de Frédéric II doit d'être si souvent sortie victorieuse de complications politiques auxquelles aucun homme politique ne savait trouver une issue. La lutte entre ces deux forces n'est d'un si haut intérêt que parce que chaque combattant y apporte tout ce qu'il est. Fréderic ne domine que par ce qui le distingue de tout le monde, par son individualité intelligente et par cette foi dans l'esprit humain que ne confessait aucun de ses contemporains germaniques; Marie-Thérèse, à ce duel interminable, apporte son âme, et ne se tire d'affaire littéralement *qu'à force d'être*. La puissance qui prévaut en elle, c'est *elle*, et partout où elle fait porter son individualité sur les hommes ou sur les choses, elle réussit. De là son fameux appel aux Magyars à Presbourg, un coup d'inspiration désapprouvé par tous ses ministres, et qui, pour les fortes têtes qui croient que la grande politique s'apprend, pour ceux qu'elle-même appelait plus tard *nos vieux de la chancellerie* (1), n'est pas une excentricité moindre que celles dont se rendait coupable le roi de Prusse. « Je suis pleine de cœur, » dit un jour la reine dans ce joli français qui était partout de cour il y a cent ans, et « c'est sous ce signe » qu'elle sait vaincre. « Être tout plein de courage, » c'est la devise de sa jeunesse; « être triste, mais *jamais abattue*, » c'est celle de la fin de sa vie. Au caractère assez vaillant pour ne jamais se laisser abattre, au cœur assez noble pour ne défaillir devant aucune infortune, on doit cette soudaine résolution de se réconcilier avec les Hongrois, quand rien ne paraissait plus difficile que cette réconciliation, et quand rien autre ne pouvait pour le moment rétablir la situation à l'intérieur. C'était alors, comme cela s'est plus d'une fois vu depuis, sur le désaccord des peuples autrichiens avec l'Autriche que s'appuyaient les ennemis du dehors pour menacer la maison de Habsbourg. Pour la première fois depuis plusieurs siècles, la couronne de Hongrie se séparait de la couronne impériale, et pour faire un empereur allemand de François de Lorraine la fille de Charles VI avait besoin à la lettre de tout le monde, mais surtout de Frédéric de Prusse. L'électeur de Bavière s'entendait avec le roi de Pologne Auguste de Saxe, et Frédéric prêtait à tous deux un nonchalant soutien en attendant de vendre son vote

(1) Lettre à son beau-frère Charles de Lorraine (janvier 1742) lors de la campagne de Prague, et où elle le prie d'envoyer « tous les *deux jours* une relation allemande pour *nos vieux de la chancellerie.* »

et son influence à Marie-Thérèse, ce qu'au fond il désirait fort. Sous le nom de l'empereur Charles VII, Charles de Bavière allait entrer en scène, et Khevenhüller n'en était pas encore à prendre Munich et à couper les derrières de son adversaire par une des petites campagnes les plus heureuses dont l'histoire allemande ait gardé trace. Au mois d'avril 1741, la bataille de Molwitz avait mis l'Europe du côté de Frédéric; au mois de mai, la France signait avec l'Espagne et la Bavière le traité de Nymphenburg; pour l'Autriche, tout semblait perdu. Marie-Thérèse n'avait qu'une seule ressource contre tant d'ennemis, la Hongrie, et elle n'était pas encore couronnée reine. Le défaut de tout caractère souverain chez le grand-duc François ajoutait aux difficultés de la situation. Non-seulement on lui reprochait son origine étrangère et son ignorance du droit allemand, mais, oublieux du glorieux fondateur de la maison régnante, du grand Rodolphe, qui, outre son épée, ne possédait guère autre chose, on trouvait dans les provinces allemandes le descendant des princes ligueurs un trop chétif seigneur pour ceindre le diadème de Charlemagne. Comme mari de cette fille aimée que Charles VI avait eu la précaution de faire reconnaître comme son *héritier*, le grand-duc aurait dû posséder déjà le titre de roi des Romains; mais la mort soudaine de l'empereur l'avait empêché de prendre les mesures nécessaires, et François de Lorraine demeurait le simple « conjoint » de la reine. Un pareil état de choses ne convenait ni au cœur ni à la dignité de Marie-Thérèse, car elle était reine jusqu'au bout des ongles, et elle adorait son mari.

Du côté des royaumes placés sous le sceptre impérial, la situation était pire encore; en effet, la pragmatique sanction, qui seule donnait le trône à l'archiduchesse, ne disait pas un mot de son époux. On était lié de tous côtés : en vertu de la pragmatique, nul droit pour François de Lorraine, et, à la moindre infraction qu'on y ferait, abolition des droits de Marie-Thérèse! Cependant, à dater du jour de son avénement, le partage du pouvoir royal avec le grand-duc fut la pensée perpétuelle comme aussi la difficulté suprême de Marie-Thérèse. La *Mitregentschaft*, selon le mot technique, c'était là le but presque impossible à atteindre, et auquel tout lui défendait de renoncer. Au milieu d'obstacles sans nombre, un seul et unique espoir demeurait du côté de l'empire d'Allemagne : c'est qu'indubitablement le grand Fritz ne voulait nullement de la couronne impériale pour lui-même; mais les prétentions électorales disputaient doublement à Marie-Thérèse le royaume de Bohême, car, si Auguste de Pologne réclamait pour lui-même l'exercice de l'électorat comme mari de l'archiduchesse Josepha,

Charles-Albert de Bavière s'arrangeait pour prendre possession de Prague. Le cercle, on le voit, se rétrécissait. Des défaites partout avaient garni d'ennemis la frontière de l'archiduché même, et, pendant que Frédéric demandait la ville de Breslau et que le gouvernement anglais conseillait tout simplement de lui « donner tout ce qu'il voudrait, » les armées coalisées se préparaient à la campagne de Bohême, et l'électeur de Bavière, maître de la Haute-Autriche, menaçait Vienne de son avant-poste de Linz, où il fit le 15 septembre 1741 une entrée triomphale. Ce qu'il y eut de plus triste, c'est que partout le peu de résistance des populations et la facile adhésion d'une bonne partie des hautes classes confirmèrent l'étranger dans la supposition que ce règne, si mal commencé, ne s'affermirait point entre les mains d'une femme à qui l'on disputait ses droits souverains et d'un prince qui n'en avait acquis aucun. A défaut de couronne impériale, il fallait absolument le pouvoir royal étendu sur le grand-duc, et cela ne pouvait se faire qu'en Hongrie. Le couronnement de la reine était donc d'urgence; mais, pas plus alors que dans d'autres temps, les Hongrois ne se sentaient de vocation pour les sacrifices gratuits. Ils étaient pleins de méfiance à l'endroit de la maison de Habsbourg, et les témoins vivaient encore de la terrible rébellion de Rakoczy, dont le souvenir se retrouvait partout.

« Il n'y a aucun doute, dit un historien contemporain, dont le patriotisme autrichien ne se peut contester (1), il n'y a aucun doute que les ennemis étrangers qui ne poursuivaient que l'humiliation, sinon la complète destruction de l'Autriche, n'aient compté avec certitude sur la défection des Hongrois, et cru que, dans cette partie la plus importante de tout son territoire, aucun appui ne serait offert à la couronne. » A ces défiances de la Hongrie, Vienne, on se l'imagine, répondait par de l'éloignement, et alors, comme depuis, on ne dut la possibilité d'une entente nouvelle qu'aux efforts de quelques individus isolés qui sentaient combien l'empire et le royaume se devaient à de communs intérêts. En Hongrie, Marie-Thérèse trouva son meilleur soutien dans le *judex curiæ*, le baron Palffy, et dans le baron Grassalkovics, président de la chambre basse. A Vienne, un de ceux qui encouragèrent l'idée de se mettre en règle avec la Hongrie fut le vieux comte Gündacker Stahremberg, lequel s'était déjà, quatre jours après la mort de l'empereur Charles (24 octobre 1740), prononcé hautement en faveur de la convocation de la diète hongroise.

La naissance d'un héritier vint précipiter les choses; Joseph II

(1) Arneth, *Maria-Theresia, erste Regierung's Jahre.*

naquit le 13 mars 1741, et le 18 mai le *Landtag* devenu si fameux dans les annales européennes s'ouvrit à Presbourg. Ce jour-là, la grande bataille recommença qui dure encore aujourd'hui, et qui date du moment où la maison d'Autriche devint souveraine en Hongrie. Au début, bien qu'on ne refusât point d'inviter la reine à venir se faire couronner, on hérissa les préliminaires de la négociation de tant d'obstacles, on se laissa aller à un tel luxe de discussions désagréables pour la souveraine, que l'on comprend assez le mauvais vouloir des « ministres allemands » de Marie-Thérèse, et certaines expressions peu flatteuses pour la nation hongroise que celle-ci leur a si amèrement reprochées. Le premier grief contre les Hongrois aux yeux de la reine dut être le refus absolu par lequel ils accueillirent la proposition de donner au grand-duc une part quelconque dans le pouvoir royal : bien au contraire, il fut décidé que — jusqu'au moment où la question de principe à cet égard aurait reçu une solution légale — on ne prendrait nulle connaissance, même par courtoisie, du « mari de la reine; » on ne lui réserverait non plus aucune place d'honneur dans les fêtes et cérémonies officielles qui font partie du programme voulu du couronnement (1). On évoqua tous les articles en litige, on ne laissa en repos aucun sujet de dispute, et on fit tant et si bien qu'à la veille de ce couronnement sans lequel Marie-Thérèse ne pouvait pour ainsi dire entrer

(1) Cet inconcevable règlement fut observé si ponctuellement que lors du couronnement le grand-duc ne prit place qu'à la table royale, où des invitations générales rassemblèrent à la fin du jour toutes les notabilités du pays. Ni dans la salle du trône au château, ni dans la cathédrale, ni dans aucune des antiques observances où elle s'affermissait dans la succession de saint Étienne, nulle part Marie-Thérèse ne vit près d'elle celui que jusqu'à sa dernière heure elle ne cessa d'appeler « cet adorable époux. » Elle fut partout seule ce dimanche cinquième après la Pentecôte, seule au palais, à l'église, à la procession, seule vis-à-vis de cet étrange peuple sur lequel elle devait exercer une si grande influence. Aussi pas un récit du temps qui ne constate l'air de tristesse de la princesse, le *nuage* qui assombrissait son front surchargé de joyaux étincelans. Parmi les restes d'une époque barbare, il y a un usage qui astreint les rois hongrois à monter à cheval et à se rendre au *Königshügel* (un monticule au bord du Danube), d'où, prenant en main l'épée du grand saint Stephan, ils en dirigent la pointe vers les quatre points cardinaux en signe de la défense du royaume, assurée à l'est et à l'ouest, au midi et au nord. Marie-Thérèse, resplendissante de draperies d'or, couronne en tête, épée au flanc, franchit la montée du bond d'un magnifique cheval noir, et apparut vraiment en reine de la légende aux yeux de cette impressionnable nation, qui la salua du cri (autorisé depuis la veille) de *vivat domina et rex noster!* François de Lorraine vit tout cela de loin, en simple particulier. Il faut lire là-dessus les écrivains du temps pour se faire une idée de la singulière position de ce dernier Guise, se « faufilant » par des rues borgnes et assistant d'endroits cachés à ces splendides cérémonies qui faisaient de sa femme un des grands monarques de l'Europe. « Per *strade oblique,* écrit Capello à son gouvernement à Venise, *provenne in situazioni inosservare la regina onde veder tutte le ceremonie!* »

en communication avec ses sujets hongrois, elle seule se sentit le courage de tenter l'aventure. Autour d'elle, tous auguraient mal de l'expédition : « La reine garde l'espoir d'agir *par sa présence personnelle* sur cette diète, » dit le Vénitien Capello, pour qui Marie-Thérèse est l'objet d'une étude minutieuse pendant plusieurs années. On le voit, c'est encore en elle-même qu'elle espère, toujours à elle-même que dans tout moment critique elle a recours.

Marie-Thérèse fut couronnée le 25 juin 1741, après une suite de combats parlementaires qui font assez clairement voir qu'elle ne gagnait guère à cela que le droit de s'intituler légalement reine de Hongrie. C'était une trêve. Le lendemain, la guerre recommença de plus belle. Toutes les questions qui s'agitent aujourd'hui ne sont que la répétition de celles qui s'agitaient en 1741 : priviléges du clergé, droits de catholiques et de protestans, immunités que voulait la noblesse, libertés que réclamaient la bourgeoisie et la petite gentilhommerie, incorporation de la Transylvanie, mais surtout et avant tout séparation des intérêts du royaume de ceux de l'empire, — en un mot le plus de *dualisme* possible! La Hongrie gouvernée par les Hongrois, l'*indigénat* entouré d'entraves afin de décourager les étrangers, et l'éloignement de toute influence autrichienne, c'étaient là quelques-unes des demandes dont ses nouveaux sujets ne cessaient de poursuivre leur souveraine. Parmi ces demandes elles-mêmes, il y en avait d'excessives, comme il y en avait de très justes; dans l'hésitation de la reine à les accorder, il y eut, mêlée à beaucoup de fermeté, une pointe de maladresse, et des deux côtés cela ne pouvait être autrement, car involontairement la confiance parfaite manquait d'un côté comme de l'autre, et dans les exigences ainsi que dans les atermoiemens le sentiment personnel jouait un très grand rôle. Naturellement les Hongrois s'inspiraient d'une aversion démesurée pour les « ministres allemands, » que naturellement aussi la fille de Charles VI cherchait jusqu'à un certain point (1) à défendre. Ensuite la forme ici encore emporta le fond, et on n'était pas entré en discussion depuis une semaine, que le ton des débats mêmes mit de l'amertume là où l'objet débattu n'en mettait point. On commença par marchander à la nouvelle reine le « don du couronnement, » qu'on ne lui accorda à peu près convenable qu'après des disputes qui blessaient tout en Marie-Thérèse; mais elle était venue à Presbourg *pour vaincre les Hongrois*, et elle y resta mal-

(1) Je dis « jusqu'à un certain point, » car au mois de juillet, peu de temps après son couronnement, elle avoua au comte Joseph Esterhazy, pour qui elle se sentait une estime particulière, que ses « ministres allemands manquaient certainement de goût pour les Hongrois. »

gré tous les affronts. Ses amis aussi étaient puissans : le vieux feld-maréchal Palffy, d'abord *judex curiæ*, avait été élu palatin, et le nouveau *judex curiæ* était Joseph Esterhazy, dont l'appui fut précieux. Pourtant toute tentative d'obtenir la corégence de François de Lorraine demeura infructueuse, et ni Palffy, ni Esterhazy, ni Grassalkovics, n'avancèrent d'un pas. Le refus prit toute sorte de formes, de prétextes, et demeura inébranlable. Surtout la *table inférieure* (ou chambre basse) assaisonna sa dénégation d'argumens peu faits pour concilier la bienveillance de la souveraine. La situation s'aggravait tous les jours, et Palffy en était à prier sa royale maîtresse de ne plus insister sur le *Mitregentschaft* du grand-duc, ce qui montrait de sa part une assez mince appréciation du caractère auquel il avait affaire. « J'ai une forte volonté, lui fut-il répondu, et ce que je me suis juré à moi-même, je l'accomplirai. » Les *postulate* ou requêtes de la nation avaient été présentées, et à la fin de juillet la couronne demeurait encore silencieuse. Le 28 juillet, le message royal fut porté à la représentation collective du pays, c'est-à-dire aux deux chambres réunies. Le *protonotar* Gabriel Pechy le lut à haute voix pour autant que cela lui fut permis par le tumulte effroyable qui éclata, et à la fin de la lecture ce fut, selon l'expression d'un historien, « un vacarme infernal de cris, d'injures et de hurlemens. » La lutte allait croissant; les pamphlets les plus offensans, les brochures les plus violentes contre la reine elle-même et tous ses adhérens se répandaient partout. Plusieurs affectaient un caractère tellement séditieux, que, par ordre du palatin, ils durent être brûlés au pied de la potence. Les discussions, on le conçoit, ne menaient à rien, et quant à jamais atteindre à un *compromis* entre la couronne et la nation, nul n'en gardait plus le moindre espoir. La position de Marie-Thérèse à Presbourg pouvait vraiment s'appeler désespérée, et pendant qu'entre elle et les Hongrois tout s'empirait de la sorte, le danger du dehors s'accroissait en égale proportion. Frédéric II refusait avec dédain les offres d'une paix telle quelle, et Charles-Albert de Bavière déjà s'apprêtait à faire valoir ce qu'il nommait, lui, ses droits « à la succession de Charles VI comme roi de Hongrie. »

« Je suis une bien malheureuse reine, dit alors Marie-Thérèse, mais j'ai un cœur de roi! » Et elle le prouva. Aucun moyen de salut ne se laissait plus voir. L'ennemi extérieur, parti de tous les points à la fois, resserrait son cercle autour de la malheureuse Autriche, et quand, seule, une armée fraîche tirée de Hongrie pouvait conjurer les dangers du dehors, la Hongrie opposait à tout désir de la couronne un inflexible « non! » Quelle chance y avait-il qu'un peuple qui éclatait en insultes contre sa maison régnante fût amené

à se dévouer pour elle et à prodiguer son sang et son or pour conserver un trône à la dernière des Habsbourg?

Le découragement s'empara de tout le monde autour de la reine, mais il s'arrêta là et jamais ne monta complétement jusqu'à elle. Il y avait tantôt deux mois et demi qu'on se disputait avec un acharnement toujours croissant, et penser que la ressource suprême eût été d'en appeler à l'*insurrection universelle* en Hongrie et d'armer tout le monde! Se figure-t-on ce dernier remède dans un pareil moment, quand armer un Hongrois c'était armer un ennemi mortel de l'Autriche! Marie-Thérèse, à son éternel honneur, ne se trompa ni ne recula. Le 11 septembre 1741, elle convoqua les membres des deux chambres (haute et basse) dans la grande salle du trône au château de Presbourg, et tenta une démarche dont la noblesse et le courage doivent lui assurer l'admiration de tous les siècles. Personne n'avait été de son avis, personne ne croyait au succès, pas plus Hongrois qu'Allemands. On la suivit sur le terrain, mais morne ou courroucé. Les conseillers allemands disaient qu'il valait autant se fier à Satan lui-même qu'aux Magyars. Ses amis hongrois n'étaient déterminés qu'à protéger la personne de la reine. Marie-Thérèse, vêtue d'habits de deuil et portant sur la tête la couronne sacrée de saint Étienne, reçut du haut du trône la foule de ses ennemis et de ceux qui lui prodiguaient des injures et des calomnies depuis tout le temps qu'elle vivait parmi eux. Les fidèles, tels que Palffy, Joseph Esterhazy, le primat, le chancelier Louis Batthyanyi, Grassalkovics et quelques autres l'entouraient, mais devant elle ses yeux ne rencontraient aucun regard ami.

Ses premières paroles étonnèrent toute l'assistance, et la hardiesse avec laquelle elle osa dire toute la vérité subjugua bientôt la foule entière. « C'est la dure nécessité de ma situation qui me fait avoir recours à la Hongrie, dit-elle avec la plus noble simplicité. Il s'agit de tout sauver, le pays, la personne royale, mes enfans, la couronne; *je suis abandonnée de tous*, et ne me fie qu'à la loyauté des Hongrois et à leur bravoure bien connue. Dans ce péril extrême, je demande aux états qu'ils protégent et ma personne et mes enfans, et le pays et la couronne... » Et alors, mère et femme la plus tendre qu'il y eût au monde, victorieuse déjà par son heureuse audace, elle fut vaincue par le souvenir de ses enfans et fondit en larmes. Il ne resta pas un ennemi de la reine dans cette salle du château de Presbourg, sa magnanimité les avait domptés tous, car tous l'avaient comprise, et les mots : *vitam nostram et sanguinem consecramus*, sortirent de toutes les poitrines avec une véritable conviction. « Une main de femme vaudrait mieux ici que celle d'un homme, » écrivait don Juan d'Autriche quand Philippe II l'envoya

gouverner les Pays-Bas révoltés. La conduite de Marie-Thérèse en Hongrie prouverait au besoin la vérité de ces paroles, et le 11 septembre 1741 donna raison à Charles VI et à la pragmatique sanction.

Inutile de dire qu'il ne fut plus question d'opposition : à peine une semaine fut-elle passée que les états réunis répondirent aux propositions de l'électeur de Bavière par le plus hautain refus, et que le vote de toute la représentation nationale sanctionna une levée *insurrectionnelle* de plus de cent mille hommes. Peu de jours après, le grand-duc François prêta serment entre les mains de la reine et devant les deux chambres réunies en sa qualité fraîchement acquise de « roi-consort; » alors aussi pour la première fois le futur empereur Joseph II fut amené de Vienne. A l'âge de six mois, il fit son début parmi ces sujets turbulens avec lesquels il devait, lui à son tour, entamer une si longue et en somme une si infructueuse lutte.

On aurait quelque peine à s'exagérer l'effet moral produit partout par l'issue de la diète de Presbourg. Comme en ce temps de communications difficiles on voyait les choses de beaucoup plus loin, les grandes lignes seules des événemens frappaient l'étranger, qui échappait ainsi à l'embarras des menus détails. La distance alors donnait aux faits la perspective qu'aujourd'hui nous attendons du temps. On voyait peut-être plus juste que nous, et on saisissait avec plus de netteté le sens des événemens contemporains. Dans les provinces allemandes de l'Autriche, partout en Allemagne et jusque dans les cours européennes les plus éloignées, le résultat du voyage de la reine fut apprécié à sa juste et à sa très haute valeur. Il en ressortait pour chaque ennemi de l'Autriche un grand découragement, car il en ressortait la nécessité pour chacun de renoncer à l'espoir (toujours si caressé jusqu'alors) de s'attirer l'alliance de la Hongrie mécontente. Il y eut de tous côtés consternation et grincemens de dents, et je crois que, tout bien examiné, Frédéric II fut encore le moins déconcerté de l'aventure. La tentative hardie de la reine était une telle gageure contre la fortune, que la victoire remportée en pareille occurrence ne pouvait point ne pas intéresser le roi de Prusse. Il se sentait si fort qu'il pouvait se passer ce plaisir d'artiste de voir réussir même son rival.

C'est un honneur pour un pays que de compter un souverain comme Marie-Thérèse, et c'est aussi un heureux privilége que de pouvoir, dans de grandes crises, en référer à des traditions comme celles qui se nomment en Autriche *thérésiennes*. La supériorité de l'impératrice-reine est toute morale et se trouve dans sa droiture, dans sa simplicité, dans son culte de la vérité, dans son cœur. Elle a pour la vérité précisément le même culte qu'a Frédéric II pour

l'intelligence, et elle sent, peut-être sans le savoir, que si les affaires sont du domaine de la capacité, la grande politique ne se fait qu'avec le cœur. Heureusement pour elle et pour la haute mission que Dieu lui avait confiée, Marie-Thérèse ne voulut jamais être autre chose qu'elle-même. *Soy quien soy,* eût-elle pu dire à tout instant, et elle doit à cela de vivre encore pour ses peuples. Jamais aucune malsaine vanité ne lui faussa le jugement, jamais aucune des perversités par lesquelles notre siècle prétend nous expliquer le génie ne la détourna de sa route. Elle était naturellement grande; elle était héroïque, mais elle était femme, femme et héroïque comme l'étaient ces illustres Françaises du XVIe siècle qu'un des plus grands maîtres de la langue française nous a ici même appris à connaître. Aimante et dévouée, fière comme le sont les âmes pures et passionnément honnêtes, Marie-Thérèse n'eût pu comprendre qu'on cherchât sa gloire en sortant des limites où la Providence vous place. Ce fut un des esprits les plus sains dont on puisse se faire une idée, et le bon et l'honnête dominent tellement chez elle, que, bien qu'elle ne comprît rien du tout au « libéralisme » qui naissait si bruyamment autour d'elle, elle ne se trouva jamais un moment en désaccord avec l'opinion publique. Douée de toutes les qualités qui manquaient à son pays, Marie-Thérèse complétait pour ainsi dire l'Autriche par sa vivacité, par sa constante grandeur d'âme et par cette naïve foi en elle-même qui toujours lui inspirait de si généreux élans. Je conseille surtout aux Autrichiens d'aujourd'hui d'étudier à fond les raisons du triomphe de Marie-Thérèse à Presbourg. Il ne s'agit pas seulement du succès d'une démarche courageuse,— les démarches vraiment courageuses réussissent toujours, — il s'agit d'une croyance intime, qu'ont seules les grandes âmes, à l'invincible puissance de ce qui est élevé et généreux. Quand la reine résolut de faire appel aux Hongrois presque insurgés, ce n'est point en elle seule qu'elle eut confiance; elle osa croire à ses adversaires et leur faire honneur d'avance de sentimens généreux que nul autre ne leur supposait. Ce fut aussi ce qui subjugua ses auditeurs, qui comprirent la marque de respect que la confiance royale leur donnait.

II.

Je n'ai pas craint d'insister sur ces scènes de 1741. Avant d'en venir au voyage royal de 1865, il était bon de rappeler quels sentimens, quelles traditions s'unissent aux intérêts politiques pour rapprocher aujourd'hui encore l'Autriche et la Hongrie. — Pourquoi l'empereur François-Joseph est-il allé à Pesth? S'est-il décidé lui-même à ce voyage, ou l'y a-t-on décidé? — Qui approuve cette

visite? — Pourquoi donc avoir choisi ce moment et non un autre? — Quelques-unes de ces questions que j'ai mainte fois entendu poser à propos de la dernière visite royale à Pesth me semblent appartenir de droit au public, — non pas au public austro-hongrois seulement, mais au grand public européen. Aussi vais-je tâcher d'y répondre en toute humilité, encouragé à me mêler de si graves affaires par la connaissance intime des hommes et des choses que m'a permis d'acquérir une résidence dans le pays peu interrompue depuis quatre ans. Ce simple récit de faits aura le mérite de tous les récits personnels : c'est que j'aurai vu ce que je raconte. Je ferai de mon mieux pour qu'il évite le défaut ordinaire de pareils documens : la partialité. Pour cela, je m'empresse de le dire, je trouve ma meilleure garantie dans les attaches également fortes qui des deux côtés me lient aux amis dont les convictions se combattent. Je raconterai des faits, laissant à d'autres à en tirer les conclusions.

Je l'ai dit, il est des questions que le public a le droit de poser, parce qu'elles touchent directement à ses propres intérêts; il en est d'autres qui ne relèvent que d'une curiosité oiseuse, et qui, obtenant la réponse la plus détaillée, n'en seraient pas davantage expliquées. Par exemple, que gagnerait ce grand public qui n'apprend quelque chose que des événemens, que gagnerait-il à savoir si l'empereur François-Joseph s'est décidé tout seul à aller à Pesth, ou si quelque influence extérieure l'y a conduit, ou bien si tel ministre s'y est ou non opposé? Devant l'événement, que font les argumens réfutés ou les convictions vaincues? On n'a ici affaire qu'au fait, et le fait, c'est la visite du roi seul, sans aucun ministre à ses côtés, pas plus un de ceux qu'on pouvait supposer triomphans qu'un de ceux que l'on pouvait espérer convertis à la dernière heure. — Pourquoi l'empereur est-il allé à Pesth? — Ceci est autre chose, et, comme dans toute circonstance vraiment importante, la réponse est plus simple qu'on ne croit. François-Joseph est allé à Pesth pour la même raison probablement qui, cent vingt ans plus tôt, amenait à Presbourg Marie-Thérèse, *parce qu'il était temps.* A cela se lie la principale question, de toutes celle qui est à la fois la plus délicate et la plus inévitable : « pourquoi maintenant et pourquoi pas plus tôt? » Afin de ne pas compliquer notre réponse, ne remontons pas pour le moment plus haut que l'année 1860, et reprenons la question hongroise au diplôme d'octobre; quelques dates suffiront.

Le résultat des délibérations de l'assemblée appelée le *verstärkte reichsrath* fut la prépondérance du parti hongrois et l'octroi du contrat ou charte connu sous le nom d'*october-diplom.* Dans le laps de temps compris entre le mois d'octobre 1860 et le mois de

février 1861, ce diplôme eut à subir une sorte de jugement préliminaire de la part des populations de la monarchie. Chose assez singulière, il rencontra moins d'opposition chez les races allemandes et slaves que chez les Hongrois. Ceux-ci l'accueillirent avec des manifestations de la plus violente, de la plus méprisante hostilité. Le contre-coup se fit sentir à Vienne. La réponse au rejet de l'*october-diplom* de la part des Hongrois fut la constitution de février 1861 de la part des Autrichiens. Peut-être l'Autriche se pressait-elle trop, au printemps de 1861, de décréter ce qui pour la Hongrie était inexécutable. De toute façon, l'hostilité des Magyars contre le diplôme d'octobre se trouva punie par la promulgation d'une loi organique qui leur ordonnait de se faire représenter par quatre-vingt-cinq députés dans un parlement commun siégeant à Vienne. La diète hongroise fut convoquée à Pesth, siégea, prolongea ses débats pendant cinq mois, et fut fermée par ordonnance royale. Il y aura quatre ans de cela au mois d'août; mais, à la veille même de la clôture de la diète, un discours fut prononcé qui marque le point de départ de presque tout ce qui s'est passé depuis. Un de ceux que le pays entier respecte et écoute, George Maïlath, alors *tavernicus* (ministre de l'intérieur du royaume), se lève, et, au moment où la nation va de nouveau être condamnée au silence, rappelle à ses compatriotes que, quelque inadmissible que soit la constitution de février, ceux qui ont dédaigné la charte d'octobre se la sont attirée en obligeant les ministres allemands de sa majesté à se défendre. Ces paroles ne furent du goût de personne; toutefois on ne les oublia point, car aucun esprit de parti, aucune violence d'opinion n'eût pu réussir à rendre suspect l'homme qui les avait fait entendre. « Vous vous êtes attiré la constitution de février parce que vous avez si mal reçu les avantages réels offerts en octobre... » Ces mots étaient dits et restèrent, d'abord parce que Maïlath les avait dits, ensuite parce qu'ils étaient vrais.

Maintenant quelle raison donnait la majorité politique en Hongrie et quelle raison donnait le public pour si mal accueillir l'*october-diplom?* Principalement celle-ci : qu'il était l'œuvre de gens que le temps et le pays ne connaissaient plus, qu'il partait d'une source tarie, qu'il ne répondait qu'à des besoins surannés, et qu'on était *trop avancé* pour accepter les théories rétrogrades d'un groupe de « conservateurs, » lesquels étaient « plus Viennois que Hongrois, » et pas « libéraux le moins du monde. » Avec cela, toujours la question des personnes! On voulait de celle-ci et point de celle-là, et surtout et avant tout on voulait de Déak. Déak était l'idole du moment, le « père de l'heure, » comme disent les Arabes. Or, au fond, dans tout cela qu'y avait-il de si effrayant? qu'y avait-il qui nécessitât de la part du gouvernement une mesure à laquelle la Hongrie

ne croyait pas jamais devoir se soumettre? L'avenir répondra. Je pense, je l'ai dit, qu'en février 1861 on s'est beaucoup pressé à Vienne. Il est évident qu'on refusait absolument de comprendre ce qui se passait chez les Hongrois. Or que faisait vraiment la Hongrie depuis octobre 1860 jusqu'en février 1861? Elle employait sa liberté nouvelle à jouir de son quart d'heure de vengeance. Il aurait peut-être été sage de la laisser faire, car elle usait d'un droit. Le baron Bach disait au milieu de sa carrière ministérielle : « De la génération actuelle je ne puis rien faire; mais de celle qui suivra on fera tout ce qu'on voudra. » Eh bien! qu'arriva-t-il en effet? Après dix ans d'un régime intolérable dont l'oppression était plus stupide que dure et dont on a pu dire avec justesse que c'était une « taquinerie solennelle, » la nation hongroise s'est retrouvée non moins haineuse qu'auparavant, mais infiniment moins politique. Cette haine couvait depuis dix ans; quand elle a fait explosion, elle a manqué de dignité. La façon dont on a rejeté le diplôme d'octobre ressemblait fort aux façons avec lesquelles on avait régenté le pays jusque-là. C'était puéril, violent, impolitique, cela faisait du pays tout entier un vaste troupeau d'écoliers mal élevés; mais c'était exactement ce à quoi l'on devait s'attendre, et c'était en somme moins qu'on n'avait mérité. Voilà pourquoi il eût peut-être été plus sage d'attendre et de laisser passer une effervescence si bien provoquée. C'est une des prétentions de l'Autriche de vouloir toujours échapper aux conséquences de ses fautes. Elle se vouait à une œuvre de compression depuis nombre d'années, et voulait que, le poids de cette lourde main écarté, la réaction ne se fît pas sentir. Elle se montra impatiente, parce qu'elle niait à ceux qu'elle avait offensés le droit de se montrer vindicatifs. Les Hongrois regardaient la patience de l'Autriche vis-à-vis d'eux comme une dette. Elle ne l'a pas payée faute de l'avoir reconnue; donc le malentendu se prolongea entre l'empire et le royaume, et, la diète fermée, on se bouda comme par le passé. M. de Schmerling dit à Vienne que « l'on pouvait attendre, » et pendant deux années rien ne prouva qu'il ait eu tort.

Constatons bien ce fait que, la diète de 1861 fermée, on ne discuta plus. Comment eût-on discuté? en quel lieu? par quels organes? On se nia réciproquement, chacun déclarant pouvoir se passer de l'autre. Toute espèce de terrain manquait pour un rapprochement, et d'ailleurs on n'en sentait nulle part le désir. En pareille occurrence, le mot de M. de Schmerling, que lui ont si durement reproché les Hongrois, m'a toujours paru parfaitement explicable, car *pouvoir attendre* constituait de la part de l'Autriche une force, et il n'est permis à aucun ministre de négliger l'occasion de montrer que son pays est fort. Il importe de ne point perdre de vue la position où se trouvaient l'empire et le royaume vis-à-vis l'un de l'au-

tre. C'était à qui s'écrierait en Europe : « L'Autriche n'existe plus! » Au dehors, on prenait la campagne d'Italie pour un premier « coup de cloche, » et la complète dissolution de l'empire n'apparaissait plus que comme une question de temps. Au dedans, c'était pire. Tant qu'elle put régner par la crainte, l'Autriche évita si bien toute occasion de se faire aimer, que nulle part ses défaites ne furent plus joyeusement reçues que chez ses propres peuples. La Hongrie se trouvait en droit de regarder Solferino comme un bienfait, et, l'exagération s'en mêlant, elle conclut d'un fait isolé à un nouvel ordre de choses. De quelque côté qu'on envisageât la situation de l'empire, on ne voyait que faiblesse et malheur, faiblesse surtout, car c'est la plus terrible des faiblesses que de ne pas oser être généreux, et l'Autriche se trouvait en telle passe que son moindre acte de justice se traduisait en aveu de détresse. La nécessité semblait si rigoureuse qu'on ne tenait plus compte à l'empereur ni à ses ministres d'aucune décision honnête. Dans ces conditions, se passer de qui ou de quoi que ce fût était une force, et ceux qui se reporteront par la pensée à la première session du parlement viennois et à l'opinion de toute l'Europe sur l'Autriche devront avouer qu'il y avait du courage à ne pas acheter à tout prix une réconciliation avec les Hongrois. Ceux-ci furent si étonnés de l'attitude expectante de l'empire et crurent si peu à la possibilité de la maintenir, que leur étonnement et leur incrédulité même prouvent la bonne politique de M. de Schmerling, déclarant qu'à Vienne on « pouvait attendre. » Au bout de deux années cependant, parmi les pires ennemis de l'empire, beaucoup reconnaissaient qu'il « y avait une Autriche. » Le moment vint même où l'empire eut assez reconquis, retrouvé de prestige pour pouvoir se permettre une politique généreuse. Autant il avait été habile d'attendre tant que le fait de l'attente constatait une réelle puissance, autant il importait de n'attendre plus dès le moment où cette puissance était reconnue. On ne peut trop se hâter d'être généreux.

En l'espace de ces deux ans, bien des choses s'étaient modifiées, et, sans vouloir préciser tel état de l'opinion à tel jour donné (ce qui est après tout une affaire d'appréciation personnelle), j'affirme sans crainte qu'entre Vienne et Pesth les relations en 1864 et au commencement de 1865 étaient tout autres qu'elles n'avaient été en 1862 et 1863. On ne se *niait* plus ; moins que jamais, il est vrai, on pouvait *discuter*. On avait changé de ministre, de chancelier, de *judex curiæ*, remplaçant le comte Szecsen par le comte Maurice Esterhazy, le comte George Apponyi par le comte Andrasy, et le baron Vay par le comte Forgacs, et celui-ci enfin par le comte Hermann Zichy ; mais à travers tout cela on avait créé et maintenu le *provisorium*, et je ne sache pas que sous la main du comte Palffy

comme gouverneur, parole ou plume en Hongrie pût éluder la surveillance la plus stricte. *E pur si muove!* la vie publique s'agitait en dessous; chaque jour, on reconnaissait à un nouveau signe que le souffle de la nation n'était que suspendu. Ce qui frappa trop peu de monde et ne put cependant échapper à quiconque voyait le dessous des cartes, c'est que l'initiative (si le moment d'agir venait) appartiendrait infailliblement aux membres du parti conservateur. Je m'explique. Comme en Hongrie le patriotisme ne manque jamais, et que le sens politique est plus ou moins partout, ceux qu'on nomme les *Alt-conservatifs* s'étaient modifiés au point de ne représenter plus que les *transactions* inévitables. Ils avaient rassuré tout le monde à l'endroit du libéralisme, et tout le monde commençait à saluer en eux les meilleurs instrumens d'une réconciliation nécessaire. Entre les deux partis (autrefois opposés) des conservateurs et des radicaux (1) se tenait Déak, centre des espérances du public. Il pouvait pencher de l'un ou de l'autre côté. On va voir comment il se prononça.

Après les discours sympathiques pour la Hongrie qui avaient rempli plusieurs séances du *reichsrath* de Vienne dans l'hiver de 1865, Déak prit le parti d'écrire dans son journal, le *Pesth-Naplo*, une sorte de *manifeste* ou de profession de foi qui en même temps était un appel à la conciliation, et qui en toutes lettres déclarait qu'il fallait *tout attendre de la couronne!* Le manifeste paraissait le dimanche de Pâques... Quinze jours après, dans le *Debatte*, organe du soi-disant parti conservateur à Vienne, paraissait le premier programme politique par lequel les Hongrois eussent répondu favorablement jusqu'ici aux sommations autrichiennes. Le programme cette fois encore, quoique publié par un organe conservateur, émanait de Déak, et il ne le désavoua pas. Donc, entre les deux partis, Déak choisissait le moins exagéré et donnait délibérément le poids de son nom et de son immense popularité aux partisans ouverts d'une transaction. La modération semblait à l'ordre du jour, et on ne sait pas assez ce que cela veut dire en Hongrie, où, bien que la modération se rencontre chez les esprits les plus distingués, eux-mêmes reconnaissent qu'en s'avouant modérés ils risquent d'affaiblir leur action.

On le voit, ces détails étaient indispensables pour indiquer la signification vraie de la visite de François-Joseph à Pesth. On comprendra aussi combien devant ces modifications successives des deux côtés, et devant cette salutaire influence de la force des choses, combien, dis-je, il devient oiseux de constater la part précise d'op-

(1) Les radicaux forment ce qu'on nomme le *Beschlusspartei* ou l'extrême gauche.

position ou d'appui qu'ait pu apporter à l'œuvre tel ou tel ministre. Je crois avoir montré à quoi se rapportait la question du « pourquoi pas plus tôt? » mais je n'ai point eu la présomption de la vouloir trancher. Il restera toujours des esprits énergiques et de nobles cœurs impatiens qui maintiendront que la rencontre entre le roi et son peuple pouvait se faire plus tôt; l'essentiel, c'est que nul ne pourra prétendre qu'elle se soit faite trop tard. Qui a vu sortir le souverain de la salle du trône à Budé doit être en repos de ce côté-là.

J'admets que jusqu'à un certain point toute visite princière et toute cérémonie officielle se ressemblent dans presque tous les pays du monde; aussi l'arrivée du roi à Pesth ne se distinguait-elle guère de toute occurrence de ce genre, si ce n'est que dès le début, dès la matinée du 6 juin, toute apparence d'autorité avait disparu. Pas un soldat nulle part, pas un *policeman*. François-Joseph a pu descendre de voiture et se retrouver au milieu d'un peuple qui n'avait plus coutume de le recevoir comme si sa venue rentrait dans les habitudes journalières. Cette première réception était ce qu'elle devait être : hospitalière, pas enthousiaste. Venir n'était pas tout, on voulait savoir de la part du roi lui-même *pourquoi* il était venu. La réponse ne se fit point attendre. A peine dix heures sonnaient que la grande salle du château de Bude ouvrait ses portes au souverain et qu'il se trouvait face à face avec tout ce que le pays compte d'hommes marquans ou de noms illustres. D'un côté se tenaient les grands dignitaires de la couronne, de l'autre le primat, cardinal Scitowsky, archevêque de Gran; vis-à-vis, autour, partout, des noms familiers à quiconque sait l'histoire : Esterhazy, Széchenyi, Apponyi, Waldstein, Festetics, Palffy, Batthyanyi, que sais-je? tous y étaient sans ordre factice, non parqués par l'étiquette, mais pêle-mêle dans une même importance, — une formidable foule d'égaux (1). On voit qu'ici l'homme comptait au moins autant de par Dieu que de par le grand-maréchal de la cour! Bien que tout le monde fût en grand costume, le noir prédominait, car personne n'était en costume de gala. Le roi seul portait l'uniforme de général hongrois, gris clair à brandebourgs d'or.

Il y a quatre ans de cela, en 1861, le 6 avril, à cette même heure, cette même assemblée (ou à peu près) remplissait la grande salle du château. Sur un trône vis-à-vis des grandes fenêtres se tenait

(1) Ce n'est pourtant pas sans peine que l'on était arrivé à ce résultat, et l'incorrigible cérémonial avait fait de son mieux pour classer chacun à son poste. Le comte Palffy insistait pour que « les rangs » fussent maintenus et pour que les « excellences » et les « *Geheime Räthe* » jouissent de leurs priviléges *ad majorem gloriam* de tout ce qui est chambellan; mais impossible. « Nous entrerons ensemble! dirent les nobles Magyars tout d'une voix; il n'y a pas en Hongrie de noblesse de cour. »

le *judex curiæ* d'alors, le comte George Apponyi. Il devait faire part à ses compatriotes de ce qu'on venait de décider à Vienne, et leur apprendre quelle place la constitution de février leur réservait. Le silence était profond ce jour-là, comme il l'était cette fois encore, le 6 juin 1865, au moment où le roi s'apprêtait à parler; mais l'expression des figures, combien autre! Tout alors portait l'empreinte d'une inquiétude méfiante, tandis qu'aujourd'hui, sous la gravité orientale des physionomies, on sentait comme un frémissement d'espoir mal contenu. Aussi, quand le primat dit ce que la Hongrie attendait de son chef, et qu'il promit tous les cœurs de ses sujets au prince qui voudrait garantir leurs droits, comme la flamme jaillit et comme les *eljens* éclatèrent! On eût dit que chaque cri montait sur des ailes de feu.

Marie-Thérèse demeure tellement le type de l'idée monarchique austro-hongroise, que son nom vint se placer tout de suite sur les lèvres du cardinal-primat. Ce petit vieillard, surchargé d'années et d'honneurs ecclésiastiques, aurait eu en temps ordinaire de la peine à se faire entendre à dix pas de distance, et cependant, porté par sa voix, toute cassée et chevrotante qu'elle fût, le rappel à la promesse d'autrefois, le *moriamur pro rege nostro*, arrivait à toutes les oreilles, remplissant toutes les âmes du souvenir de Marie-Thérèse. Après le discours du prélat, le silence devenait plus profond, plus intense en quelque sorte : on eût dit que *les yeux écoutaient*. Les premières paroles royales firent déjà bon effet, car l'accent hongrois de François-Joseph est, au dire des plus difficiles, quelque chose de rare et de charmant. C'est plus qu'il n'en fallait pour mettre en joie les principaux meneurs d'une nation pour qui l'espérance était devenue une nécessité. Aussi le succès de la harangue royale fut-il complet, et, je le répète, aucun de ceux qui ont vu François-Joseph à la sortie de la grande salle du château de Bude ne sera tenté de jamais associer le mot *trop tard* avec le souvenir de la visite à Pesth. Si à l'arrivée du roi il n'y avait eu que l'expression hospitalière due à celui qu'on invite chez soi, à la réception officielle il y avait enthousiasme.

Le discours du 6 juin 1865 passe aux yeux des juges les plus compétens pour un chef-d'œuvre de langue hongroise, écrit, disent-ils, dans un style qui contraste magnifiquement avec le jargon de chancellerie, et qui rend presque indubitable l'origine qu'on lui assigne : on l'attribue à George Maïlath et au comte Maurice Esterhazy. Le mérite évident de ce discours est, sous une forme chaleureusement sympathique pour les Hongrois, de ne promettre rien que ce qui se *peut*, que ce qui se *doit* tenir. S'il y avait la moindre utilité à commettre cette indiscrétion, il ne serait peut-être pas difficile de nommer un ministre allemand auquel, avant de partir pour

Pesth, François-Joseph l'aurait communiqué, et qui n'y aurait rien trouvé qui ne fût à louer sans réserve.

Dans ce premier contact avec la Hongrie, le souverain s'était trouvé vis-à-vis du pays légal; c'est aux représentans de ce que les Anglais appellent les *governing classes* que le roi avait affaire au château de Bude. C'était déjà beaucoup, mais non pas tout. Restait le public. Au concours agricole, à la régate sur le Danube, aux fêtes dans le *Margarethen-Insel*, aux courses sur le *Rakosfeld*, partout où le roi se montra, il fut accueilli avec le même enthousiasme, parlant lui-même à chacun, se souvenant de chacun (1), n'évitant personne, se mêlant à la foule, et nulle part accompagné, nulle part enfermé par cette éternelle suite qui intercepte si savamment toute franche communication entre les nations et les princes. D'autorité, je le redis, pas de trace : c'était à se demander où avait passé la garnison, car à peine voyait-on un uniforme dans les rues de Pesth ou de Bude. Tout concourait ainsi à donner un plus grand caractère de spontanéité à la réconciliation populaire qu'allait consacrer la journée du 7 juin.

Le soir de ce jour, le roi tenait *Gala-Tafel* à Bude. Les invitations avaient été distribuées sans aucun égard aux conventions de cour, et les opinions, les rangs les plus divers avaient leurs représentans autour de la table royale. La nuit tombait à peine, que l'on voyait déjà une longue ligne de feu se dérouler des quais de Pesth et traverser la rivière sur le pont suspendu qui unit les *cités sœurs*. Les bourgeois de Pesth-Ofen, les étudians, « tout le monde enfin » offrait au roi de Hongrie une *marche aux flambeaux*. On ne peut se figurer une ville plus magnifiquement située que *Buda-Pesth*, comme l'appellent les Magyars, ou *Pesth-Ofen*, comme on dit en allemand. Je me sers à dessein du double nom, parce que dès qu'on parle de sa beauté, c'est à la cité double qu'il faut en revenir. Ce sont ses deux moitiés qui la font si belle. A gauche, en arrivant de l'ouest, s'étendent les larges quais de la ville moderne; à droite s'élève le *Blocksberg*, dominant Bude, qui est bâtie à mi-côte, et marquant la place où le Turc a régné en maître. Entre les hauteurs de la ville et de la forteresse se niche une bourgade habitée par les *Raizen* (2), où l'escalier, — l'échelle plutôt, — fait métier de rue, et où chaque figure trahit son origine orientale. Séparant les deux moitiés de la cité, vient le « fleuve d'or, » le Danube, roulant avec une lente majesté ses ondes silencieuses et

(1) « Où avez-vous donc été depuis dix-sept ans qu'on ne vous a plus vu? demanda le roi avec un sourire au comte Giula Andrasy. — J'en ai passé une dizaine en exil, » répondit le comte.

(2) Dans les anciens diplômes latins, on nommait les Serbes toujours *Serbi et Rasciani*; aujourd'hui encore on nomme la colonie serbe d'Alt-Ofen *Heut Endre und Raitzen*.

épaisses, tandis que, les réunissant, s'élance d'un bord à l'autre un pont suspendu qui compte parmi les chefs-d'œuvre du génie civil. Du côté de l'orient, la ligne marquée par la rivière se perd graduellement et se confond avec l'horizon; du côté de l'occident, elle paraît s'arrêter au pied des montagnes qui, masquant une des nombreuses courbes du fleuve, l'enferment en apparence et semblent en faire un grand lac.

Le soir du 7 juin, la flamme éclatait de partout, et des rues illuminées de Pesth on la vit bientôt s'enrouler autour du rocher sur lequel se dresse le château royal à Bude. Seulement, car la montée est rude, l'interminable procession gravissait le vieux roc, l'enguirlandait de sa spirale lumineuse, et les porteurs de torches commençaient déjà de remplir la place du château, que de nouveaux renforts enflammés débouchaient incessamment des quais sur la rive opposée et jetaient sur l'eau profonde du Danube un pont de lumière. Le banquet royal tirait à sa fin, on faisait encore « cour, » et le souverain causait depuis quelques instans avec le baron Kémény, rédacteur en chef du journal de Déak, le *Pesths-Naplo*, lorsqu'un aide-de-camp vint annoncer que le *Fackel-Zug* envahissait la place. On ouvrit la fenêtre centrale de la grande salle, et le roi parut sur le balcon. Je doute que souvent des oreilles princières aient été saluées par de pareilles acclamations, et François-Joseph a dû s'avouer à lui-même que ces *eljens* ont quelque chose d'entraînant, et qui jusqu'à un certain point explique cet amour passionné de la popularité que le Hongrois est accusé de porter à un si dangereux excès. Il n'y avait pas à s'y tromper : cette secrète vibration, que rien ne remplace ni n'explique, et que reconnaissent tous ceux qui ont jamais eu l'habitude d'une assemblée, ce courant électrique frappait le prince et le peuple à la fois et les unissait. Un de ces momens-là vaut mieux que le meilleur édit ou même le plus sage *act of parliament* du monde, et ne s'obtient ni par l'un ni par l'autre. Ils étaient là à se regarder, à se saluer, à *s'entendre*, la foule et le roi, quand arriva un de ces accidens heureux qu'on n'aurait peut-être pas tort d'envisager comme un véritable présage. Dans une des secondes de repos que se permit le public en ses acclamations, certains sons abrupts, mais bien connus, un rhythme familier à chaque enfant, se font entendre; on écoute haletant, la phrase se détache, stridente, altière, jouée avec un entrain qui fait de chaque note un cri de guerre : c'est le *Rakoczy-Marsch!* Qui donc a donné l'ordre à cette musique de régiment d'avoir tant d'esprit et d'à-propos? Qui vient d'inspirer à ces cuivres impériaux une pensée d'une si victorieuse politique? Ce qui est certain, c'est qu'à la première phrase du *Rakoczy*, entonnée par la musique militaire, l'enthousiasme devint de

la frénésie; mais ce n'était pas tout. Il n'est point de fête en Hongrie, ni de rassemblement, ni de cérémonie publique, sans qu'il y ait des *bohémiens*, des *zigeuners*. Or, mêlés à la foule des porte-flambeaux, se tenaient sur la place de Bude les *zigeuners* de la fameuse bande de Paticcarius, et sitôt que le dernier son de la marche rebelle eut cessé, il s'éleva, on ne sait d'où, un chant depuis bien longtemps banni des pays hongrois. Sur la corde frémissante des violons bohémiens, sous un coup d'archet qui semblait vouloir arracher l'âme à l'instrument, se formulèrent les accords de l'hymne autrichien du *Gott erhalte Franz den Kaiser*, de Haydn. La douce et grande mélodie (bien autrement humble et chrétienne que le *God save the Queen*), ce chant impérial habitué aux pompes de l'église, aux orgues et aux voûtes des cathédrales, s'élança cette fois en prière désolée, mais fervente, vers les voûtes du ciel étoilé, et François-Joseph put se dire que la vraie réconciliation avec le peuple hongrois s'accomplissait lorsque l'appel aux armes de Rakoczy vint se confondre avec le *Gott erhalte* sur cette place du château de Bude.

Et maintenant de tout cela que reste-t-il? Le *résultat* de cette visite du roi à Pesth, de cette entrevue entre le monarque et la nation, il importe qu'on ne se l'exagère point, car tout espoir mal placé amènerait d'irrémédiables déceptions. Il ne faut surtout pas, dans ce qui vient de se passer, voir plus qu'il n'y a eu en réalité. La visite de François-Joseph, sa réception, la cordialité, disons le mot, l'enthousiasme qu'il a provoqué et qui a fini par le gagner lui aussi, tout cela n'a eu et ne pouvait avoir qu'un seul effet : la destruction d'une animosité qui empêchait tout, la conquête d'un terrain sur lequel on discutera plus tard. Au fond, rien n'est changé par la rencontre entre les Hongrois et leur roi; mais tous les changemens sont rendus possibles. La prochaine convocation de la diète sera le premier acte par lequel s'ouvrira la nouvelle ère. Alors, mais pas avant, on discutera, et les discussions auront pour fruit de véritables transactions, si de chaque côté on se pénètre de cette conviction, que la modération est un devoir. Le résultat par excellence du voyage royal aura été de faciliter l'oubli. On s'est tendu la main; il faut donc chasser tous les souvenirs du passé, sans quoi la paix est impossible. L'Autriche a eu très peur, la Hongrie a eu très mal : il faut que l'une et l'autre oublient, car, malgré la souffrance et malgré l'épouvante, s'il est dans tout ceci un mot inadmissible, c'est celui de *pardon*; nul n'a été assez vainqueur pour le prononcer, nul assez vaincu pour l'entendre. Il s'agit d'*oublier*. Il ne serait que trop facile de dresser la liste des accusations réciproques, d'enregistrer les griefs qui s'amoncellent depuis si longtemps; mais qu'y gagnerait-on? Mieux vaut s'en tenir aux paroles

si vraiment patriotiques du comte Emil Dessewffy en mars 1861, paroles alors dédaignées, mais heureusement applicables aujourd'hui : « Quand un mari et une femme ne peuvent divorcer, ce qu'il y a de plus sage, c'est de chercher à se tolérer mutuellement. » Placée comme elle l'est géographiquement, la Hongrie ne peut s'unir qu'à l'Autriche; mais le contrat qui les lie se base sur des devoirs et des droits égaux des deux côtés. Si le passé renferme une même somme de torts et de fautes, donnons le respect mutuel pour point de départ à l'avenir. Je sais que cela est difficile, mais le salut de deux nobles pays en dépend, et s'entre-marchander son estime et sa confiance serait désormais l'acte le plus impolitique. Il convient que de parti-pris on se fie l'un à l'autre; hors de là, pas de remède. Ces quatre dernières années ont appris aux Autrichiens que les Hongrois étaient en mesure de refuser d'acheter trop cher la réunion avec l'Autriche, mais elles ont aussi appris aux Hongrois que l'empire pouvait *vivre* sans le royaume. Tous deux ont pu reconnaître que, sans l'union, toute puissance réelle, tout progrès, toute prospérité, demeurent interdits à chacun. Tels sont les principes de modération qui doivent guider les discussions ultérieures entre Vienne et Pesth. Pour le moment, ce qu'on a gagné par le voyage royal, c'est, je le répète, un terrain sur lequel on pourra se réunir pour délibérer, c'est l'aveu mutuel bien constaté qu'on désire se rapprocher et s'entendre. Ce n'est que cela, et c'est déjà beaucoup.

III.

Il faut rechercher maintenant quels avantages politiques peuvent naître pour l'Autriche comme pour la Hongrie de cette situation nouvelle. Ce qui est resté à l'Autriche de son passé, c'est, il faut bien le dire, une certaine lenteur de vie. La conscience de ce qu'elle est et de ce qu'elle a ne lui est point encore pleinement venue. Il en résulte qu'ayant plus de liberté et plus de forces qu'elle ne sait, elle en éprouve une sorte d'embarras, et parfois use avec maladresse de biens qui ne lui sont pas familiers. C'est un peu l'histoire de tout prisonnier : une longue contrainte rend coutumière la gêne des mouvemens, et fait qu'en pleine lumière on garde encore l'habitude du demi-jour. Il est constant qu'en Autriche, à l'exception de quelques esprits distingués, — et qui, échappant aux influences de leur entourage, relèvent toujours et partout d'eux-mêmes, — on craint la vie. Ce torrent irrésistible qui porte vers leurs destinées les deux nations maîtresses de France et d'Angleterre, l'Autriche le redoute encore et n'y voit qu'un danger. J'appuie à dessein sur cet état de choses, car, si l'on ne s'en rendait pas compte, on courrait risque d'être injuste pour un pays qu'il ne faut jamais juger d'après

ce que sont les autres pays, mais d'après ce que lui n'est pas et ne peut pas être. Échappée en 1848 à la captivité plus ou moins douce où la tenait depuis quarante-deux ans le système attribué à tort au prince Metternich, et dont toute la responsabilité retombe sur l'empereur François, l'Autriche crut au premier moment avoir gagné quelque chose. Elle échangeait en effet un régime de police pour le régime militaire, et le changement coïncidait avec des victoires qui excitaient son enthousiasme. Dans le premier moment, le pays s'accommoda à peu près de tout, et la grande popularité de l'armée et de ses principaux chefs fit le reste. Les bruits militaires, le *pride pomp and circumstance* de la guerre, comme dit Othello, masquèrent cette nouvelle forme de compression. Bientôt cependant les hommes qui avaient su la rendre acceptable, le maréchal Radetzky, le prince Schwarzenberg, disparurent, laissant l'empire entre les mains du comte Buol et de M. de Bach. L'incapacité et la faiblesse s'alliaient dès lors à un parti-pris d'étroitesse qui vite rendit la conscience à l'opinion publique. On était individuellement surchargé d'impôts sans que l'état financier de la nation s'améliorât; on n'avait plus d'occasion d'être glorieux; on n'était plus qu'embarrassé, fourvoyé et pauvre, et on n'était pas libre : on se l'est dit « sans phrases. » Pour la première fois peut-être, nul parmi les peuples de la monarchie ne pouvait tirer une satisfaction relative de trouver près de lui un voisin plus malheureux. C'était partout l'égalité de la souffrance et du mécontentement.

Et pourtant la constitution du mois de mars 1848, celle qu'avait dû faire fonctionner le prince Schwarzenberg, contenait une parole heureuse et juste, une idée féconde, je veux parler de la *Gleichberechtigung*, droits égaux de toutes les races. Là étaient le principe et la promesse, là vraie raison d'être du nouveau règne; aujourd'hui encore, après dix années d'erreurs et de tâtonnemens, là est l'œuvre du moment, le problème que l'Autriche doit résoudre sous peine de périr. Je dis ceci pour tout le monde : pour les Hongrois comme pour les Autrichiens, comme pour les Polonais et pour les Bohêmes, ou rien n'est gagné aujourd'hui, ou il faut s'en remettre de tout à tous, et il devient nécessaire pour chacun de circonscrire ses propres prétentions par les droits d'autrui. J'ai pour ma part peu de craintes de l'avenir, mais ceux qui s'imaginent qu'aujourd'hui Pesth a vaincu Vienne et que tout est fait parce que les Hongrois arrivent au pouvoir, ceux-là se trompent absolument, et cette erreur ne saurait avoir que de déplorables conséquences. D'abord Pesth n'a pas vaincu Vienne, car ce qu'on est convenu d'appeler « Vienne » a depuis deux ans bien plus souffert de sa propre inaction que de toutes les colères de Pesth; ensuite si ce qui, pour le moment, est dévolu aux Hongrois, ne s'exerce pas

pour le bien de tous et pour le grand et général développement de toutes les forces et de tous les intérêts du pays collectif, de la monarchie, ce sera plus qu'une honte pour les Hongrois, ce sera la ruine morale de la Hongrie.

A dater d'aujourd'hui, la Hongrie doit compte de ses actions à l'Europe, et ses souffrances passées, il ne lui servira plus de rien de les invoquer. Elle en a fini avec la sympathie que ses plaintes inspiraient; elle est puissante, on va la juger à ses œuvres. Pour cette première phase de sa vie politique, sa direction est confiée à deux hommes éminemment propres à gouverner un pays : — je ne dis pas leur pays, je dis à dessein un pays. George Maïlath et Paul Sennyeï sont des hommes d'état européens en même temps que les hommes d'un état. Sur le chapitre des difficultés, ni le chancelier ni le *tavernicus* (ministre de l'intérieur) ne se doivent faire d'illusions. Elles sont grandes et complexes : il y en a du côté des autres peuples de la monarchie, du côté de l'Allemagne, du côté de la Hongrie et de ses partis politiques. Envisageons-les du côté des autres nationalités soumises à la maison de Habsbourg, et prenons les deux plus considérables : la Bohême et la Pologne.

Alliée incertaine, prompte à promettre pendant la lutte, perfide après le succès, socialement, historiquement, moralement séparée de la Hongrie plus encore que ne l'est l'Autriche, la Bohême serait la première à prendre en main la cause de l'empire centralisé, s'il était un jour question de rendre Vienne et Pesth vraiment égales. Un seul pas de trop du côté des Hongrois, et Prague deviendrait aussi incommode que l'a été Pesth. Si le comte Belcredi prend la place de M. de Schmerling aujourd'hui, c'est comme Autrichien, non comme Bohême. Il devient un *ministre de l'empire;* mais la possibilité pour lui de l'être dépend de la Hongrie, car, au premier empiétement de ce côté, le comte Belcredi n'a plus de choix; il redevient et il reste Bohême, ou sa présence n'a plus de signification. Le rôle que pouvait jouer M. de Schmerling, — un rôle modérateur, simplement, exclusivement impérialiste, — ce rôle, il n'est pas donné à tout le monde de le prendre, car il exige certaines conditions incompatibles avec une nationalité prédominante.

Maintenant, pour ce qui regarde la Pologne, le gouvernement est encore plus tenu d'être circonspect, car la Pologne, avec beaucoup moins de droits spéciaux à réclamer vis-à-vis de l'Autriche, s'est beaucoup plus que la Hongrie mêlée aux affaires de l'Europe. Elle a tant marqué dans la grande politique du monde que pour elle accepter un dualisme souverain, tel que les esprits prompts à s'alarmer le redoutent, serait une dernière déchéance, et équivaudrait presque à un nouveau partage. La Galicie, qui demeure tou-

jours Pologne, quoi qu'on fasse, a un intérêt d'amour-propre au maintien de la supériorité politique de la capitale de Vienne. Vis-à-vis des Polonais, l'Autriche tient toujours des cartes de réserve en main, et malgré tout elle ne peut pas les abandonner. Dans un siècle où l'homme est si troublé et si faible, et où, à travers ses petites agitations, Dieu le mène vers de si grandes choses, l'Autriche a mis à éviter toute vraie grandeur une ingénuité qui, mieux employée, l'eût faite prépondérante dans l'Europe centrale. Plusieurs fois cette grandeur l'est venue solliciter : elle s'en est toujours détournée, mais le souvenir lui reste. La Pologne a été pour elle une suprême occasion manquée : reviendra-t-elle un jour? Qui le sait? En attendant, le moment serait mal venu pour demander à la Pologne autrichienne de s'humilier bénévolement.

On le voit donc, tant qu'il s'agira d'une *juste satisfaction* accordée à la Hongrie (et chacun la reconnaît juste, y compris les Viennois eux-mêmes), on trouvera partout de l'appui. On en trouvera d'autant mieux que, vis-à-vis du gouvernement central, il y a infiniment d'abus d'autorité dont il est également important, pour chaque partie de la monarchie, de se débarrasser. La lutte contre la bureaucratie est une lutte nécessaire et à laquelle on n'échappera pas. De là cette lenteur de vie que j'ai signalée, et à laquelle il faut remédier par une plus large somme de *self-government*. Il incombe par conséquent à ceux qui vont maintenant diriger la Hongrie de poser comme limite à ses prétentions la ligne où s'arrêtera la coopération des autres races. C'est le vrai sens de la *Gleichberechtigung*, et il faut s'y tenir.

Pour l'Allemagne, la question me paraît beaucoup plus claire, car rien dans ce qui pourrait s'appeler « politique hongroise » ne saurait porter atteinte aux convictions de la grande Allemagne du dehors, bien au contraire. Pour ce qui constitue le *cultur element*, dont l'Allemand est à juste titre si fier, pour ces glorieuses traditions et ces illustres noms auxquels l'humanité tout entière rend hommage, le Hongrois est plein de déférence. Or, comme d'autre part il mentirait à lui-même, à ses origines, à ses opinions, à ses habitudes, à ses goûts, s'il n'était l'ennemi juré et hautain de la Prusse de M. de Bismark, je ne vois pas quelle raison l'Allemagne du dehors pourrait avoir de redouter une certaine prépondérance de l'élément hongrois en Autriche.

Reste la question par excellence, c'est-à-dire la Hongrie elle-même et ses partis politiques. Le nouveau cabinet en est-il maître? Ou bien, dès les premiers débats de la diète, s'apercevra-t-on que MM. de Maïlath et Sennyeï ne sont que des girondins, et que, sous quelque aspect, heureux ou terrible, que l'avenir se présente, il faut

renoncer à toute idée de s'arrêter en route? Si j'osais émettre une opinion personnelle, je dirais que raisonnablement il n'y a point lieu à grande crainte; mais d'une assemblée hongroise peut-on jamais être assuré d'avance qu'elle fera ce qui semble le plus raisonnable? C'est avec l'imprévu qu'on doit surtout compter, et quiconque possède à un certain degré l'expérience du caractère hongrois a le droit de se demander si le lendemain de son ouverture la diète ne prendra pas un tout autre air que celui de la veille. Bien des raisons, je le sais, parlent en faveur de la modération : la fatigue et l'appauvrissement du pays, sa relative immobilité politique, et la nécessité (grande pourtant dans ce siècle de solidarité) de ne pas renoncer par un coup de tête à la considération de l'Europe; mais la modération peut n'être pas populaire dans l'instant où l'on en aura le plus besoin, et alors quelle sera la tournure des choses des deux côtés de la Leitha?

Oui, sans doute, une certaine panique règne à cet endroit dans le public de Vienne, et le passé de l'Autriche sert ici de prétexte à bien des appréhensions. Le mot de *réaction* vole de bouche en bouche, et dans un pays où toute liberté date d'une heure si récente, on se voit au moindre changement en passe de rebrousser chemin vers le moyen âge et la féodalité. La réaction cependant n'est pas à craindre en Autriche, et quand même il arriverait demain un ministère composé des élémens les plus rétrogrades, les Thun, les Salm, les Clam, je suis convaincu que ce ministère se montrerait ni plus ni moins *constitutionnel* que n'a été celui de M. de Schmerling, ou que ne le serait un cabinet sorti d'une majorité de l'extrême gauche. Le budget est un non moins grand maître que le temps, et les pays à déficits réguliers ne peuvent se permettre certains actes, celui par exemple de se mettre l'Europe moralement à dos. Ce qui rend d'ailleurs la réaction impossible, c'est le caractère même du peuple autrichien. Tout jeune, tout embarrassé de lui-même qu'il soit dans la carrière politique, ce pays d'Autriche possède déjà un vrai public, une opinion publique, non-seulement saine et sagace, mais élevée. Ce qu'on peut nommer le *peuple autrichien* a eu de tout temps la nature, les instincts les plus honnêtes; malheureusement il est resté aux individus qui le composent, après tant d'insuccès de tout genre, un esprit d'incurable méfiance. Réunissez ces individus néanmoins, et vous avez un public qui ne se trompe guère et qui va au droit et à l'honnêteté par une sorte d'élan naturel. Dès l'instant qu'il s'agit d'une véritable infortune ou d'un succès national dont on doive être fier, la vie se retrouve, et vous voyez que ni le dévouement ni l'enthousiasme ne manquent. Fiez-vous alors à l'homme de la rue comme au plus grand seigneur : le prince de l'empire et le *Wiener-Fia-*

ker (1) sentiront ensemble, et ils sentiront juste. C'est précisément avec cette homogénéité d'opinion que les nouveaux ministres hongrois doivent compter. Elle a énergiquement contribué à amener la chute de M. de Schmerling par son impatience de voir *satisfaire* les Hongrois; mais il faut craindre de la réveiller contre soi. Elle a voulu la justice pour la Hongrie; peut-être s'effraierait-elle de ce qui ressemblerait à de la faveur, et à tout abus de puissance elle se montrerait à coup sûr hostile.

La voix publique attribue une influence décisive, dans la dernière crise politique, au comte Maurice Esterhazy, ministre de Hongrie et ministre sans portefeuille, et la voix publique n'a point tort. A certains égards, le comte Esterhazy convient mieux que personne à l'œuvre compliquée dont il s'agit, car de ce qui appartient à l'intelligence rien ne lui a été refusé. Dégagé de tout esprit d'exagération à l'endroit des prétentions nationales de ses compatriotes, il a tant vécu à l'étranger en se mêlant aux hommes distingués des autres pays, qu'il comprend à merveille les sacrifices par lesquels il faut acheter l'attention et la considération de l'Europe. De ce côté, il n'y a point à craindre : le comte Esterhazy est un véritable *Européen* avec une nuance française prononcée, — quelque chose comme un Français de l'école de M. de Talleyrand : fin, vif, moqueur, persuadé que la diplomatie sert encore à quelque chose, et pensant que savoir mépriser les hommes dénote de la supériorité d'esprit. Peut-être le comte Maurice Esterhazy a-t-il trop de respect pour la simple capacité, pour ce qu'on est convenu de nommer en politique l'habileté, vieux préjugé dont à cette heure on revient. A tout prendre, le comte Esterhazy est une force, et on voudrait presque le savoir ambitieux, car l'ambition, la grande, la *vraie*, est coutumière de la victoire et souveraine dans la découverte de ces moyens qui passent le talent, de ces « raisons du cœur que la raison ne connaît pas. »

Quant au comte Mensdorff, un seul mot suffira pour le caractériser : tout le monde a confiance en lui, et ses ennemis, s'il en a, l'entourent d'un grand respect. La meilleure garantie de la politique de modération, sans laquelle rien ne pourra réussir, se trouve dans le fait que le comte Mensdorff a été chargé de former le nouveau ministère, car le comte Mensdorff, appelé à présider ce cabinet dont la réconciliation avec la Hongrie fait la base actuelle, le comte Mensdorff est par excellence *un Allemand*, un Allemand des

(1) Commentateur public de tout événement politique ou social, le cocher de fiacre joue à Vienne un rôle analogue à celui du gamin de Paris. Le malheur veut que son esprit (et il en a beaucoup, et du plus aiguisé) s'exerce en un dialecte local parfaitement inintelligible pour quiconque est né, je ne dirai pas en dehors de l'Autriche, mai en dehors des faubourgs de Vienne.

états moyens, un Allemand de la grande Allemagne. C'est à lui et à son esprit de justice et de loyauté que l'empire s'en référera de la défense des intérêts impériaux et des principes nouveaux de liberté se développant sous toutes les formes.

Un mot du nouveau *tavernicus*. Le baron Paul Sennyeï arrive aux affaires sans autres précédens que sa réputation d'être par excellence l'homme du système de la conciliation. Esprit très ferme et très convaincu, mais d'une grande rectitude et d'une douceur de formes d'ailleurs indispensable à la tâche difficile qu'il assume, la pratique des partis, l'expérience des événemens, lui ont appris l'art des transactions. On peut prévoir qu'il se prêtera volontiers à toute espèce de compromis non dommageable au but définitif qu'il importe maintenant d'atteindre. Le baron Sennyeï fut, parmi les conservateurs de son pays, le premier à se ranger à l'opinion du comte Apponyi lorsque celui-ci déclara hautement qu'il n'y avait désormais pour la solution du différend hongrois rien de possible en dehors d'une entente complète avec Déak et son parti. Depuis, on l'a toujours vu s'affirmer dans le sens des idées libérales. Par l'entrée au ministère du baron Paul Sennyeï, le cabinet hongrois se trouve donc entièrement constitué, car, ne nous y trompons pas, c'est d'un cabinet hongrois, et non mixte, qu'il s'agit à cette heure. Le personnage éminent qui préside la chancellerie demeure aujourd'hui seul responsable de l'avenir. « Si nous avions à caractériser les trois hommes appelés à gouverner les destinées du pays, lisait-on hier dans un journal de Vienne (1), nous verrions dans le comte Esterhazy le représentant de la raison sage, froide, circonspecte, tandis que le baron Sennyeï jouerait à nos yeux le rôle du cœur chaud et généreux, et M. de Maïlath celui de la volonté, du criticisme chargé de dégager l'acte direct de ces diverses combinaisons de l'entendement et du sentiment. »

Il me reste à parler du rôle que joue également la couronne dans tout ceci et du rôle que joue l'empereur, deux choses bien distinctes, car ce que représente l'empereur de sa personne aujourd'hui, la couronne le représentera probablement dans la constitution de l'Autriche longtemps après que l'empereur actuel ne sera plus. La couronne est encore une force constitutive très grande en certains cas, et même prépondérante dans l'état présent de la monarchie autrichienne. Il serait inutile de discuter sur ce point, de prétendre que cela doit être autrement, ou de citer l'Angleterre, comme toujours : le fait est tel que je le dis, et plus certain que jamais; même aux pires époques de mécontentement et de plaintes, on ne l'entendit contester par aucune des diverses populations de l'empire.

(1) Le *Debatte*, 19 juillet.

Il faut donc se résigner à compter avec la couronne. Toutefois ce qui caractérise le régime actuel, c'est que la couronne n'est plus qu'*une* des forces constitutives du pays, au lieu d'être *la* force absolue. Maintenant que penser de celui qui la porte? que penser de l'empereur?

En parlant des douze années qui ont suivi son avénement, j'ai exprès évité de nommer l'empereur, car il a pendant ce temps moins agi sur les choses qu'on ne trouve naturel de le croire. De 1848 à 1860, l'empereur a laissé à ses ministres beaucoup plus d'autorité qu'on ne le pense, aimant mieux, en présence de si déplorables résultats, décliner toute part de responsabilité. De 1848 à 1860 s'accomplit la première période de l'éducation de l'empereur, il apprit alors à voir ce qu'il lui faudrait répudier. On se tromperait fort à croire qu'après la campagne de 1859 les réformes libérales fussent devenues urgentes, ou qu'il y eût eu danger à ne les pas décréter. Urgentes, oui, sans doute, depuis un demi-siècle, mais non plus urgentes en 1859 qu'en 1856 ou en 1852, et le gouvernement ne courait aucun risque à ne pas les accorder, car cette absence de vie et de passion que j'ai déjà signalée écartait tout danger pressant en amortissant l'énergie naturelle. Aucune crainte de révolution ne talonnait l'empereur, mais s'il a pris l'initiative des réformes de 1860, c'est qu'il a senti que cette absence même de mouvement était un danger pour l'empire. Il a voulu lui rendre l'air et la vie, et il n'est que juste de lui en savoir gré.

Ce qui est certain encore, c'est que la Providence n'a pas prodigué inutilement ses leçons à François-Joseph, car s'il y a un mot que l'on puisse dire en toute conscience, c'est que l'empereur a *beaucoup appris*. Depuis le grand Maximilien, la confiance en soi vient tard aux princes de la maison de Habsbourg, et il y a bien eu des momens où Marie-Thérèse elle-même, avant de suivre sa simple et toujours heureuse inspiration, se trompait en prêtant trop de foi à l'avis de conseillers qui ne la valaient pas. Cette méfiance-là est aussi, je crois, au fond de certaines hésitations de l'empereur François-Joseph. Ce qu'il importe de constater, c'est que là où il ose enfin suivre son inspiration, il touche juste, et que là où il a pu se décider à l'action, il agit vite. S'il ne possède point à l'état de don la divination immédiate des hommes, on peut dire qu'à la longue rien ne lui échappe, et que sous cette apparente lenteur se cache une grande justesse de jugement, un sens de parfaite modération. Cette faculté de peser lentement ses actes et de les exécuter promptement est de nature à inspirer quelque confiance à ceux qui se font le moins d'illusions sur la gravité de la situation de l'Autriche.

Une des plus sérieuses difficultés de cette situation pour l'empereur comme pour le pays lui-même, c'est encore l'isolement. L'Au-

triche vit moralement isolée, tout s'y passe trop en dehors de ces courans d'opinion publique dont on ne mesure la profondeur et qu'on ne cesse de redouter qu'en s'y plongeant. Il semble que les traditions du vieux temps ne s'éloignent qu'à regret de cette terre où tant de gens s'entêtent encore à ne pas reconnaître quelle cause d'infériorité c'est pour un pays de vouloir à toute force vivre autrement que tout le monde. Quand on arrive des grands centres de l'activité humaine, de Paris ou de Londres, on est toujours consterné de voir combien peu l'habitant de Vienne se rend compte de l'estime de l'étranger pour l'Autriche : il croit à de l'hostilité, ce qui n'existe pas; mais il s'abuse totalement sur la cause de la désapprobation raisonnée qui le frappe. Il ne se doute pas par exemple que pour l'Anglais, jusqu'à ces derniers temps, l'Autriche, au point de vue des *affaires*, demeurait une terre inconnue. L'Anglais déplorait qu'il en fût ainsi; mais ce qu'il y a de parfaitement sûr, c'est qu'il refusait de jamais croire que cela pût être autrement. Je n'oublierai de ma vie la surprise et l'incrédulité polie, bien qu'absolue, avec lesquelles mon ami M. Glyn m'écouta lorsqu'il y a deux ans et demi je lui développai mes raisons de croire à l'avenir de l'Autriche. Proposer un pareil terrain aux opérations du capital anglais, qui avant tout cherche la vie (et qui par exemple inonde l'Italie, parce que l'Italie éclate de séve et de vie), proposer un pareil terrain à un aussi pratique esprit, c'était vouloir se faire prendre pour un habitant de la lune. Aussi, quand la banque anglo-autrichienne vint prouver par son succès que les sources du crédit n'étaient point taries en Autriche (1), ceux qui avaient conseillé cette création purent-ils se souvenir qu'ils avaient passé dans la Cité de Londres pour des insensés. Il ne faut pas aujourd'hui essayer de se soustraire à aucune des obligations de la vie commune. Tout est solidaire de notre temps, rien ne peut se séparer de la masse, et vouloir vivre pour soi c'est vouloir diminuer sa vie d'autant. Se faire estimer très haut par d'autres pays, c'est augmenter son crédit, et la sympathie, le respect que l'Autriche pourrait aisément inspirer à l'Europe, l'Europe les lui rendrait à beaux deniers comptans. Cela peut sembler prosaïque et d'un terrible positivisme, mais c'est de toute vérité, et il importe à l'Autriche de l'apprendre.

« Qui ne fait pas tout son devoir ne fait pas son devoir du tout, » dit un proverbe britannique, dont l'Autriche jusqu'à ce jour ne s'était pas doutée. On a tant de confiance dans les ressources infinies du sol, dans les capacités du pays, que l'idée de s'aider soi-

(1) Dans sa première année d'existence, la banque de Vienne a vu passer entre ses mains plus de 400 millions de florins (800 millions de francs), fruits de la confiance publique.

même afin que le ciel vous aide ne rencontre que de rares disciples. En matière de devoir en Autriche, on évite l'excès, et c'est grand dommage. Cela toutefois reste affaire de temps. Qu'il se trouve quelque jour à Vienne un ministre qui réponde aux besoins de l'époque, qui montre ce que c'est que de se sacrifier tout entier à son œuvre, de ne reculer devant aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, de braver même la mort, si à mi-chemin elle arrête qui fait plus que son devoir, donnez à l'Autriche un tel homme, et, soyez-en sûr, le pays le suivra, l'empereur ne lui fera pas obstacle.

L'Angleterre donne un autre exemple à l'Autriche. C'est le pays le plus lourdement imposé de l'Europe, et relativement celui où la taxation pèse le moins, attendu que les moyens de supporter cette taxation sont plus grands que partout ailleurs. Voilà une leçon que l'Autriche ne saurait trop méditer. Il s'agit pour elle d'augmenter les sources naturelles de l'impôt afin que le pays puisse facilement supporter les charges nécessaires. Le jour où se réalisera un tel programme, on croira rêver en pensant à l'administration qui pendant ces quatre dernières années a régi les finances, et ce passé de tâtonnemens, de cachotteries et d'effacemens, dont il n'est pas juste pourtant d'accuser toujours M. de Plener (1), n'apparaîtra plus que comme un nuage imperceptible sur l'horizon éclairci. L'Autriche a son sort dans ses mains à cette heure; il lui faut beaucoup de sagesse, beaucoup de modération, de la générosité toujours et une juste appréciation d'elle-même. Qu'elle se dise qu'elle doit mériter la considération de l'Europe, mais qu'elle ne l'aura qu'en la méritant. Elle ne peut faire un seul pas vers le passé, mais elle peut tout attendre de l'avenir, car, ainsi que le disait le grand Frédéric, moins suspect que personne en pareille matière, « le pays d'Autriche est un bel et bon pays. »

BLAZE DE BURY.

(1) On peut dire en effet que le département des finances a souffert surtout jusqu'à ces derniers temps d'une incapacité collective. Il importe à ce propos de savoir à quoi s'en tenir sur le prétendu « guignon financier » de l'empire. Au mois de janvier 1863, un emprunt de 15 à 20 millions de livres sterling, devant servir à rembourser la banque nationale et à faire reprendre à l'Autriche ses paiemens en espèces, fut proposé à Vienne par deux des plus grandes maisons de la Cité de Londres. Acceptée aussitôt avec ardeur par les ministres politiques, cette offre, tombée du ciel, on peut le dire, vint échouer contre la force d'inertie invétérée du département des finances. On ne refusa point, on éluda, on échappa par des atermoiemens à la fortune, pour en arriver au rapport d'il y a deux mois, que M. de Plener lui-même a qualifié d'*écrasant*, et qu'on eût si bien pu s'épargner.

L'EXPÉDITION DE CHINE

EN 1860

II.

TRAITÉS DE PÉKIN.

I. *Correspondence respecting affairs in China*, 1859-60. — II. *Papers relating to the affairs of China*, 1864. — III. *Relation de l'expédition de Chine en 1860*, rédigée au dépôt de la guerre, 1862. — IV. *Relation de l'expédition de Chine par le lieutenant de vaisseau Pallu*, 1863. — V. *Négociations entre la France et la Chine en 1860, Livre jaune du baron Gros*, 1864. — VI. *Mémoires sur la Chine*, par le comte d'Escayrac de Lauture, 1864. — VII. *La Chine et les puissances chrétiennes*, par D. Sinibaldo de Mas, 1861.

I.

La prise des forts de Takou ouvrait aux alliés le chemin de Tien-tsin (1). Le corps d'armée chargé de couvrir l'embouchure du Peï-ho était en pleine fuite; la garnison de Tien-tsin avait abandonné les ouvrages établis à grands frais pour la défense de la ville. San-ko-lin-sin, accompagné seulement de quelques cavaliers, était parti dans la direction de Pékin. La route, par terre comme par eau, se trouvait donc complétement libre; elle avait été d'ailleurs éclairée par le contre-amiral Hope, qui, dès le 23 août, ne prenant conseil que de son impatience, s'était vivement lancé, avec quelques canonnières, à l'intérieur du fleuve, qu'il avait remonté le même jour jusqu'à Tien-tsin. Le gouverneur-général Hang et les deux commissaires impériaux récemment nommés, Ouen et Heng-ki,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

lui avaient fait l'accueil le plus empressé; la population, qui pouvait être surprise par l'apparition du drapeau européen (car des proclamations tout récemment apposées dans toutes les rues lui annonçaient en termes pompeux la défaite des *barbares*), avait montré la plus parfaite résignation. Dès le premier moment, les négocians qui avaient traité de la fourniture des approvisionnemens pour l'armée de San-ko-lin-sin s'étaient mis à la disposition des agens anglais pour procurer des vivres à l'armée alliée. Au surplus, les habitans de Tien-tsin se souvenaient de l'ordre qui avait régné dans leur ville lors du séjour des troupes européennes en 1858, et ils avaient lieu d'être tout à fait rassurés. Quelques Chinois, dans leur prudence extrême, avaient envoyé leurs femmes à la campagne; mais les boutiques étaient restées ouvertes, et, sauf le départ brusque et peut-être médiocrement regretté de la garnison tartare, il n'y avait rien de changé dans la physionomie de la ville.

A leur arrivée à Tien-tsin, le baron Gros et lord Elgin furent officiellement informés que l'empereur, par un décret du 24 août, venait de désigner Kouei-liang et le gouverneur-général Hang comme plénipotentiaires pour traiter de la paix, et le même jour ils reçurent de Kouei-liang une dépêche ainsi conçue :

« Aux termes du décret impérial qui me donne l'ordre de me rendre à Tien-tsin pour y régler, de concert avec le gouverneur Hang, tout ce qui est relatif à l'échange des ratifications du traité, j'ai l'honneur de vous annoncer que, muni du sceau de commissaire impérial, j'arriverai à Tien-tsin le 31 août. Quant à l'ultimatum présenté dans le mois de mars dernier, il n'est pas une clause sur laquelle nous ne puissions tomber d'accord. Je vous prie donc d'attendre que je sois arrivé à Tien-tsin pour voir votre excellence et m'entendre avec elle. »

Cette première communication annonçait que le gouvernement chinois était disposé à céder sur tous les points. Ce qui devait encore inspirer confiance, c'était le choix qui avait été fait de Kouei-liang pour mettre fin aux difficultés pendantes. Kouei-liang avait négocié et signé en 1858 les traités de Tien-tsin; il en comprenait donc toute la portée. Il connaissait personnellement les deux ambassadeurs. On savait qu'il comptait à Pékin parmi les chefs les plus décidés du parti de la paix. Le baron Gros et lord Elgin allaient donc avoir affaire à un personnage sérieux, éclairé, conciliant, dont l'intervention devait être décisive. Ils jugèrent néanmoins qu'il était indispensable d'obtenir du gouvernement chinois des déclarations et des garanties plus certaines; ils se proposaient en outre d'ajouter aux clauses insérées dans les traités de Tien-tsin diverses dispositions relatives tant au paiement d'une indemnité supplé-

mentaire à réclamer pour les frais de la nouvelle guerre qu'à l'occupation des points qui devaient demeurer en la possession des alliés jusqu'au paiement intégral des indemnités. Enfin ils désiraient que Tien-tsin, dont l'importance commerciale était très grande, fût compris parmi les ports ouverts aux négocians européens. Il répondirent donc à Kouei-liang (28 et 29 août) en précisant dans les termes les plus nets les conditions auxquelles ils consentiraient à traiter avec le nouveau plénipotentiaire. Quant au chiffre des indemnités, le baron Gros exigea que la Chine payât à la France 60 millions de francs, au lieu des 30 millions stipulés dans la convention de Tien-tsin, et lord Elgin demanda de même 60 millions, soit 15 millions de plus que le chiffre obtenu par l'Angleterre en 1858. Les ambassadeurs déclarèrent, en terminant leurs dépêches, que l'état de guerre n'était point encore suspendu, et que les généraux alliés poursuivraient leurs opérations jusqu'à ce que l'on fût complétement d'accord. Pour être sûr que le gouvernement chinois serait exactement tenu au courant des demandes présentées en dernier lieu, le baron Gros eut le soin d'adresser directement aux membres du grand-conseil, à Pékin, une copie de la dépêche qu'il venait d'écrire à Kouei-liang. L'expérience avait montré qu'avec la diplomatie chinoise on ne saurait pécher par excès de précaution. Combien de fois déjà n'était-il pas arrivé que les communications les plus importantes des représentans étrangers s'étaient perdues sur la route de Pékin, ou n'y étaient parvenues que dénaturées par le mensonge d'une traduction trop libre! Il importait que dans cette circonstance l'empereur fût bien et dûment informé, par-dessus la tête de Kouei-liang, des conditions imposées par les alliés.

Le plénipotentiaire chinois avait annoncé son arrivée à Tien-tsin pour le 31 août. Les derniers jours du mois purent donc être employés à diriger sur cette ville, qui allait devenir le quartier-général, les troupes anglo-françaises. Cette opération, par suite de laquelle le gros du corps d'armée se trouva bientôt établi à Tien-tsin, pouvait être considérée comme un acte de guerre, et les ambassadeurs entendaient bien qu'aux yeux des Chinois il en fût ainsi, car, malgré les déclarations contenues dans la première dépêche de Kouei-liang, ils sentaient qu'il fallait peser jusqu'au dernier moment sur les déterminations du cabinet de Pékin. D'un autre côté, ils voulaient que, tout en conservant l'attitude militante, l'armée ne poussât point trop loin les démonstrations agressives, afin de ne point inspirer à l'empereur de Chine une frayeur telle qu'il prît tout à coup la résolution de se retirer en Tartarie, laissant là ses mandarins et son empire, ce qui eût singulièrement compliqué les affaires. Dans cette double pensée, amener l'armée à Tien-tsin,

c'était tout à la fois se tenir dans la mesure d'un acte purement comminatoire et faciliter, si cela devenait nécessaire, une marche en avant vers la capitale : dépasser cette limite et faire immédiatement un pas de plus sur Pékin, c'eût été trop. On se trouvait donc établi à Tien-tsin dans la meilleure situation pour négocier ou pou combattre. Du reste, l'incertitude ne devait pas être de longue durée. Kouei-liang arriva le 31 août, ainsi qu'il l'avait annoncé; il sollicita une entrevue avec les ambassadeurs, qui exigèrent au préalable une réponse écrite à leurs demandes. Voici la dépêche qu'il adressa, le 3 septembre, au baron Gros ainsi qu'à lord Elgin :

« Kouei et Hang, etc., ont reçu la dépêche que votre excellence leur a fait l'honneur de leur écrire, et, après en avoir pris connaissance, ils ont acquis la certitude que votre excellence désirait voir la paix se rétablir et non la guerre continuer. Nous venons donc ici par ordre de l'empereur, et nous déclarons en premier lieu que l'on doit en revenir à l'exécution du traité signé en 1858, et que toutes les clauses de l'ultimatum notifié par votre empire au mois de mars dernier et rappelé dans votre dépêche du 30 août sont acceptées sans restriction.

« Nous prions donc votre excellence de vouloir bien faire suspendre les hostilités pour assurer le rétablissement de la paix. Quant à l'indemnité, il restera à nous entendre sur le mode d'en répartir le prélèvement dans les douanes des ports ouverts au commerce étranger.

« Nous vous envoyons la présente dépêche en attendant que nous convenions d'une entrevue dans laquelle nous nous concerterons sur le voyage à Pékin et sur l'échange des ratifications du traité. »

Les termes explicites de cette dépêche ne laissaient rien à désirer. Le même jour, 3 septembre, les deux ambassadeurs répondirent qu'il ne s'agissait plus que de fixer une entrevue entre les secrétaires et les interprètes pour libeller la convention d'après les bases acceptées. Cette convention serait ensuite signée. Les commandans alliés suspendraient alors les opérations militaires, et les ambassadeurs se rendraient à Pékin avec des escortes convenables, pour y procéder à l'échange des ratifications des traités de 1858, et pour remettre à l'empereur de Chine les lettres autographes de l'empereur des Français et de la reine d'Angleterre. Tel était le programme tracé par le baron Gros et lord Elgin, programme qui fut accepté par la fixation au 7 septembre des conférences préparatoires, auxquelles devaient prendre part les secrétaires et les interprètes. Les commissaires impériaux avaient bien, dans une dépêche spéciale, soumis au baron Gros quelques objections au sujet de l'indemnité supplémentaire de 30 millions qu'il réclamait, tandis que lord Elgin se bornait à demander un supplément de 15 millions; mais, bien que l'ambassadeur français se fût dispensé de répondre à cette communication et maintînt par là son

chiffre, cette petite difficulté n'était point de nature à inspirer la moindre inquiétude sur l'ensemble des négociations.

La confiance était donc entière. Certes les ambassadeurs pouvaient et devaient croire qu'ils tenaient enfin la paix, et qu'ils n'avaient plus à s'occuper que des préparatifs de leur voyage à Pékin. Quel fardeau de moins pour leur responsabilité! Quant aux troupes, qui perdaient ainsi l'espoir d'entrer, enseignes déployées, dans la cité impériale prise d'assaut, elles regrettaient amèrement leur rêve; elles maudissaient la diplomatie qui les arrêtait court au plus beau moment de la campagne, elles s'indignaient contre ces Tartares qui lâchaient pied au premier feu. Au lieu de combattre, elles allaient donc en être réduites à fournir des escortes d'apparat et à faire la haie! C'était un véritable désenchantement. Dans l'opinion des soldats, les rebelles chinois étaient d'autres gens que les Tartares de San-ko-lin-sin : ceux-là du moins se battaient. On venait d'apprendre qu'ils avaient tenté, dans le milieu d'août, une nouvelle attaque contre Shang-haï, qu'ils n'avaient pas craint d'affronter les canons du détachement chargé de la défense du quartier européen, et que, malgré leur échec, ils continuaient à menacer la ville. A cette nouvelle, les commandans en chef n'avaient pas hésité à envoyer à Shang-haï un renfort de quelques centaines d'hommes tirés du corps expéditionnaire. Ainsi, pour la seconde fois depuis la déclaration de guerre, les troupes européennes protégeaient l'autorité de l'empereur de Chine et combattaient à son service. Il était permis aux soldats de ne rien comprendre à cette politique singulière qui les faisait tour à tour ennemis et alliés des mandarins, et qui déroutait leurs idées en même temps qu'elle contrariait leurs vœux les plus légitimes. Venir si près de Pékin et n'y pas entrer, quelle déception! Avoir subi cinq mois de mer pour tirer quelques coups de fusil à l'embouchure du Peï-ho contre les Tartares, à Shang-haï contre des insurgés, c'était une campagne manquée!

Les diplomates chinois épargnèrent à l'armée ce brusque dénoûment. On se disait tout bas, dans les régions politiques de Tien-tsin, que Kouei-liang n'avait point reçu les pleins pouvoirs pour traiter définitivement, et que ses actes demeuraient soumis à la ratification de l'empereur. En présence des assertions si formelles contenues dans les dépêches du commissaire impérial, comment admettre un pareil bruit? A supposer même que, lors de sa première lettre (25 août), Kouei-liang n'eût pas été muni des pleins pouvoirs, il devait au moins, lorsqu'il acceptait sans réserve, le 3 septembre, les conditions posées par les deux ambassadeurs, être assuré de l'adhésion de la cour de Pékin, à laquelle le baron Gros avait notifié directement copie de son ultimatum, et qui avait eu le temps

nécessaire pour se prononcer. La nouvelle qui circulait à Tien-tsin semblait donc plus qu'improbable; elle était exacte cependant. Dans les conférences du 7 septembre, les secrétaires des ambassades française et anglaise reçurent des interprètes chinois l'aveu tardif et naïf que Kouei-liang possédait bien le sceau impérial, comme il l'avait écrit, mais qu'il n'avait pas les pleins pouvoirs. On alla sans retard trouver Kouei-liang, que l'on eut beaucoup de peine à faire sortir de ses appartemens, où il se disait retenu par un grand malaise. Interpellé sur l'incident, il répondit d'une voix dolente qu'en effet ses actes ne devaient être définitifs qu'après la ratification de son gouvernement. Il ajouta qu'il ne doutait point de cette ratification, mais que, pour lever toute incertitude à cet égard, il écrirait le jour même à Pékin, d'où on lui expédierait les pleins pouvoirs nécessaires.

Les conférences furent immédiatement rompues. Le baron Gros et lord Elgin signifièrent à Kouei-liang que, devant un tel procédé, ils se considéraient comme dégagés, qu'ils se réservaient de modifier leurs conditions en les aggravant, que les troupes alliées se remettraient en marche vers Pékin, et que les négociations ne seraient reprises, s'il y avait lieu, qu'à Tong-chaou (ville située à 18 kilomètres de la capitale) avec des commissaires impériaux munis des pouvoirs les plus étendus. Vainement, par deux lettres suppliantes, écrites coup sur coup dans cette même journée du 7 septembre, Kouei-liang et ses collègues conjurèrent-ils les ambassadeurs de ne point abuser d'une semblable méprise, de patienter un peu, d'attendre encore, — trois jours seulement, — de ne point partir avec une armée qui allait effrayer la population inoffensive, de leur accorder au moins quelques momens d'audience, — tout cela exprimé dans le style patelin, innocent, obséquieux, dont les diplomates chinois ont le secret et le génie. Lord Elgin et le baron Gros demeurèrent inflexibles. Tout était prêt pour le mouvement des troupes. Du 9 au 11 septembre, cinq mille hommes se dirigèrent vers le nord sous la conduite des généraux en chef; le reste de l'armée fut laissé à Tien-tsin comme garnison et comme réserve.

II.

L'ambassade française quitta Tien-tsin le 11 septembre; elle partait en guerre, et elle avait la place d'honneur. Immédiatement après les deux spahis qui, la carabine au poing, ouvraient la marche, venait le palanquin du baron Gros, porté sur les épaules de trente robustes coulies; puis s'avançait le général Montauban avec son état-major. Les troupes suivaient, joyeuses de fouler le sol chinois

et fières de dépasser la limite où leurs devanciers s'étaient arrêtés en 1858. C'était là, comme le remarque le baron Gros dans sa correspondance, une singulière campagne diplomatique, une campagne sans précédens. Si le doge de Gênes, en se voyant à la cour de Louis XIV, a pu exprimer un étonnement qui est devenu historique, le baron Gros avait bien autrement lieu d'être surpris de se voir en pareil équipage, à la tête d'une troupe armée, et en route pour Pékin. Quelle aventure dans la carrière d'un diplomate! Mais il n'y avait pas à hésiter. La saison était avancée : il fallait agir au plus vite; chaque journée, chaque heure était précieuse; la situation exigeait que l'instrument de paix demeurât à portée de l'instrument de guerre, et que le traité fût toujours au bout du fusil. L'ambassadeur devait donc marcher du même pas que le général, en tenant dans ses mains patientes la branche d'olivier, à laquelle la mauvaise foi, l'indécision ou l'ignorance du cabinet de Pékin avaient arraché déjà tant de feuilles, mais qui n'était pas encore complétement brisée. Voilà pourquoi, au lieu d'attendre dans sa résidence officielle de Tien-tsin l'exécution des promesses de Kouei-liang, il avait dû accompagner le corps expéditionnaire, dont on ne pouvait plus retarder les opérations sous peine de compromettre absolument le succès de la campagne. De son côté, et par les mêmes motifs, lord Elgin suivait la colonne anglaise, commandée par le général sir Hope Grant.

Les alliés campèrent, pour leur première étape, au village de Pou-kao, à 10 kilomètres de Tien-tsin (1). Le lendemain, 12 septembre, le baron Gros reçut la dépêche suivante :

« Tsaï, prince de la famille impériale, aide-de-camp de l'empereur, et Mouh, membre du grand conseil et président du bureau de la guerre, tous les deux commissaires impériaux, ont l'honneur de faire connaître à votre excellence qu'ils ont appris par une dépêche urgente de Kouei-liang et de

(1) Quelques indications topographiques sont indispensables pour bien faire comprendre les mouvemens des troupes alliées. Tien-tsin est à 50 kilomètres environ à l'ouest de l'embouchure du Peï-ho et à 134 kilomètres de Pékin, qui est situé dans la direction du nord-ouest. Voici l'itinéraire de Tien-tsin à Pékin avec le calcul des distances entre chaque point :

De Tien-tsin à Pou-kao.....	10 kilomètres.
De Pou-kao à Yang-tsin.....	19 —
De Yang-tsin à Tsaï-tsin.....	20 —
De Tsaï-tsin à Ho-si-hou.....	25 —
De Ho-si-hou à Ma-te-hou.....	18 —
De Ma-te-hou à Tong-chaou.....	25 —
De Tong-chaou à Pékin.....	18 —

Le fleuve Peï-ho arrose la plaine entre Tien-tsin et Tong-chaou; les jonques peuvent le remonter jusqu'à cette dernière ville. Tong-chaou est relié à Pékin par un canal et par une chaussée en dalles de granit.

ses collègues, en date du 8 de ce mois, que votre excellence avait l'intention de se rendre à Tong-chaou pour y négocier la paix, et que votre excellence ne voulait plus avoir de rapports officiels avec eux, alors cependant qu'ils vous disaient que, par ordre de l'empereur, toutes les demandes présentées par votre gouvernement pouvaient être satisfaites à l'amiable. Ils avaient, en vérité, reçu l'ordre de traiter sérieusement avec votre excellence, et de céder sur tous les points, afin qu'après avoir signé une convention, on l'exécutât fidèlement; mais Kouei et ses collègues, n'ayant pas su se conformer aux ordres de l'empereur, ont fait naître mille susceptibilités, au point d'amener votre excellence à vouloir négocier à Tong-chaou. Or, comme les deux empires désirent conclure la paix, si vous avancez jusqu'à Tong-chaou, non-seulement votre excellence se fatiguera inutilement en y allant et en revenant, mais l'armée et le peuple pourront en concevoir de l'ombrage et de l'inquiétude. Puisque toutes les clauses exigées par votre empire sont déjà accordées, rien ne s'oppose à ce que nous le constations dans une entrevue personnelle. Nous venons de recevoir un décret impérial qui nous ordonne de nous rendre à Tien-tsin pour nous entendre avec votre excellence. Aujourd'hui même nous nous mettons en route pour cette ville, et, après une conférence, tous les articles et toutes les conventions seront arrêtés pour consolider la paix; c'est ce dont nous voulons vous prévenir par cette importante dépêche, écrite le 10 septembre 1860. »

Ainsi deux nouveaux acteurs entrent en scène. D'après leur début, on peut voir que les diplomates chinois ne brillent point par la fertilité ni par la variété des argumens. Depuis l'ouverture des négociations, c'est toujours, sauf quelques variantes de style, la même dépêche qu'écrivent successivement le gouverneur-général Hang, puis Ouen et Heng-ki, ensuite Kouei-liang et enfin le prince Tsaï. Chacun d'eux commence par accepter les conditions des alliés en rejetant sur ses prédécesseurs la responsabilité et la faute des malentendus. Ouen et Heng-ki n'avaient pas hésité à déclarer que Hang s'était conduit comme un maladroit. A peine avaient-ils paru sur l'horizon que Kouei-liang venait à son tour, en prenant leur place, leur délivrer un brevet d'incapacité, et Kouei-liang lui-même se voyait dénoncé par son successeur le prince Tsaï comme ayant tout gâté. Ils se trahissaient les uns les autres avec une facilité vraiment trop étrange pour que les désaveux parussent bien sincères, et les ambassadeurs ne devaient plus éprouver la moindre émotion devant cette hécatombe de mandarins que l'on venait ainsi presque chaque jour sacrifier à leurs pieds. Du reste, la conclusion de toutes les dépêches était invariablement la même : il s'agissait uniquement de décider les alliés à ne point s'approcher de Pékin.

Le baron Gros et lord Elgin répondirent au prince Tsaï qu'ils ne demandaient pas mieux que d'échanger des paroles de paix, mais que la conversation ne pouvait s'engager qu'à Tong-chaou, et ils

continuèrent à s'avancer vers le nord. A Yang-tsin, qui était la seconde étape, nouvelle dépêche, plus pressante encore. — Vous nous avez bien compris, disait le prince : tout ce que vous désirez est accordé et accepté, et cependant vous marchez toujours! Rentrez donc à Tien-tsin; sinon, comment pourrions-nous croire à vos intentions pacifiques? Et alors, s'il surgissait quelque conflit entre nos troupes et l'armée tartare qui est campée dans les environs, il en résulterait des malheurs irréparables. Si vous voulez traiter sur les bases déjà convenues, sans exiger d'autres conditions, nous, qui n'agissons pas à la façon de Kouei-liang, nous ne manquerons pas à notre parole. — Les deux ambassadeurs ne crurent point devoir modifier leur plan, qui se traduisait par une alternative fort claire et très désagréable pour les Chinois : — ou la paix à Tong-chaou, ou la guerre avec ses conséquences, c'est-à-dire avec une attaque immédiate contre Pékin. — Le 14 septembre, ils étaient à leur troisième étape, Hou-si-hou, à 74 kilomètres de Tien-tsin.

Le prince Tsaï et son collègue Mouh virent bien qu'il ne fallait plus songer à faire rétrograder les alliés. Les voici qui imaginent un nouveau plan. — N'allez pas plus loin, écrivent-ils dans une dépêche suppliante du 13 septembre. Que votre armée s'arrête, car elle va se heurter contre l'armée tartare, qui n'obéit qu'à ses généraux et sur laquelle nous n'avons pas d'action; un conflit serait inévitable. Venez à Tong-chaou; nous donnons notre assentiment plein et entier à la convention que vous avez préparée. Nous pourrons la signer et la revêtir du sceau impérial; puis vous vous rendrez à Pékin, avec une escorte peu nombreuse et sans armes, pour y procéder à l'échange des ratifications du traité de Tien-tsin. Nous vous fournirons les chariots et tout ce qui sera nécessaire pour ce voyage. Hâtons-nous; ne sommes-nous pas entièrement d'accord? — Peut-être les ambassadeurs seraient-ils encore demeurés insensibles à ces supplications et à ces offres de service, et se seraient-ils abstenus d'entrer en pourparlers avant que l'armée ne fût établie à Tong-chaou; mais à ce moment le général sir Hope Grant venait de déclarer à lord Elgin qu'il attendait de Tien-tsin des renforts, des approvisionnemens et de l'artillerie, et qu'il jugeait nécessaire de faire halte pendant sept ou huit jours. Dès lors, rien n'empêchait de prêter l'oreille aux ouvertures du prince Tsaï. Il convenait même d'employer le délai réclamé par les nécessités militaires pour la reprise des négociations, tout en se tenant en garde contre les manœuvres de la diplomatie chinoise.

Lord Elgin envoya donc à Tong-chaou M. Parkes, consul d'Angleterre à Canton, et M. Wade, secrétaire-interprète, tous deux comptant de longues années de service en Chine et habitués à manier les mandarins, pour qu'ils s'entendissent directement avec les

commissaires impériaux sur tous les détails de la convention projetée. On espérait ainsi échapper aux surprises et aux méprises des précédentes négociations. MM. Parkes et Wade eurent, le 14 septembre, un entretien de près de huit heures avec le prince Tsaï et son collègue Mouh. Ce dernier annonça qu'il était un peu sourd (cette infirmité est décidément à la mode chez les diplomates du Céleste Empire); puis il fit semblant de ne pas bien comprendre le chinois de ses interlocuteurs, qui étaient des lettrés éprouvés et de premier ordre. On n'en remarqua pas moins, dès le début de la discussion, qu'il était parfaitement maître de son sujet et qu'il connaissait toutes les correspondances échangées entre les ambassadeurs et les délégués du cabinet de Pékin. Quant au prince Tsaï, il affecta de n'être point au courant des conventions qui avaient été préparées à Tien-tsin, et pourtant, dans deux lettres successives, il avait déclaré qu'il acquiesçait sans aucune réserve aux conditions des alliés. Il se mit donc à reprendre une à une les principales questions que l'on croyait définitivement résolues, notamment la résidence d'un ministre anglais à Pékin, l'ouverture de Tien-tsin au commerce étranger, les délais pour le paiement de l'indemnité de guerre, le campement de l'armée, qui s'était avancée trop près de Tong-chaou, la composition de l'escorte qui devait accompagner les ambassadeurs à Pékin. A la fin cependant il parut céder, et il remit à MM. Parkes et Wade une lettre qui contenait une adhésion pleine et entière aux demandes de lord Elgin, et qui fixait d'un commun accord le point précis où les troupes alliées pourraient camper, à six kilomètres environ de Tong-chaou, tandis que l'on procéderait dans cette ville à la signature du traité.

Le résultat de cette entrevue paraissait satisfaisant; mais il était difficile de ne point conserver encore une certaine inquiétude en songeant que l'on avait dû discuter de nouveau et à fond pendant huit longues heures. En outre l'on avait observé durant les deux derniers jours un changement sensible dans l'attitude des populations que traversaient les troupes anglo-françaises. Les habitans fuyaient de leurs villages; les marchés n'étaient plus approvisionnés; les mandarins, que l'on avait vus jusque-là si empressés et si soumis, ne se montraient plus. Ces symptômes n'avaient point échappé à l'attention des alliés; mais après tout on ne recevait aucun avis qui annonçât le voisinage de l'armée tartare. MM. Parkes et Wade, lors de leur voyage à Tong-chaou, n'avaient point remarqué de préparatifs hostiles, et puisque l'on avait recommencé à négocier, il fallait bien continuer l'œuvre de paix tant qu'elle ne serait pas encore une fois détruite par un acte direct et positif de mauvaise foi. En conséquence, le 17 septembre, les ambassadeurs envoyèrent à Tong-chaou leurs secrétaires, MM. Loch et de Bastard,

chargés de rédiger en forme, de concert avec les commissaires impériaux, les articles du traité. En même temps plusieurs officiers furent détachés des deux armées afin d'étudier les ressources que la ville pourrait offrir en approvisionnemens et en vivres. M. Parkes, M. le comte d'Escayrac de Lauture, chargé d'une mission scientifique par le gouvernement français, M. Bowlby, correspondant du *Times*, profitèrent de l'occasion pour aller visiter Tong-chaou. Une escorte d'une vingtaine de cavaliers fut jugée suffisante.

Dès son arrivée dans la ville, le secrétaire de l'ambassade anglaise, M. Loch, accompagné de M. Parkes, se rendit auprès du prince Tsaï et de son collègue, et leur remit le projet de convention avec une dépêche dans laquelle lord Elgin, en rappelant les diverses conditions du programme qui avait été arrêté pour la signature à Tong-chaou, pour le campement des troupes et pour le voyage à Pékin, énonçait qu'après l'échange des ratifications il remettrait à l'empereur de Chine la lettre autographe de la reine d'Angleterre. La lecture de cette dépêche raviva les précédentes discussions; mais il n'y eut de débat sérieux que sur la question d'audience qu'impliquait la remise de la lettre. C'était là, disait le prince Tsaï, une question nouvelle. Il se trompait, car le 3 septembre, à Tien-tsin, dans leur correspondance avec Kouei-liang, lord Elgin et le baron Gros avaient indiqué leur intention de présenter à l'empereur les lettres autographes de leurs souverains. Au milieu de ce débat, M. de Bastard entra dans le salon des conférences. Il fit accepter assez facilement le projet dont il était porteur, et put se retirer avec une note par laquelle le prince Tsaï informait le baron Gros qu'il était d'accord avec lui sur tous les points. Disons immédiatement que la dépêche écrite à cette occasion par l'ambassadeur français ne faisait aucune mention de l'audience. Après le départ de M. de Bastard, dont la mission était remplie, la discussion reprit entre les commissaires impériaux et les envoyés anglais. Le prince Tsaï voulait absolument que lord Elgin renonçât à sa demande d'être reçu en audience par l'empereur. M. Loch répondait qu'il n'avait point d'instructions pour retirer cette demande, mais que la difficulté si inopinément soulevée n'était point de nature à empêcher la signature immédiate de la convention, car cette affaire de l'audience ne figurait point parmi les articles; elle n'avait été engagée que dans la correspondance, et elle pouvait être examinée de nouveau sous la même forme. Le prince Tsaï parut enfin se laisser convaincre par ce dernier argument, et l'on se sépara d'accord sur la rédaction du traité. Diplomatiquement, la paix était faite : il ne restait plus qu'à la signer.

M. de Bastard quitta Tong-chaou dans la nuit du 17 au 18 sep-

tembre pour revenir au camp français. Sur la route, qui la veille était complétement libre, il trouva l'armée chinoise couvrant toute la plaine et s'étendant jusqu'au campement de Tchang-kia-wan, où il était convenu que stationneraient les troupes alliées. Les généraux, avertis déjà par les éclaireurs, n'en continuèrent pas moins leur marche en avant, et bientôt ils rencontrèrent l'armée chinoise, qui commença le feu. Cette armée, forte de vingt-cinq à trente mille hommes et de quatre-vingts pièces d'artillerie, était commandée par San-ko-lin-sin. Le général Montauban et sir Hope Grant l'abordèrent avec leurs quatre mille hommes, et en quelques heures ils la mirent en pleine déroute; mais en même temps on avait appris que plusieurs des officiers qui étaient allés à Tong-chaou avaient été tués ou faits prisonniers en traversant, à leur retour, les lignes chinoises. On n'avait aucune nouvelle de M. Loch, de M. Parkes, de M. d'Escayrac de Lauture, de l'escorte. — Quel parti prendre? L'attaque du 18, commencée par les Chinois, avait-elle été concertée entre le prince Tsaï et San-ko-lin-sin? Était-ce un guet-apens prémédité, ou seulement un acte personnel du général tartare, qui, sans se préoccuper des négociations ouvertes et contrairement aux intentions des commissaires impériaux, aurait tenté de venger l'échec qu'il avait subi à Takou? Dans cette dernière hypothèse, le combat de Tchang-kia-wan pouvait n'être considéré que comme un incident, honteux pour le général tartare, glorieux pour les alliés, et indépendant de l'œuvre diplomatique. Tout espoir de paix n'était pas perdu. Ce fut à cette pensée que s'arrêtèrent d'abord les ambassadeurs; ils comptaient que MM. Parkes, d'Escayrac de Lauture et leurs compagnons allaient revenir au camp, et alors ils se proposaient de faire entrer l'armée alliée dans Tong-chaou et d'y signer les conventions en acceptant les excuses que le prince Tsaï aurait à leur adresser pour la conduite de San-ko-lin-sin. Les heures s'écoulaient cependant sans que l'on vît reparaître ceux que l'on attendait avec une fiévreuse impatience. Un parlementaire envoyé à Tong-chaou n'y avait point trouvé le prince Tsaï. Le gouverneur, devant qui il fut conduit, parut très étonné que l'on n'eût point de nouvelles de M. Parkes, qui, disait-il, avait quitté la ville bien avant le combat. On était donc sous le coup des plus tristes pressentimens, et il fallait absolument agir : situation pleine d'incertitudes, d'angoisses, de périls même, que nous trouvons résumée clairement dans une dépêche que le baron Gros écrivit le 19 septembre au général Montauban.

« L'occupation de Tong-chaou et la marche des alliés sur Pékin seraient probablement le seul moyen en ce moment de peser sur le gouvernement chinois; mais c'est aux commandans en chef des forces alliées d'agir en raison des chances de succès que peut offrir une expédition de ce genre

avec les forces dont ils disposent, et dans cette saison de l'année, comme aussi avec la prudence qu'exige la position de plusieurs officiers civils ou militaires alliés qui se trouvent malheureusement retenus par les troupes tartares ou les autorités chinoises, et sur le sort desquels nous avons, lord Elgin et moi, les plus vives inquiétudes. Si Takou, Tien-tsin, Tong-chaou et Pékin étaient occupés par les troupes alliées, il n'y aurait, ce me semble, d'autre alternative pour le gouvernement chinois que de céder ou de se perdre par une fuite en Tartarie. Cette dernière éventualité, que nous avons tout fait pour prévenir, ne peut plus être que d'un faible poids dans la balance du moment où nous devons punir les Chinois de l'abominable conduite dont nous avons à nous plaindre, et qui explique tant de choses. Il faut leur prouver enfin qu'on ne se joue pas impunément de deux nations comme la France et l'Angleterre. »

Le général Montauban n'hésita pas. Il savait que San-ko-lin-sin avait rallié les débris de son armée entre Tong-chaou et Pékin, qu'il les avait réunis à une seconde armée de réserve, et qu'il occupait avec 40,000 hommes une position désignée sous le nom de Pa-li-kiao. Il venait de recevoir un léger renfort qui portait à 2,800 hommes l'effectif de sa colonne. Avec les 3,000 Anglais de sir Hope Grant, l'armée alliée ne comptait pas 6,000 combattans. Malgré cette énorme disproportion de forces, le général Montauban proposa d'attaquer immédiatement l'armée tartare. La bataille, à laquelle San-ko-lin-sin s'était préparé par des dispositions assez habiles, fut engagée dans la matinée du 21 septembre : à midi, elle était terminée. Cette fois les Tartares s'étaient comportés plus bravement qu'à Tchang-kia-wan; à diverses reprises, leur cavalerie chargea droit sur les bataillons européens, réussit à les envelopper et à les placer dans une situation qui eût pu devenir très critique, si, à défaut du nombre, les alliés n'avaient eu pour eux la supériorité du commandement, l'excellence des armes, la discipline et le sang-froid héroïque qu'ils opposaient à ces hordes se ruant à toute bride sur eux. Nous ne saurions décrire ici cette bataille, dont la relation, publiée par le ministère de la guerre, permet de suivre les intéressantes péripéties; qu'il nous suffise de constater et d'admirer l'audace vraiment extraordinaire avec laquelle fut conçue et exécutée l'attaque du 21 septembre. L'armée victorieuse s'établit sous les tentes que les Tartares venaient d'abandonner. Elle était campée à 18 kilomètres de Pékin.

III.

Arrivés à ce point de notre récit, nous devons, nous aussi, faire une courte halte pour étudier et découvrir, si cela est possible, la pensée qui inspirait les actes du gouvernement chinois. Que signi-

fiaient donc ces protestations réitérées d'amitié et de bon accord depuis Tien-tsin? Pourquoi ce défilé de mandarins, tous plus humbles, plus soumis les uns que les autres? A quoi bon ces dépêches suppliantes dont nous avons indiqué à dessein l'énumération peut-être monotone? Et comment concilier cette attitude avec les préparatifs de résistance armée qui se révélèrent le 18 septembre? L'explication serait simple, si l'on admettait que dès le premier jour le cabinet de Pékin avait l'idée de leurrer les alliés par de vaines promesses, de les attirer pas à pas au moyen de fausses négociations, et de les faire tomber traîtreusement dans le piége au moment où ils espéraient saisir la paix; mais, sans avoir plus de respect qu'il ne convient pour le caractère chinois, nous croyons que cette explication ne donne pas le mot de l'énigme. Il y avait là autre chose qu'une trahison préméditée. Divers documens, trouvés dans les archives de l'empereur de Chine, fournirent plus tard des indications assez précises sur les pensées et sur les projets qui s'agitaient à Pékin pendant que les alliés étaient en marche. Nous pouvons y jeter un coup d'œil. Après avoir entendu le langage que les commissaires impériaux tenaient aux ambassadeurs dans leurs communications diplomatiques, nous allons lire, en un dossier qui était évidemment destiné à demeurer confidentiel, l'opinion intime de l'empereur et de ses principaux mandarins. Cette enquête, entreprise à l'aide de documens dont la sincérité est incontestable, peut jeter quelque lumière sur les faits qui viennent d'être racontés et sur les manœuvres contradictoires de la politique chinoise, manœuvres dont le sens devait, sur le moment même, échapper à lord Elgin et au baron Gros.

La première pièce de ce curieux dossier est un rapport secret adressé à l'empereur par San-ko-lin-sin le 26 août, peu de jours après la prise des forts de Takou. Le général reconnaît qu'il a été vaincu, il craint qu'il ne soit très difficile d'obtenir la soumission des barbares, et il annonce qu'il a pris les dispositions nécessaires pour garder la route de Tien-tsin à Tong-chaou. Cependant il se montre moins confiant qu'il ne l'était naguère dans le destin des combats; il supplie donc l'empereur de ne point demeurer dans le voisinage de l'ennemi, de quitter momentanément sa capitale et de se rendre à Jehol (en Tartarie) pour les chasses d'automne. Les princes et les grands dignitaires de l'état resteraient à Pékin pour y organiser la défense; ils feraient venir les troupes de toutes les parties de l'empire, et, grâce à ce renfort, ils pourraient attaquer avec succès les barbares.

L'empereur ajourna l'examen des propositions du général, qu'il avait dégradé après l'affaire de Takou, mais qu'il laissait à la tête de l'armée pour qu'il eût l'occasion de se réhabiliter : c'est avec ce

mélange de sévérité et de clémence que sont traités en Chine les généraux vaincus. Persuadé par les nombreux partisans de la paix que les barbares ne pensaient qu'à obtenir une satisfaction d'amour-propre et des avantages pour leur commerce, il leur envoya Kouei-liang; mais, dès qu'il apprit qu'il était question d'une indemnité de guerre et d'une escorte de deux mille hommes pour accompagner les ambassadeurs à Pékin, sa colère fut extrême. « Kouei-liang et ses collègues, écrit-il dans une note adressée le 7 septembre au grand-conseil, ont désobéi à mes ordres formels; ils ont montré qu'ils ont peur des barbares : ils ont remis l'empire entre leurs mains. Nous allons sur-le-champ venger la loi en faisant exécuter ces ministres, et après nous combattrons les barbares jusqu'à extinction. » Et le même jour, à Tien-tsin, le commissaire Kouei-liang, après avoir concédé aux ambassadeurs alliés tout ce qu'ils demandaient, se retranchait derrière l'insuffisance de ses pouvoirs pour ne pas signer définitivement le traité, d'où il est permis de conclure : 1° que dans la pensée de l'empereur il s'agissait, non pas de céder purement et simplement aux exigences des alliés, mais de négocier avec eux; 2° que l'empereur avait nettement indiqué à ses commissaires les points qu'ils ne devaient accepter à aucun prix; 3° que les commissaires impériaux, en présence des ambassadeurs et des troupes alliées, reconnaissaient la nécessité d'accorder tout, en se réservant néanmoins de solliciter l'approbation de Pékin pour des clauses qui étaient contraires à leurs instructions; 4° qu'au dernier moment, prévoyant la résistance obstinée de l'empereur et redoutant la disgrâce, ils manquaient à la parole donnée aux ambassadeurs, se retiraient tristement de la scène, et laissaient à d'autres négociateurs plus habiles ou plus heureux le soin de sauver l'empire sans désobéir à l'empereur.

Lorsque les négociations furent rompues à Tien-tsin, l'empereur jugea que l'affaire était décidément sérieuse. D'une part, toujours clément et désireux d'épargner à ses peuples les fléaux de la guerre, il voulut bien dépêcher auprès des barbares le prince Tsaï « pour leur mettre encore une fois devant les yeux le véritable chemin, pour discuter avec eux et arranger d'une manière satisfaisante les différentes concessions qu'ils demandaient. » D'un autre côté, il fallait bien prévoir le cas où ces barbares s'obstineraient dans leurs insolentes prétentions et oseraient s'avancer vers la capitale. L'empereur ordonna donc que les grands dignitaires de service se réunissent en conseil; il leur communiqua le rapport secret de San-ko-lin-sin; il annonça que son opinion et son désir personnel le porteraient à se mettre à la tête de l'armée pour la conduire vers Tong-chaou à la rencontre de l'ennemi. Les dignitaires étaient appelés à en délibérer et à se prononcer entre la pro-

position de San-ko-lin-sin, qui, nous l'avons vu, concluait au départ de la cour pour Jehol, et l'intention exprimée par l'empereur.

Il serait permis de s'étonner que, dans de telles conjonctures, un général ait pu conseiller à un empereur de quitter sa capitale et de partir pour la chasse, et que l'empereur de Chine ait cru devoir soumettre un pareil avis à une délibération solennelle. Aussi convient-il de rappeler que, selon les idées chinoises, l'empereur est placé dans une sphère trop élevée pour qu'aucun soupçon de lâcheté puisse jamais l'atteindre. Il doit recevoir l'hommage universel en répandant partout ses bienfaits; il est *père et mère* du genre humain, presque dieu. Le glaive meurtrier ne sied pas à ses mains augustes. Ce n'est donc pas lui manquer de respect que de l'éloigner du champ de bataille. Quant aux chasses de Jehol, où San-ko-lin-sin voulait envoyer son souverain, il ne faut point les considérer seulement comme une distraction royale. S'il en était ainsi, le conseil du général eût été plus que ridicule. Les chasses de l'empereur en Tartarie remontent à la plus haute antiquité; elles représentent une tradition, presque une institution. Aux temps anciens, les bêtes féroces pullulaient dans les forêts du centre de l'Asie au point de détruire les récoltes des plaines environnantes et de compromettre la vie des populations : c'était donc un devoir pour les souverains de leur faire la guerre. De là ces grandes chasses entreprises périodiquement et avec un immense appareil. La tradition, consacrée par les lois, chantée par les poètes, s'est perpétuée sous les différentes dynasties.

Les dignitaires examinèrent les propositions qui leur étaient soumises et firent connaître leur avis dans des mémoires adressés directement à l'empereur du 9 au 12 septembre. Rien de plus curieux ni de plus instructif que la lecture de ces pièces vraiment chinoises. Voici le mandarin Kia-tchin qui dissuade l'empereur de se mettre à la tête de ses troupes. « Bien qu'il soit infiniment probable, dit-il, que les barbares se prosterneront et feront leur soumission dès que l'empereur apparaîtra, nous ne croyons pas cependant que ce soit la meilleure marche à suivre : nous pensons au contraire qu'il est impossible d'en faire l'expérience à la légère. » Kia-tchin n'approuve pas davantage le projet de voyage à Jehol; le pays n'est pas bien sûr; l'empereur sera mieux gardé à Pékin; son départ de la capitale répandrait partout l'épouvante et la consternation. D'autres dignitaires se prononcent plus vivement encore contre le voyage de Jehol, dont, à ce qu'il paraît, les préparatifs sont déjà commencés. « La résidence impériale de Pékin est solidement gardée, et, dans les circonstances critiques où nous nous trouvons, c'est la place la plus honorable pour votre majesté, et la seule convenable, ajouterons-nous, pour le souverain... » Ces mêmes man-

darins concluent ainsi : « Nous ne pouvons comprendre en aucune façon un départ aussi précipité. Étant assurés que les forces des barbares ne s'élèvent pas à plus de 10,000 hommes, alors que San-ko-lin-sin en a plus de 30,000 sous ses ordres, nous ne mettons pas un seul instant en doute que le grand nombre écrasera le petit; mais nous désirons seulement représenter que ces barbares viennent de traverser les mers avec l'unique pensée de faire le commerce. Il leur est nécessaire de s'établir à Canton, à Ning-po, à Shang-haï et dans les autres ports, et ils n'ont pas eu un moment l'intention de conquérir le pays. Aujourd'hui même cette idée n'est pas entrée dans leur esprit: leur désir d'entrer à Pékin est une satisfaction d'amour-propre plus que toute autre chose; il n'y a donc aucune catastrophe à redouter... » Dans un troisième mémoire, émané d'un ministre, on lit qu'il faut combattre, vaincre et négocier, et le ministre ajoute : « La ruse étant permise à la guerre, nous pourrions, dans le cas où la paix aurait été consentie précédemment, lancer notre armée sur leurs troupes sans défiance, les battre aisément et leur fermer l'accès de la capitale. » En citant cet avis d'une conscience peu délicate, nous devons dire que c'est le seul passage qui, au milieu de ces nombreux mémoires, révèle une pensée de trahison. — Terminons par une supplique de Tsao-yang, qui prend le titre de censeur de la province de Hou-kouang, et qui, fidèle aux devoirs de sa charge, ose s'exprimer en ces termes : « Si l'empereur s'éloigne, l'effet produit par ce départ ressemblera à une convulsion de la nature, et les malheurs qui en résulteront seront irréparables. De quel œil votre majesté considère-t-elle donc son peuple? Quel prix attache-t-elle donc aux cendres de ses ancêtres et aux autels de ses dieux tutélaires? Abandonnerez-vous l'héritage de vos aïeux comme une paire de souliers usés? Que dirait l'histoire dans les siècles à venir? Jamais encore on n'a vu un souverain choisir le moment du danger et de la détresse pour se rendre à la chasse, sous prétexte que son départ préviendra toute complication... » En résumé, tous les avis furent contraires à la proposition de San-ko-lin-sin, non moins qu'au projet qu'avait formé l'empereur de se mettre à la tête de l'armée chargée de couvrir la route de Tong-chaou.

Il est vraiment impossible de ne point remarquer le style de ces mémoires et de ces suppliques, d'où nous n'avons dû extraire qu'un petit nombre de fragmens. Est-ce bien à un souverain absolu, à l'empereur de Chine, que l'on s'adresse ainsi? Sont-ce bien ces mandarins si obséquieux d'ordinaire, et quelquefois si humbles et si plats, sont-ce bien eux qui se permettent de telles remontrances? Il n'y a pas à en douter. Ces pièces ont été trouvées parmi les pa-

piers de l'empereur : l'empereur les a lues et annotées; mieux encore, il a tenu compte des avis qu'elles contenaient. Encore un usage, une tradition de la vieille Chine! Chacun a le droit d'adresser, à genoux, des conseils et des reproches au trône impérial, et nous voyons que ce droit, signalé par les missionnaires jésuites du XVIIe siècle, n'est pas tombé en désuétude. C'est qu'en effet, dans la théorie du gouvernement chinois, il n'existe point de maître ni de sujets : il n'y a qu'une grande famille, au sein de laquelle les enfans peuvent faire entendre leur voix respectueuse devant le père et contredire en obéissant (1).

En présence des avis qu'il venait de recevoir, l'empereur rendit le 13 septembre un décret par lequel il notifia sa volonté. Renonçant à se rendre à Jehol, il donnait des ordres pour renforcer la garnison de Pékin, et il annonçait que, si les ennemis livraient bataille près de Tong-chaou, il irait prendre le commandement d'une armée considérable qui serait réunie dans le nord de Pékin; il exprimait d'ailleurs la pensée que les barbares, au nombre de dix mille hommes seulement, seraient complétement écrasés.

Ainsi le 13 septembre, au moment où le prince Tsaï, succédant à Kouei-liang, entrait en négociation avec les ambassadeurs alliés, la plus grande agitation régnait dans la capitale. L'empereur se préparait à la guerre; mais, trop clément pour la désirer, il était trop orgueilleux et trop aveuglé pour la craindre. San-ko-lin-sin avait l'ordre de couvrir Tong-chaou, mais l'ennemi était encore assez loin, et l'on ne supposait pas qu'il eût l'intention de s'avancer jusque-là. Nous croyons sincèrement qu'à cette date le gouvernement chinois ne préméditait ni trahison ni guet-apens. Il était encore disposé à négocier, et même à faire des concessions importantes; seulement il ne voulait pas payer l'indemnité, ni admettre à Pékin l'escorte de deux mille hommes, ni enfin consentir à ce que les ambassadeurs fussent reçus en audience par l'empereur. L'indemnité, il n'avait pas le moyen de la payer. L'escorte de deux mille soldats armés l'effrayait pour la tranquillité de la ville; quant à l'audience et à l'échange de lettres entre l'empereur de Chine et les souverains européens, c'étaient, au point de vue des idées chi-

(1) Voici ce que nous lisons dans les *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine,* du père Lecomte, 1696 : « Il est permis à chaque mandarin d'avertir l'empereur de ses défauts, pourvu que ce soit avec les précautions que demande le profond respect qu'on lui porte. Voici comment cela se pratique. Le mandarin qui trouve quelque chose à redire à sa conduite par rapport au gouvernement dresse une requête dans laquelle, après avoir témoigné la vénération qu'il a pour la majesté impériale, il prie très humblement le prince de faire réflexion aux anciennes coutumes et aux exemples des saints rois qui l'ont précédé; ensuite il marque en quoi il paraît s'en éloigner... » Voilà bien le moyen qu'avait employé le censeur Tsao-yang, dont nous avons reproduit plus haut les ives remontrances.

noises, des exigences monstrueuses. L'empereur de Chine traité d'égal à égal par des souverains étrangers, l'empereur de Chine obligé à recevoir des lettres et sans doute à y répondre, c'était là ce qu'on aurait pu appeler, dans le langage du mandarin Tsao-yang, une convulsion de la nature ! — Le jour où le prince Tsaï fit connaître à Pékin que les ambassadeurs insistaient sur ces trois conditions et où il demanda des instructions définitives, ce jour-là seulement la guerre parut inévitable. Le parti de San-ko-lin-sin triompha dans les conseils de l'empereur; le général tartare vint mettre son armée en travers de Tong-chaou, et soit trahison, soit effet d'un malentendu et du hasard, les hostilités recommencèrent. Tels étaient l'état des choses et la situation des esprits à Pékin pendant que les troupes alliées franchissaient les étapes qui les avaient conduites jusqu'à Pa-li-kiao. Désir sincère de céder sur toutes les questions qui intéressaient les rapports commerciaux, résistance acharnée à tout ce qui pouvait entamer la dignité de l'empire en imposant à l'empereur des rapports directs avec les étrangers et en autorisant la présence de ces étrangers dans la capitale ou même dans le voisinage, dédain complet ou plutôt ignorance profonde des moyens d'action que possédaient les troupes alliées, obstination, orgueil, aveuglement, — voilà, en trois mots, quelle était la politique chinoise. Il fallait qu'elle fût humiliée, courbée jusqu'à terre, pour reconnaître et ses erreurs et sa défaite. Elle n'avait plus longtemps à attendre pour recevoir cette dernière et cruelle leçon.

IV.

Le 22 septembre, au lendemain de la bataille de Pa-li-kiao, un nouveau personnage, le prince Kong, frère de l'empereur, paraissait en scène. Il fit son entrée par une courte lettre, datée du 21, dans laquelle il notifiait le décret qui le nommait commissaire impérial en remplacement du prince Tsaï et de Mouh, destitués « pour avoir mal géré les affaires. » Il annonçait en même temps qu'il avait les pleins pouvoirs pour traiter de la paix, et il demandait la suspension des hostilités.

Ce début épistolaire ne différait en rien de la formule adoptée par les prédécesseurs du prince Kong, et les pleins pouvoirs dont celui-ci se disait investi pouvaient paraître trop vagues, puisqu'ils n'énonçaient pas expressément les clauses dont le cabinet de Pékin autorisait l'acceptation; mais à ce moment trois questions des plus graves préoccupaient les ambassadeurs et les généraux alliés. En premier lieu, il fallait absolument retirer des mains des Chinois les prisonniers français et anglais qui avaient été retenus à Tong-

chaou, et dont le sort excitait de si vives inquiétudes; ensuite l'armée avait épuisé ses munitions dans la dernière bataille, et les convois de Tien-tsin ne pouvaient arriver que dans quelques jours. Enfin, l'hiver approchant à grands pas, il était indispensable de hâter le dénoûment d'une campagne que le moindre retard risquait de rendre inutile et même désastreuse. Il fut donc décidé que le baron Gros et lord Elgin consentiraient à se mettre en rapport avec le prince Kong. Ils lui écrivirent le 22 septembre, du camp de Pa-li-kiao, qu'ils avaient reçu l'avis de sa nomination en qualité de plénipotentiaire, mais qu'ils exigeaient tout d'abord la reddition immédiate des prisonniers; autrement les hostilités suivraient leur cours. Le prince Kong répondit le 23 :

« Pour répondre à la dépêche que je viens de recevoir de votre excellence, et dans laquelle elle demande que les officiers de son empire qui ne sont pas encore revenus dans leur camp y retournent sans délai, j'ai à dire à votre excellence, après avoir examiné cette affaire, que, ces officiers s'étant rendus à Tong-chaou pour y discuter avec les anciens commissaires impériaux, le prince Tsaï et son collègue, les huit articles qui avaient été présentés et qui avaient été acceptés, ce qui, nous le supposons, a dû satisfaire votre excellence, il ne restait plus à traiter que la question de la remise entre les mains de l'empereur de la lettre de votre empire, et que, cette question n'étant pas encore résolue d'une manière satisfaisante, les fonctionnaires dont il s'agit se sont formalisés et ont quitté la ville; mais sur la route ils ont rencontré les deux armées qui en étaient venues aux mains, et ils ont été dispersés et pris dans la mêlée (1) : ce qui ne prouve pas que la Chine veuille se refuser au rétablissement de la paix. Aujourd'hui ces individus sont dans la capitale, où ils n'ont pas été maltraités; mais, comme la paix n'est pas rétablie, il n'est pas possible de les renvoyer en ce moment. Puisque la ville de Tien-tsin et les forts de Takou ont été pris par vos troupes et n'ont pas encore été évacués, quel tort peut vous faire l'absence de quelques officiers de votre empire?

« Si les deux nations en viennent à conclure la paix, si les hostilités cessent et si vos navires de guerre sortent de la rivière de Takou, lorsque nous aurons ensuite discuté et arrêté chacun des articles proposés, nous consoliderons cette paix en vous renvoyant ces officiers, après avoir constaté leur identité. »

Cette dépêche, peu satisfaisante au sujet des prisonniers, indiquait, dans l'un de ses paragraphes, l'importance extrême que les commissaires chinois attachaient à la question de l'audience, si lon-

(1) La traduction anglaise porte : « Mais sur leur route ils ont rencontré les troupes (chinoises) : une lutte s'est engagée, et ils ont été arrêtés dans la mêlée. » Selon cette version, le prince Kong semble attribuer l'origine du combat à une querelle fortuite survenue entre les fonctionnaires européens et les troupes chinoises. La différence entre les deux traductions est ici très importante.

guement débattue à Tong-chaou; mais le prince Kong n'était point fondé à adresser sur ce point au baron Gros les mêmes observations qu'à lord Elgin, car on se souvient que la question, après avoir été mentionnée par l'ambassadeur français dans la correspondance précédemment échangée à Tien-tsin, n'avait point été rappelée par lui ni par son secrétaire à Tong-chaou, et il était facile de juger, d'après l'événement, ce qu'il y avait eu de prudence et de sagesse dans cette omission. M. de Bastard s'était aisément et en très peu de temps mis d'accord avec les commissaires chinois, tandis que cette malencontreuse affaire de l'audience avait prolongé et envenimé le débat entre le prince Tsaï et MM. Loch et Parkes. Lord Elgin comprit sans doute que sa responsabilité pouvait être jusqu'à un certain point engagée par cet incident. N'avait-il pas été autorisé et même invité par ses instructions à ne point insister pour être reçu en audience par l'empereur de Chine? En outre les négociations nouvelles ne pouvaient que gagner à être débarrassées de cette complication. Il saisit donc l'occasion d'éclairer le prince Kong sur l'origine et sur la portée de la demande qui avait si vivement ému le prince Tsaï, et il inséra dans sa réponse à la dépêche chinoise du 22 septembre un paragraphe ainsi conçu :

« Le prince allègue qu'une discussion s'est élevée sur la remise de la lettre adressée par sa majesté la reine d'Angleterre à sa majesté l'empereur de la Chine, lettre dont le soussigné est porteur, et il paraît croire qu'il a été pour la première fois question de cette lettre dans la communication qui a été adressée au prince Tsaï et à son collègue, le 17 septembre, par l'intermédiaire de M. Parkes. C'est une erreur... Le 3 septembre, le soussigné avait entretenu Kouei-liang de cette lettre et de la remise du message dans des termes absolument identiques. Ni à Tien-sin ni à Tong-chaou, il n'avait l'intention de faire de l'audience impériale l'objet d'une clause à insérer dans le traité. La remise des lettres de souverain à souverain et la réception par les souverains des ambassadeurs que leur envoient d'autres souverains avec lesquels ils désirent entretenir des relations d'amitié sont des marques de courtoisie admises et pratiquées dans tous les états civilisés. Un état qui, tout en se prétendant civilisé, repousse ces actes de courtoisie réciproque s'expose nécessairement à voir mettre en suspicion ses protestations d'amitié. »

Par la même dépêche, lord Elgin, d'accord avec le baron Gros, qui écrivit de son côté dans le même sens, signifia au prince Kong qu'il lui était accordé un délai de trois jours pour rendre les prisonniers, et pour se décider à la signature de la convention arrêtée à Tien-tsin. A ces conditions, l'armée alliée ne dépasserait pas le campement de Pa-li-kiao. Après la signature, les ambassadeurs se

rendraient à Pékin avec une escorte convenable, et quand les ratifications auraient été échangées dans la capitale, les troupes commenceraient leur mouvement de retour vers Tien-tsin, où elles tiendraient garnison jusqu'au printemps. Dans le cas où ces dispositions ne seraient pas acceptées, la France et l'Angleterre tireraient la plus éclatante vengeance de la déloyauté du gouvernement chinois. — Ainsi les ambassadeurs ne modifiaient point les conditions qu'ils avaient notifiées d'abord à Kouei-liang, puis au prince Tsaï : ils ne se prévalaient pas de la double victoire de l'armée alliée pour aggraver leurs demandes. Désireux d'obtenir sans retard la reddition des prisonniers et très pressés de conclure enfin la paix, ils ne voulaient point s'écarter de la modération. Au surplus, ils étaient fort inquiets de la situation critique où le cabinet de Pékin s'était placé; ils appelaient donc toute l'attention du prince Kong sur les conséquences d'une nouvelle rupture; ils lui montraient en perspective la prise et la destruction de la capitale, les périls qui menaçaient l'empereur et sa dynastie; ils l'engageaient sincèrement à conjurer ces éventualités, qui les effrayaient eux-mêmes presque autant qu'elles pouvaient effrayer le gouvernement chinois.

Ces conseils produisirent sur le prince Kong l'effet d'une menace et réveillèrent en lui tous les ressentimens de l'orgueil blessé. — « Si votre gouvernement, répondit-il le 27 au baron Gros, est décidé à attaquer la capitale de l'empire, nos soldats qui sont dans la ville avec leurs familles se défendront jusqu'à la mort, et vous verrez bien d'autres combats que ceux qui ont eu lieu... De plus, les troupes et les milices des provinces sont nombreuses et aguerries. Au moment où la capitale serait attaquée, non-seulement vos compatriotes captifs seraient les premiers sacrifiés, mais encore l'arrière-garde de votre principal corps d'armée se retirerait difficilement saine et sauve! Bien que l'arrestation et la captivité de vos nationaux soient le fait de personnes qui ont mal conduit les affaires, je ne veux pas, puisque je suis commissaire impérial, investi de l'autorité suprême, que l'on maltraite les prisonniers; mais en ce moment il ne serait pas convenable de vous les rendre. Ce ne sera que lorsque le traité sera signé qu'ils viendront vous rejoindre. » De même, dans sa réponse à lord Elgin, le prince Kong repoussait comme injurieuse la sollicitude que l'ambassadeur anglais avait paru exprimer pour l'empereur et sa dynastie ainsi que pour la ville de Pékin, et il déclarait que la reddition des prisonniers devait suivre et non précéder la signature du traité.

Le délai de trois jours fixé par l'ultimatum des ambassadeurs expirait le 30 septembre. Les prisonniers n'étaient pas revenus au camp. Le prince Kong, dans ses dépêches multipliées, répétait in-

variablement : « Éloignez vos troupes, signons le traité, et les prisonniers seront rendus. » Cherchait-il à gagner du temps? voulait-il garder entre ses mains un gage qui arrêtât la marche des alliés? ou bien, ne pouvant représenter tous les prisonniers, parce qu'une partie avait péri, désirait-il engager les ambassadeurs par la signature de la convention avant qu'ils ne connussent l'affreuse vérité? Cette obstination, ces manœuvres dilatoires, ces protestations pacifiques accompagnées de menaces, la crainte de compromettre la vie des prisonniers, l'avis du départ de l'empereur, « qui venait de quitter sa capitale pour se rendre aux chasses d'automne conformément à la loi » (c'était ainsi que s'exprimait le prince Kong), tout cela créait à lord Elgin et au baron Gros une situation vraiment intolérable, et, pour surcroît de difficulté, les munitions attendues de Tien-tsin n'arrivaient pas! Les jours se perdaient en correspondances vaines, et, dans cette lutte à coups de plume et de pinceau, la diplomatie chinoise se démenait, souple et insaisissable, dans le cercle étroit où la diplomatie européenne s'appliquait à l'enfermer. Le canon seul pouvait avoir raison de tout ce verbiage, qui décourageait les ambassadeurs et impatientait les généraux.

Enfin le 4 octobre au soir parurent les convois de Tien-tsin. Dès le 5, les troupes alliées, au nombre de huit mille hommes, commencèrent leur mouvement et vinrent camper à cinq kilomètres de la face est de Pékin. Le 6 octobre, elles se portaient rapidement vers le nord de la ville, où l'on disait que l'armée tartare, sous les ordres de San-ko-lin-sin, occupait une position fortifiée. L'armée tartare avait disparu. La colonne française s'élança à sa poursuite, et elle arriva le soir devant le palais d'été de l'empereur (*Yuen-min-yuen*), qui fut escaladé par deux compagnies d'infanterie de marine et occupé pendant les journées du 7 et du 8 octobre par les troupes du général Montauban. Nous laisserons aux amateurs d'antiquités et de chinoiseries le soin d'admirer les merveilles accumulées dans ce palais, ou plutôt dans cette cité aux mille palais, résidence favorite des empereurs de Chine, qui y avaient accumulé depuis des siècles toutes les splendeurs et toutes les délicatesses de leur luxe; mais, au milieu de ces trésors étalés dans des salles dignes de les abriter, les regards des vainqueurs furent cruellement attristés par la découverte de vêtemens que l'on reconnut pour être ceux de quelques-uns des prisonniers retenus par les Chinois dans la journée du 18 septembre. Plus de doute! ces vêtemens n'étaient plus que des dépouilles dont peut-être l'empereur de Chine comptait orner son palais comme d'un trophée! Maintenant l'empereur était en fuite vers la Tartarie, où la vengeance ne pouvait l'atteindre. C'était dans sa capitale qu'il fallait frapper, non plus sa personne,

qui s'était évanouie, mais son orgueil et son prestige. Le 9 octobre, les troupes alliées étaient campées au nord de Pékin, en vue des murailles, et disposaient leur artillerie.

Le premier effet du mouvement des troupes avait été la mise en liberté des prisonniers. Ce que la diplomatie, avec ses réclamations, avec ses menaces, avec ses appels au droit des gens, n'avait pu jusqu'alors obtenir, l'approche de quelques milliers de soldats l'obtint sans conditions et sans délai. Il en fut presque toujours ainsi dans cette campagne en partie double, où l'action passait alternativement des ambassadeurs aux généraux et des généraux aux ambassadeurs. Les Chinois cédaient au moment où ils voyaient la lame sortir du fourreau. Le 8 octobre, MM. Parkes et Loch, M. d'Escayrac et plusieurs soldats, furent retirés des prisons de Pékin et remis aux alliés. D'autres prisonniers furent rendus les jours suivans; mais tous ceux que l'on attendait ne revinrent pas. On compta dix-neuf absens, c'est-à-dire dix-neuf victimes. Qui ne se souvient des sentimens de sympathie et d'estime qu'ont inspirés en France et en Angleterre les quelques pages dans lesquelles M. d'Escayrac, M. Parkes et M. Loch ont raconté, jour par jour, les incidens de leur captivité? Insultés, menacés de mort par les mandarins, jetés dans d'infectes prisons à côté des criminels de la pire espèce, livrés aux tourmens physiques et aux angoisses morales, ils avaient intrépidement supporté tant d'épreuves. Plût au ciel que ceux dont les Chinois n'avaient pu rendre que les cadavres n'eussent pas eu à subir les mêmes tortures! Tous du moins, dans leur captivité ou par leur mort, avaient affirmé aux yeux des Chinois la supériorité de la race européenne, et ils leur avaient montré ce que valait par le courage la poignée d'hommes qui menaçait Pékin.

Le 10 octobre, les généraux adressaient une sommation au prince Kong pour qu'il eût à leur livrer le 13 avant midi l'une des portes de la ville; ils s'engageaient à respecter la vie et la propriété des habitans. Le prince se retourna alors tout ému vers les ambassadeurs. « Comment, leur dit-il d'abord, vos troupes ont-elles pu, sans vos ordres, attaquer le palais d'été? Il faut que vous vous expliquiez sur un pareil acte. Quant au traité, il sera signé tel qu'il a été convenu à Tien-tsin, sans addition ni changement. Vous viendrez à Pékin avec votre escorte pendant que votre armée campera hors de la ville. Vos généraux ont demandé qu'on leur livrât une des portes : j'y consens; mais encore faut-il que nous réglions les conditions. Nous prendrons jour pour vous remettre les prisonniers qui sont encore entre nos mains : on fait rechercher ceux qui ont disparu. Les blessés sont entourés des plus grands soins. C'est

à vous que j'écris, et non aux généraux, puisque nous sommes en paix. » Les généraux n'en persistèrent pas moins dans leur sommation. Le 13, à l'heure dite, un détachement de troupes alliées occupa la porte, qui fut livrée par les habitans. Immédiatement le prince écrit à lord Elgin et au baron Gros :

« Je viens d'apprendre que les soldats de votre escorte sont entrés dans la ville. La sage discipline qu'ils observent a ramené la tranquillité parmi la population et dissipé son inquiétude et ses craintes. Il est démontré que les intentions pacifiques de votre excellence sont sincères; je suis heureux de le savoir, et de mon côté je dois agir avec toute loyauté. J'ai donc donné l'ordre à Heng-ki, directeur de l'arsenal, de s'entendre avec le délégué que votre excellence désignera pour régler tout ce qui est relatif à la convention préparée à Tien-tsin et pour fixer le jour de l'échange des ratifications du traité de 1858, afin que tout soit prêt d'avance. Si ces préparatifs étaient faits à la hâte, après l'entrée de votre excellence dans la ville, il y aurait à craindre que les dispositions ne fussent pas prises avec le soin convenable, ce qui serait contraire à mes intentions. »

Voilà comment le prince Kong s'avise de transformer en une simple garde d'honneur la troupe qui, à la suite d'une sommation en règle, est maîtresse de l'une des principales portes de Pékin et s'établit sur les remparts avec ses canons plongeant dans la ville! C'est du Chinois tout pur. Et avec quel empressement le prince, applaudissant à ce qu'il ne peut empêcher, répète-t-il que l'affaire est terminée, que la paix est conclue, la paix de Tien-tsin! Il craint évidemment que les alliés ne se contentent plus des conditions primitivement exigées; il comprend que depuis Tien-tsin, et surtout depuis Tong-chaou, il s'est passé bien des événemens qui justifieraient des exigences nouvelles. C'est lui maintenant qui est impatient, qui demande le jour et l'heure, et qui veut absolument en finir. En réalité, Pékin vient de capituler; Pékin est pris, et la capitale de l'empereur de Chine est dès ce moment placée sous la protection des généraux alliés.

V.

Les appréhensions du prince Kong étaient fondées. A mesure que les prisonniers rentraient au camp, on apprenait par eux, et rien qu'à la vue de leurs plaies encore saignantes, les odieux traitemens qu'ils avaient eu à subir pendant leur captivité. Ces récits étaient navrans, non que les mandarins eussent inventé pour les prisonniers européens des tortures particulières; mais la loi pénale des Chinois est impitoyable, et elle se distingue par l'horreur comme par la variété des supplices : ce peuple, dont les mœurs sont gé-

néralement douces, possède les plus cruels bourreaux. Évidemment les ambassadeurs ne pouvaient laisser impunis des actes qui soulevaient autour d'eux la plus véhémente indignation; l'opinion publique, en France et en Angleterre, n'aurait pas compris qu'ils s'en fussent tenus purement et simplement aux stipulations primitives, alors que le gouvernement chinois s'était rendu coupable d'une nouvelle violation du droit des gens, d'un véritable attentat. Le baron Gros et lord Elgin furent d'accord sur le principe d'une indemnité pécuniaire à réclamer des Chinois pour les prisonniers et pour les familles des victimes. L'ambassadeur français jugea en outre qu'il pouvait s'autoriser des circonstances pour réclamer la restitution des anciennes églises et des cimetières de Pékin, qu'un édit de l'empereur Tao-kouang en 1845 avait promis de rendre aux chrétiens, et qui, malgré cet engagement, étaient demeurés frappés de confiscation. L'ambassadeur anglais approuva cette demande en annonçant que, de son côté, il exigerait la cession à l'Angleterre, en toute propriété, d'un petit territoire (Kou-long) qui forme l'extrémité de la province de Canton, et qui n'est séparé de l'île de Hong-kong que par un étroit canal. Déjà l'Angleterre avait la jouissance de ce coin de terre en vertu d'un bail indéfini, et elle y avait fait quelques travaux de fortifications. Par conséquent il ne s'agissait que de régulariser un état de choses existant : le territoire n'avait par lui-même aucune importance; cette acquisition ne pouvait couvrir aucun projet de conquête; elle ne devait point rencontrer de difficultés de la part des Chinois, et la France n'avait pas à s'en inquiéter.

Le baron Gros pensa que ces conditions, sans être suffisantes en regard de l'attentat qui les motivait, étaient les seules que l'on pût obtenir immédiatement. Lord Elgin exprima un avis contraire : il voulait une vengeance plus éclatante, constatée par des actes qui fussent de nature à laisser dans l'esprit du gouvernement et du peuple chinois une impression durable. Il proposa d'abord de faire hiverner l'armée à Pékin, afin de prolonger l'humiliation qu'infligeait à l'orgueil de l'empereur la présence de troupes étrangères dans la capitale; mais le général Montauban et sir Hope Grant lui-même se montrèrent absolument contraires à ce projet en déclarant qu'ils n'acceptaient point la responsabilité d'un hivernage à Pékin, et qu'ils comptaient opérer vers le 1er novembre au plus tard leur retour vers Tien-tsin. Lord Elgin demanda ensuite que l'on détruisît dans Pékin le palais impérial, dont les ruines attesteraient le passage et la vengeance des alliés : les généraux s'y opposèrent encore. C'était à eux que la porte de Pékin avait été livrée, ils s'étaient engagés à maintenir l'ordre et le respect des proprié-

tés; ils estimaient donc qu'à moins d'incidens ultérieurs qui les délieraient de leurs engagemens, ils devaient s'abstenir de toute mesure de rigueur dans l'intérieur de la ville. Forcé de battre en retraite devant la contradiction formelle des généraux, l'ambassadeur anglais imagina deux nouveaux moyens : il voulait exiger des Chinois l'érection à Tien-tsin d'un monument expiatoire sur lequel seraient inscrites la date et les circonstances de l'attentat, en second lieu faire détruire et raser jusqu'au sol le palais d'été de l'empereur, où les troupes françaises avaient bivouaqué du 7 au 9 octobre. Le baron Gros combattit très vivement cette double proposition. Comment pouvait-on espérer que le gouvernement chinois, si courbé qu'il fût par la défaite, subirait la honte du monument expiatoire? Quant à la destruction du palais d'été, c'était aux yeux de l'ambassadeur français, dont l'opinion était énergiquement appuyée par le général Montauban, un acte brutal de vandalisme, une œuvre de vengeance indigne d'une nation civilisée, et de plus une faute des plus graves, car on risquait ainsi d'exaspérer le prince Kong, de le déterminer à prendre la fuite, et de briser à l'heure suprême l'unique instrument de la paix. Lord Elgin renonça, non sans regret, au monument expiatoire; mais les instances de son collègue pour lui faire abandonner ses projets contre le palais d'été le trouvèrent inflexible. Pour la première fois depuis le commencement de la campagne, les deux ambassadeurs étaient en dissidence complète, et cela au moment décisif et à l'occasion d'un acte qui pouvait avoir des conséquences incalculables. Pour la première fois, ils allaient, après avoir toujours agi et écrit de concert, transmettre au gouvernement chinois, que le prince Kong représentait alors à lui seul, des conditions différentes.

Il fallait en effet répondre à la lettre du 12 octobre, par laquelle le prince affectait de considérer les difficultés comme entièrement terminées, et manifestait tant d'empressement pour signer la convention. Les réponses des deux ambassadeurs lui furent adressées le 17, à la suite des discussions dont nous venons de rendre compte. Le baron Gros, après avoir rappelé les manœuvres déloyales du cabinet de Pékin dans le cours des négociations et flétri en termes indignés l'attentat du 18 septembre, énonça les deux clauses additionnelles à insérer dans le projet de convention : 1° pour le paiement immédiat d'une indemnité de 1,500,000 francs, 2° pour la restitution des anciennes églises et de leurs dépendances à Pékin. L'ensemble des actes, y compris l'échange des ratifications du traité de Tien-tsin, devait être réalisé au plus tard le 23 octobre; sinon, les hostilités seraient reprises sur terre et sur mer, et s'étendraient à toutes les provinces et à toutes les côtes de l'empire. Très catégo-

rique au fond, la dépêche française était rédigée en termes mesurés et presque bienveillans pour le prince Kong, qu'elle s'appliquait à laisser en dehors des actes odieux dont elle demandait la réparation. — Tout autre était la dépêche de lord Elgin. L'ambassadeur anglais signifia ses conditions dans un langage dur, hautain, impérieux. Il exigea 2,250,000 fr. d'indemnité pour les victimes de Tong-chaou (les Anglais comptaient plus de prisonniers et de victimes que les Français); il annonça que le palais d'été serait détruit et rasé, condition pour laquelle il disait n'avoir pas à attendre l'adhésion du prince, car les ordres étaient déjà donnés. Il déclara que, si tout n'était pas terminé le 23, l'armée anglaise s'emparerait du palais impérial à Pékin et recommencerait la guerre. Pas un mot d'égards ni de ménagemens pour le prince Kong. C'était une dépêche à tout rompre... Et le lendemain, 18 octobre, le palais d'été s'écroulait dans les flammes. Les Anglais seuls avaient allumé l'incendie.

On peut juger de l'anxiété qu'éprouva l'ambassadeur français en attendant la réponse du prince Kong. Cette réponse viendrait-elle? Donnerait-elle satisfaction? L'attitude et le langage de lord Elgin, la destruction du palais d'été, la menace dirigée contre le palais impérial de Pékin, tout cela n'aurait-il pas à jamais compromis les affaires au moment même où la paix était indispensable et paraissait si proche? Ces doutes étaient assurément permis. Enfin le 20 octobre arrivèrent les dépêches du prince, datées du 19. Voici ce qu'il écrivait au baron Gros :

« J'ai reçu, le 17 de ce mois, la dépêche que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, et j'en ai parfaitement compris le contenu. Je trouve juste que l'on donne aux familles de ceux de vos compatriotes qui ont été maltraités 200,000 taëls (150,000 francs), et je vous les remettrai moi-même avec exactitude. Les autorités qui ont fait subir de mauvais traitemens à vos nationaux seront punies conformément aux lois, et je viens de recevoir un décret impérial qui enlève à Sène-ouang (San-ko-lin-sin) sa dignité de prince, et prive de ses fonctions le ministre Choui.

« Je vais faire préparer dans Pékin un hôtel pour votre excellence.

« Quant aux églises catholiques élevées dans chaque province dès le règne de l'empereur Khang-hi, à leurs cimetières et à leurs dépendances, il est juste d'en faire une recherche exacte et de vous les rendre. C'est dans les conférences que tiendront ensemble les délégués des deux empires que ces questions pourront être définitivement arrêtées. »

Dans sa réponse à lord Elgin, le prince Kong acceptait les conditions anglaises. Il ne parlait point de la destruction du palais d'été, les injonctions hautaines de l'ambassadeur lui ayant à l'avance fermé la bouche et le fait étant accompli. Il ne parlait pas non plus

de la disgrâce de San-ko-lin-sin ni des châtimens qui devaient être infligés aux auteurs de l'attentat du 18 septembre, omission qui pouvait d'ailleurs s'expliquer, parce que lord Elgin, se chargeant lui-même de sa vengeance par l'incendie du palais d'été, avait dédaigné de demander dans son ultimatum la punition des coupables. — En résumé, le prince Kong se soumettait à tout ce qui était exigé de lui.

On a blâmé lord Elgin d'avoir ordonné la destruction du palais d'été. En France, la réprobation a été presque unanime ; en Angleterre, beaucoup de voix se sont élevées contre cet acte. Allant au-devant des critiques dont sa conduite pouvait être l'objet, critiques que lui faisait pressentir l'attitude du baron Gros et du général Montauban, l'ambassadeur anglais exposa longuement, dans une dépêche adressée à lord John Russell le 25 octobre, les motifs de sa résolution. Selon lui, une réparation éclatante, exceptionnelle, était nécessaire. Réclamer une indemnité plus forte en argent, c'eût été demander l'impossible, le trésor impérial étant épuisé. Occuper un territoire ou une ville, c'eût été s'engager dans des complications sans fin. Fallait-il exiger qu'on livrât les coupables? Mais alors les Chinois eussent sacrifié quelques méchans mandarins de la dernière classe, innocens peut-être, qui auraient payé pour les gros. Que restait-il donc? Après avoir bien cherché, bien réfléchi, lord Elgin n'avait trouvé de praticable que la destruction de ce palais d'été, résidence favorite de l'empereur. Il atteignait ainsi l'empereur dans son orgueil et dans ses sentimens les plus chers. Il faisait un acte qui, en Chine, selon les idées chinoises, devait produire une vive et durable impression. Tels furent les argumens développés par lord Elgin. On pourrait jusqu'à un certain point les admettre. Les questions d'humanité, de civilisation, de générosité, nous semblent avoir été mal à propos invoquées au sujet de cet incident. Lord Elgin avait le cœur aussi haut que l'esprit; il voyait un grand but à atteindre, et il ne s'arrêtait pas devant la rigueur du moyen, lorsqu'après tout il ne s'agissait que de démolir des amas de pierre et de bois, sans compromettre la vie d'un seul homme.

Ce n'est pas à ce point de vue cependant qu'il convient d'apprécier l'acte qui a excité tant de controverses. Il faut se placer dans la situation où se trouvaient les alliés la veille du jour où cet acte s'est accompli. Or à ce moment lord Elgin risquait beaucoup et jouait gros jeu. Pékin pris et l'empereur en fuite, le prince Kong était réellement acculé et n'avait plus qu'à se rendre. La paix était certaine. Pourquoi la compromettre ou même seulement la retarder par des prétentions exorbitantes? Qu'aurait fait lord Elgin si le prince

Kong, comme il en eut, dit-on, l'intention, avait quitté Pékin, préférant tout abandonner à la destinée plutôt que d'assister à un spectacle qui était pour lui, comme pour l'empereur, un affront à la fois national et personnel? Il savait que l'armée ne pouvait passer l'hiver à Pékin; il aurait donc été obligé de s'éloigner sans avoir traité et de rétrograder vers Tien-tsin, si même, avec l'éloignement forcé des escadres, la position de Tien-tsin eût paru tenable. C'était l'inconnu, et un inconnu plein de périls. Bien plus sage était assurément la politique du baron Gros, qui, tout en jugeant qu'il était nécessaire d'exiger satisfaction pour l'attentat du 18 septembre, ne voulait point pousser les choses au point d'inspirer au prince Kong des résolutions désespérées. Quant à l'effet moral, est-ce que les deux batailles de Chang-kia-wan et de Pa-li-kiao, la fuite de l'empereur, la présence du drapeau étranger au cœur de l'empire, et par-dessus tout la prise de Pékin, ne suffisaient pas pour laisser dans l'esprit des Chinois le souvenir ineffaçable de leur défaite et de leur humiliation? La prudence conseillait donc de s'en tenir là, de saisir la paix qui s'offrait d'elle-même après tant de difficultés et de traverses, et de clore enfin une campagne qui militairement ne pouvait plus se prolonger. La politique violente de lord Elgin ne devait se justifier que par le succès; en cas d'échec, elle eût été désastreuse. La politique modérée du baron Gros était, dans toutes les hypothèses, la plus sûre : elle conservait les résultats acquis sans compromettre l'avenir, elle arrivait naturellement au but par la conclusion d'une paix honorable, qui permettait le départ immédiat des troupes alliées.

Le 22 octobre, les indemnités convenues pour les prisonniers et pour les victimes de Tong-chaou furent exactement payées entre les mains des délégués anglais et français. Le 24 eut lieu dans Pékin, entre le prince Kong et lord Elgin, la signature de la convention anglaise, suivie de l'échange des ratifications du traité de 1858. Lord Elgin, accompagné d'une nombreuse escorte, n'arriva au rendez-vous que deux heures trois quarts après l'heure fixée. Le prince Kong eut à l'attendre. L'entrevue fut des plus froides. L'ambassadeur anglais exigea qu'à la suite du traité le prince écrivît un certificat attestant que le sceau apposé était bien celui qui engageait définitivement et sans réserve l'empereur de Chine, formalité insolite, blessante, au sujet de laquelle il avait consulté le baron Gros, qui, pour sa part, ne la jugeait pas nécessaire. — Le lendemain 25, on procéda aux mêmes formalités pour les actes intervenus entre la France et la Chine (1). Autant lord Elgin s'était

(1) Voici le résumé du traité de Pékin (25 octobre 1860) : « 1° l'empereur de Chine

montré dur et sévère, autant le baron Gros s'appliqua à être courtois et même respectueux pour le prince Kong, qui parut lui en savoir gré. Il était évident que, depuis la destruction du palais d'été, les deux ambassadeurs n'avaient plus les mêmes sentimens ni le même langage. Sans être contraires, leurs attitudes étaient visiblement différentes. L'alliance diplomatique se maintenait pour l'intérêt commun; mais dans la forme la bienveillance naturelle et la modération du baron Gros contrastaient avec la morgue britannique, que la raideur de lord Elgin poussait volontiers jusqu'à l'insulte.

Ce contraste se prolongea jusqu'à la dernière heure. Le général Montauban et sir Hope Grant étaient très pressés d'opérer leur mouvement de retraite. L'hiver commençait; il était déjà tombé de la neige. Chaque jour perdu rendait plus difficile la marche des troupes et des convois. De leur côté, les amiraux déclaraient que l'approche de la saison des glaces et des coups de vent dans le golfe du Pe-tchi-li devait faire hâter autant que possible l'époque du rembarquement et le départ des escadres pour le sud. En conséquence, la date de la mise en marche des troupes alliées campées devant Pékin avait été fixée au 1er novembre; mais lord Elgin, toujours défiant, ne voulut point quitter la capitale avant d'avoir entre les mains un décret impérial prescrivant la promulgation du traité dans toutes les provinces de la Chine. L'empereur étant à Jehol, ce décret pouvait se faire attendre quelques jours. Le général Montauban n'admit point cette cause de retard, et partit, comme il l'avait annoncé, le 1er novembre, laissant à Pékin un bataillon de garde pour le baron Gros, qui avec raison ne se souciait point que son collègue, dont il lui était permis de redouter les ardeurs, restât seul en présence des Chinois. Sir Hope Grant, obtempérant à l'invitation de l'ambassadeur anglais, suspendit son mouvement. Le décret impérial ayant été transmis par le prince Kong, aucun prétexte ne

exprime ses regrets au sujet des événemens survenus à Takou en juin 1859. 2° L'ambassadeur français sera reçu à Pékin avec tous les honneurs dus à son rang pour l'échange des ratifications du traité de Tien-tsin. 3° Le traité de Tien-tsin (du 27 juin 1858) sera fidèlement exécuté immédiatement après l'échange des ratifications. 4° L'indemnité de 15 millions stipulée par le traité de Tien-tsin est portée à 60 millions, qui seront payés au gouvernement français en plusieurs termes, dont les dates sont fixées. 5° Les établissemens religieux et de bienfaisance qui ont été confisqués seront rendus aux chrétiens. 6° La ville et le port de Tien-tsin sont ouverts au commerce. 7° Les troupes françaises évacueront Chusan. 8° Un édit impérial consacrera, pour les Chinois, la faculté d'émigrer et de s'embarquer sur des bâtimens français. 9° Le droit de tonnage pour les navires français est abaissé au même taux que pour les navires américains. » Le traité relate avec détail les époques et les conditions auxquelles les troupes françaises se retireront successivement de Pékin, de Tien-tsin, de Takou, etc.

s'opposait plus à la retraite définitive des troupes anglaises, et déjà l'avant-garde était en route lorsque, le 6 novembre, on vit arriver à Pékin M. Bruce, désigné pour remplacer lord Elgin en qualité d'ambassadeur.

Cet incident amena un second retard et donna lieu à une nouvelle discussion entre lord Elgin et le baron Gros. Que lord Elgin profitât de sa présence à Pékin pour présenter lui-même au prince Kong l'ambassadeur qui était appelé à traiter désormais les affaires avec le gouvernement chinois, il n'y avait rien là qui ne fût très rationnel; mais il voulait que M. Bruce établît immédiatement sa résidence dans la capitale et y dépliât son drapeau d'ambassadeur de la Grande-Bretagne. Or M. Bruce, il ne faut pas l'oublier, était le ministre anglais qui, repoussé à Takou en 1858, avait envoyé l'ultimatum de mars 1859; c'était lui qui, aux yeux du gouvernement chinois, avait commencé la guerre; c'était lui que les mandarins de Shang-haï avaient, dans toutes leurs correspondances, signalé comme un ennemi acharné de l'empire. N'était-ce pas assez de lui conserver, avec le titre d'ambassadeur, les fonctions de représentant de l'Angleterre en Chine, et fallait-il encore infliger aux Chinois le désagrément de le voir s'installer tout de suite dans Pékin comme dans une ville prise d'assaut? Pourquoi ne pas attendre que l'empereur fût de retour, que les passions se fussent apaisées, que la situation de Pékin, si profondément troublée pendant ces deux derniers mois, fût redevenue calme? Il serait temps alors de procéder à l'installation des ambassadeurs. Dans les conditions présentes, il importait essentiellement de ménager la transition, ne fût-ce que pour ne pas ébranler l'influence du prince Kong, et il y avait même quelque imprudence à exposer les ministres européens aux ressentimens et aux désirs de vengeance qui pouvaient, au lendemain du départ des troupes, exciter quelques fanatiques. Ces considérations, habilement développées par le baron Gros dans une dépêche du 7 octobre, furent accueillies par lord Elgin. Il fut décidé que M. Bruce et le ministre de France, M. de Bourboulon, passeraient l'hiver à Tien-tsin, d'où ils correspondraient sans intermédiaires avec le gouvernement chinois. Au mois d'avril seulement, ils devaient venir résider dans la capitale, où lord Elgin se contenta de laisser pour le moment un simple agent consulaire. A la suite de cet incident, qui n'était pas sans importance et qui avait fourni au baron Gros une nouvelle occasion de faire entendre ses conseils de modération, les deux ambassadeurs quittèrent Pékin le 9 novembre, s'arrêtèrent quelques jours à Tien-tsin, et de là revinrent en Europe. Les généraux prirent leurs dispositions pour l'établissement des garnisons à Tien-tsin et sur les autres points qui

devaient être occupés jusqu'au paiement des indemnités de guerre; ils donnèrent des ordres pour l'évacuation de Chusan et prescrivirent le rembarquement des troupes destinées à rentrer directement en Europe ou dans l'Inde. Il était temps : les escadres, qui depuis plus de deux mois étaient demeurées à l'ancre dans le golfe de Petchi-li, fournissant la garnison qui gardait les forts de Takou et assurant l'envoi des approvisionnemens et des munitions, avaient eu beaucoup à souffrir, et il leur eût été difficile de prolonger leur station à ce mouillage, devenu périlleux. L'opération du rembarquement et les départs se firent avec le plus grand ordre. La campagne était donc terminée.

Telle a été cette expédition, à la fois diplomatique, militaire et maritime, qui, en moins d'un an, a transporté les drapeaux de la France et de l'Angleterre jusqu'aux extrémités de l'Asie, dans la capitale d'un pays de trois cents millions d'hommes, à Pékin : expédition vraiment extraordinaire, qui n'a point sa pareille dans l'histoire de notre siècle, et qui est inscrite dans les annales chinoises en caractères indélébiles. Les murailles de Pékin ont répété l'écho de nos tambours et de nos clairons; la cité sainte a vu nos bataillons camper dans ses pagodes; la vieille église catholique, que l'on croyait à jamais fermée, s'est rouverte, et le *Te Deum* y a retenti. Dans cette ville où naguère encore les ambassadeurs étrangers n'étaient admis qu'en palanquins bien clos, comme si leurs regards devaient la profaner, nos soldats se sont promenés au milieu des foules surprises et à travers mille choses inconnues : l'enfant de Paris était là tout à l'aise dans cette nouvelle garnison, familier dès le premier jour avec la Chine, tutoyant Pékin et ravi de révolutionner une capitale. Quel tableau!

Mais il ne serait pas juste que la singularité et la poésie de cette expédition nous fissent oublier ce qu'elle présentait aussi de sérieux et de difficile. Il n'était pas aisé d'aller ainsi à Pékin. Si l'on étudie attentivement les documens anglais et français qui ont été publiés et qui, émanant de sources différentes, se complètent et se contrôlent les uns par les autres, on doit avouer qu'il n'y a peut-être pas de campagne de guerre qui, relativement, ait imposé au général en chef une responsabilité plus lourde, ni qui ait dû, dans le court espace de deux mois, inspirer de plus vives préoccupations. Battre les Chinois, l'événement a prouvé qu'avec une poignée de vaillans soldats il était assez facile d'en venir à bout; mais encore, après la résistance éprouvée à l'assaut des forts de Takou, fallait-il une certaine audace pour s'aventurer, à la tête de quelques milliers d'hommes, dans un pays complétement inconnu, à la ren-

contre d'armées tartares formidables, au moins par le nombre, à la conquête d'une capitale que l'on devait s'attendre à voir défendre avec l'acharnement du fanatisme. Ce n'était pas tout que de battre les Chinois : le général en chef avait à s'inquiéter, plus qu'il ne l'eût fait ailleurs, de ses communications avec le littoral, des campemens, des approvisionnemens, des munitions et du temps. Enfin, sans compter les discussions inséparables de l'action commune avec une armée alliée, il se voyait parfois enchaîné par l'œuvre diplomatique au moment même où la raison militaire conseillait et commandait d'agir. Toutes ces difficultés, sans en excepter aucune, se sont rencontrées dans le cours de la campagne, et cependant le terme assigné au succès était fatalement marqué par l'approche de l'hiver : il était indispensable que tout fût achevé en deux mois; autrement tout était à recommencer, peut-être même tout était perdu. Voilà ce qu'attestent les nombreux documens que nous nous sommes fait un devoir de compulser avant d'entreprendre ce récit. Ce n'est donc point seulement l'heureuse fortune de nos armes, ce n'est point l'infériorité militaire des Chinois qui a ouvert à notre drapeau les portes de Pékin : le succès est dû incontestablement à l'esprit de décision, à la prévoyance, à l'habileté du général en chef, secondé, partout où cela était possible, par le concours dévoué de l'escadre.

Quant à l'action diplomatique, nous nous sommes appliqué à la suivre pas à pas, tenant d'une main le *livre bleu* où ont été réunies, à l'usage du parlement anglais, les dépêches de lord Elgin, et de l'autre le *livre jaune* du baron Gros. Elle a abouti aux traités de Pékin; mais on a vu comment l'entente, si cordiale au début, entre les deux ambassadeurs s'est presque rompue dans les derniers jours. Cette rupture, ou tout au moins ce grave dissentiment, accuse l'existence de deux systèmes tout à fait opposés pour l'établissement de nos rapports avec le gouvernement du Céleste-Empire. Doit-on, selon le système que paraissait vouloir adopter lord Elgin, et que l'on pourrait appeler le système anglais, doit-on aborder le gouvernement chinois avec le ton arrogant, lui arracher les concessions par la menace, faire violence à ses préjugés au nom de la civilisation, et lui enseigner à coups de canon notre droit des gens? Vaut-il mieux au contraire le traiter avec quelques égards, tenir compte de ses traditions, ne pas exiger de lui des concessions qui lui paraissent humiliantes, et attendre que, par le développement des relations pacifiques du commerce, il se convertisse peu à peu aux lois et aux pratiques de notre civilisation? Ces deux systèmes s'étaient déjà trouvés en présence, avec lord Elgin et le baron Gros, lors des négociations de 1858 à Tien-tsin; ils se sont heurtés de

nouveau avec les mêmes diplomates lors des négociations de 1860 à Pékin. Si l'on est pressé, il faut évidemment adopter le premier mode, car, dans les luttes de la force, l'Europe finira par l'emporter sur la Chine; mais alors il faut se résigner à la perspective d'une guerre de Chine à peu près tous les dix ans. C'est pour n'avoir pas à recevoir des ambassadeurs étrangers en résidence permanente dans la capitale que le cabinet de Pékin a essayé de déchirer les traités de 1858, et cette clause, insérée seulement dans le traité anglais, n'avait pas été exigée par le baron Gros. De même c'est en grande partie la question de l'audience impériale, rappelée intempestivement par lord Elgin à Tong-chaou, qui a rendu si difficiles les négociations de 1860. Certes les résultats obtenus à la suite des deux guerres sont considérables; mais n'ont-ils pas coûté bien cher? N'a-t-on pas couru de grands risques pour les conquérir, et est-on sûr de les conserver sans qu'il soit besoin de recourir encore à la force?

Il vaut mieux que l'Europe se montre indulgente et bienveillante pour le gouvernement chinois. Elle accomplira plus lentement l'œuvre qu'elle poursuit et qu'elle ne saurait abandonner; mais le progrès, plus régulier, n'en sera que plus sûr. En bonne justice, quand nous accusons les Chinois d'être si ignorans, si arriérés, si obstinément fermés à notre civilisation, sommes-nous certains nous-mêmes de les comprendre et d'être compris par eux? Peut-être existe-t-il entre eux et nous des malentendus que nos plus habiles linguistes ne sont pas en mesure de dissiper. On remarque par exemple, entre la traduction anglaise et la traduction française des mêmes pièces diplomatiques qui ont figuré dans les dernières négociations, des différences plus ou moins sensibles qui attestent combien il est encore difficile que les deux races se communiquent leurs idées. Il importe donc qu'avant de condamner les Chinois en dernier ressort nous nous appliquions à les mieux connaître. C'est le but que s'est proposé M. le comte d'Escayrac de Lauture en publiant des mémoires pleins d'intérêt sur les mœurs et les coutumes ainsi que sur l'organisation politique et administrative de la Chine. Espérons que désormais ce sera par la science, et non plus par l'épée, que nous attaquerons le Céleste-Empire.

C. Lavollée.

ESSAIS

DE

MORALE ET DE LITTÉRATURE

VI.

UNE HYPOTHÈSE SUR *LA TEMPÊTE* DE SHAKSPEARE.

Je relisais dernièrement *la Tempête* de Shakspeare, et j'ai tout à coup été frappé très vivement de quelques particularités encore inaperçues ou mal observées qui m'ont semblé éclaircir certains doutes et résoudre certaines questions sur l'origine, la date et le caractère de cette pièce admirable. Je n'aurai point la fatuité de donner l'explication qui m'est apparue au milieu des émotions de la lecture comme l'absolue vérité. Les grands poètes, nous le savons, possèdent tous le privilége merveilleux de Prospero, et sont habiles à faire passer sous les yeux de notre imagination mille illusions colorées, mille fantasmagories charmantes ou terribles, qui se dissipent en vapeurs, — avec quels regrets souvent! — dès que la froide attention vient fixer sur elles son regard inexorable. Un de leurs bienfaits est de nous rendre passagèrement poètes nous-mêmes, et tandis qu'ils élèvent devant nous la solide architecture de leurs réels édifices, notre imagination, comme possédée d'une fièvre d'émulation, se bâtit des palais de nuages, dont nous pouvons dire, après qu'ils nous ont un instant charmés, ce que dit Prospero des acteurs de la mascarade qu'il donne en divertissement de noces à Ferdinand et à Miranda : « Ces êtres, nos acteurs, étaient tous des

esprits et se sont fondus en air, en air subtil. » Ces illusions sont un des piéges dont le critique doit le plus se méfier, lorsque, sortant de cette condition momentanée de poète, il essaie de déterminer le caractère réel des œuvres qui les ont fait naître. Il doit être assez modeste pour se rappeler que ces fantaisies de son imagination sont un don du poète lui-même et pour ne pas croire enrichir son bienfaiteur en lui prêtant les propres bienfaits qu'il en a reçus. Shakspeare en particulier, qui est le plus *suggestif* des poètes, octroie à l'imagination de son lecteur avec une libéralité inépuisable les illusions, les fantasmagories et les caprices. Cependant, si nous nous avisions de confondre les rêveries qu'il nous suggère avec les réalités poétiques qu'il exprime, si, non contens de lui rapporter l'honneur des fantaisies de notre imagination, nous donnions ces fantaisies comme ses conceptions propres, nous l'appauvririons et le diminuerions certainement au lieu de l'enrichir et de le grandir. Et d'ailleurs n'est-il pas vrai que ce qu'il y a de réellement précieux dans ces suggestions, ce ne sont pas les pensées qui en résultent, pensées qui sont toujours à la taille de notre âme plutôt qu'à la taille de l'âme du poète, c'est le mouvement d'impulsion par lequel ces pensées ont pu naître? Ce sont non pas les pauvres choses que nous pouvons rêver en le lisant qui lui appartiennent, mais bien le principe même de notre rêverie. L'opinion que nous allons exprimer n'est donc peut-être, elle aussi, qu'une de ces illusions nées des vapeurs d'un cerveau échauffé par la lecture, et cependant nous ne le croyons pas. Sachant combien est facile la substitution de la pensée du lecteur à la pensée du poète, nous avons voulu soumettre notre hypothèse à l'épreuve redoutable d'une lecture trois et quatre fois répétée, à intervalles assez éloignés pour laisser à notre imagination le temps de se refroidir et de reconnaître qu'elle a rêvé; or comme, loin de l'affaiblir, chaque lecture n'a fait que donner à notre hypothèse une force nouvelle, nous avons conclu de cette persistance à un fonds de réalité, et nous n'hésitons pas à croire que, si elle n'est pas la vérité absolue, elle s'en rapproche cependant beaucoup.

Cette hypothèse, la voici exprimée en deux mots : *la Tempête* est très évidemment la dernière pièce de Shakspeare, et n'est autre chose, sous une forme allégorique, que le testament dramatique du grand poète, ses adieux à ce public fidèle par lequel il avait fait applaudir, dans le court espace de vingt-cinq ans, vingt-cinq chefs-d'œuvre bien comptés, plus onze pièces spirituelles et charmantes qui formeraient pour tout autre que lui la plus enviable des couronnes, enfin la synthèse poétique, ou, comme s'exprimerait Prospero dans son langage de magicien, le *microcosme* du monde

dramatique qu'il a tiré de son imagination. *Id est demonstrandum*, tel est le sujet des pages présentes.

Nous ignorons la date exacte de *la Tempête*; mais cette date, quelle qu'elle soit, ne peut être placée qu'entre les années 1610 et 1613; par conséquent, si on ne peut affirmer qu'elle est la dernière pièce de Shakspeare, on sait de science certaine qu'elle est une des dernières. Cela étant, on peut d'abord éprouver quelque étonnement de la singulière fantaisie qui a fait placer par la plupart des éditeurs anglais cette production en tête des œuvres qu'elle devrait clore au contraire; mais un examen plus attentif dissipe cet étonnement et révèle que ces éditeurs ont agi avec plus de sagacité qu'ils ne le croyaient sans doute eux-mêmes, car cette pièce inaugure encore mieux le glorieux volume qu'elle ne le termine, et forme plus naturellement encore le prologue que l'épilogue de l'œuvre de Shakspeare.

Vous vous rappelez cette mode aussi élégante que judicieuse des frontispices emblématiques dont nos pères avaient l'habitude d'orner les éditions de leurs livres? Nous l'avons à peu près supprimée, comme tant d'autres choses. Réforme regrettable! ces frontispices bien exécutés étaient pour l'imagination du lecteur la meilleure des préparations; c'était comme un avertissement, comme une information par signes de l'âme que vous deviez prendre si vous vouliez goûter le livre, comme une invitation à entrer ou à vous retirer selon la tournure de votre esprit ou vos dispositions du moment, et de même que l'ouverture d'un opéra exprime d'abord sous forme générale et quasi abstraite les passions que le drame lyrique va diviser entre un certain nombre d'individus déterminés, leurs figures éloquentes vous résumaient sous une forme abrégée et comme en quelques mesures la musique mystique éparse dans les histoires et les poèmes. N'est-il pas vrai que vous étiez mieux préparé, quelque intelligent que je vous suppose, à comprendre le caractère vrai de l'histoire romaine lorsqu'un ingénieux frontispice vous résumait en emblèmes sensibles les traits divers de la force organisée : buffles farouches domptés pour le travail, lions attelés à un char de fête, trophées de victoires surmontés des aigles aux ailes éployées, statue de la louve instruite à la maternité par l'ordre tout-puissant des dieux, colonnes brisées à l'ombre desquelles rêve un esclave au front bas en serrant dans sa main impuissante la poignée d'un glaive séparé de sa lame, et enfin, au-dessus des temples et des arcs de triomphe, volant dans un ciel orageux et sillonné d'éclairs, les deux vautours qui suivaient toujours l'armée de Marius, avec les colliers de fer que leur avaient attachés au cou les soldats des légions? N'est-il pas vrai encore que vous pénétriez

mieux dans l'âme de la poésie virgilienne lorsque vos yeux avaient contemplé quelque frontispice aux paysages pieusement héroïques : d'un côté, la vaste plaine lumineuse, où la charrue du laboureur fait surgir du sillon les casques enfouis des guerriers antiques; de l'autre, la vaste mer bleue poussant doucement ou brisant sur ses rivages les navires, jouets ou favoris de ses flots; puis, au premier plan, un tombeau d'ancêtre servant en même temps d'autel, sur lequel un prêtre rustique consacre les épis et les fruits par un sacrifice innocent, souvenir des bienfaits et des jours heureux du roi Saturne, devant quelques jeunes pâtres fidèles aux divinités traditionnelles des campagnes latines? Eh bien! si vous cherchiez à résumer ainsi par quelques emblèmes à la fois saisissans et clairs l'âme des œuvres de Shakspeare, si vous aviez à composer un frontispice pour ces œuvres, vous n'auriez même pas besoin de vous livrer au petit effort d'imagination que nous venons de faire pour exprimer par quelques figures précises le caractère des destinées romaines et celui de la poésie virgilienne. Ce frontispice est tout trouvé, c'est le sujet et les personnages de *la Tempête*. Essayez d'en trouver un autre qui réunisse autant d'exactitude poétique, d'énergique simplicité, et à la fois autant de sobriété et d'ampleur, je vous défie d'y réussir, car il est plus que probable qu'en présence de cette œuvre immense votre imagination atterrée et incertaine s'arrêtera au plan de quelque composition à la fois enfantine et confuse, par exemple quelque interminable procession de personnages sans parenté se succédant dans l'ordre le plus divers : Roméo au balcon de Juliette, Macbeth reculant devant la vision du poignard, le roi Lear sur la bruyère, Hamlet philosophant sur le crâne d'Yorick, Desdemona plongée dans les rêveries de la chanson du *Saule*, Ophélie égrenant les fleurs de sa couronne de folle, des seigneurs en habits de bergers, des valets en habits de bouffons, une mascarade sans unité en un mot et qui n'exprimera rien, précisément parce qu'elle présentera des contrastes si tranchés qu'on n'en comprendra pas le lien et l'âme commune. Cette unité que votre imagination sera impuissante à créer, Shakspeare s'est chargé de vous la fournir lui-même dans son admirable synthèse de *la Tempête*. Avec quelle simplicité et quelle sobriété est ici résumée cette œuvre aux aspects multiples et aux innombrables acteurs! Nulle confusion et nul encombrement. Trois ou quatre personnages ont suffi au poète pour concentrer en eux l'essence de centaines de caractères; un plan si peu compliqué qu'il en est presque naïf lui a suffi pour exposer le but et la portée des conceptions les plus touffues qui furent jamais. Plus les observateurs du monde extérieur ont été profonds, plus ils ont été frappés de voir avec quelle

sobriété ennemie de tout faste et quelle majestueuse économie de moyens la nature savait ramener à l'unité les contrastes les plus hardis de ses créations et ranger sous quelques lois nettes et précises la variété infinie de ses œuvres. Il en est ainsi de *la Tempête*, et de même que trois ou quatre plantes bien choisies représentent aux yeux du botaniste expérimenté la flore d'un hémisphère entier, tout le monde shakspearien est représenté à l'imagination du lecteur de Shakspeare par les personnages de Prospero et d'Ariel, de Caliban et de Miranda. C'est la généralisation poétique la plus discrète et la plus claire qui ait jamais été exécutée.

« Quoi! faut-il tant d'efforts pour résumer le monde? semble avoir voulu dire le grand poète. Quelques lignes tracées avec précision en figurent les contours au complet, quelques ondes sonores en expriment toute la musique, et quant à la vie humaine, avec ses joies, ses passions, ses naufrages et ses miracles, une action dramatique qui n'aura pas une plus longue durée que celle d'un de nos rêves, et d'où nous sortirons comme on sort de cette terre, incertains si nous avons rêvé ou veillé, la résumera tout entière. Nature et matière, passion et humanité, esprit et génie même, oh! que tout cela tient peu de place! La vie humaine nous semble beaucoup, parce qu'elle nous abuse par son fracas et son tumulte; mais dépouillez-la de ce bruit qui la décuple, faites le calme dans les lieux qu'elle occupe, et voyez le peu qu'elle est. Tenez, voici dans l'île de Prospero toutes les péripéties de l'existence, toutes les passions qui sont l'intérêt de l'histoire, qui créent et renversent les empires : amour, ambition, révolte, conspiration, adversité, désespoir, folie, rien n'y manque de ce qui fait le trouble et le charme de notre société, et cependant que tout cela fait peu de bruit! Quelle tranquillité, et comme toutes ces clameurs sourdes et violentes s'éteignent vite dans ce silence si profond qu'il nous permet d'entendre le plus léger battement des ailes d'Ariel! Le vaisseau royal a sombré au milieu des cris de désespoir; voyez, déjà la mer a oublié et sourit. La conspiration a élevé sa voix rauque; un bourdonnement d'abeille l'a contrainte à se taire. Un vacarme infernal s'est fait entendre, il est vrai; or savez-vous quels en étaient les auteurs? Un pauvre sauvage, aussi impuissant que féroce, enivré par deux matelots stupides. A eux trois, ils font plus de tapage que tous les autres acteurs du drame, et cependant ce qu'ils hurlent d'une voix si retentissante, ce ne sont que des calembours absurdes; ils envoient des sottises traverser et déchirer les nuées, et émettent avec un fracas de tonnerre des aphorismes saugrenus, en sorte que si l'on devait juger de l'importance des personnages par le bruit qu'ils font, on risquerait de prendre ces

trois pauvres diables pour les acteurs principaux du drame, que dis-je? pour les rois du monde. Voilà donc à quoi se réduit cette existence humaine, si tumultueuse, si fiévreuse, dont depuis vingt-cinq ans je vous ai fait entendre le fracas! voilà quel petit espace peut l'enserrer tout entière, et dans quelle tranquille et sereine unité se fondent et s'harmonisent ces passions éparses et débordantes que l'univers semblait trop étroit pour contenir. Oui, tous ces acteurs qui ébranlent la terre ne sont, comme les esprits de mon Prospero, que de l'air subtil, et le monde lui-même n'est pas plus solide que l'édifice de ma vision fantasque, car un jour viendra « où il se dissoudra comme cette insubstantielle fantaisie sans laisser même derrière lui un flocon de vapeur. »

« Ici donc, en ce drame de *la Tempête*, moi, William Shakspeare, votre amuseur favori, je vous offre pour dernier divertissement, sous une forme abrégée et concise, le tableau allégorique de ce que j'ai entrepris et exécuté dans la solitude poétique de ma vie avec le seul secours de mon esprit, Ariel, souffle inspiré auquel je vous demande aujourd'hui la permission de rendre la liberté. Voici les traits sous lesquels je vous ai montré cette âme humaine si noble et si basse, si démoniaque et si angélique. Vingt fois je vous ai fait voir la brute instinctive, indisciplinée, rebelle, incorrigible, et néanmoins possédant je ne sais quelle grandeur immonde qui fait réfléchir et quelle sauvage poésie qui trouble et fait songer. L'audace de ses rêves et l'immoralité de ses actes font peur, mais non pitié; son origine est sordide, mais non vulgaire. Reconnaissez cette bête humaine sous les traits de Caliban, le fils difforme de la sorcière Sycorax, premier maître de l'île, et auquel Prospero, qui l'a réduit en esclavage, porte en raison de son origine démoniaque une sorte de considération. Voilà, figurée par la personne de cet esclave, l'âme telle que la font les passions mauvaises, l'ignorance et la tyrannie de la fange charnelle. A côté de l'âme humaine qu'il faut haïr, je vous ai montré celle qu'il faut admirer, Miranda, une créature pure, virginale, immaculée, angélique, dont le souffle est bonté, dont le regard est pitié, riche de trésors que sa naïveté ignore, forte d'énergies d'amour et de dévouement que sa noblesse saura découvrir, et dont émanent naturellement les belles paroles et les touchantes actions, comme la lumière émane des astres et le parfum des fleurs. Père et protecteur de l'âme qu'il faut admirer, maître et juge de l'âme qu'il faut haïr, voici, sous les traits du magicien Prospero, qui unit la puissance à la science, la figure du génie humain; à la fois poète et roi, il crée l'ordre et l'harmonie par la musique des enchantemens, il dompte les anarchies et les conspirations par la baguette du commandement, toutes les choses lui obéissent par la

seule vertu d'un air subtil qui s'appelle inspiration et par le seul attrait d'une effluve magique qui s'appelle sympathie. Je n'ai rien dit de plus en toute ma carrière, et dans ces quelques personnages vous pouvez reconnaître les expressions les plus générales possible de mon inspiration, expressions auxquelles il m'a plu de donner des figures vivantes en vrai poète que je suis, afin d'épargner à ceux qui seront assez sages pour me comprendre l'ennui d'une allégorie trop transparente et de donner au moins un divertissement à ceux qui ne me comprendront pas, car ma muse n'est pas une pédante ni une logicienne d'école : c'est un enfant de la vie et de la nature, et ce n'est point par des abstractions qu'elle instruit, mais par des inflexions de voix, par des sourires, par la musique légère ou grave de ses paroles, par le rhythme vif ou lent de sa démarche. »

N'est-il pas vrai que *la Tempête*, ainsi interprétée, forme le plus beau des frontispices pour les œuvres de Shakspeare, frontispice d'autant plus précieux que l'artiste qui l'a gravé est le poète lui-même? Mais cette interprétation n'est peut-être pas exacte? Exacte ou non, elle sort si naturellement de la lecture de *la Tempête*, elle s'en échappe si spontanément et avec si peu d'efforts, elle est si bien d'accord avec le caractère particulier de cette pièce et le caractère général de l'œuvre de Shakspeare, qu'elle conserve dans l'un ou l'autre cas la valeur allégorique que nous lui avons assignée. Ainsi peu importe à la rigueur que Shakspeare n'ait pas eu les pensées que nous lui prêtons, que cette synthèse si nette et si claire de son génie qui ressort de *la Tempête* soit un pur effet du hasard, ou qu'il l'ait exprimée d'une manière inconsciente, sans bien savoir ce qu'il faisait, puisqu'elle y est si apparente qu'il ne faut même pas d'esprit pour l'y découvrir.

Mais cette allégorie synthétique, Shakspeare a voulu réellement la faire, et il n'a pas voulu faire autre chose. Pour première preuve de ce que j'avance, je ferai remarquer que *la Tempête* est une conception purement personnelle, dont la donnée et les élémens principaux ont été pris par le poète en lui-même, rien qu'en lui-même, et qu'elle est, après *le Songe d'une nuit d'été*, la plus entièrement subjective des œuvres du poète. Nous connaissons les matériaux d'où Shakspeare a tiré ses autres drames; mais jusqu'à présent les élémens de *la Tempête* sont restés introuvables, à moins qu'on ne veuille appeler de ce nom les innombrables détails poétiques de mœurs sauvages, de phénomènes naturels exotiques, tirés de ses lectures des voyageurs contemporains. Le roman italien dont le poète Collins, déjà fou, mentionna l'existence sans en pouvoir indiquer le nom à l'historien de la poésie anglaise, Warton, reste en-

core à découvrir. La supposition que Shakspeare aurait eu connaissance d'une vieille pièce allemande de son temps exhumée de nos jours a été abandonnée aussitôt qu'émise. Faut-il chercher l'origine de *la Tempête* dans quelque solennité officielle de l'époque, et la faire rentrer dans cette catégorie de brillans divertissemens poétiques appelés *masques* qui étaient à la mode sous le règne d'Élisabeth? A-t-elle été composée à l'occasion de quelque mariage, par exemple celui du comte d'Essex, célébré en 1611, ainsi que l'ont pensé quelques critiques ingénieux, qui ont tenu peut-être un trop grand compte de la mascarade du quatrième acte, et qui ont étendu à la pièce entière un caractère qui appartient à une seule de ses scènes? Cette supposition est la plus sérieuse de toutes celles qui ont été émises et mérite un examen attentif. On ne saurait nier en effet qu'il n'y ait quelques traits de ressemblance entre *la Tempête* et les pièces appelées *masques*, par exemple la simplicité du plan, une action plus brillante que dramatique, combinée en vue du spectacle, l'emploi évident de l'allégorie féerique et des pompes qu'elle autorise naturellement. Il est donc très possible qu'elle ait été pour la première fois représentée à quelque mariage; ce qui est plus inadmissible, c'est qu'elle ait été composée expressément pour cette occasion, car l'étendue de ce drame, qui dépasse de beaucoup la longueur ordinaire des *masques*, ne permet pas une telle supposition. Tout indique au contraire que nous sommes en présence d'une œuvre rêvée à loisir, lentement combinée, patiemment exécutée, et non d'une improvisation brillante qui a dû être livrée à courte échéance, à heure fixe, pour une solennité qui n'admettait pas de retard. Si le fait opposé était vrai cependant, il nous fournirait une preuve nouvelle de l'incomparable génie de Shakspeare, impuissant à se contenir, qui fait le plus alors qu'on lui demande le moins, et qui livre une pièce complète là où un beau divertissement à la manière des *masques* de Ben Jonson aurait suffi; mais n'est-il pas permis de s'arrêter à une conjecture qui résout cette difficulté d'une manière très satisfaisante? La vie amène chaque jour mille complications auxquelles nous ne songions pas, et il arrive souvent qu'une chose conçue en vue d'un but déterminé nous sert à une autre fin, nous sert même quelquefois à une double fin. Pourquoi Shakspeare, pressé par les circonstances, n'aurait-il pas fait d'une pierre deux coups, comme on dit vulgairement? Nous pouvons nous figurer aisément le poète en l'année 1611. Sa retraite à Strafford-sur-Avon est arrêtée déjà dans son esprit, car il est prudent autant qu'inspiré, et, pas plus que Prospero, il ne veut attendre que le pouvoir des enchantemens lui échappe. D'ailleurs ces enchantemens n'ont plus rien à lui donner en fait de renom-

mée et même de fortune, et enfin, quoiqu'il soit jeune encore, trop de rêves ont fatigué son âme pour qu'il n'éprouve pas le désir d'un repos qui lui permettra, comme à son duc magicien, « sur trois de ses pensées, d'en consacrer une à la tombe. » Le voilà donc tout occupé de prendre congé de son cher public et de lui écrire ses adieux dans cette pièce de *la Tempête*. Tout à coup on vient lui demander un divertissement poétique pour un mariage ou toute autre solennité. Un divertissement poétique! ce n'est point son affaire; que ne s'adresse-t-on à Ben Jonson, qui est admirable dans ce genre de composition? Cependant le solliciteur est puissant, et refuser est difficile; comment se tirer d'embarras? Alors Shakspeare réfléchit que la pièce qu'il destine à la clôture de sa carrière, à laquelle il met la dernière main, répond par quelques-uns de ses caractères à la pièce qu'on lui demande. Une scène intercalée, la mascarade du quatrième acte, et le tour sera joué. Remarquez en effet que cette scène semble avoir été introduite quelque peu artificiellement dans le drame et qu'on peut l'en retirer sans que l'action générale soit dérangée par cette suppression. Que *la Tempête* ait rencontré sur son chemin une circonstance qu'elle n'attendait pas, c'est possible; mais qu'elle soit née de cette circonstance, voilà qui est difficile à croire. Ce n'est pas encore dans cette explication qu'il faut chercher l'origine et les élémens de *la Tempête*.

Puisque les élémens de cette pièce sont introuvables, Shakspeare les a donc pris purement en lui-même, il a obéi à une pensée purement personnelle, et alors qu'a-t-il voulu dire, s'il a dit autre chose que ce que nous lui faisons dire? car la plus inadmissible des hypothèses est celle qui probablement réunira le plus grand nombre de partisans : c'est que le poète n'a voulu rien dire du tout, qu'il a tout simplement obéi, comme cela était son droit de poète, aux inspirations de sa fantaisie, et qu'il s'est donné le futile plaisir de créer un monde chimérique. Ces prétendus droits de la fantaisie poétique sont une des plus grandes impertinences de notre époque, et n'ont, je crois, jamais été invoqués que pour masquer les défaillances d'imaginations stériles qui, faute d'avoir quelque chose à exprimer, ont jugé bon d'établir comme article de foi que le premier droit du poète était de n'exprimer aucune pensée. Les inventions fantasques des grands poètes, et celles de Shakspeare en particulier, bien loin d'être le résultat d'une imagination qui ne sait où elle va, sont le résultat de combinaisons singulièrement patientes et profondes, qu'ils ont appelées à leur aide afin de traduire extérieurement des conceptions morales pour lesquelles ils ne trouvaient pas d'expression dans les formes du monde connu. En outre

une étude attentive nous fait apercevoir que ce nom de fantaisie ne sert ici qu'à désigner d'une façon nouvelle une très vieille chose, et que les caprices les plus hardis de Shakspeare par exemple n'ont pas d'autre but que de créer des personnages et des événemens allégoriques. Or qui ne sait que l'allégorie a été inventée pour donner un corps aux conceptions abstraites qui n'en pourraient trouver dans le monde concret? Et qui ne voit tout de suite que *la Tempête*, comme *le Songe d'une nuit d'été*, n'est qu'une allégorie dramatique dont il s'agit de déterminer le véritable sens.

Cette non-existence d'élémens extérieurs d'où *la Tempête* aurait été tirée, en réduisant cette œuvre à être une œuvre purement subjective, crée donc en faveur de notre hypothèse, sinon une certitude absolue, au moins une probabilité très acceptable, surtout lorsqu'on rapproche cette circonstance de cet autre fait, que l'œuvre en question est à peu près contemporaine de la retraite du grand poète. Une preuve plus matérielle cependant, et qui équivaut à une quasi-évidence, c'est l'insistance particulière avec laquelle le personnage principal fait tout le temps ses adieux à son île, à sa magie, à son génie, à sa vie elle-même. On peut dire en langage familier que dès le commencement de la pièce Prospero *fait ses malles* pour le départ définitif. Rien n'est significatif comme le ton de ses conversations avec son Ariel, c'est-à-dire son génie, qui boude et s'impatiente en voyant que son maître retarde encore l'heure de sa liberté. « Encore ce service, et ce sera le dernier, et puis tu seras libre comme l'air des montagnes, » dit-il pour faire prendre patience à l'enfant mutin. Cette assurance, il la répète à satiété à chaque nouvelle ruse ingénieuse de son esprit. « Bien joué, mon excellent Ariel! Pour ce service, je t'affranchirai dans deux jours. » Lorsque l'heure de la délivrance approche, il répète sa promesse avec une sorte d'insistance joyeuse, comme s'il ressentait lui-même le bonheur prochain de son serviteur, et comme s'il respirait déjà pour son compte l'air des collines où jouera désormais Ariel. Et cependant une pensée mélancolique se mêle à cette ivresse joyeuse, et le magicien se tourne avec tendresse vers les habitudes chéries du passé, les plaisirs des enchantemens scéniques auxquels il dit adieu, les voluptés de l'enfantement dramatique, l'agitation du théâtre qu'il regrettera peut-être dans sa retraite. « C'est bien là mon délicat Ariel, je te regretterai, et cependant tu auras ta liberté, oui, oui, oui. » Autre détail : Prospero semble faire plusieurs fois allusion à l'âge où il est arrivé, et insinue que cet âge est celui où il est prudent de faire retraite.

« PROSPERO. — Quel moment du jour est-il?
« ARIEL. — Passé l'époque du milieu...

« PROSPERO. — Au moins de deux sabliers. Il faut bien employer le temps qui nous reste entre ce moment et la sixième heure. »

Il est assez difficile de déterminer ce que Shakspeare entend par la sixième heure, car il écrivit cette pièce entre sa quarante-septième et sa quarante-huitième année, et Prospero semble désigner par le mot *heures* les périodes décennales de la vie humaine; mais pour tout le reste ses paroles se rapportent exactement à l'âge qu'il avait alors. Comme Prospero, Shakspeare avait passé l'été de la vie, et, comme lui, il semble juger que cette époque est l'heure véritable de la retraite. C'est encore ce qu'on peut induire de la petite chanson où Ariel célèbre sa prochaine liberté. « Sur le dos de la chauve-souris, je m'envole, après l'été, joyeusement. Joyeusement, joyeusement vivrai-je maintenant sous les grappes de fleurs qui pendent à la branche. » Cette petite chanson a fort préoccupé les commentateurs, qui ont fait observer que les chauves-souris ne volaient pas après l'été, ce qui est parfaitement juste; mais cette légère obscurité se dissipe d'elle-même, si Ariel entend parler, non de l'été de l'année, mais de l'été de la vie, s'il veut dire que l'heure propice de la retraite pour le génie est la fin de cette chaude saison où il faut prendre son vol en pleine lumière, et que l'inspiration fuit après l'âge mûr pour ne plus revenir.

Cette préoccupation de faire retraite en pleine force d'inspiration, avant que l'âge ait glacé le génie, est sensible durant tout le cours de la pièce. Maintes fois Prospero s'interrompt dans ses opérations magiques comme un homme qui, engagé dans une tâche, sonde ses forces pour savoir s'il ira jusqu'au bout et s'il donnera quelque marque de faiblesse. Il reconnaît avec joie que ses forces sont encore tout entières et qu'elles mèneront l'œuvre à bonne fin. « Maintenant, dit-il au début du cinquième acte, mon projet commence à prendre forme; mes charmes ne se rompent pas, mes esprits obéissent, et le temps avance en droite ligne avec le dénoûment qu'il apporte. » Mais en même temps il sent qu'il doit profiter de cette dernière heure pour exécuter son projet de retraite, car, cette heure propice qui marque le zénith de sa carrière une fois passée, sa fortune ira toujours en décroissant, et c'est à peu près en ces termes qu'il l'annonce à Miranda au début de la pièce. Une question curieuse à résoudre serait celle de savoir si cette préoccupation était fondée, et si Shakspeare, encore dans la fleur de l'âge, sentait les approches de la décadence. Comme le seul témoignage de l'état de son esprit à cette époque est précisément cette pièce de *la Tempête*, c'est à cette œuvre qu'il faut s'adresser pour obtenir une réponse. Eh bien! l'œuvre répond à la fois oui et non; elle dit que Shakspeare n'a jamais été magicien plus consommé; elle accuse un com-

mencement de déclin. Son style n'a jamais présenté des couleurs plus riches et plus harmonieuses, mais il y a dans cette richesse quelque chose qui rappelle celle des dernières soirées de septembre : il y a plus de pompe, parce qu'il y a moins d'ardeur; la lumière s'épand mieux, parce qu'elle est moins intense. Il y a plus de sûreté et en même temps plus de faiblesse que dans les pièces précédentes. On y surprend des répétitions fréquentes, et çà et là même on sent qu'il faudrait peu de chose pour que l'haleine fît défaut au poète. *La Tempête* est comparable à un de ces fruits arrivés à une maturité parfaite, qui sont d'autant plus savoureux qu'ils sont plus près de l'instant où ils vont se corrompre, car la maturité n'est que le commencement de la corruption. C'est donc un fruit exquis, mais qui fait demander ce que serait celui qui aurait un degré de maturité de plus. Shakspeare s'était donc bien jugé, et la mort, qui approchait rapidement, ne lui donna que trop raison.

Parmi les très nombreux passages où Shakspeare semble annoncer sa résolution de retraite, il en est deux qui ne souffrent aucune objection et qui ont la clarté de l'évidence même. Au moment où la pièce touche à sa fin, lorsque Ariel a accompli son dernier office, Prospero adresse aux esprits qui l'ont servi des adieux solennels. Voici ce passage tout à fait remarquable :

« O vous, elfes des collines, des ruisseaux, des lacs dormans et des bosquets, et vous qui de vos pieds qui ne font pas d'empreintes courez après Neptune lorsqu'il se retire et fuyez devant lui lorsqu'il remonte, et vous, petits êtres nains qui au clair de la lune tracez en dansant ces cercles qui laissent l'herbe amère et que la brebis ne broute pas, et vous dont le passe-temps est de faire naître à minuit les champignons et qui vous plaisez à entendre le solennel couvre-feu, vous êtes des maîtres bien faibles, et cependant, grâce à votre aide, j'ai pu dans tout l'éclat de son midi obscurcir le soleil, évoquer les vents à la rage séditieuse et déchaîner la guerre rugissante entre la verte mer et la voûte azurée, allumer le tonnerre aux grondemens redoutables et décapiter avec la propre foudre de Jupiter l'arbre orgueilleux qui lui est cher, faire trembler les promontoires sur leurs bases massives et retourner par leurs racines le cèdre et le pin, ordonner aux tombeaux de réveiller leurs dormeurs, d'ouvrir leurs portes et de les laisser sortir. Oui, voilà jusqu'où mon art avec votre aide a pu porter sa puissance! Mais j'abjure ici cette impérieuse magie, et lorsque je vous aurai demandé, — ce que je fais en ce moment, — un peu de musique céleste pour opérer sur les sens de ces hommes l'effet que je poursuis et que ce charme aérien est destiné à me faire atteindre, je briserai ma baguette de commandement, je l'enfouirai à plusieurs toises sous la terre, et plus avant que n'est encore descendue la sonde, je plongerai mon livre sous les eaux. »

Je demande s'il est au monde quelque chose de plus clair que ce

passage, et dont la traduction en langue vulgaire soit plus facile. Qu'est-ce que cela veut dire sinon : « O vous, puissances de l'âme et du cœur humain, amour de la nature, vibrante sensibilité, passion, tendresse, sympathie, esprit, vous êtes des maîtres bien faibles, car qu'est-ce que vous êtes sinon des souffles et des effluves, et cependant, grâce à votre aide, j'ai pu mettre en mouvement les passions noires qui font reculer la lumière du jour, mettre aux prises la volonté humaine et la fatalité, les pouvoirs de l'abîme et les pouvoirs du ciel, évoquer les morts de l'histoire et faire revivre les temps passés. » C'est aussi clair, aussi limpide que les adieux de Cid Hamet Ben-Engeli à l'excellente plume qui écrivit le *Don Quichotte.*

Une particularité touchante de cette pièce, qui est une preuve de plus à l'appui de notre thèse que Prospero est bien Shakspeare, se fait jour dans ce passage. Cette particularité, c'est la modestie extrême avec laquelle le grand poète parle des dons qu'il a reçus. Jamais magicien ne s'est aussi peu surfait que Prospero et n'a été moins orgueilleux de son pouvoir. Dieu sait cependant si d'ordinaire les magiciens sont des maîtres impérieux. Prospero parle exactement, non comme un personnage de drame qui n'a aucune critique à redouter, mais comme quelqu'un qui veut éviter les reproches de fatuité et d'outrecuidance. Ses esprits, dit-il, sont des maîtres bien faibles, ils ne sont rien que de l'air, de l'air subtil; ils n'ont aucune réalité extérieure, ils ne comptent pas parmi les puissances de ce monde. Ils n'ont pu sauver Prospero de l'adversité, ils ne lui ont été utiles et bons que dans l'île magique, et en la quittant il n'essaiera pas de les garder à son service pour gouverner le monde par leur aide. — Voilà des esprits qui ressemblent fort aux dons des poètes. Lisez donc *poète* au lieu de *magicien*, et Shakspeare au lieu de Prospero, car un personnage de drame n'a jamais tenu un langage aussi modeste que lorsqu'il parlait pour le compte de son auteur; mais n'admirez-vous pas une fois de plus avec quelle fierté discrète les grands hommes parlent de leurs dons et avec quelle tendre humilité ils en rapportent tout l'honneur à la nature? Shakspeare baptisant son génie *un souffle d'air*, cela est beau comme un Rubens s'intitulant un « ouvrier peintre » et mesurant les toises de toile qu'il doit couvrir des couleurs de sa palette.

Le second passage est plus frappant encore, s'il est possible : c'est l'épilogue prononcé par Prospero lui-même. « Maintenant tous mes charmes sont détruits, et j'en suis réduit à ma propre force, qui est bien faible. Vous pouvez à votre volonté ou me retenir ici, ou me renvoyer à Naples... Maintenant je n'ai plus d'esprit pour

faire exécuter mes ordres, d'art pour enchanter, et ma fin sera le désespoir, à moins que je ne sois délivré par la prière... » Est-il possible, je le demande, de voir simplement dans ce passage cette supplique ordinaire par laquelle les auteurs dramatiques sollicitent les applaudissemens des spectateurs? Ce ne sont pas des applaudissemens que sollicite Shakspeare, c'est un congé, et ce sont des adieux bien définitifs qu'il fait. Cela ne veut-il pas dire : « Cher public, bientôt je serai vieux, et avec l'âge je perdrai mon pouvoir magique? Ne me retenez pas plus longtemps prisonnier sur ces planches, vous que j'enchante depuis tant d'années, car ma fin sera la sénilité et le radotage, si votre bonté ne me délivre pas. Dans cette île enchantée, c'est-à-dire sur ce théâtre, j'ai par mes sortiléges reconquis mon duché, d'où je fus chassé par l'adversité, c'est-à-dire mon Strafford-sur-Avon, d'où je suis parti jeune et pauvre, et où je rentrerai, grâce aux travaux de mon génie, riche et célèbre. Prenez d'autres enchanteurs, et souhaitez-moi le repos, comme je vous souhaite le bonheur. »

Remarquez encore la simplicité du plan qui donne à cette pièce une physionomie si particulière, une physionomie de dénoûment, si j'ose m'exprimer ainsi, et qui la fait ressembler à un long cinquième acte. Le sentiment de l'incertitude, qui est la première et la plus forte de ces chaînes sympathiques par lesquelles le poète dramatique s'efforce de conquérir ses spectateurs, n'y existe à aucun degré. Toutes les difficultés sont réglées d'avance dès le début et ne laissent aucun doute sur l'issue finale. Le mariage de Ferdinand et de Miranda, qui est le nœud de cette action peu compliquée, est arrêté dès la fin du premier acte. Il y a bien quelques tentatives d'action, la conspiration d'Antonio et de Sébastien, la conspiration de Caliban et de Stephano; mais ce sont des tentatives avortées, dont l'impuissance semble proclamer que l'histoire de l'île enchantée est close, et que désormais aucun drame ne s'y déroulera. Ces épisodes sont comme des représentations de choses lointaines ou passées qu'on vous montrerait dans un miroir magique. Ce sont des reflets et des images plutôt que des faits actuels, et ils semblent dire : Voilà comment les choses se passèrent autrefois, plutôt que : Voilà comment elles vont se passer. Avez-vous remarqué la différence de caractère qui sépare l'activité des journées qui précèdent un départ de l'activité de la plus misérable de nos journées ordinaires? L'activité qui précède un départ est quelquefois bien fiévreuse, bien agitée, et cependant elle n'a aucun caractère dramatique, parce qu'elle n'engage pas l'avenir, parce que son but est trop immédiat et prochain; au contraire l'activité la plus insignifiante de nos journées ordinaires est dramatique, car elle nous

laisse incertains sur ses conséquences, et ne nous permet pas d'apercevoir la limite où elle s'arrêtera. L'action de *la Tempête*, j'ai à peine besoin de l'ajouter, a précisément ce caractère de l'activité des journées de départ, elle clôt un drame qui est joué, le drame que Prospero nous montre au début de la pièce dans le lointain du passé, « par-delà l'abîme du temps. »

Et l'histoire de l'île enchantée telle que Prospero l'expose dans ses conversations du premier acte avec Miranda, Ariel et Caliban, est-ce qu'elle ne raconte pas trait pour trait l'histoire du théâtre anglais et de la transformation que Shakspeare lui fit subir? Le parallélisme est si évident qu'il s'établit comme de lui-même, sans demander aucun effort au commentateur. Prospero, chassé par l'adversité de son duché de Milan, aborde avec sa fille Miranda dans une île sauvage que les loups et les ours remplissaient de leurs hurlemens, et dont l'unique habitant, la vieille sorcière Sycorax, venait justement de mourir en laissant pour lui succéder un petit monstre tout rousseau, Caliban, difforme de corps, difforme d'âme, qu'il s'efforce d'instruire et d'élever; mais Prospero était un magicien, et il découvrit bientôt que Caliban n'était pas le seul habitant de l'île : il y en avait un autre, un beau génie du nom d'Ariel, enfermé dans un pin par la sorcière Sycorax, et hurlant de douleur entre les étroites cloisons de son cachot. Prospero délivra le captif, et bientôt avec son aide il eut rempli cette île si sauvage, mais d'une fécondité si puissante, de belles visions et de belles mélodies qui en firent un séjour enchanté. Voici l'histoire de Prospero; voyons l'histoire de Shakspeare.

Un jeune homme déclassé et comme chassé de sa condition de bourgeois anglais par des revers de famille, poursuivi par la pauvreté, et peut-être aussi par les persécutions de sir Thomas Lucy (que son nom soit immortel!) ou de quelque autre de ses pareils, aborde un jour sur les planches du théâtre anglais. Il arrive, ne possédant rien au monde, rien, si ce n'est une âme ravissante et peut-être quelques volumes dépareillés qui contiennent les formules de ses enchantemens futurs, ballades populaires, contes italiens, vieilles chroniques anglaises ou écossaises, les fameux livres magiques du bon courtisan Gonzalo. Oh! quel lieu sauvage, inhospitalier, que ce théâtre anglais primitif, où la sorcière Sycorax, c'est-à-dire la barbarie, exerçait tout à l'heure ses sortiléges abominables! Abominables, mais non stériles et vulgaires, car il y a une force réelle dans ces fantaisies monstrueuses, et cette sorcière Sycorax était si puissante qu'au dire de Prospero, qui lui rend pleine justice, elle pouvait arracher à la lune le gouvernement de sa propre sphère et faire à son gré le flux et le reflux. La Sycorax barbare ve-

nait à peine de mourir lorsque Shakspeare arriva dans cette île du théâtre qu'il trouva livrée au pouvoir du génie obscur et équivoque de son digne rejeton, Caliban, — nommez hardiment Marlowe, — un être infernal, à l'imagination criminelle, à l'âme de damné, que l'éducation corrompt au lieu de l'ennoblir, et chez qui la barbarie semble s'accroître de toutes les ressources que lui prête la civilisation. Dans les convoitises audacieuses, dans les pensées difformes de Caliban, vous retrouvez sans peine ce génie de révolte et d'impiété qui éclate dans le théâtre de Marlowe, la sensualité désordonnée d'*Édouard II*, le machiavélisme immoral du *Riche juif de Malte*, les blasphèmes et l'incrédulité du *Faust*; mais, tout difforme qu'il est, ce Caliban du théâtre anglais est un vrai fils de la nature, ce démon esclave du vice est un inspiré, et il exprime avec une puissance incomparable les poésies de la fange et du crime. Aussi Shakspeare, qui s'y connaît, n'a-t-il garde de nier sa valeur et de le désavouer. « Quant à cette créature, je la reconnais pour mienne, » dit-il par la bouche de Prospero à la fin de *la Tempête*. Cependant, comme il prenait possession de ce théâtre aux inventions sanglantes et perverses, il entendit la voix douloureuse d'un esprit emprisonné qui suppliait qu'on le délivrât, celle du beau génie anglais, pleine d'une tendresse, d'une mélancolie et d'une passion qui demandaient à s'exprimer en pleine liberté. Shakspeare tira le beau génie de la prison où le retenait la barbarie, et avec son aide il humanisa ce théâtre sauvage. Alors les ronces se mirent à fleurir, les fourrés de broussailles se transformèrent en bosquets luxurians de verdure où les esprits aimèrent à se réunir, l'horrible obscurité des forêts primitives fut tout à coup dissipée par la lumière d'apparitions étincelantes, l'air épais et méphitique devint sonore et fut traversé par des mélodies auxquelles Caliban même et ses grossiers compagnons ne purent rester insensibles, et qui conserveront leur puissance tant qu'il y aura ici-bas des âmes accessibles à la musique et à la poésie. Voilà l'Éden que Shakspeare fit de cette terre sauvage, Éden digne d'être le berceau d'une nouvelle poésie, rachetée de la tache originelle du mauvais goût barbare. Et cependant cette île ainsi transfigurée par Prospero avait été l'objet de bien des calomnies : sa fécondité avait été niée, les enchantemens de son souverain révoqués en doute. Shakspeare, dans cette histoire allégorique de sa vie, n'oublie même pas les critiques dont il a été l'objet, les méchans ou les envieux qui le harcelèrent de leurs dénigremens et de leurs rancunes. Rappelez-vous la conversation qui ouvre le second acte et les acerbes railleries dont l'île enchantée est l'objet de la part de Sébastien et d'Antonio, quelque George Chapman et quelque John Marston poussés par la jalousie et la haine, peut-être aussi par les

instigations de ce dogue de Ben Jonson, grand poète et caractère antipathique, dont les relations avec Shakspeare, pour le dire à sa honte, ne furent jamais pures d'hypocrisie. C'est en vain que l'honnête Gonzalo, prenant son malheur en patience, s'extasie sur les beautés de l'île; Antonio et Sébastien en critiquent tout, jusqu'à la couleur du sol. « Il est couleur d'herbe brûlée, avec une pointe de vert... Tout abonde dans cette île, tout, sauf les moyens d'y vivre... L'air y souffle doucement, comme s'il avait des poumons pourris ou s'il avait pris ses parfums dans un marais. » Patience, sceptiques malveillans! Tout à l'heure la fantasmagorie des tables fuyantes et d'Ariel transformé en harpie va dompter votre incrédulité, vous éblouir jusqu'à vous rendre fous, et vous forcer repentans à confesser la puissance de Prospero-Shakspeare.

Nous avons maintenant donné aussi complétement que possible toutes les raisons qui combattent en faveur de notre hypothèse. Si cette explication de *la Tempête* n'est pas vraie, nous n'en voyons qu'une seule qui soit acceptable : c'est que Shakspeare a voulu donner un corps à un sentiment que ses contemporains connurent dans toute la fraîcheur de sa nouveauté : l'enthousiasme des voyages de découverte, l'ivresse de la surprise en présence de spectacles contemplés pour la première fois, le jaillissement d'admiration et de naïf étonnement qui résulta si souvent du choc de la civilisation européenne et de la sauvagerie. En effet, il y a dans cette pièce un tel luxe de détails exotiques qu'on pourrait croire que Shakspeare s'est proposé d'y résumer toutes les particularités poétiques qu'il avait rencontrées dans ses lectures des voyageurs contemporains, ou qu'il avait recueillies de leur bouche. Ici c'est la mention des Bermudes aux incessantes tourmentes, là le phénomène météorologique du feu Saint-Elme, plus loin les chimères dont s'est épouvanté l'œil encore novice des voyageurs, les bruits surnaturels que leur oreille encore inexpérimentée a cru surprendre, les monstres dont leur imagination superstitieuse a recueilli avidement la description. Après les étonnemens du civilisé, voici ceux du sauvage résumés dans l'étrange admiration qu'inspirent à Caliban les deux matelots échappés du naufrage, — le sentiment de respect religieux de l'Indien d'Amérique en présence du blanc qu'il croit descendu du ciel, la bestiale servilité du nègre de Guinée adorant qui l'enivre, l'action rapide des piéges de la sensualité sur le sauvage ignorant. Enfin, pour que l'expression de cette ivresse soit complète, voici, après tous les étonnemens de la convoitise et de l'ignorance, l'extase de l'âme humaine désintéressée, qui laisse échapper son admiration pour tant de merveilles dans le cri si poétiquement naïf de Miranda : « Que de nobles créatures sont ici rassemblées! Comme le

genre humain est beau! Oh! le brave nouveau monde qui contient un tel peuple! » On peut donc à la rigueur soutenir que *la Tempête* n'est que la traduction poétique de ce sentiment de surprise et d'ivresse admirative alors si répandu; mais les lecteurs de Shakspeare savent qu'il y a bien peu de ses productions qui n'expriment qu'une seule pensée, et un examen attentif démontre que le sentiment que nous venons d'indiquer n'occupe dans *la Tempête* qu'une place secondaire et accessoire, si large qu'elle soit. La description de la nature vierge et de la vie sauvage est ici le cadre, et non le tableau, le décor, et non le drame. Shakspeare ayant à représenter allégoriquement les tribulations et le triomphe final d'une âme solitaire, réduite aux seules ressources de ses facultés, l'île sauvage et déserte, inhabitable en apparence, mais bientôt peuplée par les fantasmagories et embellie par les sortiléges de la magie, s'est présentée à son esprit comme le symbole naturel de la vie du poète, et, aussitôt cette idée première adoptée, toutes les idées accessoires qui s'y rapportent sont accourues en foule à l'appel de son imagination, comme les abeilles se suspendent en grappes autour du cuivre sonore qui les rassemble.

Je n'ai point épuisé le sujet de *la Tempête;* on épuise difficilement un monde, et chaque pièce de Shakspeare est un petit univers. Bien des observations resteraient encore à faire, notamment sur les caractères des personnages; mais ces observations ne se rapporteraient qu'indirectement au but de cet essai, qui est simplement de proposer une solution des difficultés que soulève l'interprétation de *la Tempête.* Je serais heureux que cette solution fût la vraie, et la plus grande récompense du petit labeur qu'elle m'a donné serait certes la joie de pouvoir répéter avec assurance aux glorieux mânes du poète le mot de l'obéissant Ariel à Prospero : « *Thy thoughts i cleave to,* — me voici tout proche de tes pensées.

ÉMILE MONTÉGUT.

REVUE MUSICALE

HÉROLD ET *MARIE*. — *L'AFRICAINE* A LONDRES.

Combien de fois n'a-t-on pas reproché à la musique dramatique française son réalisme frivolement spirituel, son ingéniosité mesquine et son terre-à-terre! Grétry, Jean-Jacques Rousseau (le Jean-Jacques du *Devin de Village*), Philidor, Gaveaux, Monsigny, Dalayrac, semblaient nés et mis au monde tout exprès pour servir à l'argumentation d'un Schlegel, qui, de l'autre côté du Rhin, s'escrimant contre nos tragédies classiques et nos opéras à ariettes, concluait que l'art français ne saurait jamais être, quoi qu'il fît, qu'un art essentiellement prosaïque et bourgeois. « Il faut les voir, ces Français, épousseter leurs vieilles nippes, les remettre à neuf, applaudissant aux plus niaises inventions d'un genre qu'ils appellent national, car c'est un des traits distinctifs de leur caractère, et surtout remarquable dans l'histoire de leur théâtre, que ces gens, d'ordinaire si prompts à répudier arbitrairement les meilleurs ouvrages étrangers, ne cessent de se passionner pour le médiocre et le mauvais, pourvu qu'ils aient affaire à de la marchandise française! » Il est vrai qu'à cette époque de son histoire musicale la France ne pratiquait pas encore l'exportation sur une bien grande échelle; mais quel changement, quelle évolution dans les cinquante années qui allaient suivre! Quelle réponse aux dédaigneuses attaques des Schlegel, des Spohr et des Weber que cette intronisation de l'opéra français venant prendre la place de l'opéra italien sur toutes les scènes de l'Allemagne! Et pour que cette pointe d'ironie mêlée partout aux choses de ce monde se retrouve, c'est la vieille comédie à ariettes, sur laquelle a passé le souffle du romantisme moderne, qui se charge d'accomplir ce beau rêve!

Boïeldieu, dans cette importation du genre, joue un rôle considérable. *Jean de Paris* au lendemain de la chute de l'empire, plus tard et surtout *la Dame blanche,* sont évidemment les produits d'une période nouvelle, d'un art qui, même de loin, cherche à se rattacher au mouvement des esprits. On en finit avec la comédie à couplets; la forme du vaudeville étendu, illustré, ne convient plus aux besoins du moment. On avait *Joseph* et *Stratonice,* c'est-à-dire quelque chose comme l'opéra sérieux; on avait *le Prisonnier, Une Folie, Maison à vendre, le Déserteur,* c'est-à-dire la petite comédie ornée de musique : on n'avait pas encore l'opéra-comique moderne. A la chansonnette, expression prosaïque et bourgeoise de l'esprit français, succède avec Boïeldieu la romance, écho plus relevé de notre histoire, souvenir chevaleresque des croisades, aimable et charmant héritage des temps de galanterie, de courtoisie et de *gay sçavoir.* Romance et romantisme, deux mots de pareille origine, et qui pour un musicien de cette époque pouvaient bien signifier même chose! De cet accouplement naquit le *troubadourisme,* et s'il y a du Walter Scott, et beaucoup, dans *la Dame blanche* de Boïeldieu, on peut sans crainte avancer que la littérature de la fin de l'empire a quelque peu déteint sur la musique de *Jean de Paris.*

Un homme qu'on me paraît trop oublier aujourd'hui avait cependant précédé Boïeldieu dans ce pays du sentimental et du conte de fées : je veux parler de Nicolo Isouard, l'auteur de *Cendrillon* et de *Joconde.* C'était un Italien de Malte, un élève du Napolitain Guglielmi. Plume coulante, imagination de premier mouvement, la veine généreuse de l'*opera buffa* circule dans son œuvre et la colore, les idées lui viennent sans qu'il les cherche, et comme elles lui viennent il les écrit. De là son naturel, son charme, l'agrément exquis de certaines mélodies de *Joconde;* de là aussi ces défaillances de style, cet effacement de personnalité. On s'étonne qu'avec un bagage aussi distingué que le sien un artiste puisse occuper si peu de place dans la discussion. Weber remarque ingénieusement qu'en Allemagne, où ses ouvrages sont des plus goûtés, son nom n'a jamais eu la moindre notoriété. En France, cette obscurité relative est la même. A quoi tient-elle? Peut-être à plus d'une raison. Il y a de ces noms confus et maladroits qui semblent prédestinés à l'oubli. L'auteur de *Joconde* eut cette male chance. Les uns l'appelaient Isouard, les autres Nicolo, quelques-uns Nicolo-Isouard, ou bien encore Nicolo de Malte. Impossible, à moins d'avoir étudié ses biographes, de s'orienter à travers ce dédale. Et d'ailleurs qu'importe ici le nom? Facile, élégante, toute française, cette musique n'est originale que dans l'espèce, et peut parfaitement se passer de l'estampille extérieure d'un nom que son sens intime ne trahit pas. L'originalité, je le répète, appartient à l'espèce; comparé à des Italiens, à des Allemands, Nicolo a sa physionomie propre, son air particulier, qui se dissipent dès l'instant que vous l'envisagez parmi le groupe de famille. Autant j'en dirai de Boïeldieu, bien autrement fort et musicien que l'élève de Guglielmi, et au-

quel Cherubini avait enseigné l'art de faire difficilement de la musique facile. Quoi qu'il en soit, ces élémens nouveaux que réclamait le goût du public, cette intensité de vie et d'expression dramatiques, cette couleur moitié historique et moitié légendaire, sorte de compromis entre la chronique et le conte bleu, après avoir passé de *Richard Cœur de lion* à *Cendrillon*, de *Cendrillon* à *Jean de Paris*, trouvèrent dans *la Dame blanche* leur terme le plus complet. Le romantisme avait décidément pris pied à l'Opéra-Comique. Pour la première fois, on assistait à la représentation d'une chronique étrangère traitée musicalement selon des conditions de vérité locale, de caractère, le motif national ne se contentant plus de figurer en manière de hors-d'œuvre à côté des airs et des duos, mais employé comme ressort dramatique, et partout, jusque dans la contexture du *finale,* mêlé à la vie infuse de l'œuvre. Ce n'est plus ni l'opéra héroïque de Grétry, de Méhul, de Cherubini, ni l'opérette à conversations de Monsigny, de Dalayrac, de Della-Maria. Auber, Hérold, peuvent naître, pour en remontrer à leur tour à leur maître et faire pâlir Boïeldieu, lequel, au scintillement pailleté de ces astres du néo-romantisme, finira par nous sembler bien maigre et bien classiquement incolore. Voilà comment nous sommes en France. A force de nous entendre dire que nous n'étions en musique et ne serions jamais que des raisonneurs, le goût du romantisme nous a pris, et, l'émulation aidant, nous sommes devenus plus romantiques que les Allemands, car s'ils ont Weber et son *Freyschütz*, nous avons, nous, *la Dame blanche*, *Fra Diavolo, la Part du Diable* et *Zampa.*

Les débuts d'Hérold furent ceux de tout le monde. Il naît humble, grandit peu à peu, et, par le Conservatoire et le prix de Rome, fait son petit chemin. Rien qui, dans les commencemens, dénote l'homme ayant quelque chose à dire. Il apprend son métier de pianiste chez le vieil Adam, Kreutzer lui donne des leçons de violon, et Méhul le forme à son école; puis on le voit, en attendant Rossini, emboîter modestement le pas du siècle, trottiner dans l'ornière. Romances, airs variés, il sert au public le plat du jour, compose, à l'occasion du mariage du duc de Berri, un opéra de circonstance en collaboration avec Boïeldieu, qui, toujours bon et gracieux, veut couvrir de l'autorité de son nom ce premier début au théâtre d'un disciple et d'un ami. Cette mode d'écrire à deux un opéra n'a jamais, que je pense, eu cours dans un autre pays que dans le nôtre. En Allemagne, où l'originalité d'un maître doit s'affirmer avant toute chose , où l'individu ne saurait s'effacer dans le genre, on ne comprendrait pas que cela fût possible. Un air fit la fortune de ce *Charles de France,* le fameux air des *chevaliers de la fidélité,* et ce morceau n'était pas d'Hérold. Quelle autre plume l'eût tracé, si ce n'est celle du chantre courtois et féal de *Jean de Paris,* le ménestrel, le troubadour par excellence de cette période où florissaient les pages et les châtelaines, où le poète avait son luth et le musicien sa guitare en sautoir? Bientôt à ce *Charles de France* succèdent *les Rosières, la Clochette, le Premier venu, les Troqueurs, l'Auteur mort et vivant,* œu-

vres débiles, productions plus ou moins médiocres d'une muse routinière qui, après avoir un moment, dans *le Muletier,* trouvé l'accent, le style, se hâte, la tête basse et la pâleur du découragement au visage, de reprendre tristement le chemin de l'oubli. *Lasthénie, le Lapin blanc, Vendôme en Espagne,* quels souvenirs, je le demande, rappellent ces partitions aux gens qui les ont jadis entendues? Et si vous les parcourez aujourd'hui, que pèsent les rares parcelles d'or enfouies dans tout ce clinquant? Le public actuel me paraît, au sujet d'Hérold, s'engager dans une fausse voie lorsqu'il s'imagine avoir à payer à ce maître de si gros arrérages d'admiration. Disons la vérité pure et simple, gardons-nous à la fois du dénigrement et de ces exagérations intempestives que trop souvent l'étranger nous reproche à bon droit. Aucun tort n'est à réparer envers cette mémoire : Hérold n'a jamais été méconnu, et si la renommée lui vint tard, c'est qu'il n'a produit ses deux chefs-d'œuvre qu'à la dernière heure.

Avant l'avénement de Rossini, Hérold ne compte pas. Il ne sait lui-même ni ce qu'il veut ni ce qu'il peut, va de Méhul à Boïeldieu, de Nicolo à Catel, et dans ce commerce avec l'esprit du passé ne produit le plus souvent que des œuvres médiocres, dont l'existence nuit plus qu'elle ne sert à sa fortune. Quelle différence avec Boïeldieu, et comme dès l'entrée dans la carrière l'individualité s'accuse davantage chez l'auteur du *Calife de Bagdad!* Lui aussi attend le midi du nouvel astre, mais avec patience, en bel esprit auquel les ressources ne manquent point, et qui, pour tuer le temps, possède en son particulier bien des charmes secrets. Supprimez d'un trait l'influence rossinienne, nous y perdrons certainement *la Dame blanche;* mais la première période de Boïeldieu restera debout pour témoigner d'un talent plein de grâce, d'expression tendre, d'urbanité toute française, tandis que l'auteur des *Rosières,* de *Lasthénie* et du *Lapin blanc* n'a pas eu, comme l'auteur du *Village voisin,* des *Voitures versées* et du *Chaperon rouge,* de première manière, et point de Rossini, point de *Zampa* ni de *Pré aux Clercs,* partant point d'Hérold!

Marie fut le réveil de cette intelligence plus cultivée qu'indépendante, et qui se consuma jusqu'à la fin en efforts au-dessus de sa capacité, sinon de sa science. Vers cette même époque, M. Auber, de sept ans seulement plus âgé qu'Hérold, donnait *le Maçon* et *la Muette,* deux œuvres qui aujourd'hui encore conservent presque toute leur jeunesse et leur fraîcheur, tandis que la partition d'Hérold, vieillie et démodée, produit sur nous l'effet d'un de ces bouquets de mariée qu'on tire en Allemagne de leur globe de verre pour célébrer les noces de la cinquantaine. Ici encore le musicien porte la peine de son manque de personnalité. Ces *crescendo,* ces *cabalettes,* ces cadences, cette éternelle périodicité dans les tours de phrase, tout cela vous a des airs fossiles, délabrés. On se demande ce que nous veulent ces revenans qui flânent dans le vide de cet orchestre. Passez, est-on tenté de leur dire, passez, *Une robe légère;* passez, *Batelier, dit Lisette;* passez, tic-tac du moulin et mirlitons de la foire! Les générations

auxquelles vous vous adressiez ont disparu, et celles qui leur succèdent ne comprennent plus rien à ce rossinisme vieillot émaillé de chansonnettes à la Monsigny. « La pire des mélodies est celle que chacun retient et fredonne, » s'écriait en l'an de grâce 1802 l'esthéticien Forkel, biographe passionné du grand Bach, lequel, tout en ayant en soi des mondes de musique, n'inventa jamais que je sache la moindre barcarolle ni le moindre pont-neuf. Il se peut que le précepte du vieux docteur en tablature semble au premier abord bien renfrogné; mais qu'on pense à toutes les platitudes qui se débitent chaque jour sous ce firman de musique amusante et facile! « De pareilles niaiseries me feraient presque rechercher Richard Wagner! » s'écriait à nos côtés, pendant une représentation de *Marie,* un spirituel écrivain très connu par son dilettantisme humoristique. Cela s'appelle procéder par médications énergiques, et pour s'avancer ainsi il fallait que mon paradoxal voisin d'orchestre n'eût encore entendu ni *Lohengrin* ni *Tristan und Iseult.* Quoi qu'il en soit, l'ennui poussé à l'excès a parfois de ces réactions endiablées, et je comprends qu'on s'adresse au loup pour en finir avec ces fâcheux bêlemens de moutons de Panurge. Et cette pièce que j'allais oublier, ce tableau de mœurs inimaginable : des officiers en bottes molles et la bouche en cœur qui roucoulent des tyroliennes et *soupirent* la romance, comme c'était l'usage au fameux régiment du colonel Elleviou, un vieux général ganache qui ne se lasse pas de raconter à son ancien fourrier le fabliau de ses amours avec la baronne, le meunier dadais et pantin, la jolie meunière qui veut *savoir le secret,* l'amante éplorée d'Adolphe qui retrouve sa mère au dénoûment! On vous dît : « Tout cela dans son époque a paru charmant, et vous avez mauvaise grâce à ne vous point amuser de choses cent fois applaudies par un public qui vous valait bien; » mais les modes de 1826 aussi paraissaient charmantes, pleines d'élégance et de goût. Qu'on nous rende donc les manches à gigot, les coiffures en coque, les pantalons à chaînettes, les carricks et les bolivars, qu'on nous rende l'ancien Feydeau et son public de petites-maîtresses et de mirliflors, le seul public doué des grâces nécessaires pour écouter avec un sérieux convenable cette musique en style de pendule et ce langage où les paysannes qui se marient *marchent à l'autel,* où, quand une villageoise aime un jeune officier, *elle porte le trouble et le désespoir dans la maison de ses bienfaiteurs,* et où les fleurs sont *l'emblème d'un amour vertueux, qui va, cette nuit même, couronner tous vos vœux.*

Rien ne juge un ouvrage comme ces reprises. Il y a tel opéra de complexion mâle et robuste dont la mode de son temps n'a su que faire, et qui, après un sommeil d'un demi-siècle, va renaître à l'état de chef-d'œuvre. Prenez par exemple la *Médée* de Cherubini, que cette vaillante Tietjens évoquait dernièrement à Londres au milieu de l'étonnement et de l'admiration d'une génération nouvelle. De même de la partition d'*Ali-Baba,* qu'en 1833 cet octogénaire convaincu, cet austère génie de tant de verve et de puissance, vit tomber à l'Opéra entre *le Comte Ory* de Rossini et *le Philtre*

d'Auber, et qui, sous la poussière des archives, conserve inaltérés ses trésors de jeunesse et de beauté : tout le contraire de ces productions de fabrique ordinaire, de ces articles de haute fantaisie auxquels le succès assigne une date! A ces choses-là il faudrait se garder de jamais toucher, car au moindre choc avec l'opinion elles s'écroulent vermoulues. De ce que quelques bribes mélodiques avaient survécu dans la mémoire des uns et des autres, on en conclut à l'utilité d'une complète remise au théâtre, et la lumière de la rampe donne à toutes ces grâces du passé un air de vétusté qui vous attriste. Mieux leur valait cent fois la pénombre du souvenir. Je citerais çà et là diverses phrases qui généralement passent pour des inspirations délicieuses, et dont le sentiment n'est en somme qu'afféterie pure, — *Une robe légère* par exemple, cantilène que Chollet, à ce qu'on raconte, débitait avec une fraîcheur de voix, une suavité vraiment idéale, et qui sans nul doute a dû emprunter beaucoup de sa réputation au maniérisme du virtuose de 1826. Chollet, pour qui cette musique fut écrite, avait un de ces organes excentriques qui peuvent faire dans le moment la fortune d'un ouvrage, mais qui trop souvent en rendent par la suite l'exécution impossible. Ces ténors qui donnent le *si* grave, ces barytons qui ténorisent, sont à coup sûr des objets d'art d'un haut intérêt; mais le musicien trop curieux qui s'y laisse prendre risque bien souvent plus tard d'avoir à payer cher sa fantaisie. Martin et Chollet ont ainsi emporté avec eux tout un répertoire. Néanmoins cette partition de *Marie*, incolore et froide, contient un morceau de maître, le sextuor du troisième acte. Rien de plus simple, de mieux trouvé que le parlage des voix sur cette mélodie d'accompagnement à la fois vive et tendre, et qui s'est déjà délicieusement produite dans l'ouverture. M. Auber a repris cet effet dans le charmant quintette des *Diamans de la Couronne*, où la phrase mélodique, également proposée d'abord par l'ouverture, revient également pour soutenir et commenter les entrées et le dialogue des personnages, on connaît avec quelle délicatesse de touche, quel art exquis, surfin! Cela n'ôte rien au mérite du sextuor de *Marie*, page musicale d'un modèle parfait, bien sentie, bien écrite, et qui pour la première fois vous montre l'artiste auquel instinctivement vous pensez quand on nomme Hérold.

Cet artiste, c'est l'auteur de *Zampa* et du *Pré aux Clercs*. En écrivant, il s'était formé, mais avec quelle lenteur, quelle peine! Cette aptitude qu'il avait pour la science, ce grand sens de l'école qu'il tenait de Méhul, au lieu de tourner à son profit, lui nuisirent longtemps devant le public. Comment se recueillir? Il fallait travailler pour vivre, se dépenser au jour le jour. Donizetti, génie également imitateur, et qui, par maint côté, rappelle Hérold, eut aussi dans sa première période à payer tribut aux nécessités de l'existence. Qui dit pauvreté dit dépendance, impossibilité pour un artiste de rompre en visière au mauvais goût régnant, de braver la mode. Avec *Zampa*, Hérold trouvait sa vraie note. Vous saisissez là tout entier ce Français d'origine allemande, et que le rossinisme affole. De

la déclamation bien entendue, du caractère comme chez Méhul, de la terreur comme chez Weber, la périodicité, l'entrain, le *brio,* la poudre d'or et le clinquant comme chez l'auteur de *Cenerentola* et d'*Aureliano in Palmira!* N'allons pas croire cependant qu'Hérold disparaisse dans la tourmente. La main qui rassemble et coordonne tous ces élémens est une main de maître. Le finale du premier acte a des parties d'un ordre supérieur, et le duo de Zampa et de Camille au troisième vaut les meilleures choses pour le mouvement passionné de la mélodie. Le côté critique de cet ouvrage, d'ailleurs si remarquable, c'est, comme presque toujours chez Hérold, la diffusion des styles. La phrase austère et sobre de *Joseph* y coudoie l'air de bravoure italien, l'obsédante chansonnette y disperse de son chant de coq importun tous ces fantômes à peine évoqués du monde surnaturel. Mozart, Méhul, Weber, Rossini, Auber, combien ne sont-ils pas ceux qui ont aidé à l'hybride formation de ce charmant et superbe monstre! Vous retrouvez dans *Zampa* l'écho de toutes les inspirations, de toutes les grandes voix du moment. Sous la mobile surface de cet orchestre plein de pressentimens et de mystères, vous distinguez Weber; ces duos, ces finales colorés à la vénitienne, conçus, menés avec la vigoureuse autorité des maîtres, vous parlent de Rossini, tandis que de ci et de là les menus détails, la grâce, l'esprit, la note brillante, le trait vif et piquant, circulant comme un essaim d'abeilles familières, bourdonnent à vos oreilles les noms de Boïeldieu et d'Auber. A chaque instant, on regrette que l'homme capable de reproduire l'art des autres avec cette intensité de réflexion, cette suprême habileté de touche, qu'un si rare talent ne sache point davantage prendre parti pour lui-même. C'est qu'Hérold, disons-le, n'a pas de personnalité; l'invention immédiate lui fait défaut; son opéra-comique, plus grand que celui d'Auber, n'est qu'une réduction du grand opéra. Ces démons que son romantisme ironique appelle en se jouant, M. Auber a trop d'esprit pour les prendre au sérieux; il les persifle, s'en amuse. Hérold au contraire croit très dévotement aux spectres qu'il déchaîne; mais comme après tout son surnaturel n'est qu'une fantasmagorie d'opéra-comique, nulle épouvante à la longue ne s'en dégage, et l'idéal poursuivi des Mozart, des Weber, des Meyerbeer, n'est pas atteint. Dans le *libretto,* même amalgame, même désaccord. Tandis que Méhul, Auber, Weber et Rossini vous regardent par les trous de cette musique, vous vous prenez à penser aux poèmes de *Don Juan,* de *Faust*, à la pièce de *Fra Diavolo;* à défaut des caractères typiques, des passions motrices, vous avez les masques et les scènes.

Zampa, lors de sa première apparition à Ventadour, n'eut point le succès qu'on raconte. Plus de bruit que d'argent, telle fut la moralité de cette comédie. En France et ailleurs, le renom d'Hérold s'en accrut, mais sa fortune y gagna peu. L'heure ne devait sonner que plus tard où cette musique, honorablement accueillie d'abord, deviendrait pour le public parisien un objet d'attraction. Il y a des musiciens qui ne réussissent que vivans, d'autres

ne voient que de chez Pluton leur astre se lever sur cette terre qu'ils ont en vain pendant un quart de siècle essayé d'émouvoir de leurs chants, et qui n'a voulu que leurs larmes. Halévy mort, c'est à qui l'oubliera. De ses nombreuses partitions, à peine si quelques amis savent encore les titres. Au répertoire de l'Opéra, *la Juive,* tant bien que mal, subsiste, mais de *Guido et Ginevra,* de *Charles VI,* du *Juif errant,* de *la Reine de Chypre,* de *la Magicienne,* plus une seule note. Il laisse une partition de *Noé;* qui s'en occupe? Essayez un peu d'en aller parler aux gens que cela regarde, et ces gens-là vous répondront comme Louis XIV : « Otez-moi ce magot de devant les yeux! » En revanche, d'Hérold aujourd'hui tout nous est bon. Si la vie parfois lui fut ingrate, la mort affecte à son égard des cajoleries sans pareilles. On a repris *les Rosières, le Muletier;* on reprend *Marie.* Naguère ne fut-il pas question de transporter à l'Opéra *l'Illusion,* un petit acte de la plus inoffensive médiocrité? Et *la Clochette,* dont nous ne parlons pas, et qui elle aussi veut avoir son tour, et s'écrie par la voix de son génie : « Me voilà! » Et *le Lapin blanc,* et *Emmeline,* et *la Médecine sans Médecin,* vous verrez que tout y passera, jusqu'à *Charles de France,* qu'avec un peu de bonne volonté on pourra aussi reprendre dans l'occasion.

Hérold eut cette chance particulière, que sa mort hâtive, pour lui déjà si féconde en bienfaits, ouvre encore aux conjectures de ses admirateurs des perspectives innombrables. « Que n'eût-il point fait s'il eût vécu! » c'est ce qu'on ne se lassait pas de dire aux beaux jours de la découverte d'André Chénier, quand M. Sainte-Beuve se montait la tête pour ce *continuateur* d'Homère et de Théocrite. Hérold, en attendant, végétait, soucieux, maladif, usant à des travaux d'employé les restes d'une ardeur qui pourtant ne devait pas s'éteindre sans avoir jeté un dernier éclat. Le poème de *Zampa,* dramatique si l'on veut par endroits, mais d'une insupportable boursouflure, décousu, ennuyeux surtout, passait généralement pour avoir compromis le succès de la musique. La sensibilité, le naturel, étaient, disait-on, les vraies qualités du talent d'Hérold; il fallait y revenir, laisser là les orgues, le pathos, faire de l'opéra-comique. Entre librettiste et musicien, les affinités sont souvent plus vives qu'on ne pense. Hérold croyait avoir trouvé son Sedaine dans Planard, l'auteur de *Marie,* un moment abandonné pour M. Mélesville, l'auteur de *Zampa.* Il se reprocha son infidélité, refit ménage, et de cette nouvelle rencontre de deux esprits qui se convenaient naquit *le Pré aux Clercs.*

Ce fut le chant du cygne, déjà le mal qui devait l'emporter le travaillait. Il mit dans cette partition toute sa vie, toute son âme : on croirait voir Weber écrivant *Oberon.* Même découragement, même souffrance physique, presque les mêmes traits. Contemplez son buste au foyer de l'Opéra-Comique. Ce visage en lame de couteau, ces pommettes fiévreuses, ces lèvres minces que tourmente un sourire inquiet, ombrageux, ce nez long décidant à lui seul de l'expression de la physionomie, comme chez les musiciens le cas se remarque, — on ne se représenterait pas autrement Weber.

Chez l'auteur d'*Oberon*, les lignes pourtant s'affirment davantage, le front est moins fuyant, la volonté plus accentuée.

De cette indécision trop caractéristique, *le Pré aux Clercs*, son chef-d'œuvre, porte aussi l'empreinte : le rossinisme invétéré reparaît incessamment. Dans l'ouverture, dans le joli duo des *rendez-vous*, partout ces routinières formules vous obsèdent. Il n'y a pas jusqu'à ce charmant trio du second acte, si bien engagé, si bien en scène, que ne gâte à plaisir une de ces phrases vides qui, par leur banale périodicité, le tour usé de leurs rentrées, vous rappellent la strette typique du duo de *Ricciardo e Zoraïde*; mais ce que cette fois on ne saurait contester, c'est la grâce exquise du sentiment, la vérité de l'expression mélodique. Entente parfaite de la situation, largeur et distinction de style, des rhythmes variés, des motifs à profusion, avec cela de la verve, de la couleur, de la passion, de la mélancolie surtout! Il se peut qu'avec les raffinemens du goût moderne certaines idées critiques réagissent sur la nature de nos sensations au point de modifier l'impression que produit sur nous telle ou telle musique selon les souvenirs qui s'y rattachent. Toujours est-il que vous sentez vibrer dans *le Pré aux Clercs* comme dans *les Puritains*, comme dans *la Favorite*, une corde émue et douloureuse qui, chez Hérold, Bellini et Donizetti, n'existe pas ailleurs, ou du moins ne s'était point trahie avec cette poignante intensité. Le rôle d'Isabelle a de ces sanglots, de ces voix du cœur qu'on n'entend pas sans tressaillir : partition de cape et d'épée d'où s'exhale une élégiaque langueur, musique chatoyante, amoureuse et romanesque, où la note pathétique soupire et pleure, et qui semble emprunter à la souffrance, au pressentiment, à la mort, cette unité de composition absente des autres œuvres d'Hérold!

Tristes et funèbres circonstances en effet que celles où cet opéra du *Pré aux Clercs* vit le jour. Au travail de l'enfantement avaient succédé les énervantes fatigues de la mise en scène; à suivre les répétitions, ses dernières forces s'étaient usées. Le succès venait de se déclarer, brillant, incontesté, promettant cette fois gloire et fortune; tout à coup l'actrice qui jouait Isabelle tombe malade : personne à l'Opéra-Comique pour la remplacer. Voir le théâtre suspendre les représentations, s'arrêter en pleines recettes, quelle perspective pour un auteur après tant de fatigues essuyées, d'épreuves et d'angoisses surmontées! M. Véron dirigeait alors l'Opéra. Avec cette courtoisie qui fut la marque distinctive de son administration, il s'empressa de parer au désastre. Mme Dorus, sa pensionnaire, en quelques jours apprit le rôle et le joua de manière à prouver au public ce que du reste le passage de Mme Damoreau à Favart démontra par la suite d'une façon encore plus éclatante, à savoir qu'on peut être une excellente cantatrice de grand opéra et s'entendre également aux familiers agrémens du dialogue parlé; mais le pauvre Hérold devait succomber à cette nouvelle secousse. Tant de courses à travers Paris, de démarches réitérées, précipitèrent sa fin, et, comme Mozart, c'est de son lit de mort qu'il entendit le bruit de son triomphe.

Le succès s'était fait trop attendre, la récompense venait passé l'heure, et cependant on peut dire que cette mort en pleine lumière donne à la physionomie d'Hérold un intérêt de plus. Tant d'autres profitent de ce qu'ils n'ont pas mérité, tant de piètres hannetons se traînent indéfiniment sur toutes les roses de la vie, qu'il y aura toujours au cœur et dans l'imagination des hommes des trésors de sympathie rémunératrice pour les grands artistes qui ont souffert et sont morts jeunes. Géricault, Hérold, Musset, la France a là trois noms qu'on ne peut plus désormais surfaire, justement à cause de cette mélancolique et douce pitié qu'ils inspirent. L'auteur de *Zampa* et du *Pré aux Clercs*, lorsqu'il quitta ce monde, avait dit tout ce qu'il avait à dire, et cinq ou six partitions de plus qu'il eût écrites ne lui donneraient certes point aujourd'hui en admiration l'équivalent de cette poétique auréole dont s'éclaire sa mémoire. Quand M. Auber, avec cet esprit de louange distributive et d'effacement protecteur particulier aux grands seigneurs de tout ordre, répète si volontiers en parlant d'Hérold : « Il a la qualité, moi, je n'ai que la quantité, » M. Auber sait mieux que personne que cette petite flatterie envers un confrère mort et enterré depuis trente ans n'ôte rien à la supériorité musicale absolue de l'homme qui a fait *la Muette, Fra Diavolo* et *le Domino noir*, mais il répond très spirituellement au sentiment du public touchant Hérold, à la légende.

N'est pas qui veut un martyr de la sorte. J'en sais des mieux pourvus, des plus gâtés, qu'un pareil destin tenterait, à la condition cependant que la vraie douleur serait écartée et qu'on s'en tiendrait aux simagrées. Amuser les salons, jouer la distraction, l'égarement du génie, triste métier qui réussit d'abord comme tous les charlatanismes, mais dont la piperie n'aura jamais qu'un temps. La vraie souffrance cherche l'ombre, le grand artiste endolori ne se fait un tremplin ni de son découragement ni de sa science. Hérold possédait un immense fonds d'érudition; certains ballets de lui sont des répertoires de connaissances musicales. Avec ce qu'il a mis d'élégance, de distinction, de style dans *la Somnambule, la Belle au Bois dormant*, à reproduire, varier et festonner les motifs des maîtres, plus d'un bel esprit d'aujourd'hui, au piano, ferait sa fortune. C'était un musicien dans toute la force du terme qu'emploie Rossini quand il veut caractériser son homme. Ce mot en effet dit beaucoup. L'idéal que cherchait Hérold, que son œuvre laisse entrevoir, sans doute il ne l'a pas atteint; mais lorsqu'un artiste a consumé sa vie entière dans ce travail, dans cette lutte, lorsque cet artiste a écrit *Zampa, le Pré aux Clercs*, de bonne foi faut-il venir parler de son impuissance? La postérité, qui déjà pour Hérold a commencé, ne s'y trompe pas; l'empressement du public, même un peu exagéré, n'est en somme que justice, et, dans une équitable répartition des choses, ce qu'il a souffert doit être mis au compte de ce qu'il a produit.

Le décret accordant la liberté des théâtres livre au domaine public les chefs-d'œuvre de la scène française à la condition qu'on ne s'en moquera point. Allons-nous en être réduits à réclamer contre l'Académie impériale

de musique la mise en vigueur de cette clause? Nous ne voyons pas pourquoi le répertoire de Meyerbeer aurait seul le privilége de ces affronts qu'on a voulu à si bon droit épargner aux tragédies de Corneille et aux comédies de Molière. Ce n'est encore que lamentable; un pas de plus, on tomberait dans le bouffon, et la musique des *Huguenots* n'a point précisément pour objet de faire rire son auditoire. Lamentable en effet cette reprise des *Huguenots,* un désarroi complet, la confusion des langues, une Babel! Encore si la critique avait où se prendre, s'il ne s'agissait que de chanteurs à réformer; mais non, l'incurie a été poussée si loin que tout se détraque, s'écroule. Il faudrait oublier pour rapprendre. La désorganisation est dans les masses comme dans les individus, elle s'étend de cet orchestre qui s'empâte à ces chœurs qui ne vont plus ensemble; les décors sentent l'huile, les costumes suent la friperie. Chacun arrive là, qui du midi, qui du ponant, débite son rôle dans sa langue, dans son jargon, puis se déshabille, et le surlendemain on recommence. Il était facile de prévoir ce que ferait M. Villaret du personnage de Raoul. Aux conditions de jeunesse, d'élégance et de chevalerie qu'impose un pareil caractère, l'embonpoint du chanteur, son inexpérience dramatique, répondaient d'avance assez mal. Sa voix convient-elle mieux à la partie musicale? Oui sans doute; mais cette voix manque, elle aussi, presque toujours de liberté dans ses mouvemens. Une voix agile dans un corps agile, voilà ce qu'il faudrait d'abord avoir pour chanter Raoul, car toute illusion demeure compromise, toute espèce d'intérêt devient impossible, si l'amant de Valentine, au lieu d'obéir à l'entrain immédiat de sa passion, est obligé de préparer à distance le son qu'il va émettre, de se rassembler comme un cheval qui s'apprête à sauter la barrière. A la fin du duo du quatrième acte, ce cri sublime de Raoul, *Dieu, veille sur ses jours!* veut être poussé dans le désordre et l'égarement, et non point en prenant des temps pour se ventiler le poumon. — Mlle Lichtmay, qui ce soir-là chantait Valentine, nous arrive d'Allemagne par Liége et Gand. Il y a quelques mois, cette personne, à ce qu'on assure, ne savait pas un mot de français. Il convient donc de ne point lui reprocher trop durement l'affreux barbarisme de sa diction. C'est une belle voix, un beau métal, mais de nature trop explosible : toujours de la force, de l'éclat, une implacable plénitude dans le son qui rappelle les mœurs de l'ancien opéra classique. Cette voix, d'une vibration stridente, cuivrée, n'aspire d'ailleurs qu'à monter, et déjà se sent moins à l'aise dans les notes du médium. On peut donc renoncer avec elle à cet alliage du contralto qui fit l'originalité d'organe des Falcon, des Stoltz, des Cruvelli, et dont Meyerbeer, écrivant ce rôle, semble avoir eu souvent en vue les grands effets. Ne négligeons pas cependant de tenir compte à Mlle Lichtmay de certaines heureuses rencontres. Elle chante avec une remarquable justesse d'intonation le magnifique *andante* à la Mozart de son duo avec Marcel au troisième acte, et j'ai cru aussi saisir au quatrième une intention dramatique d'un bon exemple dans la manière dont cette

Valentine se déclare à Raoul. Ces mots « reste, je t'aime! » au lieu de les dire tout en dehors et dans l'élancement d'une passion qui ne ménage plus rien, elle les comprime et les étouffe en elle. Mme Stoltz, la Cruvelli, la Grisi, la Schrœder-Devrient surtout, ont laissé en faveur de cette interprétation éperdue, échevelée, des souvenirs qui ne s'effaceront pas. Je crois que Mlle Falcon, qui, sous l'influence de Nourrit, créa le rôle, prenait la chose tout autrement et de cet air de réaction subite qui, pour être moins dans le mouvement du personnage tel que Meyerbeer l'a conçu, répondait peut-être mieux aux bienséances.

Malheureusement pour Mlle Lichtmay, son physique, qui promet une Alboni, nuit beaucoup à la liberté du geste et de l'élocution. Lorsqu'il faudrait aller, courir, se démener, sa *puissance*, comme le grand roi, l'attache au rivage. A ce point de vue, ce duo du quatrième acte, dernier terme de l'expression dramatique, affecte par momens des airs bouffons. M. Villaret d'un côté, Mlle Lichtmay de l'autre, c'est à qui bougera le moins. Jouer et chanter à la fois, impossible. On opte pour le chant, et, crainte de s'essoufler, on pondère ses gestes, on économise ses pas, on dynamise sa passion. Shakspeare, dans *Jules César*, veut qu'on se défie des hommes maigres. J'estime que ce précepte, bon quelquefois en politique, est décidément pris trop au sérieux par l'Académie impériale de musique. Défions-nous des hommes maigres, mais ne donnons pas dans cet autre excès de la corpulence et de l'obésité en matière de ténors et de soprani. Il faudrait la plume grasse d'un Rabelais pour décrire ce monde pantagruélique de jeunes premiers pansus comme des financiers et de Juliettes rebondies qui feraient craquer sous leur poids tous les balcons de Vérone. M. Faure, au milieu de cette déroute générale, continue seul à maintenir la tradition du bel art français. Ainsi compris, ainsi rendu, ce joli rôle de Nevers devient le premier rôle de l'ouvrage, et l'importance dramatique de Raoul diminue de toute la somme d'intérêt que la personnalité du chanteur force à se porter sur le caractère du mari de Valentine. Ce caractère d'époux élégant et chevaleresque, qui dans la pièce incommode déjà beaucoup la sympathie que l'amant et sa maîtresse réclament, prend même sous les traits d'un comédien et d'un chanteur de cette distinction une importance dominante de nature à déplacer le centre de gravité. Il est vrai qu'il suffirait d'un Nourrit, d'un Roger jouant Raoul, d'une Falcon ou d'une Cruvelli dans Valentine, pour rétablir aussitôt l'équilibre, et que peut-être ce rôle secondaire ne nous paraît aujourd'hui trop en lumière que parce que les rôles principaux sont trop dans l'ombre. Quant à moi, je ne puis m'empêcher de savoir gré à M. Faure de son zèle intelligent, de cette étude digne des meilleurs temps de l'opéra. Je détache le rôle du triste ensemble de la représentation et le goûte comme un objet d'art, comme un émail de prix, un portrait de Clouet, et sans me creuser la cervelle à chercher la critique au fond des choses qui me plaisent, j'applique à l'interprète ce pas-

sage des *Lettres d'un Voyageur* que George Sand adressait au maître lui-même : « Nevers, ce beau jeune homme en satin blanc qui a, je crois, quatre paroles dans le *libretto,* vous avez su lui donner une physionomie gracieuse, élégante, chevaleresque, une nature que l'on chérit malgré son impertinence, et qui parle avec une mélancolie adorable des nombreux désespoirs des dames de la cour à propos de son mariage. »

L'Africaine a commencé son tour d'Europe. Nos correspondances de Londres ne nous parlent que de l'immense succès remporté à Covent-Garden par cette musique splendide dont une exécution supérieure, et par momens, grâce à la Lucca, presque idéale, venait encore rehausser l'éclat. On sait de quelle réunion de talens, partout ailleurs impossible, se composent ces fameux groupes qu'en Angleterre la *saison* rassemble, comment, par l'initiative vigoureuse d'un directeur intelligent, sous l'impulsion organisatrice d'un Costa, les résultats qui à Paris coûtent des mois, souvent des années, s'obtiennent dans l'espace de quelques semaines. Trois répétitions générales ont suffi à cet orchestre pour rendre le chef-d'œuvre de Meyerbeer de façon à émerveiller ceux qui déjà l'avaient entendu chez nous. « Dans le chœur des évêques et tout le magnifique finale du premier acte, nous écrit-on, vous saisissez mille nuances qui à Paris échappent à l'attention; mais pour ce qui est de la prodigieuse sonorité des instrumens à cordes dans la fameuse ritournelle aux dix-sept mesures, rien ne saurait vous en donner une idée. Et cependant, comme tous les prodiges de ce monde, celui-ci s'explique très naturellement. Cet orchestre de Covent-Garden ne vaut pas seulement par le mérite des exécutans, mais aussi par l'excellence des instrumens de prix qu'apportent avec eux tous ces artistes dont quelques-uns touchent jusqu'à 2,000 francs chaque mois (1). L'orchestre de Costa s'est donc surpassé, les chœurs allaient d'inspiration. Vous connaissez de Vienne le ténor Wachtel, voix superbe à la Donzelli, qui fait Vasco, et de Berlin la Lucca, qui joue et chante Sélika en grande artiste que le cher maître avait devinée. Vous apprendrai-je que cette voix si merveilleusement accentuée, cette organisation vibrante, spontanée, de tant de puissance et de charme, a été cette fois le véritable succès de la saison, que l'étoile de la Patti elle-même a rudement souffert du voisinage de ce nouvel astre, dont l'influence n'a cessé de faire monter le flot d'or des recettes au-delà de toutes les proportions ordinaires et extraordinaires! Ce sont là menus détails que sans doute vous n'ignorez pas, et qu'il importe de connaître pour se rendre compte et de l'attente du public, et de sa curiosité fiévreuse, et du triomphant effet produit. « Les êtres que crée l'esprit ne sont point d'argile, a dit Byron, ils sont la reproduction de l'immortelle flamme qui vit en nous. » C'est ainsi que

(1) Chez nous, à l'Opéra, chacun des six solistes principaux ne reçoit par an que 2,500 francs. C'est le maximum. On peut consulter à ce sujet l'intéressant mémoire en demande d'augmentation d'appointemens présenté à M. le directeur de l'Opéra par les délégués des musiciens composant l'orchestre de l'Académie impériale.

Meyerbeer a créé Valentine, Fidès, Sélika, s'adressant pour les former à toutes les facultés de son âme et de son intelligence. Or, si Meyerbeer, pour n'être pas *plus*, est au moins autre chose qu'un musicien, et surtout n'est pas un musicien purement et simplement, il faut aussi que, pour personnifier certains de ses grands rôles, on soit autre chose qu'une cantatrice. Valentine et Sélika *sont*. Il ne suffit pas pour les représenter de les chanter, elles veulent vivre. Or la Lucca *est* Sélika. Écoutez cette intonation dont le charme a dès le premier moment captivé la salle, ce timbre naturel et pur qui, dans la berceuse du second acte, passant de la rêverie amoureuse au pathétique de cette admirable période en *la majeur*, sait unir le contour, le modelé d'un style adorable à ce que l'expression dramatique a de plus passionné. Au troisième acte, où la scène du poignard est rétablie, au quatrième, à travers les péripéties de l'épisode des fiançailles, du grand duo avec Vasco, les applaudissemens l'ont suivie, grandissant toujours à mesure qu'elle s'élevait. Quelle conviction, quel enthousiasme! Comme elle pleure de vraies larmes dans la scène du mancenillier; calme, fière, implacable, résignée et conservant toujours dans son air, dans son jeu, l'effarement, l'étrangeté, la *sauvagerie* d'un autre hémisphère! Elle chante, et toutes ses émotions passent dans l'âme du spectateur, qui tressaille de ses joies, souffre de ses douleurs, gémit de sa plainte: *il pianto mio*, comme dit cette autre immortelle romance de Shakspeare mise en musique par Rossini. Le mancenillier de Sélika vaut le saule de Desdémone. A son ombre nous est apparue samedi soir la Sélika de Meyerbeer, et je regrette qu'il n'en soit pas du souffle humain comme de la lumière, car si de tels accens pouvaient fixer leurs traits sur la plaque de métal, vous auriez sous les yeux à cette heure l'image la plus ressemblante et la plus vivante de la tendre et superbe héroïne. »

Deux mots sur le ténor compléteront ces renseignemens. C'est par ses côtés forts que M. Wachtel prend le rôle de Vasco. Sa belle voix, puissante surtout et de haute portée, restitue au récit d'entrée du premier acte ce caractère de grandeur épique qu'on ne peut guère ici que soupçonner; moins suave, moins caressant, moins enjôleur que M. Naudin dans quelques phrases réservées, il représente mieux le personnage et tient tête aux situations. J'ai beaucoup entendu M. Wachtel à Vienne, je connais le fort et le faible de son talent, et j'entrevois que lui et M. Naudin doivent se compléter l'un par l'autre. Quant à la Lucca, rien ne m'étonne dans l'enthousiasme qu'elle vient de soulever à Londres. Ce que je l'ai vue faire de la Marguerite du *Faust* de M. Gounod, l'intelligence, l'effort qu'elle déploie à vouloir hausser jusqu'à Goethe ce grêle type parisien, à donner couleur d'idéal à cette vignette d'album, m'avaient d'avance révélé la somme d'effet qu'on serait en droit d'attendre d'une telle artiste aux prises avec la création immédiate du génie.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1865.

Les élections municipales ont été l'occasion d'un succès notable pour l'opinion libérale. Les élections, à quelque degré qu'elles s'exercent, sont des manifestations directes de l'opinion publique, des phénomènes représentatifs par excellence. On aura beau dire de l'élection des conseillers municipaux qu'elle n'a point une grande portée politique, qu'il n'est question là après tout que de la gestion d'affaires purement locales, et que le débat s'agite entre des ambitions et des rivalités de clocher. Il serait puéril et maladroit de ne vouloir regarder les élections municipales que par le petit bout de la lorgnette : l'importance du mouvement électoral auquel nous assistons ne tient point à la nature des fonctions municipales; elle dérive de ce mouvement électoral lui-même, des tendances qui s'y sont révélées, de la direction des esprits qui s'y est fait jour, en un mot de la signification générale des élections. A ce point de vue, les élections qui viennent de s'achever peuvent donner à penser utilement soit au gouvernement, si intéressé à ne point se méprendre sur la marche de l'opinion publique, soit à l'opposition libérale, qui commence à gagner la faveur du pays et qui doit s'efforcer de la mériter chaque jour davantage.

D'abord il ne saurait plus y avoir de contestation sur le succès moral de l'élection. Ce succès appartient à l'opposition libérale. C'est cette opposition qui a remporté les avantages les plus significatifs; c'est elle qui a été portée, soulevée et avancée par le flot qui monte. Vainement la presse officieuse a-t-elle essayé de donner le change sur ce point décisif par un escamotage de mots aussi ridicule que disgracieux. Obéissant à un bizarre mot d'ordre, la presse officieuse a donné le nom de listes municipales aux listes agréées ou patronnées par l'administration; mais elle a omis de dire que, dans la plupart des grandes villes, l'administration, prévoyant qu'elle ne pourrait disputer la victoire à certains candidats de l'opposition, les

avait inscrits prudemment sur ses propres listes. Il est résulté de cette combinaison que les noms portés à la fois par l'opposition et par l'administration sont sortis triomphans des urnes au premier tour de scrutin. Aussitôt les journaux officieux se sont hâtés d'attribuer sans explication ces succès aux listes administratives; mais les éclaircissemens sont vite arrivés, et il s'est trouvé que dans des cas semblables, comme à Grenoble par exemple, c'étaient les listes de l'opposition qui avaient passé à peu près entières, ne laissant à un petit nombre de candidats administratifs que la chance désespérée d'un second tour de scrutin. Il se trouve donc en définitive que, dans un grand nombre de municipalités et dans les villes les plus considérables, l'opposition, qui n'était pas représentée dans les conseils, y aura la majorité. C'est là qu'est le profit en quelque sorte matériel obtenu par l'opposition. Le profit moral est plus grand. Les victoires de l'opposition ont été remportées surtout dans les grandes villes, dans les centres intellectuels, dans les foyers où les intérêts locaux et l'exercice du droit de contrôle sur la direction des affaires municipales se rapprochent davantage des intérêts généraux, et réclament un plus large développement d'esprit public. Sans doute un grand nombre de petites communes rurales ont été tenues en dehors de la lutte et sont demeurées dociles au patronage administratif. L'opposition, à propos d'élections de cette nature, ne pouvait aspirer à conquérir la majorité de nos quarante mille communes. Il y a toujours dans de pareils débats une distinction à faire entre la quantité et la qualité : il y a d'un côté les moines, comme disait Pascal, et de l'autre côté les raisons. L'administration a conservé l'empire des moines; nous avons les villes où l'on raisonne. En somme, au point de vue matériellement arithmétique, l'opinion libérale a beaucoup gagné à ces élections; elle a gagné plus encore au point de vue moral par l'importance des intelligentes et industrieuses cités qui ont adopté ses candidats.

Nous ne voulons rien exagérer, car il n'y avait pas, à proprement parler, dans ce renouvellement des conseils municipaux une lutte d'ascendant politique entre le gouvernement et l'opposition. Nous regardons surtout ce mouvement électoral comme un symptôme et un enseignement qui peuvent être aussi instructifs pour le gouvernement que pour l'opposition libérale. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour inviter le gouvernement à bien comprendre le sens de l'acte représentatif accompli par le pays, que l'administration avait pris à l'endroit des dernières élections une attitude prudente et calme. Le gouvernement n'a pas eu l'air de vouloir dominer ces élections et les emporter de haute lutte. Il a semblé être revenu de ces susceptibilités, de ces défiances, de cet orgueil maniaque d'initiative, qui portaient, il y a quelques années, M. Billault à engager les maires à ne pas subordonner leurs fonctions aux chances électorales. Dans la dernière session, M. Rouher avait annoncé déjà que le gouvernement était résolu à choisir les maires parmi les conseillers municipaux. Les instructions de

M. de Lavalette aux préfets ont confirmé cette assurance. Si l'on avait à interpréter l'habile circulaire du ministre de l'intérieur, il semblerait que le gouvernement se proposait avant tout, dans cette épreuve des élections municipales, d'étudier le courant de l'opinion, de consulter l'esprit public, de tâter en un mot le pays. On dirait que c'est dans cette pensée qu'on a voulu essayer de laisser aller un peu les choses et de rendre un peu la main au corps électoral. On avait renoncé à heurter de front l'opposition; on est allé plus loin, on a placé des noms de l'opposition sur certaines listes administratives. N'était-ce pas se montrer prêt à faire les concessions nécessaires? Telle a été, en apparence du moins, la politique du gouvernement, et cette politique, si en effet nous devinons juste, serait fort raisonnable. Pour un pouvoir qui tiendrait à conserver le mérite et la force de l'initiative, et qui en même temps voudrait gouverner avec l'opinion publique, des élections municipales générales seraient une occasion bien choisie de pressentir les directions futures de l'opinion, afin de les devancer et de s'y conformer sans avoir l'air de les subir. Au surplus, que le gouvernement ait pensé ou non comme nous le supposons, l'intérêt de la situation présente est le même pour lui comme pour nous. Les élections donnent au gouvernement des avertissemens et des enseignemens qui n'ont point pour lui le caractère irritant et blessant d'une leçon infligée par une élection générale du corps législatif, et auxquels par conséquent il peut céder sans humiliation, sans dépit, de bonne grâce.

Déjà, depuis les élections de 1863, le gouvernement a pu s'apercevoir que la réaction qui a produit les événemens de 1851 est arrivée en France à son terme. Les élections municipales de 1865 confirment ce fait et l'élèvent au-dessus de toute contestation. Ce n'est plus la liberté qui excite les défiances du pays; ce n'est plus aux inspirations et à la conduite exclusive du pouvoir que le pays demande son salut ou sa sécurité. L'ère est close des sauveurs de société et des dictatures aveuglément acceptées. Le pays veut être gouverné dans les conditions des sociétés modernes, c'est-à-dire qu'il veut se gouverner lui-même. Ce qui domine dans les élections municipales qui viennent d'avoir lieu parmi ces populations actives et intelligentes de Marseille, de Toulouse, d'Avignon, de Bordeaux, de Nantes, etc., c'est le sentiment que les actes de l'administration à tous les degrés de la hiérarchie doivent être sérieusement et vivement contrôlés. Paris, Lyon, s'ils possédaient leurs libertés municipales, auraient rendu avec plus d'éclat encore le même verdict. Ce pays commence à être fatigué de n'avoir plus une vie politique suffisante. Il est las de recevoir passivement l'impulsion politique d'en haut; il veut la trouver en lui-même. La politique dépensière des administrations municipales l'inquiète et le vexe, et il croit que, s'il s'occupait plus attentivement de ses affaires, il ne serait point exposé à subir les conséquences d'aventures comme celle du Mexique. Tel est le mouvement sérieux qui est commencé en France.

M. Gladstone, le représentant le plus élevé du libéralisme anglais, a jeté pour cri de ralliement aux électeurs du Lancashire le mot : *move on !* en avant! C'est en tout temps et en tout pays la devise des libéraux. En avant! chez nous, France, cette devise veut dire aujourd'hui : Prenons tous part aux affaires publiques. Dans les affaires générales comme dans les affaires locales, n'attendons point d'en haut le mot d'ordre impérieux; inspirons au contraire et conduisons le pouvoir et l'administration avec les lumières de tous, sous l'influence des idées et des intérêts librement, spontanément et sincèrement représentés, par l'action des corps publics émanés de l'élection. Voilà la politique qui est aujourd'hui en marche parmi nous et qui ne s'arrêtera plus qu'après avoir complétement triomphé. Un pouvoir prévoyant, et qui aurait à cœur de ne point se séparer de l'opinion publique, devrait comprendre cette tendance et en tenir grand compte. Ce mouvement est secondé par une loi irrésistible de la nature humaine. La force et la splendeur de la vie dans les peuples en pleine séve ne consistent point dans l'obéissance mécanique à des directions données par le pouvoir; l'idéal des hommes en société politique n'est point d'emboîter le pas et de marcher en rangs sur les talons les uns des autres, suivant la pittoresque définition que le général Sherman vient de donner de la guerre : la vie et l'idéal sont dans la féconde variété des talens, des caractères, des intérêts se faisant jour librement à travers les combinaisons sociales. La faute commise par un pouvoir qui voudrait couvrir de son patronage tous les actes de la vie publique d'un peuple, qui aurait la prétention de dicter au pays ses choix et de marquer à chacun sa place, serait de se briser contre une loi naturelle.

Cette prétention serait le danger d'un régime autoritaire comme celui qui est né en 1851. C'est une illusion commune aux hommes qui arrivent au pouvoir par des accidens de force d'oublier les générations qui viennent après eux et derrière eux. Chaque révolution chez nous produit sa fournée d'hommes politiques. Ceux-ci, une fois arrivés, commettent toujours la faute de tirer derrière eux l'échelle, et s'imaginent que la ténacité avec laquelle ils se cramponnent au pouvoir, aux places, aux fonctions élues, doit suffire à la béatitude universelle. Les influences, depuis les sphères les plus élevées du gouvernement jusqu'au cercle étroit des plus modestes communes, se figent pour ainsi dire dans des coteries dont la suprématie, en durant, devient irritante et insupportable. Même pour ceux qui sont détachés des plus légitimes ambitions personnelles, il est souverainement fastidieux de voir toujours représentés la même pièce par la même troupe. La scène s'encombre ainsi de ténors éreintés, de barytons ridicules, qui seraient avantageusement remplacés pour l'agrément du parterre par de jeunes choristes. Il faut l'air de la liberté pour rafraîchir et purifier cette température de serre chaude; il faut que la liberté produise ses hommes, les pousse, les entraîne, les place et les déplace par ses mouvemens natu-

rels, pour qu'une nation ne se sente point contrariée dans l'expansion de sa vie. On éprouve aujourd'hui chez nous un sentiment de ce genre dans les régions où sont les véritables forces de la vie politique. Ce sentiment s'est montré dans les élections municipales de nos grandes villes. Que des routiniers de l'école autoritaire ne cherchent pas à donner le change sur les moyens par lesquels les succès de l'opposition ont été obtenus dans ces élections, qu'ils ne parlent point de la coalition des vieux partis; il est absurde de parler des vieux partis sous un gouvernement qui dure depuis quatorze ans. Toutes les anciennes opinions ont dû subir durant cette période des modifications qui les ont renouvelées; elles ont toutes appris par exemple qu'elles ont un intérêt commun, un centre d'union qui est la liberté, et c'est en effet au nom de l'union libérale qu'elles ont combiné leurs efforts. Mais l'appoint le plus considérable, le plus efficace, le plus vivace, leur a été apporté et leur est fourni chaque jour par les générations qui depuis quatorze ans arrivent à la vie publique. C'est de ces générations qu'il faut maintenant se préoccuper; soyez sûrs que vous ne les gagnerez point avec des routines rébarbatives, et que vous n'aurez pas leurs suffrages, si vous n'avez à leur offrir que du vieux.

L'honorable M. Duruy a, quant à lui, une façon singulière de s'occuper de l'éducation politique de notre jeunesse. M. Duruy a quelquefois manifesté des intentions libérales auxquelles on s'est empressé de rendre justice; mais quelquefois aussi il a eu des excès et des bizarreries de zèle devant lesquelles on n'a pu toujours s'empêcher de sourire. C'est dans les sujets des compositions du grand concours que M. Duruy s'est fait remarquer cette fois. Plusieurs de ces sujets sont fort extraordinaires, mais nous les passerions encore à la fantaisie de l'ingénieux ministre. M. Duruy donne par exemple pour thème de la composition d'histoire la question d'Orient. Temps heureux que celui où l'on apprend la question d'Orient au collége! A coup sûr, pour juger du mérite des compositions, M. Duruy ne se fiera point aux lumières de simples officiers de l'université, et formera un jury *ad hoc* composé tout au moins de MM. de Bourqueney, Thouvenel et Drouyn de Lhuis. Le lauréat ne manquera point de fournir une utile recrue au personnel du ministère des affaires étrangères, et, s'il ne devient ministre, fournira sans doute au département, qui n'est peut-être pas trop riche sous ce rapport, un écrivain de dépêches élégant et correct. Les professeurs feront bien, pour exciter l'émulation des jeunes élèves, de leur apprendre que le présent ministre des affaires étrangères est un ancien prix d'honneur. Passe pour la question d'Orient, passe aussi pour la question d'Alger. M. Duruy veut en effet, avec ce délicat esprit d'à-propos qui convient aux solennités académiques, que le prix d'honneur soit disputé cette année sous la forme d'un discours qu'Auguste aurait adressé au sénat touchant l'organisation du gouvernement de l'Afrique, sage harangue où l'orateur impérial recommanderait de traiter avec une égale sollicitude les

colons romains d'une part, les indigènes maures et numides de l'autre. Espérons que ces compositions seront traduites et publiées dans le prochain livre jaune pour l'instruction et l'édification du sénat et du corps législatif, quand il s'agira de discuter les affaires africaines. Heureux, parmi les jeunes concurrens celui qui aurait pu lire le mémoire confidentiel de l'empereur dont il a été récemment question! Celui qui serait assez fort en thème pour mettre ce mémoire en latin aurait certainement le prix. Tout cela est curieux, singulier, mais innocent. Ce que nous ne pouvons voir avec la même indulgence, c'est la thèse sur l'éloquence par laquelle il faut prouver que l'art oratoire sous l'empire des césars, ne pouvant plus servir d'instrument aux passions anarchiques, a encore devant lui une vaste et noble carrière. C'est à des Quintiliens de dix-huit ans que M. Duruy impose le développement de ce paradoxe. Le ministre étant dans la voie des allusions historiques, nous nous inscrivons contre l'assimilation qui est enveloppée dans le sommaire de la dissertation proposée. N'est-ce pas faire injure à la France et calomnier notre temps que de s'attarder dans cette fâcheuse comparaison de la France contemporaine avec l'ère des césars? N'est-ce pas manquer de bonté envers la jeunesse française que de ternir son imagination et d'éteindre ses espérances en lui montrant l'avenir sous la forme d'un pareil passé? Abandonnez ces rêveries aux excogitations excentriques de quelque politique érudit enamouré de latin de décadence. M. Sainte-Beuve, en parlant un jour de cette thèse à propos d'un livre de M. Troplong, appelait cela d'un gros mot : « c'est, disait-il, de la littérature d'état; » mais le gros mot était évidemment tout gonflé de raillerie. Littérature d'état, soit. M. Duruy semble croire que le pouvoir a une grande influence sur la littérature; il est en cela du même avis que Napoléon. Un jour que l'empereur était vexé de l'ineptie d'un dithyrambe qui avait été débité en son honneur sur un théâtre de Paris, il écrivait avec une naïve colère au personnage que l'histoire appelle le sage prince Cambacérès : « On se plaint que nous n'avons pas de littérature; c'est la faute du ministre de l'intérieur! » Si le ministre de l'intérieur de ce temps-là avait eu l'esprit de celui d'aujourd'hui, il eût bien ri de l'apostrophe; mais, puisque M. Duruy a entrepris sérieusement d'initier la jeunesse à la littérature politique, qu'il évite du moins de faire chercher à nos jeunes gens leur horoscope politique et littéraire dans l'histoire de la décadence d'un vieux peuple païen. Que dirait M. Duruy, si sur les bancs de nos classes de rhétorique une jeune âme, un jeune esprit, ému de cette générosité que les premières révélations de la culture littéraire encouragent et ennoblissent, répondait au défi du sujet de composition en défendant la thèse contraire, qui est la vraie, si le jeune élève soutenait que le testament d'Auguste n'est point un programme dont se puisse inspirer l'éloquence qui se respecte et se fait respecter, s'il montrait que les discours prononcés au sénat n'ont plus intéressé l'humanité et n'ont point été conservés à la

postérité depuis que le sénat eut cessé d'être libre, s'il rappelait que ce qu'il y a eu encore de grands écrivains ou de grands orateurs sous l'empire, un Tacite par exemple, n'ont dû leur talent qu'à l'amour, à l'admiration, aux regrets qu'ils nourrissaient pour l'ancienne constitution romaine et au mépris altier qu'ils ressentaient pour le régime des césars? Alors commence l'ère des *grammatici* déclamateurs et vides, des *causidici* cupides et parasites. L'éloquence, avec la liberté, a perdu sa substance et sa moelle; frivole et fausse, elle s'amuse, dans d'insipides panégyriques, au pailletage des mots, et s'éteint dans l'ennui précurseur de la barbarie. *Controversiam vibrantibus sententiolis pictam... mellitos verborum globulos, et omnia dicta factaque quasi papavere et sesamo sparsa,* comme dit Pétrone en son joli latin dans une œuvre qui est le monument infâme de la corruption produite par la servitude et l'oisiveté politiques. L'agonie de l'éloquence politique commence avec l'ère des césars; mais alors, avec la foi et la prédication de saint Paul, s'ouvre une autre propagande et se prépare une autre éloquence, l'éloquence religieuse.

Nous ne redoutons point que cette doctrine historique qui ose montrer à la France moderne les voies de la Rome impériale s'accrédite chez nous quand nous voyons paraître un aussi excellent livre que celui de M. Gaston Boissier sur Cicéron et ses amis. Ce livre reproduit les travaux de M. Boissier sur l'époque de Cicéron et de César qui ont été publiés et très remarqués dans la *Revue*. Nous ne connaissons guère en ce temps-ci de lecture aussi attrayante, aussi instructive et aussi saine. Voilà de l'érudition vraie, désintéressée, élégante, où l'histoire n'est point corrompue par l'adulation, où le goût des choses de l'antiquité est éclairé, guidé, relevé par l'intelligence des choses contemporaines. Montesquieu mis à part, on comprend mieux en France, depuis la révolution, l'histoire en général et surtout l'histoire romaine. Nous ne sommes plus dépaysés maintenant au spectacle de ces luttes politiques, de ces combinaisons d'influences, de ces manœuvres de partis, de cette éloquence publique mobile et passionnée qui s'agitaient sur le fond de la démocratie romaine aux derniers jours de la république. Notre histoire dans ses données fondamentales ne ressemble point à l'histoire romaine. Nos démocraties sont formées d'intérêts et inspirées d'idées qu'on ne peut confondre avec les justes griefs ou les grossiers appétits de la plèbe antique; mais les hommes avec leur intelligence et leur caractère, les événemens avec leurs tours soudains, conservent dans l'intervalle des siècles des analogies qu'il y a plaisir et profit à étudier. Il ne s'agit pas de copier l'histoire romaine, comme on le voulait au temps où l'école de David semblait être passée de la peinture dans la politique; mais devant le drame romain les plus hautes sympathies de l'intelligence et de l'âme sont émues. C'est à ce drame que M. Boissier nous intéresse, tant il lui est devenu familier, tant il en connaît les complications et les acteurs. Les amis que Cicéron est destiné à avoir dans tous

les temps lui seront toujours reconnaissans de leur avoir rendu sous une forme si claire, si aisée et en même temps si solide, les impressions qu'ils ont eux-mêmes ressenties dans l'intimité du grand orateur et du grand épistolaire. Chose étrange! la vie et la renommée de Cicéron sont encore un sujet de controverse parmi les hommes politiques. Cicéron rencontre toujours de disgracieux contempteurs et de chaleureux amis. Nous nous défions, quant à nous, de ceux qui disent du mal de Cicéron. Les politiques à vues étroites et grossières lui en veulent parce qu'il n'a point été du parti du succès. La belle raison! Il fallait donc que Cicéron fût César, car il ne pouvait être son lieutenant : c'était bon pour son frère Quintus. Mais si Cicéron a été du nombre des vaincus, il ne s'était point fait illusion sur l'avenir de sa cause. Il est le plus grand peut-être parmi les natures d'élite qui deviennent hésitantes au moment d'agir, parce que leur intelligence voit à la fois trop de choses et d'aspects divers, et parce que leur conscience est sensible à d'honorables scrupules. Doué comme il l'était, il ne pouvait pas chercher sa gloire dans l'action, et le succès ne pouvait être pour lui la condition déterminante de la convenance et de l'honnêteté. Quel lustre il a d'ailleurs jeté sur la fin du parti constitutionnel à Rome! Comme ses œuvres, sa destinée, son nom, font corps avec la grandeur romaine! César, le seul grand homme de notre connaissance qui ait eu du goût, écrivait que Cicéron avait bien mérité de la dignité du peuple romain en introduisant le nombre dans la langue. Cicéron était trop homme de lettres pour n'être point sensible à ce compliment; mais il a fait heureusement plus que cela pour Rome : il a été le plus humain des Romains dans le sens moderne du mot; sans lui, et il faut ajouter aussi sans Virgile, nous n'aurions peut-être rien à aimer dans l'antiquité latine. Nous faisons donc des vœux pour qu'il y ait toujours non-seulement au sens littéraire, mais au sens politique, des cicéroniens dans le monde, dussent-ils se tromper quelquefois et dépenser leur courage à combattre la brutalité d'Antoine quand il s'agirait au contraire de se défier de la froide astuce d'Octave. Le meilleur éloge que nous puissions faire du livre de M. Boissier, c'est de dire qu'il augmentera infailliblement le nombre des amis de Cicéron.

Le vieil orateur romain vient de porter bonheur à un confrère de M. Boissier en littérature cicéronienne. Notre collaborateur cite dans son livre un écrivain anglais, M. Forsyth, qui a publié récemment une vie de Cicéron. M. Forsyth vient d'être envoyé au parlement par Cambridge. La grande épreuve des élections anglaises est terminée. L'incident le plus dramatique de la lutte électorale a été sans contredit l'échec de M. Gladstone à l'université d'Oxford et sa nomination dans le Lancashire. La défaite de M. Gladstone à Oxford a été un événement. On n'a pas vu sans regret la vieille université se séparer de l'homme d'état éminent qui l'avait représentée depuis dix-huit ans. M. Gladstone est, parmi les contempo-

rains, le plus glorieux des élèves d'Oxford, et il semblait que sa renommée fût inséparable de la gothique et vénérable université. On prévoyait cette rupture, et pourtant on voulait espérer jusqu'à la fin qu'elle n'aurait pas lieu. C'est l'esprit de conservation religieuse et politique qui a, dans cette circonstance, frappé un homme que sa conscience, sa raison, le sentiment du devoir patriotique, ont irrévocablement attaché à la cause du développement progressif des institutions de son pays. Cependant un célèbre professeur d'Oxford, le docteur Pusey, quoique représentant des idées de *high church,* auxquelles M. Gladstone s'était rallié au début de sa carrière, n'avait pas craint d'intervenir avant l'élection en faveur du ministre libéral, et avait rappelé aux membres de l'université qu'ils devaient, en choisissant leur député, s'inquiéter bien plus des intérêts spirituels de l'église que de ses intérêts matériels engagés dans le conflit des partis. M. Gladstone a pu être péniblement affecté de son échec; mais il a dû en être étonné moins que personne : c'est aux hommes d'état les plus vaillans que sont réservés les accidens de cette nature. Quand M. Gladstone est entré dans la vie politique, il était l'espérance de la haute église et du torysme : aujourd'hui, après avoir fait pour le progrès économique de l'Angleterre plus qu'aucun homme d'état vivant, il est devenu l'espérance de ceux qui veulent effacer des institutions anglaises les derniers restes de l'esprit d'intolérance et d'exclusion, qui veulent élargir la constitution pour y faire entrer graduellement la démocratie. M. Gladstone a été l'homme pratique le plus progressif de son temps. On comprend qu'une évolution aussi vaste que celle qu'il a accomplie soulève des rancunes et des ressentimens que la bonne foi et le talent ne peuvent désarmer tout de suite; mais il est impossible de répondre avec plus de noblesse et de modestie en même temps que ne le fait M. Gladstone à ceux qui lui reprochent son action politique actuelle en lui rappelant son origine. Ce qui rend la parole de M. Gladstone plus attachante encore peut-être que l'éloquence dont elle déborde, c'est l'accent de sincérité et d'honnêteté qui la domine. On en a eu un magnifique exemple à Liverpool. Une demi-heure après que le télégraphe avait annoncé son échec à Oxford, M. Gladstone prenait la parole devant une assemblée populaire pour poser sa candidature dans le Lancashire. Il était sous l'émotion d'une des crises les plus importantes de sa vie politique. Au moment où s'accomplissait son divorce avec l'université d'Oxford, il avait, pour justifier sa carrière, à retracer les grandes lignes des principes qui ont présidé à ses actes comme ministre, et qui doivent inspirer sa conduite future. Ses adieux à Oxford furent son exorde; ils furent touchans : point d'amertume, point d'aigreur; on y sentait comme une tendresse endolorie pour l'*alma mater,* pour cette vieille mère des études à laquelle M. Gladstone est inséparablement lié par les meilleurs souvenirs de sa jeunesse. Une harangue très élaborée, prononcée quelques jours avant par M. Disraeli, fournit à M. Gladstone une opportune et large pâture pour le

corps de son discours. Mis en demeure par un adversaire politique, M. Gladstone était en quelque sorte forcé de faire aux électeurs le triomphant récit de sa politique financière. Cet exposé, que l'orateur a rendu dramatique en prenant corps à corps les assertions de l'opposition conservatrice et en les renversant sous des réfutations vives, spirituelles, véhémentes, se résume en des chiffres merveilleux. En 1860, le budget anglais s'élevait à 73 millions sterling; en 1865, il est descendu à 66 ou 67 millions : il est inférieur d'au moins 6 millions au chiffre d'il y a six ans; mais dans cet intervalle M. Gladstone a eu l'adresse et le bonheur de faire remise aux contribuables de taxes dont le total représente annuellement 16 millions sterling. Ainsi, tandis que le revenu n'a décru que de 150 millions de francs, la nation anglaise jouit, par l'effet des mesures de M. Gladstone, d'une réduction de taxes de 400 millions par an, si l'on compare l'année financière de 1860 à l'année courante. On ne saurait trop insister sur un pareil fait, qui ne peut pas être seulement un sujet de satisfaction pour l'Angleterre, mais qui devrait être pour la France un exemple et un enseignement. Voilà la politique financière qui correspond à la véritable politique du libre échange. Vous soumettez les producteurs nationaux à la libre concurrence étrangère, vous devez aux producteurs nationaux le dégrèvement de la taxation, vous devez, avec les réductions obtenues sur les dépenses, procurer au pays le moyen d'augmenter ses épargnes productives et d'accroître avec vigueur chaque année le capital national. Nous croyons avoir imité la politique commerciale de l'Angleterre; nous n'y aurons pas réussi avant de nous être instruits à l'école de M. Gladstone, avant d'avoir compris qu'il vaut mieux, pour enrichir le pays, réduire la taxation que de faire, par l'état et les administrations publiques, des travaux coûteux, stériles, qui troublent l'équilibre industriel et altèrent les conditions naturelles des prix de la main-d'œuvre. M. Gladstone a répété cette démonstration dans son discours de Liverpool de la façon la plus décisive. Agir de la sorte, c'est faire véritablement ce qui s'appelle le bien public. Quand on a réalisé de semblables mesures, dont l'expérience a prouvé l'efficacité pour le bien-être d'un peuple, on peut se consoler d'avoir sacrifié à un si grand objet de simples liaisons de parti; mais est-ce là une affaire de parti? « Ce sont des objets, s'est écrié M. Gladstone avec une sincérité pénétrante, qui appartiennent au pays tout entier, à cette Angleterre où nous vivons tous. Quelle folie qu'il se soit trouvé un parti dans l'état pour abandonner à ses rivaux le monopole et la gloire de la réalisation d'une telle œuvre! Qu'ils sont heureux au contraire ceux à qui il a été donné d'y mettre la main! Quant à moi, je ne saurais trop me féliciter d'avoir été appelé à reconnaître, non par une délibération de mon esprit, mais par les circonstances où j'étais placé, que mon devoir absolu était d'entreprendre cette œuvre bienfaisante, dont l'accomplissement est la principale étude et l'objet de ma vie. » Il est inutile de dire qu'à cette œuvre d'économie philanthropique M. Gladstone ajoute. dans son pro-

gramme d'avenir, toutes les mesures qui pourront faire monter le peuple en intelligence, en moralité, en influence politique. Dégagé des liens d'Oxford, M. Gladstone s'est posé devant les électeurs du comté de Lancastre comme planant au-dessus des combinaisons et des conventions de parti, et ne voulant plus être désormais que l'ouvrier du bien public, l'homme du pays.

Le résultat des élections anglaises est à coup sûr favorable au progrès des idées libérales. La majorité un peu confuse, il est vrai, que couvre la dénomination flottante de libérale, a gagné environ 26 voix à ces élections. Cependant il serait difficile de préjuger d'après ce chiffre quel pourra être le classement des partis sur certaines questions essentielles, et surtout dans les circonstances où les combinaisons de cabinets seraient en jeu. Parmi les questions politiques que devra débattre le prochain parlement, celle de la réforme électorale viendra inévitablement en première ligne. Lord Palmerston ne s'est jamais soucié de cette réforme, et croit sans doute avoir rendu un grand service à son pays en usant de sa rare popularité pour l'ajourner depuis six ans; mais d'autres ministres, lord Russell, M. Gladstone, sont engagés sur la réforme, et ne semblent pas pouvoir se prêter longtemps à une politique de temporisation. Le malheur, c'est que sur la question de réforme l'unité du parti libéral ne pourra se maintenir. C'est dans une section du parti libéral qui compte parmi ses membres des hommes très éclairés, très éloquens, qui ne sauraient être considérés comme des traînards opiniâtres de l'opinion conservatrice, des orateurs par exemple tels que M. Lowe et M. Horsman, que l'idée de réforme électorale rencontre l'opposition la plus vive. Lord Palmerston d'ailleurs restera-t-il longtemps ministre? Des journaux tories prétendent qu'il veut se retirer; on ne l'eût point dit aux discours alertes qu'il a prononcés à Tiverton. Si lord Palmerston prenait sa retraite, M. Gladstone pourrait-il céder le *premiership* à lord Russell? Ne prendrait-il point la conduite de la chambre des communes? N'y aurait-il pas une scission au sein du parti libéral en présence d'un ministère décidément réformiste? Sans essayer de pousser à fond ces conjectures, on peut prédire que la vie de la prochaine chambre des communes sera plus accidentée que la longue existence de la chambre précédente.

Le nœud de la question des duchés serait-il près enfin de se serrer? On le dirait au mouvement des cours allemandes. Les cours secondaires posent enfin au sein de la diète des questions précises à la Prusse. Pour devenir plus pressantes, ces cours ont attendu que l'Autriche eût terminé sa crise ministérielle. La cour de Vienne est maintenant plus libre dans ses allures; M. de Mensdorf-Pouilly, aujourd'hui président officiel du cabinet, va presser sans doute M. de Bismark de s'expliquer sur ses intentions et d'accorder enfin aux duchés une existence régulière. Il parait que la cour de Vienne est décidée à faire quelques concessions au cabinet de Berlin; mais du jour où elle aura marqué explicitement la limite de ces concessions,

elle aura opposé une borne à l'ambition de M. de Bismark, qui aime à rester dans le vague, et elle aura fixé une échéance à la politique prussienne, dont la tactique est de gagner indéfiniment du temps. Une rencontre se prépare donc au sein de la confédération entre la politique de Vienne et celle de Berlin. Quand le choc aura-t-il lieu? Les affaires d'Allemagne nous ont trop accoutumés à la patience pour que nous ayons la présomption de fixer une date et une durée à la phase nouvelle où la question des duchés semble être entrée. Il est singulier que ce soit au moment où il va peut-être rencontrer des embarras dans sa politique allemande que M. de Bismark se soit amusé à vexer les libéraux prussiens et à traquer une opposition qui ne cherche à se manifester que par des banquets; mais voici une autre complication. Les tribunaux prennent parti pour les députés pourchassés; ils proclament la légalité des banquets et condamnent comme contraires à la loi les brutalités de la police. Cette attitude des tribunaux prussiens est intéressante; elle nous donne le mot de la patiente résistance légale soutenue par la majorité de la seconde chambre contre le ministère de M. de Bismark. On peut toujours dire en Prusse : Il y a des juges à Berlin; mais entre la justice du pays et la police qui sera juge du conflit?

On ne peut qu'approuver le ministère O'Donnell de la promptitude avec laquelle il exécute le dessein annoncé dès son inauguration et reconnaît le royaume d'Italie. La reconnaissance de l'Italie par l'Espagne est un fait très important. Voilà le pays catholique par excellence qui prend son parti du sort territorial qui est fait à la cour de Rome; voilà une reine qui oublie que la maison de Naples dépossédée était une branche de sa famille; voilà le peuple qui a été l'un des derniers envahisseurs de la péninsule, et dont les acquisitions primitives étaient devenues l'héritage de l'Autriche, qui reconnaît la pleine indépendance du peuple italien. En attachant son nom à cet acte diplomatique, le maréchal O'Donnell a mérité les applaudissemens des libéraux européens, et leur donne des espérances qu'il tiendra sans doute à honneur de justifier. Quant à l'Italie, la voilà reconnue par toute l'Europe, sauf par l'Autriche et par quelques principicules allemands. Ce concours de l'Europe autour de l'Italie isole l'Autriche. La cour de Vienne croit-elle qu'il soit bien raisonnable et bien habile de persister dans cet isolement en rêvant platoniquement au traité mort-né de Zurich?

En Amérique, M. Johnson vient d'achever l'organisation provisoire du gouvernement civil dans les anciens états séparés en donnant un gouverneur à la Floride. Il ne s'agit là que d'un régime provisoire qui laisse le temps aux populations du sud de se reconnaître, de se recueillir et de se conformer aux conditions nouvelles de leur existence. Cette situation provisoire ne préjuge rien quant à l'organisation définitive des anciens états esclavagistes. De quelle façon les droits des noirs seront-ils réglés dans les futures constitutions de ces états? C'est un point sur lequel le congrès aura à se prononcer dans la prochaine session. Pourquoi faut-il que, quand

nous songeons aux États-Unis, nous ayons une autre préoccupation que la curiosité de voir comment ce pays réparera les maux de la guerre civile d'où il sort? Il y a malheureusement aujourd'hui entre les États-Unis et nous l'affaire du Mexique. Nous le répétons, nous ne craignons point que les États-Unis dirigent contre nous à propos du Mexique une agression délibérée; cependant la pierre d'achoppement est là, il serait imprudent de l'oublier. La patience politique de M. Seward n'est pas du goût de tous les hommes d'état américains. Deux personnages importans, le secrétaire de l'intérieur, M. Harlan, et l'ancien ami de M. Lincoln, M. Montgomerry Blair, ont fait entendre en de récentes occasions des paroles de mauvais augure sur l'établissement d'un empire au Mexique, sur la doctrine de Monroë, et M. Blair est allé jusqu'à insinuer que dans cette affaire un dissentiment existerait entre M. Seward et le président. Nous ne voulons point prendre ces boutades au tragique, nous ne rions cependant que d'un œil en répétant le cri de Géronte : Qu'allions-nous faire dans cette galère? E. FORCADE.

UN DICTIONNAIRE INTERNATIONAL FRANÇAIS ET ANGLAIS (1).

Il n'est pas de livres qui rendent plus de services que les dictionnaires, et à qui l'on en sache moins de gré. Pourtant, avec le peu de goût que nous avons pour l'étude des langues étrangères, il nous siérait de ne pas ménager notre reconnaissance à ceux qui nous facilitent et nous abrégent un travail auquel nous ne nous livrons qu'à la dernière extrémité. A ce titre nous devrions une singulière gratitude aux auteurs du nouveau dictionnaire français et anglais dont la seconde partie, achevée, comme la première, sous la direction de M. Hingray, vient d'être livrée au public. On ne saurait nier que ce double lexique ne soit à plusieurs égards supérieur à ceux qui l'ont précédé. Il arrive souvent dans cette sorte d'ouvrages, quand ils sont dus à une seule personne, que l'une des deux langues qui y figurent est sacrifiée à l'autre. Ici, la collaboration d'hommes compétens des deux pays établit entre les deux langues un équilibre qu'il est difficile d'atteindre à ce degré. Ainsi de part et d'autre la nomenclature a été puisée aux sources les plus pures. Pour qui veut apprendre à fond une langue littéraire comme le français ou l'anglais, il faut, soit qu'on lise les classiques, soit que l'on s'essaie à écrire soi-même, pouvoir suivre les mots dans leur passage du sens propre au sens figuré, du sens particulier au sens général, dans ces acceptions variées que prend chaque vocable un peu important dans tout idiome qui a servi d'instrument à un riche développement intellectuel. Une des parties les plus soignées et qui méritent le plus d'attirer l'attention dans le nouveau dictionnaire, c'est la liste des sens différens de chaque mot; ces sens, groupés méthodiquement, sont éclaircis dans les deux langues par des exemples tirés des meilleurs auteurs, et surtout des contemporains. G. PERROT.

(1) *Dictionnaire international français et anglais*, par MM. H. Hamilton et E. Legros, Ch. Fouraut, 1865, gr. in-8°, 903 pag. à trois colonnes.

V. DE MARS.

LA MARINE

EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS

EN 1865

Il faut parler souvent marine à notre pays, pour l'intéresser à cette partie si importante et trop peu comprise de notre puissance nationale. C'est un devoir envers la France auquel la *Revue des Deux Mondes* n'a jamais manqué. Sans remonter jusqu'aux anciennes publications par lesquelles elle s'est associée à chacun des progrès faits chez nous depuis vingt ans par la science navale, elle a, dans ces derniers temps, offert sous le titre de *la Marine d'autrefois* les récits instructifs et attachans d'un jeune amiral, écrivain aussi élégant que marin distingué. Récemment aussi, les brillans résultats obtenus par nos vaisseaux cuirassés, création si remarquable du génie de M. Dupuy de Lôme, ont trouvé ici un historien des plus compétens. Nous voudrions, à la suite de ces deux écrivains, entretenir les lecteurs de la *Revue* des intérêts actuels de notre marine, examiner son état plutôt moral que matériel, et voir ce qu'il faut attendre pour elle des changemens considérables survenus de nos jours à la fois dans l'art de la navigation et dans celui de la guerre. Et comme en ce monde rien ne parle aussi haut que les faits, avant d'entrer dans les considérations spécialement relatives à la marine française, nous aimerions à chercher dans une guerre qui sera l'un des plus grands événemens de notre époque, dans la guerre qui vient de finir aux États-Unis, sinon des enseignemens et des exemples, au moins d'utiles sujets de réflexion pour notre pays. Nous allons donc étudier d'abord avec quelque

détail le rôle joué par la marine dans la crise américaine qui a duré de 1861 à 1865; puis, dans une seconde partie, nous essaierons de montrer les nouvelles conditions d'existence réservées chez nous à cette même marine, alors qu'un trop grand nombre d'esprits nous paraissent portés à douter de son avenir. Nous ne tairons aucun des motifs de ce doute fâcheux, ayant quelque espoir qu'il sera plus qu'à demi dissipé lorsqu'on se sera rendu un compte exact de toute la part qu'a eue la force navale des États-Unis dans le triomphe de leur noble cause.

I.

Ce qui fait de la guerre d'Amérique un si utile sujet d'étude, c'est que tous ses développemens sur terre comme sur mer ont répondu à des nécessités imprévues pour un peuple chez lequel une grande guerre n'avait point de précédens. Rien n'avait été préparé par avance en vue d'une crise aussi gigantesque. La jeune république en était encore à l'âge d'or des sociétés nouvelles. Sans ennemis avoués au dehors, sans jalousie de voisinage, sans politique traditionnelle de domination, elle vivait heureusement exempte de toutes les charges qu'une longue et triste expérience a imposées à nos vieilles monarchies. Chez elle, armée et marine étaient à peine suffisantes aux besoins de la paix, à la surveillance des tribus indiennes des frontières, comme à ce service de gendarmerie navale que réclame un commerce maritime très étendu. Jamais les Américains n'avaient eu d'escadres, ni songé à en réunir; jamais ils n'avaient songé à disputer l'empire des mers à telle ou telle nation. S'ils avaient, dans les premières années de ce siècle, entrepris contre l'Angleterre une lutte maritime marquée par de glorieux faits d'armes, c'était pour faire respecter en eux les droits du plus faible contre les abus de la force, et maintenir les principes de liberté des mers que chacun revendique aujourd'hui; mais ils étaient trop jaloux et trop amoureux de leur indépendance pour vouloir porter atteinte à celle des autres et devenir agresseurs. Ils voulaient être respectés, et leur marine, telle qu'elle existait en 1861, au moment de la sécession des états à esclaves, suffisait à ce résultat. Elle se composait alors d'un certain nombre de croiseurs qui allaient les uns après les autres montrer le pavillon et appuyer l'autorité des consuls sur toutes les mers du globe. Un corps d'officiers peu nombreux, mais excellent, rompu au métier et rempli de bonnes traditions, formait les états-majors. L'appât d'une paie élevée attirait les meilleurs matelots de toutes les nations. Tout l'ensemble enfin constituait une force navale numériquement

très faible, mais d'une qualité supérieure, qui s'équipait dans le nord à Boston, New-York, Philadelphie, et dans le sud à Washington, Norfolk, Pensacola.

L'insurrection éclate. Nous n'avons pas à nous étendre ici sur les causes qui l'ont produite, moins encore sur l'histoire de ce triste événement. Il nous suffira de dire que, dès le début, la grande majorité du peuple américain, convaincue de l'impossibilité d'accéder sans péril pour l'ordre social à un principe de séparation qui d'application en application mènerait au chaos, au néant, s'est décidée à combattre l'insurrection et à la vaincre à tout prix. Une fois cette résolution prise, le gouvernement a été armé de toute l'autorité que réclamaient les circonstances, et la lutte a été énergiquement engagée. On sait avec quelle persévérance elle a été soutenue au milieu d'obstacles et de dangers qui ont surgi de toutes parts, à travers la plus extraordinaire alternative de succès et de revers. Pour la consolation de l'humanité, le droit et la liberté ont fini par triompher sur les champs de bataille d'adversaires dignes de défendre une meilleure cause. Les ennemis, les uns patens, les autres cachés, mais tous impuissans, des institutions américaines, les ont vues, avec un humble dépit, sortir plus grandes et plus fortes encore de l'épreuve qu'elles venaient de traverser.

Ce sont là choses d'hier et présentes à tous les souvenirs. Ce qui nous occupe, c'est le rôle joué par la marine dans la lutte, c'est l'enchaînement de nécessités qui se sont manifestées une à une et qui lui ont donné ce rôle, c'est la manière dont elle a réussi dans sa tâche, lorsque au sud comme au nord appel était fait à toutes les créations, à tous les perfectionnemens de la science moderne, non pas dans des expériences de laboratoire et d'arsenal, mais au milieu des réalités et des dangers du combat. Ou nous nous trompons, ou quelque chose d'utile pourra sortir du tableau que nous allons mettre sous les yeux du lecteur. Tout au moins les services rendus à son pays par la marine des États-Unis seront-ils une nouvelle et éclatante démonstration de la nécessité qu'il y a pour un grand peuple d'avoir, quand il le peut, une grande force navale, et les esprits trop aisément enclins chez nous à désespérer de la carrière maritime y trouveront-ils un motif de se rassurer.

Au moment où les hostilités ont éclaté et où l'on a pu juger, à la passion qui animait les gens du sud, qu'ils ne reculeraient devant aucun moyen de rendre leur rébellion triomphante, la première pensée des gens du nord s'est portée sur leur marine marchande. Cette marine couvrait les mers, car la très grande majorité des navires portant le pavillon des États-Unis appartenait aux ports septentrionaux de l'Union. Le sud était le producteur, le nord le né-

gociant. Il fallait, sous peine de pertes immenses, protéger cette marine que quelques croiseurs sortis des ports du sud auraient mise en singulier péril. Pour cela, il importait de mettre au plus vite ces ports en état de blocus. On commença par les plus importans, par ceux qui présentaient quelques ressources d'armement; on y employa des navires de guerre équipés à la hâte, ceux qui revenaient un à un des stations lointaines, des bâtimens enfin achetés par le département de la marine et transformés en navires de guerre. La pénurie d'officiers était très grande; le corps était peu nombreux avant la guerre : la plupart des officiers, originaires des états du sud, avaient donné leur démission et laissé des vides difficiles à combler. On y suppléa tant bien que mal par la création de lieutenans et d'enseignes volontaires ou provisoires, pris parmi les marins du commerce. On eut soin seulement de maintenir un officier régulier dans le commandement des principaux navires et sur les plus grands même d'en conserver deux ou trois.

Une fois les grands ports bloqués et à peu près fermés à l'entrée et à la sortie des corsaires confédérés, on voulut davantage. On voulut empêcher sur toute l'étendue du littoral des états séparatistes l'introduction des armes, munitions de guerre, ressources de tout genre qu'ils pouvaient tirer de l'étranger, en même temps que l'on s'opposait à la sortie du coton, du tabac et des autres produits du sud, dont la vente eût été très profitable aux finances des confédérés. Cette double interruption devait être d'autant plus efficace que, jusqu'à sa rupture avec le nord, le sud avait été une contrée exclusivement agricole, habituée à tirer du dehors par échange tous les objets nécessaires à sa consommation. Séparé du nord par la guerre, de l'étranger par le blocus, on devait non-seulement le réduire, dans un temps donné, à un manque absolu de ressources financières et militaires, mais faire éprouver à la population les privations les plus grandes. C'est ce qui est arrivé, et encore aujourd'hui il y a bien des personnes qui pensent que la rigueur du blocus est la cause première de la soumission des confédérés.

On a donc établi ce grand blocus de toutes les côtes des états du sud depuis la Chesapeake jusqu'au Rio-Grande, à la frontière du Mexique. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir quelle tâche immense ç'a été de le maintenir, et de le maintenir efficace, sur les côtes dangereuses des Carolines, sur les bas-fonds de la Floride, le long des bayous de la Louisiane, hiver comme été, au milieu de la fièvre jaune et des coups de vent de la mauvaise saison, et cela pendant près de quatre ans. Les chiffres seuls peuvent dire combien il fallait de monde pour garder une si vaste étendue de

côtes. En janvier 1865, la marine des États-Unis comptait 671 navires, dont 440 armés, la plupart employés au blocus. Dans l'année qui avait précédé (1864), 40 navires avaient péri, à savoir : 28 par accidens de guerre, 5 par autres accidens, et 7 seulement par naufrages. Quand on pense au danger de cette navigation continuelle sur des côtes comme celles des deux Carolines par exemple, aux environs du cap Hatteras et de Charleston, où les tentatives des coureurs de blocus étaient les plus actives, ce chiffre de sept naufrages seulement en un an est fort éloquent et fait un juste éloge de l'habileté nautique des officiers et des équipages américains. Une fois le cordon de bâtimens, presque tous à vapeur, établi le long du littoral, le blocus était devenu à peu près impossible à forcer, excepté sur deux ou trois points spécialement favorisés par la nature pour ce genre d'expéditions. Tels étaient Charleston et Wilmington sur la côte des Carolines, et Mobile dans le golfe du Mexique. Encore sur ces points-là ne pouvait-on espérer de pénétrer que la nuit et avec des navires à vapeur d'une marche supérieure. C'était donc la nuit que le garde-côte devait les poursuivre à toute vapeur au milieu des bancs et des brisans dont ce littoral est semé. A chaque tentative d'un coureur de blocus, il y avait là des dangers sérieux à braver pour un résultat toujours fort incertain. Bien que l'escadre de blocus ait pris ou détruit environ cent soixante-dix de ces *blockade-runners*, il en passait impunément un certain nombre, et l'on peut dire que de nos jours, avec les facilités que donne l'emploi des navires à vapeur et les bénéfices énormes que présente généralement la violation d'un blocus, la marine la mieux organisée ne saurait le rendre impossible à forcer.

Voici du reste comment les choses se passaient devant Wilmington et Charleston, les deux ports où le *blockade-running* a eu le plus d'activité et de succès. Ce commerce hasardeux était entièrement aux mains des Anglais. Il a procuré au commencement de grands bénéfices et amené vers la fin de la guerre bien des ruines; mais il a incontestablement donné une forte impulsion à l'industrie des constructions navales en Angleterre. Quiconque parcourait la Clyde aux environs de Glasgow au printemps de 1864 pouvait voir les rives du fleuve couvertes de navires en construction de formes et d'apparences à peu près identiques. C'était toujours des bâtimens en fer ou en acier d'une finesse de formes admirable. Des machines à roues d'une grande puissance leur donnaient des vitesses exceptionnelles. On les peignait en gris pour les rendre moins visibles la nuit; deux courtes cheminées s'élevaient seules au-dessus du pont. Pas de mâts, pas d'agrès; à bord, aucun aménagement, aucun logement, rien qui pût ajouter le moindre poids à

ce qui était absolument de nécessité ou de profit, c'est-à-dire le charbon et le chargement. Ces navires, commandés et montés par des hommes résolus, que l'appât de primes énormes attirait en foule, se rendaient d'Angleterre aux Bermudes ou à Nassau, dans les Bahamas, deux colonies anglaises situées à des distances commodes de la côte américaine. Là ils recevaient leur chargement, apporté par des bâtimens de commerce ordinaires; une fois chargés, ils partaient directement pour le port dont ils voulaient forcer l'entrée, calculant seulement leur vitesse pour arriver à une heure de nuit où il n'y avait pas de lune, devant la première ligne de croiseurs, car la garde était faite par plusieurs ceintures de navires de guerre, les uns tout à fait au large, d'autres plus en dedans, et enfin les derniers à l'ouverture même des passes. Généralement, tous ces croiseurs étaient à l'ancre, mais avec leur chaîne prête à être filée en quelques instans, et toujours sous vapeur. Dès qu'un coureur était aperçu, on se mettait à sa poursuite en annonçant sa présence à coups de canon et avec des signaux. Toute l'escadre de garde était alors sur pied et en éveil comme une meute en face du gibier, chacun cherchant à couper la route au contrebandier. Quelquefois on y réussissait, quelquefois au contraire c'était lui qui parvenait à pénétrer dans le port. Le plus souvent, lorsqu'il avait été aperçu à temps, il ne pouvait échapper à la poursuite qu'en se jetant à la côte; son équipage l'abandonnait, et généralement gagnait le rivage sur ses embarcations. Les fédéraux attendaient alors le jour, soit pour essayer de renflouer le navire, si la chose était possible, soit pour le détruire à coups de canon, s'il était trop enfoncé et trop près des batteries ennemies. La meilleure chance du coureur de blocus était de ne pas être aperçu du tout, ce qui arrivait parfois dans les nuits très obscures; mais enfin ce qui passait n'était qu'une goutte d'eau dans un océan pour les confédérés, partout enveloppés de ce vaste blocus. Ils recevaient quelques canons, des carabines, des accoutremens militaires, des souliers, des médicamens, du café et du sel, mais en très petites quantités, et à peine sortait-il un peu de ce coton et de ce tabac dont l'exportation, si elle eût été possible, leur eût valu des trésors. Ils auraient eu avec cela des *volontaires* pour combler les vides qui se faisaient dans les rangs de leur armée; ils auraient eu du fer pour réparer leurs rails; ils auraient eu enfin, au lieu d'un petit nombre de navires, toute une flotte de bâtimens, cuirassés ou autres, pour aller rançonner New-York et incendier Boston. Le blocus rendait donc un service immense, un service indispensable.

Aussi les gens du sud cherchaient-ils tous les moyens de s'en délivrer, et l'on apprit bientôt qu'ils construisaient dans leurs ri-

vières des navires d'une nouvelle espèce, destinés à aller combattre et disperser les escadres qui cernaient leurs côtes. Ces navires, qui ont apparu successivement sur plusieurs points du littoral confédéré, étaient tous construits d'après le même principe, mais avec quelques modifications de détail. C'était toujours un navire à muraille et à pont cuirassé, très ras sur l'eau; sur le pont était placée une caisse de fer à murailles inclinées vers le centre. Dans la coque du navire se trouvaient la machine, à une ou plusieurs hélices, les approvisionnemens et les logemens; dans la caisse étaient la batterie, la cheminée, la roue du gouvernail. Quatre ou six canons, généralement rayés, en fonte frettée, de 7 à 9 pouces (système Brooks), lançant des projectiles cylindriques du poids de 100 à 150, formaient l'armement. Trois canons pouvaient tirer directement en avant, trois autres en arrière, deux de chaque bord. Les sabords se fermaient à volonté au moyen d'immenses plaques de fer. Enfin il y avait à l'avant un bec formant bélier pour le cas où l'on emploierait le navire lui-même comme projectile contre les bâtimens ennemis.

Ces *rams* (mot anglais qui signifie bélier), pour leur laisser le nom sous lequel ils sont connus en Amérique, étaient des machines de guerre formidables, et dès qu'on apprit au nord leur apparition, on se mit en mesure d'enfanter quelque chose qui fût capable de les combattre. Cette création fut l'engin de guerre nouveau connu sous le nom de *monitor*. C'était, ainsi que les *rams*, un navire cuirassé sur ses flancs, avec un pont recouvert de fer, à fleur d'eau. La différence consistait en ce que le *monitor* ne portait que deux canons enfermés dans une tourelle en fer dont la muraille avait onze pouces d'épaisseur, et qui tournait tout d'une pièce, présentant la gueule des deux canons dans la direction que l'on voulait, de la même manière que sur les chemins de fer on fait pivoter les voitures. Les deux canons étaient non rayés, l'un de 15 pouces de diamètre lançant des projectiles du poids de 400 livres avec une charge de 35 à 60 livres de poudre, l'autre de 11 pouces seulement. Notre marine ne possède aucun canon qui approche en puissance de ceux qui ont été employés des deux côtés, et avec succès, dans cette guerre.

Le premier de ces nouveaux navires qui parut en champ clos fut le *ram* confédéré le *Merrimac*, construit à Norfolk avec la coque d'une grande frégate fédérale abandonnée lors de l'évacuation de cet arsenal et de sa capture par les gens du sud. Son coup d'essai fut un coup de maître : il détruisit à Hampton-Roads deux frégates fédérales, le *Cumberland* et le *Congress*, montrant ainsi le sort réservé aux navires de la flotte de blocus qui se trouveraient sur son

chemin; mais dès le lendemain parut à son tour le premier *Monitor*, qui engagea avec son formidable adversaire un combat resté célèbre, à la suite duquel le *ram* battit en retraite. On affirme qu'il n'avait éprouvé que des avaries de peu d'importance, ce qui fait encore plus d'honneur au *Monitor* et à son hardi capitaine, le lieutenant Warden. Il est juste aussi de dire que dans ce combat le *Monitor* n'avait pas encore à son bord le terrible canon de 15 pouces. La carrière du *Merrimac* s'arrête là. Pour des motifs connus des autorités confédérées, il ne s'aventura plus à portée des canons fédéraux, et peu de temps après, à l'époque de l'expédition de Mac-Clellan contre Richmond, son capitaine le fit sauter, lorsque les troupes sudistes qui tenaient garnison à Norfolk furent appelées à la défense de la capitale. A défaut du *Merrimac*, on voit bientôt paraître un nouveau *ram* non moins redoutable, construit d'après le même principe, mais doué d'une vitesse plus grande, et présentant, par rapport au premier modèle, de nombreux perfectionnemens. Il s'appelait l'*Atlanta*, et le 17 juin 1863 on le vit sortir de la rivière de Savannah, où il avait été construit, et s'avancer dans les bras de mer dont la côte dans ces parages est profondément pénétrée. Cette fois les fédéraux n'étaient pas pris au dépourvu. Avec cette rapidité de décision qui les caractérise, ils avaient mis à profit l'expérience heureuse du premier *Monitor*, et de nombreuses imitations de ce modèle avaient été faites, sans modification importante apportée à la conception originale. Les *monitors* répondaient à toutes les exigences du service qu'on attendait d'eux. Courts et, par suite d'une évolution facile, tirant peu d'eau, ils convenaient très bien à la navigation des eaux peu profondes de la côte d'Amérique. Et cependant ils portaient deux canons du plus gros calibre et rendaient leurs équipages à peu près invulnérables. Un d'entre eux, le *Montauck*, porte l'empreinte de deux cent quatorze boulets de gros calibre reçus impunément dans les nombreux combats auxquels il a pris part, et sur trente et quelques *monitors* que les États-Unis ont eus à flot pendant la guerre, un seul a péri par le feu de l'ennemi, le *Keakuk*. Or, bien qu'il portât le nom de *monitor*, sa cuirasse n'avait qu'une épaisseur de moitié moindre que celle des vrais types du genre, et ne put résister aux canons de 150 et de 200, chefs-d'œuvre de l'industrie anglaise, qui étaient montés sur les remparts de Charleston. Deux autres *monitors* ont péri par l'explosion de *torpilles* ou batteries sous-marines dont nous aurons l'occasion de parler tout à l'heure. Enfin deux, y compris le pionnier de la famille, le premier *Monitor*, ont sombré à la mer. Ces deux naufrages ont servi à propager l'opinion que les *monitors* étaient des navires manqués, incapables de naviguer, une

simple fantaisie du génie aventureux des Américains. Rien n'est plus inexact. Les deux *monitors* qui ont sombré étaient les premiers construits, et avaient des imperfections de détail qui ont été corrigées chez leurs successeurs. Depuis, la flotte des *monitors* a navigué sans accident de l'Océan dans le golfe du Mexique, et, ce qui est plus remarquable encore, lors de l'attaque de Wilmington, elle a *étalé* (pour me servir du mot technique) avec aisance un terrible coup de vent qu'elle a reçu à l'ancre, en pleine mer, à la hauteur du cap Fear, et qui a forcé à prendre le large plusieurs des grands navires de l'escadre. Ne dénigrons pas les *monitors*, ils sont des adversaires dignes d'une sérieuse considération. Sans doute ils ne feront pas les navigations que peuvent faire la *Gloire* et le *Solferino*, et ils ne rendront pas le même genre de services; mais sur les côtes américaines ils sont des moyens de défense très ingénieusement imaginés et très puissans. Si jamais la France ou l'Angleterre étaient engagées dans une lutte, que rien ne donne lieu de prévoir, contre les États-Unis, elles n'auraient rien à leur opposer dans les eaux peu profondes où ils se tiendraient, et il y aurait danger pour le *Solferino* et le *Warrior* à être attaqués dans les passes étroites des mers d'Amérique par un essaim de *monitors*.

Mais revenons au *ram* confédéré que nous avons laissé sortant des passes de Savannah, accompagné de deux bateaux à vapeur chargés de curieux, empressés sans doute d'assister à la déconfiture des *Yankees*. Leur attente devait être déçue. Deux *monitors* fédéraux placés en sentinelle aperçoivent le *ram*, et appareillent immédiatement pour marcher à sa rencontre. Le premier des deux, le *Weehawken*, commandé par le capitaine Rodgers, prend seul part au combat. Sans se soucier de la supériorité apparente de son colossal adversaire, sans s'occuper du feu dirigé sur lui avec les canons rayés de 7 pouces de l'ennemi, le *Weehawken* envoie à 300 mètres un coup de canon de 15 pouces dont les effets sont terribles. Bien qu'il frappe sous un angle aigu la muraille du *ram*, épaisse de 4 pouces de fer et de 18 pouces de bois, et bien que cette muraille soit inclinée de 29 degrés, telle est la violence du choc que fer et bois sont enfoncés, plusieurs hommes tués et blessés, et quarante renversés par la vibration. Toujours marchant en avant, le *Weehawken* lance trois autres boulets dont les effets sont également désastreux, et il s'apprêtait à poursuivre vigoureusement son avantage, lorsque son adversaire se rend après quinze minutes seulement de combat, laissant la victoire au plus petit navire et au plus gros canon.

Nous venons de voir deux de ces formidables *rams* dont on n'a plus rien à craindre, grâce aux *monitors;* mais il s'en construisait

un troisième destiné à opérer dans des conditions exceptionnelles, et dont la carrière est intéressante à suivre.

Il existe le long du littoral de la Caroline du nord une bande de sable derrière laquelle se trouve une véritable mer intérieure de plus de cinquante lieues de longueur, connue sous les noms d'*Albermale-Sound* et de *Pamlico-Sound*. Cette mer pénètre par de nombreux bras dans les terres; au fond des bras de mer se trouvent des rivières profondes sur les bords desquelles des villes se sont fondées, reliées par des chemins de fer à toutes les parties de la confédération. Cette mer intérieure communique avec le Grand-Océan par de nombreuses passes ouvertes dans la langue de sable dont nous avons parlé; mais ces passes sont très peu profondes : elles admettent un coureur de blocus ou une canonnière de faible tirant d'eau, mais le *monitor* lui-même ne peut s'y aventurer. Il y avait là des avantages naturels très grands pour le commerce de contrebande, et pour la répression des difficultés de tout genre à surmonter. Aussi, dès le début de la guerre, les fédéraux s'étaient-ils emparés, après plusieurs combats, de celles de ces passes qui pouvaient être occupées et défendues; aussi avaient-ils fait entrer dans la mer intérieure une flottille qui, aidée d'un corps de troupes, avait fermé tout ce vaste espace à la contrebande. De leur côté, les confédérés étaient très jaloux de se débarrasser de ce voisinage incommode, et, profitant de l'impossibilité où étaient les fédéraux de se servir dans ces parages de leurs bâtimens cuirassés, qui ne pouvaient frauder l'entrée, ils avaient construit dans l'une de leurs rivières, le Roanoke, un *ram* nommé l'*Albermale*, de la même famille que les deux dont nous venons de parler, et ils fondaient sur ce navire les plus grandes espérances. Au mois d'avril 1864, l'*Albermale* apparaît et commence sa carrière en attaquant deux canonnières qui aidaient à la défense d'un poste fédéral appelé Plymouth, alors assiégé par les forces sudistes. Le lieutenant Flusser, qui commandait ces deux canonnières, ne se laisse pas intimider par la vue de son formidable ennemi, et n'hésite pas, malgré sa faiblesse, à marcher contre lui. Si ses deux canonnières sont du plus faible échantillon, elles portent une artillerie puissante : des canons rayés de 100 et des canons lisses de 11 pouces. Peut-être cette artillerie, employée à bout portant, réussira-t-elle à enfoncer la carapace du *ram*. Il se borne à prendre la précaution d'enchaîner ensemble ses deux navires, afin que, si la machine de l'un d'eux est désemparée, celle de l'autre reste pour les mouvoir tous les deux. Cela fait, il se porte à toute vapeur contre l'ennemi, afin de demeurer le moins longtemps possible exposé à son feu. Les deux adversaires s'abordent; le choc est si violent que le *Southfield*, l'un

des deux *gun-boats*, est enfoncé; les chaînes qui le liaient à son compagnon se brisent, et il coule, laissant le *Miami* seul aux prises avec l'*Albermale*. En vain à bord de la canonnière essaie-t-on de fusiller les artilleurs confédérés par leurs sabords, que l'on peut toucher de la main; ils les tiennent soigneusement fermés. En vain le brave Flusser tâche-t-il de décharger son artillerie à bout portant sur la carapace; ses boulets ricochent sur la surface inclinée du navire ennemi, se brisent et reviennent en éclats contre son propre équipage. Lui-même finit par être tué de cette manière, et le *Miami* est trop heureux de s'échapper, sans être détruit, d'un combat aussi inégal. Privé de son appui naval, Plymouth est emporté par les rebelles. Quelques jours se passent; le *ram* paraît sur un autre point de la mer intérieure, accompagné de plusieurs transports à vapeur chargés de troupes, et méditant sans doute quelque nouvelle entreprise. Il est rencontré par quatre canonnières fédérales, bâtimens légers en bois, perméables à l'artillerie du plus faible calibre. Deux d'entre elles cependant sont des navires d'assez grandes dimensions, connus sous le nom de *double-enders*, parce qu'ils ont un gouvernail à l'avant et à l'arrière, et peuvent naviguer dans les passes étroites sans avoir besoin de tourner. Ces navires sont à roues, et, quoique chargés de douze pièces d'artillerie de gros calibre, tirent très peu d'eau et n'en tiennent pas moins bien la mer. Leur tonnage est de 1,000 tonneaux. Les quatre canonnières marchent courageusement à l'attaque de l'*Albermale*, manœuvrant seulement de façon à éviter ses coups de bélier. Comme d'usage, les boulets fédéraux ne font que ricocher sur sa carapace. On essaie alors d'un autre moyen de destruction : le *Sassacus*, un des *double-enders*, prend son élan et vient à toute vapeur frapper le *ram* par le travers. Celui-ci se couche en partie sous le choc; l'eau monte sur son pont; le *Sassacus* continue à marcher à toute vapeur et tient ainsi son adversaire comme sous ses genoux, lorsqu'un coup de canon du *ram* le traverse de part en part et pénètre sa chaudière, d'où s'échappent des flots de vapeur et d'eau bouillante dont est inondé l'équipage. Le coup est manqué, mais le *ram* n'en est pas moins contraint de s'éloigner. On a su depuis que plusieurs boulets avaient percé sa cuirasse, et que la vibration des coups qu'elle avait reçus avait été assez forte pour que toutes les lumières s'éteignissent, et que l'on se trouvât à bord dans une obscurité et par suite dans une confusion complète. Si les canonnières fédérales eussent eu une artillerie plus puissante, lançant de plus gros boulets avec une plus forte charge, il est probable que l'*Albermale* aurait eu le sort de l'*Atlanta*, bien que ses adversaires ne fussent pas cuirassés.

Il fallait pourtant se délivrer de ce terrible navire, si l'on ne

voulait pas voir non-seulement la mer intérieure de la Caroline du nord rouverte aux *blockade-runners*, mais l'armée fédérale qui occupait la partie orientale de cet état privée des ressources qu'elle tirait de la mer et forcée de se retirer. Un jeune lieutenant nommé Cushing se chargea de l'entreprise. Il fit construire à New-York un petit bateau à vapeur de la dimension d'une chaloupe, à l'avant duquel se trouvait une très forte perche mobile et portant à son extrémité une torpille, machine fort semblable à ce qu'on appelle dans notre armée un pétard. En maniant à bord du bateau l'une des extrémités de la perche, on pouvait aller appliquer la torpille où l'on voulait avec l'autre extrémité, et un coup d'étoupille à friction déterminait l'explosion. Par une nuit obscure, le lieutenant Cushing remonta la rivière Roanoke, où se tenait le *ram*, et il l'aperçut amarré à un quai, sous la double protection d'une batterie d'artillerie et d'une estacade de poutres flottantes qui formait le cercle à trente pieds autour de lui. Le lieutenant fédéral, bientôt découvert, est accueilli par un feu de mousqueterie formidable, il a ses habits criblés de balles; il ne s'arrête pas pour si peu et pousse à toute vapeur son bateau, qui monte sur l'estacade. Maniant lui-même le levier de sa torpille, il la place sous les flancs du *ram* et tire la détente. Une explosion terrible a lieu aussitôt; le bateau fédéral reçoit à la fois une colonne d'eau qui le remplit et un coup de canon tiré à quinze pas qui le brise; mais le *ram* au même moment a coulé à fond, et le lieutenant, qui s'est sauvé à la nage avec une partie de ses compagnons, finit, à travers les bois, par rejoindre l'escadre fédérale. Les remerciemens du congrès furent la récompense de cet acte d'intelligence et de courage, récompense exceptionnelle qui n'a été accordée qu'à onze officiers de marine pendant toute la durée de la guerre, et dont la conséquence est une promotion qu'en tout autre cas il faut attendre de l'ancienneté.

L'emploi de ces torpilles (*torpedoes*), soit qu'on les dispose entre deux eaux dans les passés que doivent traverser les navires ennemis, soit qu'on aille audacieusement, comme le lieutenant Cushing, les appliquer aux flancs du navire lui-même, demande une sérieuse attention. C'est un moyen de guerre nouveau et peu dispendieux, arme des faibles contre les puissans. L'histoire maritime de la guerre d'Amérique est remplie d'incidens causés par cette innovation meurtrière. Les confédérés surtout en ont fait un fréquent usage. Ils avaient semé les torpilles par milliers dans leurs rivières et dans les passes de leurs ports, préalablement resserrées par des estacades de pilotis. De ce double moyen de défense résultait pour l'ennemi la nécessité d'aller arracher ces estacades, toujours placées au point convergent des feux d'une foule de batteries armées

de canons d'une puissance inconnue pour nous, ou de se lancer à travers un chenal dans lequel des torpilles invisibles pouvaient éclater à chaque pas. Est-il besoin d'ajouter que rien n'est plus effrayant au monde que ce danger, impossible à prévoir, dont on est menacé à tout instant, comme l'est une colonne d'assaut par la mine cachée sous ses pieds? Forcer des passes, attaquer des batteries et des forts où la science des ingénieurs et l'esprit inventif des artilleurs avaient épuisé toutes leurs ressources, a été maintes fois un jeu pour les marins américains. On savait d'avance, on voyait à quels dangers on s'exposait; mais les obstructions sous-marines ont souvent arrêté les plus braves. En relisant les rapports des officiers fédéraux, je vois dix navires de guerre, sans compter de nombreux transports à vapeur, détruits par des torpilles. Sur ce nombre de dix, neuf ont péri par des torpilles fixes au-dessus desquelles ils passaient. Le dixième est la corvette de guerre *Housatonic*, qu'un bateau torpille semblable à celui du lieutenant Cushing est allé chercher et détruire en pleine mer. Nous en dirons un mot tout à l'heure.

En général, ces torpilles se composaient d'une caisse en métal léger, qui recevait une charge variant de 100 à 2,000 livres (un tonneau) de poudre; retenues au fond par une corde attachée à un poids quelconque, elles flottaient à quelques pieds au-dessous de la surface. L'explosion était déterminée par des moyens très divers : par le choc qui amenait la rupture d'un tube et l'épanchement d'un liquide produisant une inflammation chimique, par une détente que le choc ou une corde faisait partir, par un fil électrique enfin qui communiquait avec la terre, et auquel un observateur caché donnait l'étincelle à l'instant où le navire se trouvait dans un certain alignement. Les ruses de guerre dont on a fait usage dans l'emploi des torpilles se sont multipliées à l'infini. Une des meilleures a été pratiquée sur une flottille qui remontait le Yazoo-River pour coopérer avec l'armée de Sherman. A un coude de la rivière, les marins fédéraux aperçurent une ligne de bouées douteuses, qui montraient leurs têtes au-dessus de l'eau. On s'empressa de *stopper* afin d'envoyer quelques coups de canon contre elles, les défoncer ou les mettre en dérive; mais pendant que l'on se préparait à cette opération et que les navires allaient de ci et de là sans avancer, on voit tout à coup le cuirassé *Cairo*, qui faisait partie de l'expédition, s'enfoncer dans les eaux et disparaître. Les bouées n'étaient qu'un épouvantail destiné à retenir les fédéraux là où se trouvaient placées les vraies torpilles et donner le temps de les faire éclater à ceux qui étaient chargés de ce soin.

Les confédérés essayèrent souvent aussi d'aller détruire à l'aide des torpilles les grands navires de guerre qui portaient le pavillon des

amiraux fédéraux. La première tentative fut faite contre le *New-Ironsides*, grande frégate cuirassée de 3,500 tonneaux, assez semblable à la *Gloire*, par un lieutenant confédéré qui, monté sur un petit bateau à vapeur en forme de cigare, alla l'attaquer, au milieu de la nuit, au large de Charleston. Bien qu'il fût arrivé le long du bord sans être découvert et que l'explosion se fût faite, il n'y eut pas d'autre dommage que la mort de l'officier de quart de l'*Ironsides* et la perte du *torpedo-boat*, coulé lui-même par la colonne d'eau. Le *Minnesota*, le *Wabbash*, le *Memphis*, furent successivement attaqués de même par des *torpedoes-boats* en forme de cigares, surnommés en Amérique des *Davids;* mais ils échappèrent, grâce le plus souvent à l'extrême vigilance avec laquelle on se gardait, et à la promptitude avec laquelle, à la moindre alarme, on était sous vapeur. Le *Housatonic*, grande corvette à hélice, fut moins heureux. Le 17 février 1864, il était paisiblement à l'ancre au large de Charleston, sur la ligne extérieure des croiseurs. Il faisait nuit, tout était tranquille à bord, lorsque, « vers huit heures quarante-cinq du soir, dit le rapport qui mérite d'être cité, l'officier de quart aperçut quelque chose qui se mouvait dans l'eau vers le navire à environ 100 mètres; on eût dit une planche glissant sur l'eau. Cela vint directement vers la corvette et en deux minutes fut le long du bord. Pendant ce temps, la chaîne avait été filée, la machine mise en marche en arrière et l'équipage appelé au poste de combat. Environ une minute après, l'explosion a eu lieu, et le navire, s'enfonçant par l'arrière, s'est incliné sur babord et a coulé. »

Heureusement le temps était beau, et la mer peu profonde; l'équipage put, sauf deux officiers et quelques hommes qui se noyèrent, se sauver dans la mâture. Mais quelle promptitude de destruction! Et jusqu'ici il n'existe aucun moyen de se soustraire à ce danger, qui à la première guerre menacera partout les navires de combat grands et petits! Il suffira d'un tonneau de poudre bien placé, d'un pétard apporté au milieu d'une nuit sombre par un homme déterminé, pour « envoyer par le fond » toute la force navale, tous les millions que représentent des navires tels que le *Solferino* ou le *Warrior*, sans compter les centaines d'êtres humains qui les monteront!

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupés que du blocus, qui a été la principale tâche de la marine fédérale, et nous avons montré comment elle y a pourvu. Les chiffres mieux que toutes nos paroles témoigneront de l'efficacité de ses opérations : le nombre total des prises au 1er novembre 1864 s'élevait à 1,262 navires, dont la vente avait produit 72,000,000 de francs; mais ce blocus, quelque utiles qu'en fussent les résultats, ne valait point la conquête et l'occupa-

tion des ports confédérés. Il n'y avait pas seulement pour le gouvernement des États-Unis un grand intérêt à rentrer en possession du territoire que la sécession lui avait enlevé, il y avait aussi pour lui de nombreux et pressans motifs de fermer d'une manière définitive l'accès de la confédération aux navires étrangers. Le peu de navires en effet qui réussissaient à forcer le blocus servaient de prétexte aux ennemis des États-Unis pour conserver aux sudistes la qualité de belligérans et par suite leur prêter un appui moral d'une grande autorité. Il résultait en outre de cet état de choses des questions de droit international épineuses, irritantes, qui ne pourraient pas être entendues longtemps de la même façon de part et d'autre. Une fois les ports fermés, toutes ces difficultés tombaient; les gouvernemens étrangers ne pouvaient plus avoir de rapports directs avec les autorités de Richmond, les officiers des navires de guerre européens ne pouvaient plus, sous prétexte de communiquer avec leurs consuls, demander à pénétrer dans les ports du sud pour y porter des paroles d'encouragement, le pavillon confédéré enfin ne pouvait plus loyalement être toléré sur les mers.

Toutes ces raisons, d'autres encore qu'il n'est pas de notre sujet d'énumérer, firent résoudre une série d'expéditions destinées à reprendre les ports du littoral des états séparatistes. Ce fut une nouvelle et importante tâche pour la marine, un nouvel appel fait à son énergie et à ses ressources, et qui donna lieu à de nombreux et de brillans combats. Excepté à Charleston, où l'amiral Dahlgreen, malgré de persévérans efforts, ne put réussir à occuper qu'une rive de la large embouchure qui forme la baie, tous les points importans du littoral, Roanoke-Island, Beaufort, le fort Fisher (Wilmington), Port-Royal sur la côte des Carolines, le fort Pulawski (Savannah) en Georgie, Mobile dans l'Alabama et enfin la Nouvelle-Orléans furent successivement repris. Comme il fallait occuper les positions que l'on enlevait, un corps de débarquement joignit presque toujours ses efforts à ceux de la marine; mais à l'exception du fort Fisher, emporté d'assaut, et du fort Pulawski, qui demanda un siége régulier, le rôle de la marine fut partout le principal.

A la Nouvelle-Orléans, les confédérés, confians dans les forts et les ouvrages accumulés sur le bas du fleuve, dans une flottille de *rams* et d'*iron-clads*, avaient laissé la ville elle-même dégarnie de troupes et sans défense. Pendant la nuit et malgré un feu épouvantable, l'amiral Farragut franchit tous les obstacles, disperse la flottille ennemie et paraît devant la ville, dont il s'empare. Les forts qu'il avait dépassés se trouvèrent tournés et durent capituler. A Mobile, nous retrouvons le même amiral Farragut, avec une petite escadre de six corvettes à hélice en bois et non cuirassées, six

canonnières et quatre *monitors*, chargé d'une entreprise plus hardie encore : il s'agit de forcer une passe étroite, que l'on sait remplie de torpilles, sous les feux croisés de forts casematés où l'art de l'ingénieur a de longue main épuisé toutes ses ressources. Ces forts sont armés de canons rayés dont quelques-uns, lançant des projectiles de 170 livres et envoyés exprès d'Angleterre, représentent tout ce que l'art de la destruction a jusqu'ici créé de plus parfait. Enfin, pour compléter la masse des difficultés à vaincre, l'amiral confédéré Buchanan, le même qui commandait le fameux *Merrimac*, se tient à l'issue de la passe avec une escadrille de navires cuirassés et de canonnières dont on ne sait pas d'avance le nombre, mais parmi lesquels figure le *ram* le *Tennessee*, machine de guerre formidable dont les murailles inclinées sont recouvertes de six pouces de fer, deux pouces de plus que le *Merrimac*, un pouce et demi de plus que le *Solferino* et le *Warrior*, et dont l'artillerie se compose de six canons rayés de 100. Comment les faibles corvettes de Farragut, si elles échappent aux torpilles, résisteront-elles à l'artillerie, aux obus lancés par les casemates des forts et du redoutable *Tennessee?* Ce que peuvent l'intelligence et le courage d'un seul homme apparut alors dans tout son éclat.

Qu'on nous permette quelques détails sur ce combat, le plus brillant de la guerre pour la marine des États-Unis. Le 5 août 1864, à la pointe du jour, la petite escadre fédérale donnait dans les passes. Elle formait deux colonnes : à droite se trouvaient les *monitors*, à gauche les six corvettes, chacune liée bord à bord avec une des canonnières. Tout ce qui avait pu être descendu de la mâture, vergues ou gréement, avait été enlevé; les ponts étaient couverts de sacs à terre contre les feux plongeans, dont l'expérience de toute cette guerre avait prouvé l'extrême danger. Suivant son habitude, l'amiral Farragut transmet ses ordres avec un tube acoustique du bout de la grande hune, d'où il peut, par-dessus la fumée, embrasser l'ensemble de ce qui se passe. Ordre est donné de n'employer contre les forts et les batteries que de la mitraille et des obus *Shrapnell*. Le brave amiral a calculé que ce serait un jeu dangereux pour de pauvres navires en bois de vouloir démonter l'artillerie ennemie. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'en éloigner les artilleurs pendant le passage de l'escadre au moyen d'une pluie de mitraille. L'ordre est exécuté comme il a été donné, avec autant de précision que de sang-froid. Les navires de queue, remarquant que la mitraille de leurs devanciers porte un peu court, changent leurs fusées de deux secondes contre celles de cinq, aussi tranquillement qu'ils l'eussent fait à l'exercice; mais tout à coup la tête de la colonne s'arrête, hésite : des bouées inquiétantes sont aperçues dans l'eau, le mot *torpille* est dans toutes

les bouches, et pendant ce moment d'hésitation l'ennemi redouble son feu. Bientôt on voit le *monitor Tecumseh*, qui marchait en tête, s'enfoncer dans les flots, et avec une telle soudaineté que de son vaillant équipage douze hommes seulement peuvent se sauver à la nage. Les torpilles étaient à l'œuvre, l'instant était critique. Le brave Farragut n'était pas homme à s'intimider. Il avait consenti à regret, sur les instances de ses capitaines, à ne pas affronter le premier avec son navire les dangers si multiples que l'on avait à courir. « Mais en voyant le *Tecumseh* disparaître, dit-il dans son rapport, je me décidai immédiatement, comme je l'avais voulu en premier lieu, à prendre la tête, et, après avoir ordonné au *Metacomet* d'envoyer une embarcation pour sauver, si c'était possible, quelqu'un de l'équipage qui se perdait, je portai le *Hartford* en avant, suivi par le reste de l'escadre, dont les officiers croyaient suivre leur chef à une noble mort. Je gouvernai droit entre les bouées, là où on supposait que se trouvaient les torpilles... » Heureusement, comme l'amiral en avait l'espérance, elles avaient été dérangées pour avoir trop longtemps séjourné dans l'eau, et elles ne frappèrent aucun autre de ses navires. Continuant à couvrir de mitraille les batteries ennemies, l'escadre, poussée par sa vitesse et la marée de flot, n'en reçut que peu de dommage. Il n'y eut de sérieusement atteint que le navire de queue, qui eut sa chaudière et sa machine désemparées par l'explosion des obus, et ne dut son salut qu'à la précaution prise d'amarrer les navires deux à deux. Sa conserve l'entraîna hors du danger.

La passe était forcée, mais on se trouve en face d'un nouvel ennemi et d'un nouveau péril : l'amiral Buchanan est là avec sa flottille; c'est contre elle qu'il faut continuer le combat. Farragut détache une partie de ses forces contre les petits bâtimens qui la composent, et concentre les efforts de ses plus grands navires contre le redoutable *ram Tennessee*. Quatre fois, dans l'espoir d'enfoncer son travers, il le fait aborder à toute vapeur par sa propre corvette, le *Hartford*, dont il a garni l'avant d'un taille-mer en fer, et par la *Monongahela* et la *Lakawanna*, armées de même, mais toujours sans succès. D'affreux craquemens se font entendre, le *ram* s'incline sous le choc; les matelots s'injurient des deux côtés, se jettent des pierres *à briquer* par les sabords, et déchargent leurs pièces à bout portant les uns contre les autres. Les résultats de ces décharges sont terribles à bord des navires fédéraux; mais ils semblent à peine sensibles sur le *ram*, qui a reçu sans apparentes avaries toute la bordée du *Hartford*, composée de boulets pleins de 9 pouces, à la charge de 13 livres, à dix pieds de distance. Ces lourds projectiles laissent une marque plus ou moins profonde,

mais ricochent au lieu de pénétrer. Farragut ordonne alors une charge combinée de tous ses navires à la fois contre le *ram*, dans l'espérance que, pris entre de grandes corvettes de 1,500 à 2,000 tonneaux lancées à toute vapeur, il finira par être écrasé. Cependant, bien que rien ne l'indique à l'œil, le *ram* a souffert de tous ces chocs répétés; l'appareil avec lequel il gouverne est brisé; Buchanan a la jambe emportée; enfin les *monitors*, pendant tout ce temps, ont été à l'œuvre contre l'ennemi avec des boulets pleins en fer et en acier de 11 et de 15 pouces. L'un des *monitors*, le *Manhattan*, a successivement augmenté la charge de son canon de 15 pouces de 35 livres à 60, et un boulet de ce calibre a traversé la muraille de 6 pouces de fer et de 25 pouces de bois du *Tennessee* en faisant voler une grande masse d'éclats. Avant que l'attaque générale ait le temps de s'exécuter, le chef confédéré fait signe qu'il se rend. Le succès était complet. Farragut, maître de la baie, pouvait couvrir les opérations des troupes chargées d'assiéger les forts qui en ferment l'entrée. Ces forts se rendirent sans prolonger une résistance inutile.

Il en avait coûté cher pour obtenir cet avantage décisif : sans compter l'équipage noyé du *Tecumseh*, on avait perdu deux cent vingt-deux hommes, dont quatorze officiers, le bâtiment de Farragut avait à lui seul vingt-cinq tués et vingt-huit blessés; mais les Américains avaient accompli un fait d'armes dont ils ont raison de s'enorgueillir, car il n'y en a pas de plus éclatant dans l'histoire navale de notre temps, et l'habileté, l'énergie, montrées dans cette occasion, comme en tant d'autres, par l'amiral Farragut le placent incontestablement au premier rang parmi les marins de toutes les nations. S'il y a un regret à exprimer après ce récit, c'est que l'effusion du sang n'ait pas été diminuée, comme elle aurait pu l'être en plaçant au moins un canon de 15 pouces ou un équivalent à bord de chacune des grandes corvettes.

Mais continuons. Voilà les ports de la confédération fermés, et, comme nous l'avons dit plus haut, le gouvernement fédéral tenait beaucoup à séparer ainsi les rebelles de la mer, afin d'ôter tout prétexte aux droits de belligérans que les nations européennes leur avaient concédés sur mer. De cette concession et de la sympathie étrange, mais avouée, que la cause esclavagiste trouvait en Europe, étaient nés de graves embarras pour l'Amérique. Un certain nombre de bâtimens armés et équipés principalement en Angleterre s'étaient répandus sur les mers, y faisaient la course contre la marine marchande fédérale, et partout étaient traités en navires de guerre, admis à toutes les immunités de droit et de courtoisie qu'il est d'usage d'accorder à cette classe de navires. Parmi ces croiseurs,

dont les noms ont rempli les journaux du temps, il s'en trouvait, comme la *Florida*, dont le cas était douteux. La *Florida*, en effet, avait bien été construite en Angleterre; mais avant de faire la course elle avait été dans un port confédéré, à Mobile, et y avait pris son équipage. Il en était d'autres dont la condition était différente, et parmi eux le célèbre *Alabama*, qui, construit, armé et équipé en Angleterre, monté par des matelots en majorité anglais, n'avait jamais touché à un des ports du sud, ni changé de nationalité depuis le jour où il était sorti de Liverpool sous pavillon anglais. Celui-là n'était et n'a jamais été qu'un pirate; mais, quel que fût le caractère de ces navires, le gouvernement américain eut un nouveau service à demander à sa flotte : celui de poursuivre, de capturer et de détruire ces écumeurs de mer, et cela au plus vite, car leurs déprédations étaient grandes, et plus grande encore la terreur qu'ils inspiraient au commerce. Le mal qu'ils ont fait ne doit pas se mesurer seulement au nombre de leurs prises, mais au nombre bien plus considérable de bâtimens, naviguant jusque-là sous pavillon américain, qu'ils ont amenés à se dénationaliser. Les choses étaient arrivées à ce point que ce pavillon, ne trouvant plus de fret à cause des risques de capture, avait presque totalement disparu des mers, au grand avantage du pavillon anglais qui l'avait remplacé presque partout (1). Il y a même des personnes qui pensent que la disparition, même momentanée, du pavillon américain, rival jusqu'alors plus heureux chaque jour de celui de l'Angleterre, a été pour cette puissance plus qu'une compensation à la gêne causée par la disette cotonnière.

On comprend de quelle importance il était pour le gouvernement fédéral de se délivrer de ces importuns croiseurs, et on est obligé d'avouer qu'il s'est assez mal acquitté de cette tâche. Il n'y a pas consacré assez de navires, et a mis trop peu d'activité soit à en créer qui fussent appropriés à ce service, soit à en tirer parti. Il n'a rien moins fallu, pour réparer ce tort, que le brillant combat du *Kearsage* et de l'*Alabama*, dans lequel a triomphé encore une fois la supériorité des gros canons jointe à celle de la discipline. Ce qui reste acquis pour l'observateur étranger, c'est le résultat du premier emploi des navires à vapeur dans la guerre de course. Les plus grandes puissances maritimes, dans leurs querelles avec des puissances inférieures, si elles ne veulent voir leur commerce détruit par quelques croiseurs à la marche légère, sont obligés de se pourvoir d'une force considérable d'avisos rapides, armés d'une ar-

(1) Dans le cours de l'année 1863, 608 navires américains représentant 328,665 tonneaux se sont faits anglais.

tillerie peu nombreuse, mais d'un fort calibre, aptes à jouer, comme nous le disions, le rôle de gendarmes de la mer.

En suivant ainsi un à un tous les incidens de la guerre américaine qui ont exigé l'emploi de la marine, nous avons omis avec intention tous ces transports d'armée par mer ou par eau fluviale dont il a été fait un si fréquent usage. A cet égard, l'expérience de nos propres guerres en Crimée, en Italie, en Algérie, nous dispense de rien emprunter à l'étranger. Remarquons seulement en passant (nous aurons tout à l'heure l'occasion de toucher ce point avec plus de détails) que la marine militaire n'a jamais été chargée aux États-Unis, pas plus qu'elle ne l'est en Angleterre, du service de transport, regardé dans les deux pays comme contraire à la discipline et ayant à tous égards une fâcheuse influence. Lorsqu'un corps de troupes devait être transporté, un nombre suffisant de bâtimens à vapeur et autres était pour cet usage emprunté au commerce. La tâche des forces navales était uniquement d'y mettre de l'ordre, de les escorter, de prêter leur concours militaire aux expéditions de guerre que l'on avait en vue. Avec de grands cours d'eau navigables comme le Mississipi et ses affluens, la marine des États-Unis devait rendre à l'armée de terre de plus grands services que ne le pourrait faire aucune marine dans une guerre européenne. De véritables batailles navales ont été livrées sur le Mississipi. On a vu de grandes frégates à vapeur détruites par le feu de l'ennemi dans les opérations de l'escadre de Farragut, joignant ses efforts à ceux de l'armée de Grant pour isoler les armées confédérées et amener la reddition de Wicksburg. Parmi plus de deux cents combats livrés par la marine fédérale durant le cours de cette terrible guerre, le plus grand nombre certainement a eu pour but de seconder les mouvemens des armées de terre. On se battait tantôt cuirassés contre cuirassés, tantôt canonnières contre canonnières. D'autres fois on avait affaire à des batteries de côte protégées elles-mêmes par des cuirasses de fer, trop heureux quand on ne trouvait devant soi que la puissance relativement peu redoutable des canons de campagne. Guidée par ses brillans amiraux, Farragut, Goldsborough, Porter, Davis, Foote, Dahlgreen, la marine fédérale a conquis durant cette longue épreuve une haute renommée et une précieuse expérience. Elle a montré quel rôle est réservé à la force navale dans toute guerre sérieuse, soit entre deux nations maritimes, soit entre deux nations, dont l'une a des flottes, l'autre un littoral sans marine. On va voir maintenant à quelle intention nous avons rassemblé tous ces faits et cru devoir les mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, de ceux en particulier qui appartiennent à la marine française.

II.

Si depuis la chute du premier empire l'Europe a joui d'une paix maritime dont tous les amis du progrès et de la liberté doivent désirer le maintien, cet état de choses a tenu à des causes plus profondes que l'accord nécessairement fragile et passager des hommes d'état, souverains et ministres qui ont eu dans leurs mains le pouvoir. Les institutions qui pendant trente ans ont permis à la France de vivre au grand jour ainsi que l'Angleterre, de vivre en un mot comme les peuples libres, ont certainement été la cause principale de l'apaisement des haines et des jalousies nationales. Une autre circonstance cependant est venue, selon nous, contribuer à la durée de la paix : c'est l'état de préparation à la guerre dans lequel chacun s'est tenu, et le respect qui en est résulté de part et d'autre. Ce respect réciproque n'a pas diminué aujourd'hui; mais les erremens de la politique française ne sont plus les mêmes, et de la nouvelle situation faite à la France découle évidemment pour elle la nécessité d'être mieux préparée que jamais à passer de l'état de paix à celui de guerre, d'être en mesure de ne se laisser jamais surprendre par les événemens. On a vu comment ce malheur est arrivé au gouvernement des États-Unis, on a vu aussi par quels prodiges d'activité et d'énergie il a su donner en peu de temps à sa marine une remarquable efficacité. Ou nous nous trompons, ou ce que cette marine a accompli est une démonstration éclatante du rôle plus que jamais important réservé désormais dans les grandes guerres à la force navale. Sans doute nous verrons de moins en moins de nombreuses escadres : le temps des longues croisières et des combats de haute mer entre deux lignes de vaisseaux est passé; mais la forme seule de la guerre est changée, non le fond. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que les mers devinssent une sorte de terrain neutre en dehors de l'arène des passions des hommes, il faudrait changer le caractère de l'humanité tout entière. De même, pour que l'emploi des navires cuirassés allât, comme nous l'entendons dire, jusqu'à rendre la guerre de mer impossible, il faudrait que l'artillerie se fût reconnue à jamais impuissante à les endommager, et que pour la première fois le génie humain eût produit une œuvre achevée, eût inventé un moyen d'attaque contre lequel il n'y ait point de moyen de défense. Écartons ces chimères. Il reste acquis aujourd'hui que non-seulement les forces navales peuvent porter à des adversaires des coups bien plus directs que par le passé, que non-seulement leur concours double la puissance des armées de terre, mais que tout pays ayant des frontières maritimes est maintenant exposé à des dangers qu'une flotte

organisée selon les progrès récens de la science peut seule conjurer.

Plus que jamais donc nous devons nous préoccuper de l'état de notre marine, et il est d'autant plus important de le faire que sous de brillantes apparences se cachent certaines causes de malaise et d'affaiblissement qui, si on n'y portait remède, menaceraient dans un prochain avenir d'avoir de désastreuses conséquences. Rien de plus magnifique en effet que ces apparences. Quel est le point du globe où notre marine n'ait pas rendu d'éclatans services? Grâce à elle, nous avons conquis un empire en Algérie. N'est-ce pas elle qui nous a permis de tourner en Crimée les obstacles contre lesquels, en 1812, s'était brisé le génie de l'empereur? Ne lui devons-nous pas d'avoir pu atteindre en 1859 les plaines de la Lombardie avec une célérité qui nous a donné sur nos adversaires un immense avantage? En Chine, au Japon, au Mexique, partout enfin elle a laissé sa marque et donné la mesure de sa valeur. Pas de fautes, pas d'erreurs, point d'échecs; partout l'emploi de nos forces navales a donné les résultats les plus complets, les plus excellens. Où donc est le mal, que nous sommes les premiers peut-être à signaler au public, mais dont tout le monde dans le corps ressent cruellement la présence? Faut-il le chercher dans l'état de notre personnel ou dans celui du matériel, ces deux grandes branches du service maritime? Notre matériel a bien donné lieu à quelques critiques, mais il suffit d'avoir vu le *Magenta* ou n'importe quelle autre de nos nouvelles constructions, et d'avoir admiré l'élégance de ces redoutables machines de guerre, l'aisance avec laquelle, malgré leur énormité, elles flottent sur l'eau, cet air marin que les expériences ont si bien confirmé, pour être assuré que nous avons dans M. Dupuy de Lôme et ses coopérateurs des hommes qui, en fait de progrès naval, ne nous laisseront jamais en arrière. Si un seul reproche pouvait leur être fait, ce serait d'aller trop vite et de faire trop à la fois. Les inventions, les applications, les perfectionnemens marchent avec une telle rapidité aujourd'hui que ce qui était hier le dernier mot de la science n'est plus de mise demain, et que trop de navires du même type, mis en même temps sur le chantier, risquent de nous doter de coques très coûteuses, mais destinées à être hors de service avant d'avoir affronté l'ennemi. Déjà le *Magenta* et ses frères, si beaux, si bons à la mer, armés de cette double batterie si séduisante à l'œil du marin de l'ancien temps, ne sont plus des instrumens de guerre doués de la puissance irrésistible qu'on leur supposait. Les progrès de l'artillerie les ont détrônés. Il existe aujourd'hui des navires à peu près invulnérables à l'artillerie qu'ils portent et munis de canons contre lesquels leurs cuirasses ne sont plus une protection suffisante, témoin le combat où le *Tennessee* a succombé à Mobile. Et telle est la puissance de cette nouvelle ar-

tillerie, facile à manier, quoi qu'on en dise, avec les moyens mécaniques dont on dispose aujourd'hui, que c'est une question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux, dans un combat, être sur un navire non cuirassé, muni de ces pièces redoutables que sur le bâtiment blindé, tel qu'il existe chez nous, pourvu que le premier des deux eût la supériorité de vitesse. Les grandes vitesses et la grosse artillerie, voilà les deux conditions souveraines de la supériorité à rechercher avant tout; l'importance de la cuirasse est secondaire. La vitesse est nécessaire dans presque toutes les circonstances de la guerre pour forcer l'ennemi au combat ou pour le refuser, pour le rendre décisif, pour garder un blocus contre les *blockade-runners*, pour atteindre les corsaires à vapeur. Je ne la sacrifierais que sur les navires destinés à aller chercher près des côtes, dans les eaux peu profondes, ces résultats précis et définis auxquels l'emploi de la vapeur permet d'aspirer. Il y a là des conditions de tirant d'eau, de dimensions restreintes, qui excluent la vitesse, pour peu qu'on ne veuille pas jouer contre une simple torpille un trop gros capital et surtout la vie d'un trop grand nombre d'hommes. C'est là le cas indiqué pour les cuirasses les plus épaisses; mais dans cette circonstance même, comme en toute autre, le rôle du gros canon est toujours de la première importance. Or c'est en artillerie navale que nous sommes visiblement en retard. Nous n'avons rien qui équivaille aux canons de 15 pouces des Américains, non plus qu'au canon Armstrong, rayé ou non, dit canon de douze tonnes à cause de son poids, que les Anglais commencent à mettre sur leurs navires. Nous nous sommes un peu trop traînés dans les erremens de l'artillerie de terre; celle-ci a parfaitement réussi chez nous dans le renouvellement de son matériel; les canons de campagne et ceux de siége qui viennent de faire leurs preuves avec tant de succès sur le fort Liédot sont des armes admirables, supérieures à tout ce que les étrangers possèdent; mais on ne demande à cette artillerie qu'une grande portée, une grande justesse et un projectile explosible à grand effet. Une fois ces règles bien posées, la fabrication n'offre pas une extrême difficulté. Le problème à résoudre est autre pour le canon de mer, destiné à briser les cuirasses : il s'agit de faire la pièce qui résistera au tir du plus lourd projectile chassé par la plus lourde charge de poudre. Tout est là. L'expérience de la guerre américaine, les essais faits à l'étranger, tout indique que la destruction produite par un canon sur des plaques est d'autant plus grande que la charge de poudre est plus forte. Or ces canons, qui doivent avoir de gros calibres afin de pouvoir consumer une forte charge, sont d'une fabrication très difficile, et nous nous sommes à cet égard laissé devancer par les Anglais et les Américains. Ils ont déjà en service des pièces qui brûlent des charges de

soixante livres de poudre, et dont les effets destructeurs dépassent tous ceux que nous pouvons produire; mais ce n'est qu'un détail : en avance sur un point, nous sommes en retard sur un autre; le péril n'est pas très grand, et nous pouvons être sans inquiétude sur l'état et l'entretien de notre matériel naval.

Il n'en est malheureusement pas de même de notre personnel, soit qu'il s'agisse du corps d'officiers, soit des équipages. Le corps des officiers est atteint d'un malaise que nous éprouvons quelque embarras à définir, qui ressemble (le mot nous coûte à écrire) au découragement, et qui serait alarmant, s'il devait se prolonger. Le recrutement de nos équipages est menacé dans sa source, l'inscription maritime et la marine marchande. C'est sur ces deux points que nous voudrions appeler l'attention du lecteur. Il y va de notre puissance navale et par suite d'un des principaux élémens de notre grandeur, disons-le même, de notre indépendance nationale. Commençons par bien nous rendre compte de la situation de notre corps d'officiers.

Avant la révolution de 89, il appartenait en entier à la noblesse, et l'on sait comment il disparut avec elle, emportant dans l'émigration les traditions de courage et d'organisation qui avaient fait sa gloire depuis les beaux temps de Tourville jusqu'à ceux de Suffren. Le corps d'officiers ne put être immédiatement remplacé, car en marine, on ne saurait trop le répéter, rien ne s'improvise, et malgré des prodiges de dévouement nous payâmes par d'éclatans revers le vide laissé sur nos vaisseaux par le malheur de l'émigration. Ce fut seulement vers la fin de l'empire que la création d'écoles navales spéciales commença de relever l'édifice, auquel on peut dire que chaque année écoulée a depuis ajouté une pierre. Nous devons à un enfantement de cinquante années le corps exceptionnel, réellement supérieur, que nous possédons aujourd'hui et qu'il s'agit de conserver. Depuis les premiers jours de cette renaissance jusqu'à l'époque actuelle, jusqu'à la guerre de Crimée, le rôle de la marine avait été brillant et populaire. Elle avait pris une part active à toutes les opérations militaires dans lesquelles l'armée de terre avait été engagée, en Espagne, en Morée, en Algérie, et elle avait eu de plus l'occasion d'acquérir une gloire qui lui était propre à Navarin, Lisbonne, Saint-Jean-d'Ulloa. De là s'était développé chez nos officiers un sentiment très vif d'amour du métier avec toutes les bonnes conséquences qui en découlent, émulation, ardeur au service, religion du devoir, exaltation des sentimens d'honneur, respect de soi-même. Aucune carrière n'offrait de perspective plus brillante, et l'élite de notre jeunesse se disputait dans les examens avec une sorte d'acharnement l'entrée d'un corps auquel on était justement fier d'appartenir. Il n'était pas rare alors

de voir un de ces jeunes gens, devenu rapidement lieutenant de vaisseau, chargé inopinément des missions politiques et diplomatiques les plus délicates et s'en acquittant avec honneur. Combien aussi, investis avant trente ans de commandemens isolés, traversaient victorieusement cette épreuve de la responsabilité, devant laquelle tant de généraux succombent, et suffisaient à toute l'étendue de leur tâche par la réunion de toute la vigueur du corps et de toutes les forces de l'intelligence la plus cultivée! La carrière navale à cette époque offrait donc aux esprits supérieurs l'occasion de réaliser toutes leurs aspirations, et par suite elle avait un charme puissant qui les attirait à elle.

Survient la révolution causée par l'emploi de la vapeur comme moteur des navires. La flotte se transforme, mais après quelques hésitations on reconnaît que le rôle du marin, de l'officier en particulier, reste à peu près le même sur les nouveaux navires. Rien ne supplée à l'expérience des choses de la mer, au bon et prompt jugement acquis par l'éducation, et à cette science du commandement des hommes au milieu des solitudes de l'océan, dont l'officier de marine fait l'étude de toute sa vie. Les fonctions de commandant d'un navire à vapeur restent donc aussi importantes que celles de commandant d'un navire à voiles; elles exigent seulement quelques connaissances de plus. Contemporain du grand développement de la marine à vapeur, l'usage du télégraphe électrique, si favorable à la centralisation, en étendant le bras du gouvernement là où jadis il fallait qu'il se fît représenter par sa flotte, constitue seul une bien faible diminution de la part d'action réservée aux officiers de mer. Jusqu'ici donc n'est rien changé.

La guerre de Crimée arrive, et avec elle commence un nouvel ordre de choses. Déjà le corps de la marine avait pu s'apercevoir que, ne pouvant prêter le genre d'appui donné par l'armée de terre à un gouvernement nouveau, il n'avait à attendre rien qui ressemblât à de la faveur. Ce n'était pas pour nos officiers une raison de servir avec un dévouement moins patriotique. Ils espéraient qu'une grande guerre allait leur fournir l'occasion de payer noblement leur dette à la France. La flotte porte l'armée en Orient et la débarque heureusement et habilement sur le sol ennemi; mais là se borne sa coopération militaire à la lutte qui recommence, car le bombardement sans résultat du 16 octobre ne peut prendre rang à côté des brillantes batailles de l'Alma et d'Inkerman. Le siége de Sébastopol se prolonge, et pendant deux ans, alors que le monde entier est rempli de la gloire de nos soldats, nos marins sont employés sans repos et sans relâche au service pénible, périlleux même, mais parfaitement ingrat et complétement méconnu des transports militaires. Pendant deux ans, il leur faut journellement

voir entasser sur leurs navires des centaines de blessés, de malades atteints des affections épidémiques les plus dangereuses, ou bien de bestiaux qui apportent avec eux une incurable et méphitique saleté. C'est un va-et-vient continuel que rien n'arrête, ni le mauvais temps, ni les longues nuits d'hiver, et encore est-ce avec des équipages réduits, épuisés, impuissans, démoralisés, qu'il faut, coûte que coûte, remplir ce devoir. Toutes les souffrances, toutes les misères de la guerre sont le partage de nos marins, et beaucoup y succombent. Pas de compensation d'aucun genre ; ni l'enivrement du combat, ni les joies de la victoire. On ne se résigne pas aisément à ces obscurs sacrifices au bruit du canon qui procure à d'autres des émotions si vives et si généreuses; on ne se console pas de tout avec sa solde, lorsqu'on appartient à un corps intelligent et brave, animé du feu sacré, brûlant de se distinguer, jaloux d'avoir sa part dans la reconnaissance et les applaudissemens du pays. Aussi le désappointement fut-il cruel pour nos marins dans cette mémorable expédition. Le sentiment de la tâche ingrate qu'ils remplissaient, du rôle inférieur auquel ils étaient condamnés à côté des héros d'Inkerman et de Malakof, fut pour eux d'une extrême amertume. Les opérations dans la mer d'Azof, l'attaque de Kinburn par les batteries flottantes et la brillante conduite des marins débarqués sous l'amiral Rigaud de Genouilly ne consolaient que le petit nombre des heureux admis à jouer là un rôle actif, sans jeter un grand éclat sur le corps en général. Dans la Baltique, pour une foule de raisons tirées surtout de la nature des lieux, la guerre navale avait eu de médiocres résultats, et le succès de la seule opération efficace qui eût été entreprise, la prise de Bomarsund, avait été attribué à la présence d'un corps de troupes de terre. Le rôle de la marine est fini, disait-on; nous ne sommes plus et nous ne serons plus que le *train maritime* de l'armée. Il n'est personne qui n'ait recueilli alors de la bouche de nos officiers cette parole de découragement.

Après la Crimée est venue la campagne d'Italie en 1859, et les choses se sont passées de même. Un moment nos escadres eurent l'espoir de recueillir un peu de gloire devant Venise; mais la promptitude de la paix leur enleva encore cette chance. Au Mexique, à l'exception du bataillon du commandant Bruat, qui a su conquérir une si belle renommée dans les rangs de l'armée au siége de Puebla, à l'exception de quelques détachemens chargés de garder des postes trop malsains pour y compromettre des troupes de terre, on voit encore la marine exclusivement vouée au métier ingrat et plus que jamais périlleux des transports. En Crimée, c'était le typhus en permanence à bord; ici c'est la fièvre jaune. Nos marins n'ont même pas toujours la consolation suprême de penser en

mourant que le pays saura qu'ils se sont sacrifiés pour lui. Il y a peu à s'étonner que des hommes d'intelligence et de cœur souffrent d'un tel état de choses, qu'ils se désenchantent, qu'ils se dégoûtent, qu'ils disent : *C'est une carrière perdue*, qu'ils cherchent à en sortir, et détournent leurs enfans et leurs amis de s'y engager. N'est-ce pas là ce que nous voyons à l'heure qu'il est? N'est-il pas vrai que, dans le seul grade de lieutenant de vaisseau, sur sept cent cinquante officiers, trois cents demandes ont été faites pour quitter le service et passer sur les paquebots du commerce? Et, ce qui est plus sérieux encore, n'a-t-il pas fallu cette année, pour remplir les places jadis si recherchées de l'école navale, descendre sur la liste des candidats bien au-dessous des admissibles?

Nous ne pensons pas qu'un mal aussi patent puisse être contesté; ce qui importe, c'est d'aviser aux moyens de l'arrêter quand il en est temps encore. Bien des mesures sont à prendre dans les plus hautes régions du pouvoir, et il ne nous appartient pas de les indiquer. Bien des petits soins de détail sont également nécessaires, qu'il serait trop long d'énumérer ici; mais il est une réforme radicale, une réforme indispensable, que nous nous faisons un devoir de réclamer avec force, si l'on veut sinon guérir le mal, au moins l'empêcher de s'étendre. Une fois pour toutes, il faut retirer à la marine militaire le service des transports. Elle est perdue, nous ne prononçons pas le mot légèrement, elle est perdue si l'on continue à l'en charger. L'étendue et la continuité de ce service pendant les guerres de Crimée, d'Italie et du Mexique sont peut-être la cause principale du dégoût et de l'espèce de marasme dans lequel est tombé le corps de nos officiers. Sur le bâtiment de transport, il n'y a pas d'ordre possible, pas de discipline. Après une lutte de quelques jours pour la maintenir, on y renonce de guerre lasse. L'équipage vit dans une sorte de confusion et de pêle-mêle irremédiable; l'officier lui-même finit par se laisser gagner par la contagion, et oublie les leçons sévères et salutaires qu'il a apprises sur le navire de guerre. Plus tard, il rapporte sur le bâtiment de combat les traditions désordonnées du transport, et quand ce dernier service tient une aussi grande place dans la vie de mer, les habitudes en deviennent nécessairement dominantes; l'officier n'a plus le goût et ne donne plus l'exemple de la discipline. Disons les choses sans détour : sur le transport, le soldat et ses chefs se considèrent comme à l'auberge. L'officier de marine est le maître d'hôtel payé pour les nourrir. De là les rapports les plus pénibles et souvent les plus humilians pour ce dernier vis-à-vis de ses frères d'armes. Et comment les rapports généraux de la marine et de l'armée ne s'en ressentiraient-ils pas? Ce qu'il y a de certain, ce dont chacun peut s'assurer, c'est que la répugnance de beaucoup de nos officiers pour

ce service va jusqu'à l'horreur, et qu'ils cherchent à tout prix à s'y soustraire. Il n'est pour cela ni si petit navire ni si pénible campagne qu'on ne recherche; c'est la plus précieuse de toutes les faveurs, c'est le bénéfice des plus hautes protections que d'éviter ce genre odieux d'embarquement, et l'on comprend aussi le mécontentement profond, le sentiment d'aigre jalousie causés par cette préférence à ceux qui n'en sont pas l'objet, lorsque surtout il est de leur destinée d'être envoyés au Mexique, ce qui en certaines saisons équivaut presque à un arrêt de mort.

De quelque côté qu'on envisage la question, il n'y a qu'inconvéniens pour un pays à charger du soin des transports sa marine militaire. Depuis longues années, cette pratique a été abandonnée des Anglais, qui nous ont précédés dans l'art de transporter les armées par mer, et à qui les guerres de la Péninsule, de l'Inde, d'Amérique, ont donné à cet égard une grande expérience. A peine ont-ils aujourd'hui un ou deux *troop-ships*, comme l'*Himalaya*, dont ils se servent parce qu'ils les ont, et qui d'ailleurs sont à leur immense flotte comme la goutte d'eau est à l'océan. Le principe formel chez eux est de ne jamais employer le navire de guerre à un service qui démoralise l'équipage, humilie l'officier, nuit à la discipline, et par suite à la valeur intrinsèque comme à la réputation de la force navale. Il en est de même, nous l'avons déjà dit, chez les Américains. Il n'y a que les Turcs qui, comme nous, entassent encore leurs soldats sur leurs navires de guerre. Je doute que ce soit là que nous ayons à chercher des modèles.

Avec nos grandes armées et les ressources restreintes de notre marine marchande, je conçois qu'en un jour d'embarras et de grande hâte, si la mer est libre et que l'encombrement passager de la flotte de guerre soit sans inconvéniens, on s'aide d'elle pour le transport d'une masse de troupes considérable; mais le principal de la tâche, et surtout le va-et-vient qui s'établit ensuite, devraient être toujours faits, soit par la marine de commerce, soit par une marine de transport spéciale, affectée d'une manière permanente, officiers et équipage, à ce service. Pour moi, je préférerais m'adresser à la marine marchande et aux compagnies de paquebots déjà existantes. Elles devraient avoir un certain nombre de bâtimens supplémentaires que le gouvernement affréterait, en les payant bien, pour ses transports d'hommes et de matériel. Inoccupés ou en retour, ces navires pourraient se livrer à des opérations commerciales. Ce serait un puissant moyen de favoriser le développement de la marine marchande à vapeur, qui est destinée à remplacer « les anciens instrumens d'échange, » et que, pour tant de raisons, on ne saurait assez encourager. Pour les cas imprévus d'ailleurs, l'état ferait bien de garder une réserve de ces grands

transports qu'il possède aujourd'hui, et qu'il pourrait prêter aux compagnies lorsqu'il s'agirait de faire voyager des chevaux, de l'artillerie ; mais son rôle dans cette partie si importante de notre service militaire ne serait plus qu'un rôle exceptionnel. La règle serait de se reposer de tous les mouvemens de troupes et de matériel sur la marine marchande. Si l'on se décidait à faire ce changement dans nos habitudes navales, nous croyons qu'on soulagerait notre corps d'officiers d'une des causes du malaise moral dont il est atteint.

Il y aurait encore à porter remède à une autre plaie, qu'on a déjà signalée avant nous, mais qui depuis ces derniers temps s'est tellement étendue, qu'elle est devenue comme un mal nouveau ; je veux parler du développement extraordinaire pris par tous les corps auxiliaires groupés autour du corps de la marine proprement dite, à mesure que celui-ci se trouvait dans un état de plus en plus maladif. On croirait voir ces plantes qui, s'attachant au tronc d'un arbre vigoureux, finissent par en absorber toute la séve. Ceci demande quelques mots d'explication.

A côté des officiers de marine chargés de conduire nos vaisseaux, de commander nos équipages, d'affronter, avec les chances assez rares des combats, les dangers journaliers de la profession, chargés enfin de remplir toutes les fonctions si diverses de la carrière maritime, ont existé de tout temps d'autres corps concourant à la formation et à la fabrication de cette force navale que manie l'officier de marine. Il y a le génie maritime, qui construit les navires, l'artillerie de marine, qui fait les canons, l'infanterie de marine, qui fournit les contingens aux expéditions de guerre, et enfin l'administration, qui tient les écritures. Or tous ces corps, par une force d'expansion qui leur est propre et qui n'est autre que cette maladie générale du *fonctionnariat* en progrès partout dans notre pays, ont marché de développement en développement jusqu'à prendre chacun une importance exagérée et hors de toute proportion avec leur service effectif. Nous nous garderons bien de fatiguer le lecteur de tous les chiffres dans lesquels cette étude nous a engagés (1). Nous n'entrerons pas non plus dans le détail des inconvéniens financiers

(1) En nombres ronds, l'accroissement dont nous parlons de 1839 à 1865 a été :

Officiers de marine.....	36 pour 100
Administration.....	150 pour 100
Génie.....	150 pour 100
Troupes.....	183 pour 100

Le personnel administratif, y compris les écrivains des ports, est aujourd'hui plus nombreux et coûte infiniment plus cher que le corps de la marine tout entier. Ainsi le personnel qui est chargé d'agir et de combattre coûte moins cher que celui qui est chargé d'enregistrer ses actes. Où s'arrêtera-t-on dans cette absurde progression?

et autres de ce débordement de la force non effective de la marine; nous nous en tenons à ce qui a un rapport direct avec notre sujet. Or la conséquence de l'accroissement sans mesure de ces corps auxiliaires, c'est qu'ils ont travaillé à se rendre nécessaires en attirant à eux chaque jour des attributions nouvelles. Leurs chefs ont rempli le ministère de la marine, les comités, le conseil d'état. Ils sont toujours présens, toujours agissans, et pendant que les officiers de la marine portaient au loin le pavillon sur toutes les mers, ils se sont affranchis de tout contrôle, et du rang subalterne d'auxiliaires ils se sont élevés au premier rang. Comment le corps naviguant n'aurait-il pas été sensible à cet amoindrissement considérable de son autorité et de son importance? Il ne s'agit pas seulement d'une rivalité de corps à corps; un intérêt bien autrement sérieux se trouve ici engagé : c'est la responsabilité de nos officiers devant le pays, c'est leur honneur militaire, c'est leur juste souci de bien servir la France, qui est intéressé dans le nouvel état de choses qu'ils voient chaque jour tendre davantage à s'établir. L'armée de terre s'indignerait assurément si l'on confiait le soin d'étudier, d'expérimenter ses armes, de décider celles qui sont bonnes ou mauvaises, à d'autres que des officiers choisis dans son sein, parmi ceux-là mêmes qui auront à manier ces armes sur le champ de bataille. Il n'en est pas ainsi pour la marine, où cependant les leçons de l'expérience sont plus importantes que partout ailleurs. Cette expérience acquise au marin par l'étude journalière de son navire, de ses qualités et de ses défauts, par les comparaisons qu'il a pu faire sur les rades étrangères avec toutes les marines contre lesquelles il aura peut-être à se mesurer un jour, devrait lui donner manifestement une voix prépondérante dans tous les conseils et comités où se traitent les questions de construction et d'armement. A qui en effet, de ce marin ou du constructeur, est-il réservé de jouer sa vie sur les qualités bonnes ou mauvaises du navire qui vient d'être mis à la mer? Qui de ce marin ou de l'artilleur devra répondre dans un jour de combat du service défectueux des canons? N'est-il pas étrange que là où a été la faute ne soit pas la responsabilité? Le génie maritime livre à nos officiers des navires construits et installés par des ingénieurs qui la plupart du temps n'ont jamais été en mer, sans qu'il soit souvent possible de redresser des erreurs que l'expérience a fait découvrir. Que de fois n'avons-nous pas entendu nos officiers se plaindre de percemens de sabords qui rendaient impraticable le service de l'artillerie, d'aménagemens intérieurs qui entravaient le maniement des canons et la rapide transmission des poudres! Et combien d'autres erreurs, journellement signalées, qui ne s'en reproduisaient pas moins avec une imperturbable régularité de navires en navires,

sans qu'il fût possible de faire comprendre au jeune et irresponsable mathématicien chargé de la construction l'inconvénient sérieux et compromettant de ses savans calculs! Il fallait aller à la mer avec ces imperfections et paraître devant les étrangers, aux yeux de qui, grâce à la paix, on en était quitte pour un peu d'humiliation.

Rien n'est plus éloigné de notre pensée que de prétendre attaquer nos corps spéciaux, génie, artillerie et autres. Ils sont remplis d'hommes remarquables que la marine s'honore de posséder dans ses rangs, et dont les travaux ont droit à toute la reconnaissance du pays. En ce moment même, M. Dupuy de Lôme montre que le génie chez un homme peut se passer avec succès de tout contrôle et défier toute critique; mais le génie, par cela même qu'il est la plus haute des facultés humaines, est aussi la plus rare, et ce ne sont pas les exceptions qui peuvent faire règle. Nous nous plaçons ici au point de vue le plus général. Le déclin du corps principal, combattant, agissant, entraînerait la décadence de la marine tout entière, et bien entendu celle aussi des corps spéciaux. Nous n'hésitons pas à penser qu'une mesure assurant la prépondérance du corps de la marine dans les conseils, les comités où se décident nos affaires navales est plus nécessaire que partout ailleurs en un pays où l'intelligence des choses de la mer n'est pas dans les aptitudes de tout le monde, et où l'on est si souvent exposé à causer à la marine un mal réel par le seul fait de l'ignorance.

Si cette ignorance de tout ce qui tient à la navigation peut avoir dans le détail de l'administration des résultats fâcheux, combien plus graves en peuvent être les conséquences lorsqu'elle menace de tarir les sources mêmes de notre puissance navale en modifiant à la légère l'organisation de cette partie de notre population au sein de laquelle se recrutent nos équipages! Ici nous touchons le point sensible, la cause profonde de la crise que traverse en ce moment la marine française.

Tout peuple en effet peut, avec de l'argent, construire un navire, une flotte même. Ainsi font les Russes, ainsi a fait jadis Méhémet-Ali; mais pour monter ce navire, pour le conduire sur mer, il faut des marins; pour entretenir une flotte qui soit autre chose qu'une création trompeuse et éphémère, il faut une population maritime; pour faire vivre enfin, sinon pour développer une population maritime, il faut une marine marchande. Tel est l'enchaînement de nécessités qu'entraîne le maintien d'une puissance navale. On a souvent cherché à remédier à la pénurie d'hommes de mer en introduisant à bord une certaine proportion d'hommes non marins que l'on employait aux parties les moins spéciales du métier, mais on a vite trouvé la mesure très restreinte dans laquelle ce mélange

était profitable. Un moment on a cru que l'emploi de la vapeur allait diminuer le nombre de marins nécessaires à bord d'un navire, mais on a été vite détrompé. Il suffit de citer à ce sujet l'exemple si frappant de l'escadre anglaise envoyée dans la Baltique en 1854 sous les ordres de sir Charles Napier. Cette escadre, armée à la hâte, dans un moment où les matelots anglais étaient distribués sur tous les points du globe, et alors que l'amirauté britannique ne voulait point avoir recours à la brutale extrémité de la *press*, avait vu ses équipages formés en majeure partie de soldats de marine et d'hommes ramassés de tous côtés, principalement de *landsmen*, hommes de terre. Avec des équipages ainsi composés, l'escadre fut condamnée à l'impuissance. Or les vaisseaux qui la composaient étaient tous des vaisseaux à vapeur, les soldats de marine étaient des hommes habitués à naviguer et rompus à la discipline, enfin les *landsmen* étaient des insulaires de la Grande-Bretagne, où tout le monde est plus ou moins familier avec les choses de la mer. Cependant cela ne suffisait pas : le marin, le vrai marin de naissance, d'éducation, d'habitude, manquait, et rien n'avait pu le remplacer. Ce qui est vrai pour les Anglais l'est à bien plus forte raison pour nous, que la nature n'a pas faits marins. Nous ne remplacerons jamais nos matelots par des soldats. Si nous cessons d'avoir des officiers identifiés par la pratique de toute leur vie avec la navigation, si nous cessons de trouver sur notre littoral assez de matelots de profession pour en faire le fond de nos équipages, nous cesserons de compter parmi les puissances navales, nous cesserons d'avoir la supériorité que l'assemblage de nos forces de terre et de mer nous donne sur les états du continent.

Jusqu'ici, Dieu merci, ni les officiers ni les marins ne nous ont manqué; mais le nombre de ces derniers est restreint. Le chiffre total de notre population maritime, outre l'enfant et le vieillard, est seulement de cent mille hommes. Pour que ces cent mille hommes puissent suffire aux besoins de notre marine militaire, et même de notre marine marchande, il a fallu les placer sous des lois exceptionnelles, qui, pour notre malheur, sont fortement attaquées en ce moment. Et ce sont ces attaques qui jettent dans les rangs de notre marine une vive et légitime inquiétude. Une expérience de près de deux siècles nous a montré que ces institutions qu'on veut détruire ont permis jusqu'ici à la France d'entretenir une force navale considérable, tandis que ce qu'on propose de mettre à la place ne repose que sur de simples opinions, sur des calculs arbitraires. Il est facile de dire : Supprimez l'inscription, et vous verrez se développer à la fois notre navigation marchande et notre population maritime, et s'étendre par suite la pépinière dans laquelle nous recrutons nos équipages; mais la preuve, où est-elle? S'est-il passé

en un lieu ou à une époque quelconque des faits qui puissent servir de base à cette assertion? Et si l'expérience ne réussit pas, si notre marine marchande s'appauvrit, si le nombre de nos matelots diminue avec elle, ce ne sera pas seulement une expérience économique et commerciale qui aura été manquée, ce sera un coup peut-être irréparable porté à la puissance de la France. J'avoue que, malgré l'opinion fort éclairée et fort respectable de quelques Anglais, qu'on a vus dans ces derniers temps sortir de leurs habitudes de réserve et quitter leur pays pour venir dans nos commissions se faire les apôtres des doctrines qui doivent régénérer notre marine et lui donner un nouvel essor, je ne voudrais m'avancer dans une voie offrant de tels hasards qu'avec beaucoup de circonspection. Je demanderais deux sûretés plutôt qu'une avant de faire le premier pas.

L'histoire de cette législation si menacée est fort simple. Lorsque la société européenne, sortant de la barbarie du moyen âge, a commencé à s'organiser, chaque peuple confinant à la mer a bien vite senti l'importance d'une marine marchande comme élément de grandeur et de richesse. Chacun s'est appliqué à en encourager chez lui le développement. De là toute cette série d'entreprises coloniales, de priviléges, de prohibitions, de droits protecteurs, à l'aide desquels les diverses marines marchandes ont été lancées dans le monde et y ont grandi, celle de l'Angleterre plus qu'aucune autre. Une fois les marines marchandes créées, on avait tous les élémens des marines militaires; on avait le plus important de tous, la population maritime nécessaire à la formation des équipages. Seulement la création et le maintien de cette population ont été faciles et naturels dans certains pays, laborieux et artificiels dans d'autres. L'Angleterre, avec sa position insulaire et le génie de ses habitans, était mieux douée qu'aucune autre contrée pour devenir une puissance maritime. L'insulaire, qui ne peut communiquer avec le reste du monde que par eau, est marin par la force des choses. Les Anglais en outre, par des motifs qu'il n'est pas de notre sujet de rechercher, ont le goût de la colonisation. Ils émigrent sans difficulté, la plupart du temps sans pensées de retour, et portent en tout pays leur énergie naturelle. Ils fondent des colonies, centres de consommation et de production, qui conservent avec la mère patrie des liens puissans et fournissent un continuel aliment à la navigation. Nous au contraire, soldats de terre ferme avant tout, peuple militaire et dominateur, nous manquons notoirement de goût et d'instinct pour les choses de la mer. Nous sommes volontiers conquérans, quoique ne sachant pas toujours garder nos conquêtes; mais aucun peuple n'a moins que nous le génie de la colonisation.

Poussés par l'esprit d'aventure, nous allons en guerre au-delà des mers, mais toujours avec la pensée de revenir au pays natal, et si par hasard nous avons emporté avec nous d'autres idées, la nostalgie ne tarde pas à nous avertir de notre illusion. Aussi n'avons-nous pas de colonies à comparer à celles des Anglais en Amérique, en Australie, aux Indes orientales.

Dans cette situation, on comprend que la création d'une marine marchande ait été chose aisée en Angleterre, et que chez nous au contraire la tâche ait été pleine de difficultés. Heureusement quelques hommes d'état ont été donnés à la France, un surtout, Colbert, doué de l'esprit le plus clairvoyant et de la plus énergique volonté. Ces hommes, dans leur noble sollicitude pour notre grandeur nationale, ont voulu nous fournir, par la création d'un commerce et d'une population maritimes, les élémens de cette force navale qui joue un rôle si considérable dans le monde, et à laquelle l'Angleterre doit toute sa puissance. Ils l'ont voulu malgré nous, malgré nos instincts rebelles, et ils ont réussi. Aussi, en même temps qu'à l'exemple du gouvernement anglais ils entouraient la navigation marchande d'une foule de garanties exclusives et protectrices, ils créèrent ce que n'avait pas l'Angleterre, une législation exceptionnelle par laquelle tout le littoral de la France était organisé comme une vaste colonie maritime dont toute la population était enchaînée à la carrière navale. De là l'origine de l'inscription maritime. Moyennant de nombreuses immunités et des avantages de toute nature qui étaient accordés à leurs familles, les gens de mer, par le seul fait de leur naissance, étaient *inscrits* sur des registres et voués au service maritime. Ils devaient se tenir toujours à la disposition de l'état, pour aller, suivant l'étendue de ses besoins, former l'équipage de ses vaisseaux. Il y avait là pour la marine marchande et la marine militaire un égal avantage : à l'une on assurait des matelots, à l'autre le maintien permanent et peu onéreux d'une réserve où elle trouvait à se recruter.

L'inscription maritime, bien que fort ébranlée, est encore debout aujourd'hui. Elle a traversé notre première révolution et tous les régimes divers qui se sont succédé depuis lors, sans qu'on ait jamais songé à porter la main sur une institution qui n'a cessé de répondre admirablement au but que s'est proposé le fondateur. Il y a dans le fonctionnement de tout le système une balance si égale entre les charges et les avantages, qu'il est sans exemple qu'aux époques mêmes du plus grand désordre dans l'état il y ait eu opposition sérieuse au maintien de l'œuvre de Colbert. Beaucoup de peuples étrangers nous envient cette législation et s'efforcent d'y conformer la leur. Les Anglais eux-mêmes, qui viennent l'attaquer

chez nous, les Anglais, si jaloux de leur liberté individuelle, si impatiens de toute contrainte, si ennemis de toute imitation étrangère, ont songé à établir quelque chose de semblable. Qu'on prenne le rapport fait au parlement par M. Lindsay au nom de la commission de la marine marchande en août 1860, et on y lira ce qui suit : « Votre commission appelle spécialement l'attention de la chambre sur la question de savoir si une mesure ne pourrait pas être conçue et formulée par la sagesse du parlement à l'effet de placer les marins et la population *maritime du royaume-uni tout entière* sous un système de règlement assurant l'enregistrement et une période limitée de service. Votre commission pense que les résultats d'une semblable mesure, qui ne pourrait être adoptée avec succès que par l'accord des plus hautes capacités administratives et par le concours patriotique de tous les partis, serait de placer les relations entre armateurs et marins sur un pied juste et satisfaisant, d'établir une réserve navale sur des principes larges, libéraux et nationaux, d'assurer ainsi une plus grande harmonie entre la marine marchande et la marine royale, et par suite de garantir à la nation *les services immédiats et empressés de tous ses enfans en temps de guerre.* »

Ou nous nous trompons, ou l'habile rapporteur de la chambre des communes réclamait là l'établissement d'un régime fort semblable au nôtre. Cependant cette législation, si enviée au dehors, est aujourd'hui vivement attaquée chez nous. Nos *unificateurs* lui reprochent d'être une loi d'exception, comme s'il n'en existait pas d'autres et de moins salutaires en France. Les armateurs ensuite réclament avec force et avec une certaine apparence de droit contre les charges que l'inscription fait peser sur eux, et qu'ils prétendent être injustes depuis qu'on les a privés des avantages commerciaux qui en étaient la compensation.

Le grand argument des *unificateurs* est que l'inscription enchaîne bon gré mal gré à la carrière navale ceux qu'elle atteint. Le fait est incontestable; mais n'en est-il pas de même pour la conscription par laquelle l'armée se recrute? Service à l'armée, service sur la flotte, sont des impôts que la population paie en nature; seulement le chiffre des inscrits aptes à servir sur la flotte n'est que de cent mille hommes, tandis que l'armée se recrute sur la population tout entière de la France, et si l'on voulait recruter parmi ces cent mille inscrits le personnel de la flotte en suivant les mêmes règles que pour l'armée, le contingent se trouverait insuffisant. Il est donc nécessaire, pour avoir une force navale, de pratiquer un autre système, et celui qui a été appliqué jusqu'ici a été d'une heureuse efficacité. Sans doute la charge qui pèse sur la population maritime est lourde, mais elle ne l'est pas plus à bien des égards que celle

de la conscription. Le jeune marin n'est pas enlevé, comme le soldat, à toutes les habitudes de sa vie antérieure; il n'est pas arraché à son industrie. Il continue au contraire à la pratiquer, et il s'y perfectionne pendant son séjour sur les bâtimens de l'état. Et quant à la durée indéterminée de son service, c'est à cette sévère exigence que les dispositions paternelles de la loi accordent de nombreuses compensations. Il faut bien le remarquer d'ailleurs, l'inscrit n'est pas enchaîné par une nécessité inexorable à la navigation; il a le droit de renoncer aux charges comme aux avantages de l'inscription; il peut, à son gré, rester dans le droit commun. Cela se fait très souvent et en particulier sur notre littoral de la Méditerranée. En 1864, le chiffre des *renoncés* s'est élevé à treize mille; mais, hâtons-nous de le dire, c'est un fait bien constaté que les renonces ont lieu en haine du métier de marin, si dur en comparaison de toutes les carrières plus faciles et plus lucratives qui s'ouvrent aujourd'hui de toutes parts. Elles n'ont pas lieu en haine de l'inscription maritime; bien au contraire : l'inscription est regardée par les marins comme une protection. Si elle n'existait pas, ils savent très bien que dans les besoins urgens de la guerre ils seraient levés en masse, comme par la *press* en Angleterre, et n'auraient pas pour dédommagement toutes les garanties, tous les avantages que les règlemens actuels leur assurent pour eux et pour leurs familles.

Les plaintes de notre marine marchande contre ces règlemens, ses réclamations contre la gêne qu'ils apportent à ses opérations sont chose plus sérieuse. Il est très vrai que cette marine est aujourd'hui dans une situation difficile, dans une sorte d'état maladif. Placée en face d'obstacles peut-être insurmontables, elle s'attaque avec violence à tous les embarras de détail qu'elle trouve sur son chemin. Les règlemens de l'inscription, qui l'obligent à concourir au développement de notre personnel naval et à se charger d'une partie des soins qu'il réclame, sont de ce nombre. Aussi, sans examiner si ces règlemens ne lui assurent pas à la longue des avantages plus qu'équivalens aux charges du moment, elle veut à tout prix s'en délivrer, et sans hésiter somme le gouvernement de tuer la poule aux œufs d'or. La question est toute pour nos armateurs une question de gain ou de perte immédiate, et l'on conçoit qu'ils la tranchent résolument; mais à côté des intérêts privés il y a des intérêts généraux qui leur sont supérieurs, et dont un gouvernement prévoyant doit avant tout se préoccuper.

Nous ne voudrions pas que l'on nous crût insensibles aux embarras de notre industrie maritime. Il s'est réuni contre elle un concours de circonstances malheureuses qui ont amené presque partout son déclin, et qui, si elles se prolongeaient, ne pourraient

manquer d'avoir une action funeste sur la puissance navale de la France, car les deux marines, se formant du même personnel, sont forcément solidaires, et l'une ne peut souffrir sans que l'autre s'en ressente. La seule branche de notre navigation qui ne dépérisse pas en ce moment est la pêche. Celle qui se fait sur le littoral voit les chemins de fer assurer un débouché et une plus-value à ses produits par le transport rapide du poisson. Quant à la grande pêche, celle qui arme pour l'Islande et Terre-Neuve, elle se maintient, grâce aux avantages protecteurs dont elle jouit encore. Un des principaux réside dans les traités qui nous assurent un droit *exclusif* de pêche sur la moitié des côtes poissonneuses de Terre-Neuve. Grande et petite pêche font donc aujourd'hui l'emploi de la majeure partie de notre personnel naval, à la différence de ce qui se passe chez les autres peuples marins, où elles ne sont qu'un accessoire. Par contre, le cabotage et la navigation de haute mer, qui ailleurs font presque l'unique objet des armemens maritimes et qui forment de beaucoup les meilleurs matelots, sont chez nous insignifians et sur une pente rapide de décadence. Déjà le grand cabotage entre l'Océan et la Méditerranée a presque complétement disparu. Le petit cabotage, qui va de port à port sur le littoral, diminue aussi, quoique moins rapidement. C'est la conséquence inévitable de la concurrence que font aux transports par eau les chemins de fer. L'Angleterre subit elle-même cette conséquence : malgré l'accroissement rapide de sa population, malgré ses côtes si merveilleusement appropriées à la navigation, malgré ses rapports de plus en plus multipliés avec l'Irlande, malgré le mouvement chaque jour croissant du charbon, elle voit, au milieu du progrès général de son commerce maritime, son cabotage rester stationnaire. Il employait 44,650 hommes en 1849; il en emploie 43,406 en 1862.

Mais si nous passons à la navigation de haute mer, c'est là qu'apparaît tout notre déclin, d'autant plus triste, d'autant plus alarmant que cette navigation est l'école des bons matelots et le principe véritable de la supériorité maritime. Ce déclin a bien des causes : l'état de crise de nos colonies depuis l'émancipation des esclaves, l'admission du pavillon étranger dans ces mêmes colonies naguère ouvertes uniquement au nôtre, enfin toutes les mesures successives que l'on a commencé à prendre en exécution des traités de commerce négociés avec l'Angleterre.

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur une question aujourd'hui épuisée par tant d'esprits éminens. Au premier aspect, l'application des doctrines du libre échange doit avoir les plus heureux effets sur notre industrie maritime. Affranchie de toute gêne, de

tout règlement embarrassant, libre de ses mouvemens, stimulée par la concurrence, elle doit, ce semble, trouver toute espèce d'avantages au nouveau système; mais, en y regardant de plus près, ces avantages si séduisans n'apparaissent que dans un avenir lointain et problématique, tandis que les inconvéniens sont immédiats et d'une manifeste gravité. Si, dans l'espoir d'atteindre ces avantages douteux qu'on nous montre à l'horizon et qui doivent compenser toutes nos pertes, nous continuons à sacrifier ce que nous tenons dans le présent de réel et de positif, nous pourrions bien aboutir à l'entier sacrifice de notre puissance navale, résultat devant lequel reculeraient sans doute les plus hardis de nos expérimentateurs. Le pays, son service, sa force, sa grandeur, doivent passer avant tous les principes économiques. Quand ces principes, ce qui est loin d'être, auraient acquis pour tous les temps et pour tous les lieux l'incontestable évidence des axiomes, ils ne sont pas de ceux auxquels un peuple doit immoler ce qui le maintient à son rang parmi les nations. Or, s'il est vrai que nos forces navales, nécessaires élémens de notre puissance et de notre sûreté, même en Europe, soient de si près solidaires de notre marine marchande, il ne faut pas considérer celle-ci comme une industrie de médiocre importance, qui puisse sans danger céder la place à telle autre industrie soi-disant plus profitable; il faut, d'un point de vue plus élevé, l'envisager comme une partie vitale de l'organisation de notre pays, comme une condition essentielle de notre existence nationale. Il n'y a plus dès lors matière à expérience, quand surtout les faits n'ont nulle part encore donné pleinement raison au système.

Qu'est-ce en effet que l'industrie maritime, et quel doit être le résultat pour nous de la libre concurrence en matière de navigation? L'industrie maritime est un service de transports, transports d'hommes et de choses. Les navires vont et viennent avec un chargement, avec des passagers, et c'est le port de ces passagers, de ces marchandises, qui fait le bénéfice de l'armateur. Il en est absolument d'un navire comme d'un chemin de fer. Plus il porte de passagers et de marchandises dans un temps donné, plus ses bénéfices seront grands. Or, décréter le libre échange en marine, ce n'est ni plus ni moins qu'autoriser une ou plusieurs compagnies étrangères à établir un ou plusieurs chemins de fer à côté de celui qu'une compagnie française possède et exploite, entre Paris et le Havre par exemple. Si pour certaines raisons la nouvelle compagnie porte les passagers et les marchandises à plus bas prix et plus vite que la compagnie française, je doute très fort que, malgré tout notre patriotisme, celle-ci fasse ses affaires. Il en est du bâtiment

de mer comme du chemin de fer. Si à côté de lui vient se placer un navire étranger qui parte plus exactement que lui, aille plus vite, exige un fret comparativement moins élevé, le navire étranger sera préféré, et l'industrie maritime française sera ruinée. Or certaines contrées ont et auront sur nous un tel ensemble d'avantages maritimes qu'il nous sera impossible de lutter à armes égales contre elles, et que, les nouvelles lois nous enlevant le peu qui nous était exclusivement réservé, il ne nous restera rien. Adieu alors la population maritime qui n'aura plus d'emploi, adieu nos équipages, nos vaisseaux, notre force navale : nous deviendrons Prusse ou Autriche, mais nous ne serons plus la France d'hier et d'aujourd'hui.

Ce n'est pas la première fois qu'il a été fait chez nous des essais de libre échange maritime. Il y a déjà bien des années, nous avons admis les Américains sur un pied d'égalité avec nous pour le transport du coton. Le résultat a été de donner le monopole de ce transport aux Américains. Aujourd'hui nous commençons à voir les conséquences de notre traité de commerce avec l'Angleterre; nous voyons le mouvement de la navigation anglaise dans nos ports augmenter de jour en jour et dans une proportion bien plus rapide que le mouvement total de ces ports. La raison en est toute simple : c'est que le libre échange par mer donne au peuple exclusivement marin, à celui que sa position géographique, ses instincts naturels et toutes les traditions de son histoire ont fait navigateur et commerçant, des avantages que ne peut balancer un autre peuple qui n'est pas né pour la vie de mer, et chez qui la marine a été une création de la politique plutôt que le développement spontané du génie national. La destinée de notre marine, si l'on n'y prend garde, est de succomber dans cette lutte, comme a succombé déjà la navigation belge, qui a disparu presque complétement avec les droits différentiels qui la protégeaient; mais la Belgique, pour son existence politique, n'a pas besoin d'une marine militaire, tandis que la France, renonçant à la sienne pour l'amour abstrait d'un principe, abdiquerait le rang qu'elle a tenu jusqu'ici parmi les nations.

Et que l'on ne croie pas que nous hasardions une supposition gratuite en affirmant l'impuissance de la France à soutenir sur mer la concurrence du libre échange. Tout nous manque pour cela, les faits le prouvent : nous ne pouvons construire à aussi bon marché que le pays où le fer et le bois abondent; nous ne pouvons faire de navigation à vapeur à aussi bon compte que les contrées qui ont le fer à bas prix et où le charbon tombe de la mine d'où on l'extrait dans le navire qui le consomme; nos équipages sont plus nombreux et coûtent plus cher que ceux des nations naturellement vouées à

la marine; nous n'avons pas le génie, l'instinct commercial des peuples maritimes, insulaires ou autres, ni l'abondance avec laquelle les capitaux anglais et américains se portent sur les entreprises de lointaine navigation. Enfin nous manquons absolument de ce qui fait la base d'une marine marchande, de ce qui donne aux peuples un stimulant continuel à aller faire des échanges par-delà les mers, un produit national de gros volume, partout recherché, ce qu'on appelle en langue de commerce un fret de sortie. Voilà ce qui nous fait défaut. Regardons autour de nous. Quelles sont les marines en progrès? Celles qui ont des frets de sortie : c'est l'Angleterre avec ses fers, ses charbons, ses machines; c'est ou c'était l'Amérique avec ses cotons, ses grains, ses tabacs; c'est la Norvége avec ses bois; enfin c'était la Grèce quand elle avait le monopole du commerce du Levant, quand elle transportait les grains de la Mer-Noire et les produits de l'Égypte, que la navigation à vapeur anglaise lui enlève aujourd'hui. A côté de ces marines à grands frets, quelles sont celles qui, avec des opérations moins étendues, continuent à se soutenir? Ce sont les marines, comme celles d'Espagne et de Hollande, qui vivent d'une part exclusive qu'elles se sont réservée dans le trafic intérieur et colonial. Partout ailleurs il n'y a que déclin et ruine, et il ne peut en être autrement. Nous citions tout à l'heure l'exemple de deux chemins de fer rivaux, dont l'un, transportant plus vite et plus économiquement les passagers et les marchandises, ruine nécessairement l'autre. Comment cet avantage ne serait-il pas assuré au premier, s'il est chargé en allant et en revenant, tandis que son concurrent, obligé d'aller à vide, ne fait d'argent qu'au retour? Allez chercher vos fers, vos agrès et jusqu'aux coques de vos navires à l'étranger, faites table rase de tous les décrets, lois, règlemens, qui gênent l'armateur dans ses opérations; vous ne changerez pas ce fait capital, cause première de notre infériorité. Tandis que le navire anglais part avec un volumineux chargement embarqué en quelques jours, le bâtiment français attend pendant un temps indéfini et avec des dépenses considérables un quart peut-être de chargement. Arrivé au but, les capitaux dont dispose le négociant anglais lui ont assuré le chargement de retour de son navire, et celui-ci est déjà revenu que le bâtiment français s'épuise à grands frais à trouver sa cargaison de retour. Il n'y a pas de concurrence possible dans ces conditions, et il n'est pas étonnant que le commerce préfère se servir de navires anglais, et que les produits du monde entier viennent avec avantage remplir les entrepôts anglais, d'où ils ne sortent que pour offrir un nouvel élément de fret au pavillon britannique et faire à notre navigation lointaine une concurrence ruineuse.

Mais, nous disent les partisans des réformes commerciales illimitées, l'égalité entre les rapports de peuple à peuple, la concurrence toujours si féconde, remettant chaque chose à sa place, développeront chez nous les industries pour lesquelles nous sommes intellectuellement et naturellement préparés, et ces industries nous donneront des produits encombrans à emporter. La chose est possible, et nous ne voulons pas en désespérer; mais ce sont toujours des promesses qu'on veut nous faire accepter pour du comptant, et j'ajoute que, quant à présent, les réformes déjà opérées n'ont pas eu le résultat dont on nous flatte. Ce sont des tissus et autres marchandises de peu de volume dont la production a augmenté ou qui ont traversé nos ports en transit. La différence de volume entre nos exportations et nos importations est de 1 à 3 : 33 millions de quintaux métriques contre 99. Pour que notre marine pût prendre un nouvel essor, il faudrait que l'agriculture, à laquelle notre population et notre sol sont si propres, pût s'affranchir des entraves qui la gênent et se relever de l'appauvrissement que lui ont causé nos erreurs sociales, nos préjugés et ces emprunts soi-disant nationaux qui ont enlevé à nos cultivateurs le peu de capital dont ils disposaient; il faudrait que les produits de notre territoire s'accrussent dans une proportion assez grande pour fournir à nos bâtimens de commerce des chargemens considérables. Il faudrait que le bassin houiller du Rhône devînt le point de distribution du charbon dans toute la Méditerranée. Il faudrait enfin que nos lignes de paquebots à vapeur, soutenues par des subventions qui ne sont qu'une forme moderne de la protection, allassent en se popularisant et étendant leur action, et qu'elles nous donnassent une part de plus en plus grande dans les transports de passagers sur tous les points du globe. Ce sont là les espérances qu'on nous offre; mais parmi les plus confians de nos libre-échangistes, qui oserait répondre qu'elles se réaliseront bientôt? Le plus simple bon sens, la plus vulgaire expérience des choses humaines, ne disent-ils pas au contraire que le temps seul, et un temps bien long, peut accomplir de tels changemens? Je répète ma question, que deviendra en attendant notre marine?

Je suis loin de contester le principe des réformes commerciales; je ne cacherai pourtant pas le regret que j'éprouve qu'elles aient été opérées chez nous d'une manière si prompte et si radicale. Je crains qu'une fâcheuse expérience ne vienne encore une fois nous démontrer une vérité bien triviale et néanmoins bien souvent méconnue, qu'il n'y a de bons fruits que ceux que le temps a mûris. Le peuple des États-Unis, si intelligent en affaires et si riche en avantages naturels, n'en persévère pas moins dans la protection, et

il ne semble pas qu'il s'en trouve mal. Et qu'on nous permette de le redire après tant d'autres, si l'Angleterre s'est avisée un jour de renoncer au système protecteur en matière de navigation, ç'a été lorsque la prospérité de ses colonies, l'abondance de ses frets de sortie et la supériorité bien établie de ses aptitudes maritimes ne lui ont plus laissé de concurrence à redouter. Obtenir le triomphe absolu des doctrines du libre échange, c'est pour les Anglais faire tomber les dernières barrières posées à leur monopole maritime. Nous concevons qu'ils cherchent ardemment à nous entraîner dans cette voie, nous concevons moins que nos hommes d'état se soient si fort hâtés d'y entraîner la France à son insu. Maintenant que nous y sommes entrés, il y a certains pas sur lesquels il est difficile, peut-être impossible, de revenir; mais qui nous oblige à aller plus loin? Quelle nécessité nous presse d'abolir les derniers avantages que les lois conservent à notre pavillon, et de tarir ainsi les sources de notre puissance navale? Dussions-nous fatiguer le lecteur de nos redites, nous répéterons que des mesures radicales, telles que nous les avons entendu proposer, prises à l'égard de l'inscription maritime, auraient ce funeste résultat. Le régime des classes a rendu trop de services jusqu'à ce jour pour être sacrifié à la légère. Sans doute, dans la position fâcheuse où se trouvent placés nos armateurs, il faut autant que possible alléger les charges que ce régime fait peser sur eux : il y a une foule de règlemens, de détails, d'obligations surannées, d'inspections tracassières, de mesures inutilement vexatoires, qui doivent disparaître; mais le principe de cette législation doit être maintenu. N'oublions pas qu'en matière de gouvernement il n'y a règle si générale qui ne comporte quelques exceptions, et certes la marine mériterait qu'il en fût fait une en sa faveur, alors même que la doctrine du libre échange aurait, ce qu'elle n'a pas, le caractère d'une de ces vérités souveraines reconnues par tous les peuples. Cette marine, qui fait le juste orgueil du pays, continuons à la traiter comme une plante difficilement acclimatée parmi nous, qui demande une culture très attentive, nous dirions presque une culture forcée, et qui ne doit pas être livrée au souffle variable des opinions de nos économistes.

Gardons le principe de l'inscription, ayons soin de nos matelots, de leurs femmes, de leurs enfans; chargeons-nous des vieillards, faisons à cette race d'hommes si nécessaires un lit de roses qui ne risquera jamais d'être trop doux, et tenons-les, de peur qu'ils ne s'échappent, dans un enchaînement d'habitudes qui les attache à la carrière maritime. Si nous laissons ces habitudes s'interrompre, si les soins, les secours, les avantages du métier disparaissent pour nos marins, ils n'en verront plus que les chances incertaines et les

dégoûts certains, et les choses se passeront chez nous comme elles se sont passées en Belgique. Nos matelots et leurs enfans chercheront et trouveront à terre des industries plus lucratives et moins pénibles. Le coup frappera d'abord notre marine marchande; mais, à défaut de la navigation sous pavillon national, nos armateurs auront la ressource de faire la commission sous pavillon étranger. Ce sera pour la marine militaire que le coup sera irréparable, qu'il sera mortel. Ce n'est pas dans notre pays en effet qu'on pourra pratiquer ce qui se pratique en Russie, élever des enfans pour le métier de marin et les garder vingt-cinq ans au service. Il est permis à un gouvernement à demi asiatique de se procurer à ce prix des matelots. Encore s'impose-t-il la charge de les garder, de les payer pendant la paix, pour les avoir pendant la guerre, ce qui constitue à la fois pour les populations une loi d'exception d'une dureté sans égale, et pour l'état une lourde charge. Malgré les tendances autocratiques de notre législation, nous n'en sommes pas là : les réclamations qui s'élèvent contre notre inscription maritime s'élèveraient avec une bien autre force contre un pareil régime. Encore une fois conservons le nôtre.

Pris un à un, tous les élémens qui composent la marine française sont excellens. Nos officiers réunissent toutes les qualités du marin : navigateurs, explorateurs, hydrographes également habiles, on les a vus aussi bons à organiser qu'à conquérir la Cochinchine, et menant à la fois et avec le même succès la guerre et la diplomatie en Chine et au Japon. On les a vus soldats en Crimée et au Mexique, faisant l'admiration de l'armée par la variété de leurs aptitudes. Il n'y a qu'à le vouloir pour que les choses soient toujours ainsi, et que notre jeunesse ne cesse pas de rechercher une carrière dont la glorieuse étendue vient d'être suffisamment démontrée par la guerre américaine.

Et pour parler en finissant de nos matelots, qui ne connaît l'intelligence, le dévouement de cette race hardie, généreuse, honnête, dont le seul tort est d'être trop peu nombreuse? Empêchons à tout prix ce nombre de diminuer encore. Ne sacrifions pas précipitamment tout un passé, qui a pour lui la sanction de l'expérience, à des avantages partiels et peut-être éphémères. Ne prenant conseil que du bon sens et de l'intérêt national, sachons reconnaître et éviter les écueils placés sur notre route. Alors nous pourrons non-seulement nous glorifier des services rendus jusqu'à ce jour par notre marine, mais en attendre avec confiance d'aussi grands dans l'avenir.

V. DE MARS.

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

V.

RÉFORMES ET FÊTES DE COUR A VERSAILLES ET A STOCKHOLM.

La mort de Louis XV vint modifier gravement les rapports de Gustave III avec la cour de France (1). A l'égard du vieux roi, Gustave ne pouvait naguère espérer d'autre rôle que celui de protégé et de disciple; l'appui qu'il avait rencontré de la part du cabinet de Versailles et l'accueil qu'il avait reçu pendant son premier voyage à Paris étaient autant de liens personnels par où il était obligé à la reconnaissance en même temps qu'au respect. Envers le petit-fils de Louis XV, la situation n'était plus la même. Le roi de Suède, plus âgé que Louis XVI de huit années, fermement assis depuis trois ans sur le trône d'une ancienne monarchie, très fier de la dextérité avec laquelle, dans la journée du 19 août 1772, il s'était emparé du pouvoir, pouvait se présenter désormais à Versailles, pensait-il, comme un allié qui, en faisant honneur aux espérances fondées sur ses talens et son courage, avait utilement servi la cause commune. Si le jeune roi de France se voyait aux prises dès le commencement de son règne, comme il était aisé de le prévoir,

(1) Voyez, sur les rapports de Gustave III avec la cour de France jusqu'à la mort de Louis XV, la *Revue* du 15 février, 1er mars, 1er avril et 15 juillet 1864.

avec des difficultés semblables à celles que la lutte contre les parlemens avait suscitées à son aïeul, il saurait lui enseigner l'art de soumettre des assemblées peu dociles en même temps qu'il lui montrerait l'exemple des réformes libérales, dont il avait pris l'initiative. Il affectait d'autant mieux une sorte de supériorité qu'il avait personnellement connu, pendant sa visite à Versailles en 1771, la timidité extrême du dauphin, et qu'un tel caractère était fort éloigné de son infatigable esprit d'aventures. En outre il n'avait pas plu à la dauphine Marie-Antoinette; la jeune cour n'étant pas en faveur alors, il avait réservé toutes ses séductions pour se faire bien venir de Mme Du Barry, la maîtresse régnante; la dauphine, devenue reine, n'avait pas oublié ses premières impressions, et Gustave s'en était aperçu. De son côté, le cabinet de Versailles, qui continuait à payer des subsides au roi de Suède après l'avoir mis en état d'accomplir sa révolution de 1772, prétendait ne pas renoncer à une sorte de tutelle, dont le joug se fit plus d'une fois sentir. Louis XVI avait d'ailleurs appelé auprès de lui, comme ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, esprit calme et circonspect, qui ne rapportait de son ambassade à Stockholm aucune excessive illusion sur la puissance effective de la Suède et de son roi. Les deux cabinets et les deux cours s'observaient donc. C'était une raison de plus pour Gustave III de se tenir mieux que jamais informé par de nombreuses et intimes correspondances; les intérêts de sa couronne y étaient engagés : tant qu'il aurait besoin de notre aide, il devait surveiller attentivement les diverses influences de nature à modifier la volonté royale ou bien les dispositions ministérielles, d'où pouvait dépendre la continuation des subsides; il fallait qu'il pût prévoir les changemens de faveur à Versailles et qu'il se ménageât sans cesse quelque ouverture auprès des puissans du jour ou du lendemain.

Est-il besoin d'ajouter qu'en dehors de la convenance ou de la nécessité politique un charme renouvelé attirait ses regards vers cette cour et cette société françaises au-devant desquelles s'ouvraient alors de mystérieuses destinées? Elle était universelle, cette émotion que les premières années du règne de Louis XVI faisaient naître; aujourd'hui encore, peu de momens de notre histoire appellent notre étude par de plus émouvans contrastes. C'est en France que s'était accompli pour la plus grande part le travail du XVIIIe siècle, et tout le monde comprenait que ce travail n'était pas fini. C'est aussi en France que les signes de la révolution devaient se montrer tout d'abord, précisément parce que chez nous l'ancien régime, devenu à la fin du siècle moins oppressif que partout ailleurs, s'offrait de lui-même aux attaques. La royauté, sous un

prince d'aussi bon vouloir que le fut Louis XVI, proclamait la première la nécessité des réformes en même temps qu'elle se mettait à l'œuvre, trop tard sans doute, mais non sans un grand mérite. L'élite de la noblesse avait fait précédemment déjà quelques hardis progrès dans la voie des idées libérales, et la cour en un mot, reflétant la nation, s'inspirait du sentiment vague et secret d'un prochain péril pour tenter les routes non encore frayées. On ne se contentait pas de faire bon accueil aux idées que le travail prodigieux des esprits avait enfantées : on offrait la bienvenue, sans esprit d'exclusion, même à des vues et à des mœurs étrangères. C'est le moment où cette société française, naguère presque impénétrable, s'ouvre à de faciles enthousiasmes, à de vives fantaisies, à des imitations naïves. Avec Marie-Antoinette, Gluck nous arrive; l'Allemagne nous envoie en même temps les premiers échos de la gloire de Lessing, de Klopstock, qui vient de terminer *la Messiade*, et de Goethe, qui, la même année (1773), a publié *Werther;* enfin une anglomanie passagère, à la suite des graves réflexions que le spectacle de la constitution anglaise nous avait inspirées, mêle à nos mœurs celles de nos voisins, et la langue elle-même s'élargit pour admettre des mots jusque-là peu usités ou entièrement inconnus. Cette ardeur de l'esprit français à invoquer alors toutes les réformes, à recevoir tous les exemples, devient pour une bonne partie de la nation un enivrement véritable, auquel se mêle la séduction toute-puissante des amusemens et des fêtes, qui reparaît ici à côté des préoccupations les plus graves. Nulle génération peut-être ne s'est plus entièrement livrée au plaisir. Les heureux de ce temps semblent n'avoir plus d'autre souci que de jouir sans inquiétude dans une atmosphère que rien ne saurait troubler, ou bien l'on est tenté de croire que cette cour, cette noblesse, ce monde élégant, ont déjà devant les yeux l'impitoyable image de leur lendemain, et que, si tout est perdu, ils veulent du moins par avance ravir au tourbillon quelques heures insouciantes d'enchantement et de fête. Or ce double aspect d'un louable et actif esprit de réformes et d'un invincible entraînement vers le plaisir, nous allons voir le roi de Suède l'observer avec curiosité en France et le reproduire autour de lui : nouvelle occasion pour nous d'ajouter quelques traits à cette étude, qui s'efforce de suivre l'histoire des rapports entre les deux cours.

I.

Comment Gustave III, désireux de connaître toutes les vicissitudes intimes de la cour de Versailles, sera-t-il exactement informé?

Qui lui rendra les mille agitations d'un monde si complexe et le tableau d'une société charmante dont personnellement il connaît déjà les principales figures? Qui l'instruira des événemens intérieurs par lesquels ses intérêts les plus pressans peuvent être affectés? Il faut se rappeler ici quelles précieuses relations il a su se ménager en France depuis son premier voyage. Accueilli par la haute société française et salué par elle, dans un moment de noble réaction contre l'abaissement du long règne de Louis XV, comme le prince idéal que rêvait la philosophie du siècle, il s'est lié d'amitié avec plusieurs des femmes que leur naissance, leur esprit, leur ascendant moral, plaçaient à la tête des cercles voisins de la cour. Depuis son retour en Suède, il a engagé avec elles une active correspondance en vue d'une constante information. Après l'avoir instruit de ce qu'il recherchait si soigneusement, ces lettres, retrouvées dans les papiers mêmes de Gustave à Upsal et publiées ici pour la première fois, nous ont instruits à notre tour. On y a vu par des témoignages manifestes une louable agitation des esprits animant les hautes régions de la noblesse française, cette agitation engagée dans les voies nouvelles du libéralisme politique et dirigée, — ce que de rares exemples permettaient seulement de soupçonner naguère, — par plusieurs grandes dames de la fin du règne de Louis XV. La célèbre comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, dont le nom ne rappelait qu'une vie toute d'élégance et de fête, s'est montrée dans ces lettres profondément touchée des grands intérêts des peuples. En proie aux premières atteintes d'une mort prématurée, nous l'avons vue, sur son lit de souffrance, dicter à son amie Mme Feydeau de Mesmes, pour convaincre Gustave III, un mémoire contre l'absolutisme royal et en faveur des parlemens; le partage de la Pologne lui a arraché des larmes d'indignation et de désespoir. Les comtesses de Boufflers et de La Marck ont apparu sous des traits analogues dans leurs correspondances, également inédites, et l'on a pu voir avec un patriotique intérêt cet aspect nouveau s'ajouter à la physionomie de l'aristocratie française pendant le XVIIIe siècle.

C'est la comtesse de Boufflers qui nous offre, dans la collection des papiers d'Upsal, les premières informations sur le règne de Louis XVI. Elle écrit à Gustave III, deux mois à peine après la mort de Louis XV, une longue lettre où se reproduit, à propos des mêmes questions qui avaient tant agité les années précédentes, son infatigable ardeur politique, et où se montrent déjà les difficultés naissantes du nouveau règne. Après un rapide moment d'excessif enthousiasme, on accuse déjà Louis XVI parce qu'il n'a pas accompli d'un coup toutes les réformes :

« On avait écrit sur la statue de Henri IV : *Resurrexit*, dit Mme de Boufflers; on vient d'écrire ce même mot sur celle de Louis XV. On se plaint de quelques prodigalités; on accuse le retardement des réformes... La continuation de l'exil des magistrats est un sujet de mécontentement général parmi les gens de bien. On pense qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour finir le malheur de tant de familles qui souffrent sans l'avoir mérité. Plusieurs de ces gens-là ont déjà péri de chagrin, d'autres sont ruinés, tous sont privés de leurs charges et de leur état. On veut que M. de Maurepas rétablisse les choses sur l'ancien pied, sauf la réforme des abus, ou qu'il se retire. Votre majesté ne peut se représenter combien de vexations nous avons souffertes en si peu de temps, faute d'avoir un moyen de réclamation auprès du roi. Le souverain n'a que cette voie du parlement en France pour connaître la vérité et pour entendre quelques maximes saines quand tout ce qui l'entoure est corrompu par l'ignorance, la flatterie ou l'intérêt. Si, dans les provinces, la noblesse ou le peuple éprouvent quelque injustice de la part des intendans, à qui peuvent-ils se plaindre? Le contrôleur-général, qui veut de l'argent à toute force, devient partie dans l'affaire, et n'abandonnera pas ceux dont il a besoin. Des gentilshommes de Normandie, province qui, outre les droits naturels de tous les hommes, en a de plus particuliers à une forme de gouvernement constante et légale, ayant signé une requête respectueuse adressée au roi pour se plaindre d'impositions énormes et arbitraires, ont été poursuivis et emprisonnés. Une jeune fille de quinze ans, accusée d'avoir apporté la requête à Paris, a été mise à la Bastille sans femme pour la servir, quoiqu'elle fût malade. En un mot, sire, la France est détruite si l'administration présente subsiste; nous serons pis qu'en Turquie, où, en place des lois, il y a des usages qu'on respecte; notre inconstance naturelle ne nous a pas même laissé cette ressource... »

Cette dernière parole est grave; elle touche au vrai mal dont souffrait l'ancienne France et dont la France nouvelle n'a pas encore su se guérir, à cette centralisation excessive par laquelle le pouvoir a, depuis plusieurs siècles, absorbé dans notre pays, au profit de lois uniformes et abstraites, les forces indépendantes et vives de la coutume et de la tradition. Savoir distinguer ce péril au temps et dans la situation de Mme de Boufflers, c'était montrer un esprit sagace et politique. Dans ce qu'elle disait du parlement, Mme de Boufflers était l'interprète non pas seulement du prince de Conti, mais de l'opinion publique. Le parlement Maupeou était devenu l'objet de toutes les railleries; on disait, en faisant allusion à la somme payée par Beaumarchais : « Louis XV a exilé l'ancien parlement; quinze louis pourront bien faire chasser le nouveau. » On racontait qu'un plaideur, ayant à se rendre son rapporteur favorable, mais craignant de donner prise au grief de corruption, s'y était pris avec adresse. L'objet de son procès était une contestation de limites; le rapporteur refusait de l'entendre, lui disant qu'il

avait cent fois tort et que son affaire était détestable. « Monsieur, lui dit le plaideur, si vous m'accordez un seul moment d'attention, je vais vous convaincre qu'il n'est pas possible que j'aie tort. Voici ma terre et mon château (il en trace le dessin avec des pièces d'or et figure le château par une colonne de doubles louis). Ceci est mon parc, et voici un grand chemin (longue traînée d'or) qui conduit à un moulin (énorme pile). Là est un bras de rivière (il en fait le Pactole). Ici est la terre de mon voisin (nouveau groupe). Vous voyez clairement à cette heure combien je suis fondé dans mes titres; si vous le permettez, monsieur, je vous laisserai ce petit plan, afin que vous y réfléchissiez plus à loisir (1). » A ces récits, qu'enfantait la moquerie publique, ajoutez les chansons. Si Louis XVI n'avait détruit bientôt le malencontreux parlement créé en 1771, cette cour vénale eût succombé d'elle-même : c'était comme une première Bastille qui ne coûta guère à enlever.

Écrivant plus tard que la comtesse de Boufflers, c'est-à-dire après les deux premières années du règne et quand les difficultés commencent à s'accumuler, la comtesse Noailles de La Marck offre dans ses lettres à Gustave III un parfait contraste avec les pages qu'on vient de lire. Tandis que ces pages réclamaient avec une impérieuse ardeur des libertés ou des garanties nouvelles, Mme de La Marck nous rend un écho déjà attristé des murmures qui accueillent les réformes entreprises par le nouveau roi; elle nous montre le désarroi de l'opinion, inquiète et ne sachant où se prendre, et celui de la cour elle-même, profondément divisée.

« Nous sommes dans l'attente de six ou sept édits de M. Turgot et d'une douzaine d'ordonnances de M. de Saint-Germain, écrit-elle au milieu de 1776; il faut espérer que le bon tempérament de la France supportera sans périr tant d'opérations cruelles. M. de Saint-Germain est un pourfendeur qui va d'estoc et de taille; depuis Volland, nous n'avons rien vu de semblable... Tout va ici comme il plaît à Dieu; le bon sens, la droite raison, le bien public et le particulier sont inconnus; pourvu qu'on fasse des phrases, on est bon à tout... Un roi qui veut le bien, mais n'a ni la force ni les lumières pour y parvenir; un ministre qui était léger et faible à quarante ans, et que l'âge a encore énervé, qui fait les choses les plus étranges et qui se moque de tout; un M. de Saint-Germain qui a tout renversé et qui ôte à la noblesse toute émulation pour le seul état qu'elle peut embrasser; M. de Vergennes, qui est bon homme, que j'aime, mais dont le caractère faible et timide ne peut résister à M. de Maurepas; M. de Sartines, que j'aime encore, mais qui, ministre de la marine, ne connaît pas un bateau; enfin M. de Clugny, qui se charge du plus difficile de tous les départemens sans lumières propres pour s'y conduire : voilà, sire, où nous

(1) Correspondance du ministre de Saxe à Paris, 3 janvier 1774.

en sommes. La reine va sans cesse à Paris, à l'Opéra, à la comédie, fait des dettes, sollicite des procès, s'affuble de plumes et de pompons, et se moque de tout! »

Elle ajoute le 7 août 1777, et puis dans deux lettres d'octobre et novembre 1779 :

« .....Les nouvelles de notre pays sont tristes : enfance, faiblesse, inconséquence continuelle, nous changeons sans cesse, et toujours pour être plus mal que nous n'étions d'abord. Monsieur (1) et M. le comte d'Artois viennent de voyager dans nos provinces, mais comme ces gens-là voyagent, avec une dépense affreuse et la dévastation des postes et provinces, — n'en rapportant d'ailleurs qu'une graisse surprenante. Monsieur est devenu gros comme un tonneau; pour M. le comte d'Artois, il y met bon ordre par la vie qu'il mène. Necker a des vues politiques et veut le bien; reste à savoir s'il pourra nous le procurer. M. de Maurepas est plus léger que jamais.

« .....Monsieur est bien paresseux et bien gras; il serait à souhaiter qu'il prît un genre de vie plus analogue à son caractère : il veut faire le petit émoustillé, et cela ne lui va point... La cour est toujours la même : personne n'y va. Le roi et la reine vivent dans un très petit cercle de monde; on joue un jeu affreux, et le luxe monte toujours. Bientôt il n'y aura plus de riches que les artisans, et la noblesse deviendra pauvre. Le roi, la reine et la famille royale se portent bien; ils sont si jeunes et moi si vieille que je ne vais plus à la cour. Je n'ai conservé de relations qu'avec Monsieur, et votre majesté en devine aisément la raison. »

La comtesse de La Marck faisait allusion ici à l'utile liaison qu'elle avait su ménager entre le jeune roi de Suède et le comte de Provence. La correspondance du comte devait être fort précieuse pour Gustave III, non pas seulement par les informations toutes spéciales qu'elle pouvait contenir, mais à cause des rapports de familiarité qu'elle lui assurait avec un prince qui était encore l'héritier du trône; à défaut de l'amitié du roi lui-même, celle-ci n'était pas à dédaigner. Pour nous aussi, ce qui s'est conservé de cette correspondance dans les papiers d'Upsal est d'un véritable intérêt, parce qu'elle nous fait pénétrer dans l'intime voisinage du roi et de la reine, et nous découvre le futur Louis XVIII. Les lettres du comte de Provence ne sauraient toutefois être citées ici intégralement, car un verbiage insipide, composé de vaines formules de politesse, y occupe une place excessive; quelques lignes d'une première lettre en date du 21 janvier 1775 suffiront à marquer le ton général de ces pages. L'auteur s'est fait plus tard, comme on sait, une certaine réputation de bel esprit, et l'on a dit qu'il savait citer avec à-propos,

(1) On sait qu'il s'agit du comte de Provence, plus tard Louis XVIII.

pillant Quinault avant l'émigration et Horace après : on va voir qu'il eut de bonne heure en effet la manie des citations, ce qui était la preuve assurément d'une louable ambition d'esprit et d'une estime, peut-être intéressée, pour l'esprit des autres; mais il faut en tous cas que l'exil l'ait beaucoup instruit : on avait jusqu'à ce jour peu de documens du temps de sa jeunesse; en voici des plus concluans et des plus authentiques. S'adressant à un jeune roi étranger dans tout l'éclat d'une gloire récente, Monsieur n'aura eu aucune raison de négliger ici l'expression de sa pensée ou de dissimuler ses qualités d'esprit. Voyons par lui ce qu'était l'éducation de ces derniers princes de la branche aînée des Bourbons; voyons par d'incontestables témoignages comment les dynasties finissent.

« 21 janvier 1775. — Ce n'est pas sans quelque inquiétude que j'obéis aux mouvemens de mon cœur, secondés des ordres de Mme de La Marck, en prenant la plume pour rappeler au souvenir de votre majesté quelqu'un qui n'a eu le bonheur de la voir que deux fois, mais qui n'en est pas moins resté un de ses plus zélés admirateurs, j'ose dire plus, de ses plus tendres et de ses plus fidèles amis. *Cet homme-là, sire, c'est moi-même,* comme le disait jadis Marot à François Ier, le restaurateur en France des arts et des belles-lettres, comme Gustave III l'est en Suède du règne des lois et du véritable esprit patriotique. Oui, c'est moi qui ose me dire le plus tendre et le plus fidèle ami du vrai héros de notre siècle. Ce n'est point une flatterie que je vous dis là, c'est l'expression fidèle des sentimens dont je suis pénétré. Ce n'est cependant pas sans inquiétude que je vous fais cette déclaration, car vous est-il encore resté quelque idée de moi, ou, s'il vous en est resté, me trouvez-vous digne du nom de votre ami, que j'ose ici m'arroger?... Moi, l'ami de Gustave! Et qu'ai-je fait pour le mériter? Ah! ne me jugez pas selon mes mérites, et ne voyez en moi qu'un cœur vraiment dévoué. Une autre inquiétude vient me saisir. De quel droit, me direz-vous, vous avisez-vous, au bout de quatre années qu'on n'a pas plus entendu parler de vous que de Jean de Vert, de venir dire que vous m'admirez, que vous êtes mon fidèle ami, et cent autres balivernes dont je ne crois pas un mot? Écoutez ma défense. Étais-je assuré de ne pas vous déplaire? Même aujourd'hui, si je prends la liberté de vous écrire, ce n'est que depuis les assurances de Mme de La Marck que je ne vous déplairais pas. Que je la trouve heureuse de se pouvoir dire votre amie et d'être en relation avec vous! Ce n'est pas qu'elle ne mérite assurément ce bonheur par les qualités de son esprit et par celles de son cœur; mais qui pourrait ne pas envier son sort? J'ai encore une autre crainte, qui est de vous avoir fait une impertinence en commençant ma lettre *ex abrupto.*

« Si vous daignez me faire réponse, je vous supplie de me marquer si vous ordonnez que je vous écrive en cérémonie, ou si vous permettez que je me livre à l'effusion de mon cœur. Rassurez-moi aussi sur l'ennui qu'a dû vous causer une lettre si longue et si bête. Ah! si je n'avais pas eu peur d'abuser de vos momens, je vous en aurais dit bien plus long. Je vous

aurais demandé comment on fait pour être un héros comme vous; je vous aurais confié comment je fais pour être un homme très ordinaire... »

Une seconde lettre, en date du 12 juin 1775, après avoir renouvelé les fades hyperboles de la première, contient pourtant d'intéressantes informations sur l'état de la cour et des différens partis qui la divisent. Assurément Gustave III, en répondant au précédent message par une lettre arrivée à Paris le jour même du sacre de Louis XVI, mais qui nous manque, s'est empressé d'aller au fait par ses questions et de susciter d'utiles réponses. Monsieur lui écrit alors :

« ..... Ma position dans ce pays-ci est assez singulière. Je suis assez bien avec le roi, pas mal avec la reine; mais la cour est divisée en deux factions auxquelles je suis à peu près également suspect. La première, et celle qui inclinerait le plus volontiers vers moi, est celle de M. de Maurepas; mais, tout en me faisant les plus belles protestations du monde, actuellement qu'ils craignent l'autre faction, c'est eux qui m'ont empêché d'entrer au conseil, et s'ils prenaient tout à fait le dessus, ils essaieraient une seconde fois de me perdre. La seconde est celle de M. de Choiseul. Je ne sais si vous en connaissez le chef, mais il est impossible de se détester plus cordialement que nous le faisons. Ainsi, s'il prend l'avantage, je serai encore pis qu'avec les autres. Dans ces circonstances, vous jugerez aisément que j'ai besoin de la plus grande prudence, et si on voyait que nous commençons à nous écrire (ce qu'on sait bien que nous n'avons pas fait encore), de quelque circonspection que nous usassions, cela ne pourrait que faire un mauvais effet, non-seulement pour moi, ce qui ne me toucherait guère à ce prix, mais même pour vous, et c'est ce que je crains. Aussi je pense qu'il sera à propos de nous restreindre aux occasions moins fréquentes, mais plus sûres, que nous pourrons trouver... »

Ainsi engagée, la correspondance entre Gustave III et le comte de Provence devient toujours plus intime. Gustave témoigne du prix qu'il y attache en adressant des cadeaux au prince, qu'on voit s'enhardir et traiter bientôt à la fois la politique étrangère et la politique intérieure au point de vue des intérêts particuliers du roi de Suède.

« On m'avait dit il y a quelque temps, écrit-il le 29 mars 1777, une nouvelle qui m'avait fait grand plaisir pour vous, et dont par conséquent j'ai appris la fausseté avec un véritable chagrin. On disait que l'impératrice de Russie avait eu une attaque d'apoplexie. Si cela était, je vous assure que je serais délivré d'un furieux poids, car je crains toujours qu'elle ne vous tombe sur le corps, et dans les circonstances présentes je regarderais une telle invasion, quel qu'en fût le succès, comme funeste pour vous; car, outre que c'est une bien formidable puissance, la guerre étrangère

occasionne souvent des mouvemens intérieurs, et, comme je vous le mandais il y a quelque temps, *incedis per ignes suppositos cineri doloso...* Pour nous, notre position politique devient meilleure. L'Angleterre est trop occupée contre les insurgens pour qu'on puisse croire qu'elle ait envie de nous faire la guerre, et la mort du roi de Portugal, suivie de la disgrâce de M. de Pombal, fera vraisemblablement changer de système à la cour de Lisbonne; celle de Madrid n'entreprendra pas non plus une guerre où elle nous aurait vraisemblablement entraînés malgré nous. D'un autre côté, le voyage de l'empereur en France, qui est certain aujourd'hui, doit nous rassurer sur les projets contraires à nos intérêts qu'on lui prêtait aussi. Ce n'est pas, soit dit entre nous, que j'approuve infiniment notre alliance avec la maison d'Autriche : je pense au contraire que le cardinal de Richelieu avait grand'raison de vouloir abattre cette hydre; mais, dans les circonstances où nous sommes, je ne voudrais pas seulement que nous eussions querelle avec la république de Raguse. Notre militaire est dans un état très fâcheux par le mauvais succès des opérations de M. de Saint-Germain, et nos finances sont encore pis. Une guerre par là-dessus, nous serions perdus; j'espère que Dieu nous en préservera. — Après de si grands intérêts, oserai-je vous parler des miens? L'amitié m'y encourage. Je vous dirai donc que je continue à être assez tranquille du côté des tracasseries, mais je ne le suis que trop du côté des affaires, enrageant de tout mon cœur de l'inutilité dans laquelle on me laisse, mais prenant patience et vivant d'espoir. Adieu, mon cher ami; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. »

La situation du comte de Provence devint plus difficile encore lors de la première grossesse de la reine. Il s'en explique, avec un bon sens et une modération qu'il est juste de reconnaître, dans une nouvelle lettre à Gustave III, datée du 5 octobre 1778. De telles ouvertures, dont la sincérité paraît incontestable, sont les meilleurs témoignages de l'intimité qui régnait dans cette correspondance :

« Vous avez su, dit-il, le changement qui est arrivé dans ma fortune. Il n'en a produit aucun sur mon cœur ni sur le vôtre non plus, je m'en assure. Je puis vous dire actuellement comme Zamore :

Autrefois à tes pieds j'avais mis mon empire.

Vous étiez l'ami d'un homme qui pouvait un jour vous être utile par sa puissance : je n'ai plus à vous offrir qu'un cœur tendre et fidèle; mais c'est tout en amitié. Vous pourriez croire d'après ces paroles que je suis désolé de ce revers : je puis néanmoins vous assurer que non. J'y ai été sensible, je ne m'en cache pas; mais la raison, peut-être un peu de philosophie et la confiance en Dieu sont venues à mon secours, m'ont soutenu et m'ont fait prendre mon parti ce qui s'appelle en grand capitaine! Je me suis rendu maître de moi à l'extérieur fort vite, et j'ai toujours tenu la même conduite qu'avant, sans témoigner de joie, — ce qui aurait passé pour fausseté, et ce qui l'aurait été, car franchement, et vous pouvez aisément le

croire, je ne m'en sentais pas du tout, — ni de tristesse, qu'on aurait pu attribuer à la faiblesse d'âme. L'intérieur a été plus difficile à vaincre : il se soulève encore quelquefois; mais, à l'aide des trois secours dont je viens de vous parler, je le tiens du moins en respect, si je ne puis le soumettre entièrement. Je me suis fort bien aperçu que l'on cherchait à me pénétrer dans le commencement de la grossesse de la reine, et je l'ai évité avec soin. La seule réponse qu'on a pu tirer de moi a été celle-ci : j'étais vivement pressé de m'expliquer à ce sujet par une personne que je connais beaucoup et avec qui je suis en grande liaison de société, mais non pas d'intimité de confiance; je lui ai dit : *Deus dedit, Deus abstulit, fiat voluntas Domini,* et depuis ce temps je n'ai plus été questionné. A la vérité, il y a un an, j'aurais bien dit, comme Charles XII : *Deus dedit, diabolus non abstollet a me* (1). »

Quelque résignation qui paraisse dans ces lignes, il est évident qu'elle n'étouffe ni le regret ni sans doute un reste d'espoir. Le comte de Provence écrit bientôt après à Gustave : « Quand ma nièce (Marie-Thérèse, plus tard duchesse d'Angoulême) est venue au monde, j'ai été fort aise, j'en conviens (2). » Et il ajoute : « Ma belle-sœur a bien fait les choses cette fois-ci; mais il est à craindre que cela n'aille pas si bien une seconde fois. » En effet, la naissance d'un premier dauphin en 1781, celle d'un second en 1785, vinrent écarter le comte de Provence pour un temps d'un but vers lequel la fatalité devait le rejeter violemment plus tard. On comprend que, pendant ces premières vicissitudes, les pensées secrètes du prince et de son entourage aient prêté au soupçon, et nous trouvons dans ses lettres plus d'un indice de ces divisions sourdes qui, dès le commencement du règne, avaient assombri la cour de Versailles et créé particulièrement autour de Marie-Antoinette une dangereuse atmosphère de médisance, puis de haine et de calomnie.

Les correspondances que nous venons de citer, qu'elles émanent du beau-frère de la reine ou de la vieille comtesse de La Marck, sont loin d'être bienveillantes, comme on le voit, pour la famille royale; elles relèvent les fautes plus volontiers que les courageuses tentatives au milieu de circonstances toujours plus difficiles. Nous n'oserions pas affirmer qu'elles répondissent ainsi aux secrètes dispositions du roi de Suède; on a vu cependant que Gustave III ne se croyait pas engagé à l'égard de Louis XVI par les mêmes liens de respect qu'il avait acceptés envers Louis XV, et que la brillante dauphine lui avait fait jadis un assez froid accueil. Le seul comte de

(1) *Abstollet* n'est rien moins qu'un bel et bon barbarisme; mais jusqu'où la manie des citations, qui le posséda toujours, n'eût-elle pas entrainé l'auteur de ces lettres!

(2) Fort aise que ce ne fût pas un dauphin.

Creutz, ambassadeur de Suède à Paris depuis plus de dix ans déjà, écrivait au jour le jour, pour l'instruction du roi son maître, des dépêches exemptes de vaines accusations ou de réticences calculées. A tout prendre, c'est par lui que Gustave III était le mieux instruit. Le roi de Suède put avoir à certains momens des confidens plus intimes en vue d'informations toutes spéciales; il n'en connut pas de plus constamment attentif et zélé jusqu'à l'année 1783, où il rappela Creutz à Stockholm pour lui confier son ministère des affaires étrangères. Nous avons dans la correspondance du comte avant cette époque un tableau complet, animé, de toute la première moitié du règne de Louis XVI. Creutz connaît bien chez nous la cour et la ville; son apparente bonhomie, qui recouvre une finesse réelle, le fait partout accueillir. Bel esprit et poète, il traite d'égal à égal avec les gens de lettres; initié aux amitiés utiles que Gustave III entretient chez nous, il sert d'intermédiaire habituel entre le roi son maître et les comtesses de La Marck, de Boufflers, de Brionne, surveille la faveur de ces grandes dames auprès du roi et de la reine de France, auprès des princes ou des principaux ministres, et, suivant les alternatives de cette faveur, suscite ou retarde les messages particuliers de Stockholm. A l'égard de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Creutz est d'autant plus respectueux dans sa correspondance qu'il a réellement une certaine intelligence des difficultés au milieu desquelles le nouveau règne s'est ouvert, et même le sentiment d'un grand danger planant au-dessus de la situation générale. Il exprime les divers reproches qui lui semblent mérités; mais il se garde bien de passer sous silence les traits honorables d'une partie du règne, si pleine d'intentions généreuses et même d'énergiques réformes. Rien n'est plus touchant pour les époques solennelles que la lecture de telles dépêches, qu'on retrouve, après un siècle, chaudes encore de l'émotion du moment. Par les yeux d'un témoin oculaire et bien instruit, on voit chacun de ces jours écoulés apporter son tribut de réalités présentes au développement insensible de grands événemens dont on sait à l'avance la formidable issue. En vertu de cette prescience, on juge plus sûrement les actions humaines, et le sentiment de la pitié grandit à la vue de nobles efforts qui ne détourneront pas une destinée terrible.

« ..... Le roi observe la plus grande économie, écrit le comte de Creutz dès le 15 mai 1774. Il veut que la famille royale n'ait plus qu'une seule table, et l'on dit qu'il réformera le département des menus-plaisirs, auquel sont affectées des sommes énormes. Il réformera aussi deux équipages de chasse, celui du daim et celui du sanglier, ce qui surprend d'autant plus

que c'était son unique passe-temps. Il ne pourra plus chasser que certains jours dans la semaine... Il a ordonné d'ouvrir la porte du bois de Boulogne, contre l'usage ordinaire, et il y fait des promenades à pied, entouré de tout le peuple de Paris, qui ne se lasse point d'y accourir, de le voir et de le bénir. — Le duc de Noailles a voulu se retirer en disant qu'il était trop vieux pour bien remplir les fonctions de sa charge. Le roi lui a dit : « Votre fils les fera pour vous, mais vous ne me quitterez pas; j'ai besoin d'être entouré d'honnêtes gens qui aient le courage de m'avertir de mon devoir. » Cela est d'autant plus beau que le duc de Noailles est connu pour avoir souvent poussé la franchise avec le feu roi jusqu'à la brusquerie. Cette réponse du roi toucha si fort le duc qu'il fondit en larmes et lui dit: « Je ne vous quitterai pas tant que j'aurai un souffle. » — Le roi a dressé une liste de tous les plus honnêtes gens de son royaume, et il l'a toujours sous les yeux pour les choix qu'il doit faire. Il se barricade d'honnêtes gens. — Le roi travaille beaucoup; il s'enferme tous les jours pour parcourir des papiers que le feu dauphin son père lui a laissés, et dans lesquels il a traité toutes les matières relatives au gouvernement. Jeudi dernier il a travaillé onze heures, hier et avant-hier huit heures. A chaque travail de M. de Vergennes, il garde les papiers de son portefeuille, les parcourt, y fait ses observations, et les lui renvoie le lendemain. M. de Vergennes me montra un paquet de plus de soixante lettres que le roi lui avait écrites toutes de sa main. — Comme le roi s'occupe infiniment de la réforme des mœurs, il a voulu sévir contre ceux dont la conduite donne le plus de scandale; mais M. de Maurepas lui a représenté que les princes ne peuvent rien pour cela que par leur exemple et par la sage répartition de leurs faveurs. Il s'est rendu à ce raisonnement. Déjà les fils du comte de Noailles, ceux du duc de Coigny, MM. de La Fayette et de Grammont, se font remarquer par leurs mœurs et leurs connaissances; la jeune noblesse française commence à prendre un esprit tout différent de celui qui régnait il y a quelques années. »

Creutz attribue tout d'abord à l'influence de la reine le rappel de Choiseul, naguère exilé à Chanteloup, et qui reparaît à la cour. C'était une grande question pour Gustave III de savoir si cet homme d'état, qui l'avait jadis encouragé à faire sa fameuse révolution, reviendrait au pouvoir; aussi l'ambassadeur recueillait-il avec grand soin tous les bruits relatifs à cette affaire. Dans ses premières dépêches, il croit que Mme de Marsan, à la tête de ce qu'on nomme le parti des dévots, parviendra à tenir l'ancien ministre éloigné : Louis XVI lui paraît prêter l'oreille aux calomnies de ce parti, qui ne craint pas d'attribuer à de criminelles instigations de Choiseul la mort du dauphin, père du roi; mais enfin la reine, de qui l'ancien ministre de Louis XV a fait le mariage avant de succomber devant les créatures de Mme Du Barry, l'emporte auprès du roi, et la fin de l'exil de Choiseul est un commencement d'apparent triomphe pour Marie-Antoinette.

« 16 juin 1774. — M. le duc de Choiseul est arrivé dimanche soir à Paris. Le lendemain, il a été à la Muette, où il a été reçu du roi médiocrement. Ce prince ne lui a qu'une seule fois adressé la parole, pour lui dire « qu'il avait perdu ses cheveux. » La reine lui a fait un accueil flatteur en lui disant : « Je suis bien aise de m'acquitter envers vous d'une des obligations que je vous ai ; je vous dois mon bonheur, et je m'estime heureuse d'avoir pu contribuer à votre retour. » M. de Choiseul a lieu d'être content. Le peuple a environné son hôtel lorsqu'il arrivait, et l'a reçu avec des applaudissemens et des transports. Tous les princes du sang, tous les ambassadeurs, tous les grands ont été le voir. Son retour d'exil ressemble à un triomphe ; toute la noblesse, les anciens magistrats et le peuple sont pour lui. Toutes les femmes de la cour, excepté Mme de Marsan, travaillent en sa faveur auprès de la reine. Mme de Brionne surtout est le point de réunion de tous ses amis ; il en est toujours très amoureux, et, pendant les deux fois vingt-quatre heures qu'il est resté à Paris, il n'a soupé que chez elle. La princesse de Beauvau a beaucoup engagé aussi la reine dans ses démarches en faveur de M. de Choiseul ; aussi lui ai-je écrit, au sujet de ce retour, un billet dont elle a été infiniment flattée : elle m'a fait une réponse charmante. Votre majesté étant en commerce épistolaire avec Mme de Brionne, une lettre de compliment de sa part ferait un effet merveilleux. — L'abbé de Vermont est le seul homme jusqu'ici qui ait toute la confiance de la reine. Elle vient de lui procurer les entrées de la chambre du roi, ce qui, pour un homme de son état, est une distinction extraordinaire. Cet abbé doit tout à l'archevêque de Toulouse, et ce prélat, ami intime de M. le duc de Choiseul, aspire à entrer dans le ministère ; il est certain qu'il a montré de grands talens dans toutes les occasions : aucune administration n'est aussi parfaite que celle du Languedoc, et c'est lui qui a rédigé tous les projets que les états de cette province ont adoptés depuis dix ans. »

On voit avec quelle attention dévouée le comte de Creutz signale au roi son maître les différentes perspectives qui peuvent servir pour son crédit à la cour de Versailles, et comment il l'invite à se tenir prêt pour chacune d'elles. Gustave ne dédaigne pas ses avis ; il envoie les lettres demandées, et Creutz dit dans une dépêche peu de temps après : « Les différens messages de votre majesté seront remis ou en mains propres, ou par des mains sûres. C'est une chose admirable que votre majesté ait daigné écrire à M. de Choiseul et à Mme de Brionne. Cela fera un excellent effet et préparera bien les esprits dans le cas où quelques changemens surviendraient dans le ministère. » Gustave se montre même tout disposé, si la reine paraît prendre du crédit, à lui écrire pour la disposer en sa faveur ; mais Creutz modère son empressement. « Cela serait su, dit-il, et passerait pour une intrigue. Quoique cette reine se conduise bien, elle est jeune et femme, et par conséquent indiscrète. Le vrai moyen d'entretenir ses bonnes dispositions serait que votre majesté,

dans ses lettres à Mme de La Marck et à Mme de Boufflers envoyées par la poste ordinaire, dît des choses flatteuses de la reine et du roi de France, cela naturellement, sans avoir l'air de vouloir qu'elles fussent montrées. Ces dames les feront toujours voir à la reine, et le roi, qui a le secret de toutes les lettres écrites par la poste, en sera flatté (1). »

Le crédit de Marie-Antoinette n'alla pas, il est vrai, jusqu'à faire remonter Choiseul au pouvoir après l'avoir tiré de son exil; mais le mouvement dont elle avait ainsi donné le signal, et qui était conforme aux tendances de l'opinion, devait du moins amener une autre satisfaction fort désirée, le rétablissement des anciens parlemens, brisés en janvier 1771. L'antique institution, un peu modifiée, revit le jour dans le fameux lit de justice du 2 novembre 1774.

« Le roi, dit Creutz, a prononcé son discours d'une voix énergique et haute, appuyant sur les finales et donnant de l'expression à chaque phrase. La fermeté de ce discours a imposé à tout le monde, et la force avec laquelle il a appuyé sur l'endroit où il menaçait le parlement de toute sa disgrâce en cas de désobéissance a produit le plus grand effet. Il a composé lui-même cette harangue, disant qu'il voulait suivre l'exemple de votre majesté... Quand l'avocat-général, prenant à son tour la parole, a prononcé le nom d'états-généraux, le roi a levé la tête et lancé sur lui un regard foudroyant... Si votre majesté, dans une apostille ostensible, daignait applaudir à tout ceci et dire quelque chose de flatteur pour M. le comte de Maurepas et pour le roi de France, cela produirait le meilleur effet. J'ose même dire que cela devient d'autant plus nécessaire qu'on sait que votre majesté a désapprouvé l'idée de faire revenir le parlement; les dangers qu'elle redoutait se trouvant éloignés par l'organisation nouvelle, elle peut, sans se contredire, relever par son suffrage une opération qui, en rétablissant la confiance et la tranquillité dans le royaume, met le roi de France en état de se faire respecter au dehors et de seconder plus efficacement ses alliés. »

La correspondance de Creutz atteste ainsi à chaque pas que le roi de Suède, non content de suivre avec une attention vigilante les diverses réformes qui signalaient le commencement du règne de Louis XVI, y intervenait même, et indiscrètement sans doute. Gustave ne se bornait pas à donner des conseils; lorsque des émeutes avaient éclaté dans Paris et l'Ile-de-France à la suite des premières mesures de Turgot proclamant la liberté des grains, il avait envoyé au comte d'Usson, notre ambassadeur à Stockholm, un billet écrit à

(1) Creutz savait fort bien, en certaines occasions, soustraire les messages des dames de la cour à l'indiscrétion des postes : « J'ai là, écrit-il le 10 mars 1777, des lettres de Mmes de La Marck, de Brionne et de Boufflers. M. de Klingspor coudra ce paquet dans la doublure de son habit. »

la hâte pour lui demander des détails et lui exprimer sa sympathie. « Il est bien étonnant, disait-il, qu'un pareil événement puisse arriver sous le règne d'un prince tel que la France n'en a pas eu depuis Henri IV... O temps, ô mœurs! » Et il avait fait expédier pour Rouen dix mille sacs de seigle qu'il offrait à Louis XVI : curieux témoignage d'un penchant, que nous signalions tout à l'heure, à affecter désormais envers nous une allure de supériorité protectrice, et premier présage du rôle que Gustave devait jouer à la fin de sa vie en essayant de se placer à la tête de la contre-révolution européenne.

Le comte de Creutz n'eût accompli que la moitié de sa tâche s'il n'eût ajouté au récit des essais de réformes politiques ou sociales le tableau que nous n'avons pas besoin de reproduire, tant il est connu d'ailleurs, des fêtes et des plaisirs qui se multipliaient avec un nouvel essor à la cour ou dans les hauts rangs de la société française. Fêtes et réformes répondaient également, nous l'avons dit, aux ardentes aspirations de ce temps, et l'avénement d'une jeune cour après un si long règne avait encore excité le goût du plaisir. Naturellement le nom de la reine est bien souvent prononcé dans les rapports des ambassadeurs qui rendent compte des amusemens de Versailles; mais leurs correspondances (nous en avons examiné plusieurs) témoignent du peu de fondemens solides que le train de la cour pouvait offrir aux accusateurs de Marie-Antoinette. A vrai dire, la récente publication de M. Arneth, de Vienne, qui donne la correspondance entre elle et sa mère, est encore ce qui la charge le plus, mais sans une réelle gravité. Mariée à quatorze ans et demi à un prince de vingt ans fort incapable d'achever son éducation, la dauphine passe subitement, de la douce condition que la simplicité des mœurs germaniques faisait à sa rieuse enfance, dans l'atmosphère que la corruption des dernières années de Louis XV a empoisonnée; sa tenue est parfaite cependant, — malgré les conseils assidus, nous ne voulons pas dire intéressés, de sa mère, — envers la Du Barry, dont elle subit le contact et la vue avec dégoût. Reine à dix-huit ans et n'ayant toujours d'autre guide que l'impératrice, qui est loin d'elle, trop longtemps privée des impérieux et salutaires devoirs de la maternité ainsi que de la dignité qu'ils confèrent, trouvant dans la famille nouvelle qui l'entoure les piéges les plus cachés et qu'elle pouvait le moins soupçonner ou reconnaître, quoi d'étonnant et quoi de scandaleux si elle a voulu se soustraire à l'odieuse étiquette jusqu'à paraître à mesdames tantes, filles de Louis XV, ou même à l'excellente, mais rigide Mme de Noailles, insubordonnée et légère?

Les dépêches de Creutz, dans ces premières années du moins, ne

lui reprochent que d'inoffensives légèretés. Une fois, charmée du danseur Pick qu'elle a vu dans une représentation de l'Opéra, elle veut qu'il paraisse devant le roi à Trianon. Pick, engagé à Venise, est à la fin de son congé et n'a que le temps de retourner à son poste; cependant la reine s'oppose à son départ. En vain l'ambassadeur vénitien, Mocenigo, le réclame; il n'obtient qu'un mot assez leste de l'intendant des menus-plaisirs (1). Cela fit grand bruit à la cour, il est vrai, mais ne nous brouilla pas avec la république. Une autre fois Marie-Antoinette met son approbation au bas d'une pétition ridicule que les jeunes cavaliers de la cour lui adressent pour obtenir de pouvoir paraître aux bals de la reine avec des plumes au chapeau. « C'est avec une plume que nous demandons des plumes à votre majesté, et, si elle daigne exaucer nos vœux, cette même plume nous servira, tant que nos doigts la pourront soutenir, à célébrer la bienveillance de votre majesté. » Ces belles choses, écrites peut-être avec une intention de parodie, sont signées : de La Marck, Coigny l'aîné, Étienne de Durfort, La Fayette, Ségur l'aîné, comte de Provence, Noailles de Poix, Coigny cadet, Dillon, Noailles et comte d'Artois (2). On a peine à imaginer la futilité dont de pareilles pièces témoignent; on voit par là quel était alors l'entourage de Marie-Antoinette, et l'on accuse moins, après les avoir lues, une reine de vingt ans, mal préparée à deviner les périls et à les fuir, que le malheur d'une époque fatale, assez éclairée pour apercevoir les fautes dont elle avait hérité, pour en réclamer le redressement, et en même temps assez aveugle pour tout sacrifier, ce semble, à une incroyable recherche du plaisir. Quant à Gustave III, la physionomie de Versailles se résumait pour lui dans ces deux traits : il voyait un roi jeune et honnête, après avoir donné le signal des réformes, compromettre par de fâcheux retours le mérite de sa propre initiative, et une reine brillante, alors qu'elle rendait à la plus illustre des cours son ancien éclat, faire naître à son insu mille inimitiés autour d'elle. Également avide, lui aussi, de plaisirs et de réformes, il prétendait, en évitant de telles fautes et de tels dangers, acquérir cette double gloire d'un prince à la fois réformateur et initiateur de son peuple aux délicatesses de la civilisation la plus avancée. Il ne se doutait pas qu'une fois engagé dans les mêmes voies, il serait entraîné, lui aussi, vers de pareils abîmes.

(1) Dépêche du ministre de Saxe à Paris, 27 septembre 1776.
(2) Même correspondance, 19 janvier 1775.

II.

Gustave III avait pris dès son avénement l'initiative des réformes libérales. Le lendemain même de son coup d'état, il abolissait la torture, dont la cruelle pratique avait été récemment renouvelée en Suède pendant la période d'anarchie et de déchiremens politiques à laquelle son règne avait mis fin. Il est clair que le souvenir de Calas et de Labarre dictait à Gustave cette première mesure, et il avait sans aucun doute présens à la mémoire les éloquens plaidoyers de Voltaire autant que les récens excès des factions suédoises. En tout cas, il devançait ainsi la France elle-même dans la voie des changemens nécessaires, car la question dite préparatoire, qu'on appliquait à l'accusé pour lui arracher l'aveu de son crime, ne devait être abolie chez nous qu'en 1780, et la question préalable, qui venait après la condamnation pour obtenir la révélation des complices, devait subsister jusqu'en 1789. Ce fut de Voltaire encore que Gustave III se montra l'élève quand il proclama la liberté de la presse. Le roi de Danemark, Christian VII, l'avait accordée dans ses états dès l'année 1771, et avait reçu de Ferney, à cette occasion, une épître où était à bon droit signalé le contraste de cette concession intelligente avec l'asservissement où la presse était encore retenue chez nous :

> Je me jette à tes pieds au nom du genre humain.
> Il parle par ma voix, il bénit ta clémence.
> Tu rends ses droits à l'homme et tu permets qu'on pense.
> . . . . . .
> Ailleurs on a coupé les ailes à Pégase.
> Dans Paris quelquefois, un commis à la phrase
> Me dit : A mon bureau venez vous adresser;
> Sans l'agrément du roi vous ne pouvez penser.
> Pour avoir de l'esprit, allez à la police !

L'hommage que Christian VII avait obtenu, Gustave III voulut aussi le mériter. Il renouvela, en y apportant quelques modifications, la loi suédoise de 1766, favorable en effet à la presse, et appuya cette démarche d'une déclaration quelque peu fastueuse qui figure dans le recueil de ses œuvres sous ce titre : *Modeste opinion du roi sur la liberté de la presse;* il n'omit pas surtout d'envoyer ce factum à Voltaire. Il y était dit : « La forme constitutionnelle de notre gouvernement est fondée sur la liberté de penser, de parler et d'écrire, pourvu que cette liberté ne porte pas atteinte à la tranquillité et à la dignité du royaume... Il faut que la liberté de la presse, maintenue et protégée, serve à éclairer les peuples sur leurs véritables

intérêts et à découvrir au souverain l'opinion des peuples. Si la liberté de la presse eût éclairé Charles XII sur sa vraie gloire, il eût mieux aimé gouverner un peuple heureux que de régner sur des états vastes, mais déserts. La liberté de la presse n'existait pas en Angleterre quand Charles Ier porta sa tête sur l'échafaud. » De telles paroles sur les lèvres de Gustave III étaient hardies, mais précisément trop hardies sans doute pour devenir autre chose qu'un brillant programme de libéralisme politique.

Disciple des économistes aussi bien que de Voltaire, Gustave III s'était encore engagé dès son avénement à favoriser l'agriculture et le commerce. Il crut leur donner un nouvel essor en créant, le jour même de son couronnement à Stockholm, un ordre de chevalerie qu'il désigna du nom de *Vasa*, soit en souvenir du héros à la descendance duquel la nouvelle famille royale se rattachait, soit parce que le mot *vasa* signifie en suédois une gerbe de blé, et que ce symbole, faisant partie de l'ancienne armoirie royale, devenait facilement le significatif emblème de l'ordre nouveau. Il était dit dans les statuts, les mêmes qui sont encore aujourd'hui en vigueur sans être rigoureusement observés, qu'on ne nommerait dans cet ordre que des personnes ayant rendu de signalés services, soit par leurs écrits, soit par leur pratique, dans le domaine de l'agriculture, de la métallurgie, du commerce ou des arts. Gustave était en cela d'accord avec les maximes du XVIIIe siècle, et son institution fut fort admirée; nous en avons le témoignage dans un petit poème composé en Suède à cette occasion par un Italien nommé Michelessi. Sous le singulier vêtement d'un langage moitié mythologique, moitié technique, ce dithyrambe nous donne un curieux tableau de l'ardeur dont, au commencement du règne de Gustave III, la Suède était animée :

« Viens, Agriculture, déesse couronnée de fleurs et d'épis. Que Flore t'accompagne, Flore, l'amie de Linné, qui enrichit sa parure des fleurs d'Amérique cueillies à Upsal! Sans toi, l'astre du jour n'éclairerait pas le château élevé dans cette île fortunée (Drottningholm) où Ulrique (mère de Gustave) cultive l'arbre qui nourrit le bombyx. Ses fils déliés, nouvelle production de la Suède, deviennent sous la blanche main de Sophie (sœur du roi) ces nœuds élégans, ornemens de l'épée de son frère. De toi, divine Agriculture, est né le Commerce, frère de la Bonne Foi; déjà il enrichit Gothenbourg de ses dons... Le Wener et le Wetter lèvent tous deux du fond des eaux leurs têtes couronnées d'algues; ils attendent le jour prochain qui réunira leurs bras divisés. La nature les a séparés, elle a mis entre eux de vastes terres, elle leur a opposé des rochers escarpés; mais que ne peut l'art des Suédois? Trolhætta, ce second Athos, verra avec effroi des vaisseaux naviguer à travers les rochers, sur le sommet escarpé des

montagnes; Wener lui-même, dont le roc est le plus dur, brisera avec fureur dans le flanc de la montagne le trident destructeur que Neptune lui a prêté... Des Chalybes endurcis fouillent les veines cachées du fer; l'air et le feu tout-puissant le rendent liquide; il s'échappe en mugissant des fournaises suédoises, semblable à ces torrens que Vésuve vomit de sa bouche enflammée. Paraissez, Chalybes! venez, revêtus de cet antique habit sous lequel Gustave Vasa erra dans vos forêts... Chalybes amis des ténèbres! demandez à la terre dans quels replis elle renferme le bronze le plus dur, celui que le temps ne dévore point; le ciel l'a créé pour que vous en fassiez l'effigie de Gustave. Portez-le au Lysippe français (1). Meyer, dont l'art commande à l'air et au feu, le coulera et le versera pour lui. Qu'on place entre les deux Gustave la chère effigie du troisième. — Beaux-Arts, rangez-vous autour de son trône. Si vous ne pouvez crayonner la beauté de son âme, imitez du moins la douceur de ses traits, la sérénité de son front, rendez le vif et brillant éclat de ses yeux, semblables à ceux de sa mère. — Apportez, aimable Architecture, le plan qui doit embellir Haga, retraite que Gustave s'est choisie... »

Nous n'achèverons pas la citation; toute part faite à la boursouflure italienne et à l'abus des réminiscences classiques, ce brillant programme atteste que la Suède se ranimait après sa période de guerres civiles, et que le nouveau règne avait trouvé dans les aspirations contemporaines de quoi s'inaugurer sous d'heureux auspices. Un des premiers étrangers qui reçurent la décoration du nouvel ordre de Vasa fut naturellement le marquis de Mirabeau, l'*ami des hommes*, celui que Grimm appelle, à cause de ses bons dîners, l'amphitryon ou le premier maître d'hôtel de nos économistes. Il remercia le roi de Suède en fêtant le jour de sa naissance par un repas solennel auquel tous les initiés assistèrent « avec beaucoup de dévotion »; le révérend père Le Blanc, un minime conventuel qui était fort à la mode, composa, dit la *Correspondance*, des cantiques pour cette cérémonie.

Mais c'est de Jean-Jacques en particulier que Gustave III fut l'écho, lorsqu'un jour il s'avisa de décréter un costume national. Arrêter les progrès du luxe et ruiner pour toujours l'empire de la mode en imposant aux divers ordres de la nation des vêtemens uniformes, à la fois gracieux et sévères, se prêtant au développement libre du corps au lieu de l'emprisonner et de l'altérer, régler tout cela de par la loi, — absolument comme, dans Salente, Idoménée, sur le conseil du trop sage Mentor, devait séparer les différentes classes de ses sujets par des vêtemens de laine que distinguaient seules des bandes de diverses couleurs : verte, rouge

(1) Le statuaire Pierre Larchevêque, élève de Bouchardon, et qui resta vingt ans — de 1755 à 1777 — au service de la Suède.

pâle, gris perle et jaune aurore, — c'était une rêverie si bien dans l'esprit du XVIIIe siècle, qu'on voit en même temps plusieurs des souverains de l'Europe contemporaine tenter sérieusement de la mettre en pratique. Catherine II l'essaya en Russie. De même que Pierre le Grand, après avoir appris à ses sujets, non sans de longs efforts, à se couper la barbe, leur avait fait adopter le costume européen, Catherine imagina, elle, d'introduire un habit national. Quelques-uns de ses favoris, les princes Orlof et Potemkin, le portèrent, mais ne prêtèrent qu'à rire par cette complaisance et ne trouvèrent pas d'imitateurs. Catherine se le tint pour dit. Son échec même stimula pourtant Gustave III. En vain Catherine, promptement revenue à la raison, lui affirmait-elle qu'on ne changeait pas les mœurs d'un peuple aussi facilement que ses lois : il répondit, avec cette bonne opinion de lui-même que lui avaient donnée ses premiers succès, que rien n'était impossible à un prince aimé de ses peuples, et il promit, comme par une sorte de gageure, de faire réussir en Suède une pareille entreprise. Il se mit à l'œuvre en effet, conçut et dessina lui-même le nouvel habillement national, et ne manqua pas de seconder par un écrit public, lu d'abord devant les sénateurs suédois, la propagande qu'il voulait faire réussir. A partir du 28 avril 1778, jour de la fête annuelle de l'ordre des Séraphins, nul ne dut paraître à la cour sans être revêtu du costume nouveau (1). Ces inventions bizarres échouèrent heureusement, malgré la soumission momentanée de la cour, contre le goût public et l'opinion. De France tout d'abord vinrent une foule de critiques. La fidèle comtesse de La Marck, qui ne craignait pas de parler sincèrement à Gustave III, lui écrivit de façon à le décourager.

« En vérité, disait-elle, je ne puis voir aucun bénéfice à ce qu'on porte un petit manteau au lieu de l'habit reçu dans toute l'Europe, excepté en Turquie, un pourpoint au lieu d'une veste, une cravate au lieu d'un jabot. Je reste persuadée que votre majesté ne persistera pas à changer le costume, et qu'elle veut se distinguer par une conduite sage et raisonnable, non par une futilité telle que celle qu'on lui suppose. Je dois au profond dévouement que j'ai pour elle de lui dire que notre jeune reine s'est per-

(1) Le chargé d'affaires de France le décrit ainsi dans ses dépêches : « pour les hommes, une sorte de veste avec un gilet et des culottes plus longues et plus larges que celles d'à présent, telles à peu près qu'on les portait en France sous Louis XIII; pardessus la veste, un manteau de la même longueur que celui de nos abbés, mais qui couvrira les épaules; chapeau rond, avec rubans et plumes; souliers attachés par des rosettes de rubans. Les personnes de la cour pourront doubler et border ces vêtemens de drap noir avec du satin couleur de feu; mais ces couleurs seront interdites à tout ce qui n'est pas gentilhomme. Pour les femmes, le nouveau costume consistera en une sorte de polonaise entièrement noire, ainsi que la jupe, et sans paniers... »

mis de faire des plaisanteries à ce sujet, et qu'ici tout le monde s'occupe dans le même sens de ce grand changement des modes suédoises. »

Creutz, lui aussi, avait commencé par de pareils témoignages; mais, si Gustave III persistait, il n'avait plus de scrupules et ne demandait pas mieux que d'admirer. Peut-être même était-ce pour flatter le roi son maître qu'il lui avait transmis en 1775 la nouvelle d'un projet analogue, adopté, disait-il, par la cour de France. « La plupart des jeunes gens qui vont au bal de la reine, écrit-il au mois de janvier de cette année, seront en habit de novices de l'ordre, qui est l'habillement de Henri III. Si cet habit réussit, on en fera désormais l'habit de cour, et peu à peu il deviendra celui de la nation. » Et en novembre de la même année : « Le roi pense à nous donner ici un habillement national plus analogue au climat. Cela pourra arrêter le luxe et détruire la frivolité. » Ce qui était vrai, c'est que la reine essayait de bannir ce qu'il y avait de plus gênant dans les costumes de cour, et que, d'autre part, l'esprit du XVIIIe siècle commençait à ne plus respecter les distinctions traditionnelles des classes sociales; on peut lire dans les mémoires de Mme d'Oberkirch comment dès 1784 la noblesse, quittant l'épée, se dépouilla ainsi d'un de ses premiers priviléges : la mode servait d'organe à l'opinion, et il n'y avait pas besoin de Versailles pour ce changement. Quoi qu'il en soit du prétendu projet de la cour de France, Gustave III fut le seul qui persista dans son entreprise; ses favoris portèrent en quelques rares occasions l'habit officiel, mais ce fut tout, et il en fut réduit à réserver pour ses voyages à l'étranger ce prétendu costume national qui fit l'étonnement des cours qu'il visita.

Là où Gustave III se montra le mieux inspiré par la philosophie du XVIIIe siècle, ce fut lorsqu'il décida par ses conseils répétés la diète suédoise de 1778 à proclamer la liberté des cultes, qu'il confirma lui-même par une loi du mois de janvier 1779 et surtout par l'édit royal du 24 janvier 1781. Il n'y avait eu jusqu'alors à Stockholm d'autre chapelle catholique que celles de quelques ambassadeurs dont les aumôniers tenaient leurs pouvoirs d'un comte de Gondola, évêque *in partibus* de Tempé, vicaire apostolique pour le nord, et qui résidait à Vienne. Désormais, à la suite d'une convention avec Rome, un certain abbé Oster, directement institué par le saint-siége, vint s'établir en Suède. Une commission était en même temps nommée par le gouvernement suédois pour préparer une meilleure traduction de la Bible. Cependant l'Allemagne, la Suisse, la France, avaient encore des persécutions religieuses et l'Espagne des auto-da-fé; aussi l'Europe ne lut-elle pas sans surprise l'édit

de Gustave III, la lettre de remercîmens adressée par le souverain pontife à ce roi hérétique, et la réponse latine que celui-ci publia.

Une habile réforme financière en 1773, puis une série d'utiles mesures législatives et administratives achevèrent de signaler heureusement la première moitié du règne de Gustave III. La vénalité de la justice, fléau qui s'était accru pendant la période des troubles civils, fut réprimée avec une sévérité rigoureuse; mais les lois pénales furent d'ailleurs adoucies. La disette et les maladies venaient de décimer les campagnes : Gustave fit faire par les gouverneurs des provinces des distributions de blé gratuites et construisit des greniers; on interdit la mendicité et l'on fonda des établissemens de travail. Les maisons d'orphelins et les hôpitaux, confiés à l'inspection de deux chevaliers de l'ordre suprême des Séraphins, furent surveillés avec une patriotique sollicitude. Pour favoriser l'accroissement de la population, l'on affranchit de toute imposition personnelle les paysans, les journaliers, les manœuvres et les anciens soldats de terre ou de mer ayant au moins quatre enfans. Les nombreux domaines de la couronne furent affermés à bon compte et pour de longs termes; une commission d'agriculture dut s'enquérir des ressources de chaque province et aviser aux moyens de les augmenter; l'abolition de plusieurs fêtes ajouta jusqu'à vingt-deux journées à la somme du travail annuel; enfin le commerce des grains fut déclaré libre. La création d'une compagnie pour la pêche de la baleine et celle de ports francs sur les côtes de Suède encouragèrent le commerce et la marine. Une meilleure exploitation des mines doubla leurs produits; on commença de travailler en Suède le métal brut, qui jusqu'alors avait été façonné à l'étranger, et des ouvriers attirés des différens pays de l'Europe vinrent apporter divers perfectionnemens aux manufactures de fer ou d'acier. Certaines branches de l'industrie suédoise se développèrent même pendant la première partie du règne de Gustave III jusqu'au point d'exciter les inquiétudes des fabricans français.

Nous rencontrons à ce sujet dans les correspondances diplomatiques un curieux épisode qui intéresse l'histoire si peu connue de notre industrie à la veille de la révolution, et qui montre de quelles précautions jalouses elle croyait alors devoir s'entourer. Dès le commencement du siècle, un habile industriel suédois, Jonas Alströmer, avait fondé dans la petite ville d'Alingsos, près de Gothenbourg, plusieurs sortes de filatures. Ses établissemens ayant prospéré, un d'eux fut transporté, vers le commencement du règne de Gustave III, dans un faubourg de Stockholm; c'était une manufacture de bas de soie, qui prit bientôt, dans ces nouvelles circonstances, une extension menaçante pour notre fabrique de Lyon.

Les plaintes redoublèrent en France quand on apprit que l'établissement suédois avait embauché des ouvriers du Languedoc, dont quelques-uns avaient même transporté leurs métiers à Stockholm. Le gouvernement s'émut d'une telle infraction aux lois sévères qui régissaient l'industrie, et, sur la plainte de l'intendant du Languedoc, le contrôleur-général écrivit en 1785 à l'ambassadeur de France auprès de la cour de Suède pour qu'il s'efforçât de faire rentrer dans leur pays deux ouvriers français que les dénonciations lui avaient désignés. Les nombreuses dépêches écrites pendant plus de deux années à ce sujet montrent de quelle importance pouvait être alors une telle affaire, quelle crainte inspirait à ceux qu'on appelait des transfuges leur « crime » découvert, quel intérêt cependant il y avait du côté de la France à leur promettre leur grâce, afin de les enlever à la concurrence d'un marché étranger, et quel secret enfin notre ambassadeur devait garder en face du gouvernement suédois pour conduire à bonne fin cette grave négociation.

Gustave n'aspirait pas seulement au renom d'un roi libéral envers ses peuples; il ambitionnait aussi celui de protecteur des lettres et des arts. Ce titre figurait dans le programme tracé par le XVIIIe siècle aux souverains, et ce n'est qu'être juste envers Gustave III que de reconnaître la parfaite conformité de cette convenance politique avec son propre penchant. Il respectait et aimait les choses de l'esprit. Ayant lui-même voulu payer d'exemple, il figure parmi les écrivains distingués de la Suède; et il a été compté de son temps au nombre des souverains lettrés de l'Europe. Bien plus, nous devons réserver à Gustave une place dans l'intéressante galerie de la littérature française à l'étranger : il a écrit dans notre langue au moins autant que dans la sienne, et si, dans le recueil fort incomplet de ses œuvres imprimées, ses discours politiques et académiques, avec la plus grande partie de son théâtre, se lisent dans l'idiome national, ce n'est pas le cas pour la plus grande partie de sa correspondance, ni pour les œuvres historiques de sa jeunesse. Il devient même douteux, après qu'on a feuilleté l'immense et précieuse collection des papiers de Gustave III à Upsal, s'il se servait plus habituellement de l'une ou de l'autre langue; il est clair que très souvent du moins il pensait dans la nôtre. Que son style français fût toujours à l'abri des reproches pour la construction grammaticale et même pour l'orthographe, il ne faudrait pas l'affirmer; mais il écrivait du moins avec une facilité extrême, qui laissait paraître la vivacité d'esprit et l'enjouement. Tel est surtout le caractère de sa correspondance, d'où l'on pourrait citer beaucoup de billets aimables et de mots heureux. Si dans ses discours la déclamation se montre souvent avec les moralités de lieux communs, il faut bien

dire que ce sont les défauts du temps. Son vrai modèle, c'est la langue de nos encyclopédistes, celle qui n'abdique pas tout souvenir des traditions, et il a pris parti dans la littérature suédoise, malgré quelques velléités contraires, pour l'école toute classique dont le chef était le poète Léopold.

L'établissement d'une académie sur le plan de l'Académie française était un dessein de nature à séduire un tel esprit. La reine Louise-Ulrique, sa mère, avait déjà doté la Suède d'une institution analogue (1); Gustave y ajouta la célèbre *académie des dix-huit*. Les deux compagnies ont continué de rendre d'éminens services sans que la différence de leur inspiration primitive soit entièrement effacée. La première a été fondée dans un temps d'agitation civile : aussi l'étendue de ses attributions, qui comprennent les sciences morales et politiques, atteste encore de nos jours l'ardeur intellectuelle de l'époque où elle est née. La seconde, instituée pour grouper et discipliner les esprits, sert à marquer le niveau de la plus haute culture et le propose toujours à l'émulation commune. Gustave eut le mérite d'appeler dans la nouvelle académie non-seulement les écrivains proprement dits, mais encore les hommes qui avaient donné des preuves de talent par la parole : on le vit y nommer, avec un désintéressement qui lui fit honneur, des adversaires de sa politique, comme le comte Fersen, chef éloquent de l'opposition dans les diètes suédoises. Après avoir rédigé lui-même les règlemens, Gustave se mêla aux premiers concours et fut lauréat à son tour; c'était, dans sa pensée, refaire sur d'autres bases une œuvre semblable à celle qu'avait accomplie le cardinal de Richelieu.

Parmi les branches diverses de l'activité littéraire, le théâtre, dont les séductions variées répondaient si bien à l'insatiable curiosité du XVIIIe siècle, apparaissait surtout à Gustave III comme un puissant moyen d'agir sur les esprits et de transformer les mœurs. Il conçut le louable projet de raviver ou de créer, à vrai dire, la scène suédoise en empruntant des sujets dramatiques aux souvenirs nationaux. Il écrivit plusieurs drames (2), où l'histoire de Gustave Vasa, celle de Gustave-Adolphe et d'autres héros du Nord devait être représentée; mais en même temps une troupe française était rappelée en 1781 à Stockholm, afin qu'on eût les modèles à côté des copies. Le célèbre Monvel en fut le directeur et y apporta, comme répertoire, indépendamment de nos pièces classiques, notre

(1) Il y avait aussi depuis 1738 l'Académie des sciences, illustrée par Linné, l'Académie des arts depuis 1734, et l'Académie de musique depuis 1771.

(2) Une des pièces de Gustave III, *Siri Brahé, ou les Curieuses*, assez mal traduite et arrangée pour notre scène, a été imprimée et représentée à Paris sur le Théâtre-Français le 11 février 1803.

théâtre du second ordre, alors si fécond; la troupe suédoise elle-même ne vécut guère, si l'on excepte les comédies de Holberg, empruntées à la scène danoise, que de traductions d'après Dallainval, Marsollier, Carmontelle et Collé : *la Partie de chasse de Henri IV*, *Dupuis et Desronais*, *l'Amant bourru*, firent les délices des Suédois presqu'à la même époque où ils charmaient nos grands-pères. Monvel, pendant son séjour en Suède, de 1781 à 1787, forma d'excellens élèves, dont le plus célèbre, nommé Hiortsberg, a laissé toute une légende après lui : il parlait admirablement le français; sa mémoire était prodigieuse. Ayant lu à la dérobée un poème d'un bout à l'autre, il fit croire à l'auteur, par ses innombrables citations, qu'il avait lu cela quelque part, et que son ouvrage n'était qu'un plagiat. Il contrefaisait si bien le grand Frédéric qu'un vieux diplomate prussien, ayant fait la guerre de sept ans, mis tout à coup en présence de Hiortsberg, qui l'appela par son nom d'une voix bien connue, se jeta à ses genoux et s'écria : *Mein alter Fritz!* La vraie création de Gustave III fut l'opéra suédois. Dès la première année de son règne, et quelques mois seulement après le coup d'état, le 19 janvier 1773, il faisait jouer le premier opéra écrit dans la langue nationale, *Thétis et Pelée*, dont la musique était du maître de chapelle Uttini, et l'on exécutait sur les diverses scènes des résidences royales les œuvres de Grétry, celles de Haendel, surtout celles de Gluck, avant même que Marie-Antoinette les eût introduites en France. Bientôt la Suède connut à la fois les grandes œuvres musicales de l'école allemande, les deux *Iphigénies*, *Orphée*, *Alceste*, *Armide*, des œuvres italiennes comme le *Roland* de Piccinni, et le genre alors si goûté de l'opéra-comique : *la Serva padrona* de Pergolèse, traduite en français par Bauran, et du français traduite en suédois, *le Tableau parlant* de Grétry, *Nina ou la Folle par amour* et *Camille ou le Souterrain* de Dalayrac, *la Belle Arsène*, *Rose et Colas*, *le Déserteur* de Monsigny. C'est de nos jours à Stockholm qu'on peut revoir le plus souvent quelques-unes de ces vieilles pièces conservées si longtemps dans notre répertoire, et qui ont tant contribué à répandre en Europe le charme de l'esprit français. Le petit théâtre du château royal de Gripsholm, que tous les touristes vont visiter sur les bords du Mélar, offre encore sur sa scène déserte le décor du *Devin de village*.

Gustave consacra ces premiers efforts par la construction d'une salle digne du nouveau règne : en 1782 fut inauguré le Théâtre-Royal, dédié aux muses suédoises, *patriis musis*, et devenu célèbre par le coup de pistolet d'Anckarström. L'architecture et l'ordonnance intérieure, modifiées depuis par des remaniemens devenus nécessaires, en étaient toutes françaises; on n'a pas oublié à Stock-

holm la rare élégance de la salle, avec sa tenture gris-perle; on voit encore aujourd'hui les œils-de-bœuf d'avant-scène, qui datent de la première construction, et la topographie de la fatale soirée du 16 mars 1792 se retrouve sans trop de difficulté. Dès la publication du premier almanach théâtral, faite par les soins de ce même Ristell à qui nous devons le curieux livre des *Anecdotes de la cour de Gustave III*, le personnel du seul opéra monte à près de cent cinquante personnes; le ballet, avec Marcadet et Gallodier, s'est recruté en France, mais les chanteurs sont suédois, comme ce Karsten, qui a laissé le souvenir d'une rare majesté dans l'interprétation des grands rôles de Gluck, et dont la petite-fille, née à Stockholm, a été la célèbre Taglioni. La femme de Karsten, morte à quatre-vingt-quinze ans, vers 1846, a longtemps représenté dans la société suédoise la tradition des beaux jours du roi Gustave : elle parlait avec charme et dignité de ce qu'étaient alors les *menus-plaisirs* du roi, et de M. Monvel, qu'elle appelait « le favori de sa majesté. »

Il suffit d'ouvrir la correspondance imprimée du roi de Suède pour se convaincre de l'ardeur incessante avec laquelle il se préoccupait des intérêts de son théâtre. Engagé dans une guerre contre la Russie sur l'extrême frontière de la Finlande, il ne se sépare jamais du portefeuille qui contient, avec quelques livres agréables, ses propres essais dramatiques. Ses billets sont innombrables au baron d'Armfelt, à qui il avait confié la direction des spectacles, soit qu'il indique à tel auteur dont il renvoie le manuscrit les changemens à faire avant l'admission de son œuvre à la scène, soit qu'il adresse à Léopold un canevas de tragédie composé par lui-même et que le poète saura revêtir de beaux vers suédois, soit enfin que les vicissitudes nombreuses de la troupe française à Stockholm, demandes de congés, actes d'indiscipline, recrutement, occupent son inquiète vigilance.

« Du camp devant Borgo. — Mon cher ami, faites rentrer les acteurs qui ont voulu se retirer : les deux sujets en question m'intéressent comme spectateur et comme auteur. Ce sera le seul plaisir que j'aurai cet hiver, et mon portefeuille est rempli de productions que mes tendres entrailles ne voudraient pas voir massacrer. »

« Voici, mon bon ami, la tragédie que je vous renvoie. Si l'auteur veut faire les changemens que je propose, je garantis qu'elle aura du succès malgré la faiblesse de la versification, et de cette manière-ci elle ne sera pas plus une copie de Lemierre que toutes les Iphigénies possibles ne le sont du théâtre grec. Les changemens sont si légers que je crois que l'auteur pourra les faire dans huit jours. Pressez-le pour qu'on puisse jouer la pièce au plus tôt. Bonsoir. »

« La direction m'a envoyé une pièce intitulée *la Noce de Quickström;* je l'ai lue en voiture. Elle me paraît ressembler à l'épée de Charlemagne : longue et plate. »

« Du camp devant Likala. — Le *Courrier de l'Europe* vient d'arriver. L'opéra de Londres a brûlé; les engagemens des danseurs sont donc rompus. Faites revenir notre Didelot, afin que j'aie le plaisir de le revoir l'hiver prochain; je ne sais pas pourquoi nous le payons quand il danse à Londres... Je vous dirai que mon flanc gauche est assuré par cinq gros bataillons, etc. »

« Mon cher ami, voici les livres que je vous prie de m'envoyer en Finlande : l'*Énéide* de Virgile, le tome de Molière qui contient les fêtes de Versailles, l'ouvrage du père Ménestrier sur les joutes et carrousels, la *Jérusalem délivrée,* l'Arioste et *l'Esprit des Femmes célèbres.* Vous les trouverez dans ma bibliothèque particulière. Demandez aussi à Monvel le manuscrit que je lui ai remis, qui contient un programme de carrousel... Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage : il faut aller à la manœuvre. Adieu. »

Que Gustave III rendît à la Suède un signalé service par la création d'un théâtre digne de ce nom, cela est hors de doute. De là vint en partie cet éclat de la première moitié du règne qui parut effacer les traces des discordes civiles et fit monter la Suède au rang des nations les plus policées. Combien cependant Gustave III et ceux qui l'entourent partagent aussi les faiblesses de leur temps! Quelle passion du plaisir pour le plaisir même, et quel regret bien souvent d'être forcé de vivre loin de cette cour de France où il semblait que les amusemens de toute sorte se donnassent rendez-vous! Le théâtre était chargé d'offrir les illusions en trompant les regrets. Mme de Genlis raconte dans ses mémoires que, lorsqu'elle était enfant, on l'habillait parfois en Amour, et que, ravie, elle conservait son carquois, son arc et ses ailes pendant des journées entières. Gustave III avait de ces jouissances naïves : on le voyait garder, après avoir joué lui-même sur quelque scène de cour, les oripeaux dont il s'était affublé. L'appareil d'un déguisement, les préparatifs d'une représentation, lui étaient des joies suprêmes. Distribuer les rôles, diriger les répétitions, surveiller les costumes et les accessoires, pénétrer les mystères de la coulisse ou du foyer, tout cela le charmait. Bien plus, les plaisirs du théâtre, où il paraissait à la fois comme auteur et comme acteur, ne suffisaient pas à son ardeur infatigable : aux tragédies et aux comédies classiques, aux drames et aux ballets, aux opéras, prologues, divertissemens, scènes héroïques ou lyriques, il fallait qu'il mêlât les tournois et carrousels, les mascarades, les danses à caractères, les jeux de bague et de quintaine, les surprises, les mystifications, tout ce que la frivolité d'alors inventait ou renouvelait. Stupéfaits

devant ce roi comédien, les ministres étrangers ne suffisent pas, en certains temps, à le suivre dans ses rôles innombrables. Le voici déguisé en roi des Gaules, et Mme de Löwenhielm (la belle Augusta Fersen) lui vient offrir une écharpe dont il restera paré longtemps après. Ou bien Diane chasseresse a ouvert une lice : le roi y paraît en Méléagre, tandis que la comtesse Höpken (célèbre aussi par sa beauté) s'y montre à cheval en Atalante. Quelquefois la cour se travestit suivant un programme convenu, sans qu'il y ait de scènes composées à l'avance, et chacun doit observer pendant toute la fête le caractère du rôle qui lui est dévolu ou l'esprit général du déguisement adopté. On figure par exemple la foire Saint-Germain ou bien la cour de la reine Christine; les vêtemens historiques du garde-meuble royal ont été mis en réquisition pour que rien ne manquât à la couleur locale : on voit Chanut, et Pimentel, et le grand Descartes. S'agit-il de fêter Madame Royale, sœur du roi, on représente *la Rosière de Salency*, divertissement paré dont les rôles sont remplis par toutes les personnes de la cour : « le seigneur de Salency (le roi), la dame de Salency (la reine), le bailli (le comte Charles Fersen), le maître d'école, le bedeau, le porte-goupillon, le barbier, l'apothicaire, le suisse, le hoqueton, les joueurs de quilles, les personnages de la bascule, les balanceuses de l'escarpolette, les pâtres et pastourelles, les garçons du village pour le ballet des cerceaux, tous habillés dans le costume. » La rosière choisie, non pas seulement pour sa vertu, mais pour sa beauté, porte finalement sa rose, dans laquelle Gustave III a placé une bague avec un diamant de 10,000 rixdales, à la sœur du roi, en lui récitant ce couplet du poète de cour Oxenstierna :

Je ne perds rien de ma gloire
En cédant à vos attraits;
Si vous gagnez la victoire,
Je m'en trouve le plus près.
Je puis me consoler d'elle :
Nos bergers m'assurent tous
Qu'on peut être plus que belle
Et la seconde après vous.

Ce sont encore ou des fêtes allégoriques, ou des scènes de mythologie, avec allusions piquantes aux faits contemporains, ou de simples impromptus à peine relevés par des fictions bizarres en vue desquelles Gustave III et ses plus intimes courtisans déploient un esprit singulièrement inventif. Les correspondances du temps en contiennent de nombreux récits, dont voici seulement quelques souvenirs, empruntés aux dépêches des ministres étrangers, presque toujours témoins oculaires.

« 11 février 1777. — Il y eut avant-hier chez M. le duc de Sudermanie une fête ingénieusement ordonnée, dont le sujet était le mariage d'un fils de l'empereur de la Chine. Tous les habits et la décoration des appartemens étaient conformes au costume du pays, et M. Beylon, qui faisait le personnage de l'empereur, a soutenu le rôle avec une aisance et un à-propos dans tout ce qu'il a dit qui ont fait le charme de la soirée. »

« 2 mai (de la même année). — Une petite fête a eu lieu, en présence de tous les agens diplomatiques, chez la reine régnante, pour le jour de naissance de la princesse sœur du roi. A minuit, pendant le bal, deux hérauts, précédés d'une musique guerrière et suivis d'un brillant cortége, sont entrés et ont proclamé, au nom du roi Gustave III, un défi, avec les conditions du combat, que M. le duc de Sudermanie, à la tête de tous ses chevaliers, a accepté. Tout cela s'est accompli très gravement, suivant les lois et nobles us de l'ancienne chevalerie. Le tournoi qui doit suivre n'aura pas lieu, dit-on, avant le 28... »

« 14 octobre. — Le prince Frédéric, aussitôt qu'il a été de retour, s'est rendu immédiatement à Gripsholm. Il s'attendait à trouver tout le monde sur son passage; il a été fort surpris de n'apercevoir âme qui vive ni sur les avenues, ni au château même. Chacun, jusqu'aux sentinelles, avait ordre de se tenir caché. Les barrières étaient abattues, les portes fermées, les appartemens sans lumières; tout avait l'apparence d'une habitation abandonnée et déserte. Après avoir appelé et attendu inutilement, le prince et sa suite sont obligés de mettre pied à terre pour lever eux-mêmes les traverses. S'étant mis ensuite à parcourir les appartemens, au lieu des personnes de la cour qu'ils cherchent en vain, ils ne rencontrent que quelques troupes de paysans qui errent çà et là dans un morne silence. Résolus alors, en vaillans chevaliers, à pousser l'aventure, ils pressent ces bandes fugitives à la faveur de quelques lueurs sombres. Tout à coup ils se trouvent arrêtés par un bruit confus de gémissemens et de soupirs plaintifs, comme de gens qui s'éveillent d'une léthargie profonde... C'est qu'en effet la valeur du prince et de ses compagnons a dissipé les mauvais génies et rompu leurs maléfices; la cour recouvre la voix pour remercier son libérateur; le château se retrouve éclairé subitement comme par un coup de baguette, et le bruit du canon, mêlé au son des instrumens, annonce la fin de l'enchantement, auquel succède le plaisir d'un bal. »

« 5 novembre 1782. — La cour, qui est à Gripsholm, continue à s'occuper d'amusemens plus que d'affaires. On s'est plu l'autre jour à y recevoir Mme la princesse Sophie-Albertine dans le goût des fameuses mystifications de Poinsinet à Paris. Comme son altesse n'avait jamais été à ce château, on avait placé dans les environs des sentinelles habillées à l'allemande, qui lui parlèrent en cette langue en arrêtant sa voiture pour lui donner le change sur ce qu'elle pourrait être égarée. Étant ensuite arrivée à Gripsholm, on lui fit tous les honneurs d'une abbesse de Quedlinbourg. Les personnages de la cour les plus corpulens, après s'être travestis en chanoinesses et s'être permis mille singeries, se préparèrent à initier la princesse dans leurs mystères... »

Tels étaient les divertissemens de Gustave III et de sa cour. N'en accusons pas encore l'abus, dont les effets se montreront plus tard; rendons d'abord justice à l'utile éclat qui a signalé les premières années de ce règne aux sympathies du reste de l'Europe. Après avoir conquis tout d'abord, par un louable esprit de réforme sociale, une place distinguée parmi les souverains éclairés du siècle, au-dessous du grand Frédéric et de la grande Catherine assurément, mais à côté de Joseph II, de Léopold, grand-duc de Toscane, du pape Clément XIV et de Louis XVI, Gustave III devait aussi séduire ses propres sujets et plaire à son temps par son élan spontané, si bien d'accord avec le goût des contemporains, vers les brillans plaisirs. La cour suédoise fut longtemps sous son règne le rendez-vous renommé de toutes les fêtes. De la cour même une pareille ardeur gagna la nation, et, parmi les traditions nombreuses qui accompagnent aujourd'hui le souvenir de Gustave III, on rencontre surtout celle d'une époque de mœurs élégantes et enjouées. Aux antiques coutumes, qui subsistaient encore, les meilleurs emprunts qu'on eût faits des usages français étaient venus se joindre. De fréquens voyages avaient familiarisé les hautes classes avec les délicatesses étrangères, et le gros de la nation avait goûté vivement, au lendemain des discordes civiles, les douceurs d'une période tranquille et prospère; c'est d'alors que datent pour le peuple suédois cent joyeuses légendes, et, grâce au talent inimitable du poète Bellman, tout un cycle intéressant de chansons populaires et poétiques.

L'empreinte du règne de Gustave III est restée sur la société suédoise et sur la capitale même de la Suède. Le goût de la langue et de la littérature françaises avaient pénétré dans le Nord, il est vrai, dès le commencement du XVIIIe siècle; mais c'est grâce à Gustave que ce goût est devenu pour les Suédois une douce habitude. La révolution française et les vicissitudes inouies du XIXe siècle sont venues mettre cent fois les différens peuples en contact avec la France; mais le moment du charme et de la séduction a été pour la plupart d'entre eux le dernier tiers du XVIIIe siècle : la Suède particulièrement ne l'a pas oublié. Beaucoup de familles s'y retrouvent où les souvenirs de Gustave III sont vivans encore, et la société de Stockholm continue d'entourer de ses respects quelques rares personnes, comme Mme Marianne d'Ehrenström, témoins de cette époque. Née en 1773, Mme d'Ehrenström, qui avait un frère page à la cour de Gustave III, n'est jamais venue en France; elle parle cependant, — nous prenons plaisir à nous le rappeler, — le français élégant du XVIIIe siècle, et a publié sur la littérature suédoise de ce temps-là deux intéressans volumes dans notre langue. Le poète Léopold a fait en français des quatrains pour elle, et nous avons

ainsi le droit d'inscrire son nom dans une histoire des relations intellectuelles entre les deux peuples.

Bien que les édifices publics élevés sous Gustave III ne soient pas en grand nombre, on peut dire que la capitale de la Suède porte à certains égards son empreinte. Le pont qui unit au continent l'île principale où se trouve le château a été commencé pendant son règne; ce pont conduit à la grande place sur laquelle on voit le théâtre édifié alors avec tant de sollicitude. Le monument funéraire de Descartes, dû au respect de Gustave, prince royal, pour ce grand nom, la statue de Gustave Vasa, — celle que Mme de Staël appelait le *Jupiter olympien* de la Suède, — modelée par un Français, Pierre Larchevêque, et inaugurée en 1774, toute une partie de la ville créée vers cette époque et dont les constructions conservent un grand air; aux portes de la capitale la jolie résidence de Haga; plus loin les beaux jardins français de Drottningholm; dans ces châteaux royaux les présens de Louis XV et de Louis XVI, de riches *gobelins*, des *vieux-sèvres* d'une immense valeur, enfin d'innombrables portraits de nos hommes de guerre, de nos hommes d'état, de nos écrivains, de nos spirituelles grandes dames, — tout cela subsiste pour offrir au visiteur français comme une aimable et chère vision dont il est reconnaissant envers Gustave III.

Ce n'était pas d'ailleurs seulement par légèreté d'esprit ni par pur dilettantisme que Gustave s'était livré si vite à la pente de son siècle. Par le théâtre et par l'éclat des fêtes de cour, il croyait faire naître un luxe nécessaire, exciter les arts, élever le niveau intellectuel de la nation. Il avait encore une autre pensée, toute politique : il espérait, par les séductions d'une cour brillante, attirer et retenir auprès de lui les fils de ces nobles suédois qui avaient été vaincus par le coup d'état de 1772, et qui en conservaient un ressentiment dangereux. Il devait échouer, et en partie par sa propre faute. Ce charme d'une cour qu'il avait voulu créer, et sur lequel il comptait appuyer sa politique intérieure, il parut tout le premier n'y pas assez croire, et le laissa impuissant. Ceux des jeunes nobles qui lui étaient hostiles restèrent à l'écart; les autres, s'ils voulaient mériter sa faveur et ses bonnes grâces, durent continuer, nous le verrons, de venir à Versailles pour faire preuve à ses yeux de bon goût, de talens et d'esprit. Lui-même enfin, trop à l'étroit dans son royaume, le quittera beaucoup trop souvent pour aller demander aux cours étrangères l'appui et la renommée.

A. Geffroy.

HUIT MOIS

EN AMÉRIQUE

LETTRES ET NOTES DE VOYAGE

1864 — 1865

I.

NEW-YORK, WASHINGTON ET L'INVASION DU MARYLAND (1)

2 juin 1864. En mer.

Nous disons adieu à la terre d'Europe. Les montagnes d'Irlande s'abaissent à l'horizon, tandis que la pleine mer s'ouvre devant nous, froide et pâle. Des nuées violettes, mais toutes baignées de lumière, courent sur l'azur doré du ciel. Çà et là un point noir

(1) Arrivé aux États-Unis en juin 1864, à l'époque où la cause fédérale semblait gravement compromise, l'auteur de ces lettres les quittait en février 1865, alors que tout annonçait la soumission prochaine des confédérés. En détachant de préférence ici les pages qui se rapportent aux événemens politiques et militaires, nous avons voulu néanmoins conserver de cette correspondance intime (qui paraîtra plus tard dans son ensemble) la partie morale et pittoresque dans ce qu'elle a de plus caractéristique. On n'a pas non plus effacé de ces notes la trace des fluctuations quotidiennes des opinions et des événemens. Pour ne citer qu'un exemple, les doutes, les impressions diverses qui ont précédé la réélection présidentielle d'Abraham Lincoln s'y retrouvent tout entiers. On a mieux aimé livrer ces pages au lecteur avec l'empreinte des émotions du moment que de lui donner une conclusion faite après coup, qui n'eût montré qu'une des faces de la vérité.

mobile ondoie sur la vague. C'est un phoque venu des régions polaires avec la bise qui nous souffle au visage le froid des glaces éternelles. Le soleil s'éteint vers le nord, au milieu d'une fauve auréole. La nuit tombe, obscure et silencieuse, et nous semblons errer dans le vide. J'aime à entendre, avec le bouillonnement des vagues, les bruits confus de la manœuvre, le sifflet perçant du quartier-maître, le chant âpre et rhythmé des matelots. Cette cadence étrange ressemble à la plainte du vent, aux cris des oiseaux de mer dans la tempête. Mêlée d'angoisse et de joie, elle est comme le cri de guerre, le défi sauvage de l'homme aux élémens.

L'extrême activité qui règne sur le navire fait contraste avec son isolement. Le *City of Washington* porte dans ses flancs de sept à huit cents vies humaines. A Cork, où nous avons relâché deux heures, notre population flottante s'est accrue de quelques centaines d'émigrans. Cette courte visite d'adieu à la terre nous a paru bien riante après une première journée de navigation. Au sortir d'un étroit défilé, le beau golfe arrondit sa coupe d'azur et ses festons de vertes collines. Au milieu, Queenstown se dresse sur une île escarpée, plongeant ses murs dans l'eau limpide. Un capricieux archipel d'îlots et de rochers se mêle aux grands vaisseaux de guerre mouillés dans la rade. Le ciel a les teintes vives et chaudes des climats du midi. Sous cette lumière ardente, on dirait un paysage italien.

Une foule compacte, bigarrée, tumultueuse, nous attendait sur le quai. Nous abordons, et l'assaut commence : deux heures durant, la masse confuse et agitée roula sur l'étroite planche. Le navire en était inondé, et ne semblait pas pouvoir contenir cette fourmilière humaine. Caisses, ballots, besaces, matelas, marmites, s'entassaient pêle-mêle avec les sacs de houille, comme une montagne de débris où grimpait ensuite une cohue bariolée de figures incultes et de haillons éclatans : spectacle curieux et pittoresque dont l'étrangeté faisait oublier la tristesse. L'Irlande envoie ainsi au Nouveau-Monde le trop plein de son peuple. Cette vieille ruche toujours affamée et toujours féconde ne se lasse pas d'enfanter des hommes; chaque année, les jeunes essaims s'expatrient. Peuple vivace, aventureux, qui accepte gaîment la misère et l'exil! D'abord ahuris, dépaysés, un peu abattus, leur nature insouciante se relève. On les entasse la nuit dans l'entre-pont, sorte de cachot fétide où le jour ne pénètre que par des soupiraux submergés. En attendant, ils vont et viennent, ils considèrent curieusement tant d'objets nouveaux; ils se couchent sur les sacs, les cordages, les voiles, font leur nid partout. Ils essaient même de se réjouir. Deux virtuoses déguenillés font les frais de la fête : l'un tient un chalumeau et en tire des notes aiguës

et sauvages dont l'harmonie n'est pas sans charme, l'autre marque et bat la mesure avec frénésie sur un tambourin. Le rhythme agile et régulier s'accélère; l'auditoire rit, gesticule, trépigne de joie; enfin, vieux et jeunes, tout le monde se met en danse. A deux pas de là, un homme et une femme, assis à l'écart, restaient immobiles et silencieux; ils semblaient regarder attentivement la côte déjà lointaine. Leurs habits simples, mais propres, se distinguaient parmi tant de sordides guenilles. L'homme, absorbé dans une méditation douloureuse, portait sur son visage mâle les traces d'une lutte et d'un lourd chagrin; la femme semblait calme, patiente et résignée. Il se tourna vers elle, l'entoura de son bras, l'attira près de lui, et, penchant la tête, demeura l'œil fixé sur la terre natale.

Plus loin, une foule altérée se pressait autour d'une fontaine d'eau douce où chacun faisait dans un vase d'étain sa provision du soir. Triste chose que ces physionomies grimaçantes ou stupides! Une sorte de créature hideuse, échevelée, dégradée par la misère et l'ivrognerie, traînait à la fontaine un enfant demi-nu. Un matelot, posté là pour empêcher le désordre, leur donnait des coups de canne sur les mains en leur disant des injures qui les faisaient ricaner. Voilà pourtant les recrues de l'Amérique! Ce sont les matériaux bruts d'un grand peuple...

11 juin.

Enfin nous sommes au bout de nos épreuves. J'écris, au murmure des conversations étrangères, dans l'unique et étroite salle qui nous sert d'abri. Les cris, les jeux des enfans, les éclats de rire poussés par trois *misses* américaines évaporées, leurs essais de musique barbare sur un accordéon asthmatique, tous ces bruits irritans me sont à la longue devenus familiers. Peut-être l'ennui de notre prison commune me faisait-il paraître mes compagnons de voyage haïssables sans motif. A présent la glace commence à se rompre; on se sent plus de bienveillance pour des gens dont on va tout à l'heure être délivré. Rien de plus cosmopolite et de plus bigarré que notre petite cité ambulante. Les Américains cependant y dominent, et ce sont les seuls qui m'intéressent. Il y a d'abord les trois *misses* turbulentes, à figure sèche et pâle comme des poupées de cire, et qui semblent animées par un ressort d'acier, tant elles sont infatigables. Elles jasent, jouent, chantent, rient aux éclats. Qu'il y ait calme ou tempête, foule ou solitude, la mécanique agile et retentissante tourne, tourne toujours. Du reste, *very nice people!* me dit un grand homme barbu, ancien maître d'hôtel à New-York et meilleur juge que moi des bonnes façons américaines.

Un officier de la marine fédérale, quelques Français grossiers,

un ministre anglican ventru, un Californien tout enivré encore des délices du bal Mabille, dont il remporte un impérissable souvenir, un ancien capitaine héros de Gettysburg, mais désabusé de la gloire, qu'il qualifie de *humbug*, et principalement occupé à soigner une caille apprivoisée qui semble absorber toutes ses affections, quelques Anglais comme on en voit partout, enfin une troupe d'Allemands lourds, naïfs, sourians, laids de cette laideur gauche et ingrate qui devient pourtant sympathique à force d'innocence et de simplicité, complètent à peu près mon petit monde. J'oubliais un Français déserteur de l'armée confédérée et ruiné par la guerre civile. C'est un artisan émigré en Louisiane, qui commençait à y acquérir une modeste aisance et songeait au retour quand la guerre éclata. Quoique étranger, on le força de s'enrôler. Envoyé dans le Texas, au milieu des marais, et rongé de fièvre, il résolut de s'enfuir avec quelques-uns de ses camarades. Construisant un radeau avec des troncs d'arbre, ils y mirent des armes, des munitions et leurs vêtemens; puis, tantôt nageant, tantôt embourbés dans la vase et les herbes, le courant contre eux, l'œil au guet, les balles sifflant à leurs oreilles, ils arrivèrent au bout de dix heures aux avant-postes fédéraux. Ce pauvre homme n'est point emphatique ni raisonneur, il ne parle guère et s'abstient de rien juger. Il faut seulement l'entendre raconter son dénûment et ses souffrances : rien n'est éloquent comme les faits.

13 juin.

La traversée s'achève en partie de plaisir. La mer est brillante et bleue comme la Méditerranée. Tous les visages s'épanouissent à l'espoir de la délivrance. De temps en temps, un voilier nonchalant passe à l'horizon. On échange le salut maritime et la pittoresque cérémonie des pavillons bariolés.

Je me mêle aux groupes, je cause politique, je m'informe de l'élection présidentielle et des chances des partis. Je ne vois guère que des républicains et des amis de Lincoln. Tous parlent mal du général Mac-Clellan, sauf l'ancien maître d'hôtel, homme réservé par métier et qui semble être avant tout du parti de ses pratiques. Tous ont une confiance inaltérable dans le succès du nord. Mes doutes, si poliment que je les exprime, offensent leur patriotisme, et l'un d'eux, le lieutenant C..., doué d'une certaine faconde, entreprend de me faire la leçon. Il faut, dit-il, que le sud soit abaissé. Il a dédaigné le nord, il a cru que le nord ne saurait pas se battre. Qu'il apprenne à le respecter. Le sud a voulu la guerre; il l'a poussée à tel point qu'il faut qu'un des deux partis succombe : qu'il soit

victime de son obstination. L'esclavage peut être un régime commode à l'entretien d'une aristocratie militaire. Les ilotes bêchent la terre, nourrissent le pays, tandis que les maîtres consacrent leurs loisirs aux armes; mais cela ne peut durer : ils ont trouvé au nord des adversaires égaux en courage et supérieurs en force, car le nord produit tout en faisant la guerre; le sud s'épuise et ne se renouvelle pas. L'esclavage, qui l'a rendu redoutable, est à la longue un germe de mort. Il en est presque à son dernier sou et à son dernier homme. Sur un million de soldats, il en a perdu sept cent mille. Tous les hommes de quinze à cinquante ans sont sous les armes; il y a des enfans qui ont déjà vu vingt batailles. Encore un peu de temps, et cette classe arrogante qui se dit l'aristocratie du sud rentrera dans la masse commune. Le sol sera aplani pour une colonisation nouvelle. Des hommes venus du nord, des capitaux venus du nord, régneront sur la terre conquise; l'industrie, incompatible avec l'esclavage, prendra son essor; la prospérité renaîtra en peu d'années, et la conquête s'achèvera par une régénération...

La question des finances ne l'effraie pas plus. Il y a des gens qui menacent les États-Unis d'une banqueroute. Le lieutenant dit que jamais son pays n'a été si riche. Si l'on dépense plus, eh bien! l'on produira plus. L'industrie est plus active et la population plus nombreuse que jamais. Chaque jour d'immenses territoires sont défrichés, peuplés, conquis à l'agriculture et à la civilisation. L'ouest est destiné à être le grenier du monde. Quant aux richesses métallurgiques de l'est et du nord, elles supplanteront bientôt celles de l'Angleterre et de la Suède. La seule récolte du foin de l'an dernier vaut plus que les anciennes récoltes de coton dans tous les états du sud. Il ne faut pas appliquer à l'Amérique les théories surannées de l'économie politique européenne. C'est une immense mine inexploitée qui appelle les capitaux et les hommes. La banqueroute même, dût-on y recourir, serait une perturbation passagère qui retarderait à peine l'essor de la richesse publique. Que seulement l'esclavage, ce germe de discordes éternelles, soit déraciné de la terre du sud; que l'unité nationale soit maintenue et fortifiée à tout prix; qu'on détruise, s'il le faut, le membre malade! Pour une branche coupée, cent autres naîtront à sa place. L'Amérique est comme l'ancienne Rome,

. . . . . Ab ipso
Ducit opes, animumque ferro.

Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? L'humilité n'est pas, vous le voyez, leur défaut. De tant de forfanteries je peux conclure au moins ceci : qu'ils sont un peuple hardi, obstiné, vivace, peu sujet

à ces découragemens et à ces terreurs vaines qui ailleurs sont devenues chroniques.

15 juin.

Après la thèse l'antithèse. J'ai entendu le son d'une autre cloche, et l'orateur du sud après celui du nord. C'est un Français, ancien possesseur d'esclaves aux colonies, aujourd'hui même propriétaire dans les états du sud, élevé au-dessus du grossier préjugé de ses pareils, qui fait de l'esclavage un principe sacré. Sur la question morale et abstraite, M. d'A... m'accordera tout ce qu'il me plaira. Il parle volontiers du principe antichrétien et antihumain de l'esclavage. Il dira même qu'il s'applaudit de le voir chassé du Nouveau-Monde; mais il n'a pas moins d'indulgence pour le fait que d'horreur pour le principe. « Ce n'est pas tant, dit-il, la question de l'esclavage qui est en jeu que les ambitions des deux sociétés rivales. » Enfin il trouve bien dur de payer du sang d'un million d'hommes et de la ruine de tout un peuple l'affranchissement de quatre millions de noirs. « Il fallait, dit-il, s'en remettre au temps et à la Providence, — non pas que les gens du sud songeassent à l'émancipation des noirs, ni que les esclaves mêmes l'eussent jamais désirée; mais le temps aurait adouci l'hostilité après quelques générations, l'aristocratie territoriale du sud, abaissée par la division des fortunes, serait rentrée dans la foule. Cependant la race noire aurait lentement dépéri. La mort est l'émancipation naturelle qui, sans révolution ni guerre fratricide, devait résoudre et pacifier la question de l'esclavage. Les abolitionistes ne font que hâter l'inévitable destinée d'une race inférieure. On a prononcé en Europe des mots horribles; on a parlé des haras d'hommes de la Virginie : ce sont d'abominables calomnies. Les maîtres sont doux, humains, bienfaisans. Les vrais persécuteurs sont ces philanthropes qui prêchent au nègre les droits de l'homme, et ne veulent même pas lui laisser sa place au soleil, qui dans l'ouest font des lois pour lui défendre de s'établir sur leur territoire, si ce n'est comme domestique et par tolérance, qui le repoussent, le proscrivent, le pourchassent comme une bête impure, et le forcent à chercher un refuge au Canada ou dans les états du sud. »

Quant à l'union, M. d'A... ne la croit plus possible. Il avoue qu'elle n'a de salut que dans la guerre; mais il connaît le sud, qui n'est pas, dit-il, si affaibli qu'on l'imagine. « Ce n'est pas une ville assiégée qu'on puisse réduire à la famine, c'est un vaste pays agricole qui puise en lui-même ses ressources, qui d'ailleurs vend son coton à l'Angleterre pour des armes et des munitions. Il a du fer pour fondre des canons, du salpêtre pour faire de la poudre, une ar-

mée aguerrie de cinq cent mille citoyens, et par-dessus tout l'énergie morale et la discipline. Le nord a d'immenses armées; mais où se recrutent-elles? Parmi ces pauvres hères que ce vaisseau jettera demain sur le quai de New-York, et qui se laisseront séduire par la bonne paie et la bonne viande. Le nord a d'immenses richesses, mais il les gaspille. Au sud, le trésor est vide, la banqueroute faite depuis longtemps; mais chacun s'y dévoue, corps et biens, à la cause nationale. Encore un peu de temps, et le nord fatigué quitte la partie, l'ouest se rend indépendant, le sud répare ses pertes, et la guerre n'a servi qu'à éterniser la division de la république. Elle se flatte vainement d'échapper aux maux de l'ancien monde : la voilà qui entre dans l'ère des révolutions et des guerres civiles. Dieu sait quand elle en sortira! »

Me voilà donc entre les avocats des deux partis qui me débitent ce que j'appellerai les lieux communs de leur cause; mais je ne puis conclure avant de voir moi-même les pièces du procès.

Ce matin, grand émoi, grande joie sur le navire. Le bateau-pilote venait à nous, bercé gracieusement par ses blanches voiles. Il apportait les journaux et les nouvelles. C... comptait sur la prise de Richmond; d'A... croyait plutôt à l'invasion du Maryland. Moi seul, je n'attendais rien, sinon peut-être une ou deux batailles sanglantes sans résultat. On se pousse, on se précipite, on se presse autour du pilote : il nous jette un journal qui est aussitôt saisi, disputé, presque mis en pièces; puis on en fait la lecture à haute voix, d'abord le change de l'or, le cours de l'emprunt, ensuite les nouvelles de la guerre. On lit alors, au milieu des rires, un article injurieux sur le président Lincoln, qu'il accuse de mensonge, d'ineptie, de despotisme, d'odieux attentats à la liberté de la presse, en adjurant le peuple d'en finir avec cet autocrate, ce pourvoyeur de gibets et de prisons, qui a fait jeter aux oubliettes des milliers de citoyens. Ne dirait-on pas Louis XI ou Tibère?...

16 juin, New-York.

Il fait une nuit étouffante et lumineuse, une de ces nuits tropicales où l'air n'a pas un souffle. Je suis à terre depuis vingt-quatre heures, et je veux vous dire l'impression de ma première journée dans le Nouveau-Monde.

Hier matin, comme nous déjeunions gaîment et que les côtes de Long-Island fuyaient déjà sur la droite, le capitaine se lève et nous annonce qu'un cas de petite-vérole s'est déclaré à bord, qu'il n'en a voulu rien dire pour ne pas effrayer les dames, mais qu'il faut nous résigner d'avance aux tracasseries de l'administration sanitaire. Jugez de notre mauvaise humeur. Nous ne vîmes plus ni le

golfe, ni les îles, ni les côtes gracieusement ondulées et les blanches villas cachées sous la verdure ; il n'y avait plus pour nous que cette prison du lazaret dont on apercevait déjà les murailles, et où nous attendaient peut-être les douceurs de la quarantaine. La baie de New-York, que les Américains comparent au golfe de Naples, lui ressemble à peu près comme le lac d'Enghien ressemble au lac de Genève. Il y a pourtant un grand charme dans ce ciel voilé, dans cette eau calme et blanche, dans ces mille voiles silencieuses indolemment balancées par la brise, dans les douces collines qui encadrent ce riant tableau. Çà et là un *steamer* hennissant, effaré, traverse le lent troupeau des voiliers paisibles, comme un cheval échappé dans les pâturages parmi les bœufs endormis.

Déjà nous avions passé l'étroit canal défendu par les forts Tomkins et Lafayette; nous étions dans la rade, en face de la ville, quand le bateau s'arrête. L'ancre est jetée, et nous apprenons que l'autorité compétente a décidé que nous serions tous vaccinés par son médecin spécial aux frais de la compagnie. Après deux longues heures d'attente, le libérateur apparut. Alors commença une scène burlesque qui dérida les plus courroucés. On nous convoqua tous au salon, pêle-mêle, hommes et femmes, et là chacun tendit son bras nu au charlatan officiel, qui de la pointe d'une plume d'oie piquait l'épiderme. Cette cérémonie coûte à la compagnie 500 dollars. L'Amérique est donc aussi le pays des formalités et des exactions officielles?

Une autre tribulation nous attendait à la douane. Le douanier français connaît la politesse lors même qu'il fait de l'autorité; l'Italien est un homme obligeant, qui vous comprend à demi-mot : le *Yankee* est à la fois tracassier et inexorable. Ces messieurs troublent tout, salissent tout et trouvent partout à redire. Mon pistolet, mon pliant, mes gants, jusqu'à un pot de pommade, excitent leur défiance. Un de mes compagnons a deux montres, on lui en prend une. Deux autres sont fouillés. Les Anglais seuls sont un peu respectés : ils savent l'être partout. Je regrettais malgré moi la bénigne formalité du passeport et la douce tyrannie du gendarme. Avouez que c'est un étrange début sur la terre classique de la liberté.

On parle trop des splendeurs américaines. Le premier aspect de New-York est rebutant et vulgaire. C'est un grand village né d'hier, sans monumens, sans souvenirs, sans limites, envahissant la campagne à mesure qu'il lui faut des maisons et des magasins. Les pavés effondrés, les rues boueuses, les squares pleins d'herbes et de broussailles, les omnibus, disgracieux wagons qui roulent sur des voies ferrées, les maisons irrégulières, bariolées d'affiches co-

lossales, enfin la population maussade, affairée, soucieuse, qui se coudoie et s'encombre parmi les camions et les charrettes, ont la laideur négligée d'un bazar en plein vent. Broadway, Wall-street et toute la basse ville sont chaque jour, pendant dix heures, le rendez-vous universel. Ni les boulevards ni le Strand ne peuvent donner l'idée du mouvement tumultueux qui y règne. On n'y voit que bannières flottantes, enseignes monstrueuses, oripeaux flamboyans. La réclame manque de place et déborde jusque dans la rue, sur le rebord des trottoirs, entre le ruisseau et les pieds des passans. Tantôt ce mot sinistre : *blood!* écrit en lettres rouges, tantôt une majestueuse rangée d'affiches toutes pareilles : *on demande dix mille volontaires*, avec le détail des primes offertes et des boissons promises, ou bien encore un large drapeau où se déploie en couleurs brillantes l'image d'une bataille fantastique. Le plumet et la grosse caisse sont l'attirail indispensable de cette grande foire de village.

Je rentre dans le quartier que j'habite; j'y trouve un autre aspect de la grande ville. Là, tout près de Broadway, la foule s'éclaircit, les bruits s'éteignent. Les allées silencieuses sont ombragées d'arbres touffus. Souvent un frêne, un catalpa dans une cour voisine se penche par-dessus la muraille, et envahit la rue, où pendent ses vertes guirlandes. Les maisons rouges, bâties de briques, s'entourent de grilles élégantes et d'escaliers de grès rouge, d'une couleur sévère. Pour la plupart sans ornemens et sans luxe inutile, elles ont pourtant un air d'aisance bien assise et de tranquille solidité. Derrière les hautes fenêtres, on aperçoit des enfans au regard curieux; souvent le soir ils jouent sur le seuil. Alors les balcons s'ouvrent et se parent de fraîches toilettes. Enfin ce quartier respire le bien-être de la vie de famille. C'est là que ces hommes affairés, ces spéculateurs audacieux, ces travailleurs infatigables reviennent jouir de leur *home* paisible et de la richesse acquise dans le tourbillon de chaque jour. On parle de familles riches qui vivent au jour le jour dans les auberges et n'ont jamais connu le foyer domestique. Ce sont les parvenus, les bohêmes de la finance, qui mènent cette vie agitée et incertaine. Il y a pour les fortunes modiques un grand nombre de *boarding-houses*, de pensions bourgeoises où se rassemblent plusieurs familles; mais tout homme riche et « respectable » veut avoir sa maison loin du quartier sale et bruyant des affaires. L'individualisme aventureux du spéculateur américain n'a pas encore étouffé chez lui ce goût du *home* qui est propre à la race anglaise...

Il se fait tard. Tout dort depuis longtemps, sauf le mugissement lugubre du chemin de fer et l'éternelle alarme d'incendie qui tinte

dans le silence nocturne. Est-ce la distance? est-ce la solitude? Hommes et choses, tout m'effarouche, tout est nouveau. Travailleur, commerçant, homme de labeur et de fatigue, l'Américain n'a pas eu ces loisirs où la sensibilité s'aiguise et où l'esprit se raffine : il a gardé toute sa rude écorce. On s'en aperçoit aux complimens que les adversaires politiques se jettent mutuellement à la tête. Hier le *Herald* dressait l'acte d'accusation du sanguinaire Lincoln; aujourd'hui le *Times* rend leur monnaie aux démocrates, à ces serpens venimeux, les *copperheads*. « Ce sont, dit-il, des écureuils enfermés dans leur cage roulante, qui font des efforts surhumains sans avancer d'une ligne. Ils n'en sont pas moins une ignoble et sale vermine. » La presse de New-York abonde en pareilles aménités. J'invite les raffinés qu'irrite la licence de la presse française à venir s'aguerrir en Amérique.

19 juin.

Rien de bien neuf depuis deux jours. Sauf les différences extérieures, dont je vous ai parlé, et les différences sociales, dont je ne puis juger encore, le Nouveau-Monde ressemble beaucoup à l'ancien. Il suffit de la plus courte expérience pour s'en apercevoir. Le duel au canon et la loi de Lynch ont ému nos imaginations craintives, et nous ne nous figurons l'Américain que le revolver au poing et le blasphème aux lèvres, ou du moins la chique à la bouche. Tels sont peut-être les habitués des cabarets, des *bar-rooms;* quant aux gens bien élevés, est-il besoin de dire qu'ils sont les mêmes que partout ailleurs? Suffit-il d'un habit disgracieux, d'un chapeau un peu rustique, d'une mode malheureuse qui veut qu'ils aient une espèce de barbe de bouc au menton, pour nier leurs qualités, j'allais presque dire leurs vertus? D'ailleurs, pour les connaître, ce n'est pas assez de les voir dans la rue, ni même à leur comptoir; ils y gardent une certaine froideur sèche et brève en hommes d'affaires économes de temps et de paroles. C'est chez eux qu'il faut aller pour savoir comment ils pratiquent l'hospitalité. Ils ignorent peut-être les raffinemens de notre politesse; en revanche, ils ont une simplicité franche, affectueuse et cordiale, qui vaut bien notre faux empressement. Nous savons faire des offres chaleureuses, des protestations de dévouement; mais il est convenu que tout se passe en paroles. L'Américain au contraire n'aime pas à être refusé; il n'attend même pas qu'on le remercie. Il vous tend la main, vous invite, et tout est dit. Sa maison, son temps, son argent même, sont à vous. Ainsi le veut la loi de l'hospitalité.

On m'assure que cette largeur se retrouve en toutes choses. Un commerçant entre chez son voisin, lui emprunte 10, 20, 40,000

dollars, et s'en va sans donner de reçu, sans autre garantie que sa parole. Il paie le lendemain ou la semaine suivante, quand ses fonds rentrent, et presque toujours exactement, car c'est une dette d'honneur qui passe avant les dettes légales. Appelez-la imprudence ou sécurité, cette confiance du créancier n'est pas moins surprenante que la ponctualité du débiteur.

Autre exemple, — ce sont les petits détails qui peignent les mœurs : — montez dans un omnibus. Vous entrez librement, nul ne vous surveille, nul ne vous fait rien payer. Il y a seulement une boîte carrée au fond de la voiture, où vous devez mettre le prix de la place. Je suis sûr qu'il n'y a pas d'exemple, je ne dis pas d'une soustraction frauduleuse, mais encore d'un paiement irrégulier. C'est qu'à défaut d'un surveillant titré, l'œil du public est là qui veille. Mettez le public en tutelle, faites étalage d'autorité, et la règle devient une ennemie qu'on a l'envie d'enfreindre; mais l'opinion libre est la meilleure des polices : elle veille à l'honnêteté des petites transactions quotidiennes, elle impose le respect des femmes, elle leur fournit une protection toute-puissante.

Celles-ci ont, je l'avoue, des dehors qui bouleversent toutes nos idées du comme il faut, et qui peuvent exposer un étranger à bien des méprises; mais, quoi qu'on en dise, je ne les ai point encore vues s'asseoir en omnibus sur les genoux des hommes; les hommes, en revanche, se lèvent pour leur faire place. Ainsi le veut une habitude qui est devenue presque une loi. Dans cette ville corrompue comme toutes les grandes capitales, la femme la plus isolée jouit d'une parfaite sécurité. L'opinion, appuyée de la coutume, punit d'une flétrissure certaine quiconque oserait la braver.

On dit qu'en Amérique les femmes sont de beaucoup supérieures aux hommes, et cela se comprend. L'homme vit à son bureau ou à son chantier, occupé de soins vulgaires dont il rapporte toujours quelque chose chez lui. Partagé entre un labeur positif et la jouissance de son bien-être, il n'a ni le loisir, ni même l'envie de cultiver beaucoup son esprit. La femme, au contraire, a des loisirs : elle a lu, elle a pensé, ou du moins elle veut qu'on le croie. Si à la somme assez modique de son savoir il se joignait parfois un peu de pédanterie, il ne faudrait pas s'en étonner. Fille, elle s'adonne à l'enseignement, qui est devenu son domaine; femme, elle est l'ornement et le bel esprit de la maison. Elle est seule, dans ce monde mercantile, à conserver le goût et le dépôt des idées; il est tout simple qu'elle le fasse sentir.

Chez les Indiens, la femme était l'esclave et la bête de somme : l'homme faisait la guerre et fumait sa pipe. Les rôles sont renversés aujourd'hui, et s'il fallait mesurer à l'indépendance des femmes le

degré de civilisation des peuples, la société américaine aurait le pas sur toutes les autres.

20 juin.

Mes amis m'ont mené à Central-Park, vaste bois de Boulogne américain, avec vallons, rochers, cascades, ponts, aqueducs, lacs et montagnes, qui s'ouvre au bout de la cinquième avenue. C'est là, sur une longueur d'une lieue, et dans les rues transversales que demeure le monde élégant. Le parc a des allées sablées, des parterres de fleurs et d'arbustes rares, des terrasses de marbre, une légion de cavaliers et d'équipages. Près de là est situé le grand réservoir des eaux de la ville. C'est un bassin de granit qui a deux milles de tour, et dont l'étendue est presque effrayante. Nos réservoirs de Versailles ne sont auprès que des jeux d'enfans.

Au retour, je remarque çà et là de grands édifices : ce sont des écoles, des églises, des hôpitaux, des asiles, toutes institutions particulières et soutenues par la charité privée. Tout le monde a entendu parler de ces églises en même temps salles de danse et de concert, qui se louent à la séance et entendent les farces du bateleur après les sermons du missionnaire. La construction d'un temple est une affaire comme celle d'une auberge ou d'un théâtre : l'entrepreneur le loue, l'aliène, ou bien vend aux fidèles des bancs héréditaires moyennant des rentes annuelles; mais ces choses se font le plus souvent par dons volontaires, et nul ne les marchande moins que ces hommes avides dont il semble que l'argent soit l'unique passion. Les souscriptions sont aussitôt remplies qu'ouvertes. L'Américain ne donne pas seulement beaucoup, ce qui pourrait s'expliquer par l'ostentation, mais il donne avec bonne grâce et simplicité. Quand le défunt archevêque de New-York voulut bâtir une cathédrale, il fit une liste de cent personnes à qui il écrivit pour leur demander 1,000 dollars à chacune : le soir même, quatre-vingt-dix-neuf avaient répondu.

Voulez-vous l'ombre au tableau? Il y a entre Broadway et la rivière du nord, autrement dit l'Hudson, un quartier sale et dépenaillé où vivent les Irlandais et les gens de couleur. Rien de plus tristement misérable que ces masures de planches, ces longues avenues boueuses et cette pauvre population. De temps à autre, un lourd wagon roule sur une voie ferrée, traîné par deux chevaux étiques au bruit d'une clochette fêlée, et l'étranger y lit, stupéfait, cette inscription : « voiture permise aux gens de couleur. » Qu'est-ce à dire? Sommes-nous dans l'Illinois? y a-t-il des lois contre les nègres? sont-ils en dehors du droit commun? Non pas; mais le préjugé public les persécute plus tyranniquement qu'aucune loi.

On les chasse des omnibus, on les exclut des églises. Voilà comment ces démocrates comprennent l'égalité, et ces puritains la charité chrétienne. Les catholiques du sud, sous le régime de l'esclavage, admettaient les noirs dans leurs temples : les hommes du nord, qui les émancipent, ne les veulent même pas pour égaux devant Dieu! Les amis du sud ont-ils donc raison? Est-il vrai que l'esclavage ne soit qu'un prétexte et l'abolition une machine de guerre? Sans doute cela ne justifierait pas les gens du sud de s'armer pour la défense d'un odieux préjugé; mais si les principes n'étaient en effet pour les gens du nord qu'une enseigne, un masque ingénieux pour couvrir leur intérêt, il serait difficile de ne pas devenir tiède à la vue d'une inconséquence qui ressemblerait si fort à de l'hypocrisie.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui la destinée de l'esclavage dépend du sort de la guerre, et nul ne doit refuser sa sympathie à une cause qui est l'alliée de la liberté humaine. Qui ne sait d'ailleurs qu'un principe une fois admis porte ses conséquences malgré les hommes? Il s'impose à leur esprit et à leur volonté. Le prétexte qu'on a invoqué, si peu sincère qu'on soit d'abord, devient un engagement auquel on ne peut plus échapper, et le préjugé qu'on désavoue perd toute sa force du jour où l'on n'ose plus le justifier. Hier, une pauvre femme de couleur, veuve du sergent Anderson, des troupes nègres, mort au champ d'honneur, fut outragée et battue par un cocher avec l'aide d'un *policeman*; mais ce soir un journal relève avec indignation cette brutalité. Ceux-là seuls qui connaissent l'Amérique d'autrefois peuvent dire la réaction qui s'est faite contre les préjugés de couleur. Il faudra bien que la logique ait son cours, et que cette grande réforme sociale passe des institutions dans les mœurs. Déjà ces blancs qui ne veulent pas s'asseoir auprès des nègres en ont fait leurs compagnons d'armes. Il est difficile de traiter comme des chiens ceux qu'on appelle ses frères, et d'interdire de prier Dieu à ceux qu'on a jugés dignes de servir la patrie.

New-York est d'ailleurs une ville démocrate et sudiste, où de pareilles scènes sont à leur place. La finance et la populace, qui y règnent ensemble, veulent avant tout la fin de la guerre, l'allégement des taxes, la suppression des levées militaires. Elles ne demandent qu'à s'engraisser seules, et se soucient peu des intérêts de l'Union. C'est que dans cette Amérique, où déjà le lien national est si fragile, New-York est entre toutes une ville sans patrie. C'est le marché cosmopolite, la vaste hôtellerie que l'Amérique ouvre à tous les peuples. Il est naturel qu'on y déteste des sacrifices faits sans dévouement. L'an dernier, à propos de la conscription, l'argent des riches *copperheads* obtint des Irlandais une émeute que

leur archevêque lui-même ne put réprimer. Le signal fut donné au moment où la ville, dégarnie de troupes et privée de sa milice, ne pouvait opposer aucune résistance aux insurgés. Cette guerre des rues, la première qui ait ensanglanté la république, a été une guerre de sauvages. On a tué, pillé, pendu les nègres aux lanternes, mutilé et torturé les prisonniers. La cruauté de la populace était poussée jusqu'au délire; les femmes mêmes donnaient l'exemple de la férocité. Deux officiers, pris dans leurs maisons, ont été traînés dans les rues, sanglans et défigurés, puis hachés en pièces. Enfin les troupes vinrent, on tira le canon, et il y eut douze cents morts. Les Allemands sont en général plus paisibles quand le *whiskey* ne les gouverne pas.

J'ai rencontré ce matin un régiment de milices qui marchait enseignes déployées, musique en tête, à la grande admiration des passans. C'est la première fois que les Américains jouent au soldat, du moins depuis longues années, et, si terrible que soit le jeu de la guerre, les peuples s'en amusent toujours. Moi-même, en voyant l'orgueil patriotique peint sur tous les visages, je m'y associais bon gré, mal gré, tant le bruit du clairon et du tambour va au cœur de l'homme! Ces milices ne ressemblent guère à nos gardes nationales; encore moins rappellent-elles les volontaires anglais : ce n'est ni une parade, ni un *crickett-club;* demain, à toute heure, un ordre du gouverneur peut les jeter dans la mêlée.

Il y a trois ans que la guerre dure; on se forme vite à pareille école, et les Américains sont devenus plus belliqueux qu'il n'est de mode de le penser en Europe. Leur temps d'apprentissage est fait. Il y a loin des vieilles bandes aguerries de l'armée de Grant au ramassis qui s'enfuyait à Bull's-Run. J'ai rencontré çà et là des échantillons peu brillans de cette première armée. Les avocats et les boutiquiers sont rentrés dans la vie civile. Il n'en est resté qu'un noyau de vétérans qui maintiennent l'esprit militaire et forment les recrues nouvelles. Il en est de même des officiers; ce ne sont plus des agens recruteurs récompensés par une épaulette; il n'y a plus ni grades improvisés, ni avancemens à vendre. Les cadres sont encombrés d'officiers méritans qui attendent. D'ailleurs il y a beaucoup de provisoire dans l'organisation de l'armée. Elle se divise en armée régulière, autrefois la seule, et directement soumise au gouvernement fédéral, et en armée volontaire, levée, équipée, organisée par les états particuliers, et mise au service de l'Union. L'armée régulière s'amoindrit chaque jour; elle ne comble pas ses vides, et elle aura bientôt disparu. On la délaisse pour l'armée volontaire, où l'avancement est plus rapide et la solde plus forte. L'engagement des volontaires n'est point permanent; ils s'enrôlent

pour la durée de la guerre, et pour trois ans au plus si la guerre ne finit point. Ils sont l'armée la mieux payée du monde. Je lisais l'autre jour dans Broadway une affiche qui leur promettait une prime d'engagement de 400 dollars et le choix de leur arme. « On peut compter, me dit le général T..., de qui je tiens ces détails, que chaque vétéran a gagné 750 piastres environ depuis le début de la guerre. » On se demande comment le pays suffit à ces dépenses. Il escompte hardiment l'avenir. Hier c'était l'emprunt d'un milliard, dont la souscription n'est pas encore close. Aujourd'hui c'est un nouvel emprunt de deux milliards, dont le congrès discute les conditions. Les états font comme l'Union. Pour fournir leur contingent, ils préfèrent encore l'emprunt à la ressource extrême de la conscription. Le seul état de New-York s'endette de 300 millions, et le pire est qu'il faudra recommencer demain. Cette guerre terrible dévore par milliers les hommes : 400,000 en quatre ans, 300,000 pour les deux derniers mois seulement, sans compter ni les prisonniers ni les malades. Les troupes de couleur forment un corps séparé. Il y a 100,000 nègres sous les drapeaux de l'Union, pour la plupart réfugiés du sud. Ils savent que l'ennemi ne leur fera pas quartier et se battent en conséquence. Leurs officiers, nommés directement par le président, sont choisis parmi les meilleurs après examen. Fidèles, dociles, laborieuses, ces troupes sont peut-être les premières de l'armée.

Quant à la dictature militaire que leur prédit l'Europe, les Américains se contentent d'en rire. Accoutumés nous-mêmes à cette issue des discordes civiles, nous ne nous figurons pas qu'un peuple ait pu s'armer sans s'asservir. La liberté nous paraît être la rançon du salut qu'il doit à un général victorieux. Peut-être quelques milliers de mercenaires étrangers et d'aventuriers sans famille répugneront à poser les armes : on leur ouvrira les portes du *far-west*, et même, s'il le faut, on les poussera au Mexique à coups de canon. Néanmoins la grande masse des citoyens qui composent l'armée fédérale reprendront leur charrue, leur métier ou leur négoce. Quand même un général élevé par l'engouement populaire s'assiérait à la présidence, sa dictature d'un jour finirait avec la guerre, et le lendemain il subirait les lois comme le premier venu. Enfin l'Amérique est si peu menacée d'une tyrannie militaire qu'aujourd'hui, dans le feu de l'action, le candidat désigné pour l'élection prochaine n'est pas même un soldat : c'est le représentant des classes agricoles et laborieuses, le pacifique président Lincoln.

Philadelphie, 21 juin.

Parti ce matin de New-York, je prends, au pied de Portland-

street, le *ferry* de Jersey-City, qui me dépose sur l'autre bord de l'Hudson, à la gare du chemin de fer de Philadelphie.

La grande ville des quakers s'étend au bord du Delaware, dans une contrée agricole, à peine accidentée par les ondulations de quelques douces collines. Quoique riche et somptueuse, son premier aspect est somnolent, silencieux, presque abandonné. Peu de voitures dans les rues; tout le va-et-vient se fait dans les *cars*, tristes et disgracieux véhicules qui roulent lourdement sur deux rails avec un vilain bruit de ferraille. De grands squares plantés de charmilles coupent quelquefois l'uniformité de ses longues rues désertes, proprement alignées entre des maisonnettes roses qui ressemblent, avec leurs entablemens et leurs collerettes de marbre, à une file de jolies quakeresses en bonnet blanc. Cela est coquet, propre, décent, mais fastidieux et insipide. N'en croyez pas trop cette absence de mouvement et de bruit qui donne à ce quartier de la ville un air de cimetière : la vieille cité sommeille, mais elle n'est pas morte. Tournez l'angle de cette avenue, suivez l'une ou l'autre de ces deux grandes rues parallèles, Chestnut et Walnut-street, qui parcourent Philadelphie dans toute sa longueur, de la rivière à la banlieue, et vous êtes entouré d'un luxe de bon aloi qui, pour être moins pompeux que celui de New-York, n'en est que plus solide et plus sérieux. Des magasins vastes, ornés avec art, auprès desquels ceux de Londres ou de Paris semblent des échoppes, de riches étalages d'étoffes, de livres, d'orfévrerie, de hautes et monumentales maisons, s'alignent à perte de vue. Plus loin, Market-street (la rue du Marché), large voie bordée de maisons noircies et irrégulières, offre tout le mouvement, tout le tumulte industriel d'une ville commerçante et populeuse, et cette animation grandit à mesure qu'on descend vers le port. Philadelphie est la seconde ville de l'Amérique; sa population dépasse 500,000 âmes. New-York, qui, tout compris, compte environ 1,500,000 habitans (900,000 dans la cité, 300,000 à Brooklyn, 300,000 à Jersey-City, Hoboken et autres faubourgs), est devenue en peu d'années le port et le marché de l'Amérique entière. Philadelphie est au contraire l'ancienne ville manufacturière et industrielle de l'est, et sa prospérité, déjà séculaire, n'augmente pas en proportion du rapide accroissement de sa rivale. C'est l'histoire de toutes les vieilles villes d'Amérique : elles reconnaissent avec peine la suprématie de leurs voisines récentes, et leur font une sourde guerre d'influence qui a souvent de bons comme de mauvais résultats. Cette émulation, jointe au patriotisme, a produit la grande entreprise qui depuis quinze jours met la ville en émoi : c'est une vente de charité au profit des soldats blessés. Tout le monde m'avait parlé de cette œuvre, qui était à la

fois une entreprise charitable, une manifestation politique et une sorte de fête nationale. Ne vous rappelez ni la bienfaisance des coteries parisiennes, ni cette mendicité fashionable où les billets doux se mêlent aux billets de quête, ni ces bazars où nos dames élégantes rassemblent un petit monde poli, indifférent et raffiné. La charité américaine n'est pas le luxe ou l'amusement des désœuvrés. Figurez-vous une sorte d'exposition universelle où est conviée l'Amérique entière, enrichie par cent mille donateurs, soutenue par le zèle et le dévouement d'un millier de personnes, et suscitant les aumônes par millions de dollars : voilà le miracle accompli par l'initiative hardie de quelques hommes généreux, au premier rang desquels je peux vous citer l'infatigable organisateur de cette entreprise nationale, M. J. Barklay.

La *sanitary fair* se tient sous de vastes hangars de planches, somptueusement décorés, qui occupent un des squares les plus spacieux de la ville. Cinq cents dames se sont volontairement enrôlées dans l'œuvre, et passent treize heures par jour à leurs comptoirs. Rien d'ingénieux d'ailleurs comme leur système d'impôt : elles ont su varier et multiplier à l'infini les tentations et les piéges. Je paie en entrant, je paie en sortant; je paie pour voir un musée où resplendissent à la lumière du gaz les platitudes bien vernies de la peinture indigène; je paierai si je veux prendre part au vote qui décerne un vase d'argent à l'homme politique le plus populaire; je paierai encore si je veux contribuer au choix du général à qui sera offerte une épée d'honneur. Chaque suffrage pèse en proportion de l'offrande qui l'accompagne. Je retrouve là ce génie du négoce, cet art souverain de la réclame, que les Américains portent dans toutes leurs entreprises, et auquel répond si bien la générosité du public.

La *commission sanitaire*, qui recueille les bénéfices de la vente, n'est pas seulement une bonne œuvre, c'est une institution politique. Quand le gouvernement, surpris par la guerre, eut tout d'un coup à improviser une armée, l'initiative individuelle, qui en ce pays ne sommeille jamais, vint bravement à son aide. Les uns formèrent une compagnie, les autres un régiment, ceux-là un simple peloton, et en quelques semaines l'armée fut prête. Ce qui s'était fait pour l'armée, la commission sanitaire le fit pour le service des ambulances et des hôpitaux, et elle s'imposa le devoir difficile de pourvoir au bien-être du soldat. C'est cette association purement volontaire, soutenue d'abord par ses seuls fondateurs, qui bientôt se répandit, s'organisa, et qui continue encore, sans subvention aucune, à remplir la tâche qu'elle s'est donnée. Vous voyez que le peuple américain n'est pas près de la laisser périr. Harrisburg,

Pittsburg, vingt autres villes, imitent l'exemple de Philadelphie. A l'heure même où les impôts sont triplés, les aumônes pleuvent plus que jamais : l'agriculteur envoie son blé, l'artisan le produit de son travail, le financier ses bénéfices, chaque famille son superflu. On ne croit pas avoir payé sa dette à la patrie en satisfaisant aux obligations communes et aux vertus passives du citoyen. Je vous livre le fait sans commentaire; à vous d'en tirer la leçon.

Rien de curieux au musée, si ce n'est des nègres, vêtus en *gentlemen*, qui semblent s'y promener sans scandale. J'avais déjà remarqué avec étonnement quelques négresses assises au comptoir parmi les *ladies* de la ville. On dit qu'à Philadelphie la tradition morale des quakers a toujours adouci les préjugés de couleur. Depuis le temps de William Penn, la cité de l'amour fraternel a pourtant bien dégénéré. Je m'en suis aperçu à un concert d'amateurs donné au profit de l'œuvre par quelques dames de la ville. Il y avait là des toilettes de quakeresses qui n'étaient pas d'une simplicité primitive. Ces dames parlent français, elles ont été à Paris chercher la mode. Elles sont trop de leur temps pour être de leur pays.

L'hôtel d'où je vous écris est neuf et à la dernière mode. C'est toute une ville, tout un labyrinthe. Une foule mouvante encombre son grand vestibule de marbre blanc. Le service est fait par la vapeur, l'électricité et une armée de domestiques noirs. La table est toujours mise pour deux cents personnes. Pas de comptes détaillés qui embarrassent les livres : on paie tant par jour, tout compris. Cela ressemble un peu à un palais et beaucoup à une caserne.

..... Je m'arrête à la vitrine d'un libraire, dans *Chestnut-street*, j'y vois l'annonce d'un écrit en vogue intitulé *Miscegenation* (théorie de la régénération de l'humanité par le mélange universel des races). L'auteur pose en principe que la race blanche est dégénérée, et la noire supérieure, parce qu'elle a dans le sang les ardeurs du tropique. Il ajoute que le type idéal de l'humanité ne s'obtiendra que par l'amalgamation des races, que le plus haut degré d'intelligence et de civilisation appartient aux races mêlées. Qu'on ne parle pas de l'infériorité intellectuelle des noirs : toutes nos religions viennent de leur race; l'homme blanc, matérialiste et borné, a reçu d'elle toutes ses notions de l'idéal. Sans le funeste préjugé qui les sépare, les deux races, comme c'est le vœu de la nature, tendraient à se réunir. Le nègre a du goût pour la blonde, la blonde n'est pas insensible aux charmes du nègre. La sympathie des races du nord pour le nègre n'est qu'une forme épurée de cette attraction des contraires. A quoi tient la supériorité des hommes du sud? A l'éducation, aux lumières? Non pas, mais à

leurs relations intimes avec les noirs, leurs esclaves et amis. Que de romans ignorés dans ces maisons opulentes où les blanches filles du sud vivent parmi les noirs! Que d'inclinations secrètes et opprimées, que de poétiques enthousiasmes dans ces jeunes cœurs pour les aimables compagnons de leur enfance!... Je vous fais grâce du reste. L'auteur conclut en prophétisant l'unification du genre humain, et il en voit le glorieux présage dans la statue de la Liberté, moitié blanche, moitié noire, qui couronne à Washington le dôme du Capitole, image et symbole des générations futures et de la race composite de l'avenir!

Est-ce burlesque, est-ce sérieux? Ni l'un ni l'autre. Demandez à l'écrivain anonyme de ce pamphlet honteux s'il est unioniste ou rebelle : il n'en saura rien. C'est quelque charlatan vendeur de scandale, payé sans doute pour jeter de la boue au rédacteur du seul journal honnête de New-York, M. Horace Greeley. Déjà les démocrates vont imputant au directeur de *la Tribune* cette « œuvre abolitioniste. » N'est-il pas triste de voir travestir la plus juste des causes, et mêler à d'indécentes plaisanteries les nobles paroles d'un Charles Sumner et d'un Wendell-Philipps?

On me montre deux dames du sud qui attendent ici la fin de la guerre, tandis que leurs fils, leurs maris et leurs frères combattent dans l'armée de Lee. Nul ne les voit d'un mauvais œil, et elles ont les meilleurs rapports avec leurs pires ennemis. Les Américains, si violens dans la vie publique, sont tolérans dans la vie privée. D'ailleurs les deux sociétés, si profondément divisées par l'intérêt politique, n'en font qu'une par l'intelligence, les relations et les goûts. Il est souvent difficile d'en fixer la frontière exacte et de dire positivement : C'est un homme du sud, c'est un homme du nord. Il y a des familles que le hasard a divisées encore plus que l'opinion. J'ai vu ce matin le commodore *** qui a quatre fils dans l'armée du sud, un cinquième avec lui dans la marine fédérale. On m'a parlé de deux frères, officiers dans les deux armées, qui eurent un jour à se combattre aux avant-postes. On me nomme sans cesse des nordistes qui vivent au sud, des sudistes qui vivent au nord. Le bas peuple du sud, qui, dit-on, se souciait peu de la guerre et n'a fait que suivre ses chefs, a fini par concevoir une haine mortelle pour ces *Yankees* qu'on lui représente comme des exterminateurs; mais je ne puis guère admettre qu'on me parle de « guerre nationale » quand je vois les classes élevées, qui ont fait tout le mal, se tendre encore en souriant leurs mains rouges du sang de leurs frères.

Washington, 25 juin.

Je suis dans les splendeurs de la capitale des États-Unis, au quatrième étage d'une maison sale, brûlante, étroite, infestée de rats et d'araignées, et si mal établie qu'à certaines heures du jour on fait queue à la salle à manger, à la salle de bains, avec des billets d'entrée comme au théâtre. Là dedans bourdonne une population de raccroc, la plus bigarrée et la plus débraillée du monde : soldats, marins, commis, spéculateurs et surtout chevaliers d'industrie, horde bruyante et vulgaire comme la guerre en rassemble à l'arrière-garde des armées. Si l'on jugeait du peuple américain par sa capitale, on en aurait une triste opinion. A vrai dire, Washington n'est pas une ville, elle n'a ni commerce, ni industrie, ni rien. C'est un camp d'administrateurs et de soldats : la vie politique n'y rassemble quelque société que dans la saison du congrès; encore la plupart des sénateurs, qui sont la classe élevée du monde politique, y viennent-ils sans leurs familles. C'est une ébauche de ville, taillée dans des proportions monumentales qu'elle ne peut remplir. Le Capitole, immense édifice de marbre, a beau élever ses imposantes colonnades et son dôme fastueux dans la solitude : il trône sur sa colline comme une grandeur déchue. Les vastes avenues plantées d'arbres qui rayonnent alentour ne se couvriront sans doute jamais de maisons. En face, à une lieue de distance, un autre portique de marbre, celui du ministère des finances, ressemble dans sa nudité triste et grave à un somptueux tombeau. C'est là pourtant le cœur de la ville, le quartier des affaires, où s'agite un petit peuple affairé de soldats, de marchands et de nègres sur le trottoir nord de l'avenue de Pensylvanie, construite d'un seul côté. Les neuf dixièmes de Washington sont vides, et les trois quarts de ce qui reste sont bâtis en bois. Je ne connais rien de plus morne et de plus délabré que ces longues et larges rues tantôt désertes, tantôt bordées de pauvres baraques, avec la vue lointaine du Post-office, du Patent-office, ou de quelque autre massive montagne de pierre. Certaines habitations isolées dans les terrains vagues ou les fondrières sont littéralement inabordables. On ne voit que convois d'artillerie, caissons, équipages militaires, pelotons de cavalerie galopant à travers la ville, ambulances chargées de malades qui se traînent lourdement vers les hôpitaux. C'est l'aspect d'une place de guerre improvisée et en tenue de campagne. Jamais d'ailleurs on n'y a vu si nombreuse population. L'existence artificielle de la capitale dépend du maintien de l'Union. Si les confédérés ont le dessus, il faudra bien la retirer et l'éloigner de la frontière : alors en dix ans Washington aura disparu.

Je suis venu directement de Philadelphie sans m'arrêter à Baltimore. A mesure qu'on approche de la guerre, on voit changer l'aspect des populations; le chemin de fer est plein de soldats. Quelques-uns portent des lambeaux d'uniforme; leurs figures hâlées, amaigries, attestent leurs fatigues. D'autres, tout de neuf équipés, s'en vont l'air joyeux et martial. Quel contraste entre ceux qui vont et ceux qui reviennent! Dans le Maryland, nous rencontrons à chaque station des soldats par centaines, convalescens, blessés, malades, affreux à voir sous leurs chapeaux déformés et leurs capotes sales, tristes témoins de la partie sanglante qui se joue près de Richmond. En même temps la robuste et brune figure du fermier marylandais ou virginien, le visage osseux, la tête mince et la barbe de bouc de l'homme du nord, dans un coin le mulâtre silencieux et humilié, toute une galerie de types américains défile sous mes yeux. Quant au pays, il devient plus sauvage à mesure qu'on descend vers le sud : d'abord les riches plateaux de la Pensylvanie, de grasses campagnes, de populeux villages, des vallées riantes où coulent des rivières tranquilles, tributaires du grand fleuve, devenu déjà presque une mer; plus loin, des forêts épaisses, une région heurtée, presque montagneuse, dont le versant s'incline à demi noyé sous les eaux calmes de la baie de Chesapeake. Des hêtres, des chênes, des platanes, tous les arbres de nos bois, et mille autres frais feuillages aux nuances tendres, aux fines découpures, s'y disputent le sol et l'espace; c'est pour moi la nature vierge. Quelquefois une cabane apparaît sous la feuillée, parmi les lianes et les herbes fleuries, témoin furtif et comme effrayé de notre bruyant passage à travers la solitude. Ou bien un large pli se fait entre les collines, et l'on traverse, soit un bras de mer environné de forêts baignantes et parsemé de petites îles gracieuses comme des bouquets de fleurs, soit la riante embouchure de quelque large et royale rivière qui serpente à perte de vue vers un horizon de montagnes vaporeuses. On traverse l'une de ces rivières, la Susquehannah, en bateau à vapeur. Nous faisons halte; je me lève : je vois la mer sous nos pieds. Ailleurs de longues lignes de pilotis forment des ponts à jour où l'on roule au-dessus des vagues. Je remarque, au bord de la Susquehannah, un joli village appelé Havre-de-Grâce, sans doute une ancienne colonie française. Ici les bois sont plus sombres, la terre plus riche et plus humide. De grands champs de maïs s'étendent sur les hauteurs, de belles plantations s'abritent sous l'ombrage, dans les vallons. Cette campagne adoucie, mais jeune encore, semble conquise sans peine. Elle déploie une richesse sauvage à deux pas de la demeure de l'homme, qu'elle entoure de sa caressante beauté. Voici enfin Baltimore; on détache les wagons,

on y attelle des chevaux : nous traversons les bas quartiers de la ville; puis le voyageur s'endort jusqu'aux portes de Washington pour ne s'éveiller que dans la plaine aride, blanchâtre, poudreuse, uniforme, où s'alignent majestueusement les baraques misérables de la grande ville avortée.

Je vous entends déjà dire que je mène une vie bien frivole et que j'aurais dû aller voir le congrès. Je l'ai été voir; mais ses dernières séances, consacrées à expédier les affaires, sont d'un mortel ennui. J'ai entendu le sénateur Davis, du Kentucky, vieillard plein d'énergie, qui, vaincu deux fois dans une motion sur l'esclavage, voulait, malgré l'ordre du jour, ramener la question déjà jugée. Le sénat est une assemblée grave, paisible, clair-semée, qui s'élève rarement au ton oratoire, et préfère dans la discussion quotidienne l'allure aisée d'une conversation d'affaires. Peu de solennité et nulle prétention : le président siége en veste grise; une douzaine d'enfans servent d'huissiers. Au côté droit, les fauteuils vides des sénateurs du sud semblent attendre que leurs titulaires les reprennent.

Quant à la chambre des représentans, nous n'avons pas l'idée d'une pareille réunion. C'est bien là une assemblée démocratique, peu soucieuse du cérémonial, dédaigneuse de l'étiquette. Pas de cravates, pas de gilets, des figures vulgaires, incultes, des cris violens, des gestes désordonnés; on dirait les successeurs des clubistes de la révolution plutôt que les héritiers de ces graves personnages dont les portraits décorent le Capitole. Cependant au milieu de ce tumulte la voix du *speaker* retentit nette et forte; les affaires se discutent, se votent, et la chambre a même la patience d'écouter l'apostrophe injurieuse de deux forcenés *copperheads* qui viennent, avec force éclats de voix et imprécations démagogiques, glorifier l'esclavage et la sécession. Voilà peut-être la centième motion qu'ils font pour la paix et le deux-centième discours qu'ils fulminent. Nous ne sommes pas habitués à cette tolérance d'une majorité qui, pour imposer silence à la minorité, n'aurait qu'à le vouloir; mais ces actes d'autorité sont la ressource des assemblées peureuses qui craignent la vérité. Ici la chambre laisse les orateurs véhémens de l'opposition déclamer tout à leur aise; mais quand à bout d'haleine et d'éloquence ils ont repris leur place, personne ne se lève pour leur répliquer, et l'assemblée reprend avec sang-froid le cours des discussions interrompues, leur faisant par son silence même la plus méprisante réponse. Elle est du reste habituée à ces liqueurs fortes, qui ne font pas plus d'effet sur elle que de l'eau tiède.

La question financière préoccupe tous les esprits. Le papier-monnaie, avec lequel le gouvernement fédéral pourvoit depuis trois

ans aux charges de la guerre, et qui la semaine dernière valait encore 50 pour 100, vient de tomber soudainement à 34 ou 35 pour 100. L'or s'est élevé jusqu'à près de 300 sur le marché de New-York. On se demande si ce n'est pas le commencement de la grande débâcle. A supposer même que le cours de l'or doive rester quelque temps stationnaire, il est difficile que le gouvernement ne perde pas bientôt la faculté de battre monnaie avec du papier. Jusqu'ici on a pourvu au présent, mais sans souci de l'avenir. On a emprunté démesurément et sous toutes les formes. Je trouve des optimistes qui me disent d'un air de patriotisme offensé : « En trente ans, la dette sera payée. » Alors pourquoi ces mesures extrêmes qui avouent la détresse? Pourquoi l'emprunt de 200 millions de dollars voté le 9 mars dernier et payable en papier porte-t-il un intérêt de 6 pour 100 en or, c'est-à-dire, au taux actuel, un intérêt véritable de 17 ou 18 pour 100? Pourquoi le remboursement, promis dans un délai de trente ou quarante années au plus, doit-il se faire en or, c'est-à-dire au double ou au triple du capital emprunté? Le trésor fédéral reçoit 200 millions de piastres, un milliard de notre monnaie; mais il les reçoit en papier, c'est-à-dire qu'il aura 400 millions tout au plus pour un milliard dont il se reconnaîtra débiteur. De plus, il lui faudra chaque année 60 millions en espèces pour payer les rentes, ce qui, dans le cas même où l'or redescendrait au cours de 200, ferait 12 pour 100 d'intérêt. A ces déboursés annuels ajoutez l'amortissement du capital fictif que l'on reconnaît au créancier, ajoutez enfin l'immunité privilégiée de l'impôt sur le revenu, et vous aurez une idée des conditions exorbitantes auxquelles se contractent les emprunts des États-Unis. Aussi les pessimistes prédisent-ils qu'après la guerre, quoi qu'il arrive, la banqueroute est certaine. La bonne politique, à défaut de conscience, ordonnerait de sauver à tout prix le crédit et la probité de l'état; mais les Américains n'ont qu'à un faible degré la notion de l'état : ils ne sentent pas leur parole engagée avec la sienne. L'état n'est pour eux qu'un étranger dont ils veulent être indépendans, parce qu'ils n'ont pas besoin de son appui. Le sentiment national existe, mais le lien national n'est pas encore formé. Capable à l'occasion de grands sacrifices, mais plus dévoué à la patrie que fidèle à l'état, l'Américain ne peut le concevoir comme une personne morale dont il ait à conserver l'honneur et à respecter les engagemens. Il est bien à craindre qu'au jour de la liquidation dernière le peuple ne se sente lié par aucun vote des législatures précédentes, par aucune signature de ses magistrats, et ne préfère une banqueroute commode à l'ennui des impôts prolongés. On dit que la guerre est utile pour fortifier l'esprit national, qu'il est bon

qu'il y ait une dette perpétuelle pour unir le peuple dans le sentiment d'une obligation commune. J'ai grand'peur qu'au contraire elle ne l'en dégoûte.

Ne cherchons pas entre nous et l'Amérique des comparaisons impossibles. Chacun de nous sait que sa fortune est inséparable de celle de l'état; mais ici la fortune de l'état et celle des citoyens ne sont point solidaires, et l'on discute froidement lequel serait plus avantageux du remboursement ou de la banqueroute. Ce mot terrible, avant-coureur chez nous de révolution et de ruine, certaines gens voudraient ici en faire le synonyme de délivrance. Si la nouvelle élection mettait le pouvoir dans des mains nouvelles, les maîtres du jour voudraient-ils accepter l'héritage onéreux de leurs prédécesseurs? A quoi bon s'appauvrir en acceptant des charges qu'on peut répudier d'un trait de plume? Les capitaux trouveraient ailleurs un meilleur emploi, et la nation a toujours le droit de se dispenser elle-même de ses propres engagemens. En définitive, la banqueroute n'est qu'une manière plus simple et plus expéditive d'éteindre la dette. Que ce sophisme, déjà trop répété, pénètre dans les esprits, et la répudiation de la dette est certaine.

Voilà ce que me disent des observateurs peut-être un peu chagrins, mais certainement impartiaux. Ils nous reprochent de trop juger l'Amérique d'après ses vertus passées. A les entendre, s'il y reste des habitudes, des souvenirs de son ancienne liberté, elle en a perdu les principes. Ce qu'on admire surtout dans la liberté américaine, c'est qu'elle est non pas un édifice abstrait, fondé sur des théories, mais un fait puissant, enraciné dans la coutume, et le résultat d'une indépendance locale plus forte que tous les pouvoirs. L'heure n'est-elle pas venue où cette indépendance locale va périr? Déjà la guerre civile a rendu nécessaire un lien plus étroit entre les membres indociles de ce grand corps divisé; mais est-il bien sûr que la liberté résiste à cette concentration de pouvoir? Un gouvernement que les lois désarment trouve dans leur impuissance une excuse trop facile à l'arbitraire. Dernièrement deux journaux de New-York, — si je ne me trompe, le *World* et le *Daily News*, — publièrent une fausse proclamation du président qui appelait aux armes 400,000 hommes. Ce n'était pas une calomnie, puisque la nouvelle s'est vérifiée. C'était un faux, le plus odieux des délits de presse. Pourtant comment faire? Il n'y a pas de lois sur la presse. La seule action judiciaire possible est celle en diffamation, réservée aux individus, et dont la tradition constitutionnelle ne permet pas l'usage au gouvernement. Alors que fit-on? On mit la main sur les journaux, sur les journalistes; on laissa huit jours durant les scellés sur les presses, jusqu'à ce qu'on eût trouvé le cou-

pable, qui reste enfermé au fort Lafayette. Les démocrates s'indignent, mais à qui la faute? Il faut bien que l'administration se défende. La faute est de ne pas comprendre que les lois répressives sont moins une menace qu'une protection pour la liberté.

27 juin.

J'ai vu hier M. Charles Sumner, assez connu pour que je me dispense de faire sa biographie. Tout le monde sait le rôle courageux que joue dans le congrès, depuis vingt années, ce généreux et infatigable défenseur de la liberté humaine. Tout le monde se rappelle le scandale de cette séance mémorable où un homme du sud, un député, vint en plein sénat assommer lâchement par derrière, et sur son fauteuil, l'orateur trop éloquent de la cause abolitioniste, — haut fait qui d'ailleurs lui valut de son parti un gourdin d'honneur, à pomme d'or, avec cette inscription : *Hit him again.* C'est par ces aménités parlementaires que le sud préludait à la guerre civile. M. Sumner s'est relevé, grâce à Dieu, plus redoutable et plus honoré que jamais. L'état du Massachusetts l'a réélu sénateur avec une unanimité touchante. Ses collègues lui ont confié les importantes fonctions de président du comité des affaires étrangères, et c'est au milieu des notes et des documens diplomatiques que je le trouvai la première fois, trop occupé pour que je pusse prolonger ma visite. Je suis retourné chez lui hier dimanche; il m'accueillit avec une grande bonté et voulut bien s'entretenir longuement avec moi.

M. Sumner est un homme grand, à traits un peu lourds, à figure intelligente et bonne. Sa manière est flegmatique, simple, cordiale, pleine de droiture et de sincérité. Il a conscience de son mérite, mais sans vanité aucune et sans cette fausse modestie souvent pire que la vanité. Érudit, curieux de toutes les choses nouvelles, sachant sur le bout du doigt notre littérature et notre histoire, il a immensément lu, appris et retenu. Dans notre causerie longue et rapide, il a passé en revue bien des hommes et bien des époques. A vrai dire, il est bien plus philosophe qu'homme d'état. Sous son apparence calme, c'est une sorte d'enthousiaste plein de foi dans sa mission morale et dans l'idée maîtresse à laquelle il a dévoué sa vie. C'est l'homme d'un principe plutôt que le chef d'un parti.

J'entends dire qu'il néglige un peu la diplomatie pour s'occuper de ses chers nègres, dont il est le défenseur attitré et en quelque sorte le père adoptif. Voilà la pensée noble sans doute, mais trop exclusive peut-être, à laquelle il a consacré sa vie. Hier le contentement rayonnait sur sa figure; il venait d'obtenir dans le sénat l'abolition de la loi, odieuse d'ailleurs, qui refusait aux nègres le droit

de témoigner en justice. Sa motion fut repoussée d'abord; il revint à la charge et triompha. Comme il m'exposait sa politique, immobile dans son fauteuil, d'une voix grave et d'un ton presque religieux, il me disait : « L'homme d'état doit se guider par la lumière immuable des principes, comme le marinier par l'étoile du matin. » Et ce langage solennel tombait naturellement de ses lèvres comme la langue intime et familière de ses pensées. Je crois que ce seul mot suffit à le peindre. Vous le voyez maintenant, cet homme d'esprit élevé et de loyale conscience, ce philanthrope convaincu, propagateur, j'allais presque dire prédicateur persévérant de la grande réforme morale dont le triomphe est son unique ambition. On le blâme d'aller toujours droit devant lui, guidé, comme il le dit lui-même, par la lumière des principes, sans faire aux préjugés les concessions que la politique exige, et de ne pas assez louvoyer parmi les écueils qui menacent les libertés publiques. On ajoute même qu'il sacrifie parfois au droit des nègres les droits essentiels des citoyens. Quand cela serait, c'est le défaut commun des idéalistes : comme ces soldats de Villars qui jetaient leur pain pour courir plus vite à la bataille, ils oublient le bien nécessaire de tous les jours pour la glorieuse conquête d'un bien superflu; mais en vérité est-ce donc un bien superflu que d'en finir avec l'esclavage et de réhabiliter l'Amérique parmi les nations du monde? Plût à Dieu que la république eût compté dès l'origine beaucoup de *fanatiques* de son espèce !...

28 juin.

..... Je retrouve ici mon premier maître de politique américaine, le lieutenant C. Ce n'est pas seulement un républicain, c'est un radical, et nous avons déjà rompu quelques lances. Comme tous les Américains, il pousse l'infatuation nationale au-delà des limites polies et permises. La démocratie est son oracle, son dieu, et il ne permet pas qu'on la distingue de la liberté. Si je lui réponds que la volonté populaire doit encore avoir des limites, et que si elle exerce en Amérique le règne absolu dont il parle, elle assure moins la liberté qu'elle ne prépare la tyrannie, il me réplique brutalement que je suis Français, que je n'entends rien à la liberté, et que je n'ai pas le droit de juger son pays. Bref, il m'a fait une profession de foi, celle de son parti, où je vois un signe curieux de l'esprit public. — Les Européens, me dit-il, sont nés esclaves; ils l'ont toujours été, et ils le seront toujours. L'Amérique seule connaît la liberté.

— Oh ! lui répliquai-je, rabattez un peu de votre hauteur. Il sied mal d'être arrogant quand on n'est pas sans reproche. Il y a

bien des ombres à votre merveilleux tableau de la liberté américaine. — Là-dessus je lui énumérai la suspension de l'*habeas corpus*, la violation de la liberté de la presse, la suspension de la justice légale au profit des tribunaux militaires, les arrestations secrètes, les emprisonnemens arbitraires, et toutes ces usurpations qui sont le triste cortége de la guerre civile. Je lui demandai si c'était là ce qu'il appelait la liberté. — C'est la liberté, si nous l'avons voulu. Nous avons le droit de suspendre l'*habeas corpus*; la constitution nous le donne. Nous suspendons le jugement par jury, parce que nous sommes sous l'empire de la loi martiale et sous un régime d'exception. M. Seward se vante de n'avoir qu'à agiter sa petite sonnette pour faire emprisonner n'importe qui. Cela est vrai, mais derrière lui il y a le peuple américain qui le dirige. Laissez frapper les rebelles et les traîtres, n'invoquez pas pour eux l'impunité. Nous voulons la loi martiale, entendez-vous? Nous la voulons, et voilà pourquoi nous sommes libres.

— Je ne vous le reproche pas : je crois la loi martiale nécessaire. Je vous reproche de ne pas sentir la grandeur de votre sacrifice. C'est un germe de dictature qu'un pouvoir révolutionnaire. Prenez garde que la mauvaise herbe ne s'enracine. Vous refusez de voir le danger : peu vous importe la liberté du voisin! C'est le moyen de perdre la vôtre, et d'aller quelque jour donner tête baissée dans le despotisme.

— Ne parlez pas de despotisme : c'est nous qui avons voulu, nous qui avons voté l'abdication temporaire de nos libertés. C'est la preuve que nous sommes libres, et que vous ne le serez jamais.

J'objectai les droits de l'individu. — Il ne s'agit pas, reprit-il, des droits de l'individu, mais des devoirs du citoyen. Le droit d'un seul ne doit rien peser dans la balance contre le bien public et la volonté nationale.

— Allons, lui dis-je, finissons-en. Je connais vos théories. Nous les avons pratiquées sous la convention nationale. Vous croyez découvrir une idée neuve, et vous ne faites que bégayer les sophismes du comité de salut public.

Voilà, n'est-ce pas? une opinion curieuse dans la bouche d'un Américain, et qui conviendrait mieux à un républicain d'Europe qu'à un whig du Massachusetts. Nous croyons les Américains fous de leur indépendance individuelle, et voici qu'une école s'élève qui la nie au nom du salut public, et qui met la liberté dans l'obéissance à la multitude. Une longue paix énerve les vertus militaires d'un peuple, peut-être une trop facile indépendance énerve-t-elle ses vertus politiques...

2 juillet.

Je connais enfin M. Seward. Il m'invita l'autre jour à venir le voir au ministère. On me fit entrer dans un salon aux murailles nues, aux meubles dépareillés, orné de l'indispensable pot d'eau glacée américain, de là dans un cabinet encombré de meubles de toute sorte, bureaux de chêne et d'acajou, sphères terrestres et célestes, fauteuils de cuir et de soie. Puis M. Seward entra. Figurez-vous un petit homme souple et leste malgré son âge, avec une broussaille de cheveux blancs mal peignés, un nez aquilin et narquois, une bouche édentée, mais ironique et spirituelle, qui vous regarde avec deux yeux noirs pleins de bonne humeur et de malice. On l'appelle ici un jésuite; il est vrai que ni dans son esprit, ni dans ses manières, il n'a rien de la rudesse ni de la raideur américaines. Il y a dans ses gestes, dans ses vêtemens négligés, dans son accueil plein de bonhomie, une désinvolture, un laisser-aller plébéien où perce toujours une nuance de distinction naturelle. Sa conversation n'est ni très originale, ni très brillante; elle a gardé l'allure de son pays, c'est-à-dire une lenteur, une solidité un peu massive de pensée, et une simplicité un peu terne dans l'expression. Cependant il circule à travers tout cela un fil souple et délié, une veine de finesse native qui donne du piquant à des choses fort simples. La nature lui a donné toutes les qualités subtiles que nous appelons l'esprit français; mais l'éducation américaine, les coutumes démocratiques du pays, le terre-à-terre général des intelligences, l'ont bien forcé de se mettre au niveau. On le compare à lord Palmerston, dont il n'a pourtant ni la *scholarship* achevée, ni les élégances mondaines. Avec l'étoffe d'un aristocrate, M. Seward garde l'apparence du vieux politique américain sans raffinement, sans prétentions, et claquemuré dans *sa partie*. Il n'est pas besoin cependant d'un œil bien sagace pour découvrir sous ces allures bourgeoises une largeur d'idées trop rare parmi les élèves et les favoris de la démocratie américaine.

Aussi ne l'aime-t-on guère. On l'accuse d'être un Machiavel, un homme sans croyances ni principes : reproche vulgaire des esprits bornés aux esprits supérieurs. On se fonde sur ce qu'ayant été dans le sénat le chef et l'orateur du parti abolitioniste, il se montre au ministère le plus prudent et le plus modéré des ennemis de l'esclavage, comme si cette union d'une politique tolérante à une opinion ferme ne lui faisait pas honneur. On lui reproche aussi d'avoir accepté le ministère d'état du président Lincoln, dont il avait été le concurrent aux élections dernières, comme si un antagonisme personnel ne devait pas céder à une foi commune. Le fait est qu'il

ne ressemble pas assez à ses compatriotes pour les satisfaire; il a des vues trop hautes, un sens critique trop fin, trop de douceur naturelle et peut-être aussi d'indulgence calculée pour flatter les passions brutales d'aucun parti. De tous les Américains, c'est peut-être le plus capable de porter avec dignité le portefeuille, aujourd'hui si incommode, des affaires étrangères, et, passez-moi le mot, de servir de tampon entre l'humeur malveillante des puissances européennes et la rudesse agressive de ses concitoyens. Il ne partage ni leur monstrueuse vanité nationale, ni leur insupportable admiration d'eux-mêmes, ni leur confiance belliqueuse en leurs propres forces. Sa politique extérieure, sans être humble ni servile (il l'a bien prouvé par sa verte réponse aux accusations de la chambre des lords), se résume en un mot : la paix. Vous ne voyez ici que brûlots prêts à se lancer sur l'Angleterre et sur la France. Quant à lui, il pense que l'Amérique a bien assez de sa guerre civile pour ne pas chercher de nouveaux ennemis. Je m'attendais du moins à le trouver violent et intraitable sur la question du Mexique; mais il m'a dit : « Tant que ce métier coûteux plaira à la France et aux Mexicains, tant pis pour eux; ce n'est pas à nous de nous en plaindre, à nous qui du reste avons pareil péché sur la conscience. » Quand les envoyés du sud furent pris sur le *Trent*, M. Seward seul insista pour qu'ils fussent rendus, jouant sa popularité pour le bien public. L'outrecuidance *yankee* ne lui a jamais pardonné cet acte de bon sens et de patriotisme. Il est là comme isolé dans son ministère d'état, mais au fond tenant, je crois, tous les fils de la marionnette appelée gouvernement. Il lui importe peu que son pouvoir soit caché, pourvu qu'il soit réel. Les trois quarts des Américains croient ou feignent de croire que M. Lincoln est son maître, que la volonté ferme, persévérante du président met en mouvement cet ingénieux et subtil instrument. Quelques autres pensent au contraire que M. Seward est la petite bête intérieure et invisible qui anime la charpente plus lourde du président. C'est un de ces hommes qui ne cherchent leur satisfaction ni dans le bruit ni dans l'exercice fastueux de l'autorité, mais dans le spectacle que leur donne à eux-mêmes, au fond de leur cabinet, le rôle qu'ils jouent devant le monde. Il consent volontiers à passer pour dupe et à rester confondu dans la foule; le demi-sourire malicieux qui lui échappe trahit seul l'ironie intérieure et le sentiment calme d'une supériorité discrète. Jamais il ne se donnera le sot plaisir d'humilier les autres; il lui suffira de savoir qu'il les domine. Ouvert, facile, accessible à tous, sachant plaire, mais sans se livrer, il les traite avec cette aisance familière des hommes heureusement nés à qui leur bonne humeur fait prendre leurs semblables en pitié plutôt qu'en

haine : figure attachante, originale, et que je définirais volontiers un diplomate aristocrate dans la peau d'un bourgeois américain.

Je compte sur M. Seward pour me présenter à M. Lincoln et me faire serrer la main du président des États-Unis. C'est une faveur qui ne se refuse guère, le magistrat suprême de la république ayant pour fonction le *shake hands* avec tout le genre humain. On dit que l'année dernière, rendant visite à un corps d'armée, il passa tout le jour à distribuer cinquante mille poignées de main. Telle est l'unique, mais impérieuse formalité de l'étiquette républicaine.

La discorde est dans le ministère. Il n'est question que de la rivalité du ministre d'état et du ministre des finances. M. Lincoln a eu jusqu'à présent l'habileté d'unir et de faire vivre en harmonie dans le cabinet les deux fractions opposées du parti républicain. M. Seward y représente les modérés, et M. Chase l'abolitioniste, l'inventeur du papier-monnaie, y représente les radicaux. On le regarde ici, à tort ou à raison, comme le premier financier du monde. Il me semble que toute sa science a consisté à maintenir la barque à flot en jetant les provisions à la mer. L'épreuve difficile n'est pas tant d'emprunter que de rendre, et je crains que M. Chase ne laisse une rude tâche à ceux qui le suivront. Toujours est-il que son crédit chancelle, et que la discorde des deux chefs, qui a longtemps troublé le cabinet, vient d'éclater au dehors. La débâcle financière et l'échec d'un bill sur l'or qu'il vient de proposer au congrès ont décidé M. Chase à offrir sa démission. L'opinion publique le presse de la reprendre. M. David Tod, gouverneur de l'Ohio, refuse le ministère, et nul ne paraît d'humeur à lui succéder. Rentrera-t-il? C'est la question. S'il rentre, l'influence de M. Seward en sera amoindrie. Ce serait un grand malheur si jamais le secrétaire d'état quittait le ministère.

3 juillet.

J'ai fait hier une excursion dans la Wilderness, aux *Great-Falls* du Potomac. J'ai loué une de ces petites voitures légères, aux roues fines comme des dentelles, aux ressorts minces comme des aiguilles, et cependant si solides qu'on les fait bondir dans les mauvais chemins par-dessus les grosses pierres et les fossés, sans qu'elles se brisent jamais. Mon conducteur était un nègre, ancien esclave de la Virginie, du type africain le plus prononcé. Jamais je n'ai vu mâchoires plus saillantes, bouche plus béante, lèvres plus épaisses, râtelier plus semblable à des dents de chevaux.

La route des *Great-Falls* ou plutôt celle de *Harper's-Ferry* traverse le faubourg de Georgetown, et suit l'aqueduc qui fournit les eaux de Washington. Elle longe d'abord un grand bras de mer qui

s'enfonce profondément dans les terres, plus semblable à un lac qu'à un golfe. La colline en face de nous baignait son frais manteau de verdure dans l'eau dormante, et la teignait à ses pieds d'un long reflet d'émeraude. Sur sa pente escarpée, des trains de bois roulaient, comme dans les Alpes de gros troncs d'arbres dépouillés, jusqu'à la rivière. De notre côté, de belles prairies s'inclinaient jusqu'au rivage, peuplées de grands troupeaux rassemblés sous des groupes de chênes. Le long du chemin courait un canal bordé de platanes. C'était déjà la solitude, mais envahie par les travaux militaires qui entourent partout la capitale; çà et là quelques maisons blanches, et surtout des fourgons, des équipages, des campemens de soldats, des pelotons de cavalerie; plus haut, sur les plateaux élevés et déserts, des postes semés de place en place et embusqués sous des huttes de feuillages.

Bientôt nous quittons la vallée, le chemin raboteux s'engage dans un étroit ravin dont j'admire la végétation luxuriante : de hauts chênes de toute forme, de toute couleur et de tous feuillages, soit lustrés et sombres, soit tendres et cendrés, soit aux feuilles larges et charnues, soit aux feuilles minces, légères et délicatement ciselées, ceux-ci droits et décidés, ceux-là languissans et pleureurs; puis des platanes, des hêtres, des érables, beaucoup d'autres arbres qui me sont inconnus. Plus haut, nous vîmes s'étendre à nos pieds la vallée, où la rivière n'était déjà plus qu'un large et gracieux torrent mêlé d'îles vertes. Nous les suivîmes longtemps à mi-côte, dans une forêt maigre, mais fraîche, et capricieusement mêlée de tous les arbres de la création : il y avait là ceux de nos pays et les arbres de Virginie, une sorte de pin aborigène aux touffes grises, le chêne nain à côté du chêne monumental, et au milieu de ce désordre la foule parasite des vignes et des lianes passait d'arbre en arbre et de buisson en buisson. Nous montions toujours (quand je dis nous, je veux parler de moi et de mon nègre, oubliant qu'en ce pays un nègre est une chose neutre et ne se compte pas); nous marchions sans voir âme qui vive, sans entendre autre chose que les cris des oiseaux de proie ou le murmure lointain du Potomac, dont nous apercevions quelquefois au fond de la vallée la nappe blanche et bleue, les rives verdoyantes et les îles chevelues. Nous gagnâmes un plateau désert, coupé de broussailles et de maigres prairies, où nous retrouvons à peine la route. Ici la solitude absolue, de toutes part un vaste horizon de forêts, de temps en temps une clairière, une maison ruinée servant d'étable et d'abri nocturne à quelques bestiaux abandonnés. Nous nous lançons sur un chemin rapide qui se glisse dans un vallon, sous un bois de pins, puis sous des châtaigniers en fleur. Enfin voici le village, une sorte de terre-

plein déblayé, deux ou trois baraques de planches, un canal, une écluse, et des bateaux qui passent : c'est le hameau des *Great-Falls*, composé d'un cabaret et d'un corps de garde. J'y laisse cheval et voiture, et seul avec mon nègre, guidé par le bruit des cataractes, je m'engage à travers bois.

Rien de gracieux et d'agreste comme cette libre végétation, ces fourrés épais où la serpe n'a pratiqué que des brèches capricieuses, aussitôt réparées par la nature vierge. Les fleurs y foisonnent; de brillans papillons et de petits oiseaux y butinent. Le magnolia s'y épanouit au soleil dans les lieux humides, avec le chèvre-feuille sauvage et ces beaux bignonias grimpans à fleurs de lis que nous cultivons dans nos jardins. Le fracas grandit : encore un pas, et nous sommes au bord de la coupure profonde où la lourde rivière a creusé son lit. Elle tombe de marche en marche au milieu d'un pêle-mêle de roches immenses et déchirées. J'ai longtemps admiré ce combat terrible des eaux et de la montagne. Le tonnerre de la cascade semblait la clameur immense de mille voix confondues; je croyais parfois y démêler le cri d'une poitrine humaine, et dans les jets d'écume qui bondissaient au sein du tourbillon il me semblait voir s'élever et disparaître des bras humains convulsivement tordus. Le Potomac vient d'une vallée large et riante, bordée de forêts épaisses, et s'enfonce dans un ravin tortueux, non cependant inaccessible, où je suis descendu en m'aidant des pieds et des mains. J'ai trouvé là, à l'abri d'une falaise de granit, une petite plage douce où le remous limpide vient s'endormir à deux pas de la chute. Je suis resté trois heures dans le désert, suivi toujours de mon fidèle Africain, qui était bien le plus patient, le plus discret serviteur du monde. J'aurais pu y errer bien des jours sans voir d'autre figure humaine. Nulle part je n'avais senti cette impression solennelle de la solitude et ce plaisir sauvage de la liberté...

Un orage nous mit en fuite, et tout à l'heure je dînais à Willard-Hôtel, gravement assis près d'une figure noire, attentive à chasser les mouches en éventant ma seigneurie. Je vous écris dans une chambre étouffante, au souffle empesté des cuisines, au bruit d'une machine à vapeur située sous mes fenêtres. Je suis souffrant, la chaleur est toujours la même. Chacun me conseille de fuir cette ville malsaine et brûlée, où viennent aboutir toutes les immondices de l'armée. J'abandonne Washington, sauf à y revenir plus tard, et je m'achemine demain vers New-York.

New-York, 5 juillet.

C'était hier le 4 juillet, l'anniversaire de l'indépendance, le grand jour de fête nationale. Réveillé de bon matin par la pétarade et la

canonnade, je maudis un peu l'Amérique et son bruyant patriotisme. Washington est en liesse : quelques âmes religieuses vont au temple et rendent des actions de grâces; on lit publiquement la déclaration de l'indépendance; des bandes de musiciens parcourent la ville. On dirait le vacarme de la nuit de Noël à Naples. Partout cette scène de carnaval nous accompagne. Nous traversons les villes au milieu des pétards et des drapeaux déployés. Une multitude avinée nous salue de ses acclamations. J'admire encore, en passant, les forêts du Maryland, leurs buissons fleuris de roses sauvages, leurs petites mares sombres, qui dorment sur un lit de feuilles mortes, enfouies sous les nénuphars et sous les branches des aulnes. A Philadelphie, je me trompe de wagon, et je traverse la ville juché sur le *car* des bagages, au grand ébahissement des familles paisibles qui passent ce jour de fête assises au frais sur leur petit perron de marbre : c'est leur façon grave de se réjouir. Dans la banlieue de New-York, une foule endimanchée nous envahit. Les femmes s'appuient sur mes épaules, les enfans me grimpent sur les genoux. J'arrive à demi mort à Jersey-City, où la cohue se rue sur le *ferry-boat*. Enfin j'aborde à New-York vers minuit, échiné, affamé, nourri à l'américaine d'eau glacée pour tout potage, au bruit des feux d'artifice, des fusées qui font pleuvoir sur la rivière des gerbes d'étoiles, et à la lueur d'un formidable incendie planant sur la ville comme un immense feu de joie...

Une crise financière peut d'un jour à l'autre réduire à néant le papier-monnaie. Tout repose sur l'espérance de la prise de Richmond; mais comme Grant tourne et retourne sans avancer, comme Petersburg, cette ville défendue « par des enfans et des maîtres d'école, » tient bon devant 100,000 hommes, comme les confédérés, bien loin de se rendre, menacent le Maryland d'une invasion qui oblige le président à mobiliser les milices, comme en un mot nul n'entrevoit la fin de la guerre, la confiance publique diminue. La spéculation, qui se risque partout, s'empare du marché de New-York, elle y fait faire au cours de l'or, presque d'heure en heure, des bonds insensés : les variations sont de 20, 30, 40 pour cent dans la même journée. Les commerçans sérieux aiment mieux garder leurs marchandises que de les livrer en échange d'une valeur si mobile et si menacée. Le gouvernement même, obligé de payer en or l'intérêt de la dette, exige que tous les droits de douane soient acquittés en or. Rien ne déprécie plus la *currency* que cette espèce de défiance du trésor envers lui-même. Jusqu'à présent les *greenbacks* (1) ont plus de valeur dans le commerce qu'au cours officiel

(1) Littéralement *dos verts*. C'est le nom donné en Amérique aux assignats de M. Chase. L'usage en a fait un nom générique pour désigner toute espèce d'assignats.

du marché de l'or. Qu'une fois les petits commerçans refusent de les prendre, qu'ils cessent d'avoir cours parmi le peuple, et ce pauvre M. Fessenden, qui vient de succéder à M. Chase, n'aura pris la direction des finances que pour associer son nom à la ruine publique.

Vous vous demandez peut-être ce que signifient ce changement partiel du ministère et cette retraite isolée de M. Chase. Défaites-vous, pour le comprendre, de toutes vos idées parlementaires de solidarité ministérielle. Le gouvernement ressemble ici à la cour du roi Pétaud. Sans la suprématie nominale du président, élu du peuple, — élu *temporaire,* bien entendu, — qui couvre ces querelles et donne à ce désordre quelque unité, on verrait clairement qu'il n'y a pas en Amérique un gouvernement, mais autant de gouvernemens qu'il y a de ministères et d'armées. Voilà un an que les ministres n'ont tenu conseil. Quand le général Grant fait la sourde oreille, il n'y a pas de porte-voix qui le force d'entendre. Chacun est maître dans son département, et tous ces lambeaux divisés du pouvoir ne cherchent à se rejoindre que pour se dominer. La guerre veut usurper sur l'intérieur, les finances veulent usurper sur les affaires étrangères. Le congrès est le seul juge avec lequel on compte, parce qu'il faut bien lui demander les lois. C'est lui qui, en rejetant le *gold bill* de M. Chase, a décidé le ministre à la retraite. Et remarquez en passant que si le système parlementaire de la responsabilité collective des ministres met, comme on le dit, le gouvernement dans les chambres, le système contraire les assujettit plus étroitement encore dans une république où chacun d'eux se trouve exposé isolément aux coups du despotisme représentatif.

Revenons à M. Chase. Il avait une idée fixe : étouffer la spéculation et faire baisser le cours de l'or. Il croyait qu'il suffirait pour cela de relever par ordonnance le crédit du papier-monnaie, et que les intérêts pouvaient se manier comme des machines. Il proposa donc une loi qui interdît les opérations à découvert, les achats et les ventes fictives qui se résolvent en paiement de la différence. Vous jugez si le coup de baguette du ministre a eu le pouvoir magique qu'il en attendait. Dès le lendemain, la spéculation effrayée se concentra dans un petit nombre de mains; elle se poursuivit en secret, sans concurrence, et sur-le-champ cette espèce de monopole éleva l'or de 40 pour 100. Le congrès voulut retirer le bill. M. Chase insista pour qu'il fût maintenu, et ce fut lui-même qui se retira. Vous savez quelle peine on a eue à lui trouver un successeur. Enfin le sénateur Fessenden, président du comité des finances, s'est laissé vaincre par le vœu de ses collègues et les prières du président. Je ne sais s'il a un système, et je souhaite qu'il n'en ait

pas d'autre que l'honnêteté. Il annonce l'intention de recourir aux emprunts et aux taxes plutôt qu'au papier-monnaie. Si l'on sait s'arrêter, je ne crois pas que le peuple abandonne le papier-monnaie. La banqueroute porterait plutôt sur la dette et sur une réduction du remboursement promis. Songez que le nouvel emprunt récemment voté de 100 millions de dollars se négocierait à 30 pour 100 au cours actuel de l'or; mais le papier lui-même peut chavirer dans une panique, et rien alors ne le remettrait à flot. Le jour où la crise l'aurait jeté dans les mains du petit nombre, le peuple ne songerait plus qu'à s'en défaire, et l'Amérique offrirait doublement au monde le spectacle de la « hideuse banqueroute. »

Quand je vous disais qu'on la voyait venir sans crainte, et que les ressources étaient assez grandes pour que la richesse privée pût braver la ruine publique, j'exagérais l'invulnérabilité financière de ce grand pays. J'entends parler de misères que je n'avais pas soupçonnées sous leur apparence de prospérité. Sans parler des fortunes que la guerre civile a directement atteintes, il y a des familles dont l'épargne est anéantie. La richesse commerciale est gravement ébranlée : elle tomberait dès la première secousse; mais il restera toujours des fondations, des matériaux préparés, et surtout un ouvrier fort, ingénieux, persévérant, qui ne se laisse pas décourager. L'agriculture demeurera florissante, l'industrie active, la vie abondante et facile pour le travailleur. Quant au capital englouti dans le désastre des grandes maisons commerciales, l'Amérique, pour en tenir lieu, demanderait une nouvelle mise de fonds à l'Europe. Une terre fertile ne devient pas inculte parce qu'un orage ou un incendie a détruit une récolte, brûlé une maison de ferme. L'Amérique a ceci de remarquable, que son avenir matériel ne dépend pas des hommes et qu'elle puise en elle-même sa prospérité. Elle peut changer de mains, changer d'institutions, se morceler en plusieurs peuples, cesser d'être le grand et heureux pays qui s'offre en exemple au monde; ce sera toujours une terre qui appellera les hommes, et qui aura pour elle l'avenir.

7 juillet.

J'ai vu le grand asile municipal de l'île Randall, où la ville élève gratuitement huit cents enfans pauvres ou abandonnés, puis les prisons, les hôpitaux, la maison de refuge. Mon guide était M. Isaac Bell, le secrétaire et le membre le plus actif du comité directeur. Un bateau à vapeur attaché à l'établissement nous attendait aux environs de la 30e rue. Nous y montâmes, M. Bell, quelques religieuses françaises bien reconnaissables sous leurs habits de ville, moi-même enfin, et derrière nous, à distance respectueuse, une foule

de pauvres gens qui allaient faire visite aux habitans de l'asile, de la prison ou de l'hôpital.

Chemin faisant, notre hôte nous expliquait le mécanisme de l'institution. La commission dont il fait partie, et qui dirige à la fois tous les établissemens charitables et pénitenciers de la ville, se compose de quatre membres aux appointemens de 3,000 dollars. Autrefois elle sortait directement du vote populaire : nommés par le suffrage universel, les commissaires se trouvaient quasi indépendans du maire et des autres pouvoirs municipaux. L'élection leur confiait un pouvoir isolé, dont personne ne surveillait l'usage. Sans comptes à rendre, maîtres de tout faire, nommant, destituant leurs subalternes, ils usaient largement des commodités de l'arbitraire, puis, leur terme expiré, devenaient les esclaves de la popularité. Cette administration n'avait ni le contrôle qui corrige, ni la durée qui fortifie. Aujourd'hui les commissaires ont encore la haute main sur l'institution, mais le corps municipal les nomme et les surveille. Cette réforme laisse l'autorité où elle doit être, en l'assujettissant à une responsabilité sévère. L'expérience est décisive : que ne l'applique-t-on à toute l'administration municipale? Pour la réformer, il suffit d'un peu plus de cette hiérarchie qui lui manque, d'un peu moins de cette simplicité de mécanisme qui semble plaire si fort aux démocraties. Qu'une fois une direction suprême se substitue à l'exercice anarchique de plusieurs pouvoirs isolés et parallèles, que le peuple se contente d'être le maître sans choisir directement tous ceux qui le servent, et ce n'est certes pas la liberté qui en souffrira.

La ville ou le comté de New-York, — car le comté et la municipalité s'y confondent, — a rassemblé toutes ses entreprises charitables sous la direction de ce comité. Dans un grand état, les mêmes hommes ne pourraient mener de front les détails et l'ensemble; c'est l'avantage des petites sociétés qu'elles n'éloignent pas la tête qui dirige du bras qui exécute. M. Bell visite deux fois par semaine tous les établissemens commis à sa garde. Le principal, celui qui fait l'orgueil de ses directeurs et de la ville, est situé sur la rivière de l'est, en face de Long-Island, sur deux îles riantes incessamment égayées par le mouvement des navires. Nous débarquons à l'île Randall en face d'une petite armée de cent cinquante garçons que nous passons en revue avec tous les honneurs militaires. Propres, gais, bien portans, on ne les caserne pas dans une cour étouffée, on ne les accable pas de travail et de fatigue. Ils ont l'île entière pour s'ébattre. Ils vivent par troupes choisies dans de jolis *cottages* aux larges fenêtres, aux planchers blancs et polis, entourés de galeries couvertes. Les plus grands s'occupent de travaux agricoles; les plus petits restent dans la *nursery*, et jouent sous la surveil-

lance des *matrones*. L'école les reçoit chaque jour pendant un nombre d'heures qui varie suivant leur âge. On leur apprend à lire, à écrire, à calculer, à chanter; on leur fait même un cours d'histoire et de politique qui commence à la révolution, finit à la guerre civile, et où ces deux grands événemens sont sans cesse et patriotiquement rapprochés. Un Français s'étonne toujours de voir des petites filles de dix ans parler politique et expliquer la constitution. Cela paraît indispensable en Amérique, car si les hommes y font les affaires publiques, ce sont les femmes qui les enseignent. En entrant dans la grande salle de l'école, nous cherchâmes vainement la figure d'un homme : une femme tenait le piano et conduisait le chant. Des femmes assises près d'elle semblaient être les docteurs de l'université enfantine. Toutes les petites têtes blondes, encadrées dans leurs tabliers blancs, fixaient avidement les yeux sur l'estrade où nos seigneuries venaient de paraître, et après la formalité des trois *hurrahs* obligatoires tout retomba dans un profond silence. Alors on entonna le *God save the Queen*, puis l'air national américain; enfin un jeune garçon décoré de l'épaulette, un des chefs de l'armée qui venait de manœuvrer devant nous, monta sur une sorte de tribune, et nous adressa un compliment en forme de discours. Un second récita une pièce de vers; puis deux petites filles vêtues de blanc, représentant l'une l'Amérique, l'autre la France, s'avancèrent leurs drapeaux à la main et nous dirent un dialogue politique sur les causes de la rébellion. Elles conclurent par un vœu patriotique qui fut vivement applaudi, et nous sortîmes comme nous étions entrés, au bruit des *hurrahs* et des *cheers*.

C'était le plus joyeux de notre visite. On nous mena ensuite à l'hôpital, où les petits malades succombent plus souvent qu'ils ne guérissent, exténués qu'ils sont d'avance par la misère et les privations. Les uns, pâles et silencieux, mouraient sans plainte; les autres, convalescens, nous souriaient d'un air étonné, et essayaient quelques petits jeux pour charmer leurs longues heures d'ennui. Il m'a paru que l'insouciance enfantine recevait quelque atteinte de ce continuel voisinage de la mort.

Il y a dans l'île un grand nombre d'enfans rachitiques : ce sont ceux que leurs parens abandonnent le plus volontiers à la charité publique. Il y a aussi beaucoup d'idiots et de fous. Rien n'est plus triste que le riant cottage qui leur sert de demeure. Là une sorte de singe à tête d'oiseau est venu nous tendre la main, et, les yeux stupidement fixés sur les nôtres, répondre à nos questions par des grimaces. Un pauvre enfant mince et frêle, à tête énorme et pleine d'eau, penchait son cou faible et ouvrait à peine ses yeux appesantis, tandis que son bras tremblant étendait vers nous sa main

crispée. Quelle vie que celle des malheureuses qui leur servent de mères! quels regards tristes! quels visages abattus! L'intérêt n'explique pas cette abnégation. On ne saurait voir figures plus douces, plus honnêtes, sollicitude plus attentive et plus simple, enfin plus grand amour de l'ordre et de la propreté que chez ces *teachers*, ces *nurses*, qui pourtant font profit de leur métier. L'éducation est ici pour beaucoup de femmes sans famille à la fois une ressource honnête et un apostolat. Les directeurs ne font entre elles aucune distinction de croyance; les ministres de tous les cultes trouvent la porte ouverte à toute heure; ils célèbrent tour à tour leur service devant leurs fidèles. Si un abus se produit, l'administration ne prend parti pour personne : elle renvoie la plainte au supérieur du coupable, et ne demande que ce qu'elle donne à tous, l'ordre et la tolérance.

Les enfans de l'île sont au nombre d'environ huit cents. Tous sont admis; mais on se montre sévère pour les parens qui les réclament : on exige des preuves de leurs ressources et des témoignages de leur moralité. Trois mois, c'est le temps le plus court que les enfans puissent passer dans l'asile. On n'a pas voulu qu'il fût une hôtellerie gratuite où les parens les déposassent pour un jour. La plupart du reste n'ont pas de famille et sont vraiment les enfans de la ville. On en envoie chaque année un grand nombre en apprentissage chez des artisans ou en service chez des fermiers. Les parens adoptifs viennent les choisir eux-mêmes, et, pour ne laisser aucun prétexte aux mauvais traitemens, la maison leur offre de les reprendre dès qu'ils n'en voudront plus; elle exige même qu'ils lui soient rendus si le maître ne tient pas ses engagemens. Beaucoup de ces abandonnés font fortune. On me racontait l'histoire touchante d'un ancien enfant de l'île qui, adopté par un fermier de l'ouest, avait épousé la fille de son maître, et demandait à son tour à s'y choisir un fils.

Je ne vous parle pas de la maison des fous, située en face de l'asile, sur l'île Blackwell, ni du *workhouse* ou maison de refuge pour les vieillards et les infirmes, entourée de vastes jardins où ces bonnes gens occupent leur oisiveté par l'apparence d'un travail inutile, ni de la prison des femmes, qu'on emploie à fabriquer des cigares, ni enfin des prisonniers, voleurs, faussaires et autres condamnés de la justice du comté que je vis revenir du travail et se jeter sur leur repas du soir comme une bande de loups faméliques, puis rentrer dans leurs donjons fortifiés à double enceinte, derrière des grilles de fer. Depuis la guerre, on fait remise d'une partie de leur peine aux *bons sujets* qui s'enrôlent pour trois ans dans l'armée.

Tous ces établissemens n'ont aucune rente, et sont soutenus par des taxes. La dépense est d'environ 500,000 dollars par an, soit 2,500,000 francs. Elle dépend du vote de chaque année, et cependant n'a jamais souffert de la parcimonie des citoyens. C'est que les comptes sont rendus publics. On ne connaît pas en Amérique ce système ingénieux de l'*abonnement* qui fait de l'impôt une sorte de redevance féodale, et du vote de l'impôt une abdication; on ne croit pas que les taxes, une fois recueillies, soient la propriété des administrateurs. Aussi le principe de la spécialité s'applique-t-il dans les budgets municipaux non-seulement aux dépenses, mais aux taxes elles-mêmes. Il y a l'impôt des rues, l'impôt des écoles, l'impôt des hôpitaux, l'impôt des prisons, tous discutés chaque année et réglés sur les besoins actuels. On donne plus librement quand on sait que l'argent destiné à nourrir les pauvres n'ira pas grossir le traitement d'un maire ou enrichir la demeure d'un préfet.

10 juillet.

Je lis dans un journal un article qui signale assez bien la différence de nos traditions politiques et de celles des Américains. Il s'agit de certaines visites domiciliaires faites à Paris et de notre loi préventive sur les associations, chose incompréhensible pour des Américains. Ils exercent volontiers un acte de violence isolé; mais que l'arbitraire soit ordonné, légalisé, qu'il y ait des règles permanentes qui le font peser constamment sur tout le monde, cela confond leurs idées. Ils ont en revanche des procédés nouveaux et sans façons. Veut-on tuer un journal, on ne lance ni accusation ni décret, on ne recourt pas toujours à la force, car il peut se trouver un gouverneur démocrate, comme M. Seymour, pour traduire en justice l'imitateur hardi du général Dix (1). Voici comment on s'y prend. On dit à la poste : « Vous refuserez de servir ce journal. » L'administration de la poste, qui est républicaine, se prête à la chose, et le journal est tué du coup. Est-ce le gouvernement qui le tue? Non pas; c'est la poste, qui dans son libre arbitre, et par scrupule de conscience, a cessé de prêter son concours à des ennemis de l'état.

Le grand mal de la démocratie américaine n'est pas tant cet arbitraire, toujours rare, contenu d'ailleurs par l'habitude ancienne d'une liberté sans limite, que l'abstention des honnêtes gens. Vous vous figuriez peut-être que c'était un fléau inconnu aux républiques, et

(1) On sait que le général Dix commandait alors le département militaire dont le siége est à New-York, et usa quelquefois contre la presse des pouvoirs extraordinaires qui lui étaient confiés.

que le tumulte du *self-government* guérissait de cette langueur les classes respectables, mais timorées, qui s'y abandonnent. On conçoit que l'individu appelé de temps en temps à formuler une opinion abstraite et vague par un vote silencieux se dégoûte d'une formalité qu'il regarde comme inutile; mais dans une démocratie il paraît singulier que les hommes éclairés et influens se tiennent à l'écart des affaires publiques. C'est pourtant un fait avéré, avoué des Américains eux-mêmes : on abandonne la politique aux intrigans et aux subalternes, et l'on se fait une distinction, presque une vertu, de ne s'en pas mêler, de sorte qu'en général, et sauf des exceptions brillantes, elle tombe aux mains d'une classe obscure, sans considération comme sans fortune, et qui s'en fait un métier. Les hommes qui ont un nom et une fortune n'aiment pas, disent-ils, à les compromettre en les livrant aux hasards de la popularité. Les partis changent tous les jours; ce n'est pas le parti qui suit les chefs, ce sont les chefs qu'on traîne à la suite du parti. Cela est possible; mais le secret de leur inaction est bien plutôt cet égoïsme qui se développe toujours au sein des classes parvenues, et qui leur fait redouter avant tout les charges de la liberté.

Vous savez le rôle important du jury dans la justice américaine. Il juge tous les procès, civils et criminels, excepté les questions de loi pure, et les Américains en vantent l'institution comme une des plus sûres garanties de leur liberté. La loi prononce contre les jurés réfractaires une amende de 25 dollars à chaque absence. Eh bien! l'usage a prévalu de la réduire à 25 dollars, payés une fois pour toute la session, et il n'est pas un homme « respectable » à New-York, pas un commerçant, pas un boutiquier, qui ne s'exempte à ce prix de ses devoirs de citoyen, abandonnant les hautes et solennelles fonctions de juge à de pauvres hères trop heureux de s'en faire un gagne-pain. Le juré n'est plus un citoyen qui exerce un droit public, c'est un corvéable qui se libère à prix d'argent. Ces capitulations sont funestes, elles corrompent les institutions et altèrent la moralité des peuples...

En revanche, il est admirable de voir avec quelle soumission courageuse les Américains acceptent les charges toujours croissantes de la guerre. Quand on songe que les États-Unis n'avaient pas d'armée, ou peu s'en faut, et qu'ils font aujourd'hui coup sur coup des levées de deux, trois et quatre cent mille hommes, qu'ils ne payaient rien, ou presque rien, au gouvernement fédéral, et qu'en trois ans ils se sont soumis, sans rien diminuer de leurs charges locales, au plus rude système d'impôts qui fut jamais, on ne peut méconnaître leur grand esprit d'ordre et de ténacité. C'est peut-être le seul pays au monde qui eût assez d'empire sur lui-

même pour improviser si vite ce que d'autres ont mis tant de siècles à fonder. Aujourd'hui l'Américain paie à toute heure, directement ou indirectement, pour tous les actes de sa vie; il ne peut faire un pas sans laisser quelques flocons de sa laine aux mains de l'état : impôts fonciers et mobiliers, sur la consommation et sur le revenu, sur les échanges et sur le luxe, toutes les inventions fiscales de l'Europe sont adoptées à la fois. La viande paie, le vin paie, et l'eau-de-vie, et le sucre, et l'huile, et le tabac, et le sel, et le papier, et l'habit que vous portez, et le piano qui est dans votre salon, et le cheval qui est dans votre écurie, tous les produits du sol, tous les produits des manufactures, sauf le pain et les journaux. Les douanes frappent l'importation et l'exportation indistinctement. Le timbre est imposé au moindre contrat, au moindre billet, à la moindre signature ou quittance, et sous peine de nullité, pour toute somme au-dessus de 10 dollars. Il atteint jusqu'aux petites transactions qui se font de la main à la main : une bouteille d'encre, un pain de savon, un paquet de plumes, une boîte d'allumettes, paient le timbre. Et ce n'est pas tout : le gouvernement, qui puise à toute heure et sous tous les prétextes dans votre bourse, vous exploite encore en grand par cette dîme appelée l'impôt du revenu, qui vient d'être portée de 3 à 8 pour 100, augmentée d'un tribut supplémentaire de 5 pour 100 sous le nom d'impôt rétrospectif et de complément des années dernières, et aggravée par l'obligation de payer double taxe pour les citoyens qui vivent à l'étranger. Ajoutez-y les charges locales, municipales, les impôts des états, l'entretien des villes; souvenez-vous enfin que toutes les taxes réunies n'arrivent pas à payer la moitié de la dépense, et vous serez comme moi épouvanté. C'en serait assez pour lasser un peuple éprouvé au joug, à plus forte raison une nation neuve, qui semblait tenir à ses immunités pécuniaires comme à une part de sa liberté.

12 juillet.

Si j'étais resté à Washington, j'y aurais été enfermé par l'ennemi. Si je m'étais arrêté à Baltimore, le gouverneur m'aurait, comme les autres, mis à contribution pour les travaux de la défense. L'incursion dont les confédérés menaçaient la frontière a pénétré jusqu'au cœur du Maryland. Il était curieux de suivre le progrès de la nouvelle et de voir l'incrédulité lâcher pied peu à peu. Washington était si loin de se croire en danger, qu'on y attendait la dernière bataille qui devait faire tomber Richmond. On glorifiait le général Grant, sa prudence hardie, ses inventions napoléoniennes, sa campagne semblable à celle d'Austerlitz. Il courait des bruits de

victoire chaque matin. Trois fois Petersburg fut pris par la renommée; trois fois on apprit que cette place, « si misérablement défendue, » tenait bon contre toute l'armée. On s'en consolait en disant que Petersburg était la clé de Richmond. Cependant le général Sherman se laissait battre dans l'ouest; le lendemain venait la revanche obligée. Grant aussi « changeait de base » avec de grandes pertes. Était-ce victoire ou défaite? C'était un « mouvement, » disait la dépêche, mot de mauvais augure dans les rapports officiels. N'importe, la confiance publique n'était pas ébranlée. Le 4 juillet, jour anniversaire de l'indépendance, on avait distribué aux soldats plusieurs millions de pommes de terre, navets et oignons, et « les garçons avaient eu une joyeuse journée. » L'attention s'était détournée de la guerre, et les variations de l'or absorbaient de nouveau tous les esprits, quand soudain la bombe éclate. Les rebelles ont franchi le Potomac, tourné la capitale; le président appelle aux armes les milices des états de New-York et de Pensylvanie. Que croire? Il y a ici comme ailleurs des spéculateurs haut placés qui tiennent le sac aux nouvelles. Le bruit est nié, la proclamation du président démentie; l'invasion n'est qu'une ruse de guerre; les confédérés, qui étaient vingt mille il y a une heure, sont à présent quelques centaines, une troupe de pillards qui prendra peur à la première vue du drapeau fédéral. New-York, un instant troublé, se rassure.

Le lendemain, c'était bien pis : Baltimore menacée, Baltimore, la ville sudiste, qui peut-être ne résistera pas. Stupéfaction, puis incrédulité nouvelle. — Les rebelles coupent les chemins de fer. Ils n'oseront détruire celui de Washington... Ils l'ont détruit, la capitale est bloquée; ils ont battu le général Wallace, ils sont maintenant quarante mille hommes. Ils ont franchi le Potomac sans qu'on se doutât de leur approche; ils dévastent le Maryland sans résistance. Les villes effrayées se replient sur elles-mêmes. Washington, Baltimore, regorgent de familles fugitives; Philadelphie elle-même a tremblé. Nul n'espère plus de salut que dans l'arrivée du général Tyler, détaché de l'armée de Grant au premier bruit de l'expédition.

Ici tout est calme. L'étranger qui débarque ne se doute pas de la gravité des événemens. On attend les nouvelles avec impatience, mais sans tumulte; l'intérêt personnel poursuit son règne tranquille. On s'aborde, on se raconte les bruits incertains; puis chacun s'en retourne à son bureau ou à sa boutique. Ces grands coups de théâtre n'excitent plus ni alarme ni chagrin; on en a tant vu qu'on y est accoutumé.

Ce n'est pas que les Américains manquent de patriotisme; ils

sont persévérans et obstinés. Ils engloutiront dans cette guerre l'épargne du passé et le gain de l'avenir. Ils se ruineront pour payer des mercenaires, mais ils protesteront contre la conscription; ils consentiront sans peine à creuser le gouffre de la dette, de la banqueroute peut-être, mais ils ne s'indigneront pas si l'ennemi insulte le territoire et dévaste les états voisins. Enfin ils n'ont rien de commun avec ce peuple de badauds aimables, toujours prêts à regarder la première mouche qui vole, et à s'en faire un prétexte de trouble et d'oisiveté. La mouche est une montagne qui menace de les écraser. L'anxiété règne au fond des esprits, mais on vaque aux affaires avec tout le sang-froid accoutumé...

La justice de la cause fédérale est trop évidente pour que j'hésite encore à prendre parti. Je me décide enfin à vous faire ma profession de foi. On dit que l'esclavage sert de prétexte à l'ambition du nord, que son humeur envahissante, sa tyrannie inconstitutionnelle, sont les causes véritables qui ont poussé à l'insurrection les populations désespérées du sud. On travestit les fédéraux en despotes étrangers, les confédérés en défenseurs de la patrie et de la liberté. Cela n'est pas exact : l'abolition n'est pas un prétexte; le gouvernement fédéral n'a pas donné l'exemple de la violation des lois. L'exemple est venu des rebelles : tout en se disant les champions de la constitution déchirée, ils ont été les premiers à y porter les mains. Les causes véritables de la guerre sont l'esclavage, l'antagonisme des deux sociétés rivales, surtout l'ambition des hommes du sud, qui prétendaient rester les maîtres en dépit de l'opinion publique, et qui ont levé le drapeau de la révolte le jour où la présidence leur a échappé.

Tandis qu'au sud l'esclavage, lié à la propriété foncière, développait au sein des institutions républicaines les défauts de l'aristocratie, au nord il était frappé de mort et de stérilité. Il ne se propageait point parmi les fils des *pèlerins* et des *quakers*, ni dans les contrées peuplées sous leur influence. L'air de la démocratie lui était funeste, la force des choses le repoussait du territoire que lui ouvraient les lois. C'est dans ce sens que l'esclavage est le principe de la guerre. Je ne prétends pas qu'elle se soit engagée sur la question morale et philosophique de l'abolition. Qu'on me montre un peuple ou un parti qui ait combattu pour une idée pure, et chez qui la question de principes n'ait pas touché à une question d'intérêt. L'esclavage a été attaqué d'une part, défendu de l'autre, comme l'allié et pour ainsi dire le symbole de l'aristocratie, comme le seul appui sur lequel elle pût en Amérique se fonder et se maintenir. Je sais des hommes convaincus qui ont dévoué leur vie à l'idée de l'abolition; mais, quand ces hommes-là joueraient un rôle,

ils n'en rendraient pas moins service à l'humanité, et l'on ne peut comprendre que l'esclavage compte encore pour défenseurs des hommes qui ont foi à l'Évangile.

Quant au sud, il a bien raison de l'appeler son *institution sainte* et d'en faire dépendre sa vie. Tout le terrain perdu par l'esclavage est aussitôt envahi par la démocratie. En revanche, la société sudiste mesure ses conquêtes aux progrès de l'esclavage. Son influence dans le gouvernement de l'Union a toujours dépendu du nombre des états à esclaves. Voilà pourquoi ses chefs ont prétendu à l'indépendance le jour où, la majorité leur manquant, ils n'ont pu prétendre au pouvoir.

On dit que le nord dépouille le sud. Où voit-on qu'il ait porté avant la guerre la moindre atteinte aux propriétés? Il ne s'agissait alors ni de confiscation ni d'affranchissement. La querelle s'est élevée à propos de l'introduction de l'esclavage dans les territoires et de la loi des esclaves fugitifs. Vous savez qu'à côté des états déjà formés il y a des *territoires* soumis à l'autorité fédérale en attendant qu'ils soient élevés à la dignité d'états. La plupart de ces grands états de l'ouest, qui pèsent aujourd'hui d'un tel poids dans les destinées de l'Amérique, étaient encore, il y a peu d'années, soumis à ce régime. La question de l'organisation des territoires fut de bonne heure le champ de bataille accoutumé du nord et du sud : ils comprenaient l'un et l'autre que de l'avenir des territoires dépendait la prépondérance de la ligue des états à esclaves ou de celle des états libres. Aussi, tandis que le nord voulait en exclure l'esclavage, le sud cherchait par tous les moyens à l'y propager. Sous peine de perdre sa majorité compromise, il fallait bien qu'il inoculât son mal aux territoires et prît la tutelle de cette pépinière d'états futurs. La guerre civile qui désola le Kansas il y a peu d'années ne fut qu'un effort impuissant du sud pour arracher ce sol libre aux émigrans du nord. Longtemps avant l'élection présidentielle, les esclavagistes avaient menacé de s'insurger si elle tournait contre eux.

La loi des esclaves fugitifs était l'autre condition de leur fidélité. Je n'hésite pas à dire qu'elle était une honte pour le gouvernement fédéral. Les gens du sud se plaignent qu'on leur ait fait la loi; ce qui est vrai, c'est qu'ils ont voulu la faire aux autres, et que les autres ont résisté. Du jour où ils ont cessé d'être une majorité oppressive, ils sont devenus une minorité rebelle, et leurs théories constitutionnelles ont changé au gré de leurs prétentions. Vous vous figuriez peut-être qu'un pouvoir central, reconnu par des gouvernemens locaux, était souverain dans la limite de ses attributions légales : défaites-vous de cette erreur anti-libérale; les gens du

sud ont changé tout cela. Ils ont découvert que les fondateurs de l'Union ont fait la constitution pour être violée, le pouvoir souverain pour le mettre à la discrétion des états, le lien national pour être rompu sans forme de procès. Ils ont tourmenté les articles de la constitution pour en tirer la théorie démocratique des *states-rights* : on a décidé que l'Union n'était pas la souveraine, mais la servante des états; puis de cette doctrine commode on a déduit toute une série de principes qui ne tendent à rien moins qu'à annuler le gouvernement...

On reproche au nord les mesures extrêmes prises depuis la guerre. Quelques-unes peuvent être regrettées; mais elles sont la conséquence naturelle de l'état de guerre et le châtiment de la rébellion. Le sud n'avait pas tant de scrupules lorsqu'en pleine paix il préparait traîtreusement la révolte, lorsque ses chefs, ministres du gouvernement qu'ils voulaient détruire, usaient de leur pouvoir pour dérober à l'Union son argent, ses vaisseaux, ses munitions, et pour remplir des dépouilles du nord les ports et les arsenaux des états insurgés.

14 juillet.

Les rebelles gagnent du terrain; ils pillent les villages, brûlent les ponts du chemin de fer, arrêtent les trains, dévalisent les voyageurs, fusillent les employés, détruisent le télégraphe. La maison du gouverneur Bradford du Maryland a été brûlée, et sa femme chassée de chez elle. On dit que l'ennemi en veut surtout aux montres, aux bijoux et à l'argent. De temps en temps il court des bruits sinistres; on annonçait hier dans Wall-street la prise de Washington; on affirme ce matin qu'un combat a été livré aux portes de la ville. D'autres disent que les rebelles ont pris le chemin du Potomac, emmenant leur butin et un immense convoi de chevaux. Voilà tout : New-York d'ailleurs ne s'est pas ému. Le gouverneur et le maire, aux appels du gouvernement qui demandait des troupes, ont répondu par des protestations malveillantes. Là-bas la terreur, ici l'indifférence, nulle part des mesures énergiques. Les milices s'organisent lentement. Cependant l'or baisse jusqu'à 260. Pourquoi? Nul ne le sait. Qui peut rien entendre à cette confusion?

Les rebelles ont au nord beaucoup d'amis et de complices. On se demande même si cette incursion audacieuse n'a pas été guidée par la trahison. On nomme ceux des chefs du parti démocrate qu'on soupçonne d'y avoir trempé. C'est du moins par la connivence passive de ce parti que partout l'incurie est si grande. Le gouvernement fédéral donne les ordres; mais qui les exécute? Ses ennemis, investis par l'élection de toutes les magistratures locales et muni-

cipales de New-York. Ainsi s'explique cet étrange et triste spectacle d'un grand peuple impunément insulté par une poignée de malfaiteurs résolus.

L'approche de l'élection est une autre cause de faiblesse. La campagne présidentielle commence, et chaque jour qui s'écoule enlève quelque chose au pouvoir du magistrat détrôné. La constitution, qui a limité à quatre ans la durée de sa charge et permis néanmoins qu'il fût réélu, le réduit pendant les derniers mois au rôle de suppliant et d'accusé. Le chef de la république devient un candidat qui se prosterne devant l'idole populaire et ne songe plus qu'à mendier des voix. Il y a alors une sorte d'interrègne et de suspension de l'autorité. Les *meetings* et la presse font une guerre brutale au malheureux titulaire de ce gouvernement décapité. On imprime, on débite ouvertement sur son compte des plaisanteries indécentes, de grossiers libelles. Il suffit d'en citer les titres : *Lincolniana, les Farces du père Abe, l'Honneur du vieux Abe, Abe faux monnayeur, Abraham Africanus Ier ou les Mystères de la Maison-Blanche.* D'autres prennent l'air indigné, et l'accusent sérieusement d'être un parjure, un meurtrier, un traître. On ne respecte même pas sa vie privée. Et c'est le même homme qui est investi par la loi martiale de pouvoirs presque illimités!

Cette crise est toujours dangereuse dans les républiques où à jour fixe l'existence même du gouvernement est mise en question. Les partis s'agitent, se combattent, s'absorbent dans leurs ambitions rivales, et pendant ce temps le bien public est oublié. La nation, divisée en plusieurs camps ennemis, néglige jusqu'au soin de sa défense; il peut même arriver que les partis voient des alliés dans l'ennemi public, et qu'ils se réjouissent de ses victoires comme d'autant de chances de succès. Je ne parle pas des démocrates, qui sont trop souvent les secrets amis du sud; je connais de zélés partisans de l'Union, des abolitionistes radicaux, qui se consolent des derniers désastres en songeant qu'ils peuvent chasser Lincoln de la présidence et en ouvrir la porte au général Fremont. L'autre soir, dans un *meeting* radical tenu à *Union square*, on s'est plus occupé d'injurier le président que de porter secours à la patrie menacée. L'unique question est de savoir qui sera élu. C'est qu'en vérité la destinée de l'Amérique dépend du choix qu'elle va faire. Jamais élection n'a été si périlleuse, ni division si profonde entre les partis; jamais par conséquent la présidence expirante n'a eu plus de causes de faiblesse qu'à l'heure même où se fait sentir le besoin de sa force.

Voilà donc trois partis en présence : les radicaux, les républicains et les démocrates. Qui sera vainqueur? Je n'affirme rien, et

ne veux pas m'exposer au danger d'une fausse prophétie; mais il paraît certain que les radicaux, qui sont l'aile avancée du parti républicain, n'ont aucune chance de succès. Leur candidat préféré est le général Fremont, surnommé le *pathfinder* ou le trouveur de chemins, à la suite d'une exploration des Montagnes-Rocheuses, et qui fut en 1856 le candidat du parti républicain contre M. Buchanan. M. Fremont, qui est le représentant des maximes de la centralisation européenne, est regardé ici comme un révolutionnaire, car, soit dit en passant, le radicalisme est européen en Amérique, s'il est américain en Europe. Il a de nombreux partisans dans les populations allemandes de l'ouest, récemment venues de la mère patrie, et plus sensibles aux idées absolues qu'aux prudences de la politique. M. Chase, qui est l'autre candidat possible des abolitionistes et qui certainement vise à la présidence, convient peut-être mieux à une fraction plus ancienne et plus nationale du parti. Dans tous les cas, ces candidatures radicales ne sont bonnes qu'à servir les démocrates en divisant à leur profit le grand parti républicain.

Les démocrates sont en théorie les partisans des *states-rights*. Ils doutent de la justice de la guerre, inclinent à l'indépendance des états rebelles, et recommandent la paix avant tout. Ils ont pour chefs les hommes les plus influens et les plus riches des villes, pour armée la plèbe irlandaise, et pour alliées les populations des états déjà reconquis. On les distinguait jadis en démocrates de la paix et démocrates de la guerre (*peace democrats* et *war democrats*). Ces derniers, qui ne poussaient pas jusqu'au mépris de l'Union la vénération des *states-rights*, se confondent presque avec les républicains. Les *peace democrats* au contraire se rapprochent du sud, et la paix quand même devient de plus en plus leur politique. En réalité, beaucoup de démocrates sont des sudistes égarés dans le nord et obligés de servir la cause d'une majorité qu'ils détestent. Ils affectent d'être dévoués à l'Union; mais leur joie éclate lorsqu'ils disent : « Nous sommes battus. » Craignant d'avouer leurs sympathies, ils récriminent sans dire précisément quelle politique ils veulent suivre. Aussi leur a-t-on donné le nom d'un serpent venimeux qui mord sans bruit, le *copperhead*.

A vrai dire, les démocrates n'ont pas encore de candidats. On se répète le nom du général Mac Clellan comme celui du Messie inconnu qui doit surgir à la dernière heure; mais ce candidat représente imparfaitement les démocrates, et rien mieux que ce choix timide ne dénote leur faiblesse. Quand le général partagerait leurs secrètes pensées et ne serait pas sincèrement dévoué à l'Union, pour laquelle il a combattu, sa situation, son passé, son opinion, déclarée hier encore à West-Point dans un discours officiel, lui interdi-

raient de consentir au démembrement de son pays. Il faut dire qu'il s'est exprimé avec une réserve qui ressemble à de l'indécision. Dans ce pays où l'on parle si haut et si fort, il semble avoir pris à tâche d'envelopper d'ornemens littéraires une pensée fort ambiguë. Il fait plutôt la critique du passé que le plan de l'avenir, et l'on ne sait en définitive s'il veut la paix ou la guerre. Ce n'est pas là le langage d'un chef de parti, qui doit avant tout formuler nettement son programme, et de qui l'on exige bien moins des vues impartiales qu'une politique positive. Du reste, le « jeune général » paraît être singulièrement délaissé de la faveur populaire, et sa fortune a déjà bien pâli depuis le temps où on l'appelait « le Napoléon de l'Amérique. » On lui conteste à présent jusqu'à ses talens militaires, tant l'Amérique est le pays des étoiles filantes et des brillans météores soudainement éclipsés!

Je ne crois pas au succès des démocrates; leurs manœuvres occultes ne peuvent que leur nuire. Le pouvoir, dans un pays libre, n'est pas le prix des conspirations : on y arrive tête haute et visière levée. C'est donc le président Abraham Lincoln qui sera réélu. Quand un peuple a déjà dépensé 10 milliards et 500,000 hommes, il n'est pas naturel qu'il abandonne la partie à l'heure où elle va devenir décisive et le payer de ses sacrifices. Les Américains ont trop de bon sens pour ne pas comprendre que la crise présidentielle est par elle-même un assez grand trouble, et que tout changement les affaiblirait. N'eussent-ils pour président qu'un soliveau, le plus sage serait de le garder jusqu'au bout de la guerre et de s'en remettre à ses ministres; mais M. Lincoln a su remplir quatre ans avec dignité la tâche difficile du gouvernement, il appartient à ce parti de l'abolition modérée qui est le plus en faveur, il représente mieux que personne la politique de la guerre et le principe de l'Union. Peu importe aux Américains le ridicule injuste qu'on s'est plu à jeter sur celui qui les représente devant les nations du monde. Ils choisiront l'homme le plus capable, ou de poursuivre l'œuvre commencée, ou d'y renoncer honorablement, si elle échoue.

15 juillet.

Les rebelles, dont on avait fort exagéré le nombre, ont enfin quitté le Maryland après une attaque simulée sur Washington; on s'est mis à leur poursuite. Ils se retirent avec un ample butin de chevaux, de bétail et de vivres. En définitive, ils ont réussi; ils sont venus en maraudeurs et s'en retournent en conquérans. Les journaux d'ici chantent victoire : ils sont contens à bon marché.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

(La deuxième partie à un prochain n°.)

DEUX NÉGOCIATIONS

DE

LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

POLOGNE ET DANEMARK. — 1863-64.

Denmark and Germany, correspondence respecting the affairs of the duchies Holstein, Lauenburg and Schleswig, presented to both Houses of Parliament (mars-juin 1864). — *Protocols of conferences held in London relative to the affairs of Denmark, presented to both Houses of Parliament* (juillet 1864). — *Exposé de la situation de l'empire* et *Documens diplomatiques*, etc. (novembre 1863, mars 1864 et février 1865). — Papiers d'état communiqués au *rigsraad* de Copenhague (1864). — Pièces inédites, etc.

VI.

LE DÉMEMBREMENT D'UNE MONARCHIE.

I.

Le spectacle que présentait l'Europe au mois de février 1864 était à coup sûr l'un des plus bizarres et des plus affligeans qu'ait offerts l'histoire contemporaine. Deux grandes puissances, à la fois stimulées et décriées par toute une ligue des princes et des peuples de la Germanie, attaquaient un état faible, mais qui fut une monarchie antique et glorieuse, et dont l'existence était proclamée par tous les cabinets comme nécessaire à l'équilibre du monde (1); elles l'attaquaient sous le prétexte le plus futile, au nom d'une cause que le chef même de la coalition avait qualifiée jadis « d'éminemment inique, frivole, désastreuse et révolutionnaire. » Elles

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1865.

avaient commencé par arracher au roi Christian IX une province fédérale pour mieux faire reconnaître la souveraineté de ce roi par la confédération; elles avaient ensuite prétendu saisir pacifiquement, et comme gage matériel, une autre de ses provinces, déjà extra-fédérale, et elles devaient bientôt s'avancer dans la troisième, pour avoir *le gage de leur gage*. Elles n'en affirmaient pas moins toujours respecter les obligations internationales et ne porter aucune atteinte à l'intégrité de la monarchie scandinave. C'est d'ailleurs pour punir le roi de Danemark de sa désobéissance au *Bund* que les deux puissances s'étaient chargées de cette œuvre de « justice, » et cette œuvre, elles l'inauguraient par une déclaration formelle de leur propre désobéissance envers le même *Bund*; elles agissaient en « mandataires de l'Allemagne, » et l'Allemagne entière protestait contre l'usurpation du mandat! — Toutes ces choses monstrueuses, l'Europe les regardait et les laissait faire, l'Europe, qui dans cette année de grâce 1864 ne manquait pas certes d'armées nombreuses et bien disciplinées, ni de gouvernemens forts, doués d'initiative et se proclamant même volontiers les défenseurs providentiels des faibles, les vengeurs des opprimés. Et pourtant l'Europe avait jadis su empêcher l'iniquité de s'accomplir, alors que la tentative en avait été faite pour la première fois par la brave et généreuse Allemagne en 1848, au moment d'une tourmente universelle, où les peuples étaient en délire et les gouvernemens dans le désarroi et dans un état voisin de l'impuissance absolue. Les défenseurs ne firent pas défaut en 1848 à la monarchie de Frédéric VII, et l'empire des Habsbourg lui-même était du nombre. Sourde aux appels de la *grande patrie*, l'Autriche s'était alors opposée de toutes ses forces à la convoitise prussienne, et son ambassadeur n'avait pas quitté Copenhague pendant que se poursuivait sur l'Eider la « guerre de délivrance. « La Suède s'était jetée résolûment dans la mêlée et avait envoyé ses soldats au secours d'un peuple qui lui était uni par tant de liens de race et d'histoire. L'empereur Nicolas avait su, de son côté, s'affranchir de tout égard envers son beau-frère le roi de Prusse; il avait été même le plus ardent à provoquer contre l'agresseur un concert des grandes puissances, et la flotte russe avait paru un jour dans les eaux de la Baltique comme une menace à l'adresse de l'effervescence tudesque. L'Angleterre, cela s'entend, s'était montrée, comme toujours, prodigue de remontrances et de semonces, et les circonstances avaient empêché heureusement de dévoiler ce que ce goût si marqué pour la parole cachait alors déjà peut-être de défaillance pour l'action. Enfin il n'est pas jusqu'à la France, si éloignée du théâtre de la lutte, et si absorbée à cette époque par des déchiremens intérieurs et les

angoisses d'une guerre sociale, qui n'eût cru devoir prêter au Danemark tout son concours moral, qui n'eût même songé un instant à lui donner une assistance matérielle (1).

Aujourd'hui la situation était singulièrement changée, et l'indifférence, la perplexité ou une inimitié plus ou moins avouée et active avait remplacé la sollicitude si générale de 1848. Aujourd'hui la France se balançait dans une expectative mystérieuse à laquelle elle s'efforçait de donner les allures d'une philosophique impartialité. Cette attitude du cabinet des Tuileries frappait d'avance de stérilité toutes les timides démarches de l'Angleterre, qui faisait à chaque instant virer de bord sa redoutable flotte du canal, et le dissentiment ainsi déclaré entre les deux puissances libérales de l'Occident rendait l'Autriche plus « patriotique » qu'elle ne le voulait, la Suède plus sage qu'elle ne l'ambitionnait, et la Russie aussi complaisante envers M. de Bismark que pouvait l'exiger l'état toujours alarmant de la Pologne. L'Autriche n'avait plus, comme en 1848, sa jalousie séculaire contre la Prusse pour se maintenir dans le chemin du droit des gens et des traités solennels; elle marchait maintenant de concert avec son rival pour la délivrance des « frères allemands. » Elle marchait à contre-cœur, il est vrai, avec maintes réticences et retours, et trahissant de temps en temps la violente envie de rentrer au plus vite dans le giron de l'orthodoxie internationale. Le 31 janvier encore, au moment même où les troupes autrichiennes franchissaient l'Eider et échangeaient les premières balles avec les Danois, le comte Rechberg suppliait le cabinet de Saint-James de ne pas interrompre ses efforts pour la paix. « Son excellence, écrit lord Bloomfield, insiste sur la réunion d'une conférence à Londres durant même les opérations militaires; M. de Rechberg me prie de bien recommander cette considération au gouvernement de la reine; il est *évidemment* très désireux de voir les négociations commencer le plus tôt possible. » La semaine d'après, et le Danevirk pris, le ministre autrichien acceptait avec empressement le projet d'un armistice, et l'ambassadeur anglais mandait le 8 février de Vienne que « son excellence désirait *évidemment* qu'il fût mis fin, et le plus tôt possible, aux opérations de la guerre... » Il est vrai que le 12 février tout de nouveau se trouvait

(1) Il a été réservé à ces derniers temps de faire pleinement ressortir ce côté honorable du gouvernement provisoire, et voici le curieux passage qu'on lit à ce sujet dans les *state papers* anglais : « M. Drouyn de Lhuys me dit, raconte lord Cowley dans une dépêche datée du 13 février 1864, qu'en 1848 le Danemark avait demandé la protection de la France, et que M. Bastide, alors ministre des affaires étrangères sous la république, avait chaudement (*warmly*) pris la cause, et qu'il fut même question d'envoyer dix mille hommes pour assister les Danois dans la défense de leur pays... »

changé. « Le comte Rechberg m'a dit aujourd'hui, écrit à cette date lord Bloomfield, qu'il a reçu de Berlin une réponse défavorable à notre proposition d'armistice, et son excellence m'a fait observer que l'empereur son maître ne pouvait se séparer de la Prusse, ni faire dans ce moment un pas sans elle, malgré son désir ardent de voir les hostilités cesser. — Je répondis à son excellence que j'étais désolé de ce que les avis venus de Berlin eussent produit un tel changement dans les opinions personnelles qu'il m'avait exprimées avant-hier... » C'était, comme on le voit, toujours la même situation, toujours les « avis » de Berlin venant stimuler à point la chancellerie aulique aux momens de défaillance, et c'est ainsi, et par une suite non interrompue d'élans *passifs*, que le cabinet de Vienne devait être mené jusqu'au bout, jusqu'à cette « copossession » des duchés, la plus embarrassante des acquisitions sans contredit qui soient jamais venues accabler un conquérant marri et involontaire!

Ce fut tout le contraire avec un autre des anciens défenseurs du Danemark, avec ce royaume de Suède qui finit par ne pas bouger du tout, après avoir longtemps tenu le monde en haleine par ses velléités d'aller en avant. Le gouvernement de Charles XV s'était beaucoup remué en 1863 dans l'intérêt de Frédéric VII, et M. de Manderström n'avait négligé aucune occasion de faire l'apologie du cabinet de Copenhague, de recommander le royaume ami à la sollicitude des puissances, et de laisser entrevoir l'intervention indubitable de la Suède dans le cas d'une agression allemande contre le Danemark. « Nos intérêts les plus chers, disait entre autres une note de Stockholm du 19 juillet 1863, ne pourraient guère nous permettre de voir d'un œil tranquille écraser nos voisins sous des prétextes qui plus tard pourraient mettre en danger notre propre indépendance... » Vers le même temps (juillet 1863), les souverains de Suède et de Danemark se rencontraient personnellement à Skodsborg et à Malmö, et l'Allemagne eut raison de considérer ces entrevues royales comme les préliminaires d'une alliance défensive. Les pourparlers de Skodsborg et de Malmö n'avaient-ils même pas une portée plus grande encore, et n'y combinait-on pas une union tout autrement décisive et qui eût rappelé le glorieux jour de Calmar? On prétendait en effet, on prétend encore dans certains cercles de Copenhague et de Stockholm, que Frédéric VII caressait, vers la fin de son règne, un projet grandiose : que, mû par un patriotisme généreux et inquiété des « sympathies germaniques » de son successeur désigné, le duc de Glucksbourg, il n'aurait songé à rien moins qu'à léguer son royaume au prince Oscar, l'héritier du trône suédois. Il est sûr, dans tous les cas, qu'un traité d'alliance avait été convenu dans ses principaux points entre M. Hall et le

comte Hamilton, ambassadeur de Suède à Copenhague, dès le mois d'août 1863 (1); il est également sûr que la mort subite de Frédéric VII changea d'une manière notable les dispositions de la cour de Stockholm, qui dès lors ne voulut plus « mettre le comte Hamilton en état de procéder à la signature définitive du traité, » et il n'est pas non plus douteux que des « conseils » venus de Paris eurent une grande part dans ce refroidissement du roi Charles XV (2). Rien de plus curieux du reste que les raisons que crut alors devoir donner M. de Manderström pour expliquer son soudain revirement. Dans sa dépêche au comte Hamilton du 2 décembre 1863, le ministre de Suède commençait par convenir qu'un traité d'alliance avait été préparé à la veille du nouveau règne; il prétendait toutefois « que la situation avait subi un immense changement, *non par suite du décès du feu roi*, mais par d'autres circonstances qui l'avaient suivi ou qui en étaient résultées. » Jusque-là, argumentait M. de Manderström, il ne s'était agi que d'une exécution fédérale dans le Holstein, et la Suède avait bien pu songer à porter secours; mais aujourd'hui c'était au démembrement complet de la monarchie danoise que visait l'Allemagne. « Peut-on dire, demandait victorieusement la dépêche suédoise, que le cas actuel soit le même, et que la situation soit identique à celle d'alors?... » — « Il est vrai, ajoutait avec candeur le ministre du roi Charles XV, que du côté du Danemark on peut répondre que le cas actuel est plus extrême et plus dangereux encore. Nous ne le nions pas; mais aussi le Danemark peut-il compter sur un appui *plus prononcé*, » c'est-à-dire sur l'appui des grandes puissances signataires du traité de Londres? En d'autres termes, M. de Manderström avait trouvé juste et utile de prêter une assistance matérielle à la nation « amie » alors qu'elle n'était menacée que dans le Holstein et que le concours des grandes puissances n'était point à espérer; mais, aujourd'hui que l'on s'attaquait à l'existence même de la malheureuse monarchie, « que le cas devenait plus extrême et plus dangereux

(1) On en trouve la *minute* dans la curieuse et importante publication qui a paru cette année même (1865) à Copenhague sous le titre *Aktstykker vedkommende den danske-tydske strid* (t. Ier, p. 87 *seq.*). C'est au même recueil que sont empruntées les citations suivantes des dépêches suédoises.

(2) Le comte de Scheel-Plessen, envoyé du Danemark près la cour de Stockholm, écrit ce qui suit à M. Hall, en date du 16 novembre 1863 : « Je sais par rapport à ce traité que le roi (Charles XV) a dit avant-hier (le 14, la veille du décès de Frédéric VII !) que des instructions partiront sous peu pour mettre le comte Hamilton en état de procéder à la signature; *je sais aussi que mon collègue de France conseille de ne rien précipiter à cet égard*. Je me permets de mander à votre excellence ces données, puisqu'elles me semblent dessiner assez bien la situation du moment... » — Voyez *Aktstykker*, p. 87, note.

encore, » il s'abstenait : c'était maintenant aux grandes puissances d'agir, comme si l'on ne savait pas très bien à Stockholm que le seul moyen encore possible d'entraîner ces grandes puissances dans l'action, c'était précisément d'y entrer hardiment soi-même et le premier! Comment toutefois accuser la Suède de n'avoir pas su déployer un courage qui fut inconnu même à la fière Angleterre? Comment reprocher son humilité à l'hysope du mur, lorsque le cèdre du Liban lui-même pliait devant le souffle de M. de Bismark? Reconnaissons plutôt que le gouvernement de Charles XV se déclarait « toujours prêt à se joindre à n'importe quelle grande puissance qui viendrait au secours du Danemark. » Reconnaissons aussi que, si le gouvernement de Stockholm s'associait volontiers aux diverses démarches de l'Angleterre dans l'intérêt de la paix, il ne jugea cependant pas de sa dignité de seconder le noble lord Russell dans ses sommations à l'adresse de Copenhague, et ne crut jamais devoir presser le roi Christian de se soumettre aux exigences allemandes, « d'en finir » même avec la loi fondamentale du pays (1).

D'ailleurs, et pour rendre la Suède très circonspecte dans ses mouvemens, il y avait encore d'autres raisons que le peu de sympathie que lui inspirait le successeur de Frédéric VII, que les timidités de l'Angleterre et les recommandations de la France. Il y avait surtout la Russie, la voisine redoutable sur le compte de laquelle on était loin de partager à Stockholm les étranges illusions de la candide diplomatie britannique. Cet empire des tsars, qui en 1848 s'était montré un des plus fermes soutiens de la monarchie danoise et qui, dans le cours ordinaire des choses, aurait dû en effet être le plus intéressé à empêcher Kiel de devenir un port allemand, cet empire était maintenant détourné forcément de sa politique traditionnelle dans la question des duchés par suite de la solidarité impérieuse que l'insurrection de Pologne avait établie entre lui et le cabinet de Berlin. Les craintes qu'inspirait au gouvernement russe cette insurrection toujours persistante, les appréhensions alors générales d'un branle-bas pour le printemps, décidèrent le prince Gortchakov à passer à M. de Bismark toutes ses fantaisies sur l'Eider, à lui prêter même un concours absolu et d'autant plus efficace qu'il prenait les dehors d'une neutralité affairée en quête d'un arrangement pacifique. La connivence de la Russie dans l'odieuse spoliation de la monarchie danoise n'était déjà plus, dès le mois de décembre 1863, un secret pour tout esprit judicieux et tant soit peu

(1) Voyez la dépêche du comte Russell à lord Cowley du 26 décembre 1863 et la corespondance de M. Jerningham, ministre britannique à Stockholm, des 6, 13 et 19 janvier 1864.

initié aux affaires; la publication des *state papers* au mois d'avril 1864 rendit cette connivence manifeste et palpable pour quiconque avait des yeux. On put constater dès lors que le prince Gortchakov n'avait cessé de favoriser le cabinet de Berlin dans ses desseins, de lui tendre avec empressement, et bien qu'à la dérobée, une main secourable à toute traversée difficile. En vérité, dans ce passage de l'Eider, le vice-chancelier russe joua le rôle de la biblique *colonne de nuée* « qui était ténébreuse d'une part, et de l'autre éclairait; » — elle éclairait cette fois M. de Bismark marchant vers la Mer du Nord, et enveloppait de ses ténèbres le malheureux lord John dans sa poursuite effarée! Des révélations piquantes (1) sont venues depuis marquer dans ses moindres détails une conduite qui, encore une fois, ressortait déjà avec une clarté suffisante des rapports officiels de la diplomatie britannique publiés [illegible] le *blue book*. On connaît maintenant le langage intime qu'avait parlé le gouvernement russe aux cabinets de Berlin et de Vienne au sujet des affaires du Danemark. Le 23 janvier 1864, c'est-à-d[illegible] [illegible]ment même où lord John Russell demandait à la Russie « concert et co[illegible] tion » pour le maintien de l'intégrité de la monarchie scandinave, le comte de Thun, ambassadeur d'Autriche à la cour de Saint-Pétersbourg, mandait à M. de Rechberg que le prince Gortchakov lui avait « de nouveau donné l'assurance que, dans cette question, la Russie continuerait d'être sympathique à l'Al[illegible] [illegible] pas; mais aussi le cas où la Suède voudrait assister le Danem[illegible] [illegible] un corps d'observation en Finlande, » — car, [illegible] le vice-chancelier, « il est très à craindre que la Suède ne devienne le foyer principal des intrigues, si l'insurrection polonaise n'est pas promptement étouffée. » Le 3 février, et la guerre sévissant déjà dans le Slesvig, le prince Gortchakov déclarait à l'envoyé prussien, M. de Redern, « que la résistance armée du Danemark *déliait jusqu'à un certain point* l'Autriche et la Prusse des engagemens du traité de Londres, et que dans tous les cas l'empereur Alexandre continuerait d'être favorable aux deux puissances allemandes. » La semaine d'après, le Danevirk étant pris et l'Angleterre s'échauffant jusqu'à parler cette fois de protéger sérieusement la nation assaillie, de la

(1) Les fameux extraits de dépêches publiés par le *Morning-Post* les 4 et 5 juillet 1864. A la suite d'un long entretien avec M. Drouyn de Lhuys au sujet de ces révélations de la feuille anglaise, le comte Moltke-Hvitfeldt, ministre du Danemark à Paris, écrit à l'évêque Monrad en date du 12 juillet 1864 : « Personne ne met plus en doute l'authenticité de ces documens, ou tout au moins l'existence des tendances politiques dont ils contiennent la révélation... » (Papiers d'état communiqués au *rigsraad*.) En effet, et malgré les démentis des gouvernemens intéressés, personne parmi les initiés n'a mis un seul instant en doute le fond authentique de ces documens, — et M. Drouyn de Lhuys moins que personne.

protéger « même par les armes, » le cabinet de Saint-Pétersbourg voulut bien (10 février) écrire ostensiblement une note assez ferme à l'adresse de Berlin, pour insister sur « les intérêts de la Russie dans la Baltique » et son « devoir » d'empêcher tout démembrement des états de Christian IX. Communication « amicale » fut faite de ce document à Paris et à Londres; mais en même temps et dans une lettre *confidentielle* à son chargé d'affaires à Berlin, M. d'Oubril, le vice-chancelier russe exprimait l'espoir que M. de Bismark « saurait apprécier et approuver » les motifs qui avaient dicté un pareil langage officiel. « Nous avons cru de l'intérêt de la Prusse et de l'Autriche de *paralyser* l'action de l'Angleterre et de prévenir, au moins momentanément, son intervention armée, qui était tout à fait probable. C'est dans cette intention que nous avons adressé la dépêche ci-jointe après l'avoir communiquée à lord Napier. » Le vice-chancelier voulait *paralyser* encore autre chose par sa dépêche ostensible du 10 février, qui contenait aussi le passage significatif suivant : « Le démembrement du Danemark pourrait amener la formation [illegible] état scandinave, c'est-à-dire l'accomplissement de l'union scandinave; mais nos intérêts sont formellement contraires à une telle combinaison, et je dois vous déclarer que nous nous y opposerions de toutes nos forces... » L'avis allait directement à la Suède, indirectement aussi à la France et à certaines « solutions » qui commençaient alors à avoir de la vogue dans di- surtout la Russie.

C'est par [illegible] enchaînement de circonstances fatales que le Danemark se trouva sans défenseurs en ce mois de février 1864, et la plus grande de toutes ces fatalités, ce fut sans contredit le profond désaccord des deux puissances libérales de l'Occident. On se trompe généralement, il est vrai, lorsqu'on croit qu'à ce moment encore la France et l'Angleterre n'auraient eu qu'à faire cesser leur dissentiment pour faire cesser aussi, et d'un coup, l'agression allemande. A ce moment, la situation était déjà trop compliquée pour se dénouer à si bon marché; ce qui aurait pleinement suffi en septembre 1863 fût resté sans effet dans l'hiver de 1864, et pour arracher à la Germanie la proie tant convoitée il aurait fallu maintenant quelque chose de plus qu'une note identique des deux cabinets de Paris et de Londres, quelque chose de plus même qu'une simple « démonstration maritime » que devait bientôt proposer lord John Russell. Il n'est pas douteux toutefois qu'une action énergique de la France et de l'Angleterre, fortement unies dans un sentiment de solidarité et de confiance mutuelles, aurait fini par triompher des desseins de M. de Bismark et donner satisfaction au droit outragé. Et à cet égard la conduite tenue alors par le gouver-

nement français a été depuis l'objet de récriminations bien nombreuses. Des deux côtés du détroit, on n'a cessé de reprocher à ce gouvernement d'avoir cédé dans ces graves occurrences à un mouvement d'humeur et de rancune peu digne d'une grande politique. La France, a-t-on prétendu, aurait dû faire plus de cas des propositions du cabinet de Saint-James; elle aurait dû saisir avec empressement l'occasion d'une guerre juste dans ses motifs, exempte de tout péril, et qui eût raffermi pour longtemps l'alliance avec l'Angleterre, si malheureusement compromise. Quelque autorité qu'on doive reconnaître aux voix qui ont porté ce jugement, et si généreux que pussent être les motifs de ces regrets souvent exprimés, il nous semble cependant qu'un examen attentif arriverait aisément à des conclusions de tout point différentes. Un esprit impartial, et qui voudrait se rendre un compte exact de la situation de l'Europe en 1864, ne saurait partager les opinions généralement accréditées en cette matière, et, loin de se plaindre de l'abstention du cabinet des Tuileries dans le litige sur l'Eider, il s'aviserait peut-être de regretter que cette abstention n'ait pas été plus complète encore et surtout plus franchement dessinée.

Il faut bien le dire tout d'abord : dans cette question danoise, si grave et si douloureuse qu'elle fût, il n'y avait pour le gouvernement français aucune de ces obligations morales, aucune non plus de ces considérations de sûreté ou d'influence qui commandent impérieusement à un grand pays le recours aux armes. La France n'avait pas, comme l'Angleterre, contracté à l'égard du Danemark ces engagemens d'honneur qui défendaient d'assister, les bras croisés, à la ruine d'un client malheureux; elle n'avait pas pris sous sa tutelle la monarchie scandinave, dirigé ses conseils, imposé des démarches et des concessions sous peine d'abandon : elle avait, dès l'origine, gardé une sage réserve dans le différend, se bornant à rappeler de temps en temps le droit incontestable plutôt en témoin impartial qu'en champion décidé à mettre son épée dans la balance. Sans doute le cabinet des Tuileries avait apposé jadis sa signature à ce traité de Londres qui proclamait l'intégrité des états de Frédéric VII; mais cet acte international, le gouvernement français l'avait signé au même titre que plusieurs autres puissances européennes, au même titre que la Russie par exemple, qui assurément était loin maintenant de vouloir le défendre à tout prix, au même titre que l'Autriche et la Prusse, qui le déchiraient ouvertement à la pointe de leurs baïonnettes. La France avait laissé protester plus d'une stipulation européenne au bas de laquelle se trouvait son nom, elle avait, entre autres, toléré la confiscation de la république de Cracovie, souffert pendant quarante ans la vio-

lation constante du premier article du grand pacte de 1815, sans que son gouvernement eût jamais cru devoir pour cela déclarer la guerre, sans que le pays le lui eût jamais sérieusement demandé. Et de même il serait malaisé de prétendre que l'agrandissement de l'Allemagne par le Slesvig constituait un déplacement de forces, un changement d'équilibre général de nature à inquiéter l'empire français, à l'affecter dans sa sécurité et à lui imposer des résolutions extrêmes. Au fond, de toutes les grandes puissances non germaniques il n'y avait que la Russie de vraiment intéressée à la conservation de Kiel dans les mains d'un état faible et ne visant à aucun rôle dans l'avenir; quant à la France, jusqu'à quel point devait-elle prendre ombrage de la création possible d'une marine allemande qui, ajoutée à d'autres marines secondaires, pourrait un jour servir de contre-poids utile à la prépondérance britannique sur les mers? Il y aurait là dans tous les cas une question à débattre. Pour le dire d'un mot, et en employant les termes mêmes qui, appliqués par le discours impérial du 5 novembre 1863 à la Pologne, avaient rencontré un assentiment presque universel, « ni son *honneur*, ni ses *intérêts* n'obligeaient la France à prendre les armes dans la cause du Danemark, » et ce n'est point à coup sûr une des moindres bizarreries de notre temps et de ce pays que l'opinion libérale, qui s'y est si vite consolée et même réjouie de l'abandon de la Pologne, ait toujours gardé quelque rancune au gouvernement de son abstention dans les affaires des duchés, abstention qui lui était cependant commandée par la plus saine et la plus prévoyante des politiques.

Ah! certes, et sans vouloir examiner si l'honneur et les intérêts de la France étaient complétement dégagés dans la question polonaise, il sera au moins permis de rappeler qu'il s'agissait là d'un très vaste problème de politique et de civilisation, et que c'est tout un nouvel ordre de choses qu'embrassait l'hypothèse de cette alliance austro-française dont le prince de Metternich était allé porter la pensée à Vienne en mars 1863. L'alliance ainsi comprise impliquait le rétablissement sur les confins de l'Europe occidentale d'un état antique, libéral et chrétien, « dont le partage avait été le prélude, en partie la cause et jusqu'à un certain point l'excuse des bouleversemens ultérieurs du continent (1). » On brisait de la sorte à jamais la ligue absolutiste du Nord, cimentée depuis un siècle par le sang de la nation démembrée. On relevait en même temps dans le monde germanique, comme dans le monde slave, ces inté-

(1) Expression de M. de Talleyrand dans sa note célèbre au congrès de Vienne du 19 décembre 1815. La phrase est d'autant plus significative qu'elle vient de l'homme qui fut précisément alors le plénipotentiaire du roi Louis XVIII.

rêts catholiques qui, quoi qu'on ait dit, seront toujours des intérêts français. On préservait les peuples déshérités du Danube et du Balkan de la propagande délétère du panslavisme tsarien, et la solution de la terrible question d'Orient était préparée dès lors par les voies et au profit de la civilisation véritable. On abaissait la monarchie rapace de Frédéric le Grand, et on éloignait de la France les très réels périls d'une future unité allemande que seule la Prusse est en état de constituer. On rachetait pour l'Italie la perle de l'Adriatique au moyen de compensations alors devenues possibles, et on procédait dans les deux hémisphères à la régénération de la grande race latine. — Voilà ce qu'impliquait une entreprise commune de la France et de l'Autriche en faveur de la Pologne, et l'esprit demeure confondu devant les perspectives radieuses qu'une pareille alliance ouvrait à l'humanité. Les dieux jaloux et les Anglais, plus jaloux encore que les divinités de l'Olympe païen, ont empêché une telle combinaison d'aboutir. Il se peut qu'elle fût mal engagée, ou bien prématurée, ou bien encore tout à fait impraticable; mais elle fut dans tous les cas d'une grandeur singulière, et mérita d'être tentée, d'être désirée avec ardeur, avec dévouement et dévotion, — *devoutly to be wish'd*, comme dit le poète immortel.

De tels et si hauts intérêts, on l'avouera, n'étaient point en jeu dans la question du Danemark : ni les destinées de l'Europe ni les grands problèmes de la civilisation ne se trouvaient liés au sort des duchés. Il y avait là sans doute une agression inique et violente, l'oppression d'un faible par les forts, un acte de brigandage international accompli en plein XIXe siècle, et certes il était permis de souhaiter que la France prît une part active à l'empêchement d'un tel méfait, — à une condition toutefois : c'est que cette participation n'amenât point pour la France elle-même des inconvéniens très graves ou de véritables périls. On ne le supposait guère, il est vrai, et l'opinion libérale dans ce pays penchait assez généralement à voir dans une intervention française en faveur du Danemark une entreprise aussi facile que dépourvue de tout danger. Là étaient cependant l'illusion et l'erreur, — erreur profonde, et qu'il importe de bien préciser.

Parmi les divers raisonnemens plus ou moins spécieux que contenait la note au prince de La Tour-d'Auvergne (1), dans laquelle le cabinet des Tuileries expliquait son refus de s'engager avec l'Angleterre dans la question des duchés, on trouve un argument dont la parfaite justesse ne saurait être contestée par aucun esprit

(1) Celle que lord Russell a résumée dans sa dépêche au comte Cowley du 30 janvier 1864. Voyez la *Revue* du 15 juillet.

sérieux. « Ce serait une chose comparativement facile pour l'Angleterre (ainsi s'exprimait M. Drouyn de Lhuys) de faire à cette occasion une guerre qui de sa part se limiterait toujours à des opérations maritimes, au blocus et à la capture des navires. Le Slesvig et l'Angleterre sont bien loin l'un de l'autre; mais le sol de l'Allemagne touche au sol de la France, et *une guerre entre la France et l'Allemagne serait la plus calamiteuse et la plus hasardée que l'empire pût engager.* » Cette considération irréfutable, le ministre des affaires étrangères de France devait la reproduire plus d'une fois dans le cours de la négociation, et encore le 10 juin 1864 dans une très curieuse dépêche au prince de La Tour-d'Auvergne. « Une démonstration maritime, y lit-on, qui nous amènerait à tirer le canon entraînerait pour nous la guerre sur terre comme sur mer. Nous ne serions pas libres, ainsi que l'Angleterre, de limiter nos opérations selon notre seule volonté. Malgré nos efforts pour localiser les hostilités, nous réussirions difficilement à les empêcher d'éclater sur nos frontières. En admettant même que l'on ne dût pas s'attendre à une agression armée de l'Allemagne contre nous, il se produirait inévitablement, dans une question où l'amour-propre national est engagé à un tel degré, des manifestations que leur caractère ne nous permettrait peut-être pas d'endurer. » Ce n'est pas toutefois qu'une telle guerre, nécessairement agrandie, eût complétement répugné au cabinet des Tuileries : bien au contraire, elle le tentait, mais il pensait avec raison qu'il ne saurait s'y engager sans avoir obtenu l'assurance formelle d'un concours loyal et jusqu'au bout complet, — *throughout*, comme on dit de l'autre côté de la Manche, — de la part d'un allié aussi capricieux que méfiant; il pensait en outre qu'à l'importance de l'entreprise devait naturellement répondre l'importance du résultat. « Une pareille entreprise, disait M. Drouyn de Lhuys dans la dépêche déjà citée, exigerait de nous le déploiement de toutes nos ressources et nous imposerait des efforts immenses. Devant une éventualité de cette nature, l'Angleterre serait-elle disposée à nous prêter un *appui illimité?* Le gouvernement de l'empereur, en demandant aux grands corps de l'état leur concours, aurait à leur expliquer pour quels avantages le sang de la France va couler : le cabinet anglais nous mettrait-il à même de répondre à cette question, la première assurément qui nous serait faite?... » La pensée de ces pièces officielles était claire et précise malgré le style diplomatique, et le gouvernement français la développa du reste à plusieurs reprises et avec une sincérité parfaite dans divers pourparlers confidentiels avec les différens hommes d'état de la Grande-Bretagne. Vers la fin de janvier 1864 notamment, le sou-

verain de la France était très circonvenu par les principaux personnages qui, de l'autre côté du détroit, avaient leur voix dans les affaires publiques, whigs aussi bien que tories, — car ces derniers se croyaient alors sur le point de succéder au cabinet Palmerston-Russell, fortement ébranlé, et avaient un grand intérêt à sonder avant tout le terrain à Paris. Lord Malmesbury, MM. Fitzgerald et Disraeli y firent tour à tour une courte descente : on affirma même dans le temps que M. Disraeli jugea opportun d'introduire la haute politique jusque dans un bal masqué de la cour, et que c'est en costume de domino qu'il entretint un auguste personnage des espérances et des vues du parti conservateur en passe de rentrer au pouvoir. A ces adversaires comme aux amis de l'administration Palmerston, on tint à Paris invariablement le même et clair langage : c'est que la participation active de la France au différend dano-allemand entraînerait de toute nécessité une grande guerre, qu'à la grande guerre devrait par conséquent répondre un grand but, un résultat proportionné aux sacrifices, — et on laissait à l'Angleterre la liberté d'opter dans ce cas entre une restauration plus ou moins complète de la Pologne, ou l'affranchissement de la Vénétie, ou la promesse du Rhin... Certes on pourrait trouver que c'était là donner trop de choses à choisir, faire preuve aussi d'un éclectisme quelque peu pyrrhonien; la mention du Rhin surtout fut un excès de franchise que les ministres britanniques ne manquèrent pas de dénoncer discrètement, doucement, et du haut de la tribune. Toutefois cette alternative même du Rhin était trop clairement indiquée par la situation et la nature même des choses pour qu'elle ait pu être passée sous silence sans éveiller des soupçons encore plus forts. Il y avait de la loyauté et de la prévoyance à poser le problème sous toutes ses faces et d'une manière aussi explicite que possible; — seulement il y avait aussi quelque naïveté à croire (si tant est qu'on le croyait!) que l'Angleterre pût jamais consentir à une entreprise décisive quelconque contre l'Allemagne.

Les relations naturelles, les rapports nécessaires, comme dirait Montesquieu, entre la Grande-Bretagne et les principaux états sont aussi simples que constans. Avant toute chose, l'Angleterre redoute, jalouse et surveille la France; elle s'inquiète aussi par momens des progrès de la Russie dans l'Orient, sans que cette disposition lui suggère toutefois jamais le désir de voir l'influence du tsar diminuer en Europe; quant à l'Allemagne, les hommes d'état britanniques y voient la barrière précieuse, providentielle, qui empêche un contact immédiat entre la France et la Russie; ils y voient de plus leur grand point d'appui pour toute action sur le continent, le grenier d'abondance, l'*officina gentium* où l'Angleterre a de tout temps

trouvé des mercenaires à enrôler, des armées à solder et de vastes coalitions à former au moment du péril. Ajoutez encore les affinités de race et de religion entre la nation anglo-saxonne et les peuples de la Germanie, puis cette autre circonstance, qui n'est point certes à dédaigner, que c'est en Allemagne que prend son origine et se renouvelle sans cesse la maison régnante du royaume-uni. Aujourd'hui même on parle allemand dans l'intimité du château de Windsor, et ce n'est un secret pour personne non plus qu'en février 1864 sa gracieuse majesté la reine Victoria se soit dite plutôt prête à l'abdication qu'à une rupture avec la Prusse. Les Allemands savaient tout cela très bien, et dans cette certitude ils puisaient leur audace. Ils se rappelaient l'indulgence extrême, la patience vraiment angélique dont fit preuve à leur égard lord Palmerston dans cette question des duchés en 1848 même, à l'époque où la France bouleversée dans son intérieur n'inspirait guère d'inquiétude au dehors : ils comptaient, en l'année 1864, sur l'humeur d'autant plus conciliante du *civis romanus* que maintenant, lorsque celui-ci jetait ses regards au-delà du canal, il voyait un Napoléon à la tête de la nation *welche*, toujours redoutée et devenue plus belliqueuse que jamais. « J'apprends, écrivait le 2 janvier 1864 sir A. Malet de Francfort au principal secrétaire d'état, j'apprends qu'un des membres les plus importans de la diète, et qui exerce une influence prépondérante sur la question (M. de Pfordten évidemment), ne cesse de prétendre qu'il n'y avait aucune complication sérieuse à craindre, et qu'une opposition efficace de la part de l'Angleterre aux aspirations et aux vœux de la Germanie *n'était point une chose admissible...* » L'ambassadeur de Prusse à Londres, le comte Bernstorff, s'exprimait de même en face de lord Russell, et en effet une guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne, une guerre sérieuse, véritable, et de concert avec un Napoléon, c'est là une extravagance que ne saurait rêver le plus échevelé même des enfans d'Albion, le membre le plus folâtre de l'*excentric-club*.

Sans doute, à la première nouvelle du passage de l'Eider, le sentiment intime de l'Angleterre reçut une forte commotion. On fut irrité au plus haut point de l'insolence et de la perfidie prussiennes; dans les cercles du West-End, on parla avec indignation de M. de Bismark, avec dégoût du prétendant Frédéric, le « *Dis*gustenbourg, » ainsi qu'on se plaisait à l'appeler alors. Dans la chambre des lords surtout, où ne domine pas encore absolument l'esprit de l'école de Manchester, dans cette aristocratique assemblée qui n'a pas tout à fait oublié l'ancienne fierté des Chatham et des Canning, la douleur fut vive et éloquente. A ce moment, comme plus tard, à chaque nouveau pas que faisait l'Allemagne dans

le chemin de la violence, le cabinet de Saint-James se redressait, donnait des ordres à la flotte du canal, et proposait à la France une *démonstration maritime*, une simple démonstration, « une mesure d'intimidation, » ainsi qu'il avait toujours soin de le bien établir. Si cependant M. de Bismark ne se laissait point intimider, ce qui était plus que probable? Si, ce qui était non moins probable, à l'apparition du drapeau français devant Kiel, l'Allemagne s'avisait de répondre par quelque provocation sur le Rhin, par des actes plus ou moins directs et hostiles, mais toujours très blessans pour l'amour-propre et la dignité d'un grand pays?... Dans une telle éventualité, la conduite du cabinet de Saint-James était toute tracée et pouvait se prédire d'avance avec une précision presque mathématique. En pareille occasion, le *foreign office* aurait su arranger tant bien que mal les affaires des duchés, dont bientôt on n'aurait même plus entendu parler, et l'Angleterre se fût retirée du jeu. La France alors serait demeurée seule engagée dans une guerre continentale formidable, où elle aurait eu contre elle les états du *Bund*, l'Autriche, la Prusse et la Russie, et ce n'est point certes la chevaleresque Albion qui aurait tout sacrifié pour faire sortir son allié avec honneur et profit d'une si terrible épreuve. « L'Angleterre est, en fait de politique extérieure, un pays à la fois égoïste et téméraire : il peut s'engager dans des mesures par lesquelles il ne serait pas du tout compromis lui-même, mais qui nous compromettraient fort, nous, sur le continent. » Ainsi s'exprimait déjà en 1840 M. Guizot dans une curieuse lettre datée de Londres (1); voilà ce qu'entrevoyait aussi très bien le gouvernement impérial dans cette crise de 1864, et voilà ce dont ne tiennent guère compte ceux qui s'obstinent à lui reprocher son inaction en cette triste occurrence. — En supposant même l'impossible, en admettant qu'aucune de ces prévisions ne se fût réalisée, qu'aucun incident ne fût venu jeter une étincelle du côté du Rhin, que les *Welches* eussent conservé une sagesse miraculeuse, que l'Allemagne, elle aussi, eût fait preuve d'une réserve et d'une délicatesse surnaturelles, que M. de Bismark eût lâché pied à la première sommation, — que tout en un mot se fût passé selon le programme bénin du bénin lord John, — s'imagine-t-on bien la situation que se serait créée la France dans l'avenir par cette sublime équipée? Elle aurait amassé contre elle des trésors de haine dans les cœurs robustes et implacables de toute la race germanique; c'est à la France et à elle seule, « à l'ennemi héréditaire, » que les braves Allemands auraient fait remonter la responsabilité de leur échec et

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier, p. 16.

de leur mécompte, et une occasion prochaine ne les aurait plus trouvés certes ni aussi hésitans ni aussi désunis qu'à l'époque de la guerre de Crimée ou de la guerre d'Italie : le « grand tout » dont parlait en 1859 M. de Beust dans sa dépêche platonique au prince Gortchakov serait alors devenu une vérité...

En thèse générale donc, — et abstraction faite de certains procédés, de certaines arrière-pensées, — le gouvernement français est parfaitement justifiable de s'être refusé aux sollicitations de lord Russell pour « des mesures d'intimidation. » Il y avait à ce refus une cause des plus rationnelles, une nécessité absolue, et, si nous ne craignions pas qu'on se méprît sur le sens de nos paroles, nous dirions même qu'il y avait à cela aussi une haute moralité historique. « L'attitude que l'Angleterre prend relativement à vous est *tristement curieuse*, » disait dans l'été de 1864 M. Drouyn de Lhuys à l'ambassadeur danois près la cour de France (1). Hélas! c'est l'attitude que depuis la mort de Canning a prise trop souvent cette riche et puissante Angleterre dans les grandes questions dont s'est émue l'Europe. Pour avoir témoigné d'abord plus de sympathie au régime du 2 décembre qu'au régime de 1830, la libérale Grande-Bretagne n'en poursuivit pas moins toujours une politique d'égoïsme et de rancune. Ce n'est qu'à son corps défendant qu'elle est entrée dans l'expédition de Crimée, où ses intérêts étaient cependant bien plus engagés que ceux de la France, et c'est bien sa faute si cette guerre, qui aurait pu devenir vraiment sainte, a été stérile pour la liberté et la civilisation. Elle n'aurait pas demandé mieux, il est vrai, que de détruire encore la marine russe dans la Baltique après l'avoir anéantie dans la Mer-Noire; mais elle se refusa péremptoirement à toute action aussitôt que le cabinet des Tuileries voulut poser le débat sur le terrain de la justice, sur « la terre des tombeaux et des croix, » comme appelle sa patrie le grand *poète anonyme*..... Plus tristement curieuse encore fut l'attitude du gouvernement britannique dans cette cause italienne que les voyages de lord Minto n'ont pas certes peu contribué à agiter, les écrits de M. Gladstone à enflammer, mais qui ne valut plus « ni un homme ni un shilling anglais » aux yeux du ministère Derby alors que vint le moment décisif et que sonna l'heure de l'affranchissement. On dut s'estimer heureux alors que le ministère *libéral* qui remplaça celui de lord Derby déclara vouloir garder dans cette question une neutralité absolue, qui ne fut pas cependant de bon aloi, et qui entra même pour beaucoup (les initiés le savent bien)

(1) Dépêche du comte Moltke-Hvitfeldt à M. Bluhme, du 14 juillet 1864 (papiers d'état communiqués au *rigsraad*).

dans les considérations qui firent brusquer la paix de Villafranca. Après la paix, et quand on n'eut plus ni un homme ni un shilling à risquer, lord John Russell voulut bien prendre la nation affranchie sous sa verbeuse tutelle : il poussa de toutes ses forces à l'unité italienne, qu'il savait être importune au cabinet des Tuileries, il reconnut hautement les annexions dans sa célèbre dépêche à M. Hudson; mais dans cette même dépêche il déclara renoncer généreusement pour la péninsule à la délivrance de la Vénétie!... Sans nous arrêter à cette tragédie de Syrie, où la pieuse et philanthropique Angleterre prit fait et cause pour ceux qui versaient à flots le sang chrétien, sans parler de l'aventure du Mexique (il se peut en effet que la créance Jecker fût par trop véreuse), ne suffit-il pas de rappeler en dernier lieu les négociations au sujet de la Pologne? « C'est selon moi, disait à ce sujet lord John Russell avec candeur et avec un trait détourné contre la France (1), c'est selon moi une des choses *les plus cruelles du monde* que d'encourager un peuple à prendre les armes dans l'espoir qu'on lui viendra en aide, quand on n'a pas l'intention de le faire. » Comme si le gouvernement britannique n'avait pas été le premier à encourager les malheureux combattans des bords de la Vistule par cette mémorable campagne diplomatique qu'il inaugurait avec tant de bruit, dans laquelle il entraînait le cabinet des Tuileries, d'abord très récalcitrant, et qu'il devait clore en se déclarant *satisfait* du régime de Mouraviev et en rétablissant « heureusement » et contre la France la parfaite harmonie entre les trois démembreurs de la Pologne!... Qu'après tout cela, après tant d'expériences amères et de déceptions cruelles, et rien que pour tirer l'Angleterre d'embarras, la France eût bénévolement consenti à exaspérer contre elle l'Allemagne comme elle avait déjà exaspéré la Russie, à faire une « démonstration maritime » qui pouvait aisément, qui devait même infailliblement faire éclater une guerre continentale des plus dangereuses, c'eût été là non-seulement de la part du cabinet des Tuileries la plus colossale des duperies, mais une véritable prime d'encouragement donnée à l'égoïsme brutal, heureux, qui aurait fini par se trouver sublime! Les nations, aussi bien que les individus, ne doivent jamais être soustraites à la sainte loi de la responsabilité morale, et il y avait justice à le rappeler enfin à la Grande-Bretagne, dans cette question danoise du moins, que le *foreign office* avait soulevée lui-même par sa déplorable dépêche de Gotha. Il y avait justice à renvoyer cette fois la puissante Albion à ses propres ressources, plus que suffisantes du reste pour le cas dont il s'agissait, à lui laisser le choix

(1) Séance de la chambre des lords du 4 février 1864.

absolu entre la gloire d'une protection efficace et le déshonneur d'un abandon.

On connaît le choix auquel s'arrêta l'Angleterre et on n'insistera plus ici que sur les deux principaux argumens qu'elle a fait valoir depuis pour se disculper, et que lord Russell notamment a exposés tout au long pendant la fameuse discussion du *vote of censure*. « Nous n'avons pas fait la guerre pour le Danemark, disait-il en se résumant, d'abord parce que la France nous a refusé son concours, ensuite parce que nous n'avons jamais donné au gouvernement de Copenhague l'assurance formelle de l'assister... » Il est vraiment pénible de voir une grande nation et un homme d'état qui a bien mérité de la cause libérale dans son pays s'abaisser à une pareille plaidoirie. Qu'est-ce qui empêchait la Grande-Bretagne de faire à elle seule sa démonstration maritime? L'abstention de la France ne lui rendait-elle même pas sous quelques rapports l'action plus facile, moins hérissée de certains dangers qu'on semblait tant redouter de l'autre côté du détroit? Déclarer des blocus, capturer des navires, bombarder même Stettin, Dantzig ou Hambourg, la flotte du canal pouvait le faire tout à l'aise sans le concours de la France; la Suède était là, toute prête pour offrir même au besoin une base d'opération à un débarquement de troupes, et il est impossible d'admettre que dans ce cas M. de Bismark n'eût fini par entendre raison. Quant aux promesses faites au Danemark, il n'y a que l'esprit judaïque qui pût arguer du défaut d'un engagement par écrit à l'absence de toute obligation morale. Les ministres britanniques avaient pendant seize ans intercédé, parlé, traité pour la monarchie scandinave; ils avaient dirigé tous ses pas, imposé à son gouvernement toutes les concessions, ils s'étaient même en dernier lieu portés garans du changement de la loi fondamentale de ce pays! « Quoi qu'il puisse arriver, disait au mois de janvier 1864 sir A. Paget à l'évêque Monrad, le gouvernement de Copenhague aura toujours la *consolation* d'avoir agi d'après le conseil de ses meilleurs amis... » Et il est triste de penser que ce devait être là aussi la seule *consolation* laissée au Danemark par ses meilleurs amis! « Si le gouvernement du roi Christian repoussait notre conseil, disait un autre jour l'envoyé officiel britannique lord Wodehouse à M. Hall, l'Angleterre devrait laisser le Danemark s'engager dans la lutte avec l'Allemagne sous sa propre responsabilité. » Si la langue humaine a encore une logique et le cœur humain une bonne foi, cela ne signifiait-il pas que, si le conseil était suivi (et il le fut!), l'Angleterre prendrait sa part de responsabilité dans la lutte? Et que dire de la déclaration solennelle de lord Palmerston dans l'été de 1863 et en plein parlement, qu'au moment du danger

le Danemark ne serait pas seul à combattre? Il combattit cependant seul au Danevirk, seul à Düppel, seul aussi à Fridericia! Les brillans budgets de M. Gladstone ne doivent pas faire oublier la grande faillite morale du peuple anglais en cette année 1864. Elle pèsera certainement sur son honneur, sur son crédit politique, et même sur ses destinées futures, car, quoi qu'on ait dit, ce n'est point de pain seul que vivent les nations chrétiennes, celles surtout auxquelles il a été tant donné.

II.

Ce qui, pour tout esprit réfléchi, constituait la profonde et désolante gravité des événemens de 1864, ce n'était pas seulement l'odieuse agression contre un peuple indépendant et inoffensif, c'était aussi et surtout l'état d'anarchie morale dont l'Europe révélait à cette occasion les déplorables symptômes. Dans l'ordre politique comme dans l'ordre physique, dans le monde des états comme dans celui des êtres, il y a eu de tout temps, il y aura toujours des forts et des faibles, et par conséquent la fatale tendance au *bellum omnium contra omnes*. Ce qui empêche l'axiome de Hobbes de s'exercer dans toute sa funeste liberté, ce ne sont pas tant tels traités ou arrangemens internationaux que la présence d'une autorité quelconque qui en assure l'exécution, la formation en un mot d'un groupe puissant et compacte de gouvernemens à la fois intéressés au maintien de ces traités et résolus à donner au besoin force à la loi. A ce point de vue, il est même indifférent qu'une telle autorité soit exercée par une ligue absolutiste ou libérale, pourvu qu'elle existe et qu'elle soit efficace, et c'est ainsi que, depuis 1815, la sainte-alliance comme l'entente anglo-française ont tour à tour contribué à conserver l'équilibre général. Or en 1864 il devenait évident que l'Europe manquait cette fois de ce noyau de puissances capables d'imprimer une volonté et un but déterminé aux événemens; il n'y avait plus ni ligue libérale ni ligue absolutiste, il n'y avait que des monades politiques emportées par le premier vent qui soufflait, car « l'harmonie » renaissante entre les trois cours du Nord » était elle-même plutôt une connivence pour laisser faire qu'une tentative pour diriger. C'était l'anarchie, et comme dans toute anarchie la direction des affaires n'appartenait plus ni à la vertu, ni à la sagesse, ni même à la force véritable; elle appartenait à cette chose éminemment révolutionnaire et précaire qui s'appelle l'audace. Les destinées du monde, c'était la Prusse maintenant qui semblait les tenir dans ses mains, — une monarchie qui depuis bientôt un siècle n'avait plus joué de rôle indépendant, qui, dans

les dernières assises de l'Europe, au congrès de Paris, avait même eu de la peine à se faire une petite place dans le conseil des empires, un état de second ordre au fond, et qu'on ne nomme « grande puissance » que par politesse, à peu près comme on donne le titre de seigneurie à certains membres de la chambre des communes, *lords by courtesy*. Comme dans toute anarchie aussi, les grandeurs véritables, les positions acquises, les influences légitimes, s'effaçaient subitement devant l'audace révolutionnaire, reniant leurs principes, renonçant à leurs traditions, agissant même contre leur propre intérêt. L'Autriche faisait une guerre de nationalité et conquérait deux provinces pour le compte des Hohenzollern; la Russie s'employait complaisamment pour procurer à l'Allemagne le principal port de la Baltique, et l'Angleterre laissait tranquillement passer à la portée de son canon, devant Helgoland, une flottille partie de Trieste pour aider à la prise de l'île d'Alsen! Enfin il n'est pas jusqu'à la France qui n'eût, et de propos délibéré, gâté une position excellente et inattaquable par ce besoin d'agiter et d'agioter qui devient une dangereuse tentation même pour les esprits supérieurs à certaines époques tristement marquées par le désordre moral.

Rien de plus facile, de plus honorable que l'attitude que pouvait prendre la France dans ce drame traversé de tant d'audaces et de défaillances. Tout en pratiquant l'abstention la plus absolue, elle n'avait qu'à maintenir théoriquement le droit, à le professer hautement et sans ambages. Elle devait cette déclaration à la justice, à la vérité, à la signature qu'elle avait jadis apposée au traité de Londres, enfin au souvenir de la fidélité constante dont le Danemark avait donné les preuves au premier empire, et que le captif de Sainte-Hélène rappelait encore avec reconnaissance quelques jours avant sa mort. En agissant ainsi, la France serait restée à l'abri de toute critique, et elle n'aurait fait qu'ajouter à la confusion de l'Angleterre... Professer la justice sans se charger de l'exécuter immédiatement envers et contre tous, nommer un chat un chat et M. de Bismark un violateur de la foi publique sans le terrasser à l'instant, renoncer à jouer en toute chose le rôle de la divine Providence, s'en remettre même humblement à elle du soin de venger les injures et les crimes, mais reconnaître franchement, fermement, qu'il y avait là en effet des injures et des crimes, — notre époque décidément n'a ni la simplicité ni la modestie voulues pour une résolution pareille! On s'y arrêta aussi peu dans les affaires danoises que dans les affaires polonaises, et on aima même mieux cette fois laisser mettre en question le droit que son propre prestige. On eut donc subitement des doutes sur le droit de

la malheureuse nation, on se demanda si le Danemark ne pouvait pas avoir des torts, on fut le premier parmi les signataires du traité de Londres à dénoncer comme « une œuvre impuissante » le grand pacte de l'Europe avec la monarchie de Frédéric VII! L'œuvre de 1852 ainsi solennellement condamnée, on ne s'en tint même pas au seul projet juste et sensé que la diplomatie française eût recommandé à cette époque, en 1852 (la cession absolue du Holstein à l'Allemagne et la réunion également absolue du Slesvig aux provinces extra-fédérales). On voulut en appeler au suffrage universel, on proposa de consulter « les vœux des populations » dans les deux duchés. Et comme il était impossible de se dissimuler qu'une pareille consultation, dans une pareille crise, achèverait d'emporter le malade, qu'il ne resterait rien de viable après une telle opération électorale, on invitait généreusement la Suède à recueillir les épaves de la nation « amie » et appartenant à la même race! Dans certaines régions officielles et dans certains organes officieux, on faisait bon marché de la royauté de Christian IX, et on parlait avec emphase d'un futur grand état scandinave : c'était, prétendait-on, le moyen de tout concilier, de contenter aussi bien les Allemands que les Danois, de satisfaire à toutes les « aspirations de l'avenir... » C'était simplement laisser sa proie à M. de Bismark pour courir après une ombre, l'ombre respectable de Calmar. La combinaison fût-elle de tout point réalisable et désirable, le moment, on l'avouera, était mal choisi pour venir conseiller au peuple assailli cette autre manière de *self-immolation*, pour parler le langage de sir A. Buchanan. Et puis n'était-il pas évident qu'un pareil arrangement ne pouvait avoir lieu qu'après une grande guerre européenne, et le prince Gortchakov ne déclarait-il pas bien haut que la Russie s'opposerait de toutes ses forces à la moindre tentative d'une union scandinave?...

Ce qui est certain, c'est qu'à Paris on croyait en effet à la guerre, à la grande guerre; c'est qu'on y demeura longtemps sous l'impression que John Bull finirait par s'émouvoir aux provocations de l'Allemagne, par se mettre en colère et en mer, qu'il « nagerait. » Or pour cette éventualité on voulait « se réserver toute liberté d'action. » On s'étudiait donc à ne s'engager à rien et à ne décourager personne, à sourire à toutes les hypothèses et à multiplier les cordes à son arc. On traitait avec les tories tout en s'avouant qu'une administration Derby vaudrait autant ou encore moins qu'une administration Palmerston-Russell. On parlait union scandinave à Stockholm, on *soignait* quelques « incidens » dans les principautés danubiennes, on savait qu'on pourrait toujours en faire naître en Italie; mais on gardait surtout en vue deux choses : l'agitation des

états secondaires allemands, qui recommençait, et l'insurrection polonaise, qui continuait de donner des signes de vie, — faibles roseaux pourtant, que le souffle de M. de Bismark devait complétement briser et déraciner encore avant le printemps. L'importance qu'on attachait alors à Paris aux menées et aux velléités de la Bavière, de la Saxe ou du Wurtemberg, a vraiment de quoi étonner. Il est permis à la diplomatie française de badiner autour de la « troisième Allemagne » dans ses heures de loisir, et il y eut même un moment, — lors de la *journée des princes* à Francfort, dans l'été de 1863 (1), — où on aurait dû en tenir plus de compte et ne pas trop s'effaroucher d'un mouvement qui tendait à rendre incurable l'antagonisme entre les Habsbourg et les Hohenzollern. Dans les temps difficiles toutefois, comme le furent les trois ou quatre premiers mois de l'année 1864, à un moment où l'on voyait se remuer de grands corps comme l'Autriche, la Prusse et la Russie, n'était-ce pas un vain amusement que de chercher dans les fractions mobiles du fédéralisme germanique les élémens d'une force et d'une situation nouvelles? La vertu qui, dans le commerce régulier et ordinaire de la vie, consiste à ne pas dédaigner les petits postes ne touche-t-elle pas à la puérilité, si elle s'obstine à s'exercer à une époque de grande crise, où toute la fortune est en jeu et où l'on ne doit plus opérer qu'avec des sommes fortes et rondes? — Quant à l'insurrection polonaise, comment ne voyait-on pas que son arrêt avait été déjà prononcé depuis longtemps, qu'à la rigueur il fut même prononcé dès le mois de mars 1863, lors de l'avortement de la mission du prince Metternich, et bien définitivement, dans tous les cas, au mois de novembre de la même année, à la suite de la proposition du congrès? Le jour où il devint manifeste que l'Autriche ne se laisserait ni entraîner ni engager dans une action en faveur de la Pologne, il n'y avait plus rien à faire de ce côté; il y avait de la sagesse à se le dire à soi-même, de la charité à le dire aux autres, à le dire hautement, péremptoirement, et à ne pas laisser se prolonger une situation qui, sur les bords de la Vistule et de la Wilia, se traduisait chaque jour en massacres, en supplices, et dans l'extermination systématique de toute une race!...

C'est ainsi qu'en voulant « se réserver toute liberté d'action » on perdit toute liberté d'allures, et, placé entre la Prusse et le Danemark, on rappelait quelque peu le don Juan de Mozart dans la fameuse scène avec doña Anna et doña Elvire. On protestait devant chacune de ces nobles dames de ses sentimens dévoués; on confiait

(1) Voyez la troisième partie de cette étude : *M. de Bismark et l'alliance du Nord* (*Revue* du 1er janvier 1865).

à chacune tout bas que l'autre, la rivale, avait la tête quelque peu montée (*è pazza!*). En réalité, on n'était préoccupé que de la sémillante petite Zerlina, de cette « troisième Allemagne » pudibonde, mais évidemment flattée des attentions d'un si grand seigneur! On la courtisait avec un air de protection, on lui chantait des duos *sotto voce*, et on ne désespérait pas de pouvoir encore à un moment donné, au moment de la *danse*, l'emmener à l'écart, à la barbe du gros Mazetto, le Gros-Jean tudesque... Il serait malaisé de nier que la politique française n'ait contracté à ce jeu une apparence bien fâcheuse. Elle avait des félicitations pour les vaincus comme pour les vainqueurs des bords de l'Eider; elle faisait des vœux pour l'intégrité du Danemark et des propositions qui ne pouvaient qu'amener le démembrement de cette monarchie; elle se disait toujours prête à seconder le cabinet anglais dans ses efforts pour la cessation des hostilités, tout en déclarant qu'elle ne croyait pas à la paix, et en faisant même assez voir qu'elle ne la désirait guère. Rendant compte un jour (le 14 février) d'un entretien avec M. Drouyn de Lhuys au sujet de l'armistice que proposait alors l'Angleterre, lord Cowley rapporte au comte Russell les paroles du ministre français, « que le concours du gouvernement impérial à toute mesure qui tendrait à arrêter l'effusion du sang était assuré d'avance; » mais l'ambassadeur a soin d'ajouter : « *La valeur d'une pareille déclaration* dépend tellement de *la foi dans son efficacité*, que je crus de mon devoir de demander à M. Drouyn de Lhuys, dans le cours de la conversation, s'il croyait que notre proposition serait acceptée. Son excellence répondit que dans l'état présent de l'excitation il n'avait pas l'espoir de la voir réussir... » Le passage est significatif à coup sûr, mais que dire de cet autre passage encore qu'on trouve dans une dépêche de l'ambassadeur danois près la cour de Saint-James? « Le cabinet anglais, y lit-on en toutes lettres, n'est pas tout à fait convaincu que la France n'a pas une *entente secrète avec la Prusse* relativement à nos affaires (1)... » Ainsi lord John Russell, qui s'obstina jusqu'au bout à croire au « concours cordial » que lui prêtait la Russie, ne fut pas éloigné par momens, et encore au milieu de juillet 1864, de supposer une connivence entre le cabinet des Tuileries et M. de Bismark!

Certes la supposition fut toute gratuite, elle fut seulement une preuve curieuse, ajoutée à tant d'autres, de l'anarchie morale qui régnait alors dans les conseils de l'Europe : on se croirait parfois transporté au beau siècle de Louis le More à voir les profondes noir-

(1) Dépêche de M. Torben-Bille à M. Bluhme du 15 juillet 1864 (papiers d'état communiqués au *rigsraad*.)

ceurs dont on se faisait ainsi mutuellement les tristes hommages! La vérité est que, pendant ces deux années 1863 et 1864, la politique française n'a pas eu d'adversaire plus systématique, plus vigilant et plus habile que le ministre du roi Guillaume Ier. Attentif à étudier toutes les démarches du gouvernement français et à en pénétrer les vues, il ne se lassait pas de les contrecarrer en toute occasion, tantôt de les dénoncer à l'Europe en les défigurant, tantôt de les discréditer bien plus encore en se donnant l'air de les partager. Au moment où ses armées s'emparaient du Slesvig et s'avançaient jusque dans le Jutland, M. de Bismark n'eut au fond d'autre préoccupation que de faire pièce à la France dans toutes les combinaisons qu'elle semblait plutôt vouloir laisser se nouer d'elles-mêmes que resserrer d'après un plan fermement arrêté, de la devancer dans toutes les positions aperçues de loin, et, d'un regard bien plus curieux que pénétrant, de déblayer en un mot le terrain diplomatique de tous les « accidens » avant l'arrivée de ce printemps qu'on s'accordait alors à considérer comme l'époque qui devait mettre une fin à l'attitude purement expectative du cabinet des Tuileries.

Le souci principal et immédiat du ministre de Guillaume Ier fut, on le conçoit, cette *troisième Allemagne*, qui, momentanément abasourdie, mais non terrassée par l'impérieuse signification austro-prussienne du 14 janvier, commençait à se redresser et à compter ses blessures. Un seul trait suffira pour peindre l'état des esprits à cette époque : c'est que les troupes autrichiennes destinées pour le Slesvig durent faire le détour par Breslau et Berlin, par les provinces jadis ravies à Marie-Thérèse, pour ne pas traverser la Bavière et la Saxe, dont on redoutait les manifestations populaires et hostiles! Quelques mois auparavant, à la *journée des princes*, à Francfort, François-Joseph avait été salué avec des transports de dévouement et d'enthousiasme par les rois, ducs, landgraves et burgraves du Mein, du Rhin, du Lech et du Neckar; Bavarois, Saxons, Wurtembergeois et Lichtensteinois crurent voir revenir les *saturnia regna* et les jours de Barberousse, et M. de Bismark invoquait le secours de l'Europe contre le saint-empire romain en train de renaître. Qui aurait prédit alors que bientôt les *Kaiserliks* éviteraient des contrées qu'enchantait naguère encore le nom des Habsbourg? Ces *Kaiserliks* allaient pourtant à la délivrance des « frères » allemands sur l'Eider! C'est que la situation faite aux états secondaires de la Germanie était vraiment intolérable. Ils avaient toujours été les premiers et les plus ardens à pousser à la grande œuvre nationale de la Baltique, ils s'étaient déclarés prêts à former une armée slesvico-holsteinoise sur le territoire de Cobourg, ils avaient com-

battu en Goliath contre le *little giant* lord John Russell. Eh bien! au moment décisif, on les écartait dédaigneusement du champ de la politique comme du champ de la guerre; on ne leur permettait ni de ceindre le front de leur Augustenbourg du diadème ducal, ni de se couronner eux-mêmes des lauriers de Missunde! Il est vrai que, pour adoucir le trait et « rassurer les esprits, » les deux grandes puissances allemandes avaient déclaré, immédiatement après le grand coup du 14 janvier, que, tout en prenant « en leurs propres mains » la conduite des affaires dans le Slesvig, elles entendaient ne gêner en rien et respecter en tout les autorités et les troupes fédérales dans le Holstein. La satisfaction ainsi accordée n'avait pas précisément de quoi trop exalter l'âme, car c'était condamner les soldats de la Bavière, de la Saxe et du Hanovre à demeurer l'arme au pied de ce côté de l'Eider, tandis que de l'autre côté, et à deux pas, les Autrichiens et les Prussiens « se couvraient de gloire; » mais M. de Bismark s'appliquait en outre à rendre cette position, déjà peu enviable, aussi humiliante que possible. C'est ainsi que dès le 21 janvier 1864 l'armée prussienne commença de traverser le Holstein sans même que notification courtoise en fût faite aux commissaires du *Bund*, et à mesure que se développaient les faits de guerre dans le Slesvig, les Prussiens occupaient tel point « stratégique » dans le Holstein, pour « s'assurer » leurs communications et narguer les soldats fédéraux. Le 9 février, le maréchal Wrangel mettait le comble à ses empiétemens comme à ses procédés en écrivant au commandant fédéral Hake de lui livrer les places les plus importantes du duché, et entre autres la ville de Kiel. M. de Wrangel ne doutait pas qu'on ne mît cette fois à satisfaire ses désirs « le même empressement (*willfaehrigkeit*) dont on avait déjà souvent donné les preuves. » Le pauvre général Hake protesta et en appela au *Bund*; le *Bund* délibéra, M. de Beust proposa d'augmenter l'effectif fédéral dans le Holstein, et le 14 février le maréchal Wrangel... occupa Kiel!

L'exaspération des états secondaires allait croissant. Dès le 20 janvier, une grande assemblée populaire à Munich conjurait le roi Maximilien Ier « de jeter l'épée de la Bavière dans la balance du destin. » Une autre assemblée, à Augsbourg, ne voyait que dans « l'intervention énergique (*thatkræftiges Eingreifen*) des gouvernemens demeurés fidèles au *Bund* le moyen de préserver l'Allemagne de l'esclavage et du déchirement. » — « Que fait la confédération? s'écriait, dans son adresse au roi, une assemblée tenue le 17 février à Nuremberg. Que font les états fidèles au *Bund* et leurs princes? Depuis tant de mois, pas un acte! On reste immobile, semblable au peureux (*der Furchtsame*) qui du vaisseau en

flammes n'ose pas sauver sa vie par un saut courageux dans les ondes écumantes de la mer, pour atteindre le rivage prochain!... » C'est vers Munich en effet qu'étaient maintenant tournés les regards et les vœux du patriotisme tudesque. Des trois monarques de la *triade*, celui de Wurtemberg était trop vieux et trop prudent pour faire le saut dans les ondes écumantes; le roi Jean de Saxe, l'érudit profond qui, sous le nom de *Philalethes*, avait doté le monde d'un commentaire archéologique sur Dante, « étudiait » les droits du duc d'Augustenbourg avec toute la conscience d'un « président de la société des antiquaires » qu'il était (1). Seul, Maximilien de Bavière, bien que savant lui aussi (il avait travaillé toute sa vie à une réfutation complète du système de Hegel), semblait ambitionner un rôle actif. Aussi est-ce de Bavière que vint maintenant le signal d'une grande levée des boucliers. On devait battre M. de Bismark sur le terrain légal aussi bien que sur le terrain des faits, en brusquant le vote dans la « question de succession » et en mettant sur pied une force armée respectable. Sur cette « question de succession, » M. de Pfordten, le plénipotentiaire de la Bavière près de la diète, préparait depuis longtemps un rapport formidable, vrai monument d'érudition en matière de droit féodal, œuvre immense, œuvre gothique, mais qui, comme tout grand monument de l'âge gothique, comme la cathédrale de Cologne et la *Somme* de saint Thomas, semblait destinée à ne devoir jamais être achevée. Au mois de février 1864, l'homme d'état légiste n'en était encore qu'à la moitié de son travail. N'importe, le temps pressait, et on résolut de saisir le *Bund* du *premier demi-rapport de M. le baron de Pfordten*. En même temps le gouvernement de Bavière invitait les états secondaires à se réunir en *conférence ministérielle* à Würzbourg, pour aviser à la situation. Le Wurtemberg, la Saxe, Bade, Hesse-Darmstadt, Nassau, Brunswick, Weimar et Cobourg-Gotha se rendirent à l'appel (18 et 19 février), et on résolut à l'unanimité de demander au *Bund* un vote décisif et prompt dans la question de succession, la convocation des états provinciaux dans le Holstein et l'augmentation considérable de l'effectif de l'armée fédérale dans le même duché. Ce dernier point était surtout significatif. « Comme il est impossible d'admettre, écrivait avec une certaine candeur lord Loftus en date du 17 février, que les troupes fédérales aient à redouter une attaque soudaine dans le Holstein de

(1) Lord Loftus écrivait le 23 décembre 1863 : « Le baron Schrenk (le ministre de Bavière) me dit que la Bavière et la Saxe se trouvaient sur la même ligne dans cette question, la seule ombre de différence entre les deux gouvernemens étant que le roi de Bavière a déjà exprimé sa conviction personnelle quant aux droits légitimes du prince Frédéric, tandis que le roi de Saxe *est encore occupé à les étudier...* »

la part des Danois (alors déjà refoulés vers l'extrémité du Jutland!), la mesure projetée ne peut être regardée que comme une précaution à l'égard de l'Autriche et de la Prusse... »

On se doute bien que M. de Bismark ne resta pas inactif devant la coalition qui essayait de se former. Dès le 13 février, des notes des deux grandes puissances germaniques mettaient les diverses cours allemandes en garde contre le « premier demi-rapport » du plénipotentiaire bavarois. Le ministre prussien ne niait pas la valeur scientifique de ce travail, il y reconnaissait même « des matériaux estimables (*schaetzbar*); » mais il pensait que la question exigeait « un examen profond et solide » (comme si M. de Pfordten, un ancien professeur de Leipzig, n'était pas suffisamment profond et solide!), et il croyait qu'il fallait attendre une meilleure occasion pour aborder un tel examen. Pour lui, il venait précisément de trouver des matériaux bien plus « estimables » à Saint-Pétersbourg et d'engager à ce sujet une négociation secrète qui fut un véritable coup de maître. Le président du conseil de Berlin se souvint à point que la maison régnante en Russie pouvait, le cas échéant, faire valoir des prétentions très sérieuses sur les duchés, et puisque le prince Gortchakov n'avait rien à lui refuser, il en appela sans hésitation à sa bienveillance accoutumée. Ce n'est pas que M. de Bismark voulût demander au vice-chancelier russe de transférer tout simplement les « droits » de la maison de Holstein-Gottorp sur la tête du roi Guillaume Ier : le jeu eût été trop grossier et n'aurait pas manqué de soulever des protestations; mais il y avait tout près un grand-duc d'Oldenbourg, un membre de la branche cadette de la maison de Gottorp, et c'est à son profit que se poursuivait la transaction. Proche parent de l'empereur de Russie et voisin du roi de Prusse, le grand-duc d'Oldenbourg présentait des avantages précieux; on pouvait au besoin tenter avec lui quelques échanges (1). Avant toutes choses, il était dans l'intérêt évident de la Prusse de multiplier les compétiteurs autour de la « succession; » l'abondance des prétentions et l'obscurité des titres ne devaient laisser en fin de compte d'autre droit clair et précis que celui de la conquête, comme le déclarait en effet plus tard la fameuse consultation des syndics de la couronne. Ce n'est que pendant les conférences de Londres que ce ténébreux arrangement avec la Russie éclata au grand jour et à l'étonnement de quelques naïfs; mais, dès l'époque dont nous parlons, le ministre prussien en fit un usage discret, dans

(1) Dès cette époque en effet circulèrent des bruits sur un traité d'échange conclu entre la Prusse et l'Oldenbourg (voyez les dépêches de sir A. Buchanan du 19 et du 20 février). Le gouvernement d'Oldenbourg opposa à ces bruits une dénégation absolue, mais que l'avenir seul pourra confirmer.

la mesure qu'exigèrent les circonstances. A une députation du Slesvig, qui vint, le 13 février, à Berlin plaider la reconnaissance du duc d'Augustenbourg, M. de Bismark répondit par une suggestion de plus surprenantes : il fit entendre « que le grand-duc d'Oldenbourg serait un candidat bien plus convenable, puisque l'empereur de Russie serait certainement disposé à lui céder les droits très réels qu'il avait sur une portion du Holstein. » Interpellé au sujet de cette sortie subite par sir A. Buchanan (dépêche du 20 février), le ministre répondit qu'il avait fait la « suggestion » seulement pour le cas où « les droits du roi de Danemark viendraient à être écartés, » — ce que naturellement le bon sir A. Buchanan ne put guère admettre.

C'est là le terrain légal que se préparait M. de Bismark pour l'avenir. Sur le terrain des faits et pour les besoins pressans du moment, il ordonna tout simplement (16 février) la mobilisation du 6e corps d'armée dans la Lusace (sur les frontières du royaume de Saxe), et envoya le général Manteuffel en « mission extraordinaire » à Dresde et auprès de divers autres souverains de l'Allemagne. L'apparition de cet aide-de-camp du roi de Prusse dans les différentes petites cours germaniques y produisit cet étrange effet qui charme le spectateur au quatrième acte de *Robert :* comme ce duc de Normandie quelque peu infernal, le général diplomate n'eut qu'à secouer son rameau magique, — une lettre plus ou moins autographe, — pour amener partout un assoupissement instantané. La persuasion du Hanovre n'exigea même pas le moindre effort de la part de M. de Manteuffel, et rien de plus curieux que de suivre les évolutions successives de ce petit royaume dans le conflit dano-allemand. Le Hanovre avait d'abord employé tous les moyens pour arranger le conflit et éloigner des duchés une « délivrance » prussienne. La délivrance devenant inévitable, il eut un moment l'illusion qu'elle pourrait se faire par les états secondaires à l'exclusion de la Prusse, et il trempa dans les conciliabules de Munich. Revenu bientôt de son erreur et complétement édifié sur la puissance irrésistible de M. de Bismark, il n'eut plus qu'un seul souci, celui de complaire au cabinet de Berlin dans toutes ses exigences. Le ministre hanovrien, comte Platen, se tint loin des conférences de Würzbourg, il en détourna même la Hesse électorale, qui avait d'abord montré quelques velléités d'action *énergique.* « Je me garderai bien, disait-il dès le 13 février à l'agent britannique, M. Howard, de tomber dans la faute de M. de Beust... » Avec M. de Beust naturellement, la négociation fut plus rude, on dut même employer la menace : on fit clairement entendre que le sixième corps d'armée pourrait bien « occuper » Dresde, et le bruit courut un

moment que le gouvernement saxon avait ordonné de vider les célèbres « caveaux verts » (*Gruenes Gewoelbe*) et de transporter les diamans de la couronne et les autres trésors dans la forteresse de Kœnigstein (1)... Poursuivant ainsi avec succès sa tournée terrifiante, le général Manteuffel arrivait le 22 février à Vienne.

Les propositions que venait apporter l'aide-de-camp du roi de Prusse dans la capitale des Habsbourg étaient d'une nature aussi délicate que complexe. Dès l'origine, la cour de Vienne n'avait pas été trop charmée de la tournure que prenaient les affaires des duchés. A ce moment, elle était plus mal à l'aise que jamais. Ces pauvres petits états allemands, que le cabinet de Berlin irritait et exaspérait à plaisir, ils étaient cependant les seuls soutiens des Habsbourg dans la *grande patrie!* Ils avaient voulu se porter au secours de Giulay et de Hess en 1859; ils avaient été prodigues d'enthousiasme pour l'empereur François-Joseph à la *journée des princes* à Francfort; ils n'avaient pas demandé mieux aussi que de voir le petit-fils de Marie-Thérèse « se placer à la tête de l'élan national contre le Danemark. » Comment permettre l'abaissement d'alliés si dévoués? comment surtout y contribuer de ses propres mains? Et de même la politique générale de M. de Bismark convenait aussi peu à l'Autriche que sa politique allemande, car enfin où en voulait-il venir avec des audaces et des pétulances dont la chancellerie aulique n'était pas coutumière, et dont l'Europe pourrait bien à la longue se fatiguer? Le but qu'on s'était proposé par la guerre sur l'Eider (si tant est que l'on se fût jamais proposé un but clair et défini), il était atteint, dépassé même depuis bien longtemps. Dès le 5 février 1864, les Danois ne possédaient plus dans tout le Slesvig que la position de Düppel-Alsen; dès lors aussi le comte Rechberg avait accepté avec empressement la proposition d'un armistice, la perspective d'une bonne conférence. Le cabinet de Berlin avait péremptoirement rejeté tout cela, et, sans même en prévenir le ministre d'Autriche, il avait fait avancer (19 février) ses troupes jusqu'à Kolding, dans le Jutland! Interpellé sur cette « invasion » par l'Angleterre, M. de Bismark avait répondu (lord Palmerston le racontait bientôt à la chambre des communes) « que l'occupation de Kolding avait été effectuée sans ordres et même contrairement à des instructions précises, *mais qu'elle n'en serait pas moins continuée!...* » Les périls d'une telle situation, le comte Rechberg était assez clairvoyant pour les mesurer, et la diplomatie anglaise ne manquait pas du reste de les faire ressortir avec beaucoup de dé-

(1) Voyez surtout les dépêches de lord Loftus du 24 février et de M. Murray du 2 mars.

veloppement. — On allait à un bouleversement général, ne cessait de répéter lord Russell au comte Apponyi à Londres; la France seule y trouverait profit, et l'Autriche, si évidemment menacée dans ses possessions hongroises, polonaises et italiennes, était la puissance du monde la plus intéressée à un prompt rétablissement de la paix.

Ces argumens mêmes n'en furent pas moins ceux dont se prévalut l'envoyé extraordinaire du roi Guillaume Ier pour rallier le cabinet de Vienne à la politique de son gouvernement! Il posa seulement en principe ce fait, qu'on ne put guère lui contester, à savoir que l'Angleterre ne ferait rien, absolument rien, qui pût sérieusement menacer l'Allemagne. Cela bien établi, M. de Manteuffel convint qu'il y avait en effet de très grands et de très réels dangers du côté de la France, de cette France qui gardait en main, comme une ressource de son jeu, les deux cartes de l'insurrection polonaise et de l'agitation des états secondaires de l'Allemagne, et qui, dans tous les cas, chercherait très certainement dans les plaines de la Lombardie la revanche de son échec de l'année précédente; mais tout cela n'indiquait-il pas précisément la voie qu'on avait à suivre? Tout cela ne devait-il pas impérieusement engager l'Autriche à aider efficacement la Russie dans ses efforts contre la Pologne, à étouffer également dans son germe une confédération du Rhin près de renaître, et à se ménager ainsi des *alliances sûres* pour le cas d'une guerre en Italie? La Russie ne demandait pas mieux que de favoriser l'Allemagne dans ses « légitimes » revendications. Et par exemple cette pointe poussée dans le Jutland, qui irritait tant le cabinet britannique et inquiétait le comte Rechberg, le prince Gortchakov en prenait aisément son parti. « Il la considérait simplement, écrivait lord Napier le 20 février, comme une *opération militaire* sans conséquences. » Pour peu qu'on lui donnât un vigoureux coup de main en Galicie, le cabinet de Saint-Pétersbourg passerait l'éponge sur certaines velléités et certaines « connivences » de l'année 1863. Pour peu aussi qu'on donnât satisfaction pleine et entière aux vœux de la *grande patrie* par une politique « nationale » dans les affaires des duchés, le patriotisme tudesque se consolerait bien vite de certaines leçons infligées aux petites cours; il approuverait même des rigueurs qui auraient en définitive servi à sauvegarder « le Rhin allemand. » Quant aux éventualités d'une attaque en Italie pour le printemps, il était tout juste que le cabinet de Vienne reçût à cet égard des assurances très positives. « Il était tout naturel, devait dire le mois suivant M. de Bismark à sir A. Buchanan (dépêche du 12 mars), il était tout naturel (*of course*) que *la Prusse ne pourrait abandonner l'Autriche*, si cet empire était exposé aux hostilités

des autres puissances par suite de la guerre avec le Danemark, » et le ministre ajoutait que les dangers pour l'Autriche venaient non de la Hongrie, mais bien de l'Italie et de la Pologne. Il est vrai que le président du conseil maintenait en même temps devant sir A. Buchanan le caractère « purement militaire » de la mission de M. de Manteuffel. Toutefois ces « arrangemens militaires » étaient en réalité aussi politiques que possible. L'aide-de-camp du roi Guillaume apportait à Vienne un projet de convention qui fut à la fois quelque chose de moins et de plus que cette « garantie » que l'Autriche n'avait cessé de demander depuis 1860 à tous ceux qui l'abordaient. Le projet stipulait la mobilisation de l'armée prussienne dans le cas d'une attaque sur la Vénétie de la part des Italiens seuls, sa coopération effective dans le cas où la France leur prêterait son aide, et une assistance militaire (si l'Autriche la demandait toutefois) contre tout soulèvement dans les provinces non allemandes de l'empire. Un quatrième et dernier article de la convention réservait pour la Prusse le commandement de l'armée fédérale, si le *Bund* devait être appelé à participer à la guerre (1).

Le général Manteuffel prolongea son séjour à Vienne jusqu'au 7 mars; mais les effets de sa mission par rapport aux états secondaires se firent sentir dès le 25 février. Ce jour-là, l'Autriche et la Prusse présentaient au sein de la diète de Francfort « la déclaration-proposition » (*Erklaerung und Antrag*) par laquelle elles annonçaient prendre le commandement militaire et civil *dans le Holstein*, c'est-à-dire dans un pays fédéral, dans le seul coin de terre où s'exerçât encore l'exécution du *Bund!* Telle était la réponse de M. de Bismark au demi-rapport de M. de Pfordten, aux résolutions « énergiques » de la conférence de Würzbourg et aux projets de M. de Beust d'augmenter l'effectif fédéral dans les pays de l'Eider... La prétention était vraiment exorbitante, l'humiliation était sans bornes; mais la tournée de M. de Manteuffel avait déjà répandu une terreur si grande que lorsque vint le moment du vote définitif (le 3 mars), la Bavière, le duché de Bade et la 13e *curie* (un *ambigu* de quelques petits principicules qui n'ont ensemble qu'une seule voix) osèrent seuls se déclarer formellement contre l'usurpation austro-prussienne. M. de Beust lui-même fit défection, et

(1) Lorsque plus tard, à la suite de la convention conclue entre la France et l'Italie au mois de septembre 1864, le cabinet de Vienne rappelait à M. de Bismark les stipulations apportées par le général Manteuffel, le ministre de Prusse répliqua que ces arrangemens n'avaient eu évidemment qu'une signification temporaire, pour le cas d'une guerre qu'auraient amenée les événemens dans les duchés. Les récriminations devinrent alors violentes à Vienne contre M. de Rechberg pour sa conduite « imprévoyante » dans les négociations avec M. de Manteuffel, et c'est surtout à ces récriminations qu'est due la chute du ministre des affaires étrangères d'Autriche.

la déroute des alliés de Würzbourg devint complète. Le roi de Bavière Maximilien Ier ne put survivre à une pareille honte. Il tomba malade le 8 mars; il mourut deux jours après, « le cœur brisé (*am gebrochenen herzen*), » ainsi que s'exprimait la presse officieuse de Munich, et ce fut là peut-être le seul trait émouvant et respectable de l'histoire allemande dans ce piteux imbroglio... Chose triste à dire, il semblait que la mort se fût mise au service de M. de Bismark pour lui aplanir les voies. En frappant au mois de novembre le roi Frédéric VII de Danemark, elle avait ouvert à l'heureux ministre les riantes perspectives de la conquête; elle le délivrait maintenant d'une ligue embarrassante, sinon dangereuse, des princes allemands en leur enlevant le chef désigné.

Le décès de Maximilien Ier sonna le glas funèbre de la *troisième Allemagne*, qui dès lors ne vit plus autour d'elle que l'abandon et le vide. Ce n'est pas certes le prince Gortchakov qu'elle pouvait invoquer, le désir constant de la Russie étant, ainsi que l'écrivait déjà lord Napier le 11 janvier, « que l'Autriche et la Prusse *réassumassent* leur contrôle sur le *Bund.* » L'Angleterre n'avait pas non plus de raisons pour s'intéresser à ces états secondaires qui l'avaient tant irritée, malmenée même, et puis, avec son ordinaire sagacité, la diplomatie britannique voyait dans la « déclaration-proposition » du 25 février un événement « favorable » pour le Danemark. « Cette motion, écrivait M. Howard à lord Russell le 27 février, est sans nul doute une *contre-mine* pour la conférence de Würzbourg, et elle peut avoir un résultat important, si l'Autriche et la Prusse sont honnêtement disposées (*if they are honestly disposed*). » Restait le *Welche*, la grande puissance voisine, bienveillante, à ce qu'on affirmait, — dangereuse pourtant, — éminemment suspecte au patriotisme teuton et plus apathique en apparence que jamais! On se décida pourtant à faire une tentative de ce côté, et le duc de Cobourg vint le 11 mars 1864 à Paris. Ce singulier personnage, qui avait commencé par incorporer ses soldats dans l'armée prussienne et par prôner l'hégémonie de Guillaume Ier, qui ensuite s'était déclaré « démocrate et ne comptant tenir son rang que de la volonté du peuple, » qui plus tard avait de nouveau acclamé l'empereur François-Joseph le restaurateur de la *grande patrie*, ce protecteur du *National Verein* et « des mangeurs de glands et de Français, » venait maintenant demander à un Napoléon de sauver les libertés de l'Allemagne! Et, retour plus étrange encore des choses d'ici-bas, les « mangeurs de glands » ne s'offusquaient pas de cette démarche faite auprès « de l'ennemi héréditaire; » seul, le vieux Wrangel parlait d'arrêter le *déserteur* à son retour, — car le prince était toujours général prussien! Reçu dans la capitale de France avec

tous les égards qui lui étaient dus, le duc démocrate n'eut pas cependant lieu d'être bien satisfait des résultats de son voyage malgré l'affirmation contraire de la gazette *officielle* de Gotha. On commençait enfin à Paris à voir clair dans les affaires d'outre-Rhin, à se dire que la troisième Allemagne, pour ne pas être précisément une vertu, n'en était pas moins un rêve. En même temps on apprenait que M. de Manteuffel venait de réussir encore sur un autre point de sa mission militaire, qu'il venait de faire sauter « la seconde carte, » et de porter à l'insurrection polonaise un coup décisif et mortel.

Objet, dans l'origine, d'un assez vif intérêt de la part de l'Europe et depuis destiné à s'épuiser et à s'éteindre au milieu d'une indifférence presque générale, le mouvement polonais n'avait pas cessé cependant de préoccuper plus ou moins gravement les cabinets, malgré la grande diversion qu'avait créée le conflit dano-allemand. Rejetée sur l'arrière-plan par les événemens qui éclataient sur l'Eider, resserrée de plus en plus par les rigueurs croissantes de la saison, de la répression moscovite et de la police autrichienne, l'insurrection se maintenait néanmoins au prix de milliers de vies humaines et d'effroyables calamités sociales. C'est sur l'hiver qu'avait compté le gouvernement russe pour y mettre une fin; elle survivait à l'hiver, et comptait à son tour sur le printemps pour échapper à l'étreinte mortelle. Les « incidens » que le cabinet des Tuileries avait vainement attendus ou voulu provoquer dans l'été de 1863 s'étaient multipliés depuis l'automne; une guerre générale devenait probable pour le mois de mai ou de juin, et la guerre, c'était le salut! Du reste, et pour leur malheur, les Polonais savaient très bien que la France n'avait pas complétement abandonné leur cause, ni renoncé à toute espérance de pouvoir leur porter secours. En effet, et malgré la froideur survenue à la suite du discours impérial du 5 novembre 1863, le cabinet français essaya encore à diverses reprises, vers la fin de 1863 et le commencement de 1864, de renouer les négociations avec Vienne au sujet de la Pologne; il se prévalut même de son attitude « sympathique » dans le différend sur l'Eider, pour insister sur l'adoption d'une ligne de conduite « commune et énergique » dans les affaires polonaises. De temps à autre, M. Drouyn de Lhuys entretenait confidentiellement le prince Metternich de « l'utilité » qu'il y aurait à reconnaître aux Polonais les droits des belligérans, de l'impossibilité où l'on serait de ne pas s'occuper de leur sort, si le printemps les trouvait encore sous les armes. « L'harmonie » cependant était déjà trop parfaite entre M. de Rechberg et M. de Bismark pour que ce dernier n'eût pas connaissance immédiate de pareilles suggestions, et il ne man-

qua jamais d'en faire grand bruit à Londres et à Saint-Pétersbourg. Cela ne lui servait que trop à augmenter les perplexités de lord Russell et les complaisances du prince Gortchakov dans la question des duchés. Vers la seconde moitié de janvier 1864, le gouvernement français s'inquiéta avec plus de sollicitude qu'à l'ordinaire de l'état de l'insurrection en Pologne. Un agent spécial envoyé sur les lieux fit un rapport assez favorable : il affirma que l'insurrection pourrait tenir de longs mois encore, pourvu que les mesures ne devinssent pas trop rigoureuses du côté de la Galicie. Les rares, mais chaleureux amis de la Pologne dans les régions du pouvoir reprenaient courage et semblaient même retrouver de l'influence. C'était le moment où l'Angleterre redoublait d'instances pour obtenir un « concert et une coopération » dans le conflit dano-allemand. Le cabinet des Tuileries fit une faible tentative pour lier la cause polonaise à celle du Danemark, et le prince de La Tour-d'Auvergne dut sonder les ministres britanniques sur une reconnaissance éventuelle des Polonais comme belligérans. Le comte Russell s'y refusa en termes catégoriques, il eut même hâte d'en informer le cabinet de Berlin et de le « rassurer » pleinement à cet égard, — car ce fut un des bonheurs innombrables de M. de Bismark que, tout en étant en « dissidence » avec les hommes de *Downing-street* sur les « droits allemands » dans les duchés, il pouvait toujours compter sur leur concours loyal et empressé dès qu'il s'agissait d'empêcher des « complications » nouvelles; dès qu'il était question de « déblayer le terrain » en Pologne, dans les états scandinaves ou dans les états germaniques. Le chef du *foreign office* à cette occasion poussa la bonne volonté jusqu'à faire un appel au cœur du prince Czartoryski et lui représenter qu'il devrait, « dans l'intérêt de l'humanité, » engager ses compatriotes à ne pas prolonger « une effusion inutile du sang. » Le principal secrétaire d'état eut même la naïveté d'ajouter que la persistance du soulèvement pourrait « amener de sérieux embarras pour l'Europe! » — « Nous promettez-vous du moins, demanda le prince, de poser notre question aux conférences qui vont s'ouvrir à Londres, d'y appeler les engagemens de 1815, ne fût-ce que les promesses faites par l'empereur Alexandre II pendant le congrès de Paris? — Certainement non, répondit lord Russell; nous sommes au mieux avec la Russie, et puis M. de Brunnow m'affirme que l'empereur Alexandre est plein de bienveillantes intentions envers vos compatriotes... »

On saurait difficilement se faire une idée de l'ardent désir qui animait alors les deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg de voir la Pologne « apaisée » avant le printemps, avant que la France

pût tenter quelque « coup » et la Suède de son côté « devenir un foyer d'intrigues, » ainsi que s'exprimait le vice-chancelier russe selon la dépêche confidentielle du comte de Thun. Pour atteindre ce but, M. de Bismark n'hésita pas, lui non plus, à faire un appel indirect au prince Czartoryski, et même à entamer avec lui, par un intermédiaire officieux, une négociation des plus piquantes, où le président du conseil de Prusse fit voir les inépuisables ressources d'une fantaisie aussi brillante que hasardeuse. Tantôt le ministre du roi Guillaume Ier demandait au prince de formuler lui-même des conditions *raisonnables* et indiquait « une amnistie générale et des concessions larges et sérieuses dont sa majesté le roi de Prusse se porterait garant sur l'honneur; » tantôt il parlait des quelques palatinats limitrophes et « tranquillisés » qu'on pourrait laisser aux Polonais pour y faire « l'essai d'une administration nationale, » et pourvu qu'ils voulussent contribuer à la pacification immédiate. Dans d'autres momens, l'ingénieux ministre insinuait tout à coup que « ni les Russes ni les Polonais ne pouvaient bien administrer ce pays, » que des troupes prussiennes seraient les plus propres à y maintenir l'ordre « *sans le bouleverser*, » à « *s'interposer* entre l'insurrection et la répression, » et il parlait de M. de Mirbach, un ancien président de gouvernement dans le grand-duché de Posen, comme de l'homme le plus capable « d'organiser quelques provinces de ce côté de la Vistule. » Toutefois cette dernière combinaison, « la plus avantageuse pour les Polonais, » ajoutait le ministre, la Prusse ne saurait guère la proposer directement au cabinet de Saint-Pétersbourg; c'était au prince Czartoryski « et à quelques notables du pays » d'en faire la demande auprès de l'empereur Alexandre!... Dans ces diverses suggestions, plus étranges les unes que les autres, le président du conseil de Prusse poursuivait-il seulement la prompte reddition d'un soulèvement qui ne laissait pas de l'inquiéter, ou bien y cherchait-il encore par-dessus le marché l'occasion « d'arrondir » la monarchie de Frédéric le Grand, de lui procurer « des frontières *moins défavorables*, » pour rappeler l'expression fameuse de cet homme d'état dans un comité de la chambre, — et reprenait-on ainsi avec le prince Czartoryski la célèbre conversation ébauchée, juste une année auparavant (février 1863), à un bal de la cour avec le vice-président M. Behrend (1)? — Le prince Czartoryski ne jugea pas devoir mettre trop vite fin à un jeu qui, tout compte fait, ne pouvait qu'ajouter un « incident » de plus à tant d'autres; mais, M. de Bismark devenant de plus en plus pressant et demandant une « démarche décisive avant le 8 mars » (le

(1) Voyez sur cette conversation la *Revue* du 15 septembre 1864.

jour où commença plus tard l'invasion totale du Jutland!), le prince répondit (le 24 février) avec une entière franchise : « Il conviendrait assurément au souverain d'une nation civilisée de s'offrir comme médiateur dans une lutte acharnée où toutes les lois de l'humanité sont constamment violées. Ce rôle ne manquerait ni de grandeur ni d'habileté; mais les propositions faites jusqu'à présent n'ont pu dissiper la crainte qu'on ne veuille mettre à profit nos malheurs pour s'enrichir de quelques nouveaux lambeaux de notre territoire... »

Il y avait un moyen plus prompt et infaillible d'amener la « pacification » de la Pologne, et M. de Bismark n'eut garde de le négliger. Il savait mieux que tout autre que la « connivence » de l'Autriche en Galicie avait été la principale et presque unique cause du développement et de la longue vitalité de l'insurrection polonaise, et ce fut là aussi un des principaux objets recommandés à toute la sollicitude du général Manteuffel lors de son départ pour Vienne. Certes cette connivence de l'Autriche s'était bien ralentie et affaiblie avec la marche descendante de la négociation diplomatique, et la bureaucratie galicienne ne ressemblait plus guère en février 1864 à celle de février 1863. On était bien plus scrupuleux maintenant sur les « devoirs internationaux, » parfois même on était tracassier au plus haut degré. Depuis le discours du 5 novembre notamment, les instructions du comte Mensdorff-Pouilly, alors gouverneur de la province, s'accentuaient chaque jour davantage dans le sens de la vigilance et de la répression. Si rigoureux que devînt le régime, il permettait cependant encore de rares échappées; une trouée se faisait de temps en temps dans le *cordon*, et les insurgés recevaient en armes et en munitions une petite « fourniture. » Dans les grandes occasions, et lorsque la frontière se fermait trop violemment, une représentation « amicale » de M. Drouyn de Lhuys au prince Metternich opérait de nouveau un relâchement de quelques heures, *ad augusta in angustiis!* Toutefois il devenait évident pour les hommes d'état qu'une telle situation ne pouvait guère se prolonger, qu'il fallait prendre un parti décisif, et M. de Manteuffel trouva sous ce rapport le terrain bien mieux préparé que dans la question des états secondaires et dans celle du Jutland. On se disait à Vienne que la politique « aventureuse » de 1863 avait fait son temps, qu'on en avait retiré aussi tout l'avantage désirable, — la fin de l'entente franco-russe, — qu'il fallait faire la paix avec « l'ennemi intime » et rentrer décidément dans le bon et vieux système de la « stabilité, » dans cet accord presque séculaire des trois cours du Nord, qui avait bien aussi ses inconvéniens, il est vrai, mais des inconvéniens lointains, et avec lequel on était au moins à l'abri des

« surprises » et des principes nouveaux et subversifs. « L'Autriche avait besoin d'*alliances fortes et sûres*, » disait le général Manteuffel, et cet aphorisme devint le mot d'ordre de la situation; il se retrouve jusque dans la dépêche confidentielle qu'envoyait M. de Rechberg le 7 mars à son ambassadeur près la cour de Rome, — la seule cour qui élevât encore à cette époque, avec la France, sa voix à Vienne en faveur d'un « peuple catholique persécuté dans sa foi. » Certains esprits honnêtes et loyaux de la *Burg* poussaient à la mesure que recommandait l'aide-de-camp du roi de Prusse par des motifs de pure charité. Puisqu'à tort ou à raison on ne voulait rien entreprendre pour les malheureux insurgés, c'était un devoir d'humanité, pensaient-ils, de ne pas continuer un jeu cruel et d'empêcher l'effusion du sang. Ils pensaient juste, mais ils auraient dû également veiller à ce que « l'ordre » qui allait maintenant régner en Galicie n'eût pas du moins d'effet rétroactif, qu'on ne condamnât pas en 1864 des hommes et même des femmes au *carcere duro* et « aux fers avec jeûne » pour des actes commis en 1863 au vu et avec la garantie du gouvernement apostolique, que la justice impériale et royale, qui s'était si pertinemment et si longtemps enfoncé le bandeau sur les yeux, ne se mît pas tout à coup à rechercher avec le regard du lynx et à punir sans merci tous ceux des habitans qui avaient « aidé et contribué à la dernière rébellion dans un état voisin et ami. » Quoi qu'il en soit, un rapport solennel, contre-signé par tous les ministres, dénonçait à sa majesté l'empereur, avec force développemens et avec tous les argumens usités en pareil cas, l'état « déplorable et anarchique » qui régnait depuis un certain temps dans la province limitrophe du royaume de Pologne, — et le 29 février la loi martiale était proclamée en Galicie.

Le soulèvement dans le royaume de Pologne ne devait pas survivre un mois au coup qui venait ainsi de le frapper, et M. Drouyn de Lhuys ne put cacher au prince Metternich « le pénible sentiment de surprise » que lui avait causé la résolution « si inattendue » du gouvernement impérial et royal. Le ministre de France fit ressortir « la contradiction de cette attitude nouvelle avec les déclarations favorables à la Pologne que le cabinet de Vienne n'avait cessé de faire jusque-là, » et son excellence ajouta que ce changement imposait désormais à la France « une plus grande réserve et une politique plus conforme à ses intérêts dans les questions pendantes... » On dut désormais rayer définitivement l'insurrection polonaise de la liste des « éventualités » pour le printemps (1); mais ce qui frap-

(1) Il est permis de voir dans la correspondance secrète du prince Czartoryski avec

pait surtout le cabinet des Tuileries dans la situation, c'était l'alliance du Nord qui venait de se reformer, et dont la mesure du 29 février était le symptôme irrécusable. Les effets de cette nouvelle situation ne se firent pas du reste attendre, et dès le 7 mars, le jour même où la mission de M. de Manteuffel se terminait à Vienne, les deux gouvernemens germaniques annonçaient dans une communication identique aux puissances intéressées « que d'importantes considérations stratégiques avaient motivé l'autorisation donnée au commandant en chef de l'armée austro-prussienne d'*avancer dans le Jutland...* » Toutefois les deux cabinets de Vienne et de Berlin avaient soin d'ajouter « que l'*extension* donnée aux opérations militaires ne changeaient rien à leurs déclarations ultérieures, et afin de mieux prouver que ces *dispositions conciliantes étaient sincères*, ils se déclaraient prêts à entrer en conférences avec les puissances intéressées pour aviser aux moyens de rétablir la paix... »

III.

Bien courte et désastreuse avait été la première campagne que les Danois eurent à soutenir dans le mois de février contre un ennemi supérieur en nombre comme en matériel de guerre et qu'aidait encore puissamment la saison d'hiver, et dès le 5 le Slesvig était perdu pour eux par suite de la prise ou plutôt de l'abandon du Danevirk. Ce dernier fait de guerre, encore aujourd'hui enveloppé de ténèbres, faillit même coûter cher au roi Christian IX; à toutes les angoisses des ministres britanniques vint s'ajouter pour un moment la crainte de voir le peuple de Copenhague, exaspéré et criant à la trahison, se débarrasser de Gluksbourg (le père de la gracieuse princesse de Galles) et proclamer Charles XV ou le prince Oscar de Suède. Un pareil dénoûment, qui aurait pu avoir des conséquences incalculables, fut cependant évité : la politique cauteleuse de M. de Manderström n'était pas de nature à inspirer à la nation en détresse un tel acte « d'immolation de soi-même. » On se contint dans un désespoir morne, mais exempt de tout empor-

le gouvernement insurrectionnel de Varsovie le reflet des dispositions du gouvernement français pendant cette crise. Au mois de février 1864, et tout en ne dissimulant pas ses doutes et ses appréhensions, le prince croyait encore à des « événemens » et à une tournure « peut-être meilleure. » Dans les derniers jours de mars, le prince écrivait « qu'il devait considérer sa mission comme finie, » que toute action était désormais impossible, et que le gouvernement français avait même dû renoncer à l'idée d'introduire la question polonaise dans les conférences de Londres. Le prince conjurait le gouvernement insurrectionnel de se dissoudre et d'engager le pays à suspendre une lutte sans espoir.

tement. Une circulaire du ministre des affaires étrangères annonçait le 12 février la ferme résolution de continuer énergiquement la lutte, et en même temps le gouvernement de Copenhague adressait aux signataires non germaniques du traité de Londres la demande formelle d'une assistance. Dans la note que l'ambassadeur danois remettait à ce sujet le 11 février au *foreign office*, M. Torben Bille rappelait toutes les concessions faites jusqu'ici par son gouvernement dans l'intérêt de la paix et « sur les conseils pressans du cabinet de Londres, » ainsi que les déclarations diverses du ministère anglais, qui ne laissaient pas de doute sur son devoir. « Dernièrement encore, ainsi finissait la note, le cabinet de Londres a fait entendre à Francfort que, dans le cas d'une attaque du Slesvig, le Danemark ne serait point laissé seul dans la lutte; mon gouvernement a dû y voir l'expression d'une détermination à laquelle le gouvernement britannique donnera suite *avec toute l'énergie qui caractérise la nation anglaise!...* » Outre le traité de Londres, — et surtout par égard pour le cabinet des Tuileries, qui avait décidément pris en aversion « l'œuvre impuissante » de 1852, — le gouvernement de Copenhague, dans sa demande d'assistance, invoquait encore un ancien traité de 1720, par lequel l'Angleterre, la France et la Russie avaient garanti « à sa majesté le roi de Danemark, ses héritiers et successeurs, la possession paisible du Slesvig, » en promettant de « les y maintenir *contra quoscunque* qui voudraient les y troubler soit directement, soit indirectement. »

Le cabinet de Saint-James fut d'abord assez curieux de savoir comment la France se tirerait de cette réminiscence d'avant le déluge, — de soixante-dix ans avant la révolution! Mais on n'avait pas moins d'érudition à Paris qu'à Dresde, et M. Drouyn de Lhuys « étudiait » au besoin telle question pour le moins aussi « consciencieusement » que le roi Jean de Saxe. Le ministre des affaires étrangères de France expliqua donc clairement à lord Cowley que la « garantie » qu'on invoquait se rapportait seulement à certaines parties « ducales » du Slesvig, nullement à ses parties « royales, » et il put même montrer une petite carte, faite proprement et à point, qui représentait les divisions du Slesvig en parties *ducales* et *royales* très enchevêtrées, et telles qu'elles étaient en cette mémorable année 1720. « Si la carte est exacte, écrit l'ambassadeur britannique le 13 février, et si la garantie de la France s'étend en effet seulement à ce qui fut alors des parties *ducales*, on ne saurait nier qu'il serait extrêmement difficile d'exécuter maintenant une telle garantie... » Une fois engagé dans ces fouilles historiques, M. Drouyn de Lhuys fit même une véritable *trouvaille*. « Son excellence me dit tout dernièrement, écrit lord Cowley en date du 23 février, qu'en parcourant de vieilles paperasses (*old papers*) en rap-

port avec ce sujet, elle a découvert qu'un article 5 d'un traité signé entre *la Prusse* et le Danemark le 24 mai 1715 *garantissait* à cette dernière puissance la possession du Slesvig... » Quel thème pour l'école des chartes! Au fond, il n'y avait rien de sérieux dans cette archéologie diplomatique : aucune des grandes puissances ne songeait à secourir le Danemark, et le comte Russell, dans sa réponse au gouvernement de Copenhague du 19 février, déclarait ne pouvoir faire de « nouvelles démarches » sans en être d'abord convenu avec la France et la Russie! Quant à « la garantie de 1720, » le noble lord pensait que, « l'Autriche et la Prusse ayant fait la déclaration solennelle qu'elles n'avaient pas l'*intention* de troubler (*disturb*) l'intégrité du Danemark, il n'était pas *nécessaire* pour le moment d'examiner la question en principe, c'est-à-dire la validité de la garantie en elle-même... » Le principal secrétaire d'état n'avait qu'un seul souci, celui de faire cesser les hostilités. La Prusse ayant rejeté la proposition d'armistice, il finit par s'accrocher avec désespoir à cette pensée des conférences que les deux gouvernemens germaniques, ainsi qu'on l'a vu plus haut, voulaient bien admettre, tout en continuant de « donner quelque extension aux opérations militaires » dans le Jutland.

Une grave question se présentait ici tout d'abord. Sur quelles bases allait se réunir la conférence projetée? « Sur les bases du traité de Londres, répondait naturellement le cabinet de Copenhague, sur le principe de l'intégrité de la monarchie danoise! » La demande était d'autant plus justifiée que les deux puissances germaniques elles-mêmes, d'après l'affirmation toute récente de lord John, n'entendaient point « troubler » cette intégrité... Il est vrai que dès le mois de décembre M. de Bismark avait hasardé un singulier aphorisme : c'est *que la guerre annulait tout traité,* et cet aphorisme était depuis devenu le thème favori de la diplomatie tudesque; mais les ministres anglais n'avaient cessé de protester avec énergie contre une pareille doctrine : lord Palmerston la qualifiait d'*insensée* encore le 8 février et en plein parlement. « Si jamais une telle théorie s'établissait, déclarait à cette occasion le noble vicomte, une grande puissance ayant conclu un traité avec une puissance faible n'aurait, pour se débarrasser de ses engagemens, qu'à faire une attaque injustifiable, sans provocation, et à dire ensuite : « La guerre a éclaté, et la guerre met fin aux traités! » C'est là une doctrine qu'aucun gouvernement qui se respecte lui-même ou qui respecte les principes de la bonne foi ne défendra sérieusement (1). » Eh bien! MM. de Bismark et de Rech-

(1) L'Allemagne arguait en 1864 de la guerre pour s'affranchir de toutes ses obligations *européennes* à l'égard du Danemark, comme la Russie se prévalait depuis longtemps de l'insurrection de 1830 pour se prétendre déliée de ses engagemens de Vienne

berg la défendirent néanmoins sérieusement, très sérieusement même et à outrance, — au point que lord Russell dut proposer la conférence (23 février) sans parler des « bases. » Vaine fut la protestation du Danemark, qui se doutait bien du sort que lui préparait une pareille prétérition; vainement aussi le ministre britannique revint-il sur ses pas et parla-t-il derechef des « engagemens de 1852 : » il en parla « au moins comme d'un point de départ » dans une note identique à Vienne et à Berlin du 17 mars. Ce fut de nouveau le tour des puissances allemandes de protester. Pendant un long mois, et alors que le sang coulait dans le Jutland et devant Düppel, le principal secrétaire d'état épuisait toutes les combinaisons que présentaient ces trois mots de conférence, armistice et « bases; » il demanda le 23 février une conférence *sans armistice*, puis le 11 mars une conférence *avec armistice*, ensuite le 17 mars une conférence *avec bases*, et il finit par se contenter, le 21 mars, d'une conférence *sans armistice et sans bases*, devant se réunir « dans la simple intention de trouver les moyens de restaurer au nord de l'Europe les bénédictions (*blessings*) de la paix! » C'est le 12 avril, et à Londres, que le chef du *foreign office* donnait aux puissances rendez-vous pour cette espèce de *meeting* diplomatique sans point fixe, sans programme tracé, — cours libre de droit des gens expérimental. Admonesté, pressé et acculé comme à l'ordinaire par son « meilleur ami, » le Danemark dut céder cette fois comme toujours. La France, qui depuis la mission militaire de M. de Manteuffel se rapprochait quelque peu de l'Angleterre, « n'eut pas d'objections, » tout en pensant « que le plus naturel eût été de prendre pour base le vœu des populations. » La Russie trouva naturellement bon tout ce qui agréait à la Prusse et à l'Autriche. La Suède fit comme tout le monde. Quant à la confédération germanique, que lord Russell n'avait eu garde d'oublier, elle fut longue à se décider, et le cabinet de Saint-James se vit même forcé, par suite de ce retard, de renvoyer la réunion jusqu'au 20 avril. C'est que la confédération voulait d'abord bien s'assurer que l'Autriche et la Prusse n'accepteraient rien de ce qui pourrait léser « le droit et l'honneur allemands; » c'est qu'elle aurait même voulu décider la « question de succession » avant tout arrangement avec l'Europe! On dut cependant renoncer à cette dernière pensée. D'ailleurs, et depuis le coup

concernant la Pologne. A cela il y avait à répondre et il fut répondu en effet que l'insurrection de 1830 ou la guerre de 1864 dégageait tout au plus soit la Russie, soit l'Allemagne, de leurs obligations *directes* envers la Pologne ou envers le Danemark, mais qu'elle ne les affranchissait nullement des stipulations faites *avec l'Europe* par rapport à l'un ou à l'autre de ces pays. L'argumentation est irréfutable; seulement, pour lui laisser toute sa force, il ne fallait pas déclarer soudain que les traités de 1815 « avaient cessé d'exister, » ou que l'arrangement de 1852 était « une œuvre impuissante... »

d'état du 3 mars et la mort du roi Maximilien Ier, le *Bund* ne développait plus d'autre force que celle de l'inertie, et menait l'existence que Dante assigne aux ombres des justes qui ont vécu avant la venue du Sauveur : une existence rongée par le désir et dénuée d'espoir, *senza speme, in disio...* La diète dut même enterrer sans pompe (13 mars) le « deuxième demi-rapport » de son illustre baron de Pfordten, et elle finit (14 avril) par désigner le baron de Beust comme son représentant à la conférence, en ne lui donnant pour tout viatique que le saint commandement de ne jamais reconnaître le traité de 1852.

On aurait pu croire un instant que les deux grandes puissances libérales de l'Occident allaient mettre à profit l'intervalle causé par tous ces retards pour se rapprocher et former une entente qu'on semblait maintenant souhaiter des deux parts. L'arrivée de lord Clarendon à Paris (13 avril 1864) fut en effet l'indice de rapports meilleurs. L'homme et le moment paraissaient on ne peut mieux choisis. Déjà l'entrée de ce noble lord dans le cabinet britannique au commencement d'avril avait été considérée comme de bon augure. En s'adjoignant ce membre distingué, le cabinet Palmerston-Russell n'avait pas songé seulement à fortifier sa position à l'intérieur, il voulait aussi évidemment faire une avance au souverain des Français après les débats tout récens et irritans de la malheureuse affaire Stansfeld. Lord Clarendon avait été ministre des affaires étrangères du temps de l'alliance intime des deux cours et de la guerre de Crimée, il avait été le plénipotentiaire anglais du congrès de Paris, l'hôte toujours bien vu aux Tuileries et le compagnon aimable des chasses de Compiègne. Il est vrai que lord Clarendon était aussi l'homme de Windsor, le diplomate selon le cœur de la reine Victoria, et on savait depuis longtemps les dispositions de sa gracieuse majesté dans le conflit dano-allemand. Du reste, et comme toujours dans les grandes affaires de la vie, les difficultés tenaient bien plus aux choses qu'aux hommes, et il était impossible de se dissimuler que les choses n'avaient point changé, ou plutôt qu'elles avaient empiré. On n'était plus en ce mois d'avril 1864 aux idées qu'on avait caressées pendant l'hiver; on ne pensait plus à une « liberté d'action, » à quelque grande entreprise pour le cas où John Bull se déciderait à « nager. » On avait perdu successivement toutes les positions sur lesquelles on avait compté, — en Allemagne, en Pologne, dans les états scandinaves et dans les principautés danubiennes. — L'alliance du Nord s'était fortifiée et accusée dans des traits qu'on ne pouvait guère méconnaître : au lieu de nouer ou de se laisser nouer les vastes combinaisons, on se tenait à Paris sur ses gardes et déjà sur la défensive. Le gouvernement français était moins libre que jamais de suivre le cabinet de

Saint-James dans une vaine campagne diplomatique qui n'aurait fait qu'exaspérer l'Allemagne et resserrer le nœud entre les trois cours du Nord; il pouvait moins que jamais aussi prendre part à une « démonstration maritime » sans s'être assuré de l'*appui illimité* de ceux qui la proposaient. Certes il y avait cette demi-vérité qui, selon le proverbe oriental, est encore pire que le mensonge entier, dans l'assertion que les ministres britanniques, et lord Clarendon comme tout autre, devaient bientôt produire au sein du parlement, — à savoir que la France avait demandé une compensation territoriale pour le prix de son concours dans le salut d'une nation malheureuse. Énoncée ou plutot dénoncée ainsi d'une manière tellement abrupte, la thèse prend un caractère peu honorable et même odieux, qu'elle perd complétement lorsqu'on la considère dans l'ensemble de circonstances où elle fut présentée. Cet ensemble de circonstances a été développé plus haut : à lord Clarendon comme à ses devanciers dans la tentative d'amener une action commune, il fut répondu que l'action de la France entraînerait une guerre sur mer et sur terre, une grande guerre avec de graves conséquences, et qu'une de ces conséquences les plus immédiates, les plus probables, serait une rectification de la frontière du Rhin. Lord Clarendon pouvait aussi peu qu'aucun autre Anglais bien avisé accepter de pareilles conséquences ou même admettre de pareilles prémisses, c'est-à-dire une guerre sérieuse contre l'Allemagne, — et, telles étant les constellations, il ne restait pour le gouvernement français qu'une marche à suivre. Il devait autant que possible améliorer ses rapports avec l'Angleterre sans trop irriter le sentiment tudesque, afin de ne pas contribuer ainsi à une entente encore plus intime des trois cours de la sainte-alliance. Déjà une dépêche de M. Drouyn de Lhuys du 4 avril 1864 à M. le baron Forth-Rouen, ministre de France à Dresde, avait fait pressentir la légère inflexion que le cabinet des Tuileries entendait maintenant donner à sa politique dans la question des duchés. La dépêche ne condamnait plus d'une manière aussi absolue « l'œuvre impuissante » de 1852. « Si, disait-elle, le rétablissement pur et simple des transactions de 1851 et 1852 est reconnu possible, *nous le soutiendrons de préférence.* » Ce n'est que pour le cas où le traité de Londres serait abandonné que M. Drouyn de Lhuys se réservait de plaider la cause du suffrage populaire sur les bords de l'Eider. On prenait ainsi le même point de départ que l'Angleterre, tout en indiquant une déviation, si elle devenait impérieuse : on maintenait le vote possible des populations, par principe sans doute, mais quelque peu aussi par calcul. M. de Bismark avait l'esprit bien assez large pour admettre au besoin le suffrage universel, alors surtout qu'il serait convenablement « dirigé » par des caporaux prussiens; mais

on savait que l'Autriche et la Russie répugnaient à cette manifestation du « droit nouveau, » et il parut utile d'introduire cette première et légère divergence entre trois cabinets qui ne s'entendaient que trop. Dans la situation générale créée par la politique anglaise de 1863 et la situation spéciale qu'on s'était faite à soi-même par la circulaire qui avait déclaré le traité de 1852 « une œuvre impuissante, » c'était là peut-être en effet la seule attitude qu'on avait à prendre. Elle ne fut cependant ni des plus commodes ni des plus pratiques, et tandis que toutes les autres puissances arrivaient au *meeting* diplomatique de Londres avec une pensée ou du moins avec une arrière-pensée très claire et très précise, la France y apportait un *sine ira et studio* qui sied mieux assurément à ceux qui écrivent l'histoire qu'à ceux qui la font.

« La conférence de Londres a duré six semaines, juste l'espace d'un carnaval, et ce fut en effet une affaire de masques et de mystifications, » disait M. Disraeli dans son étincelant discours du 4 juillet 1864. En train de faire des épigrammes, le caustique orateur aurait pu ajouter que le « carnaval » fut cette fois précédé, au lieu d'être clos, par une véritable descente de la Courtille : nous voulons parler de cet excentrique « pèlerinage de Stafford-House » qui eut lieu à la veille même de la conférence et contribua à la retarder. Quelle ironie du destin que l'enthousiasme des Anglais pour Garibaldi et pour le peuple qu'avait affranchi la France à l'heure même où la Grande-Bretagne s'apprêtait à abandonner si lestement le Danemark, son client et son protégé! Que de bouffonne impertinence aussi dans la naïveté avec laquelle John Bull se disait et se laissait dire à ce moment que c'est à lui qu'était due la résurrection de l'Italie! Et quelle amusante réminiscence de la *Buona sera* du *Barbier* que la brusque fin de toute cette pièce grotesque, l'accord des *gentlemen* pour faire entendre tout à coup au *lion* qu'il était malade, pour le renvoyer au plus vite à Caprera, dès que l'on sut que certains représentans des puissances commençaient à prendre ombrage, et que l'*enthusiastic exhibition* pourrait nuire aux négociations!... Ce n'est qu'après le départ de Garibaldi que les plénipotentiaires se réunirent et inaugurèrent la conférence (25 avril). Les trois premières séances (25 avril, 8 et 9 mai) furent exclusivement consacrées à la question de l'armistice. Il se trouva que les plénipotentiaires allemands manquaient à ce sujet d'instructions; ils durent en référer à leurs gouvernemens respectifs, et en attendant « les alliés » prenaient d'assaut Düppel, s'emparaient de Fridericia, finissaient d'investir complétement le Jutland jusqu'à la baie de Limfjord. Pour faire hâter l'envoi des instructions, la flotte du canal dut jeter l'ancre aux Dunes : on les reçut enfin, et un armistice fut conclu (9 mai) pour un mois. Le Dane-

mark dut plier en tout, rendre les vaisseaux capturés et lever même le blocus, sans que les « alliés « aient eu seulement à évacuer le Jutland, une province sur laquelle eux-mêmes cependant déclaraient n'avoir pas la moindre prétention.

Les débats véritables, sur le fond du litige, ne commencèrent qu'avec la quatrième séance (12 mai); mais dans l'intervalle la question avait fait des progrès notables... en Prusse. Le 21 avril, le roi Guillaume Ier avait fait une petite excursion dans le Slesvig-Holstein en compagnie de M. de Bismark et du général Manteuffel, et la vue des belles provinces tout récemment conquises par la valeur allemande ne put manquer de produire une grande impression sur l'esprit du monarque. « Je regarde comme sacrée la cause des duchés, dit-il aux bourgeois de Rendsbourg; la chose a été commencée *sérieusement*, elle doit être terminée de même. » Sérieusement aussi, la presse libérale de Prusse, très en désaccord en cela, il est vrai, avec le reste de l'Allemagne libérale, demandait de « terminer la chose » par une annexion pure et simple; des adresses écrites dans ce sens se couvraient de milliers de signatures; les Prussiens voulaient à leur tour avoir combattu pour une idée... avec toutes ses conséquences territoriales : l'idée fut même mise en vers qui parurent vers la fin d'avril à Berlin et à l'*imprimerie royale* de Decker! — Donc à la quatrième réunion de la conférence (12 mai) le plénipotentiaire de la Prusse donna lecture d'une déclaration portant « que les puissances allemandes regardaient le terrain de la discussion comme *libre de toute restriction* résultant d'engagemens qui pouvaient avoir existé avant la guerre entre leurs gouvernemens et le Danemark. » Lord Russell tenait enfin le mot de cette note identique et énigmatique du 31 janvier dont il avait donné lecture, trois mois auparavant, à la chambre des lords, « en laissant au temps et à leurs seigneuries le soin d'en *déchiffrer* le sens! » Les puissances allemandes se considéraient comme complétement dégagées du traité de Londres : la guerre l'avait « annulé! » Le plénipotentiaire russe, le baron Brunnow, qui en 1852 avait plus que tout autre contribué à la confection de ce traité, ne put décemment renier son enfant, il le défendit même avec une force et une chaleur qui pouvaient faire croire à sa sincérité. Peut-être bien aussi le prince Gortchakov jugea-t-il en effet utile de ne pas initier son ambassadeur au fin mot de la comédie, pour qu'il pût jouer son rôle avec plus de succès. Lord Clarendon essaya de la méthode insinuante : on devrait au moins, pensait-il, accepter le traité de 1852 comme point de départ, l'adopter pour type, sauf à y introduire les variantes devenues nécessaires! « Vous avez donc quelques combinaisons arrêtées pour remplacer le traité de 1852, demanda à son tour le prince de La Tour d'Auvergne aux Allemands?

— Oui, fut la réponse, mais avant de les produire il faut que la question préjudicielle soit décidée et que *le terrain soit libre!* » Dans la séance qui suivit (la cinquième, du 17 mai), les plénipotentiaires de l'Autriche et de la Prusse produisirent enfin leur combinaison pour une paix « solide et durable : » c'était « l'indépendance politique complète des duchés. » Cela signifiait-il l'indépendance sous le sceptre de Christian IX, c'est-à-dire *l'union personnelle?* L'Autriche et la Prusse ne s'expliquaient que vaguement à ce sujet : elles semblaient seulement admettre l'hypothèse d'une union personnelle, et « sans porter préjudice aux droits acquis; » mais M. de Beust protesta clairement contre l'union personnelle au nom de la compétence légale du *Bund*, du *nexus* du Slesvig avec le Holstein et de la « question de succession. » D'ailleurs tout cela n'était qu'une fausse manœuvre : on savait que le Danemark ne pourrait accepter « l'union personnelle; » mieux valait pour lui en effet perdre définitivement même tout le Slesvig que de mener l'existence hybride que lui préparait une pareille solution. Aussi les plénipotentiaires danois refusèrent-ils d'accepter la proposition, ne fût-ce qu'*ad referendum*, et on se sépara en se donnant rendez-vous après les vacances de la Pentecôte.

On se racontait dans le même temps à Londres qu'immédiatement après cette cinquième séance les ministres britanniques s'étaient réunis au grand complet, que lord Palmerston avait proposé dans ce conseil d'assister matériellement le Danemark, mais que la reine avait refusé péremptoirement de sanctionner une telle politique. « Plutôt abdiquer! » aurait-elle répondu cette fois encore à lord Clarendon... En enfant terrible qu'il était, le comte Ellenborough se fit même bientôt au parlement l'écho de ces bruits. « On croit volontiers en Allemagne, dit le noble lord le 26 mai 1864, on croit sur le continent que les ministres de sa majesté, dans toutes les questions publiques relatives à l'Allemagne, ont autant de difficulté à suivre une politique *purement anglaise* que les ministres en éprouvaient autrefois sous les deux premiers souverains de la *maison de Hanovre*. Cela est évidemment faux, car cela est *contraire à la constitution*, et il est à espérer qu'une politique purement anglaise prévaudra dans les conseils du cabinet anglais... » A des paroles si peu voilées et qui visaient si haut, lord Russell ne put naturellement répondre qu'en revendiquant toute responsabilité pour les conseillers de la couronne. Il affirma que sa gracieuse majesté était une reine constitutionnelle, « bien qu'elle pût, comme les autres monarques, avoir ses affections personnelles, étant alliée par mariage avec des princes d'Allemagne et ayant avec des familles allemandes des liens de parenté. » Quoi qu'il en fût, et l'idée d'assister matériellement le roi Christian IX ayant dû être abandon-

née, le cabinet de Saint-James profita des vacances de la Pentecôte pour se mettre d'accord avec le cabinet des Tuileries sur un moyen de pacification, qui ne fut autre que... le partage du Slesvig! Qu'on se garde toutefois de faire à la France ou même seulement à l'année 1864 l'honneur de cette initiative : dès 1848, lord Palmerston avait proposé le partage du Slesvig pour se tirer d'affaire (1), — si prompt était alors déjà le gouvernement anglais à sacrifier le Danemark, si peu soucieux surtout d'en venir avec l'Allemagne aux extrémités! Du reste, — la moralité et la dignité du principe une fois écartées, — il est juste de reconnaître que le plan combiné dans les vacances de la Pentecôte présentait certains avantages. On séparait pour toujours les affaires danoises des affaires allemandes; on cédait, il est vrai, au *Bund* la partie méridionale du Slesvig (qui, réunie au Holstein et au Lauenbourg, aurait ainsi fait partie de la confédération germanique sous un souverain laissé au choix des populations), mais on pourvoyait à l'intérêt stratégique de la monarchie écourtée en demandant pour elle une frontière (celle de la Slei), qui se rapprochait de l'ancienne ligne de défense du Danevirk. Enfin, et dans un intérêt d'équilibre, on demandait à la confédération « de ne pas ériger ni maintenir de forteresses, ni établir de ports fortifiés (Kiel) dans le territoire cédé par le Danemark... »

C'est avec ce plan que lord John Russell aborda la sixième réunion des plénipotentiaires (28 mai). Les Allemands lui opposèrent immédiatement un contre-projet décisif. Ils ne parlèrent plus d'une « union personnelle » possible : ils demandèrent « la séparation complète des duchés de Slesvig et de Holstein du royaume de Danemark, et leur réunion dans un seul état sous la souveraineté du prince héréditaire le duc d'Augustenbourg! » Ainsi l'Autriche et la Prusse reconnaissaient cette fois pleinement les prétentions du duc d'Augustenbourg, les mêmes prétentions qui, au mois de novembre 1863, d'après M. de Rechberg « ne pouvaient soutenir un examen sérieux, » et qui devaient bientôt être jetées par M. de Bismark aux orties. M. de Beust fut dans le ravissement. Il fut doublement heureux de cette séance du 28 mai, car d'un côté les deux puissances germaniques embrassaient enfin la cause du « champion de l'honneur et du droit allemands; » de l'autre, l'Angleterre abandonnait à son tour le traité de Londres et cédait déjà une portion du Slesvig! « L'aigle » de Dresde ne put s'empêcher d'épancher sa joie dès le surlendemain dans une longue note à l'adresse du comte Russell. M. de Beust tint à y prouver, entre autres choses, qu'il sa-

(1) La proposition en fut faite par lord Palmerston dans une note à M. Bunsen du 23 mai 1848, et rejetée par les Allemands comme par les Danois. Voyez aussi la note de M. de Beust au comte Russell du 1er juin 1864.

vait concilier en lui les contraires, être docte Allemand et homme d'esprit en même temps, et il fit un jeu de mots *en latin*. « Vous voilà donc revenu, s'écriait-il dans sa note du 1er juin 1864 au chef du *foreign office*, vous voilà donc revenu à l'idée de 1848, à l'idée de partager le Slesvig! *Post tot discrimina... verum!* » Non moins heureux, on s'en doute bien, fut le prétendant. Il eut hâte de venir à Berlin et de tomber dans les bras de M. de Bismark (1er juin); mais là de grandes déceptions l'attendaient (1). Le ministre de Guillaume Ier mettait des conditions à son cadeau : il demandait à pouvoir fortifier et occuper pour la Prusse tels points importans dans les duchés, Kiel entre autres; il présentait une convention militaire qui incorporait les troupes du nouvel état dans l'armée prussienne et une convention maritime qui livrait à la Prusse les matelots nécessaires à sa future flotte; il exigeait la cession du canal de navigation projeté d'Eckernförde à Brumsbuttel, c'est-à-dire l'empire sur les deux mers du Nord; en un mot, il produisit le programme qu'il ne s'est pas lassé depuis de vouloir imposer à l'Autriche et au *Bund*... Le fier prétendant trouva les *servitudes* un peu lourdes, « il ne pouvait accepter des conditions *honteuses*, on devait tâcher de gagner *son cœur* plutôt que de le lier par des argumens invariables : dans ce cas, il ferait de la politique prussienne. » M. de Bismark riposta « qu'il avait espéré avoir déjà gagné le cœur du prince! » Le duc objecta « qu'avec un pareil système il ne pourrait se présenter à la diète et au peuple, » qu'il ne voulait rien promettre qu'il ne pût tenir, et il finit par demander à réfléchir. Sur une observation du président du conseil, que la Prusse pourrait bien se refroidir pour le champion du droit et de l'honneur allemands par suite de sa « conduite, » le duc répondit avec assurance que « sous ce rapport il n'avait aucune inquiétude, vu que l'affaire était déjà trop avancée pour qu'il fût possible de la ramener en arrière... » Ainsi le croyait le pauvre prétendant! Il connaissait bien peu les ressources de M. de Bismark; mais il ne tarda pas à les apprendre dès le lendemain.

Le lendemain en effet (12 juillet) eut lieu la septième réunion de la conférence de Londres. Le télégraphe avait eu le temps de jouer, et M. de Brunnow demanda à faire à ses collègues une « communication » importante. Faisant son deuil du traité de 1852, qu'il

(1) M. de Bismark mit par écrit cet entretien pour le roi dès que le duc l'eut quitté. Tout récemment même, il a publié dans le *Moniteur prussien* du 1er juillet 1865 ce document intime, qui se termine ainsi : « L'impression générale de cette conversation se résume pour moi dans cette pensée, c'est que le prince ne nous voit pas avec un sentiment de reconnaissance, et qu'il nous considère comme des créanciers désagréables auxquels il est disposé à donner la moindre satisfaction possible en mettant en jeu l'appui des états des duchés et celui de l'Autriche. »

avait encore naguère si chaleureusement défendu, le plénipotentiaire russe déclarait subitement que l'empereur, son auguste maître, « désirant faciliter autant qu'il dépendait de lui les arrangemens à conclure, » avait cédé ses droits éventuels, comme chef de la maison de Gottorp, à son parent... le grand-duc d'Oldenbourg! Voilà comment répondit M. de Bismark à l'assurance du naïf duc d'Augustenbourg! Il lui montrait qu'il y avait encore un autre prétendant que lui, le grand-duc d'Oldenbourg, un cousin de l'empereur de Russie. Bientôt il devait même s'en présenter un nouveau, également cousin de l'empereur Alexandre II, le prince Frédéric de Hesse (1)! Avec le souverain légitime, avec le roi Christian IX, cela faisait donc quatre *successeurs* dans la « question de succession, » sans compter les futurs « copossesseurs » l'empereur François-Joseph et le roi Guillaume Ier!... Du reste, et aux yeux de lord Russell notamment, la communication de M. de Brunnow ne formait qu'un *incident* de la séance du 2 juin, où il ne fut plus parlé du tout du « prince héréditaire » le duc d'Augustenbourg, et très peu même de la proposition anglaise du partage. Dans cette séance, comme dans la suivante (9 juin), on s'occupa presque exclusivement de l'affaire de l'armistice. La suspension d'armes, convenue un mois auparavant, allait expirer dans quelques jours : il fallut donc aviser pour assurer encore un peu de temps aux délibérations sur une paix « durable. » Les Allemands voulaient bien prolonger l'armistice, le prolonger même autant que possible, pour deux ou trois mois par exemple; en réalité, ils voulaient s'assurer contre toute opération maritime jusqu'à l'automne, saison où la Baltique devait se fermer. Le Danemark ne voulut accorder que quinze jours de trêve, et il finit par l'emporter.

La situation devenait de plus en plus critique : on n'avait plus que quelques jours à soi, et les Allemands rejetaient la proposition anglaise. Ils ne voulaient rien entendre de la clause qui interdisait la construction ou l'entretien des forteresses militaires ou maritimes dans les territoires qu'on allait concéder, et, quant à la ligne de démarcation, ils la reculaient jusqu'à Aspern-Tondern, et ne laissaient au Danemark qu'une lisière du Slesvig! Dans cette crise, la flotte du canal fit de nouveau un mouvement vers Spithead, dans la direction de la Baltique, et le comte Russell vint derechef proposer à la France une « démonstration maritime, » une simple démonstration qui intimiderait peut-être l'Allemagne sans effaroucher la reine Victoria, et qui, dans tous les cas, ne manquerait pas de produire son grand « effet moral!.. » L'idée fut assurément étrange

(1) Voyez la déclaration adressée par le prince Frédéric-Guillaume de Hesse au comte Russell, président de la conférence de Londres, du 18 juin 1864.

de renouveler la proposition tant de fois déclinée, et cela juste au moment où l'*incident* Brunnow dans la conférence du 2 juin, où l'entrevue prochaine et annoncée déjà des trois souverains du Nord à Kissingen, révélaient si bien et aux plus aveugles l'entente parfaite des cours de la sainte-alliance! Dans sa dépêche au prince de La Tour d'Auvergne du 10 juin, dont il a été déjà parlé plus haut, M. Drouyn de Lhuys prit la peine d'expliquer pour la dernière fois au chef du *foreign office* qu'une démonstration maritime à laquelle participerait la France tournerait très probablement à la guerre, que la guerre, si elle éclatait, serait des plus sérieuses, et pour la dernière fois aussi il demanda si dans ce cas l'Angleterre serait disposée à prêter au gouvernement de l'empereur un *appui illimité?* Quant à « l'effet moral » dont lord John espérait tant, le cabinet des Tuileries ne put s'empêcher de faire un douloureux retour sur un passé encore récent et saignant, et on entendit de nouveau le refrain triste et saisissant qui clôt presque toujours chaque phase décisive de ces incessantes négociations entre la France et l'Angleterre au sujet du Danemark. « Avant le résultat regrettable qu'ont eu nos démarches communes dans l'affaire de Pologne, — ainsi finissait la dépêche française du 10 juin, — l'autorité des deux puissances n'avait subi aucune atteinte, elles pouvaient l'exposer sans hésitations; mais aujourd'hui des paroles non suivies d'effet et des manifestations vaines seraient fatales à leur dignité... »

Dès lors il devint évident pour les hommes d'état britanniques qu'ils ne sauraient plus arrêter par des palliatifs la marche triomphante de M. de Bismark. Dans la réunion de la conférence du 13 juin, ils cédèrent encore une nouvelle portion du Slesvig et proposèrent la ligne de Gelting-Bredstedt comme frontière entre l'Allemagne et le Danemark; mais ils furent déboutés. Le débat ne portait cependant presque plus que sur une simple bande de terre, le différend était concentré dans les plus étroites limites. La France (18 juin) émit son vœu constant et philosophique, elle proposa de consulter les populations dans les districts en litige, ce qui n'agréait guère à aucun des gouvernemens intéressés. L'Angleterre, de son côté, opina pour un arbitrage qu'elle destinait évidemment à l'empereur des Français. Les plénipotentiaires allemands accueillirent (22 juin) cette dernière ouverture par une adhésion dérisoire, en demandant une prolongation d'armistice jusqu'à l'hiver et en se réservant la faculté de ne pas acquiescer à la sentence arbitrale. Tous les moyens d'amener un arrangement se trouvaient épuisés, et lord Russell dut enfin clore les conférences (25 juin) et laisser parler le canon... des autres. Malice étrange du sort! Le même homme d'état qui, au mois de novembre 1863, avait si supérieurement démontré à la France que son projet de congrès n'était qu'une

chimère, qu'il n'y avait pas de congrès possible sans bases, pas de congrès efficace sans moyens de coercition prévus d'avance, le même homme devait au printemps de l'année suivante provoquer, présider et enterrer un aréopage qui, pour être modeste et relativement mesquin, n'en avait pas moins réuni tous les défauts reprochés à « l'adroite manœuvre » du 5 novembre 1863, car la conférence de Londres avait, elle aussi, manqué de bases comme de moyens de coercition, et elle ne pouvait même se dire, comme consolation, le *in magnis voluisse*. Sans doute le sens pratique anglo-saxon préférera toujours la culbute mortifiante, mais nullement mortelle de l'astronome de la fable à toute chute d'Icare mythologique et olympienne; mais c'est peut-être le cas de rappeler le mot de Chateaubriand, qui comprenait bien qu'on donnât de la tête contre le mur, mais qui ne comprenait guère qu'on élevât le mur de ses propres mains et *ad hoc*...

Les négociations étaient rompues, les hostilités avaient immédiatement commencé (26 juin), et, après avoir essuyé les ennuis des six semaines de ce *meeting* diplomatique, il restait encore aux ministres anglais à subir le jugement des représentans de la nation. Rouvert au moment même où éclata la guerre sur l'Eider (4 février), le parlement n'avait cessé depuis cette époque d'interpeller à chaque instant les conseillers de la couronne : il avait l'appréhension de la gravité des choses, il s'irritait de la marche des affaires, s'étonnait de l'ignorance où on le laissait, et demandait des éclaircissemens, des *blue-books*, des *papers*. « Des papiers? répondit un jour (en février 1864) dans la chambre des communes lord Palmerston avec le sans-façon qui lui réussit si souvent, oh! vous en aurez, et je souhaite que vous y trouviez de l'amusement (*joy of them*)! » Les papiers furent distribués en effet, mais tardivement (avril et mai), avec une abondance « suffocante, » avec une profusion et avec une confusion savamment calculées. La richesse même des matériaux devait cacher la pauvreté de la politique. Pendant que les membres studieux de l'opposition s'enfonçaient avec courage dans ce « noir labyrinthe, » et que M. Disraeli notamment débrouillait avec une rare sagacité « la plus importante correspondance (comme il le dit plus tard) que des ministres britanniques aient déposée sur la table du parlement depuis la rupture du traité d'Amiens, » on calmait tant bien que mal les impatiences par la perspective d'un arrangement satisfaisant qui sortirait des délibérations de la conférence. Les délibérations ayant misérablement échoué, les ministres vinrent le 27 juin faire l'exposé de la situation et de leur conduite devant les chambres, et ils ne craignirent pas de récriminer contre le peuple malheureux qui à ce moment poursuivait *seul* sa lutte suprême. Ils accusèrent le Danemark de l'in-

succès de leurs efforts : le cabinet de Copenhague avait en grande partie causé tout le mal par son obstination et son indocilité! il n'avait fait ses concessions ni à cœur-joie ni à temps! C'est pourtant l'ambassadeur britannique, sir A. Paget lui-même, qui avait dit à M. Hall qu'il resterait dans tous les cas au gouvernement de Copenhague la *consolation* d'avoir agi selon le conseil de ses « meilleurs amis. » C'est aussi au sujet de ces récriminations pour le moins déplacées que M. Drouyn de Lhuys adressa au comte Moltke ces paroles déjà citées : « L'attitude que l'Angleterre prend relativement à vous est tristement curieuse; elle vous accuse d'obstination et d'ingratitude... » Ingrats ou non, les Danois allaient succomber s'ils devaient cette fois encore lutter seuls, et les ministres eurent aussi à s'expliquer sous ce rapport. Ils le firent avec simplicité et franchise : ils déclarèrent catégoriquement qu'ils abandonneraient la monarchie de Christian IX à son sort. Dans un seul cas, celui où les Allemands seraient disposés « à prendre d'assaut Copenhague, à mettre la ville à sac et à faire le roi de Danemark prisonnier, » lord Palmerston réservait la possibilité de l'intervention de l'Angleterre. Encore, et pour *illustrer* complétement ces belles paroles, lord Russell eut-il la naïveté de raconter le même jour dans la chambre haute que le comte Apponyi lui avait donné l'assurance formelle que l'Autriche et la Prusse ne comptaient pas pousser leurs conquêtes sur le Danemark au-delà de la terre ferme! Il est vrai que le noble lord eut en même temps le soin d'ajouter que, quelque respect qu'il eût gardé jusqu'alors pour l'Autriche et pour la Prusse, il était maintenant convaincu qu'on ne pouvait plus désormais se fier à leurs déclarations! Et certes ce dernier trait d'un grand gouvernement proclamant ainsi à la face du monde qu'il n'était plus possible de croire à la parole d'honneur de deux autres grands gouvernemens n'est pas un des moins saillans : il achève le tableau de l'anarchie morale où se trouvait alors l'Europe!

Une telle conduite et un tel programme ne purent cependant passer sans toute contradiction dans un pays libre. L'opposition se réunit en plusieurs conciliabules, et une motion fut déposée dans les deux chambres pour voter une adresse à la reine exprimant un blâme énergique contre le ministère. Les débats sur ce *vote of censure* s'ouvrirent dans les deux chambres le 2 juillet, et ils durèrent jusqu'au 9. Les orateurs les plus illustres et les hommes d'état les plus expérimentés prirent part à cette discussion; mais c'est M. Disraeli surtout qui la sillonna des éclairs d'une éloquence marquée de la double empreinte des informations les plus sûres et des sarcasmes les plus mordans. Sur les bancs des ministres, la palme d'une apologie insinuante, adroitement menée et témérairement soutenue, appartient sans contredit au sous-secrétaire d'état M. Layard. Le

ministère succomba dans la chambre haute, il eut une majorité suffisante en sa faveur dans la chambre des communes; mais ce qui fut surtout caractéristique et instructif, ce fut la pensée dominante de ces débats, qui ressortait avec une clarté lumineuse, et dans des termes identiques, de l'un comme de l'autre côté du *speaker* et du *lord chancellor*. Qu'on veuille bien le remarquer en effet, ce n'est pas une assistance à porter au Danemark que poursuivait l'opposition dans son projet de *censure* contre le ministère. L'abandon de la malheureuse nation! tout le monde était d'accord à en reconnaître la nécessité, la « sagesse; » M. Disraeli le proclamait aussi haut que lord Palmerston, le comte Derby aussi haut que lord Russell, — ce noble et savant comte Derby qui l'année passée pourtant avait si fièrement déclaré que, « si le Danemark se trouvait en péril, personne ne saurait hésiter sur le *devoir* qu'aurait alors à remplir l'*Angleterre!...* » On ne reprochait pas non plus aux conseillers de la couronne d'avoir par hasard négligé une occasion précieuse, laissé échapper tel moment où il leur eût été peut-être donné de secourir le Danemark d'une manière efficace et facile. Bien au contraire : on leur reprochait d'en avoir seulement conçu la pensée, d'avoir eu une velléité quelconque d'agir; on leur faisait un crime de s'être mêlé des affaires de cette monarchie comme de celles du continent en général, de s'être trop *remués* et d'avoir trop agité, — *medle and mudle*, comme l'avait déjà dit lord Derby dès l'ouverture de la session. On ne saurait trop insister sur la grande leçon qui sortit de ces débats mémorables, sur la pleine justification aussi qu'y a trouvée l'abstention qu'avait pratiquée le gouvernement français dans le différend dano-allemand, abstention nécessaire, impérieusement commandée par les circonstances, et à laquelle, encore une fois, on aurait tout au plus le droit de reprocher de n'avoir pas été encore plus absolue et plus franche!

Et toutefois c'est précisément à l'époque où se poursuivaient ces débats si instructifs dans les chambres britanniques, c'est alors que la France eut soudain la pensée de renoncer à son abstention et de se jeter dans la mêlée. Il y eut un moment, — une semaine, — où la France fit jouer tous les ressorts pour entraîner l'Angleterre dans une action commune, où le Danemark assailli eut une lueur d'espoir, — et ce n'est pas là certes un des moins curieux épisodes de l'étrange drame... Depuis le mois de mars, lors de la proclamation de l'état de siége en Galicie, le cabinet des Tuileries avait abandonné toute idée d'une entreprise guerrière en dehors d'un concert avec le cabinet de Saint-James; depuis la mission de lord Clarendon, il avait aussi renoncé à l'espoir de toute entreprise de même nature en commun avec l'Angleterre. Enfin, devant l'alliance du Nord, qui commençait à se dessiner dans le lointain, il résolut

d'améliorer ses rapports avec la Grande-Bretagne, tout en évitant de blesser les puissances allemandes pour ne pas précipiter la situation. Telle est la clé de l'attitude gardée par la France pendant les conférences de Londres. Eh bien! vers la fin de ces conférences, le cabinet des Tuileries vit clairement qu'il était loin d'avoir atteint son but, qu'au lieu de se disloquer, l'entente des trois cours devenait chaque jour plus intime, et les entrevues successives entre Alexandre II, François-Joseph et Guillaume Ier à Berlin, à Kissingen, à Carlsbad, dans le mois de juin (du 9 jusqu'au 23), étaient à cet égard des indices peu trompeurs. Les niais seuls pouvaient dire et se laisser dire que de pareilles rencontres en de pareilles circonstances n'avaient point de but ou même de signification politique, que l'empereur de Russie cédait seulement à un bon mouvement de cœur en se ménageant un rendez-vous avec ce souverain de l'Autriche qui avait osé l'année passée lui faire des remontrances au sujet de la Pologne, et dont les employés avaient pratiqué en Galicie la « connivence » qu'on sait. Vers le milieu de juin, un auguste personnage disait à Fontainebleau au prince Metternich qu'on était très bien renseigné sur les propositions que l'empereur Alexandre avait faites à Berlin et devait aussi faire au souverain de l'Autriche, que la France saurait garder son attitude calme, impartiale, et aussi défendre énergiquement au besoin son influence légitime. La vérité est que les trois cours du Nord étaient très sérieusement travaillées en ce moment par l'idée d'établir entre elles une forte solidarité. Une fois rentrée dans l'ancien giron et renonçant à des « aventures, » l'Autriche crut devoir exploiter autant que possible la situation, obtenir surtout cette « garantie » qui était devenue sa pensée fixe depuis la guerre de Lombardie. Et de même, si d'un côté la mission « piémontaise » de la Prusse entretenait toujours un antagonisme latent entre les cours de Berlin et de Vienne, de l'autre cependant les intérêts « conservateurs, » les traditions et les préjugés de ce *parti de la croix* qui lui donnait sa seule force à l'intérieur poussaient M. de Bismark à « la grande trinité politique fondée en 1815 sous l'invocation de la trinité chrétienne et sur les ruines du paganisme moderne qu'on nomme la révolution, » pour parler le langage de M. de Gerlach. Quant à la Russie, il semble qu'elle aurait dû être la puissance la moins disposée à engager l'avenir et à rechercher des appuis : elle était sortie triomphante de son « combat aérien » avec l'Europe libérale et sentimentale au sujet de cette Pologne qu'elle avait écrasée, et, bonheur ineffable, elle avait en même temps, dans la même année, extirpé à jamais les populations montagnardes et guerrières de la Circassie, conquis définitivement le Caucase et ouvert devant ses légions la route

de l'Asie centrale, de Bokhara et de Tachkend, où elles ne cessent depuis de s'avancer. Eh bien! la peur causée par la réapparition du nom de la Pologne dans les conseils de l'Europe avait été si grande et avait laissé un souvenir si amer, l'exaspération nationale du peuple moscovite avait été poussée si loin, que le cabinet de Saint-Pétersbourg était prêt à sacrifier à ce sentiment plus d'une considération politique comme il y avait déjà sacrifié le port de Kiel. Le renouvellement solennel de la convention de München-Graetz, une signification hautaine et péremptoire aux auteurs des notes et des remontrances de 1863, déclarant que la question polonaise n'était point et ne saurait plus jamais devenir une *question européenne*, qu'elle était du domaine exclusif des trois puissances copartageantes et sujette à tous les arrangemens ultérieurs qu'elles pourraient trouver dans leur intérêt de prendre, — un pareil coup d'éclat tentait alors l'imagination et l'orgueil des hommes politiques de la Russie, et c'étaient là les propositions que l'empereur Alexandre essayait de faire réussir pendant son voyage en Allemagne.

Le gouvernement français s'émut devant l'œuvre qui se tramait à Berlin, à Kissingen et à Carlsbad, et qui ne pouvait manquer d'avoir aussi ses conséquences sur les bords du Rhin et du Mincio; il se demanda s'il ne serait point possible d'opposer à cette coalition une alliance sérieuse et éclatante avec l'Angleterre, si les libéraux de la Grande-Bretagne ne partageraient pas son émotion en présence du rétablissement projeté de la sainte-alliance, — et puisque le Danemark luttait encore et que le parlement bouillonnait d'amertume et de dépit, s'ils ne se décideraient pas, à cette dernière heure, à faire quelque chose de sérieux? Les fameux extraits de dépêches publiés à ce moment même (2 juillet) par le *Morning Post* semblaient venir à point pour donner le branle à l'opinion; le cabinet des Tuileries attacha à ces révélations une valeur que ne leur prêtait que trop réellement l'ensemble de la situation; mais il en espéra aussi une impulsion sur l'esprit public en Angleterre qui ne s'est guère produite, et qu'il était même assez étrange d'attendre. Quoi qu'il en soit, il n'est point douteux que la France n'ait fait quelque tentative du côté du cabinet de Saint-James vers la fin de juin et les premiers jours de juillet. « On m'assure, écrivait à son gouvernement M. Torben Bille, le ministre danois à Londres, en date du 6 juillet (1), que des avances plus ou moins directes ont été récemment faites par le cabinet de Paris pour amener une entente intime, ou même une alliance, avec le cabinet de Londres, en face de la coalition probable des trois cours du Nord. Le cabinet de Paris désire, dit-on, un accord pour toutes les éventualités générales

(1) Les dépêches danoises et suédoises qui sont citées dans la suite sont toutes empruntées aux papiers d'état communiqués au *rigsraad*.

d'une guerre; son vœu est que des engagemens mutuels et formels soient pris à ce sujet. » Et, de son côté, l'ambassadeur danois à Paris, le comte Moltke-Hvitfeldt, s'exprime encore ainsi le 14 juillet : « L'accord, dont personne ne doute, qui s'est récemment établi entre les cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin semble devoir amener une entente entre les deux puissances occidentales; les deux gouvernemens se donnent mutuellement des preuves de confiance qui sont grosses d'heureux pronostics pour l'avenir... »

Malheureusement ces dépêches sont traversées par d'autres qui montrent un horizon bien moins souriant. « Les avances françaises n'ont pas été accueillies favorablement, mande de nouveau M. Torben Bille de Londres. Tout en désirant une bonne entente avec la France, le cabinet anglais ne se soucie pas de se lier les mains ni de s'engager formellement pour l'avenir. » — « Nous souffrons en ce moment, écrit le comte Moltke de Paris le 7 juillet, de la situation générale de l'Europe. Il paraît hors de doute que la sainte-alliance, que la France avait réussi à briser par la guerre de Crimée, est maintenant un fait plus ou moins accompli, devant lequel l'empereur, abandonné par l'Angleterre, ou tout au moins ne pouvant pas compter sur son concours, a résolu de garder une attitude plus réservée que jamais... » Hélas! on ne pouvait même plus compter sur la Suède maintenant, cette Suède qui avait cependant tant parlé et tant fait parler d'elle. « Le comte Manderström m'a fait remarquer, lisons-nous dans une dépêche du comte de Scheel-Plessen de Stockholm (10 juillet), que la France paraissait s'émouvoir un peu. Il n'a pas dissimulé néanmoins que la Suède ne se regardait en aucune façon obligée, par ses promesses antérieures, à se joindre à la France pour le cas où cet état se déciderait à prendre les armes, afin de poursuivre un but qui serait dans son intérêt *particulier!...* » — « Il n'existe pas, s'écrie avec désespoir M. Torben Bille dans sa dépêche du 15 juillet, de rapprochement réel entre le cabinet (de Londres) et celui de Paris : tous deux continuent d'avoir de la méfiance... » Comment en effet le gouvernement français espérait-il encore entraîner l'Angleterre dans une action quelconque? Le seul enseignement que l'heureuse Albion avait su tirer de sa dernière mésaventure, n'était-ce pas celui-là même que proclamait avec conviction lord Wodehouse, l'envoyé extraordinaire qui, revenu de sa mission et de ses illusions, pensait « qu'on devait à l'avenir éviter autant que possible de se mêler des affaires continentales? » Et que lui importait, à l'île « triplement cuirassée par sa mer, ses rochers et son fer, » l'entente plus ou moins intime des cours du Nord, voire la résurrection de la sainte-alliance? Elle avait bien su s'accommoder de la sainte-alliance aux temps des Liverpool, des Castlereagh, sans que cela l'empêchât d'aug-

menter sa fortune et ses libertés! Quant aux « ennuis » qu'avait causés la Germanie avec son *Dis*gustenbourg, ils étaient aussitôt oubliés qu'avoués, et le 28 juillet, — la veille même du jour où le Danemark écrasé signait les préliminaires de Vienne, — lord Russell déclarait au banquet du lord-maire « que l'attitude de l'Angleterre n'avait jamais été *plus fière*, que son influence sur les affaires du monde n'avait jamais été *plus grande* qu'à l'heure présente!... » — « Être grand, a cependant dit le sublime tragique anglais, être vraiment grand, ce n'est pas seulement *remuer* de grosses affaires; c'est savoir défendre jusqu'à un brin de paille et à outrance, alors que l'honneur est en jeu... » Et comment ne pas saluer en passant le génie vraiment divinatoire de Shakspeare, qui a su mettre précisément dans la bouche d'un prince fictif du *Danemark* des paroles d'une application si nette et si directe à la Grande-Bretagne de nos jours?

La dernière tentative de la France avait échoué, et avec elle s'était évanoui aussi le dernier espoir du Danemark. Il est vrai que les appréhensions nées des conciliabules des trois souverains du Nord ne tardèrent pas non plus à s'apaiser, sans toutefois complétement disparaître. Il n'est pas douteux que certains arrangemens furent pris à Kissingen et à Carlsbad au sujet d'une politique commune dans les provinces polonaises pour l'avenir; mais il n'y eut point de coup d'éclat ni de stipulations précises pour toutes les « questions pendantes. » C'est que les exigences étaient trop grandes de part et d'autre; c'est que M. de Bismark de son côté tenait à « consolider » sa conquête sur l'Eider et à évincer doucement « le copossesseur; » c'est enfin que notre temps, il faut bien le dire, semble être non moins inerte pour la grandeur dans le mal que pour la grandeur dans le bien. La diplomatie française résolut elle-même d'attendre les événemens et de laisser passer les velléités de coalition. *Inertia sapientia*, disait à ce moment un personnage auguste, et il n'est pas jusqu'à cette convention au sujet de Rome, à laquelle on commençait à penser dès lors, qui ne doive être comptée parmi les mesures de prudence plutôt que de vigoureuse initiative. De toutes les « questions pendantes » en effet, la question romaine était la moins propre à resserrer, la plus capable même de relâcher les liens entre ces cabinets du Nord, dont l'un est catholique, l'autre protestant, et le troisième orthodoxe. C'est par de telles habiletés qu'on est arrivé à empêcher l'alliance de se manifester *in actu*, bien qu'elle n'eût cessé de subsister *in potentia*. Quant au Danemark, son arrêt était prononcé depuis longtemps. « Je suis sûr, disait M. Drouyn de Lhuys au comte Moltke-Hvitfeldt (dépêche du 12 juillet), que, dans la situation actuelle des affaires, il est de votre propre intérêt que vous vous adressiez directement à l'Allemagne.

Une résistance prolongée de votre part serait un acte de véritable folie... » Écrasé par un ennemi supérieur, abandonné de tout le monde, le Danemark finit en effet par s'adresser à ses vainqueurs et par céder sans condition aucune, dans les préliminaires signés à Vienne le 27 juillet, le Holstein aussi bien que le Slesvig tout entier. *Sic vos non vobis!* car ce n'est point l'Allemagne qui hérita de ces « duchés-unis. » L'Allemagne de MM. de Beust et de Pfordten, la confédération germanique, le *Bund*, ne figurèrent même pas parmi les comparses de la paix de Vienne. C'est François-Joseph et Guillaume Ier qui devinrent les « copossesseurs » du Slesvig-Holstein « enlacé par la mer, » — et la semaine même qui précéda la cession, le 21 juillet, un ordre brutal d'un prince prussien avait déjà chassé le pauvre général Hake de Rendsbourg, le seul point qu'occupait encore l'armée du *Bund* dans le duché « fédéral » qu'elle avait si bien *exécuté*. Le commandant fédéral fit comme lord Russell envers la Russie et l'Allemagne dans ses deux campagnes diplomatiques de 1863 et 1864 : il laissa au prince Frédéric-Charles « toute la responsabilité de ses actes, » et se retira.

Ainsi fut accompli le démembrement d'une antique et glorieuse monarchie, en plein XIXe siècle et en face d'une Europe unanime à blâmer et à tolérer en même temps « cette entreprise éminemment inique, frivole, désastreuse et révolutionnaire. » *The rest be silence:* le reste, les démêlés entre les « copossesseurs » du bien ravi, est une affaire tout intérieure et tudesque, ce n'est plus ou ce n'est point encore une *question européenne*. Quant à la moralité à tirer de cette douloureuse histoire, on peut la résumer en deux mots, et sans sortir même des pièces diplomatiques qui nous ont constamment guidé dans cette pénible étude. Elle se trouve indiquée et prévue, dès le début de la catastrophe danoise, par le plus berné pourtant et assurément le moins *voyant* des diplomates. « Les événemens qui se passent en Pologne, — écrivait sir A. Buchanan au comte Russell le 28 novembre 1863, — malgré la réprobation des trois grandes puissances, ont amené les Allemands à croire que personne ne s'opposerait par les armes à une œuvre de spoliation contre le Danemark... » Si, au lieu d'être divisées et méfiantes l'une envers l'autre, les deux puissances libérales de l'Occident avaient été unies en ces années 1863-1864, que de bien on eût pu faire, que de mal on eût empêché sur les bords de la Vistule, de l'Eider, et peut-être même du Potomac!

JULIAN KLACZKO.

LE ROMAN

D'UNE

HONNÊTE FEMME

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Vous êtes fâché contre moi, monsieur l'abbé. Vous me grondez sur ma paresse, que vous taxez tout uniment d'ingratitude; vous me reprochez avec amertume d'avoir été trente mois sans vous écrire. Vos sévérités m'affligent. Gardez-vous de soupçonner mon cœur, n'accusez que les distances. Non, je ne vous ai point oublié; *Isabelle la Sérieuse* (vous souvient-il de ce nom que vous m'aviez donné?) saura toujours ce qu'elle vous doit. Pendant des années, vous avez été mon conseil, presque mon oracle, le refuge de mes tristesses et ma plus chère amitié; mais vous êtes parti, soldat de Dieu, pour les forêts du Canada. Que nous sommes loin l'un de l'autre! Vous avez mis entre nous les mers et les tempêtes. Hélas! j'avais beau vous interroger, rien ne me répondait que le bruit confus des vagues qui nous séparent. Prêtres et femmes, nous sommes à la merci de l'imprévu. Vraiment vous flattiez-vous de gouverner de si loin tous les accidens de ma vie? Mon père, les trente mois dont vous me demandez compte, je les ai passés à plaider contre la destinée. Peut-on suivre du fond du Canada un procès qui s'instruit en France?

Mais vous le voulez, vous saurez tout. Comme autrefois, Isabelle va répandre son âme devant vous. Ses combats et ses faiblesses, ses défaites et ses douteuses victoires, elle ne vous taira rien. L'aimerez-vous encore, ou seulement la reconnaîtrez-vous? Je vous entends dire : Est-ce elle? est-ce là cette enfant, l'objet de mes complaisances? Soyez indulgent, mon père. Avant de partir, que ne donniez-vous vos ordres à la Providence? Que ne disiez-vous aux orages d'un ton de maître : Passez loin d'elle! — et aux rochers de notre vallon : Cachez-la à tous les yeux et rendez-la moi telle que je vous la laisse!

Notre dernier entretien,... ce jour ne s'effacera jamais de mon souvenir,... le soleil se couchait, un soleil d'automne. Vous et moi, nous arpentions en tête à tête la grande allée du jardin. Vous me contiez vos projets, votre prochain départ, les difficultés de votre mission, les hasards que vous alliez courir, les mœurs des Indiens, les plages inconnues où Dieu vous appelait. Vous parliez avec feu, et je voyais briller dans vos yeux l'ardeur de votre zèle et la joie des âmes fortes qui se possèdent. Je vous écoutais, je vous regardais, et je pensais qu'il est plus facile d'oser que d'attendre, plus aisé de se dévouer que de s'oublier. Je me représentais votre longue traversée, et je vous voyais, à peine débarqué, vous enfonçant dans les déserts sans autre escorte que votre Dieu, à qui vous offriez d'un œil serein vos lassitudes et vos détresses. Alors, comme enivrée de vos futures souffrances, quand je reportais les yeux sur nos tristes rochers, éternels témoins de ma vie, et sur le bouquet de hêtres jaunissans qui frissonnaient au vent du soir, un soupir mal étouffé venait expirer sur mes lèvres.

Enfin nous nous assîmes sur le banc de pierre :

« Ma chère enfant, me dites-vous, il m'est amer de vous quitter. Une seule chose adoucit pour moi la tristesse de cette séparation, c'est le sentiment que je ne vous suis plus nécessaire. Qu'ai-je encore à vous apprendre? Quelles leçons, quels conseils puis-je vous donner, sans que votre cœur m'ait prévenu? Aussi bien vous ai-je rien appris? Jamais votre innocence ne connut les vanités du monde, ni ses maximes. L'austère devoir, la piété filiale, furent vos plaisirs. Quand votre mère mourut, la vue d'un père désespéré calma subitement votre propre douleur. « Je vivrai pour lui, vous êtes-vous écriée, et je le consolerai. » L'amour de l'étude, des goûts d'anachorète que rien ne combattait plus, étaient ses seules passions. Vous lui avez persuadé que ses préférences étaient les vôtres, et vous vous êtes ensevelie avec lui dans la retraite de son choix. Il vous aime, votre bonheur lui est cher. Un seul mot, une plainte, et il eût changé sa vie pour vous complaire; mais, maîtresse de vos

désirs et de vos regards, rien ne l'avertit, et votre dévouement lui demeura caché. Qui dira vos attentions, vos tendresses, vos sourires, qui rassuraient son inquiétude, ce front toujours serein si habile à le tromper? Que dis-je? Non, il ne s'est point trompé. Son contentement fait le vôtre, et vous avez trouvé le bonheur dans l'amertume du devoir accompli. Aujourd'hui rêves, regrets, tout s'est évanoui, et votre âme se réjouit dans la paix. Mon enfant, pourquoi vous louerais-je? Les cœurs purs vont au bien, comme les eaux des fleuves à la mer. Aussi vous quitté-je non sans tristesse, mais sans inquiétude, car selon toute apparence votre sort est fixé. Dans la petite ville où vous passez les hivers, dans ce canton solitaire où vous ramènent les beaux jours, il n'est point d'homme qui soit digne de vous ni qui puisse prétendre à vous donner son nom. Vous ne connaîtrez pas les douceurs du mariage, vous en ignorerez aussi les soucis, les tracasseries, et souvent les déceptions; mais je ne crains pour votre âme aimante ni l'ennui ni le vide; elle trouvera toujours à qui se donner; Dieu, votre père, les pauvres, voilà de quoi l'occuper et la remplir... » Et levant les bras au ciel : « Que le Dieu clément bénisse cette plante qui croît au désert et qui passera sans avoir été vue du monde! »

Ainsi parliez-vous, monsieur l'abbé. Oserai-je vous confesser ce que je vous répondais tout bas? Vos louanges outrées me contristaient; j'y sentais comme une pointe de cruauté cachée. « Eh quoi! murmurais-je, me connaissez-vous bien? Êtes-vous sûr d'avoir lu jusqu'au fond de mon cœur? Cette paix, ce bonheur que vous peignez, est-ce là vraiment mon partage? Quoi! pas un soupir, pas un regret, pas un rêve?... Mon père, en êtes-vous bien sûr? »

Voilà ce que je vous répondais, mais vous ne m'entendiez pas. Le soleil disparut à l'horizon. Il fallut nous dire adieu. Je vous reconduisis jusqu'à la grille, — et là, immobile sur le seuil, écoutant le bruit décroissant de vos pas, je me surpris à croire au malheur.

II.

Quelqu'un a dit que personne n'était jamais « resté au milieu d'une semaine. » Ce qui diminue le prix de cette consolation, c'est que, la semaine finie, personne n'est dispensé d'en recommencer une autre. C'est l'expérience que je fis après votre départ. Les premières journées qui le suivirent me parurent infinies. A la vérité, vos visites n'avaient jamais été très fréquentes, mais elles revenaient à des époques réglées. Je les espérais, je les attendais; c'était le seul événement de ma vie. Et puis (ne vous fâchez pas!) vous aviez beau venir seul, un hôte invisible vous accompagnait; c'était le monde,

le monde en soutane, je le veux, mais le monde enfin. Vous saviez des nouvelles, vous vous plaisiez à les conter. Jamais piété ne fut plus enjouée ni plus aimable que la vôtre, et je doute que dans votre ordre même, qui de tout temps s'est piqué de rendre la religion agréable, vous ayez votre pareil. Au risque de vous pousser à bout, j'ajouterai que jamais saint ne fut plus instruit que vous des choses de la terre. Vous l'aimez, cette pauvre terre, sans que le ciel ait le droit d'être jaloux. De quoi ne causions-nous pas! Minuties, bagatelles, chiffons même, tout nous était bon, car, ne vous en défendez pas, vous avez l'esprit de détail, et par ce côté, monsieur l'abbé, vous êtes un peu femme. Les hommes, je parle des plus subtils, résument tout; c'est le gros de l'affaire qui les intéresse. Les femmes seules savent le prix d'un détail.

« Désormais, me dis-je, tous mes jours se ressembleront. Une porte vient de se fermer, il n'entrera plus personne. » Et je songeais à ce bûcheron qui avait charbonné cette inscription sur le devant de sa cabane : « Ici il ne se passe rien. » Pendant longtemps, je ne pus regarder sans une sorte de frémissement le fauteuil où vous aviez coutume de vous asseoir : lui aussi semblait appeler tout bas l'infidèle; mais honteuse de ma faiblesse, « je n'y penserai plus, » me dis-je, et j'eus presque la force de n'y plus penser.

Quant à mon bon et excellent père, il n'eut guère le loisir de vous regretter. Vous vous rappelez que, s'il avait acheté Louveau, c'est qu'il avait cru reconnaître dans le petit plateau qui termine la *combe* l'emplacement d'une villa gallo-romaine. Bâtimens et terrain, il eut le tout à bon compte. Le voilà grattant le sol. Les fouilles, longtemps infructueuses, récompensèrent enfin ses peines. Infatigable, ne se rebutant jamais, à force de questionner la terre, il l'obligea de répondre. Une hache, des poteries, des débris d'amphores,... enfin la villa parut. Habitant du Canada, avez-vous oublié les transports d'un antiquaire du Jura le jour qu'il vous fit toucher du doigt d'antiques murailles liées par du ciment romain, et qu'au fond d'un caveau il vous montra des fresques dont les couleurs n'avaient point pâli? Dès lors sa fortune ne se démentit pas, jusqu'à ce qu'une semaine après votre départ il fit une trouvaille qui dépassait toutes ses espérances. Je m'entends appeler, j'accours. Il était pâle comme un linge. — Mon père, vous trouvez-vous mal? — Mais il me fit signe de me taire, et d'une main tremblante il me montrait l'extrémité d'un doigt de marbre qui sortait du sol. Dès que ses esprits se furent calmés, il fit écarter les ouvriers et acheva le déblaiement avec ses ongles. Un bras apparut, puis une tête, puis une draperie, un bout d'aile, bref une charmante statue de trois pieds de haut et d'une belle conservation. Le cou tendu, il

demeura quelque temps en extase, et je ne crois pas qu'aucune mère ait jamais regardé avec plus de tendresse dans le berceau où sommeille son premier-né. — C'est une Némésis! s'écria-t-il en se redressant. Voyez plutôt ses ailes, son front noble et calme, sa fière chevelure qu'ombrage une couronne de narcisses! Isabelle, incline-toi devant l'image de la justice antique et embrasse ton père, il est le plus fortuné des hommes. — Dans l'ivresse de son triomphe, il envoya quérir tous nos gens pour leur faire part de sa découverte. Le valet de chambre, le cuisinier, les fermiers, le ban et l'arrière-ban furent convoqués, jusqu'à Janicot, le petit porcher. — Némésis! Némésis! criait mon père à pleine tête. — Némésis! répétait après lui Janicot, qui, à le voir si content, pleurait de joie sans savoir pourquoi. La statue fut emportée comme en procession, et quelques jours plus tard, dressée sur un socle, elle occupait la place d'honneur dans ce sanctuaire où le plus digne et le plus innocent des hommes a rassemblé ses vases antiques, ses poteries, ses figulines, délices de son cœur, fruit précieux des recherches, des voyages et des dépenses de toute sa vie. Après cela, monsieur l'abbé, vous étonnerez-vous qu'on se soit consolé de votre départ?

Cette trouvaille, l'espoir d'en faire d'autres, inspirèrent à mon père un goût si vif pour Louveau, qu'il me proposa d'y passer l'hiver.

— Que perdrons-nous, me dit-il, à ne pas retourner à ***? Dix méchans platanes alignés en quinconce sur une petite place, quelques dîners d'ennuyeuse mémoire, quelques parties de whist, des commérages, des caquets de petite ville, des fâcheux à éconduire, force bâillemens à étouffer. Restons ici, ma reine, dans cette divine petite combe où l'on déterre des chefs-d'œuvre. Nous y coulerons des jours tranquilles. Foin des importuns et des sots! Que notre solitude sera douce! Loin du tumulte du monde, j'aurai l'esprit plus libre, et je prétends, sous tes auspices, achever en trois mois un mémoire dont il sera parlé dans les deux hémisphères.

Je lui fis quelques objections, je lui représentai que la divine petite combe serait bientôt ensevelie sous la neige, que les caquets des petites villes valent bien les hurlemens des loups, et qu'à *** le tumulte du monde n'avait rien d'effrayant; mais je le vis si épris de sa fantaisie que je n'insistai pas. Cependant j'eus regret au quinconce; croiriez-vous qu'à force de voir des sapins on finit par trouver de l'esprit aux platanes?

L'hiver se passa comme il put. Les premiers mois, il tomba beaucoup de neige; pendant quatre semaines, nous ne pûmes mettre le nez à l'air; pendant dix jours au moins, le sucre et le café nous manquèrent; nous étions au bout de nos provisions. Je ne parle pas

des fureurs du vent ni de nos cheminées qui fumaient; elles nous donnèrent bien du mal. Il fallut s'ingénier, se débattre; mais rien ne prit sur la belle humeur de mon père. Némésis lui tenait lieu de tout; je ne l'avais jamais vu si épanoui : le moyen que je ne le fusse pas?

Le matin, il travaillait à son mémoire sur la villa gallo-romaine, et, passant mes manches de serge grise, je remplissais mon office de secrétaire. Vous savez qu'il dicte toujours, que ses idées, trop abondantes, arrivent toutes à la fois, se pressent en bouillonnant, se confondent, s'enchevêtrent, et qu'Isabelle la Sérieuse s'entend quelquefois à débrouiller ce chaos. Le soir, après dîner, nous passions au salon, et le plus souvent mon père s'en allait chercher et plaçait devant lui sur un guéridon ces deux vases grecs qu'il idolâtre, et qui sont le plus précieux joyau de son musée. Vous-même, vous avez souvent admiré cette amphore à support et à quatre anses, décorée de figures noires sur un fond jaunâtre. Que les proportions en sont belles! que le profil en est pur et fier! quelle grâce fuyante dans les lignes! et qu'ils sont nobles et ingénus, ces deux enfans si bien drapés qu'une prêtresse initie aux saints mystères! Mais vos préférences étaient, je crois, pour cette petite urne de bronze à côtes saillantes que porte un trépied à griffes de lion, et dont le couvercle est orné sur ses bords de quatre gentils cavaliers galopant autour d'une ourse qui les regarde faire. En conscience, moi, je tiens pour l'amphore. Quant à mon père, il ne se prononce pas; il contemple, il adore et se tait.

Les vases placés devant lui, quand il leur avait payé son tribut de muette admiration, il tirait un volume de ses grandes poches, et, renversé dans son fauteuil, me traduisait à livre ouvert quelques centaines de vers d'un poète grec; puis, pour mettre le comble à sa béatitude, il m'envoyait au piano et se faisait jouer un thème de Mozart, le seul des grands musiciens, disait-il, qui fût un Athénien. Alors en vain vous vous déchaîniez, vents du Jura; en vain vous faisiez trembler nos vitres et craquer nos solives! Mon père n'avait cure de vos fureurs. Cri funèbre des girouettes rouillées, aboiemens désespérés des chiens de garde, grondemens lugubres et houleux des sapinières, tous ces bruits funestes n'arrivaient pas jusqu'à lui. Entendre du Mozart en contemplant deux vases grecs! Son âme nageait dans les délices, et par intervalles il se frottait les mains avec frénésie jusqu'à s'enlever la peau. C'étaient de véritables rages de joie qui ne sont connues, je crois, que des hellénistes.

Si vous le voulez savoir, monsieur l'abbé, je crois que j'aimais autant que lui les deux vases grecs, mais je les aimais autrement. Je n'ai jamais osé vous dire tout ce que je ressentais en les regar-

dant. Quelquefois la vénération qu'ils m'inspiraient se mêlait de pitié. « Pauvres exilés! pensais-je, vous rêvez en grelottant à votre ciel bleu! Qu'y a-t-il entre vous et nos brouillards, nos sapins en deuil, notre air sans couleur et sans parfum? » Mais le plus souvent ils me répondaient : Partons! — Et nous partions. Mon père, qui avait visité la Grèce dans sa jeunesse, la revoyait, je pense, à volonté. Moi, qui ne l'avais pas vue, je l'imaginais à ma façon, ou, pour mieux dire, les deux vases me racontaient je ne sais quels champs élyséens où je me perdais avec eux. Je voyais une mer d'un bleu foncé, tachetée par endroits de violet et de pourpre, et que des rivages onduleux embrassaient étroitement, et sur ces rives fleuries je me représentais des statues d'ivoire, des colonnes, des frontons étincelans d'or et d'azur, des marbres qui semblaient respirer, des bois d'oliviers, des brises délicieuses, des chants, des danses, des plis flottans, une vie libre et pourtant réglée, des âmes à la fois douces et passionnées, des vertus couronnées de beauté, des sages aux lèvres d'or, d'aimables fous, des dieux indulgens et familiers... Ah! j'en dis trop. Quand je m'abandonnais à ces imaginations, il me semblait qu'autrefois, dans un passé lointain, j'avais vu tout ce qu'aujourd'hui j'étais réduite à rêver. Des souvenirs endormis se réveillaient en moi, et je comparais mon âme au château de la Belle au bois dormant. Vous en souvient-il? à peine le prince eut passé le seuil du palais, le charme fut détruit : la princesse se dressa sur son séant, ses filles d'honneur se frottèrent les yeux, les broches recommencèrent à tourner, le canari chanta... Ainsi faisaient mes souvenirs. « Prenons garde! me disais-je. Silence! ne réveillons pas ceux qui dorment! »

Un soir de février, mon père me dit (ses paroles me sont demeurées dans l'esprit, car j'eus l'occasion d'y repenser depuis) : — Mon Dieu! que nous sommes heureux, mon enfant! Non, le sort de l'empereur de la Chine n'est pas comparable au mien; mais au fond, à le bien prendre, c'est une chose très simple que le bonheur, et à la portée de tous. Ce matin, en m'habillant, je faisais réflexion que le grand fléau de notre pauvre espèce, ce sont les idées confuses. Folles ambitions, sottes vanités, tout vient de là. Quiconque voit clair découvre que le bonheur est de vivre au fond d'une retraite avec son Isabelle.

— Vous oubliez, lui dis-je, les fouilles heureuses, les Elzévirs, les vases grecs.

— Ce sont les accessoires; Isabelle est le principal.

— C'est le cas de dire, repris-je, que l'incident emporte quelquefois le fond.

— Allons, ne me taquine pas, répondit-il. Veux-tu que je mette

cette amphore en pièces? Morbleu! j'en sens le prix, et je tiens que la vue d'un ove bien tourné peut consoler de tous les chagrins; mais encore faut-il qu'Isabelle soit là.

— Bien, lui dis-je; mais ne parlons pas trop haut de notre bonheur. Némésis nous entend, et vous savez qu'elle est jalouse des heureux.

— Au nom du ciel, ne la calomnie pas! me répondit-il avec feu.

Et, me conduisant devant la statue : — Regarde-la bien : a-t-elle l'air méchant?

— Je ne sais, lui dis-je; mais ses coins de bouche, ses sourcils...

— Ne sont sévères, ma fille, qu'aux parjures, aux orgueilleux, aux grands coupables, et franchement nous ne sommes pas de ces gens-là. L'abbé lui-même en conviendrait. Je sais bien que le bonhomme Hérodote nous a conté certaines historiettes de la jalousie des dieux; mais, à le bien interpréter, il savait comme moi de quoi il retourne. Qu'est-ce que Némésis? La règle souveraine qui ramène chaque chose à sa juste mesure, car, suis-moi bien, tous les êtres ont leur destinée, leur lot, et il convient qu'ils s'y tiennent. Par malheur, la plus forte tendance de notre nature est d'abuser :

De tous les animaux l'homme a le plus de pente
A se porter dedans l'excès.

C'est alors, ma fille, que Némésis intervient : *vouloir tromper le ciel, c'est folie à la terre.* Dans sa juste aversion pour tout ce qui est excessif et qui entreprend sur les lois communes de la vie, elle frappe sans pitié de sa lance les fronts superbes, et, en terrassant leur insolente prospérité, elle donne du jour et de l'air aux humbles et aux petits. Adorons Némésis, mon enfant : elle représente la mesure suprême, la mesure! nom sacré et la plus belle définition de Dieu; car beauté, sagesse, bonheur, la mesure est le secret de tout. Après cela, je te le demande, qu'avons-nous à craindre d'elle? Nous n'abusons de rien; notre maison n'est pas un palais, pas plus que Janicot n'est un page; depuis tantôt dix jours, nous buvons notre thé sans sucre; nos cheminées sont vastes, mais elles fument; tu es la plus belle fille de l'univers, mais tu n'en sais rien; je suis un très savant homme et je le sais un peu, mais je ne le crie pas sur les toits. Allons, rassure-toi; Némésis nous veut du bien, et j'en reviens à mon dire : pour être heureux, il suffit d'y voir clair.

Alors je lui récitai ce mot d'un poète grec qu'il m'avait lu la veille : « prenez garde aux hasards dont la vie est pleine; il n'est pas de pierre sous laquelle un scorpion ne puisse se glisser. »

Mais il me répondit : — Les scorpions! les scorpions! Je ne crois pas aux scorpions!

Vers la fin de février, l'hiver s'adoucit, la neige fondit. J'en profitai pour faire chaque après-midi une promenade à cheval. Un jour que, montée sur ma chère jument grise, je traversais ce bois que vous aimiez, à défaut d'un scorpion, je fis rencontre d'un loup. J'eus peur, mais je fus fâchée d'avoir eu peur. Les loups du Jura sont courtois. Celui-ci me devina et fit à ma fierté la grâce de s'enfuir.

III.

Le printemps fut précoce. Contre son naturel maussade, avril eut pour nos montagnes quelques rares sourires dont je lui sus gré. Mai nous fut plus propice encore; il nous accorda quelques beaux jours, sans compter qu'il amena dans ma vie un changement inattendu. Oui, monsieur l'abbé, en mai il m'arriva quelque chose. Moi qui ne croyais plus aux événemens! Et cet événement ne fut pas un loup.

A vingt minutes de Louveau, sur la crête opposée de la combe, vous avez remarqué un château à donjon et à tourelles qui, en dépit de son délabrement, se ressouvient de ses origines et a conservé les grands airs d'un manoir féodal. Pendant dix ans, ce château était demeuré inhabité; j'en avais toujours vu les fenêtres et les portes closes; l'herbe poussait à foison dans les cours; sauf le cri des chouettes, c'était le royaume du silence. Un jour, passant par là, j'entendis à ma grande surprise des voix, des bruits de pas. Les portes étaient ouvertes; des ouvriers de campagne, qui prenaient les ordres d'un valet de pied en livrée, sarclaient les orties, secouaient des tapis et déchargeaient des fourgons dans la cour. Je m'informai; j'appris que la baronne de Ferjeux venait passer l'été dans son donjon délaissé; on l'attendait sous peu.

— Que sera-ce que cette baronne? me demandai-je. Les jours suivans, je pensai plus d'une fois à elle. Je me la représentais toute pareille à son château, de grandes manières, l'air solennel et tragique. Je fus bien surprise quand je la vis. Je ne sais si elle vous plairait. Figurez-vous une petite femme entre deux âges, toute ronde, grassouillette, potelée, de belle humeur, vive comme la poudre, étourdie comme le premier coup de matines, une vraie tête à l'évent, de bruyantes gaîtés, une pétulance inouie, de grands yeux noirs bien fendus qui se moquent du monde, mêlant tous les tons, contant gravement des folies et traitant follement les affaires d'état, prenant la vie comme un jeu, mais incapable de feintes, de manéges, et gagnant à jeu découvert; au demeurant, la meilleure femme du monde, qui veut du bien à toute la terre, et dans les occasions jette son argent et son cœur par les fenêtres.

La première fois que nous nous rencontrâmes, elle me dit que, lasse de l'Opéra, des bals, des concerts, des dîners, des papotages, des colifichets et des pompons, elle était venue à Ferjeux pour y tâter de la tristesse. Je crois bien que c'était la seule connaissance qu'il lui restât à faire; mais la tristesse ne voulut pas d'elle. Janicot prétendait que cette femme était capable de *dérider un tas de pierres*. Il y parut bien. A peine arrivée, son lugubre château se transforma comme si une fée l'eût touché de sa baguette. Elle fit venir de toutes parts des légions d'ouvriers, fit regratter ses murs, percer des portes et des fenêtres, remettre à neuf ses plafonds. Elle se levait à l'aube, et, juchée sur une poutre au milieu des plâtras, l'éventail à la main, les doigts barbouillés de vernis, elle donnait ses ordres, gourmandait son monde, dominait de sa petite voix perçante le cri de la ripe et le grincement des scies, haranguait à la fois Pierre et Jacques, leur brouillait l'esprit par le décousu de ses explications, et riait de leurs méprises et de tout à gorge déployée. Elle trouva moyen de faire durer ce tintamarre tout l'été. C'était sa façon de goûter le *charme de la solitude*.

Mon pauvre père fut d'abord très effrayé de ce qu'il appelait « une invasion inattendue. » Il venait de s'apercevoir, disait-il, que Louveau est un endroit très *passant*, et il se plaignait que le « tumulte du monde » s'acharnât à le poursuivre. Vraiment il a l'humeur sauvage, et pourtant je ne connais personne qui soit plus propre que lui à frayer avec les hommes. A-t-il une fois surmonté sa paresse, il est aimable, liant, causant, entre sans effort dans la pensée et les convenances d'autrui, s'intéresse à tout, et tient jeunes et vieux sous le charme de sa gaîté facile et de son esprit aisé. A ***, on l'adorait; les robins et les douairières de la ville le proclamaient à l'envi un causeur accompli et un joueur de whist consommé. Lui-même, en sortant de ces réunions où j'avais eu mille peines à l'entraîner, me confessait tout bas « qu'il ne s'était pas trop ennuyé; » mais, à peine au logis, son âme rentrait dans ses plis naturels, et il en revenait à trouver que la solitude est préférable à tout. Aussi, quelque visiteur sonnait-il à la porte, il s'écriait en bondissant sur sa chaise : — Bon Dieu! voilà l'ennemi! — et quand je lui présentais quelque billet d'invitation : — Mais qu'ai-je donc fait à ces gens-là, disait-il, pour qu'ils attentent à mon bonheur?

J'allai à Ferjeux souhaiter la bienvenue à la baronne. Dès le lendemain, elle me rendit ma visite. Je venais de sortir. Mon père épouvanté se hâta de faire dire qu'il n'y était pas; mais à je ne sais quel flottement de rideau, elle s'aperçut qu'on y était et qu'on se cachait. Elle n'était pas femme à se rebuter. Elle donne sa carte,

feint de s'éloigner, puis, revenant par un détour sur ses pas, elle avise un trou dans la palissade, enjambe, se glisse à pas de loup dans le jardin. Là elle s'embusque, attendant sa proie. Mon père, qui croit l'ennemi parti, sort; elle s'élance, le voilà dans ses bras,

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

— Ah! vous n'êtes pas chez vous, monsieur l'antiquaire! mais j'y suis... — Et, lui prenant le bras, elle le promène, le questionne, répond pour lui, l'agace, l'émoustille, lui conte mille sornettes, et fait si bien qu'au bout d'une heure ils étaient les meilleurs amis du monde. Je la rencontrai comme elle retournait à Ferjeux. — J'ai affaité l'oiseau! me cria-t-elle de sa voiture.

— Cette femme est une charmante folle, me dit à son tour mon père en me revoyant; mais je ne lui montrerai plus mes vases. Avec son grand diable d'éventail en écaille, elle a pensé vingt fois tout fracasser.

Vous avez tenté par instans de vous persuader, monsieur l'abbé, que je suis une femme supérieure. Là, convenez que c'est une chose que vous mouriez d'envie de croire. Que vous étiez loin de compte! Figurez-vous qu'en dépit de ses travers et de sa futilité la baronne de Ferjeux me plut beaucoup. Nous nous arrangions pour nous voir presque tous les jours, et j'avoue à ma confusion que je trouvais dans sa société d'agréables distractions. Elle me contait Paris, ce Paris que j'avais quitté pour toujours à l'âge de quinze ans, et après lequel, sans trop le savoir, je soupirais tout bas. Ses historiettes m'enchantaient; je l'écoutais bouche béante, comme les enfans regardent la lanterne magique; moins attentifs, moins suspendus aux lèvres du narrateur sont des chameliers turcs lorsque, pendant une halte, ils font cercle autour d'un *hadji* qui revient de La Mecque et qui les promène de la Kaaba au puits de Zemzem. Mon père ne pouvait se plaindre, car en revenant auprès de lui il me semblait que je venais de lui faire une sorte d'infidélité, et je me croyais tenue à le dédommager par un redoublement de petits soins. De son côté, Mme de Ferjeux paraissait se plaire infiniment dans ma compagnie; elle me caressait beaucoup, me taquinait et tout à la fois m'encensait un peu. J'aurais dû m'en défendre; à vrai dire, mes résistances étaient faibles. Dans un pays où il y a des loups, monsieur l'abbé, une aimable baronne prend bien de l'empire sur les cœurs. Le contraste de nos caractères la charmait; elle se divertissait à me mettre en belle humeur, à m'étourdir de sa vivacité.

— Vous êtes étonnante, ma chère, me disait-elle. Je veux mou-

rir si je m'attendais à trouver dans ces vilains bois une fille de vingt-quatre ans faite comme vous. Je cherche en vain à vous définir, je m'y perds. Élevée à l'ombre d'un sapin par un savant en *us* et par un jésuite, quel bizarre composé vous faites! Vous n'êtes ni une Parisienne ni une provinciale. Vous n'avez pas le « je ne sais quoi, » et cependant on ne s'aperçoit guère qu'il vous manque. Savez-vous ce que c'est? Je gagerais que vous êtes une statue antique, une Galatée. M. de Loanne vous a déterrée dans un de ces affreux caveaux que j'ai consenti à visiter par complaisance, et où j'ai perdu une robe, un organdi superbe, s'il vous plaît. Le bon Dieu bénisse tous les antiquaires de France! Mais, dites-moi, êtes-vous bien sûre d'être en vie? Là, pourriez-vous en jurer? J'imagine, moi, qu'en grattant la femme, on trouverait le marbre. Ne vous fâchez pas. Je ne veux pas dire que vous soyez une antiquaille; mais vous êtes classique, ma toute belle, et le classique n'est ni vieux ni jeune, il n'a point d'âge. Votre démarche, vos regards, votre geste, tout est dans les règles, tout va en mesure; il n'y a rien de trop, rien n'est à côté, c'est ce qui me fâche. On est tenté de vous accompagner sur la harpe. Voyons, mon ange, convenez que depuis que vous êtes au monde, vous n'avez jamais fait de folie. Quoi! pas une fantaisie, pas un caprice! Un cœur qui bat comme un chronomètre de Bréguet! Le mien, ma chère, je vous en préviens, ressemble comme deux gouttes d'eau à la montre du Gascon qui abattait son heure en quarante-cinq minutes. Qui ne s'agite pas dépérit d'ennui; il faut un peu d'étourdissement. Se repentir et recommencer, voilà la vie, et quand je ne déraisonnerai plus, je n'aurai plus besoin que d'un *De Profundis*.

L'un des grands plaisirs de la baronne était de me coiffer et de me parer à sa guise. Elle s'enfermait avec moi dans son boudoir, seule pièce où les maçons n'eussent point accès. Là, étalant sur sa toilette ses boîtes à poudre, ses houppes, ses cache-peignes, ses fers à friser, dont elle s'escrimait avec une merveilleuse dextérité, ses plumes, ses rubans, mille affiquets, elle me poudrait, me pomponnait, m'attifait, reculait de trois pas pour me regarder, pirouettait sur ses talons, s'applaudissait de son œuvre, répétait cent fois : Ma toute belle, vous avez les plus beaux cheveux de France et de Navarre! Je la laissais faire, souriant moitié d'aise, moitié d'indulgente pitié. J'ai promis d'être sincère : ce petit manége ne m'ennuyait pas. Il y avait longtemps que personne n'avait admiré mes cheveux. Je leur disais : Profitez de l'occasion, vos beaux jours sont comptés.

Un jour qu'elle m'avait coiffée à la Marie-Antoinette et décorée comme une châsse, elle se prit à pousser de vrais cris d'admiration,

et, se jetant dans un fauteuil : — Savez-vous que vous êtes ravissante, mon cœur? Mais, je vous le demande, où avez-vous donc pris ces grands traits réguliers? On dirait une muse. J'ai à Paris un dessus de porte qui vous ressemble. Le bel avantage que vous avez là! De quoi vous sert-il? Dire qu'une fille qui a vos yeux, un nom, une dot et vingt-quatre ans, vit ici enterrée dans un trou! C'est une horreur, c'est un meurtre, c'est mille fois pire que le sacrifice d'Iphigénie. A votre place, comme j'en appellerais! M. de Loanne est un affreux égoïste. Ne me mangez pas, je le lui dirai à lui-même, et pas plus tard que demain. Laissez-moi faire, je prétends vous soustraire à la puissance paternelle. Je vous marierai, moi qui vous parle. Ce n'est pas que le mariage soit une invention bien miraculeuse; mais jusqu'à présent on n'a rien trouvé de mieux. Nos Solons ont l'imagination si stérile! Le plus beau des métiers, ma mignonne, est le mien; malheureusement on ne naît pas veuve comme on naît poète; il faut passer par l'autre cérémonie pour en arriver là. Fiez-vous à moi, je me charge de vos affaires. Il ne sera pas dit qu'en plein XIXe siècle un père égorge sa fille sans que la justice informe.

Elle continua longtemps sur ce ton. Je la laissai dire et ne fis que rire de cette belle sortie. « Un clou chasse l'autre, » pensais-je, les maçons vont avoir leur tour, et il n'en sera rien de plus; mais je découvris qu'elle avait plus de suite dans l'esprit que je ne le croyais. Le lendemain, le surlendemain, elle revint à la charge. Alors je lui représentai tout doucement qu'elle était mille fois trop bonne, qu'elle se mettait à tort martel en tête, que je n'avais nulle envie de me marier, que j'avais formé le propos de rester fille, que mon tyran était le meilleur des hommes, que j'étais heureuse, très heureuse à Louveau, que mes inclinations s'accordaient avec mon devoir, qu'au surplus les soupirans ne m'avaient point manqué, qu'il en était jusqu'à deux dont mon père eût sans peine agréé la recherche, mais que j'avais des exigences ridicules et préférais ma liberté aux meilleurs partis. — Elle haussa les épaules et me répliqua que ce n'était pas à elle qu'on faisait accroire ces choses-là; puis, s'égayant aux dépens de mes prétendans, elle fit du premier un jeune dadais délicat et blond, tout chamarré de phébus, du second un vieux gentillâtre à lièvre; elle les accommoda de toutes pièces, découpa leur silhouette dans une feuille de carton, les mit en scène, singea leurs tons, leurs manières, me fit rire aux larmes. Quand elle fut lasse de ses deux pantins, elle les hacha menu et les fit dévorer par son bichon.

— Ce qui me consterne, dit-elle, ce qui me désespère, c'est que, si on vous laissait faire, vous finiriez, de guerre lasse, par avaler

le morceau et par épouser quelque sot, sentant son bourgeois d'une lieue, qui ferait rafle sur votre beauté et n'aurait pas même le mérite de s'étonner de son aventure.

Vous irez par le coche en sa petite ville,
Qu'en oncles et cousins vous trouverez fertile.

Le dimanche il se fera honneur de vous à la promenade, à l'heure où l'on entend le trombone et où la cassonade et les nouveautés font assaut de toilettes. Vous pondrez, vous couverez. Quelle bénédiction! Battue en brèche par les œillades assassines du hausse-col, désespoir des laiderons, espoir inavoué d'un clerc de notaire, vous vous éteindrez dans une douce langueur, le nez sur un pot de giroflée et contant vos chagrins à la lune. Mort de ma vie! j'enrage quand je pense que les cheveux que voici blanchiront sans avoir été vus aux Italiens! Mais je suis là, je protégerai l'innocence sacrifiée.

Ses insistances me déplurent; je demeurai quelques jours sans la voir. Elle n'eut garde de s'en affecter. Quand je retournai à Ferjeux, je la trouvai cachetant une lettre.

— Vous arrivez fort à propos, me dit-elle. Je m'occupe de vous. Lisez cette adresse : cela vous intéresse plus que vous ne pensez.

Je jetai les yeux sur le pli et je lus : « A monsieur le marquis Max de Lestang. »

— Dieu ait en sa sainte garde le marquis de Lestang! lui dis-je; mais je n'ai pas l'honneur de le connaître.

— Votre cœur ne vous dit rien? Point de pressentimens? Mettez-vous là, ma belle, et écoutez-moi. Le marquis de Lestang, mon neveu, est un superbe garçon de trente-deux ans, beau comme un Apollon, brave comme Artaban, fin et discret comme le prince Charmant, et qui possède un hôtel à Paris et un château dans le Dauphiné. Orphelin à douze ans, il a mené sa jeunesse à grandes guides. Ce bel écervelé, ma chère, a fait bien des passions, et m'est avis qu'il n'a jamais trouvé de cruelles. Je le conjure de faire une fin : il m'a d'abord renvoyée bien loin; mais depuis peu une douce mélancolie s'est emparée de lui, et dernièrement il m'écrivait que, si je pouvais lui découvrir une femme qui ne ressemblât à aucune de celles qu'il a connues, il se résignerait sans trop d'effort à lui sacrifier sa liberté. Vous m'entendez, il veut une femme qui ne soit pas la femme. Avec cela, il exige beaucoup de principes; les Lovelaces n'épousent que des dragons de vertu. Je viens de lui répondre que j'avais trouvé son fait, qu'il prît la poste, qu'il accourût, que je lui ferais voir dans nos bois quelque chose qui l'étonnerait fort. Je le connais, il viendra, et je prétends qu'avant

deux mois le contrat soit signé et paraphé. Vous raffolerez de ce monstre, ma charmante; il a été mis au monde tout exprès pour faire votre bonheur. Son passé vous répond de lui; il est bon qu'avant de se marier un homme ait épuisé la liste de ses curiosités. Ce sont les curieux du lendemain qui font les mauvais maris. De son côté, je gagerais qu'il vous adorera. Vous l'étonnerez, c'est le principal; il n'a rien vu qui vous ressemble. Les belles mondaines, les reines de salons, les femmes à la mode, il connaît tout cela par le menu; mais vous, mon cœur, à force de vivre avec des vases grecs, vous avez contracté des airs de tête et des attitudes qui lui seront tout nouveaux. Ce que vous avez, ce n'est pas de la grâce, ce n'est pas du charme, c'est du style. Je ne sais trop m'expliquer, mais je crois que le style est une sorte de beauté dans les règles qui ne sait pas qu'on la regarde. Je vous l'ai déjà dit, on vous prendrait pour une statue antique qui a reçu le feu de la vie et qui fait ses premiers essais dans l'art d'exister. Par momens, vous vous ressouvenez trop de votre premier état, et l'on se prend à craindre que vous ne vous rendormiez de votre sommeil de marbre; mais je me repose sur le marquis du soin de vous réveiller tout à fait : il achèvera de vous dégourdir. Tenez, dans ce moment, vous êtes adorable. S'il était ici et qu'il vous vît avec votre air ébahi et vos grands yeux effarés, il ne se ferait pas prier pour tomber à vos genoux. La première fois que vous le verrez, tâchez de retrouver cette expression. Allons, voilà une affaire faite. Arrivez vite, mon beau monsieur : la divine Galatée vous attend. Du même coup je m'en vais faire deux heureux; ce sera la plus belle action de ma vie.

— Madame la baronne, lui dis-je, votre plaisanterie est charmante; mais donnez-moi cette lettre, je vous prie.

— Qu'en voulez-vous faire, mon cœur?

— La déchirer, madame, ou la brûler.

Et j'avançai le bras pour m'emparer du pli; mais elle l'éleva en l'air, et, courant à la fenêtre, le lança sur la terrasse; puis, appelant son chasseur à grands cris, elle lui commanda de ramasser le précieux papier, de seller promptement un cheval et de courir à bride abattue au prochain bureau de poste.

En vérité, je ne savais si je devais rire ou me fâcher.

— J'aime à croire, lui dis-je, que tout ceci n'est qu'une histoire en l'air, que vous vous amusez de ma crédulité...

— Croyez tout ce qu'il vous plaira, interrompit-elle; mais j'ai des ordres à donner à mes ouvriers. Je veux faire réparer et meubler le petit pavillon qui est au bout de la terrasse. C'est là que logera votre adorateur. Ce pauvre garçon ne peut pourtant pas

coucher à la belle étoile. Maltraitez-le tant que vous voudrez, je n'entends pas que son désespoir s'enrhume.

— Voyons, lui dis-je, soyez bonne une fois dans votre vie; convenez que le marquis est votre oncle, qu'il a soixante-dix ans, et que...

— Peste! s'écria-t-elle, je n'ai pas affaire à une Agnès, et vous savez toutes les rubriques. Vous l'avez dit, mon ange : ce pauvre marquis est un septuagénaire fort cassé, un peu cacochyme. Il a besoin d'un bâton de vieillesse. Vous lui chaufferez ses bouillons. C'est votre partie que le dévouement.

— Au moins, repris-je, je me flatte que mon père ne saura rien de ce badinage. Un mot suffirait pour troubler son repos et empoisonner sa vie.

— Oh! que voilà de grandes phrases! s'écria-t-elle; sachez qu'hier je suis allée trouver M. de Loanne dans ce joli caveau où j'avais juré mes grands dieux de ne plus remettre les pieds. Une seconde robe perdue, ma chère! Vous voyez si je me ménage pour servir mes amis. J'ai commencé par tout regarder, par tout admirer sur parole, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope; je me suis attendrie sur un petit morceau de brique, un tesson de pot, s'il le faut nommer par son nom; j'ai consenti à voir des fresques invisibles; j'ai juré sur mon honneur que j'apercevais du rouge, du bleu, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; bref, j'ai eu des transports, des syncopes. Jugez s'il était content de moi; j'imagine qu'en ce moment j'aurais pu lui demander sa vie. J'ai profité de ces bonnes dispositions pour lui conter mes petites raisons. Je vous avouerai qu'il a eu l'air d'un homme qu'on réveille en sursaut : c'est ce qui s'appelle un saisissement désagréable. Donnez une douche à mon bichon : vous verrez comme il se secouera; mais que parliez-vous de poison? L'ai-je empoisonné, ce pauvre homme? Vous voyez en tout cas qu'il n'en est pas mort. Il faut croire que les archéologues résistent au curare.

Cette fois je perdis patience, je lui adressai les plus vifs reproches; mais avec cette étrange femme il n'y a pas moyen de se fâcher longtemps.

— Oh! que la colère vous va bien! s'écria-t-elle. Vos joues se colorent, vos yeux petillent. Adieu la statue! voilà la femme. Pends-toi, marquis, tu n'es pas là! Mais regardez-vous donc dans la glace; vous êtes jolie à croquer, madame la marquise de Lestang!

Je retournai à Louveau fort préoccupée. Je maudissais la baronne et son zèle indiscret. La veille, j'avais trouvé mon père rêveur; ce soir-là, il le fut encore. Il ne regarda point ses vases, laissa son poète grec sommeiller en paix dans ses grandes poches. Silen-

cieux, se retournant dans son fauteuil, il m'observait du coin de l'œil et poussait par instans de gros et bruyans soupirs. Je m'approchai de lui.

— A qui en avez-vous? lui dis-je. S'est-il fait en moi quelque changement qui vous étonne?

— Pourquoi ne pas me le dire? me répondit-il en secouant mélancoliquement la tête.

— Quoi vous dire? lui demandai-je. Je vous certifie que vous avez tous mes secrets.

— Tu sais si je t'aime, reprit-il. Que ne m'avouais-tu que tu t'ennuies, que tu broies du noir?

— Qui vous a mis en tête ces folles idées? m'écriai-je en lui prenant les mains. Je gagerais que c'est cette maudite baronne. Ne voyez-vous pas que cette femme est un vrai brise-raison? Ses maçons ne suffisent pas à amuser son ennui, il faut à toute force qu'elle s'agite et agite autrui.

— Non, non, dit-il, la baronne n'est pas si folle qu'elle en a l'air. Sur un mot fort sensé qu'elle m'a dit l'autre jour, j'ai fait un retour sur moi-même. Ma conscience a parlé; elle m'a fait convenir que j'étais un franc égoïste, Isabelle, un mauvais père. Depuis des années, je te sacrifie sans vergogne à mes goûts; je ne pense qu'à moi, je suis comme un avare qui enterre son trésor. Tu as de la beauté, de la fortune. Je tiens tes grâces sous clé, je te séquestre de tout commerce du monde, je te fais vivre avec les loups et te condamne à coiffer sainte Catherine.

— Vous avez raison, interrompis-je; vos crimes font frémir la nature. Peste soit de la sorcière! Les gens qui s'ennuient s'amusent à faire des ricochets. Cette odieuse femme en a fait dans votre cœur *avec des cailloux plats, ronds, légers et tranchans.* Et voilà ce pauvre cœur uni comme une glace qui s'émeut, bouillonne, se hérisse; mais, je vous prie, parlons raison. Ai-je l'air triste, la mine allongée et les yeux battus? Demandez à ces murailles si je me cache pour pleurer dans les petits coins. La vérité vraie est que ma liberté m'est chère et que je me soucie du mariage comme d'une noisette vide; mais que dis-je? je ne suis plus libre; j'ai engagé ma foi à ce petit homme noir sur fond jaune que vous voyez là-bas. Regardez donc ce port de tête et les plis que fait son manteau. Tout autre parti me ferait pitié.

— Il est certain, reprit-il, que jusqu'à ce jour il ne s'en est guère présenté de sortables; mais il est de par le monde certains hommes...

— Des marquis?

— Et pourquoi non? répondit-il.

— Ah! marquis, marquis, m'écriai-je, que me veux-tu? Mais c'est donc un charme, un ensorcellement? Mon père, vous êtes malade; autrement vous ne donneriez pas dans les visions cornues de Mme de Ferjeux. Écoutez-moi, je suis votre médecin; la faculté vous ordonne de travailler à votre mémoire, de ne plus songer creux et de rentrer dans votre repos.

— Tu en parles à ton aise, dit-il. La conscience, une fois réveillée, a peine à se rendormir, et les reproches que je me fais...

— Au moins, interrompis-je, gardez vos réflexions pour vous. Je ne veux plus entendre un mot; sinon, je vous en avertis, je me sauve avec mon bel Athénien dans quelque endroit moins fréquenté que Louveau.

Là-dessus, me mettant au piano, je lui jouai de mon mieux l'un de ses airs favoris; mais il ne battit pas des mains, et son front demeura soucieux.

— Vous n'aimez donc plus la musique? lui dis-je.

— Si fait, j'aimerai toujours Mozart, me répondit-il; mais je commence à croire aux scorpions.

Les jours suivans, cette fâcheuse question ne fut pas remise sur le tapis. Mon père cependant n'était point dans son assiette naturelle; il avait perdu son bel appétit et persistait à me regarder en coulisse.

Une semaine s'était passée sans que je remisse les pieds à Ferjeux, quand la baronne vint nous voir. Je la pris à part.

— S'il vous échappe un mot qui puisse chagriner mon père, lui dis-je à voix basse, je ne vous reverrai de ma vie.

Elle fit l'étonnée. — De quoi craignez-vous donc que je lui parle? Du marquis? Il est mort; j'en reçois à l'instant la nouvelle : voyez mes larmes. A vrai dire, ce pauvre homme ne tenait plus qu'à un fil. Il a reçu ma lettre, et la joie l'a suffoqué. Il a succombé, ma chère, à une indigestion d'espérance.

— Je le plains de tout mon cœur, lui dis-je, mais point de distraction; n'allez pas oublier qu'il est enterré.

Elle parla de la pluie et du beau temps, de ses maçons, des impatiences qu'ils lui causaient, de trois girouettes qu'elle faisait venir de Paris, du parfum des violettes, de sa passion pour les bois, de la douce mélancolie qu'on y respire. Lorsqu'elle eut tout dit, elle témoigna à mon père le désir de revoir ses figulines; il s'empressa de la satisfaire. Ce jour-là, par bonheur, elle avait oublié chez elle son éventail. Introduite dans le sanctuaire, elle examina tout d'un œil ravi; elle eut même des attendrissemens, des pâmoisons qui me furent suspects. Elle s'extasia surtout devant Némésis; excité par ses questions, mon père se lança à corps perdu dans une disserta-

tion mythologique qui se termina par de longues réflexions sur les prospérités démesurées dont la déesse condamne et châtie l'insolence. Crésus et Polycrate ne furent point oubliés.

Mme de Férjeux semblait charmée. Elle nous dit adieu, puis au moment de sortir : — Votre Némésis me fait peur, dit-elle à mon père, et votre Polycrate me trotte dans la cervelle. A votre place, je jetterais mon anneau à la mer.

— Je n'en ai point qui soit de prix, belle dame, lui répliqua-t-il.

— Malepeste! vous avez une fille! dit-elle, et elle disparut; mais, rouvrant la porte : — A propos, j'attends la visite d'un parent, jeune ou vieux, mon oncle ou mon neveu, il n'importe. Ce jeune vieillard ou cet antique adolescent a la passion des vases et des statues. Me permettrez-vous de vous l'amener?

— Nous sommes tout à votre dévotion, madame, répondit mon père.

— Dieu soit loué! la voilà partie, dis-je en frappant du pied. Je ne comprends pas que cette femme ait pu me plaire. Aujourd'hui ses grands yeux émérillonnés me mettaient aux champs.

Mon père demeura quelque temps silencieux, se promenant en long et en large dans le salon. Je devinai que son esprit travaillait. Tout savant qu'il soit, il est un peu poète. Les hommes d'imagination, monsieur l'abbé, sont sujets à se passionner contre leur propre intérêt; vous les voyez aujourd'hui s'éprendre résolûment de ce qui hier encore les désolait; rêver des malheurs, c'est encore rêver, et ils ont pour tous leurs songes une tendresse paternelle.

Après quelques minutes, mon père se jeta dans un fauteuil et se prit à dire entre ses dents :

— Eh bien! qu'il vienne, qu'il vienne! et que le destin s'accomplisse! Le plus tôt sera le mieux. Assurément il m'en coûtera. O mon cher anneau, qui avez si longtemps brillé à mon doigt, je vais vous donner en pâture aux requins! O mes chers dieux pénates, vous allez voir se séparer les deux êtres qui se sont aimés sous vos yeux. Du moins ma conscience sera contente, et les regrets sont moins cruels que les remords. Oui, j'abusais du dévouement de cette chère enfant; elle me cachait son ennui : un heureux hasard vient de m'éclairer. Némésis elle-même a parlé : Isabelle, tes sacrifices trouveront enfin leur récompense. Le marquis de Lestang est un homme charmant.

— Encore ce marquis! lui dis-je, étonnée et impatientée au dernier point; mais vous le connaissez donc?

— Ne m'interromps pas, petite, poursuivit-il, et laisse-moi raisonner avec moi-même. Je disais donc que le marquis est charmant. Cette union sera fort bien assortie. Vos âges se conviennent;

il est bien fait, et tu es belle; il est riche, et tu as des rentes. L'hiver à Paris, l'été en province, vous coulerez ensemble de beaux jours. Quant à ton vieux bonhomme de père, il ne sera pas aussi à plaindre qu'il veut bien le dire. Avant quinze mois, il aura terminé ses fouilles de Louveau, et, emportant avec lui ses trésors, il ira te rejoindre. Le marquis est un homme de goût; il sait ce que vaut un antiquaire; il me logera volontiers dans le coin le plus retiré et le plus silencieux de sa maison. J'aurai mon ménage à moi; je ne veux gêner personne. Dans douze ans d'ici, mon petit-fils sera en âge de discerner un vase grec d'avec un vase étrusque; je me chargerai de son éducation; j'en veux faire mon secrétaire. N'oublions pas que le château de mon gendre est situé dans le voisinage de Saint-Paul-Trois-Châteaux, la vénérable capitale des Tricastins, ville consacrée à Diane, ville chère aux antiquaires, où l'on a déterré tant de mosaïques, tant de médailles, et ce précieux camée qui représente la Pudeur se retirant au ciel avec Astrée. Qui peut dire ce que j'y trouverai? Depuis la découverte de la Némésis, je crois tout possible. A mes heures perdues, j'irai relire Mme de Sévigné à Grignan; je ne serais pas fâché de savoir ce qu'était cette bise qui faisait mal à sa *seconde poitrine*. Ah! par exemple, j'exige qu'on respecte ma liberté. Quand mon gendre aura du monde, je m'enfermerai chez moi. Si quelque invité demande : Où est M. de Loanne? répondez-lui : Que voulez-vous? il est quinteux, sauvage, un peu bizarre...

— Très bizarre, interrompis-je, et très enfant.

Et, secouant doucement sa tête grise entre mes deux mains, j'ajoutai : — Quand vous vous réveillerez, nous prendrons le thé.

IV.

Eh bien! monsieur l'abbé, qu'en pensez-vous? Que va-t-il advenir de tout cela? Croyez-vous au marquis? Sera-t-il jeune ou vieux? Mais votre esprit s'est rouillé chez les Indiens; vous n'aimez plus à deviner, et jetez du premier coup votre langue aux chiens.

Le fait est que pendant une semaine je dormis mal. Je faisais des rêves extravagans : une nuit, je crus me voir poursuivie par un loup, la baronne accourait à mon secours et ramassait une pierre pour me défendre; mais en la soulevant elle mettait à découvert un scorpion, lequel se transformait subitement en un beau jeune homme qui m'appelait en souriant. Comme je m'approchais de mon sauveur, je découvris qu'il portait au front un dard acéré, reste de son premier état, et qu'il cherchait à m'en percer le cœur. Cela m'inspira de la tendresse pour les loups. Une autre fois

je rêvais d'une étoile rougeâtre qui dominait fatalement ma vie; en vain je m'enfuyais par monts et par vaux, elle rayonnait toujours sur ma tête, et je me sentais en proie à sa maligne influence. Apparemment c'était l'étoile de Mme de Ferjeux. — Que tout cela est absurde! pensais-je en me réveillant; mais il est des heures où le cœur croit à l'absurde.

Souvent je m'écriais : « Je n'ai pas le sens commun. Il n'y a point de marquis; notre voisine nous mystifie; elle rit sous cape de notre émoi et de nos transes. » — Et dans ces momens-là, direz-vous, vous étiez rassurée et contente? Et si Mme de Ferjeux elle-même était venue vous dire : « Pure plaisanterie que tout cela! n'attendez personne, car personne ne viendra, ni aujourd'hui, ni demain, ni après-demain! » oh! pour le coup, vous l'auriez embrassée avec effusion. — N'en doutez pas, monsieur l'abbé. Et cependant, vous le dirai-je? au fond du cœur... Mais ne vous fâchez pas, je n'ai rien dit.

En revanche, quand il m'arrivait de croire résolûment au vrai marquis, au jeune marquis, beau comme Apollon, brave comme Artaban, à ce prince Charmant qui n'avait point trouvé de cruelles, ah! croyez-moi, je me promettais de lui faire un accueil qui déconcerterait sa fatuité, car j'avais décidé qu'il était fat, dédaigneux, blasé sur tout, et je me le figurais m'observant d'un œil à la fois indiscret et superbe. Et même, n'eût-il pas été fat, je lui en voulais d'être le neveu de sa tante, de répondre avec tant d'empressement à son appel, d'accourir à son ordre pour examiner la bête curieuse qu'elle lui promettait. Je croyais l'entendre raisonnant avec elle, lui disant : « Épouserai-je? n'épouserai-je pas? L'affaire ne se présente pas si bien que je le pensais... » Et puis il me déplaisait qu'on prétendît régler mon sort, disposer de moi sans mon aveu. La délicatesse de mes sentimens en était froissée, ma dignité s'en indignait, et je me rappelais ce mot de ma mère, qui assurait qu'il y a deux sortes de poésies, celles qui sont nées et celles qu'on a faites, que les premières sont bonnes, que les autres ne valent pas le diable, et qu'il en va de même des mariages. « Arrivez, mon gentilhomme! disais-je en moi-même. Je tiens pour vous en réserve mes plus grands airs et mes plus grandes manières. » Et vraiment je les préparais d'avance, je répétais la scène dans ma tête, mes premières phrases étaient toutes prêtes... Hélas! ce que c'est que de nous, et comme la bizarre fortune se joue de nos précautions!

Un matin j'étais descendue dans la cour pour porter du grain à mes pigeons. D'où vous êtes, vous les voyez accourant à ma voix, voletant autour de moi, se posant à l'envi sur mes bras, sur mes épaules et sur ma tête. Lionne, cette chienne qui vous aimait, sur-

vint en bondissant et aboyant, et les oiseaux épouvantés s'enfuirent sur les toits. Je grondai Lionne, la fis coucher à mes pieds en lui enjoignant un religieux silence, puis je rappelai mes pensionnaires ailés, qui se décidèrent à revenir et reprirent l'un après l'autre leur poste accoutumé; mais tout à coup ils s'envolèrent de nouveau à grand bruit d'ailes. Il fallait que je fusse bien préoccupée, car je n'avais entendu venir personne. Et cependant quelqu'un était là; sur le pavé de la cour éclairé du soleil, je voyais se dessiner une grande ombre immobile, accompagnée d'une autre ombre plus petite qui remuait... J'eus un frémissement. « Il est ici, me dis-je; c'est lui! » Et dans mon émoi je n'osais tourner la tête. Dans cet instant, approchant à pas de loup, Mme de Ferjeux me prit le menton d'une main, de l'autre releva le bord pendant de mon chapeau de campagne, et s'adressant à lui (car c'était bien lui) : — Eh bien! mon beau chevalier, fit-elle, que vous en semble?

La brusquerie de cette attaque inopinée qui rompait toutes mes mesures, qui déroutait toutes mes prévisions, me jeta dans un tel désordre d'esprit que je ne pus trouver une parole. Moitié confusion, moitié dépit, je me sentis rougir jusqu'aux oreilles, et les larmes me vinrent aux yeux; tout tournait autour de moi; j'aurais voulu être à cent pieds sous terre.

Alors le beau chevalier vint à moi, me fit un profond salut, et me dit d'un ton doux et respectueux : — J'aime à croire, mademoiselle, que vous connaissez assez Mme de Ferjeux pour ne plus vous effaroucher de ses plaisanteries; mais il en est, je l'avoue, que j'ai peine à lui pardonner.

Quelle fut ma réponse? Impossible de vous le dire, ni de quelle langue je me servis pour la faire, car la mienne assurément était hors de service; mais M. de Lestang eut la délicatesse de ne pas me regarder. Penché vers Lionne, qui était demeurée couchée à mes pieds, il la flattait de la main, lui tirait tout doucement les oreilles, me faisait compliment sur sa beauté. En ce moment, mon père parut; on entra dans la maison, je réussis à me dérober, et je me sauvai dans ma chambre. Là, cachant mon visage dans mes mains, je maudis mon mauvais sort, et je songeai à cette fatale étoile, à cette étoile rouge de mes rêves, qui malgré moi gouvernait ma vie. Toutefois, comme je suis une fille raisonnable, je ne tardai pas à secouer mon chagrin; ma bonne humeur reprit le dessus, et, tout en faisant ma toilette, je ne pus m'empêcher de rire un peu au souvenir de mes beaux plans de campagne et de ces airs majestueux dont je m'étais promis de foudroyer l'ennemi. « Je suis punie, me dis-je, par où j'ai péché. Ne prenons point d'airs, gardons celui qui nous est naturel. Il en sera ce qui pourra. »

Quand je redescendis au salon, Mme de Ferjeux venait de partir, et mon père faisait au marquis les honneurs de son cabinet d'antiques. On a dit que rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître. Cependant je crois que je me présentai devant M. de Lestang de l'air le plus aisé du monde, car dans son premier regard je vis percer un peu d'étonnement, comme s'il avait eu quelque peine à me reconnaître; je lui sus gré de sa surprise, elle me fit plaisir. Du reste, il eut pour ma personne le degré d'attention qu'exigeait la politesse, mais rien de plus. Il était fort occupé d'examiner les trésors d'art étalés sous ses yeux. Il en parlait non en savant, mais en homme du monde qui a beaucoup vu. La Némésis surtout l'enchantait, il ne se lassait pas de la regarder.

— Ma chère enfant, me dit mon père, M. de Lestang est fou de ma statue; il estime que c'est un morceau achevé et du premier mérite.

— Je ne pense pas, dit le marquis, qu'il puisse y avoir deux avis à ce sujet. — Et il justifia son dire par des raisons où l'on sentait le connaisseur qui a du coup d'œil et du goût. Mon père semblait ravi au septième ciel, et à chaque mot clignait des yeux en signe d'approbation.

— Peste! vous vous y entendez, disait-il, et vous seriez digne de savoir le grec.

— Je ne suis qu'un ignorant, répondit le marquis; mais je crois avoir de l'instinct, et je n'ai garde d'apprendre; ce serait me priver du plaisir de deviner... De deviner et de me tromper, ajouta-t-il en souriant; mais enfin deviner bien ou mal et vouloir, il n'y a que cela qui compte, ce sont les deux épices de la vie.

Vous conviendrez, monsieur l'abbé, que je pouvais me rassurer. Cette théorie sur les épices n'était pas propre à me tourner la tête.

Là-dessus M. de Lestang tira de sa poche un portefeuille en maroquin et un crayon, et se mit en devoir de prendre un léger croquis de la statue. Mon père lui arrêta la main.

— Ne faites pas cet affront à la déesse, dit-il. Elle croirait que vous lui faites vos adieux. Vous nous demeurerez quelques jours, j'espère, et vous reviendrez la voir.

En vain je lui jetai un coup d'œil suppliant qui signifiait : de grâce, pas trop de zèle! Le père avait disparu, il ne restait que l'antiquaire, lequel était sous le charme. Ce fut cet antiquaire obstiné et tout entier à son idée qui retint le marquis à déjeuner. A vrai dire, M. de Lestang ne se fit pas prier; il paraissait se trouver à l'aise sous notre toit. A table, il fut gai, nous conta ses voyages, et je trouvai qu'il contait bien. Il avait la parole nette et facile, et de la douceur dans la voix. Par intervalles seulement, il

s'animait tout à coup, élevait le ton, accentuait fortement certains mots; dans ces momens-là, ses sourcils se fronçaient légèrement, et ses yeux, d'un bleu sombre, s'enflammaient. C'était comme un éclair de passion, on eût dit que son âme allait prendre feu; mais cela passait vite, et il revenait avec un sourire à son ton dégagé et uni.

En sortant de table, mon père lui dit : — Après les vases, les bouquins. Allons faire un tour dans ma bibliothèque.

— Ah! pour le coup, repartit M. de Lestang, vous tenez à me dépayser et à m'humilier. Épargnez-moi, ne me demandez mon avis que sur les reliures.

Il suivit mon père, se laissa tout montrer, écouta avec la plus accorte complaisance toutes ses explications.

— Que de richesses! dit-il. Vous en avez fait sans doute le catalogue?

— Il est incomplet, répondit mon père, et je remets d'année en année à le terminer. Je me fais vieux, je suis devenu très paresseux pour tout ce qui n'est pas ma besogne d'affection. Voyez comme ces rayons là-haut sont poudreux! Il faudrait que le plumeau passât partout; mais je ne saurais souffrir que la main d'un domestique touchât à mes chers volumes, et quant à moi, le temps me manque. La vie est si courte!

— Il y a cette différence entre nous, dit M. de Lestang, que vous êtes trop occupé pour achever l'inventaire de vos biens et que je suis trop inoccupé pour ne pas faire le mien, car, moi aussi, je possède une bibliothèque, vieux patrimoine de famille un peu endommagé par les rats, mais les restes en sont bons. Cette année, pour la première fois j'ai passé l'hiver à Lestang, et soit faute de savoir comment remplir mes journées, soit amour de l'impossible et des tours de force, j'entrepris de disputer mes livres aux rats et d'en faire à moi seul un beau catalogue par ordre de matières. Jugez si les bévues y fourmillent. J'ai fait peut-être comme celui qui rangeait le *Traité des fluxions* de Newton parmi les ouvrages de médecine.

— Je n'en crois rien, repartit mon père; vous nous avez dit et prouvé que vous avez le don de deviner.

— Enfin, reprit-il, je suis venu à bout de cette aventure, et, qui mieux est, j'ai pris goût au métier... Voyons, ajouta-t-il, mettez mes talens à l'épreuve. Nommez-moi votre épousseteur en chef. Nous allons commencer par ouvrir toutes les fenêtres, après quoi je grimperai sur cette grande échelle que voici, et je descendrai un à un tous vos poudreux in-quarto. Fiez-vous à moi du soin de faire leur toilette. Oh! n'ayez crainte, je vous jure de n'y toucher qu'avec

des doigts respectueux. De votre côté, monsieur le bibliothécaire, vous profiterez de l'occasion pour redresser votre registre et en remplir les blancs. Courage, à l'œuvre! En quelques jours, tout sera fait, et vraiment je ne serai pas fâché de laisser à Louveau une trace de mon passage.

Mon père s'en défendit bien fort, il n'avait garde d'infliger à son hôte l'ennui d'une si ingrate besogne, il résista le plus longtemps qu'il put; mais le marquis ne s'entendait pas moins à vouloir qu'à deviner. Il avisa sur une chaise une méchante souquenille de toile dont il s'affubla, l'échelle fut dressée, et le voilà à l'ouvrage.

J'étais restée au salon, je brodais au tambour près de la petite table ronde; la porte de la bibliothèque étant demeurée ouverte, de ma place, sans même remuer la tête, je voyais et j'entendais tout. Franchement, monsieur l'abbé, vous l'auriez trouvé adorable, ce beau gentilhomme au fier profil, aux petites mains blanches, dont toute la personne portait un cachet d'exquise élégance, et qui, vêtu d'un sarrau, docile comme un enfant, gai comme un écolier, leste comme un écureuil, allait et venait aux ordres de mon bon père ébahi, grimpait aux échelles, époussetait des livres, charmant la longueur du travail par des lazzis et de francs rires, et conservant, le plumeau à la main, toute la distinction de sa noble et fine nature.

Pendant ce temps, comme vous pensez bien, la fille de mon père causait un peu avec elle-même.

— Comme l'événement, me disais-je, trompe toujours notre attente!... Qu'il soit beau, bien fait, qu'il ait de grands yeux d'un bleu sombre, à la rigueur je pouvais le prévoir; mais où est ce fat que j'attendais, impertinent, rongé d'ennui, revenu de tout? Son cœur et son esprit sont restés jeunes. N'ayons pas l'air de le regarder; mais se doute-t-il qu'il est à peindre, là-haut, sur son échelle?... Ce qui est unique, c'est ce charme de simplicité; ce serait par là qu'il pourrait être dangereux... Autre chose encore : il paraît à la fois doux et passionné comme ces fameux habitans de mes *champs Élysées*... Il est charmant quand il fronce le sourcil. Nous autres femmes, nous adorons la force ou ce qui lui ressemble; mais ce qui nous subjugue tout à fait, c'est la douceur des violens. N'est-il pas de cette race?... En vérité, ma pauvre Isabelle, il est heureux que nous n'ayons plus dix-huit ans! Notre imagination risquerait bien de se monter; mais aujourd'hui adieu les chimères! Quand ce bel épousseteur partira, nous lui dirons adieu sans le moindre frémissement dans la voix, et il s'en ira ayant rangé une bibliothèque sans avoir rien dérangé dans notre cœur.

Lorsque M. Max de Lestang se fut retiré en promettant de reve-

nir le lendemain de bonne heure, mon père s'avança vers moi sur la pointe des pieds, et, me regardant dans les yeux : — Eh bien! me dit-il d'un ton de mystère, qu'en pensons-nous?

— Oh! c'est à vous de parler, repartis-je. Je l'ai à peine vu et encore moins regardé.

— C'est un homme délicieux, reprit-il vivement. Figure-toi que, grâce à lui, j'ai retrouvé un Alde superbe que je croyais perdu. Ce malheureux volume avait disparu dans une crevasse de la boiserie! Notre jeune homme s'avise de tout, il a des yeux au bout des doigts. Avant peu, ma bibliothèque sera nette comme une perle. Il ne sait pas le grec, c'est dommage; mais il serait capable de l'inventer à ses momens perdus. Il est charmant! te dis-je, et sa bonne grâce m'a tant jeté de poudre aux yeux que je n'ai plus vu le larron qui s'apprête à me dérober mon bien.

— Ah! quant à cela, lui répondis-je en riant, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles; votre bien est fort en sûreté, il ne songe pas à le convoiter... Mais vraiment vous vous échauffez. Épousez-le donc, ce beau marquis, je ne m'y oppose pas.

Le lendemain, M. de Lestang reparut à l'heure dite et retourna bien vite à ses échelles, à son plumeau. Il en fut de même les jours suivans. Je ne le voyais guère qu'au déjeuner, pendant lequel il avait pour moi, comme je vous l'ai dit, la mesure d'attentions que la courtoisie exige. Il était aimable, toutefois sans empressement : notre maison lui plaisait, il promenait autour de lui des regards satisfaits; mais il ne me fit pas un doigt de cour, ni le plus petit compliment. Un jour cependant, comme mon père, en sortant de table, m'avait obligée de lui jouer un *andante* de Mozart, le marquis m'écouta dans une attitude rêveuse, et quand, j'eus fini, il me dit d'un ton pénétré : — J'avais souvent entendu cet air, mais je ne le connaissais pas. — Le même jour, il s'écria du haut de son échelle : — Décidément la poussière de cette bibliothèque a des vertus magiques. Depuis que je m'en barbouille les doigts, je me sens rajeunir. Hier je n'avais plus que vingt ans, aujourd'hui je me plairais à des jeux d'enfant. Je crois entendre des bruits de crécelles, des ronflemens de toupie. Vous auriez dû me prévenir, monsieur, car cela devient effrayant. Demain un *tonton* me semblera plein de charmes, et après-demain il faudra me tailler un béguin.

Oh! pour le coup, il n'y avait pas à s'y tromper, le compliment n'était pas à mon adresse : c'est de *tontons* qu'il rêvait.

Le jour d'après (c'était un vendredi), M. de Lestang avertit mon père que son départ était fixé au surlendemain. — Travaillons bien, lui dit-il; je serais désolé de vous quitter avant que notre monument soit achevé. — Ce jour-là, je fis seller ma jument grise, et,

laissant ces messieurs déjeuner en tête à tête, je me rendis chez la vieille Thérèse, cette pauvre infirme que nous avons souvent visitée ensemble. J'y restai fort longtemps. En rentrant, je trouvai mon père seul, le menton dans la main, arpentant le salon d'un air grave. Il vint à moi, et, sans me donner le temps d'ôter mes gants et mon chapeau, il me fit asseoir sur le sofa et me dit à brûle-pourpoint :

— Isabelle, l'aimes-tu?

Je le regardai avec surprise et ne répondis rien.

— Oh! je t'en conjure, reprit-il, ne l'aime pas encore. Attends quelques jours, il faut que nous sachions d'abord... Il m'est venu certains doutes... Comment te dire?... Mais figure-toi que je suis incertain si c'est à toi qu'il en veut ou à la statue.

— La chose est plaisante, lui répondis-je avec une gaîté forcée. Vous a-t-il demandé Némésis en mariage?

— Non, il n'a pas osé... Mais qu'est-ce que je dis? tes plaisanteries me brouillent l'esprit. Ce qui est certain, c'est qu'il en raffole. Dieu le lui pardonne! elle est si belle! Seulement il l'aime trop... Cette après-midi, il m'a dit tout à coup : « Reprenons un instant haleine et allons nous reposer auprès d'elle. » J'ai cru qu'il voulait parler de toi, et j'allais lui rappeler que tu étais sortie; mais, avant que j'eusse le temps d'ouvrir la bouche, il a traversé en courant le salon, s'est élancé dans la galerie et s'est placé en contemplation devant la déesse; puis il a pris un crayon et l'a dessinée. Un charmant croquis, je t'assure. Il est sorcier... Mais à sa pose, à ses longs regards pensifs, on eût dit un amant faisant le portrait de sa maîtresse. Pendant qu'il crayonnait, je me suis souvenu que l'autre jour il m'avait parlé d'une sorte de grande niche qui coupe par le milieu la galerie vitrée de son château; il y a des bustes antiques aux quatre coins avec un grand socle de porphyre au milieu. « Ce socle, me disait-il, est encore vide, il attend sa statue. »

— Et vous pensez qu'il aura l'indiscrétion de vous dire : Votre statue me plaît, elle ferait bel effet sur mon socle, vendez-la-moi?

— Les amateurs d'objets d'art, Isabelle, sont une race sans scrupule. Les plus honnêtes ne volent pas à main armée; voilà tout. Ce qui m'épouvante, c'est que je suis faible, je ne sais pas résister. Tu te rappelles que plus d'une fois je me suis laissé prendre à des cajoleries, quitte à m'en mordre les doigts, *jurant, mais un peu tard*... C'est pour cela que je crains le monde. Les moutons y sont tondus de près, heureux quand le berger ne les écorche pas!.. Passe encore, ajouta-t-il, si M. de Lestang aimait à la fois ma statue et ma fille, car je donnerais presque sans regret Némésis à mon gen-

dre; je n'aurais pas le chagrin de m'en séparer; tu sais que mon gendre sera tenu de me loger chez lui.

— Oh! de grâce, lui dis-je, laissons dormir toutes ces folies, elles n'ont pas même le mérite d'être gaies.

— Attends, attends, reprit-il, je ne t'ai pas tout conté. A cinq heures, je suis sorti avec M. de Lestang et l'ai reconduit jusqu'à Ferjeux. Là il m'a quitté pour aller faire un tour dans les bois, et j'ai demandé à voir la baronne.

— Bon Dieu! m'écriai-je. Vous avez parlé à Mme de Ferjeux?

— Ne me fais donc pas de si gros yeux. Dans ce siècle, comme les enfans sont sévères! Voyons, Isabelle, ai-je du tact ou n'en ai-je pas?... Mme de Ferjeux me demanda où en étaient *nos affaires*. — Oh! lui répondis-je en riant (je te jure, Isabelle, que j'avais l'air fort enjoué), oh! chère madame, j'ai l'esprit bien tranquille; c'est à ma Némésis que votre beau neveu fait les yeux doux. Elle se mit à rire comme une folle. — Croiriez-vous, me dit-elle, qu'hier soir il vint à moi se frottant les mains et disant : Décidément je l'aime, et par l'étoile du berger je l'aurai, je l'aurai! — Mais, beau neveu, vous l'a-t-on accordée? — Qu'à cela ne tienne! si on me la refuse, je l'enlève. — Oh! oh! y consentira-t-elle? — Chère madame, qui ne dit mot consent. — Je la connais, Lovelace, soyez sûr que Clarisse criera. — Il partit d'un éclat de rire, continua-t-elle, et il m'expliqua qu'il aimait Némésis, qu'il adorait Némésis, qu'il enlèverait Némésis, et que sûrement Némésis ne crierait pas. Se moquait-il de moi? Cela lui arrive quelquefois; mais d'autre part il a des lubies si étranges, notre gentilhomme, et il veut si bien tout ce qu'il veut! Enfin cela vous regarde. Tirez-vous d'embarras comme vous pourrez. Mon neveu, qui est aussi mystérieux que votre fille, m'a fait jurer que durant son séjour ici je ne remettrais pas les pieds à Louveau. Il entend faire ses affaires lui-même. A merveille! je ne me mêle plus de rien. Le loup rôde autour de la bergerie; montez la garde, mon brave homme! Qu'on vous enlève votre statue ou votre Isabelle, je m'en soucie comme de la pantoufle de la reine Berthe, et je m'en vais de ce pas retrouver mes maçons. Ce sont de braves gens qui ont le cœur sur la main. — Là-dessus elle me mit à la porte en me donnant de petits coups d'éventail sur les doigts; mais comme je traversais la cour d'honneur, elle avança la tête à la fenêtre et me cria : — A propos, que pense de tout cela votre belle insensible? — Oh! lui dis-je, elle est d'une superbe indifférence dont rien n'approche. — Ce sont deux sournois, reprit-elle. En dépit de mes sermens, j'irai dîner demain à Louveau, et je découvrirai le pot aux roses... — Voyons, Isabelle, t'ai-je compromise?

— Je suis désolée, mon père, lui dis-je avec un peu de dépit, que vous ayez fait vos confidences à Mme de Ferjeux. Je vous préviens que j'aurai la migraine demain. Je suis décidée à ne pas voir M. de Lestang en présence de sa tante.

Pendant tout le dîner, nous nous querellâmes un peu. Je l'accusais d'être trop confiant; il me reprochait d'être trop fière. « Si tu avais pris la peine de questionner tout doucement son cœur, me dit-il, tu l'aurais forcé de se déclarer, et nous saurions à quoi nous en tenir, tandis qu'il pourra nous dire adieu demain sans que nous ayons un reproche à lui faire. » Je lui répondis qu'il faisait bon marché de ma dignité, et j'ajoutai quelques mots piquans qui le chagrinèrent. Je sentais gronder en moi comme une sourde colère qui s'en prenait à tout le monde et qui menaçait à tout coup d'éclater. Je me renfermai quelque temps dans un morne silence; mais quand nous eûmes pris le thé, je regrettai mes rudesses et je lui dis en l'embrassant : « Pardonnez-moi, mon bon père, et quittez vos soucis; vous garderez votre déesse et votre fille. »

Je suivis la galerie pour me retirer chez moi, et, en passant devant la Némésis, je ne pus m'empêcher de la regarder. Ma lampe éclairait le bas de son corps et ses draperies; sa tête restait dans l'ombre. Il me sembla qu'elle s'animait, et je crus voir courir sur ses lèvres de marbre le sourire insultant d'une rivale.

Rentrée dans ma chambre, je m'assis près de mon rideau, le coude appuyé sur le rebord de la fenêtre, ma joue dans ma main. La nuit était claire et sereine, le ciel étincelait de mille feux. Le cri monotone des grillons formait avec le clapotis d'un ruisseau un doux concert auquel par intervalles une orfraie mêlait sa note triste et rauque. En face de moi, de l'autre côté de la combe, j'apercevais de vagues blancheurs de rochers qui me révélaient le précipice que domine Ferjeux. Il me paraissait que mes pensées secrètes, semblables à des oiseaux longtemps captifs à qui l'on rend la clé des champs, s'étaient envolées de mon cœur resté vide, qu'elles erraient autour de moi dans la nuit, qu'elles me parlaient par la voix du grillon, par le murmure de l'onde agitée, par la plainte entrecoupée de la chouette. Un cœur troublé intéresse l'univers entier à ses ennuis; il se flatte de tourmenter de sa fièvre l'âme tranquille de l'indifférente nature; sa folle passion interpelle jusqu'à cet abîme des cieux étoilés, jusqu'à ces mornes espaces qui n'ont jamais rompu leur vœu d'éternel silence. Étrange orgueil de tout ce qui souffre! La douleur nous devrait avertir du peu que nous sommes, et cependant qui de nous ne prend à témoin de ses larmes et les hommes et les choses mêmes, ces divines aveugles à qui nous prêtons des yeux pour nous voir et de mystérieuses pitiés

pour pleurer avec nous? Ce soir-là, je me figurais que tout autour de moi agitait la question de mon bonheur. Des voix secrètes m'appelaient par mon nom. Les unes me disaient : « Crains tout! » les autres : « Espère tout! » Je crus entendre aussi ces mots : « Défie-toi surtout de tes espérances! » Enfin je secouai mes songes, je me levai, je regardai une dernière fois le vallon solitaire, les étoiles, les bois, les pâles rochers...

— Hélas! c'en est fait, je l'aime! dis-je à demi-voix en refermant la fenêtre.

V.

Le lendemain, après le déjeuner, M. de Lestang nous proposa une promenade à cheval. « Nous avons travaillé comme des bûcherons, dit-il à mon père. Donnons-nous un peu de relâche; au retour, le reste sera l'affaire d'une heure. » Mon père me consulta du regard. Je cherchai une défaite, je n'en trouvai point. M. de Lestang courut à Ferjeux et reparut monté sur un des beaux alezans de la baronne. La petite cavalcade, après avoir gravi la côte, s'enfonça dans les bois. Le *beau chevalier* parut apprécier mes talens d'écuyère et me donna des éloges flatteurs. Je reçus son compliment de bonne grâce; j'étais résolue à être gaie; quel que fût l'événement, j'entendais sortir avec honneur de cette aventure. Et puis ce jour-là je me sentais jolie; dans ces heureux momens, une femme est bien forte.

Au bout d'une heure, nous vînmes à passer près de ce *tumulus* que vous connaissez. Mon père ne put revoir cet ancien ami sans que son cœur tressaillît; il voulut lui donner le bonjour; attachant son cheval à une branche d'arbre : — Allez toujours, nous dit-il, je suis à vous dans l'instant.

Nous fîmes prendre le pas à nos chevaux. En cet endroit, comme vous savez, le chemin est assez large pour qu'on y puisse marcher de front.

Le marquis garda quelques instans le silence; il semblait réfléchir, puis il me dit : — C'est le séjour du bonheur que Louveau. En faisant mes adieux à la bibliothèque de M. de Loanne, j'aurai soin d'emporter au bout de mes doigts un peu de cette poussière sacrée qui rajeunit; mais après tout le bonheur ne suffit pas à l'homme, encore moins aux femmes, j'imagine. Ne vous ennuyez-vous jamais?

— Malgré ses défauts, lui répondis-je, le bonheur est de bonne compagnie. Je m'en contente.

— Quoi que vous en disiez, reprit-il, il est nécessaire, pour se

sentir vivre, de se procurer de temps en temps de bons petits accès de fièvre, avec fréquence du pouls, chaleur et frisson... Ne regrettez-vous jamais le monde? N'avez-vous point de questions à lui faire?... Mais vous allez trouver que je suis trop curieux.

— Oh! dis-je en riant, les amis avec qui je vis (et je lui montrais du doigt les silencieux sapins qui bordaient le chemin) sont d'un naturel si discret, si réservé, que votre curiosité m'étonne sans me fâcher; c'est dans ma vie une nouveauté agréable : aussi bien une fois n'est pas coutume... Vous me demandez, je crois, quels sont mes plaisirs?

. . . . . Quelquefois à l'autel
Je présente au grand-prêtre ou l'encens ou le sel.

— Fort bien; mais après?

— Après? Ne vous ai-je pas présenté mes amis? J'adore les bois.

— Il suffit de les aimer. Assurément les hommes sont moins innocens que vos discrets amis; mais, puisqu'il s'agit des plaisirs du spectacle, j'estime qu'un vice est plus intéressant qu'un sapin.

— Cela dépend des goûts, lui dis-je. Les choses sont plus complaisantes que les hommes; elles se prêtent à toutes nos fantaisies, nous en pouvons disposer à notre guise. J'aime ces marionnettes dociles qui répètent sans se tromper tous les rôles qu'il nous plaît de leur souffler. Et ce qui est charmant, c'est que nous prenons la représentation au sérieux et croyons naïvement aux fureurs des vents déchaînés, aux soupirs des ruisseaux et aux regards de la lune.

— Ah! pour la lune, dit-il, je ne me suis jamais flatté d'en être regardé... Non, je tiens à mon dire, comme spectacle, les bois ne valent pas le monde, et je préfère au tumulte des vents dans une sapinière le bruit que font les passions dans des cœurs de chair et de sang.

— Les passions! dis-je. Il faudrait y croire.

— Peste! voilà un doute bien injurieux pour notre pauvre espèce!... Les passions! il n'est que de les chercher pour les trouver.

— Combien souvent on s'y trompe! repris-je. Les hommes sont si entendus dans l'art de faire la papillote! L'enveloppe est brillante, argentée, dorée; on y lit l'un de ces mots pompeux qui font battre le cœur : dévouement, enthousiasme, noble ambition... Ouvrez : la dragée est un pauvre petit calcul bien plat, bien vulgaire, et l'on est fort heureux quand l'amande n'est pas amère.

— Voilà, dit-il, ce qui se raconte au fond des bois. Vos amis sont bien médisans, pour ne rien dire de plus. Croyez-moi, ce pauvre monde est fort sot, mais il n'est pas si faux que vous le

pensez. Aujourd'hui l'hypocrisie est très rare, et tous les masques sont si usés, si transparens, qu'il n'y a plus que les niais qui s'en couvrent le visage; les gens d'esprit les portent à la main. Ce n'est plus un expédient, c'est une contenance.

— Ah! permettez, répondis-je, la sagesse des bois n'accuse pas le monde d'imposture, elle prétend que le monde est habile à se tromper lui-même. Si les hommes nous donnent avec assurance leurs combinaisons pour des sentimens et leurs courses au clocher pour des romans, c'est qu'à défaut d'autres passions il en est une du moins, la fureur du jeu, qui se mêle à tous leurs calculs et se charge de leur procurer quelques bons accès de fièvre, tels que vous les aimez, avec fréquence du pouls, chaleur et frisson. Cette sorte de fièvre ne me plaît guère, je vous l'avoue, et pourtant je suis tentée de croire que c'est la plus commune. J'ai ouï parler d'hommes d'esprit et même de cœur qui ne voient dans la vie qu'une suite de tailles à perdre ou à gagner, et qui se mourraient d'ennui s'ils n'avaient un paroli à tenir. La partie engagée, les voilà tout yeux, tout oreilles; s'il survient quelque accroc, leur orgueil se pique, s'acharne; l'enjeu est leur bonheur, quelquefois celui des autres; le gain le plus souvent ne vaut pas la peine qu'on en parle : une courte ivresse de l'amour-propre, le vain plaisir de se dire : J'ai contenté mon caprice, la fortune a trouvé son maître... Non, je n'aime pas les joueurs. Étant petite fille, je fis rencontre, dans une ville de bains, d'un beau vieillard frais et enjoué qui aimait les enfans et s'en faisait adorer. Un soir, je le vis ponter au pharaon. Grand Dieu! quelle métamorphose! Ses yeux brillaient d'un éclat vitreux qui me fit horreur. Depuis, j'appris à connaître dans le salon de ma mère des hommes du monde aimables, gracieux, qui semblaient ne se soucier que des élégances de la vie, — et tout à coup je croyais surprendre dans leurs yeux un de ces tristes regards de ponte qui m'avaient tant effrayée. — Oh! oh! me disais-je, qui tient la banque ici? — Enfin à chacun ses goûts; mais rien ne me semble plus déplaisant que la mélancolie d'un joueur qui perd, si ce n'est le sourire d'un joueur qui gagne, et voilà pourquoi j'aime les bois.

J'avais mis dans le blanc, presque sans viser. M. de Lestang asséna un grand coup de cravache sur une branche de sapin qui lui barrait le passage, après quoi, fronçant le sourcil, il m'observa du coin de l'œil. Je le voyais fort bien sans le regarder, car de quoi nous servirait-il d'être femmes, si nous avions besoin de regarder pour voir?

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, me répondit-il enfin; mais vous exagérez. Vous oubliez que nos inconséquences se char-

gent de corriger nos vices. Quelqu'un a fort bien dit que le temps est le plus puissant de tous les êtres abstraits; il n'est pas de parti pris dont il ne vienne à bout. On se croit un homme fort, on a fait ses preuves et conquis par ses prouesses la sotte admiration des badauds, on se jure à soi-même de ne jamais fléchir, de demeurer intraitable, d'être à l'abri de toute faiblesse et de toute surprise, — et tout à coup, dans un moment de fatigue, la fibre s'amollit, on éprouve un trouble inconnu. On s'était flatté d'avoir tué son cœur, on le sent remuer et tressaillir, et voilà notre rodomont qui en un instant dément tout son passé, et rend son épée sans combat... Ceci n'est pas un conte de fées, et quand vous reverrez le monde, vous me donnerez raison.

— J'aime mieux vous en croire tout de suite, lui dis-je, car le reverrai-je jamais?

— Qui peut savoir s'il ne viendra pas vous enlever à vos amis?

— Un enlèvement! m'écriai-je. Que fait-on en pareil cas? Je crois qu'on crie.

Il tordit sa moustache et me sonda du regard.

— Non, non, poursuivis-je, la bonne Providence m'a fait une vie facile, je ne la veux pas changer. Je suis craintive et défiante. J'aimerais à voir la mer, mais je ne me soucie pas de naviguer.

— Les naufrages par imprudence sont les plus communs, me répondit-il d'un ton bref. Le point est de bien choisir son pilote.

— En est-il de bons? repartis-je. Les meilleurs s'endorment ou s'oublient à regarder les étoiles; d'autres ont le goût des émotions et appellent tout bas les tempêtes et les écueils. Le plus sûr est de ne pas s'embarquer.

Nous avions atteint le bord de cette côte nue et ravinée qui termine la sapinière. — Regardez la belle fleur! dis-je à M. de Lestang pour rompre l'entretien. — Et je lui montrai du doigt un grand lis martagon qui croissait sur la pointe d'un rocher.

Je n'avais pas achevé, qu'enfonçant brusquement l'éperon dans le flanc de son cheval, il le lança à bride abattue dans le ravin. Je me sentis pâlir. Vous savez comme la pente est rapide; en un clin d'œil, il arriva près du rocher, se pencha, étendit la main, arracha le lis. Un ressaut du terrain le déroba à ma vue; je ne pus retenir un cri : cheval et cavalier jouaient un jeu à se rompre vingt fois le cou; mais l'instant d'après je les vis reparaître l'un sur l'autre et franchir d'un saut le ruisseau qui serpente au pied du ravin. A peine eut-il touché l'autre rive, l'alezan furieux se dressa, se cabra, rua; M. de Lestang le réduisit à grands coups de cravache et le fit galoper jusqu'au bout du pacage. Quand il eut amorti sa fougue, il regagna le sentier au petit trot, contourna le ravin, et

me retrouva immobile et tremblante à l'endroit même où il m'avait laissée.

Alors, attachant sur moi des yeux étincelans qui respiraient à la fois l'audace, la domination et l'amour, il me présenta le lis en me disant : — Avec cette fleur, je vous offre ma vie; la voulez-vous?

Je penchai la tête; je me sentais fascinée comme le pigeon sous le regard de l'épervier. Je restai un instant muette, profondément troublée, ne voyant plus rien, ni autour de moi, ni en moi-même. Les bois, mon cœur, ma vie, tout se perdait dans la nuit. Enfin, non sans peine, je surmontai mon trouble, et, relevant les yeux, je le regardai fixement et lui dis : — Est-ce plus qu'un accès de fièvre? Je ne m'en contenterais pas.

Il ne me répondit rien, mais ses yeux, dont l'expression s'était adoucie, parlaient pour lui. Je pris la fleur, en respirai le parfum, et tendis la main droite à mon maître, qui la serra dans la sienne et la pressa sur ses lèvres.

En ce moment, mon père parut au bout du chemin. — Arrivez donc, monsieur, lui cria gaîment le marquis. Vous n'avez pas l'air de vous douter que nous avons d'importantes affaires à terminer aujourd'hui.

— Je n'en connais qu'une, dit mon père, et qui ne nous tiendra pas longtemps.

— Ah! sans doute, à tout seigneur tout honneur, reprit le marquis, et nous devons d'abord finir notre catalogue; mais ensuite... Hélas! vous ne savez pas encore, monsieur, quel hôte dangereux vous avez accueilli sous votre toit. J'aspire à vous dépouiller de votre bien; mais aussi pourquoi montrer imprudemment vos trésors?

La figure de mon père se rembrunit. En passant près de moi, il me dit tout bas : — T'a-t-il parlé de la statue? — Je lui fis signe que non. Au même instant, M. de Lestang lui demanda des nouvelles de son *tumulus*, et il ne put m'en dire davantage.

Dès que nous fûmes à Louveau, ces messieurs s'enfermèrent dans la bibliothèque, et je montai à ma chambre. Je me jetai dans un fauteuil, je repassai toute la scène dans mon esprit. Je revoyais l'endroit, le ravin, le lis sur son rocher, le bond furieux du cheval, et puis cette course dans le pacage, la côte gravie au petit trot, et enfin ce regard ardent qui réclamait sa proie et dont le charme impérieux m'avait subjuguée... Était-ce un rêve? Non, le lis m'en faisait foi; il était là, je le tenais, j'effleurais de mes lèvres la corolle parfumée. — Belle fleur, pensai-je, sois-moi un gage de la pureté de ses sentimens et de la vérité de son amour! Puisse son cœur auprès de moi mourir au passé et naître à la vie nouvelle!

Je redescendis au salon. Bientôt la porte de la bibliothèque s'ouvrit, et mon père entra, l'air agité et perplexe. Quand il se fut assis près de moi, M. de Lestang, demeurant debout, le regarda en souriant.

— Jacob, dit-il, servit sept ans pour mériter Rachel. Je n'ai servi que sept jours. Jacob, il est vrai, gardait les troupeaux, ce qui est un métier de paresseux; aussi bien dans ce temps-là la vie des hommes était longue; moi qui ne vivrai pas cent cinquante ans, pendant une semaine j'ai grimpé aux échelles, j'ai avalé beaucoup de poussière, et, j'en atteste le ciel, j'ai déchiffré du grec. Puis-je espérer que mes jours de travail me seront comptés pour des années?

Mon père, qui ne pouvait démordre de son idée, lui répondit d'une voix émue :

— Je vous suis reconnaissant de vos peines, monsieur; mais Rachel m'est chère.

— Je sais combien vous l'aimez, repartit le marquis, et que ce serait un crime de vous séparer d'elle. Vous viendrez la voir; je désire même que ma maison soit la vôtre.

— Ce ne sera pas la même chose. L'amour de la propriété...

— Mais ne peut-elle être à moi sans cesser d'être à vous?

— Que vous dirai-je? Songez, monsieur, que c'est moi qui l'ai trouvée.

— Trouvée? répéta le marquis avec étonnement. Trouvée?

Ici mon père, qui se défiait de sa faiblesse, s'avisa d'un expédient.

— Êtes-vous bien sûr, dit-il, qu'elle ferait bel effet sur votre socle? Mais quand cela serait, je ne puis en disposer, je l'ai donnée à ma fille.

M. de Lestang se mit à rire. — Ah çà! de quoi parlons-nous? Ce n'est pas votre statue, monsieur, que je vous demande en mariage, c'est votre fille, et Dieu m'est témoin que je n'ai pas l'intention de l'exposer sur un socle.

Mon père fit un geste de surprise, se leva, et, mettant ma main dans celle du marquis, il lui récita ce vers de l'un de ses poètes : « Jamais une fille ne fut égale en beauté à celle-ci, ô mon gendre! »

Sur ces entrefaites, la baronne parut; elle avait tout entendu à travers la porte. — Quand je vous disais que c'étaient deux sournois! cria-t-elle à mon père. Et se tournant vers son neveu : — Eh bien! marquis, y avez-vous pensé? Êtes-vous certain de votre choix? Cette belle enfant est-elle bien votre fait, et n'enlèverez-vous point Némésis?

— Je la leur ai donnée, dit mon père; c'est le métier des enfans de dépouiller les pères.

— Nous ne l'acceptons, dit le marquis en me jetant un coup d'œil, qu'à titre d'otage. Vous viendrez la chercher à Lestang, et nous ferons si bien que vous y resterez.

Mon père me regarda d'un air de triomphe. — Il est entendu dans ce siècle, dit-il, que les pères n'ont pas le sens commun, et que leurs filles ont mission de Dieu pour les gouverner. Je connais un brave homme d'antiquaire qui rêva un jour qu'il avait un gendre, que ce gendre était aimable, bien fait, capable de tout, même de savoir un peu le grec, et qu'il disait à son beau-père : « Que ma maison soit la vôtre! » Voilà ce qu'imaginait le bonhomme. « Quand vous vous réveillerez, lui dit sa fille, nous prendrons le thé. » Mais allons dîner, ajouta-t-il en offrant son bras à Mme de Ferjeux, et se penchant vers moi : — A propos, Isabelle, et ta migraine?

Le surlendemain, M. de Lestang dut repartir pour le Dauphiné, où il avait des affaires pressantes à régler. Il fut décidé que le mariage se ferait à Paris, qu'après la cérémonie nous partirions pour l'Angleterre, qu'en janvier nous reviendrions en France, et qu'aux premiers jours du printemps j'irais prendre possession de mon château de Lestang.

J'étais heureuse, mais un peu troublée. Peut-on ne l'être pas dans les grandes crises de la vie? Quand je songeais à ce changement inattendu et si rapide de ma destinée, quand je me rappelais mes réflexions d'autrefois, et que j'avais cru mon sort à jamais fixé, je ne pouvais m'empêcher de me dire que toutes nos prévoyances sont vaines, et qu'il ne faut compter sur rien. Je m'étais crue à l'abri de l'imprévu; n'avait-il pas su me découvrir dans ma retraite et forcer une porte condamnée? L'imprévu est un maître aux fantaisies changeantes; on ne peut l'aimer sans le redouter un peu. Enfin, je vous le répète, j'étais heureuse; mais il y a au fond de tous les grands bonheurs une sorte d'amertume secrète : c'est à ce signe qu'ils se font reconnaître. Ne nous en plaignons pas, mettons la souffrance de moitié dans toutes nos joies : elle se croit généreuse quand elle consent à un partage.

En revanche, la baronne était gaie comme une alouette. Elle avait tout prévu, tout imaginé, tout préparé, tout arrangé; d'heureux pressentimens l'avaient amenée à Ferjeux; elle était ma providence, mon ange tutélaire, et se promettait de me servir de chaperon dans le monde. — Sans moi, disait-elle, vous auriez terminé vos jours à Louveau. Quelle destinée, grand Dieu! Dans six ans d'ici, vous étiez finie, ma chère belle. Je sais que les statues n'ont point de rides; mais la vieillesse sans rides est plus affreuse que l'autre. J'en ai connu de ces fronts unis, polis comme une glace,

sur lesquels on croit lire ce mot fatal : inutile de frapper, il n'y a plus personne!... Ma pauvre enfant, on eût dit de vous à trente ans : Oh! que voilà une femme bien conservée! Et dix ans plus tard on aurait écrit sur votre tombe : « Isabelle exista, mais ne vécut point. »

Cette terrible femme ne me quittait plus. Bien qu'ils eussent le cœur sur la main, ses maçons commençaient à l'ennuyer; elle me trouvait plus intéressante, j'étais son ouvrage, sa découverte, son invention; elle m'étourdissait de ses conseils, de ses leçons, de ses sagesses et de ses folies. Heureusement elle imagina de retourner au plus vite à Paris pour nous chercher un appartement et s'occuper de mon trousseau. Je m'empressai de lui donner des pouvoirs illimités, et un beau matin elle mit tout son monde à la porte, salua de la main ses plafonds à demi blanchis et ses planchers encombrés de plâtras, ferma son portail à double tour, fourra les clés dans sa poche et s'élança dans son coupé. — Je pars en courrier, me dit-elle, et je donnerai du cor le long du chemin.

Je bénis ce départ : j'éprouvais le besoin de me recueillir, de causer avec le passé, d'interroger l'avenir. J'avais aussi mon père à consoler. La fièvre de l'événement calmée, son excitation factice était tombée à plat; il voyait les choses sous un autre jour, et, se perdant dans des réflexions qui n'étaient pas couleur de rose, il lui prenait par intervalles de grands accès de découragement qu'il ne réussissait pas à me cacher. Lui aussi avait cru son sort fixé, et, contre toute attente emporté par un courant, le navire avait chassé sur ses ancres. Ce pauvre père se demandait s'il lui serait possible de renoncer aux douces habitudes dans lesquelles il s'était promis de vieillir. Comment combler le vide qu'allait lui causer mon absence? Il perdait en moi non-seulement son unique société, mais son secrétaire; il fallait me chercher un remplaçant. Cet étranger serait-il d'un commerce sûr et agréable? Saurait-il le comprendre, le deviner? Je m'efforçais de le rassurer. — Vous m'avez souvent prêché, lui disais-je, que les idées confuses sont notre plus grand ennemi. Gardons-nous, vous et moi, de nous livrer à de vagues appréhensions. A la longue, tout s'arrangera. Aussi bien vous l'avez voulu, et croyez d'ailleurs que nous nous quitterons pour peu de temps. Il me répondait qu'il ne se repentait de rien, qu'il avait fait son devoir et ce que la sagesse lui commandait, mais qu'il commençait à soupçonner qu'il ne suffit pas de voir clair pour être heureux. Ce qui effarouchait aussi d'avance son imagination, c'était Paris, des visites à faire et à recevoir, des cérémonies, tous les apprêts d'un mariage. Il n'avait jamais aimé ce grand et bruyant Paris, qu'en bon légitimiste il appelait « une pétaudière d'hommes d'esprit ingouvernable. » — Heureusement,

lui disais-je, vous n'êtes pas chargé de les gouverner. — Et je lui promettais que tout se passerait en douceur et avec le moins de bruit et d'éclat possible.

Cependant sa tristesse influait malgré moi sur mon humeur. Avant de partir, je voulus visiter une dernière fois tous les environs de Louveau, ces rochers, ces sapinières qui avaient si longtemps borné l'horizon de ma vie. Je ne pus revoir ces sauvages amis sans que mon cœur s'émût, et il y eut quelque mélancolie dans nos adieux.

Un dimanche, comme je passais près du ravin qui avait vu se décider mon sort, je trouvai, à la place même d'où s'était élancé le cheval, la vieille Thérèse. Ses enfans, qui la traînaient dans un petit char, l'avaient amenée là pour humer l'air et le soleil. Je descendis de cheval, m'approchai d'elle, lui expliquai que j'allais quitter Louveau, que j'épousais un homme que j'aimais. Vous vous rappelez qu'elle est dure d'oreille; je ne sais ce qu'elle crut entendre, mais elle me répondit en me pressant les mains : Dieu vous bénisse, brave demoiselle, et vous donne bon courage!

La veille de notre départ fut employée à l'emballement de la statue, car en vain j'engageai mon père à la garder : il ne voulait pas manquer de parole à son futur gendre, et par je ne sais quelle superstition du cœur il tenait même à placer ma nouvelle vie sous cette divine protection. Excusez-le, monsieur l'abbé; que ne passe-t-on pas aux antiquaires? — Aussi bien, ajoutait-il, elle ne fera que me précéder à Lestang, et mon empressement à la revoir diminuera mon regret de me séparer des ruines de ma belle villa. — La déesse fut traitée en personne délicate pour le coucher, et qu'on ne pouvait trop prémunir contre les cahots du voyage. Emmaillottée d'étoupes, de chiffons, de couvertures de laine, on fit reposer mollement son beau corps sur un matelas fraîchement cardé. Avant qu'on recouvrît son visage, je me penchai sur elle pour la regarder. Sa figure me parut grave et noble, mais bienveillante. Il était clair qu'elle ne m'en voulait pas.

Un mois plus tard, j'étais à lui.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La seconde partie au prochain n°.)

LES ÉMEUTES SOUS LOUIS XIV

D'APRES DES DOCUMENS NOUVEAUX

On a déjà beaucoup écrit sur Louis XIV et les événemens de son règne sans que le sujet soit épuisé, sans qu'on se lasse même de le discuter dans ses grandes lignes comme dans ses détails. Les sciences naturelles, nous en avons la preuve par les progrès qu'elles font tous les jours, ont des attraits irrésistibles, et les problèmes qu'elles posent à l'intelligence passionnent des milliers d'esprits chercheurs et ingénieux. Quoi d'étonnant que l'homme s'intéresse plus vivement encore à l'analyse et à la connaissance approfondie de ses semblables, soit que la Providence les ait marqués du sceau du génie, soit que, chefs d'empire, leur nom serve à personnifier un système de gouvernement? Or, sous ce dernier rapport, aucun souverain n'a mieux que Louis XIV façonné son époque et n'y a laissé une plus forte empreinte de sa personnalité. On a bientôt fait de dire que les scandales de la régence et de Louis XV sont les causes principales de la révolution de 1789. L'orage venait de plus loin; il était en germe dans les institutions despotiques du règne précédent, dans les excès de la réglementation et la désorganisation des municipalités, au moins autant que dans l'inégalité des charges publiques et l'opposition systématique des diverses classes à toute sorte d'améliorations. Le régent et Louis XV eussent-ils possédé toutes les vertus qui leur manquaient, la catastrophe eût tout au plus été retardée. Sans remonter plus loin, qu'on se reporte au premier manifeste de la fronde, et l'on verra ce que les esprits éclairés, les politiques du temps pensaient de l'organisation des pouvoirs. N'est-ce pas Mme de

Motteville, une fidèle amie de la régente, qui raconte que « les marchands eux-mêmes étoient *infectés de l'amour du bien public*, qu'ils estimoient plus que leur avantage particulier? » Utiles au point de vue de l'unité territoriale et de la concentration du pouvoir, les coups d'autorité de Richelieu avaient si bien mis en relief les vices du gouvernement absolu, que toute l'habileté de Mazarin ne suffit pas à faire prendre le change. La folle ambition des princes du sang fit par malheur avorter un mouvement généreux qui aurait pu être le point de départ d'une constitution équitable et libérale, aussi nécessaire à la royauté qu'au peuple. Quant à Louis XIV, l'esprit troublé par les événemens qui se passaient en Angleterre, tournant le dos à l'avenir, il ne fit, pendant plus de cinquante ans, surtout de 1660 à 1675, qu'aggraver une situation déjà pleine de périls.

Soyons juste pourtant. Rien n'était plus de nature à lui faire illusion que le calme inusité dont jouit Paris après les sanglantes commotions de la guerre civile. Si dans les esprits ce calme se fit lentement, il n'y parut pas au dehors. A partir de 1653, et pendant toute la durée du règne, c'est à peine si aux plus mauvais temps des disettes quelques grondemens se faisaient entendre. Le maître et ses ministres, qui n'avaient pas oublié la turbulence des années de la minorité, n'aimaient pas le bruit, et aux premiers tumultes de la rue des mesures sévères rétablissaient l'ordre un moment troublé. Souvent même des explosions nationales et qui n'avaient rien d'agressif étaient étouffées à l'origine. C'est ce qui eut lieu quand circula le bruit de la mort du prince d'Orange et à l'occasion des cris proférés contre la princesse de Carignan en haine de la maison de Savoie. Invité à prévenir ces manifestations jugées inconvenantes, le lieutenant-général de police se le tint pour dit. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, la populace de Paris (nul n'excite impunément les mauvaises passions) ayant insulté au lit de mort des protestans qui refusaient d'abjurer, la police fut encore obligée d'intervenir. Enfin à l'époque des terribles disettes de 1692 et de 1709 des troubles éclatèrent, et il fallut sévir principalement contre des soldats. Ces désordres purement accidentels n'avaient d'ailleurs aucun caractère d'opposition, et l'on peut affirmer que, pendant plus d'un demi-siècle, l'exercice de l'autorité la plus despotique ne rencontra pas le plus léger obstacle chez les Parisiens. Indépendamment du lieutenant de police et de sa justice sommaire, les gardes du roi et les mousquetaires de toutes couleurs tenaient en respect la grande ville et ses faubourgs.

Mais si la capitale du royaume goûta, à part les circonstances exceptionnelles que nous venons d'indiquer, les douceurs de cette longue tranquillité, il n'en fut pas de même dans plusieurs provinces où de graves soulèvemens, des révoltes menaçantes appelè-

rent une répression énergique et parfois impitoyable. Comprimé à Paris par l'imposant spectacle des forces militaires, le mécontentement se faisait jour où il pouvait. On doit ajouter, il est vrai, que, sauf les déplorables collisions des Cévennes, toutes ces révoltes furent provoquées par des accroissemens d'impôt. Du premier au dernier jour du règne, dans les villes comme dans les campagnes, cette question, triste conséquence des grands travaux de Versailles, des prodigalités ruineuses, des guerres continuelles et des subventions accordées aux princes dont il fallait acheter l'alliance, agita les esprits. On ne peut plus se dissimuler aujourd'hui, en présence du témoignage officiel des intendans et des évêques, que, même du temps de Colbert, et grâce à l'influence devenue toute-puissante de Louvois, la misère des campagnes était excessive et presque générale. On ne sera donc pas surpris que les aggravations d'impôt y aient causé de nombreux soulèvemens. L'histoire s'en est à peine occupée jusqu'à ce jour, mais il n'est plus permis de les passer sous silence. Les plus considérables furent ceux qui agitèrent successivement le Boulonnais, les Landes, Bordeaux, Rennes et la Basse-Bretagne. Des mouvemens partiels qui eurent lieu à Bayonne, à Bourges, à Lyon, dans le Vivarais et les Pyrénées, à Tours, à Périgueux, au Mans, provoquèrent aussi des sévérités outrées, eu égard à la détresse de ceux qu'elles atteignaient. Il serait sans utilité de les décrire tous. Il suffira d'entrer dans quelques détails sur les principaux, d'en faire connaître les causes, les péripéties d'après des documens trop peu consultés, et de montrer enfin comment, dans ces circonstances critiques, ministres, gouverneurs, intendans, usaient, dans l'intérêt général, du pouvoir à peu près arbitraire dont ils étaient investis.

I.

La première en date des grandes révoltes dont nous aurons à parler, et l'une des plus sérieuses, celle du Boulonnais, n'a pas encore été impartialement racontée. Une histoire locale a insisté sur la rigueur de la répression (1). Les instructions de Louis XIV au dauphin, quelques lettres de Colbert et de ses agens, un mot de la *Gazette de France* et de Bussy-Rabutin, complètent les faits. Des quartiers d'hiver ruineux avaient, pendant plusieurs années, écrasé les campagnes. Les exigences des troupes furent surtout intolérables dans l'hiver de 1660 à cause de la cherté des grains. Désireuse d'éviter cette occasion constante de conflits, la province offrit béné-

(1) *Histoire de Boulogne-sur-Mer*, par MM. d'Hautefeuille et Bénard, t. Ier, p. 437 et suiv.

volement au roi, qui l'accepta, une somme de 40,000 livres. L'année suivante, la paix ayant été signée, il n'y eut point de quartier d'hiver. Malgré cela, la cour exigea une contribution extraordinaire de 30,000 livres, qui devait être permanente. Une députation envoyée immédiatement à Paris fut éconduite. A la nouvelle que leurs députés n'avaient rien obtenu, les paysans du Boulonnais refusèrent le paiement de l'impôt, maltraitèrent les collecteurs et se réfugièrent par bandes dans les montagnes, où ils soutinrent la lutte contre les troupes royales. Dans ses instructions au dauphin, Louis XIV raconte que diverses provinces jouissaient à cette époque de priviléges incompatibles avec le droit, la stricte justice et l'autorité souveraine, que le Boulonnais entre autres, aguerri par des luttes constantes avec l'Angleterre et l'Espagne, s'enorgueillissait d'une sorte de milice aux ordres de la province, et toujours prête à se réunir. Écoutons à ce sujet la parole impérieuse du jeune roi, faiblement adoucie par la rhétorique de Pellisson :

« Je voulus, dit-il, y faire imposer une très petite somme, seulement pour lui faire connoître que j'en avois le pouvoir et le droit : cela produisit d'abord un mauvais effet; mais l'usage que j'en fis, quoique avec peine et avec douleur, l'a rendu bon pour les suites. Le bas peuple, effrayé d'une chose qui lui paroissoit nouvelle, ou secrètement excité par la noblesse, s'émut séditieusement contre mes ordres. Les remontrances et la douceur de ceux à qui j'en avois confié l'exécution, étant prises pour timidité ou pour foiblesse, augmentèrent le tumulte, au lieu de l'apaiser. Les mutins se rassemblèrent en divers lieux jusqu'au nombre de six mille hommes. Leur fureur ne pouvoit être dissimulée. J'y envoyai des troupes pour la châtier, ils se dispersèrent pour la plus grande partie. Je pardonnai sans peine à tous ceux dont la retraite témoignoit le repentir. Quelques-uns, plus obstinés dans leur faute, furent pris les armes à la main et abandonnés à la justice. Leur crime méritoit la mort; je fis en sorte que la plupart fussent seulement condamnés aux galères, et je les aurois même exemptés de ce supplice, si je n'eusse cru devoir suivre en cette circonstance ma raison plutôt que mon inclination (1). »

Qui ne sait le sort réservé à ces sortes de révoltes, même aux plus formidables en apparence? Après quelques succès accompagnés de crimes inutiles, les chefs du complot hésitent et s'effacent, les troupes arrivent, et la foule entraînée expie la faute de quelques meneurs. « Le roi, dit la *Gazette de France*, ayant eu avis que plusieurs paysans du Boulonnois, à la suscitation de quelques particuliers, avoient pris les armes et commis divers excès en la personne de leurs compatriotes qui demeuroient dans leur devoir, même pillé et brûlé leurs maisons pour les obliger à se soulever,

(1) *Œuvres de Louis XIV*, instructions au dauphin, année 1662, t. Ier, p. 213.

sa majesté résolut de faire marcher de ce côté-là dix compagnies de gardes françoises et cinq des Suisses, avec vingt-trois de chevau-légers, et d'envoyer le sieur de Machault, maître des requêtes, pour faire le procès aux coupables (1). » Bussy-Rabutin confirme ces détails en ajoutant que *ces coquins,* derrière lesquels Louis XIV et ses ministres voyaient pourtant la noblesse du pays, furent bientôt mis à la raison (2). Que pouvaient les rebelles contre un tel déploiement de forces? Une rencontre eut lieu vers le 12 juillet au bourg d'Eucliers, où cinq cent quatre-vingt-quatorze individus furent pris, tués ou blessés. Il y avait dans le nombre cent dix enfans et deux cent un vieillards. Le nombre des prisonniers s'éleva bientôt jusqu'à trois mille. Le maître des requêtes chargé d'informer était habile, expéditif, ennemi des difficultés; il fut bientôt prêt. « Je dois vous dire en secret, lui écrivit Colbert, que cette révolte pourroit bien faire naître au roi la pensée d'annuler tous les priviléges des Boulonnois, qui sont fort grands, les peuples étant exempts des tailles, aides, gabelles, et généralement de toute sorte d'impositions, pourquoi il est d'une très grande conséquence que vous dirigiez vos informations et procédures en sorte qu'il soit évident que sa majesté aura beaucoup de raison et de justice d'exécuter cette pensée, en cas qu'elle s'y détermine entièrement, ce que je ne doute point que vous ne fassiez aisément, et par la qualité de la chose en soi qui vous fournira assez de matière pour la tourner ainsi, et par votre adresse et la facilité que vous avez de donner aux affaires la face que l'on souhaite (3)... » Quelques jours après, Colbert invita de Machault à prendre des juges hors du pays par le motif que ceux-ci « auroient trop d'indulgence et de compassion pour donner un exemple de terreur. » Si le commissaire du roi avait par hasard éprouvé quelques embarras, ils n'auraient pas été de longue durée, car on lui expédia de Paris un jugement tout dressé. « On a envoyé au sieur de Machault, dit la *Gazette,* un arrêt du conseil portant que le procès seroit fait à douze cents des plus coupables, que ceux qui se trouveroient de l'âge de vingt ans et au-dessous, ou de soixante-dix et au-dessus, ensemble les estropiés et les infirmes, seroient mis en liberté, et que du reste il en seroit choisi quatre cents des plus valides pour servir à perpétuité sur les galères. »

C'était juste le moment où, pour reconstituer les galères, si négligées par Mazarin, Colbert recommandait aux procureurs-généraux de ne requérir la peine de mort que pour les crimes exceptionnels et d'envoyer aux chiourmes le plus de condamnés possible,

(1) *Gazette de France* de l'année 1662, n° 88.
(2) *Mémoires,* édition Lalanne, t. II, p. 129.
(3) Archives de la marine, *Recueil de diverses lettres,* fol. 31.

pourvu qu'ils fussent forts et valides. L'arrêt, dressé à Paris, fut aussitôt transformé en jugement. Un des chefs de l'insurrection roué vif sur une place de Boulogne, plusieurs autres pendus à Samer, Marquise et dans quelques villages voisins, servirent d'exemple. Quant aux quatre cents qu'on avait décidé, avant jugement, d'envoyer aux galères, on a, par un agent de Colbert, des détails sur leur état. Arrivé à Montreuil-sur-Mer le 31 juillet pour prendre la conduite de la chaîne, il les avait trouvés à peu près nus, malades, décimés par les fièvres; il espérait pourtant qu'ils se porteraient mieux *quand ils auroient pris l'air.* Un autre agent mandait le 6 août à Colbert que les quatre cents forçats de Montreuil étaient bien misérables. « Il faut, ajoutait-il, faire un peu de dépense extraordinaire afin de les remettre, car ce sont de bons hommes qui pourront servir, s'ils sont bien ménagés et secourus. Si l'on peut les conduire comme il faut, ce sera un grand renfort pour les galères de sa majesté (1). » Les préparatifs de la chaîne terminés, elle se mit en marche, escortée par de forts détachemens. La précaution n'était pas superflue, surtout en traversant la province, car on redoutait un enlèvement, et le ministre Le Tellier écrivait (19 août) qu'on avait offert au conducteur jusqu'à 200 pistoles pour substituer des faux-sauniers à quelques-uns des condamnés. On devine, et les lettres de l'intendant de marine de Toulon le disent assez, l'état pitoyable dans lequel la chaîne y arriva. Ce n'est pas tout. La ville de Boulogne n'avait, disaient ses habitans, pris aucune part au mouvement. La cour, convaincue du contraire, voulut punir ceux qui avaient laissé faire, peut-être même excité les mécontens. On croyait la répression satisfaite quand le maréchal d'Aumont, gouverneur de la province, reçut huit lettres de cachet en blanc, « avec l'ordre, dit une relation contemporaine, de les délivrer à autant de principaux bourgeois de la ville qu'il connoîtroit avoir trempé dans cette affaire par leurs conseils ou autrement. » Le maréchal eut beau protester, il dut s'exécuter et exiler à Troyes « huit honnêtes bourgeois, réellement innocens (ce sont ses expressions), faute d'en pouvoir trouver de coupables : » tristes représailles, qui provoquèrent immédiatement une réunion des trois états à l'hôtel de ville. On y décida l'envoi d'une nouvelle députation au roi pour réclamer le rétablissement des priviléges du pays, la suppression des 40,000 livres pour les quartiers d'hiver, une amnistie générale, le pardon des galériens et le rappel des huit exilés. C'était beaucoup demander. L'évêque de Boulogne, qui intervint, obtint seulement que ces derniers seraient autorisés à ren-

(1) Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. II, p. 897.

trer dans leurs foyers, et que la province conserverait ses priviléges. C'est à quoi elle tenait le plus. Quant à la contribution de 40,000 livres, elle fut maintenue, et les états du Boulonnais en réclamaient encore la suppression en 1789.

Une insurrection redoutable, qui eut lieu deux ans après dans les landes de Gascogne, vint montrer de nouveau combien étaient grandes les difficultés toutes les fois que le gouvernement, dansune intention qu'on ne saurait trop louer, essayait de soumettre au niveau de l'impôt les diverses parties du territoire. Il s'agissait d'une taxe sur le sel, et le pays, qui paraissait en avoir été depuis longtemps affranchi, ne s'y résigna qu'à la longue et en frémissant. A peine les agens chargés de la perception eurent-ils ouvert leurs bureaux (mai 1664) que les mécontentemens éclatèrent au bourg d'Hagetmau. Un moment calmée par la retraite des gabeleurs, la sédition recommença peu après, et plusieurs assassinats furent commis. Quand le directeur de la ferme arriva, suivi de gardes et de deux compagnies de dragons, il trouva toute la lande soulevée, les villages barricadés. « On prétend, écrivit l'intendant à Colbert, qu'il y a des gentilshommes du complot, et que trente ou quarante paroisses voisines fournissent des gens. » Toujours, on le voit, la noblesse est mise en cause par les agens du gouvernement et soupçonnée de complicité. Vers le milieu du mois d'août, deux des rebelles d'Hagetmau furent pendus; deux autres avaient été condamnés aux galères, sans compter une foule de manans et quelques gentilshommes roués et décapités en effigie. L'intendant demandait pourtant, car le pays bouillonnait encore, que les dragons ne s'éloignassent pas de Saint-Sever et de Tartas. Dans ces circonstances, il suffisait d'un chef énergique pour faire beaucoup de mal et rallumer l'incendie à peine éteint; il se trouva. Audijos, un ancien cavalier du régiment de Créqui, condamné par contumace à être roué, parcourut les villages, excita les paysans, campa la nuit au milieu des landes, échappant à toutes les poursuites. « Il a assassiné le curé de Costure, mandait l'intendant, à cause qu'il avoit publié une ordonnance qui défendoit de lui donner retraite. On fait ce qu'on peut pour l'attraper, mais on n'a pu encore en venir à bout, parce que ce pays-là est fort fâcheux et couvert... Outre cela, les habitans et gentilshommes lui prêtent la main par connivence ou par crainte... » Audacieux et infatigable, connaissant à fond le pays, Audijos se multipliait et voyait chaque jour s'accroître le nombre de ses compagnons. Par intervalles, quelques révoltés étaient pris et pendus; mais le meneur était insaisissable. Loin de perdre du terrain pendant l'hiver, il avait vu sa bande grossir. Outre de nombreux villages, la fertile Chalosse, Dax, Mont-de-Marsan, Tartas,

Grenade, tenaient pour lui, et il comptait des complices jusque dans les Pyrénées, à Orthez. Bayonne même se révolta, et il fallut y envoyer des forces. Il y avait dans le pays une source d'eau salée; l'intendant proposa de la détruire pour ôter ainsi tout espoir aux populations de ne plus payer l'impôt du sel. Dans la prévision que l'Espagne pourrait un jour ou l'autre servir de refuge à Audijos, on supplia, mais en vain, sa majesté catholique de donner des ordres pour le faire arrêter. Au mois d'avril 1665, le champ de la rébellion s'étendit encore. Dans son inquiétude, l'intendant demanda l'autorisation d'envoyer aux galères par la première chaîne, *sans aucune forme ni figure de procès*, ceux qui seraient pris avec un fusil. Cependant Audijos battait toujours la campagne. Une fois il avait failli être pris. Cerné dans une maison en plaine, il s'échappa au milieu de la nuit avec dix des siens en faisant une trouée dans la compagnie qui l'assiégeait. Un de ses camarades fut tué; trois autres faits prisonniers et pendus témoignaient de l'acharnement de la lutte. Des lettres interceptées sur ces entrefaites attestèrent la sympathie que les rebelles trouvaient dans les provinces voisines, notamment en Guienne. De Paris même, on les encourageait à persister. Serré de trop près, Audijos passait en Espagne, y bravait les dragons, et reparaissait sur un autre point. Une tentative d'enlèvement sur le territoire espagnol ayant échoué, l'intendant prétendit que les Espagnols auraient bien tort de se plaindre, *car nous n'avions fait que paroître sur la frontière*; il les trouvait cent fois plus blâmables de donner asile au rebelle. Las de voir ses efforts infructueux, il s'était décidé à offrir 12,000 livres à celui qui livrerait Audijos; on lui demandait 12,000 écus, et on ne le livra pas. Au mois de septembre 1665, ce même bourg d'Hagetmau, où la sédition avait commencé, vit pendre cinq nouveaux complices du chef de bande. Peu à peu cependant tous ces exemples de sévérité avaient fini par porter conseil, et, la lassitude s'en mêlant, le calme était à peu près revenu dans le pays. Vers la fin de l'année, les bureaux établis sur tous les points fonctionnaient sans difficulté, les amendes prononcées contre les paroisses, longtemps récalcitrantes, rentraient dans les caisses; presque tous les compagnons d'Audijos s'étaient rendus et avaient été graciés, à l'exception des inculpés de meurtres. Le gouvernement était enfin maître du terrain. Malgré tout, Audijos ne quittait pas le pays, et la terreur de son nom était telle qu'il fallait pour lui seul maintenir des garnisons dans la plupart des paroisses. « Quelques gens m'ont dit, écrivait l'intendant à Colbert (23 décembre), qu'il vouloit quitter sa vie et demandoit grâce; je leur ai fait répondre que le seul moyen seroit de se remettre à la miséricorde du roi. Je n'ai point de réponse; mais s'il acceptoit ce parti, ce que j'ai de la peine à croire, *l'on en feroit ce*

qu'on voudroit. » Six mois après, le même intendant proposait, à l'occasion de nouvelles inquiétudes causées par Audijos, de *se tirer cette épine du pied* en lui donnant une abolition et *quelque emploi hors du royaume.* La correspondance officielle ne dit pas si ce conseil fut suivi, et l'on ignore même ce que devint Audijos. Quoi qu'il en soit, la gabelle était désormais établie dans les Landes, mais on vient de voir après quelles luttes et quels compromis (1).

Des troubles non moins sérieux, occasionnés par une augmentation des droits d'aides, agitèrent vers la même époque une autre partie du territoire, le Berri. On avait imaginé de taxer les vins le tiers de leur valeur. Poussées à bout, les populations s'émurent. Des exécutions capitales, des condamnations aux galères (Dieu sait si l'on s'en faisait faute!) signalèrent ces tristes épisodes au sujet desquels un maître des requêtes en mission écrivait de Bourges à Colbert le 18 juin 1664 : « Il règne en ce pays une misère bien plus grande que celle des autres provinces. La mortalité de leurs bestiaux, le peu de commerce de ceux qui restent et la stérilité des dernières années doivent entrer en considération pour ne pas accabler le peu de vin qui reste. Bref, le menu peuple est à l'aumône. » Telle était donc la situation du royaume, même avant les grandes guerres contre l'Europe coalisée. Si pendant son ministère Colbert parvint à augmenter de trente millions les revenus de l'état, ce ne fut pas du moins sans soulever bien des plaintes légitimes. Une insurrection qui éclata dans le Roussillon en 1668 a laissé quelques traces dans sa correspondance. Il s'agissait encore de la gabelle, dont le Valespir était parvenu à s'exonérer, et qu'on voulut y rétablir. De nombreux villages se révoltèrent, et des soldats indigènes, les miquelets, prenant parti pour la population, firent aux commis une guerre qui dura deux ans. Quelques membres du conseil de Roussillon avaient tenté de se rendre sur les points soulevés pour y rétablir l'ordre. Attaqués en route par les miquelets, ils leur échappèrent à grand'peine, et plusieurs hommes de leur escorte furent tués. On regrette de voir l'illustre auteur du canal de Languedoc, qui était aussi fermier des gabelles de la contrée, conseiller à Colbert de faire incendier les villages qui auraient donné asile aux miquelets. Heureusement Riquet n'avait pas affaire à Louvois et ne fut pas écouté. Il y eut pourtant des exécutions, et le 5 juillet 1670 le ministre, écrivant à Riquet, exprimait l'espoir que « ces exemples, joints à ceux qui se feroient des autres coupables, les contiendroient dorénavant dans le devoir (2). » Outre le Valespir, plusieurs localités environnantes, Arles-sur-Tech, Con-

(1) Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 68 et suiv.
(2) Archives du canal du Midi, ACC, n° 5.

flans, Prades, Villeneuve, s'étaient aussi déclarées contre la gabelle. Le conseil de Roussillon intervint avec douceur, apaisa les haines, fit comprendre l'inutilité de la lutte. Tout en fortifiant les garnisons, on prit des arrangemens avec les communes, et les miquelets obtinrent grâce entière. Moins grave sans doute que celle des Landes, la révolte, qui coïncidait avec quelques troubles dans le Vivarais, fut des plus sérieuses. Ici encore le gouvernement, bien inspiré, finit par se montrer indulgent. Quant aux populations, désarmées, vaincues, elles subirent désormais le joug commun.

II.

Plusieurs années se passèrent pendant lesquelles le calme dont jouissait Paris semble s'être étendu aux provinces, ou, si quelques mouvemens s'y produisirent, ils eurent peu d'importance. Il faut arriver à l'année 1675 pour rencontrer les deux insurrections les plus formidables du règne. La guerre de Hollande, commencée avec tant d'éclat, mais que les incroyables exigences du secrétaire d'état de la guerre prolongèrent plus de six ans, avait fini par imposer de dures nécessités au contrôleur-général. Il avait eu le tort de la désirer et d'y contribuer, dans l'espoir de ruiner l'industrieuse république et de voir la France s'approprier son commerce d'Europe et des Indes. Quels ne durent pas être ses regrets quand il la vit s'éterniser et qu'il lui fallut écraser de nouveaux impôts des provinces appauvries où, faute d'hommes et d'argent, tout travail s'était pour ainsi dire arrêté! C'est le temps des créations d'offices inutiles entravant le commerce et renchérissant les denrées, des emprunts onéreux, de l'établissement du papier timbré et du droit de marque sur la vaisselle d'étain, de l'augmentation des gabelles et des taxes sur le tabac et les corporations d'ouvriers. Pour l'entretien d'une armée de trois cent mille hommes, la plus considérable que la royauté eût encore mise sur pied, Colbert avait dû se résigner aux mesures qu'il désapprouvait le plus. Partout *ces affaires extraordinaires*, c'est ainsi qu'on les nommait, occasionnèrent des murmures, par malheur trop fondés; mais nulle part l'émotion ne fut aussi vive qu'en Guienne, et surtout en Bretagne.

Les premiers troubles éclatèrent à Bordeaux, où l'autorité, prise à l'improviste, se vit obligée de rendre des prisonniers et d'accorder une amnistie générale, à laquelle succédèrent bientôt de nouveaux désordres. Des correspondances nombreuses permettent de suivre les phases de cette révolte, qui rappelait celle de 1548, provoquée également par l'augmentation d'un impôt, celui du sel, et

où le connétable de Montmorency, chargé de la répression, s'était montré terrible (1). Vers la fin de mars 1675, à l'occasion de quelques nouveaux édits sur le tabac, le papier timbré et la marque de la vaisselle, la populace du quartier Saint-Michel pilla les boutiques de plusieurs potiers d'étain, auxquels elle ne pardonnait pas d'avoir laissé marquer leur marchandise. On sonna le beffroi, et des bandes furieuses parcoururent les rues, criant : « Vive le roi sans gabelles! » et assommant ceux qui refusaient de crier. Le subdélégué de l'intendant, qu'elles rencontrèrent, leur ayant tenu tête, elles l'assassinèrent, mirent son corps dans un carrosse, et le brûlèrent. Un conseiller au parlement essaya de leur faire des remontrances; il fut tué à la porte de sa maison, sous les yeux de sa femme, qui courut elle-même les plus grands dangers. Maîtres de Bordeaux sur tous les points, les rebelles n'écoutèrent plus rien. On leur avait fait quelques prisonniers, déposés au Château-Trompette : ils en exigèrent la restitution, menaçant, si leur demande était repoussée, de mettre le feu aux quatre coins de la ville; ils exigèrent également une amnistie générale, absolue. Il fallut enfin, car ils auraient pu massacrer la plupart des fonctionnaires, réfugiés avec leurs femmes à la citadelle, leur promettre l'abolition de tous les droits contre lesquels ils s'étaient soulevés.

Jamais, depuis la fronde, le gouvernement n'avait subi pareil échec. Le 24 avril 1675, l'intendant de Séve fit connaître à Colbert les motifs de son inaction et les ménagemens qu'il était, bien malgré lui, tenu de garder. Il l'informait que les artisans de Bordeaux, assez calmes la semaine précédente, paraissaient s'agiter. Recherches faites, et après avoir conféré avec quelques chefs, il s'était assuré que les procureurs, les huissiers et les notaires travaillaient à entretenir le feu. On avait cependant insinué au peuple que, s'il voulait s'assurer l'exemption des droits qui se levaient sur le blé, sur le lard et sur les agneaux, ainsi que la suppression de ceux sur le tabac et l'étain, il n'avait qu'à demander le rétablissement du papier timbré, du contrôle et des greffes des arbitrages, qui ne le touchaient en rien. Les syndics des corps de métiers, qui avaient pris la plus grande part aux désordres, étaient bien disposés, et ils comptaient sur les artisans; mais en une nuit tout était changé, et les notaires, procureurs et huissiers avaient décidé la populace à ne souffrir aucun changement à l'arrêt du parlement qui avait apaisé la sédition. « Ce que je trouve de plus fâcheux, ajoutait

(1) Il entra dans la ville par une brèche, à la tête d'un corps de dix mille hommes, la désarma, et fit exécuter plus de cent personnes, au nombre desquelles figuraient les principaux magistrats et bourgeois de la cité. Heureusement Henri II finit par intervenir et arrêta le farouche connétable dans ses exécutions.

l'intendant, est que la bourgeoisie n'est guère mieux intentionnée que le peuple. Les marchands qui trafiquent du tabac, et qui, en outre de la cessation de leur commerce, se voyoient chargés de beaucoup de marchandises de cette nature que les fermiers refusoient d'acheter, et qu'il ne leur étoit pas permis de vendre aux particuliers, sont bien aises que le bruit continue, pour continuer avec liberté le débit de leur tabac. Les autres négocians s'étoient laissé persuader que du tabac on vouloit passer aux autres marchandises. Les étrangers habitués ici fomentent de leur côté le désordre, et je ne crois pas vous devoir taire qu'il s'est tenu des discours très insolens sur l'ancienne domination des Anglois, et si le roi d'Angleterre vouloit profiter de ces dispositions et faire une descente en Guienne, où le parti des religionnaires est très fort, il donneroit dans la conjoncture présente beaucoup de peine. Jusqu'ici, monsieur, le parlement a fait en corps, et chaque officier en particulier, tout ce qu'on pouvoit souhaiter du zèle de cette compagnie; mais vous connoissez l'inconstance des Bordelois. » D'après l'intendant, Périgueux, Bergerac et d'autres villes du Périgord demandaient les mêmes exemptions que Bordeaux; il terminait en disant que la nouvelle du mouvement qui venait d'éclater à Rennes avait produit dans Bordeaux « un très méchant effet. »

Ainsi, malgré les conseils de la prudence, l'agitation, loin de se calmer, gagnait du terrain, et de proche en proche passait aux provinces limitrophes. Le 27 avril, l'intendant écrivait à Colbert : « A Pau, on tire des coups de fusil aux environs de la maison où le bureau de papier timbré est établi. » Quelque temps après, le 10 juin, le bureau du papier timbré de Monségur fut brûlé par le peuple, et une insurrection éclata pour le même objet à La Réole; mais elle fut vigoureusement réprimée, et l'on y fit onze prisonniers. Revenue de sa première stupeur, l'autorité s'était raffermie, et l'heure des représailles avait sonné. Elles furent terribles. Un crocheteur et un porteur de chaises avaient été saisis dans les rues de Bordeaux, où ils excitaient du désordre. Ils furent condamnés aux galères au grand étonnement de la population, qui n'avait pas pris leurs actes au sérieux, et le premier président écrivit à Colbert : « Il y avoit bien de quoi faire moins, mais non de quoi faire plus... » Pendant que l'affaire de La Réole suivait son cours, l'intendant reçut d'un Bordelais du quartier Saint-Michel une lettre anonyme où on l'invitait, s'il ne voulait s'en repentir, « à ne point fâcher le pauvre peuple de La Réole, et à ne pas le traiter comme les misérables catholiques de Bergerac, pour de l'argent et pour favoriser les huguenots. » — « Si vous êtes sage, ajoutait-on, ménagez bien les intérêts du roi par quelque autre voie plus honnête que celle

des partisans, et pour l'amour de Dieu, de vous et de nous, vivons et mourons en paix. »

Le quartier Saint-Michel sut bientôt à quoi s'en tenir sur les dispositions de l'intendant. Malgré le désir de repos que semblait indiquer la lettre anonyme, de nouveaux troubles accueillirent le rétablissement du papier timbré; mais depuis le mois de mars la cour avait pris ses précautions. On tira sur les mutins, et quelques hommes furent tués. C'était désormais au quartier Saint-Michel à demander grâce, et c'est ce qu'il fit, le curé en tête. L'autorité répondit par des arrestations et des supplices. Le 21 août, le maréchal d'Albret mandait à Colbert : « Hier on commença d'en pendre deux dans la place Saint-Michel, et aujourd'hui on continuera, ainsi que le reste de la semaine, de donner au public tous ces exemples de sévérité. » Néanmoins l'intendant écrivait le lendemain que la crainte de la potence n'avait pas déraciné l'esprit de révolte, et que la plupart des bourgeois n'étaient guère mieux disposés. En effet, neuf jours plus tard (tant l'exaspération était grande), un nouveau soulèvement éclatait aux portes de Bordeaux, à La Bastide, où l'un des meneurs fut fait prisonnier, condamné à la roue et exécuté. Grâce à ces exemples multipliés, le calme revint peu à peu. A partir du mois de septembre 1675, la correspondance de Colbert ne mentionne plus de révolte en Guienne. Successivement rétablis, les droits dont le parlement de Bordeaux avait précédemment exempté la ville furent dès lors perçus sans opposition (1). Là encore une province nouvelle était conquise à l'unité de l'impôt; mais on vient de voir à quel prix.

Au moment même où l'intendant de Bordeaux déplorait le contre-coup des événemens de Rennes, le gouverneur de la Bretagne (c'était alors le duc de Chaulnes) écrivait de Paris à Colbert que, malgré le soulèvement de la Guienne, tout était encore tranquille dans sa province, mais que les nouveaux édits et surtout la manière dont ils étaient exécutés indisposaient les populations. La plupart des villes, maintenues jusqu'alors à force de promesses, le pressaient, ajoutait-il, d'appuyer leurs doléances et de faire cause commune avec le premier président. Quant à lui, craignant qu'il ne fût bientôt plus possible de contenir le peuple, il était d'avis d'ordonner secrètement aux fermiers de suspendre les édits.

La province de Bretagne se trouvait, il faut l'avouer, vis-à-vis du pouvoir royal, surtout en matière d'impôt, dans des conditions particulières. Lors de sa réunion à la France, nulle contribution ne pouvait y être établie sans le consentement des états. François Ier

(1) Bibliothèque impériale, Mss., lettres adressées à Colbert.

avait reconnu ses priviléges, et depuis on les avait à peu près respectés. Or les états de Bretagne s'étaient imposé, dans la session de 1673, les plus lourds sacrifices, précisément pour être délivrés des impôts sur le papier timbré et le tabac. « On a révoqué tous les édits qui nous étrangloient, écrivit à ce sujet Mme de Sévigné; mais savez-vous ce que nous donnons au roi pour témoigner notre reconnaissance? 2,600,000 livres, et autant de don gratuit. C'est justement 5,200,000 livres. Que dites-vous de la petite somme? Vous pouvez juger par là de la grâce qu'on nous a faite de nous ôter les édits. » En réalité, l'imposition était plus que doublée. Le duc de Chaulnes avait dit de son côté que la seule crainte de l'exécution des édits jetait la province dans la dernière confusion, et que l'effet produirait inévitablement de très grands désordres. Annonçant un jour à Colbert que les états venaient, malgré l'augmentation de 3 millions, de faire chanter un *Te Deum*, il attribuait la satisfaction présente à la révocation des édits. « Vous n'en serez pas surpris, ajoutait-il, quand vous saurez avec combien de violences on les exécutoit. »

Lorsqu'à dix-huit mois de là ces impôts exécrés et rachetés si cher durent être rétablis, avec aggravation de la marque sur la vaisselle d'étain, ce fut dans la province une indignation générale, que la sédition, un moment victorieuse à Bordeaux, ne fit qu'accroître. On a vu que le duc de Chaulnes écrivait de Paris à Colbert (19 avril 1675) que rien ne remuait encore, mais que les têtes commençaient à s'échauffer. Il ignorait que, la veille même, à Rennes, un rassemblement considérable s'était porté chez le premier président, qui avait promis son intervention auprès du roi pour obtenir l'abolition des édits. Prenant cette promesse au sérieux, la foule envahit les bureaux de tabac et du timbre, les dévasta de fond en comble, lacéra les registres, au cri de « vive le roi sans édits! » Cinq séditieux furent tués ou mortellement blessés par les buralistes; mais l'effervescence de la multitude n'en fut pas calmée, et d'autres bureaux furent encore saccagés. Vers le soir, ivre, hors d'elle-même, elle parla de mettre le feu à la ville pour piller, au milieu de la confusion qui s'ensuivrait, les maisons des riches et de quelques gens d'affaires.

Surprise un moment, l'autorité se mit bientôt en mesure de résister. En l'absence de son père, gouverneur de Rennes, le marquis de Coëtlogon fit appel à la noblesse et aux *cinquantaines de quartier*, sorte de milice bourgeoise. Sur son ordre, on ferma les portes, on chargea les rebelles, qui lâchèrent pied en laissant une trentaine des leurs sur le carreau. En rendant compte de ces événemens à la cour, le marquis de Coëtlogon essaya de dégager la

ville de Rennes : il attribua les troubles à des gens sans aveu, à des misérables pour la plupart étrangers au pays, et à la canaille des faubourgs. Une seconde alerte, moins vive, eut lieu huit jours après; le bruit s'étant répandu que les commis du papier timbré professaient la religion réformée, la populace se donna rendez-vous à un temple des faubourgs et y mit le feu. Quand le gouverneur de la ville accourut avec la noblesse et les bourgeois, le temple était détruit. Cependant, loin de s'améliorer, la situation générale s'aggravait de jour en jour, et l'on redoutait de grands malheurs. Rappelé à Rennes, le duc de Chaulnes y fit son entrée officielle le 2 mai. Le lendemain, il apprenait que des troubles sérieux avaient éclaté à la fois sur divers points. A Nantes surtout, le désordre avait eu une gravité particulière. Une femme du peuple ayant été emprisonnée, les révoltés s'emparèrent de l'évêque, intervenu pour les calmer, et menacèrent de le mettre à mort si on ne leur rendait la femme arrêtée. L'auraient-ils osé? Pour éviter ce malheur, le gouverneur de la ville céda et fut vivement blâmé. Quelques jours après, M. de Lavardin, escorté de troupes envoyées à la hâte, venait le remplacer. De son côté, le duc de Chaulnes eut l'ordre de faire décréter en plein parlement la levée des nouveaux impôts; mais, abandonné par la noblesse et par la bourgeoisie, il put voir que le parlement lui-même ne le suivrait qu'à contre-cœur. Malgré les milices urbaines et la présence des troupes dans les centres de population, la révolte s'étendit à Guingamp, où trois émeutiers furent pendus, et à Châteaulin, où le lieutenant-général de la province fut repoussé par des milliers de paysans. De proche en proche, la sédition gagna les Montagnes-Noires, Carhaix, la Haute-Cornouaille, les pays de Poher et de Léon. Convaincus, d'après les bruits perfidement répandus, que, non content d'imposer le tabac et le papier timbré, le gouvernement élèverait le prix du sel et taxerait le blé, les paysans ne connurent plus de frein, chassèrent tous les agens de l'autorité et furent, trois mois durant, les maîtres absolus du pays.

A Rennes même, malgré la présence du gouverneur, le rétablissement des édits déterminait une fermentation sourde. Se faisant illusion sur l'état des esprits, voyant d'ailleurs la province partout soulevée ou agitée, le duc de Chaulnes aurait voulu la parcourir en tous sens pour y ramener l'ordre; mais le premier président d'Argouges et le marquis de Coëtlogon le suppliaient de rester. Pour les tranquilliser, il fit venir de Nantes trois compagnies composées de cent cinquante hommes, qui entrèrent dans la ville, *la mèche allumée par les deux bouts*. Un des priviléges auxquels Rennes tenait le plus était l'exemption des garnisons royales. Quand après

la bravade de leur entrée les trois compagnies voulurent prendre à l'hôtel de ville la place de la milice bourgeoise, celle-ci, bientôt renforcée par un grand nombre d'habitans, s'y opposa, et elles durent aller coucher aux hôtels de Chaulnes et de Coëtlogon. Le lendemain, les faubourgs étant venus en aide aux bourgeois, l'hôtel de Chaulnes fut de bonne heure cerné par une ardente multitude. Brave, hardi, le duc méprisait le péril. Il parut sur le seuil de son hôtel, exposé, dit Mme de Sévigné, « à une grêle de pierres et d'injures, » et, bien que couché en joue par deux cents fusils pendant que des milliers de voix criaient : *Tue! tue!* il ne recula pas. Les capitaines de la milice dissipèrent enfin la foule, et les habitans des faubourgs rentrèrent chez eux. De son côté, le duc de Chaulnes promit de rassembler le parlement à Dinan avant cinq semaines et de renvoyer à Nantes les trois compagnies, dont la présence avait failli mettre le feu aux poudres. Malgré ces concessions, l'agitation était toujours grande, et des prises d'armes eurent encore lieu. Un prisonnier fut délivré, et on menaça de nouveau d'incendier la ville pour la piller. Les écrivains bretons reprochent au duc de Chaulnes d'avoir manqué à son devoir en dissimulant au roi la situation des esprits et les causes légitimes de l'insurrection. Une disgrâce eût peut-être puni sa franchise. Était-ce une raison pour taire la vérité (1)? Ancien ambassadeur à la cour de Rome, esprit fin, délié, égoïste, le duc de Chaulnes se garda bien de tenir un langage qui l'eût peut-être compromis. Il atténua la révolte de Rennes, se contentant d'incriminer les faubourgs, qu'il était d'avis de *ruiner entièrement*. Il reconnaissait bien que le remède était *un peu violent*, mais à son sens c'était l'unique, et il n'en trouvait même pas l'exécution difficile, pourvu qu'on lui donnât quelques troupes réglées. « Peu d'infanterie suffira, ajoutait-il, avec le régiment de la Couronne... » La guerre, qui durait toujours, ne permettant pas de lui procurer cette satisfaction, il fallut patienter. En attendant, il prépara le terrain. Les *cinquantaines* continuaient à garder les portes. Il leur prouva un jour que ce service était inutile, et qu'il suffisait d'un poste à l'hôtel de ville, comme avant les troubles. « Les bons bourgeois, dit un témoin oculaire, furent touchés de la sincérité de son éloquence, de ses protestations, et ils firent sans méfiance ce qu'il demandoit. »

Des faillites considérables vinrent ajouter au malaise de la Bretagne. Le duc de Chaulnes le voyait bien, mais il ne se souciait pas de demander à la cour des adoucissemens que les nécessités de la

(1) M. de La Borderie, *la Révolte du papier timbré en 1675*. Cet écrivain, parfaitement renseigné, a pu consulter un grand nombre de documens imprimés et de journaux manuscrits.

guerre rendaient impossibles. Moins personnel et plus humain, le premier président supplia Colbert (21 juin) d'ajourner les nouveaux impôts à la réunion des états, seul remède à la situation. Originaires de la province, affectés comme tout le monde par les contributions extraordinaires, blessés du peu de cas que l'on faisait de leurs vieux priviléges, les membres du parlement étaient au fond très hostiles au duc de Chaulnes, qui ne l'ignorait pas et ne se faisait pas faute de les dénoncer. Après les troubles de Nantes et de Guingamp, il leur avait enlevé le jugement des rebelles, qui furent livrés à des commissions militaires. Ils refusèrent, quand il les en pria, d'intervenir auprès des mutins, annonçant l'intention d'envoyer des députés à la cour pour représenter la misère du pays et réclamer la suppression des édits. Le premier président lui-même était de cet avis, mais le duc de Chaulnes l'obligea d'y renoncer; il le décida même à faire rendre un arrêt qui défendait les attroupemens sous peine de mort. Quant à lui, il déclara perturbateur du repos public quiconque répandrait le bruit que le roi voulait établir la gabelle ou imposer les blés, «rien n'étant, disait-il, si contraire à ses intentions, qui étoient de maintenir la province *dans ses priviléges.* » Croyait-il donc tromper quelqu'un en passant sous silence les impôts mis, sans le concours des états, sur le tabac, le papier timbré et la vaisselle d'étain? Le piége était trop grossier, et les Bretons ne s'y laissèrent pas prendre; de nouveaux soulèvemens répondirent au langage du duc de Chaulnes. « Toute la rage, écrivit alors le duc à Colbert, est présentement contre les gentilshommes, dont ils ont reçu de mauvais traitemens. Il est certain que la noblesse a fort rudement traité les paysans; ils s'en vengent présentement... » De son côté, Mme de Sévigné, en ce moment à Paris, écrivait : « On dit qu'il y a cinq ou six cents *bonnets bleus* en Basse-Bretagne (il y avait les *bonnets rouges* sur d'autres points) qui auroient bon besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler... » La noble marquise parlera différemment quand elle verra les choses de près. Les historiens de la province nient cette exaspération des campagnes contre la noblesse. D'après eux, les agens du pouvoir ne pensaient qu'à donner le change sur la cause réelle des mécontentemens. Un *code paysan*, proclamé par quelques paroisses de la Basse-Bretagne, portait cependant qu'à l'avenir la chasse serait défendue à tous du mois de mars à la mi-septembre, que les colombiers seraient rasés, et qu'il n'y aurait plus de moulins obligatoires. Ces prescriptions n'annoncent-elles pas de profondes et légitimes rancunes contre la noblesse, et faut-il s'étonner si le peuple, une fois soulevé, s'était porté contre elle à de coupables excès? Le même code sommait les gentilshommes de retourner dans

leurs maisons de campagne au plus tôt, faute de quoi ils seraient déchus de ladite grâce, » et l'article 5 obligeait leurs filles *à choisir leurs maris de condition commune* (1). » Quoi qu'il en soit, la révolte, comme une traînée de poudre, se généralisait. Les évêchés de Léon et de Quimper, Carhaix et Landernau, le diocèse de Tréguier, les environs de Fort-Louis, d'Hennebon, de Quimperlé, étaient en armes. Outre le *code paysan*, un chant populaire, inspiré par d'amers ressentimens et gros de vengeance, exaltait toutes les têtes. C'était la *Ronde du papier timbré.*

« Quelle nouvelle en Bretagne?... Que de bruit! que de fumée! — Le cheval du roi, quoique boiteux, vient d'être ferré de neuf. — Il va porter en Basse-Bretagne le papier timbré et les scellés. — Le roi de France a six capitaines, bons gentilshommes, gens de grande noblesse; le roi de France a six capitaines pour monter sa haquenée. — Deux sont en selle, deux sur le cou, les deux autres sur le bout de la croupe. — Légère armée qu'a le roi de France! Dans notre balance, elle ne pèsera pas cent livres!

« Le premier porte le pavillon et la fleur de lis du poitron (2); — le second tient une épée rouillée qui ne fera grand mal à personne; — le troisième a des éperons de paille pour égratigner la sale bête; — le quatrième porte deux plumes, l'une sur son chapeau de capitaine et l'autre derrière l'oreille. Avec le cinquième, viennent les herbes de malheur : le papier timbré, la bourse vide, — la bourse du roi, profonde comme la mer, comme l'enfer toujours béante. — Enfin le dernier tient la queue et conduit le cheval en poste.

« Quel équipage a le roi! quelle noblesse! quelle armée! — Or, à leur première arrivée avec leur timbre en ce pays, — ils étaient couverts de haillons et maigres comme des feuilles sèches; — nez longs, grands yeux, joues pâles et décharnées; — leurs jambes étaient des bâtons de barrières, et leurs genoux des nœuds de fagots. — Mais ils ne furent pas longtemps au pays qu'ils changèrent, nos six messieurs. — Habits de velours à passementeries, bas de soie, et brodés encore! — Nos six croquans s'étaient même acheté chacun une épée à garde d'ivoire. — En bien peu de temps, dans nos cantons, ils avaient changé de manière d'être. — Face arrondie, trogne avinée, petits yeux vifs et égrillards, — ventres larges comme des tonneaux, voilà le portrait de nos six huissiers. — Pour les porter jusqu'à Rennes, on creva six chevaux de limon! — Lors de leur arrivée première

(1) L'article 6 du code était ainsi conçu : « Il est défendu, à peine d'être passé par la fourche, de donner retraite à la gabelle et à ses enfans, et de leur fournir ni à manger ni aucune commodité; mais au contraire il est enjoint de tirer sur elle comme sur un chien enragé. » (*La Révolte du papier timbré*, page 92.)

(2) M. de La Borderie voit là une allusion à Louis XIV, e il rappelle à ce sujet les vers de Boileau :

Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

avec le timbre en ce pays, — Jean le Paysan vivait aux champs, tout doucement, bien tranquille, à l'aise. — Avant qu'ils s'en retournassent chez eux, il y avait eu du trouble dans nos quartiers; — il en avait coûté à nos bourses de faire habiller de neuf nos gaillards! « Mes amis, si ce n'est pas faux ce que racontent les vieillards, — du temps de la duchesse Anne on ne nous traitait pas ainsi! »

III.

Pendant que, de tous les côtés, la Basse-Bretagne était agitée et près de s'enflammer, la ville de Rennes semblait assoupie, mais les mécontens n'attendaient qu'une occasion. Le duc de Chaulnes croyait pourtant les esprits calmes, et il était parti le 4 juillet pour apaiser les troubles de la province. Quelques missionnaires dont il s'était fait accompagner avaient d'abord été mal reçus, et ils furent même obligés de déclarer, par-devant notaire, que nul ne devait prétendre aucun droit nouveau. Ils rendirent plus tard de véritables services au gouverneur. Cependant son départ de Rennes avait été le signal de nouvelles émeutes. Le 17 juillet, à la suite d'une querelle entre les employés du papier timbré et un clerc de procureur, les bureaux furent envahis, pillés, dévastés. La milice, étant intervenue, tua l'un des séditieux, en blessa quelques autres, et se mit aux ordres du gouverneur, qui, n'ayant plus de bureau de papier timbré à protéger, l'aurait, dit-on, remerciée. Abandonnés à eux-mêmes, les faubourgs étaient devenus l'effroi des nobles et des bourgeois. « Les bons habitans, dit un contemporain, sont tellement dans la crainte des tumultuaires qu'ils n'osent sortir de leurs maisons, menacés qu'ils sont par une populace vagabonde et libertine. » Un jour cette population tua les chevaux d'un gentilhomme qui se promenait en voiture, une autre fois elle lança un chat pourri dans le carrosse de la duchesse de Chaulnes qu'elle détestait, en même temps un coup de fusil brisa l'épaule d'un de ses pages. De pareilles insultes n'étaient pas de celles qu'on oublie, mais faute de répression immédiate la révolte s'étendait. Vers le 20 juillet, les paysans saccageaient et incendiaient les environs de Fougères; des employés du tabac étaient massacrés près de Lamballe, tandis que dans l'évêché de Tréguier des bandes de *bonnets rouges* couraient les campagnes et menaçaient encore une fois Guingamp. Le dimanche 21, deux mille paysans du duché de Rohan pillèrent la maison d'un employé de Pontivy et brûlèrent son papier timbré. Dans la Cornouaille, que le duc de Chaulnes avait d'abord visitée et croyait pacifiée, le mouvement fut plus vif encore. Le propriétaire du château de Kergoët avait approuvé les nouveaux impôts; il était

de plus l'ami du gouverneur. Assailli à la fois par vingt communes, il vit son château, le plus fort de la contrée, pris d'assaut et mis à sac. Un redoublement de violences s'ensuivit. « Toute la Basse-Bretagne, dit un historien breton, était en feu. Ce n'étaient plus seulement les pays de Châteaulin, de Carhaix et les alentours de Landernau : c'était la Cornouaille entière et les deux tiers du Léon; dans l'évêché de Tréguier, les pays de Morlaix, de Lannion, de Guingamp; dans le diocèse de Vannes, ceux d'Aurai, d'Hennebon, de Pontivy, presque tout le duché de Rohan. » Naturellement gentilshommes et bourgeois s'empressèrent de quitter la campagne avec leurs meubles et effets les plus précieux pour rentrer dans les places où ils se croyaient plus en sûreté. « La plupart des villes sont encore dans leur devoir, écrivait en effet l'évêque de Saint-Malo à Colbert le 23 juillet 1675, mais il n'y en a quasi plus aucune que ces paysans ne fassent trembler. »

Tant d'audace ne pouvait rester impunie, et le simple bon sens aurait dû faire comprendre aux révoltés que la répression serait sans pitié. Les plus imprévoyans purent s'en douter en apprenant vers les premiers jours d'août que le bailli de Forbin, lieutenant-général, et le marquis de Vins, capitaine d'une compagnie de mousquetaires, se dirigeaient sur la Bretagne avec six mille hommes. Ils venaient de loin, et ils marchaient lentement, car l'ennemi (une province entière) ne pouvait leur échapper. Le 28 août, l'évêque de Saint-Malo prévint Colbert du bon effet que leur arrivée avait déjà produit. Le duc de Chaulnes, qui les attendait dans les murs de Fort-Louis, se mit à leur tête, gagna Quimper et de là le pays de Carhaix, centre et quartier-général de la révolte. On ne sait encore que vaguement les détails de la lutte qui s'engagea, mais les rebelles furent défaits à la première rencontre, et les *penderies*, comme dit Mme de Sévigné dans sa langue énergique, commencèrent. Vainement ils s'attroupaient, tombaient à genoux par bandes devant les soldats, criant *mea culpa*, « le seul mot de françois qu'ils savoient, » le duc de Chaulnes ne les ménageait pas. Carhaix et Quimper, les pays d'Hennebon et de Pontivy, les cantons du Léon et l'évêché de Tréguier virent les actes de sa justice expéditive. Après eux, Guingamp, Morlaix, Lannion, eurent leur tour. Ceux qui avaient la vie sauve étaient envoyés à Brest ou à Toulon pour le service des galères. » Les paysans ont été bien punis de leur rébellion, écrivait-on le 24 septembre de l'évêché de Tréguier; ils sont maintenant souples comme un gant; on en a pendu et roué une quantité. » Tout en semant l'effroi sur sa route, le duc de Chaulnes se dirigeait vers Rennes avec une lenteur calculée, bien faite pour donner de la crainte, et qui inspira en effet à ses habitans une véritable épou-

vante. Pour la calmer, il leur avait écrit vers le 15 août « d'être sans inquiétude, et que la marche des troupes n'avoit rien qui les regardât. » Plus d'un mois après, le 24 septembre, il leur écrivit de nouveau pour les inviter à accepter le papier timbré, espérant, s'il en était ainsi, attirer sur leur ville « les grâces que son obéissance et sa soumission aux volontés du roi lui pourroient mériter. » Il va sans dire que le papier timbré fut immédiatement rétabli. De son côté, le marquis de Coëtlogon, en remettant les dernières lettres du duc à messieurs de la ville et du parlement, leur fit espérer l'éloignement des troupes et la prompte réunion des états.

Quelle ne fut pas, après la confiance que ces paroles avaient dû inspirer, l'inquiétude des habitans de Rennes en apprenant que le duc de Chaulnes arrivait à la tête de six mille hommes! Ces mots de Mme de Sévigné, amie du duc et très liée avec la duchesse, en donnent une idée : « l'émotion est grande dans la ville de Rennes, et la haine incroyable dans toute la province pour le gouverneur. » Quelques jours après, celui-ci faisait son entrée, précédé de deux compagnies de mousquetaires, de six compagnies de gardes françaises et de gardes suisses, de six cents dragons, de plusieurs régimens d'infanterie, d'un millier d'archers de la maréchaussée, tant à pied qu'à cheval. Ils s'avançaient quatre à quatre, mèche allumée des deux bouts, la balle à la bouche, le mousquet haut, l'épée hors du fourreau. Un maître des requêtes chargé de faire le procès aux rebelles, M. de Marillac, accompagnait le duc. Exempte jusqu'alors de garnison par ses priviléges, la ville de Rennes n'avait pas de casernes; il fallut donc loger ces six mille hommes chez les habitans et lever coup sur coup des contributions forcées pour les nourrir. Protégé par cette force imposante, M. de Marillac informait contre les plus compromis. Sept d'entre eux furent roués ou pendus. On citait dans le nombre un joueur de violon convaincu d'avoir donné le signal de la troisième révolte contre le papier timbré, et dont on ne put rien tirer, sinon que les fermiers lui avaient donné vingt-cinq écus pour commencer. Il est certain que beaucoup de buralistes, s'attendant à être pillés, exagéraient leurs déclarations, et il fut constaté qu'un receveur de Nantes, dont la caisse fut mieux gardée qu'il ne le désirait, n'y avait laissé que 64,000 livres au lieu de 250,000 accusées par lui. On se souvient de la lettre du duc de Chaulnes à Colbert sur les faubourgs de Rennes qu'il avait proposé de *ruiner entièrement*. Un édit du 16 octobre 1675 décida que le plus considérable, la Rue-Haute, serait rasé. Il y avait environ quatre mille habitans; Mme de Sévigné nous apprend ce qu'ils devinrent : « on a chassé et banni toute une grande rue et défendu de les recueillir sous peine de la vie, de

sorte qu'on voit tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfans, errer en pleurs au sortir de la ville sans savoir où aller, sans avoir de nourriture ni de quoi se coucher. »

La Bretagne et la ville de Rennes en particulier n'étaient-elles pas suffisamment châtiées ? Il paraît que non, car le duc de Chaulnes, qui dans les commencemens accusait le parlement de pactiser avec la révolte, fut, malgré l'impopularité dont il était l'objet, accusé à son tour de mollesse et d'indulgence. Désireux de rester dans la province et voyant combien déjà il était exécré, il craignit de s'y rendre impossible, si la répression était prolongée, et il demanda que les six mille hommes du bailli de Forbin fussent rappelés (1). Ce ne fut pas l'opinion de la cour, qui, trouvant au contraire, sur l'avis de quelque dénonciateur zélé, que ces troupes avaient trop ménagé les habitans, les remplaça par dix mille hommes tirés pendant l'hiver de l'armée du Rhin, si connue par ses cruautés. Un maître des requêtes, M. de Pommereu, plus sévère sans doute que M. de Marillac, en prit la direction. On se représente les excès auxquels ils se portèrent. Le duc de Chaulnes au moins avait eu le soin de donner les ordres les plus rigoureux contre les soldats qui molesteraient les bourgeois, et l'un d'eux avait même été fusillé pour l'exemple. Au lieu de punir les violences, on les encouragea. Écoutons encore Mme de Sévigné. « Tout est plein de gens de guerre... Il s'en écarte qui vont chez les paysans, les volent et les dépouillent. C'est une étrange douleur en Bretagne que d'éprouver cette sorte d'affliction, à quoi ils ne sont pas accoutumés... » Puis encore, le 5 janvier 1676, « pour nos soldats, ils s'amusent à voler; ils mirent l'autre jour un petit enfant à la broche. » Et le fils de la marquise, un ancien soldat, d'ajouter : « Toutes ces troupes de Bretagne ne font que tuer et voler. » Plusieurs témoins oculaires confirment ces tristes faits. « Tous les soldats, dit l'un d'eux, ont tellement vexé les habitans qu'ils ont jeté leurs hôtes et hôtesses par les fenêtres après les avoir battus et excédés, ont violé des femmes, lié des enfans tout nus sur des broches pour les faire rôtir, rompu et brûlé les meubles, exigé grandes sommes, et commis tant de crimes qu'ils égalent Rennes à la destruction de Jérusalem. »

Heureusement la campagne allait se rouvrir sur le Rhin, et le

(1) Le duc de Chaulnes avait de bonnes raisons de vouloir rester en Bretagne malgré les déboires qu'il avait eus de la province et de la cour. L'extrait suivant de Dangeau est édifiant. — *6 novembre 1692.* « Les armateurs de Bretagne ont fait tant de prises depuis la déclaration de la guerre qu'on croit que M. de Chaulnes a eu pour sa part 8 ou 900,000 francs. Il a le dixième, ayant les droits d'amirauté attachés au gouvernement de la province. »

roi n'avait pas trop de toutes ses troupes. L'armée de Bretagne fut rappelée. Le lendemain 1er mars 1676, le parlement, exilé à Vannes, enregistrait des lettres d'amnistie. Cent soixante-quatre exceptions étaient faites à l'égard d'individus particulièrement compromis, dont quelques-uns furent plus tard appréhendés, jugés, exécutés. La ville de Rennes seule comptait cinquante-six exclus, parmi lesquels figuraient des gens de métier, un gentilhomme, un notaire et quatorze procureurs ou clercs de procureur, preuve évidente de l'influence que l'impôt du papier timbré avait eue sur les événemens. On croira sans peine que le souvenir de ces représailles laissa des traces profondes dans les esprits. Le pillage des châteaux et la crainte incessante pendant plusieurs mois de voir la populace des villes se porter à tous les excès, la province entière livrée à toutes les violences du soldat, tant de malheureux roués et pendus, le pays ruiné, frappé coup sur coup de contributions extraordinaires, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfans chassés de leurs foyers, il n'en fallait pas tant pour que la révolte du papier timbré restât profondément gravée dans tous les souvenirs. Les plus punis furent encore les habitans de Rennes à cause de l'exil prolongé du parlement. Vainement sollicitaient-ils son retour en protestant de leur fidélité; les supplications et les protestations ne suffirent pas. Il fallut que la coalition de 1687 éclatât, et que la ville ajoutât à toutes ses promesses le poids d'une contribution nouvelle de cinq cent mille livres, qui ne lui parut pas exorbitante, s'il faut en juger par la joie qu'elle éprouva en voyant enfin revenir dans ses murs (février 1690) ces robes rouges, symboles de son antique splendeur, exilées depuis quatorze ans.

Comment s'étonner de ces mouvemens de l'opinion? L'attachement passionné des pays d'état à leurs vieilles institutions avait des causes nombreuses et diverses par lesquelles s'expliquent bien des exagérations, payées depuis d'un anéantissement complet qui commence à paraître regrettable. La preuve, manifeste à tous les yeux, que les impôts y étaient moins lourds et plus équitablement répartis, les routes plus nombreuses et mieux entretenues que dans les pays d'élection, pour qui ils étaient un objet d'envie, le déplaisir évident avec lequel les ministres subissaient les assemblées provinciales, le soin de les soustraire aux grands courans d'opposition en les faisant siéger dans les moindres localités et de les renvoyer le plus tôt possible (1), voilà bien des raisons pour que les Bretons vissent revenir à Rennes au milieu de l'allégresse gé-

(1) Le ministre Pontchartrain disait naïvement, au sujet de la fin des états, que c'était « la fin de toutes agitations et de tout genre de chagrin pour un honnête homme. »

nérale le parlement qui les avait soutenus à ses dépens dans la révolte du papier timbré, et qui était pour eux, avec les états, la forme la plus expressive de leur nationalité.

D'autres désordres, presque toujours causés par les nouveaux impôts, eurent encore lieu sur divers points. A Lyon, en 1669, une femme de la Croix-Rousse avait été pendue pour s'être mise à la tête de cinq ou six cents personnes. Plus tard, à Angoulême, des mécontens avaient intimidé et fait reculer l'intendant. Irrité de sa faiblesse, Colbert lui écrivit (15 novembre 1674) qu'un dépositaire de l'autorité devait savoir risquer sa vie « dans les occasions. » Il lui enjoignit en même temps de retourner à Angoulême, d'y étouffer toute velléité d'indépendance, et de publier bien haut que le roi avait toujours près de Paris une armée de vingt mille hommes pour rappeler les peuples à l'obéissance. Avec de pareilles instructions, l'intendant, on s'en doute bien, eut bientôt raison des séditieux d'Angoulême. Au Mans, où quelques actes de désordre avaient coïncidé avec ceux de Rennes et de Nantes, six cents cavaliers et seize compagnies d'infanterie envoyés à la hâte de Paris écrasèrent la ville. Aussi l'évêque disait-il qu'elle était près de sa ruine sans avoir mérité de telles rigueurs. On se rappelle enfin la description saisissante faite par Mme de Sévigné (31 juillet 1675) de la misère de ce pauvre passementier du faubourg Saint-Marceau qui, faute d'avoir pu payer un impôt de 10 écus sur les maîtrises, avait, disait-elle, vu vendre son lit, son écuelle, et de désespoir coupé la gorge à trois de ses enfans. Une lettre de La Reynie dément, il est vrai, la nouvelle; mais le bruit qui en avait couru prouve que les taxes extraordinaires demandées aux corporations pour la continuation de la guerre de Hollande pesèrent sur la capitale comme dans les provinces.

Les révoltes de Guienne et de Bretagne avaient eu dans le royaume un tel retentissement et laissé une impression si forte, que bien des années se passèrent sans que le gouvernement eût à infliger des punitions nouvelles. Si quelques mécontentemens se produisirent, ils furent de peu d'importance ou promptement étouffés. La situation des provinces était pourtant allée en empirant, et les expédiens auxquels les contrôleurs-généraux Pontchartrain et Chamillart avaient dû recourir pour payer les dépenses de guerre, — la capitation, les nouveaux offices, l'augmentation du sel, les charges extraordinaires de toute sorte, — grevaient bien autrement les populations que les impôts, source première des grandes révoltes de 1675; mais la terreur l'emportait. Une fois encore cependant, en 1707, la certitude des plus rigoureux châtimens demeura sans effet. Cédant à une suggestion malheureuse, le gouvernement

aux abois avait eu le tort de mettre des taxes sur les mariages, les baptêmes et les enterremens. Il faut voir dans Saint-Simon et dans l'impassible Dangeau quels résultats produisirent ces impositions immorales. Elles eurent pour premier effet de décider les pauvres gens des villes et des campagnes à se passer de mariage et à baptiser eux-mêmes leurs enfans. Ce n'était pas le compte des traitans, qui réclamèrent contre ces réfractaires d'un nouveau genre. « Du cri public et des murmures, dit Saint-Simon, on passa à la sédition dans quelques lieux. On alla si loin à Cahors, qu'à peine deux bataillons qui y étoient purent empêcher les paysans armés de s'emparer de la ville, et qu'il y fallut envoyer des troupes destinées pour l'Espagne. » Même émotion dans le Quercy, où l'on eut grand'peine à dissiper les paysans armés et attroupés. « En Périgord, ajoute Saint-Simon, ils se soulevèrent tous, pillèrent les bureaux, se rendirent maîtres d'une petite ville et de quelques châteaux, et forcèrent quelques gentilshommes de se mettre à leur tête... » Les rebelles consentaient d'ailleurs à payer les tailles et la capitation, la dîme aux curés, la redevance aux seigneurs. Quant aux impôts sur les mariages, baptêmes et enterremens, ils ne voulaient pas en entendre parler. Avaient-ils tort?

Il y a des limites que le pouvoir le plus despotique ne saurait dépasser. On en était arrivé là; aussi les malencontreux édits durent-ils être retirés. Un autre contrôleur-général vint, Desmaretz, qui, au lieu de tendre encore la corde de l'impôt, demanda davantage au crédit. La misère était devenue telle, surtout à la fin de l'hiver et de l'affreuse disette de 1709, que les peuples n'avaient plus la force de se révolter. Ils souffraient sans bruit et mouraient décimés avant l'heure. Heureusement la guerre cessa, grâce à Villars. Les paysans valides n'allèrent plus aux armées, et les récoltes se rétablirent, quoique lentement. Des émeutes occasionnées par la cherté du blé eurent encore lieu de 1713 à 1715 en Normandie et dans le midi. A Caen, le peuple s'attaqua aux fabricans d'amidon et de poudre à poudrer, dont il dévasta les ateliers. Là comme à Toulouse, l'autorité fit en sorte de n'avoir pas à sévir. Il n'est pas jusqu'aux troupes qui dans ces circonstances ne donnassent l'exemple de la rébellion. Le ministre de la guerre avait traité avec un munitionnaire pour la fourniture du pain; les soldats, qui le payaient plus cher qu'au marché, le refusèrent, et obtinrent gain de cause. A Lyon enfin, c'est encore Saint-Simon et Dangeau qui le constatent, un droit nouveau sur la viande provoqua en 1714 une révolte considérable. Il fallut mettre en mouvement sept régimens de dragons, deux régimens de cavalerie et quatre bataillons d'infanterie; puis, par un compromis au moins étrange, en même temps que les com-

mis des traitans étaient punis, on maintint le droit qu'ils avaient été autorisés à percevoir.

Ce fut la dernière explosion populaire causée par les impôts sous le règne de Louis XIV. Peu à peu les greniers s'étaient remplis, et l'industrie avait été exonérée des charges de la guerre. La consommation reprenait avec la confiance. Un nouveau règne se montrait d'ailleurs à l'horizon avec les illusions ordinaires, et les populations laborieuses, si longtemps foulées et opprimées, commençaient à respirer. On vient de voir quelle avait été leur misère. Peu après la bataille de Lens, l'avocat-général Talon disait déjà devant Louis XIV, à l'occasion de nouveaux impôts que le parlement refusait d'approuver : « Il y a des provinces entières où l'on ne se nourrit que d'un peu de pain d'avoine et de son. Les victoires ne diminuent rien de la misère des peuples... Toutes les provinces sont appauvries et épuisées... » Plus tard, les victoires se succèdent, et la misère augmente encore. Nous n'avons pas cité, entre autres témoignages irrécusables, celui du lieutenant-général de Lesdiguières écrivant en 1675 que dans le Dauphiné les paysans n'avaient d'autre nourriture que l'herbe des prés et l'écorce des arbres. Nous n'avons pas invoqué non plus les passages célèbres de La Bruyère et de Vauban, car à quoi bon rembrunir un tableau déjà si sombre et suffisamment connu aujourd'hui dans son ensemble? La seule remarque à faire en terminant, c'est ce contraste de gloire publique et de calamités privées, de grands événemens, de villes conquises, d'agrandissement du territoire, de palais de marbre, de chefs-d'œuvre de toute sorte enfin s'épanouissant comme par enchantement à la voix d'un homme, tandis qu'au-dessous de lui d'autres hommes, mais ceux-là par millions, concourent sans gloire et sans profit, par leurs sueurs, leurs souffrances et leur mort, au but poursuivi par un seul. Ce but, je me hâte de le reconnaître, était patriotique, et la France moderne aurait mauvaise grâce à le contester; mais qui donc fixera la mesure des sacrifices que le présent doit à l'avenir? Ce qui est certain, c'est qu'on ne comprendrait plus, dans l'état actuel des choses et des esprits, un progrès, si grand qu'il fût, conquis au prix de la détresse générale, d'impôts écrasans et ruineux, des larmes et du sang de plusieurs générations.

PIERRE CLÉMENT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1865.

Le fait politique important du moment, nous ne nous lasserons point de le répéter, c'est le réveil de l'esprit de spontanéité et d'initiative au sein du pays. Voilà le curieux travail que révèlent les élections significatives, celles qui se produisent dans les milieux vraiment actifs et vivans. Les seconds tours de scrutin pour les élections municipales ont confirmé nos appréciations sur les tendances de l'opinion. Ces seconds tours ont été favorables à l'union libérale, c'est-à-dire au mouvement d'opinion qui veut sincèrement rétablir, comme on l'a dit, la pyramide sur sa base, en d'autres termes faire partir du corps électoral l'inspiration et les directions qui doivent conduire le pouvoir politique et administratif. Ce qui surprend au premier aspect, c'est que ce réveil de l'esprit public ait pu se produire en l'absence de ces libertés politiques que M. Thiers a si heureusement appelées les libertés nécessaires, sous un régime de restrictions qui annulent le droit de réunion, et qui enlèvent à la presse la première vertu de la fonction qu'elle est appelée à exercer dans les sociétés modernes, qui est de fournir aux citoyens un moyen facile et rapide de concert et d'action commune. Il s'est fait là, tandis que peu de gens y songeaient ou le prévoyaient, une sorte de travail instinctif, sourd, latent. Ainsi commence le progrès d'une réaction inévitable et irrésistible. C'est de cette façon qu'agissent les lois de la nature, inflexibles et silencieuses, sans avoir besoin d'aide et sans céder aux obstacles. Qu'on en prenne donc son parti : s'il y a eu excès dans les priviléges et les prérogatives que le pouvoir s'est donnés en France depuis quatorze ans, le pays commence à ressentir cet excès; l'opinion publique, manifestée par les élections, semble dire que le tour de la liberté est enfin venu, et que ce n'est plus maintenant au pouvoir de faire des conquêtes.

Ce qui nous plaît dans cette évolution libérale, c'est qu'elle n'a rien d'orageux, rien d'inquiétant, et que, pour parler trivialement, elle com-

mence par le bon bout. Nous y pouvons entrer avec cette calme et sereine ardeur que donnent au savant, dans l'étude de la nature, la certitude de l'expérience et l'enthousiasme de l'inconnu, exprimés ici naguère en si beaux termes par M. Claude Bernard. Les institutions dans lesquelles se meut un peuple sont un laboratoire où se poursuit, à travers cette série d'expérimentations qui forme l'histoire, le progrès continu de la science politique et sociale. S'il est un fait démontré par l'expérience, au-dessus de toute contestation, c'est qu'en France les institutions donnent au pouvoir une prépondérance excessive dans le gouvernement et dans l'administration, et que la spontanéité nationale et le libre et original développement des individus sont trop comprimés par l'appareil gouvernemental. Tous les esprits élevés et désintéressés qui se sont appliqués à la politique depuis soixante ans, tous ceux qu'on peut appeler nos philosophes politiques, ont vu, décrit, dénoncé le mal et le péril. Sous la restauration, Royer-Collard montrait dans son grand et fier langage les libertés de la charte étouffées par la grande machine du despotisme qu'il appelait la centralité, et que nous nommons la centralisation. Au lendemain de 1852, notre Tocqueville nous replaçait en face de notre histoire, et nous faisait voir dans la centralisation révolutionnaire et impérialiste la résurrection ou plutôt la continuation rétrograde du despotisme de l'ancien régime. Mais en politique il ne suffit point que le faux et le vrai soient découverts par les grands esprits; il faut que l'erreur soit comprise, que la vérité soit reconnue et voulue par les masses. Ce qui se passe dans les manifestations électorales de la France depuis deux ans est de nature à nous donner l'espoir qu'à cet égard l'esprit public prendra le bon chemin. On se met en train de réagir contre la tutelle abusive du pouvoir, et la réaction commence d'une façon toute pratique, aux premiers degrés de la vie publique. Les grandes villes protestent contre l'intervention impérieuse des préfets dans l'élection des députés; les communes importantes veulent prendre plus d'influence dans l'administration de leurs affaires : elles disent clairement qu'elles veulent avoir à leur tête des maires appelés par le suffrage de leurs concitoyens, et non plus exclusivement élevés et choisis par l'autorité d'en haut. C'est donc par la vie municipale que la vie publique semble vouloir renaître : tendance excellente, et qui rend singulièrement encourageans les symptômes qui se manifestent à la surface du pays.

Ce serait pourtant se montrer inattentif que d'attribuer exclusivement à un mouvement latent, confus, qui s'ignorerait lui-même, l'état des esprits sur lequel nous insistons. Le grand intérêt de la décentralisation est l'objet actuel des préoccupations réfléchies des hommes politiques qui revendiquent pour la France le droit, l'honneur et la sécurité de se gouverner elle-même. Montaigne a lancé avec une plaisante drôlerie d'esprit un de ses plus vifs paradoxes contre les législations politiques artificielles, et il a intitulé cette sortie humoristique : *des Cannibales*. Rencontre piquante et

que M. Montégut eût pu indiquer dans son ingénieuse hypothèse sur *la Tempête* de Shakspeare, le grand poète anglais a traduit dans le second acte de cette ravissante comédie un morceau du chapitre des *Cannibales*. Le livre de Montaigne était une des lectures favorites de Shakspeare. Les *Essais* furent traduits en anglais en 1603 par Florio; parmi les raretés les plus curieuses que possède la bibliothèque du *British Museum* se trouve l'exemplaire de la traduction de Florio qui a appartenu à Shakspeare, avec la signature du poète. D'une boutade de Montaigne, Shakspeare a fait le plan de république utopique qu'il a mis dans la bouche de Gonzalo. La république que la verve de Montaigne imaginait chez les *cannibales*, et que Gonzalo voulait établir dans l'île de Prospero, peut se définir du nom de celle de M. Proudhon, l'an-archie. « C'est une nation, dirais-je à Platon, — ainsi parle Montaigne en belle humeur, — à laquelle il n'y a aucune espèce de traficque, nulle cognoissance de lettres, nulle science de nombres, nul nom de magistrat, ny de supériorité politique, nul usage de service, de richesse ou de pauvreté; nuls contrats, nulles successions, nuls partages, nulles occupations qu'oysifves, nul respect de parenté que commun; nuls vestemens, nulle agriculture, nul métal, nul usage du vin ou du bled; les paroles mesmes qui signifient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, la détraction, le pardon, inouyes. Combien trouveroit-il la république qu'il a imaginée esloingnée de cette perfection! » Enchanté de ses cannibales, le Gascon s'écrie : « Tout cela ne va pas trop mal; mais quoy! ils ne portent point de hault de chausses. » Ce qui séduisait Montaigne chez ses sauvages, c'est que leur société « se peust maintenir avec si peu d'artifice et de soudure humaine. »

C'est de cette *soudure* par laquelle s'obtient la cohésion de la société politique qu'il est aujourd'hui question parmi nous. Il s'agit d'en trouver une qui soit plus humaine, moins artificielle que celle qui nous tient en nous contraignant à une passive inertie. Un peuple vivant est une vaste association d'associations particulières; c'est surtout du mode suivant lequel les associations particulières se lient et se fondent dans l'association générale que dépend la liberté d'un peuple. Les associations administratives et politiques déterminées par le fait de la cohabitation sur une certaine étendue de territoire se classent dans la proportion de cette étendue. La première de ces associations, la plus naturelle, est la commune. L'histoire, la géographie, les variétés de races et de langues, avaient autrefois constitué chez nous les provinces; mais la tradition provinciale a été brisée par la révolution française. Entre les associations communales et la grande association, qui est l'état, il y a place pour des associations intermédiaires. Chez nous, de la commune à l'état, la gradation est établie par ces formes d'association que l'on appelle le canton, l'arrondissement, le département. Comment faut-il attacher en faisceau ces divers organismes de la vie collective du pays? Il se trouve en France

que, par l'effet soit des routines du despotisme de l'ancien régime, soit des nécessités de circonstance créées par des révolutions soudaines, soit de l'ambition jalouse de pouvoirs nouveaux qui croient rendre leur autorité plus vigilante et plus stable en l'étendant partout, l'organisation des groupes politiques et administratifs s'est faite de haut en bas, s'est constituée *à priori*. Tout est parti, tout part du pouvoir central. Le pouvoir central est présent, est maître dans le département, dans l'arrondissement, dans la commune. On a bien supposé en principe que les divers groupes devaient avoir une vie propre et exercer cette vie par des représentans; mais en pratique on a voulu que le premier et le dernier mot appartinssent à l'agent du pouvoir central placé à la tête de chaque groupe, et ces groupes, frappés d'une minorité perpétuelle, ont été placés sous la tutelle de l'état. Ce système et ce régime sont la centralisation, sous laquelle s'éteint toute spontanéité locale et s'alanguit chez nous la vie publique. Cette façon de construire l'état *à priori* et de haut en bas est artificielle : c'est la centralisation dans le mauvais sens du mot. La méthode naturelle, — une fois bien définis et délimités les attributions et les droits de l'état, du département, de la commune, — est au contraire de faire partir la vie de la base pour la conduire au sommet. Que chaque groupe vive de sa vie propre et spontanée, et se rattache harmonieusement et librement à l'unité centrale par un lien élastique et souple, que la commune et le département s'administrent eux-mêmes autant que possible et soient administrés par l'état le moins possible, voilà ce qu'on demande sous le nom de décentralisation. Et ici il ne faut point prendre le change et confondre certains effets matériels avec l'essence même de la centralisation abusive. Un des inconvéniens pratiques de la centralisation est de nuire à la prompte et logique expédition des affaires en les obligeant à passer par la longue filière de la hiérarchie administrative. Quelques-uns, le gouvernement entre autres, ont souvent l'air de croire que l'on a suffisamment décentralisé quand on a dispensé les affaires de subir l'action de certains rouages qui les ralentissaient, quand par exemple on en a transporté la décision finale du ministre au préfet. L'accroissement des attributions et de l'autorité du préfet aux dépens du pouvoir ministériel n'a rien à faire avec la décentralisation morale que poursuivent les esprits libéraux. La décentralisation que l'on demande aujourd'hui pour la France, c'est la réduction du pouvoir des agens de l'autorité centrale au profit des représentans élus des associations locales, à propos des intérêts et des questions qui touchent directement ces associations. Ce que l'on veut, c'est l'émancipation du département et de la commune.

Cette émancipation nécessaire mûrit sous nos yeux. Elle n'est plus une aspiration vague et paresseuse; elle se présente à nous comme un plan délibéré répondant aux nécessités pratiques et actuelles de la question. Nous avons à signaler ici une des tentatives les plus intéressantes et les

plus louables de notre temps. Il s'est trouvé dans un de nos principaux chefs-lieux de département, à Nancy, une réunion d'hommes qui n'ont perdu ni le goût, ni l'intelligence, ni le zèle des choses politiques, et qui se sont résolûment attaqués à la question de la décentralisation. La réunion de Nancy n'est point composée d'enthousiastes et d'utopistes; elle est formée de propriétaires, d'anciens représentans, d'anciens fonctionnaires, de membres de conseils-généraux et de conseils municipaux. Elle s'est mise à étudier la réforme départementale et communale avec le calme, le soin des détails, le sens pratique qu'apporterait dans une telle investigation une section du conseil d'état ou une commission législative. Jamais l'agitation d'une grande question politique n'a eu un début plus paisible, plus raisonnable, plus ferme et plus modeste. La réunion de Nancy, en même temps qu'elle signalait le mal, a indiqué le remède efficace, non à l'aventure, mais en se fondant sur les rapports naturels des choses, en s'appuyant sur des exemples positifs, sur des expériences certaines chaque jour accomplies à côté de nous par des populations libérales qui parlent notre langue. Il y a peu de mois, elle publiait sous forme de brochure le résultat remarquable de son travail; elle nous en donne aujourd'hui une nouvelle édition. Nous croyons qu'elle a trouvé la bonne *soudure*. Ou nous nous trompons fort, ou le *Projet de Décentralisation* de Nancy, semblable à une de ces œuvres animées de l'amour du bien public qui parurent avant la révolution française, est destiné à avoir un retentissement considérable.

La publication de la réunion de Nancy est en effet une tentative féconde qui a déjà produit une des manifestations politiques les plus intéressantes et les plus utiles qu'on ait vues en France depuis longtemps. Les représentans les plus éminens de nos grandes opinions se sont rencontrés sur le terrain ouvert par les pionniers de Nancy. La nouvelle édition du projet renferme un grand nombre de lettres où se concilient, par un mouvement naturel de raison et de cœur, des hommes politiques appartenant aux partis les plus divers. On dirait que la réunion de Nancy a convoqué un vaste *meeting* pour agiter la question de l'émancipation du département et de la commune, que les premiers hommes du pays ont tenu à honneur de répondre à son appel, et que la nouvelle brochure est le compte-rendu de leurs discours. Là ont parlé M. Odilon Barrot et M. Jules Favre, M. le duc de Broglie et M. Carnot, M. Guizot et M. Garnier-Pagès, M. Berryer et M. Eugène Pelletan, M. Duvergier de Hauranne et M. Jules Simon, M. Dufaure et M. Magnin; là nous entendons les voix de ces anciens représentans, de ces citoyens honnêtes rentrés dans la vie privée depuis 1852, et qui conservent le feu sacré au fond de nos départemens, tels que M. J. Chauffour, de Colmar; là enfin, et nous ne nommons point tout le monde, des hommes plus jeunes, MM. Paul Andral, Lanfrey, Jules Ferry, s'expriment sur la question des libertés locales avec une fermeté de vues et une décision de langage qui sont d'un bon augure pour l'avenir

de cette cause. Nous avons surtout remarqué parmi ces dernières adhésions la discussion nette, énergique, de M. Jules Ferry. Il est impossible que le public ne soit point frappé d'une manifestation de cette importance, et que l'exemple des conciliations opérées ainsi par les vues droites et les sentimens dignes ne porte point d'heureux fruits dans la conscience du pays.

Au surplus, tout se réunit pour mettre à l'ordre du jour la question de la décentralisation. La marche des esprits se rencontre en ce point avec les essais mêmes tentés par le pouvoir pour écarter quelques-uns des abus matériels de la centralisation excessive. On se souvient que le gouvernement avait, dans la dernière session, présenté au corps législatif un projet de loi sur les conseils-généraux. On n'a pas eu le temps de voter ce projet cette année-ci; on le discutera infailliblement l'année prochaine. En attendant, les conseils-généraux vont se réunir dans peu de jours, et il semblerait opportun que ces conseils fissent entendre des observations raisonnées sur une mesure qui les touche de si près. M. de Montalivet a compris cette opportunité et n'a point hésité à soumettre aux conseils-généraux, sous la forme d'une *Note à consulter*, les réflexions qu'une étude très attentive du projet de loi lui a inspirées. C'est avec une grande autorité que M. de Montalivet s'adresse aux représentans de nos départemens, et la question particulière sur laquelle il appelle leur attention est fort sérieuse. M. de Montalivet n'est pas seulement le fils d'un ministre de l'intérieur du premier empire qui attacha son nom à de nombreuses améliorations administratives; il a été l'un des plus remarquables ministres de l'intérieur d'un régime libre, et c'est lui qui a proposé et promulgué la loi organique de 1838, qui régit les conseils-généraux, et dont tout le monde s'est accordé à reconnaître les bons résultats. Le fait que M. de Montalivet a tenu à mettre en lumière est une conséquence financière du projet de loi présenté au corps législatif qui n'a jusqu'à présent été relevée par personne, une question financière relative au budget départemental. Il y aurait de quoi prendre la fuite, si un autre que M. de Montalivet faisait mine de nous vouloir guider dans ce labyrinthe. N'avez-vous pas remarqué qu'une des armes les plus efficaces par lesquelles les bureaucraties défendent leurs despotiques routines, c'est la langue spéciale, l'argot particulier qu'elles inventent pour traiter de leurs affaires? Avant de discuter avec elles, et si l'on veut saisir les conséquences de leurs actes, il faut apprendre leur vocabulaire, et elles ont bien soin de vous rebuter, dans cette étude, en rendant ce vocabulaire aussi aride, aussi fastidieux que possible. Elles se défendent avant tout contre la critique par l'immense ennui que leur technologie narcotique vous inspire. Si vous voulez par exemple vous engager dans la discussion des budgets départementaux, il faut vous jeter à corps perdu dans les catégories de ces centimes ordinaires, spéciaux, extraordinaires, etc., moins pittoresques encore que les vieux sous pour livres de notre ancien

régime. La grande supériorité des financiers libéraux, c'est qu'ils ôtent au public la peine de déchiffrer ce grimoire, et qu'ils traduisent en langue vulgaire la lourde algèbre bureaucratique. Jamais dans un discours de M. Gladstone ou de M. Thiers vous n'êtes arrêté par un vilain mot de métier. M. de Montalivet participe à cette grâce d'état qui fait don de la clarté aux hommes politiques épris de la vérité, et qui se font un devoir de la rendre accessible à tous. Quand on connaît l'état de souffrance physique dans lequel M. de Montalivet est depuis plusieurs années, on admire cette chaleur de sentiment qui l'anime pour le bien public, cette ardeur et cette activité d'esprit qui luttent contre la douleur et la dominent.

La combinaison du projet de loi que M. de Montalivet met en lumière et sur laquelle il éveille la sollicitude des conseils-généraux est celle qui porterait en fait de 112 millions à 123 les ressources mises à la disposition des départemens pour leurs dépenses. Certes M. de Montalivet ne trouve point à redire à l'augmentation de ces ressources; cette augmentation est nécessaire. Les départemens sont en train de dépenser plus qu'ils ne reçoivent : ils s'endettent, leurs finances sont dans une situation critique, il est urgent d'accroître leurs ressources; mais ici il y a trois questions à examiner. Quelle est la cause principale de l'accroissement inévitable des dépenses? A qui faut-il demander les nouvelles ressources? Où le projet de loi les prend-il? Il est certain que l'accroissement de charges que subissent les départemens provient surtout des dépenses mixtes, c'est-à-dire de dépenses faites dans l'intérêt de l'état plus que dans l'intérêt du département, et dans lesquelles le département est substitué à l'état comme un meilleur administrateur, telles par exemple que les alignemens, loyers et ameublemens des préfectures et sous-préfectures, des cours et tribunaux, d'une partie des routes départementales, du service des aliénés et des enfans trouvés, etc. Il y a là toute une catégorie de dépenses auxquelles correspondent les centimes obligatoires, qui, par leur caractère général, ont bien plus pour objet de défrayer des services de l'état que de subvenir à des intérêts départementaux. Ces charges étant arrivées à l'excès, c'est plutôt l'état, avec son budget général, que le budget départemental qui devrait faire face à l'insuffisance des ressources. En pareil cas, l'équité, la logique, voudraient que l'état vînt au secours du département; les précédens se prononcent pour cette politique. Sous la restauration, sous le gouvernement de juillet, sous la république de 1848, l'état, en de telles rencontres, a toujours pris sur le budget général les secours qu'il s'est tenu pour obligé d'apporter aux départemens en détresse. Le nouveau projet de loi comprend différemment les nécessités de la situation et s'écarte des anciens précédens. Il résulterait des combinaisons annoncées par ce projet, de l'économie qu'il introduit dans la levée et la distribution des centimes, que l'accroissement d'environ 11 millions donné aux ressources départementales ne serait point emprunté au budget général, mais qu'il

proviendrait d'une augmentation de 3 centimes 63 centièmes de centime prélevés sur les quatre contributions directes : foncière, personnelle et mobilière, portes et fenêtres, patentes. En d'autres termes, les contributions directes, qui, par les centimes ajoutés, subviennent seules aux budgets départementaux, seraient augmentées de près de 11 millions. M. de Montalivet déduit très habilement et très clairement cette conséquence des combinaisons du nouveau projet, et il en signale le défaut de justice et de logique avec une grande autorité. Les finances départementales sont embarrassées; cet embarras résulte surtout de dépenses que les départemens font moins pour eux-mêmes que pour l'état. En faire supporter l'effet aux budgets départementaux contrairement aux précédens et à l'équité, c'est aussi en rejeter tout le fardeau sur les contributions directes; c'est réellement augmenter l'impôt direct et en même temps restreindre pour l'avenir le réservoir des ressources départementales. Une pareille tendance de la loi, à laquelle on n'avait point pris garde encore, valait bien la peine d'être étudiée et indiquée aux conseils-généraux et au corps législatif. Tel est le service que M. de Montalivet nous rend à tous par sa *Note à consulter*. Les conseils-généraux profiteront de cette note. Il leur sera permis, nous n'en doutons point, de présenter des observations sur le projet de loi qui les concerne, leurs attributions légales les y autorisent; puis il ne s'agit point là d'un intérêt de parti : l'intérêt public est seul en jeu. C'est une de ces questions dans la solution desquelles, pour nous servir du mot heureux et conciliant de la circulaire de M. de Lavalette sur les élections municipales, il ne saurait y avoir ni vainqueurs ni vaincus.

En cette saison d'universel repos, la diplomatie allemande occupe seule la scène. Nous avons eu raison de ne point trop nous alarmer du conflit qui paraissait s'être engagé dans ces derniers temps entre l'Autriche et la Prusse. Au fait, la guerre que les journaux allemands ont paru craindre pendant quarante-huit heures n'eût pu éclater que si M. de Bismark l'eût voulue quand même. Il aurait fallu pousser l'Autriche à bout et lui faire un outrage prémédité pour lui mettre les armes à la main. Nous ne savons quels ménagemens M. de Bismark a daigné avoir pour l'amour-propre autrichien. Il est heureux pour l'humanité que ce terrible ministre ne soit point un grand général; sans cela, les choses étaient disposées de telle sorte que nous eussions bien pu avoir une représentation complète en plein XIXe siècle de la politique de Frédéric II, un coup de rapine cyniquement préparé dans le cabinet et achevé par quelque hardie manœuvre sur le champ de bataille. Nous l'avons échappé belle. Et cependant que pourrait désirer de plus pour la confusion de notre époque le plus narquois des sceptiques que le spectacle auquel nous avons assisté depuis deux ans dans cette affaire des duchés? Est-il rien de plus prodigieux, de plus inoui que le rôle joué par le cabinet de Berlin? Quel empressement à saisir les faux prétextes! quelle confiance dans la dissimulation! quel sans-gêne à confes-

ser le mensonge quand on ne voit plus d'intérêt à déguiser la vérité! Une guerre est entreprise contre un petit royaume accusé d'usurper des provinces dont on mettait en avant le propriétaire soi-disant légitime; les provinces conquises, les prétendans sont écartés, personne n'avait droit aux duchés que ceux à qui on vient de les dérober, on l'avoue et l'on proclame qu'il n'y a plus qu'un droit, celui que l'on puise dans le traité imposé au vaincu! L'Allemagne, mystifiée la première dans les aspirations de ses radicaux et les prétentions vaniteuses de ses états secondaires, voit cela et s'y résigne; la France voit cela et se console en cultivant sa gloire; l'Angleterre voit cela et se félicite de réduire ses taxes et d'étendre son commerce. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, et le XIXe siècle est l'heureux imitateur du XVIIIe. Il faut que dans notre Europe la forme monarchique soit douée d'une vitalité bien puissante pour qu'elle puisse survivre à de pareilles prouesses d'immoralité.

Ce n'est point nous qui accuserons l'Autriche de faiblesse, si elle se montre dans cette circonstance trop complaisante pour la Prusse. L'Autriche est à coup sûr le gouvernement en Europe qui a le plus de droit au repos et qui est le plus autorisé à sacrifier son amour-propre à sa tranquillité. Nous sommes de ceux qui souhaitent que l'empire autrichien s'occupe de son gouvernement intérieur, et nous faisons des vœux pour le succès de l'expérience qui y commence à l'heure présente. Que le gouvernement autrichien se réconcilie donc sincèrement et pleinement avec les nationalités généreuses et énergiques qui peuvent s'associer à ses destinées! Ce travail de réconciliation est déjà en train de réussir en Hongrie; le comte Belcredi le poursuivra aussi dans les provinces dont l'administration lui est particulièrement confiée. La circulaire par laquelle il a inauguré son arrivée au pouvoir annonce des intentions excellentes, et rompt d'une façon heureuse avec le despotisme bureaucratique. On s'attendait à voir le nouveau cabinet signaler son avénement par de larges mesures de clémence envers les prisonniers politiques. Ces amnisties eussent été surtout bienvenues dans les provinces polonaises, et certes le gouvernement autrichien doit aux Polonais de sérieuses réparations. Toute l'Europe a vu les encouragemens que le cabinet de Vienne donna d'abord aux mouvemens de la Pologne. Les autorités locales fermaient les yeux sur le concours que les Galiciens prêtaient à l'insurrection. La Galicie n'eût pas pu demeurer une semaine la base d'opération des insurgés sans la connivence tacite du gouvernement autrichien. Comment les Galiciens n'eussent-ils pas vu dans cette connivence une sorte d'approbation secrète? On se souvient aussi que, lorsqu'il fut démontré que les puissances occidentales ne tenteraient rien pour la Pologne, la politique changea soudainement. Il fallut alors conjurer le ressentiment de la Russie, apaiser un si dangereux voisin, lui donner des gages. Il fallut apprendre aux Galiciens que le gouvernement ne couvrait plus de sa tolérance les expéditions entreprises sur la frontière. L'avertissement fut cruel. On condamna à la prison des femmes, la comtesse Ostrow-

ska, mère de huit enfans; on emprisonna des hommes respectés, tels que le comte Tarnowski, que nous ne pouvons nous souvenir sans émotion d'avoir connu à Paris en 1863. Depuis ce temps, ces victimes des tergiversations et d'une réaction de la politique autrichienne souffrent dans les cachots. Comment a-t-on pu prolonger cette persécution au-delà des circonstances critiques qui en furent le prétexte? Comment le nouveau cabinet, qui n'est pour rien dans les variations du ministère précédent, pourrait-il accepter le déplorable héritage d'une répression arbitraire et impitoyable? Le nouveau gouvernement autrichien a publié en Galicie une petite amnistie au profit des condamnés qui n'avaient prêté aux volontaires polonais qu'un asile provisoire; ceux qui avaient gardé plus longtemps chez eux les volontaires n'ont point été compris dans cette amnistie. C'est en faveur de ceux-ci que nous élevons la voix; c'est bien plus encore dans l'intérêt du gouvernement autrichien que nous réclamons leur élargissement. Nous voudrions que ce gouvernement ne perdît point le fruit de ses bonnes intentions par des demi-mesures, et comprît qu'il n'y a de clémence habile et efficace que celle qui est franche et complète.

Nous ne voyons pas non plus quel service la cour de Vienne croirait rendre à la Russie en se montrant cruelle pour ses sujets galiciens. Nous faisons au gouvernement russe, qui est après tout un grand gouvernement, l'honneur de croire qu'il n'a pas des passions de tyranneau, et qu'il ne se plaît point à exercer ses vengeances par commission et procuration. En Russie même, les passions de 1863 ont eu le temps de se refroidir, et le gouvernement de l'empereur Alexandre peut porter son attention sur des objets moins déplaisans que la poursuite d'une répression acharnée. De temps à autre, il arrive maintenant de Russie des informations auxquelles l'Europe peut prendre intérêt. Aujourd'hui nous apprenons que l'empereur Alexandre a décidé des réductions considérables dans l'effectif de son armée. Le tsar prend là une initiative qui l'honore, et donne un exemple dont devraient profiter les grandes puissances continentales. Il y a peu de jours, le télégraphe annonçait la création en Russie d'une grande institution de crédit foncier. On voit que les préoccupations dominantes se sont modifiées à Saint-Pétersbourg. Le crédit foncier ramène naturellement la pensée sur les effets de l'abolition du servage, grande résolution que l'Europe avait accueillie avec sympathie, mais dont les suites lui ont nécessairement échappé au milieu des complications survenues depuis trois ans. L'abolition du servage a produit en Russie dans la propriété territoriale une crise dont il importerait de connaître les résultats. La propriété en Russie jouissait autrefois de grandes facilités de crédit, et nous nous souvenons que les statisticiens estimaient à un milliard de roubles les prêts qu'elle avait reçus des banques nationales. La valeur des propriétés s'établissait autrefois sur le nombre des serfs qui y étaient attachés, elle se calculait par nombre d'*âmes*. Qui ne se souvient à ce propos du curieux roman de Gogol, *les Ames mortes*? C'étaient donc les *âmes* qui formaient le gage du

crédit, et depuis l'abolition du servage les âmes sont bien *mortes* pour les propriétaires. Une large institution de crédit foncier peut donc remplir une fonction très importante et plus efficace en Russie qu'en aucun autre pays. Au moment de la transformation qu'y subit la propriété, elle peut faire passer d'un régime suranné aux conditions du régime de crédit qui est en vigueur en Europe les richesses territoriales, encore si incomplétement exploitées, de ce vaste empire.

En Amérique, la période de transition ouverte par l'abolition de l'esclavage dans les états soumis du sud semble vouée à une longue et pénible confusion. On ne peut savoir encore jusqu'à quel point les nègres se prêteront au travail salarié, ni dans quelle mesure les propriétaires appauvris pourront faire au travail libre les avances de capitaux qui lui sont nécessaires; puis aux difficultés économiques se mêlent les difficultés politiques. La reconstruction des états du sud ne s'accomplissant point sur un plan unique, ces états restant en possession de leur autonomie et traçant eux-mêmes les dispositions de leurs constitutions futures, d'étranges diversités se produiront dans la condition politique des anciens esclaves. Ici les nègres auront le droit de suffrage, là la capacité électorale leur sera refusée. Avant que ces flots troublés aient repris leur niveau, il faut s'attendre à de longues tourmentes. Il y aurait de quoi douter de la bonne issue de ce travail de rénovation, si l'on n'avait affaire à la fougueuse énergie du caractère américain, accoutumé à mépriser et à vaincre tous les obstacles. Le général Sherman, il y a peu de temps, donnait à Saint-Louis dans une réunion publique un curieux aperçu des robustes qualités de ce caractère en racontant la guerre qui vient de finir. Le héros de la campagne de Georgie expliquait la stratégie de cette guerre avec une vivacité expressive, une clarté pittoresque et une rare modestie. Suivant lui, l'affaire capitale de la guerre a été la campagne du Mississipi. Avec une franchise équitable, il a fait honneur de l'inspiration qui décida la campagne au général Halleck, celui-là même dont il a eu récemment à se plaindre et qu'il a peu ménagé dans son récent séjour à Washington. La première action de cette campagne fut le combat de Pittsburg-Landing, où les généraux fédéraux Sherman et Grant, alors jeunes et inconnus, se mesurèrent avec un des plus renommés généraux confédérés, le général Sidney Johnson. Les fédéraux restèrent maîtres du champ de bataille, et cette première victoire ouvrit la série ininterrompue de leurs succès. Puis commencèrent les longues manœuvres et les lentes opérations contre Vicksburg, la forteresse qui était la clé du Mississipi central. Vicksburg fut pris, et alors, comme le rappelle Sherman, M. Lincoln put dire : « Le Mississipi coule maintenant libre jusqu'à la mer. » L'erreur des confédérés, la faute surtout de leur chef, M. Jefferson Davis, fut de ne pas comprendre d'abord que le Mississipi empêchait la coexistence de deux confédérations séparées, qu'il était pour chacune d'elles d'un intérêt essentiel et absolu de le posséder, que par conséquent la guerre durerait tant que l'un des états rivaux ne se

serait point rendu entièrement maître du grand fleuve; mais le jour aussi où les positions stratégiques du Mississipi furent au pouvoir des fédéraux, où il vit qu'il était impossible de les leur reprendre, M. Jefferson Davis eût dû sentir que le destin de la guerre était arrêté, que la continuation de la lutte ne conduisait qu'à une inhumaine et stupide effusion de sang, et que les confédérés ne devaient se servir de ce qui leur restait de force et de prestige que pour obtenir leur rentrée dans l'Union américaine à des conditions équitables et raisonnables. Ce fut un mauvais sentiment que de vouloir déchirer en deux cette grande république; ce fut une faute de jugement de ne pas s'arrêter le jour où l'impossibilité du succès de cette tentative fut démontrée. Voilà les erreurs et les fautes que M. Jefferson Davis expie aujourd'hui si cruellement. Nous pensons que les États-Unis vainqueurs sont assez vengés contre le chef de la rébellion par la façon sévère dont les événemens l'ont forcé à reconnaître ses torts. Nous persistons plus que jamais à espérer que l'Union américaine n'imposera pas au grand rebelle d'autre peine que celle que lui a infligée déjà l'avortement de son orgueilleuse entreprise. Les faits ont prouvé jusqu'à présent que nous ne nous sommes point trompés en annonçant depuis longtemps que les États-Unis vainqueurs étonneraient le monde par leur clémence. On voit que presque tous les chefs de la rébellion ont été amnistiés; M. Davis est à l'abri du sort que l'on avait redouté pour lui. Les hommes les plus influens et les plus écoutés du parti radical préparent noblement l'opinion à la générosité. Nous croyons devoir signaler surtout une publication de M. Ward Beecher sur la punition des rebelles, qui est un plaidoyer aussi éloquent qu'habile contre ceux qui voudraient traîner M. Davis au supplice. M. Beecher a eu l'heureuse pensée d'inviter ses concitoyens à la clémence au nom de la gratitude qu'ils doivent aux amis que les États-Unis n'ont cessé de compter parmi les libéraux de l'Europe. M. Beecher ne s'est point trompé, et l'Europe libérale sera à son tour reconnaissante envers les États-Unis, si ceux-ci, ne perdant pas de vue les intérêts de la cause que leur république représente dans le monde, évitent d'obscurcir le triomphe de cette cause par de froides vengeances et d'inutiles cruautés.

E. FORCADE.

Tous les ans, à cette bienheureuse époque de dispersion et de repos, l'Académie française distribue prix et couronnes tout comme l'Université, tout comme la plus humble école de village. C'est la fertile et riante saison : tous les lauriers sont coupés à la fois et distribués d'une main libérale à tous les degrés, au travail, au zèle et à la bonne volonté, à l'enfant et à l'esprit mûri dans l'étude, aux héros obscurs de la vie pratique et à ces autres héros de la vie intellectuelle que l'Académie sait toujours découvrir, à ceux qui les méritent et à ceux qui ne les méritent pas. Hélas! c'est une grave question de savoir ce que peuvent réellement les récom-

penses quand on n'est plus au collége. Elles ont de l'efficacité sans doute pour l'enfant, dont elles stimulent l'ardeur et l'expansive émulation, à qui elles montrent en perspective cette fête du grand concours où M. Duruy faisait entendre l'autre jour de virils encouragemens à la jeunesse; elles sont de cet âge ingénu où tout devient un aiguillon. Au-delà de l'enfance, quand le grand concours c'est la vie elle-même, que peuvent les récompenses? Elles sont un ornement flatteur, une apparence de décoration, une médaille; elles donnent le droit de mettre sur un livre : « ouvrage couronné par l'Académie française. » Jamais, je le crois bien, elles n'ont produit ni une bonne action ni une œuvre supérieure de l'esprit; jamais elles n'ont incliné un cœur honnête au bien ou provoqué l'essor d'une imagination originale; jamais en un mot elles n'ont eu la puissance qui engendre le génie ou la vertu. Et il y a mieux : ni la vertu ni le talent ne seraient ce qu'ils sont, s'ils cessaient de procéder de l'inspiration la plus intime et la plus indépendante, s'ils perdaient leur caractère de spontanéité et de désintéressement pour devenir une affaire de récompenses publiques avec prix et accessits. C'est ce qui fait une idée si bizarre de l'idée en apparence si naturelle et si simple du généreux M. de Montyon, qui a imaginé de laisser un budget d'encouragement pour le mérite sous toutes les formes, et chargé l'Académie française de l'administration de ce budget. M. de Montyon, tout plein de l'esprit de son siècle, obéissait évidemment à une pensée bienfaisante et inefficace : il créait une institution utile sans doute dans une certaine mesure, honorable dans tous les cas, mais, si l'on me passe le terme, dénuée de toute puissance reproductive, souvent plus favorable à la médiocrité et au calcul qu'aux véritables élans de l'esprit ou du cœur.

Pour l'esprit, passe encore. A défaut de l'originalité, qui est la vie des lettres, qui ne trouve qu'en elle-même son inspiration et sa force, l'Académie peut provoquer des travaux utiles, des études discrètement méritoires, ou récompenser d'honorables essais, et à toute extrémité elle a toujours la ressource d'élargir ses programmes pour y faire entrer des œuvres souvent étonnées de se trouver ensemble; mais pour la vertu, c'est là qu'est la difficulté. Imaginez donc un prix de dévouement, un prix d'amour de l'humanité, des accessits d'honnêteté et de vertu! imaginez quelque brave personne venant recevoir la médaille pour avoir secouru ses semblables, pour avoir senti s'allumer en elle cette flamme de charité qui, comme l'esprit, souffle où elle veut! Ici le retentissement est presque une diminution du mérite moral, presque une offense à la délicate pudeur de l'héroïsme inconnu, et il risque plutôt de devenir un encouragement aux bonnes actions intéressées, à la fausse vertu. Il ne manquerait plus, pour compléter ce concours supérieur, que d'y ajouter des concours régionaux, et d'organiser une vaste machine destinée à procréer la vertu par la voie des mécanismes administratifs et des récompenses honnêtes! Heureusement l'Académie dans la pratique réduit du mieux qu'elle peut les incon-

véniens du système. Et d'abord, comme le disait si bien l'autre jour M. Sainte-Beuve, « il est naturellement interdit aux vertueux de se proposer eux-mêmes; » ils ne sont pas admis à présenter leurs titres. Il faut qu'ils soient l'objet d'une sorte de désignation publique et spontanée. Alors tout le monde s'y met, ceux qui connaissent une bonne action pour la raconter, le maire pour attester, le préfet pour confirmer, les membres de l'Académie pour vérifier et peser. Il n'y a que le lauréat qui ne sait rien ou qui est censé ignorer ce qui se prépare, jusqu'au jour où son nom retentit à l'Académie et entre dans cette légende dorée des braves gens couronnés pour leur vertu. Depuis que cette légende se fait, bon nombre de noms inconnus y ont pris place, et bien des membres de l'Académie en ont été les collaborateurs. Pour les récompenses destinées à l'esprit, c'est toujours M. Villemain qui en est l'élégant et ingénieux rapporteur, qui a la mission de justifier les choix de l'Académie en faisant au besoin la part de la critique et de l'éloge. Pour les prix de vertu, chaque académicien à son tour est chargé de ce bulletin de victoire de l'honnêteté contemporaine. C'est M. Sainte-Beuve cette année qui, pour la première fois à l'Académie, se trouvait appelé à ce rôle attrayant, quoique un peu embarrassant, de rapporteur des actions vertueuses, et par la coïncidence imprévue d'un hasard complaisant l'auteur des *Causeries du Lundi* se trouvait pour la première fois appelé à ce rôle au moment où il venait d'être promu au sénat. Ce n'était plus seulement un simple écrivain ou même un simple académicien, c'était un personnage ayant la toge, et le discours de M. Sainte-Beuve a réussi tout comme s'il n'était pas le discours d'un sénateur.

M. Sainte-Beuve a réussi à l'Académie l'autre jour, comme il réussit d'habitude, par la finesse, par la pénétration ingénieuse, par l'habileté des nuances, par la justesse des tons et des aperçus, même peut-être un peu par cette modération à demi sceptique, quoique respectueuse encore, qui ne se laisse pas imposer par les grands mots de philanthropie et de vertu. Je ne sais si je me trompe, M. Sainte-Beuve avait à résoudre un problème qui n'était pas des plus faciles : il avait à parler de toutes ces actions auxquelles s'adressent les couronnes de M. de Montyon, sans partager absolument les illusions de cet homme de bien et de son siècle, avec un tour d'esprit aussi peu fait que possible pour glisser dans les illusions banales et les fausses sensibilités, en homme qui, au cours de ses études, a eu souvent l'occasion de prendre la mesure de la race humaine, qui, même quand il s'agit de la vertu, répète encore : « Oh! que le vrai en tout genre demande de l'attention et de la précaution pour le bien démêler! » Et c'est là justement le mauvais pas, le pas difficile d'où M. Sainte-Beuve s'est tiré avec habileté, avec finesse, sans diminuer la valeur d'une fondation généreuse, et sans paraître aussi trop sacrifier aux chimériques confiances d'une philanthropie inefficace. M. Sainte-Beuve est le modèle des distributeurs de prix de vertu qui ne sont pas dupes de leur rôle d'un moment. C'est là, j'ose le dire, la saveur de son dernier discours, de ce discours qui

est encore une causerie sur les bonnes actions après tant d'autres causeries sur les œuvres de l'imagination et de l'esprit. On peut raconter autrement, on ne racontera pas avec plus de facile bonne grâce et plus d'ingénieuse animation; on n'enchaînera pas dans un tissu plus fin, plus industrieusement orné, toutes ces honnêtes et modestes actions qui ne sont pas des plus éclatantes, il est vrai, qui n'ont rien d'exceptionnel, mais où se peignent des âmes simples, dont le moindre mérite est de n'avoir jamais songé à la couronne académique qui va les chercher : une pauvre institutrice de Bretagne élevant les enfans, soignant les malades, devenue la providence du village, une bonne grainetière de Paris dévouant sa vie à la charité, un brave sous-officier se partageant entre son devoir de soldat et sa mère, un vieux prêtre épuisant son patrimoine et s'oubliant lui-même pour donner à son pays une église, des écoles, des orphelinats, des ouvroirs. M. Sainte-Beuve se plaît à ces contrastes : le prêtre et le soldat, le bon curé de Laviron rappelant dans sa touchante imprévoyance le vicaire de Wakefield, la figure d'Ary Scheffer apparaissant à l'improviste dans la vie de la brave grainetière.

Pour ma part, toutes les fois que reviennent ces distributions de récompenses, il est une chose qui me frappe comme elle a frappé M. Sainte-Beuve : ces quelques exemples choisis avec art réveillent l'idée de tout un ensemble de choses pratiques suivant leur cours dans l'obscurité, à l'abri des changemens et des disputes bruyantes. Pendant que nous en sommes à discuter pour savoir comment on répandra l'instruction, si elle sera gratuite et obligatoire, universitaire ou cléricale, spiritualiste ou panthéiste, voici de pauvres gens qui n'entendent rien aux systèmes, et qui, dans la mesure de ce qu'ils peuvent, résolvent chaque jour le problème en attirant les enfans dans leurs écoles, en recueillant les orphelins pour les instruire. Pendant que nous dissertons à perte de vue sur la morale, sur la vertu, sur les devoirs sociaux, voici d'humbles créatures humaines qui pratiquent obscurément et sans bruit les choses dont nous parlons si bien. Elles n'ont point eu besoin d'entendre des discours sur la fraternité et la mutualité pour être secourables, pas plus qu'elles n'ont attendu les démonstrations économiques pour se livrer à leur labeur quotidien. Elles sont tout simplement honnêtes, dévouées, travailleuses, faisant le bien sans aucune pensée de gloire et sans l'ambition d'un rôle, dans l'humilité et le silence, et c'est ainsi, peut-on ajouter avec M. Sainte-Beuve, « c'est ainsi qu'au sein des sociétés humaines subsiste et se renouvelle incessamment cette dose de bien nécessaire à l'équilibre moral du monde. »

Que l'Académie distribue donc ses récompenses aux vertus qui lui sont signalées, — pourvu qu'on n'en attende pas une influence démesurée sur le mouvement de la moralité universelle, — rien de mieux, comme aussi il est juste que les œuvres de l'esprit aient leurs couronnes, pourvu qu'on n'en attende pas non plus des effets bien décisifs sur le progrès de l'intelligence contemporaine. On pourrait même dire peut-être, à ce point de

vue, que le dernier concours littéraire n'égale pas les plus brillans de ceux qui l'ont précédé; il n'a pas l'éclat de celui où le talent de M. Taine se révélait, il y a quelques années, par l'*Essai sur Tite-Live*. Ce n'est pas que nous pensions à rabaisser les œuvres de mérite que les préférences de l'Académie sont allées rechercher; mais l'ensemble manque évidemment de relief, et ce ne sera pas encore ce concours, je le crains, qui marquera l'ère nouvelle de notre littérature. Il y a longtemps déjà que M. Villemain, le modèle des secrétaires perpétuels, se joue dans cette tâche de rapporteur des prix académiques, qu'il remplissait une fois de plus l'autre jour. C'est son domaine privilégié, et il y marche d'un pas sûr, d'un esprit toujours ferme. Autrefois, à l'époque de ses retentissantes leçons, M. Villemain rassemblait autour de sa chaire toute une jeunesse studieuse et enthousiaste; aujourd'hui il ne fait plus qu'une leçon par année, devant un auditoire choisi : c'est son rapport sur les ouvrages que couronne l'Académie, et l'ensemble de ces rapports, qui se succèdent depuis trente ans, formerait assurément tout un cours de littérature contemporaine, un cours aussi varié qu'élégant, semé de jugemens fins, de traits expressifs, d'aperçus ingénieux. Ce serait toute notre littérature ou du moins toute une partie de notre littérature vue de l'Académie par un esprit supérieur qui regarde au-delà de l'enceinte de l'Institut.

C'est là le charme sérieux des rapports de M. Villemain. Dans ce vieux cadre du discours académique rajeuni par sa parole, il a fait entrer tous les sujets, il les marque au passage d'un trait lumineux et rapide. Ce n'est plus seulement un rapporteur, c'est un critique animé qui juge, résume, rectifie, coordonne les vues les plus diverses, et fait à son tour œuvre d'art en jugeant les autres. Ainsi il apparaissait l'autre jour encore, partageant avec M. Sainte-Beuve et aussi avec M. Saint-Marc Girardin, qui a lu un fragment sur l'apologue, l'honneur de cette séance, appliquant à tout, à la littérature et à l'histoire, une égale justesse de parole et relevant les banalités trop ordinaires des éloges académiques par la finesse des remarques, quelquefois par une pointe de critique élégamment mordante. Je n'ai pas besoin d'énumérer tous les livres passés en revue et spirituellement caractérisés par M. Villemain : ils sont couronnés, ils suivront leur fortune, que ne changera guère une récompense académique. Cette année, c'est une *Histoire de France* de M. Trognon qui a obtenu le prix réservé au meilleur, au plus éloquent morceau historique, et c'est aussi à un travail d'histoire des plus intéressans, des plus patriotiques, le livre de M. Lavallée sur *les Limites de la France,* qu'est échu le second prix de cet ordre. Quant aux autres, j'ai toujours admiré ce qu'un programme pouvait avoir d'élasticité et quelle variété de travaux on peut faire entrer dans ce cadre des ouvrages les plus utiles aux mœurs. Histoire, littérature, philosophie, critique, contes à lire en famille, tout y passe, tout peut servir à l'amélioration des mœurs sans doute; il ne s'agit que de mettre un certain esprit d'accommodement dans l'interprétation, et après tout la

bonne littérature sera toujours assurément l'auxiliaire de la bonne morale. Un peu de mélange est inévitable dans cette classe de livres couronnés par l'Académie; mais, l'idée acceptée, comment se fait-il que ce soit justement un des ouvrages les plus distingués du concours, le livre des *Moralistes sous l'empire romain* de M. Martha, pour lequel M. Villemain se montre le plus sévère et le plus réservé? M. Martha est, avec M. Boissier, de cette génération de professeurs, de jeunes érudits de l'université occupés à déchiffrer encore une fois l'antiquité romaine ou grecque, et qui relèvent la science par l'esprit, par la grâce élégante, par un goût purement littéraire; ils s'entendent merveilleusement à faire de l'érudition classique une chose aimable et attrayante. Je n'assure pas que le livre de M. Martha doive exercer une influence souveraine et décisive sur les mœurs, d'autant plus qu'il est de cet ordre de livres qui ne s'adressent pas à la masse des lecteurs; mais c'est assurément une étude de littérature aussi savante que fine, et si l'auteur ne s'échauffe pas comme Diderot, s'il ne cherche pas dans les œuvres de la pensée les protestations de principes, s'il a quelque faiblesse pour Lucien, le terrible moqueur, ce n'est pas absolument un grand mal, ni même une méprise dangereuse pour les mœurs contemporaines.

CH. DE MAZADE.

LA CHAPELLE DU PALAIS DE L'ÉLYSÉE.

Il n'est pas rare de voir, dans les palais destinés à l'habitation d'un souverain ou d'un prince, la chapelle étaler une opulence orgueilleuse en désaccord avec les sentimens et les pensées que doit inspirer un pareil lieu. Arrive-t-il en revanche que la contagion de ce luxe profane l'ait épargnée : l'espace est parfois si restreint, la modestie de l'aspect forme un tel contraste avec les magnificences environnantes, qu'on prendrait presque le logis de Dieu pour celui d'un des plus minces officiers de la maison, d'un hôte avec lequel il n'y a ni beaucoup de façons à faire, ni une étiquette fort rigoureuse à observer. On sait le mot de cet étranger visitant les écuries du château de Chantilly, et demandant comment Dieu pouvait être traité dans une demeure où l'on hébergeait ainsi les chevaux. En face des ornemens dont certaines chapelles royales sont surchargées, il ne serait ni moins opportun ni moins juste de se demander quels trésors de fantaisie et de luxe ont pu être dépensés ailleurs pour la décoration d'une salle de fête, puisque les architectes et les peintres semblent s'être proposé ici une tâche du même genre et en avoir d'avance à peu près rempli les conditions. Faudrait-il par exemple entreprendre de grands changemens dans la chapelle du palais de Versailles, s'il s'agissait de l'approprier à une destination toute différente de celle qu'elle recevait il y a bientôt deux siècles? Et cependant Mansart, Lafosse, d'autres artistes encore, qui ont élevé ou orné les murs de la chapelle de Versailles, n'étaient pas seulement des

gens habiles. C'étaient aussi des chrétiens qu'eût scandalisés sans doute la pensée des torts qu'ils se donnaient ainsi à leur insu; mais le moyen, surtout à l'époque et sous les regards de Louis XIV, de célébrer la majesté divine sans la confondre quelque peu dans les termes avec la gloire du roi, et d'imaginer des hommages dont l'expression ne participât ni des pompes accoutumées du siècle, ni des usages établis à la cour?

L'excès de ce faste au surplus et les caractères trop humains du système de décoration le plus ordinairement suivi en pareil cas ont leur explication, sinon leur excuse, dans les difficultés particulières de l'entreprise et dans les conditions multiples qu'elle prescrit. Il ne faut pas que la chapelle d'un palais ne soit qu'un salon de plus, une pièce complétant ou continuant par sa magnificence banale la somptuosité des appartemens royaux; il est nécessaire toutefois, sous peine de contre-sens, qu'elle corresponde à l'importance sociale de ceux qui s'y réunissent, qu'elle laisse voir clairement pour quelle classe d'hommes elle a été faite, et que, en nous montrant avant tout le sanctuaire, elle nous révèle aussi le voisinage du trône, — comme dans un ordre de faits différent la chapelle d'un monastère doit nous parler de la pauvreté et de l'humilité volontaires des religieux qui viennent y prier. Autrement pourquoi cette église en dehors des églises ouvertes à tous, pourquoi ce culte domestique? Comment oser appeler Dieu chez soi, si c'est pour se familiariser à ce point avec lui qu'on l'accueille moins cérémonieusement que l'envoyé d'une cour étrangère?

Il convient donc, il est indispensable que la chapelle d'un palais ait une apparence de richesse en harmonie avec la qualité des personnages qui la fréquentent et avec les splendeurs qu'offrent les autres parties de l'édifice, — à la condition pourtant de ne pas laisser une place principale aux témoignages de ces souvenirs, à la condition de ne déposséder ni la religion au profit du prince, ni la majesté liturgique au profit de l'éclat d'un cortége, ni l'art enfin au seul profit du faste. Il convient surtout que ce lieu consacré garde un aspect et un caractère de sévérité dignes des mystères que le prêtre y célèbre, dignes aussi des graves avertissemens qui tomberont de la chaire évangélique. Or quoi de plus délicat, quoi de plus malaisé, que de réussir à concilier ces élémens contraires? Quelle élévation et en même temps quelle finesse de goût ne faudra-t-il pas pour résoudre ce double problème, d'une impression religieuse à produire avec des moyens tout mondains et d'un hommage à rendre aux grands de la terre sans leur décerner pour cela une apothéose ou les installer dans un olympe d'opéra! Les artistes de notre pays qui ont essayé, à différentes époques, de louvoyer entre ces écueils ont le plus souvent échoué, nous l'avons dit. La tentative récemment faite au palais de l'Élysée par MM. Eugène Lacroix et Sébastien Cornu a-t-elle eu un meilleur succès? Nous ne voudrions pas en exagérer l'importance, ni prétendre trouver là le dernier mot de la question. Toutefois, parmi les œuvres analogues qui se sont succédé en France depuis le commencement du siècle, celle-ci nous semble une des

plus sensément conçues et exécutées, une des mieux appropriées aux exigences diverses que nous rappelions tout à l'heure. A ce titre, elle mérite de sérieux éloges, et en tout cas elle commande l'examen.

Pour l'architecte chargé de construire la chapelle du palais de l'Élysée, le problème se compliquait de certains empêchemens matériels, indépendans des difficultés inhérentes aux tâches de ce genre en général. L'exiguïté de la superficie ne permettait pas de multiplier les divisions architectoniques, d'indiquer, même à l'état d'esquisse, soit la figure consacrée de la croix, soit la forme, renouvelée des basiliques, d'une nef aboutissant au chœur parallèlement à deux bas-côtés. Une salle, ou si l'on veut une galerie étroite, longue à peine de quatorze ou quinze mètres, éclairée d'un seul côté par trois fenêtres et couverte d'un toit horizontal à très peu d'élévation au-dessus du sol, voilà l'ingrat espace où il s'agissait d'opérer. Comment féconder ce champ aride, comment isoler suffisamment le sanctuaire sans restreindre outre mesure les places réservées à l'empereur, à sa famille, à sa maison? Et d'une autre part le moyen de rapprocher sans irrévérence, de confondre dans une sorte de pêle-mêle, non-seulement les choses sacrées et les choses temporelles, mais aussi les personnes et les rangs? Dans l'impossibilité où il était d'élargir ou de prolonger l'espace compris entre ces murs, M. Lacroix a pris le parti de le partager en plusieurs plans, de manière à reconquérir sur la hauteur, si médiocre qu'elle fût, les moyens qui lui manquaient ailleurs d'établir des lignes de démarcation. En face de l'autel érigé, à l'extrémité et sur le sol même de la chapelle, dans un enfoncement dont l'obscurité enveloppe à demi la table des saints mystères et fait d'autant mieux resplendir la lumière des cierges autour du tabernacle, une première tribune s'élève, communiquant par des degrés avec la partie inférieure qui précède le sanctuaire et qui tient lieu de chœur. Cette tribune, fermée de chaque côté par les murs latéraux de la chapelle et s'ouvrant, dans la direction de l'autel, en trois baies que séparent deux groupes de colonnes accouplées, cette sorte d'estrade monumentale est destinée au souverain et à sa famille. Plus loin, sur deux plans progressivement exhaussés et reliés entre eux par quelques marches, s'étagent les autres personnages de la cour. Enfin, derrière ceux-ci, deux portes donnent accès à la chapelle et la mettent en communication avec les appartemens du palais.

On le voit, l'ordonnance architectonique est ici fort simple; mais il y a de l'imagination dans cette simplicité, puisqu'elle résulte de combinaisons que la disposition primitive des lieux ne suggérait ni ne favorisait nullement par elle-même. Quant au mode de décoration adopté, il faut savoir gré à M. Lacroix de la mesure qu'il a gardée entre la prodigalité et une parcimonie malséante dans une occasion semblable. Partout les matériaux précieux ont leur place, et une large place : ils n'usurpent rien cependant de celle qui appartient à l'art. Les ornemens que dessinent les marbres de couleur sur le pavé, sur la plinthe des lambris et sur le soubassement de

la tribune, — les riches moulures qui marquent les divisions du plafond ou la courbe des arcades plaquées le long des murs, — tout exprime, sans l'afficher, la magnificence, tout intéresse le regard sans mécontenter la raison, sans laisser soupçonner une arrière-pensée d'ostentation sous ce luxe dont le goût a réglé les dehors et tempéré l'éclat.

La chapelle du palais de l'Élysée a un autre mérite, assez rare dans les œuvres de l'art contemporain : elle n'accuse aucun excès de l'esprit archéologique, aucun effort pour donner le change sur l'époque où elle a été construite et pour simuler une image des anciennes mœurs. Je sais, comme tout le monde, les lois qu'en matière d'architecture ecclésiastique prescrit l'immutabilité du dogme, et par conséquent les devoirs imposés aux artistes dans la partie proprement religieuse de leur travail; mais, pour ce qui concerne seulement l'art et les moyens d'exécution, est-il nécessaire, est-il juste de se confiner dans l'imitation servile du passé, d'y placer bon gré mal gré l'idéal du présent, de nier ainsi le progrès ou tout au moins l'évidente mobilité des choses humaines? Contrairement à l'opinion d'une école un peu trop en faveur aujourd'hui, il nous semble que les architectes seraient malavisés de s'évertuer à contredire absolument leur temps, qu'ils peuvent, sans en subir tous les caprices, en accepter du moins les aspirations légitimes, et qu'au lieu de copier littéralement les ornemens à l'usage de tel ou tel siècle, ils feront bien d'en agencer pour leur propre compte qui correspondent aux convenances actuelles et aux idées de l'époque où nous vivons. L'architecte de la chapelle de l'Élysée est apparemment de notre avis, puisqu'il n'a voulu donner à son œuvre ni une date mensongère ni une physionomie toute d'emprunt. En s'inspirant, de préférence à d'autres modèles, des monumens de l'art byzantin, il ne s'est pas condamné pour cela à n'en éditer qu'une contrefaçon stérile. Qu'il ait toujours rencontré dans les détails la délicatesse ou la fermeté, que les innovations ou les combinaisons tentées par lui aient eu pour résultat invariable l'élégance, la pureté du style, c'est ce qu'on ne saurait affirmer, si l'on examine de près certaines parties, — le champ de marbre vert entre autres sur lequel se répètent, au bas de chaque tableau, des lignes d'or assez inutilement tourmentées et encadrant avec quelque lourdeur l'abeille impériale, — ou bien les ornemens et les tons d'une coquetterie un peu banale qui couvrent la surface du plafond. Il n'en est pas moins vrai que les formes et les couleurs réunies par M. Lacroix composent un ensemble très digne d'éloges. Exempte de prétention fastueuse comme de pédantisme archaïque, la chapelle du palais de l'Élysée satisfait aux exigences les plus graves, aussi bien qu'aux conditions où l'art et les convenances sont seuls intéressés.

Les peintures, dont l'exécution a été confiée à M. Cornu, tiennent une place considérable dans la décoration de cette chapelle. Outre le fond du sanctuaire, orné d'un médaillon et de deux dessus de porte représentant *Jésus-Christ* en buste et deux *anges* à mi-corps, elles remplissent sur les

trois autres faces douze compartimens en forme de niches, encadrés par des colonnes engagées et par des arcades feintes que surmonte un entablement enrichi de moulures dorées et d'imitations de mosaïques. A ne considérer que les usages traditionnels, les figures des douze apôtres semblaient d'avance promises à ces douze places, ou bien le pinceau devait y retracer les images des saints qui, comme saint Jean-Baptiste ou saint François, comme saint Jérôme ou saint Antoine, ont dû aux austérités de leur vie le privilége d'avoisiner ordinairement dans les églises l'image du rédempteur. M. Cornu néanmoins ne s'est pas conformé sur ce point aux coutumes de ses devanciers, et, vu la destination toute spéciale de son œuvre, nous croyons qu'il a eu raison. A quoi bon en effet proposer aux regards de ceux qui ont reçu la mission de diriger les affaires humaines les types du renoncement au monde, les modèles par excellence du désintéressement chrétien? N'était-il pas ici plus opportun et plus utile de rappeler que le trône a pu quelquefois encourager à l'amour de Dieu aussi sûrement que la grotte de l'anachorète ou la cellule du cénobite, et que dans notre France en particulier, dans le royaume de saint Charlemagne et de saint Louis, les grands exemples de foi ne manquent pas plus que les exemples de génie politique et de courage? A côté de ces héros de la croix couronnés, et pour compléter les souvenirs que leur gloire réveille, M. Cornu a résumé dans quelques figures l'histoire des dévouemens ou des travaux illustres qui, depuis l'apostolat de saint Irénée jusqu'à celui de saint Denis, depuis le martyre de sainte Blandine jusqu'aux pieuses conquêtes de sainte Geneviève et de sainte Clotilde, ont marqué l'établissement du christianisme sur le sol de notre pays et l'y ont comme enraciné. En regard de saint Denis, premier évêque de Paris, le premier évêque de Lyon, saint Pothin, offre à la vénération des peuples une statue de la Vierge portant dans ses bras le divin enfant. Plus loin, le jeune saint Symphorien et le jeune saint Cloud sacrifient au service de Dieu, l'un ses titres, l'autre sa vie, tandis que saint Martin de Tours et saint Rémi vouent à la même cause leur zèle épiscopal et leur indomptable énergie.

Très heureusement choisies quant aux convenances historiques ou morales, ces figures se recommandent en général par la justesse et la dignité de l'expression pittoresque. L'aspect en est à la fois sobre et décoratif, et n'étaient çà et là quelques mollesses dans le dessin, quelque excès de rondeur dans le modelé, l'exécution matérielle honorerait autant l'habileté de l'artiste que la sagesse des intentions, la majesté vraisemblable des attitudes et des gestes, honorent sa raison et son goût. Notons pourtant une infidélité et, selon nous, une infidélité regrettable aux principes qui ont inspiré l'ensemble du travail. Hormis un seul, tous les personnages représentés ici se montrent de face, dans des attitudes calmes, comme le prescrivaient non-seulement les caractères des modèles, mais aussi les lois de la symétrie et les formes données par l'architecture. D'où vient que, pour tracer la figure de *saint Symphorien,* M. Cornu ait pris un point de vue

oblique? Pourquoi cette figure est-elle en mouvement alors que toutes les autres sont immobiles? Il y a là contre l'harmonie linéaire une faute que l'accord entre elles des parties environnantes permet d'autant mieux de relever, comme aussi le choix ingénieux des ajustemens et des couleurs dans chacun des dix autres tableaux nous donne le droit de regretter dans la figure de *Charlemagne* une certaine insuffisance de ton et de caractère.

Quelle que soit au surplus la valeur de ces objections de détail, les peintures de la chapelle de l'Élysée attestent un talent aux inclinations élevées, aux doctrines saines, confirmées par une longue familiarité avec les maîtres comme par les traditions et les souvenirs de l'école où il s'est formé. Il n'y a que justice à ajouter qu'elles révèlent un surcroît de certitude dans la manière de l'ancien élève de M. Ingres et un progrès sur ses œuvres précédentes, — sur les peintures entre autres dont il a décoré la nef de Saint-Louis-d'Antin et les murs de deux chapelles à Saint-Séverin et à Saint-Merry. Bien que dans la chapelle de Saint-Séverin par exemple M. Cornu nous eût donné déjà une jolie figure de *saint Cloud,* celle qu'il a imaginée pour représenter une seconde fois le même personnage a une grâce plus délicate encore et plus expressive. Le coloris d'ailleurs en complète très heureusement le sens, et l'on peut signaler, comme un spécimen de fine harmonie, le choix et la proportion des tons associés dans cette figure, — depuis la blonde chevelure du saint et la teinte violette de son manteau jusqu'au blanc de la tunique, dont l'éclat tempéré achève de s'adoucir au contact du ton vert de la bordure qui la garnit, et par le voisinage des tons, plus vifs encore, qui modèlent les jambes et les pieds.

Après ce chaste *saint Cloud,* auquel *sainte Blandine* sert de digne pendant par l'innocence de la physionomie et le charme juvénile des formes, les meilleurs tableaux de la série nous semblent être ceux qui représentent *saint Pothin* et *saint Irénée*, *saint Denis* et *saint Martin de Tours*. Peut-être, même ici, l'énergie du pinceau ne laisse-t-elle pas de faire un peu défaut; peut-être retrouve-t-on dans le dessin intérieur quelque chose de cette correction un peu molle dont nous parlions il y a un instant. En tout cas, ces quatre figures rachèteraient ce qui leur manque du côté de la précision et du modelé par l'ampleur et l'exactitude des silhouettes, par la noblesse sans emphase des attitudes, par une signification morale dont les autres parties du travail sont d'ailleurs également pourvues.

Les peintures de la chapelle de l'Élysée ne forment donc pas seulement un complément satisfaisant de l'architecture, un ensemble harmonieux au point de vue des couleurs et de l'effet; elles se distinguent de la plupart des toiles qui amusent nos regards au jour le jour, qui encombrent chaque année le Salon, par une expression évidente de bonne foi, d'intentions loyales, de nobles désirs, d'ardentes aspirations vers le beau. Comme les travaux récens de M. Timbal à Saint-Sulpice, comme les peintures de M. Lenepveu dans la même église, elles prouvent que les graves croyances n'ont pas cédé partout la place au culte des réalités vulgaires ou des me-

nus agrémens pittoresques, et que les disciples d'un art sévère n'ont pas tous disparu de notre école. Elles méritent à ce titre d'être tenues en sérieuse estime et d'être comptées parmi les œuvres les plus recommandables produites dans notre pays depuis que le pinceau est tombé des mains du peintre religieux par excellence, depuis la mort d'Hippolyte Flandrin.

HENRI DELABORDE.

UN ESSAI DE DRAME RÉALISTE EN ITALIE (1).

Rien n'est rare comme un auteur italien disposé à comprendre que les sévérités de la critique sont plus utiles à ses œuvres et à lui-même que ne serait le silence fait autour de ses livres et de son nom. Pour ne parler aujourd'hui que du théâtre, l'usage ne permettant guère, en Italie, qu'un ouvrage dramatique, fût-il un chef-d'œuvre, soit représenté plus de trois ou quatre fois, il semble que les écrivains devraient demander à la presse une plus large publicité. En général cependant, ils n'impriment point, soit par défiance d'eux-mêmes ou par économie, soit parce qu'ils se persuadent qu'un ouvrage écrit pour la scène ne peut que perdre à la lecture.

Voici néanmoins une exception, et il faut avant tout féliciter M. Alcide Oliari de comprendre ses intérêts autrement que ne font la plupart des représentans actuels de la littérature dramatique en Italie. Il y a quelques années, dans un travail sur le théâtre italien, nous faisions ici même mention d'un drame de M. Alcide Oliari, *Beatrice Cenci,* qui avait vu le jour, comme les proverbes de Musset, en dehors de la scène. Nous serions bien trompé si le nouveau drame de cet auteur, *Zita di Narni,* avait eu d'autres destinées. Écrit, ainsi que le précédent, avec un soin qu'on néglige généralement en Italie, quand on y écrit pour le théâtre, ce nouvel ouvrage, à en juger par quelques lignes extraites d'une lettre intime et qui servent de préface, ne serait que le développement dialogué d'une anecdote venue, peu importe comment, à la connaissance de l'auteur. C'est donc, dans la force du terme, un drame réaliste, et M. Oliari a voulu bien évidemment être tributaire du fait. Nous ne pouvons vraiment que le regretter pour lui : on a beau en effet chercher son sujet dans les réalités de la vie journalière, l'y choisir, et par conséquent le trouver à son gré; on n'en est pas moins à la gêne, sans parler du danger auquel on s'expose de faire un mauvais choix. C'est, nous le craignons, ce qui est arrivé à M. Alcide Oliari. L'anecdote dont il a fait un long drame en cinq actes n'est autre que l'éternelle histoire de la jeune fille du peuple séduite par un beau gentilhomme, délaissée après sa faute et mourant de désespoir. Quelle difficulté de rajeunir un pareil sujet, et de le traiter sans monotonie avec trois personnages! Nous ne savons si le public italien pense que M. Oliari a rajeuni cette fable par la manière dont il l'a traitée, mais nous serions porté à croire le contraire, car, en lisant l'ouvrage avec attention, tout ce qui nous

(1) *Zita di Narni,* dramma in cinque atti, di Alcide Oliari. Milano 1864.

y a paru digne d'intérêt, c'est ce qui lui donne un caractère italien, et c'est ce que remarquent à peine, sans aucun doute, les compatriotes de l'auteur. Pour nous, ce mérite pique notre curiosité : c'est pourquoi nous nous arrêterons un instant au drame réaliste de M. Oliari.

Le véritable Italien de la pièce, ce n'est ni Zita la victime, ni même Rogiero le séducteur : c'est Folco, grand et fort gaillard que la mère de Zita recueillit jadis par charité, et à qui, en mourant, elle a révélé le secret de sa naissance. Ce secret, à vrai dire, n'en est un que pour Zita : c'est le secret de la comédie; quiconque se prend de querelle avec Folco lui reproche sa bâtardise. Lui-même s'en déclare malheureux plus que de raison; il a d'amères et sombres paroles, comme si la société moderne, qu'il méconnaît, faisait aux âmes honnêtes, aux volontés fortes, un obstacle insurmontable de l'inconduite de leurs parens. Quel goût de la déclamation ne faut-il pas porter en soi pour se dire seul sur la terre, sans affections, sans souvenirs de famille, sans espérances, quand on a été élevé comme un fils par une brave paysanne, quand on a une sœur, une prétendue sœur dont on rêve de faire sa femme, quand on a pu, dans une si humble condition, être l'ami d'enfance, c'est-à-dire sans doute le compagnon de jeux du jeune Rogiero, le seigneur qui habite le château voisin! Cet étrange personnage n'est-il pas déjà bien Italien? Mais comme il nous le paraîtra davantage quand nous le verrons permettre que Zita travaille de ses doigts pour vivre, tandis qu'il préfère pour sa part mendier sur les ponts! Capable d'ailleurs de s'élever autant que de s'avilir, apprend-il que Zita aime Rogiero, au lieu de tuer celui-ci, ce qui sentirait assez le terroir, il sacrifie avec magnanimité ses espérances personnelles à la condition que cette idylle aboutira à un mariage; mais le mariage traîne en longueur, et, se voyant odieux aux deux amans pour les avoir pressés d'en finir, Folco poignarde son rival, s'enfuit par la fenêtre en recommandant son âme à Jésus, et va se faire brigand.

Moins complets peut-être, les deux autres personnages ont pourtant encore leur saveur locale. A peine Zita a-t-elle reçu les déclarations de Rogiero, alors même qu'elle se défend encore, elle cesse de lui dire *lei* et *vossignoria,* ces formes de la civilité et de la déférence en Italie; elle l'appelle par son nom et bientôt le tutoie, quoiqu'elle sache et proclame l'infinie distance qui la sépare de lui. Cela ne l'empêche pas, il est vrai, d'implorer du ciel l'envoi d'un couteau pour frapper l'audacieux; Rogiero tire aussitôt le sien de sa poche et l'offre à sa maîtresse irritée, car il sait bien l'usage qu'elle en fera. Elle en effet, par un mouvement assez dramatique, le jette aussitôt en demandant pardon à sa mère de n'avoir pas le courage de frapper. Bientôt, comptant follement sur le mariage promis, ne consent-elle pas à venir habiter, ainsi que son frère, sous le toit de Rogiero et à accepter les bienfaits du séducteur? Il n'y a pas sans doute de moyen plus assuré et plus naïf de courir au-devant de la défaite. Nous croyons qu'une Parisienne saurait se livrer moins pour mieux préparer le

succès; mais les impétueuses filles de l'Italie n'ont, quand elles aiment, ni ces calculs, ni cette dignité. En revanche, elles ont des forces vraiment viriles: c'est plaisir de voir cette vigoureuse Romaine, quand son amant est blessé et inerte sur le sol, l'emporter à elle seule dans la coulisse, sauf, lorsqu'elle aura succombé, à déclamer comme son frère, à parler à tout instant d'honneur et de mort, à invoquer à toute parole la protection de la *Vergine purissima,* quoiqu'elle ait, ce semble, perdu tout droit à ce chaste et saint patronage.

Telle est Zita, l'ouvrière de Narni; quant au châtelain Rogiero, il ne serait, dans les premières scènes, qu'un vulgaire Lovelace sans un trait d'une hardiesse peu propre ailleurs qu'en Italie à séduire une jeune fille. Pour épouser Zita, il tuera, dit-il, son propre père; il le répète sans crainte de faire horreur à celle qu'il veut séduire, ou de lui inspirer des doutes sur la sincérité de semblables déclarations; mais où il devient un caractère, c'est quand l'action se hâte vers le dénoûment. Le père de Rogiero, qui, soi-disant, s'opposait seul au mariage, est mort depuis trois années. Rogiero est maître de ses actes, Zita séduite est sur le point de devenir mère, et cependant il résiste à ses supplications, il lui signifie froidement que jamais il ne l'épousera. Vous croyez qu'il recule devant les explications? Il les donne au contraire avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Cette cruelle précision, ce langage sévère dans la bouche d'un débauché, d'un séducteur, et s'adressant à la personne séduite, n'est-ce pas le comble de l'horrible? Il est douteux qu'un tel personnage pût être supporté à la scène; mais observez-le avec l'attention qu'il mérite, et vous trouverez dans cette âme glacée de reptile des traits qui nous ramènent au XVIe siècle, qui rappellent les préceptes de Machiavel et de Guicciardin, les pratiques d'Alexandre VI et de César Borgia. Il ne manque à Rogiero que l'honneur d'empoisonner Zita : c'est un soin dont se charge Folco, le chef de brigands.

Voilà des peintures véritablement italiennes; mais, hâtons-nous de le dire, elles nous représentent l'Italie telle que nous la montre l'histoire, non telle qu'elle paraît chaque jour davantage au soleil de la liberté. Sans doute on retrouverait encore des Folco, des Zita, des Rogiero, mais en petit nombre et seulement aux deux extrémités de l'échelle sociale, parmi ces couches profondes de la population où la lumière pénètre avec tant de peine, et dans les rangs d'une aristocratie aujourd'hui fort divisée, parmi les rares hobereaux qui regrettent le moyen âge et les libertés dont leurs pères y jouissaient seuls. Le travail un peu déclamatoire, mais après tout saisissant de M. Oliari nous paraît venir à son heure, car il est bon de prendre, à leur lit de mort, le portrait des personnages curieux qui vont disparaître à jamais.

F.-T. PERRENS.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-HUITIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1865.

Livraison du 1er Juillet.

RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE AUX IVe ET Ve SIÈCLES. — IV. — LES MONASTÈRES DE BETHLÉEM, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut..... 5

M. SYLVESTRE, troisième partie, par M. GEORGE SAND..... 43

UNE MISSION RUSSE EN PALESTINE. — M. TISCHENDORF ET LE GRAND-DUC CONSTANTIN, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER..... 79

LE MONT ETNA ET L'ÉRUPTION DE 1865, SOUVENIRS DE VOYAGE, par M. ÉLISÉE RECLUS..... 110

LE LIBAN ET DAVOUD-PACHA. — I. — L'INSTALLATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT, par M. GUSTAVE D'ALAUX..... 139

L'ENSEIGNEMENT DES CLASSES MOYENNES EN ANGLETERRE, par M. LOUIS REYBAUD, de l'Institut..... 169

UN HUMORISTE PROTESTANT, par M. CHARLES DE MAZADE..... 197

REVUE MUSICALE. — MENDELSSOHN ET SES ŒUVRES, par M. F. DE LAGENEVAIS..... 215

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 230

UN PRÉCURSEUR FRANÇAIS DE HEGEL, par M. PAUL JANET, de l'Institut..... 244

ESSAIS ET NOTICES. — UNE ÉTUDE SUR L'UNIVERS, par M. EDGAR SAVENEY..... 251

Livraison du 15 Juillet.

M. SYLVESTRE, quatrième partie, par M. GEORGE SAND..... 257

DE LA VIE FUTURE A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENS, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 300

DEUX NÉGOCIATIONS DE LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE. — POLOGNE ET DANEMARK, 1863-64. — V. — UNE EXÉCUTION FÉDÉRALE ET UNE OCCUPATION PACIFIQUE, par M. JULIAN KLACZKO..... 329

Les États-Unis pendant la guerre. — III. — Un *Border-State*, les États du centre, par M. Auguste LAUGEL 382
Le Cerveau et la Pensée. — II. — Derniers Débats scientifiques sur la folie, le système des localisations et la mécanique cérébrale, par M. Paul JANET, de l'Institut 413
L'Expédition de Chine en 1860. — I. — La Prise des forts de Takou, par M. Charles LAVOLLÉE 443
Les Finances américaines après la guerre civile, par M. George WALKER... 473
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique et littéraire 491
Revue littéraire. — Polémiques historiques et Livres nouveaux, par M. Ch. de MAZADE 504
Essais et Notices. — *Self-Help*, de Samuel Smiles, par M. Alph. ESQUIROS. 514

Livraison du 1er Août.

Récits de l'Histoire romaine aux IVe et Ve siècles. — V. — Luttes de l'origénisme a Rome. — Mort de Paula, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut 521
M. Sylvestre, dernière partie, par M. George SAND 564
La Poésie et les Poètes en 1865, par M. Saint-René TAILLANDIER 605
Du Progrès dans les sciences physiologiques, par M. Claude BERNARD, de l'Académie des Sciences 640
Deux Visites royales en Hongrie, 1741-1865, par M. BLAZE de BURY 664
L'Expédition de Chine en 1860. — II. — Les Traités de Pékin, dernière partie, par M. Charles LAVOLLÉE 697
Essais de morale et de littérature. — VI. — Une Hypothèse sur *la Tempête* de Shakspeare, par M. Émile MONTÉGUT 732
Revue musicale. — Hérold et *Marie*. — *L'Africaine* a Londres, par M. F. de LAGENEVAIS 750
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire 764
Essais et Notices 776

Livraison du 15 Août.

La Marine en France et aux États-Unis en 1865, par M. V. de MARS 777
Gustave III et la cour de France. — V. — Réformes et fêtes de cour a Versailles et a Stockholm, par M. A. GEFFROY 820
Huit mois en Amérique. — Lettres et Notes de voyage. — 1864-1865. — I. — New-York, Washington et l'invasion du Maryland, par M. Ernest DUVERGIER de HAURANNE 852
Deux Négociations de la diplomatie européenne. — Pologne et Danemark. — 1863-64. — VI. — Le Démembrement d'une monarchie, dernière partie, par M. Julian KLACZKO 900
Le Roman d'une honnête Femme, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 958
Les Émeutes sous Louis XIV d'après des documens nouveaux, par M. Pierre CLÉMENT, de l'Institut 996
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire 1022
L'Académie Française et les Prix décernés, par M. Ch. de MAZADE 1033
Beaux-Arts. — La Chapelle du palais de l'Élysée, de MM. Eugène Lacroix et Sébastien Cornu, par M. Henri DELABORDE 1038

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7 rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9176